REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVe ANNÉE

SECONDE SÉRIE DE LA NOUVELLE PÉRIODE

TOME IX. — 1er JANVIER 1855.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOÎT, 7.

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVe ANNÉE

SECONDE SÉRIE DE LA NOUVELLE PÉRIODE

TOME NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOÎT, 20

1855

THE GETTY CENTER
LIBRARY

MLLE DE MALEPEIRE

SECONDE PARTIE.[1]

IV.

Le marquis s'interrompit à ces mots, et, levant les yeux vers le pastel, il considéra avec une attention mélancolique la ravissante figure qui semblait l'écouter en souriant, puis il reprit : — Je m'installai dans mon atelier improvisé, et en trois ou quatre jours je peignis ce portrait...

— Et tu le signas de tes initiales! s'écria dom Gérusac; il y a une M et un C au bas du châssis, contre la bordure.

— Comment! tu avais examiné ce portrait anonyme avec autant d'attention! répliqua le marquis; pourtant ce n'est pas un chef-d'œuvre.

— Non pas précisément, murmura mon bon oncle avec sa naïveté ordinaire.

— Mais il était d'une ressemblance parfaite, continua M. de Champaubert, et naturellement on le trouva admirable. Je te fais grâce, mon cher Thomas, de ce qui se passa dans mon pauvre cœur affolé pendant ces quatre jours où je ne détournai pour ainsi dire pas mes regards de ce visage dont je reproduisais amoureusement toutes les beautés. Les séances duraient plusieurs heures, car la baronne était dans une impatience inexprimable de voir mon œuvre terminée. Dès son lever, elle passait dans le cabinet où j'étais déjà, et faisait pré-

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1854.

venir sa fille. Celle-ci paraissait aussitôt, habillée et coiffée comme vous la voyez là. Elle entrait lentement, s'asseyait à distance, en se redressant dans son corps de jupe baleiné et en arrêtant sur moi un regard superbe; elle croisait ses beaux bras et demeurait immobile dans l'attitude que je lui avais imposée. Je prenais alors mes crayons, et la baronne lui disait avec une impatience comique : « Souriez, ma fille, souriez donc! » Malgré cette injonction, elle restait sérieuse et fière, mais bientôt sa physionomie changeait à son insu; sa tête charmante s'inclinait avec une nonchalance involontaire, et elle tombait dans une muette rêverie dont je me gardais bien de la distraire, car elle redonnait à ses traits leur expression naturelle; une douce flamme s'allumait alors dans ses yeux limpides, et par momens elle me regardait, sans le vouloir, avec le sourire divin que j'ai mis sur les lèvres de ce portrait. Deux ou trois fois, durant ces longues séances, je restai seul avec elle un instant. Sa contenance changeait alors : elle détournait les yeux d'un air de réserve glacée, comme pour me faire comprendre que je lui déplairais si j'osais rompre ce silence; mais j'étais si passionnément épris, si follement obstiné dans mes espérances, que toutes ces marques d'indifférence et de dédain ne me rebutèrent pas. Je persistai à croire que ma tendresse et mes soins toucheraient enfin cette altière personne, et j'en vins à concevoir la pensée de l'épouser en attendant, comme disait la baronne.

Le baron ignorait que je faisais le portrait de sa fille; c'était une surprise que Mme de Malepeire lui préparait avec toute la discrétion dont elle était capable. Il n'avait pas été difficile de lui cacher ce petit secret; tandis que je travaillais, il était à la chasse, et le soir il ne songeait pas à s'informer de ce que j'avais fait dans la journée.

Lorsque mon chef-d'œuvre fut terminé, je l'ajustai dans le cadre et le plaçai moi-même dans le salon, en face de la bergère où le baron sommeillait l'après-souper.

Le même jour, au coucher du soleil, Mme de Malepeire fit fermer les fenêtres et allumer le lustre suspendu au plafond, ainsi que toutes les bougies qui garnissaient les bras des cheminées. Mlle Boinet avait dépouillé le parterre pour former avec des guirlandes de feuillage un chiffre colossal qu'elle attacha au-dessus du cadre; c'étaient deux M entrelacées et surmontées d'une couronne héraldique : l'ingénieuse personne s'était souvenue que je m'appelle Maximin.

— L'idée est charmante, s'écria la baronne avec intention; ma fille, regardez donc ce chiffre!...

— C'est le mien, interrompit celle-ci comme pour protester contre l'interprétation de sa mère; cette double M signifie Marie de Malepeire.

Le baron rentrait en ce moment; sa femme alla au-devant de lui et l'amena triomphante jusqu'à la porte du salon.

— Ah! fit-il en apercevant le portrait de sa fille, voilà un beau tableau! Quelle ressemblance! c'est admirable!

La baronne jouit un instant de sa surprise; ensuite elle lui dit en souriant : — Vous ne demandez pas le nom du peintre?

— C'est juste, ma mie; je lui dois de grands remerciemens, répondit-il avec bonhomie.

— Le voilà! s'écria la baronne en me prenant par la main pour m'amener devant lui. Sa modestie l'empêchait de se montrer.

Le vieux gentilhomme m'embrassa avec effusion et me dit d'un air de gaieté attendrie : — Nous faisons un échange, je vous donne le modèle, et vous me laissez le portrait.

En même temps il se tourna vers Mlle de Malepeire en faisant le geste de lui demander sa main pour la mettre dans la mienne, mais elle recula en baissant les yeux, et se réfugia derrière sa mère.

— Vous avez ma promesse, ajouta le baron d'un ton plus sérieux, cela suffit.

Le même soir, au souper, le baron dit à sa femme :

— Vous n'avez pas oublié, ma mie, que c'est demain la Saint-Lazare, la fête du pays?

— J'avoue que je n'y songeais guère, répondit-elle négligemment.

— Il est déjà venu beaucoup de monde, reprit le baron; au retour de la chasse, j'ai vu de loin défiler les bohémiens, les maquignons, les colporteurs et autres gagne-deniers qui ont coutume de camper dès la veille sur le pré-de-foire. Les gens du bas-pays montent aussi en foule : demain, quand tous les villageois des environs seront arrivés, cela va faire un grand concours de peuple. Autrefois, ajouta-t-il en s'adressant à moi, autrefois c'était la coutume que la femme ou la fille du seigneur ouvrît le bal avec un des garçons du pays; la baronne avait aboli cet usage, mais l'an dernier ma fille l'a fait revivre; elle a dansé, comme sa grand'mère et son arrière-grand'mère, avec les paysans. Cette année, les choses ne se passeront pas ainsi : demain, nous ne descendrons au village que pour la messe paroissiale...

— Comment, mon père, interrompit Mlle de Malepeire visiblement contrariée, nous n'assisterons pas aux jeux?

— Non, ma fille, répondit-il avec décision; les temps sont changés, et vous ne pouvez reparaître en un lieu où l'on ne vous rendrait peut-être pas les respects qu'on vous doit.

— N'allez-vous point regretter ce bal champêtre et cette réunion villageoise! ajouta la baronne d'un air de reproche indulgent; les

beaux danseurs, ma foi! une troupe de rustres encore tout échauffés et ruisselans de sueur, habillés comme au cœur de l'hiver, d'une veste de ratine verte, avec des culottes courtes du même et des gros bas de laine dans leurs gros souliers ferrés.

— Eh! ma mère, qu'importe l'habit? s'écria Mlle de Malepeire avec une indignation contenue; il n'y a que cela de grossier chez ces hommes... La simplicité de leurs manières est préférable peut-être aux raffinemens de notre politesse, et, malgré ces différences qui vous choquent, on peut souffrir volontiers leur compagnie...

— En plein air, je ne dis pas! répliqua la baronne avec un petit éclat de rire.

Je me rappelai en ce moment l'écharpe de taffetas bleu de ciel, et je dis étourdiment au baron : — Le vainqueur à la lutte ne recevra donc pas le prix d'honneur des mains de Mlle de Malepeire?

— Il viendra le chercher ici, après les jeux, répondit le vieux gentilhomme. La baronne le recevra en bas, dans la salle verte, lui et son cortége; c'est une faveur qui ne tire pas à conséquence.

Là-dessus il se leva, et donna la main à Mme de Malepeire pour passer dans le salon. Je restai en arrière un instant avec Mlle de Malepeire. — Demain, lui dis-je à demi-voix et en tremblant, demain madame votre mère vous parlera de ce qui a été résolu... Mon bonheur dépend de votre réponse, car je ne serai pas heureux si je n'obtiens votre libre consentement...

Elle recula d'un pas et murmura en me regardant fixement : — Quoi! si tôt!

— Pardonnez, pardonnez-moi! lui répondis-je tout éperdu; l'excès de mon amour me justifie...

— Vous m'épouseriez malgré moi? reprit-elle froidement.

Je ne lui répondis que par un signe de tête et en la regardant d'un air passionné et désespéré.

— Ah! vous iriez jusque-là! fit-elle révoltée; eh bien! nous verrons!...

Le lendemain matin, de bonne heure, Mlle Boinet vint m'avertir qu'on allait se rendre à l'église. Je trouvai la baronne habillée comme pour la messe du roi, avec une robe de satin des Indes et trois grandes plumes blanches dans sa coiffure. Mlle de Malepeire s'était parée aussi; elle avait mis un déshabillé de taffetas rayé et un petit chapeau de paille orné de longs rubans qui flottaient sur ses épaules. Quand je m'approchai pour la saluer, elle se tourna vers moi et me rendit mon salut d'un air indifférent et distrait qui me pétrifia : je m'attendais à lui trouver un visage moins tranquille. La baronne me fit un signe d'intelligence : — Je ne lui ai parlé de rien, me dit-elle à voix basse; il sera toujours temps. Partons.

Le chemin qui conduisait au village était un véritable escalier taillé dans le roc. Mme de Malepeire fit le trajet en chaise à porteurs; le baron conduisait sa fille, et j'allais avec eux. Toute la maison suivait, c'est-à-dire une douzaine de valets et de servantes, en tête desquels marchaient Mlle Boinet et Choiset, le garde-chasse.

Il y avait foule devant l'église; les villageois, endimanchés, formaient des groupes bruyans autour des deux arbres jumeaux qui ombrageaient la place. Plus loin, dans l'espèce de boulingrin naturel qu'on appelait le pré-de-foire, la presse n'était pas moins grande. Je remarquai que la plupart des jeunes paysans portaient à la boutonnière ou au chapeau un bout de ruban aux couleurs nationales, comme on disait alors. Quand le baron et sa famille parurent, tous les regards se tournèrent vers eux, et il y eut un moment de silence. Les groupes s'écartaient lentement pour nous laisser passer. Quelques vieillards mettaient la main à leur chapeau, mais le plus grand nombre se dispensait de cette marque de respect. Malgré l'atteinte récemment portée aux prérogatives de la noblesse, le banc seigneurial existait encore dans la vieille église paroissiale. C'était une admirable boiserie en chêne; le dossier, très élevé et surmonté d'un dais, était surchargé de sculptures du plus beau travail, et l'on voyait sur chaque panneau l'écusson des Malepeire, ainsi que leur fière devise en langue provençale : *Fuero un degun!* (hormis un seul, personne!) En entrant dans la nef, j'aperçus contre un des piliers un tableau en broderie qui me frappa : c'était un *ex-voto*. Malgré l'insuffisance des moyens d'exécution, on reconnaissait aisément le site et les personnages : une procession funèbre faisait halte au *Pas-de-Malepeire;* le cercueil était sur le premier plan, au pied d'un rocher, et le prêtre étendait les mains vers le ciel en regardant la jeune morte qui venait de soulever son suaire. Mme de Malepeire s'aperçut que j'avais les yeux fixés sur cette œuvre naïve, et elle me dit en regardant sa fille avec un mouvement spontané de sensibilité et de tendresse : — Ils allaient me l'enterrer vivante!

— Dieu vous l'a rendue par un miracle, lui répondis-je, ému de cet élan involontaire, et c'est sans doute en actions de grâces que vous avez fait faire ce tableau?...

— C'est moi qui l'ai brodé de ma main, interrompit-elle; j'y ai travaillé un an.

Le baron alla s'asseoir au banc seigneurial, entre sa femme et sa fille, et, me montrant une place vide à côté de cette dernière, il m'invita à la prendre. Tous les gens de la maison s'agenouillèrent un peu plus bas, au bord du tapis de pied étendu sur les dalles. Nous formions ainsi un groupe isolé entre le sanctuaire et la nef principale où se pressaient les villageois et les paysans. Notre présence avait

causé une certaine agitation parmi cette foule. Quand la baronne avait traversé l'église avec un maintien souriant et superbe, en faisant onduler les plumes de sa coiffure et sonner ses hauts talons, tous les visages s'étaient tournés vers elle avec une expression de curiosité malveillante, et dès que nous eûmes pris place au banc seigneurial, l'hostilité devint plus manifeste. Malgré la sainteté du lieu, quelques murmures se firent entendre. A cette démonstration inattendue, Mme de Malepeire, qui lisait tranquillement dans son livre d'heures, releva la tête d'un air surpris, en disant à sa fille :

— Qu'est-ce qu'ils veulent donc?

— Que tous prient Dieu au même rang, répondit-elle exaltée.

Le baron s'était retourné pâle, la tête haute, et en promenant autour de lui un regard irrité. Heureusement cette situation ne se prolongea pas : le prêtre parut avec ses acolytes, et lorsqu'il fut devant l'autel, les assistans s'agenouillèrent en silence au bas de l'église. Quelques-uns cependant s'étaient avancés en bon ordre jusqu'au sanctuaire; là, ils se mirent en rang, et après avoir fait une génuflexion, ils restèrent debout en face du banc seigneurial.

— C'est leur droit, me dit le baron à voix basse. De temps immémorial, l'*abbat* ou prince de la jeunesse et ses compagnons occupent cette place le jour de la fête.

Le prince de la jeunesse et sa suite portaient un brin de verdure au chapeau et une façon d'écharpe nouée en sautoir par-dessus cette grosse veste de ratine qui révoltait si fort la baronne. C'étaient de robustes paysans au teint hâlé, aux formes athlétiques. L'*abbat* surtout offrait un magnifique type de la force matérielle; il était d'une stature colossale, et ses traits corrects rappelaient la belle tête obtuse du gladiateur antique. Le costume de cet homme différait un peu de celui des gens du pays; des guêtres de cuir jaune remplaçaient les bas de laine, et une jaquette d'étoffe rayée, la veste de gros drap vert. Je remarquai vaguement tout cela; j'étais distrait par une inquiétude qui augmentait à mesure que je voyais approcher le moment de la publication du ban de mariage, et j'attendais, dans une agitation inexprimable, l'accomplissement de cette formalité. La baronne était sûre de tout, malgré le silence qu'elle avait gardé avec sa fille, et de temps en temps elle tournait les yeux vers moi, comme pour m'encourager et me féliciter de mon bonheur. Enfin le prêtre s'avança jusqu'à la sainte table, un papier à la main, et lut à haute voix, au milieu du plus profond silence : « Il y a promesse de mariage entre très haut et très excellent seigneur Maximin de Monville, comte de Champaubert, et très haute et très excellente demoiselle Madeleine-Marie de Malepeire, etc. »

Une rumeur s'éleva dans la nef : c'étaient ces qualifications et ces

titres nobiliaires qui excitaient l'indignation des assistans; mais cette manifestation cessa aussitôt. Je regardai avec anxiété Mlle de Malepeire; elle n'avait pas changé de contenance, seulement elle était très pâle, et le léger tremblement de ses mains décelait le trouble qu'elle s'efforçait de réprimer.

— Remettez-vous, ma fille, lui dit affectueusement la baronne; il n'y a pas sujet de s'étonner et encore moins de s'affliger.

— Je suis tranquille, madame, répondit-elle d'une voix altérée et en détournant la tête.

Je ne remarquai rien de plus, je ne vis rien; pourtant il se passa en ce moment des choses qui auraient dû m'éclairer et me faire connaître que j'avais un rival. A l'issue de la messe, le baron me dit en se rangeant pour me donner le pas : — A présent que votre mariage a été proclamé à cri public, passez devant, monsieur le comte, et donnez la main à votre fiancée.

Je m'approchai le cœur palpitant; Mlle de Malepeire mit sans hésiter sa main dans la mienne, et nous traversâmes ainsi l'église. Déjà la foule s'était écoulée et elle nous attendait dehors. La petite bande en tête de laquelle était l'*abbat* s'avança, et celui-ci, tirant son chapeau, s'adressa au baron en langue provençale.

— Que dit-il? demanda Mme de Malepeire à l'oreille de sa fille.

— Il nous prie d'assister aux jeux, répondit-elle froidement.

— A distance, je le veux bien, répliqua la baronne; j'ai déjà ordonné qu'on mît des siéges dans le parterre, le long du parapet; de cet endroit, on a le spectacle de tout ce qui se fait ici comme si l'on y était. Il faut toutefois inviter ce grand garçon et ses amis à monter au château pour boire un verre de vin et recevoir la belle écharpe que vous avez pris la peine de broder. C'est inutile que je leur dise cela en français; ils ne me comprendraient pas. Parlez, vous, ma mignonne, et expliquez-leur la chose en provençal.

— C'est fait déjà, répondit-elle; mon père vient de leur annoncer que vous les recevriez ce soir.

— Sortons bien vite de cette cohue, s'écria la baronne en rentrant dans sa chaise à porteurs; nous allons être suffoqués...

En effet, nous étions pressés et coudoyés d'une manière incommode; la foule devenait presque insolente; elle nous barrait le passage en se précipitant en tumulte au-devant de nous. Pourtant il n'y avait encore aucun cri, aucune manifestation inquiétante. — Je vais marcher le premier, me dit le baron; conduisez ma fille.

Je passai le bras de Mlle de Malpeire sous le mien, afin de la guider à travers cette multitude importune; mais elle se dégagea brusquement, et, se retournant vers l'*abbat* comme pour se mettre sous sa protection, elle lui dit : — Pinatel, passez devant nous!...

Le colosse obéit; il fendit la presse en heurtant et repoussant tous ceux qui se trouvaient devant lui et nous ouvrit ainsi un passage. Quand nous fûmes hors de la place, il fit volte-face sans mot dire et alla rejoindre ses compagnons.

On reprit en silence le chemin du château; Mlle de Malepeire nous devançait tous, et le baron marchait près de moi d'un air sombre et agité. — Vous avez vu, me dit-il enfin, vous avez vu les dispositions de ces gens-là!... vous avez failli être insultés... qui sait jusqu'où tout ceci peut aller?... Il faudra bien que le roi avise, sinon sa noblesse est exposée à un conflit avec les paysans... En attendant, je vais prendre des mesures pour notre sûreté; nous ne descendrons plus au village.

— Je suis tout à fait de cet avis, interrompit la baronne en avançant la tête hors de sa chaise; nous resterons chez nous et nous marierons notre fille dans la chapelle du château. Savez-vous, monsieur, que Boinet a entendu dire derrière elle que dans toutes les autres paroisses on avait renversé le banc seigneurial!... vous serez obligé peut-être de faire enlever le vôtre...

— Jamais! s'écria-t-il. J'ai renoncé sans hésiter aux droits utiles : les censives, champarts, bannalités, pesages, reliefs, lods et ventes, tout a été aboli; mais je n'abandonnerai pas ainsi les droits honorifiques, et la violence seule pourra m'en dépouiller.

En rentrant au château, j'essayai de parler à Mlle de Malepeire; mais elle mit une obstination et une adresse singulière à éviter cet entretien. Dans l'après-midi cependant je parvins à la retenir au moment où nous descendions dans le parterre, et je lui dis d'un ton pénétré : — Ah! mademoiselle, vous ne me pardonnez donc pas mon bonheur!... que faut-il faire, hélas! pour vous toucher?... comment me rendre digne de votre choix?... si vous saviez l'excès de mon amour, votre cœur ne serait peut-être pas si lent à se décider!...

Et comme elle pressait le pas sans me répondre j'ajoutai : — Souffrez que je vous parle de mes sentimens; vous le pouvez sans manquer à aucun devoir, maintenant que vous voyez en moi un fiancé...

— Dites un épouseur! interrompit-elle avec un accent de raillerie amère.

Je me rappelai *la Nouvelle Héloïse* et cette lettre où la sensuelle et pédante fille du baron d'Étange qualifie ainsi les deux prétendans qu'elle dédaigne; un nouveau soupçon traversa ma pensée, et je m'écriai transporté d'une vague et furieuse jalousie : — Quel est donc le Saint-Preux auquel vous me sacrifiez ainsi?

— Bientôt vous le saurez! me répondit-elle hardiment; et sans ajouter un mot, elle se hâta de gagner le parterre.

J'avoue que la pensée de renoncer à elle ne se présenta même pas

à mon esprit; je l'aimais d'un amour trop violent et trop égoïste pour ne pas la disputer même à un rival heureux, et j'en vins subitement à envisager sans frayeur et sans scrupule un mariage forcé. La passion qui m'animait n'admettait ni ménagemens ni retards. Je résolus de parler le soir même au baron : il n'y avait qu'à dresser le contrat de mariage dès le lendemain, et dans trois jours je pouvais épouser Mlle de Malepeire. Je formais toutes ces résolutions et tous ces plans assis contre le parapet, à côté de la baronne et regardant de là ce qui se passait sur la place du village. Le spectacle était assez confus: il n'y avait presque plus personne sur le pré-de-foire, et la foule se pressait tumultueusement autour d'une enceinte formée avec des cordes et des pieux fichés dans le sol. A l'une des extrémités de cette espèce de lice s'élevait un mât au haut duquel un plat d'étain bien fourbi reluisait comme un gigantesque miroir aux alouettes, et à l'extrémité opposée un tambour et une vielle formaient l'orchestre le plus discordant qu'il soit donné à des oreilles humaines d'entendre. Mlle de Malepeire, assise près de sa mère, ne détournait pas les yeux de cette scène. Je l'observais avec un sentiment inexprimable de tendresse, de douleur, de sombre jalousie; elle affectait une attitude calme et assurée, mais sa physionomie, l'éclat fiévreux de son teint trahissaient ses secrètes agitations.

— Regardez donc, monsieur, me dit la baronne, les jeux vont commencer.

Deux hommes à peu près nus entrèrent en lice et s'appréhendèrent mutuellement au corps; l'un fut bientôt terrassé et se retira en silence; l'autre resta debout et attendit un autre adversaire, lequel resta maître du champ de bataille à son tour et fut ensuite vaincu par un nouveau champion. Pendant une heure, les lutteurs se succédèrent ainsi au milieu de l'arène et se roulèrent dans la poussière les uns après les autres, aux cris de la foule qui les accueillait avec des applaudissemens ou des huées selon qu'ils avaient bien ou mal fait.

Dès les premières passes de ce tournoi, la baronne s'était retournée en me disant avec un léger bâillement : — Il faut convenir que c'est un peu monotone, d'autant plus qu'on sait d'avance quel sera le vainqueur. L'*abbat* finira par les terrasser tous, comme l'an dernier.

— C'est un garçon d'une force prodigieuse et un fin braconnier, ajouta le baron; s'il avait été du pays, je lui aurais offert la survivance de Choiset, et quelque petite exploitation dans mes bois pour le faire subsister en attendant.

Un moment après Mme de Malepeire reprit : — Décidément, c'est fastidieux ce combat à coups de poings; faisons un tour dans le parterre.

J'ai déjà dit, je crois, que le parterre était un terre-plein soutenu

par le rempart et entouré de maigres charmilles entre lesquelles s'égaraient de petits sentiers bordés de buis. Ce jardin de Babylone en miniature s'étendait devant la façade moderne du château, laquelle s'appuyait sur d'anciennes constructions restaurées et rajeunies par une teinte uniforme de badigeon. A l'un des angles de ce corps de logis qu'occupait tout entier l'appartement de la baronne, il y avait une tourelle qui faisait saillie hors du rempart et dominait des précipices dont les profondeurs verdoyantes étaient au niveau de la plaine. Anciennement cette petite tour s'appelait la *guette*, et lorsque le pays n'était pas tranquille, une sentinelle était apostée dans la logette pratiquée au sommet pour signaler l'approche des bandes ennemies. A une époque plus récente, la logette du guetteur avait été remplacée par un toit d'ardoise, et l'on avait percé à la hauteur du premier étage une large fenêtre dont le balcon de pierre était suspendu au-dessus d'un gouffre tapissé de ronces et de mousses noirâtres. La chambre de Mlle de Malepeire était dans cette vieille tour. La baronne s'arrêta, et dit en me montrant le balcon du bout de sa petite canne à pomme d'or : — Je ne puis regarder par cette fenêtre sans avoir le vertige. Ma fille a les nerfs moins sensibles; souvent le soir je l'ai trouvée rêvant aú clair de lune, les coudes appuyés sur le bord de ce nid d'hirondelles.

J'avançai la tête par-dessus le parapet pour mesurer de l'œil la prodigieuse hauteur du mur, et je murmurai rassuré : — Assurément, s'il y avait ici quelque Lindor, il ne pourrait venir chanter sous le balcon de Rosine.

Un peu avant le coucher du soleil, des acclamations plus bruyantes s'élevèrent sur la place, et l'on vit disparaître le disque de métal qui brillait au haut du mât.

— C'est fini, dit la baronne en regardant à travers les branches de son éventail, le vainqueur est couronné; le voilà qui traverse la place, son plat d'étain à la main et suivi de son cortége; ils vont venir ici. Rentrons.

Le jour tombait rapidement; mais les villageois avaient allumé des branches de bois résineux qu'ils tenaient à la main en guise de flambeaux, et dont les clartés vives et tremblottantes formaient une illumination mobile de l'effet le plus singulier. On apercevait, des fenêtres du salon, les groupes qui parcouraient le village au son du tambour, en chantant des refrains patriotiques, et la bande bien moins nombreuse des filles et des garçons qui sautillaient en cadence sur le pré-de-foire.

Un moment après, Choiset, le garde-chasse, arriva. — Voici l'*abbat*, dit-il précipitamment; il y a beaucoup de monde avec lui. Je viens prendre les ordres de monsieur le baron.

— Tu ne laisseras entrer que lui et ses douze gardes d'honneur, répondit le vieux gentilhomme, et si les autres font mine de vouloir forcer le passage, tu exécuteras mes ordres.

— Allons, dit gaiement la baronne, allons donner audience à ces galans bergers. Votre main, monsieur le baron;... ma fille, suivez-nous...

Mlle de Malepeire s'avança en tenant l'écharpe bleue déployée; il me sembla qu'elle était pâle et que ses mains tremblaient. Tous trois descendirent; je ne les suivis pas : cette espèce de cérémonie me déplaisait, et je ne voulais pas assister à la remise de l'écharpe. Je restai donc seul dans le salon, debout contre une des fenêtres et regardant machinalement devant moi. Le ciel était sans clair de lune et sans étoiles; l'obscurité la plus profonde régnait dans le parterre, et le vent du soir bourdonnait tristement entre les charmilles. J'appuyai mon front sur mes mains et me pris à rêver douloureusement, à m'attendrir et me repentir de mes résolutions implacables. L'espèce d'aveu que m'avait fait spontanément Mlle de Malepeire m'avait d'abord jeté dans des transports de jalousie qui dans leurs effets ressemblaient à la haine; puis, à force de commenter ce mot cruel sorti de sa bouche, je commençais à me persuader qu'il ne fallait pas y croire, que c'était une défaite, une vaine menace, un mensonge, et que je n'avais point de rival. Cette certitude acquise, j'excusais tout, je pardonnais les froideurs, les dédains qui me faisaient mourir. J'étais prêt à tomber aux genoux de cette fille altière pour lui dire que je l'adorerais toujours ainsi, sans récompense, si c'était sa volonté, son caprice... Tandis que je m'abandonnais à ces alternatives de courroux et d'attendrissement, j'entrevis une ombre qui passait sous la fenêtre lentement, en rasant le mur, comme quelqu'un qui cherche à tâtons une porte, une issue quelconque. Quoique le fait en soi n'eût rien que de fort simple, je suivis des yeux un moment cette forme vague; mais il faisait si sombre, qu'elle disparut sans que je pusse me rendre compte du chemin qu'elle avait pris. Un instant après, le petit chien de la baronne se releva en grondant sourdement. Je me retournai. La porte du cabinet qui m'avait servi d'atelier était entr'ouverte, et il me sembla qu'un pas furtif faisait craquer le parquet. Cette perception fut si nette et si vive que je m'écriai : — Qui va là?... On ne répondit pas; alors je pris un flambeau et j'entrai dans le cabinet. Le chien me suivit en aboyant entre mes jambes. Il n'y avait personne, absolument personne, mais la porte du fond venait de se refermer à moitié, poussée sans doute par le vent. Cette porte était celle d'un couloir qui aboutissait à la tourelle : je marchai devant moi en élevant le flambeau, et j'entrai dans la chambre de Mlle de Malepeire. C'était

une petite pièce sans angles ni recoins; je la parcourus d'un seul coup d'œil. Il n'y avait point d'autre issue que la porte au seuil de laquelle le petit chien s'était arrêté tout hérissé et en jappant avec fureur. Le lit, sans pavillon, était garni simplement d'une couverture blanche. Un grand rideau de brocatelle était tiré devant la fenêtre, et sur la cheminée qui faisait face à la porte il y avait une antique glace au pied de laquelle je remarquai cette vilaine petite figure, sculptée au couteau, que le baron avait trouvée au fond de sa carnassière. Cet examen ne dura qu'une demi-minute; je ressortis en tirant la porte derrière moi, et je regagnai le salon sans tenir compte des fureurs du carlin, qui s'enrouait à aboyer dans le couloir.

Presque aussitôt la baronne remonta avec sa fille. — Je suis anéantie! s'écria-t-elle en tombant dans sa bergère; mademoiselle Boinet, vite, vite, donnez-moi ma boîte de senteur; j'ai tant ri que j'en suis suffoquée...

— La réception a donc été fort plaisante? m'écriai-je.

— Eh! eh! vous allez voir! répondit la bonne dame saisie d'un nouvel accès de gaîté; figurez-vous que l'*abbat* et son cortége nous attendaient dans la salle verte, chapeau bas et avec une contenance respectueuse, comme il convient. Quand ma fille s'est avancée, ce grand garçon s'est mis à genoux le plus galamment du monde pour recevoir l'écharpe qu'elle lui a passée en sautoir, tandis que les autres applaudissaient avec un bruit effroyable. Enfin le silence s'est rétabli. Alors l'*abbat* s'est relevé et m'a débité un petit discours pendant lequel je l'ai regardé : c'est un géant que cet homme-là; il m'a semblé que mon panache n'arrivait pas à la hauteur de son coude. Quand il a eu fini sa harangue, je me suis tournée vers le baron, qui me donnait la main, et je lui ai dit à haute voix :

— Monsieur, je vous prie de témoigner à ce jeune homme toute ma reconnaissance : ne sachant pas la langue du pays, je n'ai pu comprendre son discours; mais je n'en suis pas moins charmée de ses sentimens.

— Eh! madame, il vous a parlé en français! s'est écrié le baron. A cette explication, le rire m'a gagnée, et j'ai été un quart d'heure à me remettre derrière mon éventail. Les choses se sont d'ailleurs très bien passées; on a versé libéralement le vin et le ratafiat à ces braves gens; ils ont bu je ne sais combien de fois à notre santé, et se sont retirés fort contens, à ce que je présume.

Le baron entra un instant après.

— Il y a une infinité de monde là-bas sur le chemin, dit-il à sa femme; tous ces gens-là ont l'air de monter ici, mais à coup sûr ils n'y entreront pas, et nous pourrons dormir tranquilles cette nuit : je viens de faire relever le pont-levis.

— Nous voilà donc tous prisonniers ! répondit la baronne en plaisantant; personne ne peut plus entrer ni sortir sans votre permission.

On passa immédiatement à table. Mlle de Malepeire avait une physionomie animée et distraite; elle prenait part à la conversation d'un air de vivacité qui me frappa; je ne l'avais jamais vue ainsi, et j'observai avec une secrète inquiétude l'effort qu'elle faisait pour paraître naturelle et tranquille.

Aussitôt après le souper, elle se retira en prétextant les fatigues de la journée. Le baron s'assoupit au coin de la bergère, et je commençai avec Mme de Malepeire une de ces parties de cartes qu'elle prolongeait volontiers jusqu'à minuit.

Vers onze heures, Mlle Boinet entra tout effarée.

— Je ne sais ce qui se passe, dit-elle; il y a un grand tumulte là dehors. D'ici l'on n'entend rien; mais si monsieur le baron descendait dans la cour, il démêlerait bien d'où vient tout ce bruit.

— C'est peut-être une sérénade qu'on vient nous donner, dit Mme de Malepeire en mêlant tranquillement les cartes.

— Je vais voir ! s'écria le baron réveillé en sursaut; restez, Champaubert : ce n'est pas la peine d'interrompre votre partie.

Il nous quittait à peine, lorsque nous entendîmes la grosse cloche de l'église sonner à toutes volées.

— C'est le tocsin ! m'écriai-je.

— Le feu aura pris quelque part, me répondit la baronne; ce malheur est fréquent ici, les maisons étant construites en bois et recouvertes de paille. Les jours de réjouissance publique, il y a presque toujours quelque commencement d'incendie, parce que chacun fait grand feu dans sa cheminée, afin de régaler ses commensaux de fritures à l'huile de noix.

— En ce cas, on devrait apercevoir les flammes d'ici, lui dis-je en me levant pour aller regarder par la fenêtre.

Les plus profondes ténèbres couvraient le ciel et la terre; l'atmosphère était lourde; on eût dit qu'un orage se formait sur ces plateaux élevés. Il était impossible de reconnaître l'emplacement du village autrement que par les sons lugubres qui s'élevaient de ce côté, et l'on ne distinguait rien à travers les ombres opaques de la nuit qu'une multitude de points lumineux qui se mouvaient dans la même direction. C'étaient les torches de résine que portaient les paysans, et évidemment une troupe nombreuse se dirigeait vers le château. J'observais toutes ces choses avec une certaine anxiété, lorsque le baron rentra précipitamment dans le salon. Il avait à la main un de ces lourds fusils dont on se servait autrefois dans les siéges.

— C'est une sédition, une attaque à main armée, nous dit-il avec

un sang-froid mêlé de colère; ils sont peut-être quatre ou cinq cents criant et hurlant au bord du fossé, en face de la porte...

— Que veulent-ils donc? fit la baronne sans trop s'émouvoir.

— Qui le sait? répliqua le baron; Choiset a paru au guichet pour leur parler, mais ils ont jeté des clameurs encore plus furieuses... Au lieu d'exposer leurs griefs s'ils en ont, ils ne cessent de crier: l'*abbat!* l'*abbat!* comme si nous l'avions retenu prisonnier... Quelques-uns ont des fusils, mais le plus grand nombre n'est armé que de pioches et de socs de charrues... Il n'y a pas de danger qu'ils nous prennent ainsi d'assaut... Je ne crains qu'une chose, c'est qu'ils aient l'idée d'entrer de ce côté-ci par la poterne.

— Est-ce que la chose est possible, monsieur? demanda la baronne avec un commencement d'inquiétude.

Il fit un signe de tête affirmatif et s'écria avec une imprécation : — Mais je me charge, moi, de défendre ce passage; le premier qui se présentera, je le tue comme un chien, et tous ainsi l'un après l'autre tant qu'il en viendra!

— Ah! mon Dieu! mon Dieu! dit la baronne en levant les mains au ciel, et ma fille!

— Vous allez l'amener ici, répondit le baron; c'est du balcon de sa chambre que je vais observer les abords de la poterne.

— N'avez-vous point d'ordres à me donner? lui demandai-je alors.

— Venez avec moi, me répondit-il brièvement.

La baronne prit un flambeau; nous la suivîmes dans le cabinet qui précédait la chambre de sa fille.

— Elle dort déjà depuis longtemps, et sa porte est fermée, dit-elle en tirant une clé de sa poche; mais j'ai mon passe-partout: bien souvent il m'arrive d'entrer ainsi un moment pour la regarder dormir.

Elle passa dans le couloir; au même instant, une vive bouffée d'air fit vaciller la bougie qu'elle venait de laisser sur la table et frôler les rideaux tirés devant les fenêtres.

— Qui donc a ouvert ce passage? s'écria le baron en se retournant étonné et en regardant un des panneaux de la boiserie relevé à moitié; c'est une issue secrète condamnée depuis longtemps.

— Elle aboutit dans le parterre? demandai-je, entrevoyant la coïncidence de ce fait avec celui qui m'avait frappé.

La baronne venait d'ouvrir la porte de la chambre; elle entra, et jeta un grand cri : il y avait un homme chez sa fille... et cet homme, c'était l'*abbat!*

Mlle de Malepeire, debout et les bras étendus, semblait vouloir faire un rempart de son corps à ce géant, qui était resté immobile et

comme pétrifié au milieu de la chambre. — Sauve-toi! sauve-toi! cria-t-elle en lui montrant la porte d'un geste énergique.

Je m'élançai pour lui barrer le passage; en même temps le baron tira son coup de fusil. La balle passa dans les cheveux de l'*abbat* et alla frapper le cadre de la glace, là, vers le haut où vous voyez cette échancrure...

V.

— J'avais toujours pensé que c'était quelque projectile qui avait fait tout ce dommage! murmura dom Gérusac en frappant sur sa tabatière.

— C'est elle que son père devait tuer! dis-je transporté d'une secrète fureur.

— Tout ce que je viens de vous dire s'était accompli en moins d'une minute, poursuivit M. de Champaubert. L'*abbat* eut la présence d'esprit de s'élancer aussitôt dans le couloir; il nous passa littéralement sur le corps et s'échappa... Je me relevai saisi de vertige; j'étais comme un homme qui a roulé dans un précipice et dont les facultés sont momentanément suspendues. En vérité je ne sais comment j'ai pu me rappeler la scène dont je fus alors le muet témoin. Quand l'*abbat* eut disparu, il y eut un moment de silence. La baronne s'était laissée aller sur un siége en cachant sa figure dans son mouchoir. Mlle de Malepeire s'appuyait d'une main contre la cheminée; elle était très pâle, mais elle ne baissait ni la tête, ni le regard.

— Cet homme était entré ici par ruse? lui dit enfin le baron d'une voix rauque.

— Non, monsieur, répondit-elle intrépidement; le moment est venu de tout avouer... de déclarer tous les sentimens de mon cœur... je vais le faire avec courage...

Son audace faiblit pourtant, et ce fut d'un ton moins assuré, en baissant involontairement les yeux, qu'elle ajouta: — J'ai donné mon cœur et mon amour à un homme qui selon les idées du monde n'est pas mon égal...

— Ce paysan... vous l'aimez? interrompit violemment le baron.

— Oui, répondit-elle, et rien ne peut nous séparer... nous sommes unis... il est mon amant... je suis à lui...

— Elle ment! elle ment! ne la croyez pas! s'écria la baronne en sortant tout à coup de sa stupeur et en se jetant entre le père et la fille; ceci est un moment de délire, de folie... Est-ce que c'est possible ce qu'elle dit là?... Comment cela serait-il arrivé... elle ne m'a jamais quittée, jamais... quand aurait-elle été séduite?... Allez! elle a menti... elle ne connaît seulement pas cet homme.

— J'ai dit la vérité ! répondit Mlle de Malepeire en levant les yeux au ciel avec un mouvement étrange d'enthousiasme et de passion; j'ai aimé ce jeune homme parce qu'il possède toutes les vertus de son humble condition, la simplicité, la bonne foi, l'austérité des mœurs... Oui, je l'aime ! continua-t-elle en s'exaltant; la pauvreté ne m'épouvante pas avec lui... Ses bras robustes sont habitués au travail; je partagerai le pain qu'il gagne laborieusement... Quand je l'ai fait entrer ici ce soir, c'était pour lui dire que j'avais résolu de m'enfuir avec lui cette nuit même... C'est la violence qu'on veut me faire qui m'a poussée à cette extrémité... C'est pour me soustraire à l'affreux malheur d'être mariée malgré moi que je l'ai appelé à mon secours... que je me suis mise sous sa sauvegarde...

— Elle est folle !... ma pauvre enfant est folle ! s'écria la baronne en se tordant les bras de désespoir.

Le baron se tourna vers moi et me dit avec un sang-froid plus effrayant que les éclats de la plus terrible colère : — Je tuerai ce misérable !

— Et alors qui me rendra l'honneur ? s'écria Mlle de Malepeire avec une sauvage énergie; qui fera d'une fille coupable une honnête femme !...

Le vieux gentilhomme leva la main en faisant le geste de la frapper au visage, comme pour y laisser la marque d'une flétrissure éternelle; mais il ne la toucha pas.

— Va, je consens qu'il t'épouse ! lui dit-il; va, suis-le... tu n'es plus ma fille... je te chasse et te renie... Maudit soit l'instant où tu es née !... maudite soit l'heure où Dieu te retira de ton cercueil !... maudite soit la vie qui t'attend dans ce monde et dans l'autre !...

— Vous me pardonnerez un jour !... murmura Mlle de Malepeire en courbant la tête.

C'est le dernier mot que j'ai entendu sortir de sa bouche. Le baron étendit la main vers moi comme pour chercher un soutien. — Venez, me dit-il.

Avant de sortir, je tournai encore les yeux vers elle; c'est la dernière fois que je l'ai vue...

Quelle nuit ! tout était brisé en moi, et je trouvais une funeste consolation à faire saigner la mortelle blessure de mon cœur. Je m'exagérais, si c'était possible, les mépris dont Mlle de Malepeire avait payé ma tendresse et la passion insensée à laquelle elle venait de tout sacrifier. Dans l'excès de mon indignation et de mon désespoir, j'aurais dépassé peut-être les vengeances de son père; s'il m'eût été donné en ce moment de disposer de sa destinée, peut-être aurais-je un crime à me reprocher : mon amour était trop grand pour n'être pas implacable...

Le baron m'avait suivi dans ma chambre. Sa douleur était sombre et silencieuse; il se promenait machinalement à grands pas, et parfois s'approchait de la fenêtre comme pour respirer. On n'entendait plus rien au dehors : évidemment quelque circonstance inattendue avait calmé l'effervescence populaire, et les paysans n'assiégeaient plus la porte du château. Vers minuit, Choiset entra avec un visage interdit et consterné. — Que monsieur me pardonne cette liberté, dit-il en hésitant; je viens l'avertir... madame la baronne s'est trouvée mal... nous l'avons relevée comme morte; à présent elle a un peu repris connaissance, et elle vient de passer dans sa chambre...

— Seule? demanda le baron.

— Avec Mlle Boinet, répondit le vieux garde-chasse d'une voix altérée et en détournant la tête.

Nous descendîmes. En nous apercevant, la baronne se jeta au-devant de son mari avec des sanglots convulsifs.

— Elle est partie !... je n'ai pu la retenir !... s'écria-t-elle; mais je ne l'abandonnerai pas ainsi... Monsieur, vous aurez compassion de cette pauvre égarée... vous me permettrez de la suivre... c'est mon droit... il faut que je l'arrache à ce misérable ravisseur... Le moment viendra où elle aura horreur de sa faute... alors je l'emmènerai... j'irai la cacher au fond de quelque couvent, je m'y enfermerai avec elle... La religion nous enseigne à être miséricordieux... selon sa sainte doctrine, les plus grands crimes peuvent être rachetés par un long repentir...

— Le repentir efface le crime devant Dieu ! interrompit durement le baron; mais le déshonneur reste devant le monde !... nous sommes d'un sang et d'un rang à ne point l'oublier.

La pauvre femme insista encore longtemps avec une douleur véhémente et des accens qui me faisaient frissonner, parce qu'ils exprimaient les déchiremens de mon propre cœur. Le baron fut inflexible. — Rien ne saurait laver notre honte, ni nous soustraire à cet affront, disait-il; à présent il faut que cette malheureuse épouse son amant...

Le reste de la nuit s'écoula ainsi, et le jour nous retrouva tous trois à la même place, pâles, brisés, anéantis. Soit que la passion eût déjà consumé les forces de mon être, soit que durant ces dernières et terribles scènes j'eusse le plus souffert, je tombai tout à coup dans un état d'abattement et de souffrance physique dont ceux qui m'entouraient s'alarmèrent vivement. Le mal s'aggrava avec une rapidité effrayante, et le lendemain j'étais en danger de mort. Je n'ai gardé qu'un souvenir confus de ce qui se passa alors autour de moi; je me rappelle seulement que dans les hallucinations de la fièvre je croyais être un jeune enfant dont l'existence vient de s'éteindre; il me semblait qu'on me mettait au cercueil et qu'on m'emportait avec des

chants funèbres, puis que la lugubre procession s'arrêtait au *Pas-de-Malepeire*, et qu'alors, écartant mon suaire, je revoyais la clarté des cieux. Cette scène de ma mort et de ma résurrection se renouvelait sans cesse dans mon imagination troublée, et je passais alternativement d'un anéantissement complet à une véhémente agitation. Enfin la vie triompha dans une de ces crises suprêmes; un jour mes yeux ne se refermèrent pas, je me relevai comme le Lazare, et ma vue affaiblie s'arrêta sur une femme assise à mon chevet. C'était Mme de Malepeire; mais je ne la reconnus pas d'abord parce qu'elle n'avait plus son fard ni ses mouches. Le baron était là aussi. Tous deux étaient restés autour de mon lit nuit et jour, et certainement c'est à leurs soins que je dus la vie. Ma maladie avait duré six semaines, et plusieurs fois le médecin qu'on avait fait venir de D... avait déclaré que je ne vivrais pas jusqu'au lendemain. Ce médecin était un petit vieillard observateur et sagace; il ne s'était pas trompé sur la cause de mon mal, et dès que je commençai à recouvrer la mémoire et le sentiment de ma situation, il dit devant moi à Mme de Malepeire :

— L'air de ces montagnes est trop vif pour un convalescent. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'hiver dure ici huit mois de l'année, et que très-prochainement la neige aura rendu les chemins impraticables. Mon opinion est que M. de Champaubert doit se hâter de partir; malgré son état de faiblesse, il supportera le voyage, j'en réponds; s'il ne peut aller à cheval, eh bien! nous l'emmènerons en litière...

Je m'agitai avec un faible gémissement; le mouvement que je venais de faire pour me relever avait excédé mes forces, et mes idées recommençaient à se troubler.

— Oui, docteur, murmurai-je, vous m'accompagnerez... nous nous reposerons sur la neige, au *Pas-de-Malepeire*... et on m'y laissera...

— Non, non; vous irez plus loin, interrompit le docteur; vous irez trouver votre père, qui vous attend.

— Mon père, dis-je attendri à ce souvenir, sait-il que je suis malade?... A-t-on de ses nouvelles?...

Mme de Malepeire regarda le docteur avec un mouvement d'inquiétude et comme si elle eût hésité à me répondre.

— Dites-lui tout, madame, s'écria celui-ci; parlez-lui de la lettre qu'a reçue monsieur le baron...

— Quelques lignes seulement, dit-elle en se penchant vers moi; c'est votre père qui écrit; il est en bonne santé et en sûreté, grâce au ciel! mais il est arrivé d'horribles choses...

Le baron entrait en ce moment; ce fut lui qui me raconta les funestes journées des 5 et 6 octobre. Mon père avait pris part à tous ces événemens; après avoir couru les plus grands dangers en accompa-

gnant à Paris la famille royale, il était rentré chez lui pour quelques heures, et dès le lendemain il s'exilait volontairement, il émigrait : c'était à Turin que je devais aller le retrouver.

Le médecin avait espéré que ces fatales nouvelles feraient diversion à l'idée fixe qui me tuait; en effet, la secousse morale que je venais d'éprouver détourna ma pensée de mes propres souffrances, et me donna une soudaine énergie. Je me relevai et m'accoudai sur mon oreiller pour entendre lire les papiers publics que le baron avait reçus en même temps que la lettre de mon père. La relation des horribles scènes dont ils donnaient tous les détails absorba entièrement mon attention. Pendant un quart d'heure, j'oubliai où j'étais et ce que la passion avait fait de moi : j'oubliai Mlle de Malepeire; mais avant que le baron eût achevé sa lecture, mes yeux s'arrêtèrent, par malheur, sur une petite branche qui verdoyait à travers les vitres de la fenêtre. C'était un brin de pervenche que Mlle de Malepeire avait mis une après-midi à son corsage, et dont je m'étais emparé lorsqu'elle l'avait jeté tout flétri et brisé dans un coin du salon. Cette chétive brindille avait pris racine, et ses petites feuilles d'un vert tendre commençaient à ramper au bord du vase où je l'avais mise comme une plante précieuse. A cette vue, ma tête brûlante s'affaissa sur l'oreiller, et je tombai dans une amère rêverie; le baron lisait toujours, mais ce n'était plus ce que j'entendais qui allumait dans mes veines une fièvre d'indignation et de douleur. Le vieux médecin s'aperçut de cette prompte rechute : — Allons, monsieur, me dit-il brusquement; il faut partir demain!

Le même soir, la baronne se trouva seule un moment à mon chevet. Je ne sais avec quelle expression je la regardai alors, en songeant à celle que je ne voulais plus nommer; mais la pauvre femme fondit en larmes et me dit à voix basse : — Je la pleure comme si elle était morte!...

Il n'y eut pas d'autre explication entre nous; la blessure que j'avais dans le cœur était si vive et si profonde, que je redoutais d'éveiller en moi de nouvelles douleurs en y touchant : il me semblait qu'il y avait des choses que je ne pourrais entendre dire sans mourir.

Vers minuit, le baron et sa femme se retirèrent après m'avoir serré affectueusement la main. Mlle Boinet rôda encore un instant autour de moi, et vint me donner le bonsoir d'un air attristé qui ne lui était pas ordinaire.

— A demain, lui dis-je machinalement. Elle mit son mouchoir sur ses yeux et sortit sans me répondre.

Je restai seul avec la servante qui me veillait cette nuit-là. Jusqu'alors le baron avait couché dans ma chambre, ne se fiant qu'à

lui-même pour les soins qu'exigeait ma triste situation. La bonne grosse fille s'installa près de mon lit, les mains croisées sous son fichu, et, comme elle s'aperçut que je ne dormais pas, elle commença dans son patois une espèce de monologue inintelligible pour moi. Il me sembla pourtant qu'elle déplorait mon prochain départ et celui de ses maîtres. Ce bourdonnement nazillard finit par m'assoupir; mes yeux fatigués et brûlans se fermèrent, et pour la première fois depuis bien longtemps je dormis plusieurs heures de suite d'un profond sommeil.

Lorsque je m'éveillai le lendemain, il faisait grand jour, et les joyeuses clartés du soleil levant pénétraient de toutes parts dans ma chambre, dont la porte et la fenêtre étaient grand'ouvertes. Déjà le médecin était près de mon lit.

— Allons! allons! me dit-il gaiement, vous voilà mieux; il faut profiter de cette journée splendide; nous partons dans une heure.

Je me laissai habiller comme un enfant, et, prenant le bras de l'excellent homme, j'essayai de faire quelques pas; mais j'étais si affaibli, que je ne pus aller jusqu'à la porte.

— Ne vous découragez pas, dit-il en me ramenant vers mon fauteuil; je vous ai fait préparer une bonne litière, garnie de bons rideaux; vous y serez à merveille. Elle est au pied de l'escalier; si vous ne pouvez pas marcher jusque-là, on vous y portera.

— Je veux d'abord aller prendre congé du baron et de Mme la baronne, lui dis-je avec une douloureuse émotion.

— Ils vous ont épargné ces pénibles adieux, répondit-il; c'eût été un surcroît d'attendrissement et de chagrin que vous n'êtes guère en état de supporter. Depuis plusieurs jours, tout était prêt pour leur départ; ils n'attendaient que le moment où vous seriez hors de danger, et cette nuit même ils ont quitté le château.

— Pour longtemps? demandai-je tout saisi à cette nouvelle.

— Pour toujours peut-être, répondit tristement le médecin; ils émigrent.

On me coucha presque défaillant dans la litière, et je me laissai emporter comme une chose inerte, sans demander où l'on me conduisait, sans jeter un dernier regard derrière moi. Le médecin m'accompagnait à cheval. Quand nous fûmes au *Pas-de-Malepeire,* il mit pied à terre et entr'ouvrit le rideau de la litière. Le grand air m'avait ranimé; je relevai la tête et parcourus des yeux ce mélancolique paysage : l'ombre des rochers s'allongeait déjà jusqu'aux confins de la gorge, le torrent bouillonnait dans ses gouffres profonds, et les feuilles jaunies tombaient le long du sentier. Une mésange sautillait sur la pierre où l'on avait déposé jadis le cercueil de Mlle de Malepeire, et son petit cri joyeux se mêlait au sourd fracas

des eaux. A cette vue, je cachai mon visage dans mon mouchoir avec un gémissement.

Le docteur se pencha vers moi. — Comment vous trouvez-vous? me demanda-t-il inquiet.

Je serrai sa main, qui cherchait la mienne, et lui fis signe de refermer le rideau : l'aspect de ces lieux me donnait le vertige; une horrible tentation troublait mon cerveau; j'éprouvais un désir irrésistible de me précipiter dans ces abîmes et de me reposer pour toujours sous les eaux froides du torrent. Ce délire cessa lorsque, arrivé sur l'autre versant de la montagne, je sentis un air plus doux souffler sur mon visage, et le soleil du midi réchauffer mes membres engourdis. C'est ainsi que je quittai ces lieux, où j'avais épuisé en quelques jours tout ce que le cœur humain peut éprouver de sentimens enivrans et de mortelles douleurs.

Huit jours plus tard, j'arrivai à Turin, où je retrouvai mon père. Le médecin m'avait accompagné jusque-là; mais il dut repartir sur-le-champ pour sa petite ville. Cette séparation m'affligea sensiblement; je m'étais attaché à lui comme à un vieil ami dont la science et la discrète pénétration m'avaient efficacement secouru, et auquel je devais de n'avoir pas succombé à mes souffrances. Un autre motif bizarre, inoui, et que je m'avouais à peine, me faisait aussi regretter sa présence : il connaissait celle qui avait laissé dans mon cœur un impérissable souvenir, et il aurait pu me parler d'elle. Au moment où nous allions nous quitter, j'eus un lâche retour de passion, de douloureuse tendresse, et je lui dis d'une voix étouffée en l'emmenant à l'écart : — Qui sait ce que cette malheureuse fille est devenue?... Informez-vous de sa situation, je vous en supplie... Peut-être s'est-elle repentie et a-t-elle quitté cet homme... Les siens l'ont reniée et abandonnée... Personne ne viendrait à son secours, quand même elle aurait horreur de sa faute... Cette idée me met au désespoir... Je donnerais mon sang pour la sauver, pour l'arracher à ce misérable...

Le médecin me regarda d'un air de commisération et me répondit laconiquement : — Croyez-moi, oubliez-la... Que vous importe son bonheur ou son malheur? Elle a le sort qu'elle a choisi!...

Mon père ne m'interrogea pas, et je ne lui parlai de rien; par une sorte d'accord tacite, nous évitions tout ce qui aurait pu rappeler le funeste projet d'alliance qui m'avait conduit chez le baron, ou faire allusion à mon séjour au château de Malepeire.

Une fois cependant mon père rompit ce silence. C'était vers la fin de 92, et nous venions d'arriver à Ostende. Il y avait alors dans cette ville un grand nombre d'émigrés qui se disposaient, comme moi, à passer en Angleterre; mais je n'essayai pas de les rencontrer, et, tan-

dis que mon père allait à la recherche de quelques anciens amis, je restai seul à l'auberge. Je me rappelle que la nuit approchait, et que, saisi d'une inexprimable mélancolie, je regardais à travers les vitres de ma chambre la neige qui tombait lentement et s'amoncelait sur la toiture des maisons voisines, dont les hauts pignons formaient de grandes dentelures noires sur le ciel d'un gris pâle. Mon père entra avec un visage triste et s'assit près du feu sans parler. Je me rapprochai inquiet : à cette époque, on vivait dans des appréhensions continuelles, en formant de sinistres conjectures que l'événement dépassait toujours.

— Y a-t-il des nouvelles de France? demandai-je en tremblant.

Mon père fit un geste négatif et me dit d'une voix altérée : — Je viens d'apprendre la mort d'un de mes vieux amis... Vous l'avez connu, mon fils, et quoique vos relations aient fini dans des circonstances douloureuses, je crois que vous serez sensible à cet événement...

— Le baron de Malepeire est mort!... m'écriai-je.

— Il a été frappé subitement ces jours derniers, répondit mon père; depuis quelques mois, il vivait ici dans une sorte de dénûment...

— Et Mme de Malepeire? lui demandai-je; elle l'avait suivi? vous l'avez vue?...

Il secoua la tête d'un air navré.

— Morte aussi! m'écriai-je.

— Elle a succombé depuis longtemps; c'est le chagrin qui l'a tuée, dit sourdement mon père; le baron n'avait personne autour de lui à ses derniers momens, personne qu'une pauvre fille de chambre de sa femme qui, pendant ces derniers temps, travaillait pour le faire vivre. Je l'ai cherchée quand j'ai su tout cela, j'aurais voulu lui faire quelque bien; mais elle est partie, elle est retournée en France.

Il y eut un long silence. Enfin je dis à mon père : — Mlle de Malepeire... sait-on ce qu'elle est devenue?...

Il hésita un moment à me répondre, puis il dit avec un accent profond : — La famille de Malepeire est éteinte maintenant.

Depuis ce jour, je ne prononçai plus le nom de Mlle de Malepeire, et mon père put croire que je l'avais oubliée. Pourtant ce souvenir a vécu en moi pendant toutes les années de ma jeunesse, et, j'ose à peine le dire, dans mon âge mûr il a été un obstacle à d'autres engagemens. Aujourd'hui même ce n'a pas été sans trouble que je me suis retrouvé en face de ce portrait... Oui, à cette vue, mon pauvre vieux cœur a tressailli comme autrefois... Hélas! c'est la plus belle et la plus lamentable page de ma vie qui tout à coup s'est rouverte devant moi...

VI.

Le marquis s'accouda sur la table en soupirant et se versa un verre de vin d'Espagne qu'il but d'un seul trait.

— Réellement, tu as été très malheureux dans ta première inclination! s'écria dom Gérusac, qui avait saisi à grand'peine toute cette métaphysique amoureuse.

Quant à moi, le cœur gonflé d'une jalouse indignation, je ne détournais pas mes regards du portrait de Mlle de Malepeire, et quand le marquis cessa de parler, je murmurai avec une rage méprisante : — Cet *abbat* qu'elle a tant aimé doit être aujourd'hui un vieux paysan effroyablement ridé, voûté et déguenillé; j'aurais plaisir à le voir maintenant.

Pendant le récit de M. de Champaubert, Babelou avait entr'ouvert deux ou trois fois la porte; quand il eut fini, elle se glissa derrière le fauteuil de mon oncle et lui parla à voix basse; c'était pour lui annoncer que M. le curé venait demander la couchée, comme cela lui était arrivé quelquefois.

— Qu'il soit le bienvenu! s'écria dom Gérusac en se levant. Où donc est-il?

— Dans la cuisine, répondit Babelou; il sèche sa soutane, qui est toute trempée, car il a fait une bonne averse tantôt.

En effet, la pluie ruisselait encore contre les vitres, et quoique la soirée ne fût pas avancée, la température s'était sensiblement refroidie.

— Jette une brassée de sarmens dans la cheminée; nous sommes tous transis, reprit dom Gérusac; ensuite tu nous feras encore du café. Souviens-toi que M. le curé l'aime bien chaud. — Mon cher Maximin, ajouta-t-il, tu vas me permettre de te présenter l'abbé Lambert, un digne homme qui dessert depuis quinze ans la cure de Malepeire.

— Je le verrai avec plaisir! répondit vivement le marquis.

Et tandis que mon oncle allait chercher ce nouvel hôte, il ajouta en s'adressant à moi : — M. le curé ne doit pas ignorer entièrement de quelle manière les Malepeire ont disparu de ce monde; il aura entendu parler des malheurs de cette maison. Ne l'avez-vous jamais questionné?

— Si fait, monseigneur, répondis-je en rougissant; mais il a paru ne rien savoir à ce sujet. Peut-être est-ce par esprit de charité et pour mettre en oubli le déshonneur de Mlle de Malepeire.

L'abbé Lambert entra, conduit par mon oncle. Sa vieille soutane était encore tout humide, et les traces que ses gros souliers lais-

saient sur le parquet témoignaient de la longue course qu'il venait de faire à pied, dans des chemins inondés d'une boue argileuse; mais il n'était pas préoccupé le moins du monde de son pauvre costume, et ce fut sans embarras comme sans hardiesse qu'il salua le grand personnage assis à notre foyer. Celui-ci accueillit le pauvre curé de campagne avec les égards qu'il aurait eus pour une éminence : il lui fit place à ses côtés et aviva lui-même la flamme des sarmens, afin qu'il pût achever de sécher sa chaussure rapiécée.

— Mon cher pasteur, je bénis le ciel qui a dispersé votre troupeau jusque dans cette vallée! dit dom Gérusac en plaisantant; nous n'aurions pas eu votre visite ce soir, si vous n'étiez venu dans ces environs pour quelqu'une de vos ouailles.

— Il est vrai, répondit-il avec une expression de tristesse qui me frappa; j'ai été appelé pour des choses concernant mon ministère. Le cas était pressant, et j'aurais pu arriver trop tard. Il y a loin de Malepeire ici, et par ce temps d'orage on rencontre à chaque pas des torrens qui vous barrent le chemin.

Lorsque l'abbé Lambert eut séché ses habits et pris une tasse de café, le marquis commença à l'interroger discrètement sur l'époque à laquelle il était arrivé dans la contrée et sur les souvenirs qu'il avait pu recueillir concernant les anciens seigneurs. On eût dit que l'abbé Lambert pénétrait l'intérêt que M. de Champaubert apportait dans ces investigations, car il alla en quelque sorte au-devant de questions plus directes, et répondit avec une gravité triste : — Quand je vins ici il y a près de seize ans, la famille de Malepeire était presque oubliée, on ne parlait même plus du déplorable événement qui avait entaché l'honneur de cette maison....

— Pourtant vous en avez eu connaissance? s'écria le marquis. Vous avez entendu parler de la fille unique du dernier baron, de Mlle de Malepeire?

Le bon vieux prêtre leva les yeux et les mains au ciel.

— Que Dieu fasse miséricorde à celle que vous venez de nommer! dit-il d'un ton pénétré. Pardonnez-lui aussi l'outrage dont elle se rendit coupable envers vous; elle l'a expié par de grandes souffrances.

— Vous l'avez connue? vous savez où elle a fini sa misérable vie? interrompit M. de Champaubert avec agitation.

— C'est une histoire sinistre, murmura l'abbé Lambert en hochant la tête, comme s'il hésitait tout à coup à rappeler ce souvenir; mais le marquis insista, et alors il dit : — Je ne croyais pas que je raconterais ici et en telle compagnie la vie de cette pécheresse. Dieu, dont les desseins sont impénétrables, a amené cette rencontre.

Et après s'être recueilli un instant, il reprit :

A l'époque où Mlle de Malepeire s'enfuit du château, je desservais

la cure de Saint-C..., un petit village de la basse Provence, dans le diocèse d'Aix. C'est en cet endroit que demeurait la famille de François Pinatel, celui qu'on avait surnommé l'*abbat* parce que dans toutes les fêtes patronales il était le chef de la jeunesse. Ces Pinatel étaient des paysans de vieille souche, cultivant un petit bien qu'ils possédaient de père en fils depuis deux ou trois cents ans. La mère, une honnête femme, bonne ménagère, âpre au gain et au travail, gouvernait la maison. Elle avait déjà marié son fils aîné, et vivait en très bon accord avec sa bru, qui avait apporté en dot un lopin de terre valant un millier d'écus. Un jour, la brave femme m'apporta une lettre à son adresse. Personne chez elle ne connaissant une seule lettre de l'alphabet, elle venait me prier de la lui lire. Cette lettre lui annonçait que son second fils, François Pinatel, avait épousé Mlle de Malepeire...

— Elle devint sa femme! s'écria le marquis avec un mouvement d'indignation. Voilà pourquoi la baronne me disait qu'elle pleurait sa fille comme si elle était morte! — Mais se remettant aussitôt, il ajouta : — Poursuivez, je vous en prie, monsieur le curé.

— Oui, c'en était fait, reprit celui-ci avec un soupir, c'en était fait pour son malheur et pour celui de ce jeune homme. Le mariage avait eu lieu avec le consentement par écrit du baron, nonobstant le défaut des autres formalités : on avait eu hâte de faire cesser le scandale. Les nouveaux époux étaient partis immédiatement, et ils allaient arriver à Saint-C....

La veuve Pinatel ne fut nullement éblouie de cette alliance. Avec son gros bon sens et sa finesse de paysanne, elle devina sur-le-champ dans quelles circonstances son fils avait pu obtenir la main d'une fille noble, d'une riche héritière, et elle apprécia nettement les conséquences probables de cette union. Elle me pria de lui lire une seconde fois cette lettre, ensuite elle me dit d'un air soucieux : — Tout ce qui reluit n'est pas d'or. Il est clair que les parens n'ont pas donné volontiers leur consentement, et qu'ils ne veulent plus voir leur fille, puisque son mari me l'amène. Il n'a pas été question de lui donner une dot, à ce que je vois, et toutes ses soumissions ne l'empêcheront peut-être pas d'être déshéritée. De toutes manières, c'est un mariage qui ne nous convient pas. Qu'allons-nous faire au logis de cette demoiselle?... Qu'elle ne s'imagine pas que nous serons là pour la servir! Et puis, quelle figure fera-t-elle au milieu de nous avec ses robes à la mode? On se moquera d'elle dans le village, et je n'oserai seulement pas l'envoyer à la fontaine. Qu'est-ce qu'on dit encore dans cette lettre? qu'elle est d'une beauté extraordinaire? Ça doit être un homme savant qui a écrit ce passage, car je ne l'ai pas bien compris.

Le maître d'école auquel François Pinatel s'était adressé pour faire faire sa lettre avait une teinture des auteurs profanes, et ce pauvre pédant comparait Mlle de Malepeire à la mère des amours. Cette expression figurée alarmait fort la veuve Pinatel, et j'eus grand'peine à lui faire comprendre que ce n'était là qu'une façon de parler. — N'importe! reprit-elle en manière de corollaire, l'aîné ne sera pas content du mariage de son frère; il trouvera qu'on m'a manqué en se passant de mon consentement.

Évidemment ce dernier grief était le plus considérable à ses yeux; elle le regardait comme une offense impardonnable, et il faut bien convenir que, au point de vue des convenances humaines, sa susceptibilité était juste et naturelle. J'essayai toutefois de lui faire envisager le mariage de son fils sous un autre aspect, et d'éveiller dans son cœur les sentimens chrétiens qui lui commandaient d'aimer l'étrangère que la Providence amenait dans sa famille; mais cette femme, quoique fort honnête selon le monde, n'avait aucune des vertus naturelles aux âmes religieuses, et mes paroles ne la touchèrent pas.

Sur ces entrefaites, je fus appelé par monseigneur d'Aix pour un travail commencé l'année précédente, et que sa grandeur voulait me faire terminer sous ses yeux. Mon absence dura deux mois, et les fêtes de Noël approchaient quand je retournai dans ma paroisse. J'arrivai vers le soir, après avoir fait une partie de la route à pied, et comme une pluie froide commençait à tomber, je me dirigeai vers le logis des Pinatel, lequel se trouvait presque au bord du chemin, à un quart de lieue du village.

Ce logis était une grande masure dont les murs n'avaient jamais été crépis, et qui n'avait, à proprement parler, ni côtés ni façade. Les fenêtres percées au hasard n'avaient jamais eu ni vitres ni volets, et la porte d'entrée donnait sur une espèce de cour embarrassée de décombres, de tas de broussailles et de monceaux de fumier. Pas un arbre devant la maison, pas un carré de jardin à l'entour; l'été, un soleil dévorant dardait sur le toit, et transformait l'intérieur en une fournaise, et l'hiver, le mistral glacé soufflait sans obstacles entre les ais pourris des vieux contrevents. Il faisait très sombre, et je traversais la cour en sondant le terrain avec mon bâton, lorsque j'entendis devant moi quelqu'un qui s'écriait : — François! c'est toi enfin!

J'approchai en me nommant; alors la personne qui avait parlé se retourna brusquement vers la maison et disparut dans l'obscurité, sans me répondre. Je poussai la porte, qui était entr'ouverte, et après avoir traversé l'écurie, j'entrai dans la chambre où se tenait ordinairement la famille. C'était une pièce assez grande, mais si sombre et si enfumée, qu'on ne s'y reconnaissait pas tout d'abord. Le lit de

la mère Pinatel était dans un coin, caché sous des rideaux de sergette jaune. Sa grande armoire de noyer, toujours fermée à clé, faisait face à deux ou trois planches sur lesquelles il y avait la vaisselle et les ustensiles de cuisine. Les plats d'étain gagnés par l'*abbat* tapissaient la muraille, où étaient accrochées en outre une partie des provisions du ménage.

En ce moment, toute la famille était réunie autour de la table sur laquelle il y avait un grand tas de blé qu'il s'agissait de trier grain à grain pour en ôter la nielle qui rend le pain mauvais. L'opération s'accomplissait à la lueur d'une lampe fumeuse, et chacun se livrait avec une activité sans pareille à ce travail de fourmi. Lorsque je parus, la veuve Pinatel se leva en s'écriant : — Excusez, monsieur le curé; vous avez traversé l'étable sans lumière! c'est que nous ne vous avons pas entendu venir. La porte est donc ouverte?

— Il y a quelqu'un dans la cour, lui répondis-je; votre nouvelle bru, je crois. Elle attend son mari.

La mère Pinatel haussa les épaules, et l'aîné dit entre ses dents : — En ce cas, elle risque de passer la nuit là-dehors.

— Est-ce que François est allé dans la montagne? demandai-je, pensant qu'il avait pu retourner à Malepeire, où de grands dégâts avaient été commis après le départ du baron; on disait même que les paysans avaient pillé le château et brûlé une partie des bâtimens.

— Qu'irait-il faire là-haut? me répondit la veuve Pinatel; il a pris un autre chemin. Que voulez-vous, monsieur le curé, c'est un garçon qui ne reste pas volontiers chez lui; il est allé se divertir un peu à la foire d'Apt.

Je m'assis à la place d'honneur, sous le manteau de la cheminée. Il y avait un petit feu produit par deux tisons qui brûlaient bout à bout, et quoique l'heure du souper fût passée, une énorme marmite de fonte bouillottait encore dans les cendres. La politesse des paysans provençaux consiste à faire tous les frais de la conversation, de manière à ce que leur interlocuteur n'ait jamais la peine de leur répondre.

L'aîné des Pinatel prit la parole et commença à discourir sur la sécheresse qui avait contrarié les semailles et sur la grosseur extraordinaire de deux porcs gras qu'il avait vendus à la dernière foire de Saint-C.... Tandis qu'il me donnait toute sorte de détails à ce sujet, sa jeune belle-sœur entra sans bruit et vint s'asseoir à l'autre coin de la cheminée. Elle était trempée par la pluie et toute transie de froid. — Belle-fille, ne laissez plus la porte ouverte quand vous sortirez le soir, lui dit aigrement la veuve Pinatel.

— Comment rentrerai-je, si je la ferme derrière moi? répliqua-t-elle à demi-voix et d'un air irrité.

On ne fit plus attention à elle; l'aîné continua l'histoire de ses semailles et de la vente de ses cochons; les autres frères Pinatel parlèrent à leur tour, et une discussion s'engagea entre eux sur la taille et le poids des deux bêtes. Pendant ce colloque, je considérais la jeune femme avec beaucoup de curiosité et de compassion. Elle était habillée, comme la mère Pinatel, d'une jupe de droguet brun, et sa coiffe d'indienne, attachée sous le menton, cachait tout à fait ses cheveux. La blancheur de son teint était si excessive et si unie, qu'on eût dit qu'elle avait un visage de marbre. Elle attisait le feu en grelottant sous ses vêtemens mouillés et en baissant la tête, comme si elle craignait que je lui adressasse la parole. Voyant cela, je ne lui dis rien, et même j'évitai de la regarder; mais je jetai dans la cheminée quelques bûches qui se trouvaient près de moi, et j'écartai un peu la marmite, afin qu'elle pût mettre les pieds sur la cendre. Quand elle se fut réchauffée, elle croisa les bras et s'appuya contre la muraille, en fermant les yeux, comme quelqu'un qui sommeille, accablé de fatigue. La pluie tombait toujours, et je restai fort avant dans la soirée. Durant tout ce temps, la jeune femme ne fit pas un mouvement et ne rouvrit pas une seule fois les yeux. Au moment où j'allais me retirer enfin, pensant que ce mauvais temps durerait toute la nuit, on siffla dans la cour, et le chien du logis courut à la porte en remuant la queue.

— C'est lui! s'écria la jeune femme en se levant en sursaut et en se précipitant au-devant de son mari.

Les autres restèrent assis autour de la table, et la mère Pinatel murmura, en jetant un coup d'œil à la place que venait de quitter sa belle-fille : — Pourvu qu'elle ait tenu la soupe chaude!...

Un instant après, l'*abbat* entra, et dit d'un air jovial en jetant dans un coin son bâton et son gros manteau de cadis : — Bonsoir à tous. Monsieur le curé, comment vous portez-vous? Et vous, mère, ça va-t-il comme vous voulez?

— Il faut toujours dire que oui, répondit-elle; et toi, mon fils, comment te portes-tu?

— Pas mal, mais je serai mieux tantôt, fit-il avec un gros rire et en passant la main sur son estomac.

— Tu n'as pas soupé! s'écria la veuve Pinatel; alors mets-toi là.

Elle se rangea pour lui faire place autour de la table, et ajouta en se tournant vers la jeune femme : — Belle-fille, servez votre mari.

Celle-ci obéit, et alla chercher un gros pain bis qu'elle mit devant l'*abbat* avec une écuellée de bouillon aux légumes. Par malheur, cette soupe était froide, ce qui mit l'*abbat* de mauvaise humeur et la mère Pinatel en colère : — Jésus-Dieu! que faisiez-vous donc là?

dit-elle à la jeune femme; ça fait rire de voir une personne de votre âge qui ne peut pas seulement apprendre à mettre une marmite au feu ! Par bonheur, tout le monde ne vous ressemble pas dans la maison, ajouta-t-elle après avoir regardé d'un air affectueux la bru de son choix; quand l'aîné revient chez lui, il trouve toujours sa femme au travail et quelque chose qui cuit pour son souper dans un coin de la cheminée. Prenez exemple de votre belle-sœur, si vous voulez être une bonne ménagère.

— Tant que François ne se plaint pas, vous n'avez rien à me dire, répondit-elle avec arrogance.

Je me hâtai d'intervenir et de déclarer que c'était ma faute, si l'*abbat* mangeait sa soupe froide, puisque j'avais pris sur moi de déranger la marmite. — François m'excusera, ajoutai-je; une autre fois je serai plus avisé.

— Certainement il n'y a pas de quoi se fâcher, dit-il alors aux deux femmes; la soupe ne me semble pas mauvaise; ainsi tout va pour le mieux : n'en parlons plus. Savez-vous que la foire n'a pas été des meilleures ! Il n'y avait ni marchands ni chalands, ni personne qui eût un écu de six francs dans sa poche. Puis hier le temps a tourné au froid; il est tombé beaucoup de neige sur le Luberon, et il a fallu s'en revenir par des chemins où les chiens ne voulaient pas passer. Je me suis mis de la boue jusqu'à la cheville et j'ai les pieds comme des glaçons...

— Mets vite un peu de cendre chaude dans tes souliers, interrompit la mère Pinatel avec sollicitude; il n'y a rien de tel pour sécher la froidure.

— Tiens, ma femme, dit l'*abbat* en ôtant sa grosse chaussure ferrée dont le cuir disparaissait sous son épaisse croûte de boue congelée, tiens, arrange-moi cela.

Elle essuya la boue sans proférer un mot, mit dans les souliers une pelletée de cendres et les rapporta à son mari.

En la voyant si déchue et si cruellement punie de sa faute, je me dis qu'elle se jetterait infailliblement dans les bras de la religion, qui seule pouvait la soutenir et la fortifier contre les longues épreuves qui l'attendaient, et je m'en allai convaincu que c'était une âme gagnée à Dieu. Pourtant le dimanche suivant elle ne parut pas à l'église, et même pour les fêtes de Noël elle ne remplit pas ses devoirs religieux. Quoique les Pinatel ne fussent certes pas des chrétiens fervens, les femmes assistaient assez régulièrement aux offices. Je demandai à la veuve Pinatel pourquoi je ne voyais pas sa bru avec elle, et ce qu'elle faisait à la maison.

— Rien, comme à l'ordinaire, me répondit cette femme; elle est au coin de la cheminée, les bras croisés, les pieds dans les cendres,

et si le feu prenait à ses jupons, je crois, Dieu me pardonne! qu'elle n'allongerait pas la main pour l'éteindre.

C'était mon usage de visiter les familles de ma paroisse une ou deux fois par mois, selon le besoin qu'elles avaient des secours spirituels, et à moins de circonstances extraordinaires, je ne me départais pas de cette règle. J'attendis donc une quinzaine de jours pour retourner chez les Pinatel. Cette fois je trouvai la jeune femme seule; elle était assise au soleil devant la porte, son chapeau de paysanne avancé sur les yeux, de manière qu'elle ne m'aperçut qu'au moment où je fus à trois pas d'elle. Il me sembla que ma présence lui causait une surprise peu agréable; elle se leva brusquement et me dit en provençal : — Il n'y a personne à la maison; tout le monde est aux champs depuis ce matin.

— Si cela ne vous dérange pas, je me reposerai un moment, lui répondis-je en français.

Apparemment elle s'était figuré que je ne connaissais pas son origine, car elle rougit un peu et parut s'étonner que je ne lui parlasse pas en provençal, comme à la famille Pinatel. Pourtant elle reprit bientôt son assurance et me répondit aussi en français avec l'air et l'accent qu'elle devait avoir dans le salon de sa mère : — Voulez-vous, monsieur, me faire l'honneur d'entrer dans la maison?

Je la remerciai, et nous restâmes dehors, assis sur un banc contre la muraille. Le temps était d'une sérénité admirable; les passereaux sautillaient joyeusement sur les broussailles, et les petites reines-marguerites blanches commençaient à s'ouvrir le long des endroits abrités.

— Quelle belle journée! dis-je à la jeune femme; ce soleil clair et brillant est comme un regard d'amour que Dieu jette sur ses créatures. L'âme la plus affligée se relève et se console sous les rayons bienfaisans qui réjouissent toute la nature et raniment la vie universelle. Rendons grâces au Seigneur! Loué soit le Seigneur tout puissant qui veille sur nous!

Elle ne me répondit pas; mais elle me regarda de l'air hostile et railleur que les personnes sans religion affectent toujours de prendre avec les gens de notre état qui essaient d'éveiller dans leur âme la foi, la reconnaissance, l'amour de Dieu. J'avais essuyé plus d'une fois ces marques d'une aversion dédaigneuse; mais c'était de la part d'hommes animés de l'intolérance philosophique, ou bien j'avais été en butte aux sarcasmes de ces fanfarons d'impiété qui faisaient gloire d'insulter l'habit que je porte. La malveillance de cette jeune femme me causa un pénible étonnement. Je continuai pourtant à l'entretenir de la grandeur de la religion et des consolations infinies que donne la pratique des vertus chrétiennes. Mes paroles n'eurent pas l'effet

que j'espérais; elles réveillèrent au contraire dans son esprit des idées que je ne lui soupçonnais pas; elle se mit à discuter et à dogmatiser avec véhémence, en exposant ses doctrines et en tâchant de réfuter les principes et les croyances qu'enseignent les livres saints. Je fus confondu de trouver dans une personne aussi jeune des opinions si audacieuses et si vaines, tant d'opiniâtreté dans le doute et de passion dans l'incrédulité. C'était un esprit raisonneur et superbe qui s'exaltait aisément, et un cœur stérile que rien ne touchait ni ne pouvait émouvoir. Elle était dépourvue de ce que les gens du monde appellent la sensibilité, la tendresse; mais elle avait en revanche une imagination fougueuse et remplie d'un faux enthousiasme. Je pus comprendre en l'écoutant de quels écarts elle avait été capable et par quels entraînemens elle était descendue au point où je la voyais; j'étais jeune alors : je n'avais pas encore sondé tous les abîmes que renferme la conscience humaine, et je fus si effrayé de l'état de cette pauvre âme, que je me mis à prier pour elle avec ardeur et à demander au Seigneur de dissiper, par un miracle de sa grâce, tant de misère et d'orgueil. Comme je me taisais en implorant la miséricorde divine au fond de mon cœur, la jeune femme crut m'avoir humilié et réduit au silence.

— La discussion est fermée, me dit-elle presque gaîment; parlons d'autre chose.

Je pouvais lui donner d'utiles conseils en ce qui touchait sa position, et je n'hésitai pas à lui dire comment elle devait agir pour rendre plus faciles et plus doux ses rapports avec sa nouvelle famille; mais elle ne me laissa pas achever.

— Je sais à quoi m'en tenir, me dit-elle tranquillement; ces gens-là me haïssent, et rien ne saurait changer leurs sentimens envers moi : j'avoue que ces sentimens sont réciproques. Il faut pourtant que nous nous supportions mutuellement jusqu'au jour où la veuve Pinatel pourra compter à son fils la somme qui lui revient de l'héritage paternel, trente louis, pas davantage; mais avec cela nous pourrons prendre une petite ferme que nous exploiterons. Mon mari s'en est déjà occupé, et il a trouvé quelque chose qui nous conviendrait parfaitement, un bien d'émigré dont le propriétaire ne reviendra pas de longtemps peut-être... Malheureusement il faut attendre jusqu'à la Saint-Michel prochain, encore près d'un an; mais j'aurai patience.

L'exécution de ce projet me parut difficile et je risquai quelques observations. — Vous n'êtes pas habituée au travail, dis-je à la jeune femme; quels que soient votre courage et votre bonne volonté, vous vous ferez difficilement à une vie si laborieuse et si rude. D'ailleurs votre mari ne vous secondera pas aussi bien que vous le croyez peut-être; il n'a jamais labouré ni pioché la terre comme ses frères...

— Tranchons le mot, il est fainéant, interrompit-elle sans s'émouvoir; je lui connais ce vice-là et d'autres encore; il est ivrogne et joueur. C'est sa mère qu'il faut en accuser; elle a souffert que dès sa première jeunesse il courût les marchés et les foires, où il ne hante que des maquignons, des bohémiens, tous gens vicieux et débauchés. Aujourd'hui même elle autorise ses fréquentes absences et l'aide à trouver des prétextes pour s'éloigner de moi. Quand nous serons seuls, chez nous, il ne pourra pas me quitter ainsi; je saurai bien le retenir; il cessera de fréquenter les cabarets; il mènera la vie laborieuse et tranquille à laquelle l'homme est destiné sur cette terre, il remplira enfin ses devoirs de chef de famille et de citoyen.

La charité chrétienne m'obligeait au silence; mais quiconque connaissait François Pinatel savait qu'il ne gagnerait jamais sa vie en travaillant à la terre, et qu'il n'était capable que des exercices où il pouvait faire parade de sa force prodigieuse. Il manquait d'ailleurs des qualités essentielles à un paysan, la patience, la volonté tenace, la sagacité un peu défiante et surtout l'esprit d'économie. C'était un homme borné, d'un naturel facile et jovial, mais prompt à la tentation et violent par accès. Sa mère, dont il était malgré tout l'enfant de prédilection, l'avait bien jugé; elle s'était bien gardée jusqu'alors de lui abandonner sa petite part d'héritage, et lorsque cette espèce d'enfant prodigue rentrait au logis, il y trouvait toujours son morceau de pain et son écuellée de soupe. J'aurais vainement tenté de faire comprendre à la jeune femme l'espèce de tutelle dont son mari avait besoin et qu'elle était incapable d'exercer; je l'engageai seulement à ne rien entreprendre sans les conseils de sa belle-mère, et je me retirai contristé de n'avoir pu l'éclairer ni sur les périls de son âme immortelle, ni même sur ce qui touchait à ses intérêts temporels.

Quelques jours après, je quittai Saint-C...; Mgr d'Aix m'avait désigné pour d'autres fonctions, et la Providence remettait à un nouveau pasteur ma famille spirituelle. Nous touchions aux jours sinistres de la révolution, l'église était divisée par le schisme, et la persécution commençait contre ceux qui refusaient d'adhérer à la constitution civile du clergé. Pendant plusieurs mois, je parcourus le diocèse avec la mission de relever le courage des faibles et d'éclairer les irrésolus. En finissant ma tournée, je me rendis à S...; nous étions alors aux derniers jours de septembre, et il y avait près d'un an que j'avais quitté ma paroisse. S... est un gros bourg situé à deux lieues seulement de Saint-C.... J'arrivai la veille de la foire, qui est une des plus considérables de toute la contrée et où il y a toujours une grande affluence. C'est en même temps un marché et une fête qui dure trois jours. Les sujets de tentation et de perdition ne manquent pas en de telles assemblées; on y joue gros jeu, on y conclut de

grandes affaires, et les gens qui font métier de duper le prochain y abondent. Le lendemain matin, en sortant de la maison curiale où j'étais logé, je rencontrai l'*abbat*. Il était tout habillé de neuf et s'en allait d'un air important du côté du champ-de-foire. Je l'abordai pour lui demander des nouvelles de sa famille.

— Ils allaient tous bien quand je suis parti, me répondit-il; la mère est toujours la même, droite comme une lance, et aussi alerte qu'une fille de quinze ans. Ma femme ne se porte pas mal non plus, mais elle est maigrelette.

— Est-ce que vous êtes venu seul? lui demandai-je encore.

— L'aîné devait m'accompagner, mais il y a eu des empêchemens, me répondit-il. Je vous dirai, monsieur le curé, que j'ai bien des affaires sur les bras. Je me suis décidé à prendre une ferme; trois cents carterées de terre d'un seul tenant. Il faut du monde pour cultiver un bien comme celui-là. J'ai déjà loué un bouvier, un berger et un valet de charrue; à présent, je vais acheter une paire de bœufs, un cheval et une centaine de brebis, et puis il faudra songer à mettre du blé au grenier en attendant la récolte.

— Tout cela va vous coûter gros, lui dis-je.

Il frappa sur sa ceinture de cuir pour faire sonner les écus qu'elle contenait, et me répondit en baissant la voix : — Il y a là-dedans sept cents livres que ma mère m'a apportées dans son tablier au moment où je me mettais en route.

Là-dessus nous nous séparâmes. Une heure plus tard environ, comme je traversais la place, je le vis entrer dans l'espèce de café où se réunissaient ordinairement les fermiers aisés, les riches maquignons, et à peu près tous ceux qui venaient avec de l'argent à la foire. Je savais qu'on y jouait, et même gros jeu; mais je ne soupçonnai pas que François Pinatel s'aventurât en telle compagnie, et fût tenté de faire la partie de vendôme. D'habitude il se tenait avec les jeunes gens, et je pensai que ses affaires terminées il irait avec eux lutter ou tirer à la cible. L'après-midi, j'allai lire mon bréviaire dans les vergers d'oliviers qui avoisinent le bourg, et la journée était assez avancée lorsque je revins de ma promenade. Au coin de la place, je rencontrai encore l'*abbat;* il était sans chapeau, ce qui, chez un paysan, est la marque du plus grand désordre d'esprit, et il marchait çà et là, sans prendre garde aux passans qu'il coudoyait. En m'apercevant, il vint droit à moi et me dit avec précipitation : — Monsieur le curé, pouvez-vous me prêter un écu de six francs?

— Je n'ai qu'un petit écu; il est à votre service, lui répondis-je, mais auparavant vous allez me dire ce qui vous est arrivé.

Et, prenant son bras, je l'entraînai loin de la foule, dans un endroit écarté où personne ne pouvait nous entendre. Il se laissa em-

mener comme un enfant, et ne répondit rien d'abord aux questions pressantes que je lui adressais; puis, sortant tout à coup de son abattement, il m'avoua, avec des imprécations effroyables et des transports de douleur, qu'il avait perdu à la vendôme tout l'argent qu'il possédait.

Ce n'était pas le moment de lui représenter l'énormité de sa faute et de l'exciter au repentir. J'essayai de calmer son désespoir; mais c'était une de ces natures violentes et incapables de raisonnement qui ne s'apaisent que d'elles-mêmes; à chaque instant il répétait : — Ma mère!... que dira ma mère!... J'aime mieux mourir que de reparaître devant elle!... La mort ne me fait pas peur... C'est sitôt fait de se jeter la tête la première dans un puits...

Je frémissais en songeant qu'il était capable d'un tel crime, et que, s'il était abandonné à lui-même, rien ne le retiendrait, ni l'idée de la justice de Dieu, ni la crainte des châtimens éternels. Au milieu de ces emportemens, il avait des instans de faiblesse; alors il s'asseyait, le visage caché dans ses mains, et se prenait à gémir et à pleurer comme une femme. Je profitai d'une de ces alternatives pour lui dire avec autorité : — Écoutez-moi, mon cher Pinatel; vous n'avez qu'un parti à prendre, c'est de retourner sur l'heure à Saint-C..., d'aller vous jeter aux genoux de votre mère et de lui tout avouer.

— Non, non, s'écria-t-il, je ne reparaîtrai jamais à la maison... Je m'en irai, et personne n'entendra plus parler de moi.

— Relevez-vous, continuai-je, relevez-vous et venez; je vous accompagne.

Il refusa plus faiblement, puis il céda, et nous nous mîmes en route. Tout en cheminant, je lui remontrai combien il avait jusqu'alors manqué à ses devoirs envers Dieu et envers sa famille, et lui parlai de la conduite par laquelle il pourrait expier ses fautes. Il m'écouta docilement; mais je n'eus pas en ce moment la consolation d'entendre une parole de vrai repentir sortir de sa bouche. Cependant sa tête se calma peu à peu, et son insouciance et sa légèreté naturelles reprirent le dessus. Avant que nous fussions à moitié chemin, il avait recouvré assez de liberté d'esprit pour me raconter en détail la catastrophe qu'il venait d'essuyer. — Il faut que je vous confesse la chose sincèrement, me dit-il avec un soupir; j'avais envie d'une chaîne d'or pour ma femme, c'est ce qui a été cause de tout. Une chaîne d'or, ça ne coûte pas moins de trois louis; l'aîné en a donné une à sa femme quand ils se sont mariés. J'étais peiné de n'avoir pas pu faire le même cadeau à la mienne. Pour que vous sachiez la vérité, je dois vous dire que c'est la mère qui n'a pas voulu entendre raison là-dessus. Ce n'est pas qu'elle favorise l'aîné, Dieu me garde de le croire! mais elle a ses idées. Trois femmes dans une

maison, c'est comme trois noix dans un sac. Celle de l'aîné est jalouse de la mienne, parce que dans le village on ne l'appelle que la belle paysanne. D'un autre côté, ma femme est mortifiée lorsqu'elle voit le dimanche sa belle-sœur qui a l'air de la narguer avec ses dorures...

— Je ne pense pas que votre femme fasse attention à cela, interrompis-je afin de couper court à cette digression, qui menaçait d'être longue.

— Si fait, si fait, répliqua-t-il. Pour en revenir, je voulais avoir une chaîne d'or, et, tout compte fait, j'avais juste l'argent qu'il me fallait pour acheter le bétail et quelques sacs de blé. Alors l'idée m'est venue de risquer un écu de six francs à la vendôme pour voir si j'aurais la chance. Je suis entré de sang-froid, avec mon écu dans la main; j'étais bien résolu à ne perdre que celui-là. C'était Nicolas Fidelier qui taillait; les louis d'or foisonnaient devant lui. J'ai joué mes six francs, par malheur j'ai gagné; alors j'ai mis trois louis à la fois et j'ai perdu. La paire de bœufs était entamée; j'ai tiré encore trois louis et j'ai encore perdu. Le sang me montait à la tête; je me dis en moi-même que ça va tourner, et j'avance six louis; je perds : la paire de bœufs y avait passé. Alors je mets un louis sur la ranganelle pour voir; c'est la carte du banquier qui sort, je gagne... Quelqu'un derrière moi dit que ça va me porter bonheur et que le banquier est en mauvaise veine assurément, parce qu'il a croisé son petit doigt avec son pouce. Cela me donne bon courage et je joue sans compter; je perds encore cette fois : il y avait dix-sept louis. J'aurais dû m'arrêter; il me restait cent écus : avec cela, je pouvais acheter le troupeau et un peu de blé; mais l'idée que j'avais loué le bouvier et le valet de charrue m'en a empêché. J'ai encore joué et j'ai tout perdu, tout jusqu'à ma dernière pièce de douze sols, jusqu'à mon dernier liard. Et par malheur j'ai eu du crédit; Jean-Paul, un de nos voisins, m'a prêté quatre écus de six francs dont je lui suis redevable. Vous avez bien fait de ne pas me remettre votre petit écu, il y aurait passé comme tout le reste : ce matin, j'avais rencontré un chien noir qui courait après une poule; j'aurais dû connaître à cela qu'aujourd'hui il m'arriverait malheur.

Je voulus le reprendre et lui faire honte de cette superstition; mais il s'opiniâtra et me dit avec vivacité : — C'est comme il y a deux ans, lorsque j'allai à Malepeire la première fois, j'aurais bien fait de rebrousser chemin. Figurez-vous qu'en sortant de la maison je vis un corbeau qui passait pas plus haut que le toit de notre poulailler. Si ma mère avait su cela, elle ne m'aurait pas laissé partir, la pauvre femme. Ce n'est pas que je me repente de ce qui est arrivé; mais j'aurais pu mieux faire. Vous êtes un brave homme, monsieur le curé, et je vous parle à cœur ouvert. En vérité, un paysan qui épouse une

demoiselle amène chez lui les sept péchés capitaux en personne.

— Pouvez-vous parler ainsi!... m'écriai-je avec indignation.

— J'ai dit sept, c'est trop; ôtez-en deux ou trois, me répondit-il flegmatiquement.

— Taisez-vous, malheureux! lui dis-je alors; c'est vous qui avez séduit cette jeune fille, c'est vous qui l'avez perdue...

— Non pas, non pas, interrompit-il; aussi vrai que je dois mourir un jour, je ne l'ai pas recherchée, ni sollicitée. La première fois que j'allai à Malepeire pour la Saint-Lazare, il y a deux ans de cela, elle assistait aux jeux. Après la lutte, il y eut le bal et je fus son danseur; c'était beaucoup d'honneur pour moi, mais en vérité j'aurais mieux aimé aller avec quelques garçons de mes amis qui avaient fait la partie de manger ensemble un civet de lapin. Elle me parla d'un air aimable; je lui répondis de mon mieux, comme c'était mon devoir, et en me quittant elle me dit d'un certain air des choses auxquelles je ne m'attendais pas. Je restai à Malepeire parce qu'elle le voulut. Ça serait trop long de vous raconter comment elle me donnait des rendez-vous. Allez! il n'y avait pas de mal; elle était dans le parterre, là-haut, sur la terrasse du château, et moi là-bas, au pied d'un arbre, à la sortie du village; nous nous regardions ainsi de loin en nous parlant par signes. Quelquefois j'allais la nuit sous sa fenêtre, et elle me jetait des bouts de rubans; vous voyez que c'étaient des enfantillages. Qui m'aurait dit que cela finirait par un mariage devant l'église!... C'était ce qu'elle voulait, et elle en est venue à bout, cette mauvaise tête!... Enfin, patience! quelque jour peut-être les parens pardonneront...

Cependant nous approchions de Saint-C...; quand nous fûmes en vue de la maison, l'*abbat* ralentit le pas et commença à trembler et à se repentir d'être venu : — C'est plus fort que moi, me dit-il; je n'oserai jamais aborder ma mère et lui déclarer ce que j'ai fait... Je préférerais mourir...

— Eh bien! j'entrerai seul d'abord, lui répondis-je en le retenant; je préparerai votre famille à apprendre ce déplorable événement.

— Oui, monsieur le curé, me dit-il subitement décidé, vous direz la chose à ma mère devant tout le monde. Voyez-vous, je ne crains que le premier moment; quand il sera passé, je paraîtrai. Demandez bien excuse pour moi à ma mère... Dites-lui qu'il faut qu'elle me pardonne.

— Et votre femme, votre malheureuse femme? interrompis-je d'un ton de reproche.

— Oh! celle-là, je sais bien qu'elle me pardonnera, fit-il avec confiance.

Nous allâmes ensemble jusqu'à la porte. L'*abbat* resta dehors, et j'entrai en lui recommandant de ne pas s'éloigner. Toute la famille était réunie pour le souper et avait pris place autour de la table. Apparemment mon visage exprimait la peine d'esprit où j'étais, car la mère Pinatel s'écria en me voyant : — Seigneur Dieu! serait-il arrivé quelque malheur?... Que venez-vous m'annoncer, monsieur le curé?...

Je l'engageai à se calmer et à se soumettre en tout aux volontés de la divine Providence, car en effet j'avais une mauvaise nouvelle à lui annoncer.

— C'est de François que vous parlez; tous les autres sont ici, dit-elle en tremblant de tous ses membres. Mon enfant! mon pauvre enfant!...

La jeune femme s'était rapprochée de moi en silence; l'anxiété était peinte sur son visage, mais elle ne pleurait pas.

— Mon fils! dites-moi ce qu'est devenu mon fils! cria la mère Pinatel avec désespoir.

— Vous allez le voir dans un moment, lui répondis-je; il est vivant et bien portant, mais il lui est arrivé un très grand malheur.

Là-dessus je lui racontai ce qui s'était passé, et je lui exprimai vivement le repentir de son fils, en ajoutant que c'étaient le chagrin et la honte dont son cœur était rempli qui l'empêchaient de reparaître en sa présence. Elle m'écouta sans proférer un mot, et ensuite elle dit en levant les mains au ciel : — Dieu soit loué! j'avais cru qu'il était arrivé un plus grand malheur, que mon pauvre enfant était mort... Qu'il vienne, monsieur le curé, je ne lui reprocherai rien. L'argent qu'il a perdu était à lui : c'est fâcheux qu'il en ait fait un mauvais usage; mais personne n'a le droit de lui chercher querelle là-dessus.

L'*abbat* s'était glissé dans l'étable; en entendant sa mère parler ainsi, il entra et se jeta à son cou tout transporté de reconnaissance.

— Va, mon pauvre Choi, ne t'inquiète pas, lui dit-elle avec un peu d'ostentation d'amour maternel et de générosité; il y aura toujours du pain pour toi à la maison!

Ses frères lui tendirent la main et se serrèrent pour lui faire place à table. Sa femme seule était restée à l'écart et ne lui disait rien. Elle était assise dans un coin de la chambre, la tête baissée, les mains étendues sur ses genoux. Il s'approcha d'elle et se mit à lui parler à voix basse, comme pour l'apaiser; mais elle l'écouta d'un air sombre, sans relever la tête, ni lui répondre un seul mot. Il redoubla ses instances, et fit le geste de la forcer doucement à le regarder. Alors elle éclata : — Laisse-moi! lui dit-elle à haute voix et en se relevant furieuse; tu n'es qu'un misérable, indigne de ce

que j'ai fait pour toi... Crois-tu que je veuille partager le pain dont ta famille te fait l'aumône!... Non, non... Puisque tu n'as pas voulu sortir d'ici avec moi, je m'en irai seule... Je te laisserai sur le fumier où tu es né, lâche fainéant!...

Elle ne continua pas; l'*abbat*, blême de colère, leva la main, et elle recula en jetant un cri sourd. Aussitôt tout le monde se précipita entre eux; la mère Pinatel courut à son fils et le retint à bras le corps. J'allai vers la jeune femme, qui, droite et le dos appuyé contre la muraille, regardait devant elle d'un œil fixe : une de ses joues était livide, et l'autre d'un rouge empourpré. — Il m'a frappée! me dit-elle avec une expression effrayante. Ensuite, sans m'écouter, sans rien ajouter, sans regarder personne, elle sortit de la chambre, et nous l'entendîmes monter l'escalier en proférant des imprécations.

— Retiens ta langue! lui cria l'*abbat*, sinon!...

— Laisse-la maintenant, dit la mère Pinatel en le forçant à s'asseoir; ne te mets pas dans ton tort; elle t'insultait, tu l'as corrigée; c'est fini là : il faut vous réconcilier, et tâcher de faire bon ménage.

— Nous verrons ça! murmura-t-il; savez-vous que si vous m'aviez parlé ainsi, je vous aurais peut-être manqué de respect à vous qui êtes ma mère!...

Il se faisait tard cependant, et je devais retourner à S... le soir même. L'aîné voulut m'accompagner, disant qu'il avait affaire à la foire le lendemain. Au moment où nous partions, la mère Pinatel eut comme un pressentiment. Elle se tourna vers l'*abbat*, et lui dit d'un air inquiet : — Tu devrais t'en aller aussi coucher à S...; ta femme est très animée contre toi; si tu lui parles à présent, il s'ensuivra peut-être quelque chose de pire que ce qui s'est passé tantôt.

— Est-ce que j'ai peur d'elle! répliqua-t-il presque blessé; laissez, laissez, ma mère! elle ne m'insultera pas deux fois!...

Nous partîmes, le temps était calme, et la lune dans son plein éclairait notre route. Avant de m'éloigner, je tournai encore une fois les yeux vers la maison, en priant Dieu pour l'âme rebelle et désolée que j'y laissais... Hélas! j'aurais dû prier pour celui qui était si près de paraître devant sa justice.

VIII.

A ces mots, l'abbé Lambert soupira profondément, et, pour la seconde fois, il parut hésiter à poursuivre cette histoire étrange.

— Je vous en supplie, achevez, lui dit le marquis d'une voix altérée.

— Eh bien! voici, reprit-il; le lendemain matin, en me rendant à

l'église, je vis de loin, sur la grand'route, un piéton qui venait très vite du côté de Saint-C... Cet homme me reconnut, et il me cria en passant : Il y a eu un meurtre chez les Pinatel... Cette nuit, la belle paysanne a tué son mari... Je vais à Aix avertir la justice...

En entendant ces paroles, M. de Champaubert se couvrit le visage de ses deux mains avec un gémissement. J'avais frémi jusqu'au fond de l'âme et détourné les yeux comme si la coupable elle-même était devant moi. — Voilà, certes, une très méchante femme! s'écria mon oncle.

— Je me décidai aussitôt, poursuivit le vieux prêtre; au lieu de me rendre à l'église, je pris le chemin de Saint-C... Avant d'arriver, je rencontrai un homme qui confirma l'affreuse nouvelle que m'avait donnée le messager. — C'est la belle paysanne qui a fait le crime, ce n'est pas douteux, me dit-il; hier soir, elle s'était querellée avec son mari; pourtant ils se sont couchés comme à l'ordinaire, et de toute la nuit on n'a rien entendu. Ce matin, au petit jour, la femme de l'aîné s'est levée pour faire le pain; en passant devant leur chambre, le pied lui a glissé, et elle a vu que c'était parce qu'il y avait du sang qui coulait par-dessous la porte. Alors elle a crié et appelé au secours. Les deux jeunes Pinatel étaient déjà sur pied pour aller à la vigne; ils sont montés aussitôt, et ils ont trouvé leur frère assassiné dans son lit... Selon toute apparence, il a été surpris au milieu de son premier sommeil, car il n'a pas remué... Tantôt, quand je suis parti, il respirait encore, mais on s'attendait à le voir passer d'un moment à l'autre...

— Et cette femme? lui demandai-je en tremblant.

— On ne sait pas où elle est; on la cherche, me répondit-il. Elle aura pris la fuite à travers champs, car on a trouvé la porte du logis ouverte;... mais elle ne peut pas s'échapper, tous les gens du village sont à sa poursuite pour venger l'*abbat*.

Je pressai le pas, en demandant à Dieu, avec larmes, d'arriver à temps pour disposer ce malheureux à paraître devant lui. Quand j'approchai de la maison, j'entendis des cris et des sanglots qui me firent frémir; je crus que tout était fini. La chambre d'en bas était pleine de gens accourus de tout le voisinage, car les Pinatel tenaient un certain rang dans le pays. On me dit que l'*abbat* n'avait pas repris connaissance, mais qu'il vivait encore. Je montai à tâtons l'espèce d'échelle qui servait d'escalier, et j'entrai dans une petite pièce où le jour ne pénétrait que par une lucarne. Toute la famille était là, réunie autour de l'*abbat*, qui était étendu dans l'attitude d'un homme endormi. Un drap blanc jeté sur le lit le couvrait entièrement et ne laissait voir que son visage incliné sur l'oreiller. Sa mère, penchée sur lui, le regardait avec des transports de douleur

inexprimables, et par momens elle lui parlait, comme si elle espérait qu'il pût l'entendre. En me voyant, elle s'écria : — Hier, vous l'avez ramené plein de vie, et maintenant il va mourir... Elle l'a égorgé comme un pauvre agneau, cette louve !...

— Je viens lui porter secours ! dis-je d'un cœur plein de foi.

J'allai m'agenouiller de l'autre côté du lit; il me semblait que l'*abbat* avait fait un mouvement et entr'ouvert les yeux. Le médecin arriva en ce moment; il souleva un peu le drap, et après s'être assuré que le pouls battait encore, il se baissa pour écouter la respiration presque insensible du mourant; ensuite il vint près de moi, et me regarda en secouant la tête.

— N'y a-t-il donc aucun espoir? lui demandai-je à voix basse.

— Aucun, me répondit-il; le malheureux n'a plus que quelques minutes à vivre. Sans la force prodigieuse de son organisation, tout serait fini déjà; mais la vie est lente à se retirer d'un corps si jeune et si vigoureux.

Je me rapprochai de l'*abbat*, et me penchai sur lui en cherchant sa main. Alors je m'aperçus avec horreur qu'il était baigné dans son sang. — Mon fils, mon cher fils, lui dis-je, si vous voulez que Dieu vous pardonne, priez-le de cœur avec moi. Priez pour votre femme et pardonnez-lui votre mort, vous n'avez qu'un instant; mais un instant peut racheter toutes les fautes de votre vie... m'entendez-vous, mon cher fils?... voulez-vous pardonner?...

Il ne put me répondre, mais j'eus l'indicible consolation de sentir sa main serrer faiblement la mienne. Ensuite ses paupières s'entr'ouvrirent; il regarda sa mère, et un moment après il rendit à Dieu son âme repentante et sauvée...

Le même jour, en retournant à S..., j'appris que la coupable venait d'être arrêtée et conduite dans les prisons d'Aix. Il n'était pas en mon pouvoir de lui porter les secours spirituels dont elle avait un si grand besoin, parce que l'autorité civile ne permettait qu'aux prêtres assermentés l'entrée des cachots. Dans l'impossibilité de pénétrer jusqu'à elle, je lui écrivis tout ce que la charité chrétienne me suggéra pour sa consolation et son salut, et j'eus le bonheur de lui faire parvenir ma lettre.

Aux époques de troubles et de discordes civiles, la justice humaine frappe pour ainsi dire sans bruit les grands criminels; ce fut ainsi que cette malheureuse échappa à une affreuse célébrité. Après avoir langui en prison plus d'une année, elle comparut devant les tribunaux qui avaient succédé aux cours de parlement, et elle fut obscurément jugée et condamnée selon les nouvelles lois; elle fut condamnée à être flétrie par la main du bourreau et à passer dans une maison de réclusion le reste de ses jours. Je n'étais plus en France

alors; la persécution m'avait forcé à me réfugier dans les états de l'Église, et lorsque j'appris cet arrêt, il avait reçu son exécution depuis longtemps.

A mon retour de l'émigration, cette affaire était presque oubliée. On me dit seulement que la belle paysanne, comme on l'appelait encore, subissait sa peine à Embrun, et que la mère Pinatel était morte de chagrin, parce que les juges n'avaient pas envoyé sa belle-fille à l'échafaud.

— Et depuis lors vous n'avez eu aucune nouvelle de cette malheureuse femme? s'écria le marquis.

L'abbé Lambert hésita un moment comme si quelque scrupule l'eût arrêté au milieu de ses révélations. Enfin il répondit brièvement : — Plus tard j'ai su qu'elle avait mérité sa grâce, et qu'elle était sortie de prison. Sa situation était encore affreuse cependant; la misère et la réprobation universelle, voilà ce qu'elle allait retrouver dans le monde. Quelqu'un qui savait par quel repentir elle avait expié son crime l'aida à cacher ce qu'elle avait été, et lui procura les moyens de gagner humblement sa vie.

— Je vous en conjure, monsieur le curé, informez-vous d'elle encore, dit M. de Champaubert d'une voix émue; ensuite vous me ferez connaître sa situation : mon intention est que désormais elle ait des moyens d'existence assurés et que ses derniers jours soient tranquilles.

L'abbé Lambert s'inclina et répondit simplement : — Je tâcherai, monsieur le marquis.

— Est-il possible que pendant si longtemps j'aie eu sous les yeux, sans m'en douter, l'héroïne d'une si lugubre histoire! murmura dom Gérusac en regardant le portrait. Mon cher abbé, vous auriez bien dû me l'apprendre.

Celui-ci leva les yeux d'un air étonné.

— C'est Mlle de Malepeire, m'écriai-je, ne l'avez-vous pas reconnue?

Il secoua la tête et répondit tristement : — Non, en vérité; quand je l'ai vue pour la première fois, elle n'avait plus ce visage frais et riant; elle ne ressemblait pas à cette peinture.

Il y eut un silence; les sarmens pétillaient dans l'âtre et jetaient une flamme vive qui remplaçait la clarté des bougies, presque entièrement consumées. Au dehors, la pluie avait cessé, et le vent d'automne bourdonnait tristement entre les persiennes. Le marquis se leva quand la pendule sonna minuit. Il devait partir le lendemain de très bonne heure, et il était convenu que nous l'accompagnerions jusqu'à la grand'route. Avant de se retirer, il serra la main de l'abbé Lambert et lui dit à demi-voix, en mettant sa bourse sur le coin de

la cheminée : — Ceci est pour vos pauvres, monsieur le curé; chaque année je renouvellerai mon offrande.

Je ne fermai pas les yeux cette nuit-là, et M. de Champaubert ne dormit pas non plus; longtemps après minuit, je l'entendais encore se promener dans sa chambre. Nous pensions tous deux à cette belle et sinistre créature qui avait été son premier amour, et dont mon cœur naïf s'était épris trente-cinq ans plus tard. J'en étais toujours éperdûment amoureux; sa funeste destinée lui donnait un sombre prestige qui exaltait mon imagination; son forfait même m'inspirait un sentiment étrange d'admiration et d'horreur; je trouvais que l'*abbat* méritait mille fois la mort pour avoir levé la main sur elle, et qu'elle s'était vengée avec une résolution digne de sa race. Le souvenir de ce triste rival excitait en moi une jalousie, une fureur inexprimable : malgré sa déplorable fin, il avait été trop heureux selon moi, et volontiers j'aurais payé son bonheur du même prix que lui. Ces pensées allumaient la fièvre dans mon sang; je comptais les heures, impatient de revoir le jour; sans cesse le même fantôme passait devant mes yeux fermés, tantôt souriant, tantôt morne et versant des larmes. Pourtant je dormais d'un sommeil profond lorsque dom Gérusac m'appela le lendemain matin.

Le marquis était prêt déjà, et nous partîmes.

Les rayons du doux soleil d'automne baignaient toute la vallée, dont aucune gelée précoce n'avait encore jauni la fraîche végétation; le frileux rouge-gorge gazouillait dans les longues haies d'aubépine, et quelques beaux papillons voltigeaient autour des romarins fleuris; mais au-dessus de cette zone, où soufflaient les tièdes courans qui viennent des plages de la Méditerranée, s'élevaient les crêtes des montagnes, déjà couvertes de leur manteau de neige.

Avant d'arriver au grand chemin, le marquis se retourna une dernière fois pour contempler ce paysage. Ses regards s'arrêtèrent sur les deux pics, séparés par une anfractuosité profonde, qui dominent le versant méridional, et il murmura en soupirant : — Voilà le Pas-de-Malepeire!

Un moment après, nous atteignîmes la grande route où les voitures attendaient. M. de Champaubert me tendit la main et m'assura vivement de sa bienveillance; puis il se tourna vers dom Gérusac et lui dit d'une voix attendrie : — A présent que nous nous sommes retrouvés, il m'en coûte de te quitter encore, mon vieil ami!

— Pourtant nous avons été bien tristes! murmura mon bon oncle avec un grand soupir; c'est ce maudit pastel qui en est cause...

Les deux amis s'embrassèrent; l'ambassadeur monta vivement dans sa berline, et, se penchant à la portière, il nous fit encore un signe d'adieu. Une minute plus tard, les voitures disparaissaient au

loin, à travers des flots de poussière, et nous étions seuls au bord du chemin, suivant des yeux le tourbillon blanchâtre qui fuyait rapidement vers l'horizon.

Le premier soin de dom Gérusac en rentrant chez lui fut d'appeler Babelou et de lui ordonner de monter au grenier l'objet de mon idolâtrie; puis il me dit tranquillement : — La vue de cette abominable femme aurait troublé mes repas; en dînant, je me serais toujours rappelé ses aventures. D'ailleurs c'est une vraie croûte que ce portrait. J'en suis fâché pour Champaubert; mais le bras est d'un dessin très incorrect, et le raccourci du petit doigt tout à fait manqué. Somme toute, c'est un pitoyable tableau, et j'aurais certes bien fait d'en débarrasser plus tôt le trumeau de ma cheminée.

Je ne protestai pas contre cette exécution; je ne voulus pas non plus demander à mon oncle cette peinture, à laquelle j'attachais un si grand prix et dont il faisait si peu de cas : j'aurais craint de trahir ma secrète folie en manifestant le désir de la posséder; mais je résolus de m'en emparer furtivement et de l'emporter avec moi. Il n'y avait pas de temps à perdre pour effectuer cette espèce d'enlèvement : les vacances finissaient, et je devais partir le surlendemain. La chose ne présentait pas de grandes difficultés; il s'agissait simplement de s'introduire dans le grenier, situé au troisième étage, d'en tirer le précieux cadre et de le confier à quelque petit paysan qui, moyennant une récompense honnête, se chargerait de le porter jusqu'à l'endroit où j'allais d'habitude attendre la diligence. Avant de me mettre à la recherche du confident et du complice dont je ne pouvais me passer dans cette entreprise, je dis insidieusement à Babelou : — Comment as-tu fait, ma pauvre petite, pour porter là-haut ce vieux portrait et le traîner jusqu'au fond du grenier?

— Je l'ai planté derrière la porte, le visage tourné contre la muraille, me répondit-elle; vraiment j'ai bien autre chose à faire que de lui trouver une place au milieu de toutes les vieilleries qu'il y a là-haut.

— Mon oncle tient sous clé toutes ces antiquailles? demandai-je d'un air indifférent.

— Oui, il croit cela! fit-elle en haussant les épaules; mais comme on entre là-dedans tous les jours, pour une chose ou pour une autre, la clé reste accrochée à côté de la porte.

Je m'en allai satisfait de ces renseignemens, et je passai presque toute la journée dehors, mon fusil au bras, sous prétexte de chasser, mais en réalité pour tâcher de rencontrer un garçon du voisinage qui me semblât capable de remplir le rôle que je lui destinais... Je finis par trouver ce jeune drôle, et, après m'être assuré de sa discrétion au moyen d'une pièce de cinq francs, je lui donnai rendez-vous

pour le soir même, entre onze heures et minuit, au bout de l'allée. Il devait venir muni de deux claies d'osier entre lesquelles je comptais faire voyager la chère image, qui désormais ne devait plus me quitter. Ces dispositions arrêtées, je rentrai prêt à tenter l'aventure.

Il était tard déjà; le jour baissait rapidement, et un silence mélancolique régnait autour de moi. En entrant dans la maison, je ne trouvai personne; la lampe était allumée dans le petit salon, et les chiens dormaient sur les fauteuils. Je pensai que mon oncle travaillait dans la bibliothèque, la tête enfoncée dans ses in-folios, et que Babelou était occupée à la cuisine. L'occasion me parut tout à fait favorable; je montai l'escalier, le cœur palpitant, la tête en feu comme un ravisseur prêt à saisir sa proie. J'ai déjà dit que le grenier était au troisième étage. Comme j'arrivais au haut de l'escalier, je me trouvai face à face avec dom Gérusac, qui sa lampe de travail à la main et ses lunettes relevées sur le front sortait d'une chambre donnant sur le palier. Il était tout affligé et consterné.

— La pauvre Marion est au plus mal, me dit-il; l'abbé Lambert vient de lui administrer les derniers sacremens; elle peut passer d'un instant à l'autre.

— Quel malheur! m'écriai-je avec un véritable désespoir.

La chambre de Marion était à côté du grenier; les deux portes se touchaient, et je n'avais aucune chance d'exécuter mon projet sans être aperçu par ceux qui environnaient la mourante. Mon bon oncle, me voyant ainsi tout bouleversé, passa mon bras sous le sien, et me força à redescendre avec lui. Nous trouvâmes Babelou qui pleurait au pied de l'escalier.

— La pauvre fille a été trop courageuse, nous dit-elle; hier elle était déjà bien mal, mais elle serait morte devant ses fourneaux plutôt que de s'aller coucher avant que le dîner fût prêt... Pourtant elle a connu son danger. Tandis que je servais à table, elle a dit à la Goton, qui était auprès d'elle, qu'il fallait aller au plus vite chercher M. le curé... C'est pour cela qu'il est venu par cette grosse pluie à neuf heures du soir... Ce matin, elle allait mieux cependant. Pour la réjouir, je lui ai porté les étrennes de M. le marquis, deux belles pièces de quarante francs, et je lui en ai donné une... Elle m'a dit qu'elle ne se sentait presque plus de mal; mais ça n'a pas duré, et la voilà à l'article de la mort...

Nous entrâmes dans le salon; une demi-heure après, l'abbé Lambert vint nous retrouver, et il nous annonça que tout était fini.

La mort presque subite de Marion était un de ces événemens domestiques qui désorganisent momentanément le ménage d'un célibataire. Mon pauvre oncle était consterné, et il ne cessait de répéter :

— C'était une bien honnête fille... Pendant les dix ou douze années

qu'elle a été à mon service, elle ne m'a pas donné un sujet de plainte... Je la remplacerai difficilement...

Quant à moi, je calculais l'heure à laquelle le corps serait enlevé et le temps que j'aurais encore devant moi pour enlever Mlle de Malepeire.

— Qui donc hérite de cette pauvre fille? dit tout à coup mon oncle. J'ai entre les mains ses gages de toute l'année; elle possédait aussi quelques économies. Tout cela appartient à ses parens, si elle en a. Il faudra s'informer...

L'abbé Lambert secoua la tête; il était assis devant la table et occupé à rédiger une note pour faire dresser l'acte de décès. Quand il eut fini, il mit, sans rien dire, le papier sous les yeux de dom Gérusac. Celui-ci se rejeta en arrière avec un geste de stupeur, en regardant le trumeau de la cheminée. Je me rapprochai machinalement et je lus par-dessus son épaule : « Aujourd'hui 12 octobre 18... est décédée, à Saint-Pierre de Corbie, Madeleine-Marie de Malepeire, veuve de François Pinatel, etc. »

— Oh! Marion!... C'était elle! m'écriai-je avec un mouvement d'horreur.

L'abbé Lambert et mon oncle étaient appuyés contre la table, les mains jointes; je crois qu'ils priaient. Babelou sanglotait derrière la porte. Je m'assis au coin de la cheminée, la tête dans mes mains, et je restai là toute la soirée, humilié, confondu, anéanti. Vers minuit, je regagnai ma chambre. Un instant après, j'entendis sous la fenêtre quelqu'un qui m'appelait à voix basse. J'entr'ouvris la persienne : c'était mon confident, qui, impatienté de m'attendre inutilement au bout de l'allée, venait me rappeler qu'il était là.

— Eh bien! monsieur Frédéric, dit-il en se haussant sur la pointe des pieds, je viens le chercher, ce tableau. Est-ce que vous ne pourriez pas le descendre par la fenêtre?

— Je ne l'ai pas et j'y renonce! lui répondis-je avec une imprécation. Va-t'en!

. . . . . .

Quinze ans plus tard, après la mort de dom Gérusac, qui m'avait institué son légataire universel, je retrouvai Mlle de Malepeire encore à la même place, derrière la porte du grenier. Les souris l'avaient un peu rongée, et le petit doigt qui choquait tant mon bon oncle avait disparu. Je fis restaurer ce joli pastel, et aujourd'hui il figure honorablement dans ma collection de portraits.

Mme Charles Reybaud.

DE

LA SCIENCE DE LA VIE

DANS

SES RAPPORTS AVEC LA CHIMIE

Un célèbre chimiste, M. Liebig, a publié à peu près sous ce titre des *Lettres* où, avec la plénitude de son savoir, il expose les services que la chimie rend à la physiologie. Ce n'est pas l'objet que je me propose ici : mon but est d'examiner quelles sont les limites entre la chimie et la biologie, entre la science des actions moléculaires et celle de l'organisation vivante. Les terres *debatables*, pour me servir de l'expression que le grand romancier de l'Écosse a rendue familière même aux oreilles françaises, ne se trouvent pas seulement aux frontières entre deux états, elles se trouvent aussi aux frontières entre deux sciences. La chimie s'occupe des combinaisons qui s'opèrent entre les substances. Or la vie elle-même est une combinaison et décombinaison perpétuelle, combinaison des substances qui entrent, décombinaison des substances qui sortent. Pourquoi donc la chimie n'entreprendrait-elle pas de résoudre ce problème que la nature lui offre, et de le donner tout résolu aux biologistes qui le poursuivent, aux médecins qui voient que tant de maladies sont une perturbation de cette combinaison et décombinaison ?

Les débats sur la méthode ne sont jamais des débats oiseux. Quiconque réfléchira sentira promptement que rien n'est plus important et n'a une plus durable influence que tout ce qui touche aux

méthodes. Il y a dans l'empiétement d'une science sur l'autre un sophisme implicite qui, par ses effets délétères, paralyse tout ce qu'il touche, sophisme qu'avant toute explication ultérieure il est possible d'indiquer. Remarquez-le, ce n'est pas la biologie qui tente d'expliquer les phénomènes chimiques à l'aide des lois qui lui sont propres; il n'y a de ce côté aucune invasion; il est trop clair que ses procédés ne sont pas applicables; elle compare bien plus qu'elle n'analyse, et jamais ne recompose. Il n'en est pas de même de la chimie; elle a rendu tant de services, elle touche de si près aux actions organiques, que, se laissant aller à sa pente, elle intervient dans un domaine qu'elle réclame comme sien en totalité ou en partie. Toutefois qui ne comprend, fût-ce d'intuition seulement et sans examen approfondi, que le cas vital est plus complexe que le cas chimique, et que par conséquent essayer de résoudre l'un par l'autre, c'est laisser en dehors une part du problème, et sans doute la plus décisive, celle justement qui fait qu'il y a vie et non purement travail chimique?

Les diverses parties de la science biologique, ou, si l'on ne veut considérer que deux de ses divisions, l'anatomie et la physiologie, sont très ignorées, même du public lettré et cultivé. A la vérité il n'est rien sur quoi le monde ait si facilement une idée ou un avis. Il n'est rien non plus qui nous serre, nous presse, nous intéresse à un tel degré. Les hommes, les animaux qui peuplent avec nous le globe terrestre, les poissons qui habitent les profondeurs, les oiseaux qui planent dans l'air, les végétaux qui sont fixés immobiles au lieu de leur naissance, les races anéanties qui n'ont plus de représentans sur la terre, nous tous nous ne sommes, nous ne fûmes, nous ne serons que conformément aux conditions, aux lois qui gouvernent l'ensemble des êtres vivans, ou qui, abstraitement considérées, constituent la biologie : *in hoc movemur et sumus*. De là cette connaissance usuelle de tout ce qui s'y passe; mais, comme c'est une science bien plus compliquée que la chimie, la physique, l'astronomie ou la mathématique, de là en même temps une méconnaissance radicale des élémens de cette grande doctrine. Écoutez le premier-venu discourant sur une maladie quelconque (et une maladie est un cas relevant de la biologie); il vous dira qu'elle provient du sang, de l'humeur, que sais-je? de toutes choses fort mal connues de celui qui parle, fort mal connues surtout dans leurs propriétés actives. Se taire en ce cas, ne pas donner d'explication est si rare, qu'on peut regarder le silence en pareille matière comme la marque d'un esprit discipliné et habitué à réfléchir sur l'étendue de ce qu'il sait réellement. J'essaierai donc de dissiper quelques-uns de ces nuages et d'exposer un point particulièrement ignoré, — comment une science qui au premier abord ne se compose que de dissections, de descriptions, d'observations,

arrive finalement à l'abstraction, ou, — ce qui ici comme dans la plupart des circonstances est synonyme, — à la généralité.

Je ne résisterai pas non plus au désir de faire voir comment la maladie (en termes techniques, la pathologie) se rattache à la biologie. Il n'est personne qui, étudiant l'histoire, n'ait remarqué que partout les arts utiles ont précédé les sciences. On a employé la chaleur à toutes sortes d'usages avant d'avoir aucune théorie sur cet agent; la métallurgie et la teinture ont fourni d'abondans produits avant que les notions chimiques qui en sont le fondement fussent seulement soupçonnées. Puis, la science abstraite faisant des progrès, les rôles se renversent, et les arts, qui d'abord avaient procuré matière et pour ainsi dire prétexte aux sciences, en deviennent les débiteurs, recevant d'elles leurs plus utiles perfectionnemens. Il n'en a pas été autrement pour la biologie; ce n'est pas par elle-même et de son chef qu'elle s'est introduite dans le monde, c'est sous le couvert de la médecine; longtemps elle a vécu à l'abri de cet art bienfaisant que les souffrances de la nature humaine ont fait naître de si bonne heure dans les sociétés primitives, et longtemps a tardé le moment où la médecine put avec sécurité prendre d'elle sa direction. Ce moment est à la fin venu, et la pathologie y trouve, elle y trouvera de plus en plus son guide véritable.

I. — COUP D'ŒIL HISTORIQUE. — COMMENT LA BIOLOGIE MARCHE AU-DEVANT DE LA CHIMIE.

Laissant ces deux points accessoires, qui se rencontreront en lieu et place, j'en viens au livre de MM. Robin et Verdeil, qui fait le sujet de cette étude (1), aux *principes immédiats,* à la recherche desquels leur livre est consacré, et au rapport de la chimie et de la biologie, question qui dépend du résultat de cette recherche. Mais comment ces deux sciences, qui semblaient si loin l'une de l'autre, en sont-elles venues à se rencontrer? Qu'y a-t-il de commun entre les phénomènes de la vie, si compliqués et si spontanés, et ceux que présentent les élémens et leurs combinaisons, les corps oxydables et les corps oxydans, les bases et les sels! Certes, au temps d'Hippocrate ou d'Aristote, de tels contacts, bien loin d'être prévus, n'étaient pas même entrevus. Par quel acheminement sont-ils devenus réels? Ceci implique non pas seulement une question scientifique, mais aussi une question historique de l'ordre le plus élevé, une de celles qui

(1) *Traité de Chimie anatomique et physiologique, normale et pathologique, ou des Principes immédiats normaux et morbides qui constituent le corps de l'homme et des mammifères,* par Ch. Robin et F. Verdeil, 3 vol. in-8°, chez Baillière, 1853, avec un atlas de quarante-cinq planches gravées, en partie coloriées.

montrent à la fois la filiation et la connexion des choses, et comment ce qui a été absolument impossible à un moment se trouve possible à un autre.

Il est besoin ici de quelque développement. Par une analyse de plus en plus profonde, les modernes en sont venus à résoudre le corps organisé et ses élémens, de sorte qu'il leur est loisible d'aller, s'ils veulent, dans cette étude du simple au composé; mais il n'en a pas été ainsi à l'origine, et c'est du composé au simple que les premières spéculations ont procédé. En effet, qu'avaient les anciens observateurs devant les yeux? Non pas les parties profondes, les muscles, les nerfs, les viscères, encore moins les parties fines, qu'une dissection soigneuse met à nu, encore bien moins ces parties si ténues, qu'elles échappent à l'œil et que le microscope seul en révèle l'existence, la forme et la texture; mais ils avaient le corps entier, cet ensemble si complexe d'organes. C'est au milieu de ce labyrinthe plus inextricable que celui de Thésée, et sans le fil qu'une main secourable avait remis au héros, que nos ancêtres scientifiques se hasardèrent avec un courage qui montre combien à un certain moment la passion du vrai devient puissante, et avec un succès qui doit toujours exciter la reconnaissance de leurs services. S'ils firent peu, c'est que peu était possible avec les ressources qu'ils possédaient, et si depuis on a fait beaucoup, c'est grâce à eux, grâce à ce procédé d'accumulation, qui, dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre matériel, enrichit les générations successives.

Empédocle, Démocrite, Alcméon, Hippocrate sont les plus anciens chercheurs dont l'histoire nous ait gardé le souvenir. Ils allèrent bien au-delà de la simple inspection du corps vivant; ils pénétrèrent bien au-dessous de la première écorce. Et remarquez que ce que dit Virgile de son Orphée, qui aborde *l'antre du Ténare, la demeure sourcilleuse de Pluton et le roi formidable,* se peut dire de ceux qui essayaient de porter des mains curieuses dans les dépouilles de la mort. Une opinion vigilante, appuyée sur les croyances religieuses, en défendait les approches et ne permettait pas que la science violât les froides reliques appartenant à la tombe et aux dieux souterrains. C'était donc sur les animaux que se faisaient les études anatomiques, et, dans certaines circonstances favorables et à la dérobée seulement, on arrivait à apercevoir quelques parties de l'organisme humain lui-même. Avec des débuts aussi gênés dans une matière aussi difficile, les connaissances conquises ne furent pas grandes. Ainsi, pour donner une idée de l'anatomie d'Hippocrate et de son école, je dirai qu'on n'avait pas distingué le système nerveux, qui restait confondu sous une appellation commune avec les parties tendineuses et fibreuses, — qu'on prenait le cerveau pour une glande

chargée de distribuer l'humeur pituiteuse par tout le corps, — qu'on croyait les artères pleines d'air, — et que la distribution des veines était complétement ignorée. Les muscles, aperçus en gros, n'avaient point été séparés et dénommés, de sorte que la théorie des mouvemens était tout à fait rudimentaire. Cet échantillon suffit pour montrer comment l'on perçait peu à peu l'écorce qui enveloppait l'organisation, et comment on s'avançait à tâtons dans ce domaine inconnu et si attrayant pour l'intelligence même novice. Par quel côté pourtant les connaissances réelles ont-elles dû s'établir? Je pose cette question pour qu'on s'habitue à considérer la filiation nécessaire des choses, qui est le nœud de l'histoire. Évidemment elles ont dû s'établir par ce qu'il y avait de plus simple et de plus accessible, de plus immédiatement soumis à l'observation, c'est-à-dire par le système osseux. Aussi dans Hippocrate, à côté de cette anatomie dont j'ai exposé la pauvreté, trouve-t-on des notions profondes sur les os, les articulations, leurs usages, — notions dont il a tiré le plus heureux parti pour la pathologie chirurgicale dans ses beaux livres *des Fractures* et *des Articulations*. Ces notions profondes sur l'ostéologie ne doivent donc aucunement surprendre, et *a priori*, la loi de l'histoire étant connue, on peut déterminer que par ce point a dû commencer l'anatomie positive.

Peut-être au premier abord quelques personnes seront-elles disposées à croire que la dissection n'offre aucune grave difficulté, et que, tenant une partie par un bout, il est facile d'arriver avec le scalpel à l'autre, d'isoler ainsi les organes, et d'en déterminer la situation et la forme. Il n'en est rien pourtant, et le fait seul de la lenteur avec laquelle l'anatomie s'est perfectionnée suffit pour montrer que les difficultés étaient réelles. Et en effet quel obstacle, si ce n'est un obstacle invincible, aurait empêché des gens intelligens, curieux, résolus comme Hippocrate, de pénétrer plus avant dans ce dédale, et par exemple, prenant une veine quelconque, de descendre aux extrémités, de remonter aux troncs, traçant ainsi l'arbre entier du système veineux? Et voyez quelles idées différentes de la réalité s'en faisaient les hommes d'alors. Ayez d'abord dans la pensée qu'ils n'ont aucune notion de l'usage de ce système veineux qui est de rapporter au poumon le sang transmis par les artères et usé dans le trajet; donc ils vont se faire des notions prises pour la plus grande part dans leur imagination, pour une petite part dans quelque fait isolé, mais incomplet, notions qui dès lors les guideront dans leurs dissections. Voici quelles étaient les opinions des hippocratiques sur l'origine des veines; je dis les opinions, car on en distingue quatre différentes dans la collection qui porte le nom d'Hippocrate. Suivant les uns, le cerveau était l'origine des veines, qui

allaient se terminer dans les mains et dans les pieds; suivant les autres, la grosse veine qui longe la colonne vertébrale (sans doute la veine cave) donnait naissance aux veines; suivant d'autres, les veines (mot qui comprenait aussi les artères) émanaient du cœur; suivant d'autres enfin, les artères émanaient du cœur, et les veines, du foie. Rien de tout cela n'est vrai; mais aussi quelle complication n'était-ce pas de suivre le cours de ces vaisseaux communiquant avec les artères par les capillaires invisibles à l'œil, prenant avec eux la veine-porte, qui est placée par exception entre deux réseaux capillaires, s'interrompant pour recevoir le cœur, se confondant par les veines pulmonaires avec le système artériel, et venant se croiser avec les vaisseaux lymphatiques! Ce dédale devait être longtemps inextricable; au fond, il était lié à la découverte de la circulation, comme l'a fait voir M. Flourens dans son histoire de ce grave événement physiologique. Et dans une science qui pendant si longtemps n'offre que des faits particuliers, sans qu'aucun fait général puisse surgir, combien les anciens médecins n'ont-ils pas enregistré d'observations qui étaient pour eux sans explication et qui témoignent de leur sagacité et de leur vigilance! Ainsi les hippocratiques, tout en supposant que le cerveau est une glande, n'en avaient pas moins remarqué que dans les lésions de cet organe les effets sont croisés, c'est-à-dire que, si la lésion affecte le côté droit du cerveau, c'est le côté gauche du corps qui est paralysé, et inversement. Bien plus, on trouve dans leurs livres la description d'une maladie qui n'a peut-être été vue que par eux à l'état épidémique, — la luxation spontanée des vertèbres cervicales. Or, parmi les symptômes qu'ils y ont observés, ils signalent la paralysie d'une moitié du voile du palais. Les modernes ont noté en effet que, quand une moitié de la face est paralysée, la moitié correspondante du voile du palais et de la luette est aussi privée de mouvement. Cela tient à des distributions de filets nerveux dont Hippocrate et ses élèves ne pouvaient même avoir le pressentiment, et cependant le fait ne leur a pas échappé.

Entre les mains d'Aristote, l'anatomie prit un caractère tout différent. Cet esprit, le plus puissant peut-être que l'humanité ait produit dans la voie de la science pure et de la spéculation, saisit un point de vue nouveau, et qui devait faire la fortune de siècles bien postérieurs. Il compara les organes chez les animaux, commençant à établir de vraies généralités sur les conditions auxquelles la vie est soumise dans ses manifestations; mais, comme toutes les conceptions qui dépassent de beaucoup le niveau des idées contemporaines et les moyens actuels de démonstration, la sienne resta sans imitateur. Personne dans l'antiquité, personne dans le moyen âge ne reprit l'œuvre d'Aristote; *pendent opera interrupta minæque muro-*

rum — Ingentes. Ce grand édifice restait ainsi pendant et interrompu, lorsque enfin, l'anatomie particulière ayant suffisamment étendu son domaine, les modernes purent continuer Aristote et naturellement le dépasser.

C'est un fait bien digne d'attention que cette infécondité temporaire des aperçus les plus étendus, des suggestions les plus heureuses, des pénétrations les plus avancées, quand le moment n'en est pas venu. On s'imaginerait à tort qu'il est permis à des génies vigoureux d'intervertir l'ordre des temps, par exemple à Aristote d'inaugurer le règne de l'anatomie comparée dans une époque où l'anatomie particulière en était aux rudimens. Il est encore un autre exemple fameux, c'est celui de la rotation de la terre. Plusieurs savans dans l'antiquité avaient bien conçu que ce n'était pas le soleil et son immense cortége d'étoiles qui devaient tourner autour de notre globe; mais cette conception avait beau être la vérité, les preuves avaient beau être possibles, un épais rideau les cachait encore aux yeux même les plus perçans, et il fallait tout un ensemble de découvertes mathématiques, astronomiques, physiques, pour que ce grand fait naturel, triomphant du témoignage rebelle des sens, fût reçu par les intelligences. Peu à peu néanmoins, comme une vaste marée, monte la connaissance positive, rejoignant ce qui était trop avancé, raccordant ce qui était sans accord, et les générations témoins de ces grandes fortunes d'idées délaissées ou oubliées s'étonnent que ceux qui en furent les contemporains aient été assez peu clairvoyans pour laisser passer entre leurs doigts des vérités si palpables. C'est là qu'éclate dans tout son jour, dans toute sa force, le principe de la connexion historique, qui fait tout marcher pas à pas, ne permettant point que même les aperceptions des génies sagaces aient aucun effet prématuré.

Ce fut dans l'école d'Alexandrie que se poursuivit le travail d'investigation directe. Les rois d'Égypte, tout vicieux que furent plusieurs d'entre eux, n'en restèrent pas moins fidèles à l'esprit d'Alexandre et de son compagnon, le premier Lagide; ils protégèrent les lettres et les sciences, et si Alexandrie ne rivalisa pas avec Athènes pour ces chefs-d'œuvre, produits d'une veine et d'un âge que rien ne put rappeler, elle eut dans cette maturité scientifique de la Grèce une place prééminente et une influence profonde sur les destinées de la civilisation. Là, l'anatomie prit un essor singulier, laissant bien loin derrière soi les essais des Démocrite et des Hippocrate. Les rois, se mettant au-dessus des préjugés contemporains, autorisèrent la dissection des corps humains. On assure même que les deux anatomistes qui ont dans cette école le principal renom, Érasistrate et Hérophile, allèrent jusqu'à porter une main cruelle et impie sur des criminels

vivans que leur livrait la curiosité royale. Je veux croire, pour l'honneur de ces médecins, que c'est une calomnie inventée par les âges postérieurs (le premier qui nous en parle est Celse, et il vivait près de trois cents ans après eux), calomnie suggérée peut-être par leur témérité à interroger les dépouilles de la mort. Toutefois il ne faut pas oublier dans quel temps ils vivaient, quelles étaient les habitudes de cette cour d'Égypte, demi-grecque et demi-barbare; combien on faisait peu de cas de la vie des hommes; comment ailleurs les gladiateurs inondaient de leur sang l'arène du cirque, égorgés, comme dit Byron, pour faire une fête romaine, *butcher'd to make a roman holiday*. Il ne faut pas oublier enfin que, même dans des époques plus civilisées et meilleures, il se commet des actes de barbarie révoltante, quand l'opinion qui s'alimente aux sources pures de la science, de la justice et de l'humanité, a ses défaillances et ses lâchetés. Dans les écoles d'Alexandrie, à la connaissance des os, qui était déjà si précise du temps d'Hippocrate, on ajouta celle des muscles, celle des nerfs, qui furent définitivement séparés des tendons, et dont les propriétés motrices et sensitives furent reconnues; celle des principaux viscères, et en particulier du cerveau, qui cessa d'être considéré comme une glande. En un mot, le scalpel fit son office, et, en l'employant régulièrement, on arriva à discerner ce qui se présenta sous son tranchant.

Sans doute il lui restait bien des services à rendre, et tout ce que le scalpel seul pouvait découvrir n'était certes pas découvert. Il y a même lieu de remarquer combien, malgré trois ou quatre siècles (à compter depuis Empédocle et Hippocrate), on avait encore peu pénétré dans la profondeur du corps organisé. Manifestement, on n'est encore qu'à la première entrée des choses; on n'a déterminé que ce qu'il y a de plus apparent, et, si je puis parler ainsi, de plus gros, c'est-à-dire qu'on distingue les os, les muscles, les nerfs, les tendons, les aponévroses, les ligamens, les veines, les artères et les viscères. Cette connaissance anatomique est parallèle à une connaissance physiologique de même valeur, et l'on sait qu'un muscle tire telle partie, que tel nerf communique le mouvement, tel autre le sentiment; que l'estomac digère, que le foie fait la bile. En un mot, on a reconnu les usages tels qu'ils ressortent soit de la considération des parties, soit de cas pathologiques, soit d'expériences diversement instituées; mais toutes les notions supérieures, qui ne peuvent en effet résulter que d'une anatomie également supérieure, font défaut. Les propriétés véritablement spéciales à un corps organisé n'ont point encore été rapportées aux élémens anatomiques qui les manifestent, car ces élémens eux-mêmes sont ignorés. Bien que l'on commence à posséder une masse assez notable de faits, on n'a donc point de

doctrine, ou ce qu'on a sous ce nom émane des métaphysiques contemporaines. Il n'est personne qui ne voie qu'à tout cet ensemble de notions déjà réelles manque l'abstraction, la généralité, et, tant qu'on n'aura pas pu l'introduire, la biologie ne sera pas constituée, ressemblant plus à de l'érudition qu'à de la science, ayant des faits accumulés, mais point de système positif qui les embrasse et les ordonne.

Cet état de choses dure encore bien longtemps. Galien, qui fut médecin de Marc-Aurèle, ne se signala pas, bien qu'habile anatomiste, par de notables découvertes. Ce qui le rendit justement célèbre fut la coordination qu'il apporta dans l'anatomie, dans la physiologie, dans la pathologie de son temps, et, systématisant, à son point de vue, toute la science de l'antiquité, il la transmit sous cette forme aux âges troublés qui devaient suivre. Ce fut de fait un bien grand trouble que l'invasion des Barbares dans l'Occident, et en Orient l'établissement de l'empire arabe. Toutefois, et semblables à ces coureurs de Lucrèce qui se passent le flambeau, ni les Latins ni les Arabes ne laissèrent s'éteindre le feu scientifique; il n'y eut, grâce à eux, pas d'interruption, de solution, entre les anciens et les modernes; mais la culture du moyen âge ne se tourna, ni chez les uns, ni chez les autres, du côté de l'anatomie, et, quand arriva la période que l'on désigne sous le nom de renaissance à cause de son retour passionné vers l'antiquité, elle trouva la connaissance du corps vivant à peu près au même point où l'avaient mise les grands anatomistes de la Grèce.

Vesale inaugura cette époque par de beaux travaux. Le scalpel reprit son œuvre longtemps interrompue; des mains habiles le manièrent, et bien des découvertes qui avaient échappé aux anciens récompensèrent le labeur des successeurs modernes d'Hérophile et d'Érasistrate. Ainsi l'on reconnut les valvules des veines, disposition anatomique si importante pour arriver à la circulation du sang; on traça le trajet des vaisseaux chylifères, apprenant enfin, ce qui avait été ignoré jusque-là, par quelle voie les matériaux réparateurs pénétraient dans le sang pour aller subvenir partout aux déperditions journalières. On suivit le réseau si ténu des vaisseaux lymphatiques, qui, aboutissant aussi aux grandes veines, apportent au sang la lymphe, produit recueilli en toutes les parties du corps. Et comme déjà un esprit de recherche plus puissant soufflait parmi les savans, comme l'astronomie avait fait de grands progrès, comme Galilée avait trouvé la loi de la chute des graves, un génie sagace, Harvey, mit le doigt sur ce qui avait été presque touché par Galien, par Servet, par Césalpin, et démontra la circulation du sang.

Bien que nous soyons ainsi parvenus au XVIIe siècle et que nous approchions notablement du terme où la biologie doit enfin sortir de

ses limbes, il est bien certain, malgré l'éclatante découverte du médecin anglais, que l'état de choses n'est pas alors changé fondamentalement. De plus en plus les détails deviennent connus, et il arrivera bien un temps où ces détails prendront un corps, se rangeront sous un système, et inspireront la généralité qui fait la science; mais ce temps n'est pas encore venu. L'avance, au fond, est donc toujours très lente, bien que des faits sans cesse nouveaux et plus délicats soient enregistrés dans les livres des savans. Cela tient à deux causes qui d'ailleurs sont connexes. La première, c'est que la biologie est infiniment compliquée, et qu'elle offre des obstacles tout particuliers à l'investigation. La seconde, plus profonde et plus historique, c'est qu'il était besoin du système entier des sciences inférieures, mathématique, astronomie, physique, chimie, pour que l'esprit humain devînt capable de se mettre au point de vue biologique, tenté qu'il était toujours, dans ses haltes intermédiaires, de prendre pour point de vue celui de la physique ou de la chimie. Or ces sciences inférieures n'arrivaient à une certaine perfection qu'à fur et mesure, et les dernières même n'y atteignaient que dans les XVIIe et XVIIIe siècles. Ces deux causes sont connexes, car, parmi les sciences, les unes ne sont inférieures qu'en raison de leur simplicité relative, les autres ne sont supérieures qu'en raison de leur complication, et voilà pourquoi la doctrine ou systématisation des unes est nécessairement postérieure à celle des autres. Un habile anatomiste se comparait ingénieusement, lui et ses confrères, aux portefaix qui, connaissant très bien les rues de Paris, y circulent sans s'égarer, mais qui ne pénètrent pas dans l'intérieur des maisons et ne savent pas ce qui s'y passe. Le scalpel circulait en effet avec une grande sûreté dans les rues du corps humain, il en suivait les replis et les sinuosités, mais les maisons lui étaient fermées, ou, du moins s'il les ouvrait, il ne savait ce qui s'y faisait, et les ouvriers qui manipulaient les matériaux de la vie et entretenaient le jeu de l'organisme lui demeuraient invisibles.

Enfin, tout étant préparé, les travaux de détail ayant été poussés suffisamment, le système des sciences inférieures étant solidement établi, et en particulier celui de la chimie venant d'être inauguré avec un grand éclat, il se trouva un génie profondément spéculatif, Bichat, qui, abandonnant la voie suivie, se détourna des parties spéciales, et considéra les tissus dont la réunion constitue l'ensemble du corps. L'œil embrassa dès lors, au lieu des muscles innombrables, le tissu musculaire doué de la propriété motrice; au lieu des filets nerveux disséminés de tous côtés, le tissu nerveux doué de la faculté de transmettre le sentiment et le mouvement; au lieu des membranes diverses, le tissu séreux doué de la propriété d'isoler les organes et

de fournir un liquide lubrifiant; au lieu de la peau et des membranes qui tapissent les voies digestives et respiratoires, le tissu dermoïde, qui au dedans comme au dehors est l'intermédiaire entre les parties profondes et les milieux ambians. Ainsi des propriétés déterminées furent assignées positivement à des tissus déterminés, et, ce qui était le vrai point de la doctrine, des propriétés générales furent reconnues à des tissus généraux, si bien que la fonction de la vie commença à se montrer dans son ensemble, et non plus, comme il était arrivé aux âges précédens, dans ses parties et ses fragmens.

C'était pour en venir à ce pas décisif que tous les autres pas antécédens avaient été faits avec tant de lenteur. Pourtant ce pas décisif dépendait, comme il a été dit plus haut, de l'accomplissement d'un autre travail qui se poursuivait, celui qui avait pour objet de constituer la physique et la chimie, — et s'il avait été possible historiquement que l'établissement de ces deux sciences fût reculé davantage, le génie individuel, non encore suffisamment pourvu par le génie collectif, n'aurait pu venir à bout de résoudre le problème; il eût laissé aux générations futures le soin et la gloire de réussir. Ainsi, d'une part, il est pleinement manifeste que le génie, qui paraît être si libre dans son développement et avoir si peu besoin d'aide et de concours, est pourtant dans le fait étroitement subordonné à la marche générale; ni Bichat, ni Newton, ni Descartes, venus plus tôt, n'auraient immortalisé leurs noms par les découvertes qui y sont attachées. D'autre part, on aperçoit simultanément qu'il serait possible de tracer le linéament idéal de l'évolution humaine, du moins dans sa partie scientifique, et, au moyen de ce linéament, de faire la critique de cette évolution, c'est-à-dire de montrer en quoi elle s'est fourvoyée, en quoi des questions ont été prématurément entamées que l'état de civilisation ne permettait pas de traiter, et comment de la sorte des forces ont été mal employées et perdues. On pourrait donc affirmer que la biologie, dans sa période rudimentaire, a occupé trop d'esprits, qu'il aurait mieux valu s'adonner aux travaux susceptibles d'avancement, et que par cette impossibilité, longtemps prolongée, d'aucun succès définitif s'expliquent les lenteurs et même les interruptions de sa marche; mais ceci m'entraînerait trop loin de mon sujet. Je ne puis cependant m'empêcher d'ajouter que la meilleure préparation à l'étude de l'histoire générale est l'étude de l'histoire scientifique.

Le corps vivant n'est pas seulement composé de solides, les liquides y entrent pour une très forte proportion, et quelques-uns y jouent un rôle excessivement important; il suffit de nommer le sang, qui circule avec une grande célérité à travers tous les organes, qui, à chaque tour par le poumon, passe sous l'action vivifiante de l'air,

qui reçoit par les chylifères les sucs extraits des alimens, qui fournit à toutes les nutritions, à toutes les sécrétions, et qui, par l'intermédiaire des capillaires, est constamment divisé en deux parts : l'une artérielle, rutilante et propre à tous les usages; l'autre veineuse, d'un rouge foncé, usée, si je puis parler ainsi, et allant chercher sa revivification dans les cellules pulmonaires. Or les *humeurs,* c'est le nom qui sert à désigner ces liquides, ne furent pas moins difficiles à étudier que le reste, on peut même dire qu'elles le furent davantage, car on n'est arrivé qu'après la connaissance générale des solides à la connaissance générale des humeurs. Au milieu de cette infinie variété de substances, — les unes propres à l'état de santé, les autres propres à l'état de maladie, — les unes demeurant closes dans les tissus, les autres destinées à venir au dehors, — il fallut déterminer ce qui était constituant et ce qui ne l'était pas, et de ce travail surgit la notion de quatre humeurs qui sont douées de la propriété élémentaire de toute vie, c'est-à-dire d'un mouvement double et continu de composition et de décomposition. Ces humeurs sont le sang, le chyle, la lymphe, et ce que les anatomistes nomment le *blastême,* c'est-à-dire un liquide apte à fournir des germinations, des productions.

La voie était ainsi largement ouverte, et on s'y précipita de tous côtés. Un instrument que la physique avait créé depuis quelque temps (remarquez que jusque-là il n'avait été que d'un très faible usage à la biologie, qui n'était pas assez avancée pour en profiter), le microscope, devint l'agent indispensable des découvertes ultérieures. Lui seul permettait de suivre la nature sur le terrain où la nouvelle position de la question avait transporté les recherches. Ce n'était pas avec l'œil simple qu'il était possible de classer les tissus et de poursuivre la dissection jusqu'aux élémens. Ces élémens furent enfin trouvés, et il fut reconnu qu'ils se réduisaient à trois : l'élément végétatif, qui compose les végétaux et une grande part du corps des animaux, et qui est doué de la propriété fondamentale de tout organisme vivant, la nutrition, c'est-à-dire un travail double et continu de composition et de décomposition; — l'élément musculaire, qui est doué de la contractilité et qui exécute les mouvemens nécessaires, soit qu'il s'agisse de mouvoir le corps ou les membres, soit qu'il faille lancer le sang circulairement dans le système sanguin ou faire cheminer les matières alimentaires dans les conduits digestifs; — enfin l'élément nerveux, qui est doué de la sensibilité, commande aux muscles, apporte les sensations, et élabore la pensée. C'est à ces trois élémens que se réduisent toutes ces choses si complexes qui constituent l'organisme. On a ainsi sous les yeux toute la trame de la vie : l'élément cellulaire, qui est partout l'agent de la nutrition,

l'élément végétatif, qui est l'agent de la contraction, et l'élément nerveux, qui est l'agent de la sensibilité.

On sait que la chimie, peu de temps après qu'elle eut été constituée à la fin du dernier siècle, apprit à ceux qui étudiaient les corps organisés de quelles substances ces corps étaient formés. Elle fit voir qu'on n'y trouvait aucune substance particulière, aucune qui ne fût déjà dans le règne de la nature générale, aucune qui fût spéciale à ce petit règne dit règne organique. Toutes les parties qui avaient eu vie furent désagrégées et réduites finalement en oxygène, en hydrogène, en azote, en carbone, plus quelques métaux, quelques bases, quelques sels. Ce fut un grand enseignement. D'abord on vit (ce fut ce qui se vit d'abord) que la matière des corps organisés n'était nouvelle que dans sa forme et nullement dans ses élémens, qui étaient ceux de la matière brute ou inorganique, et qu'il y avait entre ces deux matières un vaste mouvement de circulation, la matière vivante prenant et rendant éternellement à la matière brute, qui est là comme un immense réservoir, semblable à la mer par rapport aux nuages et aux cours d'eau. On vit ensuite (et cela était déjà plus reculé et plus caché) qu'au fond la vie ne s'attachait pas indifféremment à toute espèce de substance, qu'elle avait une certaine vertu élective, et que ses rapports essentiels étaient avec l'oxygène, l'hydrogène, l'azote et le carbone. Ceci rétrécissait infiniment le champ qui lui restait ouvert, et l'on put reconnaître aussitôt la condition naturelle qui fait que la masse vivante est si petite par rapport à la masse non vivante. On vit enfin (et cela était encore d'une philosophie plus élevée et plus abstraite) que, puisque les corps organisés étaient faits de la matière générale, seulement modifiée d'une manière nouvelle, de toute nécessité ils étaient soumis à deux ordres de lois, les unes qui sont celles de la matière générale, les autres qui sont celles de la matière organisée. Les premières sont préexistantes aux autres, en sont le fondement, et on est sûr de les rencontrer dans les corps vivans; les autres sont une superposition, on ne peut les connaître qu'à la condition de connaître les premières, dont elles sont par cela même distinctes. Cet aperçu, suivi avec la profondeur qu'il comporte, suffirait pour vider le débat de la chimie et de la biologie, en montrant ce qui est du domaine de chacune; mais ce n'est pas par ce côté que j'ai entrepris de traiter la question.

Entre les *principes médiats* du corps vivant (1) et les dernières

(1) Ainsi nommés parce qu'ils y entrent non pas sous la forme d'oxygène, d'hydrogène, etc., mais sous celle de combinaisons très complexes, de muscles, de chairs, de peau, de tendons, de membranes, etc.

parties générales auxquelles nous sommes arrivés, élémens végétatif, musculaire et nerveux, il est un intervalle qui doit être comblé pour que l'on puisse définitivement poser le problème de la nutrition, et par suite celui de la maladie. Les intermédiaires cherchés sont les *principes immédiats*, nommés *principes* parce qu'ils sont les parties constituantes de l'organisme, et *immédiats* parce que c'est sous leur forme propre et en nature qu'on les y rencontre. MM. Robin et Verdeil les définissent : « derniers corps constituant ou ayant constitué l'organisme auxquels on puisse, par l'analyse anatomique, ramener la substance organisée, et qu'on ne peut subdiviser davantage en plusieurs sortes de matières sans décomposition chimique. » Les *principes immédiats* sont fort nombreux, surtout si, ne se bornant pas aux animaux, on rassemble ceux des végétaux, ce qu'il faudra bien faire quand on voudra avoir une anatomie générale véritablement complète. Les deux auteurs du *Traité de Chimie anatomique* en nomment quatre-vingt-seize; ils remarquent qu'ils sont au nombre de quatre-vingt-cinq ou quatre-vingt-dix dans le corps humain, et de quatre-vingt-dix ou cent, en considérant l'ensemble des mammifères. Ils ajoutent que ce nombre ne peut pas être fixé d'une manière absolue présentement, pour deux raisons, d'abord parce qu'on en découvrira quelques-uns de plus dans des résidus ou extraits encore imparfaitement analysés, puis parce que, entre les corps décrits comme *principes immédiats*, il en est quelques-uns dont l'existence est douteuse. Je ne transcrirai pas la liste donnée par MM. Robin et Verdeil, je dirai seulement que les uns sont une substance organisée, par exemple la fibrine qui se trouve dans le sang, l'albumine qui se trouve dans le blanc d'œuf et les sérosités; que d'autres sont des sels, par exemple le phosphate de chaux, qui donne aux os leur solidité; que d'autres enfin sont des gaz, par exemple l'oxygène, qui circule dans le sang.

Nous voilà parvenus aux bases mêmes de l'anatomie générale. C'est une longue course à travers le temps, mais c'est aussi une longue course à travers les choses. Il faut remonter jusqu'aux premiers temps de la culture scientifique chez les Grecs pour rencontrer les rudimens de la recherche biologique. Le temps s'écoule et les résultats s'amassent lentement, de sorte que vingt-cinq siècles environ nous séparent de l'origine; mais aussi combien le commencement de la route était loin du terme actuel! combien de difficultés l'embarrassaient! Il fallait de toute nécessité aller du composé au simple, et quel composé! la vie sous toutes ses formes végétales et animales! l'organisme et toutes ses parties! Quel amas de faits particuliers! et quand ces faits particuliers eurent été suffisamment étudiés et reconnus, quel effort de systématisation pour y saisir les

vraies notions générales qui pouvaient ramener tout cela à un certain nombre de lois!

En même temps que nous touchons aux bases de l'anatomie générale, nous touchons aussi aux limites mêmes de la chimie. En effet, nous sommes en présence de gaz, de sels, de substances qui s'associent et se dissocient. C'est là le domaine de la chimie; elle seule nous apprend à reconnaître ceux de ces corps qui sont simples, à séparer les élémens de ceux qui sont composés, et à distinguer comment ils se composent en se combinant et se décombinant. Les contacts sont donc évidens; la coopération de la chimie est indispensable, et si, quand il s'agira de tracer les limites de cette coopération, elle prétend s'arroger la plus grosse part, qui ne comprend ce qui a rendu ses prétentions naturelles et ce qui soulève un important débat de méthode et de philosophie? Qui ne voit en même temps que ce conflit provient de la marche des choses, conflit aussi inévitable aujourd'hui qu'il fut impossible jadis? C'est à ce point de vue que l'on aperçoit dans tout leur jour ce que je nomme les connexions et, si l'on veut, les incompatibilités historiques. Ainsi la chimie et la biologie ne pouvaient avoir une véritable rencontre qu'au moment où, d'une part, la chimie serait devenue assez habile pour isoler les corps composans, et où d'autre part la biologie aurait séparé les élémens des corps organisés. Les deux opérations ont marché l'une vers l'autre; d'âge en âge, elles se rapprochent, et on peut compter sur l'une ou sur l'autre les étapes qui se font. Quand définitivement elles viennent au contact, c'est là véritablement une grande époque pour le développement scientifique. En effet, la science positive avait eu jusqu'alors deux tronçons, l'un, le plus considérable et le plus cohérent, composé de la mathématique et de ce qu'on appelle sciences inorganiques, l'autre, plus court et plus rudimentaire, formé du domaine organique. On sent combien cette disjonction jetait d'incertitude dans l'esprit humain, et combien il gagna de consistance à la supprimer. La série devint immédiatement linéaire, c'est-à-dire unique de double qu'elle était, et la biologie se superposa aux sciences antécédentes, comme leur suite aussi bien historique que dogmatique.

En suivant du regard la décomposition successive opérée par les anatomistes, on trouve d'abord le *corps*, ensemble très complexe qui se présente le premier à l'étude. Puis viennent les *appareils;* ce sont des mécanismes qui ont pour but d'accomplir une *fonction*. Tel est l'appareil respiratoire, qui exécute la fonction de respiration et qui comprend les poumons, les bronches, les muscles inspirateurs et expirateurs, la portion du système nerveux qui l'anime; ou bien l'appareil circulatoire, qui pourvoit au mouvement des liquides et qui est formé du cœur, des artères, des veines, etc. Les appareils à leur

tour se décomposent en organes qui servent à un usage, par exemple le cœur à lancer le sang dans les vaisseaux, le poumon à opérer l'introduction de l'oxygène dans le sang, le foie à fournir la bile (un des agens de la chylification) et le sucre versé dans le sang, le pancréas à donner le liquide qui digère les corps gras, etc. Mais l'on comprend bien que les premiers anatomistes n'ont pas connu les appareils, et que du corps considéré en bloc ils sont allés directement aux organes : il a fallu un retour sur soi pour composer les organes en appareils. La notion d'appareils est une intercalation faite après coup dans la méthode d'étudier. Je note ceci pour qu'on se garde bien de confondre l'ordre dogmatique, qui est l'ordre d'enseignement des choses trouvées, avec l'ordre historique, qui est l'ordre de leur découverte successive.

Après les *organes*, la suite que j'ai mise sous les yeux du lecteur nous conduit aux *tissus* et *humeurs*, puis aux *élémens anatomiques* et aux *principes immédiats*. A vrai dire pourtant, ce n'est qu'une suite apparente; dans le passage des uns aux autres, il y a changement complet de terrain. Aussi, dans les *Tableaux d'Anatomie* de M. Ch. Robin, excellens d'ailleurs et auxquels j'emprunte beaucoup, je regrette de ne pas trouver cette transition caractérisée, comme, à mon sens, elle devrait l'être. On dira peut-être que l'organe se partage réellement en tissus, et que le cœur, par exemple, se décompose en tissu musculaire, tissu séreux qui l'enveloppe à l'extérieur, tissu artériel ou veineux qui le tapisse à l'intérieur; mais au fond cela n'est qu'une apparence. Dans la conception réelle des tissus, ce n'est pas l'organe particulier qui, se décomposant, offre la notion cherchée; c'est au contraire l'idée de tissu qui, conçue isolément de tout organe, vient y porter la lumière. On ne peut donc pas dire que de l'organe on passe au tissu, car de fait ce qui est le véritable passage, c'est que de l'idée particulière on passe à l'idée générale.

II. — COMMENT LES IDÉES GÉNÉRALES S'INTRODUISENT DANS LA BIOLOGIE.

Ceci même m'amène à considérer ce que je m'étais proposé, c'est-à-dire comment, dans une science telle que la biologie, on était parvenu à former des abstractions suffisamment positives pour servir de base à une doctrine. Il faut bien se représenter les conditions du problème. D'abord cette science ne pouvait marcher que du composé au simple; ce qu'elle étudia d'abord, c'est le corps organisé dans son ensemble; puis, quand elle essaya de pénétrer dans cet ensemble, elle ne rencontra que des parties fort complexes. Ainsi la moindre portion qui s'offrait aux anciens anatomistes était, dans la réalité,

bien autrement compliquée qu'elle ne paraissait. Un muscle, quel qu'il soit, présente non-seulement la fibre musculaire qui est tout ce qu'on croit d'abord y trouver, mais un tissu cellulaire, des artères, des veines et des nerfs. De la sorte, par une illusion qui est si fréquente dans l'étude de la nature, le corps, qui était le composé naturel, n'était pas le composé scientifique, celui qui pouvait fournir l'abstraction, la généralité. La Fontaine a dit :

> Quand l'eau courbe un bâton, ma raison le redresse,
> La raison décide en maîtresse;
> Mes yeux, moyennant ce secours,
> Ne me trompent jamais en me mentant toujours.

C'est à faire que ce *mensonge perpétuel* nous *trompe* de moins en moins que la science travaille.

Quand en effet il est devenu visible que le composé naturel ne fournit pas des généralités ou n'en fournit que de fictives, et qui, sans aucune valeur pour la biologie même, n'en ont une certaine qu'à titre d'exercice pour l'esprit humain, c'est l'étude des particularités qui prévaut. Ces particularités n'ont qu'un mérite, c'est d'être réelles; à part cela, elles ne donnent aucune doctrine qui éclaire et guide dans les ténèbres. Il est vrai qu'il n'en faut point faire fi, car il viendra un temps où elles prendront corps et vie et entreront, comme autant de particules nécessaires, dans le système; mais, avant ce moment-là, on conçoit fort bien comment des esprits avides de savoir et impatiens du temps et des obstacles ont pu les prendre en dédain et les frapper d'anathème. Tel fut le cas de Platon; il avait un mépris infini pour tout ce qui portait le caractère du fait particulier, et, comme il disait, de l'empirisme. Il est vrai qu'alors l'empirisme était bien humble, n'ayant fourni de solides déductions qu'en géométrie et en astronomie. Aussi était-ce la période où les conceptions métaphysiques (j'entends par métaphysiques celles qui sont abstraites sans s'appuyer sur la réalité) avaient le plus ample domaine et la fortune la plus haute.

Il n'est pas hors de propos de donner un échantillon des conceptions générales qui se formaient sur ce sujet alors qu'elles étaient impossibles, dans l'antiquité, par exemple, où l'on était le plus loin du terme. Il y a dans la collection hippocratique un livre intitulé *Des Chairs* qui contient une tentative de ce genre. L'auteur, qui n'est pas Hippocrate, mais qui n'en appartient pas moins à une époque très reculée, essaie d'expliquer la formation des organes : « Ce que nous appelons le chaud, dit-il, est, à mon avis, immortel, a l'intelligence de tout, voit, entend, connaît tout, le présent comme

l'avenir; quand toutes choses se confondirent, la plus grande partie du chaud gagna la circonférence supérieure : c'est ce que les anciens me paraissent avoir nommé éther. Le second élément, placé inférieurement, s'appelle la terre, froid, sec et plein de mouvement, et de fait il a une grande quantité de chaud. Le troisième élément, qui est l'air, occupe, étant un peu chaud et humide, l'espace intermédiaire. Le quatrième, qui est le plus près de la terre, est le plus humide et le plus épais. » Ce sont, pour me servir de l'expression moderne, les *principes médiats* de l'auteur, principes qui, comme on le voit, ne peuvent servir à rien, puisqu'ils comprennent un agent impondérable, le chaud, — l'eau et l'air, qui sont chacun formés de deux gaz, — et enfin la terre, qui est un amas de substances diverses. Puis de là il ne passe pas aux *principes immédiats,* notion qui est en effet inaccessible pour lui, mais il passe aux organes mêmes, le cœur, les veines, etc., dont il explique la formation en supposant que les proportions de chaud varient dans les parties de terre. La généralité est ici patente : c'est le chaud, principe actif et intelligent, qui, se mêlant à la terre, l'anime et lui donne toutes les formes vivantes des organes; la généralité, dis-je, est patente, mais la réalité fait défaut, et, puisque de telles spéculations ont paru dignes d'occuper et ceux qui les écrivaient et ceux qui les lisaient, elles témoignent combien toute science positive était encore fermée aux esprits les plus actifs.

Pourtant ces spéculations qui touchent à l'histoire par ce témoignage y touchent aussi par un autre point qui a son importance. L'auteur, sentant qu'il était nécessaire de leur donner une base, avait dit : « Je n'ai besoin de parler des choses célestes qu'autant qu'il faut pour démontrer quelles parties sont nées et se sont formées, ce qu'est l'âme, ce qu'est la santé et la maladie, ce qu'est le mal et le bien dans l'homme, et par quelle cause il meurt. » Remarquez quelle est sa base : l'étude des choses célestes, c'est-à-dire l'astronomie. Or l'astronomie était la seule science qui, après les mathématiques, eût à cette époque acquis une certaine consistance. Sa base ne peut être la physique ni la chimie, qui n'existent pas, et qui cependant constituent autant de degrés pour monter à la conception de la biologie. Il y a donc un vaste intervalle que l'auteur essaie en vain de franchir et qu'il comble à l'aide d'hypothèses sans autorité et sans valeur. La faiblesse même de ces hypothèses, la vaste distance à laquelle elles sont de la réalité, donnent la mesure de la difficulté relative du problème, de l'insuffisance provisoire de l'esprit scientifique; mais n'en considérez pas moins comme un fait très instructif cette nécessité qui oblige un auteur hippocratique à s'adresser à l'astronomie, pour concevoir la formation des parties vivantes, quand il pourrait, ce semble, se livrer sans contrôle à son

imagination! Si l'on demande comment il se fait que les penseurs spéculant sur les êtres organisés prennent cette voie, on comprendra qu'ainsi le voulait l'état général de la science contemporaine, le point du développement simultané.

Encore un exemple (celui-là, je l'emprunte à Galien) de la distance énorme qui se trouvait entre les idées générales de l'antiquité et les phénomènes réels. Cet auteur, dans son opuscule sur les *Mœurs de l'âme,* où, s'occupant des facultés intellectuelles, il s'occupe de la partie la plus difficile de la biologie, de celle qui par conséquent lui était la plus inaccessible, est d'opinion que plus le tempérament est sec, plus l'âme devient sage. « Lors même, dit-il, qu'on ne voudrait pas concéder que la sécheresse est une cause d'intelligence, je pourrais du moins invoquer le témoignage d'Héraclite lui-même; car n'a-t-il pas dit : *Ame sèche, âme très sage,* pensant que la sécheresse est la cause de l'intelligence? Et il faut croire que cette opinion est la meilleure, si nous songeons que les astres, qui sont resplendissans et secs, ont une intelligence parfaite; car, si quelqu'un disait que les astres n'ont point d'intelligence, il paraîtrait ne pas comprendre la puissance des dieux. » Comme toujours, c'est dans l'ensemble cosmique tel qu'il le conçoit, et spécialement dans les astres, que l'auteur va chercher la généralité; comme toujours, cette généralité, qui est ici une assimilation de la *sécheresse* avec les phénomènes réels, ne se rapporte à l'objet dont il est question que dans l'esprit de celui qui tente de telles combinaisons abstraites. Et si, analysant de plus près ce rapport, on voulait en déterminer la nature, on verrait qu'il n'est pas, comme la conception même, chimérique et illusoire; qu'il est positif en tant qu'historique, dénotant la concordance nécessaire entre toutes les notions. Il explique d'une manière satisfaisante la singulière aberration qui fait prendre à des hommes d'ailleurs très éclairés et très pénétrans de vains mots pour des choses. Sans cela, tout est mystère dans les premiers essais de généralisation; avec cette clé, tout s'éclaircit. Les mots sont vains pour nous qui avons une tout autre conception du monde que n'en avaient nos aïeux; ils étaient des choses pour eux, qui, ne connaissant pas l'agence intermédiaire de la physique et de la chimie, n'apercevaient, du monde, que les relations de la terre avec le ciel.

Si c'était ici le lieu, je ferais l'énumération des systèmes de biologie ou de médecine (on peut prendre les uns pour les autres, longtemps ils se confondirent), et je montrerais comment ils descendent successivement de ces stériles hauteurs pour se rapprocher sans cesse à l'aide des sciences nouvelles qui se constituent. Déjà les systèmes physiques sont plus près de la réalité que ces systèmes de l'antiquité, qui s'appuyaient sur les élémens et sur les astres. Les systèmes chimi-

ques, venant plus avant dans les mouvemens intimes de la matière, donnent sur la vie des conceptions plus spéciales, et qui serrent davantage le problème. On a là un moyen de comprendre et de classer les systèmes de médecine; ils cessent d'être une aride série, qui, n'offrant point d'enchaînement, n'offre point d'instruction. Liés entre eux par leur rapport constamment historique avec l'ensemble de la connaissance, ils montrent la pensée biologique suivant, comme une aiguille aimantée, toutes les phases du savoir, et se tournant successivement vers celle des sciences qui l'amène à de plus grandes profondeurs, jusqu'à ce qu'enfin, les temps étant accomplis et ces notions préparatoires étant acquises, une illumination se fait dans quelque esprit puissant, et on met définitivement le pied sur le véritable domaine des idées générales de la biologie, et, partant, de la médecine.

La considération du corps organisé en son ensemble étant beaucoup trop complexe pour suggérer aucune généralisation satisfaisante, et, par suite, la dissection ayant cherché et isolé un nombre infini de parties dans ce tout, il fallut, on le voit, qu'une méthode plus puissante que celles qu'on avait employées jusqu'alors s'appliquât au problème. Cette méthode fut la *comparaison*. Entre les parties ainsi disséquées et isolées, elle nota des analogies, des ressemblances qui lui permirent d'analyser le corps tout autrement que n'avait fait la simple dissection. Au lieu de le partager en organes et en fragmens d'organes, elle le partagea en tissus, qui s'étendent sur des groupes d'organes, et qui partout offrent la même disposition, le même arrangement, et, je dois ajouter, les mêmes propriétés. A ce point de vue, le corps ne se présente pas comme une réunion d'organes ayant des configurations spéciales, mais il se présente comme une réunion de tissus ayant chacun sa texture. On peut dire, en se servant du langage mathématique, que la dissection simple est l'anatomie élémentaire, et que la dissection par comparaison est l'anatomie transcendante. C'est par cette voie que s'introduisit finalement l'abstraction ou généralisation dans l'étude de la biologie, qui dès lors, cela est évident de soi, se trouva constituée comme science. Elle n'eut plus à craindre d'être considérée comme un cas particulier soit de la physique, soit de la chimie, suivant que prévalaient les doctrines physiques et chimiques. L'esprit scientifique était, par ce dernier échelon, arrivé non-seulement à voir, ainsi que faisaient nos devanciers, la vitalité comme attribut total du corps, — attribut que tantôt, cherchant le côté positif, on confondait avec les phénomènes de chaleur, d'électricité, de chimie, et tantôt, cherchant le côté général, on adjugeait à la métaphysique; — mais encore il était arrivé, combinant le côté positif et le côté général,

à distinguer certaines textures communes correspondant à certaines propriétés communes aussi.

En effet, c'est uniquement par une vue de l'esprit et pour la facilité de l'étude que l'on sépare l'anatomie de la physiologie, l'état inactif et immobile de l'état mobile et actif. Embrasser simultanément le tissu et sa propriété est ce qui distingue toute spéculation positive de toute spéculation métaphysique ou de toute spéculation physique et chimique sur la biologie. Quand on ne considère que les propriétés ou facultés sans considérer la texture, on laisse une part du phénomène réel, part qui le limite, le resserre, et le rattache à ses conditions immanentes. Quand au contraire on ne voit que la texture et qu'on ne la rapporte pas à ses propriétés, qui sont spéciales, on rétrécit le champ, on abaisse la recherche, et, faisant qu'elle ne porte plus sur le fait total, on ramène une question de vitalité à une question d'électricité ou d'affinité, et cela sans profit, puisque c'est appliquer à la serrure une clé qui ne l'ouvre pas. Mais, remarquez-le bien, la conception des propriétés de tissu, qui est si profonde parce qu'elle est si réelle, ne se rapporte aucunement à ce qu'on appelle usage d'un organe; elle est d'un ordre bien plus relevé. Ainsi le cœur a pour usage de lancer le sang dans les vaisseaux, et cet usage, pour peu qu'il survienne quelque désordre dans la disposition du viscère, éprouve une perturbation correspondante; si quelqu'une des valvules qui ouvrent et ferment les orifices cardiaques est lésée, il y aura trouble dans la circulation, changement dans l'impulsion, altération des bruits qui se produisent dans ce qu'on nomme les battemens du cœur. Ce sont là des rapports manifestes et constans entre l'organe et l'usage; il n'en faut pas moins se garder de confondre cet usage (et tout organe a un usage) avec les propriétés primordiales des tissus. Chaque organe remplit des usages spéciaux, mais il les remplit en vertu de ces propriétés mêmes, qui lui sont inhérentes par l'intermédiaire des tissus qui le composent.

Ayant ainsi touché les fondemens de l'anatomie générale, qui reposent sur une certaine manière de comparer, on peut revenir au mode de comparaison qu'Aristote avait institué de si bonne heure. On ne confondra pas ces deux modes, car ils sont essentiellement différens, et au philosophe grec dont le génie a entrevu le premier, le second était interdit par la nature des choses et par l'évolution historique. De même que, voulant écrire son traité de politique, il rassembla toutes les constitutions à lui connues, afin de donner une base expérimentale à ses aperçus, de même, voulant spéculer sur la structure des animaux, il rapprocha les descriptions des parties semblables. Dire comment il s'arrêta dans le chemin de la biologie, c'est dire comment il s'arrêta aussi dans le chemin de l'histoire et

de l'organisation sociale; de son temps, rien n'était prêt pour la solution, il ne put que montrer la rectitude de son jugement, la puissance de son esprit, et écrire ce qui, après avoir été un aliment pour tant de générations, a perdu enfin cet office et pris désormais celui de document impérissable de l'histoire scientifique. Le procédé de comparaison employé par Aristote menait non pas à créer l'anatomie générale, mais à voir comment un même appareil et par suite une même fonction se modifient dans la série vivante pour s'accommoder aux circonstances diverses de l'être. Ainsi, par exemple, c'est la comparaison qui nous apprendra ce que devient l'appareil respiratoire dans les mammifères, dans les oiseaux, dans les reptiles, dans les poissons; en un mot, par elle nous saurons toutes les conditions auxquelles l'organisation est assujettie, comment la vie se fait jour entre les nécessités imposées par les lois du monde inorganique où elle est implantée et la force qui lui est inhérente, comment, obligée, pour durer, d'absorber l'oxygène, elle transformera l'organe respiratoire, suivant que ce gaz est dans l'air ou dans l'eau. C'est la comparaison qui, de déduction en déduction, a suggéré la conception de la hiérarchie des êtres vivans; mais, pour porter tous ses fruits, elle avait besoin d'être assise sur l'anatomie générale, qu'elle ne pouvait fournir. Aussi la tentative d'Aristote, qui, toute grande qu'elle fut, ne dépassait pas les connaissances de son temps, ne devait point avoir de suites immédiates, non plus que la doctrine qu'il établit dans son traité *De l'Ame*, et où il touche de bien près les propriétés essentielles à la matière vivante. Il ne lui manque qu'une chose pour y arriver; mais cette chose est justement ce qui devait occuper tant de siècles et demander tant d'acquisitions préparatoires : c'est de rapporter à des élémens déterminés les propriétés qu'il entrevoit. Ne le pouvant, attendu que ces élémens n'étaient pas connus, sa conception, toute réelle qu'elle est, rentre dans ces vues avancées que la science du temps n'a aucun moyen de prouver. C'est ainsi, je le répète, que les savans qui, dans l'antiquité, croyaient que la terre tournait autour du soleil, disaient vrai sans pouvoir prouver et établir ce qu'ils disaient. Par ce côté aussi on aperçoit ce qui est la base de toute biologie positive, à savoir le rapport entre la propriété et la texture. Voyez Aristote : il touche un des côtés, mais l'autre lui demeure inconnu, et par le fait tout lui échappe.

Je me suis, je pense, expliqué jusqu'à ce moment d'une manière assez précise pour qu'on ne se méprenne pas sur le but de la biologie. Ce but est non pas de montrer ce qu'est la vie en soi, mais de montrer quelles sont les conditions de la vie. Ce sont deux ordres d'idées tout à fait différens : le premier appartient à l'enfance de la science, le second à sa maturité. On entend des hommes même éclai-

rés se récrier sur l'imperfection de la médecine, maintes fois confondue avec la biologie, et demander qu'elle nous révèle enfin le mystère de l'organisation vivante. A cette question il n'est point de réponse, et, pour cela, la biologie n'est pas moins avancée que ses sœurs, car celles-ci aussi n'ont point de réponse à donner quand on les interroge sur la notion intime de ce qui fait l'objet de leur étude. Ni l'astronomie ne sait dire ce qu'est en soi la gravitation, ni la physique ce qu'est en soi le calorique, l'électricité, la lumière, ni la chimie ce qu'est en soi la puissance ou propriété de se combiner ou de ne pas se combiner que porte avec lui tel ou tel corps. Rechercher l'essence des choses, les causes premières, les causes finales, appartient à l'esprit humain quand, n'ayant pas encore mesuré ses forces, il suppose accessible ce qui, dans le fait, lui est complétement interdit. Il n'a aucun sens qui lui découvre une trace vers de pareilles régions. Il n'a aucun moyen direct ou indirect qui l'y conduise. Toutes les fois qu'il croit avoir trouvé un échelon, cet échelon ou se brise sous lui ou lui ouvre seulement d'autres perspectives, sans que jamais apparaisse la vue dernière qui doit le satisfaire. Aussi, instruit par l'expérience et arrivé à sa maturité, il cesse de poursuivre d'insaisissables objets, il rejette loin de lui les vains désirs qui ne sont pas de sa condition, et c'est alors que sa résignation résolue, portant les plus beaux fruits, lui révèle toutes ces agences merveilleuses qui accomplissent l'œuvre du monde, créant l'ensemble des sciences, admirable et fécond intermédiaire entre la pensée qui contemple et le bras qui agit.

III. — COMMENT LA CHIMIE ATTEINT DE SON CÔTÉ LA BIOLOGIE. — DE LA CONDITION SUPÉRIEURE DES ACTES CHIMIQUES DANS LE CORPS VIVANT.

Tandis que la biologie parvenait, après un long labeur, à déterminer les parties élémentaires des corps vivans, la chimie les atteignait aussi par une autre voie; mais on a aussitôt l'extrême différence des deux points de vue biologique et chimique. Dans le premier, ces parties élémentaires sont les plus simples où l'organisme puisse se résoudre; dans le second, elles sont les plus complexes que la chimie ait à étudier. L'alchimie, inconnue à l'antiquité, est une production du moyen âge, et à son tour la chimie est une production de l'alchimie. La nature des choses l'indique : l'étude chimique des corps organisés dut être postérieure à celle des corps bruts, car c'est la loi générale de l'esprit humain, il va toujours du plus facile au plus difficile, et, si l'on me permet cette expression, de ce qui est clé à ce qui est serrure; quand se fourvoyant, dans son ignorance pré-

liminaire, il entame des études prématurées, il en est puni par des retards qui finissent par tout remettre bout à bout. Or la première clé pour l'analyse des substances organiques est l'analyse même des substances inorganiques, celles-là ne pouvant exister sans celles-ci (ce qui, par parenthèse, montre la subordination nécessaire de la vie au monde inanimé). D'abord la chimie traita rudement les matières délicates qui arrivaient dans son creuset. Accoutumée à manier les sels et les alcalis, les gaz et les métaux qui, sublimés par le feu ou dissous dans l'eau, se retrouvent toujours, elle vit les agrégats bien plus mobiles et bien plus complexes qui constituent les organismes se dissiper ou se dénaturer sous ces épreuves trop grossières. Mobiles, ils disparaissaient sous ses doigts, ne laissant pour trace de leur existence que ces principes médiats, ces corps indécomposés en lesquels tout se résout; complexes, ils se modifiaient sous l'analyse même, et prenaient des formes et des compositions toutes différentes de ce qu'ils étaient réellement quand ils faisaient partie de la substance vivante. Enfin, sous la direction de l'anatomie, qui voyait de jour en jour plus clairement ce qu'elle avait à demander, la chimie parvint à isoler, sans les altérer, les parties élémentaires, les principes immédiats des animaux.

Maintenant, ces parties élémentaires, ces principes immédiats étant ainsi isolés, à qui en revient l'étude? Est-ce à la chimie? est-ce à la biologie? Laquelle des deux doit en poursuivre les actions, en déterminer les combinaisons, en rechercher les propriétés? A la vérité, il est bien manifeste que, sans la chimie, la biologie n'en aurait jamais obtenu la notion; on n'a qu'à se représenter où elle en était à cet égard à l'époque où, nulle chimie n'existant, on essayait cependant de pénétrer dans la science de la vie. L'intervention de la chimie est donc ici nécessaire, elle indique d'une manière patente la subordination hiérarchique de la biologie, c'est-à-dire que celle-ci ne peut cheminer sans celle-là; mais de cette intervention, toute nécessaire qu'elle est, il ne suit pas que les principes immédiats, en tant que partie du corps vivant, n'obéissent qu'aux lois chimiques et ne soient pas soumis à d'autres puissances que celles qui règlent les combinaisons et décombinaisons des corps inorganiques. En d'autres termes, il serait possible que la chimie fût ici un instrument sans doute indispensable, sans lequel l'exploration serait stérile et n'avancerait pas, mais pourtant un simple instrument, dont le rôle ne saurait être interverti sans dommage, ou bien au contraire il serait possible qu'à cette extrémité de l'analyse anatomique, quand on touche aux élémens et aux principes, la biologie perdît ses droits, et qu'à ces confins de l'ordre organique et de l'ordre inorganique les affinités fussent ce qui prédominât uniquement.

Ce débat est très loin d'être simplement un débat d'attributions, en ce sens qu'il soit peu important de décider à laquelle des deux sciences l'étude des principes immédiats sera dévolue, étant de nature à être aussi bien traitée par l'une que par l'autre. Non, la solution sera toute différente suivant la juridiction devant laquelle la cause sera portée. En effet, si les principes immédiats relèvent de la chimie, comme en définitive c'est dans leur intimité que se passent les phénomènes essentiels à toute vitalité, à savoir ceux de la nutrition, il faudra bien convenir que ces phénomènes appartiennent à cette science. Dès lors la nutrition devient un cas chimique; il y a empiétement d'une science inférieure dans une science supérieure, introduction de lois relativement plus grossières en des phénomènes relativement plus délicats et plus compliqués. Si la chose est possible, c'est un bien, car on réduira les difficultés, la chimie étant une science plus simple que la biologie. Si au contraire la chose est impossible, les efforts seront sans doute en pure perte, mais fourvoieront pour un temps les esprits, et, pour ce temps, abaisseront la dignité de la science. Je m'explique, car je ne voudrais pas qu'on vît dans cette expression une intention de rehausser une science aux dépens d'une autre; elles se valent toutes, et dans leur ensemble hiérarchique elles forment un tout parfait où l'on ne peut ôter une pierre sans ruiner l'édifice,— l'édifice, qui est le système de la vraie philosophie. Mais dans ce système, justement parce qu'il est hiérarchique, parce que les sciences se supposent l'une l'autre, ne pouvant se développer que l'une après l'autre, le plus grand méfait théorique que l'on puisse commettre, c'est d'importer la méthode de la science inférieure dans la science supérieure. On peut, si l'on veut, prendre pour exemple cette tentative qui n'est pas loin de nous, et par laquelle on assimilait le principe de vie au principe électrique, l'électricité devenant dans le corps vivant un prétendu fluide nerveux qui n'est pas suffisamment expulsé, et qui hante encore plus d'une intelligence. De la sorte, un agent aussi universel que l'électricité, dont aucune particule de matière n'est privée, se trouverait, par surcroît, limité au service d'une substance aussi circonscrite dans sa masse que l'est la substance organique! Un agent aussi simple dans son opération produirait les phénomènes si compliqués de la vie! Un agent, si visiblement physique en ses effets, pourrait assez se transformer pour animer le corps vivant d'instincts, de sensations, de passions, d'intelligence! Il y a constamment eu des protestations contre de pareilles conséquences. Importer les procédés d'une science inférieure dans une science supérieure séduit toujours quelques esprits par une apparence positive, attendu qu'on applique ce qu'on sait mieux à ce qu'on sait moins; mais ce n'est qu'une apparence, car là est une lacune dont on ne tient

pas compte, et l'on saute d'un ordre de phénomènes dans un autre. Aussi ce vice de logique était-il senti instinctivement par les gens qui, sans pouvoir le démontrer, refusaient leur assentiment, et se jetaient dans l'excès contraire de l'abstraction nuageuse et de la métaphysique sans consistance; mais la conciliation est obtenue, la satisfaction est donnée aux deux besoins essentiels de l'esprit, qui sont d'avoir une doctrine qui soit à la fois positive et au niveau de l'ordre des phénomènes, dès que la biologie a ses lois propres dont la complication supérieure constitue le caractère.

MM. Robin et Verdeil ont consacré de longs prolégomènes au débat dont il s'agit ici. « Il sera impossible, disent-ils, de parvenir à la solution des grandes questions d'anatomie générale, de physiologie et de pathologie, tant que l'on ne saura pas de quelle manière les principes immédiats sont unis les uns aux autres pour former la substance organisée; tant que l'on ne saura pas comment ceux d'origine minérale sont unis à ceux qui, cristallisant aussi, ne se trouvent pourtant que dans les corps organisés; tant qu'on ne saura pas comment ces derniers se réunissent ensemble, en toutes proportions, pour former un troisième groupe de principes non cristallisables; comment enfin les principes des trois classes ci-dessus s'unissent ensemble pour former la matière organisée susceptible de vivre, c'est-à-dire de renouveler incessamment ses matériaux par un double acte de combinaison et de décombinaison. Tant que ces questions ne seront pas traitées à fond, nous continuerons à rester dans une stérile agitation ou dans la torpeur, agitation prise pour le progrès, torpeur prise pour la stabilité. Depuis l'étude des principes jusqu'à celle des humeurs et des tissus, c'est en vain que vous demanderez à la chimie ou à la physique de résoudre les questions qui s'y rapportent, car elles sont anatomiques et physiologiques : anatomiques en elles-mêmes, physiologiques quant aux actes ou aux propriétés que manifestent ces corps. C'est à nous-mêmes, anatomistes et médecins, de les poser, à nous qui manifestons notre impuissance en réclamant de la chimie ce qu'elle ne peut nous donner, et qui nous plaignons à tort de ce qu'elle brûle ce qu'elle devrait nous décrire, lorsque c'est à nous qu'en revient la description. Cette étude, il est vrai, nous la devons faire à l'aide des instrumens de la chimie, mais indépendamment des hypothèses chimiques. »

Dans la série d'argumens que les deux savans auteurs ont développés avec soin, je n'en choisirai qu'un, le jugeant à la fois le plus capable de décider la controverse et de figurer dans cette *Revue*. Toute substance vivante, végétale ou animale, est caractérisée par une propriété essentielle qui ne fait jamais défaut et qui est le fondement de toute vie, à savoir la nutrition. Cette nutrition, à son tour,

est caractérisée par un double mouvement de composition et de décomposition, c'est-à-dire qu'à chaque moment des particules qui sont usées, si je puis ainsi dire, et qui ne peuvent plus être utiles, sont disjointes et entraînées au dehors par les émonctoires qui servent d'issue, tandis que d'autres particules introduites par la respiration et par l'alimentation prennent les aptitudes nécessaires pour entrer dans la trame organisée, et viennent quotidiennement remplacer les pertes quotidiennes. La nutrition, telle que les physiologistes l'entendent, est, on le voit, différente de l'alimentation : celle-ci n'est qu'un acte préparatoire, celle-là, se passant dans l'intimité des tissus, est l'acte définitif; mais cet acte définitif n'est pas seulement une incorporation de ce qui arrive, c'est aussi l'élimination de ce qui n'a plus d'office. Ces deux phénomènes sont connexes et inséparables, et la vie ne serait pas plus possible si les matières nouvelles cessaient d'arriver que si les matières anciennes cessaient de s'en aller. Le sang est le réservoir commun des unes et des autres; tout ce qui doit être assimilé vient par lui, tout ce qui est désassimilé s'en va par lui. Il n'y a point de vie sans ce double mouvement, et réciproquement ce double mouvement n'est que dans la substance vivante. Il faut donc sous ce repos apparent concevoir la composition et la décomposition incessantes; mais que parlé-je de repos apparent? le cœur bat, le sang circule à flots pressés, le diaphragme s'élève et s'abaisse, tout se meut suivant un mécanisme régulier dont la fin est la nutrition, c'est-à-dire admission et expulsion simultanée de particules matérielles.

Qu'on le remarque bien toutefois, les lois chimiques ne sont ni suspendues ni interverties. Tout, à part ce double mouvement que je viens de caractériser, tout se passe comme les choses se passeraient si les substances n'étaient pas au milieu de ce conflit qu'on appelle la vie. L'oxygène se dissout dans le sang; les acides se combinent avec les bases, les sels se décomposent réciproquement suivant la loi de double décomposition. Si des substances étrangères s'introduisent dans l'organisme soit comme médicamens, soit par voie d'empoisonnement, elles vont s'unir molécule à molécule avec les tissus, suivant les conditions chimiques, et, les changeant ainsi dans leur état et leur composition, elles les changent aussi dans leurs propriétés, ce qui se manifeste par des phénomènes spéciaux de solution, de crise, de retour à la santé, si le médicament, appliqué à propos, réussit, de douleurs, de souffrances, de troubles mortels, si le poison triomphe des ressources de la nature. Dans tout ceci règne la chimie, et quand on se représente ce grand phénomène, cette persévérance des lois chimiques dans l'intérieur de l'économie végétale ou animale, on comprend (je ne saurais trop insister sur ce point, qui est capital

dans l'histoire des sciences) comment la biologie est subordonnée à la chimie, comment il était indispensable que celle-ci se développât pour que celle-là prît de la consistance. On a sous les yeux tout le travail de la nutrition, tous les phénomènes qui dépendent de l'introduction des médicamens et des poisons, et l'on y voit régulièrement prévaloir les lois chimiques : elles commandent dans le domaine qui leur est laissé, domaine subalterne, il est vrai, puisqu'une condition supérieure, celle du double mouvement, les domine elles-mêmes, mais qui n'en est pas moins fondamental et tel que, sans lui, le reste ne peut plus se concevoir. C'est là une grande part, mais ce n'est qu'une part. Les faits biologiques doivent d'abord satisfaire aux lois chimiques; à cela est tenue toute bonne interprétation, mais la réciproque n'est pas vraie, et le fait chimique ne satisfait pas aux lois biologiques, manquant de ce quelque chose qui est le caractère de la vie.

Ce quelque chose est la mobilité du composé vivant, l'instabilité des molécules qui le forment. Là, la fixité est absente, et quand, d'une manière relative du moins, elle commence à s'établir, c'est que l'énergie vitale diminue, la vieillesse s'achemine, et bientôt, la moindre circonstance venant à contrarier un mouvement qui de lui-même tend à s'arrêter, la mort survient. A peine est-elle survenue, que la chimie, délivrée du contrôle, rentre dans tous ses droits, dissocie les élémens suivant les combinaisons stables qui lui sont propres, et rend au fonds commun les matériaux qui avaient été prêtés pour un moment à l'individu. Au contraire, quand la fixité est à son moindre degré, quand la combinaison et la décombinaison sont livrées à un flux rapide, alors l'être vivant, dans la plénitude de son essor, passe de l'état de graine ou d'ovule, où il est à peine perceptible, à celui où, devenu chêne, éléphant, baleine, homme, il n'a plus qu'à s'accroître et à vieillir. Les parties les plus dures participent, seulement avec plus de lenteur, à l'incessante rénovation des particules matérielles, et l'on peut, à l'aide d'alimens appropriés qui laissent sur les os une trace colorée, suivre pas à pas dans ces organes, qui semblent si immobiles, le flux et le reflux. Rien, dans le corps, n'est ni longtemps liquide, ni longtemps solide; les liquides se solidifient et vont, suivant la place, se transformer en os, en muscles, en nerfs; les solides se fluidifient, et de chaque os, de chaque muscle, de chaque nerf sortent des particules qui vont former le sang veineux. De l'arsenic a-t-il été avalé, si le patient résiste aux accidens qui ne manquent pas de survenir, on verra bientôt, à mesure que la guérison fera des progrès, la substance vénéneuse sortir chaque jour peu à peu des organes où elle s'était fixée : le mouvement d'assimilation, agissant ici en aveugle et devenu funeste, avait porté le poison jusque

dans les plus profondes retraites de la vie; le mouvement de désassimilation, non moins aveugle, mais ici salutaire, l'arrache de ces retraites et le chasse de la même façon qu'il avait été introduit. Ainsi toutes ces combinaisons que nous avons dit faire le fondement de la vie sont instables et mobiles; elles sont, il est vrai, chimiques dans leur forme et dans leur condition, mais elles se pressent, elles se changent, elles se font et se défont par une cause supérieure qui n'est pas la chimie.

C'est dans cette cause supérieure qu'est le point inaccessible à la chimie. En vain réussirait-elle (et elle n'y réussit que dans des cas excessivement rares et excessivement simples) à reproduire de toute pièce dans son creuset les substances organiques : elle ne pourrait pas pour cela, j'allais dire les animer, elle ne pourrait pas du moins y déterminer le mouvement qui sans cesse les combine et les décombine. Moins heureuse que le Salmonée de Virgile, qui, se complaisant au vain bruit imitateur du tonnerre,

. . . . . nimbos et non imitabile fulmen
Ære et cornipedum pulsu simularat equorum,

elle ne peut ni faire ni se faire aucune illusion sur la nature de ses produits. Au-dessus d'elle se passe le courant de toutes ces transformations. Elle est la servante industrieuse qui compose et décompose, suivant, il est vrai, des règles qui lui sont propres, mais d'après une impulsion qui lui est tout à fait étrangère. Abandonnée à elle-même, elle arriverait bientôt au terme, et ne tarderait pas à changer tous ces composés mobiles, qui sont ceux de la vie, en composés fixes, qui sont les siens à elle. Chaque fois d'ailleurs que, voulant s'arrêter, elle manie tous les principes immédiats dont la réunion constitue le corps, elle les voit échapper de ses mains impuissantes à les retenir. Elle serait tentée de leur reprocher cette fuite rapide, et de leur demander pourquoi ils s'empressent tellement de se fondre, de se liquéfier, de se solidifier, sans qu'elle ait le temps de leur assigner ces proportions définies, ces quantités bien limitées qui sont son triomphe et sa gloire dans le règne inorganique. Avez-vous vu jamais un enfant dont le doigt indiscret, maniant un baromètre, a cassé le tube et laissé échapper le mercure? Désireux de réparer hâtivement sa faute, il s'empresse après le métal qui s'est répandu; mais vaine poursuite! il le saisit, le serre entre les doigts et espère le rapporter peu à peu dans le réservoir; à chaque fois il n'a fait que le partager en globules plus petits et plus roulans, jusqu'à ce qu'enfin, désespérant de réussir, il en considère d'un œil dépité la fuite et la dispersion. Il faut comparer aux efforts de cet enfant tous

les efforts qu'a faits ou que ferait encore la chimie pour s'élever hors de son niveau, pour sortir de son domaine. Là où elle commande légitimement et où son autorité est réelle, les particules matérielles ne trompent pas sa vigilance; elle mesure, elle pèse, elle connaît les proportions, elle prévoit les combinaisons qui se font et celles qui vont se défaire; sa vue est nette, sa main est sûre, son empire est déterminé. Mais dans le milieu vivant toutes ces qualités qu'elle possède à un degré si éminent tournent contre elle : ce qu'elle veut mesurer ou peser n'est ni mesurable ni pondérable; ce qu'elle veut assujettir à des proportions a pour caractère d'en changer sous les moindres influences; ce qu'elle veut prévoir n'est pas susceptible de prévision par le côté chimique. Et si l'on veut prévoir, mais alors prévoir avec moins de sûreté et d'étendue que ne fait la chimie dans son domaine, vu qu'il s'agit de choses plus compliquées que les choses chimiques, c'est à la biologie qu'il faut s'adresser.

De déduction en déduction le lecteur est arrivé au point où il touche du doigt la différence radicale entre la matière brute et la matière vivante. La matière brute est inanimée, en ce sens qu'aucun mouvement intestin ne s'y manifeste et que rien n'y afflue et rien n'en sort, molécule à molécule. La matière organique est animée, en ce sens que les particules en sont soumises à un flux incessant, que l'une arrive et l'autre s'en va par un travail simultané qui est à la fois composant et décomposant, ou, comme on dit dans le langage technique, assimilant et désassimilant. C'est là la propriété qui caractérise toute vie et qui en est le fondement; mais, bien entendu, cette propriété est inconnue dans son essence, car, je l'ai déjà dit et ne crains pas de le redire, tant la chose me paraît philosophiquement importante, la science, arrivée à l'âge adulte, renonce à toute enquête sur l'intimité de cette propriété, qui est pour elle une cause première, au même titre que la gravitation l'est pour l'astronome, le calorique pour le physicien, l'affinité pour le chimiste. Justement même, en raison de cette sage renonciation qui abandonne les nuages pour les réalités, elle pénètre avec ardeur et succès dans les conditions de chacune de ces forces de la nature, en détermine les modes, les réduit en théorie et les livre, ainsi théorisées, à tous les besoins des arts et de l'industrie. On remarquera que la substance vivante, douée de cette propriété qui l'anime, se présente avec une constitution qui lui est propre et qui ne se trouve en nulle autre; car ces deux choses sont ici connexes : la propriété et la constitution. Ainsi, avec la forme de tissu végétatif (donnant ce nom à ce qui n'est ni muscle ni nerf), une seule propriété se manifeste, c'est celle de la nutrition (la génération n'en est qu'un cas particulier). Avec une forme différente, la nutrition restant toujours active (c'est,

je l'ai dit, la base de tout le reste), apparaît le tissu musculaire, dont la fibre est contractile et cause le mouvement. Enfin avec une troisième forme se montre le tissu nerveux, qui transmet les impressions, communique les volontés aux muscles, établit le consentement et l'association entre toutes les parties, et se concentre en organe de la pensée dans le cerveau. Ce sont là les trois conditions primordiales de la vie telle qu'elle se manifeste dans les végétaux et les animaux, une propriété de nutrition, une propriété de mouvement, une propriété de sensibilité, et, en regard, l'élément végétatif, l'élément musculaire et l'élément nerveux.

Tout le monde sait qu'il y a une chimie organique, c'est-à-dire une chimie qui s'occupe des substances organisées. Il faut bien s'entendre sur ce terme. Si l'on veut dire par là que les phénomènes organiques, en tant que soumis à la loi de composition et de décomposition simultanée, relèvent de la chimie, que les substances qui sont actuellement en proie à ce double mouvement sont des substances chimiques, que les actes par lesquels elles se maintiennent entre la combinaison et la décombinaison continues sont des actes chimiques, on se trompe, et on a une fausse vue aussi bien de la chimie que de la biologie. Il n'y a point de chimie organique en ce sens; il y a des propriétés supérieures, une constitution moléculaire supérieure qui, tout en dépendant, pour exister, des actes chimiques, n'en est en aucune façon la conséquence, c'est-à-dire que vainement on supposerait une extension quelconque des phénomènes chimiques; à quelque limite idéale qu'on les portât, ils ne se changeraient jamais en phénomènes vitaux. Si au contraire l'on veut dire que, une fois tirées du corps et privées de vie, c'est-à-dire ne présentant plus le flux moléculaire, les substances organiques, végétales et animales n'offrent plus rien qui ne rentre dans le domaine chimique, on a raison, et en ce sens il y a une chimie organique, pleine de difficulté et d'intérêt. C'est la mort qui les transporte d'un domaine à l'autre; mais la vie, tant qu'elle a fait sentir son souffle, a créé, justement parce qu'elle est d'un ordre supérieur, des combinaisons d'une complication supérieure aussi et dépassant à cet égard tout ce qui se voit ailleurs. Elle a donc élaboré d'avance un champ tout prêt pour la chimie, un champ qui la force à se replier sur elle-même et à tenter toutes sortes de voies pour conduire ses théories à travers ce dédale. Ainsi se fait le partage entre la chimie et la biologie : la substance organique morte appartient à la première; la substance organique vivante appartient à la seconde.

IV. — DE LA MALADIE. — CONCLUSION.

Il est dans cette chimie organique deux grands phénomènes, qui, placés pour ainsi dire sur la limite de la vie, peuvent par cela même servir à mieux déterminer cette limite : ce sont la putréfaction et la fermentation. Quand des substances qui ont été vivantes se trouvent soumises à un degré convenable de chaleur et d'humidité, elles sont bientôt saisies d'un mouvement intestin, qui, tout en donnant des émanations odieuses et souvent malfaisantes, tout en étalant à l'œil humain un repoussant spectacle, accomplit l'office incessant de dissocier les élémens organiques et de les rendre à la terre, à l'air et à l'eau. De même encore, si à ces substances qui ont été vivantes on mêle un ferment, vous les verrez reprendre une sorte de vie, s'échauffer, fumer, bouillir et développer des produits spéciaux, tels que le vin, des acides, etc. Remarquez-le, ces substances, qui tombent si facilement sous l'empire de la putréfaction et de la fermentation, n'y sont aucunement sujettes tant qu'elles font partie du corps vivant, où cependant existent et la chaleur et l'humidité nécessaires. Toutefois il arrivera, dans des cas où la vie aura reçu quelque atteinte menaçante, où se sera introduit dans ses profondeurs quelque principe délétère, que, sa force se relâchant, les liquides et les solides auront tendance, sinon à se corrompre et à fermenter, du moins à s'altérer, à se gâter de proche en proche, et finalement dans leur masse, comme il arrive justement dans la fermentation et la putréfaction. Ces fièvres de mauvaise nature, connues sous les noms de *typhus*, de *fièvre typhoïde*, de *variole*, de *peste*, n'ont pas d'autre origine, et alors, chose digne de toute l'attention, une quantité très petite de matière altérée, putride, virulente, une simple particule suffit pour communiquer ces graves affections, graves par cela surtout qu'elles sont, suivant le langage des médecins, générales, c'est-à-dire que ces matières altérées, putrides, virulentes, ont la funeste vertu de susciter dans les parties vivantes un état semblable au leur, ou, si l'on veut, que les parties vivantes ne sont pas douées de manière à résister à cette action funeste. Sous cette influence à laquelle ils répondent chacun à sa façon, les principes immédiats changent dans leur constitution, et partout leurs propriétés se modifient, — modifications qui, sous un autre nom, sont les *symptômes*. Ainsi se propage la morve chevaline de cheval à cheval, de cheval à homme, et d'homme à homme; ainsi se prend la rage par la salive empoisonnée du chien malade; ainsi s'inocule le bienfaisant vaccin qui substitue une affection bénigne à la redoutable variole;

ainsi meurt plus d'un étudiant en médecine qu'une piqûre putride livre à la fièvre suppurative, si rapidement dangereuse; ainsi s'engendre le typhus dans les hôpitaux, dans les prisons encombrées; ainsi vole la contagion sur ses ailes agiles et meurtrières.

Toutes ces causes morbifiques si différentes ont aussi des expressions différentes et un enchaînement de phénomènes qui varie de l'une à l'autre, et qui est caractéristique de chacune. Ce qu'on nomme une maladie a sa marche naturelle quand elle est abandonnée à elle-même, ses modifications artificielles quand elle est susceptible d'être modifiée par un traitement, en un mot ses phases, dont la prévision, au dire d'Hippocrate, était la grande preuve du savoir médical. Et en ceci le médecin grec fait éclater sa rare sagacité et admirer la profondeur de ses aperçus; il a saisi ce qu'il y a spéculativement de capital dans la maladie, à savoir sa régularité. Si chaque maladie a son évolution propre, il faut bien que cela tienne à des conditions permanentes, qui sont la cause morbifique, la substance organique et la perturbation qui en naît, — et pour que la perturbation en naisse toujours la même, il faut bien que la substance organique se modifie toujours de même sous la cause morbifique. Ce seul point, poursuivi dans toute sa portée, suffirait à fonder le vrai rapport entre la pathologie et la physiologie.

Il y a dans la maladie, non pas apparition de lois nouvelles, mais perversion et dérangement des lois préexistantes. En d'autres termes, elle n'est qu'un cas particulier de la physiologie, seulement un cas plus compliqué; car, outre la condition physiologique qui doit être connue, il faut connaître le mode que détermine la cause morbifique par son action. Dans les temps anciens, les hommes, à l'aspect des phénomènes inattendus, étranges, menaçans, que présente la maladie, crurent qu'elle provenait, soit de la colère des puissances célestes, soit de la méchanceté d'êtres surnaturels et malfaisans. A ce point de vue, la maladie était, dans son essence, aussi éloignée que possible du corps qu'elle frappait, dépendant, non pas du travail qui se passait en ce corps, mais de volontés extérieures et supérieures. Plus tard, l'étude des choses faisant des progrès, les idées se modifièrent, et Hippocrate fut un de ceux qui, dans l'antiquité, s'efforça le plus de faire prévaloir l'opinion que toutes les maladies sont de cause naturelle; mais, tout en se rapprochant ainsi de la vérité, comme au fond on n'avait pas encore la connaissance des lois physiologiques, on avait encore moins celle des lois pathologiques qui en dérivent; et la maladie fut considérée comme quelque chose d'essentiel n'ayant rien de commun avec les conditions mêmes de la santé. Enfin un pas de plus a conduit au fait réel, qui est que, dans la maladie, il n'y a rien d'essentiel, rien de créé à nouveau, et que

tout y est encore dû aux propriétés inhérentes à l'organisme, mais alors sollicitées par des causes hétérogènes, nuisibles, délétères.

Aussi est-ce la fin des systèmes en médecine. Les systèmes, je l'ai dit plus haut, ne furent rien d'arbitraire et de capricieux, vu que ce qui les suggérait, c'était l'ensemble du savoir contemporain; mais il n'en est pas moins vrai qu'au fond ils étaient étrangers à la médecine qu'ils prétendaient ou résumer ou diriger, vu qu'ils provenaient de toute autre source que la source biologique. Ils étaient donc facilement périssables, se succédant les uns aux autres suivant des conditions toutes provisoires; mais présentement ils sont écartés d'une façon définitive, car la médecine ne dépend plus, justement dans la partie théorique, qui est celle des systèmes, que de la biologie. Le lien de la subordination entre les deux est indissoluble désormais. La médecine ne peut rien tenter dans la voie spéculative sans se retourner aussitôt et demander si ce qu'elle propose est d'accord avec les lois biologiques. Autrefois au contraire le champ de la spéculation était, pour elle, bien autrement vaste; elle pouvait, suivant les temps et les influences mentales, s'adresser à la physique, à la chimie, à la métaphysique. C'est grâce à cette obligation de satisfaire aux lois de la biologie qu'on ne voit plus parmi les médecins ces discordances d'opinions qui jetaient toujours un certain discrédit sur leur art, quoiqu'elles provinssent naturellement de l'absence d'un point de départ commun. Aujourd'hui ce point de départ commun est trouvé, et à part les cas exceptionnels, difficiles, obscurs, les médecins suffisamment éclairés tombent d'accord sur le diagnostic et sur les principaux moyens à employer. J'ajouterai que, quand une notion générale de biologie entrera, comme il faut l'espérer, dans l'éducation des gens du monde, ils auront en cela la meilleure pierre de touche pour juger les conceptions illusoires qui se donnent pour des systèmes, et secoueront loin d'eux tant de superstitions médicales qui les assiégent.

J'ai conduit mon lecteur sur les régions ardues de la biologie. Les hauteurs de la pensée sont comme les hauteurs de la terre : on y arrive par une ascension laborieuse, on y respire non sans quelque gêne; mais de ces sommités sereines où s'élève la doctrine des sages, selon l'expression du grand poète précurseur de Virgile (*edita doctrina sapientum templa serena*), s'aperçoit un horizon sans borne de pure lumière, et descendent mille ruisseaux qui vont porter leur tribut fécondant à toutes les choses utiles de la vie.

É. LITTRÉ, de l'Institut.

SCÈNES DE LA VIE

ET DE

LA LITTÉRATURE AMÉRICAINES

II.

ÉTUDES DE MŒURS ET DE CARACTÈRES

PAR UN MÉDECIN AMÉRICAIN.

Reminiscences of a retired Physician, 1 vol., London 1854, Routledge.

Il n'est peut-être pas aujourd'hui de pays au monde où l'on se livre avec plus d'entraînement que dans l'Amérique du Nord au bonheur d'écrire et de penser. En France et en Europe, nous écrivons beaucoup, mais un peu par habitude, trop souvent sans plaisir et par nécessité. Nous lisons trop par distraction, par ennui, par désœuvrement. En Amérique au contraire, on écrit, sinon toujours avec succès, au moins avec ardeur, et on lit, sinon toujours avec discernement, au moins avec curiosité et empressement. Les Américains sont avides d'instruction et de renommée; ils lisent beaucoup pour être vite aussi savans que la vieille Europe, et écrivent beaucoup, dans l'espoir de lui faire concurrence sur le marché littéraire universel. Ils y ont réussi en partie; bon nombre de leurs écrivains sont déjà célèbres parmi nous. L'engouement de l'Europe pour l'Amérique et ses institutions accélère encore ce mouvement, remarquable à plus d'un titre. Tel *reviewer* anglais prodigue l'éloge à des livres qu'il remarquerait à peine s'ils avaient été écrits dans son pays, et tel éditeur reproduit un ouvrage dont il ne voudrait pas, s'il lui était pré-

senté par un Anglais. Tous les succès littéraires de l'Amérique ont leur contre-coup dans la Grande-Bretagne, et c'est à peine si les romans de miss Wetherell et le *Lamplighter*, dont nous entretenions récemment nos lecteurs, ont trouvé moins d'acheteurs en Angleterre qu'en Amérique.

Parmi l'immense quantité de livres que nous a envoyés récemment la grande république, nous en avons rencontré un qui nous a procuré un plaisir auquel les livres américains ne nous ont pas habitués. Ce livre n'est ni grossièrement brutal, ni subtilement abstrait. Il ne déroule pas en trois ou quatre mortels volumes une fable insipide; il ne vise pas à la profondeur. La sentimentalité, cette autre plaie de quelques-unes des productions littéraires de l'Amérique, n'y étale pas ses jérémiades et n'y parle pas son jargon prétentieux. Ce sont des esquisses courtes, rapides, saisissantes pour la plupart, des peintures violentes de la réalité, des descriptions de maladies morales incurables ou de malheurs irrémédiables. Le titre dit tout : *Réminiscences d'un vieux médecin.*

Les misères, les douleurs, les souffrances qu'un médecin est à même d'observer, et que l'accomplissement de ses devoirs le force de contempler, sont d'une nature tout à fait exceptionnelle. Nous croyons avoir une idée du malheur auquel l'être humain est condamné, parce que nous avons vu des mendians dans nos rues, des malades pauvres dans nos hôpitaux, ou que, poussés peut-être par la charité, nous avons veillé auprès du grabat d'un misérable agonisant, donné des vêtemens à un orphelin. Eh bien! nous ne connaissons, pour ainsi dire, que les élémens de la misère; nous ne sommes pas parvenus au sommet de cette science sinistre, qui est familière aux médecins plus qu'aux hommes de toute autre profession. Les misères que rencontre un médecin sont toujours exceptionnelles, et c'est là ce qui les rend si terribles; elles sont exceptionnelles, en ce sens qu'elles sont toujours le résultat d'une combinaison particulière de faits, et qu'elles sortent des lois générales qui régissent le malheur. Ce sont des *cas*, comme on dit en langage d'école, dans lesquels se combinent d'une manière étrange, inattendue et souvent absurde la nature physique de l'homme et sa nature morale, dans lesquels la liberté et la fatalité interviennent chacune pour sa part, et où les passions, cessant d'être cette flamme spirituelle et active qui nous gouverne en l'absence de la raison, et la plupart du temps en dépit d'elle, s'incarnent dans quelque cancer ou dans quelque pustule. Les misères qu'observe un médecin, aucun autre homme ne les a jamais vues, et celles que rencontre tel docteur ne seront jamais rencontrées par aucun autre de ses confrères. C'est là ce qui rend si curieux pour le philosophe les souvenirs et les récits des

médecins. On y apprend de quelles ressources disposent nos vices et nos passions, par quelles métamorphoses bizarres ils passent, et quels *avatars* successifs peut parcourir un désir, une habitude, un penchant. Le jugement se trouble en songeant que la même passion peut revêtir une forme splendide et majestueuse ou une forme méprisable et abjecte; le cœur se déchire en reconnaissant que les généreux élans dont il est si fier sont influencés par les agens les plus grossiers, que l'ambition, l'amour, le goût des arts, la piété même, sont soumis à l'action du sang et des nerfs, de la bile et de la lymphe.

Ces souvenirs d'un médecin se présentent à nous sans introduction et d'une manière anonyme, selon l'habitude anglaise. Quel en est l'auteur? Est-ce un médecin naguère célèbre, ou tout simplement un littérateur qui se sera déguisé sous ce titre? Nous n'avons à cet égard aucun renseignement, cependant nous pouvons tirer de la lecture attentive du livre certaines inductions en faveur de la première supposition. L'auteur mêle quelques traits de sa propre histoire aux scènes qu'il lui a été donné de voir durant sa carrière médicale, mais il n'y a rien d'artificiel dans ce procédé. Il ne met en avant sa personnalité que lorsqu'elle est intimement unie à l'aventure qu'il raconte; en un mot, son *moi* n'est pas le centre du récit et le lien qui unit ses aventures, et il est permis de croire qu'il n'eût pas procédé de même, s'il eût voulu se livrer à une petite supercherie littéraire. En second lieu, l'auteur de ce livre, quel qu'il soit, ne parle pas médecine; il n'use jamais de mots techniques et pédantesques, et évite avec soin les détails trop anatomiques et physiologiques. C'est là pour nous la meilleure preuve que ces souvenirs sont bien réellement ceux d'un médecin. Un homme de lettres n'eût pas résisté au désir de rendre sa supercherie plus complète. Quel qu'en soit l'auteur, ce petit livre est curieux et amusant; c'est pourquoi nous n'avons pas hésité à le faire connaître, quoiqu'il se présente à nous sans patronage et sans nom.

La meilleure manière de faire goûter le livre dont nous parlons est de présenter au lecteur quelques-unes de ces esquisses condensées, abrégées et choisies, en réservant pour la conclusion les observations qu'il fait naître dans l'esprit. Le vieux médecin écrit avec vigueur, naturel, simplicité et bonne humeur. Nous avons retrouvé en lui cette vieille qualité commune aux anciens écrivains anglais, et dont les nouveaux écrivains se passent trop facilement, — l'*humour*, ce mélange d'enjouement attendri et de tendresse contenue qui fait vibrer tant de cordes secrètes du cœur. Il écrit aussi avec sobriété, concision, et il ne dit rien d'inutile. Puissions-nous, en essayant de le rendre plus concis encore, ne pas le faire accuser de sécheresse!

I. — PREMIÈRES ANNÉES.

Je suis né vers la fin du dernier siècle, dans un village du New-Hampshire, et je suis fier du lieu de ma naissance et de mon titre de *Yankee*. Mon père était un solide fermier qui avait vaillamment combattu pendant la guerre de la révolution, et avait été honoré de la confiance de Washington, sous lequel il servait en qualité de colonel; ma mère était la fille d'un cultivateur de la Nouvelle-Angleterre : ainsi je puis dire que je suis de bonne souche démocratique et républicaine. Je suis né au moment où la liberté naissait également, et j'ai été, comme tous mes frères et sœurs, bercé aux sons des chants de triomphe qui saluèrent la déclaration d'indépendance.

Mon père éleva tous ses enfans dans la profession qu'il exerçait lui-même, et je fus d'abord destiné aux travaux de la campagne; mais ma mère avait pour moi un penchant particulier, qui provenait sans doute de ma faiblesse physique et de ma tendance prononcée à l'étude et au travail intellectuel. L'excellente femme pensait que je ferais un pauvre fermier, et que je serais beaucoup mieux sous la robe du *clergyman*. Un soir, je surpris la conversation suivante entre mon père et ma mère, qui d'habitude causaient ensemble au coin du feu lorsque les enfans étaient couchés et endormis.

— Ruben, disait ma mère, avez-vous arrêté un parti sur le sujet dont nous causions hier au soir? James a maintenant onze ans; il n'est pas aussi fort que ses frères; il aime singulièrement ses livres; il ferait, je crois, un bon ministre. Si nous allions voir demain M. Pearson? qu'en dites-vous, Ruben? L'argent de ma dernière vente de beurre paierait les frais d'école de toute l'année.

— J'y ai pensé, Sally, répondit mon père d'une voix solennelle. Je connais le prix d'une bonne éducation, et je voudrais bien élever un de mes enfans à une plus haute position que la mienne; mais je crois qu'Isaac, notre quatrième fils, serait plus apte à briller dans le monde que James, qui a toujours été un enfant chétif comparativement à ses frères. Mon désir eût été de faire un *scholar* de Joel, notre fils aîné; nous n'avons pu le faire lorsqu'il en était temps : il est maintenant trop tard, et d'ailleurs il devra de plus en plus tenir ma place dans la conduite de la ferme. Cependant, Sally, ma chère, si nous voulons que James fasse son chemin dans le monde, il faut en faire un avocat et non pas un ministre.

— J'aimerais mieux le voir ministre, Ruben. Je serais fière d'avoir un fils dans la chaire. Si vous préférez cependant qu'il soit avocat, faites comme vous l'entendrez. Pensez-y, Ruben, James est un enfant délicat, et qui n'a pas pour le travail de la ferme l'ardeur de ses

frères. Je suis fière de votre fils favori Isaac autant qu'une mère peut être fière de son enfant; mais j'ai observé leurs dispositions, et je crois qu'Isaac s'acquittera beaucoup mieux de sa besogne de fermier que de toute autre, tandis que James n'est heureux qu'en compagnie de ses livres.

— C'est bien, répondit mon père. Peut-être avez-vous raison, Sally. Eh bien! j'irai voir demain M. Pearson.

Je n'avais pas perdu un mot de toute cette conversation; mais j'étais loin d'être d'accord avec mon père et ma mère quant au choix de ma future profession. J'avais toujours eu le secret désir d'être un jour médecin, et jamais je n'étais plus heureux que lorsque je pouvais tout à mon aise dévorer le contenu mystérieux de quelques vieux livres de médecine dont j'avais fait ma propriété. Je restai éveillé presque toute la nuit, et lorsque sur le matin je m'endormis, je rêvai que j'étais docteur, que tout le village était malade, que je soignais nos voisins, que seul j'avais la puissance de les guérir, et autres sottises du même genre.

Le lendemain je vis M. Pearson entrer à la ferme avec mon père, et je fus appelé en présence du vénérable *clergyman*. — James, mon cher enfant, me dit mon père, une triste expérience m'a enseigné l'avantage qu'on retire d'une meilleure éducation que celle que j'ai reçue. Vos frères sont maintenant assez grands pour m'aider à conduire la ferme; j'ai donc résolu de vous envoyer au collége, où vous étudierez pour devenir avocat, peut-être même quelque jour homme d'état, qui sait? Vous irez dès demain à Concord à l'école de M. Longworth, où vous vous préparerez pour les études du collége.

— Mais je ne veux pas être avocat, père, répondis-je.

— Comment! fit brusquement mon père, qui fut interrompu par ma mère, laquelle, croyant aller au-devant de mes pensées, dit : — Je le savais bien, vous préférez devenir un *clergyman* comme M. Pearson, n'est-il pas vrai, mon chéri?

— Non, je ne veux pas être *clergyman*, je veux être médecin, dis-je en fondant en larmes.

M. Pearson s'efforça de me calmer, puis il chuchotta quelques mots à l'oreille de ma mère, qui mentionna mon goût pour les livres de médecine et de chirurgie. Mon père, en apprenant ce fait, répondit qu'il n'entrait pas dans son système de forcer la vocation des enfans, et qu'il abandonnait l'idée de faire de moi un avocat; ma mère renonça également à me voir *clergyman*. Comme je n'ai aucunement l'intention d'ennuyer le lecteur de détails oiseux, je lui dirai seulement qu'après avoir fait toutes mes études universitaires et pris tous mes grades, je fus reçu docteur-médecin à l'âge de dix-neuf ans.

Avant de m'établir, j'allai faire une visite à ma famille. Combien ma mère fut fière lorsqu'elle vit son fils, le petit paysan, revenir de Boston avec la tournure et les habitudes d'un citadin! Mon père, quoiqu'il fît tous ses efforts pour cacher ses émotions, partageait tous les sentimens de ma mère. Ses yeux étincelaient d'orgueil lorsqu'il écoutait les éloges que faisaient de moi les anciens du village, qui ne pouvaient cacher leur admiration et pour ainsi dire leur respect pour un jeune homme qui avait reçu les grades universitaires, tant étaient simples encore les mœurs de la Nouvelle-Angleterre il y a trente ans.

Le soir de mon arrivée, on invita la plupart des belles du village pour célébrer ce grand événement, et je n'ai pas besoin de dire que je fus le point de mire de tous les yeux. Ce fut ce soir-là que je me décidai à un des grands événemens de la vie de l'homme, le choix d'une femme. Aucune des jeunes filles qui m'entouraient n'avait pour moi autant d'attraits que Suzanne White, la fille d'un fermier voisin. Suzanne n'était point ce qu'on appellerait dans les villes une belle fille : ses traits n'étaient pas réguliers, et son teint n'était pas pétri de lis et de roses, pour parler le langage des faiseurs de romans; mais son maintien était plein de pureté et de modestie, une fleur de santé brillait sur sa joue, et ses grands yeux bleus étincelaient de l'éclat du bonheur. Mon cœur fut pris, et trois mois après nous étions mariés.

Je m'établis d'abord à Concord. Mon père et moi-même nous avions pensé que l'habitation d'un médecin devait avoir quelque chose de remarquable et qui fût propre à frapper l'attention. En conséquence les briques furent badigeonnées du rouge le plus écarlate et les jalousies peintes du vert le plus vif. Je pris le plus grand plaisir à faire placer au-dessus de ma porte une large plaque en cuivre avec ces mots : « James B..., médecin, » gravés en lettres énormes et qu'on pouvait voir à cent pas de distance. Je ne pouvais me lasser de sortir pour aller de l'autre côté de la rue admirer le bel effet que faisait cette merveilleuse plaque de métal; puis je descendais la rue et je me retournais soudain pour voir si cette enseigne faisait sur les passans le même effet que sur moi, et si elle avait exercé sa fascination sur quelque personne en quête d'un médecin.

Pendant quelque temps, nous fûmes heureux moi et ma femme. Nous vivions d'amour et d'espérance, deux belles choses, mais qui ne sont pas suffisantes pour entretenir longtemps le bonheur de deux époux. Durant plusieurs mois, personne ne vint réclamer mes services, à l'exception d'une vieille dame, qui me fit appeler pour lui arracher une dent et qui m'offrit pour honoraires un quart de dollar. Au bout de quatre mois d'attente, le désespoir commença à s'empa-

rer de moi. Je cachais autant que possible mes chagrins à ma femme; j'avais soin de ne l'aborder qu'avec un visage joyeux. Enfin un soir j'arrivai à la fin de ma bourse. Dix pence constituaient toute ma fortune. J'étais triste et je songeais en moi-même aux moyens de parer à la misère qui s'approchait; quant à ma femme, elle était d'une gaieté folle. — Mon cher James, me dit-elle, allons nous promener ce soir; il fait un si beau clair de lune. Et puis, je ne suis pas dépensière, vous le savez, mais je voudrais que vous m'achetassiez ce joli bonnet nouveau qui est à l'étalage de Mme Dudridge; il ne coûte que quatre dollars.

Quatre dollars, et je n'avais pas quatre sous! Mais comment oser le déclarer? Je ne voulais pas briser le cœur de ma femme.

— Je vous l'achèterai dans quelques jours, répondis-je; mais j'ai dépensé aujourd'hui tout l'argent de poche que j'avais. Allons nous promener. Peut-être, me dis-je mentalement, peut-être quelque bonne fortune se présentera-t-elle.

II. — LES PREMIERS CLIENS.

La promenade me fit grand bien : la soirée était délicieuse; l'air frais de la nuit calma mon sang et apaisa la fièvre intérieure qui m'avait agité toute la journée. Ma femme était aussi très gaie et s'extasiait naïvement sur la beauté de la nuit. La nature secouait autour de nous ses baumes et ses consolations. Je me sentais relativement heureux, et cependant je continuais à me demander comment je ferais pour donner à ma femme le bonnet qu'elle avait aperçu à la fenêtre de Mme Dudridge. Je retournai longtemps la question dans mon esprit, et je décidai que ma chaîne de montre serait mise en gage pour satisfaire ce caprice de ma femme, le premier qu'elle eût eu depuis notre mariage. Si elle me demandait où avait passé la chaîne, je la tromperais et j'essaierais de lui persuader qu'un simple ruban noir était de meilleur goût; une fois cette décision prise, je me trouvai tout à fait calme.

En revenant, je fis remarquer à ma femme une maison d'assez belle apparence et qu'entourait un certain mystère. Son propriétaire était riche, disait-on, et vivait dans le plus grand isolement avec une jeune dame et une gouvernante. Ils n'avaient de relations avec personne, et lorsqu'il leur arrivait d'aller à la ville, ils s'y faisaient conduire dans un vieux carrosse, fermé à l'ancienne mode, par un homme qui leur servait de domestique et de jardinier, mais qui n'avait avec eux aucune relation et qui ne pénétrait jamais dans l'intérieur de la maison. Comme j'étais occupé à raconter à ma femme tous

les détails touchant la maison mystérieuse, j'entendis une voix, très aiguë et très perçante, qui recommandait à un domestique d'aller à la ville en toute hâte, et d'amener le premier médecin qu'il rencontrerait. Je me rappelai les paroles d'espoir que j'avais prononcées quelques heures auparavant : « Quelque bonne fortune se présentera peut-être ! » Et j'appelai le domestique, qui me demanda d'un ton bourru ce que je voulais.

— Excusez-moi, lui dis-je; mais n'ai-je pas entendu une dame vous recommander d'amener un médecin le plus promptement possible ?

— Peut-être bien, répondit l'homme avec une rudesse presque sauvage. Eh bien ! après ? Il est heureux que vous n'en ayez pas entendu davantage : les écouteurs aux portes entendent rarement bien parler d'eux.

— Je n'écoutais pas, répondis-je; mais j'ai entendu les ordres qui vous ont été donnés, en revenant de la promenade avec ma femme.

— Ce n'est pas le chemin que choisissent ordinairement les honnêtes gens pour se promener à cette heure de la nuit, dit l'homme d'un ton railleur.

Ma femme effrayée se pencha vers moi, et chuchotta à mon oreille : — Allons-nous-en, James; je n'aime pas la physionomie de cet homme.

Mais je n'étais pas d'humeur à me laisser rebuter pour si peu. Je me rappelai le vieil adage : « Un homme qui se noie se raccrocherait à une paille. » Je m'adressai donc de nouveau au domestique. — Je lui répétai que j'étais médecin et que je pouvais lui épargner le voyage qu'il allait faire. Il s'arrêta indécis, et après quelques instans de silence il me dit : — Je ne vous connais pas; peut-être êtes-vous un voleur ?

Je sentis le sang bouillir dans mes veines, mais j'avais un but bien déterminé qui me fit avaler encore cette humiliation. D'ailleurs le bourru était armé d'un énorme bâton, et aurait pu au besoin m'étouffer dans ses bras. Je parvins à me dominer, et je lui répondis doucement en lui montrant ma femme : — J'aurais supposé, monsieur, que ma physionomie, pour ne rien dire de cette dame qui m'accompagne, aurait suffi pour me protéger contre de semblables suppositions. Je vous répète que je suis médecin, établi dans Concord depuis quelques mois, que j'ai entendu par hasard requérir les services d'un médecin, et que je vous ai offert les miens, parce que je connais l'importance de prompts secours dans certaines occasions.

L'homme hésita un instant; enfin il parut convaincu que je disais la vérité, et répondit d'un ton de voix moins grossier : — Après tout, si vous êtes médecin, je ne vois pas pourquoi je m'en irais courir à

Concord à cette heure de la nuit; mais écoutez! si je vous amène à la maison, je ne jurerais pas que la vieille gouvernante vous laissera entrer. Cependant nous pouvons essayer.

— Puis-je vous demander qui est malade dans la maison? Est-ce quelqu'un des maîtres ou quelqu'un des domestiques? demandai-je, car je pensais qu'il n'était pas sans importance, si mes services étaient acceptés, de savoir sur qui j'allais exercer mon talent médical.

— Je ne sais rien des maîtres ni des domestiques, dit l'homme en reprenant ses façons brutales. Vous le saurez si on accepte vos services.

Voyant qu'il n'y avait rien à tirer de cet homme, je le suivis sans mot dire jusqu'à la porte. Il sonna, et nous vîmes presque aussitôt apparaître la femme de charge.

— Thomas, vous êtes déjà de retour! dit-elle; il me semble que c'est à peine si vous avez eu le temps d'aller à la ville et de revenir. Puis elle regarda sa montre, et comme je l'observais curieusement, il me sembla surprendre quelque chose d'étrange et de hagard dans sa physionomie. — Il faut que vous soyez allé à la ville sur l'aile du vent, reprit-elle; cela rappelle irrésistiblement à mon esprit la parole de l'Écriture : « Oh! si j'avais les ailes de la colombe, je m'enfuirais et j'irais chercher le repos. » Allons, allons, *tempora mutantur et nos mutamur in illis*. Il se passe d'étranges choses sur cette planète sublunaire. Avez-vous amené le docteur?

— Le voilà, madame, dit l'homme désigné sous le nom de Thomas. Je l'ai rencontré sur la route.

— C'est ainsi que les trésors sont souvent découverts à l'endroit où on les attend le moins, répondit la dame. Entrez, mon cher monsieur, et visitez mon frère. Voyez, je vous en prie, ce que vous pouvez faire pour soulager l'inquiétude de son esprit. Oserai-je vous adresser les paroles de l'immortel Shakspeare : « Peux-tu soulager un esprit malade? » Si vous le pouvez, vous êtes doublement le bienvenu. Lavinia, montrez au docteur l'appartement de votre tuteur. Mais quoi! dit-elle en jetant sur ma femme un regard de fureur, je n'ai pas besoin d'une dame pour confidente. C'est assez pour moi de supporter mes propres chagrins et de les tenir cachés dans mon cœur. Allez-vous-en, madame; allez-vous-en, ne souillez pas cette maison de votre vile présence.

— Cette dame est ma femme, répliquai-je. Nous nous promenions par hasard sur la route, lorsque je vous ai entendue réclamer les services d'un médecin, et étant médecin moi-même, j'ai pensé que je pourrais peut-être vous être de quelque utilité. Cependant vous pouvez envoyer chercher à Concord le médecin de la famille.

— C'est inutile, mon cher monsieur, répondit la dame, qui me

parut âgée d'environ quarante ans, vos excuses sont suffisantes. Je vous en prie, voyez mon frère. Pendant ce temps, moi et votre femme, nous passerons quelques heures dans un entretien délicieux, l'entretien des esprits sympathiques. Pouvez-vous comprendre cela, docteur? Mais non, vous autres hommes, vous êtes d'une nature trop grossière. Lavinia, ma chérie, présentez le docteur à votre tuteur, et dites-lui que le souper sera prêt à huit heures précises.

— Bien, pensai-je, la bonne dame est complétement folle; mais il n'y a rien à craindre, chère Susy, chuchottai-je à l'oreille de ma femme, qui était à demi effrayée. Restez ici avec cette dame pendant que je visiterai mon malade. Rappelez-vous ce que vous m'avez dit si souvent, chérie : quelque chose arrivera lorsque nous nous y attendrons le moins. Espérons que cette étrange aventure, si imprévue, si peu cherchée, sera le pivot de ma future fortune.

Je montai l'escalier, précédé de la jeune dame désignée sous le nom de miss Lavinia. C'était une belle jeune fille qui ne devait pas compter plus de dix-huit ans. Un air d'étrange mélancolie répandue sur toute sa personne jurait avec son âge et sa beauté; mais elle ne dit rien et se contenta de me conduire à l'appartement de son tuteur. Elle me laissa à la porte et descendit, ou plutôt elle glissa au bas des escaliers avec la grâce et le pas silencieux d'une fée.

Je frappai doucement à la porte, et une voix, qui était celle d'un homme poli et bien élevé, m'ordonna d'entrer. Je tournai le bouton de la porte, et j'entrai doucement. Quelle ne fut pas ma surprise, lorsque, au lieu d'un malade couché ou étendu sur un fauteuil, je vis un vieux *gentleman* à la chevelure argentée, à la physionomie bienveillante, debout au milieu de la chambre, devant un grand miroir, et occupé à se savonner la figure! Il me salua familièrement et dit : — Vous avez été bien long à venir, docteur. Je commençais à perdre patience et je me rasais déjà. Maintenant vous pouvez vous mettre à l'œuvre.

Je fus très étonné. Quoique je ne pusse distinguer les traits du vieux *gentleman*, cachés en partie par le savon, en partie par l'obscurité qu'une seule bougie brûlant sur la cheminée laissait régner dans l'appartement, je soupçonnai qu'il était fou aussi bien que la dame qui le nommait son frère. J'essayai de m'assurer du fait en regardant ses yeux, car un fou, un rasoir à la main, n'est pas une très agréable compagnie. Le vieillard m'adressa de nouveau la parole :

— Pourquoi ne vous mettez-vous pas à l'œuvre, docteur? N'avez-vous pas apporté vos instrumens avec vous?

— Je crains bien qu'il n'y ait erreur, mon cher monsieur. Je suis médecin et non pas barbier.

— Parfaitement, et cela me rappelle qu'autrefois les deux profes-

sions étaient unies, et pour ma part je regrette qu'on les ait séparées. S'il faut vous dire la vérité, docteur, je suis victime d'une conspiration. Le vieux domestique que j'ai envoyé à Concord pour vous chercher avait l'habitude de me raser; mais il est payé par une *société des barbiers* de l'état de Massachusetts pour me couper la gorge à la première occasion, afin de pouvoir s'emparer d'un secret qui m'a pris des années et qui ruinerait leur profession. Vous voyez, je ne me suis pas fait raser de la semaine, je ne puis pas me fier à mon domestique, et je ne voudrais pas qu'un barbier m'approchât, même à un mille de distance. C'est pourquoi je me suis enfin déterminé à envoyer chercher quelqu'un de votre profession pour me rendre ce petit service. Et maintenant, docteur, à l'œuvre.

J'étais dès ce moment certain d'avoir affaire à un fou, et je crus que le parti le plus sage était de céder à son désir. Je me mis donc en demeure d'abattre la toison qui recouvrait ses joues. La tâche était difficile, tant à cause de mon peu d'expérience qu'à cause de la demi-obscurité dans laquelle la chambre était plongée. Je parvins cependant à m'acquitter passablement de mon office. Le vieux *gentleman* se leva, se frotta le menton, me serra la main en me déclarant que j'étais son ami pour la vie, et que, grâce à moi, il était désormais à l'abri de ses ennemis. — Maintenant, ajouta-t-il, je dois vous remettre vos honoraires, docteur. — Et ce disant il me glissa dans la main cinq pièces de cinq dollars et me congédia en me recommandant le secret.

Au pied de l'escalier, je rencontrai la jeune dame qui m'avait accompagné, et la curiosité me poussait à lui adresser quelques questions relativement à son tuteur; j'hésitais néanmoins, dans la crainte de passer pour indiscret, lorsqu'elle m'adressa la parole et me demanda dans quel état j'avais laissé son tuteur, et si je croyais que les mines d'or fussent une bonne spéculation. — Encore! pensai-je en moi-même. Cette jeune et belle personne serait-elle affligée de la même maladie que son tuteur et la vieille dame? — Je regardai curieusement ses yeux, et il me sembla y découvrir une expression maladive et rêveuse.

— J'ai laissé votre tuteur en bonne santé, lui répondis-je, et il n'a rien dit touchant les mines d'or.

— Alors je respire plus librement. Savez-vous que je craignais que vous ne fussiez un émissaire du roi de Siam? Ce monarque est singulièrement jaloux de mon tuteur à cause de certains droits qu'il possède sur les mines de ce pays; mais je m'aperçois que je me suis trompée : vous n'avez pas de turban et vous ne portez pas de barbe. Peut-être, ajouta-t-elle, êtes-vous un barbier : dans ce cas, mon pauvre tuteur est perdu!

— Je ne suis pas barbier, répondis-je en souriant; mais pour dire la vérité, je viens de faire doublement la barbe à votre tuteur (je faisais allusion aux vingt-cinq dollars d'honoraires).

— Ah! alors tout est perdu. Il y a du sang sur votre main! (J'aperçus en effet sur ma main une petite tache de sang provenant d'une légère coupure.) Thomas! Thomas! cria-t-elle, cet homme a coupé la gorge à votre maître. Lâchez les chiens sur lui. A l'aide! au meurtre! à l'aide!

Je m'efforçai de calmer la jeune fille; mais quelques instans après un chien énorme vint dans la salle en hurlant d'une manière effrayante, et j'eus toutes les peines du monde, même avec le secours d'une forte canne que je portais, à le tenir à l'écart. En même temps le redoutable Thomas apparaissait, une carabine à la main, qu'il ajustait contre moi pour obéir aux ordres de sa jeune maîtresse, tandis que d'un autre côté arrivait la vieille dame furieuse et traînant après elle ma femme à demi évanouie, qu'elle accusait d'être complice des voleurs et des assassins qui avaient médité de voler la maison et de massacrer les habitans. Heureusement pour moi, au moment où j'allais, selon toute probabilité, être assassiné par le domestique ou mis en pièces par le chien, qui paraissait aussi fou que ses maîtres, le vieux *gentleman* descendit l'escalier en robe de chambre et en pantoufles, et me délivra. Il m'exprima, dans des termes cette fois très sensés, tout le regret qu'il avait de cette méprise, et, après m'avoir souhaité une bonne nuit, ordonna à Thomas de me montrer la porte de l'enclos et de la fermer après moi.

Le grand air calma ma pauvre femme, qui était terriblement agitée. Le souvenir des vingt-cinq dollars me fit bientôt oublier les périls que j'avais courus, et lorsque nous arrivâmes à la ville, j'achetai à ma femme le bonnet désiré.

Quelque temps après, je fis mettre un avertissement dans les journaux, et je reçus de la Nouvelle-Orléans une lettre qui m'expliquait tous ces mystères. Le vieux *gentleman* et la vieille dame étaient frère et sœur, et la jeune personne était la fille du premier. La folie était héréditaire dans leur famille. Ils étaient de la Jamaïque, où le vieillard avait été un riche planteur. Après avoir, avec la ruse particulière aux fous, disposé de ses propriétés très à son avantage, il s'était enfui avec sa fille et sa femme aux États-Unis, où jusqu'alors on n'avait pu le découvrir. Thomas était un vieux domestique de la famille sur qui la folie de ses maîtres avait fini par déteindre. Cette histoire eut une fin tragique. La famille vint, sur l'avertissement que j'avais fait insérer dans les journaux, réclamer les trois aliénés. Le vieux *gentleman* se figura qu'il était victime de la conspiration qu'il redoutait tant, et se fit sauter la cervelle; on enferma les deux femmes

dans une maison d'aliénés, et Thomas fut congédié avec une très raisonnable pension, récompense des services bizarres qu'il avait pu rendre à ses bizarres maîtres.

III. — LE PAUVRE ARTISTE.

Quelque temps après, sur les conseils d'un ami et avec l'aide de l'argent qu'il me prêta généreusement, je quittai Concord et j'allai m'établir à New-York, où la fortune m'attendait, paraîtrait-il, car aussitôt que j'y fus arrivé, ma destinée changea. C'est là que se sont passés la plupart des événemens dont j'offre le récit au public.

— Pauvres créatures! comment passeront-ils les longs mois de l'hiver?

Telle fut l'exclamation qui frappa mes oreilles un soir de décembre 1830, pendant que je déchaussais mes socques et que la servante secouait la neige qui couvrait mon paletot, car il faisait ce soir-là une de ces tempêtes de neige si fréquentes de mon temps, mais qui maintenant sont devenues aussi rares que les visites des anges.

— Puis-je demander quel est l'objet spécial de votre commisération? dis-je en m'avançant vers deux jeunes dames (mes nièces) assises devant le feu et tellement absorbées par leur conversation, qu'elles ne m'avaient pas entendu entrer.

— Oh! dit ma femme, nous parlions d'une pauvre famille que nous sommes allées visiter aujourd'hui, et qui est plongée dans la plus profonde misère; les jeunes filles se sont intéressées à elle, et désiraient faire tout leur possible pour la secourir. Mary avait arraché à la jeune femme son nom et son adresse : « Katrina Janssen, 16, Water-Street. » Ce matin, après déjeuner, j'ai fait atteler, et, après une courte promenade nous sommes allées visiter les protégés de ces demoiselles.

— Katrina Janssen? dis-je; Janssen est un nom danois. Sont-ils étrangers?

—Ils sont Danois, répondit ma femme; mais la mère parle un anglais très pur, et le mari ne trahit son origine étrangère que par un très léger accent.

— Quelle est la profession du mari?

— Il est artiste, à ce que m'a dit la femme, car il a à peine prononcé une parole, et il ne semblait pas très satisfait de ma visite. Peut-être est-il honteux de laisser voir sa pauvreté, car ils sont évidemment pauvres, pauvres autant qu'on peut l'être; en outre il est trop malade pour parler. Sa femme m'a dit qu'il n'avait pas de mé-

decin et qu'il ne voulait pas en envoyer chercher un, parce qu'il n'avait pas le moyen de le payer. D'ailleurs il prétend n'avoir pas foi aux docteurs, et il se médicamente lui-même. Je lui ai promis que je vous enverrais, mais en qualité d'ami et non de médecin. Vous pourrez vous présenter comme un amateur de tableaux, lui commander quelque peinture, et ne lui laisser connaître que par degrés que vous êtes médecin. Par ce moyen peut-être leur serez-vous cet hiver de quelque utilité.

Le lendemain, après avoir fait ma tournée quotidienne, je me fis conduire dans Water-Street — Est-ce ici que demeure M. Janssen? demandai-je à une vieille femme qui balayait la porte.

— Beaucoup de monde demeure ici, répondit-elle. Je ne sais pas si M. Janssen y demeure ou non; mais, si vous voulez monter, peut-être quelqu'un des locataires vous le dira.

Je montai le vieil escalier délabré, m'informant à toutes les personnes que je rencontrais si M. Janssen demeurait dans la maison; enfin un petit garçon me dit que c'était le nom de son père, et me conduisit dans l'appartement que ses parens occupaient.

Mme Janssen se leva à mon approche, et je fus immédiatement frappé de la noblesse de sa personne et de ses manières. Elle devina qui j'étais, s'avança et dit à voix basse : — N'est-ce pas le docteur *** qui me fait l'honneur de me visiter?

— Je suis le docteur ***, répondis-je, et je suis venu à la requête de ma femme et de mes nièces, qui, si je suis bien informé, étaient ici hier.

J'étais très mécontent d'être retenu si tard en ville; mais toute ma mauvaise humeur s'évanouit sur-le-champ. Je n'ai jamais vu de manières aussi nobles que celles de Mme Janssen. Son costume était des plus simples, et son appartement indiquait, de manière à ne pas s'y méprendre, une grande pauvreté. Elle n'essaya pas de me demander excuse pour son dénûment, car elle jugea, selon les principes d'une certaine politesse intuitive, que sa pauvreté parlait assez haut, et que c'était là une excuse suffisante pour toute espèce de misère, à l'exception de la malpropreté et de la négligence.

Après quelques minutes de conversation, je m'aperçus que Mme Janssen était femme de grande intelligence, et qu'elle avait autrefois connu des jours plus heureux. Elle s'était mariée avec le consentement de ses parens à un jeune artiste, quoiqu'il fût pauvre et qu'il dépendît pour ses frais d'éducation de la munificence de l'état. Hans Janssen était un des jeunes artistes danois qui donnaient le plus d'espérances. Tous deux avaient été à l'école ensemble, et à mesure que Hans avait grandi, Katrina Fernsen avait senti croître son affection pour lui. Enfin ce sentiment de tendresse

fraternelle se métamorphosa définitivement en un sentiment plus passionné. Hans était jeune et pauvre, mais, impatient comme tous les amoureux, il ne voulut pas attendre pour se marier que sa réputation fût faite. Il connaissait le vieux proverbe : Entre la coupe et les lèvres il y a de la place pour un malheur; et lorsqu'il dut partir pour son dernier voyage à Rome, il posa à Katrina la grande question du mariage. Katrina le renvoya en rougissant à sa mère; la mère, après avoir consulté son mari, en obtint cette réponse : « Puisque les deux enfans veulent à toute force faire cette sottise, je ne vois pas de quel droit nous vieux radoteurs les en empêcherions. Nous n'avons pas d'autre enfant que Katrina; Hans est bien pauvre, mais il est bon travailleur et fera son chemin. Qu'ils restent donc tous deux avec nous! la maison est assez grande, et qu'il soit fait selon leur volonté! »

Ainsi l'amour de Hans Janssen et de Katrina Fernsen ne fut en aucune manière caractérisé par ces hauts et ces bas habituels, ces espérances radieuses et ces funèbres pressentimens qui, selon le vieux proverbe, forment l'histoire du véritable amour. Ils se marièrent, et pendant quelques mois leur bonheur fut complet. Hans termina ses études à Rome, et revint à Copenhague, où les commandes affluèrent à son atelier. Il étudiait beaucoup. Il peignait des portraits et des paysages pour augmenter autant que possible son revenu, mais ce n'était point sur ces œuvres à demi mercantiles qu'il voulait fonder sa future renommée. Non, il passait la plus grande partie de ses journées dans un atelier où personne n'était admis à entrer, pas même Katrina. Un jour pourtant ce bonheur s'éclipsa. La guerre désolait l'Europe, et la capitale du Danemark souffrit comme toutes les autres grandes cités des maux qu'elle entraîne après elle. La maison Fernsen fut ruinée, et ses membres se virent réduits, d'une condition semi-opulente, à une quasi-mendicité. Le père et la mère moururent bientôt de douleur, de vieillesse et de privations, et Hans et Katrina se trouvèrent seuls dans le monde. Le temps était mauvais pour les arts; les riches n'avaient que faire de portraits et de paysages, le grand tableau que Hans avait sur le chevalet était inachevé, et d'ailleurs l'artiste aurait plutôt consenti à mourir qu'à vendre pour de l'argent seulement l'œuvre de son génie.

La pauvreté croissait de jour en jour, un enfant était venu ajouter aux besoins de la famille, et les commandes n'arrivaient pas. Enfin Janssen prit une grande résolution. Il est inutile, dit-il à sa femme, de rester plus longtemps en Danemark. Il y a, au-delà de l'Atlantique, un pays où nos amis allemands émigrent par milliers et dont ils nous écrivent de bonnes nouvelles. C'est l'Amérique, ma Katrina. Allons-y; peut-être y rencontrerons-nous une meilleure fortune, je

pourrai peut-être aussi y achever mon grand tableau, et si je réussis à y gagner beaucoup d'argent et à y conquérir la renommée vers laquelle je soupire, nous reviendrons en Danemark.

Ils partirent donc, mais l'Amérique ne fut point pour eux la terre promise qu'ils avaient espérée. Le manœuvre, l'homme de peine, l'ouvrier, pouvaient trouver places, travail et salaire, mais non pas l'artiste. Le goût des arts n'était pas alors répandu en Amérique comme il l'est aujourd'hui, et tous les objets d'art dont on avait besoin étaient encore importés d'Europe. De longues et pénibles années se passèrent, deux autres enfans vinrent accroître la famille; l'artiste lutta contre une misère invincible et tomba malade. Cependant, malgré ses souffrances, il se faisait chaque jour rouler sur un sofa dans sa chambre pour ajouter quelques coups de pinceau à son grand tableau; mais enfin la maladie fut la plus forte, et il fut obligé de garder le lit. Sa femme, apprenant que quelques amis de sa famille se trouvaient pour affaires à Boston, résolut d'y aller pour leur exposer la situation de son mari et en tirer quelques secours, mais le voyage n'eut aucun résultat; les personnes qu'elle allait solliciter s'étaient déjà réembarquées avant son arrivée, et c'était à son retour à New-York que mes nièces avaient fait sa connaissance en voiture publique.

Je glanai tous ces détails pendant plusieurs visites successives. Le premier jour que je vis mon malade, il était endormi, et je ne voulus pas permettre qu'on le réveillât. La couleur de ses joues, sa respiration embarrassée, le bruit sourd qu'elle rendait en s'échappant, tous ces signes irrécusables me convainquirent que le patient était en proie à cette maladie contre laquelle l'art humain n'a pas de remède. Je revins le lendemain, et je trouvai l'artiste levé. Hans Janssen avait dû être extrêmement beau, autant au moins que des traits expressifs et une physionomie animée peuvent constituer la beauté. Il ne me parut point âgé de plus de quarante ans, quoique la maladie, les soucis et la souffrance l'eussent vieilli prématurément. Nous parlâmes de sa profession, et je le trouvai très instruit, non-seulement dans son art, mais encore dans toutes les autres branches du savoir humain. J'essayai de l'encourager et de l'amener à recevoir mes visites comme médecin, visites qu'il me paierait, lorsqu'il serait guéri, en portraits et en peintures de divers genres. C'était le seul moyen de le faire consentir à recevoir mes soins, car il était susceptible et reculait devant la pensée de devoir un service; il avait le tempérament nerveux et irritable qui accompagne presque toujours le vrai génie, et cette irritabilité en faisait le plus capricieux malade qui se puisse imaginer. Il ne voulait prendre que les médecines qui lui plaisaient et à l'heure qu'il lui plaisait. Si je l'avais quitté un jour mieux portant,

j'étais sûr de le retrouver le lendemain dans un état désespéré, car il profitait de tous les courts instans de répit que lui laissait la maladie pour travailler à sa grande peinture, dont il ne laissait approcher personne, et qui semblait lui inspirer une inexplicable épouvante. Lorsqu'il était en proie au délire, il parlait souvent de quelque objet terrible que je soupçonnai relatif à ce mystérieux tableau, et son effroi était tellement violent que sa femme le ressentait elle-même, et que j'étais parfois saisi de frissons. Dans ces momens, il était doué d'une force quasi-surnaturelle, et nous ne pouvions réussir à le maintenir tranquille dans son lit. Il se levait, le visage et la poitrine en sueur, les yeux sortant de leur orbite, et s'écriait : « Arrière! va-t'en! va-t'en! ce n'est pas moi, démon! mauvais esprit! ce n'est pas moi. Je n'ai fait que le peindre! Ah! il vient! O Dieu! sauvez-moi. » Puis il retombait sur son lit sans connaissance : le sang s'échappait de sa bouche et de ses narines, et une sueur abondante baignait son visage.

Quelques semaines s'écoulèrent pendant lesquelles les mêmes scènes se renouvelèrent plusieurs fois. Enfin je reçus un matin le billet suivant : « Oh! docteur, venez vite, je vous en prie. Je crains que mon mari ne soit à l'agonie. Oh! docteur, ce tableau, c'est trop horrible! — Katrina Janssen. »

Je me fis conduire immédiatement au logement des Janssen, je frappai à la porte : on ne répondit pas. J'entrai, et je trouvai Mme Janssen évanouie auprès du cadavre de son mari. Il était mort évidemment dans un de ces délires qui lui étaient habituels. Le mystère était expliqué. Le rideau, qui était toujours tiré devant le chevalet, avait été déchiré; le mort le serrait encore d'une main, et de l'autre tenait une barre de fer qu'il n'aurait pu soulever dans ses momens de raison et avec laquelle il avait troué la toile. Je vis donc le fameux tableau dans toute son horrible perfection, dans sa monstruosité réelle et sa *hideur* effrayante, propre à troubler l'âme et à glacer le sang. Savez-vous, lecteur, quel était le sujet de ce tableau qui avait occupé si longtemps l'imagination de Hans, auquel il avait travaillé nuit et jour, et qui avait absorbé ses facultés au point de déterminer chez le jeune peintre un commencement de folie? Cet horrible sujet était celui-ci : Satan assis sur un trône de feu supporté par des colonnes de serpens, environné par sa cour de démons, et recevant une âme damnée. — Cette hideuse conception était exécutée avec une épouvantable minutie, qui faisait dresser les cheveux sur la tête et qui exerçait sur le spectateur la fascination que l'œil du serpent à sonnettes exerce, dit-on, sur ses victimes. La beauté terrible du roi du mal faisait contraste avec les visages repoussans des démons qui composaient sa cour, et dont chacun exprimait une des mauvaises passions

de l'humanité. L'atmosphère sulfureuse au milieu de laquelle se tenait la cour diabolique était si réelle, qu'on croyait sentir l'odeur du soufre; mais c'était surtout sur le dernier personnage, — l'âme damnée, — que le peintre avait concentré tous les efforts de son imagination. Le désespoir qui se peignait sur les traits de cette figure ne peut être décrit, et, chose étrange, ces traits étaient ceux de Hans Janssen lui-même. Je laissai retomber le rideau devant cette peinture, car ma tête bouillait, et il m'était impossible de supporter plus longtemps ce spectacle.

Hans avait exigé comme dernière volonté que cette peinture fût couverte et emballée par le médecin qui le soignerait dans ses derniers momens pour être envoyée au roi de Danemark. J'accomplis ce vœu, et quelque temps après je reçus une lettre contenant une ample rémunération des soins que j'avais donnés au malade, avec une somme plus que suffisante pour payer le voyage de la femme et des enfans de l'artiste, qui s'embarquèrent pour Copenhague, où ils arrivèrent en sûreté. Bien des années se sont écoulées depuis, mais je n'ai plus reçu aucune nouvelle de la femme et des enfans, non plus que du terrible tableau.

IV. — LE COMÉDIEN.

George Harley avait été un de mes camarades d'école, et je l'avais perdu de vue depuis l'époque où j'avais quitté l'école pour le collége. Harley ne brillait pas alors par son assiduité au travail, et il était assez généralement le dernier de la classe, non par défaut d'intelligence certainement, mais par négligence et paresse, par répugnance aussi pour la sécheresse des études auxquelles on nous condamnait. Il avait une vive imagination et était un infatigable lecteur, surtout de drames et de comédies. Pour satisfaire à cette passion, il renonçait souvent à ses récréations, s'emparait de tous les bouts de chandelle qu'il rencontrait, et veillait la moitié des nuits. Il possédait encore la faculté de raconter des histoires réelles ou imaginaires et nous tenait souvent éveillés par ses récits, qu'il débitait de la manière la plus amusante. Ces dispositions lui avaient valu plus d'une fois des punitions sévères, mais qui n'avaient pu le guérir de son goût fatal pour les drames et les romans.

Quelque temps après mon établissement à New-York, je me donnai le rare plaisir d'aller au théâtre avec ma femme. J'ai oublié quel était le drame qu'on représentait, mais un des acteurs avait une voix qui m'était familière sans que je pusse dire où je l'avais entendue. Cependant il me semblait, en tâtonnant dans mes souve-

nirs, que cette voix me ramenait aux jours de mon enfance. Je regardai le programme du spectacle, mais il ne put aider en rien ma mémoire, car l'acteur en question y était désigné sous un nom tout nouveau pour moi, celui de *de Moulins*. Je n'avais jamais connu personne de ce nom. Enfin, au moment où l'acteur faisait un geste singulièrement caractéristique, je le reconnus subitement, et à la grande surprise de ma femme et de toutes les personnes assises à nos côtés, je m'écriai à haute voix : « Par Dieu! c'est George Harley lui-même. »

A cette époque, mes cliens étaient malheureusement encore fort rares et ne me prenaient pas beaucoup de temps. Je voulus savoir si je me trompais, et je me rendis le lendemain au bureau du théâtre pour demander où demeurait M. de Moulins. — Nous ne connaissons pas sa résidence, me répondit-on; mais à cette heure même, la plupart des acteurs ont l'habitude de se réunir dans un club qui se tient ici à côté, pour fumer, causer et lire les journaux. Vous pourrez peut-être y rencontrer M. de Moulins.

Je me rendis à l'endroit qu'on venait de m'indiquer, et dès mon entrée dans la salle, je reconnus l'objet de mes recherches. Il n'y avait plus à s'y méprendre; le costume du théâtre, les fausses moustaches et le fard, tout ce qui la veille m'avait empêché de reconnaître George Harley n'existait plus. C'était bien lui, mais combien changé! Ses traits étaient altérés, et une expression hagarde et soucieuse, révélant des habitudes d'intempérance, vieillissait la physionomie de cet homme, si jeune encore. Il était assis, fumant un cigare et lisant un journal. Je regardai pour voir si personne ne nous observait et ne pouvait nous entendre, je m'assis à côté de lui; puis, le regardant en face, j'étendis la main et lui dis : — Est-il possible que ce soit là George Harley?

Il leva la tête et parut disposé à nier son nom, mais en rencontrant mon regard il me reconnut immédiatement, et répondit : — Eh quoi! c'est vous, James? eh! mon cher camarade, d'où sortez-vous donc? — Et il me donna une chaude poignée de main.

— Je suis établi dans la ville comme médecin; mais vous, Harley, comment êtes-vous entré au théâtre? Une semblable profession est bien en désaccord avec les idées puritaines de votre père, qui, si mes souvenirs sont exacts, était un des principaux *anciens* de notre église de Concord.

— Chut! mon cher ami, dit-il en regardant soigneusement autour de nous, je suis connu ici sous le nom d'Albert de Moulins; souvenez-vous-en et ne m'appelez jamais Harley. Il est heureux qu'aucun de nos camarades n'ait pu nous entendre. En entrant au théâtre, je n'ai fait qu'obéir à une vieille fantaisie qui me poursuit depuis

l'enfance, à laquelle je n'ai pu résister, quoique mon père, ma mère et mes amis aient fait tous leurs efforts pour m'en empêcher. C'était ma destinée, James, et je ne pouvais aller contre. Mon père voulait m'envoyer au collége; il voulait faire de moi un avocat : je lui résistai de toutes mes forces. Il me dit alors que si je persistais à négliger mes études, il ferait de moi un fermier. J'aimais autant cela. Par ce moyen, j'étais débarrassé des ennuis de l'école; mais le travail de la ferme était trop dur et trop monotone pour un garçon de mon espèce. Au lieu de travailler, je m'amusais à déclamer Shakspeare en pleins champs et à distraire en même temps une demi-douzaine de domestiques. Le bonhomme prit le parti de m'envoyer à Boston, où je fus placé dans un magasin; mais mesurer des étoffes derrière un comptoir me parut une besogne plus ennuyeuse encore que le travail des champs. J'y restai cependant environ un an ou deux, faisant toute espèce d'étourderies qui me valaient les réprimandes de mon patron, lequel m'eût renvoyé dès le premier mois, s'il n'avait pas été un des débiteurs de mon père. Deux ans après mon arrivée à Boston, mon père mourut, et je dus revenir à la maison. Lorsque les funérailles furent faites, nous examinâmes les affaires de la famille, et il se trouva que mon père avait laissé à ma mère une jolie petite fortune. Mon frère aîné prit le gouvernement de la ferme, et il fut décidé que je retournerais à Boston comme par le passé. Je regimbais, mon frère et ma mère insistèrent, et je dus me soumettre. En route, je fis la connaissance de deux bons compagnons, comédiens de leur métier, qui s'en allaient à New-York et de là à Philadelphie donner des représentations. Leur société me plut, la mienne ne leur déplut pas, et nous fûmes bientôt amis intimes. Ils me procurèrent un engagement dans la troupe dont ils faisaient partie, et depuis cette époque j'ai, sous le nom de *de Moulins*, joué dans les principales villes de l'Union, non sans succès, j'ose le dire. Voilà mon quatrième engagement à New-York, et vous êtes le premier ami qui m'ait encore reconnu. Mon frère et ma mère ne savent ce que je suis devenu, et comme mes connaissances se composent de comédiens, je ne crains pas d'être découvert. Lorsque la fortune aura bien voulu me combler de ses faveurs, je reviendrai à la maison avec un nom célèbre; je demanderai alors le pardon de ma mère et peut-être me retirerai-je du théâtre. Cependant je ne sais si je m'y résoudrai tant que je pourrai fouler les planches avec avantage. C'est pourtant une triste vie; si elle a ses plaisirs et ses excitans, elle a bien ses peines et ses revers. Voilà! Et maintenant, mon cher ami, je suis heureux de vous serrer les mains. Prenons ensemble un verre de vin et venez me voir au théâtre ce soir. Qu'en dites-vous?

Je refusai de boire à cette heure matinale, mais je lui promis d'aller le soir au théâtre. George se mit à rire de mon excessive sobriété. — Quant à moi, dit-il, je ne pourrais rien faire, n'était l'excitation que donne le vin.

Je lui répondis que cette excitation était maladive et qu'elle aurait pour suites inévitables une vieillesse prématurée et une diminution d'intelligence; mais George se mit à rire, me répondit par un « ah! bah! » demanda un verre de vin et l'avala d'un trait.

— Et vous, James, me dit-il après avoir vidé son verre, êtes-vous marié?

— Je le suis.

— Je m'en doutais. Vous avez toujours été un garçon rangé, fait pour la vie de famille, le bonheur domestique et autres choses semblables. Si vous venez au théâtre ce soir, — on joue *Othello* et je remplis le rôle du More, — remarquez la jeune dame qui joue le rôle de Desdemona : vous me direz si ce n'est pas la plus belle créature que vous ayez jamais vue. Son nom est miss P... Je lui fais la cour, mais elle est d'une telle coquetterie, que j'ai presque envie à certains momens de jouer pour tout de bon le rôle d'Othello et de l'étouffer réellement. Deux fois j'ai cru que j'avais gagné son cœur et j'ai été sur le point de lui faire mes propositions; deux fois elle m'a ri au nez tout en s'arrangeant de façon à me laisser espérer encore. Voyez-vous! si elle voulait devenir ma femme, je me sentirais disposé à abandonner ce funeste stimulant du vin; mais le vin est la seule chose qui puisse noyer les pensées de jalousie dont je suis tourmenté nuit et jour.

— Si elle est aussi coquette que vous le dites, ses affections, quand bien même vous pourriez les conquérir, ne vaudraient pas un mariage. Le jeu ne vaut pas la chandelle, comme dit le proverbe français. Croyez-moi, George, abandonnez cette habitude de boire, car je vous parle en ami : elle a déjà laissé des traces sur votre personne; mariez-vous sans délai et choisissez une femme à la manière du vicaire de Goldsmith, une femme qui ait des qualités de bon usage comme les étoffes solides. Croyez-moi, la disposition à la coquetterie chez une maîtresse ne peut pas ajouter aux attraits d'une femme.

— Mon bon James, vous parlez dans le désert. Il faut que je me marie avec miss P... Cela sera, par le ciel! car l'homme qui me l'enlèvera mourra de ma main, ou je mourrai de la sienne.

Je vis qu'il était inutile de raisonner avec lui. Après tout, pensai-je, la coquetterie de miss P... n'existe peut-être que dans son imagination. Je lui souhaitai donc le bonjour et m'en allai à mes affaires.

Le soir, je me rendis au théâtre avec ma femme. J'avais déjà remarqué le soir précédent la beauté de la jeune dame; je la remarquai mieux ce soir-là. Elle était en vérité très belle, et George était tellement amoureux, qu'il commit quelques légères inadvertances. Il la suivait des yeux lorsque son rôle exigeait qu'il s'adressât aux autres acteurs, et toute sa contenance enfin trahissait l'influence qu'elle avait conquise sur lui. Un observateur judicieux aurait aussi pu remarquer dans les yeux de la belle dame que George ne lui était pas indifférent; mais le mot *coquette* était écrit sur ses traits aussi lisiblement que s'il y eût été gravé.

Je vis George plusieurs fois pendant son séjour à New-York, et toujours il fit tomber la conversation sur miss P... Elle troublait son imagination à un degré incroyable. Je fus présenté à miss P..., et je m'aperçus bientôt que George avait raison dans ce qu'il m'avait dit d'elle. Je ne pus cependant m'étonner de l'idolâtrie de George, car elle était singulièrement belle, et semblait prendre un plaisir tout particulier à l'embarrasser dans ses filets. La troupe alla dans le sud et y séjourna six mois. J'appris son retour à New-York par les journaux, et je me présentai chez George Harley. Je ne pus le voir, il était indisposé; mais le jour même je reçus un billet de lui. « Mon cher James, m'écrivait-il, je suis mal, beaucoup plus mal qu'on ne le croit. Venez me voir ce soir. Je ne puis jouer; *elle* jouera. Si vous pouvez me trouver un expédient capable de me donner de la force pour une heure ou deux, portez-le-moi, je vous prie. »

Je me rendis chez lui une heure plus tôt que l'heure indiquée dans son billet. Je le trouvai étendu sur un sofa. Dès qu'il me vit, il me tendit la main et me donna une faible étreinte. — Pouvez-vous me procurer le moyen d'aller au théâtre ce soir? me dit-il aussitôt. Docteur, il faut que je voie Clara ce soir, ou je deviendrai fou, fou! Elle n'est pas venue me voir depuis que je suis malade. Je ne suis pas bien mal, après tout, n'est-ce pas? Mon imagination m'abuse peut-être. Voyez, je puis marcher. Et il essaya de se lever, mais retomba sans force sur le sofa. — Oui, ajouta-t-il tristement, je suis faible, très faible; mais, mon cher ami, donnez-moi quelque chose qui puisse me permettre d'aller au foyer ce soir.

En ce moment, un domestique entra avec un verre de vin qu'il plaça sur une table près du sofa, à portée du malade, qui étendit sa main tremblante pour le saisir.

— George Harley, êtes-vous fou? dis-je en lui retirant le verre. Voulez-vous vous tuer? Vous avez déjà tous les symptômes de la fièvre cérébrale. Si vous buvez ce vin, je ne vous réponds pas des conséquences.

— Fou! s'écria-t-il. Oh! assurément je suis fou. Tue-moi, vin!

tue-moi! Bah! c'est encore lui seul qui me fait vivre. Ah! ah! voilà le sixième verre que je bois aujourd'hui.

Tout en parlant, il saisit le verre et le vida jusqu'à la dernière goutte avant que j'eusse eu le temps de l'arrêter. Il laissa échapper le verre, qui se brisa en mille pièces; puis il retomba en prononçant des paroles incohérentes. Pendant quelques instans, il resta plongé dans une sorte de stupeur. J'appelai du secours, le fis mettre au lit, et ordonnai qu'on lui rafraîchît les tempes avec de la glace. Il revint à lui et ouvrit les yeux; mais il ne reconnut personne, et prononçait souvent le nom de Clara. Je lui donnai un narcotique, et il tomba bientôt dans un sommeil agité.

Le lendemain, je le trouvai atteint d'une fièvre cérébrale et en proie au délire. Pendant trois jours, il fut sans conscience de lui-même, mais le quatrième il me reconnut, moi et les autres personnes qui l'entouraient. — Où est Clara, James? me dit-il. Il est étrange qu'elle ne soit pas venue me voir ce matin. Combien y a-t-il de temps que je suis malade? Comme ma pauvre tête bout! Je ne pourrai jamais faire ma composition. Encore le dernier de la classe! Bon, cela n'est rien de nouveau. Aidez-moi, et ce soir je vous prêterai *Tom Jones*. Donnez-moi du vin, du vin! le vin, les femmes et le vin! vie courte et bonne!

Et il essaya de chanter le refrain bien connu d'une chanson à boire. Certain qu'il ne se relèverait plus, j'écrivis à sa mère de venir immédiatement, si elle voulait trouver son fils encore vivant. J'allai trouver aussi miss P..., et je lui fis part de la dangereuse situation de George. Au moment où je l'abordai, elle était occupée à rire et à coqueter dans le foyer avec une demi-douzaine d'adorateurs. Lorsque je lui eus expliqué le motif de ma visite, elle devint pâle et parut sur le point de s'évanouir. Elle se remit bientôt toutefois, et sortit avec moi en me demandant de nouveaux détails sur la maladie de son amant. Je lui dis que dans son délire il l'avait souvent appelée, et que je croyais qu'une visite d'elle, s'il reprenait conscience de lui-même, pourrait opérer sur lui mieux que tous les remèdes. Elle parut fort touchée, versa même des larmes, et dit : — J'irai, docteur; j'irai, aujourd'hui, maintenant, quand vous voudrez. Pauvre George, je ne croyais pas qu'il fût si mal.

Quelques jours se passèrent. La fièvre se calma et fit place à un accablement profond pendant lequel je l'entendis deux ou trois fois murmurer ces mots : « Ma mère, » et je tremblais qu'il ne pût vivre assez longtemps pour recevoir ses bénédictions et son pardon, car il ne restait plus aucun espoir. Enfin sa mère arriva, et ce jour-là je le trouvai assez calme pour lui parler de miss P..., et lui annoncer sa visite. George reconnut sa mère et sa maîtresse, et pleura amère-

ment. Tous ceux qui étaient dans la chambre fondaient en larmes, et la mère, qui n'avait retrouvé son fils, depuis longtemps absent, que pour le voir étendu sur son lit de mort, était inconsolable.

George implora son pardon. — Vivez, George; vivez, mon fils chéri, et tout se réparera encore, lui dit en sanglotant la pauvre mère. Miss P... était agenouillée auprès du lit, et pleurait avec tant de force, que je craignis les effets d'une telle scène sur le mourant. Je fis sortir les deux femmes de la chambre, non sans difficulté. La mère me demanda avec un regard plein d'anxiété s'il n'y avait plus d'espoir. Je ne pouvais lui donner aucune consolation; je la suppliai de ne pas agiter son fils par le spectacle de sa douleur, et je m'en retournai avec miss P..., qui paraissait aussi douloureusement affectée que la mère elle-même.

Le lendemain, je me rendis au logement de Harley, et lorsque j'entrai dans la maison, je trouvai tout le monde dans l'agitation. — Qu'est-ce que cela veut dire? demandai-je. Est-ce que M. de Moulins est mort? — On ne le connaissait que sous ce nom.

— Il est mort, monsieur, répondit-on, et, hélas! mort de sa propre main.

— Grands dieux! Que voulez-vous dire?

— M. de Moulins s'est suicidé.

Je montai précipitamment pour savoir si on ne m'avait pas trompé. Le fait n'était que trop vrai. George avait été saisi la nuit d'un nouvel accès de délire, s'était levé, et avait ouvert un secrétaire où il avait caché deux pistolets. Sa mère, entendant le bruit de ses pas, s'était précipitée dans la chambre, elle était arrivée juste à temps pour voir son fils s'appliquer un des pistolets sur le front et se faire sauter la cervelle. Depuis lors, la pauvre femme était évanouie : je parvins cependant à la calmer; elle suivit le convoi de son fils, et puis s'en retourna tristement à Concord. Miss P..., qui était en réalité la cause de la mort du pauvre George, parut inconsolable. Elle ne joua plus au théâtre de New-York, et quelques jours après les funérailles, s'en alla à Baltimore. Je n'entendis plus parler d'elle pendant quelques mois; mais un matin, en ouvrant par hasard un journal de Baltimore, je tombai sur l'avis suivant : « La belle et intelligente miss P..., qui durant les deux derniers mois a fait l'admiration des citoyens de Baltimore par ses talens dramatiques, vient de changer de nom. Elle s'est mariée lundi dernier à Charleston avec M. S..., riche propriétaire de la Caroline du sud. Il paraît qu'une des conditions du mariage est que miss P... ne remontera plus sur le théâtre. Nous sommes heureux de la bonne fortune de miss P..., mais le théâtre fait en sa personne une perte irréparable. »

Je lus ces lignes avec dégoût. Voilà donc, me dis-je, les sentimens qui existent dans le cœur d'une coquette! Pauvre homme dont miss P... va porter le nom, je vous plains; vous avez planté dans votre côté une épine qui vous tourmentera toute la vie.

V. — LE PRODIGUE.

Édouard Marsden avait été mon compagnon d'études à *Harvard-University*. Nous étions amis intimes; nous avions partagé les mêmes travaux et les mêmes plaisirs, je dois le dire à ma honte, car Édouard Marsden, fils unique d'un marchand retiré, disposait, pour satisfaire ses goûts et fournir à ses dépenses, de plus d'argent que n'en a d'ordinaire le fils d'un petit fermier comme moi. Tout le monde aimait Édouard; mais les professeurs du collége et les familles du voisinage le considéraient comme un modèle d'étourderie et de légèreté qu'il n'était pas bon d'imiter, et quoiqu'il plût beaucoup par ses manières aux jeunes femmes, dans aucune des familles qu'il fréquentait on n'eût voulu l'accepter pour gendre.

Jamais on ne vit Édouard Marsden appliqué à ses études, et cependant il était toujours un des premiers de sa classe. Lorsqu'il avait passé toute sa journée à pêcher, à chasser, à monter à cheval, il se retirait dans sa chambre, et travaillait avec ardeur jusqu'au jour. Édouard s'occupait de médecine par plaisir et plutôt pour avoir une profession nominale que pour toute autre chose. Il avait étudié le droit pendant deux ans, et l'avait mis de côté, parce que, disait-il, c'était une étude trop aride et trop ennuyeuse pour un *gentleman*, trop pleine de chicane et de doubles sens pour un honnête homme; puis il se mit à étudier la chimie avec ardeur pendant un an, et la laissa de côté aussi sous je ne sais quel frivole prétexte. Il se mit à corriger et à retoucher un volume de poésies qu'il destinait à la presse. Ces poèmes ne furent jamais publiés, et un soir, après avoir bu un peu trop, il en fit un superbe auto-da-fé en dépit de mes remontrances. Lorsqu'il eut abandonné les muses, il jura qu'il serait artiste. Il s'en retourna chez ses parens, et y resta six mois, au terme desquels je fus très surpris de le voir un jour entrer dans ma chambre en me déclarant qu'il reprenait l'étude de la médecine. Il continua en effet cette étude jusqu'à la mort de son père, qui suivit de quelques jours seulement l'époque où il atteignit sa majorité. Son père n'était pas aussi riche qu'on le supposait; cependant Édouard Marsden se trouvait encore à la tête d'une belle fortune. Trois mois s'étaient passés depuis ce moment critique dans la vie d'Édouard quand il vint me voir, resta avec moi quelques jours, et paya un grand

dîner à tout le collége. Tant de toasts furent portés à cette occasion, que la moitié des convives roulèrent sous la table au milieu des bouteilles vides et des verres cassés, tandis que les autres parcoururent les rues de Boston, en chantant, brisant les réverbères et chassant les *watchmen*. Ces polissonneries occasionnèrent une demi-douzaine d'incarcérations, et deux ou trois élèves furent mêmes expulsés du collége.

Le jeune Marsden quitta bientôt Boston, et se rendit à New-York, où je le rencontrai par hasard dans Broadway quelques jours après mon installation dans cette ville. Il m'invita à visiter ses appartemens, et lorsque je répondis à cette invitation, je trouvai Édouard Marsden couché sur une ottomane, au fond d'une pièce ornée dans le style oriental, respirant la fumée d'un *hookah*, vêtu d'une robe persane, coiffé d'un turban, chaussé de pantoufles merveilleuses. L'appartement était parfumé, et un magnifique candélabre éclairait un des plus somptueux mobiliers qui se puissent imaginer.

— Vous voyez que je vais mon train, docteur, me dit-il dès mon arrivée. Vous ne connaissez rien de comparable, n'est-ce pas? « Profitez de la vie, dit l'épicurien, et ajoutez-y les plaisirs de l'heure présente. » C'est ma devise : je suis un philosophe épicurien.

Je lui demandai s'il pratiquait la médecine, car je connaissais les noms de la plupart de mes confrères de la ville et je n'avais pas vu le sien figurer sur la liste.

— Non, me répondit-il. Au diable la médecine, docteur! Excusez-moi, je n'applique pas l'expression à ceux qui la pratiquent, mais « jetez la médecine aux chiens, je n'en veux pas, » dit Shakspeare; Shakspeare était un homme sage, et je ne puis mieux faire que de suivre ses conseils, n'est-il pas vrai, docteur?

Je souris et me hasardai à lui demander combien de temps ses finances lui permettraient de mener cette vie extravagante.

— Oh! répliqua-t-il avec insouciance, je ne sais pas. Pour vous dire la vérité, j'ignore quelle est la somme qui est entre les mains de mon banquier. Je lui demande ce dont j'ai besoin. Lorsque tout sera fini, je suppose qu'il sera assez habile pour me répondre : « Plus de fonds! » Lorsque ce jour viendra, je vendrai mes meubles, mes chevaux et ma voiture, et je me mettrai aux affaires. Peut-être d'ailleurs mourrai-je auparavant. En outre je vais me marier à une héritière, une ravissante créature, vieille à la vérité, mais encore assez belle, — une femme de quarante ans et veuve par-dessus le marché; mais qu'est-ce que cela me fait? Si elle porte de fausses boucles de cheveux (et je l'en soupçonne), son argent est bon et n'est pas de la fausse monnaie. Elle a vingt mille dollars de fortune, et comme je suppose que mes trente mille dollars toucheront bientôt

à leur fin, la veuve me remettra sur mes jambes, mon vieux camarade.

— Vous plaisantez! répliquai-je. Quel âge avez-vous?

— Quel âge? Voyons un peu. Mon cher ami, allez vers ce casier et prenez cette Bible qui appartenait à ma mère. Je suis horriblement fatigué le soir et je ne puis me remuer. Si vous voulez savoir mon âge, vous trouverez à la première page mon nom et la date de ma naissance. Je ne sais pas mon âge à un ou deux ans près, mais je me fais vieux.

Je me levai et je lui portai la Bible.

— Mon cher ami, continua-t-il, regardez vous-même, je vous en prie. Vous voyez, si je retire ma pipe de la bouche, elle va s'éteindre, et c'est fort ennuyeux.

Je regardai à la première page de la Bible. Édouard Marsden était dans sa vingt-cinquième année.

— Je vous l'ai bien dit, je me fais vieux. J'ai trouvé ce matin deux cheveux blancs, et j'en ai fait un holocauste à la déesse de la vanité.

— Vous ne parlez pas sérieusement lorsque vous dites que vous allez vous marier à une femme de quarante ans?

— Mon cher ami, si nous disions quarante-cinq, nous serions plus près de la vérité. Je ne suis même pas bien sûr que la belle dame n'ait pas le demi-siècle; mais qu'est-ce que cela fait? Elle sera à la fois une mère et une femme. Et puis, voyez-vous, j'aurai bientôt besoin d'argent, et il faut que j'aie de l'argent d'une façon ou d'une autre.

— Mais avec votre manière de vivre combien dureront vingt mille dollars?

— Oh! répondit-il, pas longtemps si je continuais à vivre comme je le fais maintenant; mais, comme dit le vieux Jack Falstaff, « je cesserai de boire et je vivrai proprement » lorsque je goûterai les joies du mariage. En outre, mon ami, je ne vis pas d'une manière aussi extravagante que vous pouvez le supposer : je bois peu, je ne joue pas, je ne suis point débauché; tous mes plaisirs sont ceux d'un *gentleman*. Je vais donc me marier comme je vous dis. Cette intéressante cérémonie aura lieu la semaine prochaine, et je vous enverrai une carte d'invitation. Ainsi tenez-vous prêt. Et maintenant en voilà assez sur ce sujet; prenez un cigare et un verre de vin, et causons du vieux temps.

Voyant qu'il n'y avait pas à raisonner avec lui, je me conformai à ses désirs, et, après avoir causé avec lui de notre vie de collége et de nos vieux camarades pendant une heure ou deux, je retournai chez moi. La semaine suivante, je reçus une invitation au mariage,

et je ne pus me dispenser d'y assister avec ma femme. Ce mariage fit beaucoup de bruit parmi le monde élégant de la ville, tant à cause de la différence d'âge entre les deux époux que pour le luxe avec lequel la cérémonie fut accomplie.

Ainsi que Marsden me l'avait dit, la fiancée pouvait avoir près de cinquante ans; elle devait avoir été très belle, car elle avait encore de magnifiques restes de beauté. Elle me parut très amoureuse de son mari; mais quoique Marsden s'efforçât de paraître tout entier occupé de sa fiancée, il était trop évident que l'amour n'était que d'un côté. Le mariage conclu, Marsden reprit sa vie extravagante. Je ne le vis plus qu'une fois, car ses habitudes ne me convenaient pas, et j'aurais été très fâché que mes amis me supposassent dans des termes de grande intimité avec lui. Deux ans après environ, j'appris avec chagrin, mais sans surprise, qu'une séparation avait eu lieu entre Marsden et sa femme. Elle était retournée chez ses parens complétement ruinée, car elle avait été assez folle pour ne pas se réserver une partie au moins de ses biens. Marsden s'était embarqué à bord d'un vaisseau qui partait pour les Indes, en qualité de chirurgien. Deux ou trois ans s'écoulèrent et je n'entendis plus parler de lui. Lorsque le vaisseau qui l'avait emporté fut revenu, j'eus la curiosité d'écrire à Boston pour savoir de ses nouvelles. J'appris ainsi que Marsden avait touché tout l'argent qui lui était dû, et même quelques avances, et que, sous prétexte d'une petite excursion, il avait intentionnellement abandonné le navire. On ne l'avait plus revu, et on ne savait ce qu'il était devenu.

Connaissant ses habitudes de dissipation et son étourderie de caractère, je le regardais déjà comme mort, lorsqu'un de mes amis, officier de marine, qui revenait d'Orient et qui m'entendit parler d'Édouard Marsden, me dit qu'il l'avait rencontré portant des échantillons de thé à Calcutta, qu'il avait voulu lui parler, mais que Marsden l'avait évité, et que, l'ayant rencontré une seconde fois et l'ayant appelé par son nom, Marsden lui avait donné, pour se débarrasser de lui, une fausse adresse. Un an plus tard encore, j'appris qu'un habitant de Boston l'avait rencontré employé comme précepteur dans la maison d'un riche marchand *parsis* qui l'avait chargé d'enseigner l'anglais à ses enfans. Malheureusement Marsden connaissait mieux les règles de la grammaire latine que celles de sa propre langue, et, bien que causeur élégant et correct, il était théoriquement un assez triste grammairien. Comme les *parsis* bien élevés sont renommés pour la solidité de leurs connaissances élémentaires, Marsden fut bientôt congédié pour avoir en présence du père exposé incorrectement une des règles de la grammaire anglaise.

Trois nouvelles années s'écoulèrent, et j'avais à peu près oublié Édouard Marsden, lorsqu'un jour à Philadelphie, où j'étais allé pour affaires, en passant dans Market-Street, j'entendis une voix bien connue offrir aux piétons une voiture de place; je tournai la tête : c'était Édouard Marsden, le fouet à la main, et essayant de son mieux de faire concurrence aux autres cochers de fiacre. Je montai immédiatement dans sa voiture, et lui ordonnai, en déguisant ma voix, de me conduire à une localité située à un mille de là en dehors de la ville. Lorsque je fus arrivé au village que j'avais désigné, j'entrai dans une taverne; je demandai une chambre particulière, et je priai le maître de la taverne de m'envoyer le cocher.

Dès qu'il entra, je me levai, je marchai droit à lui, et, lui prenant la main, je lui dis : — Est-il possible que ce soit là Édouard Marsden?

Il rougit, balbutia quelques paroles confuses, et finit par me dire : — Oui, c'est moi, et vous, vous êtes le docteur ***. Je vous ai vu hier, et je vous ai évité pour des raisons que vous pouvez comprendre.

— Mais comment en êtes-vous venu là? Un homme de votre talent et de vos connaissances, aussi bas que la fortune puisse l'avoir fait descendre, peut encore se relever et trouver une position mieux assortie à son éducation que votre nouveau métier.

— Me relever, dit-il avec un sourire sardonique qui donna une expression sinistre à sa physionomie, me relever! Un homme peut-il se relever, lorsqu'il a perdu sa réputation, son rang, la sympathie de ses amis, tout enfin? Un homme peut-il se relever, lorsque toutes les puissances du ciel, de la terre et de l'enfer semblent avoir conspiré pour en faire un vil reptile, bas et rampant, au lieu d'en faire un être créé à l'image de Dieu, comme disent hypocritement les prêtres? Un homme peut-il se relever, lorsqu'il n'a pour apaiser sa faim que les quelques *cents* qu'il gagne en travaillant du matin au soir, et lorsqu'il n'a pour se reposer que les taudis hantés par les membres les plus vils de la plus vile canaille? Me relever! James, excusez-moi; cette rencontre me rappelle trop vivement les jours de mon enfance, elle me rappelle trop vivement ce que je suis et ce que je dois être désormais jusqu'à ce que mon cadavre soit retiré de quelque rivière dans laquelle je me jetterai pour faire justice de mon individu et débarrasser le monde de ma présence!

Pendant qu'il parlait, sa physionomie avait repris quelque chose de son expression d'autrefois; mais lorsqu'il se passionna, j'y vis reparaître une empreinte de désespoir et d'inquiétude diaboliques.

— Me relever! docteur. Voulez-vous donc me rendre fou plus tôt que mon heure? Ah! le diable peut donc se relever des profondeurs

de l'enfer dans lequel il a été précipité?... Vous pouvez trouver une autre voiture pour vous ramener à Philadelphie.

Toutefois je ne voulus pas le laisser, et je le décidai, non sans beaucoup de peine, à m'accompagner à New-York, où je promis de lui trouver une occupation mieux en harmonie avec son éducation et ses talens naturels.

— Je ne puis m'appliquer à rien, me dit-il pendant le voyage; je ne suis bon à rien. Il y a des années déjà que je n'ai pas ouvert un livre et touché une plume. L'eau-de-vie est ma consolation, c'est mon seul ami, et lorsque ses fumées obscurcissent mon cerveau, alors j'oublie complétement ma misère.

Nous arrivâmes à New-York, et à sa demande je cachai sa présence dans cette ville, même aux membres de ma propre famille. Une fièvre, provoquée par ses intempérances, le saisit à son arrivée, et après son rétablissement je lui procurai une place de commis dans une boutique. Pendant quelques semaines, il se conduisit aussi bien qu'on pouvait le désirer; mais ses vices faisaient maintenant partie de sa constitution. Ses habitudes de dépenses, qui n'avaient jamais été que des péchés contre lui-même, avaient pris maintenant une telle puissance, qu'il ne se faisait plus scrupule d'avoir recours au crime pour les satisfaire.

Il était depuis six semaines dans sa nouvelle place, lorsqu'un soir mon domestique entra dans ma chambre en me disant : — Une personne désire voir monsieur en particulier.

— Quelle est-elle?

— C'est un homme qui n'a pas voulu dire son nom et semble très agité. Je pense qu'il est ivre ou fou.

J'ordonnai au domestique de faire entrer le visiteur, qui n'était autre qu'Édouard Marsden, en état d'ivresse et en proie à une extrême agitation.

— Eh bien! James, me dit-il aussitôt que la porte fut fermée, voilà de quelle manière je paie votre sollicitude pour moi. Vous connaissez le vieux proverbe : Remettez un mendiant sur ses pieds et... vous savez le reste. Tout est fini avec King, j'ai attrapé mon congé. Je suis venu pour vous dire adieu et puis pour aller le diable sait où. Je vous en prie, ne me suivez pas et ne vous inquiétez pas de moi, vous ferez bien de m'en croire, ajouta-t-il avec un regard menaçant.

— Qu'y a-t-il? dis-je, car je vis qu'il était inutile de l'exaspérer et de lui répliquer durement dans cet état d'agitation.

— Il y en a bien assez. Je suis incurable, voilà tout. Vous en saurez bientôt davantage.

Je ne pus en tirer rien de plus, car le vin qu'il avait bu commençait à agir sur lui plus fortement, et après avoir prononcé quelques

paroles incohérentes, il se retira. Je le suivis à distance, et je le vis entrer dans la maison où il logeait.

Le lendemain, j'allai trouver M. King, le négociant chez qui je l'avais placé, et je demandai la cause du congé donné à Édouard. Le vieux *gentleman* me reçut très mal, et me raconta que, trois semaines après son entrée en fonctions, Édouard Marsden avait commencé à boire, qu'on l'avait surveillé, et qu'on s'était aperçu que différentes petites sommes, qui depuis quelque temps manquaient à la caisse, avaient été dérobées par lui, dans l'intention de satisfaire son penchant bestial. — Par égard pour vous, ajouta M. King, je ne l'ai point fait arrêter; je me suis contenté de le renvoyer sans lui payer de salaire.

Je m'en retournai fort affligé, et à mon arrivée je trouvai une lettre de l'hôtesse d'Édouard Marsden, qui m'informait que le malheureux était au lit, atteint du *delirium tremens*. Je me rendis immédiatement à son appel. L'hôtesse ne s'était point trompée, et je vis en un clin d'œil que tout espoir était perdu. Le malheureux était en proie au délire; tantôt il se couchait sur son lit, en s'arrachant les cheveux et en proférant les plus abominables blasphèmes, et tantôt il se promenait avec une exaltation fiévreuse, en riant et en chantant.

—Vous êtes un *policeman*, me dit-il, mais vous ne me tenez pas encore. — Et il s'arma d'une barre de fer et prit une attitude menaçante.

J'ai reconnu que dans ces occasions, comme dans toutes les autres espèces de folie, le meilleur moyen était d'amuser le malade, ou de rester froid et immobile. Je répondis donc : — Ne me connaissez-vous-pas, Édouard? Je suis votre ami James. Vous avez là une drôle d'idée de me prendre pour un *policeman*.

— Comme je suis fou! dit-il en s'avançant et en posant sa main brûlante et tremblante sur la mienne. Mais ils vont venir bientôt; ne voulez-vous pas m'aider à les chasser, docteur? Pardieu! ils ne me prendront pas vivant.

Je parvins à le calmer un peu; je lui fis prendre de l'eau-de-vie et du laudanum mêlés; il tomba bientôt en léthargie. Tandis que je le veillais, et au moment même où j'étais sur le point de partir, un bruit de pas se fit entendre sur l'escalier. On frappa à la porte, j'ouvris, et deux officiers de police entrèrent dans la chambre.

— Nous avons ordre d'arrêter Édouard Marsden, qui est accusé de faux, dit l'un d'eux.

— De faux! et au détriment de qui?

— Au détriment de M. Rogers, et pour une forte somme. Nous avons ordre de le conduire en prison jusqu'à demain.

— Vous ne pouvez l'emmener dans l'état où il est, ce serait le tuer immédiatement. Je fournirai caution pour lui.

— Nous n'avons pas d'ordres à ce sujet; mais si vous voulez donner à mon compagnon un certificat constatant que le prisonnier n'est pas en état de venir avec nous, je le porterai au magistrat, et je resterai ici toute la nuit.

J'accédai à cette proposition, et je rédigeais le certificat lorsque Marsden se réveilla. En apercevant les *policemen,* il se leva soudain, et avant que personne eût pu deviner ses intentions, il avait ouvert la fenêtre et s'était précipité d'une hauteur de trois étages. Il expira instantanément, et le mandat d'arrêt s'exécuta sur un cadavre. Il était vrai qu'il avait commis le faux; l'argent fut trouvé dans la malle qu'il avait faite, probablement afin de partir dans la nuit même. Le démon de l'ivresse avait empêché sa fuite et hâté sa misérable fin.

VI. — LE VIEIL EXCENTRIQUE.

Lorsque je demeurais près de la Batterie (1), j'avais souvent remarqué un vieux *gentleman* dont l'unique occupation semblait être de fureter dans l'étalage d'un bouquiniste du voisinage, qui était Écossais de naissance. Quelque temps qu'il fît, pluie, vent, grêle, neige, j'étais toujours sûr de le rencontrer, les lunettes sur le nez, et fouillant les vieux trésors dont l'étalage était plein.

Ayant quelque peu la manie de bouquiner moi-même, je m'arrêtais souvent une minute ou deux, surtout lorsqu'il faisait beau, et j'arrivai à faire jusqu'à un certain point la connaissance du vieil amateur de bouquins. Nos relations se bornaient de mon côté à un salut et à un bonjour bienveillant, et de la sienne à une espèce de grognement qu'on aurait cru sorti du gosier d'un ours. J'aimais cependant à le contempler, car avec sa perruque et son tricorne, son habit couleur de tabac, ses pantalons idem, ses souliers à boucle, sa figure en lame de couteau, son menton saillant, sa bouche enfoncée et ses yeux vifs, brillans et perçans comme ceux d'un aigle, il me représentait le type du vieux bibliophile des générations du dernier siècle.

Un jour je demandai à l'étalagiste quel était ce fureteur si constant, et s'il était pour lui une bonne pratique.

— Vous en savez autant que moi, me répondit le bouquiniste dans son patois écossais; je ne le connais pas, mais il passe ici chaque jour plusieurs heures, remuant tous mes livres et souvent lisant des pages entières lorsqu'il tombe sur quelque chose qui l'intéresse. Quant à être une bonne pratique, oui certainement, surtout

(1) Quartier de New-York.

lorsque je reçois des envois de vieux livres de mon frère, qui est à Édimbourg. Quelquefois il achète tout l'étalage à la fois. Je crois qu'il apprend par cœur chacune des lignes de mes livres.

Le lendemain, je trouvai le vieil amateur bouquinant selon sa coutume, mais il avait le cou très couvert, et j'entendis une toux sèche qui m'expliqua ce changement à son costume habituel. Je me décidai à saisir cette occasion d'entrer en conversation avec lui.

— Vous êtes bien enrhumé, monsieur.

— Hum ! me répliqua-t-il avec un signe de tête affirmatif.

— Il fait mauvais temps pour sortir aujourd'hui, ajoutai-je.

— Eh! qui vous a donné le droit de me dire s'il fait beau ou mauvais temps, et si je dois sortir ou non, je vous prie? Qui êtes-vous?

— Vous pouvez bien m'adresser cette question, répondis-je en souriant, car bien qu'il y ait déjà deux ans que nous échangeons nos saluts chaque matin, voilà, je crois, la plus longue conversation que nous ayons eue ensemble. Je suis médecin, monsieur; je demeure dans le voisinage, et en vertu de ma profession, je me crois capable de dire s'il fait un temps convenable pour un malade.

— Un médecin! je m'en doutais. Et vous désirez que je tombe entre vos mains, n'est-ce pas? Je n'aime pas les médecins. La médecine n'est que du charlatanisme. Ce sont les médecins qui remplissent les cimetières.

En parlant ainsi, le vieillard parcourut avec plus d'avidité encore le livre qu'il tenait avant mon arrivée, et ne daigna plus me répondre.

La toux persistait cependant, et lui donna bientôt quelque inquiétude, car les jours suivans il me sembla qu'à son tour il désirait me parler; mais j'avais reçu une telle leçon, que je n'avais garde de rompre la glace. Enfin un jour, après un violent accès de toux, il me dit : — Vous êtes jeune, et vous n'avez pas encore appris la moitié des charlatanismes de vos aînés. Venez chez moi, si cela vous plaît, à dix heures, demain matin; peut-être pourrez-vous me donner quelque chose pour me faire passer cette maudite toux, la seule maladie que j'aie eue dans ma vie. Je ne crois pas que vous y puissiez rien; mais attrapez-moi tout l'argent que vous pourrez, voilà tout. — Puis il tira de sa poche un vieux portefeuille qui aurait pu lutter d'antiquité avec les bouquins de M. Mac Tavish, libraire écossais devant la boutique duquel nous nous rencontrions chaque jour; il écrivit son nom et son adresse sur une feuille blanche et me la donna. En passant dans Broadway, je jetai un regard sur cette feuille, et je lus cette adresse : « M. W..., Maiden-Lane. » Je reconnus le nom d'un des hommes les plus riches de la ville, vieux garçon d'habitudes excentriques, qui menait une vie très solitaire en compagnie

d'une gouvernante aussi excentrique que son maître. Le lendemain, j'allai au rendez-vous. Une vieille gouvernante à la figure maussade et à l'aspect rechigné m'ouvrit la porte.

— M. W... demeure-t-il ici? demandai-je.

— Qui êtes-vous?

— Je suis le docteur ***, et je suis venu à la demande de M. W..., que j'ai rencontré hier.

— Entrez, dit-elle. Elle me laissa dans le corridor, et monta sans doute pour prévenir son maître. Il dut y avoir entre eux une longue conversation, car j'attendis bien dix minutes, et je commençais à m'ennuyer fort, lorsqu'une voix me cria : — Vous pouvez monter, mais essuyez vos pieds sur le paillasson, et ne salissez pas les escaliers.

Je montai l'antique escalier, et je remarquai que tous les objets d'ameublement dataient d'un demi-siècle au moins. Je fus introduit dans une chambre très sombre, et j'aperçus ma vieille connaissance assise devant le feu et lisant un vieux livre poudreux et piqué des vers que je reconnus pour l'avoir vu récemment à la boutique de mon ami le bouquiniste.

— Ah! vous voilà, me dit le vieux *gentleman* en consultant une grande montre en forme d'oignon, qui aujourd'hui attirerait la curiosité publique, si on l'exposait au musée de Barnum. Vous êtes en retard de dix minutes. J'aime que les jeunes gens soient exacts. Ils l'étaient de mon temps.

Je lui répondis que j'avais attendu au moins dix minutes dans le corridor pendant que la gouvernante annonçait mon arrivée, et que dix heures sonnaient comme je frappais à la porte.

— Ah! oui, me dit-il, ces femmes bavardent et clabaudent perpétuellement. Elles savent le fort et le faible de chaque chose. Mais que faites-vous là debout, la bouche béante comme un nigaud? Je vous ai fait appeler pour guérir ma toux, si cela vous est possible. Prenez une chaise, mon garçon.

La conduite excentrique du vieux *gentleman* m'amusait en dépit de sa brusquerie, et je fis comme il le désirait. Après lui avoir adressé quelques questions auxquelles il répondit d'un ton passablement bourru, je reconnus que sa toux céderait facilement à certains remèdes, et que depuis longtemps elle aurait disparu sans ses imprudentes promenades au grand air. Je restai quelques instans causant, ou plutôt m'efforçant de faire causer le vieux *gentleman*, mais sans succès : aussitôt qu'il avait répondu à mes questions, il reprenait son livre. Les murs de l'appartement étaient garnis de rayons tous encombrés de vieux bouquins en parfaite harmonie avec les vieux meubles et l'atmosphère d'antiquité qui environnait l'excentrique malade. Le volume qu'il lisait était un *Traité sur le mariage* par

quelque savant du XVIe siècle. Un singulier livre pour intéresser un célibataire de soixante ans! pensai-je. Je me levai en lui disant que je lui enverrais une médecine qui le soulagerait, et que dans quelques jours il serait guéri.

Je n'allai pas le voir le lendemain, mais le surlendemain j'entrai en faisant ma tournée; je n'attendis pas qu'on m'eût annoncé, et je montai tout droit à l'appartement de mon malade sans faire attention aux grognemens et aux murmures de la vieille gouvernante. Je frappai doucement à la porte de la chambre, et l'aigre voix qui m'était si connue cria : Entrez.

— Ah! vous voilà. Ne m'envoyez plus de vos remèdes de charlatan; eh! jetez la drogue par la fenêtre, si vous en avez apporté quelqu'une.

— Je suis désolé, lui dis-je, que la médecine que je vous ai envoyée ne vous ait pas soulagé.

— Est-ce que les drogues d'un médecin ont jamais soulagé quelqu'un?

— L'avez-vous prise dans une infusion de graine de lin? répondis-je.

— Infusion de graine de lin? Après! charlatanisme! je n'ai pas pris la drogue du tout. Voici les bouteilles; le contenu a été vidé dans le chaudron de vaisselle.

Quoique ennuyé de l'entêtement du vieux *gentleman* et du sans-gêne avec lequel il avait disposé de ma médecine, je ne pus m'empêcher de sourire en songeant à l'idée bizarre du malade, se plaignant qu'un remède ainsi employé ne lui eût fait aucun bien. Quoique la toux n'eût pas un caractère dangereux, elle pouvait devenir telle cependant, si elle n'était pas soignée. Je résolus donc d'éveiller ses craintes, et je lui dis que je ne serais pas responsable des conséquences, s'il persistait à refuser les remèdes nécessaires et à repousser mes conseils.

— Eh quoi! dit-il, les conséquences! Quelles conséquences? Je tousse, voilà tout; il n'y a pas de danger. Je suis sain et solide; je n'ai que soixante-quatre ans, et je n'ai jamais eu de toux ni une maladie d'une heure jusqu'à ce jour.

— Il n'y a certainement pas de danger pour le moment; mais c'est précisément parce que vous avez une constitution robuste que vous êtes insouciant, et je n'ai pas besoin de vous apprendre qu'une toux négligée est toujours dangereuse.

— Bien, répondit mon malade. Envoyez-moi de nouveau votre remède. Cette fois, mistress Standish n'y touchera pas; je ferai comme je l'entendrai.

Je souhaitai le bonsoir au vieux *gentleman*, et j'allais me retirer

lorsqu'il me rappela et dit : — Docteur, puis-je aller pendant une heure à l'étalage du bouquiniste?

— Non, certainement, si vous voulez être promptement débarrassé de votre toux.

— Eh bien! alors voulez-vous demander à M. Mac Tavish s'il a trouvé le troisième volume du *Traité sur le mariage,* par un savant médecin du XVIe siècle? et s'il l'a trouvé, voulez-vous me l'apporter la première fois que vous viendrez?

Deux jours après, je portai le vieux bouquin à mon malade, qui avait été obéissant à mes injonctions, et que je trouvai presque délivré de sa toux. L'état de sa santé et mon empressement à l'obliger l'avaient disposé plus favorablement à mon égard, et pour la première fois il causa avec moi poliment.

— Vous êtes le premier médecin qui, je crois, ait soulagé son malade, me dit-il. Ces médecins, c'est un troupeau de gens rapaces qui font la chasse aux dollars; mais peut-être avez-vous un remède particulier pour la toux, et ne pourriez-vous rien faire contre une autre maladie?

Je répondis que j'espérais qu'il ne me donnerait pas l'occasion de montrer mon habileté, mais que je croyais pouvoir être également utile dans d'autres maladies.

— Hum! reprit-il. Il resta muet pendant quelques minutes, et j'aurais quitté la chambre, si je ne m'étais pas aperçu qu'il avait quelque chose à me dire. J'attendis donc pour lui permettre de parler.

— Docteur, me dit-il enfin, je crois que vous êtes un jeune homme discret; je vous ai jugé ainsi dans nos rencontres chez le bouquiniste. Quel âge avez-vous?

— Un peu plus de trente ans, répondis-je en souriant.

— Hum! vous êtes marié?

— Oui, et j'ai deux enfans.

— Vous êtes trop jeune, monsieur, trop jeune pour le mariage, trop jeune de trente ans, ou au moins de vingt. Écoutez ce que dit le savant Godolphin. Ah! monsieur, il n'y a plus de médecins sur la terre depuis l'époque où écrivait Godolphin; les médecins d'aujourd'hui ne sont plus que des empiriques. Je vais vous lire l'extrait suivant du traité de Godolphin sur le mariage, tome II, chapitre XVI, page 301 : « Et alors, si on est dans la pleine vigueur de l'esprit et du corps, et si l'on n'est pas adonné à la débauche, à l'incontinence ou à la gloutonnerie, je crois que l'âge de soixante ans est le bon âge pour prendre femme, car à cet âge mûr l'homme a abandonné la folie et commencé à chercher la sagesse; son corps et son esprit sont arrivés à leur parfaite maturité. » — Pour moi, continua le vieux *gentleman*, je suis tout à fait de l'avis du savant et excellent

auteur, et je ne puis décidément pas admettre que des enfans de trente ans et des jeunes gens de quarante-cinq, même de cinquante osent assumer sur eux la responsabilité du mariage, outre que cela augmente démesurément la population et nous conduit à un état de choses qu'il est horrible de contempler. Ce n'est qu'à mon âge qu'un homme peut honorablement se marier, et dans le fait, docteur, je pense à me marier. Mistress Standish s'y opposera, je le sais bien; mais j'ai arrêté ma résolution, surtout depuis que j'ai lu ces inappréciables vieux livres. Comme je vis très solitaire, j'ai besoin d'un confident. Que pensez-vous de mon projet?

Je répondis que, comme le disait fort bien le savant Godolphin, il était arrivé à cet âge mûr où son jugement avait toute sa solidité; que, pour moi, j'avais toujours été partisan du mariage; qu'il valait mieux se marier tard que jamais, et que tout ce que je pourrais faire pour avancer cet heureux jour de son mariage, je le ferais avec plaisir; puis je lui souhaitai le bonjour, et je sortis.

Lorsque je revis le vieux *gentleman*, il était débarrassé de sa toux. Je m'aperçus que j'avais beaucoup gagné dans son estime, et qu'en dépit des grognemens de la femme de charge, je l'avais remplacée en partie dans sa confiance. Aussitôt que je fus assis, il me dit : — Voici votre salaire, docteur. Pas un mot. Je sais que c'est beaucoup d'argent pour le petit service que vous m'avez rendu; mais pas d'observations, prenez et restez tranquille. Je désire que vous voyiez la jeune dame dont je veux faire ma femme.

— La jeune dame! m'écriai-je avec étonnement et sans songer à mes paroles.

— Hum! cet homme est fou, il n'a pas le bon sens que je lui prêtais gratuitement. Et je vous prie, monsieur, pourquoi pas la jeune dame? Le savant Godolphin ne dit-il pas : « Et de même que l'homme doit être robuste, avenant et avancé en âge, afin que son esprit soit libre des vaines pensées, de même la fiancée doit être jeune, belle et pleine de grâces extérieures? » Répondez à cela, monsieur.

Je répondis que sans aucun doute il était dans le vrai, que j'avais une foi entière dans la sagesse du savant, et je réussis ainsi à apaiser sa colère. Un coup fut frappé à la porte, un pas léger qui se fit entendre sur l'escalier annonça l'approche d'une femme, et une jeune fille de vingt et un ans tout au plus entra dans la chambre avec la femme de charge. Elle rapportait au vieux *gentleman* un gilet de soie qu'il lui avait donné à broder, car, bien que la mode des gilets brodés fût passée, le vieux *gentleman* persistait à en porter encore.

La jeune fille, je l'appris bientôt, n'était autre que la fiancée de mon vénérable client. C'était une simple ouvrière que mistress Standish, dans la simplicité de son cœur, avait choisie pour la charger

d'un travail commandé par son maître. Celui-ci avait été tellement satisfait de l'exécution, qu'il avait envoyé chercher l'ouvrière pour la remercier en personne. La beauté et la naïveté de la jeune fille avaient fait sur lui une impression profonde, et le lendemain il avait été obligé de faire une heure plus tôt que d'habitude sa visite à l'étalage du bouquiniste, afin de chasser les sensations nouvelles qui s'étaient éveillées en lui. Il avait mis la main sur les œuvres d'un certain auteur du XVIe siècle, nommé Godolphin, qui avait écrit sur le mariage en style fort étrange, et ce livre avait achevé ce que l'aspect de la jeune fille avait commencé. Les préliminaires du mariage étaient déjà arrêtés, lorsque je vis pour la première fois la fiancée de mon vieux client. On avait parlé à la mère de la jeune fille, qui était une respectable veuve. La fille avait été tellement éblouie par le passage soudain d'une vie de pauvreté et de travail à une vie d'opulence, qu'elle avait consenti immédiatement, car il n'est pas croyable que l'amour ait eu rien à faire de son côté. La gouvernante avait grogné, pesté, récriminé, mais en vain; le vieillard fut inexorable. A l'époque où le secret me fut confié, tout était arrangé, et le vieux *gentleman*, n'ayant pas d'ami qui pût l'assister dans la cérémonie, avait jeté les yeux sur moi.

Le mariage fut célébré secrètement, et personne, pas même les voisins, ne sut ce qui s'était passé. Ce jour-là, le fiancé remplaça par un habit bleu de ciel l'habit couleur de tabac qu'il portait habituellement, les culottes couleur de tabac furent également remplacées par des culottes de peluche noire, et les bas de laine par des bas de soie. Une paire de boucles en diamant brillait à ses souliers et à sa jarretière, et un tricorne neuf complétait ce costume, qui faisait ressembler le vieil antiquaire à un beau du temps de la reine Anne ou de George Ier. Ce fut certes un singulier mariage, mais j'ai toutes raisons de croire qu'il fut heureux. M. W..., malgré son âge, fut le père de deux enfans, un garçon et une fille, et, excentrique jusqu'au bout, il eut la fantaisie, à l'âge de soixante-dix ans, d'acheter une propriété en Virginie et de disposer des biens qu'il avait à New-York. Il s'y retira et y mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Sa veuve, qui mourut à quarante-cinq ans, ne lui survécut pas longtemps. Les enfans se marièrent et vivent encore ainsi que leurs descendans : peut-être reconnaîtront-ils sans trop de peine dans cette esquisse leur excentrique et vénérable aïeul.

VII. — UNE MALADE MYSTÉRIEUSE.

Vers la fin de 1849, j'avais résolu d'abandonner ma profession, et j'avais réduit peu à peu ma clientèle. Il ne me restait plus qu'un

petit nombre de malades, et j'étais sur le point de sortir pour aller visiter ces cliens de mon choix, lorsque mon domestique entra dans ma chambre, et me dit qu'un homme attendait au bas de l'escalier.

— Que veut-il, Robert? demandai-je.

— Je ne sais pas, monsieur. Il n'a voulu me rien communiquer pour vous, et m'a dit seulement qu'il avait besoin de parler au docteur.

— Je ne puis voir personne en ce moment. Dites-lui de vous communiquer ce qu'il demande ou de revenir une autre fois.

Robert quitta la chambre : je sortis, et j'étais sur le point de monter en voiture, lorsqu'un homme d'assez mauvaise mine m'arrêta et me remit un billet.

— De qui est ce billet?

— Je ne sais pas, me répondit-il brusquement. Lisez-le, et peut-être vous l'apprendrez.

Et l'homme disparut.

Ce billet était écrit dans un style tout féminin et d'une écriture très nette. Il contenait ces simples mots : « Le docteur *** rendra un immense service à une dame dont le mari est en Californie, s'il veut bien aujourd'hui même, à huit heures du soir, aller trouver sa domestique au coin de Bleecker-Street et se laisser conduire par elle. C'est une affaire très importante. Ainsi ne la traitez pas, je vous en prie, comme une plaisanterie. Des questions de vie et de mort dépendent de votre complaisance. J'ai remis ce billet à un commissionnaire avec ordre de vous le remettre en personne ou de me le rapporter. Je ne connais pas le commissionnaire, et il ne me connaît pas. *Ne manquez pas.* »

Ma première idée fut de croire à une mystification; mais le style du billet et certains mots tracés évidemment d'une main tremblante témoignaient de l'agitation et de l'inquiétude de celle qui l'avait écrit. Après tout, que me demandait-on? D'aller trouver une femme dans un quartier élégant, à une heure sans danger. J'étais marié et trop vieux pour avoir à craindre la médisance : je me décidai donc à tirer cette affaire au clair.

L'horloge sonnait huit heures comme je tournais le coin de Bleecker-Street, et sous le premier réverbère je trouvai une femme qui, sans aucun doute, était celle que je cherchais. Je la regardai avec une curiosité qui ne me servit de rien, car elle laissa immédiatement retomber son voile sur son visage.

— Vous êtes, je présume, la dame mentionnée dans le billet que j'ai reçu ce matin?

— Oui, me répondit-on. Il se fit un silence de quelques minutes, et enfin la femme voilée reprit avec impatience : Il n'est pas conve-

nable de stationner ici à cette heure de la nuit. Es-tu prêt à me suivre et à obéir à la requête contenue dans le billet?

Je restai muet d'étonnement. — Une quakeresse! poursuivis-je. Il vous arrive parfois de singulières aventures.

— Je n'entends pas ce que tu dis, continua la personne mystérieuse. Dis-moi honnêtement si tu veux me suivre, oui ou non?

— Oui certainement, je vous suivrai.

Comme je disais ces mots, il me sembla entendre un petit rire ironique sortir du voile par trop discret qui recouvrait la figure de la femme. Toutefois elle marcha très vite, et je la suivis jusqu'au bout de la rue, où nous trouvâmes une voiture particulière qui nous attendait. Le cocher était évidemment un domestique, car je pus voir les boutons de sa livrée briller au-dessous du grossier manteau dont il s'était affublé. Il ouvrit la porte de la voiture et y fit monter la jeune femme avec un respect qui me prouva aussitôt qu'elle n'était point une servante. — Peut-être, pensai-je, est-elle une amie de l'auteur du billet? peut-être est-elle cet auteur même?

— Monte, je t'en prie, dit-elle lorsqu'elle fut assise. Le cocher s'approcha de la portière, elle lui chuchotta quelques mots à l'oreille, et pendant qu'il se disposait à monter sur son siége, elle se tourna vers moi et me dit : — Je vais baisser les stores. Il faut que tu saches que, pour des raisons que tu connaîtras plus tard, le secret est nécessaire en toute cette affaire. Par conséquent je ne désire pas que tu connaisses la route que nous suivons.

Je ne fis aucune objection, car après tout il ne pouvait m'arriver beaucoup de mal; ma compagne était jeune et, selon toute probabilité, jolie; le cocher était un domestique alerte et intelligent. Aussi m'écriai-je à demi-voix : — Il ne peut pas résulter grand mal de cette aventure.

— Du mal! répliqua la jeune femme, il en résultera beaucoup de bien au contraire. Tu ne dois pas me craindre beaucoup, moi, pauvre créature fragile.

Et il me sembla entendre de nouveau le même malicieux petit rire, étouffé à grand'peine, sortir de dessous le voile.

— Non, répondis-je, je n'ai pas peur; néanmoins il est toujours bon de savoir où l'on va.

A ce moment, la voiture roulait très vite, et pendant plus d'une demi-heure le bruit des roues m'avertit que nous n'avions pas quitté la ville; puis, le mouvement devenant plus doux et le bruit plus sourd, je m'aperçus que nous étions en pleine campagne. Enfin le cocher s'arrêta, ouvrit la portière et nous fit descendre.

Je regardai autour de moi avec une curiosité bien pardonnable, mais je ne pus reconnaître l'endroit où j'étais. Ma compagne de route

me prit par le bras et me conduisit à environ cent pas, devant l'entrée d'une grande habitation. Au moment où nous entrions, la femme voilée me dit : — Promets-moi que tu ne parleras pas de ce que tu verras ce soir avant six mois, et je te conduirai ensuite auprès de la dame qui réclame tes services.

— Je ne puis faire une promesse aussi téméraire, répondis-je. La nature de ma profession, me forçant à pénétrer les secrets des familles, me défend aussi de révéler ce que j'ai vu, à moins que ce ne soit quelque chose de coupable. Vous pouvez compter sur ma discrétion autant que l'honneur ou le bonheur de la famille peut y être intéressé, mais je ne ferai pas de promesse téméraire.

— C'est bien, dit-elle.

Après avoir passé à travers différens corridors obscurs et tortueux, et avoir monté deux ou trois étages, elle me conduisit dans une antichambre fort bien éclairée, en me disant qu'elle allait avertir sa maîtresse de ma présence.

— Ce n'est pas une servante, pensai-je en contemplant avec plus d'attention la recherche de ses vêtemens, l'élégance de sa taille et la grâce de sa démarche, et je soupçonne son style de quakeresse de n'être qu'une ruse.

Une servante entra, et me pria, avec l'accent irlandais le plus prononcé, de la suivre dans l'appartement de sa maîtresse. Je me levai et je fus reçu à la porte par l'inconnue, qui me conduisit près d'un lit sur lequel, enveloppée dans un peignoir, reposait une belle jeune femme.

— Est-ce le docteur ***? demanda-t-elle d'une voix faible lorsque j'approchai du lit.

— C'est lui-même, madame, répondis-je. Je serai heureux d'apprendre la raison pour laquelle vous m'avez fait appeler et conduire auprès de vous d'une manière si mystérieuse.

— Vous le saurez, docteur. Adèle, dit-elle en s'adressant à l'inconnue, quittez votre bonnet et laissez-nous. Je voudrais être seule avec le docteur.

Je me retournai avec curiosité, car j'étais aussi désireux de connaître les traits de l'inconnue qu'un jeune homme de vingt-cinq ans l'aurait été dans les mêmes circonstances. Je fus frappé de saisissement et presque d'horreur : l'inconnue à la douce voix, à l'accent de quakeresse, à la taille élégante, était une négresse! Adèle s'aperçut évidemment de ma surprise, mais sa physionomie ne trahit aucune émotion. Elle sortit, et lorsque la porte se referma derrière elle, il me sembla que j'entendais encore ce petit rire musical qui m'avait inquiété déjà.

— Docteur, me dit la dame d'une voix faible et souvent inter-

rompue par une toux violente, je n'ai pas besoin de vous dire que je suis très malade, et plus encore d'esprit que de corps. Vous excuserez les précautions mystérieuses que j'ai prises; mais lorsque je vous aurai tout expliqué, peut-être me pardonnerez-vous tout l'ennui que je vous ai causé?

Un accès de toux l'interrompit. Pendant quelques instans, elle retomba épuisée par la fatigue; cependant elle se remit et me raconta son histoire, que je rapporterai telle qu'elle sortit de sa bouche.

Je n'ai pas toujours habité un appartement aussi somptueux, et plût à Dieu que je n'eusse jamais connu le luxe! J'étais heureuse lorsque j'étais pauvre; maintenant je suis pour jamais séparée du bonheur. Il peut vous sembler singulier, docteur, que je vous aie choisi pour être le confident de mon malheur; mais vous rappelez-vous avoir assisté de vos soins il y a cinq ans mistress *** (elle me nomma la femme d'un confiseur renommé)?

— Certainement, répondis-je. — Et alors je me rappelai vaguement avoir vu autrefois les traits de la jeune femme.

— Vous rappelez-vous avoir une fois laissé votre femme dans le salon tandis que vous montiez chez mistress ***?

— Peut-être bien. Je ne me le rappelle pas exactement.

— Je puis aider votre mémoire en vous rappelant une autre circonstance. Au moment où vous alliez quitter le salon, quelques jeunes gens en état d'ivresse firent du scandale. L'un m'adressa quelques paroles injurieuses. Excité par les reproches d'un de ses compagnons, il leva sa canne sur moi et m'aurait frappée, si vous n'aviez pas détourné le coup.

— Oui, répondis-je, je me rappelle cette circonstance, et j'ai un vague souvenir de votre physionomie; mais vous avez singulièrement changé depuis, ou mes yeux me trompent bien.

— Changée! dit la dame d'une voix si triste, si touchante, si pleine de douleur, que je me repentis d'avoir employé cette expression; oui, je suis bien changée, changée de corps et d'esprit. Ma jeunesse et ma beauté se sont évanouies, et je crains que ma pureté d'esprit ne se soit évanouie aussi. Maintenant je reprends mon histoire.

— Quelques semaines après l'événement dont je viens de parler, le jeune homme qui avait pris ma défense contre son brutal compagnon vint me voir et me fit des excuses pour les injures auxquelles j'avais été exposée. Il était si respectueux et paraissait si réellement indigné de la conduite de ses camarades, que je me sentis touchée, et lui assurai que je ne lui en voulais point et que je lui étais au contraire reconnaissante de ses procédés à mon égard. Il revint plusieurs fois à la boutique, et chaque fois il m'adressa quelques mots

de politesse qui ne laissaient soupçonner aucune intention cachée. Quelquefois même il m'offrait des bouquets que je n'osais refuser de crainte de l'affliger, et peu à peu je commençai à aimer les bouquets à cause de celui qui les offrait. Deux ou trois mois se passèrent ainsi; nous étions devenus aussi intimes qu'il est possible de l'être entre un jeune homme riche et plein d'avenir et une simple demoiselle de comptoir. Quelques idées d'amour romanesque avaient traversé mon esprit; j'avais d'abord chassé ces pensées néfastes : plût à Dieu que je leur eusse toujours résisté! Mais lorsque je le voyais entrer dans la boutique avec des dames, ses égales par la condition et la fortune, alors la jalousie s'éveillait dans mon cœur, et je ressentais tous les tourmens de l'amour.

Ma mère demeure à Long-Island, et j'avais l'habitude alors d'aller la voir le dimanche. Un dimanche soir, en revenant de ma visite accoutumée, je fus surprise par un orage, et j'étais encore loin du bateau lorsqu'une voiture passa près de moi; un jeune homme en descendit et offrit de me conduire chez moi : c'était Édouard. Une voix mystérieuse semblait me chuchotter à l'oreille : « Tiens-toi sur tes gardes, ou il t'arrivera malheur. » Mais la conduite d'Édouard était si galamment respectueuse et si digne d'un véritable *gentleman,* que je me laissai arracher la promesse de le revoir le dimanche suivant et d'aller à la campagne avec lui. A dater de cette époque, mes visites à ma pauvre mère devinrent plus rares, car ces promenades à la campagne furent le commencement de bien d'autres. Peu à peu Édouard en vint à me parler d'amour. Comme mon cœur palpitait à la musique de sa voix! comme mes oreilles buvaient le miel de ses paroles! Il devint plus hardi et plus ardent, et, s'efforçant de m'amener à ses désirs, il me parla avec mépris de cette union officielle consacrée par les paroles du prêtre, et essaya de me persuader que le vrai mariage était l'union de deux âmes enchaînées l'une à l'autre par une affection réciproque. Je l'écoutai d'abord avec inquiétude, puis avec chagrin; mais telle était alors la violence de mon amour, que je n'eus pas la force de me détourner du tentateur. Toutefois je lui déclarai que jamais je ne tomberais dans aucune de ces doctrines socialistes, que l'homme qui me voudrait pour femme devrait faire consacrer notre union à l'autel, et Édouard, se moquant de ma pruderie, proposa de m'épouser. Lui, le *gentleman riche* et bien élevé, offrait à l'*humble* fille de boutique de l'épouser! J'oubliai toutes mes craintes dans le délire de bonheur qui s'empara de mon être entier en entendant cette proposition, et je lui promis solennellement d'être à lui, à lui seul.

La pauvre jeune femme laissa tomber sa tête sur son oreiller et s'arrêta, ne pouvant résister à la violence de son émotion. Je laissai

son agitation se calmer, et après quelques minutes de silence je lui dis : — Ainsi vous fûtes mariée à Édouard, à ce jeune homme dont vous me parlez?

— Je le crus d'abord, répondit-elle avec un grand effort; mais j'eus bientôt lieu de supposer que le mariage était faux, et que le prêtre qui nous maria en secret chez Édouard était un de ses compagnons déguisé en ministre. — Et elle s'arrêta de nouveau.

— Puis-je vous demander, dis-je à mon tour, depuis combien de temps ce mariage vrai ou faux a eu lieu?

— Depuis plus de trois ans. D'abord je fus heureuse, ah! heureuse au-delà de toute expression. Puis vint le premier aiguillon du remords. Cette première *tempête* de bonheur apaisée, je sentis que je ne serais plus heureuse, si je ne pouvais avertir ma mère que j'étais mariée, et lorsque notre premier enfant fut venu au monde, je priai Édouard de me permettre d'informer ma mère de notre mariage. Alors pour la première fois je vis Édouard furieux. Je n'oublierai jamais le terrible froncement de sourcils avec lequel il rejeta ma demande et me pria de ne plus lui parler d'une telle chose à l'avenir. Néanmoins quelques jours après je renouvelai ma demande, et alors sa colère ne connut plus de bornes. Il me reprocha ma pauvreté première, me demanda s'il ne m'avait pas élevée à une condition de richesse et de bonheur, et finit en me disant amèrement que nous n'étions pas mariés, et que toute la cérémonie depuis le commencement jusqu'à la fin n'était qu'une mascarade. Je m'évanouis, et lorsque je revins à moi, j'étais dans les bras d'Édouard.

— Grâce à Dieu, ma chérie, vous voilà remise, me dit-il en m'embrassant. Quelle petite créature nerveuse vous faites! Voyons, faisons entre nous un arrangement. Vous me promettrez de ne plus me parler de ce désagréable sujet, et moi, en retour, je promets à ma bonne petite femme de devancer tous ses désirs et de les satisfaire avant même qu'elle ne les exprime. Est-ce une affaire conclue?

Je fus vaincue par ses caresses, et j'étais si heureuse de le retrouver aimant comme autrefois, que je fis la promesse qu'il me demandait. Depuis cette époque, nous n'avons plus reparlé de ce triste sujet de discorde.

— Vous n'avez eu qu'un enfant alors? demandai-je.

— J'en ai eu deux, docteur; le premier était un enfant mort-né; le second mourut après avoir vécu quelques semaines, et je suis sur le point de devenir mère pour la troisième fois.

— Votre mari est-il ici?

— Non. Édouard est en Californie et ne reviendra peut-être pas avant un an. Ne connaissant pas le médecin qui m'avait assisté dans mes couches précédentes, et craignant la colère d'Édouard, si je me

confiais ouvertement à un étranger, j'ai pris ces précautions mystérieuses qui ont pu vous étonner. Vous ne trahirez pas mon secret, n'est-ce pas, docteur?

— Vous pouvez vous confier à moi en toute assurance. Mais votre mari n'avait donc pris aucune mesure en prévision de cet événement avant son départ?

Une ombre d'inquiétude passa sur son visage, et elle répondit : — Non; il est parti si précipitamment, qu'il n'a pu en prendre aucune.

L'hésitation avec laquelle elle prononça ces paroles me fit soupçonner qu'elles contenaient un demi-mensonge.

— Maintenant, docteur, que j'ai votre promesse, revenez me voir. Voici mon adresse et mon nom... non pas le nom d'Édouard, mais le mien. Ne regardez cette carte que lorsque vous serez de retour chez vous, et n'adressez aucune question au cocher qui va vous reconduire. Quand vous reverrai-je, docteur?

— Après-demain. Je ne crois pas que vous ayez besoin de mes soins auparavant.

Je me levai et souhaitai le bonsoir à mon intéressante et mystérieuse malade. Comme j'allais descendre l'escalier, la négresse dont j'ai parlé me pria d'attendre jusqu'à ce qu'elle eût donné des ordres au cocher. J'étais arrivé soudainement, et je l'avais surprise lisant, car à mon approche elle s'était hâtée de cacher deux volumes sous le coussin du sofa. J'eus la curiosité de les regarder : c'était un volume des poèmes de Lamartine en français, et le *Lalla Rookh* de Moore. Mystère sur mystère, pensai-je; voilà un faux mariage qui certainement contient quelque secret criminel, et voilà en outre une quakeresse noire qui lit *Lalla Rookh* et les poèmes de Lamartine! Que signifie tout cela?

Selon ma promesse, je retournai voir la jeune dame le surlendemain. Elle souffrait beaucoup, et eut plusieurs évanouissemens successifs en ma présence. Adèle, la négresse mystérieuse, était auprès d'elle et lui prodiguait ses soins. Je profitai de cette occasion pour l'examiner plus attentivement, et je restai convaincu après mûr examen qu'elle portait un masque. Elle devina que j'avais découvert son secret, chuchotta quelques mots à l'oreille de sa prétendue maîtresse, et m'accompagna à ma sortie.

— Je crois, docteur, que vous soupçonnez que je porte un déguisement, et vous êtes dans le vrai. Je porte un masque, une fausse chevelure et des gants noirs. Mon style de quakeresse est aussi un mensonge. J'avais pris ces précautions pour ne pas être reconnue. Maintenant que vous savez la vérité, je me dispenserai de porter ce vilain masque, mais je resterai voilée en votre présence. Aussi bien il y a longtemps que ce déguisement m'ennuie, et que je fais tous

mes efforts pour ne pas éclater de rire. Vous m'avez promis le secret. Je compte sur votre parole. — Après avoir dit ces mots, elle me salua et retourna auprès de son amie.

Je retournai chaque jour à la maison mystérieuse, et chaque jour je trouvai auprès de la dame malade la fausse négresse soigneusement voilée. J'étudiai toute sa personne avec la plus grande attention, et je remarquai toutes les particularités de sa toilette. Ses mains, admirablement belles et délicates, étaient chargées de bagues richement montées, et elle portait au cou un médaillon d'un travail merveilleux. Toute sa personne enfin trahissait une femme d'une riche condition qui s'était laissée égarer et désirait ne pas être reconnue. Un jour que je passais dans Broadway, je fus obligé de m'arrêter par suite d'un embarras de voitures. Une de ces voitures passa devant moi, et comme les stores étaient levés, je pus voir distinctement les personnes qu'elle contenait : c'étaient une vieille dame et une femme d'apparence plus jeune, dont le visage était caché sous un voile vert. La personne voilée fit un geste, et sur sa main je reconnus les diamans que j'avais remarqués aux doigts de la belle inconnue. Le carrosse partit au galop, et je demandai à différentes personnes, qui me crurent fou, si elles savaient à qui il appartenait; mais je n'obtins pour toute réponse que les quolibets des polissons de la rue qui s'étaient déjà rassemblés autour de moi, et me proposaient ironiquement de courir après la voiture, ou de leur donner un shilling pour aller s'informer du nom des dames.

Voyant que l'attention des passans se dirigeait sur moi, je pressai le pas, et je me rendis à la maison mystérieuse. La dame voilée était là, et les diamans dont ses doigts étaient couverts étaient bien ceux dont l'éclat m'avait tout à l'heure ébloui dans Broadway. Lorsque je quittai l'appartement, je m'arrêtai un instant dans l'antichambre, et je pris un des journaux qui se trouvaient sur la table et dont on avait retranché un paragraphe. La jeune dame voilée entra sans me voir, chercha le journal, regarda autour d'elle, et m'apercevant enfin :

— Je vous demande pardon, docteur, me dit-elle; je croyais que vous étiez parti.

— Je suppose que vous cherchez le journal?

— Oui, me répondit-elle; mais il n'y a rien de pressé. Continuez, je vous prie.

— Je lisais un rapport fort intéressant de la Société historique; mais cela me devient difficile, car on a coupé un des paragraphes imprimés sur le revers de la page.

— Oui, me répondit-elle d'un air embarrassé. J'ai l'habitude de couper certains paragraphes pour les coller dans mon album.

Je ne pus résister au désir de lui demander si je ne l'avais pas rencontrée le matin dans Broadway. Elle tressaillit comme frappée d'un attouchement électrique et me répondit : — Eh bien ! oui; il ne servirait à rien de le nier. Ce sont ces bagues qui m'ont trahie; elles ne le feront plus.

— Votre incognito, miss, n'a pas été découvert, car je n'ai pu voir vos traits, et je ne sais à qui appartient la voiture où vous étiez.

Après l'avoir ainsi rassurée de mon mieux, je me levai et sortis. En arrivant chez moi, l'idée me vint de chercher ce que pouvait contenir le paragraphe qui avait été coupé dans le journal. C'étaient quelques lignes relatives aux nouvelles de Californie, et où il était question d'un jeune homme qui aurait quitté New-York dans certaines circonstances très obscures et débarqué à San-Francisco. Je ne doutai pas que ce jeune homme ne fût le mari de ma belle malade, et je mis le journal à part pour m'en servir au besoin, en me promettant de lire désormais avec attention les nouvelles de Californie.

Quelques jours après, mistress Mason (c'était le nom de la jeune dame) accoucha d'un beau garçon. Je la soignai durant son accouchement et sa convalescence, et je refusai le traitement légitime de mes soins, non par désintéressement, je dois le dire, mais dans l'espoir que, par reconnaissance, elle me dévoilerait enfin le secret auquel j'étais mêlé. Elle n'en fit rien. — Je ne vous délivre pas encore de votre promesse, docteur, me dit-elle; mais j'espère d'ici à peu de temps vous dévoiler tout le mystère, et même prendre vos conseils. En attendant, acceptez cette bague comme gage de ma reconnaissance et venez me voir dans huit jours; j'espère pouvoir à cette époque ne vous plus rien cacher.

Je fus ponctuel, et au bout de huit jours, je me présentai à la maison mystérieuse, que je trouvai complétement vide. Je cherchai le propriétaire de la maison, et je lui demandai s'il savait où étaient allés ses locataires. Il l'ignorait. — Avaient-ils annoncé leur départ? — Non, me répondit-il; je crois que leur départ a été fort inattendu, même pour eux. Le loyer m'a été payé par le mari de la dame, qui est, je crois, en Californie jusqu'au mois de novembre prochain. Il y a donc encore trois mois à courir. C'est une étrange affaire toutefois : le mari a voulu à toute force me payer d'avance, et depuis que sa femme est partie, j'ai appris qu'il m'avait donné un faux nom; mais peu importe ! le loyer est payé, et j'attendrai jusqu'à l'expiration du terme avant de mettre la maison en location.

Trois mois après cette visite, je lus dans un journal qu'un enfant du sexe masculin, âgé selon toute probabilité de quatre ou cinq mois, avait été trouvé dans l'Hudson, et que tout faisait supposer qu'un

infanticide avait été commis. Je ne sais pourquoi l'idée me vint que cet enfant mort était celui de mistress Mason, et je me rendis au bureau de police où le corps avait été déposé. Je remarquai autour du cou un petit collier de corail tout semblable à celui que portait l'enfant de mistress Mason. Je levai le bras du petit cadavre, et je fus soudainement éclairé en apercevant un signe que j'avais remarqué sur le bras de l'enfant lors de l'accouchement. Je n'eus plus aucune incertitude; mais que pouvais-je faire? Je ne connaissais pas même les noms des parens.

Les mois s'écoulèrent, et j'avais perdu tout espoir de pénétrer le mystère, lorsqu'un jour je reçus la visite d'une vieille dame vêtue de noir, et dont les traits indiquaient le plus profond chagrin. L'émotion l'empêcha de parler pendant quelques instans; enfin elle me demanda si je n'avais pas assisté à l'accouchement d'une dame qui demeurait près de la route de Bloomingdale. — Oui, répondis-je. Cette dame était-elle une de vos parentes?

— C'était ma fille, monsieur, dit-elle en fondant en larmes, et je crois qu'elle a été assassinée.

— Grands dieux! que me dites-vous, et quelle raison avez-vous de soupçonner cet horrible crime?

— Quelle raison? docteur, quelle raison? Lisez cette lettre, et puis dites-moi si mes soupçons ne sont pas fondés.

Je pris la lettre. Elle disait en substance que la fille désignée sous le nom de *Mary* était trop faible pour écrire elle-même et la prévenir qu'elle venait d'être mère d'un bel enfant; que le vœu de son mari avait été de cacher à tout le monde son mariage, qu'il défendait encore à sa femme de voir ses parens, mais que probablement la défense serait levée avant peu de temps. En attendant, sa fille la priait d'accepter un don de cinquante dollars et de ne pas s'inquiéter sur son sort.

— Cette lettre, qui ne contenait rien de bien alarmant, reprit la mère, fut cependant le premier indice qui me fit soupçonner qu'il était arrivé quelque grand malheur à ma pauvre fille. Je crains qu'elle n'ait été trompée par un faux mariage, abandonnée par son faux mari, et assassinée avec son enfant; pour quelles raisons? je l'ignore, mais j'en suis presque convaincue. Oh! pourquoi la justice n'est-elle pas également rendue au riche et au pauvre? Pourquoi, dans un pays comme le nôtre, l'argent peut-il exempter d'un châtiment mérité? Ceux qui ont de l'or ou des amis puissans commettent le crime avec impunité. Pourquoi, pourquoi en est-il ainsi?

Quelques jours après la lettre que vous venez de lire, je reçus d'une petite fille un message verbal par lequel j'étais informée que ma fille désirait avoir une entrevue avec moi dans une maison située

près de Bloomingdale-Road. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel empressement je me rendis au lieu du rendez-vous. J'arrivai longtemps avant l'heure, et j'attendis impatiemment près de la maison désignée, devant laquelle stationnait une voiture attelée et chargée de bagages, qui partit bientôt. Lorsqu'elle passa auprès de moi, il me sembla en entendre sortir de sourds gémissemens, et mon instinct de mère me dit : C'est ma fille qu'emmène son mari, et qui a voulu saisir l'occasion de voir une dernière fois sa mère.

Une heure après, l'horloge frappa midi. C'était l'heure assignée pour le rendez-vous. Je me précipitai vers la porte, et je sonnai à diverses reprises sans que personne vînt ouvrir. Enfin une jeune femme arriva de la route et se disposa à ouvrir la porte.

— Qui demandez-vous ?

— Miss W..., répondis-je sans songer que ma pauvre fille n'était point connue sous ce nom.

— Il n'y a ici personne de ce nom. Mais vous ne semblez pas bien, madame; entrez, je vous prie; je suis sûre que ma maîtresse ne le trouvera pas mauvais.

En disant ces mots, la servante essaya d'ouvrir; mais, à son grand étonnement, la clé ne tourna pas dans la serrure.

— C'est singulier, dit-elle, il faut que mistress Mason et son amie soient allées se promener, elles ne m'attendaient pas si tôt probablement; mais je puis passer par la fenêtre, et si vous voulez attendre un peu, je vous ouvrirai.

— Sainte Vierge! dit-elle en revenant quelques minutes après : la maîtresse est partie, son amie aussi, et le petit, les malles, tout. Je vois maintenant pourquoi on m'avait envoyée à la ville ce matin. — Alors elle me raconta qu'un homme à favoris noirs et au teint brun était arrivé le matin et qu'il avait annoncé aux dames une nouvelle qui les avait fait fondre en larmes, que sa maîtresse lui avait payé les gages qui lui étaient dus, et qu'on l'avait envoyée à la ville sous un prétexte quelconque, afin sans doute de se débarrasser ainsi de sa présence. Du reste la maison était pleine de mystères même pour elle, et elle avait toujours soupçonné que M. et Mme Mason n'étaient pas légitimement mariés, et que la jeune dame son amie avait été également trompée par quelque astucieux vagabond. Je m'en retournai le cœur brisé, mais espérant encore que je reverrais mon enfant, lorsqu'il y a quelques jours je reçus une lettre ainsi conçue : « Celle qui vous écrivit autrefois de ne pas être inquiète sur le sort de votre fille vous écrit pour vous prier de chercher le docteur *** de New-York : c'est lui qui assistait votre fille lors de son dernier accouchement. Je suis entourée d'espions et gardée dans une maison de santé pour les fous, quoique je ne sois pas folle. Je suis étonnée

de ne pas avoir été déjà massacrée par les démons qui ont assassiné votre fille et son enfant. Soyez prudente. Je ne puis rien vous dire de plus. Je ne sais pas moi-même dans quelle localité je suis emprisonnée. »

La lettre n'avait aucune signature et portait le timbre de l'état du Maryland. J'essayai de consoler la pauvre mère et je lui promis de faire tous mes efforts pour arriver à découvrir le crime et les coupables; mais il s'écoula bien du temps avant que je fusse à même d'exécuter ma promesse.

Je ne doutai point un instant que la personne enfermée parmi les fous ne fût la belle inconnue voilée de la maison mystérieuse; mais comment découvrir le lieu où était située sa prison? Diverses circonstances fortuites me le révélèrent. Dans une excursion en compagnie de ma femme à Saratoga, je fis connaissance d'un *gentleman* âgé de trente-cinq à quarante ans et de sa femme, et quelle ne fut pas ma surprise en reconnaissant aux doigts et au cou de la dame les bijoux de l'inconnue voilée! J'essayai, mais sans succès, de savoir où elle les avait achetés, et les soupçons qui avaient traversé mon esprit prirent encore plus de force, lorsqu'un jour on apprit que le *gentleman* et sa femme, qui passaient pour très riches et qui étaient au nombre des élégans de Saratoga, étaient partis subitement. Toutefois j'oubliai bientôt cet incident. A mon retour à New-York, je reçus la visite d'un ami de la Nouvelle-Orléans, qui m'apprit que les élégans étrangers de Saratoga avaient été arrêtés à Galveston, dans le Texas, sous l'inculpation d'un crime commis en Californie. Nous parvînmes, à force de promesses et de menaces, à arracher à la femme quelques aveux. Elle n'était point la femme légitime de P... (l'inculpé), elle était sa maîtresse; les diamans qu'elle portait ne lui appartenaient pas, et elle avait tout lieu de soupçonner qu'ils provenaient d'une jeune femme séduite par P... et abusée par un faux mariage, qui était enfermée dans une maison d'aliénés près de B.·. (Caroline du sud). Elle avait la certitude que P... était un voleur et un assassin, mais elle n'avait trempé dans aucun de ses crimes et avait seulement consenti à jouir avec lui de ses gains infâmes.

Je me rendis aussitôt dans la Caroline du sud, et je cherchai les moyens de pénétrer jusqu'à la belle inconnue. Après bien des recherches infructueuses dans l'état de la Caroline du sud, je parvins à découvrir la maison d'aliénés; mais comment y entrer, quelle ruse employer pour ne pas éveiller les soupçons et mener à bonne fin mon entreprise? Je laissai ma voiture à quelque distance de la maison, qui était admirablement située, et avait un aspect singulièrement comfortable. Je rôdai autour des haies du jardin dans l'espoir de rencontrer l'inconnue, et je l'aperçus en effet qui se pro-

menait avec une vieille femme qui me parut une des surveillantes de l'établissement. J'épiai le moment où elle était seule, et alors, m'avançant vers elle et caché par la haie, je dis assez haut pour être entendu : Je suis le docteur ***.

Elle tressaillit comme si elle eût été frappée d'un coup de foudre, et s'écria : — Grands dieux, mes prières ont donc enfin été entendues !

Je pus alors contempler les traits de l'inconnue, et quelle ne fut pas ma surprise en reconnaissant en elle une des élégantes les plus admirées de l'Union ! — Est-il possible, miss T... ! m'écriai-je.

— Oh ! ne m'appelez plus miss T..., dit-elle en fondant en larmes. J'ai déshonoré ce nom.

— Calmez-vous, lui dis-je, l'action est nécessaire maintenant, et les larmes sont inutiles. Racontez-moi brièvement comment vous avez été enfermée dans cette prison. Et elle me fit le récit suivant.

« Le jour même où j'avais écrit à la mère de mistress Mason que sa fille désirait avoir une entrevue avec elle, P..., mon infâme séducteur, arriva subitement de Californie et nous ordonna de partir aussitôt, en nous disant que Mason nous attendait dans un petit village de la Pensylvanie, n'osant revenir à New-York à cause des accusations de vol qui avaient été injustement lancées contre lui, et qui l'avaient forcé de s'enfuir en Californie. Nous partîmes, et lorsque le soir fut arrivé, nous nous arrêtâmes dans une petite auberge sur la route. Pendant la nuit, il me sembla entendre du bruit dans la chambre de mistress Mason. Je réveillai P..., qui me rassura, alluma une bougie, s'assit en fumant près de la fenêtre et regardant attentivement du côté de la route. Le lendemain, lorsque je me réveillai, P... était déjà levé. Lorsque je cherchai mes diamans, je m'aperçus qu'ils avaient disparu, et je les demandai à P..., qui me répondit que par mesure de précaution il les avait enfermés dans sa valise. A demi rassurée, je demandai des nouvelles de mistress Mason, et j'appris, à mon grand étonnement, qu'elle était partie dans la nuit avec son époux. Je soupçonnai quelque chose d'affreux, et je manifestai hautement mes craintes à P..., qui, se levant, me saisit brutalement à la gorge en me disant que je mériterais d'être traitée comme mistress Mason et son enfant l'avaient été. A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il parut s'en repentir. Il resta silencieux quelque temps, et enfin il me dit brusquement : « Adèle, voulez-vous me donner, comme à votre légitime époux, tous les biens que vous possédez et venir avec moi en Europe ? — Non, répondis-je hardiment. Non, quand bien même vous devriez me tuer, comme vous avez tué mistress Mason et son enfant. » En entendant ces

mots, il devint extrêmement pâle, et nous partîmes. La voiture s'arrêta devant cette maison. Un étranger s'approcha de moi et me fit entrer; la porte fut refermée derrière moi, et j'entendis la voiture qui repartait. Je tombai sans connaissance, et lorsque je revins à moi, je demandai où j'étais. — Dans une maison de fous, me répondit-on, et vous y serez traitée bien ou mal, selon votre conduite. — Et maintenant, docteur, ajouta-elle en terminant, vous êtes mon seul espoir, agissez avec prudence, car si on découvre à temps notre secret, je suis perdue, on me tuera, comme je sais qu'on a déjà tué plusieurs personnes qui n'étaient pas plus folles que moi, dans cet infâme établissement. »

Le lendemain, j'écrivis au propriétaire de la maison de santé, en insinuant mystérieusement qu'ayant entendu parler de son *excellent établissement,* je désirais confier à ses soins une dame que certaines personnes de sa famille regardaient comme folle, et qui jouissait d'une grande fortune; puis je me rendis à la maison, et j'eus une entrevue avec son propriétaire. Je restai bientôt convaincu que cet homme était un parfait scélérat. Rien dans ses traits qui ne révélât la bassesse et la cruauté. Je parvins cependant à dominer les mouvemens d'indignation que me causaient sa personne et sa conversation, et je le quittai en lui annonçant pour le lendemain l'arrivée de la prétendue folle qu'on désirait confier à ses soins. J'obtins non sans peine du magistrat un mandat d'arrestation et l'assistance de deux constables, et, une fois mes mesures prises légalement, je me rendis de nouveau à l'infâme maison, où je réclamai hautement miss Adèle T... Le mandat d'arrêt et la présence de deux constables produisirent leur effet, et quelques instans après mon arrivée, j'avais arraché miss Adèle T... à sa prison.

Cependant la partie la plus ténébreuse de ce mystère restait encore à découvrir. Qu'était devenue mistress Mason? Après sa sortie de la maison d'aliénés, miss T..., honteuse et repentante, résolut d'aller en Californie rétablir sa fortune dilapidée, en ouvrant un magasin de modes. Plusieurs mois après son départ, je reçus une lettre dans laquelle elle m'informait du sort de son amie et de son histoire depuis la scène nocturne de l'auberge et la découverte du corps de l'enfant. Miss T... tenait de la bouche de Mary Mason même, qu'elle avait rencontrée en Californie, les horribles détails qui suivent, et qui terminent cette trop sinistre histoire.

Il paraît que le soir même où mistress Mason fut enlevée par son mari, la jeune femme, au moment de se coucher, avait découvert par hasard des papiers constatant qu'elle était bien légalement l'épouse d'Édouard. Cette découverte la jeta dans des émotions si diverses et si violentes, qu'elle ne put s'empêcher de crier et de

pleurer à haute voix. Mason se précipita sur elle et lui porta un coup terrible. Mary s'évanouit, et lorsqu'elle s'éveilla, elle était en pleine campagne, assise dans une voiture aux côtés de son époux, qui écumait de rage. Il arracha l'enfant des bras de sa mère, et lui donna un nouveau coup, qui provoqua un nouvel évanouissement. Lorsqu'elle revint à elle, elle flottait sur les eaux d'une étroite rivière. Elle parvint à gagner le rivage, et après bien des marches pénibles, bien des souffrances, bien des longues semaines de maladie, elle s'embarqua pour la Californie, où elle supposait que s'était réfugié son infâme époux. Longtemps elle le chercha en vain dans les hôtels et les tavernes, dans les bouges où s'assemblent les joueurs et les voleurs, et cette multitude d'aventuriers sanguinaires qui désolent de leurs crimes le nouvel état. Un soir, elle entra dans un hôtel de Stockton où cette société sans foi ni loi avait l'habitude de se réunir, et arriva au moment où se passait une de ces disputes sanglantes qui se terminent par un assassinat à ciel ouvert et subséquemment par la justice expéditive de la loi du *Lynch*. Autour du comptoir, une foule compacte se pressait autour de deux hommes qui se disputaient violemment. Soudain l'un d'entre eux brandit un couteau, frappa et s'ouvrit un passage au milieu de la foule, saisie d'horreur, qui s'écarta et découvrit aux regards de Mary la victime de l'assassin. Elle s'approcha et regarda : Édouard était couché par terre, baigné dans son sang.

— Édouard! mon époux! parlez à Mary, à votre femme! Oh! mon Dieu! il est mort! — Et elle tomba évanouie auprès du corps de son époux.

L'évanouissement passé, elle fut introduite dans l'appartement où son mari agonisait. Il regardait Mary avec des yeux qui exprimaient à la fois l'horreur et l'étonnement, — Mary, dit-il, êtes-vous donc sortie du tombeau pour venir accuser votre meurtrier, ou êtes-réellement vivante encore?

— Je vis, Édouard, je suis encore votre femme. Je vous pardonne tout ce que vous m'avez fait : où est l'enfant?

— L'enfant? Je l'ai noyé, reprit Édouard; son corps repose dans l'Hudson, et son âme est allée où vous le rejoindrez, Mary, mais où son père ne le rejoindra jamais.

En disant ces mots, le misérable expira.

Après sa mort et au moment où Mary allait quitter Stockton, l'hôtesse lui remit une petite boîte. — Voici, dit-elle, une boîte que Jackson (c'était le nom californien d'Édouard) m'a chargée de vous remettre. « Promettez-moi, m'a-t-il dit, de la lui donner en personne, et surtout, mère, je vous en conjure, ne parlez pas de cela aux camarades. » Mary trouva dans la boîte les preuves de son mariage et

les titres de propriété d'une forte somme d'argent déposée à la banque de San-Francisco.

Mary quitta la Californie et se retira avec sa mère dans une des villes de l'ouest. Quant à miss Adèle T..., elle a fait fortune en Californie, et doit, dit-on, se remarier bientôt.

Ainsi finit l'histoire de la malade mystérieuse, une des plus singulières auxquelles j'aie été mêlé dans toute ma carrière de médecin.

Tels sont quelques-uns des épisodes dramatiques de ce livre. Nous ne les donnons point comme des chefs-d'œuvre, mais comme des échantillons du savoir-faire auquel les Américains sont arrivés. Ou nous nous trompons beaucoup, ou l'auteur de ce livre est réellement un médecin. Un homme littéraire aurait *exploité* les mêmes sujets avec plus d'habileté *de main,* il les aurait épuisés et leur aurait fait rendre tout ce qu'ils contiennent : nous n'y aurions pas beaucoup gagné. Chacune de ces aventures eût fourni la matière d'un roman complet; ces observations toutes de détail auraient été généralisées, ces analyses succinctes des maladies de l'esprit auraient pris des dimensions exagérées. Nous devons donc remercier l'auteur de nous avoir donné scrupuleusement, sans y rien ajouter, le récit de ses aventures. Le livre y gagne en intérêt et en candeur.

Ce petit livre ne prête pas à de nombreuses réflexions, et cependant l'intérêt qu'il éveille est un intérêt tout moral. S'il se trouvait dans chaque nation un médecin qui fît le récit de ses aventures, le philosophe pourrait tirer de la comparaison des formes que les maladies morales revêtent dans les divers pays des conclusions curieuses sur la différence de caractère des peuples et des races. Nous connaissons mieux les qualités des peuples que nous ne connaissons leurs vices; l'histoire, malgré les crimes dont elle abonde, ne nous enseigne guère que les vertus des nations, et si nous n'avions pas la littérature et surtout le roman, cette indiscrétion du génie des peuples, nous ne connaîtrions pas les faiblesses de caractère, les petitesses d'âme, les mesquineries, les vulgarités, les côtés odieux et haïssables de chacun des membres de la grande famille humaine. Toutefois les romanciers ne sont pas des hommes contraints par profession à l'observation des côtés douloureux de la vie; ils ne sont pas obligés de suivre dans toutes leurs conséquences morales et physiques les vices qu'ils décrivent. L'intempérance chez eux n'est jamais que gaie ou brutale; la luxure n'est que repoussante ou risible; ils ne suivent pas le prodigue plus loin que sa ruine. Ils ne nous enseignent encore que les vices généraux des peuples; quelles consé-

quences ont ces vices chez les différens peuples, quel est leur degré de puissance, quelles sont leurs allures diverses, nous ne le savons pas. Cette échelle des vices, cette statistique du laid moral ne pourrait être établie que par des hommes voués par profession à l'observation du mal, — des magistrats, des médecins, des prêtres. Ce serait une entreprise originale qui nous en apprendrait long sur la misère de l'homme.

Ces *Souvenirs d'un vieux médecin,* par exemple, confirment quelques-unes des observations que les publicistes et les voyageurs ont déjà faites sur l'Amérique. Si un médecin européen, français, allemand, anglais, écrivait ses souvenirs, il y a fort à parier que les épisodes les plus émouvans de son récit seraient des scènes de la vie du pauvre, et que la misère, le dénûment, la détresse matérielle en un mot, y tiendraient la première place. Le médecin *yankee* semble ignorer à peu près ce que c'est que la misère à l'européenne. Heureux pays direz-vous, que cette Amérique, dont les nombreuses populations ne connaissent pas le besoin, où les tourmens de la faim sont ignorés, où chaque individu a un toit pour mettre sa tête à l'abri! Heureux pays aussi, où l'éducation est tellement répandue, que l'ignorance, cette source féconde du crime, y est inconnue! Heureux pays, en effet! répondrons-nous. Voici un livre qui roule tout entier sur les douleurs de la vie humaine, et, de toutes les scènes qu'il raconte, il n'y en a aucune qui se rapporte directement à cette lèpre honteuse qui déshonore nos vieilles civilisations. Il y a quelques exemples de dénûment, mais ce dénûment a presque toujours une cause étrangère aux causes qui l'engendrent parmi nous. Attendez quelques siècles cependant : ces Américains, qui ne connaissent pas la misère, ont toutes les passions qui peu à peu doivent lui donner naissance, — l'imprévoyance, l'amour insensé du luxe, la confiance au hasard. Pour le moment, ils en sont exempts, et ils n'ont pour se rendre malheureux que les passions éternelles du cœur humain, ce qui, Dieu merci, est bien suffisant, comme nous le démontrent ces *Souvenirs.*

Ces passions éternelles et indéracinables, la prodigalité, l'avarice, l'amour, l'intempérance, ont toutes dans ce livre un même résultat, la folie. La folie semble exercer plus de ravages en Amérique que dans aucun autre pays du monde; les voyageurs le constatent, et les récits de notre médecin confirment leurs observations. Les *meetings* religieux, les prédications, les pratiques du culte, les prophéties des sectaires, font plus d'insensés dans la seule Amérique que dans le reste de l'univers. Les épidémies morales qui passent de temps en temps sur les peuples exercent leurs ravages en Amérique

plus que partout ailleurs. Les tables tournantes et les esprits frappeurs n'ont été en Europe qu'une croyance momentanée, et n'y ont eu que des conséquences ridicules; mais cette sotte superstition a eu en Amérique des conséquences extrêmement sérieuses. Un voyageur contemporain, dont nous avons le récit sous les yeux, s'est amusé à donner la liste de tous les cas de folie et de tous les crimes que l'on doit à la monomanie des tables tournantes, et la liste en est longue. Des individus font banqueroute, des pères abandonnent leurs enfans, et des enfans leurs pères, pour obéir aux injonctions de l'esprit; les plus innocens vont grossir le chiffre de la population des Bedlam américains. La littérature américaine, qui a une prédilection marquée pour les bizarreries de l'esprit et les maladies de l'intelligence, peuple ses récits de monomanes. Il n'y a guère de roman ou de conte américain qui n'ait des fous parmi ses acteurs. Poë, Hawthorne, Willis, les affectionnent particulièrement. La folie semble devoir être endémique chez ce peuple fiévreux et nerveux à l'excès, actif outre mesure, inquiet, agité, acharné à la poursuite du succès et de la richesse.

Cette tendance à la folie est le seul point moral que nous voulions accuser. Quant aux mœurs et aux caractères qui sont décrits dans ces rapides esquisses, il serait fort injuste d'y chercher autre chose que des mœurs exceptionnelles et des caractères excentriques. On ne peut aller de bonne foi chercher l'image d'une société dans les hôpitaux et dans les maisons de fous. Toutefois nous pouvons, en passant et sans appuyer, faire deux ou trois observations. Ces récits touchent à d'autres vices de la société américaine elle-même qu'à cette prédisposition à la folie résultant d'un état nerveux et d'une surexcitation ininterrompue. L'intempérance figure au premier rang de ces vices; c'est elle qui en conduit le chœur et qui amène le dénoûment de plusieurs de ces récits; mais, chose bizarre, elle ne s'y présente pas à l'état de passion qui se suffit à elle-même : elle a toujours une cause, et n'est que la distraction dangereuse et insensée d'une vie ennuyée ou fiévreuse. Le second fait que nous voulions relever, c'est la facilité avec laquelle une âme criminelle peut exécuter le mal en Amérique. C'est peut-être le pays où le crime peut trouver le plus de ressources et de sécurité. L'immensité du territoire fournit des retraites introuvables aux *outlaws* en fuite; la grande liberté des citoyens et la faible autorité du gouvernement, l'impossibilité dans laquelle se trouve la police de surveiller les mouvemens de chaque individu donnent au criminel et à l'aventurier les moyens d'exercer leur industrie sans trop grand risque. Nous en avons une preuve dans la dernière des histoires que nous avons rapportées, et où

sont décrites les mœurs féroces des aventuriers sensuels et rapaces de l'Union. L'auteur parle d'une maison d'aliénés située dans la Caroline du sud, et qui n'était qu'une prison sous forme de maison de santé. Elle était ignorée dans l'état même où elle était située. Le gouvernement de l'état, eût-il connu son existence, n'aurait pas eu la curiosité de savoir ce qui s'y passait et le pouvoir de s'en faire ouvrir les portes. De tels faits ne proviennent pas seulement d'un respect exagéré pour la liberté du citoyen, ils proviennent aussi des obstacles que la nature des lieux et l'immensité des territoires opposent à l'action des lois.

Les vices et les maladies de la nature humaine ne font donc que changer de forme. En Amérique comme en Europe, l'homme est malheureux, malheureux au-delà de toute expression, et en vérité je ne puis assez m'étonner de la contradiction qui existe entre la littérature de notre époque et les doctrines qui ont cours parmi nous. La littérature nous présente l'univers habité comme un immense hôpital plein de douleurs et de misères; elle ne nous entretient que d'épidémies et d'ulcères, et réclame des médecins et des quarantaines, tandis que les philosophes chantent sur tous les tons que notre temps est le meilleur qui ait jamais été, le plus moral, le plus heureux, et que l'humanité, dégagée enfin des chaînes du mal, va commencer une nouvelle carrière toute de bonheur et de pureté. Laquelle a raison, de la littérature ou de la philosophie? Hélas! nous craignons bien que ces promesses de bonheur ne ressemblent aux assertions des amis de la paix. La guerre ne devait plus exister, et au moment où les docteurs de Londres et de Paris l'avaient bien et dûment enterrée, la voilà qui reparaît semblable à Jean Grain-d'Orge dans la ballade de Burns. Peut-être en est-il de même du mal. Cependant nous n'exprimons cette opinion qu'en tremblant, tant l'idée contraire est répandue de nos jours.

ÉMILE MONTÉGUT.

LE GALLICANISME

SON PASSÉ, SA SITUATION PRÉSENTE

DANS L'ORDRE POLITIQUE ET RELIGIEUX.

I. *Sur la Situation présente de l'Église gallicane*, etc., Paris 1852. — II. *Observations sur le décret de la congrégation de l'Index du 27 septembre 1851*, par l'abbé de La Couture; Paris 1852. — III. *Du Siège du pouvoir ecclésiastique dans l'Église*, par l'abbé Prompsault; Paris 1853. — IV. *Lettres parisiennes*, par l'abbé Laborde. — V. *De l'Autorité de l'Index en France*, par le même.

S'il est un spectacle fait pour affliger les âmes sincèrement religieuses, c'est la confusion qui de nos jours tend à s'établir entre les tentatives rétrogrades du parti ultramontain et les intérêts essentiels de l'église. Sous le couvert de ces intérêts, de pernicieux conseils n'ont que trop prévalu au centre même de l'unité catholique, et ont entraîné la cour de Rome dans d'interminables différends avec un grand nombre d'états d'Europe et d'Amérique. Qui ne se rappelle les difficultés suscitées par l'autorité spirituelle aux gouvernemens de la Suisse, du Piémont, de Bade, de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Espagne, la guerre civile du Sonderbund, les émeutes des paysans piémontais, les collisions quelquefois sanglantes du fanatisme irlandais et du fanatisme protestant aux États-Unis, l'éternelle lutte des libéraux et des catholiques en Belgique? C'est à l'ultramontanisme qu'il faut demander compte de tant d'actes imprudens qui rallument contre le christianisme des haines éteintes et suscitent à l'église des embarras de plus en plus sérieux. Indiquer les armes qui pourraient le combattre, les forces qui l'ont souvent dominé, c'est remplir une tâche dont l'utilité n'est aujourd'hui que trop évidente. Ceux qui seraient tentés de confondre la cause du catholicisme avec

celle des ultramontains comprendront quelle différence les sépare, si, remontant aux origines des controverses actuelles, ils considèrent à quelles doctrines est restée une première fois la victoire.

On a trop oublié avec quelle supériorité ces doctrines furent soutenues par nos pères. Plus d'une fois menacés par l'ambition de Rome, invariablement attachés à la foi catholique, mais ne l'ayant jamais confondue avec la cause d'une théocratie orgueilleuse, ils opposèrent à l'ultramontanisme ces fortes maximes restées si célèbres sous le nom de *libertés de l'église gallicane*. La France les garda avec amour, avec passion. Les libertés gallicanes furent pendant des siècles le palladium de l'état. Depuis saint Louis jusqu'à Napoléon, la défense de ces libertés est mêlée aux plus grands événemens de notre histoire. La proclamation solennelle qui en fut faite en 1682 causa une sorte d'ébranlement en Europe, et la part que prit Bossuet à cet acte fameux a mis le sceau à l'inviolable popularité de son nom. Il suffisait d'une menace à nos antiques franchises pour mettre sur pied, comme une armée fidèle, parlemens, universités, bourgeoisie, clergé, noblesse, tous les ordres, toutes les forces de l'état. L'oriflamme déployée à Saint-Denis dans les dangers publics ne remuait pas plus profondément la nation qu'un appel en faveur des libertés gallicanes.

Ces maximes, au triomphe desquelles se dévoua la France, touchent aux fondemens de l'ordre public, garantissent la paix de l'état et la liberté de l'église. Elles intéressent les destinées du christianisme et la cause de tous les peuples aussi bien que la gloire de notre patrie. Elles expriment, dans ce qu'elles ont de fondamental, des vérités qui ne changent point, et qui doivent éclairer tous les âges. On y revient naturellement toutes les fois que les empiétemens de la théocratie mettent en péril les droits de la conscience et les prérogatives nécessaires de la souveraineté. C'est ce qui fait que le nom du gallicanisme a reparu dans les controverses de notre époque. L'opinion libérale demande à nos maximes des armes toujours sûres, et le parti ultramontain les poursuit d'une haine que le temps n'a point affaiblie.

Cependant, pour peu qu'on suive la polémique du jour, on s'aperçoit bientôt, à l'égard du gallicanisme, qu'amis et ennemis en parlent trop souvent sans le connaître. On l'invoque, on le condamne sur la foi de la tradition; en général, on ignore ses principes et son histoire. On peut même dire que, dans les nombreux ouvrages dont il a été l'objet jusqu'à ce jour, on n'en a point encore nettement dégagé l'esprit, on ne l'a pas saisi dans sa vérité et dans sa grandeur. Nous croyons le moment opportun pour combler cette lacune. Nous nous proposons de rechercher ce qu'est en lui-même le gallicanisme, et comment il a été appliqué; par quels progrès, par quelles for-

tunes diverses il est parvenu jusqu'à notre âge. Nous montrerons les rapports étroits qui unissent les maximes gallicanes aux principes de la révolution de 1789, et le même génie de la liberté inspirant l'ancienne et la nouvelle France. Arrivant ensuite au débat tel qu'il s'est ranimé de nos jours, nous aurons à indiquer la part honorable qu'a prise récemment à ces controverses une portion malheureusement trop faible du clergé français. Ce n'est pas seulement ici une question d'un haut intérêt historique. A notre avis, la mission du gallicanisme est loin d'être terminée. Malgré le succès passager de l'opinion contraire, il est appelé à triompher dans l'église comme il a définitivement triomphé dans l'état, et sa victoire seule mettra fin aux luttes religieuses qui troublent le présent et menacent l'avenir.

Nous écrivons dans le pays des saint Bernard, des saint Louis, des Gerson, des Bossuet, des Arnauld, des Pascal, des d'Aguesseau. Sans diminuer les droits du saint-siége, sans manquer au respect et à l'obéissance légitime dus aux successeurs de saint Pierre, ces grands hommes, l'honneur de la France et du catholicisme, surent énergiquement combattre les doctrines ultramontaines, les abus et les empiétemens de la cour de Rome. Dans les périls où ils voyaient la religion engagée par ces abus, ils crurent que la vraie marque de respect, c'était de pousser le cri d'alarme. Des périls plus grands peut-être autorisent la même liberté; les lois constitutionnelles de l'église l'assurent d'ailleurs à tous ses membres. Le parti ultramontain aurait particulièrement mauvaise grâce à faire de notre qualité de laïque un motif de récusation. Depuis de Maistre et de Bonald jusqu'aux controverses les plus récentes, les organes préférés de ce parti sont des laïques; il peut souffrir un contradicteur dans les rangs où il choisit des chefs. Il a dû à leurs efforts un redoublement de vigueur : pourquoi le gallicanisme, à son tour, ne se retremperait-il pas dans le zèle et la fidélité laïques?

I.

« Ce que nos pères, dit le célèbre Pithou, ont appelé libertés de l'église gallicane, et dont ils ont été si fort jaloux, ne sont point passe-droits ou priviléges exorbitans, mais plutôt franchises naturelles et ingénuités ou droits communs... ès-quels nos ancêtres se sont très-constamment maintenus, et desquels partant n'est besoin montrer autre titre que la retenue et naturelle jouissance. » C'est ce qui faisait dire à Bossuet dans son célèbre discours sur *l'unité* : « Conservons ces fortes maximes de nos pères que l'église gallicane a trouvées dans la tradition de l'église universelle. » Tel est le caractère éminent du gallicanisme. Il ne fut jamais une charte de pri-

viléges, ni le drapeau exclusif d'une église nationale. Il proclame les libertés générales des églises catholiques et l'indépendance essentielle du pouvoir civil. Ce n'est point en particulier l'autorité des rois qu'il protége, mais, selon la remarque du savant Richer, celle du souverain politique dans toutes les formes de gouvernement.

Si les principes de la liberté religieuse prirent le nom de *gallicanisme*, c'est que la France se maintint avec plus de succès que les autres pays catholiques en possession du droit commun. Elle dut cet avantage en partie à la trempe libérale de son génie, en partie aux circonstances favorables qui entourèrent son avénement à la vie nationale. Il n'était encore question à cette époque ni des fausses décrétales, qui corrompirent si fatalement l'ancienne discipline ecclésiastique, ni de la prétention des papes de dominer à la fois sur l'empire et sur le sacerdoce. Les canons apostoliques et les décrets des premiers conciles, fondement sacré des libertés intérieures de l'église, conservaient en partie leur vigueur. Les beaux exemples de l'église d'Afrique, si illustre dans ces temps reculés, excitaient l'émulation du clergé des Gaules, et lui transmettaient le noble héritage d'une sainte indépendance. La France n'eut donc qu'à se défendre contre l'invasion des abus et de la servitude. Comme le dit fièrement un de nos vieux jurisconsultes, « pour s'être la France conservée en liberté plus qu'aucune nation qui soit catholique, on ne peut pas dire qu'elle ait été affranchie; elle est franche et libre dès sa première origine. »

Comptées parmi les plus anciennes et les plus précieuses traditions nationales, les libertés gallicanes restèrent longtemps des coutumes respectées et inviolables, que les actes publics rappellent sans les fixer. Ce n'est qu'en 1594, au sortir des troubles de la ligue, qu'on éprouva le besoin de leur donner une forme plus précise. Pithou les recueillit et les mit en ordre. Grand citoyen, jurisconsulte profond, il dégagea nettement les principes de droit de la multitude et de la confusion des coutumes. Pithou ne se borna pas à rédiger les libertés en quatre-vingt-trois articles d'une précision admirable; il en fit en quelque sorte la philosophie, en les réduisant à deux maximes fondamentales, dont toutes les autres, selon l'expression de Grosley, sont en même temps et la conséquence et la preuve. « Les particularités de ces maximes, dit-il, pourront sembler infinies, et néanmoins, étant bien considérées, se trouveront dépendre de deux maximes fort connexes que la France a toujours tenues pour certaines. La première est que les papes ne peuvent rien commander ni ordonner, soit en général ou en particulier, de ce qui concerne les choses temporelles ès pays et terres de l'obéissance et souveraineté du roi très chrétien, et s'ils y commandent ou statuent quelque chose, les sujets du roi, encore qu'ils fussent clercs, ne sont tenus leur obéir pour ce regard.

La seconde, qu'encore que le pape soit reconnu pour suzerain ès choses spirituelles, toutefois en France la puissance absolue et infinie n'a point de lieu, mais est retenue et bornée par les canons et règles des anciens conciles de l'église reçus en ce royaume. »

Le gallicanisme est tout entier dans ces deux principes de Pithou. La déclaration de la faculté de théologie de Paris du 8 mai 1663, la déclaration plus solennelle de l'assemblée du clergé de France du 19 mars 1682, n'en offrent que la reproduction sous une forme plus théologique. La dernière, rédigée par Bossuet, porte :

1° Que saint Pierre et ses successeurs, vicaires de Jésus-Christ, et que toute l'église même, n'ont reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et qui concernent le salut, et non point sur les choses temporelles et civiles...

« 2° Que la plénitude de la puissance que le saint-siége apostolique et les successeurs de saint Pierre, vicaires de Jésus-Christ, ont sur les choses spirituelles est telle que néanmoins les décrets du saint concile œcuménique de Constance contenus dans les sessions IV et V, approuvés par le saint-siége apostolique, confirmés par la pratique de toute l'église et des pontifes romains, et observés religieusement dans tous les temps par l'église gallicane, demeurent dans leur force et vertu...

« 3° Qu'ainsi il faut régler l'usage de la puissance apostolique en suivant les canons faits par l'église de Dieu et consacrés par le respect général de tout le monde; que les règles, les mœurs et les constitutions reçues dans le royaume et dans l'église gallicane doivent avoir leur force et vertu, et les usages de nos pères demeurer inébranlables...

« 4° Que quoique le pape ait la principale part dans les questions de foi, et que ses décrets regardent toutes les églises, et chaque église en particulier, son jugement n'est pourtant pas irréformable, à moins que le *consentement de l'église* n'intervienne. »

L'assemblée arrêta qu'elle enverrait sa décision « à toutes les églises de France et aux évêques qui y président par l'autorité du Saint-Esprit. » La même année, le clergé français publia une protestation énergique contre les brefs d'Innocent XI, « par lesquels on voit la liberté des églises asservie, les formes de la discipline ecclésiastique détruites, l'honneur de l'épiscopat avili, et les bornes sacrées que la main de nos ancêtres avait été si longtemps à poser renversées en un moment. » L'édit du roi confirmant la déclaration fut enregistré au parlement de Paris le 23 mars 1682. Cet édit fut renouvelé au siècle suivant, et en dernier lieu Napoléon le déclara loi générale de l'empire par décret du 25 février 1810.

Tels sont les plus célèbres monumens du gallicanisme. On voit que, sous le titre de « libertés de l'église gallicane, » il s'agit aussi bien des droits et des fondemens de l'état que de la constitution intérieure de ce que l'on nomme aujourd'hui exclusivement l'église. « Il ne faut pas s'imaginer, dit le commentateur de Pithou,

Dupuy, que les ecclésiastiques français composent seuls le corps de l'église gallicane. Toute la France, c'est-à-dire tous les catholiques français, composent tous ensemble le corps de cette église. » Selon Marca, la dénomination d'église gallicane comprend les laïques et le roi même, *laicos ipsumque regem comprehendit.* Au fond, le gallicanisme embrasse les deux puissances et leurs rapports mutuels. Ainsi que le déclarent les évêques français dans leur circulaire de 1682, « la *république chrétienne* n'est pas seulement gouvernée par le sacerdoce, mais encore par l'empire que possèdent les rois et les puissances supérieures. » Il est donc essentiel, si l'on ne veut pas se méprendre sur le sens de nos libertés, de bien distinguer les deux faces du gallicanisme, ou ce qu'on peut appeler le *gallicanisme civil* et le *gallicanisme ecclésiastique* ou *religieux.* L'un et l'autre n'ont point eu les mêmes destinées et ne réunissent pas toujours les mêmes suffrages.

L'indépendance du pouvoir civil forme la première des libertés gallicanes. C'est un des fondemens de la civilisation moderne. Il faut rendre cette justice aux rois de France, chargés du dépôt de la souveraineté nationale, qu'ils le préservèrent avec fidélité. Jamais ils ne cédèrent entièrement à la théocratie triomphante : ils la refoulèrent dès que les lumières renaissantes en eurent affaibli le prestige, et jusqu'à la fin ils luttèrent énergiquement pour reconstituer l'intégrité de la puissance politique. Ce long travail des siècles, auquel nos parlemens prirent une part glorieuse, préparait l'entière séparation de l'église et de l'état, condition nécessaire de l'affranchissement des consciences comme de la vraie dignité du sacerdoce, et qui découle si manifestement des principes de l'Évangile. En les soutenant contre l'ambition des chefs de l'église, la France méritait encore son titre de « nation très chrétienne. »

Dès le IXe siècle, lorsque déjà les papes préludaient à une agression ouverte contre l'autorité temporelle, les rois leur opposent ce que Richer appelle la majesté politique. Charles le Chauve déclare au pape Adrien II que « les rois ne sont pas les lieutenans des évêques, » et il le force de renoncer à ses injustes entreprises. Le plus saint à la fois et le plus gallican des chefs de l'ancienne France, Louis IX, élève contre les empiétemens de la cour de Rome la barrière de la *pragmatique-sanction,* et il déclare, dans ses *Etablissemens,* « que le roi ne tient de nullui, fors de Dieu et de lui. » C'était une revendication solennelle de la souveraineté. Au fond, le titre de *roi par la grâce de Dieu* emportait quelque chose de hardi et de libéral. Aujourd'hui les peuples libres, sentant que c'est à eux de ne tenir que de Dieu et d'eux-mêmes, reprennent la souveraineté aux rois, ou la limitent entre leurs mains; mais il fallait d'abord la con-

stituer et la défendre. Nos ancêtres ne s'y sont point trompés : ils soutinrent sans réserve la royauté dans sa lutte contre Rome. A l'occasion des démêlés de Philippe le Bel avec Boniface VIII, les députés des communes rédigèrent une *Supplication au Roi,* qui commence en ces termes : « A vous, très noble prince, notre père, par la grâce de Dieu roi de France, supplie et requiert le peuple de votre royaume, *pour ce que il li appartient que ce soit fait,* que vous gardiez la souveraine franchise de votre royaume, qui est telle que vous ne recognissiez de votre temporel souverain en terre, fors que Dieu. » Déjà la nation parle au roi comme à son mandataire. On la voit plus tard se serrer tout entière autour de Louis XII excommunié par le pape Jules II. Il est possible que les rois crussent ne travailler que dans leur intérêt. Quoi qu'il en soit de leurs intentions, ils travaillaient en définitive pour le peuple et pour la liberté. Quand Bossuet et Louis XIV, en 1682, prononcèrent la déchéance du droit théocratique, ils furent de puissans révolutionnaires.

Relever directement de Dieu, c'est pour le pouvoir civil, à l'égard de la puissance spirituelle, le suprême affranchissement. Cela veut dire que les gouvernemens, que les peuples s'appartiennent, et que le droit naturel, droit divin aussi, mais dont la raison, et non le sacerdoce, est l'interprète, doit seul régner sur eux. Dès-lors l'état est un, et les membres de l'église, quel que soit leur rang dans la hiérarchie sacrée, sont comme le reste des citoyens soumis en tout à l'empire des lois. Cette maxime fit constamment partie de notre droit public. A la vérité, le corps des ecclésiastiques français jouissait d'importans priviléges politiques et civils; mais l'état les tenait pour des concessions précaires et révocables : il n'y reconnut jamais un partage de l'autorité souveraine, ni un droit inhérent au sacerdoce. Les principes furent plus d'une fois rappelés; ils le furent notamment avec une force et une netteté remarquables dans l'arrêt du conseil d'état du 24 mai 1766. Cet arrêt porte « qu'à la puissance temporelle seule appartient, primitivement à toute autre, d'employer les peines temporelles et la force visible et extérieure sur les biens et sur les corps;... qu'outre ce qui appartient essentiellement à la puissance spirituelle, elle jouit encore dans le royaume de plusieurs droits et priviléges sur ce qui regarde l'appareil extérieur d'un tribunal public, les formalités de l'ordre ou du style judiciaire, l'exécution forcée des jugemens sur les corps ou sur les biens,... mais que *ces droits et priviléges* accordés pour le bien de la religion et pour l'avantage même des fidèles *sont des concessions des souverains dont l'église ne peut faire usage sans leur autorité.* »

Ajoutons que ces priviléges allèrent sans cesse en s'affaiblissant, et qu'on peut suivre, dans tout le cours de notre histoire, un persé-

vérant effort de sécularisation, qui, faisant rentrer peu à peu le clergé sous le droit commun, devait aboutir à l'égalité devant la loi. Dès 1561, aux états de Pontoise, les députés du tiers proposèrent une mesure radicale qui entraînait la suppression du clergé comme ordre politique. « Le droit absolu de l'état sur les possessions du clergé y fut posé en principe, et servit de base à différens projets pour l'extinction de la dette publique. Entre deux plans conçus par les treize députés bourgeois, celui auquel ils s'arrêtèrent, et dont ils pressèrent l'adoption, consistait à vendre au profit du roi tous les biens ecclésiastiques, en indemnisant le clergé par des pensions établies selon le rang de ses membres (1). » Plus de deux siècles devaient s'écouler avant que le vœu du tiers-état fût entendu; mais du moins, contre les abus d'une situation privilégiée, l'état avait pris ses sûretés et stipulé ses garanties. Les adversaires du gallicanisme les ont dénoncées comme un joug insupportable. Toutefois, si l'on considère que le clergé, avec ses immenses richesses et une partie de la juridiction séculière, formait un ordre dans l'état; si l'on réfléchit que le chef spirituel de l'église était en même temps un prince temporel, dont les états étaient peu étendus, mais l'influence universelle et les prétentions toujours redoutables, on ne s'étonnera point de la surveillance étroite à laquelle étaient assujettis les ecclésiastiques et surtout les évêques dans leurs rapports avec Rome. Cette surveillance nécessaire ne ressemblait point à une entreprise sur le pouvoir spirituel. Seulement la prudence ne permettait pas de laisser l'exercice de ce pouvoir aussi libre que si le pape et les évêques eussent religieusement observé la règle évangélique, qui leur interdit toute domination civile ou autre.

Qui ne serait frappé d'admiration en voyant la puissance civile en France se constituer avec tant de vigueur et exercer en plein moyen âge les prérogatives essentielles de la souveraineté, que de nos jours encore l'ambition de Rome dispute avec acharnement aux peuples qui s'affranchissent (2)? Être soumis au droit commun parut toujours à Rome et à ses partisans la plus intolérable des servitudes. Il lui faut la domination, ou tout au moins ce qu'elle appelle l'*indé-*

(1) Augustin Thierry, *Essai sur l'histoire du Tiers-État;* Paris 1853, p. 34, 35.

(2) Ainsi le droit inaliénable du magistrat politique sur les mariages fut énergiquement défendu contre tout empiétement. Les ecclésiastiques étaient chargés d'appliquer la loi, ils ne la faisaient pas. Le 16 février 1677, l'avocat du roi Denis Talon fit expressément sanctionner le droit de l'état en cette matière par le parlement de Paris. Dans une lettre écrite le 3 septembre 1712, le chancelier de Pontchartrain soutint les mêmes principes que Denis Talon. L'édit de 1749, intervenu sur les acquisitions des gens de main-morte, consacre une attribution non moins nécessaire de l'autorité civile. En Belgique, en Piémont, en France même, il devient aujourd'hui urgent de faire respecter ces maximes du gallicanisme ou plutôt du droit naturel.

pendance, c'est-à-dire le droit, sous le couvert des matières spirituelles, de se placer au-dessus des lois et de former à son gré un état dans chaque état. Avec une indépendance ainsi entendue, elle ressaisirait la domination à la première occasion favorable. La puissance publique ne supporte point un tel démembrement : il n'est rien qui échappe à la souveraineté dans les limites de la justice. Le grand et salutaire principe de la séparation de l'église et de l'état ne doit point réduire l'état à l'impuissance. Autre chose est de surveiller les cultes, autre chose de faire des actes de culte, comme c'est autre chose de surveiller l'industrie et le commerce ou d'être commerçant et industriel. Il appartient à l'état, non de faire le commerce, mais de fixer le droit commercial et de le mettre en vigueur. A l'état appartient de même, non la religion, mais le droit religieux, sous lequel on comprend la protection des cultes en général, le maintien de la paix extérieure entre les différens cultes, et au sein de chacun d'eux la garantie de tous les contrats légitimes. Il n'y a là que des actes ordinaires de la puissance civile. Les divers objets que le droit embrasse n'en changent pas la nature, et il faut admettre la compétence universelle de l'état ou le récuser sur tous les points. En vain depuis Grégoire VII tous les théocrates répètent que l'état ressemble à un corps inerte, privé d'un principe propre de mouvement, et qu'il est par conséquent obligé de le recevoir du sacerdoce. La vérité est que si le sacerdoce s'appuie et doit s'appuyer sur une révélation surnaturelle, l'état ne peut et ne doit invoquer que les principes naturels de la raison, lien général des esprits, d'où il tire directement les règles de l'immuable justice. Il ne pénètre point dans les consciences, il est renfermé dans l'ordre extérieur et sensible; mais là il n'a pas moins à garantir les intérêts moraux et religieux que les autres, il leur doit même une protection plus vigilante. L'état embrasse donc, aussi bien que l'église, quoique d'une autre manière, l'homme entier, corps et âme, et il n'est pas plus soumis à l'église que l'église, dans sa mission purement spirituelle, n'est soumise à l'état.

Nos anciens docteurs avaient démasqué les sophismes que l'on reproduit de nos jours avec tant d'assurance, et jamais l'autorité ne s'y arrêta. Elle s'étendit aux choses de la religion sans empiéter sur la religion. Plus d'une fois le pouvoir sévit contre des mandemens séditieux, contre la prédication en chaire de la révolte et de la guerre civile. Les actes de la cour de Rome, ceux même des conciles œcuméniques, étaient soumis à un examen vigilant. Les prétentions ultramontaines se glissaient jusque dans les offices de l'église, par exemple dans celui de Grégoire VII, canonisé du temps de la ligue : on les y poursuivait avec le même zèle infatigable que Rome mettait à les répandre. « Les ecclésiastiques, dit un célèbre canoniste du

siècle dernier, seraient les maîtres de bouleverser l'état, si les magistrats n'avaient aucune inspection sur les formules de foi, les vœux, les sermens qu'on pourrait exiger des citoyens. »

Ce n'est point la religion du magistrat, c'est son caractère public qui le rend apte à connaître du droit religieux. Un prince idolâtre, en suivant les préceptes de la justice naturelle, pourrait être conduit à faire exécuter les canons de l'église chrétienne. La chose se vit sous l'empereur Aurélien. Paul de Samosate, évêque d'Antioche, déposé dans un concile, voulait, malgré cet arrêt, se maintenir en possession de la maison épiscopale. Les pères du concile eurent recours à Aurélien, qui força Paul de Samosate à se retirer. Eusèbe et Théodoret, qui rapportent le fait, nous font connaître les motifs de la sentence de l'empereur. Il jugea, disent-ils, que celui qui était rejeté par tous ceux de la même foi ne pouvait rester en possession de leur église. Les évêques alors admettaient la compétence de l'autorité séculière, même entre des mains païennes. On vit en France, pendant que la religion protestante était tolérée, les fidèles de ce culte se pourvoir devant les tribunaux catholiques contre les abus d'autorité de leurs supérieurs; on vit les parlemens, accueillant leurs requêtes, les protéger contre des excommunications injustes lancées par des consistoires. Un arrêt du parlement de Bordeaux, du 9 juillet 1616, offre un exemple de ces décisions, si intéressantes pour l'histoire du droit.

D'après les libertés gallicanes, la sanction du droit religieux s'exerçait principalement par les appels comme d'abus, par la répression des excommunications injustes et des refus arbitraires de sacremens ou de sépulture. Les appels comme d'abus ont été conservés dans la législation actuelle, mais ils sont réservés au conseil d'état, ce qui en restreint à la fois l'autorité et l'usage. « J'ai toujours regretté, dit à ce sujet M. Dupin, que la connaissance des appels comme d'abus, jadis dévolue aux parlemens, n'eût pas été restituée aux cours royales sur la poursuite des procureurs-généraux... Tôt ou tard on sera forcé d'en venir là. » Pour les excommunications, les refus de sacremens ou de sépulture, le pouvoir civil ne se bornait pas à de simples mesures de répression : il poursuivait jusqu'au bout la réparation du dommage religieux. Il ordonnait par exemple l'administration des sacremens, et il veillait à l'exécution des sentences. Ces moyens ne semblent plus dans nos mœurs. Sans insister sur la pratique, où d'ailleurs il ne s'agit pas de tout défendre, sachons pourtant voir le fond du droit. Il faut d'abord observer que les parlemens ne connaissaient que des refus pour cause notoire, quand les règles de l'église étaient manifestement violées : il n'entra jamais dans la pensée de la magistrature française d'intervenir, au for intérieur, entre le confesseur et le pénitent; mais des citoyens

innocens, de zélés serviteurs de l'état, devaient-ils être abandonnés sans défense au ressentiment de prélats orgueilleux qui excommuniaient quelquefois tout un tribunal pour de simples conflits de juridiction? Dans ces âges de fanatisme, il n'était pas sans exemple de voir un excommunié en butte aux insultes et aux attaques de la populace.

Non-seulement le pouvoir civil en France sut tenir en respect un clergé riche et ambitieux, non-seulement il lutta avec un succès constant contre cette cour de Rome, dont les prétentions altières, incorrigibles, n'ont cessé d'agiter les états; mais la majesté des conciles œcuméniques, plus respectable à la France que la dignité du pontife romain, n'arrêtait point les défenseurs de nos libertés, lorsque ces augustes assemblées se laissaient entraîner par le funeste esprit de la théocratie. Le concile de Trente ne s'y montra que trop docile. Plusieurs de ses décrets consacrent si ouvertement les prétentions ultramontaines, que la réception eût impliqué un abandon complet des maximes gallicanes (1). Aussi un siècle d'efforts de la part des papes et des évêques ne put vaincre la résistance de la puissance temporelle, et le concile de Trente n'a jamais été reçu ni publié en France, quoique ses décisions purement dogmatiques y aient toujours été acceptées comme exprimant la foi de l'église.

Dans ces luttes auxquelles s'attache un impérissable intérêt, le centre de la résistance légale fut constamment placé dans le parlement de Paris. Le clergé français défendit souvent contre Rome les libertés de l'église et les droits de l'état; mais l'esprit de corps et l'attachement à ses priviléges temporels rendaient son opposition incertaine et sans suite. Le parlement au contraire soutint contre la théocratie une guerre régulière de plusieurs siècles. Il n'était pas toujours secondé par le pouvoir royal. Plus d'une fois, à l'aide des favoris et des confesseurs, la cour de Rome fit casser les arrêts rendus contre elle; elle parvint même à entraîner l'autorité royale dans une conspiration contre le gallicanisme religieux, et de cette alliance monstrueuse naquit le concordat de 1516. Nous aurons à revenir sur cet acte néfaste. Quand Rome n'était pas la plus forte, elle temporisait, et témoignait son mécontentement par des représailles détournées. Loin de les redouter, la magistrature française s'en faisait un titre d'honneur. « Le pape, dit d'Aguesseau, racontant une de ces luttes si fréquentes, demeura dans le silence, ou du moins il ne laissa exhaler sa colère que par la faible vengeance de faire mettre l'arrêt du parlement à l'index, avec tant d'autres arrêts qui ont été rendus pour la défense de nos maximes, et que Rome canonise lorsqu'elle les condamne. »

On a quelquefois lié le gallicanisme aux théories absolutistes de

(1) *Notes sur le Concile de Trente;* Cologne, 1706.

Bossuet : c'est ne pas entendre ses maximes et son histoire. Que la puissance politique soit indépendante du sacerdoce, voilà le principe fondamental du gallicanisme civil, ce qu'il réclama toujours et partout, ce qui le constitue et le définit; mais que cette puissance indépendante appartienne à un seul, ou à plusieurs, ou à l'universalité des citoyens, c'est une autre question, qui ne regarde plus le gallicanisme, et il pourra y avoir des gallicans républicains comme des gallicans monarchistes. Si Bossuet eut le tort de déifier le pouvoir royal, et le tort plus regrettable encore de vouloir rendre la religion complice de sa fausse politique, plusieurs parlementaires et les disciples de Port-Royal, gallicans non moins vigoureux, furent accusés de tendances républicaines. Malgré l'exagération de ses théories monarchiques, Bossuet appartient à l'avenir plus qu'au passé, et ses erreurs n'empêchent pas qu'en frappant au cœur l'ultramontanisme, il n'ait puissamment servi la cause de l'église et de l'humanité, et mérité l'éternelle reconnaissance du vrai libéralisme. Fénelon même y a-t-il autant de droits? Dans le sujet qui nous occupe, il n'a pas le beau rôle. Pendant que Bossuet proclamait les libertés gallicanes en face de Rome réduite au silence et presque au respect, l'auteur du *Télémaque* réchauffait la théocratie et accablait les vaincus de Port-Royal, de concert avec les jésuites, ses protecteurs.

Une seule chose manqua au gallicanisme civil, tel que nos ancêtres le pratiquèrent, pour offrir dans tous les siècles la règle parfaite des rapports de l'église et de l'état. La négation du droit théocratique renferme logiquement l'abolition de toute religion d'état, et par suite la liberté et l'égalité des cultes devant la loi. Ces conséquences ne furent point aperçues. L'intolérance était alors partout, dans les faits et dans les opinions; la réforme elle-même en garda le principe : on persécuta, on brûla à Genève comme à Rome. Ni les grands jurisconsultes dont les lumières et le courage illustrèrent les parlemens, ni les canonistes profonds qui sortirent des rangs du clergé ou du barreau français, ne pénétrèrent assez l'esprit de leurs propres maximes pour répudier cet héritage de préjugés sanglans et anti-chrétiens. Ramenant la confusion des deux domaines, le politique et le religieux, ils s'évertuent à établir « les droits des princes en tant que princes chrétiens. » Ces prétendus droits se réduisent au droit de persécuter. De ce côté nous n'avons rien à défendre, le rapport étant radicalement faux et propre à susciter de perpétuels conflits entre la puissance temporelle et la puissance spirituelle (1). En réalité, c'était

(1) Le clergé eut quelquefois à se plaindre de cette sorte d'épiscopat séculier, de ces *évêques du dehors,* comme il désigna lui-même les empereurs et les rois; mais il avait été le premier auteur du mal. Dès l'époque de Constantin, les papes et les évêques se montrèrent les plus ardens à réclamer des princes temporels la protection armée d'un culte qui venait établir sur la terre l'adoration en esprit et en vérité.

la théocratie qui pesait encore sur la pensée gallicane. Si le gallicanisme se fût dégagé d'un funeste alliage, l'Europe n'eût pas été ensanglantée par les guerres de religion. La révocation de l'édit de Nantes n'eût pas suivi de près la déclaration de 1682. Bossuet, avec tout le clergé de France, n'aurait point applaudi à cet acte, le plus anti-gallican, de quelque manière qu'on l'envisage. Enfin les parlemens ne porteraient pas la responsabilité de tant d'exemples d'intolérance qui ont obscurci leur gloire, fourni des armes à leurs détracteurs et fait trop oublier leurs éminens services.

En ne repoussant pas l'intolérance, le gallicanisme était aussi inconséquent que l'ultramontanisme le serait en reconnaissant la tolérance; mais si l'ancienne France n'éleva point jusqu'au faîte l'édifice de la liberté religieuse, elle en posa le premier fondement, qui sera toujours l'entière indépendance du pouvoir civil. Elle rapprocha la société de l'idéal chrétien, en arrachant le glaive des mains des prêtres, en brisant cette théocratie, renouvelée du judaïsme, dans laquelle le génie abusé de Grégoire VII voyait le règne de Dieu sur la terre. Le gallicanisme tendait invinciblement au régime de la tolérance. Quand le temps fut venu de consacrer les droits naturels de la conscience et de la pensée, les disciples de Bossuet et de Port-Royal, héritiers fidèles des traditions gallicanes, se rallièrent des premiers autour de l'assemblée nationale de 1789, proclamant la liberté des cultes. C'était le terme des progrès accomplis par nos pères, le prix de leurs efforts héroïques, la conséquence nécessaire de leurs maximes. Le gallicanisme était victorieux dans l'ordre civil, grâce à la révolution; mais dans l'ordre religieux de plus longues épreuves lui étaient réservées.

II.

La seconde partie du gallicanisme, la partie ecclésiastique ou purement religieuse, embrasse la souveraineté de l'église et les maximes de son gouvernement spirituel. Ces questions ne sont point étrangères à la sécurité des états ou à l'intérêt général de la civilisation. L'esprit qui anime au dedans le corps ecclésiastique règle nécessairement ses rapports extérieurs avec le monde et avec les pouvoirs publics. Jamais les états modernes ne vivront dans une concorde parfaite avec l'église catholique tant que le régime oppresseur qui prévaut dans cette église sera en désaccord avec leurs propres institutions. Ici encore le gallicanisme, par les principes qu'il consacre, par les réformes qu'il provoque, ne sert pas moins la cause du progrès social que celle de la religion même. Il enseigne que l'église n'admet point d'autorité arbitraire ou despotique, bien que le saint-siége, centre de l'unité catholique, possède, de droit

divin, une primauté réelle d'honneur et de juridiction, que la souveraineté ne réside point dans un homme, ni dans une fraction quelconque, mais dans le corps entier de l'église, et subsidiairement dans le concile œcuménique qui la représente, — et qu'en général tout doit se régler, autant que possible, selon l'esprit de l'ancienne discipline, qui fut celle des temps héroïques du christianisme, discipline que la fraude des fausses décrétales et le malheur des temps avaient suspendue sans en détruire l'autorité. C'est au *consentement de l'église,* non des seuls évêques, que la déclaration de 1682 attache l'infaillibilité. Quant à la discipline apostolique, elle fut toujours le vœu des gallicans. « Qui nous donnera, s'écrient-ils avec saint Bernard, de voir l'église de Dieu comme dans les anciens jours? » Ce régime si constamment réclamé offrit, au sein des ténèbres et de la servitude païenne, le premier et le plus parfait modèle des gouvernemens libres : les magistratures spirituelles conférées au mérite par l'élection, le suffrage universel éclairé, tempéré par l'influence des plus dignes, l'accord divin de l'ordre et de la liberté, un organisme admirablement ordonné dans ses trois parties essentielles, laïques, prêtres, évêques, tous avec leurs fonctions et leurs droits, leur part de pouvoir et de responsabilité. Voilà le but auquel tendit toujours le gallicanisme religieux.

En principe, il n'est ni moins radical ni moins grand que le gallicanisme civil; mais il ne parvint point à s'asseoir aussi profondément dans les faits : l'ancien ordre social ne le permettait pas. Le gouvernement primitif de l'église, sans exclure le bel ordre d'une hiérarchie divinement instituée, était au fond trop populaire et trop libéral pour s'accorder soit avec la féodalité, soit avec la monarchie pure de Louis XI, de Richelieu et de Louis XIV. Tout en invoquant les maximes et les exemples des premiers siècles, nos plus savans, nos plus libéraux canonistes insistent principalement sur les droits des évêques, beaucoup moins sur les droits tout aussi réels, quoique moins étendus, des prêtres et des laïques. Ce n'est guère que de nos jours, depuis que le peuple a conquis des droits dans l'état, que l'attention s'est reportée sur ceux que lui assure l'antique et divine constitution de l'église. Les droits des laïques ont été éloquemment revendiqués en France par un philosophe catholique, M. Bordas-Demoulin, en Allemagne, par le chanoine Hirscher. M. Bordas-Demoulin surtout nous paraît avoir établi sur d'irréfragables preuves que le laïcisme, qui représente plus particulièrement la raison naturelle, forme un des pouvoirs constitutifs de l'église, et qu'on la mutile en lui retranchant ce pouvoir. Nous signalons ce premier et favorable augure d'une renaissance catholique en harmonie avec les besoins de la société actuelle.

Par cela seul que le gallicanisme religieux choquait les bases poli-

tiques de l'ancien régime, il ne pouvait compter sur le même concours de la part de la royauté. L'indépendance du pouvoir civil convient à tous ceux qui le détiennent; mais la vraie liberté de l'église ne saurait plaire aux gouvernemens aristocratiques ou absolus. Autant nous avons rendu justice à l'ancienne royauté, constituant avec une persévérance infatigable l'intégrité de la puissance civile, autant devons-nous reconnaître le peu de sincérité de son gallicanisme religieux. Elle le proclama, le soutint quelquefois, mais parce que la théorie et la tradition le liaient indissolublement au gallicanisme civil. C'est une arme que les princes se hâtent de remettre dans le fourreau; elle en sort rarement et furtivement. Ces maximes libérales du gouvernement constitutionnel de l'église ne faisaient point le compte de ceux qui fondaient l'absolutisme royal. Louis XI et François Ier abolirent les plus précieuses garanties de la liberté ecclésiastique, et aucun de leurs successeurs ne la rétablit. Louis XIV, si libéral en 1682, abandonne bientôt la déclaration, et promet à Rome de ne pas la faire exécuter. Après avoir porté bien haut les droits des évêques, il leur conteste en fait leur prérogative la plus inaliénable, celle de juges de la foi; il les assemble, en 1713, *pour accepter* la bulle *Unigenitus,* si funeste à l'église et à la France, et que l'épiscopat libre n'eût jamais subie. On a dit de cet acte de la vieillesse de Louis XIV que « l'autorité royale avait fait violence à la liberté des prélats. » Et qui faisait mouvoir l'autorité royale? La cour de Rome par la main des jésuites. Asservis à la même influence, les cardinaux Dubois et Fleury laissèrent pénétrer l'ultramontanisme au sein du clergé français.

L'histoire du gallicanisme religieux n'offre donc point le même progrès que celle du gallicanisme civil. C'est à l'origine que se rencontre la plus grande somme de liberté. Toutefois les principes n'ont jamais péri entièrement, les abus ne passèrent point sans protestation : l'espoir d'un avenir meilleur fut conservé à l'église, et le monde catholique dut encore ce bienfait à la France.

L'âme du gouvernement ecclésiastique, ce sont les élections par le concours du clergé et du peuple. Elles rapprochent les différens ordres de l'église, elles y entretiennent l'unité et la fraternité (1). Pratiquées par les apôtres et, d'après leur exemple, par les fidèles des premiers siècles, elles sont rappelées comme une coutume constante

(1) Nous traitons ici des principes, ce n'est point le lieu de tracer des plans de réforme. Dès les premiers siècles, les formes d'élection, la part respective du clergé et du peuple, paraissent avoir varié, non-seulement d'une époque à une autre, mais quelquefois dans le même temps pour les divers pays. Il est constant que les apôtres établirent une sorte de suffrage universel, et qu'aucun membre de l'église n'était exclu ni des élections ni de l'administration; mais on voit aussi, dès les premiers âges, l'action du peuple et celle du clergé concourir sans se confondre. Tantôt le peuple choisit les prêtres, les évêques mêmes et le pape, et ensuite le clergé confirme et ratifie le choix. Tantôt le clergé pro-

par le concile de Nicée. Le pape saint Léon pose la grande règle canonique : « celui qui doit commander à tous doit être élu par tous. » Un autre pape, Hormisdas, reconnaît dans l'acclamation des peuples le jugement de Dieu, *ut in gravi murmure populorum divinum credatur esse judicium.* Des traces de la discipline apostolique subsistèrent longtemps en France. On trouve jusque dans le XIIe siècle des exemples de la commune participation du clergé et du peuple aux élections. Déjà cependant on les voyait envahies de toutes parts. Sous prétexte de protéger les canons, les rois usurpaient une influence de plus en plus considérable. La noblesse et surtout les grands feudataires empiétaient à leur suite. Enfin les papes, dont la prérogative auguste consiste principalement à défendre partout le droit commun, visaient à devenir les seuls électeurs du monde catholique. Au milieu de la lutte des ambitions rivales, et par suite de la perpétuelle tendance des institutions civiles et ecclésiastiques à se mettre en harmonie entre elles, l'église de France passe à ce qu'on peut appeler son *régime féodal.* Le rôle influent appartient aux chapitres, où dominait la noblesse, et où quelquefois elle avait seule droit d'entrer. Là se concentrent les élections. Ce régime est consacré par la pragmatique-sanction de saint Louis et par celle de Bourges. Ce n'est plus la première vigueur de la liberté ecclésiastique. Cependant, grâce à la vertu que conserve toujours le principe électif, les *pragmatiques* donnèrent un clergé national, uni avec les populations, et en qui se développa une forte sève. Ce sont les temps les plus florissans de la Sorbonne, ceux des Gerson, des d'Ailly, ceux de la renaissance de l'église à Constance et à Bâle, renaissance qui précède celle des lettres.

Lorsqu'à cette liberté privilégiée l'accord des papes et des rois voulut substituer le pouvoir absolu, ce fut une résistance unanime, universelle. Les anciens papes s'étaient honorés en combattant pour les droits de l'église contre les envahissemens de l'autorité impériale. En Orient, le deuxième concile de Nicée et le quatrième de Constantinople avaient porté des décrets pour modérer l'influence des princes dans les élections. Les papes du XVIe siècle aimèrent mieux se liguer avec les rois pour dépouiller à la fois les chapitres, tout le clergé et le peuple. Préparé par Pie II, l'ancien secrétaire du

pose les sujets capables aux acclamations des fidèles réunis dans la cathédrale. En France, au commencement du moyen âge, la coutume subsistait encore d'assembler de vrais comices populaires, où les anciennes formules nous montrent ensemble *les clercs de la ville et de la campagne, les nobles et autres laïques, les moines, les veuves et les vierges.* C'est dans une assemblée de ce genre que Hincmar fut élu archevêque de Reims. Le système représentatif, entré aujourd'hui dans nos mœurs, permettrait de régulariser et de perfectionner ces institutions libérales. L'église de Dieu ne tient pas aux formes ; l'essentiel est que la primitive liberté rentre dans son sein, et qu'on obtienne le concours harmonieux de tous les ordres qui la composent.

concile de Bâle, le concordat qui livrait les dernières libertés de l'église fut conclu entre Léon X et François Ier en 1516, à la veille de la réforme. Pie II tenait à expier l'ardente profession qu'il avait faite autrefois des principes gallicans. La pragmatique-sanction de Bourges avait le tort impardonnable d'empêcher les trésors de la France de passer les monts; elle sanctionnait les décrets du concile de Bâle, qui mettait l'église au-dessus des papes; elle retirait à la cour de Rome la domination et l'argent. Des prélats ambitieux secondèrent le pape. Il n'était que trop facile de décider Louis XI, qui n'aimait guère la liberté; il trouvait que la pragmatique « avait bâti un temple de licence en son royaume. » Il l'abolit; un exemplaire fut traîné dans les rues de Rome, et le pape en pleura de joie. Cependant elle ne put être d'abord remplacée. Louis XII la laissa subsister, et la France ne subit qu'en frémissant le concordat de François Ier.

On répétait partout que Léon X et François Ier s'étaient donné réciproquement ce qui ne leur appartenait pas, — le pape cédant au roi le spirituel par la nomination des évêques, et le roi lui accordant le temporel par le rétablissement des annates; le pape usurpant les droits de l'église, et le roi, ceux de la nation. François Ier avait convoqué un grand nombre d'évêques et de prélats pour la réception du concordat. Ils lui soutinrent courageusement que, la matière regardant l'état général de l'église gallicane, on ne pouvait rien faire sans elle. Le roi se courrouça fort; il menaça les évêques de les envoyer à Rome disputer avec le pape. Au parlement, l'opposition ne fut pas moins énergique. « Le roi et le pape, dit l'avocat du roi, Lelièvre, ne peuvent déroger aux droits de l'église gallicane, et sont lesdits droits hors de leur compétence. » François Ier imposa de force l'enregistrement. « Je ne veux pas en France, s'écriait-il, de sénat comme à Vénise. » Mermel, recteur de l'Université de Paris, fit afficher aux carrefours de la ville une défense aux imprimeurs et libraires d'imprimer et de débiter le concordat, sous peine d'être chassés de l'Université. On dit que François Ier, à son lit de mort, exprima à son fils Henri II ses remords d'avoir trempé dans cette transaction sacrilége. A l'assemblée du clergé de 1585, l'archevêque de Vienne comparait Léon X et François Ier aux soldats qui se partagèrent les vêtemens de Jésus-Christ. Les protestations contre le concordat ne cessèrent de s'élever, au XVIe et au XVIIe siècle, du sein des états-généraux et des assemblées du clergé. En 1608, l'usage subsistait encore dans plusieurs diocèses, notamment ceux du Mans et de Clermont, de faire des prières publiques pour l'abolition du concordat et le rétablissement des élections. Ce vœu se retrouve, à l'extrémité de notre ancienne histoire, dans les cahiers des bailliages et des sénéchaussées pour les états-généraux de 1789.

Une opposition si générale et si constante suffirait pour prouver que,

dans l'ordre religieux, le concordat blessait les premiers principes du gallicanisme. Aussi le plus grand nombre des gallicans modernes n'a cessé d'y voir, avec Duhamel, « le tombeau des droits de l'église. » Le concordat faisait dépendre les évêques du roi et du pape, et les condamnait à être deux fois courtisans. Il inaugurait un régime d'absolutisme et de favoritisme. Il établissait, il est vrai, pour arriver aux dignités ecclésiastiques, la condition des grades en théologie, mais en accordant dispense aux personnages du sang royal ou d'une haute naissance, *consanguineis regis ac personis sublimibus;* pour ceux-ci, les preuves de capacité étaient remplacées par des preuves de noblesse. Un pareil acte n'a jamais pu être que *toléré* par l'église de France, et en 1718, par exemple, des difficultés s'étant élevées entre la cour de Rome et le gouvernement français, « le conseil de régence déclara qu'on se passerait de bulles du pape (pour l'institution des évêques), parce que la Sorbonne ayant été consultée, l'avis de tous les docteurs avait été unanime sur le droit qu'ont les églises nationales de reprendre leur liberté, *dont l'exercice n'est que suspendu par les concordats et revit avec leurs besoins* (1). »

Si contraires au gallicanisme ecclésiastique que soient les concordats, le parti ultramontain les attaque hardiment, comme s'ils étaient l'ouvrage des gallicans. Au fond, ce qu'il combat en eux, c'est le gallicanisme civil, dont ils avaient au moins le mérite de maintenir les principales garanties. Il feint d'oublier que la cour de Rome eut de beaucoup la principale part à celui de 1516, qu'elle fut partie contractante et prenante à tous les deux, que la papauté obtint par ces conventions une autorité infiniment plus étendue que sous le régime des pragmatiques, et qu'il n'y eut de dépossédés que le clergé et les fidèles. C'est pour Rome, enrichie de leurs dépouilles, qu'il réclame uniquement; il trouve qu'elle n'a rien, si elle ne ravit la proie tout entière. Les rois, après tout, tenaient encore la place de l'élément laïque. Celui-ci était mal représenté, j'en conviens; mais valait-il mieux ne pas le représenter du tout, et n'y avait-il pas dans cet ordre de choses, tout vicieux qu'il fût, plus de chances encore d'avoir un clergé en harmonie avec la société où il doit vivre que dans un régime où les églises catholiques reçoivent exclusivement leurs chefs de la main de Rome? C'est pourtant ce régime que nos ultramontains envient à la Belgique et à l'Irlande, c'est là ce qu'ils appellent la liberté de l'église. On conçoit que le clergé du second ordre n'aime pas les concordats, qui ont rivé ses fers; mais qu'il se rappelle d'où lui est venue primitivement la servitude, qu'il regarde où en sont les *pays d'obédience,* et il se convaincra que les doctrines gallicanes peuvent seules l'affranchir.

(1) Dupin, *Défense de la loi organique du concordat.*

Historiquement toutefois, il serait injuste de ne pas reconnaître que le concordat de 1516 vint à son heure, qu'il seconda ce mouvement énergique de centralisation qui préparait l'unité de la France et l'égalité civile à l'aide même du despotisme royal. Pour arriver à la liberté vraie, commune à tous, il fallait déraciner les libertés locales et aristocratiques du moyen âge. L'église subit la destinée de l'état. Quand un régime imparfait en soi s'accorde avec les tendances générales d'une époque, celles-ci le redressent, et peuvent lui permettre de se produire encore avec quelque grandeur. Ajoutons que le concordat portait avec lui quelques correctifs. L'église gallicane avait deux maîtres, le roi et le pape; mais comme ces maîtres étaient rarement d'accord, il se conserva quelque indépendance à l'ombre de leurs dissensions. Les évêques retinrent longtemps un juste sentiment de leur dignité, de leurs droits, inscrits dans l'Évangile. La science avait ses prérogatives, et il y avait encore une Sorbonne où florissait l'étude de la sainte antiquité. Les officialités, sans représenter les tribunaux de la primitive église, gardaient du moins la forme des jugemens réguliers. Le scandale de ces juridictions arbitraires, devant lesquelles on se trouve condamné avant de savoir que l'on est accusé, n'avait pas encore affligé la société spirituelle. L'autorité des parlemens était une nouvelle et puissante garantie. Quoi que prétende l'ignorance ou la mauvaise foi, ils mirent le même zèle, le même courage à défendre le gallicanisme religieux que le gallicanisme civil : nul ordre de l'église ne réclama en vain leur protection. Grâce à la force de la tradition gallicane, le concordat n'empêchait point l'acte de 1682, qui peut en être regardé comme la critique la plus solennelle. Il laissait à l'église de France les grands évêques du XVIIe siècle et cette admirable école de Port-Royal, dont quelques erreurs spéculatives, bien surpassées par celles de leurs adversaires, ne doivent faire oublier ni les services ni les vertus consacrées par le malheur.

C'est dans le XVIIIe siècle que l'abus de livrer les dignités ecclésiastiques à la noblesse fut porté au comble. Le marquis de Bouillé, dans ses *Mémoires*, en fait l'aveu. « Dans ces derniers temps, dit-il, les évêques n'étant plus choisis que parmi la jeune noblesse de la cour et des provinces, le clergé avait perdu une partie de sa considération. » A la messe solennelle pour les états-généraux, un de ces évêques, parlant du haut de la chaire chrétienne, laissa échapper ces paroles : « Recevez, Seigneur, les prières du clergé, les vœux de la noblesse et *les humbles supplications du tiers-état.* » L'aristocratie cléricale, envahie par l'ultramontanisme, avait laissé tomber les études ecclésiastiques, la discipline et les mœurs. Qu'avait-elle opposé à Voltaire et à l'armée des encyclopédistes? L'église de saint Louis, de

Gerson et de Bossuet n'était plus : avec le gallicanisme s'étaient enfuies les vertus et les lumières.

Ce fut un immense malheur pour la révolution. Tandis que le gallicanisme civil n'avait cessé de s'accroître, les traditions de la liberté ecclésiastique, reniées par le haut clergé, ne vivaient plus que dans quelques ordres religieux, dans une partie des professeurs et des curés. L'ultramontanisme avait tout ravagé. On n'a pas assez tenu compte aux législateurs de la première révolution des obstacles que leur suscita la décadence de l'église gallicane. Ils eurent la pensée patriotique et chrétienne de réaliser aussi le gallicanisme religieux, les vœux et les espérances de la nation leur en faisaient un devoir; mais ils trouvèrent trop peu de secours au dedans de l'église. Leur zèle et leurs travaux n'en sont pas moins dignes de reconnaissance. Les faits se développent, les résultats parlent, et le temps est venu d'apprécier plus équitablement la *constitution civile du clergé*. Cette œuvre, si violemment décriée comme une nouveauté profane, n'est en réalité, dans ses principales dispositions, qu'un perpétuel emprunt aux coutumes les plus anciennes et les plus autorisées de l'église; aussi elle restera, malgré ses défauts, comme le plus vigoureux effort pour rendre au catholicisme, avec sa première forme, son antique splendeur. Elle fut sur le point de conclure le concordat de la religion et de la civilisation. Ici encore, 89 ne brille-t-il pas comme le phare lumineux du progrès?

Nous savons tous les préjugés, toutes les répulsions que réveille dans le clergé le nom seul de l'église constitutionnelle. Il n'a pas dépendu de l'ultramontanisme de défigurer et de flétrir autant que possible cette restauration si remarquable du régime primitif de l'église. Il savait que la défaveur dont il la frappait ne pouvait manquer de rejaillir sur les principes du gallicanisme. Qu'on nous permette, dans l'intérêt de ces mêmes principes, d'opposer au préjugé et à la passion l'irrécusable autorité des actes et des monumens historiques. Ils prouvent que, dans sa courte existence, l'église constitutionnelle déploya une puissante énergie, soit pour se délivrer des élémens impurs qui d'abord s'étaient introduits dans son sein, soit pour résister aux persécutions du dehors. A l'origine, elle se recruta parmi deux classes d'hommes bien différentes. Les esprits légers, les prêtres sans mœurs, honteuse écume de l'ancien régime, avaient saisi avidement une liberté où ils rêvaient la licence et l'oubli de leurs devoirs. A cette classe appartiennent les prêtres et les évêques mariés et apostats. — Le nombre au reste en fut moins considérable qu'on ne le croit communément. — Le nouveau régime fut souillé de cette plaie, il ne l'avait pas produite; mais à côté de ces ministres indignes, qu'elle se hâta de répudier et de flétrir, l'église constitu-

tionnelle s'enrichit de ce que le clergé du second ordre comptait de plus savant, de plus austère et de plus pieux, et la partie saine y domina jusqu'à la fin. Le gallicanisme put s'honorer de ses derniers représentans. L'épiscopat sorti du vote populaire, quoique dans les circonstances les moins favorables, rappelait les âges florissans du christianisme. « Il était à lui seul, dit M. Bordas-Demoulin dans une remarquable étude sur l'église constitutionnelle, l'apologie de la constitution civile du clergé. »

D'ailleurs les événemens se chargèrent de séparer l'ivraie du bon grain. Dans les convulsions sanglantes de la terreur, la persécution religieuse, qui avait d'abord frappé le clergé réfractaire, sévit avec violence contre l'église constitutionnelle. Elle eut alors ses confesseurs et ses martyrs. Sorti purifié de l'épreuve, le nouveau clergé conquit par son abnégation, par ses vertus, les respects du peuple, et arracha les suffrages mêmes de ses adversaires. Les deux conciles qu'il tint à Paris en 1797 et en 1801 respirent la foi, la science et les vertus de la pure antiquité. C'est à ce clergé que revient l'honneur d'avoir, dès 1795, rouvert en France les églises. Au rapport de Thibaudeau, l'église constitutionnelle, sans aucun appui du pouvoir, qui avait fini par proclamer l'entière séparation de l'état et des cultes, était parvenue à réunir sous son gouvernement spirituel sept millions cinq cent mille Français. Il dépendit du premier consul de la faire triompher : il se contenta de forcer la cour de Rome à reconnaître, par le concordat de 1801, les principales conquêtes civiles de la révolution, et d'ouvrir, dans les articles organiques, un dernier et trop humble asile au gallicanisme. C'était assez pour signaler son œuvre à la haine du parti ultramontain, ce n'était pas assez pour réprimer les entreprises de la politique romaine. Le puissant conquérant ne tarda pas lui-même à l'éprouver. Alors il songea, par le concordat non appliqué de 1813, à rendre quelques garanties au gallicanisme religieux; mais déjà la fortune avait prononcé contre lui. — Ainsi échoua la salutaire tentative d'une réforme orthodoxe de l'église catholique; depuis, elle n'a plus été reprise, quoique le besoin en devienne chaque jour plus urgent.

Envisagé historiquement, le gallicanisme religieux fut une protestation éternellement vivante en faveur de la liberté ecclésiastique plutôt qu'un système régulièrement pratiqué. Pour le voir fonctionner, il faut remonter à l'origine du christianisme. C'est dans l'église qu'il est vrai de dire que le despotisme est récent, et la liberté ancienne. Au commencement, l'église se plaça complétement en dehors de la société politique, et vécut en quelque sorte à l'état de société secrète. Là se déploie, sous l'inspiration de l'esprit saint, son vrai génie; elle s'organise sous une forme qui approche de la démo-

cratie plus que de tout autre gouvernement humain. Cette organisation d'origine divine commence à s'altérer sous Constantin; l'incompatibilité de la primitive démocratie chrétienne avec les formes sociales du vieux monde se dessine de plus en plus. Cependant l'empreinte originelle ne s'effaça jamais entièrement. Aujourd'hui même, si délabré que soit le gouvernement ecclésiastique, il en conserve des traces visibles. La France du moins garda et défendit le dépôt des principes, que notre première assemblée nationale recueillit fidèlement. Chose digne de remarque, c'est quand la liberté politique paraît sur la scène du monde que renaît pour le catholicisme l'espoir de reprendre sa forme naturelle.

Le gallicanisme religieux avait succombé momentanément avec la réforme ecclésiastique de 1791. Frayssinous et les évêques de la restauration n'en gardèrent que des débris. Ils y mêlèrent en politique des doctrines dont s'éloignait la faveur publique. C'est ce qui livra le gallicanisme désarmé aux sarcasmes du comte de Maistre, aux attaques impétueuses de l'abbé de Lamennais. Le moyen âge et la théocratie eurent leur renaissance. Pendant que la France vaincue était foulée aux pieds par les armées étrangères, la pensée nationale affaiblie subit l'invasion des doctrines ultramontaines.

III.

Comme l'immortelle doctrine que la France a marquée de son nom, l'ultramontanisme présente aussi deux faces, l'une civile ou politique, l'autre ecclésiastique ou religieuse. Le code ultramontain se ramène à deux principes qui contredisent les maximes de Pithou : premièrement la domination de l'église sur l'état, deuxièmement la domination du pape sur l'église. On peut même réunir l'une et l'autre dans le seul principe de l'infaillibilité du pape, car les papes, depuis le moyen âge, ont toujours revendiqué les deux droits ensemble; les doctrines théocratiques règnent plus que jamais à Rome, et si l'on tient le pape infaillible, il est impossible de s'y soustraire. La première maxime de l'ultramontanisme détruit jusqu'à la possibilité de la liberté de conscience, met le prêtre au-dessus des lois, livre le mariage et toute la vie civile au sacerdoce; la seconde impose à l'église le régime de l'arbitraire, éternise les dissensions religieuses, enlève tout espoir de réforme. Par l'une et par l'autre, l'ultramontanisme est radicalement incompatible avec la nouvelle civilisation. Jamais il n'a été pleinement appliqué. Le génie des nations chrétiennes ne s'est jamais plié aux dernières conséquences du régime théocratique. Dans les violences et la confusion du moyen âge, la théocratie, nous le reconnaissons volontiers, remplit un rôle qui ne fut ni sans gran-

deur ni sans utilité; mais autant ces doctrines pouvaient être alors excusables par l'état général des choses, autant elles deviennent odieuses, lorsqu'elles s'opposent directement à l'essor religieux et social du christianisme. Il est à croire qu'un génie comme Grégoire VII ne combattrait pas de nos jours l'indépendance du pouvoir civil, de même que Bossuet reconnaîtrait un principe chrétien dans la liberté des cultes, si favorable, partout où elle règne, au progrès de la vérité catholique.

Inauguré au XVIIIe siècle avec la décadence de l'église et de l'état, interrompu un moment par la réforme de 1791, le règne de l'ultramontanisme au sein du clergé français parut consolidé dans les dernières années de la restauration. Du moins, à ces diverses époques, il se produisit sous sa forme naturelle, comme un retour aux institutions du moyen âge. De son côté, le gallicanisme religieux, quoique compromis par ses faibles défenseurs, eut l'appui constant de l'opinion libérale.

La révolution de juillet détermina chez le parti ultramontain une transformation inattendue. Il changea tout à coup d'allure et de langage; il choisit pour mot d'ordre la liberté. En Belgique, il affectait de prendre l'avant-garde de la révolution, et votait pour la république. Au fond, il n'avait modifié aucune de ses doctrines. L'érudition de Bellarmin, assaisonnée de l'esprit de Joseph de Maistre, continuait à résumer pour lui la science chrétienne. Bonald était son métaphysicien, Lamennais était son chef. Tour à tour monarchiste fougueux et démocrate ardent, mais toujours théocrate tant qu'il resta dans l'église, celui-ci avait conquis le cœur du clergé en plaçant l'intérêt sacerdotal au-dessus de tous les intérêts politiques. Les nouveaux ultramontains voulaient la liberté de l'église, la liberté de l'enseignement, la liberté de la presse, toutes les libertés du monde. On n'avait jamais avant eux compris la liberté. Les vrais libéraux et les catholiques intelligens ne se laissèrent point prendre à ces bruyantes démonstrations des *fils des croisés*, inspirés, peut-être à leur insu, par les *fils de Loyola*. A la fin, la représentation s'émut, et gourmanda l'inconcevable faiblesse du gouvernement français, qui alla presque jusqu'à la complicité. M. Dupin prononça peut-être à cette occasion ses meilleurs discours. Cependant il ne parvint pas à rendre à nos maximes l'influence et la popularité. Comme Portalis, qu'il suit trop docilement, M. Dupin paraît plus attaché au gallicanisme civil qu'au gallicanisme ecclésiastique. Les pasteurs du second ordre sacrifiés, les laïques oubliés par le concordat, restèrent sans défenseurs. Je ne doute pas que cet injuste et impolitique abandon n'ait grandement nui à de louables efforts, et entretenu l'illusion qu'avait fait naître l'étrange déguisement du parti théocratique.

Les masques ne tardèrent pas à tomber. La persécution érigée en droit, tous les despotismes encensés, toutes les inquisitions justifiées, ont appris au monde ce que vaut la liberté ultramontaine. Le parti a mis de côté son drapeau de parade. Il est maintenant avéré que la liberté de l'église, dans sa bouche, signifie la domination universelle du clergé sous les ordres de Rome; il est reconnu que la liberté de l'enseignement, c'est la mort de la philosophie et l'exclusion des laïques de toute fonction spirituelle. Ceux qui avaient taxé nos maximes de doctrine servile ont épuisé tous les genres d'adulation. Le gallicanisme a été trop vengé par le cynisme de ses détracteurs.

Le parti théocratique ou soi-disant catholique en a reçu un échec moral dont il ne se relèvera pas. Déjà il étendait la main jusque sur le gallicanisme civil : il assiégeait les gouvernemens de ses complaisances intéressées; mais de ce côté il a pu s'apercevoir que les doctrines gallicanes sont devenues des faits indestructibles. La division s'est mise dans ses rangs; il a perdu quelques-uns de ses plus brillans défenseurs. Dans l'église, l'ultramontanisme a une position plus forte. Enraciné depuis longtemps à Rome, ayant envahi l'épiscopat et la plus grande partie du clergé inférieur, il peut se croire inexpugnable. Toutefois là même le gallicanisme n'a point renoncé à la lutte. En ce moment il commence à relever la tête. Des membres du clergé français ont fait entendre un langage auquel on n'était plus accoutumé : ils parlent de droits et de garanties dans l'église : ils font appel à l'opinion publique et à leurs confrères. C'est dans la lutte actuelle un symptôme considérable, et assurément il n'a point été remarqué comme il le méritait.

Pour défendre contre la faction ultramontaine les restes de la liberté ecclésiastique, un prêtre aujourd'hui doit unir le courage à la science : dans leurs récens écrits, MM. de la Couture, Prompsault, Laborde, ont prouvé qu'ils possédaient l'un et l'autre. C'est aussi du clergé que viennent deux ouvrages anonymes, également dignes d'attention : un mémoire adressé à l'épiscopat *sur la situation présente de l'église gallicane*, et *l'Eglise gallicane et ses maximes vengées contre les attaques de M. le comte de Montalembert.* Ce dernier écrit contient une bonne réfutation de J. de Maistre. Malheureusement ces productions, si estimables à certains égards, ne renferment encore qu'un gallicanisme incomplet, insuffisant. Elles ne sont pas de nature à saisir fortement l'opinion publique. Les auteurs se bornent aux questions de discipline ecclésiastique; ils font pour la plupart assez bon marché des droits du pouvoir civil : ils affectent de répudier toute solidarité avec les maximes de nos anciens parlemens; quelques-uns même applaudissent aux empiétemens sur la souveraineté temporelle. Au lieu de laisser l'intolérance à l'ultramontanisme, dont elle est le principe propre, ils l'éternisent dans le

gallicanisme, où elle ne fut qu'un accident et une inconséquence. Dans l'église, ils ne réclament guère qu'en faveur des évêques, comme si l'ordre des prêtres et la masse des laïques ne comptaient pas. Leur opposition d'ailleurs s'enveloppe de ménagemens infinis; ils semblent demander grâce pour la vérité et la justice. Nous savons qu'un rôle si humble n'est pas encore sans danger, ni par conséquent sans honneur; mais il n'atteint pas au succès. Ce n'est pas ainsi que l'ancienne école de Paris résistait aux abus, et maintenait dans ses bornes légitimes l'autorité du pape.

Quoi qu'il en soit, les symptômes d'une renaissance gallicane, si timidement qu'ils se produisent au sein du clergé, nous montrent l'ultramontanisme menacé dans ses derniers retranchemens. Vaincu dans l'ordre civil, comment prétendrait-il à triompher dans l'ordre religieux? Qui peut conserver un doute sur l'issue de la dernière lutte qu'il a provoquée? Les laïques en masse sont gallicans, même à leur insu. Le dernier des paysans français est gallican. Qu'un ultramontain (ce qui s'est vu) arrive au ministère, il est obligé de professer officiellement les principes de 89, principes mille fois anathématisés, avant et depuis 89, par la cour de Rome. Voilà donc tout un ordre de l'église qui a définitivement répudié la théocratie. Cela suffit pour que les doctrines ultramontaines ne puissent se prévaloir du consentement de l'église, lequel, d'après l'Evangile et la tradition, rend seul les jugemens de foi irréformables.

Ce n'est pas que nous méconnaissions les périls que contient pour la religion et pour la patrie le succès même le plus éphémère du parti ultramontain. L'abîme se creuse chaque jour entre le peuple et un clergé qui reçoit une éducation anti-nationale. Non-seulement la plupart de nos docteurs, de nos évêques, archevêques et cardinaux professent ouvertement l'infaillibilité du pape, mais ils en avouent les plus menaçantes conséquences. On ne trouverait pas dans les séminaires un seul traité de théologie et de droit canon où la réelle indépendance du pouvoir civil soit franchement reconnue. Récemment, dans un acte public, un archevêque traitait de *concubinage légal* le mariage civil. Le concordat n'a point su créer un clergé pénétré de sa mission nouvelle. Un gouvernement éclairé pouvait tirer un grand parti du droit de choisir les évêques. Jamais on n'a porté dans ces choix aucune vue d'ensemble. Le clergé secondaire n'a été affranchi ni en 1830 ni en 1848; on lui a tout refusé, même l'augmentation du nombre des cures inamovibles, mesure très simple et cependant d'une haute portée, qu'on peut appliquer sans toucher au concordat (1). L'ultramontanisme a profité de nos fautes;

(1) « Les cures sont au nombre de 3,301 inamovibles, et de 27,451 succursales dont les desservans sont révocables à volonté. Avant 1789, c'était tout le contraire : il y avait

la réforme de l'église a été ajournée, et avec elle le repos des états.

A une pareille situation il faut un prompt et énergique remède. Heureusement les audacieuses tentatives du parti ultramontain, les précautions des gouvernemens alarmés, et par-dessus tout l'esprit du siècle, le mouvement souverain de l'opinion, préparent la renaissance du gallicanisme religieux. L'église aussi est lasse de servitude. Là aussi les garanties constitutionnelles deviennent la condition du maintien du pouvoir. Le clergé du second ordre aspire à une juste indépendance, le pouvoir civil comprendra qu'il y trouverait une précieuse garantie de la sienne, et les laïques ne se résigneront pas indéfiniment à n'être rien dans la société religieuse. L'ultramontanisme lui-même n'a-t-il pas été contraint de porter la livrée de la liberté? Pour répondre aux vœux des vrais catholiques et aux nécessités de l'époque, le gallicanisme n'a point à recourir à d'hypocrites déguisemens, il n'a besoin que d'être lui-même et de se séparer entièrement des fausses doctrines politiques qu'on y a trop mêlées depuis Bossuet jusqu'à Frayssinous. Encore une fois, le gallicanisme se réduit à deux points capitaux : la complète indépendance du pouvoir civil comme base des rapports de l'église et de l'état, le retour aux libertés de la primitive église comme base des réformes religieuses. Or qu'ont de commun ces grands principes avec le despotisme de Louis XIV ou nos récentes théories de légitimité royale? Suivons les maximes de Bossuet, mais suivons-les jusqu'au bout, sans nous enfermer dans les restrictions qu'y apportèrent les préjugés du XVIIe siècle. Si le gallicanisme a des affinités naturelles avec un système politique, c'est visiblement avec les institutions libérales enfantées par l'esprit moderne, fils aussi de l'Évangile. Là désormais se trouve le seul avenir du gallicanisme religieux, parce que là résident son principe et sa force.

Après avoir rempli les siècles de ses combats et de sa gloire, le gallicanisme, dans sa partie politique comme dans sa partie religieuse, garde toujours un vivant intérêt, et de nos jours encore il suffit d'évoquer son ombre pour émouvoir l'opinion. C'est que le gallicanisme est un des noms de la liberté. On a pu le juger par ses principes, puisés dans des monumens publics. Le gallicanisme relie le présent au passé, il donne à la liberté une tradition illustre. Nos grands rois, nos grands jurisconsultes, nos grands philosophes, nos grands théologiens, furent gallicans. Les cartésiens pour la plupart, Port-Royal, l'Oratoire, l'ordre moderne par excellence, étaient gallicans. Le gallicanisme fut dans le monde entier le drapeau des amis des lumières. C'est au nom du gallicanisme que l'inquisition

36,000 cures dont les titres étaient inamovibles, et seulement 2,500 annexes dont les desservans étaient révocables. » Dupin, *Manuel du droit public ecclésiastique français.*

tomba en Toscane, sous le grand-duc Léopold. C'est au nom du gallicanisme que Joseph II, si calomnié par la science superficielle de nos jours, déracina en Autriche le fanatisme et l'ignorance, et opéra, quoique trop brusquement, une foule de réformes radicales auxquelles ce pays sera redevable d'entrer un jour dans la famille des états libres. C'est au nom du gallicanisme que les abus les plus crians de l'ancien régime tombèrent, même à Naples et en Portugal, les *pays d'obédience* par excellence. C'est le gallicanisme qu'invoquait le savant évêque de Cordoue, Solis, comme l'unique remède à la décadence de l'église d'Espagne. C'était un gallican, cet héroïque Sérao, évêque de Potenza, qui périt assassiné pendant la réaction napolitaine qui suivit la retraite du général français Championnet, et dont la dernière parole fut un vœu d'alliance entre les idées nouvelles et la foi antique (1) !

Dans l'église catholique, le gallicanisme représente la réforme orthodoxe, unique voie de salut. Sans lui, notre pays serait aujourd'hui protestant. L'insurrection de la moitié de l'église au XVIe siècle, celle de la raison au XVIIIe, eurent pour première cause le règne imprudemment prolongé de la théocratie et l'acharnement de la politique romaine à défendre tous les abus du moyen âge. On ne reviendra à l'unité qu'avec le gallicanisme. L'assemblée de 1682, dans sa lettre circulaire au clergé de l'église gallicane, présente nos maximes nationales comme éminemment propres à ramener les réformés de l'hérésie, en dissipant leurs préventions sur la nature de l'autorité ecclésiastique. C'est le sentiment des plus éclairés parmi les protestans eux-mêmes. Le célèbre docteur anglican Leslie loue nos quatre articles « comme un puissant moyen de rapprocher les deux communions. » On sait combien Leibnitz penchait vers les doctrines catholiques, qu'il voyait dans le gallicanisme. Il eut avec Bossuet une intéressante correspondance sur la réconciliation des deux partis. Ces efforts n'aboutirent pas, mais avec nos ultramontains Leibnitz n'aurait pas même ouvert la négociation. La profonde et sûre métaphysique du catholicisme allait à son génie; il donnait raison à notre église dans toutes les discussions abstraites. Cependant, sur la fin de sa vie, quand Port-Royal eut succombé, quand l'altier despotisme de Louis XIV eut consommé la révocation de l'édit de Nantes pour se faire pardonner sans doute 1682, quand les jésuites, maîtres du pouvoir, étendirent la persécution des protestans à la meilleure partie de l'église gallicane, alors Leibnitz, catholique par les idées, recula définitivement devant la communion de l'intolérance ultramontaine. Au commencement de ce siècle, lorsque

(1) Son biographe rapporte qu'il mourut au cri de « vive la foi de Jésus-Christ! vive la république! » *Vie de Sérao*, p. 98, Paris 1806.

l'église constitutionnelle appliquait parmi nous le pur gallicanisme, le doyen de l'église protestante de Berne écrivait à l'évêque Grégoire, âme de la réforme catholique : « C'est notre culte, ce n'est pas notre croyance, ce n'est surtout pas notre morale qui diffère. Si du sein de votre église il sort encore quelques apôtres tels que vous, il est impossible que le moment soit éloigné où vous verrez revenir les protestans sous les bannières de la religion catholique. Qu'est-ce qui a occasionné cette scission? N'étaient-ce pas quelques abus trop peu voilés? Le remède que vous portez à ces abus sera en même temps le moyen le plus infaillible de notre réunion (1). » Ce serait aussi le moyen de ramener à l'unité l'Orient, si jaloux de l'indépendance de ses antiques églises. Jamais il ne subira l'ultramontanisme, qu'on peut accuser de tendre au schisme, puisqu'il l'entretient.

La position de Leibnitz et des protestans éclairés par rapport à la religion catholique n'est-elle pas celle des penseurs sincèrement spiritualistes de notre époque, celle des libéraux et des démocrates qui comprennent que sans le principe religieux il n'est point de progrès social? Si le gallicanisme l'emportait à Rome, demain ils seraient tous catholiques; mais qu'on n'espère point d'entamer le protestantisme ni le rationalisme, tant que la théocratie ultramontaine fera du centre de la chrétienté la citadelle de l'absolutisme en Europe.

Le nom de la France est attaché à la révolution générale du monde, qui s'appelle la révolution française; il l'est non moins glorieusement au gallicanisme, qui la prépara, et qui en reste la partie religieuse. Notre pays, par le grand Descartes, enfanta encore la science moderne, libre, forte, profondément chrétienne. Nous nous confions au génie de la France : elle ne laissera point l'œuvre inachevée; elle continuera de se montrer la fille aînée de l'église et la fille aînée de la civilisation. Ne semble-t-elle pas prédestinée, par son histoire entière, à réconcilier enfin ces deux grandes forces, la foi et la liberté, qui s'unissent dans la logique des idées et des faits et ne s'excluent que dans les faux systèmes des hommes? Alors s'arrêtera la dissolution sociale, l'humanité sera soulagée du poids mortel de son angoisse. L'église, reposant sur ses anciennes bases, redevenue l'asile du savoir et des vertus, cimentera les conquêtes de l'esprit humain par la majesté de la consécration religieuse. Ainsi sanctifiée et affermie, la révolution française méritera de s'appeler la révolution chrétienne, et les antiques maximes gallicanes auront reçu leur dernier accomplissement.

F. Huet.

(1) *Histoire des Sectes religieuses*, l. I, ch. 7.

DANS LE LUBERON

I.

NOVEMBRE.

Le vent, depuis trois jours, a grondé sur nos toits;
Il redouble aujourd'hui comme un chœur d'anathème.
Novembre est de retour; c'est bien lui, c'est sa voix.
O farouche saison, dis-moi pourquoi je t'aime!

L'épais brouillard s'accroît dans l'azur obscurci;
A peine par instans s'y montre un soleil blême;
Tout le ciel est en deuil, toute la terre aussi;
O farouche saison, dis-moi pourquoi je t'aime?

Les feuilles de nos bois pleuvent en tourbillons;
Voici le sombre hiver, voici l'ennui suprême.
Demain tout sera nu, forêts, coteaux, sillons;
O saison de malheur, dis-moi pourquoi je t'aime?

II.

LA MÈRE ROBERT.

Dans notre Luberon, quelques maisons perdues
Se groupent, au penchant d'un ravin suspendues;

Bourgade obscure et triste à voir! De simples gens
Y vivent, chevriers, bûcherons indigens,
A qui Dieu n'a donné des trésors de ce monde
Que le pain d'un travail où la sueur abonde.
Sombre en été, durant quatre mois de l'hiver,
Le bourg sous un manteau de neige est recouvert.

Un soir, par le sentier caillouteux et rougeâtre,
J'en revenais, parlant à je ne sais quel pâtre,
Et regardant les cieux de brouillard envahis.
C'était aux derniers jours d'octobre; le pays,
Qu'avait longtemps brûlé l'ardente sécheresse,
Attristait le regard d'un tableau de détresse.
Vieille et pauvre, non moins que la mère de Ruth,
A mes yeux tout à coup une femme apparut,
Qui, dans le dur sentier, montait vers le village,
Traînant avec effort un arbre sans feuillage.
Sous le pesant fardeau, lente, elle gravissait,
Et le vieil arbre sec sur ses pas bruissait.
Étrange vision, digne d'un soir d'automne!
Front caduc, blancs cheveux dont la mèche frissonne,
Dos courbé, haillons vils et ballottés du vent :
La misère et l'hiver dans un portrait vivant!

— Connais-tu, demandai-je au pasteur, cette femme?
— C'est la mère Robert, hélas! une pauvre âme! —
Il ne dit que ce mot. Moi, de l'interroger.
— Ah! le sort est changeant, poursuivit le berger.
Elle ne vécut pas toujours de vie amère;
On l'a connue heureuse épouse, heureuse mère.
Un honnête mari, deux fils, — triple soutien, —
Alors ne souffraient pas qu'elle manquât de rien.
Braves gens! travailleurs d'ancienne et forte souche!
Hardi, la hache au poing, le sourire à la bouche,
Chacun d'eux en un jour eût abattu vingt troncs.
Hélas! Dieu frappe aussi; les meilleurs bûcherons
A leur tour sont brisés. Durant un temps de peste,
Tous trois sont morts, tous trois!... la vieille seule reste.
Depuis longtemps, au sein d'un aride abandon,
Elle végète, grâce à quelque mince don;
Misérable tribut quêté de porte en porte,
Fruit amer et douteux que l'aumône rapporte.

Vous pensez quelle aumône, à ces tristes foyers
Où l'homme le plus riche à peine a des souliers!
Pour mieux gagner son pain, l'errante créature
Parfois, les soirs d'été, dit la bonne aventure.
Les filles, les garçons, au prix d'un liard ou deux,
Consultent par sa voix l'avenir hasardeux.
Vient l'hiver, la saison pour tous ingrate et rude,
Rien, plus rien n'adoucit alors sa solitude.
Neige et glace obstruant les seuils et les sentiers,
En son gîte désert, souvent, des mois entiers,
Elle couve un tison, bois mort, bruyère sèche,
Qu'elle glane partout, car pas un ne l'empêche.
Qui le lui défendrait ne serait pas chrétien!

De l'agreste conteur tel était l'entretien.

Depuis lors, chaque fois que l'automne flétrie
Du bruit de ses vents sourds berce la rêverie,
Je crois te voir encor dans le sentier pierreux
Traîner péniblement ton arbre aride et creux,
Mendiante aux pieds nus, hâve, maigre, débile,
Du vieux bourg délabré lamentable sibylle!

III.

LE VOL DES AMES.

Au coin d'une ferme en ruines
Où flotte un lierre, vert linceul,
Je suis venu me blottir seul,
A l'abri du vent des collines.

De là, vers l'immense horizon,
J'aperçois mieux courir la nue,
Et j'entends mieux la voix connue,
La voix de la triste saison!

Que tu me plais, rude harmonie,
Sauvage et terrible concert!
Que tu me plais dans mon désert,
Plainte des bois, sourde, infinie!

Derrière moi multipliés,
Les arbres des cimes prochaines,
Ormes, foyards, érables, chênes,
Versent leurs feuilles à mes pieds.

Ce sont les trésors de novembre
Par le précoce hiver flétris,
Les derniers ombrages meurtris
Et nuancés de rouille et d'ambre.

Tribut de l'année au déclin,
Parure morte et desséchée :
La terre en est au loin jonchée,
Le creux des vallons en est plein.

L'ouragan qui passe les roule,
Les fait tournoyer en monceaux,
Et, le long d'un torrent sans eaux,
Précipite leur pâle foule.

Le jour s'éteint au firmament,
Et cependant depuis l'aurore
Je vois le tourbillon sonore
Croître et rouler incessamment.

Spectacle à donner le vertige!
Où courez-vous, rasant le sol?
Où vous emporte un pareil vol,
Festons arrachés de la tige?

Hélas! hélas! ô légions,
Incalculables fourmilières,
Depuis l'origine des ères,
Familles, peuples, nations!

Vastes essaims d'hommes, de femmes,
Où courez-vous de ce bas lieu?
Chassé par le souffle de Dieu,
Où t'en vas-tu, tourbillon d'âmes?

IV.

MON HOTE.

Tandis qu'un doux soleil d'automne brille et dore
Mon jardin de campagne à demi vert encore,
Un hôte et moi, devant ma cheminée assis,
Nous causons. — Commensal qui vers tous les rivages
Fut longtemps promené par la soif des voyages,
Il me suspend à ses récits.

Les pieds au feu, plongé dans le fauteuil de chêne,
De ses longs souvenirs il déroule la chaîne,
Et souvent l'interrompt par un soupir amer.
Jeune, et le front pourtant déjà blanchi de neige,
Hélas! qu'il est changé, depuis que le collége
En fit mon ami le plus cher!

— J'ai vu, dit-il, j'ai vu dans mes pèlerinages
Tout ce que l'œil peut voir de splendides images,
Tout ce qui donne à l'âme un éblouissement :
J'ai vu Rome étaler ses grandeurs souveraines,
J'ai vu Naples nager dans la mer des sirènes
Avec le soleil, — son amant!

Stamboul m'est apparue un matin, dans l'aurore,
Immense et magnifique, — au cristal du Bosphore
Mirant ses mâts, ses tours, l'or de ses minarets.
Que les jardins sont beaux où s'alignent ses tombes!
J'ai vu tourbillonner leurs essaims de colombes
Dans la nuit des vastes cyprès.

La Grèce m'accueillit sur sa plage immortelle;
Les marbres adorés, les dieux de Praxitèle
Se montrèrent à moi, tous dignes de leur nom.
J'ai pesé les débris de Sparte et de Corinthe;
Le beau m'a révélé sa plus sublime empreinte
Dans la splendeur du Parthénon!

Descendant à Jaffa d'une barque latine,
J'ai pu baiser le sol de cette Palestine
Que bénirent les pas du Dieu né dans Bethlem.

Au signal d'un point blanc découvert dans l'espace,
A mon tour j'ai crié comme un croisé du Tasse :
« Jérusalem ! Jérusalem ! »

J'ai franchi les déserts au pas du dromadaire.
De Damas à Balbeck, d'Alexandrie au Caire
J'ai couru, de lumière assouvissant mes yeux.
J'ai remonté du Nil toutes les cataractes;
Thèbes m'a dévoilé, dans ses cryptes intactes,
Les secrets des morts et des dieux.

L'Océan m'a porté sur sa crinière immense;
J'ai connu ses aspects de calme et de démence;
Les nuits de l'équateur m'ont ouvert leurs écrins.
Les divins archipels que l'abîme enveloppe
M'ont fait prendre en mépris les fêtes dont l'Europe
Amuse ses peuples chagrins.

L'Amérique a reçu ma voile; — dans ses plaines,
J'ai de la liberté savouré les haleines;
J'ai dormi sur la natte, au chant de ses oiseaux;
Ravi, j'ai parcouru ses forêts toujours neuves,
Escaladé ses monts et sillonné ses fleuves,
Où naviguent les grands vaisseaux.

Oui, niant les périls, méprisant les obstacles,
Voilà ce que j'ai vu de radieux spectacles,
Et maintenant, ami, rien, rien, jamais plus rien !
Pas même tes carrés de choux et de laitues,
Tes treilles que l'on dit de pampre encor vêtues,
Et la cabane de ton chien !

Ah ! frère, plains l'aveugle ! — Ainsi parle mon hôte;
Puis, quittant son fauteuil, debout, la tête haute,
Il marche sans mon aide, — étrange volonté !
Vers la fenêtre où luit le beau soleil d'automne;
Il marche, en se guidant d'une main qui tâtonne,
Dans l'éternelle obscurité !

V.

LE BERGER DE FRADINE.

On reconnaît en lui l'origine guerrière :
C'est un pâtre qui fut sergent aux jours passés.
Dans son manteau de laine aux lambeaux rapiécés,
Il marche d'une allure fière.

Comme il menait jadis de front et par le flanc
Ses vaillans compagnons faits à la discipline,
En bon ordre aujourd'hui, le long de la colline,
Il mène un peloton bêlant.

De quatre-vingts moutons il est le capitaine.
Jaloux il les surveille, il les couve des yeux.
L'espoir, le grand espoir de cet ambitieux
Est d'arriver à la centaine.

Il est petit, mais fort. En vigoureux sillons
Soixante ans sont inscrits sur sa mâle figure;
Sur chacun de ses bras il montre une blessure,
S'il n'y montre plus de galons.

Il a pour adjudant un chien de bonne race,
A veiller, à combattre habilement dressé,
Et qui, vienne le loup de faim tout hérissé,
Tient tête à l'ennemi vorace.

Au premier grognement de cet aimable chien,
— Je te comprends, dit l'homme; oui, c'est le loup qui rôde...
Et le voilà courant à la bête en maraude,
Comme jadis à l'Autrichien.

Pourtant cet homme est doux. A la mère empressée
Il offre, il tend l'agneau qui pleure de la voix.
Comme le bon Pasteur, on l'a vu mainte fois
Rapporter la brebis blessée.

Lui qui fut raide et brusque alors qu'il le fallait,
Il parle sans rudesse au troupeau qu'il fait paître;
Lui, dont les doigts souvent furent noirs de salpêtre,
Maintenant les blanchit de lait.

Lui-même, agenouillé sur le seuil de l'étable,
Presse le pis fécond dans le vase écumant.

Les fromages pétris de sa main sont vraiment
Un mets de saveur délectable.

Superbe est le bétail élevé par ses soins,
La blonde toison brille et semble enrubannée.
A ce métier pourtant il gagne par année
Quarante écus, ni plus ni moins.

Homme sobre et modeste, homme à la vie étrange,
Il n'a pas en vingt ans trois fois changé d'habits;
Quelques noix, du fromage, un morceau de pain bis,
Chaque jour, c'est là ce qu'il mange.

Durant les mois brûlans, tout le jour au bercail,
Avec ses chers moutons il dort près de la crèche.
Il ne sort que le soir. La nuit sereine et fraîche
Est pour lui le temps du travail.

Alors, sur les coteaux où la lavande abonde,
Au penchant des rochers tout embaumés de thym,
Il mène ses brebis, et là, jusqu'au matin,
Il veille dans la nuit profonde.

Langage du désert, mystérieux et doux,
Lointain rayonnement de l'étoile qui tremble,
Bruits de l'herbe et du vent qui soupirent ensemble,
Il vous connaît bien mieux que nous!

Seul et grave témoin de la nuit solennelle,
De sa cape drapé, son bâton à la main,
Qu'il est beau, soit qu'il suive à pas lents son chemin,
Soit qu'il s'arrête en sentinelle!

Par le sentier agreste, un soir que je rentrais,
Évitant de l'hiver la première accolade :
— A quoi songes-tu là, lui dis-je, camarade?
Voilà, ce me semble, un temps frais.

— Je rêve, me dit-il, d'une époque lointaine.
Quand nos rangs cheminaient en terrible appareil,
Dans cette saison-ci, par un soir tout pareil,
Nous franchissions le Borysthène!

J. AUTRAN.

L'EMPIRE ROMAIN

APRÈS LA PAIX DE L'ÉGLISE

FRAGMENT D'UNE HISTOIRE DES MOINES D'OCCIDENT.

Le peuple romain, vainqueur de tous les peuples et maître du monde, asservi pendant trois siècles à une série de monstres ou de fous à peine interrompue par quelques princes supportables, offre dans l'histoire le prodige de l'abaissement et de la déchéance de l'homme. Ce fut en revanche un prodige de la puissance et de la bonté de Dieu que la paix de l'église proclamée par Constantin en 312. L'empire, vaincu par une foule désarmée, rendait les armes au Galiléen. La persécution, après un paroxysme suprême et le plus cruel de tous, allait faire place à la protection. L'humanité respirait, et la vérité, scellée par le sang de tant de milliers de martyrs, après l'avoir été par le sang d'un Dieu fait homme, pouvait désormais prendre librement son vol victorieux jusqu'aux extrémités de la terre.

Et cependant il est un prodige plus grand encore : c'est la décadence rapide et permanente du monde romain après la paix de l'église. Oui, s'il n'est rien de plus abject dans les annales de la cruauté et de la corruption que l'empire romain depuis Auguste jusqu'à Dioclétien, il y a quelque chose de plus surprenant et de plus triste : c'est l'empire romain devenu chrétien.

Comment le christianisme, tiré des catacombes pour être placé sur le trône des césars, n'a-t-il pas suffi pour régénérer les âmes dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel, pour rendre à

l'autorité son prestige, au citoyen sa dignité, à Rome sa grandeur, à l'Europe civilisée la force de se défendre et de vivre? Comment la puissance impériale, réconciliée avec l'église, tomba-t-elle de plus en plus dans le mépris et dans l'impuissance? Comment cette alliance mémorable du sacerdoce et de l'empire ne sut-elle empêcher ni la ruine de l'état ni la servitude et le déchirement de l'église?

Jamais il n'y eut de révolution plus complète, car ce ne fut pas seulement son émancipation que célébra l'église en voyant Constantin prendre le labarum pour étendard, ce fut encore une alliance intime et complète entre la croix et le sceptre impérial. La religion chrétienne cessait à peine d'être proscrite, que déjà elle devenait protégée, puis dominante. Le successeur de Néron et de Dèce allait siéger au premier concile général, et recevoir le titre de défenseur des saints canons. Comme on l'a dit, la république romaine et la république chrétienne joignaient leurs mains dans celles de Constantin (1). Seul chef, seul juge, seul législateur de l'univers, il consentait à prendre des évêques pour conseillers et à donner force de loi à leurs décrets.

Le monde avait un monarque : ce monarque était absolu; nul ne songeait à discuter ni à contenir son pouvoir, que l'église bénissait, et qui se glorifiait de la protéger. Cet idéal, si cher à beaucoup d'esprits, d'un homme devant qui tous les hommes se prosternent, et qui, maître de tous ces esclaves, se prosterne à son tour devant Dieu, on le vit alors réalisé. Cela se vit deux ou trois siècles, durant lesquels tout s'abîma dans l'empire, et l'église ne connut jamais d'époque où elle fut plus tourmentée, plus agitée et plus compromise.

Pendant que Rome impériale s'ensevelissait dans la fange, l'église avait vécu de la plus grande et de la plus noble existence, non pas, comme on se le figure trop, uniquement cachée au fond des catacombes, mais luttant héroïquement et au grand jour par les supplices et par les argumens, par l'éloquence et par le courage, par ses conciles (2) et ses écoles, par ses martyrs d'abord et surtout, mais aussi par ces grands apologistes qui se nommèrent saint Irénée, saint Justin, saint Cyprien, saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, Eusèbe, Lactance, et qui surent rajeunir, en la purifiant, l'éloquence grecque et latine. La guerre lui avait si bien réussi, que, lorsqu'on lui offrit la paix, elle remplissait déjà toute la terre.

Mais après avoir si glorieusement traversé une bataille de trois siècles, comment va-t-elle s'y prendre pour résister à la victoire? comment maintenir son triomphe à la hauteur de ces luttes? comment ne

(1) Franz de Champagny, *de la Charité chrétienne au quatrième siècle.*

(2) La collection du père Labbe en compte soixante-deux antérieurs à la paix de l'église.

pas succomber comme succombent les vainqueurs d'ici-bas, par l'orgueil et l'enivrement du succès? A la vigilante et féconde éducation du combat, aux saintes joies de la persécution, à la dignité du danger permanent et avoué, il faudra substituer une conduite toute nouvelle et sur un terrain tout autrement difficile. Associée désormais à ce même pouvoir impérial qui avait en vain essayé de l'anéantir, elle va devenir en quelque sorte responsable d'une société énervée par trois siècles de servitude et gangrenée par tous les raffinemens de la corruption. Il ne lui suffit pas de dominer l'ancien monde, il faut encore qu'elle le transforme et qu'elle le remplace.

C'était une tâche formidable, mais qui ne devait pas être au-dessus de ses forces. Dieu choisit ce moment pour envoyer à son église une nuée de saints, de pontifes, de docteurs, d'orateurs, d'écrivains. Ils formèrent cette constellation de génies chrétiens, qui, sous le nom de pères de l'église, a conquis la première place dans la vénération des siècles, et forcé jusqu'au respect des plus sceptiques. Ils inondèrent l'Orient et l'Occident des clartés du vrai et du beau; ils prodiguèrent au service de la vérité une ardeur, une éloquence, une science que rien ne surpassera jamais. Cent ans après la paix de l'église, ils avaient couvert le monde de bonnes œuvres et de beaux écrits, créé des asiles pour toutes les douleurs, une tutelle pour toutes les faiblesses, un patrimoine pour toutes les misères, des leçons et des exemples pour toutes les vérités et toutes les vertus. Et cependant ils n'avaient pas réussi à créer une société nouvelle, à transformer le monde païen. De leur propre aveu, ils restèrent en-deçà de leu tâche. Ce long cri de douleur qui se prolonge à travers toutes les pages que nous ont léguées les saints et les écrivains chrétiens, éclate tout d'abord avec une intensité qui n'a jamais été dépassée dans la suite des temps. Ils se sentent débordés et comme engloutis par la corruption païenne. Écoutez Jérôme, Chrysostôme, Augustin, Salvien, écoutez-les tous! Ils voient avec désespoir la majorité des chrétiens se précipiter dans les voluptés du paganisme. Le goût effréné des spectacles qui ne s'arrête pas devant le sang des gladiatours, toutes les honteuses frivolités, tous les excès, toutes les prostitutions de la Rome persécutrice viennent assaillir les nouveaux convertis et subjuguer les fils des martyrs. Encore un peu, et un nouveau Juvénal pourra chanter la défaite de ceux qui avaient reconquis le monde pour Dieu et la vengeance exercée par le génie du mal sur ses vainqueurs :

Victumque ulciscitur orbem.

Mais bien plus encore que dans la vie domestique et privée, le paganisme conservait et reprenait son empire par la nature et l'action

du pouvoir temporel en présence de l'église. Là n'apparaissait aucun symptôme de la transformation que la notion et l'exercice du pouvoir devaient un jour subir au sein des nations chrétiennes. Constantin et ses successeurs furent baptisés; l'empire, la puissance impériale, ne le fut point. La main qui ouvrait aux chrétiens la porte du pouvoir et de la faveur fut celle-là même qui leur dressa des embûches, où toute autre église que l'immortelle épouse du Christ eût péri sans retour et sans honneur. Ces empereurs aspirèrent à devenir les maîtres et les oracles de la religion, dont ils ne pouvaient être que les enfans, ou tout au plus les ministres. A peine lui eurent-ils reconnu le droit de vivre, qu'ils se crurent investis du droit de la gouverner. Ces baptisés de la veille entendirent être les pontifes et les docteurs du lendemain. N'y pouvant réussir, ils recommencèrent à la persécuter pour le compte d'Arius, comme leurs prédécesseurs l'avaient fait pour le compte de Jupiter et de Vénus. Constantin lui-même, le libérateur de l'église, le président laïque du concile de Nicée, se lassa bientôt de la liberté et de l'autorité croissante de ces nouveaux affranchis. Gagné par les courtisans ecclésiastiques qui entouraient déjà son trône, il exila saint Athanase, le plus noble et le plus pur des chrétiens. Ce fut bien pis sous ses successeurs. Écoutons Bossuet : « L'empereur Constance se mit à la tête des Ariens, et persécuta si cruellement les catholiques,... que cette persécution était regardée *comme plus cruelle* que celle des Dèces et des Maximiens, et en un mot comme les préludes de celle de l'antechrist... Valens, empereur d'Orient, arien comme Constance, fut encore un plus violent persécuteur, et c'est de lui qu'on écrit qu'il parut s'adoucir lorsqu'il changea en bannissement la peine de mort (1)... »

Il fallait que l'épreuve fût cruelle, car ce que l'on n'avait jamais vu jusque-là, ce que l'on n'a presque jamais vu depuis, on le vit alors : un pape faiblit. Libère, selon l'opinion commune, cède après une noble résistance aux tourmens de l'exil; il sacrifie, non la vraie doctrine, mais le défenseur intrépide de la vérité, Athanase. Il se relève, il n'engage en rien l'indéfectible autorité de son siége, il ne compromet que la renommée de ses persécuteurs (2); mais à son nom on voit comme une ombre et comme un nuage passer devant cette colonne de lumière qui guide le regard de tout catholique lorsqu'il plonge dans les profondeurs de l'histoire.

Les violences, les exils, les massacres recommencent au ve siècle, et se prolongent de génération en génération. Tout hérésiarque

(1) Bossuet, *cinquième avertissement aux protestans*, c. 18.

(2) Fleury, *Histoire ecclésiastique*, t. XVI, c. 48. — Le comte de Maistre, *Du Pape*, liv. 1er, c. 15.

trouve sur le trône impérial un auxiliaire : après Arius, Nestorius; après Nestorius, Eutychès, et l'on marche ainsi de persécution en persécution à la sanglante oppression des empereurs iconoclastes, après laquelle il n'y eut plus que le schisme suprême qui sépara pour toujours l'Occident affranchi et orthodoxe de l'Orient prosterné sous le double joug de l'erreur et de la force.

Mais que de maux et que d'amertumes pendant ces longs et sombres siècles et avant cette rupture finale! Ce n'étaient plus des païens, c'étaient des chrétiens qui persécutaient le christianisme. Ce n'était plus du sein d'un prétoire ou d'un cirque que les empereurs, personnification de l'antique et implacable Rome, envoyaient les chrétiens aux bêtes; c'était au sein des conciles et au nom d'une orthodoxie de contrebande qu'ils délibéraient leurs arrêts, marqués au triple coin de la chicane, de l'astuce et de la cruauté. Avant d'en venir aux exils et aux supplices, ils torturaient les consciences et les intelligences par des formulaires et des définitions. Les plus beaux génies et les plus nobles caractères de cette époque si féconde en grands hommes se consumaient en vain à raisonner avec ces casuistes couronnés, qui dogmatisaient au lieu de régner, qui sacrifiaient dans de misérables querelles et la majesté de l'église et la sécurité de l'état. L'exil devait sembler un soulagement à ces saints confesseurs, condamnés à discuter respectueusement avec de tels antagonistes. Pendant que l'empire s'écroulait et que les nations vengeresses entraient de tous côtés par la brèche, ces pitoyables autocrates, maîtres d'un clergé qui le disputait en servilité aux eunuques du palais, écrivaient des livres de théologie, dressaient des formulaires, inventaient et condamnaient des hérésies dans des confessions de foi elles-mêmes hérétiques (1). Et comme si ce n'était pas assez de ces théologiens couronnés, il fallait encore endurer les impératrices qui se mêlaient à leur tour de gouverner les consciences, de définir les dogmes et de réduire les évêques. On vit un Ambroise aux prises avec une Justine et un Chrysostôme victime des folies d'une Eudoxie. Rien ne devait être trop insensé ni trop bas pour ce misérable régime.

On citera Théodose; mais cette pénitence célèbre, qui fait tant d'honneur au grand Théodose et à saint Ambroise, quelle sanglante lumière ne projette-t-elle pas sur l'état de cet empire prétendu chrétien! Quelle société que celle où le massacre de toute une ville pouvait être ordonné de sang-froid pour venger l'injure faite à une statue! quel récit que celui des tourmens et des supplices infligés aux habitans d'Antioche avant que l'intervention de l'évêque Flavien

(1) Tels furent l'*Hénotique* de l'empereur Zénon en 432, condamné par le pape Félix III; l'*Ecthèse* d'Héraclius, condamné par le pape Jean IV, et le *Type* de Constant, condamné par le pape saint Martin.

n'eût apaisé le courroux impérial! L'horreur d'un pareil régime, s'il eût duré, eût à jamais souillé le christianisme, dont il affectait de se parer. Et d'ailleurs pour un Théodose que de Valens, que d'Honorius, et que de Copronymes! L'effroyable tentation de l'omnipotence tournait toutes ces pauvres têtes. Les princes chrétiens n'y résistaient pas plus que les païens. A des monstres de cruauté et de luxure, tels que les Héliogabale et les Maximien, succédaient des prodiges d'imbécillité et d'inconséquence.

Ce qu'il dut y avoir de plus amer pour l'église, c'était la prétention qu'avaient ces tristes maîtres du monde de faire d'elle leur obligée. Il lui fallait payer bien cher la rançon de l'appui matériel que lui prodiguait cette puissance impériale, qui la protégeait sans l'honorer, sans même la comprendre. Chaque décret rendu pour favoriser le christianisme, pour fermer les temples, pour interdire les sacrifices de l'ancien culte, pour consumer ou extirper les derniers restes du paganisme, était accompagné ou suivi de quelque acte destiné à trancher des questions de dogme, de discipline, de gouvernement ecclésiastique. Une loi de Théodose II prononçait en 428 la peine des travaux forcés dans les mines contre les hérétiques, et il était lui-même eutychien. Ainsi l'hérésie, se croyant assez orthodoxe pour proscrire tout ce qui ne pensait pas comme elle, montait sur le trône, où l'attendait l'omnipotence. Le même empereur et son collègue Valentinien III décrétèrent la peine de mort contre l'idolâtrie; mais l'idolâtrie régnait dans leur propre cœur et tout autour d'eux. Tout le cérémonial de leur cour, tous les actes de leur gouvernement sont imprégnés de la tradition du prince-dieu (1). Les plus pieux, le grand Théodose lui-même, parlent sans cesse de leurs sacrés palais, de leur maison divine. Ils permettent à tel fonctionnaire de venir adorer leur *éternité*. Ce même Valentinien qui punissait de mort les idolâtres essaya un jour d'appeler aux armes les Romains contre une invasion de Vandales, et fit déclarer que sa proclamation était signée de la *main divine*, voulant parler de la sienne (2).

Ainsi la divinité du prince, cette invention des césars qui avait mis le sceau à la dégradation de Rome et placé la servitude sous la sanction de l'idolâtrie, cette hideuse chimère qui avait été le principal prétexte de la persécution et qui avait bu le sang de tant de victimes humaines, elle durait encore un siècle après la paix de l'église. On ne sacrifiait plus aux césars après leur mort, mais pendant leur vie on les proclamait divins et éternels. Ce n'était qu'un mot, mais

(1) Champagny, *Op. cit.*, p. 358.
(2) *Et manu divina : Proponatur*, etc. Novell., tit. xx.

un mot qui peignait la lâcheté des âmes et l'asservissement encore flagrant de l'idée chrétienne.

L'église a traversé bien des épreuves, elle a été maintes fois persécutée, maintes fois compromise, trahie ou souillée par d'indignes ministres; je ne sais cependant si jamais elle a vu de plus près le précipice où Dieu lui a promis qu'elle ne tombera jamais; je ne sais si jamais elle a enduré un sort plus triste que sous cette longue série de monarques qui se croyaient ses bienfaiteurs, ses protecteurs, et qui lui refusaient à la fois la liberté, la paix et l'honneur.

Si telles étaient les misères de l'église, encore si jeune et si proche de son sanglant berceau, que devaient être celles de l'état, de la société laïque? Le paganisme était tout entier debout, ainsi que l'a démontré l'un des plus excellens historiens de notre siècle : « La société civile semblait chrétienne comme la société religieuse; les souverains, les peuples avaient en immense majorité embrassé le christianisme; mais au fond la société civile était païenne; elle tenait du paganisme ses institutions, ses lois, ses mœurs. C'était la société que ce paganisme avait faite, et nullement celle du christianisme (1). »

Et ce paganisme, qu'on ne l'oublie pas, c'est le paganisme dans sa forme la plus dégénérée. On en était encore au point où la politique des hommes d'état consistait, selon Tacite, à supporter des empereurs quelconques. (2) Toute la grandeur romaine n'avait abouti, selon la forte expression de Montesquieu, qu'à assouvir le bonheur de cinq ou six monstres. Après Constantin, les souverains valent mieux que ces monstres; mais les institutions valent de moins en moins. Cent vingt millions d'hommes n'ont encore pour tout droit que celui d'appartenir à un seul homme, au maître de rencontre qu'un caprice de l'armée ou une intrigue de cour appelle à l'empire. Le despotisme en vieillissant devient à la fois plus faible et plus vexatoire. Il pèse sur tous et ne protége personne. Depuis la conversion de Constantin comme avant lui, chaque règne resserre la trame de cette fiscalité savante qui finit par ruiner le travail et la propriété dans le monde romain. A l'aide de la jurisprudence, elle érige l'empereur, comme représentant unique du peuple souverain, en propriétaire suprême de tous les biens de l'empire. L'impôt vient absorber ce que la délation et la confiscation n'ont pas encore épuisé dans le patrimoine des hommes libres. Le propriétaire, le citoyen n'est plus qu'un débiteur public, et on le traite avec toute

(1) Guizot, *Histoire de la Civilisation en France*, 2e leçon. Il ajoute : « La société chrétienne ne s'est développée que plus tard, après l'invasion des Barbares; elle appartient à l'histoire moderne. »

(2) « Bonos imperatores volo expetere, qualescumque tolerare. » *Histor.* IV, 8.

la barbarie des vieux Romains contre leurs débiteurs : on le jette en prison, on le flagelle, on flagelle sa femme, on vend ses enfans (1).

Le système administratif fondé par Dioclétien, aggravé par les empereurs chrétiens, achevé par Justinien, devient le fléau du monde. L'aristocratie, première victime du despotisme, privée à la fois de tout pouvoir et de toute indépendance, remplacée partout par l'administration, est ensevelie sous des titres pompeusement ridicules, qui ne cachent à personne son néant. La bourgeoisie des villes, rendue responsable de l'impôt et condamnée aux magistratures comme aux galères, subit sous le nom de *curiales* une oppression savamment organisée et impitoyablement appliquée. Une loi des deux fils de Théodose punit de la confiscation des biens l'*impiété* du malheureux propriétaire qui sortait de ces villes, transformées en bagnes, pour se réfugier à la campagne (2).

Le peuple des campagnes, épuisé par les abominables exactions du fisc, sans protection et sans encouragement, se dégoûte de l'agriculture, fuit dans les bois ou chez les Barbares, ou se révolte pour être égorgé. Bossuet résume la situation en deux mots : tout périt en Orient; tout l'Occident est à l'abandon (3). Le travail se retire, le sol reste inculte, la population décline; l'impuissance, la décadence et la mort sont partout. Les provinces, envahies et dévastées à l'envi par les Barbares et par les officiers impériaux, n'ont pas même conservé assez d'énergie pour secouer le joug : *l'univers se meurt à Rome,* disent les seigneurs gaulois à l'empereur Avitus (4), et Rome elle-même semble condamnée à mourir, abandonnée par les empereurs et saccagée par les Goths. Il ne lui reste rien de ces beaux jours où la liberté romaine et sa majesté civique projetaient

(1) Voici un trait qui rentre indirectement dans notre sujet et qui montre où l'on en était dans l'Égypte romaine et *chrétienne* au ve siècle : c'est un brigand devenu moine qui le raconte au célèbre abbé Paphnuce. « Inveni aliquam formosam mulierem errantem in solitudine, fugatam ab apparitoribus et curialibus præsidis et senatorum, *propter publicum mariti debitum*... Sciscitatus sum ex ea causam fletûs. Illa dixit... cùm maritus tempore biennii ob debitum publicum trecentorum aureorum sæpe fuerit flagellatus, et in carcere inclusus et tres mihi carissimi filii venditi fuerint, ego recedo fugitiva..... etiam errans per solitudinem sæpe inventa et *assiduè flagellata,* jam tres dies permansi jejuna... » Le brigand a pitié de cette victime des magistrats : il lui donne l'or qu'il avait volé, et la met elle et les siens à l'abri de tout outrage. *citrà probrum et contumeliam.* Ce trait de piété lui valut la miséricorde de Dieu et sa conversion. Palladius, *Historia Lausiaca,* c. 63.

(2) « Curiales... jubemus moneri ne civitates fugiant aut deserant, rus habitandi causa; fundum quem civitati præculerint scientes fisco ne sociandum, eoque rure esse carituras, cujus causa *impios* se, vitanda patriam, demonstrarint. » L. *curiales* 2. — Cod. Theod., lib. 12, tit. 18. *Si curiales.*

(3) *Discours sur l'Histoire universelle*, première partie, xie époq., troisième partie, chap. 7.

(4) Sidoine Apollinaire, *Panég. d'Avitus.*

sur la nature humaine une lumière dont le souvenir est, grâce à Dieu, inextinguible.

Rien n'a jamais égalé l'abjection de ces Romains de l'empire. Libres, ils avaient conquis et gouverné le monde; esclaves ils ne savent plus même se défendre. Ils ont beau changer de maître, s'en donner deux, puis quatre, dédoubler le despotisme de toutes les façons. Rien n'y fait. Avec l'antique liberté toute vertu, toute virilité a disparu. Il ne reste qu'une société de fonctionnaires sans sève, sans honneur et sans droits.

Je ne dis rien de la décadence des arts, de la bassesse des lettres, du néant des sciences. La misère des âmes est plus grande mille fois que la misère matérielle. Tout est énervé, étiolé, décrépit. Pas un grand homme, pas un grand caractère ne surgit dans cette fange. Des eunuques et des sophistes de cour gouvernent l'état sans contrôle et n'essuient quelque résistance que dans l'église. Après Théodose, il fallut qu'une femme vraiment chrétienne, une sainte Pulchérie, vînt s'asseoir quelques momens sur le trône de Constantin pour le faire respecter ! S'il s'élève de temps en temps un capitaine, un homme de cœur et de talent, il faut qu'il succombe comme Stilicon, comme Aétius, comme Bélisaire, sous la jalousie homicide du maître, qui ne peut supporter ni une force ni un nom à côté de sa toute-puissance. Pendant qu'ils vivent, leur renommée est un titre de proscription, et leur mort même ne suffit pas pour la faire resplendir. Il semble que l'air infect qu'ils ont respiré ait déteint sur leur gloire : elle demeure sans éclat et sans prestige dans l'histoire.

Dans ces temps désastreux, pour découvrir quelque trace de cette grandeur et de cette force qui sont l'apanage légitime de la plus noble créature de Dieu, il fallait se retourner vers l'église. Là seulement, dans les divers ordres de la hiérarchie ecclésiastique et malgré le joug des empereurs théologiens, on pouvait vivre, lutter, briller même.

Grands et petits, les derniers rejetons des patriciens de Rome, les vieilles races des pays conquis, les plébéiens de toutes les provinces, décorés en masse du titre de citoyen romain depuis que ce titre avait perdu toute valeur, tous pouvaient redemander à la cité de Dieu leur dignité perdue, leur liberté confisquée. L'église seule offrait à ce qu'il leur restait d'énergie, d'activité, d'intelligence et de dévouement, un aliment suffisant, car elle les conviait tous à une inépuisable série de sacrifices et de victoires. La gloire, la vertu, le courage, la liberté, tout ce qui honore la vie, même au point de vue humain, ne se retrouvaient donc plus que dans l'église, au sein de ces grandes controverses, de ces luttes incessantes pour le salut des âmes et le triomphe de la vérité, où elle avait toujours de son côté

le droit, le génie et la raison, sans que tout cela suffît pour lui faire gagner ses procès devant le trône de ses protecteurs.

Mais Dieu, à côté de la société spirituelle instituée et réglée par lui-même, a créé la société temporelle, et si là comme partout il se réserve la secrète conduite des événemens et le soin de frapper les grands coups de son infaillible justice, il en a livré le gouvernement habituel à la libre et intelligente activité de l'homme. Retrancher la vie, ou tout ce qui fait le prix de la vie, à cette société temporelle, la réduire à la stagnation, à la servitude, à l'indifférence, à la misère morale, pour ne reconnaître qu'à la société spirituelle le droit de vivre et de grandir, et qu'à la seule controverse religieuse le soin de passionner les âmes, c'est pousser l'humanité aux abîmes. Cela s'est vu plus d'une fois dans l'histoire, comme aussi on a vu l'excès contraire; mais un tel état de choses répugne aux lois de la création. Il n'est conforme ni aux vues de Dieu, ni à l'intérêt de l'église, de condamner la société civile au néant. L'homme a d'autres droits que celui de choisir entre le sacerdoce et la servitude. Il n'est rien qui approche plus du ciel qu'un monastère habité par des religieux librement détachés de la terre; mais transformer le monde en un cloître peuplé de moines involontaires, ce serait contrefaire et devancer l'enfer. Dieu n'a jamais fait de l'asservissement et de la dégradation du monde la condition de la liberté de son église. Heureusement d'autres temps viendront où à côté de l'église triomphante, libre, féconde, surgira une société ardente et humble dans sa foi, mais en outre énergique, belliqueuse, généreuse et virile jusque dans ses écarts; où l'autorité sera à la fois sanctifiée et contenue, la liberté ennoblie par le sacrifice et par la charité; où les héros coudoieront les saints, où les cloîtres, plus peuplés que jamais, ne seront pas le seul asile des âmes droites et fières; où beaucoup d'hommes, non pas tous, mais beaucoup, retrouveront la pleine possession d'eux-mêmes; où les souverains auront à compter avec leurs peuples, les forts avec les faibles, et tous avec Dieu.

Au IVe et au Ve siècle, on ne voyait pas même poindre l'aurore de cette rénovation nécessaire. Tout le vieux monde impérial était encore debout. Le christianisme avait accepté cette abjection comme il accepte tout, avec la confiance surnaturelle d'y aider le bien, et d'y réduire le mal. Cependant, malgré sa force et son origine divine, malgré l'humble et zélé dévouement des pères et des pontifes à la majesté décrépite des césars, malgré ses hommes de génie et ses saints, le christianisme ne réussissait pas à transformer la vieille société. Eût-il réussi à s'en emparer, avec les élémens qui la constituaient alors, il n'en aurait pu faire qu'une sorte de Chine chrétienne; Dieu lui épargna cet avortement; mais dans ce qui s'est

passé alors il nous reste l'exemple à jamais mémorable de l'impuissance du génie et de la sainteté à l'encontre de la corruption qu'engendre le despotisme.

Le vieux monde était donc à l'agonie. L'empire s'effondrait lentement dans la honte et le mépris, atteint de cette triste faiblesse qui n'inspire pas même la pitié. Tout se précipitait dans une incurable décadence. Tels étaient les résultats de l'empire romain deux siècles après qu'il fut devenu chrétien. Dans l'ordre spirituel, il s'acheminait au schisme qui, sous les césars de Byzance, devait arracher à l'unité et à la vérité plus de la moitié du monde converti par les apôtres. Dans l'ordre temporel, il aboutissait à ce misérable régime du Bas-Empire, le seul dont il suffit de prononcer le nom pour en faire une injure.

Pour que l'église pût sauver la société, il fallait dans la société un nouvel élément et dans l'église une force nouvelle. Il fallait deux invasions : celle des Barbares au nord, celle des moines au midi.

Ils paraissent : les Barbares d'abord. Les voilà aux prises avec ces Romains énervés par la servitude, avec ces empereurs impuissans au sein de leur omnipotence. D'abord victimes obscures et prisonniers dédaignés des premiers césars, puis auxiliaires tour à tour recherchés et redoutés, puis adversaires irrésistibles, enfin vainqueurs et maîtres de l'empire humilié, ils arrivent, non comme un torrent qui passe, mais comme une marée qui avance, recule, revient et demeure maîtresse du sol envahi. Eux aussi avancent, se retirent, reviennent, restent et triomphent. Ceux qui auraient envie de s'arrêter et de s'entendre avec les Romains effrayés sont à leur tour poussés, dépassés, surmontés par le flot qui les suit. Les voici! Ils descendent la vallée du Danube qui les met sur le chemin de Byzance et de l'Asie-Mineure. Ils remontent ses affluens et arrivent ainsi aux sommets des Alpes, d'où ils fondent sur l'Italie. Ils traversent le Rhin, franchissent les Vosges, les Cévennes, les Pyrénées, inondent la Gaule et l'Espagne. Ce n'est pas un seul peuple, comme le peuple romain, ce sont cent races diverses et indépendantes. Ce n'est pas l'armée d'un conquérant, comme Alexandre et César, ce sont cent rois inconnus, mais intrépides, ayant des soldats et non des sujets, comptables de leur autorité devant leurs prêtres et leurs guerriers, et obligés de se faire pardonner leur pouvoir à force de persévérance et d'audace. Ils obéissent tous à un irrésistible instinct, et ils portent dans leurs flancs les destinées et les institutions de la chrétienté future.

Instrumens visibles de la justice divine, ils viennent à leur insu venger les peuples opprimés et les martyrs égorgés. Ils détruiront, mais ce sera pour remplacer ce qu'ils auront détruit, et d'ailleurs ils

ne tueront rien de ce qui méritait de vivre, ou de ce qui avait encore des conditions de vie. Ils verseront le sang par torrens, mais ils rajeuniront par leur propre sang la séve épuisée de l'Europe. Ils apportent avec eux le fer et le feu, mais aussi la force et la vie. A travers mille forfaits et mille maux, ils font apparaître deux choses que la société romaine ne connaissait plus, la dignité de l'homme et le respect de la femme. C'étaient plutôt chez eux des instincts que des principes; mais, quand ces instincts auront été fécondés et purifiés par le christianisme, il en sortira la chevalerie et la royauté catholique. Il en sortira surtout un sentiment inconnu dans l'empire romain, peut-être même étranger aux plus illustres païens, et toujours incompatible avec le despotisme, le sentiment de l'honneur; « ce ressort secret et profond de la société moderne et qui n'est autre chose que l'indépendance et l'inviolabilité de la conscience humaine, supérieure à tous les pouvoirs, à toutes les tyrannies, à toutes les forces du dehors (1). »

Ils apportent en outre la liberté, non pas certes la liberté telle que nous l'avons conçue et possédée depuis, mais les germes et les conditions de toute liberté, c'est-à-dire l'esprit de résistance à tout pouvoir excessif; une impatience virile du joug; la conscience profonde du droit personnel, de la valeur individuelle de chaque âme devant les autres hommes comme devant Dieu.

La liberté et l'honneur! Voilà ce qui manquait à Rome et au monde depuis Auguste, voilà ce que nous devons à nos ancêtres les Barbares.

Au point de vue purement religieux, plus d'un grand cœur parmi les chrétiens sut reconnaître tout d'abord les caractères mystérieux dont Dieu avait marqué ces races qui ne semblaient issues que de sa colère. Ils les proclamèrent avec une confiance que n'ébranlaient pas les fureurs de l'ouragan qu'il fallait traverser, et qui dura deux siècles. Au milieu des angoisses et des calamités de la première invasion des Goths, saint Augustin signalait la merveilleuse abstention des soldats d'Alaric devant les tombeaux des martyrs, il va même jusqu'à parler de la miséricorde et de l'humanité de ces terribles vainqueurs (2). Salvien n'hésite pas à dire que les Barbares même hérétiques valaient mieux par leur vie que les Romains même ortho-

(1) Ozanam, *Cours inédit sur la Civilisation chrétienne*. On nous permettra de citer et d'annoncer en même temps cette œuvre qu'une main pieuse donnera bientôt au public : ce sera le legs suprême du jeune écrivain qui fut à la fois un si parfait chrétien, un si éloquent et si sympathique orateur, et dont la mort prématurée est l'un des plus grands malheurs que la religion et les lettres aient eu à déplorer depuis longtemps.

(2) Misericordia et humilitas etiam immanium barbarorum. *De civit. Dei*, I, 4, Cfer., cap. 1 et 7.

doxes. « Leur pudeur, dit-il aussi, purifie la terre encore souillée des débauches romaines. » Paul Orose, disciple de saint Augustin, les compare à Alexandre et aux Romains du temps de la république, et il ajoute : « les Germains bouleversent maintenant la terre, mais si (ce qu'à Dieu ne plaise) ils finissaient par en devenir maîtres et la gouverner selon leurs mœurs, peut-être un jour la postérité saluera-t-elle du titre de grands rois ceux en qui nous ne savons voir que des ennemis. »

N'exagérons rien pourtant et ne devançons pas la vérité. Ces grandes conquêtes de l'avenir n'existaient qu'en germe au sein de la fermentation de ces masses confuses et bouillonnantes. Au premier aspect, c'est la cruauté, la violence, l'amour du sang et de la dévastation qui semble les animer, et comme chez tous les sauvages, les explosions de la nature brutale s'allient aux raffinemens de la ruse. Ces hommes indomptés, qui savaient si bien revendiquer la dignité humaine contre leurs souverains, la respectaient si peu, qu'ils égorgeaient des populations entières comme par jeu. Ces guerriers qui s'agenouillaient autour de leurs prophétesses, et qui reconnaissaient quelque chose de sacré dans la femme (1), faisaient trop souvent de leurs captives les jouets de leur luxure ou de leur cruauté (2), et leurs rois du moins pratiquaient la polygamie.

Mis en présence du christianisme, leur attitude fut incertaine, leur adhésion équivoque et tardive. S'il y eut de bonne heure des chrétiens parmi les Goths; si, dès les premiers jours de la paix de l'église, des évêques germains parurent dans les conciles (à Arles, à Nicée, à Sardique); si, au sac de Rome, en 410, Alaric fit respecter les églises, les vases sacrés et les femmes chrétiennes; si la barbarie tout entière, personnifiée dans ses deux plus formidables chefs, sembla s'arrêter devant saint Léon, qui put seul contenir Genséric et faire reculer Attila, il n'en est pas moins vrai que ces deux siècles d'invasion au sein du monde chrétien n'avaient pas suffi pour identifier les vainqueurs avec la religion des vaincus. Les Saxons, les Francs, les Gépides, les Alains, restaient idolâtres, et, chose plus cruelle mille fois, à mesure que ces peuples devenaient chrétiens, ils tombaient en proie à une misérable hérésie. La vérité ne leur servait que de pont pour passer d'un abîme à un autre. Un moment comprimé par Théodose dans l'empire, l'arianisme alla séduire et dominer les futurs vainqueurs de l'empire. Les Visigoths, les Ostrogoths, les Hérules, les Bourguignons, se firent ariens. Euric et les Suèves en Espagne, Genséric et les Vandales en Afrique, immolèrent des milliers de

(1) « Inesse quinetiam sanctum aliquid... » Tacite, *De Mor. Germ.*

(2) Voir entre autres exemples le supplice infligé aux trois cents filles franques données en otages aux Thuringiens.

victimes à cette doctrine, qui fut l'idole de tous les tyrans, parce qu'elle caressait en même temps les révoltes de la raison contre la foi et les usurpations du pouvoir sur l'église.

Bientôt la contagion des mœurs romaines presse et infecte ces races jeunes et passionnées. Leur énergique vitalité tombe en proie aux caresses impures d'une civilisation décrépite. La conquête va devenir une orgie, et le monde risque d'avoir changé de maîtres sans changer de destinée. Qui donc disciplinera ces races indomptées? Qui les façonnera au grand art de vivre et de gouverner? Qui leur enseignera à fonder des royaumes et des sociétés? Qui les assouplira sans les énerver? Qui les préservera de la contagion? Qui les empêchera de se précipiter dans la corruption et de pourrir avant d'avoir mûri?

Ce sera l'église, mais l'église par les moines. Du fond des déserts d'Orient et d'Afrique, Dieu fait sortir une nuée d'hommes noirs, plus intrépides et plus patiens, plus infatigables et plus durs à eux-mêmes que ne le furent jamais ni Romains ni Barbares. Ils se répandent sans bruit dans tout l'empire, et quand l'heure de sa ruine a sonné, ils sont debout en Occident comme en Orient. Les Barbares arrivent, et à mesure qu'ils avancent, à côté d'eux, devant, derrière, partout où ils ont passé avec l'incendie et la mort, d'autres armées viennent camper en silence; d'autres colonies se forment, se groupent et se dévouent à réparer les misères de l'invasion et à recueillir les fruits de la victoire. Puis quand les exterminateurs auront tout envahi, tout ravagé, tout conquis, un grand homme paraîtra. Saint Benoît sera le législateur du travail, de la continence et de la pauvreté volontaire. Il comptera par milliers ses enfans, qui seront ses soldats. Il lui en viendra de parmi les Barbares : le chef même de ceux-ci se prosternera devant lui; il le relèvera à titre de vassal et d'auxiliaire. Il écrira une règle qui pendant six siècles luira sur l'univers comme un phare de salut, et qui sera la loi, la force et la vie de ces légions pacifiques, destinées à inonder à leur tour l'Europe, mais pour la féconder, pour relever ses ruines, cultiver ses champs dévastés, peupler ses déserts et conquérir ses conquérans.

L'empire romain sans les Barbares, c'était un abîme de servitude et de corruption. Les Barbares sans les moines, c'était le chaos. Les Barbares et les moines réunis vont refaire un monde, qui s'appellera la chrétienté.

LE Cte DE MONTALEMBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1854.

Lorsque, dans l'histoire de ce siècle, ces années qui passent et se précipitent vers l'inévitable terme se relèveront devant la pensée, comme pour rendre témoignage d'elles-mêmes, chacune apparaîtra avec son caractère distinct, avec ses signes indélébiles. Chacune aura sa signification selon la valeur et le poids des événemens sur lesquels elle aura imprimé sa date. L'une aura vu la révolution se répandre partout, les institutions s'affaisser, la civilisation réduite à une défense désespérée; l'autre se confondra avec la résurrection des pouvoirs les plus entiers, accomplie au milieu de la lassitude des peuples. Celle-ci rappellera une guerre, quelque tentative usurpatrice, quelque attentat de la force, celle-là une paix nouvelle d'où datera un déplacement d'influences. A peine en restera-t-il quelques-unes qui auront disparu sans laisser de traces. A travers ces périodes indifférentes, comptez les années qui ont, pour ainsi dire, un nom dans l'histoire de notre temps, qui ont marqué soit au point de vue du travail intérieur des peuples, soit au point de vue des relations générales de l'Europe : cela formera pour notre siècle, à coup sûr, un ensemble de dates significatives, — étapes assez nombreuses dans une carrière qui n'est encore qu'à demi parcourue. Et cette année elle-même, cette année qui s'achève aujourd'hui, quel sera son caractère? à quel titre figurera-t-elle dans l'enchaînement des choses contemporaines? On n'ira point chercher dans son histoire quelque grand mouvement d'opinion intérieure, un progrès politique accompli, quelque réveil tout-puissant de la vie intellectuelle. Sous ce rapport, elle n'offre rien de caractéristique. Ce sera l'année de la première grande lutte engagée en Europe depuis 1815, de la première guerre entreprise et soutenue en commun depuis des siècles par l'Angleterre et la France, d'une alliance nouvelle scellée entre les deux puissances de l'Occident et l'Autriche, d'une coalition graduellement formée au nom du droit et de la sécurité du continent.

Qui eût pu prévoir il y a deux ans, au lendemain de la résurrection de l'empire parmi nous, que la France et l'Angleterre allaient se trouver dans les termes d'une sincère et forte intimité, que le jeune et chevaleresque empereur d'Autriche, s'élevant au-dessus des préjugés vulgaires, allait accepter, en signe de la loyauté de son alliance, une décoration française instituée la veille d'Austerlitz? Tout cela s'est vu cependant, et tout cela est l'œuvre de l'empereur Nicolas. Étrange succès d'une politique plus ambitieuse que prévoyante! Lorsque l'année 1854 commençait, on n'était point sans entrevoir déjà où conduisait cette redoutable question de prépondérance que la politique russe était allée poser à Constantinople. De jour en jour, les conflits s'aggravaient, et les scissions devenaient plus irréparables. Les hostilités étaient ouvertes entre la Turquie et la Russie sur le Danube. La diplomatie réunie à Vienne, après s'être vue réduite à reconnaître son impuissance, venait de déposer le germe de l'alliance européenne dans le premier protocole du 5 décembre 1853. La sanglante exécution de Sinope arrachait nos flottes à leur inaction, et les poussait dans la Mer-Noire. A ce moment, le dernier mot n'était cependant pas encore prononcé entre les puissances occidentales et la Russie; la guerre n'existait pas, et la paix, résolûment acceptée par l'empereur Nicolas, le laissait en possession d'une influence qu'on semblait à peine contester.

Ainsi se dessinait la situation de l'Europe à la première heure de 1854. A quel point l'année qui finit laisse-t-elle aujourd'hui cette question formidable? La Russie a fait une campagne des moins heureuses dans les principautés; elle n'a franchi le Danube un moment que pour repasser le fleuve après avoir vainement menacé Silistrie et pour se retirer des provinces moldo-valaques elles-mêmes sous la pression des forces de la Turquie, de nos armées qui arrivaient en Orient, et des soldats de l'Autriche prêts à entrer dans les principautés. Transportés sur le territoire russe, nos soldats ont signalé leur présence en Crimée par deux victoires, dont l'une, celle d'Inkerman, égale les faits d'armes les plus terribles. La citadelle de la puissance russe dans l'Euxin, Sébastopol, malgré une défense vigoureuse qui peut prolonger la lutte sans changer le dénouement, reste sous le feu de nos canons et sous la pointe de l'épée des armées alliées. Diplomatiquement, la Russie a épuisé ce qui lui restait d'influence au-delà du Rhin pour immobiliser l'Allemagne. Elle n'y a réussi que dans une certaine mesure. Elle n'a point empêché l'alliance austro-prussienne du 20 avril, qui a déterminé en partie l'évacuation des principautés; elle n'a point empêché l'Autriche de signer d'abord le protocole du 9 avril, d'échanger ensuite avec l'Angleterre et la France les notes du 8 août, stipulant des garanties que l'Allemagne tout entière a fini par s'approprier, et plus récemment elle n'a pu retarder d'une heure la signature du traité du 2 décembre, qui, en corroborant les garanties du 8 août, fait de ces conditions le dernier mot de la paix possible aujourd'hui pour l'Europe. Tel est donc, au double point de vue militaire et diplomatique, l'état présent de cette lutte gigantesque, où chaque puissance a son rôle, et qui n'attend, pour se développer encore ou se restreindre et s'apaiser, qu'une résolution suprême de la Russie. Pour tout dire, il ne semble guère probable que cette résolution soit favorable à la paix.

L'expression naturelle de cette situation en ce qui touche la France et l'Angleterre se retrouve dans le discours par lequel l'empereur vient d'ouvrir la session législative, dans les mesures qu'il propose, ainsi que dans les discussions récentes des chambres anglaises et dans les actes législatifs que le cabinet de Londres a soumis au parlement. Des deux côtés, c'est la même pensée, — celle de donner une impulsion vigoureuse à la guerre et de redoubler d'efforts pour mettre les armées alliées en état de poursuivre leur glorieuse campagne. Aussi le gouvernement français a-t-il demandé dès le premier jour au corps législatif une levée de cent quarante mille hommes et un emprunt de 500 millions. C'est pour des propositions sinon de la même nature, du moins tendant au même but, que le cabinet anglais a devancé l'époque de la réunion habituelle du parlement. Le gouvernement britannique avait à réclamer des chambres une double autorisation, — celle de mobiliser la milice pour l'envoyer tenir garnison à Gibraltar, à Malte, aux Iles-Ioniennes et même dans l'Amérique du Nord, à la place des troupes régulières, seules employées en Crimée, — et celle de recruter une légion de soldats étrangers. En définitive, les deux bills ont été votés par le parlement. Ce n'est point cependant sans difficulté et sans que le ministère anglais ait eu à subir de rudes assauts, qui ont même été un moment sur le point de le mettre en minorité. Non pas que le parlement voulût refuser au cabinet les moyens de faire la guerre; bien au contraire, l'opposition accusait le gouvernement d'avoir agi avec mollesse et imprévoyance, d'avoir fait une campagne inutile comme celle de la Baltique, de n'avoir point envoyé en temps opportun des renforts en Crimée, en un mot de s'être laissé surprendre par les circonstances, parce qu'il avait trop cru à la paix. Tous ces griefs n'ont point manqué d'être habilement groupés et exposés, notamment par lord Derby dans la chambre haute, et par M. Disraéli dans la chambre des communes. Que le gouvernement anglais se soit trouvé quelque peu pris au dépourvu avec une organisation militaire comme celle de l'Angleterre, si peu propre à une grande guerre; que des fautes aient été commises, qu'il y ait eu à Londres comme partout des illusions sur les conditions véritables de l'expédition de Crimée, cela n'est point douteux. Le ministre de la guerre, le duc de Newcastle, l'a confessé avec une entière franchise; tous les membres du cabinet ont fait le même aveu. Il faut dire cependant que le ministère anglais s'est trouvé dans un singulier embarras. Le parlement a eu beau voter une augmentation considérable de l'armée : cela n'a point fait que les hommes fussent réellement sous le drapeau, et que les nouveaux enrôlés fussent des soldats aguerris. C'est là ce qu'a objecté non sans raison lord John Russell.

Le malheur du ministère anglais, c'est de n'avoir pas semblé dès l'origine répondre à la vivacité du sentiment populaire et de paraître encore divisé sur plus d'un point. La vérité est que s'il a obtenu les deux bills qu'il réclamait, il ne doit pas ce résultat favorable à un excès de confiance du parlement; il le doit à la difficulté de former un autre ministère, et les atteintes qu'il a subies dans les dernières discussions ne laissent pas de le placer dans une situation assez périlleuse vis-à-vis du parlement, qui se réunira de nouveau dans un mois. Il n'est point impossible que quelques-uns des ministres n'aient à porter la peine de circonstances irritantes pour les susceptibilités

du patriotisme britannique. Sera-ce lord Aberdeen, qui a toujours passé pour incliner vers une politique plus favorable à la paix? Sera-ce le duc de Newcastle, qui, comme préposé aux affaires de la guerre, aurait à porter la responsabilité de fautes inévitables? Ce sont pour le moment les deux ministres les plus menacés; seulement la retraite de ces deux membres du cabinet ne simplifierait nullement la situation. Il resterait une bien autre question : il s'agirait de savoir qui serait chargé de former une administration nouvelle. Serait-ce lord Palmerston? serait-ce lord John Russell? Toujours est-il que les débats récens du parlement laissent le cabinet anglais dans les conditions les plus précaires. Si ces discussions ont été vives du reste sur certains points, toutes les dissidences ont disparu, tous les sentimens se sont confondus dans une patriotique unanimité à l'égard de ces héroïques armées auxquelles l'Angleterre et la France ont remis le soin de défendre une grande cause. Il est peu de séances comparables à celle où lord John Russell et M. Disraéli sont venus d'une voix émue prononcer une sorte d'éloge funèbre de ces intrépides victimes du champ de bataille de la Crimée, comme après une autre guerre du Péloponèse. Et s'il est encore des hommes qui demandent à quoi sert la parole humaine dans les affaires publiques, on peut leur répondre qu'elle sert du moins parfois à être l'écho d'un peuple libre honorant par la voix de ses orateurs les plus illustres ceux qui meurent pour sa cause. Le parlement anglais a émis un vote solennel de remerciemens et d'admiration à l'armée française, et le corps législatif à son tour, dans les délibérations intérieures d'une de ses commissions, vient de charger son président d'adresser les mêmes témoignages aux soldats de l'Angleterre. Ainsi se fortifie politiquement l'alliance des deux peuples, comme elle est cimentée chaque jour par ces deux armées qui bravent ensemble le feu, les maladies, les privations, et qui acquièrent dans ces épreuves une telle trempe de courage, qu'elles iraient avec une virile confiance au-devant des luttes les plus inégales.

C'est sur ce terrain d'une action sérieuse et efficace que la France et l'Angleterre ne peuvent manquer désormais d'attendre l'Autriche, dans le cas où la Russie refuserait de souscrire à des conditions acceptées en principe par l'Europe entière, en y comprenant même la Prusse. Le traité du 2 décembre est le point de départ de cette politique nouvelle. Il est aujourd'hui public, et on peut en apprécier la valeur et le sens. L'autre jour, dans le parlement, lord John Russell avait parlé de cette transaction comme d'un acte indifférent; l'empereur la qualifiait plus justement dans son discours au corps législatif, en l'appelant une alliance défensive qui deviendrait peut-être bientôt offensive. A travers toutes les interprétations qu'on peut donner du traité de Vienne, c'est là en réalité son caractère, et c'est ce qui en fait un acte sérieux dans les circonstances présentes. Le principe d'une alliance offensive et défensive y est évidemment inscrit d'une manière implicite. Que cette alliance, avant de devenir complète et effective, soit sujette encore à diverses conditions, cela est bien clair : qu'on songe cependant que ces conditions sont celles de la France et de l'Angleterre. Sur tous les points qui forment les garanties du 8 août, l'Autriche s'engage d'une façon irrévocable. De concert avec la France et l'Angleterre, elle défend l'intégrité de l'empire ottoman dans les principautés; d'accord avec les deux puissances, elle fixe une date au-delà de laquelle il ne reste plus que l'emploi de la force.

Que peut signifier cette date en effet, si ce n'est que pour l'Autriche elle-même il y a une limite nécessaire et prochaine aux négociations infructueuses? Ce n'est point au reste de telle ou telle stipulation que ressort l'importance du traité de décembre; cette importance ressort de l'acte dans son ensemble, des conjonctures dans lesquelles il a été signé, de la situation particulière de l'Autriche, de l'état général de l'Europe. Qu'on envisage sous ces divers aspects le traité de Vienne, on en saisira la gravité. Diplomatiquement, il met fin à tout un système d'alliances en dégageant l'Autriche de toute solidarité avec la Russie; politiquement aujourd'hui, il écarte le danger le plus sérieux peut-être, celui d'une intervention des élémens révolutionnaires. Jusqu'ici, l'Europe est parvenue à soutenir l'épreuve d'une lutte gigantesque sans laisser l'esprit de révolution s'introduire dans ses conseils ou dans ses actes. La guerre actuelle est restée une guerre essentiellement politique, ayant un but politique déterminé, et soutenue par la force régulière des armées. On ne saurait méconnaître que l'attitude générale de l'Autriche depuis l'origine de la question n'ait singulièrement contribué à écarter les tentations ou les occasions qui pouvaient s'offrir de dénaturer cette lutte. C'est cette situation que le traité récent est venu confirmer et assurer, et en vérité M. Mazzini a choisi l'heure opportune pour chercher à souffler la révolution en Italie, pour remettre les armes dans les mains de ses séides! Que peut donc offrir M. Mazzini à la malheureuse Italie? Il lui offre le sort de la Grèce, comme il le dit lui-même dans son manifeste émané du *comité national d'action*. Il envoie à une mort inutile quelques victimes de plus qui n'auront pas même cette fois le mérite de se dévouer à une tentative généreuse. M. Mazzini est tout simplement l'auxiliaire de la Russie, et c'est contre cette alliance étrange que l'alliance du 2 décembre est un rempart efficace.

Le traité de Vienne a une autre valeur dans la question qui s'agite; il résume d'une manière saisissante le chemin que l'Europe a fait depuis un an. Quand on dit que la guerre a été jusqu'ici sans résultat, qu'elle n'a eu d'autre effet que d'immoler des hommes, que la question n'a pas fait un pas depuis qu'elle est engagée, on peut apprécier ici ce qui en est. Il y a un an, on eût trouvé certes fort extraordinaires et presque fabuleuses les conditions du 8 août; aujourd'hui ces conditions sont le minimum de la paix poursuivie en commun par les trois puissances signataires du traité du 2 décembre. Non-seulement l'Autriche, l'Angleterre et la France ont adopté les termes des propositions du 8 août, elles ont dû nécessairement s'entendre encore sur le vrai sens de ces propositions; elles sont d'accord dans l'interprétation des garanties revendiquées. Pour l'Autriche comme pour l'Angleterre et la France, les traités anciens entre la Russie et la Turquie n'existent plus. Il ne doit plus rien rester du protectorat russe en Orient, pas plus dans les principautés qu'en ce qui touche les chrétiens du rit grec. La liberté du Danube doit être assurée. La prépotence de la Russie dans la Mer-Noire ne saurait plus être compatible avec l'équilibre de l'Europe. La diplomatie russe n'en est point sans doute à ignorer cette communauté de vues des trois puissances qui ont contracté l'alliance du 2 décembre. L'envoyé du tsar à Vienne, le prince Gortchakof, a pu s'en assurer dans une récente conférence provoquée par lui, et où les conditions de la paix lui ont été indubitablement commu-

niquées telles que nous les indiquons. Seulement, après une prétendue acceptation des quatre garanties à la veille du traité du 2 décembre, le prince Gortchakof paraît s'être trouvé tout à coup dépourvu des pouvoirs nécessaires pour examiner la signification de ces garanties. Il aurait décliné toute négociation comme dépassant ses moyens, et il en aurait référé à Saint-Pétersbourg. Il ne reste plus donc que peu de temps aujourd'hui, si la Russie n'accepte pas les propositions qui lui sont faites, pour que le traité du 2 décembre produise toutes ses conséquences, et alors, on n'en peut douter, le jeune empereur François-Joseph et son ministre, M. de Buol, ne s'arrêteront pas dans la voie où ils sont entrés avec une calme et mûre résolution.

Mais la Prusse suivra-t-elle l'Autriche, et, à vrai dire, quelle est la politique de la Prusse après le traité récemment conclu à Vienne? Le cabinet de Berlin s'est rattaché plus que jamais à l'acceptation fort illusoire des quatre garanties par la Russie. Il s'est hâté de recommander le fait à la considération des cours de Londres et de Paris en leur faisant sentir le prix de cette adhésion *sans réserve et sans détour* du gouvernement russe à un principe commun de négociation. On ne demandait pas précisément l'adoption d'une base de négociation; d'ailleurs le cabinet de Berlin était-il en position de dire quel sens la Russie attachait aux quatre garanties et quel sens il y attachait lui-même? Il oubliait ainsi sans contredit le plus essentiel. Le traité du 2 décembre, par lui-même au surplus, ne laisse point d'avoir jeté la Prusse dans des perplexités singulières. Ce n'est point que la Prusse trouve rien d'exorbitant dans l'acte signé par les trois puissances : bien au contraire, elle adhère aux principes qu'il consacre, elle les admire, elle leur prodigue ses sympathies; mais elle ne saurait rien faire pour eux. Après tout, n'est-ce point l'affaire de l'Autriche encore plus que celle de la Prusse? Tel est l'empire d'une situation fausse, que la Prusse, en présence du traité du 2 décembre, n'a trouvé d'autre moyen qu'un expédient déjà plusieurs fois renouvelé, celui d'une mission extraordinaire à Londres, à Paris et à Vienne. M. d'Usedom a été envoyé en Angleterre, d'où il devait, dit-on, se rendre en France. Le colonel de Manteuffel a été envoyé près de l'empereur d'Autriche. Quel était le but de ces pérégrinations diplomatiques? Le gouvernement prussien ne pouvait évidemment avoir la prétention de conclure une alliance séparée avec les deux puissances de l'Occident sur d'autres bases que celles qui ont été établies à Vienne. S'il en a eu la pensée, il a dû être promptement détrompé. Dans le fond, il n'est point impossible que les envoyés du roi de Prusse n'aient eu simplement pour devoir d'observer, d'examiner l'état des choses.

Telle qu'elle est, cette mission n'a donc point eu le caractère et l'importance qu'on a pu lui attribuer; mais elle offre certainement des particularités singulières, très propres à donner une idée des perplexités et de l'indécision de la politique prussienne. Qu'on le remarque en effet : l'envoyé du roi Frédéric-Guillaume à Londres, M. d'Usedom, est un homme d'un esprit éclairé et libéral, inclinant vers les puissances occidentales; le colonel de Manteuffel au contraire est connu pour ses sympathies en faveur de la Russie, il appartient au parti de la croix. Chose plus étrange encore et de nature à inspirer quelques réflexions au président du conseil, M. de Manteuffel! le *libéral* et le *russe*, en acceptant leur mission, ont décliné toute communication avec

le chef du cabinet lui-même, et n'ont voulu être en rapport qu'avec le roi. Le colonel de Manteuffel trouve son oncle, le président du conseil, trop occidental; M. d'Usedom trouve le chef du cabinet trop russe. Cela ne prouve-t-il pas la singulière position que s'est faite M. de Manteuffel au milieu de toutes les influences qui se débattent à Berlin? Ainsi se poursuit cette politique plus remplie de caprices que de fixité. Ainsi marche ce roi à demi théologien, à demi lettré, inclinant naturellement vers toutes les résolutions généreuses, l'homme le plus spirituel et le plus séduisant de son royaume, mais qui éprouve une invincible répugnance à se décider, et qui subit sans s'en douter l'empire d'un entourage tout entier dévoué à la Russie. Faute de pouvoir l'entraîner dans une alliance avec le tsar, l'entourage de Frédéric-Guillaume compte encore peut-être le retenir dans la neutralité peu glorieuse où il est resté jusqu'ici.

C'est la *Gazette de la Croix*, on ne l'ignore pas, qui est dans la presse l'organe de cette coterie, moins prussienne à coup sûr que moscovite. Or la *Gazette de la Croix* est entrée dans une fureur sans égale, lorsque la *Revue* a eu l'idée l'autre jour, non certes de dévoiler les mystères de la cour de Berlin, mais d'initier le public de l'Europe à quelques vérités connues de ceux qui sont en position de savoir. La *Gazette de la Croix*, qui paraît mieux au courant des choses de la Russie que des choses de la France, et qui parle de nos hommes et de notre littérature avec un tact par trop tudesque, semble même être restée convaincue qu'elle avait infligé à la *Revue* une rude leçon, qui la réduirait pour longtemps au silence. La *Revue* n'a point sans doute à consulter la *Gazette de la Croix;* elle consulte la convenance d'un grand intérêt public qu'elle prétend servir. Elle reprendra ses libres peintures quand il le faudra. Elle parlera surtout, si les tristes conseils du parti de la croix venaient à prévaloir à Berlin. Elle parlera également, si, comme il faut le croire, le roi Frédéric-Guillaume, cédant à ses inclinations naturelles, entre dans l'alliance où ses intérêts l'appellent, où l'Europe l'attend, et cette fois ce sera pour montrer quels obstacles il a eu à vaincre autour de lui, quels liens il a eu à secouer. Les renseignemens ne nous manqueront pas pour peindre au naturel le parti russe de Berlin, — le plus grand ennemi du roi pour le moment.

Que ressort-il de ces élémens complexes de la situation de l'Europe à l'heure où nous sommes, à l'heure où va expirer cette année 1854? Malheureusement il n'y a guère d'illusions à se faire : la paix serait possible sans doute; elle n'est pas probable. Il serait assez hasardeux de l'augurer des duplicités, des réticences, des habiletés de la Russie, et encore plus des levées nouvelles qui viennent de coïncider avec la signature du traité du 2 décembre. La vérité est que tout semble s'ordonner pour la guerre bien plus que pour la paix; mais si la Russie laisse échapper l'occasion actuelle, elle risque de voir chaque jour s'accroître le faisceau des forces qui lui sont opposées. La Prusse elle-même ne pourra manquer de suivre le mouvement universel. Les neutralités deviendront des hostilités. Dans le Danemark, il est douteux que la politique russe ressaisisse de sitôt son ascendant. La Suède reste calme, non indifférente pourtant, et on raconte un mot singulier, qui ne serait pas fort ancien, qui aurait été adressé à un ministre de Suède. Celui-ci, interrogé sur

son souverain, aurait dit, à l'occasion de la clôture récente du parlement de Stockholm, que le roi avait eu une bonne diète. — « Quand on a une bonne diète l'hiver, aurait-on répondu, c'est le cas d'avoir un grand appétit au printemps. » Et voilà comment, à travers tout, cette année s'en va en laissant l'Europe en présence de perspectives plus guerrières que pacifiques; voilà comment 1854 aura vu naître et se dérouler une lutte dont l'issue reste un mystère encore aujourd'hui.

L'année finit donc au milieu des complications d'une immense question européenne et au milieu du silence de la vie intérieure. Politiquement et matériellement, cette période qui s'achève laisse peu de résultats, sans nul doute, au point de vue intérieur; elle a vu se poursuivre un mouvement régulier d'intérêts, et n'a été marquée que par les suites d'une crise alimentaire prolongée; il en est encore ainsi aujourd'hui. C'est dans ces conditions que se réunissait récemment le corps législatif, et le chef de l'état ne faisait qu'obéir à la préoccupation universelle en concentrant la pensée de son discours d'inauguration dans les affaires extérieures, en donnant la place la plus considérable aux mesures jugées dès ce moment indispensables pour la continuation de la guerre. Le corps législatif, on le sait, n'a point à discuter de réponse au discours du souverain; il n'a point même à exercer un contrôle direct sur les affaires extérieures. Il n'a pu s'en occuper qu'indirectement, à l'occasion du projet d'émission du nouvel emprunt de 500 millions annoncé par l'empereur. C'est la première question dont ait été saisi le corps législatif, et ici naturellement toutes les dissidences s'effacent: la loi a été votée à l'unanimité. Le gouvernement a été autorisé à émettre l'emprunt, et, comme il l'avait déjà fait précédemment, il a choisi la forme d'une souscription nationale. Il restait à fixer le taux de l'émission, et c'est ce qui vient d'être fait aujourd'hui même. La rente 4 1/2 p. 100 sera émise au taux de 92 francs, la rente 3 p. 100 au taux de 65 fr. 25 c. Les combinaisons et les avantages offerts aux souscripteurs sont à peu près les mêmes que dans le dernier emprunt, et les versemens sont échelonnés en dix-huit termes, les paiemens par anticipation restant admis de droit avec escompte. Le vote de l'emprunt est le tribut unanime du sentiment patriotique dans des circonstances exceptionnelles. Maintenant la session régulière commence; les travaux du corps législatif vont s'ouvrir avec l'année nouvelle, ils se mêleront à ce mouvement qui renaît, qui embrasse tous les intérêts, tous les activités de la vie sociale, — mouvement indépendant de la vie officielle, qui a lui-même parfois ses incidens, ses symptômes, ses deuils de temps à autre, comme il arrive quand vient à disparaître soudainement un homme élevé par son talent et par son caractère au niveau de toutes les situations. C'est ainsi que la mort est venue prendre, dans la forte maturité de l'esprit, M. Léon Faucher, qui par son âge semblait encore promis à l'avenir. M. Léon Faucher s'était fait une place dans notre temps autant par sa supériorité d'économiste que par la vigueur de caractère qu'il avait montrée dans la politique active en des momens où le pouvoir n'avait rien de séduisant. Retiré de la scène officielle, il avait retrouvé le travail et l'étude, et c'est d'une main déjà malade qu'il traçait avec une si nette fermeté ces pages remarquables qu'on a vues ici sur *les finances de la guerre*. M. Léon Fau-

cher était un soldat éprouvé et fidèle de ces vieilles idées libérales et conservatrices qui ont toujours leur place. Comment pourraient-elles disparaître, puisqu'elles sont l'essence de la civilisation moderne, l'aliment des intelligences, le regret ou le désir de toutes les âmes viriles, la raison secrète de tout le développement de notre temps?

Les hommes restent souvent en route, ils s'en vont parfois avant l'âge et disparaissent avec les années; les idées survivent en se transformant; quand elles ne règnent plus souverainement dans les faits, elles se réfugient dans les esprits; l'intelligence s'en empare pour les passer de nouveau au creuset de l'expérience et de l'étude, pour rechercher par quelles causes elles ont été impuissantes dans leurs diverses réalisations, par quelles voies elles peuvent retrouver leur efficacité et leur ascendant. Dans cette enquête poursuivie à la lumière des catastrophes, c'est une société tout entière qui reparaît avec ses élémens de toute sorte, avec ses instincts généreux et ses déviations, avec ses oscillations et ses défaillances. Ce tableau véridique et sincère de la société moderne, il se trouve retracé avec éloquence, avec le meilleur désir d'arriver à une conclusion juste et sûre, dans ce livre que publie aujourd'hui M. de Carné, dans ces remarquables *Études sur l'Histoire du gouvernement représentatif en France de* 1789 *à* 1848; — de 1789 à 1848 ou plutôt à 1854, c'est-à-dire plus de soixante années d'histoire, plus de soixante années d'agitations, durant lesquelles tout s'est produit et rien n'a duré! Est-ce à dire que, dans cette succession de régimes, la France change périodiquement de nature et d'idéal? Non sans doute, elle a toujours les mêmes goûts, les mêmes instincts, les mêmes préférences; seulement elle n'est point parvenue à trouver ces conditions simples et fortes propres à la garantir des surprises et des piéges sans cesse tendus à son activité périlleuse. Que les organisations violentes et factices ne durent pas, rien n'est plus simple. Que les établissemens qui semblaient réunir toutes les conditions de modération, de sécurité et de souplesse aient disparu avec la même facilité, c'est là l'éternel problème des esprits qui n'aiment point à se laisser emporter par les événemens sans se demander d'où ils viennent et où ils vont. Il y a peu de jours, à l'Institut, M. Guizot, rappelant un mot de M. Royer-Collard, disait que les sciences morales et politiques avaient toujours leur place dans le gouvernement des hommes, ne fût-ce que pour aider à savoir ce qu'on dit quand on parle et ce qu'on fait quand on agit. La première de ces sciences, la première maîtresse de la vie humaine, c'est l'expérience, c'est l'histoire. Appliquée à ces soixante années qui sont derrière nous, l'histoire montre justement le point où chaque tentative dégénère, où la fureur des partis et des systèmes l'emporte sur la vérité.

C'est sous cette inspiration que M. de Carné trace ces pages dont la plupart ont déjà vu le jour ici. Comment la révolution de 1789 est devenue la révolution de 1792 et de 1793 pour tomber dans la dissolution du directoire, comment les fortes et glorieuses institutions du consulat ont abouti à l'empire et à la subversion de l'Europe; comment la restauration s'est usée dans la lutte entre des tendances impossibles et le mouvement invincible de la société moderne; comment enfin la bourgeoisie, arrivée au pouvoir, a vu la victoire échapper de ses mains, lorsqu'elle croyait avoir trouvé le dernier mot de la révolution française : telle est la trame substantielle de ces *Etudes*.

Il y a un système fort commode quand il s'agit d'un événement comme la révolution française : il consiste à tout rejeter sur une certaine fatalité mystérieuse. Si la révolution s'est faite spoliatrice et meurtrière dans sa première époque, si l'empire a poussé au-delà de toute mesure le système de la compression intérieure et de la conquête universelle, si la restauration est allée se jeter contre l'écueil de juillet, et si la révolution de 1830, à son tour, a trouvé l'écueil de 1848, c'est la fatalité qui a conduit les événemens! Il n'y a d'autre fatalité que la passion et l'aveuglement des hommes, et c'est ce que M. de Carné fait voir avec une lumineuse sagacité, en montrant à chaque période, à côté des conséquences devenues inévitables, les fautes et les erreurs qui les ont engendrées. La politique ainsi n'est plus une sorte de champ de bataille où la force aveugle domine seule. C'est la loi morale qui s'accomplit, qui attache un châtiment à toutes les déviations, et fait sortir les catastrophes les moins prévues de l'oubli, de l'imprévoyance ou de la coupable connivence des hommes. C'est là certes la leçon la plus éloquente de l'histoire contemporaine. Nous ne saurions dire qu'elle n'ait coûté un peu cher; mais l'expérience serait encore utile, si elle servait à réveiller dans toutes les âmes l'instinct vigoureux de la responsabilité, qui est la première condition de la liberté, si elle contribuait à ranimer ce sentiment chez ceux qui agissent et chez ceux qui pensent, comme la lumière secrète de leurs actes et de leurs inspirations.

Après tout, il y aura toujours dans l'esprit de la France un goût naturel et invincible pour ce genre d'études et de recherches morales ou politiques, dût-on ne pas se souvenir exactement dans l'occasion de conformer les actes et les paroles aux théories. La philosophie et l'histoire mettront en lumière ces vérités supérieures, qui ont toujours leur opportunité, et qui n'eurent jamais plus d'à-propos que de notre temps. C'est l'élément sérieux, instructif, du développement intellectuel de notre pays. Tournez cependant les feuilles de ce livre de la littérature contemporaine où tant d'œuvres élevées sont inscrites et peuvent s'inscrire encore : combien de pages restent ouvertes à l'invention féconde, à l'imagination gracieuse ou énergique, à l'analyse ingénieuse ou éloquente, à la fiction juste et vraie! A travers des incertitudes qui tiennent moins peut-être à l'absence de talent qu'à l'absence d'un but, d'une règle, d'un lien commun, le mouvement littéraire n'en suit pas moins son cours. La poésie balbutie dans une langue qui n'a plus l'originalité d'autrefois et qui n'a pas encore trouvé son originalité nouvelle. Le roman se multiplie sous toutes les formes; les livres de voyages, les peintures de mœurs se succèdent. M. Paul de Molènes recueille ses récits, fruits d'une imagination vigoureuse. M. Paul de Musset rassemble ses souvenirs d'un voyage en Italie, et ces souvenirs forment un livre plein d'attrait. Ainsi s'offre la vie littéraire sous ses aspects divers. En donnant à son livre le titre d'*Histoires sentimentales et militaires*, M. de Molènes lui a certainement donné le nom qui pouvait le mieux lui convenir. N'est-ce point en effet ce mélange de sentiment et de liberté militaire qui fait le charme saisissant de ces récits? M. de Molènes a trouvé en Afrique le sujet de la plupart de ces contes, dont le type est celui des *Solitudes de Sidi-Pontrailles*. Il recueille aujou rd'hui des impressions nouvelles en Orient. Chose étrange en effet : tandis que se publiaient ici les *Histoires sentimentales et militaires*, l'auteur conduisait ses spahis sur le champ de ba-

taille d'Inkerman, songeant assez peu aux belles-lettres, on le comprend. Il vivait de cette mâle et forte vie dont il a déjà fait plus d'une fois passer le reflet dans ses pages avec une verve passionnée et communicative. Intéresser l'esprit et le cœur, c'est là après tout le dernier mot dans la littérature, et de même que M. de Molènes intéresse à ses héros, M. Paul de Musset intéresse au récit de ses excursions au-delà des Alpes; c'est là le caractère de ce *Voyage pittoresque en Italie* où l'art du dessin ajoute aux tableaux de l'écrivain. C'est en observateur ingénieux, en esprit fin et élégant, que M. Paul de Musset traverse ces contrées immortelles, décrivant les mœurs, s'arrêtant devant les richesses de la peinture, peignant la nature et les hommes, ranimant cette existence italienne dans son originalité pittoresque. Passer les Alpes, aller de Naples à Venise, qu'est-ce donc aujourd'hui? L'Italie est à peine une étape pour les esprits heureux; l'instinct des voyages a besoin d'autres espaces. C'est à peine si l'on peut s'attendre à trouver quelque nouveauté dans quelque archipel inconnu. Lorsque nous aurons exploré le monde, alors il ne nous restera plus peut-être qu'à découvrir quelque coin ignoré dans notre propre pays, — et cette découverte inespérée ne laissera pas d'avoir un charme secret et émouvant. L'esprit y trouvera une source nouvelle d'inspiration. La littérature gagnera peut-être à se rapprocher du sol natal, comme pour y puiser le rajeunissement et la force. Puisse donc aujourd'hui l'esprit littéraire se retremper à cette source ou à une autre, pour entrer dans la carrière qui s'ouvre avec la fraîcheur et la puissance d'une jeunesse nouvelle! Il a peu produit dans l'année qui finit; il produira sans doute dans l'année qui commence. Oublions ce qui est derrière nous, et marchons d'un cœur libre et ferme vers cet avenir que nos bonnes volontés feront éclatant ou stérile. Puissent aussi les autres nations trouver dans leur vie littéraire comme dans leur vie politique les prospérités et les succès qu'elles poursuivent sans les atteindre toujours!

Chacune de ces nations a sa part dans l'histoire contemporaine; chacune a ses intérêts, ses affaires pratiques, ses crises parfois et ses préoccupations. Chez la plupart, ces préoccupations ont leur retentissement naturel dans les parlemens. En Angleterre, on a vu comment la question de la guerre avec la Russie était devenue l'occasion de discussions sérieuses et animées, et cependant le parlement n'a eu à s'occuper encore que des moyens militaires. Il reste à aborder les questions financières, qui ne seront point agitées sans doute avec moins de passion. En Prusse, un membre du parti libéral dans la seconde chambre a fait une motion pour qu'il fût adressé, contre l'usage, une réponse au discours royal. Cette motion n'avait d'autre but que d'engager la chambre dans une discussion sur les affaires extérieures, si le principe même de l'adresse eût été admis; mais cette motion a été repoussée justement à cause de ce qu'elle faisait pressentir. Aujourd'hui en Prusse comme en Angleterre, les chambres ont suspendu leurs travaux et sont entrées dans les vacances de Noël. Il en est de même en Belgique, où le parlement s'est ajourné jusqu'à la mi-janvier. Les états-généraux de La Haye ont aussi suspendu leur session pour ne reprendre leurs travaux qu'au mois de février. Cette suspension n'a point eu lieu cependant sans être précédée, dans les chambres hollandaises, de quelques incidens qui se sont produits à l'occasion de la discussion du budget. C'est d'abord le budget de la marine

qui a été rejeté par la chambre. Le motif de ce rejet était le désir du parlement de voir adopter un système de restauration de la marine. Il en est résulté la retraite du ministre de ce département, M. Enslie, qui a été remplacé provisoirement par le ministre de la guerre, M. Forstner de Dambenoy. En dehors de cet incident, la grande question soulevée dans la discussion du budget est celle de la réforme des impôts. Le gouvernement avait proposé la suppression des droits de tonnage et de mouture, avec une certaine compensation pour le fisc, résultant d'une augmentation du droit sur la distillerie indigène. De leur côté, divers députés, MM. van Bosse, Thorbecke, van Hœvell, ont fait une proposition tendant à la suppression des droits de tonnage et des droits sur les combustibles. Les opinions se sont trouvées assez divergentes sur l'opportunité de cette mesure, de même que de celle présentée par le gouvernement. Il s'en est suivi quelque incertitude, d'autant plus que le gouvernement lui-même soumettait l'exécution de ces mesures aux circonstances politiques dans lesquelles se trouve l'Europe. Le résultat définitif a été que tous les partis se sont entendus pour ajourner à l'année prochaine la question de la réforme des impôts, et c'est après ce vote que les états-généraux ont interrompu leur session.

Ce n'est pas seulement sur le vieux sol de l'Europe que cette vie politique se déroule avec ses intérêts et ses problèmes. Dans cette multitude de peuples qui s'agitent, qui cherchent le mot de leur destinée à travers des péripéties toujours renaissantes, les spectacles varient avec les races, avec les hémisphères. Le Nouveau-Monde a aussi sa part dans cette histoire de l'année qui finit, et qui a montré une fois de plus les États-Unis dans la puissance de leur développement, les républiques hispano-américaines dans les convulsions de leur anarchie. Le message annuel que vient de publier le président de l'Union n'est que le reflet de la situation actuelle de la grande république américaine, et dans cette situation il y a certes plus d'un trait caractéristique. Le gouvernement de Washington se présentait cette année devant le congrès avec une politique libre de toute complication, affranchie de toute solidarité dans les conflits récens de l'Europe. M. Franklin Pierce n'avait à mentionner qu'un petit nombre de contestations spéciales, qui ont donné lieu à des négociations entre les États-Unis et quelques gouvernemens européens. Il parle peu de l'Espagne, et ne prononce point le nom de Cuba. Il passe sous silence les projets d'annexion des îles Sandwich, qui ont paru se poursuivre un moment avec une singulière opiniâtreté. En général, sauf des réserves faites assez brièvement vis-à-vis de l'Espagne, et bien qu'on puisse voir poindre des difficultés nouvelles du côté du Mexique, M. Franklin Pierce s'attache à professer dans son message le principe d'une politique pacifique, — bien entendu en tant que la paix se concilie avec ce qu'il appelle l'agrandissement légitime des États-Unis. Que le président de l'Union tire quelque orgueil de cet agrandissement, rien n'est plus naturel; qu'il cherche à mettre dans tout son jour la politique essentiellement pacifique des États-Unis en se fondant sur l'absence d'une armée permanente et de tout élément d'agression, c'est se faire une étrange illusion à soi-même, ou chercher un peu trop à faire illusion au monde. Qu'importe qu'il n'y ait point d'armée permanente et de système organisé pour l'agression là où l'envahissement est la pensée, la passion universelle, là où il se trouve des individus toujours prêts à se lancer en

volontaires et à tenter de ces coups de fortune que le gouvernement vient ensuite décorer du nom d'agrandissement légitime? La politique américaine est pacifique, comme elle est libérale. Certes les États-Unis ont mis un zèle énergique à soutenir le droit protecteur des neutres : ils l'ont soutenu au prix d'une guerre en 1812; ils ont renouvelé leurs efforts aujourd'hui pour le faire consacrer par des conventions solennelles, ainsi que l'atteste le message de M. Franklin Pierce, et de là est né le traité récemment signé entre le cabinet de Washington et la Russie. Voici cependant un état européen, la Prusse, qui a proposé au gouvernement américain de compléter cette consécration du droit des neutres par l'interdiction des lettres de marque. Les États-Unis ont refusé, et M. Franklin Pierce en donne même une raison assez naïve : c'est que l'Union peut avoir besoin de délivrer des lettres de marque, de même qu'elle a besoin du droit des neutres pour son commerce. Cela veut dire tout simplement que la politique des États-Unis n'est nullement pacifique et libérale par principe; elle s'inspire de l'intérêt américain et agit dans la mesure de ce que cet intérêt lui commande. Il en est ici comme dans la politique intérieure de l'Union, qui combine le principe de la liberté individuelle la plus illimitée avec l'existence de l'esclavage.

C'est ainsi que les États-Unis remplissent cette étonnante carrière où on les voit s'avancer, prodiguant toutes les contradictions, mêlant le courage moral le plus puissant et la violence la plus brutale, alliant une incontestable grandeur à un incontestable mépris de tout droit. Pour eux, le fait qui leur est le plus utile est leur droit, et ce fait est l'extension indéfinie de leur puissance, c'est l'agrandissement de leur commerce, le défrichement de leurs terres. La vie même des hommes n'est rien, pourvu que les chemins de fer sillonnent toutes les contrées de l'Union et que le désert se peuple. On comptait récemment que dans un très court espace de temps sept ou huit cents émigrans avaient péri par suite de naufrages sur les côtes de l'Amérique; qu'importe? il ne s'est pas moins vendu dans les deux premiers trimestres de cette année plus de 5 millions d'acres de terres. La fortune publique suit la même voie progressive. Les recettes du trésor fédéral dans la dernière année financière ont présenté un excédant de plus de 20 millions de dollars, auquel venaient se joindre des excédans antérieurs. Notez qu'à travers tout cela le cabinet de Washington a eu à payer 10 millions de dollars au Mexique pour le territoire qu'il s'est fait céder par le traité de Messilla. Les États-Unis se servent de leurs ressources pour éteindre leur dette, qui est déjà réduite à 44 millions de dollars, et qui dans quelques années sera complétement amortie. M. Pierce propose aujourd'hui de réduire les droits d'importation. La force d'agression qu'ils n'ont point avec une armée permanente, les États-Unis l'ont avec leurs finances. Ce qu'ils hésitent à conquérir par la violence, ils cherchent à l'acheter. Il est seulement à croire qu'ils ne réussiront pas partout, comme le prouve un vote récent par lequel le congrès de Madrid a déclaré que vendre l'île du Cuba, ce serait vendre l'honneur espagnol. M. Soulé était présent à cette séance, et il a pu s'assurer que l'heure de sa mission n'était point venue.

CH. DE MAZADE.

BIOGRAPHIE.

M. LÉON FAUCHER.

Une belle intelligence, unie à un grand cœur, vient de s'éteindre. M. Léon Faucher, ancien ministre de l'intérieur, membre de l'Institut, vient de mourir. La *Revue* perd en lui un collaborateur éminent, l'Académie des sciences morales et politiques un de ses membres les plus laborieux et les plus jeunes, la France un de ses plus nobles enfans.

Né à Limoges le 8 septembre 1803, il avait à peine cinquante et un ans. Venu tout enfant à Toulouse, il a été élevé au collège de cette ville. C'est là que je l'ai connu. Plus jeune que lui de quelques années, je commençais mes études classiques au moment où il finissait les siennes; mais cette différence s'est bientôt effacée, et nous nous sommes liés d'une de ces amitiés de jeunesse que rien ne peut altérer ni remplacer. Né sans aucune fortune, mais avec le goût des études sérieuses, il avait eu d'abord, comme presque tous les hommes illustres de notre temps, la pensée de se vouer à l'enseignement; il vint à Paris dans cette intention, et y débuta comme précepteur des enfans de M. Dailly, maître de poste. Cette excellente famille ne tarda pas à l'apprécier et à l'adopter en quelque sorte; les deux jeunes gens dont il a dirigé l'éducation ont toujours conservé pour lui les plus tendres sentimens d'affection et de respect, et dans la foule choisie qui a suivi ses obsèques, ils n'étaient pas les moins affligés, témoignage également honorable pour tous trois.

M. Léon Faucher avait d'abord montré une prédilection décidée pour les études philosophiques, mais il trouva une extrême difficulté à entrer dans l'Université comme professeur. Il se tourna alors vers la presse périodique, et commençait à peine à y pénétrer quand éclata la révolution de 1830. Je me souviens encore de la lettre enthousiaste qu'il m'écrivit au milieu du combat, mais il était trop jeune et trop inconnu pour que son nom figurât parmi les vainqueurs. Quand le nouveau gouvernement se constitua, il vit des journalistes, des écrivains, passer subitement aux premiers emplois de l'administration, de la magistrature et même du gouvernement. Plusieurs ont justifié cette faveur de la fortune par des talens exceptionnels; mais beaucoup n'avaient sur lui d'autre avantage que d'être nés quelques années plus tôt, ce qui leur avait donné le temps de prendre rang. Il avait manqué son moment, et n'a retrouvé sa place que dix-huit ans après, quand une nouvelle révolution est venue balayer cette génération qu'il avait vue passer tout entière devant lui.

Tout ce qu'il dut à la révolution qui venait de satisfaire autour de lui tant d'ambitions fut d'entrer comme rédacteur au journal *le Temps*, pour remplir un des vides que ces promotions inespérées venaient de faire dans la presse. Il s'y distingua de bonne heure par la fermeté de son style et de sa pensée; mais le moment des grands succès était passé. Rien de pareil aux dernières années de la restauration, à cette époque fiévreuse où quelques journalistes soulevaient à leur gré les masses populaires, ne devait plus se

reproduire. La presse ne tint tête quelque temps au nouveau gouvernement qu'au prix de violences inouies, qui répugnaient au caractère droit et à la raison déjà mûre de Léon Faucher. Il refusa de s'associer à l'ardente croisade de Carrel contre la monarchie nouvelle, et tout en se plaçant dans les rangs de l'opposition de gauche, où l'appelaient ses convictions, il porta dans ses opinions une modération qui n'excluait pas l'énergie. Ses principaux articles du *Temps* furent des fragmens sur la philosophie de l'histoire : il n'arriva que progressivement à la politique proprement dite.

Il essaya bientôt de créer un journal du dimanche, intitulé *le Bien public*. Ce journal ne réussit pas, et je ne l'aurais pas mentionné, s'il n'avait donné lieu à un acte admirable, connu des seuls amis de Léon Faucher. *Le Bien public* avait été fondé par des actionnaires; il crut de son devoir, bien qu'il n'y fût nullement obligé, de leur rembourser tout ce qu'ils avaient avancé, et contracta sans hésiter de lourds engagemens qui ont pesé longtemps sur sa pauvre et laborieuse jeunesse. Il était déjà ce qu'il a toujours été, honnête et fier jusqu'à l'excès, si l'excès est possible en fait d'honneur. Il n'a jamais eu ce qui s'appelle du bonheur; ses moindres pas lui ont coûté les plus grands efforts, et sans l'énergie de sa résolution, il n'aurait jamais triomphé des obstacles qu'il a rencontrés sur son chemin, et qu'il aggravait encore par l'austérité scrupuleuse de ses mœurs publiques et privées.

Cependant l'ardeur de la lutte s'apaisait; les passions anarchiques, vaincues dans de grandes batailles, avaient été refoulées dans les derniers rangs du peuple, où elles devaient fermenter en silence pour produire plus tard une explosion. L'opposition constitutionnelle s'était décidément séparée de la conspiration républicaine. Parmi les organes de cette opposition légale et parlementaire figurait au premier rang *le Courrier français*. Léon Faucher y entra d'abord comme rédacteur ordinaire, et le rédacteur en chef, M. Châtelain, étant venu à mourir en 1839, il fut naturellement désigné pour le remplacer. C'était encore alors une situation considérable que celle de rédacteur en chef d'un journal accrédité, après tous les glorieux exemples qu'on avait vus; il en remplit les devoirs avec un sentiment peut-être exagéré de l'importance de ce rôle, mais cette exagération ne saurait être blâmée, puisqu'elle tournait au profit de la dignité personnelle, de l'indépendance et du talent.

J'arrivais alors moi-même à Paris, et j'essayais à mon tour de faire mes premières armes dans la presse. J'avais des opinions tout à fait différentes, et j'écrivais dans un journal, aujourd'hui oublié, qui défendait la politique de la majorité conservatrice et qui s'appelait le *Journal général de France*. Je rappelle ici pour la première fois ces faits obscurs, parce qu'ils n'ont pas été sans quelque influence sur un événement qui a fait alors beaucoup de bruit : je veux parler de la coalition. Léon Faucher voyait tous les jours MM. Thiers et Odilon Barrot, chefs de l'opposition constitutionnelle; de mon côté, j'étais accueilli avec une bienveillance qui ne m'a jamais manqué par MM. Guizot et de Rémusat. Nous n'inventâmes ni l'un ni l'autre la coalition; elle fut décidée dans des sphères où nous n'étions pas encore admis, mais dès que nous en vîmes poindre la pensée, nous la saisîmes tous deux avec ardeur.

Nous avions tort sans doute, puisque en fin de compte la coalition a si mal tourné. Ceux qui jugent toujours d'après l'événement diront que son succès

était impossible. Je suis en effet porté à le croire aujourd'hui, après une plus longue expérience des rivalités humaines; mais ce que je n'avouerais pas aussi volontiers, c'est que ce succès ne fût pas à désirer. Je n'exprime ici qu'une opinion personnelle, puisque la *Revue* où j'écris a été vivement engagée contre la coalition; mais je croyais et je crois encore qu'une des principales causes de la faiblesse du gouvernement de juillet a été la division radicale des hommes qui avaient le plus contribué à le former. Qu'on s'y soit mal pris pour opérer entre eux un rapprochement, qu'on ait porté à tort dans la lutte contre les obstacles ces allures acerbes qui étaient alors le langage habituel des journaux, c'est possible. Le public français, si prompt à croire le mal en toute chose, et, il faut bien le dire, si peu habitué, si peu enclin et si peu propre à l'exercice de la liberté politique, n'a vu dans la coalition qu'une ligue d'ambitions; il y avait plus et mieux, selon moi, — une pensée vraiment politique qui aurait sauvé la monarchie constitutionnelle en élargissant sa base. Après 1848, une tentative du même genre a été essayée dans de bien meilleures conditions, et elle a encore échoué.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner comment la coalition triomphante s'est rompue après les élections de 1839. Après avoir fait l'un et l'autre ce que nous avions pu pour la mener à bien, nous reprîmes, après sa dissolution, notre place dans notre camp respectif, et peu à peu, quand les deux fractions un moment rapprochées en vinrent de nouveau aux mains avec acharnement, nous finîmes par partager les passions hostiles que nous avions essayé de contenir. Ce court moment de la coalition est le seul où j'aie pris une part active à la polémique politique, et le résultat que j'avais obtenu n'était pas de nature à m'encourager à continuer : je quittai donc la presse quotidienne. Léon Faucher y persévéra, et acquit de jour en jour, dans son parti, plus de renommée et d'autorité.

Quand le ministère du 1er mars 1840 se constitua, la coalition n'était pas encore tout à fait dissoute. M. Thiers devint président du conseil, M. de Rémusat ministre de l'intérieur, M. Guizot ambassadeur à Londres. Le nouveau président du conseil avait une considération marquée pour les journaux, qu'il regardait comme les plus sûrs moyens d'agir sur l'opinion : on vit, ce qui ne s'est peut-être jamais vu à ce point, et ce qui dans tous les cas n'est arrivé qu'alors pour les journaux de la gauche, de simples écrivains devenir les confidens intimes du gouvernement. Léon Faucher était, parmi eux, le plus écouté. Je ne dis pas qu'il ait toujours donné les meilleurs conseils, j'étais dès lors rarement de son avis; mais ce que je puis dire, parce que je l'ai vu, c'est qu'il fit preuve dans cette circonstance du plus absolu désintéressement : il n'usa jamais de son influence que pour ce qu'il croyait l'intérêt public.

Une occasion plus frappante encore se présenta bientôt pour lui de montrer une fois de plus l'inflexibilité de sa probité politique. Le ministère du 1er mars ayant été remplacé, cet homme, qui avait pris un moment une part active, quoique peu apparente, au gouvernement de son pays, continuait, comme par le passé, son labeur quotidien au *Courrier français*. La propriété de ce journal changea de mains, et les nouveaux acquéreurs annoncèrent l'intention d'en modifier un peu la couleur. Léon Faucher donna immédiatement sa démission de rédacteur en chef : trait d'autant plus hono-

rable, qu'en y renonçant il abandonnait l'unique fruit du travail de sa vie.

Il se consacra alors presque tout entier aux travaux économiques. Le premier article qu'il ait publié dans la *Revue* est du 1er novembre 1834. Quelques autres avaient suivi, notamment un travail sur *l'état et la tendance de la propriété en France*, de la fin de 1836, qui a été souvent cité comme une autorité, soit en France, soit en Angleterre, et un grand projet d'association commerciale entre la France, la Belgique, l'Espagne et la Suisse, qu'il avait appelée l'*Union du Midi*, et qui devait, à ses yeux, servir de contrepoids à l'association douanière allemande. Il avait aussi publié en 1837, au profit des jeunes libérés, un traité de la réforme des prisons, qui avait justement attiré l'attention par l'originalité des idées et par un profond sentiment d'humanité. Cependant, comme tous les hommes engagés dans la presse quotidienne, il n'avait pu encore produire aucune œuvre de longue haleine qui donnât la mesure de son talent.

Le 1er octobre 1843 parut dans la *Revue* un article sur *White-Chapel* qui devait être le premier d'une série sur l'Angleterre industrielle. Des études analogues sur Saint-Giles, Liverpool, Manchester, Leeds, Birmingham, y parurent successivement, et l'ensemble fut réuni en deux volumes en 1845. C'est là le principal ouvrage de Léon Faucher, le seul que, dans sa carrière agitée, il ait eu le temps de terminer, malgré le travail opiniâtre qui a rempli sa vie. Ce n'est certes pas tout ce qu'il aurait pu faire, et j'ai toujours regretté que la nécessité de chaque jour ne lui permît pas de se recueillir assez pour montrer dans tout leur éclat les qualités vigoureuses de son esprit; mais enfin c'était une œuvre complète, fruit de longues recherches et de fortes réflexions, remarquable surtout par ce style sobre et incisif qui ne se rencontre qu'avec la gravité de la pensée. Les Anglais eux-mêmes en ont jugé ainsi, et, bien que contesté sur plusieurs points, ce livre, souvent si sévère, est tenu en haute estime par nos voisins.

Vers la même époque, il lut à l'Académie des sciences morales et politiques des *recherches sur l'or et sur l'argent considérés comme étalons de la valeur*, un de ses meilleurs écrits, un de ceux qui portent le plus la marque d'un génie investigateur et scientifique. Il prenait part à la rédaction du *Journal des Économistes*, et y écrivait un assez grand nombre d'articles sur les questions économiques du moment, notamment sur nos tarifs de douane, un des objets les plus constans de ses études. Quand l'association française pour la liberté des échanges s'organisa sur le modèle de la fameuse *ligue* qui venait d'obtenir tant de succès en Angleterre, il en fut un des membres les plus zélés. Il s'y essayait avec succès à l'art oratoire, et ses discours, fortement nourris de faits et d'idées, n'étaient pas les moins applaudis. Malheureusement l'association pour la liberté des échanges, si conforme au véritable intérêt national, tomba dans quelques exagérations qui lui portèrent coup dans l'opinion. Avec son sens exact et pratique, Léon Faucher comprit le premier la portée de ces exagérations, et refusa de s'y associer par une lettre rendue publique.

Ce genre d'études l'avait naturellement appelé à s'occuper de grandes affaires industrielles. De puissantes compagnies s'étaient constituées, à l'instar de l'Angleterre, pour doter la France de l'industrie des chemins de fer. Quand il s'en forma une pour le chemin de Paris à Strasbourg, il en fit partie

comme membre du conseil d'administration. Cependant le jour approchait où il allait reparaître dans la vie politique : il fut nommé, aux élections de 1846, par la ville manufacturière de Reims, où ses opinions en faveur de la liberté du commerce lui avaient concilié de vives sympathies, membre de la chambre des députés.

Je ne reviendrai pas avec détail sur ces temps douloureux où l'on vit le gouvernement de juilllet, au milieu de succès inouis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, incessamment battu en brèche par une opposition qui avait passé toutes les bornes. Plus que jamais aujourd'hui il est inutile de réveiller ces inconcevables querelles. Léon Faucher n'y prit part qu'à demi; son goût le portait moins vers les violences personnelles que vers les questions sérieuses. Il traita avec distinction à la tribune quelques sujets spéciaux, et entre autres l'organisation des banques. Il y soutint des idées neuves, contestées alors, qui ont depuis reçu la sanction éclatante de l'expérience. Ce n'était pas malheureusement de ces intérêts qu'il s'agissait : le ministère avait le tort impardonnable, dans ce pays mobile et changeant, d'avoir occupé trop longtemps la scène; la division se mit dans les rangs mêmes de la majorité, et quand un roi de soixante-quinze ans, fatigué de lutter contre l'injure et la calomnie, eut abdiqué cette couronne devenue trop lourde, tout fut entraîné, gouvernement et opposition, dans une ruine commune.

Je n'écris pas ici un panégyrique, je ne veux rien cacher, rien atténuer. Léon Faucher avait désapprouvé la funeste campagne des banquets patriotiques, qui, sous le prétexte légitime d'une agitation légale, devait soulever tant de passions révolutionnaires; il avait même nettement refusé, malgré les clameurs soulevées contre lui dans son propre parti, d'assister au banquet de la capitale; son instinct de gouvernement protestait contre toute connivence avec l'insurrection. Puis, quand il vit la gauche constitutionnelle engagée malgré lui dans la plus ardente résistance, il crut de son devoir de ne pas reculer, et il signa la mise en accusation des ministres. D'autres y verront peut-être le plus beau trait de sa vie : c'est pour moi le seul que je voudrais effacer de cette mémoire qui m'est si chère. Je comprends toutes les divergences d'opinion, et je crois que ce qui nous manque le plus en France pour l'exercice des droits politiques, c'est précisément ce respect de l'opinion d'autrui, si général en Angleterre; je comprends aussi, pour l'avoir moi-même éprouvée, cette tyrannie de la discipline qui remplace dans les partis politiques la religion du drapeau chez les soldats; je sais qu'il est des hommes intrépides, et il était du nombre, qui se font un point d'honneur de ne plus raisonner quand il s'agit de payer de sa personne dans un combat; je sais enfin qu'aux yeux de quelques-uns des signataires, cette fatale démarche n'était qu'une concession apparente pour calmer les esprits irrités et sauver la monarchie : — elle n'en était pas moins un acte injuste, qui précipita la catastrophe au lieu de l'empêcher, et qui restera comme un témoignage des entraînemens où l'ardeur de la lutte peut porter parmi nous les cœurs les plus droits.

De ce jour date la plus belle partie de la vie de Léon Faucher. Quand les anciennes oppositions, un moment englouties dans le naufrage, sentirent le devoir de relever les ruines qu'elles avaient faites, il entra avec sa résolution ordinaire dans cette croisade réparatrice. Dès le 1er avril 1848, un mois

après la révolution de février, il publiait dans la *Revue* une première étude sur *l'organisation du travail*. Réélu membre de l'assemblée constituante, il y figurait aux premiers rangs parmi les défenseurs de l'ordre; il prit part à toutes les batailles de cette terrible époque, et quand l'élection du 10 décembre 1848 eut substitué aux pouvoirs sortis de la révolution un nom issu de la souveraineté populaire, il fit partie, d'abord comme ministre des travaux publics et ensuite comme ministre de l'intérieur, du premier cabinet du nouveau président. La France et l'Europe se souviennent encore de l'énergie qu'il y apporta.

Ses ennemis, ses amis même, lui ont souvent reproché des manières brusques, un abord froid et hautain. Sa qualité principale était une volonté inflexible que ne pouvaient ébranler ni craintes ni influences; on peut bien lui pardonner quelque raideur de formes en considération de ce don si rare et si précieux dans les temps difficiles. Outre les combats de la rue et de l'assemblée qu'il soutint sans faiblir, il osa ce que personne peut-être n'aurait osé à ce point, la réforme complète de l'administration intérieure. La révolution de février avait fait ce que font toutes les révolutions, ce qui en est malheureusement chez nous le principal mobile : elle avait expulsé tous les fonctionnaires de la monarchie pour en mettre d'autres à la place. A son tour, il examina avec soin les titres des nouveaux et des anciens, et, convaincu que de bons administrateurs ne s'improvisent pas, il rappela à leur poste la plupart des préfets et des sous-préfets révoqués par la république.

Cette vigoureuse restauration, qui devait soulever contre lui tant d'animosités, accomplie sous le feu des attaques les plus furieuses, au milieu de dangers toujours renaissans, est d'autant plus digne d'hommages qu'il avait dû lui-même, pour rendre ainsi justice aux services passés, faire trève à ses anciens griefs d'homme d'opposition. Rien ne pouvait frapper plus au cœur les triomphateurs de février; rien ne pouvait manifester, par un symbole plus visible, le retour à un ordre régulier et la réparation des injustices commises contre l'ancien gouvernement. Chacun de nous se souvient de ces séances qui ressemblaient plus à une mêlée qu'à un débat, et où les paroles se croisaient comme des épées; il y tint tête à tous les orages. Il couronna son mémorable ministère par cet ensemble de mesures hardies, prises avec le concours du général Changarnier, qui contraignirent moralement l'assemblée constituante à se retirer, malgré sa mauvaise volonté bien constatée, et il eut l'honneur de conduire la France, avec une administration réorganisée et l'ascendant de l'autorité partout rétabli, aux élections de 1849.

On sait comment l'assemblée expirante se vengea du courageux ministre. Une dépêche émanée de son cabinet pour resserrer l'union des bons citoyens dans les élections fut dénoncée par l'extrême gauche comme une intervention coupable, et la majorité elle-même l'abandonna. Ainsi vont toujours les choses dans notre oublieux et ingrat pays. Quand le danger presse, on est bien forcé de se ranger autour des hommes de cœur; quand il est passé, l'esprit de dénigrement prend bien vite sa revanche. « Que voulez-vous? disait ici même la *chronique* du 15 mai 1849, M. Léon Faucher savait les services qu'il rendait; il mesurait l'idée qu'il avait de lui-même aux difficultés qu'il savait avoir surmontées, aux périls qu'il savait avoir vaincus; est-ce un

défaut? Oui, sans doute, car il faut qu'un ministre soit à la fois hardi et modeste, ferme et doux, décisif et réservé, parfait enfin. On a toujours vu les majorités ministérielles reprendre par la médisance ce qu'elles donnaient par la nécessité. »

Dès la réunion de l'assemblée législative, un de ses premiers votes fut une solennelle réparation envers le ministre démissionnaire. Elle fit plus; elle le réélut cinq fois vice-président. De son côté, l'Académie des sciences morales et politiques l'avait admis au nombre de ses membres, avec l'intention évidente de reconnaître la conduite du ministre, non moins que les travaux de l'économiste.

Deux ans environ se sont écoulés entre son premier et son second ministère. Dans cet intervalle, il prit part à tous les travaux de l'assemblée législative. Membre influent de toutes les commissions importantes, et notamment de celle qui eut à préparer la fameuse loi du 31 mai 1850, dont il fut aussi le rapporteur, il eut souvent à occuper la tribune, et s'il ne s'y montra pas l'égal des grandes renommées oratoires qui l'avaient remplie autrefois, il s'y distingua par des qualités qui étaient alors plus nécessaires, la précision et la fermeté. Cette époque est aussi celle où il a coopéré le plus activement à la *Revue*, il trouvait du temps et des forces pour lui donner tous les deux ou trois mois un travail étendu sur les questions financières, les plus importantes du moment, depuis que les grands embarras politiques avaient été en partie écartés. La plupart de ces écrits, sur *l'impôt du revenu*, sur *la reprise des paiemens en espèces par la Banque de France*, sur *les budgets de* 1850 *et de* 1851, sur *les banques coloniales*, sur *la démonétisation de l'or*, etc., sont des modèles de discussion et de science économiques; on y retrouvera la sûreté de coup d'œil et la rigueur de principes qu'il portait dans les finances comme dans la politique.

Ses études antérieures l'avaient préparé à traiter à fond les problèmes économiques que soulevait le socialisme; il fut à cet égard comme en tout le plus hardi champion de la résistance. On peut signaler entre autres un discours prononcé à la tribune sur l'organisation des travaux publics, et un examen du *budget socialiste* publié dans la *Revue*.

Cependant l'assemblée législative poursuivait sa pénible carrière. Dans la constituante, les diverses nuances de la majorité n'avaient eu d'autre tâche que de s'unir contre l'ennemi commun et de lui livrer bravement bataille, ce qui a toujours été facile pour des Français. Il y avait plus à faire désormais, il fallait donner à la France un gouvernement définitif; bien que réunissant à peu près l'élite de la nation politique, l'assemblée législative ne put pas y réussir. Parmi les partis qui la divisaient, il s'en était formé un qui voulait conserver le gouvernement parlementaire, avec la présidence de Louis-Napoléon. C'est à celui-là qu'appartenait Léon Faucher, et c'est pour essayer de réaliser ce programme qu'il rentra au ministère au mois d'avril 1851. Il y resta six mois, mais sans pouvoir conjurer le choc qui se préparait entre le président et l'assemblée, et quand il reconnut l'inutilité de ses efforts, il se retira. Six semaines après éclatait le coup d'état du 2 décembre.

Si ce second ministère a été à peu près perdu pour la politique proprement dite, puisqu'il n'a pas atteint son but, il n'en a pas été de même de la

partie administrative. Léon Faucher aimait l'administration, et il y était propre; les hauts employés du ministère vantaient en lui la promptitude de la décision, une application infatigable au travail, une attention soutenue et une étude approfondie des détails. Il présenta et fit passer le grand projet de loi dont nous voyons se poursuivre l'exécution, et qui consacrait 50 millions à l'ouverture de la nouvelle rue de Rivoli et à l'achèvement des halles centrales. Au moment où il venait de poser la première pierre des halles, le président de la république lui donna publiquement la croix de commandeur de la légion d'honneur, distinction extraordinaire qui le surprit lui-même, tant il l'avait peu sollicitée; après avoir été deux fois ministre, il n'avait seulement pas encore la croix de chevalier.

Il avait toujours eu un goût très vif pour les arts, et il leur donna, comme ministre, de puissans encouragemens; les découvertes de Ninive, celles de Rome souterraine, trouvèrent en lui un protecteur éclairé, qui obtint pour elles de l'assemblée législative des crédits considérables. Il créa, pour réconcilier avec la morale la littérature dramatique, une série de prix dont on peut contester l'efficacité, mais dont on ne peut que respecter la pensée. Ces soins le consolaient des ennuis dont l'accablaient les difficultés de la situation politique.

Quand la rupture qu'il avait voulu empêcher fut tout à fait déclarée, le président le nomma, le jour même du coup d'état, membre de la commission consultative qu'il venait d'instituer; il refusa. Il aurait pu sans nul doute, s'il avait voulu adhérer à l'acte du 2 décembre, occuper les positions les plus élevées auprès du prince qu'il avait déjà servi, mais il était trop fortement attaché aux principes parlementaires. Un jour, pendant son second ministère, l'incurable défiance des partis animés, qui ne se contentent pas de juger les actes, mais qui veulent toujours incriminer les intentions, l'avait accusé de travailler sourdement à la destruction de la liberté politique. — *Je ne suis rien*, avait-il répondu, *que par la presse et par la parole, et si jamais cette tribune doit être renversée, je resterai enseveli sous ses débris.* Il n'a que trop littéralement tenu parole; il ne savait rien faire, rien sentir modérément, et il portait en toute chose l'impétuosité de son caractère.

Dès ce moment, ce noir chagrin qui s'empare souvent des esprits ardens réduits à l'inaction, et qui a déjà dévoré parmi nous tant d'hommes déçus dans leurs croyances, se saisit de lui pour ne le plus quitter. Terrible effet de nos innombrables révolutions! l'opinion nationale, cette mer si violemment agitée, tantôt élève jusqu'aux nues ses favoris d'un jour, tantôt les précipite et les abandonne. Que de tristes victimes de ces brusques reviremens! que d'existences un moment soulevées par le flot perfide pour échouer rudement sur un écueil! Léon Faucher avait eu le seul sentiment qui puisse soutenir les combattans engagés sur cette mouvante arène, la foi en lui-même et dans sa cause; la ruine de ses espérances le frappa au cœur. Il crut d'abord trouver un aliment pour son activité dans l'établissement de la société de crédit foncier, cette institution si neuve et si utile, qui n'a eu d'autre tort que d'exciter à son début de trop grandes espérances, et qui a déjà rendu, qui doit rendre surtout avec le temps de précieux services à la propriété française. Il s'y attacha tout entier, avec cet intérêt obstiné qu'il mettait à

tout, et qu'entretenaient par leur difficulté même les grandes et curieuses questions que le crédit foncier soulève à chaque pas; mais là aussi il trouva des déceptions qui achevèrent de le blesser profondément.

Il avait épousé en 1837 Mlle Alexandrine Wolowski, fille d'un ancien député à la diète de Pologne, réfugié en France, et sœur de M. Louis Wolowski, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, qui a été depuis membre de l'assemblée constituante et de la législative et directeur du crédit foncier. Cette union lui a donné les seuls momens de bonheur qu'il ait goûtés dans sa courte et orageuse carrière. Cet homme, que l'habitude de la lutte avait trempé à l'extérieur comme l'acier, était naturellement affectueux et bon. Il aimait à se renfermer dans l'intimité de la vie domestique; il y trouvait une femme dévouée, qui a partagé sans pâlir tous ses périls, dont la tendresse enthousiaste le soutenait dans ses épreuves, et avec elle une famille chérie et de vieux amis, car il n'en a jamais perdu un; dès qu'on avait pénétré jusqu'au cœur, on lui restait fidèle, parce qu'on savait ce qu'il y avait en lui de chaleur d'âme, de sérieux et solide attachement.

Par malheur, Dieu ne lui avait pas donné d'enfant; cette consolation, la plus douce de toutes, lui a manqué; ce devoir, qu'il était si digne de comprendre, est le seul qu'il n'ait pas eu à remplir, vide immense et irréparable à ce déclin de l'âge où la vie n'a plus de but quand on n'a personne auprès de soi pour la continuer. Son imagination désœuvrée errait de projets en projets. Tantôt il voulait faire un voyage en Italie, tantôt il rêvait le calme de la vie rurale, qui m'a donné de si bons momens depuis que j'ai quitté sans regret ce qu'on appelle chez nous la vie politique, et il me chargeait de lui chercher près de moi une solitude champêtre; mais il ne devait pas lui être donné de goûter le repos en ce monde. Une affection de la gorge, que ses efforts de tribune avaient développée, prit peu à peu un caractère grave. Poussé par l'inquiétude du mal, il passa tout l'été dernier aux eaux des Pyrénées, allant des Eaux-Bonnes à Saint-Sauveur, de Saint-Sauveur à Bagnères de Luchon, et toujours suivi par la fièvre qui le dévorait sans relâche. C'est dans ce cruel voyage qu'il a tracé, d'une main toujours ferme, quoique mourante, les meilleures pages qu'il ait laissées peut-être. Passionné pour la gloire et la grandeur de son pays, depuis longtemps attaché à l'alliance anglaise et opposé aux envahissemens de la Russie, qu'il considérait comme l'ennemie-née de la liberté et de la civilisation, il avait vu avec un vif sentiment de sympathie la guerre déclarée par les puissances occidentales. Ne pouvant s'y associer que par sa plume, il voulut au moins se servir de cette arme, et au milieu des angoisses de la souffrance, il écrivit pour la *Revue* ses *Finances de la Guerre*. Toute l'Europe a lu, sans savoir ce qu'elle avait coûté à son auteur, cette belle étude, qui montrait une égale connaissance des trois budgets de la Russie, de l'Angleterre et de la France, et qui jetait un grand jour sur les véritables sources de la puissance des nations. L'effet fut si profond et si universel, que le gouvernement russe crut devoir y faire répondre, traitant ainsi d'égal à égal avec ce redoutable adversaire. On n'a pas oublié la vive réplique qu'il s'attira.

Cette réplique à M. Tegoborski a paru dans la *Revue* du 15 novembre. Un mois après, le 14 décembre, Léon Faucher n'était plus. Il était revenu un moment à Paris pour mettre ordre à ses affaires, et il en était reparti pour l'Ita-

lie, où il comptait passer l'hiver. Une crise terrible l'avait arrêté à Marseille, à la veille de s'embarquer, et après une lutte violente de quinze jours, car il a été fort contre la mort comme dans la vie, il avait rendu à Dieu sa belle âme. Sa veuve, qui ne l'avait quitté ni jour ni nuit dans sa longue agonie, a encore eu le courage de rapporter à Paris ses restes mortels, pour les déposer dans une tombe de famille. Nous avons dû à ce soin pieux la triste consolation de lui rendre les derniers devoirs. Ils étaient là presque tous, vieillis avant l'âge et comme courbés sous les coups réguliers que la mort frappe dans leurs rangs, ceux qui ont pris dans d'autres temps une part brillante aux combats de la parole et de la pensée. La plupart avaient été quelque jour les adversaires de Léon Faucher, et ils n'en étaient pas moins venus, dans un sentiment unanime de douleur et de respect, apporter leur hommage à cette vie si pure, si active et si tôt brisée. LÉONCE DE LAVERGNE.

LITTÉRATURE DRAMATIQUE.

LA *MÉDÉE*.

J'ai entendu reprocher à M. Legouvé le choix du sujet qu'il vient de traiter. Pour ma part, je ne saurais m'associer à cette mauvaise humeur. Je ne comprends pas en effet qu'on demande aux poètes des sujets que personne n'ait encore abordés. Envisager l'art de cette façon, c'est déclarer tout simplement qu'on y voit un délassement pour l'oisiveté, mais qu'on n'a jamais entrevu les conditions suprêmes qui le régissent. Sans doute c'est pour les poètes un avantage immense de choisir un thème vierge, qui n'ait encore été soumis à aucune épreuve : ils sont sûrs d'éviter ainsi toute comparaison; mais lorsqu'ils se décident à braver le danger, il ne faut pas blâmer leur témérité, ni leur reprocher de marcher dans un sentier déjà battu depuis longtemps, car dans le domaine de l'art il n'y a pas de sujet, si vieux qu'il soit, que l'imagination et l'étude ne puissent rajeunir. L'écueil, qu'on le sache bien, n'est pas dans l'âge du sujet, mais dans la manière de le comprendre. Il n'y a pas une donnée traitée plusieurs fois par le génie grec ou romain que l'esprit moderne ne puisse aborder avec l'espérance légitime de la renouveler par les développemens, de la féconder par la méditation. Pour tenter cette tâche délicate, il faut tout à la fois une singulière prudence et une grande hardiesse. Et qu'on ne s'étonne pas de voir réunies ces deux expressions qui semblent se contredire : pour la conception, en pareille occasion, la prudence est de première nécessité; pour l'exécution, la hardiesse n'est pas moins nécessaire. Essayer de renouveler un sujet traité par les poètes antiques est une entreprise que le bon sens ratifie, à la condition pourtant que le poète moderne aura pris la peine d'étudier à loisir tous les élémens de la donnée dont il veut s'emparer. Quant à l'exécution, il est évident que s'il manque de hardiesse, s'il se borne à imiter ses devanciers, il n'aura pas le droit de solliciter l'attention publique, et recueillera l'indifférence, seule moisson digne d'un tel labeur. Il est donc inutile d'insister sur ce point. Qu'il s'agisse de Médée ou de Frédegonde, peu nous importe. Toute

la question est de savoir si l'auteur, en s'adressant à Euripide au lieu de s'adresser à Grégoire de Tours, a trouvé moyen de révéler des facultés personnelles, de nous offrir des sentimens vrais dont le développement lui appartienne, des idées justes dont la forme ne soit empruntée ni à l'antiquité grecque ni à l'antiquité latine. C'est sur ce terrain que nous devons nous placer pour juger la *Médée* de M. Legouvé.

Cependant, quel que soit mon respect pour la vérité générale des sentimens, quoique cette condition domine, aux yeux des hommes de goût, toutes les autres conditions de la poésie, je ne crois pas qu'il faille négliger le temps et le lieu où sont placés les personnages. Plus d'une fois je me suis prononcé avec une conviction sincère contre l'abus de la couleur locale et historique. Je n'ai rien à rétracter de ce que j'ai dit à ce propos; mais je puis et je dois, sans me contredire, établir une distinction que tous les hommes de bonne foi comprendront sans peine. Dans tout ce qui touche au monde extérieur, l'abus de la couleur locale et historique nous inspire des craintes légitimes; lorsqu'il s'agit de la nature des sentimens exprimés par le poète, du caractère des pensées qui expliquent la conduite des personnages, loin de redouter l'abus, nous ne voyons qu'un seul danger : l'usage incomplet des élémens fournis par l'histoire. Je n'ai pas à justifier cette distinction, car elle s'accorde avec les principes que j'ai toujours soutenus. Il y a deux sortes de chronologie : la chronologie des faits et la chronologie des sentimens. Que la première soit plus facile à établir que la seconde, je ne le conteste pas. Toutefois, dans le domaine de l'art, la chronologie des sentimens n'est pas moins importante que la chronologie des faits. C'est par ce dernier côté que la poésie se rattache à la philosophie. Cette vérité, qui ne souffre aucune contestation lorsqu'il s'agit d'un sujet emprunté au moyen âge ou aux temps modernes, acquiert un nouveau degré d'évidence et d'autorité lorsqu'il s'agit d'un sujet emprunté à l'antiquité païenne. Les idées religieuses, morales et politiques de cette période historique diffèrent si profondément des idées qui gouvernent le monde moderne, qu'il faut absolument en tenir compte, si l'on veut laisser aux données poétiques de l'antiquité le caractère qui leur appartient. C'est de cette manière, et de cette manière seulement, que je comprends l'examen de *Médée*. Toute autre méthode me semblerait puérile.

Quelques esprits enclins à la raillerie, qui n'ont jamais pris la peine de réfléchir, me demanderont peut-être ce que j'entends par la chronologie des sentimens. Ma réponse sera bien simple, et si je consens à répondre, c'est pour prévenir jusqu'à l'ombre même d'une objection. Il y a dans la nature humaine des sentimens éternels qui ne sauraient être altérés ni par les temps ni par les lieux, expression permanente de nos facultés; il en est d'autres que les temps et les lieux modifient. Ou plutôt, pour parler avec plus de précision, nos facultés, sans changer de caractère, se modifient accidentellement selon les conditions historiques et locales. C'est à ces modifications, dont personne sans doute n'entend contester la réalité, que je demande la chronologie des sentimens. Pour établir cette chronologie, d'une nature toute spéciale, il est nécessaire d'interroger les croyances des temps et des lieux où se trouvent placés les personnages, car les croyances jouent un rôle immense dans la manifestation de nos facultés. A son insu ou à bon escient, l'homme relève de la foi qu'il a embrassée. La religion domine les senti-

mens les plus familiers, les épisodes les plus vulgaires de la vie domestique.

Médée poussée au meurtre de ses enfans par la jalousie et le désespoir, c'est là sans doute un thème qui a de quoi effrayer la délicatesse du goût moderne; mais je m'abuse étrangement, ou ce thème terrible deviendra pour nous une énigme insoluble, si le poète essaie de ramener le crime de Médée à des proportions purement humaines. Pour comprendre ce personnage, qui a si souvent exercé le génie antique, il ne faut pas interroger seulement Sénèque et Euripide; il faut consulter aussi Apollonius de Rhodes, car c'est dans ce dernier poète que se trouve la peinture la plus frappante de la passion de Médée pour Jason. Tous les symptômes du mal d'amour sont retracés par Apollonius avec une effrayante vérité. La jeune fille barbare, séduite, fascinée par la beauté, par l'intelligence de l'Argonaute, lui appartient tout entière et se dévoue à lui corps et âme. Pour assurer le succès de l'entreprise où il a mis sa vie comme enjeu, elle ne recule pas devant le crime, et son amour est si profond, si absolu, qu'elle est à peine troublée par le remords. Médée en face de Jason n'est plus une femme maîtresse d'elle-même, qui délibère avant d'agir, qui ait conscience du bien et du mal; c'est un instrument sans volonté dont il peut faire ce qu'il veut. Les écrivains modernes, qui ont analysé l'amour avec tant de finesse, et parfois avec un excès de subtilité, n'ont rien imaginé qui dépasse en évidence les symptômes retracés par Apollonius. Ce n'est pas que cette description, envisagée sous le rapport poétique, possède une grande valeur; mais elle étonne les esprits les plus éclairés, les hommes les plus experts en ces sortes de matières par la précision, par l'exactitude. C'est la nature même prise sur le fait. Quand on a pris la peine d'étudier le personnage de Médée dans Apollonius, les crimes qu'elle pourra commettre après son abandon n'ont plus rien qui étonne. Elle a mis en Jason sa vie tout entière. Que Jason l'abandonne, toute sa vie est perdue. Le désespoir la pousse à la folie; un crime de plus ne coûtera rien à son égarement. Elle frappe sans pitié ses enfans. C'est là le personnage de Médée tel que nous l'a transmis l'antiquité, tel qu'il faut l'accepter. Essayer de le modifier, de l'adoucir, c'est tout simplement le dénaturer. J'ai la ferme conviction que M. Legouvé le connaît dans toute sa réalité, et pourtant il a tenté de nous l'offrir sous un aspect tout moderne. Je retrouve dans son œuvre quelques souvenirs d'Apollonius, quelques traits qui indiquent l'enivrement et l'abnégation de la jeune barbare; mais ces traits, je dois le dire, sont trop peu nombreux pour caractériser nettement le personnage de Médée.

La supériorité de Jason sur la femme qu'il a séduite n'est pas non plus assez clairement indiquée. Son ascendant despotique sur la jeune barbare ne se révèle pas par des signes assez éclatans. Or, dès que la passion de Médée pour Jason est ramenée aux proportions ordinaires, le meurtre de ses enfans, que M. Legouvé voulait, sinon excuser, du moins expliquer, prend un caractère plus repoussant et plus hideux. L'auteur a tenté sur elle une étude psychologique dont nous devons lui tenir compte, et qui révèle chez lui un profond amour de la poésie; mais la voie qu'il a choisie ne l'a pas mené au but qu'il se proposait. Après avoir esquissé trop rapidement la passion de Médée pour Jason et sa jalousie lorsqu'elle apprend que Créuse va prendre sa place, il a développé avec une complaisance dont toutes les femmes lui

sauront gré le sentiment de l'amour maternel. C'est par l'analyse tantôt ingénieuse, tantôt émouvante de ce sentiment, qu'il espérait expliquer le dernier crime de Médée. Il semble même qu'il ait conçu la pensée de la réhabiliter aux yeux des spectateurs modernes, tant il a dépensé de soin pour nous initier au trouble de son âme, pour nous révéler toutes les phases de son égarement. Dans le dernier crime, qui forme le sujet unique de la tragédie, la passion ardente, égoïste, implacable, tient peu de place; la jalousie qui arme le bras de Médée n'a guère que l'importance d'un épisode secondaire. Ce n'est pas en effet sur la jalousie de Médée que le poète a voulu concentrer notre attention, mais bien sur le sentiment maternel. Médée, dans la pièce de M. Legouvé, pardonnerait à Jason l'ingratitude et l'abandon, si elle ne craignait pas de perdre l'amour de ses enfans. Cette fille de roi ne redouterait pas la pauvreté et oublierait peut-être son amant infidèle, si Créuse ne lui dérobait pas le cœur de ses enfans. Il est vrai que M. Legouvé, pour justifier le dernier crime de Médée, prend la peine de transformer Jason en père dévoué : ainsi, en frappant ses enfans, elle le frappe lui-même dans ce qu'il a de plus cher; mais le sentiment de l'amour maternel est à proprement parler le sujet principal de la tragédie. Or je ne crains pas d'être désavoué par les amis les plus fervens de l'antiquité, en affirmant que le personnage de Médée ainsi expliqué n'est pas le personnage consacré par le génie d'Euripide et par le talent d'Apollonius. Non-seulement le mal d'amour est à peine esquissé, mais la croyance religieuse qui dans le théâtre antique domine toutes les fables imaginées par les poètes se laisse à peine deviner. Médée frappe ses enfans parce qu'elle les aime tendrement, parce qu'elle ne veut pas les abandonner aux caresses d'une autre femme, parce que Jason les chérit, et que leur mort doit le désespérer; son crime est tout humain, et la fatalité ne joue aucun rôle dans l'action tragique. Ainsi expliqué, le crime est-il amoindri? La croyance au destin rendait Médée plus terrible et moins odieuse.

Je regrette que M. Legouvé n'ait pas senti la nécessité de développer plus largement le caractère des personnages qui se trouvent aux prises avec Médée. Je comprends dans une certaine mesure qu'il se soit laissé préoccuper par la pensée de Mlle Rachel. Cependant, quel que soit le talent de la jeune tragédienne, je ne puis accepter comme sensé le parti qu'il a choisi. J'admettrai volontiers que le roi de Corinthe et sa fille ne doivent pas être mis sur le premier plan; néanmoins, tout en leur assignant un rôle secondaire dans la fable tragique, il ne faut pas leur donner une physionomie purement passive. Or, dans la tragédie de M. Legouvé, Créon et Créuse ne paraissent guère que pour donner la réplique et ne sont pas de vrais acteurs. Il n'eût pas été hors de propos d'engager une lutte entre la première et la seconde femme de Jason. Une fille de Corinthe en présence d'une fille de Colchos, une Grecque en face d'une barbare, pouvait trouver des railleries, au besoin des invectives dont le poète aurait profité pour accroître la colère de Médée. Quant au personnage de Jason, il serait superflu d'insister sur l'importance qu'il doit avoir. Chacun comprend en effet que le ravisseur, devant la fille qu'il a séduite, se défend mal par de pompeuses déclamations. C'était le cas de montrer dans toute sa cruauté l'orgueil de l'Argonaute et de mettre dans sa bouche le dédain que lui inspire la crédulité de l'étrangère.

Je ne m'abuse pas sur les difficultés d'une pareille tâche. Pour exprimer de tels sentimens, pour mettre en scène de tels personnages, il faut posséder une singulière puissance d'isolement, car Jason et Médée vivaient treize siècles avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire un siècle avant la guerre de Troie. Et quels renseignemens authentiques possédons-nous sur la Grèce héroïque, sur l'expédition des Argonautes? *L'Argonautique*, qui nous est donné comme l'œuvre d'Orphée, n'est qu'une œuvre alexandrine. Le poème d'Apollonius, que j'ai cité tout à l'heure, est écrit douze siècles après l'expédition. Quoiqu'il offre sur le caractère de Médée des indications précieuses que le poète ne doit pas négliger, il est pourtant trop loin de la vie héroïque pour qu'on puisse le suivre sans hésiter. Il est donc nécessaire de compléter les indications d'Apollonius par une autorité plus imposante, par un témoignage plus décisif. Or, pour la vie héroïque, le meilleur témoin que nous puissions consulter s'appelle Homère, car il écrivait trois siècles après la guerre de Troie, c'est-à-dire quatre siècles après l'expédition des Argonautes. Son génie comprenait à merveille la vie héroïque, dont il avait recueilli les traditions. C'est à Homère que les poètes modernes doivent demander, sinon le secret, du moins l'image fidèle de ces temps merveilleux. Euripide, venu quatre siècles après Homère, imbu d'ailleurs des idées philosophiques de son temps, ne saurait avoir la même autorité aux yeux des hommes compétens.

Le témoignage d'Homère, d'Euripide et d'Apollonius une fois épuisé, il reste à construire une fable vivante. Je reconnais volontiers que le poète moderne doit tenir compte des idées qui dominent la génération assise sur les bancs du théâtre. Quand je parle de la puissance d'isolement, quand j'insiste sur la nécessité de remonter le cours des âges, je ne veux appeler l'attention que sur le lieu même de l'action et la nature des personnages. La simplicité des fables tragiques dont se contentait l'auditoire d'Athènes ne saurait convenir aux hommes de notre temps. A cet égard, je pense que M. Legouvé n'a pas fait tout ce qu'il devait, tout ce qu'il pouvait faire. L'action de sa tragédie n'offre pas assez de complications pour les spectateurs de notre génération. Quoique la tradition ait popularisé le dernier crime de Médée, nous aurions aimé à voir le dénoûment retardé par des péripéties plus nombreuses. A vrai dire, pour augmenter le nombre des péripéties, il suffisait de traiter Créon et Créuse comme des acteurs et non comme des comparses. Le personnage d'Orphée, qui intervient à la manière du chœur antique, permet au poète de caractériser le temps où l'action se passe, mais il ne faut pas compter sur lui pour accroître l'intérêt. M. Legouvé a prêté au disciple de Linus des pensées qui ne manquent ni de vérité ni d'élévation; peut-être pourtant ces pensées ne se produisent-elles pas sous une forme assez concise. Orphée, parlant de Jason qu'il a suivi en Colchide devant Médée qu'il a connue confiante et pure, ne devrait pas parler comme initiateur, comme créateur d'une civilisation nouvelle; je dois dire qu'il n'est pas toujours en scène.

Cependant, malgré toutes les objections que soulève la *Médée* de M. Legouvé, je pense que Mlle Rachel, en refusant le rôle écrit pour elle, a commis une faute grave. En effet, les erreurs que j'ai signalées, et qui frapperont les yeux de tous les hommes familiarisés avec l'étude de l'antiquité, ne sont pas de celles qui blessent la foule. Si l'amour maternel tient trop de place dans le

personnage de Médée, ce sentiment est développé avec un art ingénieux. Si la fille barbare ressemble trop à une femme de notre temps, ce n'est pas là un grief qui puisse mettre en péril le talent de la tragédienne. Le rôle de Médée, bien qu'il ne s'accorde pas avec le caractère moral des temps héroïques, assurait à Mlle Rachel de nombreux applaudissemens. Elle a consulté son caprice au lieu de consulter le bon sens : elle doit comprendre maintenant qu'elle s'est trompée; elle attendra peut-être longtemps avant de rencontrer un rôle fait à sa taille, qui lui permette de montrer avec autant d'avantage tous les dons qu'elle possède. La sympathie publique a réparé, autant qu'elle le pouvait, le tort fait au poète. Quant à la tragédienne, elle trouve dans cette sympathie même la juste condamnation de sa conduite; les railleries banales de son avocat ne sauraient prévaloir contre l'opinion unanime des esprits éclairés.

J'aborde maintenant la question du style. Le langage de Médée s'accorde-t-il avec la donnée de la tragédie? La question n'est pas difficile à résoudre. Chacun sait en effet que le langage figuré est un des caractères distinctifs des époques héroïques. Or dans le style de M. Legouvé tous les personnages parlent généralement une langue prosaïque. Il y a donc contradiction entre la date de l'action et le style de l'ouvrage; il serait superflu de le démontrer. Mais pourquoi le style de la *Médée* est-il prosaïque? Serait-ce chez M. Legouvé un parti pris? partagerait-il l'opinion insensée accréditée vers la fin du siècle dernier? croirait-il que les meilleurs vers sont ceux qui se rapprochent de la prose et peuvent au besoin se confondre avec elle? J'aime à penser qu'il n'en est rien. Ce qui me paraît évident, et mon avis sera, je crois, partagé par tous les hommes expérimentés, c'est qu'il ébauche sa pensée en prose avant de lui donner la forme du vers. Or ce procédé, qui offre certains avantages pour l'élucidation de la pensée, n'est pas sans danger pour le mouvement poétique du dialogue. J'accorderai volontiers que la prose est le meilleur moyen, le moyen le plus sûr de savoir ce qu'on veut dire; mais je soutiens qu'il existe entre la pensée naissante et l'expression qui doit la traduire une étroite sympathie, quelque chose d'analogue à ce que les disciples de Berthollet appellent l'affinité. Ce qui se passe dans le monde des corps se reproduit avec une étonnante fidélité dans le monde des idées, sans qu'il soit donné à l'intelligence humaine d'en trouver la raison. La pensée appelle l'expression, comme les corps s'appellent naturellement pour une combinaison nouvelle au moment où ils se dégagent d'une ancienne combinaison. Tous ceux qui ont étudié les sciences naturelles et pratiqué l'art d'écrire reconnaîtront sans peine la vérité de mon affirmation. Je n'entends pas instituer un parallèle puéril entre le monde des corps et le monde des idées; je me borne à constater ce que j'ai vu, ce que j'ai senti. Eh bien! lorsqu'au lieu de choisir pour sa pensée naissante, pour sa pensée à l'heure de l'éclosion, une forme définitive, on la consigne sous une forme provisoire, on se trouve dans un étrange embarras. L'heure venue de transformer la prose en vers, on cherche vainement à réveiller l'affinité dont je parlais tout à l'heure. La pensée se comporte alors comme se comportent souvent dans le monde des corps des élémens libres depuis longtemps; elle n'appelle plus l'expression, et le versificateur opère à grand'peine la tranformation qu'il a résolue; l'image que le poète eût trouvée sans effort pour sa pensée naissante, le versificateur

la cherche à tâtons, et souvent même ne réussit pas à la rencontrer. Il se contente alors de rimes plus ou moins riches; mais les rimes les plus sonores, celles même qui portent sur plusieurs syllabes, ne sauraient remplacer les images, c'est-à-dire la forme vivante de la poésie. On a dit que Jean Racine et André Chénier pratiquaient ce procédé, et l'on invoque à l'appui de cette opinion les ébauches en prose trouvées dans les cartons de ces deux écrivains; mais ces ébauches sont plutôt des programmes que des ébauches proprement dites. Jean Racine et André Chénier esquissaient en quelques lignes les projets dont ils ajournaient l'exécution; ils se gardaient bien d'indiquer les développemens de leur pensée, de telle sorte qu'ils les retrouvaient à l'état naissant, et rentraient ainsi dans les conditions légitimes, dans les conditions nécessaires de la création poétique. Or je crois que M. Legouvé n'a pas procédé de cette manière. Il a écrit en prose tout ce qu'il voulait dire en vers; l'heure venue de trouver pour sa pensée des images et des rimes, il a trouvé des rimes et n'a pas trouvé d'images.

C'est pourquoi les personnages de sa tragédie, qui expriment généralement des idées vraies, des sentimens puisés dans la nature humaine, que le goût avoue, que le cœur embrasse volontiers, ne parlent pas la langue des temps heroïques, ni même la langue poétique : c'est un inconvénient grave qu'il convient de signaler. Sans doute je préfère des idées et des sentimens vrais à des images brillantes qui ne parlent ni à l'intelligence, ni au cœur; mais pour réaliser l'idéal poétique, il faut réunir et combiner ces deux choses : l'idée qui s'adresse à l'intelligence, l'image qui s'adresse à la fantaisie, et qui rend l'émotion plus vive et plus profonde. J'ai lieu de croire que M. Legouvé n'ignore pas la nécessité de l'alliance dont je parle, car, quelle que soit l'opinion que l'on adopte à l'égard de son talent, il faut reconnaître en lui un des écrivains les plus consciencieux de notre temps; malheureusement il se laisse égarer par l'amour de la vérité, égarement assez rare de nos jours; pour demeurer vrai, il oublie d'être poétique.

J'en ai dit assez pour montrer toute l'estime que m'inspire sa tragédie, toute la sympathie que je ressens pour sa tentative. Si je n'attribuais aucune importance à *Médée*, je n'aurais pas pris la peine de la soumettre à l'épreuve de l'histoire, de la philosophie et de la discussion technique. La sévérité de mes conclusions ne saurait être prise pour une condamnation absolue. Animé d'excellentes intentions, M. Legouvé n'a pas réussi à les réaliser; toutefois je n'entends pas contester l'excellence de ses intentions. Il a voulu interpréter l'antiquité; c'est un droit que la raison ne peut refuser aux poètes. Il s'est mépris dans cette interprétation, je le crois du moins. Il a fait de la fille d'Aètes, de la fille malade d'amour qui décide les filles de Pélias à égorger leur père pour rendre à Jason le trône d'Iolcos, une femme de nos jours, presque une bourgeoise. C'est une erreur sans doute; mais pour se tromper ainsi, il aut aimer passionnément l'étude et l'art dramatique. GUSTAVE PLANCHE.

BEAUX-ARTS.

LES DERNIERS ENVOIS DES PENSIONNAIRES DE ROME.

Parmi le petit nombre d'institutions que les révolutions n'ont point détruites, il faut compter l'Académie de France à Rome. Debout encore au milieu de tant de ruines, la noble colonie de la villa Médicis se trouve rajeunie chaque année par les nouveaux lauréats de l'École des Beaux-Arts. Malgré les services rendus et ceux qu'elle peut rendre encore, l'école de Rome a des ennemis. Réunis contre elle, artistes et gens de lettres l'ont attaquée à plusieurs reprises. Le premier qu'il faille nommer parmi les assaillans n'est autre qu'un de ses propres enfans, qui depuis, il est vrai, semble avoir fait amende honorable : on voit, dans la correspondance de Girodet, que ce peintre érudit considère que le meilleur moyen de former de véritables artistes, c'est de les laisser voyager à leur fantaisie. Il n'y a pas longtemps encore, un romancier dont la veine inépuisable enrichit les cabinets de lecture battait à son tour en brèche l'Académie de France; il s'étonnait de la voir vivre, et demandait s'il n'était pas cent fois plus raisonnable d'envoyer chaque prix, selon son aptitude, étudier Rubens à Anvers, Murillo à Madrid, Cornélius à Munich, au lieu de le diriger sur Rome pour y copier Raphaël et Michel-Ange! Que certains talens furibonds se déclarent les adversaires de l'école de Rome, parce que ses œuvres, à certains égards, condamnent les leurs, il n'y a là rien qui doive surprendre. Le malheur est qu'ils trouvent de nombreux auxiliaires dans ces éclectiques au goût affadi, qui pèsent dans une même balance Raphaël et Téniers. Aussi depuis longtemps on assure que l'école de Rome est agonisante. L'école de Rome n'est point morte cependant, elle n'a pas envie de mourir.

Que prouvent ces attaques multipliées? Rien, si ce n'est passablement d'ingratitude envers une institution dont le plus grand tort est d'avoir vieilli. Si l'école de Rome ne fait pas toujours de grands artistes, — à Dieu seul il appartient de donner le génie, — du moins elle indique au talent, tout prêt à fleurir, quel est le chemin qui mène vers les hauts sommets. Elle est à l'artiste ce que Gœttingue, ou bien Oxford, et un peu notre Collége de France sont aux esprits jeunes, ardens et studieux, qui souhaitent d'aller plus avant. C'est la véritable voie Appienne par où a passé cette grande tradition qui remonte à la Grèce. Peut-être qu'un jour, comme les universités ses sœurs, elle servira de camp retranché contre l'ignorance et la barbarie qui sont toujours à nos portes. En attendant, demandez à ces élèves qui assiégent le péristyle de l'Institut si le grand prix de Rome n'est pas une amorce et un aiguillon! Et d'ailleurs, comment cette Italie, si justement nommée la terre promise de l'imagination et des arts, exercerait-elle en vain le pouvoir de ses mystérieux attraits sur de vrais artistes? Vouloir échanger l'antique métropole des arts contre Anvers ou Munich, remplacer Michel-Ange par M. Cornélius est un de ces paradoxes que tout l'esprit du monde ne saurait rendre viables. N'est-ce donc rien d'ailleurs que d'enlever nos lauréats à ces ateliers changés en tabagie, à cette vie turbulente et malsaine, à des idées de lucre ou d'affaires, pour les transporter tout à coup dans un milieu

doux, grave, tranquille, où le devoir consiste à laisser couler ses jours entre l'étude et l'admiration? Les esprits les plus froids, les plus ironiques, les moins propres à goûter Rome à leur arrivée, se sentent transformés peu à peu dans cet élysée tout parfumé de l'odeur des pins et muré par des lauriers. Le moyen de ne pas épanouir son âme quand il suffit d'ouvrir la fenêtre pour voir Rome à ses pieds et les cyprès du Mont-Marius colorés par les derniers feux du jour? Aussi, en quittant pour jamais la villa Médicis, l'artiste lauréat emporte-t-il avec lui tout un monde où son cœur se réfugiera plus tard, afin d'échapper au souffle glacé de la réalité, certain de retrouver dans ses souvenirs, comme dans un sanctuaire, la flamme de l'inspiration.

Les derniers envois de l'Académie de France, qu'on a pu voir pendant quelques semaines exposés à l'École des Beaux-Arts, justifient presque complètement ces réflexions; nous n'aurons aucune peine à le prouver en jetant sur quelques-uns des derniers travaux de nos pensionnaires un rapide coup d'œil. Parmi ces travaux se présente d'abord une remarquable peinture de M. Bouguereau. On ne pourrait souhaiter un plus frappant exemple de l'action salutaire des études romaines sur de jeunes esprits. L'œuvre de M. Bouguereau est une œuvre sérieuse, longtemps méditée, et que colore un large reflet de la Rome chrétienne. Et en effet le sujet qu'il a choisi demandait plus d'une visite aux catacombes, quelque chose de l'émotion qui vous saisit en présence de la bénédiction *urbi et orbi*, et un souvenir de la piété rustique qui se prosterne devant le *bambino* de l'église d'*Ara cœli*. Ce sujet, c'est l'ensevelissement de sainte Cécile dans les catacombes de Rome après son martyre.

Une foule de chrétiens se presse dans une étroite enceinte; la foi et l'enthousiasme illuminent tous les visages. Avec quel amoureux respect on entoure le corps de la vierge déjà toute radieuse de la lumière du paradis! Trois hommes soutiennent ce magnifique trophée de la mort et descendent un escalier qui mène au saint caveau. A gauche et un peu trop dans l'ombre, le peintre a placé l'évêque qui se dispose à bénir. De jeunes néophytes l'entourent et préparent les vases sacrés. A droite, une femme et sa fille couvrent la main de la sainte de baisers et de larmes. Une tendresse chrétienne éclate dans ce groupe. Sur le premier plan, une femme étend les bras vers la sainte en lui présentant son enfant. Ce mouvement passionné, cet élan maternel et la tête blonde du nouveau-né sur laquelle la lumière se repose si doucement, ressortent d'une manière charmante sur un fond austère et purement religieux. Si je ne craignais de faire un anachronisme, je voudrais que cet homme dont la face est collée contre terre fût le bourreau converti subitement, mais écrasé sous le poids de sa conscience.

Telle est à peu près la silhouette d'une œuvre importante, dont l'auteur se montre intelligent, consciencieux, correct, bien que les scrupuleux sur la perspective soient en droit de lui adresser quelques reproches. L'ordonnance de sa composition ne mérite que des éloges. Louons-le également d'avoir su résister, dans un sujet pareil, à la tentation de reproduire un de ces effets d'ombre et de lumière auxquels les peintres ont donné le nom de *coup de pistolet*. Ceci prouve la sagesse du jeune artiste. On est sûr maintenant qu'il a plutôt le sentiment de l'histoire que de la peinture de genre. Ce

que je regrette, c'est de reconnaître ici un faire par trop égal : un pinceau qui termine tout avec le même soin devient monotone. Pourquoi M. Bouguereau ne traite-t-il pas son modèle comme ces traducteurs habiles qui nous rendent l'esprit et le coloris du texte, mais nous font grâce du mot à mot? Manquerait-il de verve et d'inspiration en présence de la nature? Serait-ce pour cela que son évêque est étriqué et vulgaire? Plus d'accent et plus d'ampleur auraient rendu son œuvre parfaite. N'importe, nous persistons à croire qu'il faut espérer beaucoup d'un jeune homme déjà si savant dans son art et qui ne s'approche plus des maîtres qu'avec de respectueuses sympathies. Il vient de prouver que, sans avoir vécu à Madrid ou à Anvers, il est possible de faire d'excellente peinture, et, qui plus est, qu'un séjour de trois années à la villa Médicis ne saurait rien gâter.

M. Baudry est l'antipode de M. Bouguereau, ce qui démontre que toutes les aptitudes se trouvent pleinement à l'aise à l'Académie de France. Ce n'est pas moi qui reprocherai à M. Baudry sa charmante fantaisie, *la Fortune et l'Enfant*, ce véritable coup de tête qui me fait apercevoir en lui un futur favori de la foule, si bien disposée d'ordinaire pour les audacieux. M. Baudry est un habile coloriste. Sa jeune palette se couvre des tons les plus délicats et les plus harmonieux. Toutefois nous l'attendons à l'année prochaine pour mieux constater son individualité.

Rome n'est pas éloignée de Syracuse; M. Boulanger vit donc sous le ciel qui éclaira Théocrite. Alors d'où lui vient cette singulière idée de s'adresser aux ballades de Schiller? Il en est résulté une sorte d'Arcadie germanique où deux figures d'étude grimacent la joie. Laissons M. Boulanger, aussi mal préparé, à ce qu'il nous semble, à rendre la sentimentalité allemande que l'églogue grecque, laissons-le côte à côte avec M. Chifflard, qui fera bien, quand il enverra une nouvelle figure, de lui donner un coloris moins désagréable et un aspect plus saisissant : il faut dire un mot du tableau de M. Lecointe, que je me hâterai de ranger parmi les paysagistes sérieux. Suivons l'artiste dans cette gorge profonde couronnée de palmiers que le vent du matin semble doucement agiter. De quelles teintes mélancoliques et douces les premières lueurs du jour colorent ces riches perspectives! Il est fâcheux que le nimbe du Christ forme tache au milieu de cette poétique obscurité. On peut aussi se demander pourquoi le peintre n'a pas desséché complétement le figuier à droite dans un tableau désigné sous cette rubrique : *le Figuier maudit*.

N'est-il pas un peu secondaire, le rôle de la sculpture, dans l'envoi de cette année? Nous avons cependant à citer un excellent morceau, le plâtre de M. Gumery : *Faune jouant avec un chevreau*. Comme ce faune est vif et gai, comme il est heureux de vivre de sa vie de faune! En le voyant, on croit sentir l'odeur du serpolet dans les montagnes de la Sabine. Passons devant l'*Orphée* de M. Thomas; son ciseau est trop flegmatique pour nous arrêter; mais avant de quitter la statuaire, remercions M. Bonnardel de nous avoir rendu le célèbre bronze d'Herculanum, ce Mercure, le plus leste de tous ceux dont Jupiter ait mis l'agilité à contribution.

Quand on voit que cette simple et modeste exposition de quelques élèves est pourtant si pleine et si forte, on éprouve une haute estime pour l'école de Rome. Est-ce à dire que l'institution est parfaite? Loin de là, l'école de

Rome réclame de grandes améliorations. Cette marche en spirale à laquelle la condamne plus ou moins l'antagonisme des directeurs qui se suivent, mais ne se ressemblent pas, enchaîne fatalement ses progrès. Si jamais l'Académie des Beaux-Arts de Paris se préoccupait sérieusement d'un projet de constitution pour l'Académie de France à Rome, projet qui, s'il conservait les anciennes bases, tiendrait compte aussi des nécessités du moment, elle rendrait un service signalé. En attendant, nous dirons à ceux qui reprochent à l'école de Rome de n'avoir produit aucun artiste original qu'il lui reste quelques sujets de consolation, puisqu'elle peut porter sur sa liste Pradier, David d'Angers, Simart, Coignet, Flandrin, bien d'autres encore, et surtout M. Ingres.

ERNEST VINÉT.

PEINTURES DU VESTIBULE DE LA COUR DES COMPTES.

Lorsqu'on examine l'ensemble des peintures qui représentent en France les tendances de la nouvelle école, il est impossible de méconnaître un singulier contraste entre les progrès matériels et l'insuffisance croissante de la pensée. Les travaux récemment terminés par M. Gendron dans le vestibule de la cour des comptes méritent d'être signalés comme une honorable exception à un oubli des traditions spiritualistes de notre école que nous souhaiterions moins général.

Le talent de M. Gendron procède de l'imagination poétique beaucoup plus que de l'étude littérale du fait : talent, il est vrai, irrésolu parfois dans ses formes, dont les aspirations mêmes ont quelque chose d'un peu flottant ou d'incomplétement approfondi, mais qui emprunte à cette sorte de nonchalance une grâce singulière et une véritable distinction. On se souvient des *Willis* et de plusieurs autres compositions du même genre où les imperfections de détail sont rachetées par le charme de l'impression générale et les négligences de la brosse par la délicatesse des intentions. L'œuvre nouvelle de M. Gendron a les mêmes qualités comme elle a aussi les mêmes défauts : seulement, en raison des conditicns particulières de la tâche que l'artiste avait à remplir, ces défauts sont ici moins sensibles, et les qualités du peintre ressortent d'autant mieux que sa fantaisie était plus libre de se donner carrière. Peu importe en effet que, dans une suite de peintures placées à une hauteur de huit mètres peut-être, certains morceaux secondaires soient traités avec quelque insouciance, que plusieurs draperies par exemple aient une apparence équivoque, ou que le modelé des chairs manque çà et là de finesse. De pareilles fautes mériteraient le blâme, si elles étaient commises sur une toile : dans une décoration monumentale, et dont le sujet a un caractère abstrait, elles semblent beaucoup plus excusables. Le point essentiel en pareil cas est d'exprimer, non les vérités accidentelles, mais un certain vrai général au-dessus du fait palpable et du détail; il s'agit de rendre des idées intelligibles aux yeux plutôt qu'il ne faut définir des réalités. Les peintures du vestibule de la cour des comptes sont conçues et exécutées conformément à ce principe. Elles ont le mérite de n'être ni académiques, comme la plupart des allégories qu'ont signées les artistes de l'ancienne école, ni vulgaires comme les tableaux de l'école réaliste. A ne parler que de l'aspect, elles sont dépourvues, si l'on veut, de puissance, en ce sens qu'elles n'imposent pas par ce dessin fortement accentué ou par ces fiertés de coloris propres aux œuvres

magistrales; mais elles séduisent le regard par une largeur élégante dans l'ordonnance et dans l'exécution.

Les compositions que M. Gendron vient de peindre sont au nombre de douze : elles se développent sur une vaste superficie comprise entre la corniche qui orne les murs de la salle, — assez triste ornement, soit dit en passant, — et le plafond vitré d'où descend la lumière. Dans les quatre compartimens principaux, des figures de femmes volant, enlacées et groupées trois par trois, personnifient les heures du jour; les huit autres tableaux reproduisent les phases diverses de l'existence humaine, et servent de commentaire à cette image de la fuite des Heures. La peinture de chaque moment de la journée correspond à la peinture des faits successifs que le cours des années amène. *L'Aurore* a pour complément des scènes gracieuses exprimant l'aurore de la vie; à côté du *Matin* figure la jeunesse, partagée entre l'activité et l'amour; les fécondes occupations de l'âge mûr s'accordent avec la force productrice et la beauté pleine du *Midi;* enfin l'heure où le jour expire est aussi celle de la mort et du deuil. A vrai dire, on serait mal venu à chercher dans une pareille donnée un sens en rapport exact avec la destination du monument, et nous conviendrons qu'il n'y a rien là qui, de près ou de loin, se rattache aux attributions de la cour des comptes. Toutefois, la salle qu'il s'agissait de décorer étant une salle des pas-perdus, n'y avait-il pas au moins autant d'opportunité à mettre une peinture des Heures sous les yeux des gens qui attendent qu'à leur montrer, suivant la coutume, quelque honnête Thémis, sa balance à la main? L'idée était en tout cas plus nouvelle, et comme M. Gendron l'a ingénieusement rendue, on ne saurait le blâmer d'avoir adopté un programme conforme d'ailleurs aux inclinations de son talent. Il serait plus juste, à notre avis, de reprocher au style de l'œuvre certaines anomalies qui accusent de la lassitude ou de l'inadvertance. Ainsi les figures personnifiant les heures sont traitées dans un goût mythologique; les sujets qui accompagnent et expliquent ces allégories ont eux-mêmes un caractère sinon ouvertement profane, au moins assez éloigné du caractère religieux. Pourquoi la Mort est-elle représentée sous les traits d'un ange qui semble détaché de quelque tableau d'église? Il y a discordance dans ce rapprochement, d'autant moins acceptable que jusque-là l'histoire de la vie humaine s'est déroulée sans l'intervention d'aucun être immatériel, et l'effet qui résulte d'un contraste si inattendu est à peu près celui que produiraient les notes sévères d'un chant sacré au milieu de la musique d'un ballet. Nous sommes à l'aise pour relever cette faute de goût dans le travail de M. Gendron, car les autres parties attestent un goût très judicieux et un remarquable sentiment de l'harmonie. Rien de banal dans l'expression ni dans la disposition des lignes. Le coloris même, tout sobre qu'il est, a une légèreté et une souplesse qui manquaient aux tableaux précédens de l'artiste. En somme, si ces agréables peintures n'obtiennent pas les applaudissemens de la foule, un peu abusée aujourd'hui par l'étalage des procédés, elles méritent certes l'estime et les encouragemens de quiconque préfère la science contenue au pédantisme pittoresque, et l'œuvre d'une pensée délicate aux effigies de la réalité.

HENRI DELABORDE.

V. DE MARS.

LES MAKOUAS

RÉCIT DE LA COTE DE MADRAS.

I.

Dans un petit village des environs de Madras vivait un de ces fabricans de pots d'argile que l'on nomme *cossevers* sur la côte de Coromandel. Blanchi par l'âge, mais encore actif et laborieux, il travaillait tout le jour à l'ombre des cocotiers. Il fallait le voir faire tourner d'un coup de baguette la roue horizontale dressée sur un pivot, jeter une poignée de terre humide dans le creuset, et façonner avec deux doigts des vases de toute forme. La tête entourée d'un turban étroit, le corps ceint d'une bande de cotonnade blanche, le *cossever*, parfaitement à l'aise dans son léger costume, se livrait, avec l'entrain et la verve d'un artiste, aux travaux de sa profession. Il était heureux de son état et fier de sa caste. La cabane qu'il habitait, le jardin peu étendu, mais bien cultivé, qui lui servait d'atelier, la pièce d'eau dans laquelle il mettait son argile à tremper, tout cela lui appartenait. Il avait acquis ce modeste domaine du fruit de ses épargnes, et rien ne manquait à la joie du vieillard quand il voyait sa fille, assise à ses côtés, pétrir la terre glaise de ses doigts délicats. Celle-ci, — elle se nommait Palaça, — était renommée pour son habileté dans l'art de mouler les petits chevaux en terre cuite que les habitans de la côte suspendent aux arbres, ou plantent sur un bâton au milieu des champs, comme des dieux protecteurs des fruits

et des moissons. A ses momens de repos, elle prenait plaisir à cultiver des fleurs et soignait son jardin avec une véritable tendresse.

Un jour le vieux *cossever* venait de terminer une cruche de grande dimension, parfaitement ronde et d'un beau grain; il la faisait tourner dans le creux de sa main, au-dessus de sa tête, pour en admirer la transparence, quand un pêcheur paria, de la tribu des Makouas, parut à quelques pas devant lui. Le Makoua, jeune garçon de bonne mine, tenait au bout d'une ficelle un faisceau de jolis poissons rouges sortis de la mer depuis une heure à peine; il allongeait le bras vers le potier sans rien dire, dans l'attitude soumise d'un homme qui sent son infériorité. — Passe ton chemin, Makoua, dit le vieux potier; nos provisions sont faites pour aujourd'hui.

Le pêcheur s'avança silencieusement vers la jeune fille, lui montrant les poissons qui frétillaient. Palaça, pour toute réponse, secoua la tête d'un air négatif sans interrompre son travail, ramena son écharpe sur sa poitrine et se tourna doucement de côté, comme pour se soustraire aux regards du jeune Makoua.

— Combien ce petit cheval? dit timidement le pêcheur en désignant celui dont la jeune fille dessinait la crinière avec la pointe d'un couteau.

A ces mots, le *cossever* fit un tour sur lui-même : — Et qu'est-ce que tu en veux faire, Makoua? dit-il avec surprise. As-tu un champ à protéger contre les mauvais esprits?

Cette question, à laquelle il ne savait quoi répondre, déconcerta le pauvre Makoua. Saluant avec humilité le vieux *cossever* et sa fille Palaça, le pêcheur s'éloigna tristement et à pas lents; puis, arrivé à l'extrémité du jardin, il se glissa derrière un cocotier et demeura immobile. Blotti à l'ombre comme un chat, il regardait avec une admiration mêlée de respect la jeune fille occupée à ranger au soleil, pour les faire sécher, une demi-douzaine de petits chevaux assez informes qu'il tenait pour autant de chefs-d'œuvre. Palaça n'était point un artiste de premier ordre, cela est vrai, mais elle avait de grands yeux vifs et doux, une abondante chevelure relevée en nattes épaisses derrière la tête, des mains fines et allongées, et de si gentils petits pieds, qu'à voir leur trace sur la poussière on eût dit qu'un enfant avait passé par là.

— Palaça, dit le vieillard à sa fille, il me semble que ce Makoua rôde bien souvent par ici. N'est-ce pas hier qu'il est venu pour la dernière fois?...

— Peut-être, répondit Palaça; je n'y ai pas fait attention... Il passe tant de monde par ici.

— Et qu'est-ce qu'il voulait faire de ce petit cheval que tu tiens là? En vérité, c'est bien pour de pareilles gens que je t'ai appris à ma-

nier l'argile.—D'un tour de main, il lança de nouveau sa roue à toute vitesse, et continua comme s'il se fût parlé à lui-même : « Les *cossevers* prennent rang bien au-dessus des travailleurs qui labourent la terre et gardent les troupeaux; ils ont donné jadis des rois au Maissour... Sans nous, les brahmanes ne pourraient faire leurs ablutions, et la mère de famille serait bien en peine de cuire son riz. » Puis tout à coup, apercevant le pêcheur caché au fond du jardin, il cria à haute voix : — Holà! Makoua! la corneille et le milan ne perchent point sur la même branche. Va dormir plus loin si tu es las, et ne te montre pas de si tôt par ici!

Le pêcheur n'avait pas attendu la fin de la phrase pour se remettre en marche. Comme le chien troublé dans son sommeil par la pierre que lui jette un passant se secoue, tourne la tête et prend sa course, ainsi le Makoua, arraché à sa contemplation, s'esquiva par les sentiers poudreux. A la tombée du jour, il avait vendu son poisson et se rapprochait de Madras, où son frère, pêcheur comme lui, devait le rejoindre après avoir parcouru les environs de la ville dans une direction opposée. Les deux Makouas s'étaient donné rendez-vous sur une grande place située à l'extrémité des quartiers les plus populeux, et fréquentée par toute sorte de bateleurs. Plusieurs groupes se formaient déjà autour des chanteurs et des jongleurs; mais il y en avait un surtout qui se composait d'un cercle très nombreux de curieux et d'oisifs : il s'agissait de voir un gentil petit bœuf du Malabar, au dos bossu, aux cornes droites et effilées, exécuter des tours d'adresse et répondre à sa manière aux questions de son maître. Celui-ci paraissait appartenir à la tribu des Lambadys, qui sont marchands de sel en temps de paix et brigands en temps de guerre; sa face plate et osseuse, d'un noir foncé, et son regard impudent contrastaient étrangement avec la peau blanche et la bénigne figure de la bête qui lui servait à gagner sa vie. Le Lambady parlait avec la volubilité et l'emphase particulières à tous les gens qui veulent faire impression sur le public; dans sa main gauche, il tenait un petit tambour sur lequel il frappait de temps à autre un coup rapide ou prolongé, suivant qu'il avait à marquer les points ou les virgules de son discours.

Lorsque le bateleur eut débité bien des impertinences, il plaça devant lui un guéridon solide, mais fort étroit; puis, s'adressant à son bœuf : — Nandi, lui dit-il, vous allez monter sur cette table et tourner lentement en saluant les dieux, au nombre de huit, qui président aux divers points de l'horizon. Voyons, Nandi, montez... — Au roulement que son maître exécutait en allant toujours *crescendo*, le bœuf se dressa sur ses deux pieds de derrière, posa ceux de devant sur le guéridon, puis les réunit tous les quatre de manière à prendre

à peu près la posture de cette chèvre qu'un berger de la Grèce antique avait dressée à se tenir debout sur son piquet. La foule éclatait en applaudissemens, les enfans trépignaient des pieds et battaient des mains en appelant par son nom la patiente bête, qui tournait doucement et saluait de la tête les huit points de l'horizon. Attirés par le roulement du tambourin, par les acclamations de l'assistance, et aussi par la vue du bœuf blanc qui se montrait au-dessus des turbans et des fronts nus, les passans accoururent de toutes parts. Parmi les spectateurs attardés qui avaient manqué le premier acte de cet intéressant spectacle se trouvaient les deux Makouas : ils venaient de se rejoindre. Le plus jeune, Dindigal, — celui que nous avons rencontré déjà dans le jardin du potier, — eût volontiers continué sa route; mais entraîné par Bettalou, son frère aîné, il se mêla à la foule attentive. Placés au dernier rang, les deux Makouas ne voyaient pas grand'chose; seulement ils entendaient le Lambady ordonner à son petit bœuf de dire l'âge d'un enfant qu'on lui présentait, et l'intelligent Nandi répondait si juste en frappant la terre de son pied, que plus d'un spectateur ébahi le tenait pour une divinité cachée sous la forme d'un quadrupède. Il ne faut pas oublier que les Hindous ont pour le bœuf une vénération superstitieuse; d'ailleurs la croyance dans la migration des âmes, qui est un de leurs dogmes, les prédispose à respecter toutes les bêtes. A chaque tour qu'il faisait, présentant ses frais naseaux aux femmes et aux enfans, Nandi recevait donc force fruits et gâteaux. Son maître ne faisait point une aussi abondante récolte de pièces de monnaie; c'est pourquoi, avisant dans la foule un riche *banian* coiffé du turban de mousseline blanche et dont la poche paraissait bien garnie, il voulut faire un appel direct à sa générosité.

— Voyons, Nandi, s'écria-t-il en lançant l'animal vers le *banian,* montrez-nous quelle est, dans cette illustre assemblée, la personne que les dieux honorent le plus spécialement de leur bienveillance, à laquelle ils réservent le plus de richesses et de bonheur dans cette vie et dans l'autre.

Le petit bœuf partit au trot; mais le *banian,* qui avait deviné les intentions du Lambady, se dissimula subitement et battit en retraite. Comme il était fort gros, la place laissée vide par lui suffisait à contenir les deux Makouas, qui venaient d'arriver et s'agitaient avec impatience pour voir les évolutions de Nandi. Après avoir percé du coude et du genou la masse serrée qui arrêtait leurs regards, ils s'établirent au premier rang. Lancé dans sa course circulaire, le bœuf Nandi ne prit point garde à cette substitution de personnes, et ce fut devant Bettalou, l'aîné des deux Makouas, qu'il s'arrêta en secouant ses fines cornes.

— Comment! Nandi, lui cria son maître un peu désappointé, vous êtes bien sûr que ce respectable jeune homme est l'ami des dieux et qu'ils lui accorderont prospérité et richesses?

Un peu ennuyée du manége qu'on lui faisait faire, la bête savante s'obstina à répondre affirmativement à toutes les questions que lui adressait le Lambady. — Soyez attentif, Nandi, continua le bateleur; est-ce bien à ce jeune homme que vous promettez le bonheur?... Vous secouez la tête de haut en bas!... Oui; eh bien! que réservez-vous donc à celui qui l'accompagne, à l'autre Makoua, qui voudrait bien aussi avoir sa part de prospérité, j'en suis sûr, car il a l'air tout chagrin, le pauvre jeune homme!... Que lui promettez-vous? Des traverses, des malheurs!... Ah! pêcheur, je vous plains, car Nandi ne s'est jamais trompé!...

L'assistance éclata de rire à cette remarque du Lambady, et toutes les têtes se tournèrent vers Dindigal, le plus jeune des deux Makouas, qui s'efforçait de cacher son dépit. Bettalou, très satisfait au fond du cœur de la réponse de Nandi, n'en regardait pas moins avec un certain trouble les gros yeux ronds du bœuf savant toujours fixés sur lui. Il lui semblait que la bête intelligente allait parler de cette voix mystérieuse que l'imagination des Hindous, ignorans et timides, prête aux animaux sorciers. Il se retirait donc à reculons et tout doucement, lorsque Nandi fit un bond, et une voix sourde, que tout le monde entendit, articula distinctement ces mots : « Après quelques minutes de repos, Nandi va reprendre ses exercices. »

Qui donc avait ainsi parlé? Le bœuf Nandi, sans nul doute, car le Lambady semblait fort occupé à compter sa recette. La foule demeura tout émerveillée de la sagacité et de l'esprit du gentil animal. Durant l'intermède qu'il avait annoncé lui-même, les spectateurs se pressèrent à l'envi autour du petit bœuf en lui offrant des friandises; gâteaux, sucreries, Nandi avalait tout. Chacun voulait le flatter de la main, caresser son poil doux et lisse. On était surpris de trouver tant de simplicité et si peu d'orgueil chez l'intelligent animal qui savait entendre et parler le langage des hommes.

Différemment impressionnés par ce qu'ils venaient de voir et d'entendre, les deux Makouas se mirent en devoir de traverser la ville pour retourner sur le bord de la mer, où s'élevait leur cabane. Il faisait nuit depuis une heure. A ce moment de la journée, les Européens, employés civils et militaires, négocians et marchands, ont quitté le fort et la ville de commerce pour aller chercher dans leurs maisons de campagne un peu de repos et le silence. Pour eux commence la vie de famille et d'intérieur. Les indigènes au contraire, reprenant avec plus d'aisance et de liberté leur existence en plein air, sortent des sombres quartiers où ils étouffent durant le

jour. Il se fait alors un grand bruit dans les bazars. Cette population hindoue, dont le cours des siècles n'a guère modifié les habitudes, cette masse d'Asiatiques, hommes, femmes et enfans, les uns vêtus de longues écharpes rayées et de riches étoffes frangées d'or ou d'argent, les autres presque nus, se répand de toutes parts, aux abords des pagodes, dans les rues, sur les places, pareille à ces nuées d'insectes, ceux-ci étincelans comme des rubis, ceux-là ternes et incolores, qui bourdonnent le soir autour des grands arbres. De loin, l'Océan mêle sa grosse voix à ce murmure confus, parlant plus haut du fond de ses abîmes que ces cent mille poitrines humaines. Les deux pauvres Makouas ne brillaient point au milieu de la foule. Les bayadères qui jouaient avec leurs pendans d'oreilles en fumant le *houkka* sur le seuil de leurs portes ne leur adressaient aucune provocation. En les voyant passer, les porteurs de palanquins qui chantaient à demi-voix, assis à terre les genoux au menton, savourant à leur manière les douceurs du *far-niente* après les fatigues de la journée, faisaient un geste de mépris et levaient les épaules.

Après avoir traversé la partie la plus animée de la ville de Madras, les deux frères débouchaient sur l'esplanade plantée d'arbres et coupée de boulingrins qui sépare la cité bourgeoise du fort Saint-George. L'aîné, celui à qui le bœuf Nandi avait promis une heureuse destinée, marchait en avant, préoccupé de cette prédiction inattendue dont il cherchait à pénétrer le sens. L'autre suivait son frère à petits pas, honteux et irrité comme un joueur près de qui la fortune a passé sans s'arrêter. Ils allaient ainsi droit devant eux, dans la direction de la plage, quand ils se trouvèrent en face d'une procession qui s'avançait à leur rencontre. C'étaient deux familles de brahmanes célébrant avec solennité les fiançailles d'un jeune couple à peine âgé de sept à huit ans. Les tambourins de toute forme retentissaient à l'envi; des gens du peuple portant sur leurs épaules des espèces de candélabres et des pots à feu d'où s'échappaient des jets de flammes escortaient à distance le palanquin ouvert et richement orné sur lequel se tenaient étendus les deux enfans que l'on venait d'unir par un lien anticipé. Parés comme des idoles, se souriant l'un à l'autre comme deux colibris éclos dans un même nid, les deux fiancés s'épanouissaient au bruit joyeux de cette fête qui marquait, sous des couleurs trop riantes sans doute, leur entrée dans la vie. Les grands parens couvaient des yeux la pompeuse litière, ravis et presque étonnés d'avoir donné le jour à de si gracieuses créatures. Les cheveux épars sur les épaules, les bras et la poitrine frottés de cendre, les hommes marchaient lentement, rejetant d'un genou sur l'autre les plis de leur pagne, qu'ils portaient flottant et lâche, selon l'usage de la caste brahmanique. Derrière eux se groupaient les

femmes; barbouillées de poudre de santal, elles s'enveloppaient avec dignité de l'écharpe légère, rayée de rouge et de blanc, qui dessinait leur taille, et s'avançaient le front haut pour mieux voir briller la perle fine enchâssée dans l'anneau qui pendait à leur nez.

La brillante procession, qui recrutait dans sa marche un grand concours de peuple, barra le chemin aux deux Makouas. — Les brahmanes sont comme les éléphans, dit le plus jeune des deux frères en fronçant le sourcil; partout où ils passent, ils remplissent la route!

— Nous en serons quittes pour remonter jusqu'à la rue voisine, répliqua Bettalou; marchons vite.

Ils revinrent donc sur leurs pas et entrèrent dans la première rue qui s'ouvrit devant eux. C'était là aussi que se rendait la procession qu'ils s'efforçaient de devancer. Un *pandel* ou pavillon de verdure, formé de douze troncs de bananiers coupés à la racine et entrelacés de branchages fleuris, marquait la porte des jeunes époux. Autour du toit et à travers les arceaux de feuillage brillaient des milliers de lampes; du milieu de cette demeure transformée en un petit palais féerique et tout arrosée d'eau de senteur, il s'élevait un nuage de parfums. Tandis que les voisins et les passans, avertis de l'approche du cortége par le bruit des instrumens de musique, arrivaient en hâte, d'autres curieux, invités de droit à toutes ces fêtes, accouraient aussi en gambadant par-dessus la toiture. Ces derniers étaient de gros singes, — on en compte plusieurs bandes établies dans la ville de Madras, — de vilains macaques fauves, à la face effrontée. Traînant leurs petits par la main ou les portant sur les épaules, ils sautaient sur le *pandel,* en secouaient violemment les poteaux et se livraient à mille contorsions sans que personne songeât à les chasser. Les singes sont des dieux pour les Hindous, et on dirait qu'ils le savent bien, à les voir pénétrer si hardiment dans les magasins et les greniers pour commettre toute sorte de déprédations et de dégâts. Ajoutez à cela qu'ils se permettent de faire des grimaces fort inconvenantes au passant inoffensif qui s'arrête en les regardant. Une troupe de ces quadrumanes vagabonds se rassemblait donc sur le *pandel* au moment où les deux Makouas traversaient la rue. Le plus jeune des deux frères, Dindigal, était de fort mauvaise humeur; le fracas de ces réjouissances, qui contrastaient avec sa pauvreté, l'irrita encore davantage. Il se tourna vers un vieux singe qui semblait le narguer du haut du toit et le menaça du poing en lui montrant sa langue. Le singe riposta par une affreuse contorsion, puis, arrachant un morceau de brique qui se trouvait à sa portée, le lança à la face du pêcheur.

— Ah! scélérat! ah! vaurien! s'écria celui-ci en saisissant le

même projectile pour le lancer à la tête de l'animal; viens donc ici! descends dans la rue, et nous verrons si je ne saurai pas bien te tordre le cou. Réponds-moi au lieu de remuer tes mâchoires... Qu'est-ce qu'une divinité à quatre pattes qui ne sait pas articuler une parole?...

La colère du Makoua, longtemps contenue, éclatait enfin, et il l'exprimait par les apostrophes violentes que le peuple de l'Inde, en ses accès d'emportemens, adresse volontiers aux élémens, aux animaux et aux idoles. Toutefois de pareilles invectives et des attaques dirigées contre un animal sacré, abrité sous le toit d'un brahmane, excitèrent les murmures de la foule, qui aurait fait un mauvais parti à Dindigal, si son frère ne l'eût entraîné loin de là. Épouvanté de sa propre audace, Dindigal se mit à fuir au plus vite. Pareils à deux malfaiteurs, les Makouas coururent sans s'arrêter jusqu'au bord de la mer en trottant d'un pas régulier, les coudes en arrière, la poitrine tendue.

— Tu es fou, dit Bettalou à son frère; à quel propos vas-tu ainsi ameuter contre nous ces gens de haute caste qui nous méprisent comme des chiens?

— Tout le monde m'en veut, répondit Dindigal : les hommes me repoussent, les dieux et les bêtes m'insultent et me menacent.

— Tu attireras sur toi des malheurs, reprit Bettalou.

— Et qu'est-ce que cela te fait si tu dois être plus heureux? répliqua Dindigal. Ce que veut le destin, il l'écrit sur la pierre, et personne ne peut l'effacer.

II.

Il était tard lorsque les deux Makouas, un peu fatigués d'avoir longtemps couru, arrivèrent auprès de la cabane qu'ils habitaient au bord de la mer, derrière le fort Saint-George. Bettalou dormit d'un doux sommeil, bercé par une vague espérance; il ne pouvait s'empêcher de croire à un avenir plus prospère. Dindigal au contraire passa la nuit dans une grande agitation. Depuis le jour où il avait levé les yeux sur la fille du *cossever*, à laquelle sa misérable condition de paria lui défendait de prétendre, un violent chagrin troublait son esprit. Il éprouvait une secrète envie contre tout ce qui s'élevait au-dessus de lui et devenait jaloux de son frère, qu'un naturel plus gai et une humeur plus égale soutenaient dans les épreuves de la vie. Le lendemain, avant que le soleil parût sur l'horizon, Bettalou s'éveilla frais et dispos.

— Le ciel est déjà rouge, Dindigal, dit-il à son frère, qui demeurait immobile en un coin de la cabane; partons, partons. Il n'y a pas

de brise ce matin; une belle journée en vérité pour aller à la pêche!

— Pars si tu veux, répondit le plus jeune des deux frères. J'ai entendu cette nuit un chacal aboyer à ma gauche (1); je n'irai pas à la mer aujourd'hui.

— Tu deviens plus poltron qu'une femme et plus paresseux qu'un faquir, répliqua Bettalou. Viens au moins m'aider à mettre à flot le *catimaron*.

Dindigal obéit d'assez mauvaise grâce. Sur la plage, tout près de la cabane, était échoué le misérable esquif. Le *catimaron* se compose de trois pièces de bois liées ensemble, d'égale grosseur, seulement celle du milieu est plus longue, pointue et légèrement recourbée aux deux extrémités. Les deux pêcheurs poussèrent devant eux le lourd radeau, qui glissait assez facilement sur le sable fin. Dès qu'il commença à flotter, Dindigal se retira sans rien dire, laissant son frère aîné prendre le large. Celui-ci, ayant franchi sans trop de difficultés la triple vague qui déferle en tout temps sur cette côte sablonneuse, ne tarda pas à jeter ses lignes. A genoux sur son *catimaron*, balancé par une houle légère, il ressemblait de loin à ces gros albatros aux ailes noires que l'on rencontre dans les parages du cap de Bonne-Espérance. Dindigal, assis au bord de la mer, promenait sur les vagues calmées son regard découragé et suivait instinctivement les mouvemens de Bettalou, qui de temps à autre se tournait vers lui et faisait briller à sa vue quelques beaux poissons.

— Il suffit que je reste à terre pour que la pêche soit bonne, répéta-t-il tout bas, et, se laissant aller au dépit, il se cacha dans la cabane, mécontent de toutes choses et de lui-même.

Vers midi, Bettalou et les autres pêcheurs qui se trouvaient au large avec leurs *catimarons* se mirent à ramer vers la terre. Quelques petits nuages jaunâtres volaient sur le ciel, l'air était embrasé, et le soleil perdait peu à peu de son éclat. Les goëlands et les mouettes, qui pressentaient quelque orage, se retiraient comme les pêcheurs, fuyant la mer à tire-d'aile et jetant à travers l'espace des cris plaintifs. Bientôt à l'extrémité de l'horizon, du côté du nord-est, s'éleva une brume épaisse, pareille à un voile de deuil, à travers laquelle on distinguait l'orbe du soleil rouge comme une fournaise, mais privé de ses rayons. Il régnait à terre et sur les eaux un profond silence; les navires mouillés en rade abaissaient leurs mâts et amenaient leurs vergues, et tous les pêcheurs halaient leurs radeaux bien loin de la mer. Chacun se préparait à recevoir de son mieux l'assaut que les vents déchaînés allaient livrer à tout ce qui se rencontrerait sur leur passage. Une brise terrible souleva d'abord

(1) C'est un signe de mauvais augure pour les Hindous.

les flots avec un sourd mugissement, le sable des grèves refoulé vers la terre s'amoncela en masses compactes. La pluie tomba bientôt par torrens, fouettant les feuilles des arbres et les fenêtres des maisons avec un bruit pareil à celui de la grêle. Les toitures, arrachées par les rafales, tombaient avec fracas; les cocotiers, ployés en arc, se redressaient à peine quand la dernière feuille de leur vert panache, déchirée par le vent, disparaissait dans les airs avec le crépitement d'un soleil d'artifice. Des montagnes d'écume semblaient battre en brèche les maisons de Madras rangées sur la plage; le tumulte de la mer en courroux se mêlait aux éclats de la foudre, et quand un éclair, sillonnant l'obscurité profonde, jetait sa lueur électrique au milieu de ce chaos, on croyait voir la terre s'abîmer sous la pression de l'Océan et sous les coups multipliés de la tempête.

La nuit se passa ainsi, nuit d'angoisse et de terreur pour ceux qui tenaient la mer et pour ceux qui se trouvaient en terre ferme. Le jour éclaira bien des dégâts et bien des scènes de désolation. Si de grandes maisons, solidement construites, avaient été en partie ruinées, que pouvait-il rester de la cabane des deux Makouas, pauvre hutte faite de feuilles de palmier enlacées autour de quelques tiges de bambou? Comme celles de leurs voisins, elle avait disparu, sauf la légère charpente qui avait ployé sans se rompre. Mouillés jusqu'aux os, les deux frères attendaient avec impatience que le soleil, reprenant sa course dans un ciel plus serein, vînt sécher et réchauffer leurs membres engourdis.

— Il est heureux que la pêche ait été bonne hier matin, dit Bettalou en regardant la mer bouleversée par le vent; d'ici à trois jours, il n'y aura pas moyen de prendre le large.

— Nous sommes ruinés, répliqua Dindigal, la tempête a dispersé les murs de notre cabane aux quatre coins de l'horizon.

— Qui n'a rien n'est jamais ruiné, répondit Bettalou; il y a assez de feuilles de palmier, semées à travers champs, tout autour d'ici, et avant ce soir nous aurons une maison neuve. Et puis la mer nous jettera peut-être quelque riche épave!

— Des clous et des planches pourries! reprit Dindigal.

— Qui sait? dit Bettalou. Dans des nuits comme celle-ci, la mer rend quelquefois ce qu'elle a tenu longtemps caché.

L'aîné des deux Makouas travailla courageusement à recouvrir la cabane, qui fut bientôt remise en état d'abriter ses hôtes. Plus d'une riche maison de Madras devait porter longtemps encore les traces de l'ouragan, et déjà la pauvre hutte, parée de feuilles vertes, reparaissait sur la plage plus solide et plus fraîche qu'auparavant. La mer resta fort agitée pendant plusieurs jours, et les *catimarons* ne purent prendre le large; mais les Makouas trouvèrent à s'occuper

sur le port, où l'on avait besoin de bras pour réparer les avaries causées par la tempête. Bettalou décida son frère à l'accompagner de ce côté; Dindigal se mêla pendant quelques heures aux gens qui travaillaient sur la plage, puis, au milieu de la journée, s'étant esquivé sans que personne l'aperçût, il alla droit au jardin du *cossever*, que le vent et l'orage n'avaient guère respecté. Les cocotiers, dont les tiges étaient brisées, dressaient dans les airs leurs fronts chauves; la maison du potier, légèrement construite, comme toutes celles du voisinage, avait beaucoup souffert. Quelques ouvriers, appelés par le vieillard, délayaient du mortier pour boucher les trous de la muraille, lézardée en maints endroits : l'un versait l'eau de son outre sur la terre glaise; les autres, portant l'enduit dans de petits paniers, couraient après les maçons, qui faisaient le tour de la maison en montrant avec beaucoup de gestes ce qu'il y avait à faire. Les travailleurs criaient et se remuaient à l'envi, mais en réalité ils faisaient bien peu de besogne. De son côté, seule à l'autre extrémité de l'enclos, Palaça, armée d'une bêche, s'efforçait de creuser une rigole qui livrât passage aux eaux de la pluie répandues partout sur la place qu'occupaient ses fleurs avant l'ouragan. Dès qu'il la vit, Dindigal se glissa furtivement près d elle; à genoux sur le sol détrempé, il se mit à travailler de ses deux mains, couvert de vase comme un barbet qui a trotté dans un chemin de traverse par une nuit de décembre. Il eut bientôt creusé un large canal dans lequel s'épancha la masse d'eau qui baignait tout le jardin.

— Mon père! s'écria Palaça toute joyeuse de ce que ses fleurs reparaissaient au soleil, venez donc voir! Le mal n'est pas aussi grand que nous l'avions pensé..... Rien n'est arraché dans mon parterre.

— Enfant! répondit le vieillard, tout est sauvé parce que tes fleurs n'ont pas péri! Tu as donc pris un ouvrier pour t'aider dans ta besogne?

— Est-ce que ce n'est pas vous qui me l'avez envoyé, mon père?

— Moi? répliqua le *cossever*, j'en ai bien assez autour de ma maison.

Pris entre le vieillard et sa fille, Dindigal travaillait toujours, n'osant lever la tête. Palaça recula, toute surprise de se trouver si près d'un inconnu qui n'avait point été appelé par son père, et celui-ci frappa doucement sur l'épaule de Dindigal.

— Holà! jeune homme, toute besogne mérite salaire; mais qui travaille sans qu'on l'appelle court risque de perdre sa peine.

— Je ne demande rien non plus, répliqua doucement Dindigal.

Le *cossever* se pencha vers sa fille et lui dit à voix basse : — Il faut le renvoyer, mon enfant; c'est peut-être quelque voleur qui

profite du mauvais état de notre maison pour prendre connaissance des localités...

— Il a l'air bien inoffensif, répliqua Palaça, et elle portait la main à son front, indiquant par un geste ce qu'elle ne voulait pas exprimer par des paroles.

— Que veux-tu dire? reprit le *cossever*. Ah! j'entends, tu dis que c'est un fou; il y en a de dangereux, mon enfant, et je veux qu'il sorte d'ici... Holà! eh! jeune homme!...

Dindigal fut bien obligé de regarder en face le potier, mais la figure du Makoua était si barbouillée de vase, que le vieillard ne le reconnut pas. Il n'en fut pas de même de Palaça; la jeune fille, un peu rassurée, mais surprise encore, leva un regard de douce pitié sur le pauvre pêcheur. C'était tout ce que Dindigal pouvait attendre d'elle et plus qu'il n'espérait.

— Jeune homme, continua le *cossever*, je n'ai nul besoin de vos services; vous entendez?

Dindigal demeura immobile, comme si une force irrésistible l'eût enchaîné auprès de Palaça.

— Faut-il te dire de t'en aller? reprit le *cossever* d'un ton d'impatience. En vérité, cet homme-là est fou; tu avais raison, Palaça.

En entendant ces derniers mots, Dindigal n'hésita plus à se retirer. Il se redressa l'œil enflammé, les narines gonflées par la colère, et bondit comme un cerf blessé en sautant par-dessus la haie du jardin. La fierté, qui n'abandonne jamais tout à fait le cœur de l'homme, même le cœur du paria, s'éveilla en lui. Arrachant de sa ceinture une petite fleur rose qu'il avait cueillie à la dérobée sur une tige de *bohinia*, dans le jardin du *cossever*, Dindigal la foula aux pieds, puis se mit à marcher vers la mer. Le soir venait, et le calme se rétablissait dans la nature troublée par le passage de l'ouragan. A mesure que l'obscurité se répandait autour de lui, la douleur du pauvre Makoua, sans rien perdre de son intensité, se changeait en un attendrissement inexprimable. Suffoqué par la honte, furieux à l'idée que Palaça avait eu pitié de lui seulement parce qu'elle le croyait fou, il s'était livré à la vivacité de ses emportemens; mais bientôt, accablé par une angoisse qu'il ne pouvait vaincre, il se sentit défaillir et se prit à pleurer si abondamment, qu'il crut avoir perdu la tête pour tout de bon. La raison de l'homme tient à si peu de chose, qu'en certains momens elle lui échappe, et semble s'éteindre comme la lampe qu'un souffle trop violent a subitement assaillie.

D'un côté, Dindigal regagnait sa demeure, agité de mille pensées amères; de l'autre, son frère Bettalou, satisfait de sa journée, suivait le bord de la mer, s'arrêtant à chaque pas pour examiner avec soin les débris plus ou moins informes que la vague jetait sur la

plage. Fragmens de mâtures, morceaux de cordages, planches brisées en éclats, telles étaient les maigres épaves que les pêcheurs du voisinage avaient ramassées déjà sur divers points de la côte. En approchant de sa cabane, Bettalou se mit à marcher dans l'eau : il s'amusait à baigner ses jambes nues dans l'écume de la vague. La mer murmurait encore d'une voix grondeuse en déferlant à perte de vue sur les sables. A la lueur des étoiles, le pêcheur aperçut un objet de couleur noire, rond comme un caillou, que le flot allait entraîner après l'avoir poussé en avant.

— Halte-là, dit-il en allongeant le pied. Voilà un coquillage d'une forme singulière et qui vaut la peine d'être regardé de plus près...

Ramenant à lui l'objet inconnu qui s'enfonçait déjà sous le sable, Bettalou le saisit d'une main avide. C'était une petite boîte de métal, de la grosseur d'une montre, et qui semblait avoir séjourné longtemps sous les eaux. Il allait essayer de l'ouvrir; mais un bruit de pas ayant frappé son oreille, il la cacha dans sa ceinture, et reprit sa marche en sifflant. Les pas qu'il venait d'entendre étaient ceux de son frère Dindigal.

— D'où viens-tu? lui demanda-t-il gaiement; as-tu pêché du poisson d'eau douce dans les mares de la campagne? Te voilà couvert de limon comme un caïman.

Dindigal courut se jeter dans la mer pour s'y laver, puis il se mit à suivre son frère, mais d'un peu loin; il n'avait nulle envie de causer avec personne. Bientôt ils furent réunis sous le toit de leur pauvre cabane :

— Voyons, dit Bettalou, il faut allumer du feu pour cuire le souper; j'apporte des provisions plein le mouchoir que voilà, du riz, du piment, du poivre, du sel... As-tu appétit ce soir?

— Pas trop, répliqua Dindigal, je me sens de la fièvre.

— Bah! fit Bettalou en levant les épaules; tu n'es pas plus malade que moi, je le parierais. Tu as mal.. aux idées, voilà tout. Allume un peu cette lampe; il y a de l'huile pour un quart d'heure au moins, et c'est plus qu'il n'en faut.

La mèche placée dans un tesson qui contenait deux ou trois cuillerées d'huile de coco ayant commencé à répandre dans la cabane beaucoup de fumée et un peu de lumière, Bettalou posa sa main sur l'épaule de son frère, puis, tirant avec solennité la petite boîte de métal cachée sous un pli de sa ceinture :

— Voyons, lève les yeux; veux-tu être de part dans ma trouvaille de ce soir? lui demanda-t-il.

— Tu as toujours de la chance, répondit à demi-voix Dindigal.

— C'est ce que nous allons voir. — En parlant ainsi, Bettalou

cherchait à ouvrir la petite boîte, qui était hermétiquement fermée. Il la tournait en tous sens, mais une main plus habile que la sienne avait scellé ce coffret mystérieux. La lampe allait s'éteindre; cédant à son impatience, le Makoua fit sauter le couvercle avec la pointe de son couteau. Dindigal faillit tomber à la renverse, et Bettalou poussa un cri de triomphe : la dernière lueur qui s'échappait de la lampe mourante venait de faire briller à leurs yeux un magnifique diamant enchâssé dans une petite bague d'or. La pierre étincelante illumina un instant la pauvre cabane comme l'étoile de feu lancée par la fusée volante qui s'évanouit au milieu d'un ciel obscur; puis les deux Makouas se trouvèrent dans les ténèbres, si ébahis de ce qu'ils venaient de voir, qu'ils furent longtemps sans articuler une parole. Bettalou tenait son poing serré, comme s'il eût craint que le diamant lui échappât. Enfin il replaça l'anneau dans la boîte et glissa celle-ci dans un pli de sa ceinture, non sans s'être assuré qu'il ne courait aucun risque de la perdre pendant son sommeil.

— Combien crois-tu qu'un joaillier te donnera d'un pareil bijou? demanda Dindigal.

— Qui sait? Vingt ou trente mille roupies. C'est une belle part pour chacun de nous.

— Avec une pareille somme, continua Dindigal, je pourrai me passer de ramer sur le *catimaron,* et je serai assez riche pour me faire traîner dans un joli petit char attelé de deux bœufs, comme les gros *banians* du bazar. On ne me dira plus : Passe ton chemin, vilain Makoua, pauvre fou!...

— Te voilà encore avec tes rêves de paresse, dit Bettalou; eh bien! moi, j'achèterai un grand *dhôni* (1), et je ferai du commerce dans tous les ports de la côte, depuis Ceylan jusqu'à Masulipatam. Mon capital sera doublé quand tu auras dépensé ta dernière pièce d'argent. Viens plutôt avec moi...

— Toujours obéir et ne jamais commander, murmura Dindigal; ce métier-là a duré trop longtemps pour moi; je veux être mon maître.

Il y a des paroles acerbes auxquelles on ne répond que par le silence. Ainsi fit l'aîné des deux frères; s'allongeant sur sa natte, il ferma les yeux et se mit en devoir de dormir.

III.

Tandis que les deux Makouas s'entretenaient ainsi, croyant bien n'être entendus de personne, un vagabond de la caste des *kalla-*

(1) Petit navire de la côte.

bantrous, — voleurs de profession, — caché derrière la cabane, avait prêté une oreille attentive à leurs discours; il avait vu aussi, à travers la muraille de feuillage, briller à la clarté de la lampe le beau diamant rapporté par Bettalou. C'était par hasard que ce *kalla-bantrou* se trouvait près de la cabane des pêcheurs. Il s'y tenait embusqué en attendant le retour de ses compagnons occupés à rôder dans le voisinage. Craignant d'éveiller les soupçons de la police de Madras, la bande s'était donné rendez-vous en ce lieu écarté. Enlever au Makoua le joyau précieux caché dans un pli de son pagne parut au *kalla-bantrou* un agréable moyen de passer le temps. Il avait examiné les localités, faciles à reconnaître d'un coup d'œil; pour arriver à son but, il n'était besoin ni de poser des sentinelles aux abords d'une cour, ni de franchir de hautes murailles au risque d'avoir à lutter ensuite contre des serviteurs bien armés. Son plan fut vite tracé, et il se hâta de le mettre à exécution. La porte de la cabane donnait sur la mer, mais c'était de là que soufflait le vent, et si le *kalla-bantrou* l'eût seulement entrebâillée, les Makouas se fussent éveillés au contact d'un air plus frais : ce fut donc par le côté opposé que le voleur dirigea son attaque.

D'abord il applique son oreille à la mince paroi qui le sépare des Makouas : ceux-ci dorment d'un sommeil profond, comme l'indique leur respiration régulière accompagnée de ronflemens. Prenant en main une petite houe fort tranchante dont il a coutume de se servir pour faire des trous dans les murs de terre, le *kalla-bantrou* creuse le sable à la manière des lapins, et pratique sous la cabane une ouverture par laquelle il se glisse en rampant. Le voilà entré; les deux frères n'ont rien entendu, rien senti; le murmure de la vague qui déferle près de leur demeure les a habitués à dormir au milieu du bruit. Le voleur cependant retient sa respiration tant qu'il peut; s'allongeant comme un serpent le long de Bettalou, il cherche à deviner de quel côté celui-ci a placé la petite boîte qui renferme le diamant. Ce sera à gauche, car il est couché sur le flanc, du côté du cœur, la main droite posée sur sa jambe. Il s'agit donc de forcer le pêcheur endormi à se retourner. Avec une petite pointe de bambou bien aiguisée, il le pique légèrement, comme pourrait faire un moustique; en même temps il imite le bourdonnement de l'insecte. Le Makoua a la peau dure, mais les piqûres réitérées se font sentir à la longue; il se remue, agite ses pieds et ses mains, et se met sur le dos. Il pousse un petit soupir; un coup d'aiguillon encore, et il va s'éveiller; mais le *kalla-bantrou* s'est rejeté en arrière. Après avoir fait quelques mouvemens, le pêcheur redevient immobile, le sommeil s'est de nouveau emparé de lui, et il présente son flanc gauche au voleur. Celui-ci passe sa main sur le pagne noué autour de la ceinture

du Makoua; il en parcourt les plis en y portant l'extrémité de ses doigts avec la délicatesse du barbier qui rase sa pratique sans l'éveiller. La petite boîte est enfin trouvée; le voleur la fait glisser lentement sous le pli du pagne, et la pousse en haut. Dès qu'il a reconnu, à la fraîcheur du métal, qu'elle est à découvert, il la saisit entre le pouce et l'index, l'enlève rapidement, et disparaît par l'issue qui lui a livré passage. Une fois dehors, le *kalla-bantrou* referme à deux mains le trou creusé par lui, et efface de son mieux la trace de ses pas sur le sable; puis il s'éloigne, emportant avec lui les beaux rêves qui berçaient dans leur sommeil les deux pauvres pêcheurs. Ceux-ci s'éveillèrent plus tard que de coutume; la pensée qu'ils étaient devenus riches les avait déjà rendus paresseux.

— En attendant que nous ayons trente mille roupies à nous deux, dit Bettalou, il faut aller pêcher, ne serait-ce que pour fêter par un bon repas la bienvenue du diamant...

Parlant ainsi, il tâtait avec sa main les plis de son pagne, et Dindigal ouvrait la porte de la cabane pour examiner la mer.

— C'est singulier, reprit Bettalou en rajustant autour de son corps la pièce de cotonnade grise, la petite boîte aura glissé sous la natte pendant que je dormais. Dindigal, aide-moi donc à la retrouver.

Dindigal jeta un regard de colère et de mépris sur son frère, qui retournait la natte sens dessus dessous et grattait le sable de ses dix doigts.

— Aide-moi donc, répéta Bettalou; as-tu peur de m'obéir en te donnant un peu de peine pour retrouver notre fortune à tous les deux?

— Fais semblant de chercher ce que tu n'es pas assez sot pour avoir perdu! repartit Dindigal. Je ne suis point dupe de tes jongleries.

— On nous a volés, s'écria Bettalou en s'arrachant les cheveux, on nous a volés; le diamant, la boîte, tout a disparu.

— Oui, on m'a volé pour ma part de dix à quinze mille roupies, répliqua le plus jeune des deux frères. Cela est tout naturel! Les voleurs ne sont-ils pas dans l'usage de venir piller les gens riches, les parias, les Makouas par exemple?

— On nous a volés, s'écria de nouveau Bettalou, ou j'ai rêvé que j'avais trouvé hier un diamant magnifique.

— Tu as rêvé que tu m'en avais promis la moitié, et ce matin tu veux me faire croire qu'il est perdu!

— Si c'était toi qui me l'avais pris! dit Bettalou en saisissant le bras de son frère; si c'était toi!... Tu en es donc capable, puisque tu m'accuses de vouloir te tromper?...

— Ne me touche pas, fit Dindigal, ou je te prends à la gorge et je te serre le cou jusqu'à ce que tu m'aies dit où tu as caché notre trésor.

— Voyons, mon frère, réponds-moi en toute franchise; tu as peut-être été tenté par ce diamant : il est si beau ! Tu t'es dit peut-être : Avec l'argent que j'en tirerai, je me ferai bien voir de quelque belle fille du voisinage... Bettalou a du courage, il aime le travail, son *catimaron* lui suffit pour vivre. — Réponds-moi, frère, l'as-tu pris?... S'il te faut plus de la moitié de ce trésor, eh bien! nous verrons!... Je t'en supplie, dis-moi où il est.

En parlant ainsi, Bettalou avait passé sa main sur le cou de son frère, et il le regardait avec des regards supplians. Pour toute réponse, Dindigal exaspéré le repoussa d'un coup de poing qui faillit le jeter à la renverse. — Tu es un menteur, tu es un voleur, s'écria-t-il avec rage. Qui donc a fait disparaître le joyau que tu tenais sur toi en dormant? Ah! frère aîné, tu crois que je te laisserai toujours dire et faire à ta fantaisie?

— Ingrat! dit Bettalou; va-t'en, je ne veux plus vivre avec toi.

— Ni moi non plus, je ne veux pas rester en ta compagnie, répliqua Dindigal; tu me dépouilles de ma part et tu me mets dehors!... Tu me verras reparaître un jour, n'importe en quel lieu tu seras, et je te jure que tu ne jouiras pas en paix du fruit de ton mensonge!

— Pars, dit Bettalou, voilà la porte ouverte..., et tu y reviendras frapper quelque jour pour me demander une poignée de riz!

— Jamais! s'écria le plus jeune des frères, jamais!

Il s'élança dehors avec des gestes de menace, et s'éloigna rapidement de la cabane. Bettalou le regardait avec tristesse marcher sur le sable de la grève, tournant le dos à la pauvre hutte où ils avaient vécu en paix durant bien des années. Un trésor possédé pendant quelques instans avait donc rompu pour jamais les liens de la nature et de l'affection, et en disparaissant de la cabane qu'il avait un moment illuminée de son éclat, le diamant laissait dans le cœur des deux Makouas le mépris mutuel fondé sur un de ces soupçons ineffaçables qui empêchent deux amis, deux frères même, de se rapprocher. Il connaissait bien la nature humaine, le poète hindou qui a dit : « Qui donc a le pouvoir de redonner la solidité à une affection que le mépris a rompue? Peut-on recoller, en y appliquant un peu de laque, la perle qui s'est fendue? »

IV.

Le coup de vent qui venait de ravager la côte de Madras n'avait point épargné les mille petits chevaux d'argile placés dans les champs pour protéger les moissons. De tous côtés, les laboureurs accoururent vers le vieux *cossever* pour en avoir de nouveaux. Pendant un mois, Palaça et son père ne firent autre chose que façonner avec l'ar-

gile ces fétiches à quatre pieds. Disposés par rang de taille devant la cabane, ils semblaient prêts à prendre leur course à travers la campagne, tant ils avaient l'air vif et fringant. Plus d'un pauvre cultivateur donna sa dernière pièce de cuivre pour acheter un de ces talismans, car le *cossever* vendait sa marchandise le plus cher qu'il pouvait et ne faisait jamais crédit. La recette fut donc excellente durant plus de six semaines. Lorsque les demandes eurent cessé, le *cossever* pensa qu'il pouvait bien rendre aux dieux une partie de l'argent que la pieuse crédulité des paysans lui avait fait gagner.

— Palaça, dit-il à sa fille, il y a longtemps que je travaille, et notre petit commerce a prospéré. Te voilà grande, et je me sens vieux; il est temps que nous fassions un pèlerinage au bord du Gange.

— Je vous accompagnerai, mon père, répondit Palaça; vos désirs sont des ordres pour moi.

— Est-ce que tu n'es pas bien aise d'aller te baigner dans les eaux du fleuve qui purifie de tous les péchés?

Palaça jetait un regard sur le jardin, tout paré de fleurs charmantes; les cocotiers commençaient à pousser de nouvelles feuilles, et des plantes grimpantes entouraient de leurs tiges fleuries la haie du petit enclos.

— Mon père, reprit-elle à demi-voix, je me trouve si bien ici!

— Eh bien! nous y reviendrons, répliqua le vieux potier. Crois-tu que je n'aie pas aussi, moi, quelque regret de m'éloigner? Quand ma roue tourne et que je vois les grands vases de terre se gonfler sous ma main comme des courges sous les rayons du soleil, j'ai des éblouissemens de bonheur... Mais j'ai fait vœu de voir le Gange et de distribuer quelques centaines de roupies aux pénitens qui habitent ses bords. Puis ce pèlerinage me mettra en renom dans la contrée; les affaires n'en iront que mieux au retour.

— Et quand partirons-nous? demanda Palaça.

— Quand tu seras prête, mon enfant; dès demain, si cela se peut. Je veux prendre la route de terre et me joindre au convoi de chariots qui doit passer un de ces matins.

Les Hindous ne sont pas longs à faire leurs préparatifs. Le lendemain, la cabane était fermée, la roue du potier avait disparu du jardin, et un silence absolu régnait autour de la petite maison déserte. On savait dans le village que le *cossever* était parti pour un pèlerinage lointain, en compagnie de sa fille; mais à l'exception des rats palmistes et des corneilles, enhardis par l'absence du maître, les voisins respectaient la demeure du potier. D'ailleurs le *cossever* exerçait encore, comme tous ceux de sa caste, la profession de rebouteur. Bien qu'il ignorât les premiers élémens de l'anatomie, on s'adressait à lui dans les cas de fracture, et les malades qu'il traitait à sa ma-

nière se trouvaient si bien soulagés, qu'ils voyaient en lui non un médecin, mais une espèce de sorcier. Sa fille partageait un peu cette réputation, par cela seul qu'elle façonnait de ses mains les fétiches recherchés par les gens de la campagne. Qui donc eût osé franchir la haie du jardin ou le seuil de la cabane solitaire?

Cependant la nature reprend partout ses droits; quand l'homme cesse de lutter contre les envahissemens des plantes parasites, on les voit reparaître immanquablement, surtout sous la zone des tropiques. Bien avant que le *cossever* et sa fille eussent atteint le terme de leur pieux voyage, le jardin se ressentait de l'abandon de ses maîtres.

Un soir, Dindigal, quittant le port de Madras, — où il passait ses journées à ramer sur des *catimarons,* — s'aventura vers le village habité par le *cossever*. Ni les durs propos du vieillard, ni l'indifférence de sa fille ne pouvaient lui en faire oublier le chemin. Depuis sa querelle avec son frère, il devenait de plus en plus sombre et violent. Tantôt il travaillait avec ardeur, tantôt il se couchait sur la plage et refusait obstinément d'aller à sa besogne. Ses compagnons prétendaient qu'on lui avait jeté un sort. Ils le redoutaient et ne cherchaient nullement à pénétrer le secret d'une tristesse dont il n'avait point envie d'ailleurs de leur dévoiler la cause.

Un soir donc, Dindigal s'approcha furtivement de l'enclos. Étonné de ne voir aucune lumière à l'intérieur de la maison, de n'entendre aucun bruit dans le jardin, il rôde à l'entour jusqu'à une heure avancée de la nuit. Le jour l'eût surpris à la même place, les yeux fixés sur la cabane du *cossever,* si le passage de quelques laboureurs qui couraient au marché porter leurs fruits ne l'eût forcé à battre en retraite. Le Makoua n'avait point si bonne mine, qu'il ne craignît d'être pris pour un voleur en pareil lieu et à pareille heure. Le lendemain matin, ses travaux le retinrent au port; il lui fallut deux ou trois fois dans la journée porter des lettres à bord des navires mouillés en rade, et accompagner les *schellingues* (1) qui conduisent à terre les passagers. La barre qui déferle devant le port de Madras est presque toujours dangereuse à franchir; quand le vent souffle du large, elle devient si mauvaise, que l'on fait suivre par des *catimarons* les grosses chaloupes destinées au transport des voyageurs : en cas d'accident, les rameurs des *catimarons*, excellens nageurs, rattrapent ceux qui sont enlevés par la vague, et les arrachent à une

(1) Grandes barques à fond presque plat faites de bordages cousus ensemble, dont on se sert sur la côte de Coromandel, et particulièrement à Madras, pour traverser les brisans, qu'aucune autre espèce d'embarcation ne peut franchir sans être mise en pièces. La *schellingue* résiste aux assauts de la vague par le seul fait de son élasticité : n'ayant ni clous ni chevilles de métal, elle cède et ne se rompt pas.

mort imminente. Tel était le métier que faisait Dindigal depuis qu'il avait renoncé à la profession plus calme de pêcheur.

Dès qu'il fut libre, il retourna au jardin du *cossever*, où régnait, comme la veille, un profond silence. Trop timide pour questionner les voisins, — il n'était hardi et tapageur qu'avec ses compagnons,— le Makoua rencontra par hasard un jeune garçon qui revenait de l'école, portant sous le bras son cahier de feuilles de palmier.

— Le *cossever* ne demeure plus ici? demanda-t-il à l'enfant.

— D'où venez-vous donc? répliqua celui-ci. Vous ne savez pas qu'il est parti?

— Parti!... s'écria Dindigal.

— Oui, parti pour aller en pèlerinage là où vont les gens de bonne caste. Tenez, savez-vous lire? — Il écrivit sur la poussière en beaux caractères ornés le nom sacré de *Ganga*.

— Il reviendra donc? reprit Dindigal.

— Il reviendra s'il plaît aux dieux : qui sait l'avenir?

Dindigal laissa s'éloigner le jeune garçon, qui relevait fièrement la tête, tant il était heureux d'avoir montré à un pauvre paria un échantillon de sa science. Quand l'écolier eut disparu au tournant du chemin, le Makoua franchit sans hésiter la haie de l'enclos. La nuit commençait à venir, et les oiseaux chanteurs célébraient par des gazouillemens joyeux la fraîcheur du soir. L'humeur sombre qui tourmentait Dindigal s'évanouissait peu à peu à la sereine et bienfaisante influence d'une calme nature. Sa poitrine se dilatait; il lui semblait qu'il respirait en ce lieu un air plus pur, et il savait gré à ces gentils volatiles qui, loin de fuir à son approche, continuaient de jaser sous le feuillage tout comme s'il eût été le maître du jardin. Les fleurs exhalaient un parfum plus vif à la tombée du jour; mais les hautes herbes commençaient à les envahir, à les presser de toutes parts. Dindigal s'était penché vers la terre, vers ces plantes délicates, à demi suffoquées par ce voisinage importun. Aussitôt il se mit en devoir de sarcler le parterre. Durant toute la nuit, il travailla avec ardeur à ce métier de jardinier, qu'il n'avait jamais appris. Des fleurs passant aux plantes potagères, il dégagea les tiges des bananiers enveloppées de lianes, et remua doucement la terre au pied des ananas qui commençaient à montrer leur petite houppe de feuilles vertes et dentelées. Souvent il entendait le chacal glapir dans les champs voisins, mais comme il lui semblait que la voix lugubre de l'animal se faisait toujours entendre du côté droit, le présage n'avait plus rien d'alarmant. Ce qu'il venait de faire un soir par une subite inspiration, Dindigal prit l'habitude de le répéter chaque nuit. Tantôt il cultivait le jardin en bêchant la terre et en soignant les arbres, tantôt il arrosait le sol desséché en y faisant

couler à flots les eaux de la citerne; lorsque le ruisseau courait avec un léger murmure dans les rigoles qu'il creusait de ses mains, Dindigal croyait entendre les plantes, les arbres, les fruits et les fleurs qui chuchottaient et le remerciaient à leur manière du bien qu'il leur causait.

Le résultat de ces travaux n'échappait point aux habitans du voisinage. Ceux qui voyaient au matin l'enclos arrosé, le terrain nettoyé et remué par la bêche, ne cherchaient point à pénétrer ce mystère; encore moins songeaient-ils, comme on l'eût fait chez nous, à surprendre en pleine nuit l'invisible jardinier; ils trouvaient plus facile et il convenait mieux à leur imagination de croire à un prodige. Le bruit se répandit donc qu'un génie bienfaisant, ami du *cossever* et de sa fille, prenait soin de leur demeure pendant qu'ils accomplissaient un vœu en lointain pays. L'un prétendait que ce génie avait la forme d'un serpent, et qu'il demeurait, durant le jour, au fond de la citerne; l'autre affirmait que c'était tout simplement le petit cheval d'argile peint en rouge que l'on voyait se balancer sur la cime du plus haut cocotier. N'était-il pas naturel que le plus efficace de ces fétiches se trouvât entre les mains du *cossever* et de sa fille, qui les fabriquaient si bien?

Ainsi la rumeur publique transformait en un être surnaturel le Makoua, le misérable pêcheur qui inspirait du mépris aux maîtres de cet enclos, et ne se faisait pas même bien voir de ses propres compagnons. Dès que le jour paraissait, dès qu'il reprenait ses travaux sur la plage, Dindigal perdait la sérénité et la quiétude de son esprit. Pareil au somnambule que l'on a troublé dans ses occupations nocturnes, il se rappelait à peine ce qu'il avait fait la nuit; seulement il lui en restait un souvenir confus qui l'oppressait comme la pensée d'un bonheur évanoui. Il songeait alors avec amertume au joyau qu'il accusait son frère d'avoir caché pour ne pas le partager avec lui. Jamais depuis leur séparation il ne s'était approché de la cabane du pêcheur; il se contentait de la surveiller de loin, se promettant bien de saisir l'instant où Bettalou, enrichi par la vente du diamant précieux, trahirait sa nouvelle condition en changeant de manière de vivre : alors il s'acharnerait à sa poursuite et le tourmenterait jusqu'à ce qu'il eût obtenu justice.

D'un autre côté, Bettalou, animé contre son frère, qu'il soupçonnait un peu de lui avoir enlevé son trésor, et irrité de ses propos blessans, ne chercha point à lui parler pendant quelques semaines, puis il s'ennuya de ne plus le voir; au reste, il n'avait pas lieu de regretter son éloignement. Depuis le départ de Dindigal, un jeune pêcheur de ses parens, — tous les Makouas sont cousins, — le secondait très activement dans ses travaux. La pêche allait à merveille, et le petit *catimaron* procurait d'honnêtes bénéfices à Bettalou. Le laborieux

pêcheur possédait déjà quelques économies. Grâce à la régularité de sa conduite, le petit trésor amassé à grand'peine et enfoui sous le sable en un lieu connu de lui seul le consolait quelque peu de la perte de l'autre. Quand il avait halé au sec son grossier bateau, il s'asseyait sur la plage, et, tout en rêvant aux bruits de la mer, il se disait : — Le petit bœuf du Lambady m'a prédit la richesse; je l'ai eue pendant quelques heures. Quant à la prospérité, je la tiens, puisque rien ne me manque. Tout homme met un peu du sien dans sa destinée. — A ces instans de calme et de repos, il pardonnait presque à son frère, et regardait malgré lui du côté du port s'il ne le verrait point revenir.

V.

Dindigal aurait bien pu, comme son frère aîné, amasser un petit pécule; mais, passionné et irréfléchi, il avait le défaut de la plupart des gens de sa caste, l'amour du jeu. Un matin, après avoir tout perdu, il se promenait sur la plage à la manière d'un *lazzarone* napolitain, le nez au vent, et se demandant comment il gagnerait de *quoi remplir son ventre* (1). C'était un dimanche; personne ne travaillait à bord des navires mouillés en rade, qui semblaient sommeiller au balancement de la houle. Cependant, à force de regarder la mer, Dindigal découvrit à l'horizon une voile qui cinglait vers Madras, et il fit signe à l'un de ses compagnons de se préparer à aller au large. — Cette voile, lui répondit l'autre marinier, ne nous apporte point d'Anglais à rançonner; ce doit être quelque navire *choulia* (2) qui revient de la baie du Bengale.

— C'est vrai, répliqua Dindigal; le capitaine de port ne l'a point signalée... Qui sait? Il y a peut-être à bord quelque gros *banian*...

— A qui on fait avaler un peu d'eau salée en passant la barre, et puis on lui arrache une douzaine de roupies; hein? La mer est assez forte ce matin pour qu'on puisse tenter le coup!

Une *schellingue* montée par huit rameurs venait d'être lancée; elle se rendait à bord du navire qui paraissait au large, et Dindigal, accompagné d'un habile rameur, se disposa à la suivre avec un *catimaron*. Le petit radeau remplissait en cette circonstance le rôle d'un bateau de sûreté,—*safety boat*,—et l'état de la mer rendait sa présence assez utile, car les trois vagues impétueuses qui forment la barre déferlaient avec un bruit croissant. Arrivés devant la première lame, les rameurs de la *schellingue* poussèrent de grands cris. La barque, obéissant à l'impulsion des palettes qui tiennent lieu d'avi-

(1) Expression triviale dont se servent les mendians de la côte de Coromandel.

(2) Bâtiment monté par des Hindous, qui navigue dans la baie du Bengale et sur la côte de Coromandel.

rons, passa à travers un flot d'écume et tomba dans un sillon profond au-dessus duquel la seconde vague se dressait en grondant. Debout à la poupe, le patron donna l'ordre de ramer en arrière, doucement, à petits coups; puis, quand la montagne liquide retomba sur elle-même, comme cédant à son propre poids, il fit signe d'avancer. La barque, reprenant sa marche, coupa en travers la masse d'eau qui se brisait avec un fracas effroyable. La troisième vague, plus haute et plus furieuse que les deux autres, fut attaquée avec la même prudence et passée avec le même succès; seulement elle inonda d'un déluge d'eau salée la grosse *schellingue*, qui resta une seconde toute droite comme un cheval qui se cabre, pour s'abattre ensuite à plat sur le flot. Le choc que lui fit éprouver cette chute l'ébranla dans toute sa membrure. Allongés sur leur *catimaron*, les deux Makouas, Dindigal et son compagnon, imitèrent les mouvemens de la *schellingue*, et surmontèrent les mêmes obstacles avec moins d'efforts. Quand le flot s'abattait sur eux, ils s'accrochaient aux madriers du radeau et courbaient la tête. Une fois que la barre fut derrière eux, les mariniers de la *schellingue*, qui n'avaient plus qu'à ramer sur une mer clapoteuse, se remirent à causer gaiement. Un quart d'heure après, ils abordaient, en compagnie du *catimaron*, le navire *choulia*, qui pliait lentement ses voiles étroites, déchirées en maints endroits. Les Bengalis qui formaient l'équipage montaient sur les mâts avec une extrême légèreté, gazouillant tous à la fois comme des hirondelles : la voix si douce des habitans des bords du Gange ressemble au murmure des petits oiseaux.

Quand le bâtiment eut jeté l'ancre, deux passagers seulement parurent sur le pont, le *cossever* et sa fille. Dindigal tenait en main la corde qui liait le *catimaron* au navire; à la levée de la vague, il se trouvait donc au niveau du tillac. Quand ses regards tombèrent sur Palaça, peu s'en fallut qu'il ne laissât échapper un cri. Son compagnon, assis à l'extrémité opposée du radeau, fumait paisiblement un *gourgouli* (1) que les matelots du bâtiment lui avaient fait passer. La vague le mouillait incessamment, mais il n'y prenait pas garde, tant il en avait l'habitude et tant il éprouvait de satisfaction à humer la fumée enivrante du *bhang*.

— Tiens, dit-il à Dindigal en le lui présentant à deux mains, à ton tour. Tu n'as jamais rien fumé de meilleur... Eh bien! prends donc!

Dindigal secoua la tête sans répondre; son compagnon se leva et parcourut des yeux le pont du bâtiment, puis, apercevant le *cossever* qui s'appuyait sur le bord et regardait la mer : — Eh! dit-il tout

(1) Espèce de narguilé fait d'une noix de coco avec une tige de bambou pour tuyau, et dont on se sert au Bengale pour fumer la graine du chanvre (*cannabis sativa*), vulgairement appelée *bhang*.

bas, le vieux a l'air de revenir d'un pèlerinage; le voilà en toilette de dévot, les bras et la poitrine frottés de cendres. Il a eu tort de prendre tant de peine, car tout à l'heure la vague l'aura débarbouillé de la tête aux pieds.

Le *cossever* était, comme l'avait remarqué le batelier, en grande tenue de pèlerin, frotté de cendres, les cheveux nattés, le triple bâton à la main et le regard béat. L'eau du Gange ne l'avait pas rajeuni, mais il se sentait l'âme tranquille et le cœur léger. Dans ce lointain voyage accompli en vue de plaire aux dieux, il avait dépouillé le vieil homme et si bien médité sur l'âme universelle répandue dans tous les êtres, qu'il ne pouvait plus s'arracher à sa contemplation. Un sourire continuel errait sur ses lèvres tandis qu'il se parlait à lui-même. Palaça au contraire avait perdu ce qui lui restait de l'enfant. Ses traits gracieux, mais plus fermes, prenaient cet accent de pudique fierté par lequel les jeunes filles de l'Inde rachètent la trop grande simplicité de leur vêtement. Les bras et le bas de la jambe chargés d'anneaux et de bracelets qui résonnaient à chaque mouvement qu'elle faisait, Palaça se hâtait d'empaqueter ses effets. Il lui tardait d'être à terre et surtout de fouler le sol de son jardin. La patrie se révélait à elle avec ce charme inexprimable qu'on lui trouve après une absence. Ce fut à ce moment que Dindigal, balancé par le flot, se montra à ses yeux; le visage du Makoua était la première figure de connaissance qu'elle rencontrait, et elle se mit involontairement à lui sourire. Dindigal, portant les mains à son front, s'inclina comme s'il eût adoré une idole, puis, enhardi par ce bienveillant accueil, il signala du doigt à la jeune fille un petit pavillon jaune qui flottait à terre au-dessus de la capitainerie du port.

— Pauvre fou! pensa la jeune fille, il se plaît à voir voltiger ce chiffon, — et s'adressant à lui : — C'est bien joli, cela, et le Makoua voudrait bien l'avoir pour s'en faire un turban!...

— La barre grossit, répliqua Dindigal; ce pavillon défend aux *schellingues* de quitter la terre et rappelle au port celles qui sont au large... Il est temps de débarquer.

Palaça avait parlé au Makoua comme on parle à un enfant, sans écouter sa réponse; d'ailleurs elle n'en eût pas compris le sens. Comme les personnes peu habituées à la mer, elle supposait que tout péril avait cessé du moment où ses yeux avaient aperçu la côte. Elle descendit donc gaiement dans la *schellingue* avec son père et alla s'asseoir à la proue. Penchée en avant, le regard dirigé vers la terre, elle ramenait autour de sa taille les plis flottans de son écharpe, qui voltigeait à la brise, pareille à l'oiseau qui bat de l'aile prêt à prendre son essor. Dindigal suivait de près, ramant avec énergie à la proue du *catimaron*. En approchant de la barre, les rameurs de la

schellingue, se mirent à pousser leurs cris accoutumés; la barque, emportée par la violence du flot, bondit par-dessus la crête écumeuse qui s'enroulait avec fracas, puis retomba comme si elle eût plongé dans le sillon creusé par le retrait de la vague. A ce moment, une seconde houle heurta la poupe de la *schellingue,* qui se trouva inondée dans toute sa longueur. L'esquif se releva péniblement, à moitié submergé; les rameurs, qui avaient un instant perdu l'équilibre, reprenaient leurs avirons, et le vieux *cossever,* rappelé à la réalité de l'existence par ce plongeon inattendu, se redressait avec épouvante, les yeux hagards, les bras tendus. Il cherchait sa fille, que la vague venait d'entraîner en passant.

Palaça était sauvée cependant. La même vague qui déferlait sur la *schellingue* avait si rudement ballotté le *catimaron,* que les deux rameurs, se voyant près d'être balayés par le flot, s'étaient jetés à la nage. Agile comme un dauphin, Dindigal s'est avancé à grandes brasses vers la jeune fille, qui flotte encore, soutenue par ses vêtemens. Il la relève, la porte sur ses épaules, et rejoint ainsi le radeau, tandis que son compagnon nage vers la *schellingue.*

— Ma fille! où est ma fille? criait le vieux *cossever.* Cent roupies à qui me rend ma fille!... La voyez-vous, vous autres?

— Tenez-vous donc tranquille, répondit froidement le patron de la barque; on vous la retrouvera.

— Dindigal est un imbécile, dit à son tour l'autre rameur du *catimaron,* qui se cramponnait au bord de la *schellingue;* il s'y est mal pris. Le vieux sait bien que sa fille est en sûreté : voilà pourquoi il ne promet que cent roupies... Ah! si j'avais été à la place de Dindigal, j'aurais tenu la petite sous l'eau plus longtemps que cela, pour arracher au père le double de cette somme!...

Comme il parlait ainsi, la vague poussa sur le rivage la barque à moitié pleine d'eau. Les rameurs, ayant sauté sur le sable, la tirèrent, à grand renfort de bras, hors de l'atteinte de la mer. A quelque distance du bord, Dindigal, à genoux sur le *catimaron,* soutenait entre ses bras la jeune fille et se laissait aller au balancement du flot. Palaça, presque évanouie, entr'ouvrait les yeux, regardant avec angoisse le Makoua penché sur elle. Il lui semblait qu'un tourbillon l'avait enlevée dans les airs; elle se croyait portée sur un nuage par un être puissant et redoutable qui l'entraînait à travers l'espace. Quand le *catimaron* heurta la terre à son tour, Palaça fit un mouvement pour échapper aux bras du pêcheur. Dindigal tressaillit comme s'il se fût éveillé d'un rêve. Il comprenait bien qu'il inspirait à la fille du *cossever* une terreur mêlée de dégoût, à cause de l'abjection de sa caste. Après avoir serré contre son cœur avec une douloureuse tristesse la gracieuse enfant sauvée par lui et si pressée de le fuir, il la déposa sur le rivage et se cacha dans la foule.

— Écoute, lui cria son compagnon, qui cherchait à le retenir, le vieux a promis cent roupies... Il ne faut pas le laisser partir; s'il ne s'en souvenait plus, à présent qu'il a sa fille?

— Tu les retrouveras ce soir, répliqua Dindigal; où veux-tu qu'ils aillent, dans l'état où ils sont?

— Le vieux a l'air d'avoir la tête tournée, c'est vrai; il ne peut pas encore se tenir sur les jambes... Écoute donc, Dindigal, la petite portait un bel assortiment de bijoux; que lui as-tu enlevé? Un bracelet? un pendant d'oreille?...

— Rien, répondit le Makoua; cherche plutôt dans ma ceinture.

— Maladroit! ce n'est pas le temps qui t'a manqué; mais bah! tu n'es qu'un pêcheur de poisson, et tu ne sais pas donner le tour de main entre deux eaux.

L'accident arrivé à la *schellingue* avait attiré du monde sur la plage. Un marchand, ami du *cossever*, recueillit chez lui le vieillard ainsi que sa fille; Palaça ne tarda pas à se remettre de ses émotions, et la tranquillité rentra dans le cœur de son père. Celui-ci envoya immédiatement au capitaine du port les cent roupies promises par lui, pour être partagées entre les deux rameurs du *catimaron*. L'état de la mer, grossie par le vent du large, ne permettant point aux pêcheurs de se livrer à leurs travaux habituels, Bettalou alla se réunir aux groupes de bateliers qui causaient, accroupis sur le sable, le dos appuyé contre les *schellingues* halées au sec. Il apprit ce que venait de faire Dindigal; l'affection qu'il portait encore à son frère s'éveillant plus vivement en lui, l'occasion lui sembla bonne de tenter une réconciliation. Il se disait qu'une belle action hardiment accomplie devait disposer le cœur de Dindigal à des sentimens plus doux. Celui-ci se tenait cependant à l'écart, les bras croisés, la tête basse, assis sur une borne, au coin d'une ruelle obscure, dans l'attitude d'un homme désespéré.

— Mon frère, lui dit Bettalou en lui tendant la main, tu as eu du bonheur aujourd'hui!...

— Laisse-moi tranquille, répliqua Dindigal; que me veux-tu?

— Je m'ennuie de ne plus te voir; ce qui est passé est passé, et je n'y pense plus. Voyons, donne-moi ta main!

Dindigal se laissa prendre la main, plutôt qu'il ne la donna à son frère. — Lève donc la tête, reprit celui-ci, regarde-moi en face. Est-ce que tu te trouves mieux de vivre au milieu de gens qui ne sont rien pour toi et qui ne t'aiment pas?

— Personne ne m'aime, je le sais bien, répliqua Dindigal. Ah! si tu m'avais donné ma part du diamant!...

— Est-ce que je l'ai gardé pour moi? dit Bettalou; y a-t-il quelque chose de changé dans ma condition? ai-je quitté ma cabane et mon travail de chaque jour? Ce joyau a disparu comme un rêve, et,

après l'avoir tenu dans ma main pendant quelques heures, je suis resté un pauvre Makoua, comme par le passé.

— Et moi aussi, j'ai pressé dans mes bras un joyau inestimable qui s'est envolé, murmura tout bas Dindigal. — Puis, après être resté silencieux pendant quelques minutes : — Le chien n'est qu'un chien, dit-il à haute voix; quand bien même il attacherait à son cou la crinière du lion, il ne ferait peur à personne. Le Makoua, même couvert d'or, ne pourrait effacer le signe fatal qui le marque au front.

Parlant ainsi, Dindigal s'éloigna à pas lents. Son frère ne fit aucun effort pour le retenir; il savait que pour amener à soi certains poissons brusques en leurs mouvemens, il convient de filer la ligne et de ne pas leur faire sentir la pointe de l'hameçon. Cependant il ne le perdit pas de vue, car il ne désespérait pas d'effacer dans le cœur de son frère la dernière trace d'un soupçon passager dont il était lui-même guéri. — Après tout, pensait-il, je n'ai rien de mieux à faire aujourd'hui, et si je puis le ramener, je n'aurai pas à regretter ma journée.

VI.

Pressés de se retrouver dans leur demeure et trop fatigués pour franchir à pied la distance qui les séparait de leur village, le *cossever* et sa fille prirent place sur un petit chariot du pays, nommé communément voiture malabare. Ce chariot bas et étroit, porté sur deux roues pleines et ouvert à tous les vents, n'offre d'autre abri qu'un dais léger, soutenu par quatre montans : les voyageurs y sont assis dos à dos, les jambes croisées; sur le timon, rembourré d'un peu de paille, s'accroupit le cocher, qui d'une main tient les rênes des deux bœufs formant l'attelage, et de l'autre leur pince la queue pour les faire marcher plus vite. Il n'y a point place pour les bagages sur ces voitures; aussi, quand le *cossever* fut sur le point de partir, une douzaine de portefaix s'empressèrent de lui offrir leurs services. Dindigal s'avança résolûment au milieu d'eux, fixa aux extrémités d'une tige de bambou les deux paniers qui contenaient les effets des voyageurs; puis, ayant placé la perche en équilibre sur son épaule, il se mit à suivre le chariot. Le pêcheur se tenait du côté du vieux *cossever*, qui ne prenait point garde à lui; peu importait au vieillard quel était le pauvre diable, Makoua ou autre, qui trottait à ses côtés dans la poussière, pourvu que ses bagages fussent rendus à leur destination. Le chariot allait bon train; l'essieu criait de manière à agacer les nerfs d'un Européen, mais Palaça n'y faisait pas plus attention que son père. Ils ne témoignaient non plus aucune impatience quand, par l'effet des secousses qu'imprimaient les cahots

à leur véhicule, ils se heurtaient un peu rudement les coudes et les épaules.

— Enfin nous sommes à terre, et avant une heure nous reverrons notre toit, disait le *cossever;* dès demain, je me remets au travail.

— Et mes pauvres fleurs, répondait Palaça; comme le soleil les aura flétries! J'ai hâte de les revoir.

— Les fleurs meurent et renaissent dans une semaine; mais il me faudra plus de temps que cela pour regagner ce que j'ai dépensé ce matin. Nous aurions mieux fait de revenir par terre comme nous étions allés... J'ai eu bien peur pour toi, Palaça!... Avoue qu'il a été bien leste à te repêcher, ce Makoua! Bah! ces gens-là sont plutôt des poissons que des hommes!...

Palaça ne répondait rien; de temps à autre, elle allongeait la tête, cherchant à apercevoir la cime de ses cocotiers. Couvert de sueur, Dindigal courait sur les pierres du chemin, évitant de se montrer encore à la jeune fille. Le cocher malabar, le front ceint du turban de mousseline, le corps enveloppé d'une longue tunique blanche, jetait des regards dédaigneux sur le Makoua, et semblait prendre plaisir à le voir disparaître dans les tourbillons de poussière. Quand le chariot fut près d'arriver, Dindigal força le pas de manière à être rendu le premier. Il déposa son fardeau sur le seuil de la porte, et s'appuya le long de la muraille les bras croisés. En sautant à terre, Palaça l'aperçut; un cri d'effroi lui échappa, et elle saisit le bras de son père.

— Ah! dit le *cossever,* je savais bien que la joie du retour te causerait une vive émotion. Tiens, tiens, comme tout est frais ici! On dirait que nous sommes partis d'hier.

Palaça fit un pas vers le jardin; elle ouvrait ses grands yeux, foulait timidement le sol rafraîchi par les irrigations, et regardait avec une secrète terreur le jardin tant aimé, qu'une main inconnue avait soigné en son absence. Elle eût été moins troublée de le retrouver envahi par les herbes parasites et brûlé par le soleil. Il y avait là un mystère qui l'inquiétait.

— Tu le vois, dit le *cossever,* les dieux veillent sur ceux qui vont en pèlerinage... Eh! mais j'oubliais de payer le porteur qui attend là-bas. Holà, viens ici, Makoua!

Dindigal s'approcha, et porta les mains à son front.

— Que me voulez-vous? demanda-t-il.

— Te payer ta course, mon garçon.

— Gardez votre argent, dit le Makoua; les cinquante roupies que vous m'avez données ce matin, je vous les rends. — Et il les jeta aux pieds du vieillard.

— Vois donc, Palaça, toi qui as de meilleurs yeux que moi, dit le *cossever* en se tournant vers sa fille, ce doit être le fou que nous avons trouvé ici une fois déjà.

— Oui, répliqua Dindigal, je suis ce fou qui a sauvé votre fille ce matin, et elle avait peur de moi plus que de la vague qui allait l'engloutir; je suis fou en vérité, car j'ai passé bien des nuits à cultiver ce jardin pour plaire à votre fille, et elle a été tout épouvantée de le revoir en si bon état. Je suis fou quand je m'éloigne d'ici, et fou quand j'y reviens... Palaça, que t'ai-je donc fait pour que tu me traites si durement? Tu trembles devant moi comme devant une bête malfaisante; je ne t'ai adorée pourtant que de loin, et je n'ai pas même osé baiser la trace de tes pas.

Palaça se cachait derrière son père, qui ne comprenait rien au langage exalté du Makoua.

— Ce n'est ni pour votre argent, ni à cause de vous que je l'ai sauvée, reprit Dindigal avec impétuosité; quand la vague l'a prise, il m'a semblé qu'elle n'appartenait plus à personne; je me suis élancé sur elle comme sur une proie. Elle tremblait sous l'eau, et j'ai eu pitié de sa faiblesse... Tu as raison, Palaça, je suis un pauvre fou. Ce n'est pas ta faute si les dieux, qui t'ont faite si belle, m'ont créé dans une condition abjecte. Je n'avais aucun droit sur toi... Ne crains rien, Palaça, la corneille ne viendra plus effaroucher le cygne blanc. En ton absence, tes fleurs séchaient de regret de ne plus voir leur reine chérie au milieu d'elles. Je les ai arrosées de mes mains, c'est vrai; mais leur parfum a déjà purifié l'air souillé par la présence du Makoua.

A mesure que Dindigal parlait, sa voix perdait l'accent de la colère, et son attitude devenait moins menaçante. Palaça, d'abord épouvantée par la violence de ses mouvemens, s'était tenue cachée derrière son père. Émue enfin et comme attirée par les dernières paroles du Makoua, elle jeta sur lui un regard de douloureuse pitié et se mit à pleurer.

— Non, non, reprit Dindigal; il ne faut pas verser des larmes... Réjouis-toi plutôt, Palaça; souris à ces fleurs, à ton père, à la jeunesse qui brille sur ton front... — En achevant ces paroles, il s'agenouilla sur la poussière, puis se releva précipitamment et partit.

— Écoute, pêcheur, s'écria le vieux *cossever :* c'est sans doute en expiation de quelque grosse faute commise dans une existence antérieure que tu as été condamné à vivre sous la forme d'un Makoua. Tu pourras renaître dans une condition meilleure, si tu accomplis de bonnes œuvres.

A cette consolante observation, Dindigal répondit en secouant tristement la tête. Marchant à grands pas et comme au hasard dans les étroits sentiers bordés de plantations, le Makoua repassait dans son esprit tous les incidens de sa misérable existence. A travers les dégoûts d'une condition à laquelle il ne pouvait pas se soumettre, il

lui semblait saisir le vague souvenir d'un passé plus calme qui le poursuivait comme un regret, et aussi l'espérance d'un avenir meilleur. L'homme a si grand besoin du bonheur, qu'il ne renonce jamais à le poursuivre, même aux heures de désespoir. Imbu de la doctrine des naissances successives, l'Hindou, quand il souffre, se réfugie tranquillement et avec joie dans la mort : pour lui, ce n'est que recommencer une partie perdue avec des chances moins défavorables. Dindigal, fatigué de lutter contre un mauvais sort, subissait l'influence de ces doctrines désolantes qui énervent l'esprit et dessèchent l'âme. Tirant de sa ceinture le couteau que les pêcheurs portent toujours avec eux, il cherchait un coin dans lequel il pût se cacher après s'être frappé mortellement et expirer comme un chien loin du regard des hommes. A ce moment, un bras nerveux lui prit le poignet : c'était son frère Bettalou, qui s'était mis sur ses traces et venait enfin de le retrouver. — Que vas-tu faire, Dindigal? dit Bettalou; qui veux-tu tuer?

— Moi-même, répliqua Dindigal; un coup de couteau dans la poitrine, et je ne suis plus Makoua...

— Et si tu devenais quelque chose de pire encore? Il y a des êtres plus vils que des parias... Viens, viens par ici!

Dindigal n'avait jamais pu se soustraire à l'ascendant que son frère exerçait sur lui. Il se laissa donc entraîner par Bettalou, qui le conduisit vers une touffe de bambous dont les jeunes pousses formaient un épais fourré. Autour de ce lieu retiré et solitaire, les milans planaient en tournoyant, et les vautours noirs posés sur les arbres voisins allongeaient vers le sol leur cou dénudé.

— Tiens! dit Bettalou, voilà ce que je viens de découvrir; regarde!

Se penchant sur la terre, Dindigal aperçut un homme presque nu, la poitrine ouverte par une large blessure et couvert de sang, qui rendait le dernier soupir. Ses yeux ternes s'entr'ouvraient par instans; ses mains crispées s'accrochaient aux tiges de bambou qui se repliaient sur lui. Par un suprême effort, le moribond tournait la tête comme pour cacher son agonie aux deux Makouas.

— Voudrais-tu être à la place de cet homme? reprit Bettalou. Les oiseaux de proie sont impatiens de le dévorer, et cette nuit les chacals vont hurler de joie en se disputant les lambeaux de sa chair.

Dindigal épouvanté se détourna avec horreur et ne répondit rien. La vie, qu'il dédaignait quelques minutes auparavant, lui semblait moins insupportable en face d'une pareille mort. Il frissonnait comme s'il eût senti dans sa poitrine la pointe du couteau qu'il avait tenté d'y enfoncer. L'homme qui gisait devant les deux pêcheurs ferma les yeux; ses traits se contractèrent, ses mains s'ouvrirent, et la pièce de cotonnade rouge qui entourait son front se délia par le dernier mouvement qu'il fit en expirant. Bettalou vit

tomber des plis du turban déroulé la petite boîte de métal qu'il avait un soir ramassée lui-même sur le bord de la mer. Il la saisit avidement et la secoua à son oreille pour s'assurer que l'anneau et le diamant s'y trouvaient encore. — Pour le coup, s'écria-t-il, je saurai bien la garder; mais non, prends-la plutôt, Dindigal.

— Brigand! dit celui-ci en poussant du pied le cadavre du voleur.

— Tu vois bien, reprit Bettalou, qu'il y a des hommes plus dégradés que nous! Si tu avais reparu en ce monde sous la forme d'un *kalla-bantrou,* qu'aurais-tu gagné à en sortir si vite?... Éloignons-nous, mon frère; les compagnons de ce brigand vont le chercher afin de faire disparaître son corps. Ils auront tenté aux environs quelque expédition hardie dans laquelle celui-ci a été blessé à mort... Marchons.

Dindigal suivit son frère, et ils arrivèrent à la nuit sur le bord de la mer. Les deux Makouas étaient réunis de nouveau sous le même toit.

— Voyons, dit alors Bettalou, réglons nos comptes; j'ai là deux cents roupies de bon argent enterrées dans le sable, il t'en revient cent.

— Il y a longtemps que ma part d'autrefois est dissipée, répliqua Dindigal, et je n'ai pas droit sur ce que tu as gagné depuis notre séparation.

— Mais tu as toujours ta moitié dans le *catimaron* et dans les lignes de pêche, dit Bettalou; c'est clair. Dès demain nous vendrons le diamant, tu prendras ta part de la somme qu'il nous rapportera, et puis... tu iras vivre où bon te semble. Tu veux être ton maître, n'est-ce pas?

— Où veux-tu que j'aille? répliqua Dindigal.

L'aîné des deux Makouas se tourna doucement vers son jeune frère, qui baissait les yeux; il se fit un moment de silence pendant lequel ces deux misérables pêcheurs, attirés l'un vers l'autre par un courant d'affection fraternelle, éprouvèrent toute la douceur d'une réconciliation sincère. A ce moment-là, ils n'avaient rien à envier à personne.

— Si tu veux me souffrir auprès de toi, Bettalou, je ne te quitterai plus, reprit Dindigal; je m'ennuie loin de toi.

— Tu es donc bien sûr à présent que je ne t'avais point fait tort? Voyons, réponds-moi donc, au lieu de dire oui d'un signe de tête.

— Oui, j'en suis sûr, s'écria Dindigal, et j'aurais dû te croire sur parole. J'étais jaloux, j'étais furieux de me sentir dans une si basse condition..., et c'est un malheur dont je ne me consolerai jamais.

— C'est vrai, dit doucement Bettalou, nous sommes des parias, et cette pensée peut causer parfois des accès de chagrin. La douleur t'a rendu injuste. On a des jours mauvais comme la mer, qui se fâche

tout d'un coup parce que le vent la tourmente. Et moi aussi, j'ai eu des soupçons, mais ils me faisaient tant souffrir, que je n'ai pas voulu les garder longtemps. Tu te trouves donc bien avec moi, mon pauvre frère? Tu sens donc que je t'aime?

— Tu m'aimes, oui, toi seul au monde, répliqua Dindigal en se jetant dans ses bras. Mène-moi où tu voudras, bien loin d'ici... Conduis-moi comme un enfant, et j'obéirai à toutes tes volontés!

— En ce cas, dit Bettalou, qui souriait en essuyant une larme, achetons un *dhôni*, c'est mon idée, tu le sais bien. Nous naviguerons sur la côte, nous verrons du pays, et nous deviendrons si riches, qu'on ne se souviendra presque plus d'où nous venons.

Pendant plusieurs semaines, Palaça n'osa plus se montrer, tant elle avait peur de se retrouver en face de Dindigal. Son père ne tarda pas à la marier avec un homme de sa caste qui l'emmena aux environs d'Arcot, et elle quitta avec moins de regret qu'elle ne l'aurait cru le jardin jadis tant aimé. Le vieux *cossever* tomba bientôt en enfance; il s'imaginait que les dieux s'entretenaient avec lui depuis son pèlerinage au bord du Gange, et les gens du village s'empressaient de pourvoir à tous ses besoins. De son côté, Bettalou fit l'emplette du *dhôni* qu'il convoitait. Sur ce bâtiment, gréé de quatre voiles, et d'un assez fort tonnage, les deux Makouas n'avaient plus les jambes incessamment balayées par l'eau de mer, comme cela leur arrivait sur le *catimaron;* aussi perdirent-ils peu à peu les écailles qui décoraient la partie inférieure de leur corps. Quelquefois, à l'heure où le vent du large cesse pour faire place à la brise plus douce qui souffle sur la côte, Dindigal tombait en ses humeurs noires. Les yeux fixés sur la mer apaisée, il se rappelait les nuits mystérieuses qu'il avait passées à soigner le jardin de Palaça, et d'amers souvenirs lui revenaient au cœur. Le découragement s'emparait de lui si fortement, qu'il voulait se débarrasser de la vie. Bettalou, qui devinait ses pensées, s'approchait de lui, et disait en souriant : — Il fait bon vivre ce soir, Dindigal; si nous chantions des stances en l'honneur du dieu de l'Océan qui nous envoie ces brises de terre tout imprégnées de l'odeur des palmiers!

Dindigal, éveillé de ses sombres rêves par la voix de son frère, obéissait à ce simple appel. Ils chantaient ensemble, au balancement de la vague, quelqu'un de ces hymnes populaires que la tradition a répandus depuis tant de siècles sur tous les rivages de l'Inde. Ainsi Bettalou endormait par de douces paroles les chagrins de son frère, et dès que leurs voix s'unissaient dans un rhythme cadencé, la sérénité revenait de nouveau dans le cœur du plus jeune des deux Makouas.

TH. PAVIE.

LA RÉFORME

ET

LE SOCIALISME EN ANGLETERRE.

Essays on Political and Social Science, by William R. Greg, 2 vol.; Longman, Londres, 1853.

Montaigne avait mis les essais en honneur depuis quelques années, lorsque Bacon publia les siens. Le mérite et la réputation de cet ouvrage, qui fait époque dans la langue et la littérature de l'Angleterre, ont consacré ce titre d'essais, et comme les Anglais donnent un nom à tout, les *essayists* sont devenus une classe d'écrivains que suit et protége la faveur publique. Lord Shaftesbury, cet esprit si indépendant et si ingénieux, écrivain de beaucoup de raison et de peu de naturel, a donné comme essais quelques-uns de ses meilleurs ouvrages. L'invention des recueils périodiques littéraires suivit de près, et les articles du *Babillard* et du *Spectateur* sont des essais véritables, qui n'ont pu qu'ajouter à la vogue du genre. De nos jours, les *revues* ont donné naissance à une foule de dissertations spéciales, de fragmens narratifs ou critiques, qui, recueillis par leurs auteurs, forment des collections d'intéressans et quelquefois d'admirables essais, et nos voisins ont grande raison de s'enorgueillir d'une branche de littérature qui commence à Bacon, passe par Addison, et arrive à M. Macaulay.

Parmi nos contemporains, M. Greg est un des écrivains qui depuis

dix ou douze ans ont contribué avec le plus de fécondité à la rédaction collective des *revues* anglaises. Il a traité dans plusieurs recueils, avec la liberté d'une raison calme, les plus sérieuses questions qui intéressent, qui agitent les sociétés modernes. Les différentes opinions en Angleterre, à part celle du torisme absolu, se sont tellement rapprochées, qu'un écrivain, pas moins et plus encore qu'un homme d'état, aurait de l'embarras et de la répugnance à se parquer aujourd'hui dans un parti déterminé, et à s'engager sous la bannière exclusive d'une secte intellectuelle. C'est d'ailleurs le caractère distinctif de l'esprit de M. Greg, aussi bien que la tendance de son temps et de son pays, de ne point penser sous la dictée d'une école ou dans les formes étroites d'un système. Il n'est naturellement dépendant d'aucune tradition; il se pique de répudier les préventions héréditaires des associations politiques, de tout observer avec complaisance, de tout juger avec hardiesse. Il aspire à une impartialité qui n'exclut ni la sévérité ni la bienveillance; dans toutes les choses qu'il a pu étudier par lui-même, il nous paraît qu'il a réussi à voir le vrai sans préjugé et à le dire sans faiblesse. Il est résulté de cette flexibilité raisonnable que tandis qu'autrefois la plupart des auteurs s'attachaient presque exclusivement à une nuance d'opinion et à l'œuvre périodique qui la représentait avec le plus d'exactitude, M. Greg a pu sans versatilité ni disparate coopérer à des recueils difrens, à *l'Economist* et au *North British Review*, à la *Revue d'Edimbourg* et à la *Revue de Westminster*, l'une si longtemps le libre organe du parti whig, l'autre consacrée à la défense d'un radicalisme éclairé. C'est un choix de ses articles ainsi publiés diversement, ce sont sans aucun doute les plus remarquables et les plus importans qu'il a réimprimés l'année dernière sous le titre d'*Essais sur la science politique et sociale;* et quoiqu'un tel recensement ne soit pas précisément un livre, les sujets abordés ont une telle liaison, les idées exprimées un tel accord, que l'unité de composition est venue pour ainsi dire après coup, et que l'on peut lire cette série de fragmens avec presque autant de suite et de profit qu'un traité sur l'état de la société politique en Angleterre et dans le reste de l'Europe au milieu du XIXe siècle.

L'auteur n'est ni *peelite*, ni whig, ni radical : il est libéral et réformiste. Quand on l'entend insister avec opiniâtreté sur la valeur de l'expérience, sur l'autorité des précédens, sur la puissance des habitudes nationales, sur le danger des innovations précipitées et indéfinies, on dirait un pur conservateur. Lorsqu'il expose les motifs d'abolir ce qui reste d'abus consacrés, les périls de la routine ecclésiastique, économique et même parlementaire, la nécessité de procéder hardiment et promptement à l'amendement des choses ré-

formables, au traitement des maux guérissables, enfin les transformations profondes de l'état social et les perspectives du prochain avenir de l'humanité, on croit écouter un novateur audacieux : du moins reconnaît-on les conseils d'un ami du progrès, pour parler le langage reçu, et d'un publiciste dont les vues eussent effrayé lord Grey, inquiété Mackintosh, rendu Peel soucieux, et n'auraient trouvé préparés ni Fox ni Romilly. C'est l'effet du temps, et sans croire que tous les sages approuveront toutes les idées de M. Greg, nous croyons qu'il représente assez fidèlement l'esprit actuel de l'Angleterre éclairée. De même que dans le parlement ni pouvoir ni majorité n'est possible qu'au prix d'une coalition, il a commencé à se former dans le pays, il s'y développe nécessairement une vaste opinion libérale qui absorbe peu à peu toutes les nuances, rapproche sans peut-être les unir toutes les fractions de parti, leur impose du moins une marche commune, et qui, en amenant les convictions et les vues, même les craintes et les impatiences diverses, à une moyenne de spéculation et d'expérience, de passion et de sagesse, de réforme et de transaction, poursuivra, j'espère, et peut seule mener à bien cette œuvre admirable et difficile si heureusement commencée, — l'œuvre de concilier le maintien des garanties historiques d'un bon gouvernement avec la réalisation des vues philosophiques de la science sociale. Marcher du même pas que la révolution du siècle et ne pas faire de révolution, quelle entreprise! et quelle gloire pour ceux qui l'auront accomplie!

Cette gloire sourit à l'imagination de M. Greg et n'épouvante pas sa raison. C'est un état d'esprit si rare sur le continent, si peu connu des plus sages et des plus résolus parmi nous, qu'il peut être intéressant de le décrire, et de ramener nos lecteurs à des considérations dont mille événemens les ont détournés. En plusieurs points, nous différons de M. Greg : nous appelons de plusieurs de ses jugemens, surtout quand il parle de la France; mais la direction de ses idées et de ses recherches nous plaît et nous attire. Nous avons un peu de sa foi, heureux si nous partagions toutes ses espérances. Nous voudrions résumer ici ses motifs de croire et d'espérer, sans négliger ses conseils, sans omettre ses craintes, sans rien taire de la grandeur et du péril des questions qu'il aborde. Analyser un à un ses essais serait fastidieux; il vaudra mieux reproduire l'ensemble général de ses idées, quelquefois en y mêlant les nôtres, souvent en posant nos objections et en marquant notre dissidence. Il ne s'agit point d'une œuvre de pure littérature. L'auteur est assurément un homme d'une instruction variée; il expose et il discute avec talent; il écrit bien, du moins sa façon d'écrire est claire, attachante, animée, car pour le reste nous n'en saurions juger. Le style en langue étrangère est

un mystère pour nous. Toutefois nous serions surpris que celui de M. Greg ne fût pas le style qui convient au sujet. Ce n'est pas la richesse éclatante à laquelle M. Macaulay a habitué ses lecteurs. La manière n'est pas exempte peut-être de diffusion et de monotonie; mais il faut se rappeler que ce sont des morceaux détachés, qui roulent quelquefois sur le même sujet considéré à diverses reprises et dans plusieurs recueils différens : les redites étaient inévitables, et les journaux sont obligés de sans cesse recommencer. Qu'il suffise donc d'avertir que par la forme l'ouvrage est d'un homme d'esprit et de talent; mais voyons le fond, et, laissant sa manière de dire, voyons sa manière de penser.

Les vingt-trois essais qui composent le recueil peuvent se diviser en deux classes : les uns, les plus nombreux et les meilleurs, regardent l'Angleterre; les autres concernent l'Europe et surtout la France. Bien entendu que dans les premiers comme dans les seconds, le rapprochement de l'Angleterre avec le reste du monde revient sans cesse, et que l'auteur s'adonne souvent à la politique comparée. Nous diviserons de même ce que nous avons à dire d'après lui, et nous commençons par l'Angleterre.

Les travaux destinés à la faire connaître historiquement n'ont pas manqué dans le recueil où nous écrivons, et nous-même, nous avons à demander pardon au lecteur d'avoir sans mesure remis sous ses yeux le spectacle des scènes du drame constitutionnel sur le théâtre de Westminster; mais ne pourrait-il pas de temps à autre s'être fait une question à laquelle nos articles n'offraient aucune réponse? Assurément l'Angleterre, aura-t-il pensé, a possédé un grand gouvernement; elle a réalisé ce gouvernement mixte entrevu et admiré des sages de l'antiquité, dont Tacite parle avec envie, sans oser se flatter qu'il puisse exister, ou, s'il existait, durer longtemps. La société anglaise est une société originale, dont la prospérité n'est pas plus contestable que la liberté, et qui, placée dans des circonstances exceptionnelles, a été comblée des biens de la civilisation; mais est-elle encore ce qu'elle a été? a-t-elle bien le même gouvernement? L'Angleterre d'aujourd'hui n'est pas évidemment l'Angleterre de Walpole, celle de Chatham, celle même de Pitt et de Fox, celle même de Wellington et de Canning. Ce mouvement qui emporte le monde ne l'a-t-il pas enveloppée dans son cours, et les changemens qu'elle a subis, ceux qu'elle prépare, ceux qui la menacent, ne sont-ils pas tels qu'il serait téméraire de juger de son avenir par son passé? Ces formidables questions, qui tourmentent tant d'esprits, ne se posent-elles pas pour elle aussi comme pour toutes les nations modernes, et ce qui lui reste de son antique existence n'est-il pas désormais une décoration sans réalité, quelque chose comme ces gigantesques pans

de murailles du château d'Heidelberg, tout couverts d'ornemens et de sculptures, mais qui simulent un monument disparu et ne couvrent que des ruines?

Tel est le découragement, ou pour mieux dire l'abaissement des esprits, que pour beaucoup indiquer cette question, c'est la résoudre, et la résoudre dans son sens le plus désastreux. On a passé par des épreuves si décevantes, par de si cruels mécomptes, qu'on ne veut plus admettre que rien de brillant soit solide, et l'on prend pour consolation de ses revers la triste joie d'en prédire de semblables, et de désespérer des autres comme de soi. On se croirait peu sage si l'on n'était lugubre, et l'on dit comme le roi Lear :

Je sens qu'avec plaisir je verrais la tempête;

. . . . . .

la tempête où d'autres feraient naufrage, cela s'entend.

Comme disposition d'esprit, c'est déjà un tort. Quoi qu'il doive advenir, quelque secret que recèle le sein du temps, il n'y a plus rien à faire si l'on prononce par avance que tout est illusoire et vain. Que peut-on pour le monde, quand on croit à la fin du monde? Un médecin qui déclarerait *à priori* tous les gens malades et toutes les maladies incurables serait mal venu à raisonner sur la médecine. On ne peut fructueusement étudier les problèmes de la politique que si l'on est persuadé qu'ils sont solubles, et comme on dit qu'en temps de peste ceux-là succombent qui perdent courage, une certaine confiance est nécessaire pour sainement juger d'un mal imaginaire ou réel. Ce qu'on appelle *le moral* a besoin de n'être pas atteint, pour que l'on voie clair au milieu des périls, pour que l'on puisse s'assurer seulement qu'il y a péril. C'est une faiblesse de vieillard que de vouloir que personne ne puisse réussir où l'on a succombé, et que de confondre l'impuissance et l'impossibilité.

« L'histoire, dit M. Greg en citant Arnold, interdit le désespoir. » Non-seulement il faut toujours se dire que le temps n'est rien pour l'humanité dans la main de la Providence, et qu'après tout les siècles, pour avoir été lentement féconds, ne seront pas devenus tout à coup stériles; mais encore l'aspect général de notre époque n'est pas aussi sombre que nos pensées. Que la civilisation marche à pas plus rapides, qu'elle réalise à moindres frais de plus grands biens, comment ne le point voir, si l'on ne ferme volontairement les yeux? Le trait saillant, le caractère prophétique du temps, c'est que tous, grands et petits, reconnaissent les droits quelconques de la masse de la communauté, du peuple en un mot. Il faut oser redire de certaines paroles, quand on est assuré de les dire à bonne intention, et qu'on n'a point à rougir de ce qu'on pense. C'est donc, répétons-le, un

bonheur de notre siècle que l'humanité s'intéresse à elle-même, et que tous n'aient qu'une pensée. Comment rendre les hommes assez heureux et assez raisonnables pour que leur dignité soit sauve? disent les uns; — pour que la société subsiste? disent les autres. Mais la question qui les préoccupe tous est la même, tous contemplent le même objet. Le but ou le prétexte des gouvernemens comme des révolutions, des lois comme des guerres, des recherches de la science comme des travaux de l'industrie, c'est ce que se proposait Bacon en renouvelant la philosophie; c'est de *servir les intérêts de l'humanité, de la doter de nouvelles œuvres et de nouvelles puissances, d'améliorer en un mot les conditions de la vie* (1). Le vice, la misère et l'ignorance sont, d'un avis unanime, l'ennemi commun; c'est à les combattre que se consacrent les plus hautes intelligences comme les plus généreux cœurs. La religion, délivrée d'un préjugé qu'un ascétisme inconséquent s'était efforcé d'identifier avec elle, a proclamé, par la bouche d'un de ses plus saints et plus habiles interprètes (2), cette vérité qu'on lui reprochait de méconnaître : « Le monde est ainsi constitué, que si nous étions moralement bons, nous serions matériellement heureux. » Ne vous hâtez pas de vous écrier que c'est là un lieu-commun. L'idée est triviale en effet; mais qu'elle le soit devenue, c'est ce qui constitue le progrès.

Qu'y a-t-il donc de si pénible à penser tout cela? Nul ne le pourrait dire; mais ce qu'on saura dire, c'est que cette pensée facile et douce à concevoir est terrible à réaliser; elle est grosse d'illusions et de passions, elle égare et elle soulève. Cela aussi est un lieu-commun, et tout ce qu'il signifie, c'est qu'il est plus difficile de faire que de penser; c'est qu'il est nécessaire d'appeler à l'œuvre toutes les forces de la raison pour améliorer en grand le sort de l'espèce humaine. Nul pays n'en est plus convaincu que l'Angleterre, nul pays ne s'est plus approprié les maximes de la philosophie baconienne, et n'a plus en toutes choses célébré *l'hymen de l'esprit et de l'expérience*. L'Angleterre a reproduit dans son histoire, en traits distincts, tout le développement graduel de la société; elle a passé par toutes ces phases, dont la dernière semble à quelques-uns si menaçante; elle a connu la féodalité et le moyen âge, la royauté, l'aristocratie, les assemblées représentatives, les libertés locales, l'impôt consenti, les priviléges politiques, le droit commun; de tout cela est résulté le gouvernement que l'on sait. Quoi qu'on pense des avantages de ce gouvernement, M. Greg en fait l'aveu, l'Angleterre

(1) *De Augm.*, liv. VII, c. 1. — *Cogit. et Vis.* — *Redargut. Philos.*, Bacon, édition de Bouillet, t. Ier, p. 350; — t. II, p. 418.

(2) Le docteur Chalmers.

a été, jusque dans le dernier siècle, aristocratiquement gouvernée. Cependant peu à peu les classes moyennes ont pénétré dans ce même gouvernement et y ont fait prévaloir leur esprit et leurs intérêts; puis le tour des grandes masses est venu. Il est temps que leur condition monte au premier rang des préoccupations de la politique; il est temps que la politique leur permette, à elles aussi, de ne pas laisser aux autres tout le soin de leur destinée. En ce sens, l'ère démocratique est arrivée. M. Greg va jusque-là. *Oui, la démocratie coule à pleins bords,* et lui aussi, il n'est pas loin *d'en rendre grâces au ciel* (1). Ici toutefois nous demanderons à intervenir.

M. Greg accorde que jusqu'à nos jours le gouvernement de son pays a été aristocratique. S'il veut dire que l'élément aristocratique y joue un rôle des plus importans, qu'il existe dans la constitution anglaise une noblesse investie d'un privilége politique héréditaire, et que, soit par son pouvoir direct, soit par son influence, elle a été pour beaucoup dans tout ce qui s'est passé depuis deux ou trois siècles; si même il entend encore qu'en arrière de cette noblesse il y a une gentilhommerie de campagne, une classe d'anciens propriétaires fonciers qui, sans priviléges légaux, par la seule puissance de l'habitude, par la permanence de leurs goûts, de leurs mœurs, de leur considération, de leur fortune, ont joui d'un crédit local et durable, et qui, entrant dans l'administration et le gouvernement, y ont introduit un élément conservateur aussi stable, plus stable peut-être que l'aristocratie proprement dite, — tout cela est vrai. Je demande seulement à poser ces deux restrictions : l'Angleterre n'a pas été gouvernée uniquement par l'aristocratie; elle n'a pas été en général gouvernée dans un intérêt aristocratique.

Tout le monde sait que cette aristocratie n'a depuis longtemps plus rien de féodal. Elle est dénuée de tout droit sur les personnes, de toute immunité à l'égard de l'état. La loi est pour tous et contre tous. Point de caste exclusive ni par le droit ni par le fait, et la noblesse, c'est-à-dire la pairie, devient un privilége de naissance, mais n'est pas donnée à la seule naissance. D'abord ce qu'on appelle la *profession,* ce que nous appellerions en France la magistrature, est un de ses moyens de recrutement, et la magistrature, qui représente essentiellement la science et l'autorité de la loi écrite, n'est pas un élément aristocratique, quoique conservateur : ce serait plutôt un élément monarchique. L'épiscopat, lié à la pairie, est un rang auquel la littérature sacrée ouvre l'accès autant que la position de famille. Les noms de Whately, de Thirlwall, de Hampden, sont là pour en témoigner. Tout le monde sait que les grands services, même les

(1) M. Royer-Collard.

grands succès dans les carrières lucratives, obtiennent la couronne de lord, et quant au mérite politique, il est à peu près assuré, lorsqu'il le veut bien, de monter d'une chambre à l'autre, si c'est là monter. Cette aristocratie ainsi ouverte, qui se compose moins de familles que de chefs de famille, est exemptée par là de quelques-uns des préjugés d'une noblesse de convention; elle exerce publiquement les fonctions de la magistrature constitutionnelle. Or la publicité donne au gouvernement conscience de la nation, à la nation conscience de son gouvernement. De là une certaine intelligence, une sorte de solidarité entre l'aristocratie et le peuple. Celle-là du moins est amenée à ne point agir pour son propre compte, à ne point parler en son propre nom; elle est ou elle veut paraître une représentation choisie et permanente de la société. Le milieu dans lequel elle se meut, les institutions qui l'entourent, la concurrence d'une assemblée élective, la préservent de toute tendance à dégénérer en oligarchie : elle est heureusement condamnée à se nationaliser sans cesse. D'ailleurs, quelque haute influence qu'elle ait exercée, il y a plus d'un siècle que le principe de vie et d'action n'est pas dans la chambre haute. Ce sont en général des *commoners* qui ont en eux-mêmes personnifié la puissance publique. On se rappelle le mot que Walpole, forcé par sa chute à se réfugier dans la pairie, adressait à son ancien adversaire Pulteney, réduit comme lui au même asile : « Nous voilà donc les plus pauvres diables du royaume! » Quand, douze ans après, le duc de Newcastle devint le chef du cabinet ; « Je suis curieux, écrivait Horace Walpole, de voir un pair premier ministre. » Et lorsqu'à son second ministère le premier Pitt eut l'étrange fantaisie d'échanger son nom contre celui de comte de Chatham, lord Chesterfield disait : « Après la formation de son ministère, ce qui m'étonne le plus, c'est sa pairie; le voilà retiré dans un hospice! » Quels que fussent les rapports qui liaient la chambre des communes à l'aristocratie, elle était par situation, par intérêt, par ambition, si ce n'était par un sentiment plus involontaire, par une conviction désintéressée, forcée à se conduire tout au moins comme si elle était la représentation nationale.

Aussi ne voyons-nous pas que le gouvernement anglais ait été généralement dirigé dans le sens aristocratique. Admettons que l'aristocratie whig ait fait la révolution de 1688; on conviendra que la nation en masse n'aurait pas fait mieux. La guerre de la succession fut soutenue, surtout prolongée, non par la propriété territoriale, mais par le commerce, par le *moneyd interest,* qui se trouva d'accord avec les combinaisons de Godolphin et de Marlborough. Il était assurément de l'intérêt populaire, et même démocratique, que la maison de Hanovre occupât le trône de préférence aux Stuarts. Après l'avénement

de George Ier, la basse église, dont l'esprit domina dans toutes les questions politico-religieuses importantes alors, n'était ni par ses sentimens ni par ses tendances une faction aristocratique. Ce n'est point à l'aristocratie que Walpole, compromis par sa réforme de l'*excise*, sacrifia son projet financier pour sauver sa puissance; ce n'est pas à l'aristocratie qu'il céda, lorsqu'il consentit à cette guerre d'Espagne qui le perdit : il obéit à la singulière passion belliqueuse qui s'était alors emparée de tout le commerce maritime. L'intérêt de la nation entière triompha dans la lutte de 1745 contre la tentative désespérée du prince Édouard. On peut assurément dire que, depuis la mort de Pelham jusqu'en 1790, il se passa trente-six ans pendant lesquels les compétiteurs du pouvoir agirent en maîtres trop absolus du monde politique, et souvent érigèrent des calculs ou des passions personnelles en intérêts d'état du premier ordre. Toutefois Pitt, qui passait pour un homme nouveau, tomba plutôt devant la cour que devant la noblesse. Sous les administrations qui suivirent jusqu'à la guerre d'Amérique, les questions des mandats d'arrêt généraux, des droits du jury en matière de presse, de ceux des électeurs en matière d'élection, qui agitèrent si violemment les chambres, étaient des questions de liberté qui intéressaient le peuple entier. La guerre d'Amérique elle-même fut pendant un temps nationale, et la couronne, plutôt que l'aristocratie, la poussa jusqu'à ses désastreuses extrémités. On a beau prétendre que la chambre des communes n'était qu'une représentation vaine et que les élections se faisaient sous la domination de la pairie et de la grande propriété. Il y a toujours dans une assemblée pareille un double principe d'indépendance : c'est l'ambition et le talent. Et jamais institutions, jamais société plus que les institutions et la société anglaises n'ont fait beau jeu au talent et donné carte blanche à l'ambition. Ces élections, souvent dérisoires au fond, avaient lieu sous les yeux de la multitude et manquaient rarement d'être accompagnées de quelque émotion démocratique. Malgré tout ce qu'on pouvait remarquer d'artificiel et d'extérieur dans le système électoral, c'est presque toujours l'opinion publique qui a maîtrisé le parlement. Si la réforme parlementaire eût été avancée d'un siècle, si la chambre des communes avait été dans toutes ses parties librement et sérieusement élue, la paix d'Utrecht n'aurait été conclue ni mieux ni plus tard; les Stuarts sans doute n'auraient pas moins succombé en 1714 et en 1745; Walpole ne se fût pas vu plus vite appelé à réparer les finances, bouleversées avant lui; la guerre de 1739 aurait été tout de même déclarée à l'Espagne. Il est douteux que la guerre de sept ans se fût prolongée davantage, et la paix qui la termina aurait difficilement été plus favorable à l'Angleterre. La reconnaissance de l'indépen-

dance des États-Unis se serait également fait attendre, et les fatales rivalités de Fox et de Pitt auraient également affaibli l'état et divisé le public. On ne prouve pas enfin que depuis un siècle il ait été, en matière importante, fait par le gouvernement violence à la nation.

Voici, je le sais, l'objection : c'est la conduite de l'Angleterre pendant les vingt-cinq ans de guerre contre la France. Il est vrai, la révolution française a eu le triste privilége de bouleverser le bien comme le mal, — moins elle encore que l'esprit révolutionnaire. Quand l'esprit révolutionnaire, excité par ses victoires, prétend les pousser au-delà de toute justice et de toute nécessité, quand il franchit toute digue et semble vouloir éterniser son empire, tout se trouble et s'ébranle. Le jacobinisme est coutumier de ces tours funestes : il intimide, il déconcerte, il éteint le libéralisme; il ressuscite jusqu'aux passions, jusqu'aux préjugés, qu'il jure d'abolir. Il remet debout ses ennemis, et rend la parole à tout ce qu'il a fait taire. C'est le plus énergique artisan de contre-révolution.

Ainsi l'aspect de la France révolutionnaire releva en Angleterre des forces et des opinions qui semblaient en déclin. Tous les préjugés ensemble, ceux de George III, ceux de la haute église, ceux du jacobitisme récemment converti, le torisme de cour et le torisme campagnard, formèrent une coalition que servirent des hommes plus éclairés et plus habiles, animés d'un meilleur esprit de conservation, mais forcés par les circonstances de ne pas choisir leurs instrumens. Il s'organisa pendant la guerre un parti de réaction et de défense auquel la déclamation entraînante de Burke donna le ton du fanatisme. On tendit à l'excès tous les ressorts de la constitution, tous ceux de l'esprit public et du patriotisme, dans le sens d'une résistance absolue, non-seulement à la France, mais à ses principes, comme si bon nombre de ces principes n'eussent pas été ceux de l'Angleterre. Quoique le parti qui prévalut alors ait fait d'assez grandes choses, quoiqu'il ait eu un ministre comme Pitt et un général comme Wellington, je ne puis, tout sentiment patriotique à part, et même au point de vue de l'Angleterre, l'absoudre de tous les reproches que mérite ordinairement une politique ultra-conservatrice. La passion, l'exagération, l'injustice, la violence, et par-dessus le marché l'imprévoyance, l'affectation et l'hypocrisie se mêlèrent tristement aux grandes qualités de vigueur et de persévérance que firent éclater le gouvernement et la nation. Il y eut sans doute des raisons pour agir comme on agit : une certaine résistance au dedans était nécessaire, la guerre était dans une certaine mesure inévitable, la résistance et la guerre voulaient de l'énergie; mais on força la dose, et les justes limites furent dépassées. A la paix, le parti qui avait, en le dominant quelquefois, secondé le gouvernement dans ces rudes épreuves,

la faction aristocratique, si l'on veut, qui voulut perpétuer son système et son ascendant, se trouva bientôt toute déplacée au milieu des circonstances nouvelles. Elle n'eut plus qu'une routine au lieu d'une politique; elle perdit du terrain sans presque s'en apercevoir, et peu à peu délaissée par le public et par ses alliés mêmes, par tout ce qu'elle avait nourri dans son sein d'éminent et d'habile, elle représenta pour l'Angleterre ce qu'était pour la France, du temps qu'il existait, le parti de l'ancien régime.

C'est cette domination, ce sont les prétentions de ce haut torisme de circonstance qui ont donné prétexte, en France du moins, de regarder comme exclusivement aristocratique le gouvernement de l'Angleterre. M. Greg connaît mieux que nous les distinctions qu'il faut faire, et si nous les lui rappelons ici, c'est qu'elles importent pour ne pas laisser s'accréditer certains préjugés révolutionnaires sur le compte de la première des monarchies constitutionnelles de l'Europe. Si dès longtemps le gouvernement anglais avait été purement aristocratique de composition et de conduite, il y aurait à l'heure qu'il est dans ce pays des divisions irréconciliables, d'implacables ressentimens, des questions sans solution, des maux sans remède. Il y aurait chance, que dis-je? il y aurait nécessité de révolution. Grâce à Dieu, il n'en est pas ainsi. Non-seulement la vieille constitution est quelque chose de mixte et de tempéré, où tous les élémens coexistent, diversement développés suivant les temps, où c'est désormais à l'élément démocratique de prendre ses accroissemens; mais en tout temps une certaine sagesse pratique a empêché ou du moins modéré la prédominance exclusive d'une partie sur le tout. Rien n'est venu brusquement, à l'improviste; tout a germé, tout a poussé, comme dans la nature. On dit, non sans raison, que le dernier siècle en Angleterre a été une époque d'immobilité pour la politique intérieure. Assurément, mais ce n'était pas imprévoyante inaction, stupide engourdissement. De 1688 aux rois de la maison de Hanovre et jusqu'en 1745, il s'agissait de consolider l'œuvre de la révolution. Entre George Ier et George III, trente ou quarante ans ont été donnés à l'épreuve pratique du gouvernement parlementaire dans la guerre et dans la paix. Après 1760, il semble que dans les agitations un peu confuses du parlement se débrouillent, comme deux élémens distincts, l'esprit de conservation et l'esprit de réforme. C'est une lutte encore obscure et le commencement de la crise que la guerre de la révolution française a pu suspendre et masquer, mais qui a repris son cours depuis plus de trente années, et qui, si elle est jusqu'au bout heureuse et féconde, assurera au gouvernement de l'Angleterre un nouveau siècle de durée.

Cette crise n'est donc pas venue comme un orage. Longtemps

d'avance on a pu s'y préparer. Chatham lui-même projeta une réforme parlementaire. « Des jurés qui ne peuvent juger, écrit-il dans l'intimité à lord Stanhope, des électeurs qui ne peuvent élire et des sujets souffrans qui ne peuvent pétitionner pour demander soulagement, voilà qui composera un joli système de gouvernement anglais. Le père D'Orléans n'oserait avouer un tel gouvernement sans rougir. David Hume peut-être en ferait l'apologie. » Burke, si passionné pour les antiquités légales de sa patrie, déclarait la guerre aux abus corrupteurs, aux moyens consacrés de vénalité. La complète liberté religieuse des dissidens, l'émancipation des catholiques, étaient proposées dans la chambre des communes. Pitt et Fox à l'envi attaquaient le système électoral. Jusque sous le régime à demi oppressif qui suivit, les intérêts populaires ne furent pas tout à fait oubliés. « Il faut, écrivait en 1792 lord Grenville, alors secrétaire d'état, défendre notre constitution, et par-dessus tout rendre la situation des classes inférieures chez nous aussi bonne qu'il est possible (1). » Un sentiment plus sympathique envers elles se fit jour à la faveur d'un retour de zèle religieux : il se forma dans l'église une école, un parti, *le parti évangélique,* représenté dans le parlement par les Wilberforce et les Buxton. L'abolition de la traite annonça celle de l'esclavage, grande victoire de l'égalité naturelle et chrétienne! La réforme des prisons fut commencée; les écoles des pauvres, les écoles du dimanche, d'autres œuvres destinées à relever peu à peu les classes infimes de toute dégradation, attestèrent cette préoccupation du sort du grand nombre dont M. Greg félicite son siècle. Et lorsque la paix vint donner à ces sentimens d'amélioration générale un plus libre essor, ce ne fut point par une violente secousse, mais par un progrès plus rapide et plus étendu que l'Angleterre fut portée au sein de cette crise de réforme que nous observons en ce moment. Ici cependant se retrouve la question que nous posions au début : — que faut-il espérer ou craindre? Cette crise de réforme est-elle le prodrome d'une révolution? Avec l'écrivain que nous venons de nommer, nous sommes du parti de la sécurité, et nous allons déduire brièvement ses motifs.

La réforme parlementaire suivie de celle des corporations, c'est-à-dire de la réforme municipale des villes, a constitué le gouvernement et l'administration de la classe moyenne, ou plutôt l'intervention régulière et l'influence légale de cette classe dans le gouvernement et l'administration. De nombreux changemens se sont succédé, qui sont autant de pas dans la même voie; mais en même temps le sort de cette classe de citoyens qui vivent uniquement ou en majeure par-

(1) *Mémoires et Correspondance de Fox,* t. III, p. 9.

tie d'un salaire journalier est devenu l'objet d'une préoccupation constante, d'enquêtes et de débats sans cesse renouvelés, de mesures conçues dans un esprit de justice et de sympathie. Si l'on veut prendre au hasard, depuis quinze ans, un mois des délibérations du parlement britannique, on sera surpris du nombre de celles qui intéressaient surtout les ouvriers des villes et des campagnes. Il y a là une différence, et, je dois dire, un contraste remarquable entre les chambres de Westminster et les assemblées du continent.

Voilà donc les grands traits de la situation : le maintien des pouvoirs, des classes, des formes politiques de la vieille Angleterre; la prépondérance des classes moyennes dans le milieu constitutionnel; les besoins, les sentimens, les droits des classes laissées en dehors de l'activité politique, devenant chaque jour l'objet plus distinct de l'attention des gouvernans et des gouvernés. C'est ce dernier point qu'on appelle l'invasion de l'élément démocratique; c'est de ces trois choses qu'il faut savoir s'il sortira une révolution. Ce qu'on doit faire pour l'éviter, les vieilles institutions du pays le comportent-elles? la classe moyenne est-elle capable de l'accomplir, la démocratie de l'accepter?

Ce qu'on doit faire, il y a en Angleterre comme ailleurs des écoles qui prétendent le savoir par excellence, et qui ne l'évaluent pas à moins qu'une refonte radicale de la société. L'esprit de ces écoles a désormais un nom, c'est le socialisme. Le chartisme en est une forme, le communisme en est le dernier terme, le jacobinisme en est le moyen violent. Peu d'esprits en Angleterre vont à ces extrémités; mais un socialisme spéculatif, un socialisme pacifique au moins dans ses intentions, un socialisme réformiste plutôt que révolutionnaire n'y est pas très rare, quoique je doute qu'il soit représenté dans les chambres par une minorité, si petite qu'on la suppose.

Avant d'examiner, au point de vue de la science, ce qu'il y aurait à dire contre le socialisme, quelque chose de plus important est à constater : c'est l'état général des esprits. En Angleterre, l'opinion est irrésistible. Le socialisme peut-il s'emparer de l'opinion, ou seulement le mouvement, l'intérêt de la démocratie, peut-il être tel qu'il entraîne tous les autres, et enlève à la nation le sang-froid, au gouvernement la liberté qu'il faut pour prononcer et pour agir avec prudence? Les institutions sont de faibles garanties, si l'esprit de la nation n'est pas la première de toutes. On a beau s'attacher à des établissemens d'humaine fabrique, royauté, aristocratie, chambres, église ou tribunaux, et attribuer à des lois profanes la vertu de cette arche sainte dont la présence faisait des miracles : comment pense et comment sent la nation? voilà la question capitale. Les institutions ont pu contribuer à former cette manière de pen-

ser et de sentir; elles peuvent lui servir d'instrument et d'égide : elles ne la créent pas en la supposant. Les hommes sont des âmes après tout, et c'est le moral d'une armée qui met seul en valeur son organisation, ses munitions et ses machines de guerre. Le moral de l'Angleterre n'est pas difficile à connaître. M. Goudchaux disait un jour à la tribune de l'assemblée de 1848 une parole remarquable : « Je trouve dans mon cœur l'amour du peuple, je n'y trouve pas la haine de la société. » Le socialisme est conçu en haine de la société. Or la société, c'est le passé, c'est le berceau où nous sommes nés tous. Eh bien! l'Anglais a l'amour du passé; la société anglaise ne peut se devenir odieuse à elle-même. Il y a trop longtemps que ce peuple est fier de ses lois, et se croit, de par son histoire, le privilégié des nations. Ce serait l'attaquer dans son orgueil aussi bien que dans sa sagesse que de lui vouloir persuader qu'il n'a rien fait qui vaille depuis qu'il se gouverne par ses mains. Ses souvenirs et ses habitudes, son expérience et probablement sa nature l'ont dès longtemps formé à chercher dans ses propres antécédens tantôt la règle, tantôt la base, tantôt l'instrument des nouveautés qu'il veut. Sa liberté est un patrimoine. Il n'a pas sa fortune à faire, mais à conserver, à améliorer, à accroître. Cette disposition d'esprit ne veut qu'être indiquée, car elle est connue. Aucun effort, aucun artifice ne réussirait à changer cela, car il faudrait changer l'histoire même de l'Angleterre, et pour la faire autre qu'elle n'est, l'empêcher d'avoir été ce qu'elle a été. Les hommes sont bien peu maîtres de leur avenir, mais ils ne le sont pas du tout de leur passé.

On dira : C'est justement contre ce passé qu'il faut réagir. C'est un esprit nouveau, c'est cette misanthropie sociale des écoles démocratiques qu'il faut infuser dans les veines du peuple anglais. Et déjà il en est ainsi : vous décrivez l'Angleterre de la résistance, l'Angleterre du mouvement n'est déjà plus ce que vous croyez. — La supposition est gratuite, et rien même d'apparent ne la justifie. Ce qui apparaît et ce qui subsiste, c'est une qualité d'esprit et de caractère consacrée par le temps. Le peuple anglais s'émeut aisément, comme tout peuple capable d'être libre, mais il entend raison comme tout peuple capable de demeurer libre; seulement il faut lui parler raison, et c'est pour cela que ses institutions sont faites. La discussion l'agite et le calme. Il est protestant en tout, sa foi se forme par l'examen. Si tous ceux qui le gouvernent, j'entends tous ceux qui parlent pour lui, perdaient la tête à la fois, si tous, abattus par une panique ou emportés par l'enthousiasme, lui tenaient le langage des révolutions, que lui arriverait-il? Je ne sais, ou plutôt je le sais bien, mais c'est ce qui ne sera pas. On étudie, on discute, on cherche avec lui; avec lui, on se décide. Tout passionné qu'il semble par momens, tout en-

treprenant qu'il se montre dans l'occasion, il a l'esprit positif et pratique. Le bien qu'on lui promet doit, pour l'attirer, être réel, et pour devenir réel, possible. Il résiste donc aux assurances indéfinies de la spéculation hypothétique, aux déductions illimitées de la dialectique pure, et de même que le but du socialisme choque son respect pour lui-même et son amour du passé, la manière socialiste de raisonner ne convient ni à son goût ni à sa raison. J'ai lu quelque part que c'était le plus sensé et le moins logique des peuples. C'est bien dit. Avec cela, il n'y a pas plus dans ses idées que dans ses sentimens, pas plus dans son intelligence que dans son caractère, l'étoffe d'un peuple violemment novateur et vaguement révolutionnaire.

La question est donc transportée du terrain des révolutions sur celui des réformes. Ici, nous disons comme M. Greg, si l'on n'avait rien fait et si l'on ne voulait rien faire, il y aurait danger. Du moins montrerait-on aussi peu de prévoyance que de justice. La politique peut ici, sans cesser d'être pratique, recourir à toutes les lumières de la philosophie, à toutes les ressources de la science, pour déterminer ce que réclame d'elle l'état nouveau des sociétés humaines.

Si l'on avait l'idée de pousser l'innovation jusqu'où la porte l'esprit de système, on rencontrerait un autre obstacle dont le socialisme fait abstraction volontiers : c'est la liberté. Une réformation radicale et improvisée en vertu d'une théorie préconçue ne peut guère s'opérer que par le procédé dictatorial. Or est-il besoin de dire que ce procédé répugne à toute nation familiarisée avec le *self government?* Il y a des sols où cette plante de l'absolutisme individuel ou collectif ne germe pas aisément. Puis, si pour effectuer à volonté des métamorphoses sociales, il faut le despotisme comme moyen, le despotisme est encore le but de ces métamorphoses même. L'utopie démocratique procède en général de l'idée exagérée des fâcheuses conséquences de l'inégalité que la nature, la fortune et le mouvement nécessaire de la société laissent subsister parmi les hommes. De ce qu'il y a, non pas seulement des grands et des petits, mais des forts et des faibles, ou seulement des riches et des pauvres, on conclut que là où la libre concurrence est le régime de l'activité humaine, de telles souffrances et de telles iniquités se produisent nécessairement, qu'elles ne peuvent être supprimées que par la suppression de cette libre concurrence elle-même. L'homme, nous dit-on, livré à ses forces, abandonné sur sa foi au milieu de la société, n'a pas assez de lumière, de raison, de courage, de vertu et de savoir-faire pour lutter avec avantage contre les suites inévitables de l'inégalité. Il faut quelqu'un qui lutte pour lui, qui s'interpose entre ces combattans déchaînés dans l'enceinte de la cité comme des gladiateurs dans une arène. Il faut que quelqu'un ait de la prévoyance pour tous ces inca-

pables qui ne sauraient se conduire. En d'autres termes, tous les hommes sont des mineurs; il leur faut un tuteur, et ce tuteur ne peut être que l'état. L'état intervenant dans la vie civile, non plus comme redresseur de torts, et par le moyen de la police ou des tribunaux, mais comme gouverneur de tous et de chacun, voilà dans sa plus haute expression la théorie du socialisme. Il peut aller plus ou moins loin dans cette voie, mais c'est dans cette voie qu'il marche, c'est à ce but qu'il tend, et son émancipation de l'espèce humaine serait précisément le contrepied d'une émancipation. Par elle, tous les droits de l'homme seraient confisqués dans les mains du pouvoir. Le citoyen, c'est moi, dirait alors le gouvernement, renversant le mot de Louis XIV. Il se chargerait de nous comme il se charge des enfans trouvés. Délivrés à la fois du soin de nous défendre et du droit de nous conduire, nous serions organisés en troupe pour le bonheur, comme les soldats le sont pour la victoire et les moines pour le salut. Voilà pourtant où l'on proposait sérieusement de mener et les principes et les enfans de la révolution française; c'est là ce que serait devenue la liberté dans les embrassemens de la fraternité... Ah! plutôt la rupture du lien social! plutôt retourner à cette vie primitive, à cette indépendance de la nature rêvée par les philosophes : chacun pour soi et Dieu pour tous, — et la liberté des forêts!

En-deçà même de ces extrémités, le socialisme réalisé ne se conçoit pas sans une extension inusitée des attributions de la puissance publique. Il faut une législation qui non-seulement fasse violence aux mœurs, aux habitudes, aux volontés, mais une autorité protectrice qui porte partout l'œil et la main, et substitue sans cesse sa sagesse de précaution au libre arbitre individuel. Offrir telle chose à l'Angleterre, c'est lui proposer l'anéantissement de toute diversité, de toute spontanéité, soit dans les institutions locales, soit dans les agrégations volontaires. C'est attaquer du même coup l'esprit municipal et l'esprit d'association. C'est tout au moins inaugurer la centralisation extrême sur les bords de la Tamise. Avec la démocratie pure, l'administration passerait de la main des citoyens dans celle des fonctionnaires. L'égalité et la bureaucratie marchent en général du même pas. C'est encore là un côté de la révolution promise à nos voisins, et la promesse n'a rien qui puisse amorcer la race d'hommes qui a créé les treize républiques des États-Unis.

Tout concourt donc à renfermer en d'assez étroites limites les changemens que peut réclamer légitimement en Angleterre le progrès de la véritable égalité, ou plutôt de la justice dans les sociétés humaines.

L'économie politique fait en ce pays le fond de la science sociale. C'est une philosophie en matière de fait, *matter of fact*. Je ne le dis

pas comme un reproche, quoique, sévèrement circonscrite dans son domaine, l'économie politique fût loin d'épuiser toute la science de l'homme en société; mais si l'on présuppose, comme cela va sans dire, les principes d'éternelle morale, si l'on tient compte d'ailleurs des monumens de l'histoire dont les plus augustes sont les libertés publiques, rien n'est plus sage que de sans cesse rapporter les projets d'amélioration, les vues organiques aux faits réels de la société, aux conditions dans lesquelles elle se meut nécessairement, et qui pour la plupart se connaissent par les phénomènes dont l'observation s'appelle économie politique. Le socialisme d'ailleurs s'attaque plus encore à l'ordre économique qu'à l'ordre politique; il s'occupe plus des besoins et des appétits de notre nature que des principes et des croyances de notre raison. Les réformes qu'il prêche et les réformes qu'il faut lui opposer sont en général de celles qui intéressent encore plus le bien-être que la dignité des hommes. M. Greg fait donc fort bien de se montrer un excellent économiste pour traiter les problèmes dont nous nous occupons après lui. On demandait à l'archevêque de Dublin, qui est lui-même en ceci une haute autorité, si le socialisme était à craindre pour l'Angleterre. — « Non, disait-il; on y sait trop bien l'économie politique. »

On connaît l'esprit qui anime M. Greg : arrivons maintenant à quelques-unes des questions soulevées dans son livre, et qui marqueront autant de points séparés dans la suite de cette discussion, depuis les réformes civiles et sociales jusqu'aux réformes politiques.

I. — Si l'on jette un regard sur la société civile en Angleterre, on ne voit rien dans sa constitution qui la distingue sensiblement de toute autre, hors un point que tout le monde remarque : c'est le droit de primogéniture, ou plutôt c'est la liberté illimitée de tester, restreinte seulement par la faculté des substitutions, laquelle est originaire même de la liberté qu'elle restreint.

L'examen de la question du droit d'aînesse ne peut trouver place ici; à peine en rappellerons-nous quelques effets. Remarquons d'abord que ce droit n'est ni aussi inhérent ni aussi favorable à l'aristocratie qu'on le prétend. La plus célèbre aristocratie du monde, le patriciat de Rome, ne le connaissait pas, et il ne manquait pas à la grandesse espagnole : c'est tout dire. En Angleterre, il n'est point un privilége de noblesse; il est dans la loi commune, il est dans les mœurs de tous. On voit encore cela dans quelques-unes de nos provinces. Quant à l'aristocratie, il a cet effet de servir à la renfermer dans l'enceinte où la constitution l'appelle. La noblesse anglaise se concentre dans la pairie, c'est-à-dire dans un seul homme de chaque race noble ou anoblie. Il ne se forme point, en dehors du privilége politique des aînés, une classe à part sans attributions légales, sans un caractère déter-

miné, distinguée par des négations seulement du reste de la société, et ne s'élevant au-dessus des autres classes que par l'interdiction qu'elle s'impose de partager leurs travaux. *Vivre honorablement*, si cela veut dire vivre hors des affaires, du barreau, du commerce, de l'industrie, et même des fonctions civiles de la société, serait une expression inintelligible pour un Anglais. On sait que, réduits à une simple légitime, les cadets de familles nobles ne regardent comme indigne d'eux aucune des carrières ouvertes au reste de la société. Les titres auxquels on attache d'ailleurs un si grand prix le conservent surtout parce qu'ils ne peuvent être usurpés ni se multiplier indéfiniment, au gré de la fécondité des mariages et du grand nombre des branches; ils sont en droit inséparables de la pairie, et si la courtoisie les étend un peu au-delà, cette faveur expire bientôt, puisque les neveux d'un duc et les frères d'un comte n'ont aucun titre. Le second fils et le frère du comte de Chatham s'appelaient M. Pitt, et les petits-fils du duc de Bedford, s'ils n'ont pas son fils aîné pour père, s'appelleront, tant qu'il y en aura, M. Russell. Cette circonstance rejette sans cesse dans la société des enfans de familles titrées qui n'auraient eu que des prétentions au moins inutiles, si une large part de la seigneurie et de la fortune leur eût permis une oisiveté dédaigneuse. On peut entendre le petit-fils d'un lord au barreau et voir le frère d'un pair assis dans le bureau d'une maison de banque. C'est ainsi, et grâce au droit de primogéniture, qu'il y a en Angleterre une aristocratie et point de noblesse de convention. Le droit de primogéniture agit à quelques égards comme une institution d'égalité.

Dans un essai très étendu, M. Greg a discuté les effets économiques du droît d'aînesse, en traitant cette question : — Est-il bon que les paysans soient propriétaires de terres? — Après un examen semé d'aperçus justes, de vues pleines de sagacité, de curieux renseignemens, sa conclusion est sévère contre la division de la propriété. Il réussit assurément à montrer qu'en Angleterre le système opposé, moins opposé pourtant qu'il ne le dit (1), — a présenté de réels avantages, et surtout n'est point accompagné de tous les inconvéniens que nous sommes en France portés à lui attribuer. En revanche, si le temps le permettait, nous chercherions à lui persuader que le système français peut être défendu, et qu'il est innocent d'une partie des maux qu'il lui impute. Il faudrait d'abord bien distinguer la division du sol en parcelles — qui peuvent être considérées comme autant de propriétés — de la distribution de ces parcelles entre les individus,

(1) On peut voir sur ce point deux ouvrages excellens, les lettres de M. Auguste de Staël et la série de M. de Lavergne, *l'Économie rurale en Angleterre*, insérée dans la *Revue*.

car, à ce compte, il y a moins de propriétaires que de propriétés. Il resterait que la petitesse excessive des lots peut favoriser l'agriculture sans lumières et sans capitaux; mais elle n'amène pas en général la stérilité relative de la culture, ni l'appauvrissement des cultivateurs, si d'ailleurs les circonstances naturelles, les mœurs, les usages, l'éducation générale agissent en sens contraire. Ce sont là d'autres causes qui peuvent coexister avec la petite propriété, sans d'ailleurs en procéder. La question n'est donc pas la même dans toutes les zones de la France, et notre pays est trop étendu, trop divers par le sol, le climat, les mœurs, pour qu'une seule solution soit exactement vraie partout. Dans certaines parties des environs de Paris, l'énormité du produit de quelques terres en a amené l'extrême division; ailleurs, c'est la division de terres de peu de prix qui en a haussé la production et la valeur. Des circonstances aussi différentes ne peuvent donner lieu à des effets identiques. La vie frugale du paysan du midi et l'existence large de celui du nord ne peuvent avoir des résultats pareils.

Quant à l'intelligence portée dans les procédés agricoles, on sait qu'elle ne peut se passer d'argent. Or pendant un long temps, les capitaux ne se sont pas plus dirigés sur l'exploitation des grandes propriétés que sur celle des petites (et ce temps n'est point tout à fait passé). Sur les petites du moins s'est accumulée une certaine sorte de capital qui est le travail, et de là une agriculture féconde en attendant une agriculture savante. Laissons toutefois le point de vue agricole, puisqu'il s'agit de politique. Sans doute la division des héritages n'a point empêché parmi nous les révolutions; mais elle les a contenues. C'est une garantie de stabilité que la popularité de la propriété foncière, et c'est cette popularité, élément démocratique et conservateur à la fois, qui sur plus d'un point de la France a résisté en 1848 à la force de propagande des prédications qui tendaient à bouleverser l'ordre civil en même temps que l'ordre politique. D'ailleurs la division des terres n'est pas la division des fortunes. L'une pourrait engendrer la pauvreté et la dépendance, si elle agissait seule, si dans la civilisation moderne le développement extrême de la richesse mobilière ne compensait pas ses effets et ne recomposait pas les patrimoines. Avec l'égalité des partages, la matière de la richesse est plus mobile, la quantité de la richesse n'est pas nécessairement moindre, et la prudence dans les mariages peut toujours retenir le diviseur dans la même proportion avec le dividende. Certaines familles, mais non les familles en général, sont appauvries; l'ancienne noblesse, par exemple, est peut-être aujourd'hui plus riche qu'avant 1789, car dans les classes aisées les conseils de Malthus sont écoutés, et la population ne marche point d'un pas plus rapide que la richesse. Ce n'est donc

pas à la loi des successions que doit être attribuée la faveur dont jouit en France le *fonctionarisme*, pour parler comme notre habile publiciste. Notre organisation administrative tient à d'autres causes. M. Greg se récrie en voyant, dit-il, le ministre de l'intérieur à la tête de trois cent quarante-quatre mille fonctionnaires payés. Il y en a, je crois, quarante ou cinquante fois moins. Pour construire un tel chiffre, on compte apparemment comme fonctionnaires des agens qui pourraient sans doute n'être rétribués sur aucune catégorie des deniers publics, mais qui ne le seraient pas moins. Ainsi l'on a compté, j'imagine, les cantonniers des chemins vicinaux. Or il y en aurait toujours quand le code civil n'existerait pas, et ce n'est pas l'égalité des partages qui fait qu'ils sont salariés sur des centimes centralisés au département, et non pas, comme ils pourraient l'être dans le système anglais, sur les fonds d'une association d'intéressés. Ce sont là des questions tout autres. Nous admettons parfaitement que l'on puisse trouver en France trop de fonctionnaires; mais cela tient à des causes dont la loi des successions n'est elle-même qu'un effet, et les quatre cinquièmes des services que l'état paie et dont il répond n'en existeraient pas moins, et n'existeraient pas gratuitement, quand ils seraient soustraits à sa surveillance. Nous ne défendons pas d'ailleurs la bureaucratie contre M. Greg, nullement; mais nous en distinguons le partage des successions, qui n'est pas comptable des excès de la centralisation, et nous le défendrions au besoin. Il n'a donc pas tous les inconvéniens qu'on suppose; mais le droit de primogéniture eût-il pour les Anglais tous les avantages qu'on lui prête, il resterait qu'on ne le peut défendre absolument, sans supposer que l'hérédité des biens est absolument aussi soumise à l'arbitraire du législateur, et qu'en cette matière le droit civil n'a nullement à compter avec le droit naturel. Cette supposition, nous ne saurions l'accorder. Pour nous, en principe, la liberté de tester n'est pas illimitée, et les dispositions du code français étaient justes avant d'être écrites. Mais la discussion nous entraînerait trop loin, et revenant à l'Angleterre, nous conviendrons que dans l'état de ses mœurs l'abolition du droit de primogéniture n'est réclamée par aucune nécessité publique, sans qu'il en soit de même de l'autorité excessive du testateur et de l'abus des substitutions. Il se peut qu'un progrès rapide et marqué dans la division de la propriété du sol fût trop chèrement acheté par ce qu'il coûterait à l'agriculture et aux libertés locales : j'en doute; mais je sais bien d'ailleurs que l'imitation de nos lois françaises, fondées sur les affections de famille, n'est point un gâteau à jeter au socialisme, qui au contraire est ennemi de tout droit naturel en matière de succession.

II. — Avec la loi civile, la loi financière est celle qui influe le plus

directement sur le sort du peuple, et la première des lois financières est celle de l'impôt. En Angleterre, ce fut longtemps la mode de répéter que la nation était la plus taxée des nations, et son système de taxes le mieux fait pour charger les pauvres et accabler le travail. Le reproche a toujours été exagéré, et depuis la paix de 1815 il est devenu d'année en année plus injuste. Bien des impôts ont été défectueux et d'autant moins productifs qu'ils étaient plus pesans; mais il aurait été plus équitable d'en accuser l'ignorance et la routine que l'égoïsme ou la malveillance, et à l'exception des lois sur les céréales on aurait de la peine à citer une taxe imputable avec vraisemblance à l'intérêt exclusif d'une classe privilégiée, ou, si l'on veut, aristocratique. Les droits prohibitifs et protecteurs créaient bien aussi des priviléges, puisqu'ils créaient des monopoles. Cependant tel n'en était pas le but; c'est, comme on dit, le travail national que l'on avait cru servir. Or, avant même la grande réforme qui a illustré les derniers jours de Robert Peel, M. Huskisson et les administrations whigs avaient calculé toutes leurs mesures financières en vue de l'intérêt le plus général de la communauté. Et aujourd'hui que peut-on dire? M. Greg discute avec beaucoup de talent les deux systèmes de taxation, — la taxe directe et la taxe indirecte. Il établit très solidement l'avantage de la seconde sur la première, et quant à celle-ci, l'on ne peut dire qu'elle pèse sur la pauvreté. Tous les revenus inférieurs à 150 livres sterling, toutes les maisons qui rapportent moins de 20 livres, c'est-à-dire les six septièmes des habitations et les neuf dixièmes de tous les revenus du royaume, sont exempts d'impôts. Toutes les suppressions de droit, tous les dégrèvemens ont eu pour but d'abaisser le prix des choses nécessaires à la vie, en sorte qu'excepté le bois de construction et le savon, le pauvre consomme en franchise tous les objets d'un usage indispensable, parmi lesquels l'auteur ne compte apparemment aucune boisson fermentée. C'est dire qu'il dépend du pauvre, sous les réserves indiquées, de ne payer aucun impôt. Si l'on réunit le produit de toutes les perceptions de l'état, une décomposition méthodique prouve qu'en fait, sur une somme de 66 millions sterling, à laquelle s'est élevé le revenu public en 1849, les classes riches ou propriétaires ont payé le total du montant de certaines taxes s'élevant à plus de 30 millions, et beaucoup plus de moitié du produit des taxes restantes. En d'autres termes, ceux qui ont paient deux fois et demie autant d'impôt que ceux qui n'ont pas. Si l'on tient compte du nombre des contribuables, on trouve que la première classe, formant le quart de la population, paie 45 millions d'impôt, et la seconde, qui compose les trois autres quarts, en paie 21, c'est-à-dire

que dans la première, l'individu paie six ou sept fois ce qu'il paie dans la seconde.

Les recherches numériques auxquelles se livre M. Greg sont très claires et très intéressantes, et elles nous paraissent justifier pleinement sa thèse, savoir que le peuple anglais est loin de payer, relativement à sa richesse, plus d'impôt qu'aucun autre peuple, qu'il paie moins au contraire, et que le fardeau des dépenses publiques est supporté en beaucoup plus grande proportion par les riches que par les pauvres. Et remarquez que ces calculs sont antérieurs au célèbre plan financier de M. Gladstone, qui a fait de nouveaux pas dans la voie ouverte, et qui, si la guerre ne l'eût arrêté, aurait pu conduire jusqu'à sa dernière application la pensée générale de Robert Peel : favoriser par le système des taxes le bon marché de la vie, c'est-à-dire du couvert, des vêtemens et de la nourriture. En aucun pays, à notre connaissance, la taxation n'a été réformée dans un sens plus démocratique qu'en Angleterre. On a été fort au-delà de la stricte justice, si en matière d'impôt la justice est la proportion.

III. — Il existe dans tous les pays civilisés une catégorie de lois et de mesures qui ont pour objet direct la condition des indigens. Elles pourraient en principe encourir plus d'une objection, tant au nom de la science économique que dans l'intérêt de l'indépendance et de la dignité individuelle. Tout ce que l'homme perd en responsabilité est soustrait à sa liberté. Cependant il ne faut pas s'égarer dans le royaume du mieux absolu, et qui sait si jamais la société peut être assez parfaite pour être dispensée de toute institution d'assistance publique? Ce que la France a de plus considérable en ce genre, c'est son service hospitalier, qui, malgré quelques lacunes regrettables, est encore, pour son importance et sa perfection, supérieur, je crois, à ce qui existe de comparable dans les autres contrées de l'Europe. Mais l'assistance publique est, comme on sait, le vrai terrain du socialisme, et l'Angleterre est depuis longues années engagée sur ce terrain. De tous temps, elle a pris d'importantes mesures en faveur de l'indigence. Pour commencer par la première, la taxe des pauvres a précédé de plusieurs siècles tout socialisme spéculatif. Elle en avait cependant et elle en a conservé tous les caractères, y compris les plus mauvais, aussi longtemps qu'on a pu la considérer plutôt comme une mesure d'assistance que comme une mesure de police. Elle a gagné en moralité à perdre toute prétention philanthropique. Impossible toutefois de la revendiquer comme un de ces bienfaits législatifs dont les classes souffrantes doivent savoir gré au gouvernement, et nous aimons mieux avec M. Greg

porter nos regards sur des questions toutes différentes, sur des fondations dont le caractère bienfaisant n'a rien d'équivoque, et dont les principales sont l'éducation populaire et les institutions économiques de prévoyance.

IV. — Les ouvriers ne sont plongés dans un dénûment qui dépasse les moyennes ressources de leur énergie que par trois causes : les mesures du gouvernement, leurs fautes de conduite, enfin les sinistres accidentels. C'est surtout pour les victimes de la seconde cause de misère qu'on réclame. Il est trop évident qu'il faut avoir un bon gouvernement et qu'il soit sage; quant aux malheurs, les moyens ordinaires de l'assistance publique ou particulière y doivent pourvoir. Il reste donc à examiner si le vice, le désordre, enfin la dissipation imprévoyante, qui est une faute après tout, sont des titres à la protection de la société. M. Greg ne peut parvenir à trouver juste que la société tout entière se charge d'assurer tous ses membres contre leurs propres écarts, et que les sages et les prévoyans paient la prime pour les débauchés et les imprudens. La morale interdit de préserver le mal du châtiment de ses conséquences, et l'état lui paraît avoir accompli son devoir, quand il a élevé contre ces dérèglemens funestes l'obstacle préventif de l'éducation. Quant aux mesures de gouvernement nuisibles au peuple, si l'on n'a pas su les empêcher, il ne reste plus qu'à mettre les pauvres en état de comprendre assez leurs intérêts pour les défendre en réclamant par toutes les voies ouvertes aux citoyens d'un pays libre. Les désastres accidentels se recommandent d'eux-mêmes à l'assistance volontaire et libre; mais ici encore l'état ne peut qu'assurer à l'ouvrier les moyens de les prévoir et d'y faire face par avance. Dans tous les cas, l'éducation populaire vient donc en première ligne. C'est la sauvegarde de l'homme en société que le développement régulier de sa raison. Sur ce point, M. Greg n'admet ni restriction ni délai. Il convient qu'on a beaucoup fait; les classes laborieuses, avec lesquelles il paraît familier, se sont notablement élevées depuis vingt ans. Cependant il ne cache pas qu'il reste beaucoup à faire encore. Pour justifier ses plaintes, il faudrait le suivre dans les sévères reproches qu'il adresse à l'église anglicane, à ses préjugés, à son indolence, à ses discordes stériles. Bien que très convaincu que la religion est une solide garantie sociale, il est du très grand nombre de ceux qui distinguent l'église de la religion, et qui même ne placent pas la vertu de cette dernière dans un dogmatisme déterminé. Peut-être ferons-nous bientôt connaître ses libres idées à cet égard en analysant un autre ouvrage de lui et en traitant par occasion du mouvement religieux en Angleterre; mais ici nous n'avons à noter qu'un point : c'est qu'il insiste pour que toutes les mesures propres à améliorer la condition

matérielle du pauvre précèdent ou tout au moins accompagnent les développemens à donner à l'éducation populaire. Aux yeux de M. Greg, le savoir nécessaire ne peut jamais être dangereux, si un bien-être relatif dans le peuple et une activité manifeste pour le bien public dans le pouvoir luttent contre les suggestions de la souffrance et de l'irritation.

V. — Le moyen d'assurer ainsi tous les avantages de l'instruction commune, c'est, après l'établissement d'un système financier qui prenne le bonheur public pour moyen et pour but, d'organiser, d'encourager toutes les institutions de prévoyance. La grande et presque l'unique cause des maux et des plaintes des ouvriers dans les districts manufacturiers, et même jusqu'à un certain point dans les campagnes, est une certaine mobilité inhérente au commerce; ce sont les variations du marché. Les vicissitudes qui troublent l'industrie, pour n'avoir point leurs causes dans les nuages, ne sont pas moins irrésistibles que celles qui atteignent l'agriculture; mais ce sont de ces sinistres qui peuvent se prévoir en général, sinon en particulier, et contre lesquels on a la ressource de l'assurance. L'épargne dans toutes les classes est une assurance au moins contre la vieillesse. L'homme qui vit d'un salaire journalier n'a donc qu'une chose à exiger de l'ordre économique établi, c'est que ce salaire soit en moyenne assez considérable pour offrir une marge à l'économie. Or c'est ce qui arrive en général; cependant l'état n'y peut contribuer que par la prospérité publique et par un système d'impôts qui abaisse le prix du nécessaire. On trouve dans plusieurs des essais de M. Greg des chiffres d'un grand intérêt relatifs aux gains des ouvriers anglais. Il en résulte une évidente possibilité d'opposer l'épargne dans le présent au chômage de l'avenir. Et d'ailleurs les faits ont parlé. En 1850, 1,092,581 personnes avaient placé dans les caisses d'épargne une somme de dépôts s'élevant à 27,198,563 livres sterling, et l'on estimait que les sociétés de secours mutuels enregistrées ou non enregistrées, au nombre de 33,223, comptaient 3,052,000 membres fournissant par souscription une somme annuelle à dépenser de 4,980,000 livres sterling et en ayant déjà accumulé 11,360,000. Cependant la législation n'a pas toujours donné et ne donne pas encore à ces institutions toutes les garanties et toutes les facilités désirables. M. Greg signale plus d'une lacune, indique plus d'un amendement; mais il expose et recommande avec soin les avantages d'autres institutions telles que les sociétés d'assurance sur la vie, les sociétés pour la construction des maisons, dans lesquelles le souscripteur gagne d'abord le logement, puis la propriété du logement, — les sociétés qui mettraient à la portée du pauvre l'acquisition du petit fonds de terre nécessaire pour une habitation et un jardin, etc. Toutes ces

idées, qui n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont pratiques, sont développées avec des détails qui les font mieux saisir, mais qui ne seraient pas ici à leur place. La pensée générale est celle-ci : le travail se plaint du capital; à cela il n'y a qu'un remède, c'est que le travail devienne capital; il ne le devient que par l'économie. La chose s'est toujours passée ainsi et ne peut se passer autrement. Le remède n'est donc pas nouveau; non, mais ce qui peut l'être, c'est que chacun se rende mieux compte de ce qu'il fait et trouve plus d'appui et de facilité pour le mieux faire. C'est là le fruit de l'éducation et des institutions de prévoyance fondées sur l'association.

VI. — Ce sont là de solides réponses aux exigences chimériques ainsi qu'aux réclamations légitimes de l'esprit démocratique. Dans la mesure où celui-ci s'identifiera avec l'opinion nationale, on peut espérer qu'il deviendra assez clairvoyant pour distinguer la voix des intérêts du cri des passions. On n'en douterait pas, si le sens droit du peuple était seul appelé à prononcer, s'il n'existait une mauvaise philosophie sociale, une littérature d'utopie économique qui prend fait et cause pour le peuple et s'interpose en son nom. Comme toujours, l'avocat fait plus de bruit que le plaideur, et l'affaire est embrouillée par ceux qui se chargent de la gagner. Plusieurs des essais de M. Greg sont consacrés à la critique de quelques ouvrages remplis des plans et des griefs des modernes réformateurs. La misanthropie sociale prend le ton de l'invective dans les romans amèrement satiriques de l'auteur d'*Alton Locke;* elle est plus mesurée et plus touchante dans ceux de l'auteur de *Mary Barton*. M. Kingsley accuse, Mme Gaskell se plaint. Le critique leur rend justice à tous deux, mais en même temps il enlève à la réalité les noires couleurs dont l'a recouverte une imagination trop aigrie ou trop émue, et en ne paraissant discuter que des compositions littéraires, il rétablit bien des faits et ramène à de justes proportions les maux dont il indique le remède. Là, il se trouve en face de cette médecine héroïque qui prétend avoir pour tous maux des spécifiques, et qui ne promet pas moins au malade que de changer les conditions de la vie; là se rencontrent ces vieux débats entre le travail et le capital, et les projets tant rebattus d'une alliance à conclure entre ces deux prétendus antagonistes. Le droit au travail, l'organisation du travail, les théories et les tentatives d'associations entre les ouvriers pour se passer d'un entrepreneur et d'un maître, tout est examiné sans colère et sans partialité. A la lumière d'une saine économie politique, l'auteur dégage aisément ce qu'il peut y avoir de vrai ou du moins de praticable dans les conceptions des chercheurs d'aventures économiques, et si l'attention publique n'était distraite en ce moment de ces questions vieillies, l'analyse de cette sérieuse contro-

verse aurait son prix. En Angleterre, il y a une sorte de socialistes qu'on appelle chrétiens, qui peut-être ne sont pas tous parfaitement orthodoxes, dont quelques-uns cependant appartiennent au ministère sacré, écrivains convaincus, réfléchis comme M. Kingsley et M. Maurice. Un zèle ardent pour le bien, une grande vivacité d'imagination, une sympathie pour les faibles qui arrive jusqu'à la passion, une humanité malveillante les entraînent à la déclamation et au paradoxe; mais ils se méprennent : leur énergique talent était fait pour la satire sérieuse. Le rôle de Juvénal dans la société moderne leur allait à merveille, et peut-être, en peignant le mal de couleurs forcées, pouvaient-ils rendre un service véritable, car l'apathie des classes conservatrices a toujours besoin d'être réveillée, et les ouvriers ne sont pas les seuls dont on doive éclairer l'imprévoyance. D'ailleurs ces peintres emportés du temps et du pays sont faibles lorsqu'ils raisonnent, et leur habile adversaire, quand il les tient sur le terrain de la science, les y laisse bientôt vaincus et désarmés. Sa force à lui, c'est qu'*à priori* il n'est contre aucune réforme; aucun examen ne lui fait peur. Il *met tout à l'épreuve,* comme le veut l'Écriture, et *garde ce qui est bon.* Ainsi, quand on lui propose une réforme chimérique, il en présente tout de suite une praticable.

VII. — Il en est une dont l'idée a été livrée au public sans avoir encore excité de vives passions populaires : je veux parler de la nouvelle réforme parlementaire. Les réformes politiques ont un grand avantage sur les réformes sociales; elles n'ont point en elles-mêmes ce caractère subversif qui épouvante à la première vue; mais, étant d'une exécution plus facile, elles peuvent se présenter sans mettre la société sur ses gardes, et, accueillies avec trop peu de défiance, amener sans bruit des dangers imprévus : telle pourrait être la réforme parlementaire. Comme c'est bien réellement une réforme et nullement en soi une révolution, comme ce serait une mesure qui rentre dans les habitudes de la nation, comme il ne s'agirait après tout que de recommencer ce qu'on a fait, en retouchant ce que l'on garde, en étendant ce qu'on a gagné, il est impossible d'écarter péremptoirement la proposition par la question préalable. Cependant des esprits sages s'en inquiètent, et craignent d'autant plus ce changement, qu'il est d'abord aisé de l'accomplir, et plus tard impossible d'en revenir. Le public même accepte le débat avec un sentiment d'hésitation, et je crois pouvoir dire que, sur le continent du moins, on n'a pas vu sans étonnement le gouvernement entrer dans cette idée. On s'est demandé à quelle nécessité, à quel intérêt il sacrifiait le maintien d'une législation récente, qui fonctionnait bien et que ne poursuivait aucune clameur publique. Sur ce point, je ne saurais avoir d'avis : je ne puis que répéter les opinions

des autres, et je sais que la judicieuse audace de lord John Russell lui a jusqu'à présent réussi.

M. Greg consent à la réforme. Celle de 1832 a porté ses fruits; elle a mis légalement les classes moyennes en possession de la juste influence qu'elles n'acquéraient jusqu'alors que par une voie indirecte et laborieuse. Aucun inconvénient grave ne s'est manifesté. De bonnes choses et même de grandes ont été faites par le parlement réformé, et l'Angleterre a traversé, le front serein, le nuage orageux des révolutions qui couvrait l'Europe. Cependant la loi constitutive de la chambre des communes, conçue il y a vingt-trois ans dans certaines données qu'il fallait respecter alors, est pleine d'anomalies, d'incohérences, de lacunes. Elle est peu rationnelle dans ses principales dispositions, et se défend mal contre la critique. Si elle doit être amendée, c'est quand l'opinion ne l'exige point avec sa vivacité hautaine. La politique sera plus à l'aise, et mesurera plus librement ce qu'il faut donner de réforme. Ce sera une œuvre de réflexion et de prévoyance, non d'entraînement et de nécessité. Enfin et surtout on cherche ce qu'il faut tenter pour faire droit aux vœux de l'esprit démocratique. Quoi de plus simple que de lui dire : « Essayez vous-même, » en le mettant à l'œuvre? Avec une nation forte et sensée, il n'y a qu'un maître, l'expérience; il n'y a qu'un frein, la responsabilité. Que la démocratie soit admise à la gestion des affaires communes, qu'elle ait sa part de droits, mais sa part de difficultés; qu'elle apprenne à se conduire à la même école où tous se sont formés. Cette école, c'est la vie politique. Une certaine portion de vie politique départie au peuple du travail l'élèvera et le contiendra tout à la fois. Il saura à quel prix s'achètent les améliorations durables. Qu'il voie d'un peu plus près le gouvernement, il se laissera mieux gouverner et sera gouverné mieux.

Parmi les dispositions de la législation électorale, il y en a d'étranges. Par exemple, le droit d'élire n'appartient pas toujours au citoyen, mais à sa commune, à son bourg. Un certain nombre de villes possèdent la franchise. Quiconque y jouit d'un revenu déterminé est électeur, mais il faut habiter le bourg. Partout ailleurs, avec la même capacité, la même fortune, en offrant les mêmes garanties, un Anglais ne serait pas électeur, s'il n'était à un autre titre électeur de comté. Capable dans une commune, il ne l'est pas dans une autre. La classification des villes ainsi dotées a été faite en tenant beaucoup trop de compte des droits acquis. On remarque des inégalités incroyables dans le nombre des électeurs comparé au nombre des élus, à ce point que dans un lieu cent soixante mille électeurs et six mille six cents dans un autre élisent le même nombre de membres. Enfin, si au moment de la réforme on a eu égard à l'état intellectuel de la

population, au degré de diffusion de l'instruction indispensable, les choses ont tellement changé depuis vingt ans, que ce qui était largesse alors peut sembler parcimonie. M. Greg accepte dans une certaine mesure ces diverses considérations. Il ne s'oppose point à ce qu'au lieu d'un chiffre invariable, signe du revenu d'un domaine ou du loyer d'une maison, on admette, suivant certains cas, des différences, puisque la même somme ne désigne pas dans toutes les localités la même position sociale. Il pense aussi que le vote électoral doit être accordé à ceux qui par leur profession, par les grades de capacité qu'elle exige, par l'aptitude qu'elle suppose, offrent à la société des garanties de sagesse et d'indépendance supérieures à celles qui résultent du prix d'un logement. Il se montrerait même beaucoup plus singulièrement novateur : il ne demanderait pas mieux que d'entrer dans l'idée d'assurer aux minorités considérables une représentation, en statuant, par exemple, qu'un électeur ne pourrait jamais voter que pour un seul nom, même dans les colléges qui élisent deux membres, ou qui en éliraient trois; ou bien il ne se refuserait pas à autoriser les citoyens jugés capables à se faire porter sur une liste d'électeurs qui nommeraient, non un représentant local, mais un certain nombre de représentans généraux. Il cherche, et avec raison, dans le produit des élections la diversité au lieu de l'uniformité.

Ce ne sont là pourtant que des amendemens de législation; il faut bien venir au point difficile, l'admission quelconque de la démocratie. Ses organes habituels ont présenté des plans divers; mais on ne peut juger d'aucun plan, si l'on n'est préalablement fixé sur une question : — quel est le but d'un système électif? Si l'on dit que c'est une bonne représentation, reste la question : que doit-elle représenter?

C'est là un des plus grands problèmes des pays libres. La théorie est peut-être encore plus embarrassée pour le résoudre que la pratique, car dans la pratique on a toujours la ressource de se passer de théorie. Il y a du reste une doctrine fort simple. L'élection a pour but d'obtenir la représentation du nombre, c'est-à-dire de la majorité numérique de la nation entière. Ce principe pris à la rigueur aurait pour conséquence la suppression de toute minorité, et partant de toute opposition. Si vous appliquez au dénombrement électoral le principe de la capitation, il n'y a plus aucune raison d'exclure les femmes. Si vous tendez à la représentation des opinions et des volontés comptées par têtes, il faut que tous les citoyens votent sur tous les élus, que l'assemblée entière soit choisie par la nation entière. Or, comme on n'a jamais rien fait ni proposé de semblable, c'est qu'apparemment on tient compte de quelque autre principe que le nombre. L'exclusion des femmes, des mineurs, des interdits,

et la division du corps électoral en assemblées locales, souvent très inégales en force numérique, sont autant de preuves évidentes qu'on exige de l'électeur autre chose que d'être et de vivre, et qu'on ne poursuit pas l'unité rigoureuse de l'assemblée élective, réduite à n'être que l'expression exacte de la majorité du pays. Toutes les diversités qui tiennent à des circonstances fortuites, qui dépendent des hasards de la répartition des villes et des populations, sont autant de violations du principe rigoureux du suffrage universel.

La discussion des diverses théories de la représentation conduirait, selon moi, à une idée simple, mais un peu vague, comme le sont souvent les idées de sens commun. Une assemblée représentative l'est en ce sens qu'elle représente la société. Elle la représente, cette société, dans les élémens qui la composent, et elle doit autant que possible les représenter chacun dans une juste proportion, — non pas en proportion avec le nombre des personnes ou avec le montant des valeurs qui peuvent composer chacun des intérêts généraux de la société. Ce n'est pas une représentation statistique que l'on cherche : il s'agit d'une proportion beaucoup plus difficile à découvrir : il faudrait, s'il était possible, constituer une assemblée telle que chaque intérêt, chaque opinion, chaque situation sociale y prévalût dans la mesure où le veut le bien de la société. Tel serait le but, le but idéal. Y a-t-il un moyen de l'atteindre? Aucun de certain, aucun d'exact; rien jusqu'ici que des probabilités et des approximations. On n'a point trouvé, on ne trouvera sans doute jamais de procédé pour extraire avec une précision infaillible, d'une société donnée, la représentation de tous ses élémens, convenablement mesurée pour chacun, c'est-à-dire suivant le degré d'influence que la parfaite sagesse politique leur attribuerait dans l'œuvre commune, si elle était jamais appelée à faire les parts. Aussi les systèmes électoraux les plus dissemblables peuvent-ils amener des résultats analogues entre eux, comme des résultats opposés aux intentions qui ont déterminé le choix entre ces divers systèmes. Tout dépend soit des circonstances où l'élection s'opère, soit de la nature même du peuple qui élit. Encore une fois, le sens commun joue ici un beaucoup plus grand rôle que l'arithmétique ou la logique, et il n'y a point de formule pour le sens commun.

Il y en a si peu qu'il ne faudrait pas s'y fier au point de conclure de tout ceci qu'on peut admettre indistinctement tous les systèmes et recevoir du hasard une représentation produite par le premier moyen venu. La composition d'une assemblée élective doit satisfaire à plus d'une condition. Il ne suffit même pas qu'elle soit la fidèle image de la nation; il faut que la nation le croie ainsi, qu'elle s'attache à elle, qu'elle pense revivre en elle. C'est sous ce rapport que

le nombre, qui ne doit pas être la règle unique, reprend une grande importance, et qu'il est sage de donner à tout gouvernement libre la plus large base électorale qu'admette la raison. Cette considération doit être limitée par la précédente, qui veut qu'on exige de l'électeur une certaine garantie de discernement, d'expérience, d'indépendance. Cette garantie est difficile à déterminer et dépend de la société sur laquelle on opère. Le revenu ou la profession, la propriété ou le cens, — c'est en général entre ces quatre signes de l'aptitude à élire, de ce que Montesquieu appelle *la suffisance*, que se fixe le choix du législateur. La garantie et le nombre sont les deux élémens à combiner, et voilà plusieurs milliers d'années que le grand publiciste de l'antiquité prononçait qu'il fallait donner au cens la base la plus large, le nombre des hommes qui participent au gouvernement devant être plus grand que celui des hommes qui ne sont que gouvernés. Cette règle d'Aristote est encore un terme idéal que dans la plupart des cas il est bien difficile d'atteindre.

Ces idées ne diffèrent pas substantiellement de celles de M. Greg. Il exprime sa théorie de la représentation en disant que ce ne sont pas les nombres, mais les classes qui sont représentées. Par là il écarte tous les systèmes purement démocratiques de réforme électorale. Tous ils sont fondés sur le droit absolu du nombre. Or, en toute société, ceux qui vivent d'un travail journalier sont dans une telle supériorité numérique par rapport aux autres classes de la population, que, s'ils sont admis à l'élection sans précaution, l'élection leur appartient ou peut leur appartenir exclusivement. Or ne craignons pas de citer encore Aristote, regardé comme le plus démocrate des publicistes de l'antiquité. Elle est de lui, cette distinction profonde : « La démocratie est le gouvernement où prévaut l'intérêt des pauvres; la république, le gouvernement où prévaut l'intérêt général. » Toute réforme qui aurait pour but ou pour chance d'attribuer au grand nombre et à l'esprit présumé du grand nombre une prépondérance toute puissante serait une faute à la fois contre la justice et la politique. Je parle de chance seulement, car il n'est pas certain que le grand nombre se prononce dans un sens exclusivement démocratique : les faits bien étudiés laissent à cet égard bien des doutes; mais enfin c'est une force irrésistible que l'on met en mouvement, et il peut y avoir un moment où une passion unique s'en empare et la dirige. M. Greg a donc toute raison de ne pas vouloir que la société coure un pareil risque, et de ne faire à chaque élément social qu'une part limitée. Voici son plan. Il faut introduire dans l'enceinte électorale, non pas la masse, mais l'élite des populations ouvrières. Aujourd'hui qu'un ouvrier possède ou occupe à titre d'usufruitier, de fermier, etc., un domaine d'un certain revenu dans un comté, ou dé-

pense une certaine somme pour se loger dans certaines cités ou certains bourgs, il est électeur. Or ce n'est pas toujours un sage, un économique emploi du capital que ce genre de dépense suppose. Et pourtant ce que la loi cherche, c'est la preuve qu'un citoyen a constitué le commencement d'une certaine fortune, que la sagesse, la prévoyance, l'esprit de famille, l'habileté laborieuse, ne lui ont pas manqué à la fois. Toutes ces choses ne lui auraient pas manqué davantage, s'il avait placé le même capital dans une banque d'épargne, en achat d'annuités, en tout autre mode de constitution solide et d'une vérification facile. Au contraire, cette opération prévoyante attesterait avec plus de certitude qu'il a du sens et de l'ordre. La conséquence vient d'elle-même, c'est que pour les ouvriers la franchise ou le droit d'élire devienne le prix du travail et de l'économie. A cette élite des travailleurs M. Greg ajouterait volontiers une autre élite, composée de leurs chefs immédiats, des conducteurs d'ateliers, des contre-maîtres. Ceux-là aussi lui paraissent indiqués au même titre que les professions libérales et les grades académiques dans les classes moyennes. Joignez à cela quelques dispositions qu'il présente pour rendre l'élection tellement facile, pour la mettre si bien à la portée des électeurs, que la presque totalité de ceux-ci y prennent part, et notamment ceux qui maintenant restent chez eux. Vous aurez ainsi un plan de réforme rationnellement déduit, et qui ne serait ni insignifiant ni excessif.

VIII. — Il resterait à suivre l'auteur jusque dans la chambre des communes. Il décrit à grands traits les transformations qu'elle a éprouvées, et qui sont l'ouvrage du temps plutôt que de la loi. Il est évident qu'elle n'est plus seulement une lice où deux champions se disputent la victoire; elle n'est plus un parterre de juges qui, en décernant le succès, donne la puissance. Encore moins se réduit-elle au rôle d'un pouvoir d'empêchement, d'un pouvoir qui, par le refus du subside, l'accusation ou la simple menace de l'un ou de l'autre, contient le gouvernement et le dirige sans presque y toucher. D'un moyen de contrôle elle est devenue un centre d'action. C'est un gouvernement délibératif, c'est une assemblée législatrice, c'est quelque chose comme le sénat et le forum à la fois. Ce sont les autres pouvoirs, et non pas elle, qui sont des obstacles, des freins, des modérateurs, des *checks* en un mot. Il s'ensuit que sa tâche est immense, ayant à répondre à tous les besoins d'une société de plus en plus active et compliquée. Les ministres, dans une sphère ainsi agrandie, ont à la fois plus de travail, moins d'influence et moins de responsabilité. L'empire plus direct de l'opinion publique, la présence en quelque sorte plus réelle de la nation dans la réunion qui la représente, affaiblit les liens de subordination, de solidarité, de conni-

vence, de camaraderie, qui donnent aux partis une stabilité après tout plus apparente qu'effective. De là des assemblées moins passionnées peut-être, mais plus flottantes, moins brillantes sans doute, mais à tout prendre plus compétentes pour l'office qui leur est attribué. De là un nouvel avenir pour les hommes d'état, une carrière plus laborieuse avec moins d'éclat, où les attend moins d'ascendant et plus d'utilité, où il vaudra mieux ressembler à Henry Pelham qu'à Charles Townshend, à Robert Peel qu'à Chatham lui-même. Ce sont de ces changemens que commande l'esprit du siècle, et il serait intéressant de discuter avec M. Greg les modifications parlementaires qu'ils lui paraissent exiger; mais il faut se borner.

Telle est l'esquisse des opinions exposées dans les deux volumes que nous avons sous les yeux, et nous nous y sommes arrêté avec un vif intérêt, non-seulement parce qu'elles y sont présentées avec talent, mais aussi parce qu'aux détails près, elles retracent assez bien cette moyenne d'esprit libéral qui nous paraît destiné à dominer pour un assez long temps les affaires de la Grande-Bretagne. Notre tâche serait terminée, si notre auteur n'était sorti de son pays pour étendre ses regards sur l'Europe, et particulièrement sur la France.

En Europe comme en Angleterre, il est pour la bonne cause. Les chimères du socialisme, les violences révolutionnaires, les entreprises de rénovation complète et absolue, trouvent en lui un juge sévère et même méprisant. Et cependant il ne tient ni ne croit à l'immobilité des sociétés modernes, et tous ses vœux sont pour le triomphe de l'esprit libéral sur le continent. La crise même de 1848, qu'il a jugée assurément sans illusion ni faiblesse, ne l'a pas découragé ni rendu insensible à quelques progrès accomplis alors, et suivant lui définitifs. Il s'attache même à prouver que l'Allemagne et l'Italie ont fait un grand pas et gagné ce qu'elles ne sauraient plus perdre, quoiqu'il leur reste tant à gagner encore. Certes nous ne protesterons pas contre de nobles vœux en faveur des nations encore chargées des chaînes du passé, et nous souhaitons les voir briser des mains de la sagesse et du temps. Qu'il nous permette cependant de relever entre ses vœux et ses opinions une sorte de contradiction qui peut-être lui échappe. M. Greg est justement pénétré de l'importance des antécédens de l'Angleterre. Ses traditions de liberté, ses mœurs publiques, son esprit municipal, son respect pour le passé, sa manière lente et graduelle d'opérer les changemens que le temps exige, toutes ces circonstances purement nationales lui paraissent et avec raison d'excellentes garanties de liberté et de progrès; mais ces garanties très grandes, il semble les regarder comme des conditions indispensables, et pourtant il souhaite, il

conseille, il prévoit l'émancipation politique des grandes nations du continent. Ainsi il veut d'une part que l'esprit libéral triomphe dans leur sein, et d'un autre côté il leur refuse les garanties du triomphe durable de l'esprit libéral. Il les anime et les désespère à la fois; il leur propose ce qu'il leur déclare impossible. Ce n'est pas nous qui nierons les difficultés d'achever l'œuvre entreprise d'un grand renouvellement politique. Si l'on a dit qu'il faudrait la parole pour l'invention de la parole, à plus forte raison semble-t-il que des antécédens de liberté seraient nécessaires à l'établissement définitif de la liberté; mais si l'on poussait à l'extrême cette pensée, rien ne serait possible nulle part que ce qui existe, et la liberté n'aurait jamais commencé dans le monde. Sans doute la condition est dure d'avoir, pour arriver au terme, à traverser toute une révolution ou plutôt une suite de révolutions, car on n'arrête pas à volonté une impulsion révolutionnaire. La face de l'Europe n'en est pas moins couverte de nations à qui leur ancien régime n'offrait pas de point d'appui pour s'élancer vers des nouveautés nécessaires. Le procédé lent et sûr des réformes graduelles n'est pas accessible à tout le monde. Que l'on plaigne les nations à qui cette ressource manque, je le conçois; qu'on leur recommande la prudence, la défiance d'elles-mêmes, et qu'on les supplie de sonder leurs reins et leur cœur avant de se mettre à l'œuvre, je l'admets et je le demande. A ce point de vue, les avertissemens et les reproches de M. Greg sont inspirés par la sagesse même; mais enfin que voulait-il qu'on fît, lorsqu'on n'avait que sa raison et son courage pour entreprendre ce que, pour d'autres plus heureux, le temps et les événemens ont d'eux-mêmes accompli? Tout le monde ne peut se donner des ancêtres dont on n'ait qu'à suivre la trace, et l'on ne met pas à volonté des Hampden dans son histoire. Pour moi, en pensant autant de mal qu'un autre de l'esprit révolutionnaire, je répète, en les généralisant pour toute grande révolution, les paroles que Grattan avait entendues de la bouche de Chatham parlant de la révolution de 1641 : « Il y avait ambition, il y avait sédition, il y avait violence; mais nul homme au monde ne me persuadera que ce ne fût pas la cause de la liberté d'un côté et de la tyrannie de l'autre. »

Ceci nous amène à la France. Que dire et comment répondre à M. Greg? Notre pays est à plusieurs reprises l'objet de ses études. Il le suit avec intérêt, avec anxiété, quoique avec peu de sympathie, dans ses épreuves passées. Il pénètre souvent avec sagacité dans ses maux les plus profonds; il voit parfois avec une merveilleuse justesse les chances les plus redoutables de son avenir. Il ne peut ni en détacher sa pensée ni en concevoir bonne espérance. C'est à notre égard surtout qu'il tombe dans la contradiction que j'essayais de

relever tout à l'heure. Au milieu de vérités frappantes, sa sévérité, qui est excessive, l'entraîne à de manifestes erreurs. Ses jugemens sur quelques situations de ces dernières années, ses jugemens sur les personnes trahissent une connaissance de seconde main tant des choses que des hommes. Ce n'est pas lui qui parle, mais ceux qu'il a trop écoutés. C'est comme pour la nation entière : il la montre quelquefois comme si elle était uniquement ce qu'elle est partiellement. Il suit avec trop de confiance des écrivains d'un esprit mal sûr. M. de Lamartine et M. Michelet font des portraits en grands coloristes, mais ne les font pas ressemblans. Il faut se défier de ces livres où le talent brille en l'absence de la vérité. Enfin, nous le demandons à M. Greg, quelle conclusion à tirer de sa manière de considérer l'histoire de France depuis soixante ans, hormis celle-ci, le *statu quo* de l'ancien régime? Or il en est ennemi déclaré. Que prétend-il donc? Il tombe sur la révolution de 1848. Accordé, elle ne saurait m'avoir pour défenseur; mais il fait du régime qui l'a précédée une telle peinture, que cette révolution devient toute naturelle et en quelque sorte nécessaire et légitime. Si quelques erreurs réparables, quelques abus réformables condamnaient tout un gouvernement à périr, il y aurait peu de momens depuis un siècle et demi où le gouvernement anglais aurait mérité de vivre et de durer. Si la monarchie de 1830 avait été ce que croit M. Greg, il en faudrait parler comme en parle l'auteur de l'*Histoire de Dix Ans* ou M. l'évêque de Poitiers; mais les déclamations sont indignes de M. Greg, et, je me hâte de le dire, il n'a garde de s'y livrer. Pourquoi ne nous est-il pas possible de discuter à fond ce qu'il dit de la France, et de replacer notre pays sous le grand jour de la vérité? Une seule réflexion nous sera permise.

L'Europe est devenue sévère pour nous. Les vicissitudes de nos soixante dernières années expliquent sans la justifier cette rigueur excessive. Peut-être la France l'a-t-elle encouragée en s'accusant trop elle-même. Je n'ai jamais aimé ces louanges hyperboliques qu'elle se décernait autrefois. Où est le temps qu'elle s'offrait pour guide à l'Europe, qu'elle était l'avant-courrière de la civilisation de l'avenir, la nation libératrice, le peuple initiateur? Qui ne se rappelle toutes ces épithètes adulatrices, accréditées par une certaine philosophie de l'histoire? C'étaient là plus que des exagérations. La France est tout simplement une des vieilles grandes nations du monde, qui peut-être, parce qu'elle a été plus mal gouvernée qu'une autre, peut-être parce que l'esprit de société s'y est plus librement développé qu'ailleurs sous l'influence de sa littérature, a éprouvé la première sur le continent européen le besoin de sortir de son ancien régime et de demander ses lois à l'esprit des temps modernes. Les

périls et les difficultés d'une telle entreprise, l'histoire les dira, le monde les doit connaître; mais quel peuple peut affirmer qu'il les aurait mieux franchis? La France ne se défend pas assez; elle croit trop s'être trompée. Tantôt par ses découragemens, tantôt par son silence, elle autorise les injustices de l'étranger, et semble trouver la consolation de sa vanité à gémir ou même à sourire de ses erreurs. Il y a une limite à la sévérité pour soi-même : c'est celle où elle deviendrait le mépris de soi-même. Que chacun de nous ait ses aversions et ses préférences, rien de plus simple. Qu'il choisisse dans un passé qui n'est que trop divers ce qu'il accepte et ce qu'il désavoue, il le faut bien; mais que chacun reste fidèle à ce qu'il a pensé, et ne livre pas l'honneur de sa cause, après avoir été forcé d'en abandonner le succès. De l'honneur de chaque parti se compose l'honneur collectif de la France, et à nous défendre, nous défendons tous quelque chose d'elle. Puis, la part faite à la sainteté de nos engagemens, à la dignité de nos convictions, élevons-nous au-dessus même de notre point de vue individuel, et regardons seulement de quel côté se relève la patrie.

Depuis bien longtemps, la France n'a tenu une grande place en Europe que par une de ces trois choses, les armes, le libéralisme, les lettres. Or aujourd'hui que lui reproche-t-on quand on la juge? Je répète les accusations et je n'y souscris pas. On veut que la France ait pendant longues années usé ses forces en de stériles combats de parole. On prétend qu'avec une littérature perverse et mercantile pour passe-temps, elle n'a connu de sérieux travaux que ceux qui gagnent la richesse pour acheter l'oisiveté. On la dépeint comme épuisée par la lassitude des révolutions, l'abus des théories, la passion énervante du luxe et du bien-être. Que dirai-je de plus? On les connaît ces outrageantes plaintes, dont la faiblesse se fait des prétextes pour désespérer de tout. Et cependant, au bruit de cette tribune retentissante qui consumait, dit-on, toute l'énergie nationale, se sont formés ces soldats dont s'entretient l'univers. Du sein de ces corruptions dont on fait tant de bruit s'est élancée cette armée qui ne le cède en vertus militaires à aucune de celles qui l'ont précédée dans l'histoire, cette armée que la liberté et la paix ont formée à tous les arts de la guerre, sans lui rien ôter apparemment de sa vigueur dans l'action et de sa fermeté dans le péril. La France peut, pour toute réponse, la montrer à ses détracteurs; mais surtout qu'elle la regarde et qu'elle ne s'humilie plus.

CHARLES DE RÉMUSAT.

SIR HUDSON LOWE

ET LA

CAPTIVITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE.

History of the Captivity of Napoleon at S.-Helena, from the Letters of the late lieutenant general sir Hudson Lowe and official documents not before made public, by W. Forsyth, etc. London, John Murray, 1853.

L'attention a été récemment rappelée sur les dernières années de la vie de Napoléon par une publication qui justifie à plus d'un titre l'intérêt qu'elle a excité. Le livre dont je veux parler est moins un récit historique proprement dit qu'un mémoire justificatif composé, à la demande des parens et des amis de sir Hudson Lowe, par un jurisconsulte distingué qu'on avait mis en possession de tous les documens, officiels et privés, dont la connaissance pouvait jeter une lumière complète sur la captivité de l'empereur. Retracer jour par jour et pour ainsi dire heure par heure les faits de cette captivité, éclaircir, compléter, rectifier surtout les allégations de tant d'écrivains qui, à des points de vue divers, mais presque toujours défavorables à sir Hudson Lowe, s'en étaient depuis trente ans constitués les historiens, démontrer par des preuves écrites, par des informations positives, la fausseté ou l'exagération de la plupart des inculpations dont il a été l'objet, — tel est le but que s'était proposé M. Forsyth. Il entrait aussi dans sa pensée, bien que d'une manière moins directe, de justifier la conduite tenue par le gouvernement britannique à l'égard de l'empereur Napoléon. Je n'hésite pas à dire que si dans cette dernière partie de sa tâche il n'a pas à beaucoup près complé-

tement réussi, le succès de ses efforts en faveur de sir Hudson Lowe a dépassé ce que pouvaient en attendre les esprits les plus enclins à se défier des accusations passionnées qui accablent encore la mémoire du gouverneur de Sainte-Hélène. Je ne me dissimule pas qu'en émettant une pareille opinion, je m'expose à soulever des réclamations nombreuses. Cette opinion, je n'y suis pas arrivé moi-même sans avoir à surmonter la répugnance qu'éprouve tout esprit sincère et sérieux à renoncer à une conviction depuis longtemps établie. Sans ajouter une foi entière à des récits dont l'artifice est souvent déjoué par la maladresse de la passion qui les a dictés, j'y avais puisé, je l'avoue, contre le gardien de Napoléon les préventions les plus défavorables, et je m'abandonnais à ces préventions avec d'autant moins de scrupule, que je les voyais plus ou moins partagées par presque tous les hommes qui avaient étudié la question, sans en excepter les moins bienveillans pour l'empereur. Cette appréciation s'est beaucoup modifiée, pour ne pas dire plus, à la lecture du livre de M. Forsyth. Obligé, dans le travail que je vais entreprendre, de résumer, de condenser les faits qui ont agi sur ma conviction et de me borner le plus souvent à en présenter la substance et le caractère général, je ne sais si je pourrai transmettre tout entière à mes lecteurs l'impression qu'ils ont produite sur moi par leur multiplicité et par leurs détails. J'espère du moins inspirer aux rares amis de la vérité le désir d'aller la chercher à sa source, en bravant la fatigue d'une lecture que la prolixité inévitable d'un mémoire apologétique rend peu attrayante, malgré l'ordre lucide que l'auteur a porté dans la distribution de ses immenses matériaux, malgré la clarté et la simplicité de son style.

Ce ne sont pas là les seules qualités qui distinguent son travail. Il y aurait sans doute de l'exagération à prétendre qu'il est composé avec une entière impartialité, et qu'on n'y trouve aucune trace des préjugés nationaux, des préventions de parti que le sujet réveillait naturellement. Néanmoins peu d'écrivains anglais ont su s'en garantir à ce point, et là même où M. Forsyth y cède dans une certaine mesure, c'est avec une modération de sentimens, une convenance de langage que ses compatriotes ne portent pas toujours dans la polémique. S'il apprécie Napoléon avec une sévérité qui pourra sembler excessive à beaucoup de Français, jamais il n'oublie en parlant de lui le respect dû à l'un des plus puissans génies qui aient existé. Si les torts très réels de plusieurs des compagnons d'exil du grand empereur trouvent souvent en lui un juge rigoureux, il a soin d'indiquer les circonstances qui peuvent leur servir d'excuse, et il se complaît surtout à rendre justice à ceux de ces exilés qui lui paraissent avoir supporté leur malheur avec plus de patience et de dignité. Enfin, dans les questions de principes, il s'efforce, autant que cela est compatible avec

la pensée qui lui a mis la plume à la main, de tenir la balance égale, et il y réussit quelquefois.

J'ai dû indiquer le but et le caractère du livre que j'ai entrepris d'analyser. Je me hâte d'entrer dans le fond du sujet.

I.

Il est un point qu'il faut éclaircir avant tout, parce qu'il domine ce sujet tout entier. La captivité de Napoléon fut-elle une violation de la foi jurée, un attentat au droit des gens? Bien que l'empereur n'ait cessé de le prétendre et que tous ses partisans l'aient répété sans jamais, il est vrai, serrer de bien près cette question capitale, je ne crains pas de dire qu'elle est résolue dans un sens négatif par le simple exposé des faits. Lorsque Napoléon se décida à se remettre aux Anglais, des retards imprudens lui avaient fermé toute voie assurée de retraite; les seules et faibles chances d'évasion qui lui restassent l'auraient jeté dans des hasards que son courage eût bravés sans doute, mais auxquels répugnait sa dignité; en hésitant plus longtemps à prendre un parti, il eût risqué de tomber entre les mains d'ennemis plus implacables encore, qui n'eussent peut-être pas épargné sa vie, ou dont la clémence, s'il avait pu l'encourir, eût été pour lui une humiliation. Le parti auquel il se détermina lui fut donc imposé par une nécessité absolue qui ne lui laissait pas la possibilité de stipuler des conditions, et rien ne l'autorisait à espérer que sa liberté serait respectée. L'officier qui le reçut à son bord lui avait loyalement déclaré qu'il n'était en mesure de prendre avec lui aucun engagement, et qu'il ne pouvait que le conduire en Angleterre, où le gouvernement déciderait de son sort.

Libre de tout engagement avec Napoléon, ce gouvernement devait-il, pouvait-il lui accorder la libre hospitalité qu'il demandait dans sa détresse, ou lui permettre d'aller chercher aux États-Unis le seul asile qui fût ouvert à cette grande infortune? Qu'on nous permette de rappeler quelle était alors la situation de l'Angleterre. Unie aux puissances continentales par une étroite alliance qui avait pour but de délivrer le monde de l'homme dont on regardait l'existence comme inconciliable avec l'ordre politique établi et avec le maintien de la paix, l'Angleterre, alors que le hasard seul avait fait tomber entre ses mains cet ennemi formidable plutôt que dans celles de ses alliés, ne pouvait évidemment disposer de lui sans leur assentiment, et je doute que Napoléon ait été complétement sincère lorsqu'il a dit à Sainte-Hélène que l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche l'eussent traité avec plus de générosité. Pour tous les gouvernemens sans exception, on pourrait dire pour l'Europe entière, pour la France elle-même, sans distinction d'opinions et de partis,

sauf le petit nombre d'hommes qui, à cette époque, portaient encore au grand vaincu un attachement fanatique et enthousiaste, il y avait alors un sentiment, un intérêt unique qui dominait toute autre considération, — l'épuisement, la fatigue physique et morale résultant de vingt-cinq années de guerres et de révolutions telles que le monde moderne n'en avait jamais vu, le besoin absolu de repos, et la conviction que ce repos ne serait jamais garanti tant que l'empereur déchu conserverait la liberté de ses mouvemens, tant qu'il ne serait pas placé dans l'impossibilité absolue de soulever encore une fois par sa présence les héroïques soldats dont il restait l'idole. Ce fut son malheur, comme c'est sa grandeur et sa gloire, que seul contre le monde il parut assez redoutable pour que son exil et sa prison pussent à peine suffire à rassurer les gouvernemens et les peuples.

Dans l'antiquité, au moyen âge, le sort d'un tel captif n'eût pas été douteux : on n'eût pas hésité à sacrifier sa vie au repos du monde. Les mœurs modernes n'admettent pas un semblable moyen de salut public, et si la pensée s'en présenta à quelques esprits farouches, elle fut heureusement écartée. Il fallait cependant que Napoléon restât prisonnier, et cela même ne suffisait pas. S'il eût été détenu soit en Angleterre, soit sur un point quelconque du continent, ou même dans quelque grande colonie que son importance n'eût pas permis de soumettre aux précautions minutieuses et aux exigences du régime militaire, il eût été bien difficile de le placer dans l'état d'isolement et de surveillance qui pouvait seul donner des garanties efficaces contre la possibilité d'une évasion, contre des communications dangereuses entre lui et ses partisans. Pour échapper à ce péril, on eût été réduit à la nécessité de l'enfermer étroitement, de faire subir à ce souverain détrôné, à cet homme dont la vie entière n'avait été qu'action et mouvement, les tortures d'un véritable cachot. Dans la disposition où étaient alors les esprits, peut-être ne se fussent-ils pas révoltés, de prime abord, contre une telle barbarie; mais l'humanité n'eût pas tardé à reprendre ses droits, et Napoléon, traité comme un malfaiteur, entouré du prestige que l'excès de l'infortune donne à la gloire et au génie, se serait bientôt présenté aux imaginations sous un aspect qui eût pu leur donner un dangereux ébranlement. On peut en juger par l'effet qu'a produit, quelques années après, sur beaucoup d'esprits le traitement bien moins dur pourtant qu'on lui a fait subir.

Je viens de résumer les considérations qui dirigèrent le gouvernement anglais dans le choix auquel il crut devoir s'arrêter pour la résidence du héros vaincu. On a beaucoup parlé des inconvéniens du climat de Sainte-Hélène, et il en présente en effet; mais des informations puisées à des sources non suspectes autorisaient le gouvernement anglais à penser que cette petite île réunissait aux conditions

qui devaient la faire préférer pour cette destination, au point de vue de l'intérêt général, celles qui pouvaient en faire pour Napoléon un lieu de relégation aussi salubre, aussi peu pénible que le comportaient les circonstances. Napoléon lui-même en jugea d'abord ainsi : au rapport de M. de Las-Cases, il disait, non pas avant d'avoir vu Sainte-Hélène, mais lorsqu'il y était déjà depuis plusieurs semaines, qu'exil pour exil, c'était peut-être encore le meilleur qu'on eût pu lui assigner.

En appréciant la conduite du gouvernement anglais envers l'empereur, j'ai dû faire une large part aux nécessités de la politique; j'ai justifié la détention et l'exil de celui qui était naguère le maître de l'Europe; j'ai admis qu'on avait pu être autorisé à le placer, pour le salut de tous, dans une situation exceptionnelle, celle d'un prisonnier de guerre restant captif alors qu'il n'y avait plus de guerre, celle d'un homme condamné à perdre sa liberté par le jugement et dans l'intérêt de l'Europe, alors que son titre de souverain, reconnu naguère par le continent tout entier, le mettait en dehors de toute juridiction. Je ne crois pas, Dieu m'en préserve, que *la politique justifie tout,* comme Napoléon aimait à le répéter, comme il le disait encore à Sainte-Hélène, alors même que les conséquences de ce terrible axiome semblaient devoir se présenter à lui sous l'aspect le plus répugnant, mais je crois qu'elle excuse tout ce qui n'est pas contraire à l'humanité, à la foi jurée, aux principes de l'éternelle équité; je crois qu'en certains cas, lorsqu'elle a en vue de grands intérêts généraux, auxquels on ne saurait pourvoir autrement, elle autorise de regrettables rigueurs. Je me hâte d'ajouter que ces rigueurs, pour ne pas être condamnables, pour ne pas entacher ceux qui sont condamnés à en être les instrumens, non-seulement doivent être renfermées dans les limites de la plus absolue nécessité, mais doivent encore être tempérées par tous les adoucissemens qu'il est possible d'y apporter. Manquer à ces ménagemens, ce n'est pas seulement méconnaître un devoir sacré, c'est commettre une grande faute politique, c'est s'exposer à la réprobation de l'histoire, lorsque la victime que l'on frappe, quels que puissent être ses torts et la défaveur qui s'attache à elle dans le présent, se recommande à la sympathie des générations futures, soit par de grandes vertus, soit par une grande gloire, soit par la hauteur de la position d'où elle a été précipitée.

Si Napoléon ne réunissait pas tous ces titres à l'admiration bienveillante de la postérité, il en possédait certainement plusieurs au degré le plus éminent où jamais homme les ait possédés. Le gouvernement britannique en a-t-il tenu un compte suffisant dans le traitement qu'il lui a fait subir? Je ne le pense pas.

On pourrait s'y tromper, si l'on s'en rapportait à la lettre des in-

structions données par le secrétaire d'état des colonies, lord Bathurst, tant à sir Hudson Lowe lui-même qu'à l'amiral sir George Cockburn, chargé avant son arrivée du commandement de Sainte-Hélène, où il avait conduit Napoléon. Aux termes de ces instructions, renouvelées dans une forme presque identique toutes les fois que l'occasion s'en présentait, les rigueurs de la captivité du *général Bonaparte,* comme on affectait de l'appeler, ne devaient pas dépasser la mesure absolument exigée par la nécessité de s'assurer de sa personne; toutes les facilités compatibles avec cette nécessité devaient lui être accordées. Malheureusement cette recommandation vague et générale n'était autre chose qu'un de ces lieux-communs d'humanité et de modération que l'on manque rarement de proclamer aux époques des plus grandes sévérités; elle ne pouvait exercer beaucoup d'influence sur les procédés du gouverneur de Sainte-Hélène, alors que ces mêmes instructions lui rappelaient à chaque page que le premier de ses devoirs, celui auquel toute autre considération devait être subordonnée, c'était de rendre impossibles, non-seulement l'évasion du prisonnier, mais ses libres communications avec qui que ce fût en dehors du cercle de ses compagnons de captivité, alors qu'on s'attachait avant tout à lui présenter sous un aspect effrayant les conséquences que pourrait entraîner le moindre relâchement de la surveillance et la grave responsabilité qu'elles feraient peser sur lui.

Pour expliquer, je ne dis pas pour excuser complétement l'esprit qui présida à la rédaction de ces instructions, qui en caractérisa le développement et l'application, il importe de revenir sur ce que j'ai déjà indiqué de l'irritation presque universelle qui régnait alors contre Napoléon.

Les guerres prodigieuses, les succès inouis de l'empereur, l'abus orgueilleux qu'il en avait fait, les revers non moins inouis dont ils avaient été suivis, avaient infligé successivement à toutes les nations de l'Europe d'effroyables calamités. Les peuples et les souverains, également opprimés, s'étaient trouvés réunis contre Napoléon dans un sentiment commun d'exaspération et de vengeance, et ce sentiment, exalté encore par la terreur qu'il ne cessait de leur inspirer du fond même de sa prison, ne leur laissait pour ainsi dire pas, dans tout ce qui avait rapport à leur ancien dominateur, le libre usage de leur jugement. Encore effrayés du souvenir de sa puissance, si longtemps irrésistible, et craignant de la voir renaître, ils trouvaient à peine un motif suffisant de sécurité dans les vastes mers qui le séparaient de l'Europe, dans les précautions accumulées pour l'empêcher de sortir du lieu de son exil. Ne pouvant, ne voulant pas attenter à son existence physique, ils eussent désiré le tuer moralement pour effacer un passé qui ne leur rappelait pas seulement de grandes souffrances, mais des erreurs, des humiliations

plus pénibles encore. Tel souverain aurait voulu oublier qu'il s'était dit l'ami de Napoléon, qu'il avait professé pour lui l'admiration la plus enthousiaste, et qu'ils avaient conspiré ensemble le partage de l'Europe; tel autre ne se souvenait pas sans confusion de lui avoir donné sa fille pour conjurer sa redoutable inimitié, tel autre d'avoir humblement sollicité son alliance après avoir reçu de lui les plus sanglans affronts. Par une inconséquence qui caractérise la passion, on eût dit qu'ils croyaient se relever de cet abaissement en dégradant l'homme qui le leur avait infligé, en traitant comme un aventurier celui qu'ils avaient longtemps respecté comme le chef d'un grand empire, celui dont ils avaient recherché l'alliance et à qui ils avaient prodigué tant d'hommages au temps de sa toute-puissance. Ils semblaient penser que le meilleur moyen de rétablir dans l'esprit des peuples le respect de la royauté, c'était de mettre en quelque sorte hors de la loi commune le héros qui s'était assis sur un trône sans autre titre que sa gloire, et qu'en le dépouillant, non-seulement du pouvoir, mais encore du rang suprême, ils lui enlèveraient le dangereux prestige qu'il conservait encore sur les imaginations, — comme si le plus puissant, le plus dangereux des prestiges n'était pas celui d'une grande gloire unie à une grande infortune!

C'étaient là sans doute des vues fausses et étroites, mais qui s'expliquaient par les préjugés inhérens aux gouvernemens absolus, et aussi par des ressentimens trop justifiés. Le gouvernement anglais n'était pas dans la même situation. Par cela même qu'il n'avait jamais plié sous l'ascendant de Napoléon, qu'il n'avait jamais été son allié, qu'il n'avait jamais été réduit à la nécessité de lui demander la paix et de l'acheter par de durs sacrifices, qu'en un mot sa dignité n'était pas intéressée à effacer les traces du passé, il eût dû lui paraître plus facile de traiter avec de généreux égards le grand homme qu'il avait si longtemps combattu. Une telle générosité n'était malheureusement pas dans le caractère des hommes qui gouvernaient alors la Grande-Bretagne, et qui, appartenant presque tous à la portion la plus médiocre et la plus illibérale du parti tory, se trouvèrent appelés, par une étrange fortune, à accomplir la tâche où Pitt avait échoué. Ces hommes partageaient et peut-être même exagéraient à certains égards les préjugés les plus extrêmes des gouvernemens absolus du continent contre tout ce qui était sorti de la révolution française. Ils étaient d'ailleurs animés au plus haut degré de ce patriotisme violent, exclusif, qui caractérise les Anglais, qui de tout temps les a disposés à voir dans leurs ennemis, quels qu'ils soient, les ennemis du droit et de la justice, et à considérer comme le plus impardonnable des crimes celui de contrarier ou seulement d'inquiéter leurs intérêts. Napoléon avait lutté contre eux pendant quinze

ans; il avait mis dans le péril le plus imminent les intérêts et presque l'existence de la Grande-Bretagne; ce n'était qu'à l'aide des plus prodigieux efforts et des plus énormes sacrifices qu'elle avait échappé à ce péril. Il n'en fallait pas tant pour faire de l'empereur des Français, aux yeux de tous les Anglais, le plus odieux et le plus exécrable des tyrans, pour leur persuader que son règne n'avait été qu'un long brigandage, que ses adhérens eux-mêmes n'étaient que des malfaiteurs indignes de pitié, et qu'en laissant la vie à de tels misérables, on faisait acte de clémence! On a vu à d'autres époques, dans des circonstances bien moins graves, bien moins irritantes, à quelles violences d'actes ou de paroles le patriotisme de nos voisins peut se laisser emporter contre les princes et les gouvernemens qui, même après avoir été longtemps leurs alliés, se sont permis de contrarier tant soit peu leur politique. Ces violences, on peut le croire, n'étaient rien auprès de celles de 1815. La génération actuelle a peine à comprendre d'aussi furieux ressentimens, une telle férocité de langage. Je n'en citerai qu'un exemple que je trouve rapporté dans le livre même de M. Forsyth.

Après la bataille de Waterloo, le maréchal Brune, qui commandait en Provence pour Napoléon, se rendant compte apparemment des dangers trop réels dont il était menacé et pensant à sortir de France, avait fait demander un passeport à lord Exmouth, qui bloquait la côte avec une escadre anglaise. Voici la réponse de lord Exmouth, traduite aussi littéralement que possible : « Puisqu'il paraît que c'est la mode en France de permettre à cette *bande de coquins de maréchaux* de quitter tranquillement le pays, je ne m'opposerai pas à ce que le *prince des drôles*, le maréchal Brune, se rende sous pavillon blanc à Tunis. Quant à l'envoyer dans un pays chrétien, je ne pense pas que personne s'en arroge le pouvoir, car il n'est pas un pays ayant conservé son bon sens qui puisse vouloir recueillir de *tels garnemens*. » Si Brune a connu seulement la substance de cette réponse, et si elle a pu contribuer à lui faire prendre la route d'Avignon, où il devait trouver peu de jours après une mort affreuse, il faut croire, pour l'honneur de l'humanité, que lord Exmouth aura éprouvé quelques remords.

Je me suis étendu un peu longuement sur cette disposition générale des esprits, parce que c'est un des élémens nécessaires de l'appréciation du traitement que Napoléon eut à subir à Sainte-Hélène, parce que les torts qu'on eut envers lui ne seraient pas seulement dignes de blâme, mais incompréhensibles, si l'on ne tenait compte de l'atmosphère politique où l'on vivait alors. J'arrive à l'exposé des faits.

Le premier des torts dont je viens de parler, celui peut-être qui a entraîné les conséquences les plus graves, parce qu'elles se repro-

duisaient à chaque instant et qu'elles réveillaient sans cesse dans l'esprit du prisonnier le douloureux sentiment de la grandeur de sa chute, c'est le refus de le désigner par son titre impérial, c'est l'ordre donné de ne l'appeler que le *général Bonaparte*. Comme je l'ai déjà fait entendre, on croyait par là effacer, amoindrir au moins dans les imaginations le prestige de son ancienne puissance et rayer en quelque sorte de l'histoire quinze années d'un pénible souvenir. Refuser à l'homme que la France avait reconnu pendant dix ans pour son souverain, alors qu'elle était victorieuse de l'Europe, le rang qu'il avait si longtemps possédé, que tous les princes du continent avaient sanctionné par tant de traités, c'était, de la part de ces princes, une singulière inconséquence, assez difficile à concilier avec le soin de leur propre dignité et avec ce respect, cette inviolabilité du titre royal qu'ils croyaient pourtant assurer de la sorte. Quant à l'Angleterre, elle pouvait sans doute alléguer que jamais elle n'avait reconnu Napoléon en qualité d'empereur; mais cela tenait uniquement à ce qu'ayant été constamment en guerre avec lui depuis le moment où il était monté sur le trône, elle n'avait pas eu l'occasion de signer un traité qui aurait constaté cette reconnaissance. Personne n'ignore qu'à plusieurs reprises il avait dépendu de lui de l'obtenir en renonçant seulement à quelques-unes de ses conquêtes les plus excentriques ou de ses prétentions les plus exagérées. A Châtillon même, au milieu de ses désastres, quelques jours avant la prise de Paris, le cabinet de Londres, sincère ou non, offrait encore de le reconnaître. Enfin le traité de Fontainebleau lui avait conservé, avec la pleine souveraineté de l'île d'Elbe, le titre d'empereur. Lord Castlereagh, il est vrai, en adhérant à ce traité, évita d'y apposer directement sa signature; mais en vérité, si l'on devait croire que les ministres qui gouvernaient alors l'Angleterre attachèrent une importance réelle à cette subtilité, on ferait peu d'honneur à leur bon sens et à la gravité de leur esprit. Il n'en est pas moins certain que, pendant les dix mois qui s'écoulèrent entre le traité de Fontainebleau et le débarquement de Cannes, Napoléon, malgré l'immensité de sa chute, continuait à être pour tous les gouvernemens du continent un prince souverain, et que pour la première fois l'Angleterre elle-même le reconnaissait, le traitait comme tel. Il n'en est pas moins vrai que si, en reprenant les armes au mois de mars 1815, il s'exposa à toutes les chances que la guerre entraîne pour un souverain, telles que la perte de ses états, celle même de sa liberté, — il n'autorisa pas le cabinet de Vienne à le mettre *hors la loi,* incroyable extrémité de la passion politique dont les ministres anglais durent, au sein du parlement, désavouer le sens apparent et naturel! Il ne donna pas même au congrès le droit de le dépouiller de ce caractère royal qui, dans l'intérêt du prin-

cipe et du prestige monarchiques, doit sans doute être d'un très difficile accès pour quiconque n'est pas né sur les marches du trône, mais que ce même intérêt prescrit bien plus impérieusement encore de respecter à jamais, à travers toutes les vicissitudes de la fortune, dans l'homme qui l'a une fois obtenu du consentement d'un peuple et de l'assentiment des gouvernemens étrangers.

Il est, je crois, peu d'esprits tant soit peu sensés qui méconnaissent aujourd'hui d'aussi incontestables vérités. M. Forsyth avoue que le refus de traiter Napoléon captif en prince souverain n'était pas fondé en raison, qu'il avait quelque chose de puéril, que Napoléon devait naturellement voir une insulte préméditée dans l'affectation qu'on mettait à l'appeler le général Bonaparte, et que des difficultés sans nombre ne pouvaient manquer d'en résulter dans ses rapports avec le gouverneur de Sainte-Hélène. Cherchant une excuse à ce qui n'était, comme je l'ai expliqué, que l'effet des passions et des préjugés du temps, il pense que l'on craignait, en maintenant à Napoléon la qualification impériale, de s'imposer envers lui des ménagemens qui eussent rendu plus difficile et moins efficace la surveillance dont il devait être l'objet. Une telle interprétation se réfute d'elle-même. Ce n'était pas la première fois qu'on voyait un souverain prisonnier de guerre, et pour ne citer qu'un exemple, Charles-Quint avait pu soumettre François Ier à une captivité qui fut par momens bien rigoureuse, sans cesser pourtant de le traiter en roi.

Je parlerai bientôt des fâcheuses conséquences de la détermination prise à cet égard par les puissances alliées; mais il en est une que je dois signaler dès à présent. Si le traitement fait à Napoléon dans son exil ne fut pas, même au point de vue du bien-être matériel, ce que les convenances eussent demandé, il faut s'en prendre, j'en suis convaincu, moins à une dureté de cœur qui aurait été inconcevable, moins à un misérable esprit d'économie qui cependant y eut bien aussi quelque part, qu'à la crainte de paraître faire pour Napoléon plus qu'on n'eût fait pour un particulier d'un rang élevé et lui reconnaître ainsi le rang princier dont on mettait tant de prix à le dégrader. Cela ressort des instructions émanées de lord Bathurst, qui recommandent d'accorder, *autant que possible, au général Bonaparte* tout le bien-être et l'établissement dont jouissent d'ordinaire *les officiers du rang de général en chef.* Une lettre qui sert de supplément à ces instructions contient le passage suivant, conçu dans le même esprit : « Bien que l'intention du gouvernement de sa majesté soit que l'appartement occupé par le général Bonaparte soit suffisamment garni, il faut éviter soigneusement toute dépense non nécessaire, et le mobilier doit être solide et bien choisi sans profusion d'ornemens. » On peut croire que c'est dans la même pensée qu'on défendit de loger Napoléon dans l'habitation assignée au gouverneur

de l'île, quoique ce fût la seule où on eût pu l'établir d'une manière vraiment convenable, et qu'on le relégua à Longwood, maison de campagne occupée jusqu'à cette époque par un simple lieutenant-colonel sous-gouverneur, demeure tellement insuffisante, malgré les additions et les réparations qu'on y fit à la hâte, qu'on dut bientôt reconnaître la nécessité d'en construire une autre, qui venait seulement d'être achevée lorsque la mort de l'empereur la rendit inutile. On avait pensé apparemment que déloger le gardien au bénéfice du prisonnier, c'eût été traiter ce dernier autrement qu'on ne traite un prisonnier ordinaire, et c'est précisément ce qu'on ne voulait pas.

Ce système renfermait, on peut le dire, le germe de tous les incidens pénibles, de toutes les collisions qui devaient marquer d'un caractère si déplorable la captivité de Napoléon. Le choix du fonctionnaire que le cabinet de Londres chargea de l'appliquer fut mal calculé d'ailleurs pour en atténuer les inconvéniens. On aurait dû se préoccuper avant tout de la nécessité d'appeler au gouvernement de Sainte-Hélène un homme ferme et exact, mais qui, par l'élévation, la liberté, la largeur de son esprit, la bienveillance de son caractère, l'agrément de ses manières, fût en mesure de tempérer la rigueur des devoirs dont on le chargeait, qui, par sa position, fût assez considérable pour ne pas craindre de prendre beaucoup sur lui et d'agir au besoin suivant les circonstances. Un tel homme, j'en conviens, était difficile à trouver, surtout dans le parti qui gouvernait alors l'Angleterre, et s'il eût existé, on peut douter qu'il eût accepté facilement une telle mission. Ce qui est certain, c'est que cet homme n'était pas sir Hudson Lowe, qui, malgré une carrière honorable, une véritable capacité à certains égards et, quoi qu'on ait pu dire, une conscience droite et même scrupuleuse, était, sous bien des rapports essentiels, particulièrement impropre au poste qu'on jugea à propos de lui confier.

Il n'appartenait pas à cette aristocratie qui alors dominait de si haut la société anglaise. Fils d'un chirurgien militaire, né, par une singulière coïncidence, la même année que Napoléon, engagé dès son plus jeune âge dans la profession des armes, sa carrière avait été aussi lente qu'active et pénible. Pendant bien des années, par un autre hasard non moins bizarre, il avait commandé en Corse même, en Égypte, en Sicile, dans le royaume de Naples, dans les Iles-Ioniennes, des corps d'insurgés et de réfugiés corses au service de l'Angleterre. Il avait fait preuve de sang-froid, de courage, d'instinct militaire, et même de quelques talens administratifs dans un bon nombre d'expéditions difficiles et laborieuses, mais qui, accomplies loin des grands théâtres où se décidaient les destinées du monde, n'appelaient que médiocrement l'attention publique, et ne désignaient ni à la faveur ni à la gloire ceux qui y prenaient part. Aussi,

malgré l'activité et la continuité de ses services, n'était-il encore, à quarante-quatre ans, que colonel d'état-major, lorsqu'en 1813, au moment où venait de se former la grande coalition sous laquelle Napoléon devait enfin succomber, il fut attaché en qualité de commissaire anglais au quartier-général de l'armée prussienne de Silésie, commandée par le général Blücher. Pendant les deux campagnes que dura cette guerre, il assista à tous les combats livrés en Allemagne et en France. Il résulte du témoignage des généraux prussiens et particulièrement du chef d'état-major Gneisenau, avec qui il resta toujours en relations d'amitié et de correspondance, que dans les vicissitudes si multipliées et si rapides de cette lutte formidable sir Hudson Lowe se fit remarquer, non-seulement par une rare intrépidité, mais par de véritables talens, par beaucoup de jugement, par un imperturbable sang-froid. Appelé plus d'une fois, malgré l'infériorité de son grade, à émettre sur les opérations militaires un avis qui avait quelque poids, parce qu'on y voyait en quelque sorte celui de son gouvernement, il se prononça toujours, même au milieu des revers, même alors que le découragement avait gagné une grande partie des coalisés, pour les partis les plus énergiques. « Jamais, lui écrivait plus tard le général Gneisenau dans un langage passionné qui caractérise l'époque, jamais vous n'avez dévié de la conviction, que, pour ramener l'Europe à un juste équilibre et pour renverser le gouvernement du jacobinisme impérial, il fallait prendre sa capitale. » Une lettre écrite par sir Hudson Lowe le 17 janvier 1814, au plus fort des succès éclatans, mais éphémères, que Napoléon remportait en Champagne, confirme l'assertion du général prussien. Dans cette lettre, adressée à sir Charles Stewart, il insistait pour qu'après s'être engagé comme on l'avait fait dans l'intérieur de la France, on n'hésitât pas à marcher sur Paris avec la pensée bien arrêtée d'y renverser l'empire. « Le peuple français, disait-il, n'a pas assez de ressort pour le faire de lui-même. Il semble que toute susceptibilité d'honneur personnel et national soit éteinte chez les Français quant au point de savoir par qui ils sont gouvernés, mais ils verraient avec une complète indifférence les alliés se charger pour eux de cette tâche. » Ce fut sir Hudson Lowe qui porta en Angleterre la nouvelle de l'abdication de Napoléon. Élevé enfin au grade d'officier général, décoré de l'ordre du Bain et des ordres de Prusse et de Russie, il fut chargé, après la paix, de l'inspection des forteresses que les Anglais continuaient à occuper dans les Pays-Bas. En 1815, lorsque le 20 mars eut rallumé pour quelques jours la guerre européenne, on lui donna le commandement des forces anglaises réunies à Gênes. Il ne tarda pas à occuper avec ces forces la ville de Marseille, et en cette occasion il eut à coopérer avec l'amiral lord Exmouth, dont j'ai cité la conduite envers le maréchal Brune.

Placé ainsi, pendant les dernières années de la guerre, dans une position plus élevée, où ses facultés purent se déployer tout entières, et qui lui permit de prendre une part directe, bien que secondaire, à des événemens décisifs, sir Hudson Lowe n'y puisa pourtant pas ce sens politique, cette largeur de vues que l'expérience et le spectacle des grandes affaires donnent aux hommes capables d'en comprendre la portée. Le hasard le rapprocha alors plus particulièrement de cet état-major prussien, en qui tant d'héroïsme et de patriotisme se mêlait à une haine si aveuglément furieuse contre Napoléon et contre la France. On peut supposer qu'un tel milieu exerça une influence fâcheuse sur l'esprit du gouverneur futur de Sainte-Hélène. Doué d'un caractère honnête et consciencieux, d'un esprit intelligent et généralement judicieux, mais étroit, défiant et susceptible de préventions, sir Hudson Lowe ne déguisait pas, à beaucoup près, ses imperfections par l'agrément de ses manières. Tous ceux qui l'ont connu, ceux mêmes qui le jugent avec le plus de bienveillance, s'accordent à dire que sa physionomie, son abord, son langage, avaient une froideur, une sécheresse disgracieuse, qui, de l'aveu de M. Forsyth, eussent dû le faire exclure de la mission difficile et délicate pour laquelle il fut désigné. Cette mission, il était certes bien loin de s'y attendre, lorsque le 1er août 1815 il reçut à Marseille, où il commandait les forces anglaises, la nouvelle du choix qu'on avait fait de lui. Il partit immédiatement pour Londres, où il devait recevoir ses instructions. Pour lui donner plus d'autorité, on le fit lieutenant-général, commandeur de l'ordre du Bain, et on lui promit de la part du premier ministre, lord Liverpool, que s'il gardait seulement trois ans les fonctions dont il allait prendre possession, la bienveillance du gouvernement ne s'arrêterait pas là. Ce n'était pas trop sans doute de ces faveurs, de ces promesses et du traitement considérable qui lui fut assigné, pour lui faire accepter avec résignation la destination lointaine et compromettante à laquelle il se voyait ainsi condamné. Il se ménagea lui-même une consolation et une ressource plus efficace contre les ennuis de cet exil en se mariant avant de quitter l'Angleterre.

Parti de Portsmouth le 29 janvier 1816, c'est seulement le 14 avril qu'il arriva à Sainte-Hélène, où Napoléon l'avait précédé de six mois. Il y avait été conduit par le contre-amiral sir George Cockburn, commandant de la station navale du Cap, qui, comme je l'ai dit, exerça provisoirement jusqu'à l'arrivée de sir Hudson Lowe les fonctions de gouverneur de l'île. Napoléon et la plupart des historiens de sa captivité ont affecté de faire l'éloge du contre-amiral comme pour mieux accabler son successeur, en rejetant exclusivement sur ce dernier la responsabilité des tristes querelles qui éclatèrent presque aussitôt après son arrivée. A les en croire, sir George Cockburn avait

su tempérer par sa loyale franchise la rigueur de ses devoirs. Il est possible que ses manières fussent moins répulsives que celles de sir Hudson Lowe, mais on ne voit pas, en consultant les documens écrits, que, pendant la courte durée de ses fonctions intérimaires, l'état des choses ait été bien différent de ce qu'il devint par la suite. Les esprits n'avaient pas encore eu le temps de se porter à ce degré d'exaspération et d'aigreur où ils arrivèrent plus tard, mais déjà Napoléon avait manifesté contre son gardien provisoire une violente irritation, qui éclata pour la première fois à l'occasion du refus qu'on lui fit de le laisser parcourir sans escorte certaines parties de l'île. Des propos injurieux avaient été tenus, des lettres blessantes échangées entre l'amiral et les serviteurs de l'empereur. Dans une réponse de l'amiral au comte Bertrand, qui, en lui transmettant les plaintes de Napoléon, avait désigné son maître par le titre impérial, on trouve cette phrase qui, si elle eût été écrite par sir Hudson Lowe, aurait été bien souvent citée comme une cruelle ironie : « Vous m'obligez à vous dire d'une manière officielle que je n'ai pas connaissance qu'il existe en ce moment dans cette île aucun empereur, ni que j'y aie amené aucune personne revêtue de cette dignité. » Il semblerait d'ailleurs que cette incroyable phrase n'était pas une mauvaise plaisanterie, mais bien une précaution pédantesque prise pour garantir la responsabilité de sir George Cockburn, qui, écrivant quelques jours après à lord Bathurst pour l'informer de cet incident, affectait sérieusement de n'être pas absolument certain que ce fût du *général Bonaparte* que le comte Bertrand eût voulu parler.

II.

Ce fut le 17 avril que sir Hudson Lowe se présenta pour la première fois devant Napoléon. La veille, l'empereur captif avait refusé de le recevoir sous prétexte d'indisposition, mais en réalité parce qu'on avait négligé de l'avertir à l'avance de sa visite. Ce premier entretien, dans lequel il fut beaucoup question de la Corse et de l'Égypte, où sir Hudson Lowe avait fait la guerre, ne parut pas laisser de lui une impression défavorable à Napoléon, qui, tout en remarquant la sécheresse de sa conversation, exprima l'opinion qu'on pourrait s'entendre facilement avec lui.

Cette illusion ne devait pas durer. Il y avait dans la situation des difficultés dont il n'eût pas été donné à l'homme le plus habile de triompher, bien moins encore à sir Hudson Lowe.

Qu'on se représente le héros qui, trois ans auparavant, gouvernait encore l'Europe — maintenant captif sur un rocher à deux mille lieues de notre continent, soumis à toutes les volontés du général

obscur que le gouvernement britannique avait rendu dépositaire de ses pouvoirs, gardé presque à vue jusque dans l'étroite et incommode demeure où on l'avait établi, ne pouvant s'en éloigner au-delà d'une certaine distance que sous l'escorte d'un officier anglais, ne pouvant recevoir aucune visite, soit des habitans de l'île, soit des voyageurs qui touchaient à Sainte-Hélène en revenant des Indes, qu'avec l'autorisation du gouverneur, ni entretenir aucune correspondance, même avec sa famille, sans qu'elle passât sous les yeux de ce gouverneur. Qu'on se représente le génie dont l'activité sans égale remplissait et ébranlait naguère le monde réduit à s'agiter dans les limites resserrées de sa prison et n'ayant plus d'autre emploi, d'autres distractions que d'incessantes querelles avec ses gardiens : l'imagination pourrait difficilement concevoir une existence plus douloureuse.

Il y aurait de l'exagération à dire que la position de sir Hudson Lowe n'était guère moins cruelle, mais elle était certainement dès le principe et surtout elle ne tarda pas à devenir extrêmement pénible. On voit, par sa correspondance, que les difficultés très diverses et en quelque sorte contradictoires contre lesquelles il avait à lutter, les dangers opposés dont il avait à se garantir, lui apparurent dès le premier moment avec une grande netteté. Il comprenait très bien que l'honneur de son gouvernement, que le sien même exigeaient qu'il fît tout ce qui dépendrait de lui pour adoucir le sort de son prisonnier; mais la pensée de sa responsabilité envers l'Angleterre et l'Europe, si grandement intéressées à ce que Napoléon ne recouvrât pas sa liberté, la crainte de la réprobation à laquelle il se verrait exposé, si, par un excès de ménagement, par l'impulsion d'une générosité mal entendue, il venait à compromettre le repos du monde, obsédaient sans cesse son imagination. S'il eût pu se distraire un moment de ces pensées, elles lui eussent été bien vite rappelées par les dépêches qu'il recevait de lord Bathurst, et aussi, suivant toute apparence, par ses correspondances particulières. On peut s'en faire une idée par ce que lui écrivait le 17 octobre 1817 son ancien ami de l'armée de Silésie, le général prussien Gneisenau : « Vous êtes, lui disait-il, le gardien du repos de l'Europe. De votre vigilance et de votre force de caractère dépend notre salut. Dès que vous vous relâcherez de vos mesures de rigueur contre le plus rusé scélérat du monde, dès que vous permettrez à vos subalternes de lui accorder des faveurs par une pitié mal entendue, notre repos sera compromis... La paix en France n'est pas rétablie, les choses ont même empiré. Tant qu'un soldat de Napoléon existera et tant qu'un commis de son administration ne sera pas ministre ou préfet, la tranquillité ne rentrera pas dans cette nation ambitieuse, cupide et vindicative. Si Bonaparte mettait le pied sur le sol de France, il régnerait plus abso-

lument que jamais, et il pourrait encore ébranler les fondemens de l'Europe. Les regards de la nation se portent sur le jeune Napoléon. » Cette lettre se terminait par l'expression des inquiétudes qu'inspirait au général prussien la probabilité de la prochaine évacuation de la France par les forces alliées; il disait que, le renouvellement de la guerre ne pouvant manquer d'en être bientôt la conséquence, il allait faire préparer ses équipages.

Tenu ainsi en éveil et sans cesse surexcité dans ses inquiétudes et dans les défiances auxquelles son caractère le portait naturellement, sir Hudson Lowe n'en fit pas moins de grands, de louables efforts pour concilier les devoirs opposés qui pesaient ainsi sur lui. Son esprit peu souple n'y mit pas toujours beaucoup d'adresse, il ne sut pas toujours éviter des tracasseries blessantes et inutiles; mais sa bonne volonté ne peut être douteuse pour quiconque aura la patience de lire avec un peu d'attention ses volumineuses dépêches. Malheureusement cette bonne volonté, contrariée dans plusieurs circonstances importantes, comme nous le verrons bientôt, par les obstacles que le cabinet de Londres opposa à ses intentions conciliantes, devait d'ailleurs échouer contre l'irritation de Napoléon et contre des calculs que j'expliquerai plus tard.

Il ne faut pas perdre de vue ce fait important, que les rapports personnels de Napoléon avec sir Hudson Lowe ont été très rares, qu'ils ne se sont vus que cinq fois, que dans deux de ces cinq entrevues, dans la dernière surtout, qui eut lieu quatre mois seulement après l'arrivée du général à Sainte-Hélène, Napoléon se livra contre lui à des emportemens si extrêmes, que toute communication directe entre eux devint moralement impossible. Cela résulte, non pas seulement du récit qu'en fait sir Hudson Lowe, mais de l'aveu même de Napoléon, consigné dans les mémoires de MM. de Las-Cases et de Montholon. Il y reconnaît que sa conduite à l'égard du gouverneur ne peut être excusée que par la situation en quelque sorte désespérée à laquelle on l'avait réduit, et il y constate le calme parfait que sir Hudson Lowe sut conserver pendant cette scène extraordinaire. Il est vrai qu'ingénieux à lui trouver des torts, il se plaît à voir dans ce calme même une preuve d'insensibilité et d'absence de délicatesse. Quoi qu'il en soit, passé ces quatre premiers mois, les communications de Napoléon avec le gouverneur n'eurent plus lieu que par l'intermédiaire de ses compagnons de captivité. Sir Hudson Lowe eut encore à essuyer de quelques-uns d'entre eux, soit de vive voix, soit par écrit, des insultes qui souvent leur étaient commandées par Napoléon; mais il mit à repousser ces agressions un mélange de modération et de fermeté dont on doit conclure qu'il avait un sentiment assez juste des devoirs de sa position.

Je n'entrerai pas dans le détail fastidieux des difficultés toujours

renaissantes qui ravivaient à chaque instant une irritation dont la cause première était dans les situations respectives : il me suffira d'indiquer les points principaux qui seuls doivent appeler sur ce triste sujet l'attention de l'historien.

On a vu combien les difficultés avaient été gratuitement aggravées par la mesquine et ridicule affectation de considérer Napoléon comme un simple particulier. Cette affectation n'était rien moins que la lutte de la théorie du droit divin contre la vérité des faits; elle devait par conséquent échouer, et la force des choses suffisait pour la déjouer. On peut, si l'on ne rougit pas d'une barbarie dont les gouvernemens de 1815 étaient heureusement incapables, enfermer dans un cachot un souverain déchu, on peut l'accabler d'ignobles et barbares outrages comme le malheureux Louis XVI, et la férocité même d'un pareil traitement est encore un hommage involontaire à la grandeur dont on s'efforce d'effacer ainsi les traces; on peut, en un mot, traiter un roi captif plus mal qu'on ne traiterait un prisonnier ordinaire : — ce qui est impossible, c'est de le traiter de la même manière, c'est de faire disparaître par une apparence d'égalité la distance qui, aux yeux de tous, le sépare de la condition commune. Vainement affectait-on de ne donner à Napoléon que le titre de général et de se servir, en lui parlant, de l'appellation de *monsieur;* ceux même qui faisaient usage de ces formules en semblaient gênés, ils n'abordaient pas Napoléon comme ils eussent abordé toute autre personne. Les étrangers qui désiraient le visiter étaient reçus en audience, et devaient s'adresser pour l'obtenir à celui de ses serviteurs qui continuait à porter le titre de grand-maréchal. Un officier d'état-major avait été établi à résidence à Longwood, et les instructions du gouvernement anglais lui prescrivaient de s'assurer par ses propres yeux, deux fois par jour au moins, de la présence du prisonnier. Non-seulement cet officier fut toujours exclu de la société de Napoléon, ce qui était assez naturel, mais il se trouva à plusieurs reprises, pendant des semaines entières, dans l'impossibilité d'accomplir cette prescription, Napoléon se tenant renfermé dans sa chambre, soit par motif de santé, soit par mécontentement, par caprice, quelquefois même, à ce qu'il semble, pour se donner le plaisir un peu puéril de tourmenter son gardien, qui se fatiguait du matin au soir, souvent sans succès, à essayer de l'entrevoir au passage ou à travers une fenêtre. Le cabinet de Londres, se voyant ainsi bravé, ordonna à sir Hudson Lowe de recourir à la force, s'il le fallait absolument, pour assurer à son délégué la possibilité de pénétrer chaque jour dans l'appartement d'où Napoléon s'opiniâtrait à ne plus sortir. Sir Hudson Lowe en fit plusieurs fois la menace, mais il ne l'exécuta pas, comprenant l'effet moral que produirait une pareille violence. Il ne donna non plus aucune suite, malgré les ordres

formels de lord Bathurst, à l'intention annoncée à plusieurs reprises de renvoyer et de regarder comme non avenues toutes les lettres des serviteurs de Napoléon dans lesquelles ils donneraient à leur maître le titre d'empereur, ou du moins s'il renvoya quelques-unes de ces lettres, ce ne fut que pour la forme, après en avoir pris copie et en se réservant de tenir compte des réclamations qu'elles contenaient. De même il prit sur lui, dans bien des cas, d'éluder les instructions qui lui enjoignaient d'intercepter les livres et les présens de toute espèce envoyés en hommage à Napoléon, lorsque la suscription ou un signe matériel quelconque ferait allusion à son titre impérial. En chaque occasion, il avertissait, il menaçait pour l'avenir, mais presque toujours il trouvait quelque raison, quelque prétexte pour passer par dessus ces transgressions.

Chargé, au moment de son arrivée à Sainte-Hélène, d'exiger des officiers et des domestiques attachés au service de celui qu'on voulait appeler *le général Bonaparte* l'engagement écrit de se soumettre à certains règlemens de police et de surveillance, il avait consenti à recevoir d'eux cet engagement dans une forme qui non-seulement impliquait de leur part la persistance à voir un empereur dans leur maître, mais encore constituait une sorte de protestation contre les procédés du gouvernement anglais. Cette extrême condescendance ne fut pas approuvée à Londres, et le gouverneur dut demander aux malheureux exilés une déclaration nouvelle, qu'ils ne signèrent qu'après de longues hésitations et sous la menace d'être renvoyés en Europe.

Évidemment sir Hudson Lowe sentait tout ce que ces misérables querelles d'étiquette ajoutaient à la difficulté de sa tâche, tout ce qu'elles y mêlaient de puéril, d'inutilement vexatoire, et il eût été heureux d'y mettre fin. Sur une suggestion du général Bertrand, il consentit, pour son compte, à employer dans sa correspondance avec Longwood la désignation de *Napoléon Bonaparte* à la place de celle de *général Bonaparte*, qui, je ne sais pourquoi, déplaisait plus particulièrement à l'empereur. Napoléon, dans un des momens assez rares où il cherchait sérieusement des moyens d'accommodement, avait parlé de se mettre sur le pied de l'*incognito* et de prendre le nom de quelqu'un de ses anciens amis morts depuis longtemps sur les champs de bataille, celui du colonel Muiron, le plus ancien de ses aides de camp, ou celui de Duroc. Sir Hudson Lowe s'empressa d'accueillir une idée qui lui paraissait propre à tout concilier et de la transmettre à son gouvernement. La réponse que lui fit lord Bathurst est singulière : « A cet égard, lui dit-il, je ne vous donnerai probablement aucune instruction. Il peut sembler dur de repousser une telle proposition, et cependant, si on l'accepte, il pourrait en résulter beaucoup d'embarras. Vous n'encouragerez donc pas la reprise

de cette conversation. La proposition ne vous ayant pas été faite formellement, une réponse officielle n'est pas nécessaire. » On a peine à comprendre quels sont ces inconvéniens dont lord Bathurst se montrait si effrayé. M. Forsyth suppose qu'il craignait de reconnaître indirectement à Napoléon le caractère de prince souverain en lui permettant un *incognito* qui n'est guère usité que parmi les princes. Cette conjecture n'est pas sans vraisemblance. Rien ne caractérise mieux la mesquinerie des vues qui dirigeaient parfois la politique du cabinet anglais de cette époque.

Ce n'est pas, à beaucoup près, la seule circonstance où sir Hudson Lowe ait fait preuve de sentimens plus élevés et d'un jugement plus droit que son gouvernement. Très peu de temps après son arrivée à Sainte-Hélène, lord Bathurst, s'effarouchant du chiffre auquel se montaient les frais de la détention de Napoléon et cédant moins encore peut-être, comme je l'ai déjà fait entendre, à un calcul de misérable économie qu'à la crainte de donner trop d'éclat à l'établissement du héros captif, écrivit au gouverneur de prendre les dispositions nécessaires pour réduire les dépenses de Longwood à 8,000 liv. sterl., c'est-à-dire à moins de moitié de ce qu'elles avaient été jusqu'alors. Si le *général Bonaparte* voulait y ajouter quelque chose, remarquait lord Bathurst, c'était à lui d'y pourvoir à l'aide des fonds dont on croyait savoir qu'il pouvait disposer. — Il fallait ignorer complétement l'état des choses à Sainte-Hélène, la stérilité, le peu de ressources du pays, la nécessité de faire venir du dehors et de bien loin tout ce qui sortait du cercle des premières nécessités de la vie, la cherté, la difficulté des transports, pour se persuader que 8,000 livres sterling pussent suffire à l'entretien tant soit peu convenable de Napoléon et des serviteurs de divers ordres qui l'avaient accompagné. Lord Bathurst, pour faciliter une telle économie, recommandait, il est vrai, de renvoyer en Europe une partie de ces serviteurs, dont le nombre, qui n'avait pourtant rien d'excessif, l'inquiétait; mais sir Hudson Lowe, tout en procédant avec ménagement à cette réduction du personnel, reconnut sans hésiter que la somme fixée par lord Bathurst était absolument insuffisante, et prit sur lui de la porter à 12,000 livres sterling. Les raisons qu'il en donna étaient tellement péremptoires, que lord Bathurst ne put s'empêcher de l'approuver. Plus tard même, il l'autorisa à dépasser au besoin les limites de ce budget, en sorte que les premières instructions, dont il avait bien fallu donner connaissance à Napoléon pour expliquer le renvoi d'une partie de ses domestiques, n'eurent d'autre résultat que de lui fournir un texte de plaintes contre les procédés du gouvernement anglais. Il déclara au surplus qu'il ne demandait rien, qu'il saurait vivre, s'il le fallait, du pain des soldats, qu'il était prêt à acquitter de ses deniers tout ce que son entretien pouvait

coûter à l'Angleterre, mais qu'il fallait pour cela qu'on le laissât communiquer librement et par lettres fermées avec les personnes qui étaient, en Europe, les dépositaires de sa fortune. Sir Hudson Lowe n'ayant pu y consentir, parce qu'il lui était prescrit de ne transmettre les lettres de ses prisonniers qu'après en avoir pris connaissance, Napoléon fit briser et vendre son argenterie, comme pour proclamer bien haut que l'Angleterre le réduisait à cette dernière ressource. En réalité, aucune nécessité ne l'obligeait à y recourir; ce n'était qu'un appel à l'opinion, une tentative, assez bien calculée, pour émouvoir les sympathies publiques. Sir Hudson Lowe se montra très contrarié d'un incident si malencontreusement préparé par la faute de son gouvernement.

On sait qu'il avait été interdit à Napoléon de se promener en dehors de certaines limites sans être accompagné par un officier anglais qui ne devait jamais le perdre de vue. Plutôt que de subir un assujettissement qui représentait trop vivement à son esprit son état de captivité, il préféra renoncer à l'exercice du cheval, que les médecins jugeaient nécessaire à sa santé. Sir Hudson Lowe s'ingénia vainement pendant plusieurs années à combiner, à proposer des termes moyens pour concilier avec les susceptibilités de Napoléon les précautions qu'exigeait sa responsabilité. Toutes ses tentatives d'accommodement furent repoussées.

Le règlement par lequel il avait cru devoir soumettre ceux qui voulaient visiter les hôtes de Longwood à se munir d'une autorisation émanée de lui ne suscita pas moins de contestations. Sir Hudson Lowe échoua encore dans ses essais de transaction; Napoléon, plutôt que de se prêter à une formalité dans laquelle il voyait en quelque sorte un stigmate d'esclavage, renonça presque absolument aux relations qu'il s'était d'abord montré disposé à entretenir avec la société de l'île. Renfermé avec les siens dans sa triste demeure, où il n'admettait guère que le médecin O'Meara et l'amiral sir Pulteney Malcolme, commandant de la station navale depuis le départ de sir George Cockburne, sa solitude était à peine interrompue de loin en loin par la visite de quelques personnages de distinction qui touchaient à Sainte-Hélène en traversant l'Océan pour se rendre d'Angleterre aux Indes ou des Indes en Angleterre. Une curiosité facile à comprendre les portait à demander à être admis auprès de l'ancien maître du monde, de celui dont le nom avait rempli si longtemps toutes les bouches de la renommée. Quelquefois Napoléon, souffrant ou irrité, refusait de les recevoir; le plus souvent au contraire il leur donnait audience, soit pour se distraire, soit surtout dans l'espérance d'agir sur leur esprit, de les convaincre de la réalité de ses griefs contre le gouverneur, contre le ministère anglais, et, par leur intermédiaire, de donner à ces griefs une grande publicité. Sir Hudson

Lowe ne gênait en rien ces entrevues; croyant très sincèrement que sa conduite ne donnait lieu à aucune accusation fondée et que Napoléon était traité avec tous les ménagemens que permettait la prudence et qu'autorisaient ses instructions, il pensait avoir tout à gagner à ce que des personnes dignes de foi pussent rendre témoignage de sa situation. Parfois aussi il espérait que tel de ces voyageurs éminens, lord Amherst par exemple, pourrait inspirer quelque confiance à Napoléon, lui faire entendre raison et devenir l'instrument d'un rapprochement désirable pour tout le monde. Lord Bathurst voyait ces entrevues d'un tout autre œil : il eût voulu qu'on y mît des restrictions, son esprit soupçonneux ne les jugeant pas exemptes d'inconvéniens et de dangers. S'il ne les prohibait pas d'une manière absolue, ce n'était pas par égard pour Napoléon, ce n'était pas pour ménager quelques distractions à son douloureux exil. Voici l'étrange raison qu'il donnait à sir Hudson Lowe de sa tolérance : « Il serait dur et il paraîtrait suspect de ne pas accorder satisfaction à la curiosité qu'on éprouve naturellement de voir un homme aussi extraordinaire. »

Sauf ces rares exceptions, Napoléon se trouvait donc réduit à la société du petit nombre de serviteurs qui avaient voulu partager son exil. Il leur dictait ses mémoires, il se faisait aider par eux dans les recherches nécessaires à la préparation de ces précieux travaux, et en cela leur concours lui était sans doute fort utile; mais ce n'était pas dans ses entretiens avec eux qu'il pouvait puiser les consolations et la force morale dont il aurait eu besoin pour supporter dignement son infortune. J'aborde un sujet délicat. J'ai à parler d'hommes qui ont à peine cessé de vivre, et dont il ne serait ni convenable ni généreux de scruter la conduite avec trop de rigueur. Pour la plupart, c'était sans doute un noble dévouement qui les avait décidés à suivre leur ancien maître, lorsqu'il s'était vu abandonné par la fortune; mais l'épreuve qu'ils avaient acceptée se trouva au-dessus de leurs forces, et plusieurs donnèrent lieu de penser que des motifs personnels avaient eu aussi une grande part à leur détermination. Bientôt aigris par les privations, par les souffrances de toute nature que leur infligeait ce lointain exil, on les vit chercher à s'en distraire par des moyens qui ne pouvaient qu'augmenter leur malheur et celui de Napoléon. Les jalousies, les susceptibilités d'une cour où l'on se dispute la faveur du prince, ne tardèrent pas à éclater dans cette prison; d'irréconciliables inimitiés s'y déclarèrent, on en vint jusqu'à se provoquer en duel. A l'exception d'un seul, qui, persécuté par ses compagnons et tombé dans la disgrâce de l'empereur, eut le tort de se laisser entraîner par son dépit à des relations trop intimes et trop confidentielles avec les autorités anglaises, tous ces infortunés s'accordaient d'ailleurs en un point, — une irritation

profonde contre sir Hudson Lowe. Tous semblaient éprouver quelque adoucissement à leurs maux en entretenant l'exaspération de Napoléon au lieu de s'efforcer de la calmer. Seulement, suivant la différence de leur caractère et de leur tempérament, tel d'entre eux, plus franc, plus simple d'esprit et de mœurs, ne cédait, en se livrant à de violens emportemens, qu'à un sentiment d'irritation bien naturel dans la position où il se trouvait; tel autre, dominé par sa vanité, paraissait chercher avant tout, dans les plaintes déclamatoires auxquelles il s'abandonnait, un moyen d'exhausser le piédestal de la statue qu'il s'élevait à lui-même à côté du grand empereur; tel autre encore, plus porté à l'intrigue et à la dissimulation, trouvait évidemment un secret plaisir à se rendre, entre Napoléon et le gouverneur, l'intermédiaire de négociations tortueuses qui aboutissaient rarement à un résultat satisfaisant. Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis leur arrivée au lieu de leur relégation, que déjà ils ne pouvaient plus cacher la lassitude insupportable qu'ils éprouvaient d'une telle existence, et leur disposition à saisir toute occasion honorable ou spécieuse d'y mettre un terme.

La haine qu'on exprimait avec tant de vivacité dans cette triste cour de Longwood contre la politique et les agens de l'Angleterre était sincère, je n'ai pas besoin de le répéter; elle trouvait dans les positions respectives comme dans les souvenirs du passé une explication plus que suffisante. Il est pourtant certain qu'il se mêlait une part de calcul aux expressions violentes par lesquelles elle se manifestait, et que les accusations exagérées dont le ministère anglais et surtout sir Hudson Lowe étaient assaillis tenaient à un plan de conduite qu'il faut expliquer avec quelque détail.

Napoléon, quelle que fût la profondeur de sa chute, n'avait pas la conviction que sa carrière politique fût entièrement terminée. L'espoir de quitter un jour Sainte-Hélène ne s'éteignit jamais absolument en lui. Ce n'est pas qu'il paraisse avoir beaucoup compté sur une évasion clandestine, dont le projet fut, dit-on, formé à plusieurs reprises par ses partisans dévoués, et qui aurait eu lieu à bord de quelque bâtiment expédié des États-Unis ou du Brésil; c'était sur d'autres prévisions qu'il fondait ses rêves d'avenir. Il pensait que le nouvel ordre de choses établi en France ne pourrait s'y soutenir, que l'opinion lui redeviendrait favorable, et qu'un jour on serait forcé de le rappeler, parce qu'on reconnaîtrait que seul il avait la force de gouverner ce pays. Méconnaissant le caractère de la nation anglaise et le génie de ses institutions, il s'exagérait l'importance des agressions passionnées dirigées dans le parlement et dans les journaux contre le ministère tory; il se persuadait que ce ministère y succomberait avant peu, et que celui qui le remplacerait, choisi dans les rangs du parti whig, qui blâmait si énergiquement les rigueurs de la prison de

Sainte-Hélène, ne manquerait pas d'y mettre fin. Lord Holland, non content de parler en sa faveur dans le parlement, lui envoyait des présens, lui faisait parvenir des témoignages d'admiration et de sympathie. Comment admettre que ce même lord Holland, devenu l'un des membres influens d'un nouveau cabinet, ne s'empresserait pas de rendre à la liberté le héros dont il avait déclaré la détention contraire au droit des gens? Comment croire même que les whigs, maîtres du pouvoir, pussent joindre leurs efforts à ceux des puissances continentales pour empêcher le peuple français d'expulser la maison de Bourbon et de relever le trône impérial, eux qui n'avaient cessé de proclamer le droit appartenant aux peuples de se donner les gouvernemens qui leur conviennent le mieux? C'était donc sur l'avénement des whigs que reposait le principal espoir de Napoléon; mais pour aider à cet avénement, pour leur faciliter ce qu'il les croyait disposés à faire en sa faveur, il fallait exciter en Angleterre une vive indignation contre les détenteurs actuels du pouvoir, contre ceux qu'on accusait d'exercer sur le grand captif des traitemens si barbares; il fallait éveiller jusque dans les esprits naguère encore les plus hostiles envers lui ce sentiment de sympathie qui s'attache presque infailliblement à une grande infortune, lorsque celui qu'elle atteint est tombé du faîte de la gloire et de la prospérité.

Une sorte de conspiration s'organisa dans cette pensée parmi les exilés contre sir Hudson Lowe et ses commettans. Cette conspiration, bien excusable sans doute dans les circonstances, mais qui, comme toutes les conspirations, ne pouvait se poursuivre qu'aux dépens de la franchise et de la vérité, fut méditée dès les premiers instans du séjour à Sainte-Hélène. Ce que je dis ici n'est pas une simple conjecture, ce n'est pas même une simple déduction de faits évidens, incontestables, qui ne s'expliqueraient pas autrement. Nous avons à ce sujet les aveux formels des intéressés. M. de Las-Cases s'exprime ainsi, à la date du 30 novembre 1815, c'est-à-dire bien avant l'arrivée de sir Hudson Lowe, dans un passage de son *Mémorial* qui a été retranché à l'impression : « Il ne nous restait que des armes morales. Pour en faire l'usage le plus avantageux, il fallait réduire en système notre attitude, nos paroles, nos sentimens, nos privations même; il fallait qu'une nombreuse population en Europe prît un vif intérêt à nous, et que l'opposition en Angleterre ne manquât pas d'attaquer le ministère au sujet de la violence de ses procédés envers nous. » — M. de Montholon disait un jour à un officier anglais qui avait failli être désigné par sir Hudson Lowe pour résider à Longwood en qualité de surveillant officiel : « Mon cher ami, vous l'avez échappé belle; si vous étiez venu ici avec cette commission, nous aurions très certainement ruiné votre réputation. C'était une partie de notre système. » Bien des années après, M. de

Montholon, de retour en France et visité par le même officier, qui s'efforçait apparemment de justifier sir Hudson Lowe, lui répondait : « Que voulez-vous ? Un ange descendu du ciel ne nous aurait pas convenu comme gouverneur de Sainte-Hélène. »

Ainsi s'explique, presque autant que par les souffrances véritables des prisonniers, le ton d'exaspération qui caractérisa presque constamment leurs rapports avec les agens anglais. Ces souffrances étaient grandes sans doute : pour Napoléon surtout, pour cette âme de feu, pour cet esprit dominateur, elles devaient être intolérables; mais on voulait qu'elles pussent être comprises par toutes les imaginations, et dans cette pensée on ne craignait pas d'en surcharger le tableau, de faire appel aux instincts de la foule. Comme on ne pouvait guère espérer qu'elle se rendît un compte exact de toutes les douleurs morales du grand homme, on cherchait à exciter sa sympathie par des griefs plus appropriés à toutes les intelligences. Des réclamations incessantes, amères, injurieuses non-seulement contre ce qu'il y avait d'excessif dans les mesures de sûreté prescrites par le gouverneur, mais contre les précautions les plus simples exigées évidemment par la situation, des lamentations déclamatoires sur la mauvaise qualité ou l'insuffisance des alimens, du mobilier, des objets de chauffage, d'opiniâtres refus opposés à tous les expédiens que sir Hudson Lowe mettait en avant pour remédier à ces sujets de plainte, une attention minutieuse à signaler de sa part comme des insultes, comme des énormités, des procédés maladroits provenant d'un simple manque de tact, à dénaturer les propos les plus innocens pour y trouver une offense, une menace, quelquefois même à donner, par une interprétation forcée, un sens ironique et cruellement blessant à des paroles qu'il avait voulu rendre bienveillantes, — tel est, on peut le dire, le résumé des communications échangées, pendant plus de quatre années, entre sir Hudson Lowe et ses prisonniers. Tantôt le grand empereur s'abandonne aux plus violens emportemens contre sir Hudson Lowe, qu'il traite de bourreau, de brigand, d'homme sans honneur, et contre les ministres anglais, qu'il accuse de vouloir l'assassiner; tantôt, dans ses conversations avec les Anglais admis en sa présence, dans les lettres et les notes qu'il dicte à ses serviteurs, ou dans ses entretiens confidentiels avec eux, il épuise toute la force, toute la subtilité de son esprit à contester la légalité des traitemens qu'on lui fait subir, il affaiblit par de pures chicanes ce qu'il y a de vrai, de fondé dans ses plaintes, et ne semble pas comprendre que, sous l'étreinte de la nécessité, le silence d'une résignation dédaigneuse est le seul asile où sa dignité puisse s'abriter. Pour quiconque aime la grandeur morale, pour quiconque éprouve le noble besoin d'aimer et d'admirer l'âme de ceux dont il admire le génie, c'est sans doute

un spectacle pénible que ce qui se passait à Longwood. Peut-on affirmer avec la même certitude que ce spectacle fût mal calculé pour le résultat qu'on se proposait? Il semblerait que ce mélange d'emportemens, de déclamations, de subtilités, dût amoindrir aux yeux de tous celui sur qui on s'efforçait d'appeler l'intérêt. C'est là une de ces erreurs où tombent fréquemment les esprits élevés et délicats que l'expérience n'a pas suffisamment habitués à se défier de leurs impressions personnelles, erreurs qui les exposent à de funestes mécomptes lorsqu'ils sont appelés au maniement des affaires. Ils se persuadent que la fausseté, l'exagération des sentimens et des idées qui révoltent leur intelligence produisent le même effet sur les masses. Ils se trompent. C'est par des moyens grossiers qu'on agit puissamment sur les imaginations vulgaires, surtout lorsqu'on veut les abuser; c'est en frappant fort plus qu'en frappant juste qu'on réussit à les entraîner, et ces imaginations vulgaires composant en effet l'immense majorité, leur ébranlement forme bientôt une sorte d'opinion universelle à laquelle finissent par se laisser plus ou moins entraîner les esprits éclairés, quelquefois sans se rendre bien compte des élémens qui ont concouru à la constituer.

III.

On put bientôt s'apercevoir des résultats de l'attitude prise par les prisonniers de Longwood. Les informations qu'ils faisaient parvenir en Europe, souvent par des voies clandestines, sur le traitement subi par Napoléon, étaient publiées dans les journaux anglais, et retentissaient même dans le parlement. Les ministres y opposaient des réponses dont l'exactitude matérielle produisait peu d'effet, parce que l'accent de dureté haineuse qui y régnait paraissait prouver que Napoléon était réellement entre les mains d'ennemis implacables, aussi étrangers à la modération qu'à la générosité. Comme il arrive toujours, comme on devrait toujours s'y attendre dans des circonstances analogues, une réaction commençait déjà à s'opérer en Angleterre, en France surtout, en faveur de l'homme illustre et malheureux que poursuivaient naguère les ressentimens de l'Europe, et il était facile de prévoir que cette réaction grandirait à mesure que le temps, faisant éclore des générations nouvelles, affaiblirait le souvenir des calamités dont il avait affligé le monde.

A Sainte-Hélène même, cette modification des esprits commençait à être sensible. Napoléon et ses amis avaient très bien compris que le meilleur moyen d'accréditer leurs accusations contre les ministres anglais et contre sir Hudson Lowe, c'était de les concentrer sur eux, sur ce dernier particulièrement, d'affecter de croire que les rigueurs qui leur étaient reprochées avec tant de virulence

étaient le résultat de leurs inspirations personnelles, et que la nation britannique, le prince régent lui-même, loin de s'associer à une telle malveillance, en eussent été profondément indignés, s'ils avaient connu toute la vérité. Napoléon mettait donc tout en œuvre pour circonvenir, pour capter ceux des fonctionnaires, des officiers et des voyageurs anglais qu'il avait occasion d'entretenir. On sait quel était au besoin son talent de séduction. L'auréole dont l'entouraient les souvenirs de son ancienne puissance et sa gloire incomparable lui donnait d'ailleurs une grande action sur les imaginations et sur les amours-propres. Sir Hudson Lowe, dont l'esprit défiant était naturellement tenu en éveil par la crainte de ne pas être soutenu dans l'accomplissement de ses pénibles devoirs et de se trouver seul exposé aux sévérités de l'opinion, crut bientôt apercevoir dans quelques officiers de la garnison une certaine tendance à se rapprocher plus qu'il ne lui convenait des habitans de Longwood. Il lui était facile de parer à cet inconvénient, mais l'attitude prise par le commandant de la station, sir Pulteney Malcolme, lui causa plus d'embarras et de souci, parce que l'amiral n'était pas soumis à son autorité, et qu'il n'aurait pu, sans un éclat compromettant, lui interdire des relations dont il était pourtant très contrarié. Il paraît que la contenance et les manières de cet officier général, bien différentes de celles du gouverneur, avaient un caractère de cordiale franchise qui rendait son commerce très agréable. Ce n'était pas sur lui d'ailleurs que pouvait retomber l'odieux des mesures qui causaient tant d'irritation à Napoléon. Aussi trouva-t-il à Longwood un accueil très caressant, où il entrait sans doute un peu de calcul. Il n'y fut pas insensible. Ses visites se multiplièrent, et toujours il était reçu avec empressement et familiarité. Il était difficile que sir Hudson Lowe, à qui les portes de Longwood étaient fermées, n'éprouvât pas quelque jalousie de la faveur si marquée qu'on témoignait à l'amiral. Il n'accusait pas précisément la loyauté de sir Pulteney Malcolme, qui, lorsque le gouverneur était trop vivement attaqué en sa présence, ne manquait jamais de prendre sa défense; mais sir Hudson Lowe trouvait qu'il ne le faisait pas d'une manière assez absolue ni assez chaleureusement, il le soupçonnait de ne pas lui dire tout ce qui se passait dans ces entretiens si fréquens, et il trouvait peu convenable qu'un haut fonctionnaire anglais parût si assidûment dans un lieu où le gouvernement britannique et son représentant étaient sans cesse injuriés et outragés. Il craignait que cette assiduité et les ménagemens de langage qu'elle supposait n'eussent pour effet d'encourager l'opiniâtreté et les emportemens de Napoléon, en lui faisant espérer un appui et un interprète auprès du cabinet de Londres. Aussi, lorsque Napoléon, qui, par momens, semblait se fatiguer de ses luttes perpétuelles contre le gouverneur et chercher des moyens

de réconciliation, lui fit proposer d'accepter entre eux la médiation de l'amiral, sir Hudson Lowe, dont le premier mouvement avait été d'accéder à cette proposition, suscita plus tard ou du moins se donna peu de peine pour aplanir des obstacles qui ne permirent pas d'y donner suite. Comme il l'expliqua à lord Bathurst, son motif véritable était la crainte que sir Pulteney ne l'engageât à trop de concessions. Il éprouva un véritable soulagement, lorsque, la durée du commandement de l'amiral étant expirée, il fut remplacé par un autre officier qui eut très peu de relations avec Longwood.

Il y avait certainement de l'exagération dans les ombrages que le brave commandant de la station inspirait à sir Hudson Lowe, mais je n'en dirai pas autant de ceux qu'il conçut d'un autre fonctionnaire anglais, destiné, malgré sa position subalterne, à jouer un rôle considérable dans la triste histoire dont j'esquisse ici le résumé. Le chirurgien O'Meara, se trouvant par hasard à bord du bâtiment qui transporta l'empereur à Sainte-Hélène, s'était offert à rester auprès de lui pour soigner sa santé et avait été accepté. Il n'était pourtant pas entré au service personnel de Napoléon, et il continuait à être considéré comme un chirurgien de la marine militaire, à la solde du gouvernement britannique. Résidant à Longwood même, où il avait à donner les secours de son art non-seulement à Napoléon, mais aux personnes qui l'avaient accompagné, il sut de bonne heure y inspirer confiance et s'y mettre sur le pied d'une grande intimité. Il est évident qu'il pensa dès ce premier moment à faire pour lui-même de cette position un moyen de fortune; mais dans les commencemens il semblerait que ses vues et ses projets n'étaient pas ce qu'ils devinrent ensuite. Tandis que, par son activité officieuse et intelligente, il parvenait à se rendre l'intermédiaire quelquefois assez utile de communications délicates entre l'empereur et sir Hudson Lowe, il entretenait avec un des employés supérieurs de l'amirauté une correspondance confidentielle dans laquelle il l'informait, avec le plus minutieux détail, de tout ce qui survenait à Longwood. Comme il savait que cette correspondance était mise sous les yeux des ministres et même du prince-régent, il s'attachait à la rendre piquante en flattant les haines, en amusant la curiosité de ses nobles lecteurs par des récits qui peignaient sous un aspect peu favorable le caractère de ses malheureux patiens, sans en excepter le grand homme, dont il devait plus tard se faire l'ardent apologiste. Nous n'avons pas le texte de ces lettres, mais on doit penser qu'elles ne différaient pas, pour le fond, de certains rapports qu'il adressait à la même époque au lieutenant-colonel sir Thomas Reade, un des principaux officiers de l'état-major du gouverneur. Il ne rougissait pas d'y révéler, d'un ton goguenard, les défaillances de prisonniers aigris par le malheur, affaiblis par la souffrance physique. Ses sarcasmes, parfois aussi

peu décens par l'expression que révoltans par le sentiment qui les inspirait, n'épargnaient pas même des femmes qui, en se confiant à ses soins, ne devaient certes pas s'attendre à une trahison aussi odieuse.

Il faut dire que la correspondance du docteur O'Meara avec l'amirauté fut longtemps ignorée de sir Hudson Lowe, et que, lorsqu'il en apprit l'existence, il en témoigna un très vif déplaisir, parce qu'elle lui parut constituer un véritable désordre et empiéter même sur son autorité de gouverneur appelé à connaître et à diriger tout ce qui se passait dans l'île, par cela même qu'il y était responsable de tout. Le ministère anglais eût dû comprendre d'ailleurs qu'il y avait peu à compter sur la fidélité de celui qui pouvait oublier à ce point les devoirs de la délicatesse, ou, pour mieux dire, de la probité. Bientôt, soit qu'O'Meara crût plus utile à ses intérêts d'entrer dans de nouvelles voies, soit qu'il n'eût pu se soustraire à l'ascendant moral de Napoléon, il prit un autre ton, une autre attitude. Le caractère de sa correspondance avec l'amirauté se modifia. Elle devint hostile à sir Hudson Lowe, qu'il accusait d'aggraver le sort de ses captifs en multipliant des restrictions et des mesures de rigueur dont, suivant lui, tout le monde à Sainte-Hélène en dehors de l'état-major s'accordait à reconnaître la parfaite inutilité. Sir Hudson, à qui naturellement il ne tenait pas un pareil langage, ne tarda pourtant pas à s'apercevoir de ce changement de dispositions. Il lui fit, sur la manière dont il remplissait à Longwood les devoirs de sa profession, sur la position qu'il avait acceptée à l'égard de Napoléon, sur les informations qu'il se permettait de lui donner sans y être autorisé, des observations sévères que le docteur reçut très mal et même assez peu respectueusement. Il en résulta de très vives explications et une sorte de rupture. Un peu plus tard, O'Meara s'étant prêté à transmettre, sans en avoir donné avis au gouverneur, des présens destinés par l'empereur à deux ecclésiastiques anglais qui avaient rendu les derniers devoirs religieux à un de ses domestiques, sir Hudson Lowe, irrité outre mesure de cette intervention irrégulière, qui violait les règlemens établis, décida que l'auteur d'une telle infraction serait désormais soumis aux mêmes restrictions que les autres habitans de Longwood, et que, comme eux, il ne pourrait en sortir sans l'accomplissement de formalités assez gênantes. O'Meara déclara qu'à aucun prix il ne subirait la condition de prisonnier qu'on lui faisait ainsi, et il offrit sa démission des fonctions de médecin de l'empereur. Sir Hudson Lowe l'accepta d'abord; mais Napoléon, dont la santé était dès lors assez sérieusement ébranlée, s'étant refusé d'une manière absolue à voir aucun autre médecin et ayant même affecté de craindre qu'en le séparant de l'homme de sa confiance, on n'eût pensé à se ménager les moyens d'attenter à sa vie, le gouverneur recula devant

la grave responsabilité qu'il eût pu encourir en persistant dans ses rigueurs. Tout en continuant à témoigner au docteur son mécontentement par des procédés qui n'étaient pas toujours très judicieux, il consentit à suspendre, jusqu'à ce qu'on eût pu recevoir des ordres de Londres, l'interdiction dont il l'avait frappé, et à le laisser retourner à Longwood. Cette situation forcée se prolongea encore pendant quelques mois. Sur ces entrefaites, le ministère anglais avait acquis la preuve que le docteur s'était rendu le docile instrument des intrigues des prisonniers. Toute hésitation cessa dès ce moment, et sir Hudson Lowe reçut l'ordre de le faire partir sans retard pour l'Angleterre. Arrivé à Londres et animé contre le gouverneur d'un désir de vengeance auquel il devait donner plus tard une ample satisfaction, il remit à l'amirauté un mémoire où il donnait à entendre que ce général avait voulu l'engager à empoisonner l'empereur. L'amirauté, indignée de cette audacieuse calomnie, le raya des contrôles de la marine.

Napoléon s'opiniâtra longtemps à ne recevoir les secours d'aucun autre médecin. Au bout de quelques mois cependant, se trouvant sérieusement indisposé, il fit appeler, non pas celui que le gouverneur avait voulu mettre à sa disposition, mais un docteur Stockoë, chirurgien de la marine comme O'Meara. Stockoë ne tarda pas à exciter aussi les soupçons de l'autorité, devenue plus défiante. On lui reprocha d'avoir eu avec Napoléon et les autres prisonniers des communications étrangères aux devoirs qu'il remplissait auprès d'eux. Blessé de quelques paroles un peu vives que lui fit entendre à ce sujet l'amiral Plampin, successeur de sir Pulteney Malcolme, il ne voulut pas rester dans un poste aussi glissant et obtint de retourner en Angleterre. Ce qui est singulier, c'est que le gouvernement britannique crut devoir le renvoyer à Sainte-Hélène, non pas, comme on le crut d'abord à Longwood, en témoignage de désapprobation du blâme dont il avait été l'objet, mais tout au contraire pour le faire juger par un conseil de guerre sur le fait de désobéissance à ses instructions. Le conseil de guerre prononça contre lui la peine de la destitution. Les faits qui motivèrent sa condamnation ne sont pas bien connus. Autant qu'on peut en juger, il y avait eu de sa part plutôt un entraînement irréfléchi, une complaisance imprudente envers le grand homme avec qui il s'était trouvé en relations, qu'une connivence positive et préméditée. Après son éloignement, Napoléon, de plus en plus exaspéré, comme on peut bien le penser, repoussa plus que jamais l'assistance des médecins désignés par le gouverneur. L'arrivée du docteur Antonmarchi, choisi par son oncle le cardinal Fesch, sur l'invitation du cabinet de Londres, mit fin à cette difficulté.

J'entre dans bien des détails, dans des détails qui peuvent sembler

fastidieux, et cependant je sens qu'il faudrait les multiplier beaucoup pour donner une idée même incomplète des querelles incessantes qui mettaient aux prises sir Hudson Lowe et son terrible prisonnier. La présence de trois agens étrangers fut encore pour le gouverneur une occasion de tracasseries et d'embarras pénibles. En vertu d'un arrangement conclu à Paris en 1815, la France, l'Autriche et la Russie avaient nommé des commissaires qui devaient résider à Sainte-Hélène et, sans être responsables de la garde de Napoléon, s'assurer de sa présence dans le lieu de sa relégation : tels étaient les termes de leur commission. En leur assignant des fonctions aussi peu déterminées et qui ne leur conféraient aucun pouvoir positif, on ne s'était évidemment pas rendu compte de la situation fausse où on les plaçait et des conséquences qu'elle entraînerait presque infailliblement. Sir Hudson Lowe les comprit du premier coup d'œil, et ce fut avec un véritable déplaisir qu'il vit arriver les commissaires. Napoléon ayant absolument refusé de les recevoir en leur qualité officielle, le gouverneur, s'appuyant sur des ordres venus de Londres, s'opposa constamment à ce qu'ils fussent admis auprès de lui en qualité de simples particuliers. Ils en furent très contrariés et ne se soumirent pas sans difficulté à cette prohibition. N'ayant plus dès lors rien à faire à Sainte-Hélène, ils durent se borner à envoyer à leurs cours une espèce de gazette des nouvelles plus ou moins exactes qu'il leur était possible de recueillir sur l'intérieur de Longwood. Comme ils ne pouvaient voir Napoléon, ils cherchèrent à se créer des relations avec ses compagnons de captivité, et ceux-ci, de leur côté, s'y prêtèrent d'autant plus volontiers, que c'était pour eux un moyen d'avoir avec le dehors quelque communication non absolument soumise au contrôle du gouverneur. Ces relations prirent peu à peu un certain caractère d'intimité. De part et d'autre, on croyait avoir à se plaindre de sir Hudson Lowe, et l'on peut supposer que les commissaires écoutaient avec complaisance les plaintes des Français exilés, ne fût-ce que pour provoquer des confidences plus explicites et se procurer ainsi des matériaux propres à rendre leurs dépêches plus piquantes. Sir Hudson Lowe s'effaroucha de cette espèce de connivence dont probablement il s'exagérait la portée. Sur les plaintes qu'il en fit, le cabinet de Vienne prit un prétexte pour rappeler son commissaire, le baron de Stürmer. Le comte de Balmain, commissaire de la Russie, sollicita lui-même son rappel. Le commissaire français, le marquis de Montchenu, resta seul à Sainte-Hélène jusqu'à la mort de Napoléon. C'était un ancien émigré, assez bon homme, mais d'un esprit très borné et dont la vanité se faisait de grandes illusions sur l'importance de la mission dont il était chargé. Après avoir subi pendant

quatre années l'interdiction de pénétrer à Longwood, il prit enfin le parti d'écrire à sir Hudson Lowe que ses instructions ne lui permettaient pas de s'y soumettre plus longtemps, qu'il irait s'assurer par lui-même au premier beau jour de la présence de Bonaparte, que, n'entendant pas l'anglais, il ne se laisserait pas arrêter par les observations qu'un factionnaire pourrait lui adresser, et qu'il passerait outre au risque de recevoir un coup de feu dont le bruit retentirait dans toute l'Europe. Sir Hudson Lowe s'inquiéta peu de cette menace, et le marquis n'y donna aucune suite.

Le gouverneur était d'autant moins disposé à se départir des précautions qu'il jugeait nécessaires, que la correspondance de lord Bathurst l'entretenait sans cesse de projets formés au dehors pour délivrer Napoléon, et qu'à plusieurs reprises, malgré les peines terribles votées par les deux chambres contre les auteurs de machinations semblables, il put découvrir à Sainte-Hélène les traces d'intelligences secrètes et plus que suspectes. Le sentiment du devoir et de la responsabilité lui commandait nécessairement quelque sévérité envers ceux qui essayaient de mettre sa vigilance en défaut. On a vu sa conduite à l'égard d'O'Meara. L'année d'auparavant, ayant acquis la preuve positive d'une tentative faite par un des principaux serviteurs de Napoléon, M. de Las-Cases, pour correspondre avec l'Angleterre par une voie secrète, sir Hudson Lowe l'avait fait enlever brusquement de Longwood sans lui permettre de prendre congé de son maître, en annonçant qu'il le renverrait en Europe par la plus prochaine occasion. Il parut bientôt, il est vrai, vouloir revenir sur ce premier emportement : non-seulement M. de Las-Cases, dans la nouvelle résidence où il avait été transféré en attendant son départ, fut traité avec les soins les plus recherchés, mais sir Hudson Lowe lui proposa de le laisser retourner auprès de Napoléon jusqu'à ce qu'on eût reçu de Londres des ordres positifs. M. de Las-Cases n'accepta pas cette faveur : il répondit, dans le langage déclamatoire qui lui était familier, qu'il ne lui était plus possible de se présenter devant l'empereur après avoir été flétri par l'arbitraire. En réalité, il lui tardait de quitter un pays où il se plaisait peu sans doute et où la santé de son jeune fils avait beaucoup souffert.

Autant sir Hudson Lowe se montrait inflexible lorsque le dépôt dont on l'avait chargé lui paraissait pouvoir être compromis par trop de complaisance, autant, je ne saurais trop le répéter, il faisait preuve, en toute autre occasion, de patience et de longanimité. J'ai déjà dit la persistance de ses tentatives pour concilier avec l'accomplissement de ce qu'il regardait comme son devoir l'amélioration du sort de son prisonnier. Bien que toutes ses propositions fussent repoussées à Longwood avec une injurieuse amertume, il ne se décou-

rageait pas. Les provocations, les injures, les accusations les plus mal fondées le trouvaient impassible. Je n'entends pas seulement parler du calme qu'il opposa constamment aux violences de Napoléon : à l'égard d'un tel homme réduit à une telle infortune, la moindre représaille eût été aussi inconvenante que cruelle. Lord Bathurst lui-même recommandait au gouverneur de tout souffrir de la part du général Bonaparte. « La hauteur d'où il a été précipité, ajoutait ce ministre dans un langage où la modération même gardait l'accent de la haine, les circonstances qui ont accompagné sa chute auraient suffi pour bouleverser un esprit beaucoup moins irritable que le sien, et l'on doit supposer d'ailleurs que les réflexions auxquelles il peut se livrer, soit sur les moyens par lesquels il était arrivé à ce haut degré de puissance, soit sur la manière dont il l'a exercé, ne sont pas de nature à le consoler beaucoup. » Mais lord Bathurst ne pensait pas qu'il convînt d'user de la même tolérance envers les serviteurs de Napoléon qui s'étaient associés librement à sa fortune, et dont par conséquent la captivité était toute volontaire. Sir Hudson Lowe n'entra pas dans la voie de rigueur qu'on lui indiquait ainsi. Insulté par écrit et même de vive voix par le général Bertrand, il se borna à rompre toutes relations avec lui et à refuser pendant quelque temps de l'accepter comme intermédiaire de ses rapports avec l'empereur. Il avait pensé un moment à le renvoyer de Sainte-Hélène comme M. de Las-Cases, et lord Bathurst lui avait donné pleins pouvoirs à cet effet. Il s'en abstint pourtant, et les motifs qu'il donna de ce changement de résolution lui font honneur : il craignait de rendre trop pénible la situation de Napoléon en le réduisant à un isolement presque complet; il lui répugnait aussi de placer Mme Bertrand, dont le caractère lui inspirait une haute estime, et qui était alors en état de grossesse, dans l'alternative de se séparer de son mari ou d'entreprendre avec lui une longue et pénible traversée.

De telles préoccupations étonneront ceux qui se sont habitués à considérer le célèbre gouverneur de Sainte-Hélène comme un geôlier inaccessible à toute humanité. C'est qu'en effet les sentimens généreux ne lui étaient rien moins qu'étrangers. Dans plus d'un passage de sa correspondance, il les exprime même avec une délicatesse qui semble peu en rapport avec la raideur habituelle de son esprit. J'en citerai ici quelques exemples qu'il me serait facile de rendre nombreux.

Le général Bertrand venait d'être condamné à mort par un conseil de guerre français, et sa condamnation était annoncée dans un des journaux apportés à Sainte-Hélène par un bâtiment qui arrivait d'Angleterre. Sir Hudson Lowe, séparant ce journal de ceux que, suivant l'usage, il transmettait à Longwood, l'envoya au général

sous une enveloppe particulière avec un billet ainsi conçu : « Je considère comme un devoir de vous envoyer cette gazette à part de toutes les autres, de peur qu'elle ne tombe de prime-abord sous les yeux de la comtesse Bertrand. Un esprit à l'épreuve des événemens peut lire avec calme la nouvelle qu'elle contient, et comme il faut bien qu'elle finisse par arriver à votre connaissance, j'ai pensé qu'il valait mieux vous la faire parvenir sans retard pour diminuer autant que possible le sentiment pénible que votre famille aurait éprouvé en apprenant sans préparation l'arrêt rendu en France. C'est avec un sentiment bien douloureux que je me rends l'organe de cette communication. »

Pour apprécier comme il convient le ton de ce billet, il ne faut pas oublier la nature des rapports qui existaient entre sir Hudson Lowe et le général Bertrand.

A peu près à la même époque, écrivant à ce même général pour lui annoncer que l'amiral Plampin désirait être présenté à Longwood par son prédécesseur sir Pulteney Malcolme, qui voulait lui-même, avant de s'embarquer pour l'Angleterre, faire ses adieux à Napoléon, le gouverneur en prenait occasion de faire entendre avec beaucoup de dignité et de convenance qu'en ce qui le concernait personnellement, il serait heureux de rentrer en relations directes avec son illustre captif pour peu qu'on lui en laissât entrevoir le désir. « Si je ne propose pas, disait-il, d'accompagner l'amiral dans cette visite comme j'ai, dans le temps, accompagné son prédécesseur, je vous prie, monsieur le comte, de ne pas laisser ignorer que ce n'est en aucune façon faute d'une courtoisie que je considère comme un de mes devoirs, mais par suite de l'idée que la présentation de l'amiral Plampin dans la forme que je viens de suggérer... serait à tout autre égard plus agréable. Si cependant je me trompais, je vous prie de me le faire savoir pour que je puisse agir en conséquence. » A une avance aussi marquée, le général Bertrand répondit sèchement que l'empereur recevrait les deux amiraux.

Un des prisonniers de Longwood, le général Gourgaud, brouillé avec ses compagnons et avec l'empereur lui-même, dont il croyait avoir beaucoup à se plaindre, se préparait à quitter Sainte-Hélène : il eut avec le gouverneur un entretien dans lequel, emporté par son ressentiment, il se laissa aller à des confidences peu convenables dans sa position. Bien d'autres, à la place de sir Hudson Lowe, auraient cru rester dans les limites de la plus scrupuleuse loyauté en profitant de cet entraînement non provoqué pour obtenir d'utiles informations sur les pensées secrètes et les projets des prisonniers. Il n'en jugea pas ainsi. Voici en quels termes il rendit compte à lord Bathurst de cette conversation : « Le général Gourgaud

me parlait avec une excessive rapidité et un vif sentiment d'irritation contre ceux dont il allait se séparer; mais comme il aurait pu penser plus tard que j'avais tiré un avantage illégitime de l'état où il se trouvait pour l'exciter à des révélations que, dans d'autres momens, il eût été moins disposé à faire, je ne l'ai pas encouragé à continuer sur ce ton, et plus tard il a exprimé à l'officier que j'avais chargé de l'accompagner sa reconnaissance de la délicatesse que j'avais mise dans mon entretien avec lui. »

Les détails sur lesquels je m'appesantis ainsi sont peu importans en eux-mêmes sans doute; ils prouvent seulement que sir Hudson Lowe avait le sentiment des convenances et des égards dus au malheur, mais c'est précisément ce qu'on a voulu lui contester et ce qu'il m'a paru juste d'établir.

IV.

Le temps s'écoulait, les passions politiques se calmaient peu à peu, ou plutôt, comme il arrive d'ordinaire, elles prenaient une autre direction par suite des événemens nouveaux qui commençaient à agiter l'Europe. Le nom de Napoléon n'avait pas cessé d'être l'épouvantail des rois, la crainte de le voir s'échapper à bord d'un des bâtimens de commerce auxquels on ne pouvait absolument interdire l'accès de l'île de Sainte-Hélène préoccupait toujours les gouvernemens; mais l'empereur captif n'était plus au même degré qu'en 1815 l'objet de la haine et du ressentiment des peuples, et les ministres anglais eux-mêmes commencèrent bientôt à comprendre que l'opinion n'approuverait pas les traitemens trop sévères qu'on lui ferait subir. Cette conviction, sans modifier beaucoup leurs sentimens personnels, eut pour effet de les amener à des ménagemens qui avaient toujours été dans la pensée de sir Hudson Lowe. Non contens de renoncer, comme je l'ai dit, aux mesquines économies qu'ils lui avaient ordonnées, ils en vinrent à lui laisser à peu près carte blanche pour les dépenses qu'il jugerait utiles. Ils l'engagèrent même à se désister, autant que la prudence le permettrait, des restrictions de diverse nature qui irritaient tant Napoléon, auxquelles il se dérobait par une réclusion presque absolue, et qui, en l'empêchant ainsi de se livrer à des exercices, à des distractions indispensables à sa santé, pouvaient abréger son existence. Naguère on trouvait excessif le nombre des serviteurs dont l'empereur déchu était entouré; maintenant on craignait au contraire que ceux qui lui tenaient encore compagnie ne voulussent s'éloigner, et qu'il ne restât dans un isolement trop pénible; on recommandait au gouverneur de supporter beaucoup de mauvais procédés de leur

part avant de se décider à les expulser comme il avait expulsé M. de Las-Cases, d'éviter toutes les occasions de querelles, de ne pas s'engager avec les prisonniers dans des correspondances prolongées, de se prêter avec empressement à toute tentative de rapprochement, de faire droit autant que possible à tous les griefs, ne fussent-ils qu'apparens, enfin de pourvoir avec un soin extrême au bien-être des habitans de Longwood, afin de déjouer la tactique qui consisterait, de leur part, à appeler l'intérêt sur eux-mêmes et l'indignation sur leurs gardiens en se laissant manquer du nécessaire. On avait pu remarquer en effet, en plusieurs occasions, qu'ils mettaient une affectation évidente à dissimuler pendant quelque temps l'insuffisance ou la mauvaise qualité de certains approvisionnemens qui leur étaient fournis, se réservant de les signaler plus tard avec une bruyante exagération comme un témoignage de l'abandon où on les laissait.

Telles sont en résumé les instructions données à sir Hudson Lowe par lord Bathurst et son sous-secrétaire d'état, M. Goulburn, dans vingt dépêches écrites en 1817, 1818 et 1819. Ces dépêches ne peuvent d'ailleurs laisser aucun doute sur les mobiles réels de cette politique plus modérée. On y chercherait en vain la trace d'une impulsion généreuse ou élevée. Pour donner la mesure des sentimens qui les ont dictées, j'en extrairai quelques lignes qui me paraissent éminemment caractéristiques. Lord Bathurst, après avoir invité le gouverneur à revenir sur les réductions qu'il s'était vu forcé de faire dans les dépenses de table de Napoléon, ajoutait dans un langage d'une vulgarité vraiment révoltante : « Il serait d'une mauvaise politique de le priver des plaisirs de la table, et il doit vivre comme vivrait un officier-général aimant le bien-être... Je ne pense pas qu'il existe en ce pays aucune disposition, excepté parmi ceux qui désirent le voir s'échapper, à se plaindre de ce qu'on le tient serré de près, pourvu qu'on lui fasse faire bonne chère, qu'il soit bien logé et qu'on le traite avec les égards dus à son malheur. »

Sir Hudson Lowe redoubla d'efforts pour atteindre le but qu'il s'était toujours proposé, celui d'alléger à Napoléon le poids nécessairement si lourd de sa captivité et de calmer son exaspération. Le succès complet d'une telle entreprise n'était pas possible; il semble pourtant qu'elle ne fut pas tout à fait sans résultat. Les explications pénibles, les scènes violentes devinrent plus rares. A plusieurs reprises, M. de Montholon, qui composait alors, avec le général Bertrand, toute la cour impériale, remercia le gouverneur de ses attentions, et lui donna même l'assurance que l'empereur n'y était pas insensible. Sir Hudson Lowe crut devoir attribuer, au moins en partie, ces dispositions plus calmes de l'esprit de Napoléon à l'éloignement de M. de Las-Cases et du docteur O'Meara, qui, suivant lui,

avaient toujours travaillé à l'irriter et à l'aigrir. Cette conjecture peut ne pas être dénuée de fondement, mais d'autres causes suffiraient à expliquer le changement dont il s'agit. La santé et les forces de l'empereur déclinaient, ce qui, sans qu'il s'en rendît peut-être bien compte, devait rendre moins ardent en lui le désir de recouvrer une liberté d'action dont il n'était plus en état de faire beaucoup d'usage. Les années écoulées, la direction que prenaient les affaires de l'Europe, ne pouvaient manquer d'ailleurs d'affaiblir les illusions qu'il s'était faites d'abord sur la possibilité d'un prompt retour de fortune en faveur du système et des idées dont il avait été le représentant; ce n'était pas un esprit tel que le sien qui pouvait se persuader que le libéralisme ardent auquel l'Europe commençait à se livrer préparât les voies à une résurrection prochaine du bonapartisme.

Quoi qu'il en soit, tout l'ensemble de sa conduite parut alors indiquer, non pas sans doute qu'il renonçait d'une manière absolue à l'espoir de quitter Sainte-Hélène (quelques mois avant sa mort il faisait encore écrire à lord Liverpool pour demander d'être ramené en Europe), mais qu'il se résignait à la nécessité, et que, si sa prison ne pouvait pas être changée, il ne lui serait pas indifférent qu'elle reçût des améliorations. On travaillait depuis longtemps à lui construire une maison plus commode que celle qu'il occupait. Jusqu'à cette époque, en dépit des instances réitérées de sir Hudson Lowe, il s'était opiniâtrément refusé à intervenir dans les arrangemens intérieurs de cette maison et à donner la moindre indication sur ses convenances personnelles, comme s'il eût craint de sanctionner par cette intervention le fait de sa captivité. Bien que ces refus systématiques eussent eu pour résultat de retarder les travaux, ils touchaient pourtant à leur terme. On vit tout à coup Napoléon s'enquérir avec intérêt de ces arrangemens, dont il avait jusque-là dédaigné de prendre connaissance, et y demander même des modifications auxquelles on se prêta avec empressement. Il y avait déjà quelque temps qu'un grand changement s'était fait dans ses habitudes. Après s'être tenu pendant plusieurs années presque constamment renfermé dans son appartement, il sortit de cette clôture pour se promener tous les jours dans son jardin. La passion de l'horticulture s'empara de lui, et il y porta la fougue habituelle de sa volonté. Il se mit à bouleverser l'étroit terrain dont il pouvait disposer avec la même impétuosité qu'il avait jadis bouleversé l'Europe, à planter, à déraciner, à arroser de ses propres mains. Tous ses serviteurs durent s'associer à ses travaux, sans en excepter un abbé que le cardinal Fesch lui avait envoyé en qualité de chapelain.

Le caractère de Napoléon se retrouvait jusque dans les distrac-

tions si nouvelles auxquelles il s'abandonnait. Incapable de supporter patiemment la contradiction la plus légère, il tuait à coups de fusil les animaux dont l'apparition inattendue venait le troubler au milieu de ses travaux. On le vit abattre ainsi non-seulement des oiseaux domestiques, mais des chevreuils, des bœufs même, sans trop s'inquiéter du sentiment pénible que pouvaient en éprouver les propriétaires de ces animaux, qui appartenaient pour la plupart à quelqu'une des personnes de sa suite. Il prit goût peu à peu à cette espèce de chasse, et en rechercha les occasions. Comme il y mettait assez peu de précautions, les Anglais conçurent la crainte qu'il n'en résultât quelque grave accident. Sir Hudson Lowe en rendit compte à Londres; on consulta les avocats de la couronne pour savoir ce qu'il y aurait à faire judiciairement dans le cas où une créature humaine viendrait à tomber sous les coups mal dirigés de Napoléon : on ne dit pas quelle fut leur réponse.

Le ministère anglais avait appris avec une vive satisfaction le nouveau genre de vie adopté par son prisonnier, et dont on pouvait conclure qu'il se résignait à sa destinée. Lord Bathurst écrivit au gouverneur une lettre dont je crois devoir citer les termes, parce que c'est peut-être la première pièce émanant de ce ministre qui exprime une courtoisie tant soit peu bienveillante envers Napoléon : « Comme il résulte de vos dernières dépêches, y est-il dit, que le général Bonaparte trouve depuis quelque temps beaucoup d'amusement à perfectionner le jardin de Longwood et à y cultiver des plantes et des arbrisseaux, il sera bon que vous saisissiez la première occasion de lui témoigner le plaisir qu'aurait le gouvernement de sa majesté britannique à faire tout ce qui est en son pouvoir pour lui venir en aide. Faites-le donc savoir en temps opportun au général Bonaparte, et donnez-lui l'assurance que, s'il existe au Cap ou dans quelque autre établissement anglais ou en Angleterre même des plantes qu'il désire ajouter à celles qu'il possède, aucun effort ne me coûtera pour me les procurer et les envoyer à Sainte-Hélène par la voie la plus prompte. »

Cette offre n'eut pas de suite : le goût du jardinage avait déjà quitté Napoléon; mais il ne revint pourtant pas à ses habitudes de réclusion. Il reprit ses courses à cheval depuis si longtemps interrompues, et lorsque sa santé toujours déclinante les lui eut rendues difficiles ou même impossibles, il les remplaça par des promenades en calèche. Dans une de ces promenades, il fit même ce qui ne lui était pas arrivé jusqu'alors : il s'arrêta dans une maison de campagne appartenant à un sujet anglais, s'y fit servir à déjeuner, et s'entretint familièrement avec les maîtres de la maison.

Ce qui prouve mieux encore que tout ce que je viens de raconter

l'apaisement qui s'était fait dans son esprit et la disposition où il était de s'arranger pour tirer le meilleur parti possible de sa situation, c'est le soin avec lequel il s'occupait alors des moyens de recomposer son entourage. Le général Bertrand et M. de Montholon, les seuls des premiers compagnons de son exil qui lui restassent encore, désiraient retourner en Europe et n'attendaient pour quitter Sainte-Hélène que le moment où ils seraient remplacés auprès de lui par d'autres serviteurs assez dévoués pour consentir à partager sa prison. Le général Drouot figurait au premier rang parmi ceux que Napoléon eût vus arriver avec plaisir. A son défaut, il eût désiré un autre officier-général ayant servi sous ses ordres directs, connaissant ses habitudes et son caractère, et en même temps un homme appartenant à la carrière civile, un ancien conseiller d'état, un ancien chambellan, un ecclésiastique même, ou bien un ami de sa jeunesse, dont l'intimité avec lui remontât à l'époque où il n'était encore qu'officier d'artillerie, pourvu qu'il eût de la gravité et un esprit cultivé. Il désignait également le duc de Vicence, le duc de Rovigo, M. de Ségur, M. de Montesquiou, M. Daru, M. de Turenne, le savant Denon, le poète Arnault. Il demandait, pour succéder à l'abbé Bonavita, que lui avait envoyé le cardinal Fesch, un prêtre plus intelligent, instruit, bien élevé, capable de discuter avec lui les questions les plus ardues et les plus profondes de la théologie. « Bien que je m'affaiblisse de jour en jour, disait-il, et que je sois très mal, je n'en suis pas encore au point de demander les secours de la religion; mais si j'en arrivais là, est-ce à un homme tel que l'abbé Bonavita que je pourrais m'adresser pour m'éclairer et obtenir une assistance spirituelle? Qui sait? Voltaire lui-même a demandé les consolations de la religion avant de mourir, et peut-être trouverais-je aussi de grandes consolations dans la société d'un ecclésiastique capable de me donner du goût pour des entretiens religieux qui pourraient me rendre dévot. » A la place du docteur Antonmarchi, qu'il ne pouvait plus souffrir, et qui pensait à retourner en Europe, il voulait un médecin vraiment savant, un de ceux qui, l'ayant soigné autrefois, comprenaient son tempérament, ou, si cela n'était pas possible, quelque médecin en chef d'armée indiqué par Desgenettes, par Percy, par Larrey surtout. Il insistait d'ailleurs beaucoup pour que sa famille ne fût pas chargée de ces arrangemens, comme elle l'avait été une première fois du choix de l'aumônier et du chirurgien dont il se montrait si peu satisfait. Sans doute, disait-il, il avait été naturel qu'on s'adressât d'abord à elle, mais l'impossibilité où elle était de communiquer avec la France la mettait hors d'état de s'acquitter convenablement d'une telle commission. Il fallait que les gouvernemens anglais et français s'en chargeassent eux-mêmes, le gouvernement

français particulièrement, alors composé en grande partie, comme Napoléon le faisait remarquer, d'hommes qui avaient été à son service et qui savaient parfaitement ce qui pouvait lui convenir, de M. Pasquier, par exemple, avec qui il avait jadis l'habitude de converser chaque jour pendant des heures entières et de discuter le caractère des gens, de M. Monnier, qui était aussi dans sa grande familiarité, de MM. de Ségur, Siméon, Daru, de M. de Latour-Maubourg, son ancien aide de camp, son compagnon d'armes en Égypte, de M. Decazes lui-même, qui l'avait connu intimement, et qui savait des secrets dont il n'avait parlé à aucune autre personne.

Les détails que je viens de rapporter sont le résumé d'une longue conversation que sir Hudson Lowe eut le 27 janvier 1821 avec M. de Montholon, comme aussi d'une note (1) que ce dernier lui remit trois jours après par ordre de l'empereur, qui d'ailleurs y renouvelait à tout hasard la demande d'être ramené en Europe sous un climat plus favorable au rétablissement de sa santé. Avant qu'on eût eu le temps de recevoir à Sainte-Hélène la réponse du cabinet de Londres, Napoléon avait cessé de vivre.

Jusqu'au dernier moment de son existence, alors même que la décroissance de ses forces ne lui permettait plus d'illusions sur son avenir personnel, il ne cessa de s'intéresser vivement à ce qui se passait en France et en Europe. L'insuffisance des documens et des informations qu'on laissait arriver jusqu'à lui fut à plusieurs reprises, dans les premiers temps, un de ses griefs les plus sensibles. Lord Bathurst et sir Hudson Lowe auraient voulu lui cacher les publications faites en Angleterre dans un esprit d'opposition trop violent; ils craignaient que ces écrits n'exaltassent ses espérances et ne lui fissent concevoir de dangereux projets. Ce qui est étrange, O'Meara fut sévèrement réprimandé pour lui avoir donné connaissance de l'ordonnance du 5 septembre 1816 sans y avoir été autorisé. On parut renoncer plus tard à ces puériles précautions.

La correspondance de sir Hudson Lowe contient naturellement, sur la manière dont Napoléon jugeait les événemens contemporains, des informations moins nombreuses que celles qu'on peut trouver dans les mémoires des compagnons de sa captivité. Pour être moins abondantes, ces informations n'en sont pas moins dignes d'être recueillies, et je n'hésite même pas à dire qu'à beaucoup d'égards elles me paraissent devoir inspirer plus de confiance. Ceci exige quelques explications.

Il fut un temps, — peu éloigné de l'époque actuelle par le nombre

(1) Les *Récits* de M. de Montholon contiennent la note, mais ne donnent pas la conversation, beaucoup plus curieuse.

des années, bien qu'il en semble séparé par d'immenses espaces, — où la passion de la liberté et les opinions libérales plus ou moins bien comprises avaient à ce point conquis la France, qu'en dehors de ces idées il n'y avait plus pour personne aucune chance de popularité. Tous les partis alors, sans en excepter ceux dont elles étaient en quelque sorte la négation, leur demandaient des armes, des moyens de succès, et peut-être s'y croyaient-ils sincèrement convertis, tant est grande la facilité de la plupart des hommes à entrer avec une certaine bonne foi dans l'ordre de sentimens et de principes qui s'accorde le mieux avec leurs intérêts du moment. En ce temps-là, les admirateurs de Napoléon, ceux qui s'efforçaient de réhabiliter sa mémoire un moment compromise après la catastrophe de 1815 et de réagir contre le dénigrement excessif dont il avait été l'objet, imaginèrent un moyen singulier de concilier le culte qu'ils lui rendaient avec les idées alors dominantes et qu'ils ne voulaient pas froisser. Ils prétendirent que s'il n'avait pas donné à la France des institutions libres, c'était uniquement parce que l'état intérieur du pays et les guerres continuelles où il se trouvait engagé avaient rendu momentanément la dictature nécessaire, mais que la liberté avait été constamment le but vers lequel il s'était efforcé de la diriger, le régime auquel il avait voulu la préparer. Plus tard, lorsque les doctrines ultra-démocratiques et socialistes commencèrent à remplacer dans la faveur des masses celles du vrai libéralisme, on adopta un autre point de vue : l'empereur, disait-on, avait en effet une grande aversion pour les fictions constitutionnelles, mais cette aversion tenait à ce qu'il y voyait la violation des droits du peuple et de la souveraineté nationale au profit exclusif d'une oligarchie bourgeoise. Aujourd'hui, telle est la disposition des esprits, que ce serait un mauvais moyen de recommander Napoléon à la sympathie publique que de lui prêter de pareilles pensées. Un ouvrage récemment publié, les *Mémoires du roi Joseph,* suffirait, à défaut de tant d'autres preuves, pour démontrer qu'il en était bien éloigné au temps de sa puissance. La correspondance de sir Hudson Lowe fournira, s'il le faut, à ses apologistes les moyens d'établir tout aussi péremptoirement que l'infortune et la captivité ne l'en avaient pas rapproché. Je me bornerai à en citer quelques passages qui me paraissent tout à fait concluans dans ce sens.

Parlant des projets d'une réforme parlementaire qui se débattaient dès lors en Angleterre, Napoléon disait qu'une telle entreprise était pleine des plus grands dangers, et que de proche en proche elle devait mener à une révolution.

Ce qu'il blâmait dans le gouvernement de Louis XVIII, et en cela il était en parfait accord avec les ultra-royalistes, c'étaient les ten-

dances révolutionnaires qui, suivant lui, exposaient ce gouvernement à d'extrêmes périls. « Ce n'est pas ainsi, disait-il, que s'opèrent les changemens de dynastie; la prudence voulait que le roi se défît de tous les maréchaux... Labédoyère et Ney n'étaient pas les seuls dangereux (1). »

Il signalait comme une grande faute le rappel des proscrits de 1815, des conventionnels surtout. Il n'avait pu se défendre de quelque satisfaction en voyant la royauté employer quelques-uns de ses anciens généraux; « mais, disait-il après la chute de M. Decazes, à présent que le *ministre jacobin* est renvoyé, on fera bien de les renvoyer aussi. Hors de place, ils perdront toute leur influence, qu'ils ne devaient qu'à leurs emplois. »

La loi électorale du 5 février 1817, si chère aux libéraux, si odieuse au côté droit, lui paraissait un véritable attentat contre la monarchie et les droits du souverain; suivant lui, elle devait avoir pour résultat de faire nommer les députés par la *canaille*. La loi sur l'avancement militaire, à laquelle s'est attaché le nom du maréchal Gouvion Saint-Cyr, et qui, repoussée d'abord par tant de préventions et de défiances, mais justifiée depuis par l'expérience, est devenue la plus inébranlable de nos institutions, cette loi, bien plus encore que la loi électorale, excitait l'indignation de Napoléon. Il lui reprochait d'exclure en fait de l'armée les hommes de naissance, d'éducation et de talent, en sorte qu'on n'aurait plus que des officiers *sans-culottes;* il voyait un crime de lèse-majesté dans cette restriction des droits de la royauté proposée par un de ses ministres, ajoutant que si un des siens lui eût présenté un pareil projet pendant qu'il était sur le trône, il l'aurait fait punir comme un traître.

Il pensait que Louis XVIII ne vivrait pas assez longtemps pour être témoin de la chute de sa famille, mais qu'ayant assez de sagacité pour la prévoir, il se disait : « C'est l'affaire de mes successeurs, je puis résister moi-même, mais ils seront écrasés. » Il croyait qu'après la mort de ce roi, la lutte principale serait entre le duc d'Orléans et le duc de Reichstadt. Il faisait à ce sujet cette réflexion singulière : « C'est un grand malheur pour la France que la vie de mon fils, car il a de grands droits. »

Les conspirations qui commencèrent en 1820 à agiter la France en même temps que des révolutions libérales bouleversaient le midi de l'Europe, ces conspirations où le bonapartisme et le jacobinisme se trouvaient coalisés, lui inspiraient très peu de sympathie. Il disait que si les conspirateurs eussent réussi à renverser les Bourbons, ils

(1) Quelques-unes de ces opinions de Napoléon se retrouvent dans les *Récits* de M. de Montholon, mais avec des modifications ou des additions qui en altèrent beaucoup le sens.

auraient commencé par appeler au trône le duc de Reichstadt, mais que bientôt après ils se seraient débarrassés de lui par un assassinat et auraient proclamé la république avec un régime analogue à celui de 1793.

De tels discours peuvent avoir été, de la part de Napoléon, la manifestation d'impressions premières plutôt que de jugemens réfléchis; les intermédiaires qui nous les ont transmis peuvent n'en avoir gardé qu'un souvenir imparfait. Je ne crains pas de dire cependant qu'ils ont un grand caractère de vraisemblance, qu'ils répondent parfaitement à la pensée habituelle de l'empereur telle qu'elle ressort de ses actes et de son caractère connu, et que si dans leur ensemble ils ne nous le montrent pas sous l'aspect qui plairait le plus aux esprits généreux et élevés, ils lui conservent au moins une physionomie dont la rudesse n'est pas sans grandeur, tandis que plusieurs de ses historiens, en lui prêtant après coup soit un libéralisme philanthropique et sentimental, soit une adoration niaise de la démocratie, étaient presque parvenus à tourner en ridicule cette gigantesque et terrible figure.

Ces mouvemens révolutionnaires pour lesquels Napoléon témoignait tant de dégoût faisaient craindre cependant au gouvernement anglais qu'il n'essayât d'en tirer parti. Le 12 avril 1820, lord Bathurst, tout en approuvant quelques facilités nouvelles que sir Hudson Lowe avait accordées à son prisonnier, lui recommandait de redoubler de vigilance et de se défier même des dispositions plus conciliantes et plus calmes qui sembleraient se manifester à Longwood. « La révolution qui vient d'éclater en Espagne, disait-il, et qui paraît être principalement l'œuvre de l'armée, a naturellement excité en France une grande fermentation, surtout parmi les restes de l'armée de la Loire. Dans de telles circonstances, le général Bonaparte apparaissant sur le territoire français serait certainement très bien accueilli, non-seulement par ceux qui lui sont personnellement attachés, mais par tous ceux que leur esprit révolutionnaire porte à désirer un changement quelconque... On ne peut donc douter qu'il ne soit fortement invité à s'échapper, et peut-être quelque entreprise est-elle déjà combinée à cet effet. » Une autre lettre de lord Bathurst, écrite quelques mois après, le 30 septembre, lorsque les révolutions de Naples et de Portugal avaient déjà suivi celle d'Espagne, et peu de semaines après qu'on eut découvert à Paris un grand complot militaire, exprime encore les mêmes inquiétudes et recommande les mêmes précautions.

Déjà cependant Napoléon, affaibli par une maladie dont la véritable nature était encore inconnue, n'était plus en état de penser aux vastes projets dont on s'effrayait à Londres. Le ministère anglais refusa longtemps de croire à la réalité ou du moins à la gravité de

cette maladie : il y soupçonnait apparemment quelque artifice imaginé pour endormir sa vigilance. Le 16 février 1821, il doutait encore, mais son incrédulité commençait à être ébranlée. Lord Bathurst écrivit ce jour-là à sir Hudson Lowe une lettre inspirée par ce sentiment si naturel au cœur humain qui fait qu'à l'approche de la mort de ceux qu'on a détestés et redoutés pendant leur vie, les haines les plus violentes et les plus enracinées rougissent en quelque sorte d'elles-mêmes, et font place à une mélancolique commisération où se mêle une sorte de remords. « Je sais, disait-il, combien il est difficile de faire au général Bonaparte une communication quelconque qui ne risque d'être mal interprétée par lui. Cependant, s'il est réellement malade, il pourra trouver quelque consolation à apprendre que les rapports qui ont été faits à plusieurs reprises, dans ces derniers temps, sur l'affaiblissement de sa santé, n'ont pas été reçus avec indifférence. Vous lui ferez donc savoir que sa majesté a reçu avec beaucoup d'intérêt les dernières informations arrivées sur son indisposition, et qu'elle a le plus vif désir de lui procurer tous les soulagemens que comporte sa situation. Vous lui donnerez l'assurance que toute l'assistance médicale qu'il pourra désirer sera mise à sa disposition, et qu'il n'est pas d'arrangement compatible avec la sûreté de la garde de sa personne (sa majesté ne pouvant en ce moment lui donner l'espérance d'être éloigné de Sainte-Hélène) auquel elle ne se prête avec empressement, s'il peut en résulter quelque adoucissement à ses souffrances. »

Je doute que Napoléon eût été fort touché de ces protestations de bienveillance; suivant toute apparence, elles n'étaient pas encore arrivées à Sainte-Hélène lorsqu'il rendit le dernier soupir, le 5 mai, un peu avant six heures du matin, au milieu d'un effroyable ouragan. C'est seulement quelques jours avant sa mort que, cédant aux pressantes instances de ses serviteurs, il avait enfin consenti à voir le principal médecin de l'île, le docteur Arnott, dont sir Hudson Lowe lui offrait depuis si longtemps les secours, et qui, pas plus que le docteur Antonmarchi, ne reconnut d'abord, ni l'imminence du danger, ni la nature de la maladie.

Sir Hudson Lowe dut se rendre à Longwood pour constater officiellement le décès de l'empereur. Il put enfin contempler mort le grand homme qui, depuis cinq années, soumis à son pouvoir absolu, l'avait banni de sa présence. En se retirant, il témoigna ainsi les impressions qu'il venait de recevoir de cette dernière et solennelle visite : « Messieurs, dit-il aux officiers qui l'accompagnaient, c'était le plus grand ennemi de l'Angleterre; *c'était aussi le mien, mais je lui pardonne tout.* A la mort d'un aussi grand homme, on ne doit éprouver que tristesse et profond regret. » Ce peu de paroles, qui expri-

ment avec si peu de tact et de convenance un sentiment en lui-même honnête et bon, peignent parfaitement sir Hudson Lowe.

C'est encore un trait caractéristique que le refus qu'il fit de permettre qu'on plaçât sur la tombe de l'empereur une inscription ainsi conçue : *Napoléon, né à Ajaccio le* 15 *août* 1769, *mort à Sainte-Hélène le* 5 *mai* 1821. Il exigeait qu'on ajoutât au nom de *Napoléon* celui de *Bonaparte*.

Une circonstance remarquable, c'est que Napoléon, peu avant d'expirer, demanda instamment au général Bertrand de faire tout ce qu'il pourrait faire honorablement pour se réconcilier avec sir Hudson Lowe, disant qu'il y réussirait sans doute, puisque, par sa mort, la seule cause de leurs querelles aurait disparu. La comtesse Bertrand en fit part à l'amiral Lambert, commandant de la station navale, et elle ajouta que son mari avait le plus grand désir de se conformer à la volonté de l'empereur. Sir Hudson Lowe, dès qu'il en fut informé, manifesta beaucoup d'empressement à se prêter au rapprochement qu'on lui offrait, et le général Bertrand étant allé le voir avec M. de Montholon, il leur fit l'accueil le plus courtois. Pour que Napoléon, qui, jusqu'à son dernier moment, se montra si peu disposé à oublier les injures de l'Angleterre, ait recommandé une pareille démarche à son grand-maréchal, il fallait certes qu'il fût bien convaincu que tous les torts n'étaient pas du côté du gouverneur.

Sir Hudson Lowe, dont la mission se trouvait ainsi terminée, quitta Sainte-Hélène le 25 juillet pour retourner en Europe. A son arrivée à Londres, il reçut de la bouche de George IV l'assurance que sa conduite avait obtenu au plus haut point l'approbation royale, et on lui donna la propriété d'un régiment, ce qui, dans le système d'organisation de l'armée anglaise, complète la position d'un officier-général. L'heureux avenir que semblaient lui promettre ces témoignages de faveur, et qui n'eût été que l'accomplissement des promesses par lesquelles on l'avait engagé à accepter le gouvernement de Sainte-Hélène, ne devait pourtant pas se réaliser. Bientôt sa position devint aussi fausse que pénible. Dénoncé à l'indignation publique par des imputations, tantôt calomnieuses, tantôt exagérées, attaqué en tout pays, en Angleterre même par le parti libéral qui se faisait des torts qu'on lui reprochait un moyen d'agression contre le ministère tory, il ne tarda pas à s'apercevoir que l'opinion lui était hostile. Le docteur O'Meara publia dans le courant de l'année 1822 son livre intitulé *Napoléon en exil ou la Voix de Sainte-Hélène*. Ce pamphlet, dans lequel les plus audacieux mensonges étaient artificieusement entremêlés de faits réels qui leur donnaient un air de vraisemblance, produisit un effet prodigieux. Sir Hudson Lowe, qu'il livrait à la haine et au mépris du monde civilisé, voulut intenter une poursuite

judiciaire contre l'auteur. Mal dirigé par ses conseils, qui ne l'avertirent pas des délais légaux, il perdit un temps précieux à réunir les matériaux de sa défense, et lorsqu'il voulut agir, il apprit trop tard que la prescription était déjà acquise au délit dont il demandait la réparation. Lord Bathurst lui conseillait d'employer la voix de la presse pour réfuter ses accusateurs, pour les convaincre de calomnie. Il ne suivit pas cet avis, et il eut tort sans doute, bien que de nombreux exemples autorisent à douter que le simple exposé de la vérité eût suffi pour faire tomber des mensonges qui flattaient les passions des partis et la malignité publique. Fort du sentiment de son innocence, fermement convaincu qu'il n'avait fait qu'accomplir son devoir et pouvant se rendre le témoignage d'être resté plus d'une fois en-deçà de la rigueur de ses instructions, il eût voulu que le gouvernement prît hautement sa défense et le protégeât par quelque faveur éclatante contre des accusations dont on semblait reconnaître tacitement la justice en le laissant dans l'inaction et dans l'oubli. Son insistance ne pouvait manquer de devenir importune. Lord Liverpool, qui, je ne sais pourquoi, l'avait pris en aversion, poussa son mauvais vouloir jusqu'à refuser, malgré lord Bathurst, de lui allouer la pension ordinairement accordée aux officiers placés dans la position où il se trouvait, et que son peu de fortune lui rendait presque nécessaire. Lord Bathurst, plus bienveillant, lui offrit le petit gouvernement d'Antigoa, que des considérations de famille ne lui permirent pas d'accepter. Enfin en 1825, après quatre années d'attente et de sollicitations, il obtint, non pas le gouvernement de Ceylan, mais l'emploi subordonné de commandant des forces militaires dans cette possession importante.

L'ancien gouverneur de Sainte-Hélène résidait déjà depuis trois ans à Ceylan, lorsqu'une circonstance singulière le décida à demander un congé. Walter Scott venait de publier son *Histoire de Napoléon,* et dans le récit de sa captivité, tout en s'attachant à disculper complétement le ministère anglais, il avait admis comme incontestables certains torts provenant de la prétendue irascibilité du gouverneur de Sainte-Hélène. Sir Hudson Lowe en fut d'autant plus blessé, que ce reproche prenait un caractère particulier de gravité sous la plume d'un écrivain aussi peu suspect de bonapartisme. Il s'empressa de retourner à Londres pour y chercher encore les moyens de se justifier. Lorsqu'il y arriva, les tories, un moment écartés du pouvoir par la défection et le triomphe de Canning, venaient d'y rentrer après sa mort; le duc de Wellington était premier ministre, sir Robert Peel ministre de l'intérieur, et lord Bathurst président du conseil. Ce dernier détourna sir Hudson Lowe de la pensée qu'il avait eue de faire une réponse publique à Walter Scott. Pour le déterminer à reprendre

la route de Ceylan, il lui fit espérer le gouvernement de cette colonie, dont la vacance paraissait devoir être prochaine; mais lorsque le malheureux général essaya d'obtenir du duc de Wellington la confirmation positive de cette espèce de promesse, le duc refusa en termes très formels de prendre envers lui aucun engagement, reconnaissant d'ailleurs qu'on l'avait maltraité, et qu'il avait sujet de se plaindre. Encouragé par cette déclaration, sir Hudson Lowe insinua que si des considérations politiques ne permettaient pas de l'employer, il se contenterait d'une retraite honorable. Le duc lui ayant répondu avec une certaine susceptibilité qu'aucun motif de cette nature ne l'empêcherait de l'employer partout où il croirait ses services utiles, il demanda à être envoyé en qualité de commissaire anglais au quartier-général de l'armée russe qui combattait alors les Turcs dans les principautés du Danube. C'était étrangement méconnaître la politique de l'Angleterre dans cette question. « Nous nous tenons en dehors de tout cela, » s'écria le duc. En désespoir de cause, sir Hudson Lowe se rabattit sur une pension; mais le premier ministre lui objecta qu'on ne déciderait jamais le parlement à la voter, et comme il insistait, disant que tout son désir était de voir le parlement appelé à se prononcer sur ce point, le duc répliqua brusquement qu'il était inutile d'en parler davantage, attendu que sir Robert Peel ne se chargerait jamais de cette proposition.

Ainsi repoussé de tous côtés, sir Hudson Lowe repartit pour Ceylan. Bientôt les événemens de 1830, l'avénement d'un ministère whig où figuraient les hommes mêmes qui jadis avaient stigmatisé dans le parlement les rigueurs vraies ou supposées exercées sur Napoléon, les liens étroits qui s'établirent entre ce ministère et la France, alors gouvernée par l'ancienne opposition libérale et bonapartiste, vinrent détruire les espérances qu'il pouvait encore conserver. Il donna sa démission en 1831 et rentra en Angleterre, où il est mort en 1844, à l'âge de soixante-quinze ans, sans avoir exercé, depuis son retour de Ceylan, aucun emploi public ni obtenu, malgré ses réclamations réitérées, aucune récompense de ses services. La défaveur qui s'était depuis longtemps attachée à son nom n'avait cessé de s'accroître. Les imaginations se le représentaient comme le type du tyran oppresseur, insensible et froidement cruel. Dès 1833, lord Teynham, combattant dans la chambre des lords un bill qui avait pour but de placer l'Irlande sous un régime d'exception, avait cru ne pouvoir mieux en faire concevoir les dangers qu'en supposant le cas où le *noble marquis* qui gouvernait alors ce royaume (lord Normanby) aurait été remplacé par *un sir Hudson Lowe*. Cette inconvenance avait, il est vrai, provoqué des murmures, le duc de Wellington et lord Bathurst avaient fait entendre en faveur du général si cruelle-

ment outragé de chaleureuses réclamations, et lord Teynham s'était rétracté; mais cette réparation, qui donna à sir Hudson Lowe un moment de vive satisfaction, ne pouvait rien contre des préventions si profondément enracinées. L'espèce de légende qui faisait de lui le geôlier, le bourreau de Napoléon était déjà consacrée par une sorte de prescription, et il y a peu d'années un écrivain, un jurisconsulte illustre, lord Campbell, dans son *Histoire des Chanceliers*, s'est laissé entraîner au courant de l'opinion jusqu'au point de le comparer aux meurtriers de Jeanne d'Arc! On sait que, s'étant hasardé à venir à Paris, il avait dû en partir précipitamment pour se soustraire aux violences dont il était menacé, et qu'en Allemagne il avait été insulté par un des prisonniers de Sainte-Hélène.

Ce fut certes une triste destinée que celle de sir Hudson Lowe pendant les dernières années de sa vie. Nous avons assez prouvé qu'elle n'était pas méritée, et cependant il en ressort une grande leçon. Il est dans la nature de l'esprit humain, et c'est un de ses plus nobles côtés, de s'émouvoir profondément des grandes calamités qui viennent frapper les hommes éminens soit par leur génie, soit par de grandes vertus, soit seulement par un rang éclatant. En temps de révolution, les passions de parti, les ressentimens plus ou moins légitimes peuvent momentanément imposer silence à ces sympathies; mais aussitôt que l'orage commence à se calmer, elles reprennent toute leur force, et une réaction, exagérée comme toutes les réactions, vient alors accabler ceux qui, dans l'entraînement de la haine et de la prospérité, n'ont pas su respecter d'illustres infortunes. Le ministère tory avait méconnu dans une certaine mesure, envers Napoléon, les devoirs d'une modération généreuse : l'opinion en a fait justice; mais, comme il arrive trop souvent, cette justice a moins frappé les véritables coupables que l'homme qui, condamné par sa position à être l'instrument de leurs rigueurs, s'était souvent efforcé de les adoucir et quelquefois y était parvenu.

En lisant les tristes récits dont je viens de terminer l'analyse, on se prend souvent à regretter que Napoléon, au lieu de se livrer à des emportemens peu dignes de lui, au lieu d'épuiser la vigueur et la subtilité de son esprit en luttes impuissantes contre la nécessité, n'ait pas su se renfermer dans une résignation fière et dédaigneuse qui eût ajouté une gloire nouvelle à toutes les gloires dont son nom brillait déjà, et qu'il n'ait pas compris qu'après avoir, du temps de sa puissance, infligé tant de souffrances et d'oppression, le soin de sa propre dignité lui imposait la loi de supporter avec calme les maux de l'exil et de la prison lorsqu'ils venaient l'atteindre à son tour. On se demande si, entouré d'amis plus éclairés, plus indépendans, qui eussent eu tout à la fois assez de sens pour comprendre la situation

et assez de fermeté pour essayer de la lui faire comprendre, pour résister à ses emportemens au lieu de s'y associer ou de les encourager, d'hommes enfin tels que le duc de Vicence ou le général Drouot, il n'aurait pas eu dans sa prison une plus grande et plus noble attitude. Je ne le pense pas. Son caractère impérieux se fût mal accommodé des conseils de modération qu'on eût voulu lui faire entendre dans les circonstances où il se trouvait placé; il y aurait vu une sorte de révolte. Depuis longtemps, malheureusement pour lui, la docilité la plus absolue était la qualité qu'il appréciait le plus dans ses serviteurs, et des conseils trop opposés aux passions impétueuses dont il était agité lui seraient promptement devenus importuns. C'est d'ailleurs singulièrement méconnaître sa nature que de croire qu'il aurait pu s'habituer à l'existence passive à laquelle il était réduit. Le trait distinctif de Napoléon et des trois ou quatre grands hommes du premier ordre que l'histoire présente avec lui dans la série des siècles, ce qui a fait leur force irrésistible, ce qui les met hors de pair par rapport au reste de l'humanité, c'est moins encore la grandeur de leur intelligence et de leurs talens que la prodigieuse activité dont ils étaient doués. Les autres hommes, les plus énergiques même, épuisés par leurs travaux, sentent tôt ou tard le besoin du repos, et au milieu même de ces travaux ils en éprouvent d'avance le désir, ils y aspirent comme au but suprême de leurs efforts et de leurs sacrifices. Rien de semblable pour Napoléon et pour ses rares émules : l'action est en quelque sorte leur élément vital et nécessaire. De là vint, je le répète, la force incomparable dont il disposa longtemps, mais de là vint aussi sa chute si terrible et si prompte le jour où, se sentant toujours le même degré d'énergie et ne voyant pas qu'il avait lassé celle de la nation française plus encore peut-être qu'il n'avait épuisé ses ressources, il voulut persister dans ces entreprises gigantesques en dehors desquelles il semblait ne pouvoir plus exister. Croire qu'un tel homme aurait pu, avec ses souvenirs dévorans, se résigner à la prison dans l'exil, c'est, encore une fois, le méconnaître étrangement. Il n'y avait rien en lui du sage ni du philosophe. Ses immenses facultés étaient toutes tournées vers l'action; faute d'emploi, elles devaient retomber sur lui-même et l'écraser. Ce n'est pas avec nos organisations vulgaires, si promptes à se fatiguer, si faciles à la distraction, que nous pouvons nous faire une idée, même approximative, des tourmens du géant enchaîné. Pour tout autre, Sainte-Hélène eût été une dure prison; pour lui, ce devait être un enfer véritable, quoi qu'on eût pu faire pour adoucir sa captivité.

L. DE VIEL-CASTEL.

LES

CHEMINS DE FER

EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE.

I.

ORIGINES ET PÉRIODE D'INVENTION.

Le XIXe siècle a parcouru plus de la moitié de sa course, et il est permis de se demander quelle sera sa physionomie dans l'histoire. Dans l'ordre politique, dans le domaine de la philosophie et des lettres, ce siècle, sans aucun doute, a vu se succéder de grandes tentatives et se produire des résultats mémorables. Ce n'est pas toutefois sous ce rapport qu'il doit fixer les regards, si l'on veut bien marquer son caractère distinct dans les annales de l'humanité. C'est surtout dans le domaine des intérêts matériels que le XIXe siècle semble appelé à remplir un rôle spécial. Il a consacré en l'agrandissant le principe du travail. L'industrie est devenue une vaste arène où l'individu peut aspirer hautement à tous les biens de la société. Tandis que sous l'esclavage antique ou sous le servage féodal l'homme même semblait être le principal agent à exploiter, aujourd'hui le véritable agent de l'exploitation, c'est la matière. Le monde entier, tel est le champ que la science et l'application de la science, en se développant parallèlement l'une à l'autre, ont de plus en plus livré à nos efforts.

Tous les progrès industriels de notre siècle se rattachent à l'idée qui a transformé nos moyens d'agir sur la matière et assujetti à notre volonté des forces d'une puissance presque infinie. Utiliser de telles forces pour la production manufacturière, c'était un premier succès; mais ce ne devait pas être la plus merveilleuse conséquence de ces applications hardies. Il restait

à triompher de l'espace et du temps; il restait pour ainsi dire à supprimer les distances. La révolution accomplie dans les moyens de transport est le plus éclatant témoignage que le XIXe siècle pouvait donner de son génie industriel. Aussi voyez comme le sentiment des effets attachés à la vitesse entraîne toutes les nations à perfectionner et à développer les voies de communication! Que de travaux, que de merveilles depuis les améliorations accomplies sur les routes ordinaires jusqu'à l'établissement de ces fils électriques qui reçoivent le dépôt d'une pensée et pourraient la porter en un clin d'œil aux extrémités de la terre! Parmi les créations contemporaines de ce genre, s'il en est une qui paraisse destinée plus que les autres à seconder l'œuvre du siècle en facilitant le rapprochement des peuples, ce sont évidemment les chemins de fer.

Au point où elle en est arrivée aujourd'hui, l'industrie des chemins de fer a traversé les trois périodes qui marquent le développement de toute création durable. Elle a eu son âge de tâtonnemens et d'essais, puis elle s'est affermie et elle a grandi; enfin elle s'est répandue sur toute la surface du monde civilisé. Déjà les chemins de fer forment un réseau gigantesque dont les principales artères sont à peu près terminées. Le continent européen, par exemple, en est sillonné. Les capitales des différens pays de l'Europe centrale sont mises en rapport direct et rapide les unes avec les autres. Les chemins de fer parviennent aux embouchures de presque tous les grands fleuves, de la Vistule, de l'Oder, de l'Elbe, du Weser, du Rhin, de la Seine, de la Loire, de la Garonne, du Rhône. Ils relient les principaux ports de commerce avec les villes de l'intérieur. Dans les îles britanniques, ils ne se comptent plus; ils touchent à tous les points où il y a de la vie. Aux États-Unis d'Amérique, ils atteignent aux solitudes de l'ouest, et ils descendent en tous sens des lacs et des fleuves glacés du nord vers les régions méridionales.

Le moment semble arrivé de considérer chacune des phases que les chemins de fer ont traversées, de se recueillir en face des résultats qu'ils ont amenés. Certaines découvertes, certaines applications du génie de l'homme (et l'industrie des chemins de fer est de ce nombre) ont le privilége de représenter mieux que d'autres le caractère de l'âge qui les voit naître. C'est à l'époque où sévit la guerre de cent ans que se produit la découverte de la poudre à canon. L'imprimerie apparaît à la veille du grand mouvement intellectuel qui va remuer si profondément le XVIe siècle. La découverte des diverses applications de la vapeur devait être l'apanage d'un temps voué à étendre l'influence de la civilisation par le développement de sa puissance matérielle. L'usage de la vapeur répond par exemple à quelques-unes des aspirations les plus caractéristiques de notre époque. Ces voies nouvelles ne sont-elles pas favorables au mouvement qui fait entrer dans la vie sociale un nombre d'hommes de plus en plus considérable, et qui constitue ainsi le plus manifeste progrès de la civilisation? N'est-ce pas leur rôle naturel (et plus encore leur rôle futur que leur rôle présent) de servir au développement de l'instruction et du bien-être parmi les masses? Les chemins de fer peuvent agir aussi de la manière la plus heureuse sur le prix des denrées alimentaires, parce qu'ils doivent forcément entraîner la réduction des frais de transport. En même temps qu'ils multiplient les élémens de travail, ils facilitent l'établissement d'un équilibre entre toutes les branches de la produc-

tion et toutes les branches de la consommation, et cet équilibre, s'il était parfait, anéantirait la cause la plus fréquente des crises industrielles. L'histoire des chemins de fer touche enfin à nos mœurs publiques. Elle nous montre l'influence des intérêts matériels dans ce qu'elle a de dangereux comme dans ce qu'elle a de salutaire; elle nous rend témoins de brûlans débats et d'entraînemens passionnés qui portent en eux-mêmes de précieuses leçons.

Il n'est pas aussi difficile qu'on le pourrait croire de se reconnaître au milieu des faits qui se rattachent à l'origine et au développement des chemins de fer. L'enchaînement chronologique de ces faits forme un fil conducteur d'autant plus sûr, que les résultats obtenus ont toujours rigoureusement procédé les uns des autres. Trois divisions répondent tout naturellement aux trois périodes parcourues. La première époque, époque d'inventions durant laquelle s'agitent tant d'aspirations ignorantes encore de leur but, nous devrons l'étudier en Angleterre, aux États-Unis et en France, mais surtout en Angleterre. Durant la seconde, signalée par des études scientifiques, par des discussions multipliées, c'est la France qui deviendra le principal objet de nos investigations. Enfin l'ère des réalisations, l'ère des grandes exploitations commerciales, qui ne commence pas partout à la même heure, met en relief le génie singulier de presque tous les peuples civilisés; l'Allemagne notamment prend alors un rôle des plus saillans. Les nombreuses questions que soulève le régime actuel des chemins de fer, questions si importantes pour toutes les classes de la société ou plutôt pour la civilisation générale, appartiennent à cette dernière période. Chacune des trois époques a son caractère distinct, on le voit, et doit être pour nous l'objet d'une étude particulière, qui nous fera suivre la grande industrie des voies ferrées dans ses divers degrés de développement et sur les divers théâtres d'action où elle s'est successivement produite.

I. — LES PREMIERS CHEMINS DE FER EN ANGLETERRE ET AUX ÉTATS-UNIS.

Le désir à peu près universel d'améliorer les anciennes voies de communication était venu, dès le début de ce siècle, révéler les tendances de notre époque. Des deux pays qui donnèrent les premiers l'exemple d'essais hardis et systématiques, l'un tenait en Europe le premier rang dans la carrière de l'industrie, l'autre se développait avec une étonnante exubérance sur un sol affranchi d'entraves. Longtemps avant que la vapeur fût employée comme moyen de locomotion, l'Angleterre et les États-Unis entreprenaient des travaux qui devaient peu à peu lui préparer la carrière. Nous voyons d'abord les Anglais tout occupés à renouveler chez eux le système de la grande voirie; au lieu de routes rares ou mal entretenues, ils dessinent un réseau magnifique qui enveloppe leur île. Les anciens intérêts, ceux de la propriété foncière, se mettent ici en parfait accord avec les intérêts nouveaux, les intérêts industriels. Si le commerce réclamait pour ses mouvemens des facilités agrandies, l'aristocratie anglaise avait aussi de son côté un réel besoin de rendre moins incommodes l'accès de ses châteaux et l'exploitation de ses champs. Aussi se montre-t-elle dégagée en ce moment des appréhensions aveugles qui à une autre époque, quand s'établirent, il y a près de deux siècles, les premières voitures publiques, l'avaient poussée à combattre cette innovation,

sous prétexte qu'on allait dépeupler les campagnes. Sa protection s'offre d'elle-même à toutes les industries propres à améliorer le système des transports. Pendant qu'on travaille aux routes, la noblesse anglaise consacre son argent et ses loisirs à l'amélioration de la race chevaline indigène. Elle encourage l'art de construire les voitures ainsi que tous les arts accessoires, et elle les encourage si bien, qu'ils atteignent rapidement à une perfection inconnue chez aucun autre peuple. Objet des soins les plus attentifs, le métier de postillon se transforme en une science véritable, dont l'étude est entourée de considération, et à laquelle ne dédaignent pas de se vouer, avec cette excentricité particulière aux Anglais, des hommes appartenant aux familles aristocratiques. Grâce à cette sollicitude, en un quart de siècle tous les services publics doublent leur vitesse. Si nous reportons nos regards à vingt ans en arrière, nulle part au monde les transports ne s'effectuaient alors avec autant de rapidité et de sécurité qu'en Angleterre.

Ce désir croissant d'aller vite, qui disposait les esprits à se passionner plus tard pour les voies ferrées, avait stimulé le zèle des ingénieurs; c'était à qui trouverait de nouveaux moyens de construire les routes en amoindrissant les aspérités du terrain. Un système bien connu, celui de M. Mac-Adam, qui consiste à polir la surface du sol, obtint, comme on sait, un succès considérable et peut-être exagéré. Une autre méthode, celle des routes dites *routes à la Stevenson*, un moment très préconisée, se rapprochait de l'idée même des chemins de fer. Elle consiste à poser sur les routes des assises en larges pierres solidement jointes, formant deux bandes, et sur lesquelles portent les roues des voitures (1).

Pendant qu'on accélérait ainsi les voyages par terre, on n'était pas moins préoccupé de rendre facile et peu coûteux le transport par eau des matières premières et des marchandises. On se livrait avec ardeur à la construction des canaux. Avant 1760, pas un seul canal n'existait sur le sol anglais; le premier qui fut établi, celui de Liverpool à Manchester, est dû à l'esprit entreprenant du duc de Bridgewater, dont il a gardé le nom. On avait d'abord considéré cette œuvre comme un acte de folie. A quelques années de là, cette *folie* devint un exemple qu'on s'efforça de suivre sur tous les points du pays. Ces voies nouvelles s'étendirent bientôt sur un espace d'environ 8,000 kilomètres. Des bénéfices presque fabuleux réalisés dans quelques-unes de ces opérations avaient précipité l'élan de la faveur publique (2). On devine sans peine quelle hostilité devaient rencontrer chez les opulens détenteurs des canaux les premières tentatives de locomotion sur des voies ferrées. Les canaux s'étaient accoutumés à exploiter les besoins du commerce avec une âpreté d'autant plus intraitable qu'ils se croyaient généralement à l'abri de toute concurrence. Là où l'existence de plusieurs voies aurait pu amener l'abaissement des tarifs, des accords s'étaient formés entre les compagnies de manière à perpétuer le monopole. Les propriétaires du canal de Bridgewater, par

(1) On peut voir une sorte d'échantillon des routes à la Stevenson établi tout nouvellement aux portes de Paris, entre l'Arc de Triomphe de l'Étoile et Neuilly.

(2) Il y a tel canal qui valut pendant cinquante années à ses actionnaires un revenu égal au chiffre primitif de chaque action. Il n'était pas rare de voir ces titres monter jusqu'à plus de vingt fois leur valeur originelle.

exemple, et ceux d'un second canal construit peu d'années après le premier entre les deux mêmes points s'étaient entendus dès l'année 1810.

La guerre que les canaux soutinrent contre les premiers projets de voies en fer, guerre ardente, féconde en invectives et en chiffres faussés, se prolongea durant plusieurs années. On soutint d'abord que les chemins de fer étaient un rêve et une impossibilité, même en ce qui concerne les voyageurs; puis, quand on fut obligé sous ce rapport de battre en retraite devant d'heureux essais, on continua du moins de contester leur utilité pour le transport des marchandises. On fit valoir les dépenses qu'occasionnerait le matériel nécessaire à cette fonction. Cette lutte, qui tenait à si peu de distance de nous les esprits en suspens, fournit encore, à l'heure qu'il est, des enseignemens utiles à recueillir. Ce furent les abus commis dans l'exploitation des canaux, ce furent les tarifs exagérés, les exigences tracassières, qui contribuèrent le plus, dans le principe, à rallier les négocians et les industriels à la cause douteuse des chemins de fer. Avec de la modération dans l'exercice de leur privilége, les détenteurs en auraient joui un peu plus longtemps. Cela est si vrai, que les promoteurs du *rail-way* projeté entre Liverpool et Manchester, inquiets sur les résultats de cette entreprise, essayèrent au dernier moment, mais en vain, de s'entendre avec les administrateurs des canaux. Il faut le rappeler hautement : plus le privilége se croit abrité sous d'inexpugnables remparts, et plus il aurait besoin de se défier de ses entraînemens. L'opinion de l'Angleterre, cette pensée publique habituée à se placer au-dessus des préoccupations individuelles, frappée elle-même des énormités reprochées aux canaux, y vit une raison de plus pour se rallier à la puissance nouvelle, encore entourée de mystères, qui promettait de mettre fin à d'aussi choquans abus.

Les esprits furent d'ailleurs préparés à l'idée d'utiliser la vapeur comme moyen de traction sur les routes de terre par l'emploi de cette même force dans la navigation. Entre ces deux applications d'un même principe, la connexité est en effet évidente. Poussée par instinct vers tout ce qui peut aider l'essor de son industrie et de son commerce, l'Angleterre se prononça pour la navigation à vapeur avec l'entraînement qu'elle avait mis dans la construction de ses canaux, et qu'elle devait porter un jour dans l'établissement de ses chemins de fer. Elle suivait dans l'application des découvertes industrielles une tradition déjà profondément tracée. Quand le génie de James Watt eut perfectionné les appareils à vapeur et en eut pour ainsi dire discipliné la rudesse, on en fit d'abord usage dans les usines et les manufactures. C'est là, après une première période de véritable enfance, le second âge de la grande invention qui devait si profondément réagir sur le monde. L'application de la même force à la navigation marque une troisième phase de son histoire. La réalisation de l'idée qu'à une époque déjà ancienne Denis Papin, et d'autres après lui, avaient plus ou moins bien conçue, plus ou moins essayé d'appliquer, doit véritablement être rangée parmi les gloires industrielles de notre siècle. Lorsque Fulton traversait, en 1807, sur son informe bateau à vapeur les eaux du lac Érié, c'était bien lui qui posait le point de départ d'un immense progrès dans les rapports entre les nations (1).

(1) Quelques publications d'outre-Manche ont essayé de mettre le nom d'un Anglais,

Après cette expérience, les essais durant quelques années ne se reproduisent pas sur une large échelle. On aurait dit que l'homme sentait le besoin de se recueillir quelque temps en face de cette force nouvellement domptée qui devait plus d'une fois rompre ses freins et renverser son maître. La navigation à vapeur ne se développe d'une manière sensible qu'entre 1815 et 1820, mais elle ne s'arrête plus ensuite dans ses conquêtes. A peine installée sur les lacs et sur les fleuves, elle s'échappe de ces eaux abritées où on avait prétendu l'emprisonner; elle se montre d'abord sur les côtes de la Grande-Bretagne; puis, encouragée par ces premiers rapports avec les flots de l'Océan, elle franchit la Manche, elle affronte la Mer du Nord en reliant Dieppe à Brighton, Douvres à Calais, Rotterdam à Londres. La soumission de l'Océan fut achevée, on peut le dire, en 1826, lorsqu'un bâtiment à vapeur anglais, l'*Enterprise*, eut effectué le trajet de Londres à Calcutta par le cap de Bonne-Espérance. Les yeux du monde s'étaient un moment fixés sur ce navire, comme autrefois sur celui du navigateur audacieux qui découvrait pour les bâtimens à voiles cette même route du cap vers les Indes-Orientales. Les prodiges n'ont fait depuis lors que succéder aux prodiges : les *steamers* ont touché aux glaces de l'un et de l'autre pôle; ils sillonnent aux Antipodes le grand Océan austral, et, — l'aurait-on cru il y a vingt-cinq ans? — ils ont mis l'Amérique à moins de dix jours de l'Europe (1).

Lorsqu'en face de cette transformation opérée dans la locomotion par eau, on se demanda si à l'aide du même moyen on ne pouvait pas transformer aussi la locomotion par terre, une multitude de questions vinrent entraver l'application de cette idée. Une de ces questions, une des plus débattues, ce fut celle de savoir si la machine à vapeur ne pourrait pas être employée tout simplement sur les routes ordinaires. Les voitures à vapeur roulant sur ces routes excitent d'abord en Angleterre des espérances à peu près générales. Les intérêts alarmés par les voies ferrées, redoutant moins les voitures à vapeur, les encouragent par de vives acclamations. Le triomphe des chemins de fer a fait oublier quelles brillantes destinées étaient alors prédites à ces véhicules. Avec eux, on devait, disait-on, aller aussi vite que sur les voies en fer, et on n'aurait ni montagnes à percer, ni chaussées à construire, ni rails à poser. Les routes à la Mac-Adam semblaient avoir été inventées tout exprès pour faciliter ces entreprises. Les tentatives n'avaient encore eu lieu que sur de petites distances, à Londres ou aux environs, quand un ingénieur anglais, dont le nom acquit promptement une célébrité colossale, M. Gurney, entreprit enfin un véritable voyage. Il parcourut 128 kilomètres; mais le trajet dura onze heures. Cette vitesse de 11 kilomètres 2/3 par heure égalait à peine celle des voitures de poste. On ne s'en écriait pas moins que l'expérience était décisive; on attribuait la lenteur du voyage à des circonstances fortuites (2). Au fond de cet enthousiasme, affecté chez quelques-uns, il y

M. Bell (de Helensbourg), avant celui de l'ingénieur américain; mais M. Bell doit se contenter d'avoir construit le premier bateau à vapeur qui ait navigué en Europe : c'était en 1811, quatre ans après l'heureux essai de Fulton.

(1) Le *steamer* américain l'*Arctic*, qui vient de périr si déplorablement, avait effectué son dernier voyage de New-York à Liverpool en neuf jours et demi.

(2) Pour cette excursion, l'appareil de M. Gurney avait subi une importante modification. Lors des premiers essais, la machine était attenante à la caisse occupée par les voya-

avait une erreur de bonne foi de la part du peuple anglais, peuple calculateur, qui n'aime pas à donner inutilement son argent. Aspirant à réaliser la vitesse dans les transports, mais s'effrayant de la dépense nécessitée par les *rail-ways*, il était heureux de croire qu'il aurait un moyen de s'épargner de lourds sacrifices. Des services publics s'organisèrent dans plusieurs directions. On compta jusqu'à quarante voitures à vapeur. On fut un peu désappointé néanmoins quand il fut définitivement constaté par un comité d'enquête de la chambre des communes, à propos d'une question d'impôt, que ces voitures atteignaient tout au plus une vitesse régulière de 16 kilomètres par heure, vitesse insuffisante pour constituer une révolution dans les transports. Quand les locomotives furent entrées en lice sur les chemins de fer, on reconnut bientôt que nulle comparaison n'était possible entre les deux systèmes. Les voitures à vapeur pourraient-elles au moins remplacer avantageusement les voitures attelées de chevaux là où il n'existait pas de *rail-ways?* Les plus résolus partisans de ces appareils s'obstinèrent d'abord à le croire. Malheureusement ils virent échouer l'un après l'autre tous les services institués. Comme les secousses imprimées par la surface plus ou moins rude des routes fatiguaient excessivement la machine et nécessitaient de continuelles et coûteuses réparations, ces entreprises n'auraient pu vivre qu'en portant le prix des places à un chiffre exorbitant (1). Chaque jour nous a éloignés davantage de ce régime bâtard, qui, en voulant associer l'ancien et le nouveau mode, se privait des avantages de l'un et de l'autre. Que la machine à vapeur réclame une voie d'une nature spéciale, les faits ont forcé tout le monde à le reconnaître.

Autre sujet de discussion. Diverses personnes admettaient bien le système des voies garnies de rails, mais elles repoussaient l'emploi des locomotives. Elles voulaient conserver les anciens moyens de traction qui leur paraissaient moins dangereux, moins coûteux et suffisamment efficaces. On fit à ce sujet de minutieuses recherches sur la force des chevaux. Comme il était généralement admis alors qu'un chemin ordinaire en gravier offre seize fois plus de résistance qu'un chemin de fer, une route en cailloux broyés sept à huit fois plus, enfin une route macadamisée seulement quatre fois plus, on disait que sur une route ferrée les chevaux suffiraient pour traîner avec toute la vitesse désirable des poids énormes. Plus ou moins arbitraires en eux-mêmes, ces calculs auraient été troublés à chaque instant dans la pratique par quelque circonstance imprévue. Seule la vapeur présentait une force certaine, et dont il était possible de calculer le degré, de régler l'usage. Sans elle, la victoire sur l'espace restait à obtenir. Que le génie de l'homme parvînt un jour à utiliser d'autres forces motrices, il était permis de l'espérer; mais pour le moment la machine à vapeur était le seul instrument à mettre en œuvre. La résistance dura moins longtemps sur ce terrain que sur celui des voitures à vapeur. On finit par s'arrêter à cette pensée, que la traction sur des rails à l'aide de chevaux pourrait être tout simplement quelquefois une annexe des chemins de fer.

geurs; cette fois elle en était séparée, elle ne servait plus qu'à remorquer la voiture. Cette séparation est devenue un principe invariable sur les chemins de fer.

(1) Des essais analogues, on se le rappelle, eurent lieu en France vers la même époque et sans plus de succès entre le Carrousel et Versailles.

Des illusions semblables à celles qu'éveillèrent les voitures à vapeur auraient été bien plus vite dissipées, l'hostilité de certains monopoles, comme celui des canaux, bien plus tôt vaincue, s'il ne s'était rencontré sur le sol britannique, pour faire cause commune avec les opposans, une influence d'un autre ordre, une influence profondément enracinée dans les traditions du pays : je veux parler de l'influence des propriétaires fonciers. La propriété territoriale s'écarta en cette occasion du rôle qu'elle s'était tracé à propos des routes ordinaires. Sans vouloir trop accuser cette puissance, même au moment où elle s'égare, — car elle a servi à soutenir l'édifice social de l'Angleterre avec ses libérales institutions, — disons pourtant qu'elle fut dans la question des chemins de fer une cause d'embarras et de retards. Comme il fallait, dans chaque cas particulier, obtenir l'assentiment des deux chambres, elle avait un moyen d'entraver l'essor des nouvelles entreprises. Les grands propriétaires, qui siégent surtout dans la chambre haute, répugnaient absolument à laisser couper leurs parcs, leurs bois et leurs prairies. Ils s'effrayaient à l'idée d'une foule d'inconvéniens, tous chimériques ou démesurément exagérés. On croirait à peine aujourd'hui à quelques-unes des objections soulevées alors. On s'écriait que le feu s'échappant des locomotives incendierait les forêts et les moissons, que le bruit rendrait les châteaux inhabitables, et, en épouvantant les troupeaux, entraînerait les plus funestes accidens. Certes, les faits le prouvent avec éclat, les propriétaires fonciers ont tiré un large profit des chemins de fer : on serait au-dessous de la vérité en disant qu'en moyenne les propriétés rurales traversées par ces voies nouvelles ont augmenté de 25 pour 100; mais de telles conséquences ne pouvaient se révéler tout d'un coup à des esprits prévenus. Si parfois quelques propriétaires consentaient à transiger, c'était en estimant le sacrifice d'une pure satisfaction personnelle à des sommes fabuleuses. Comme ce sont les entrepreneurs de lignes qui supportent en Angleterre, à leurs risques et périls, tous les frais des études préliminaires, les hommes les plus hardis hésitaient à s'aventurer dans de coûteuses explorations avec la triste perspective de venir, en fin de compte, échouer contre le refus obstiné de la chambre des lords (1).

Obligés de fléchir devant cet obstacle, les partisans des chemins de fer ne se découragèrent pas. On est accoutumé chez nos voisins à réagir contre les abus résolument, mais patiemment. On s'évertua donc à mettre ici en lumière devant le public la folie des résistances particulières. On recueillait tous les signes propres à démontrer le véritable effet des routes ferrées sur la propriété territoriale. On réussit un peu plus tard à obtenir les déclarations de certains grands propriétaires qui, après s'être opposés avec passion à l'établissement d'un *rail-way*, reconnaissaient ensuite qu'ils n'en éprouvaient pas les inconvéniens redoutés. Il se fit peu à peu des conversions éclatantes, et la résistance perdit enfin de son prestige et de sa force.

La préoccupation des esprits en faveur des chemins de fer n'avait commencé de se manifester en Angleterre avec une certaine puissance qu'en 1825.

(1) Il y a eu des cas où plus d'un demi-million de francs s'est trouvé de cette façon consommé sans fruit. Les choses ont radicalement changé depuis cette époque; on a vu les *country gentlemen* encourager avec passion les projets les plus téméraires.

Cette date peut être regardée comme le vrai point de départ de l'ère ouverte à ces créations. Longtemps auparavant, on avait pris l'habitude, en Angleterre, de poser des rails sur le sol pour faciliter le transport des marchandises. Ces lignes avaient été en bois, puis en fonte, avant d'être en fer. On en faisait particulièrement usage dans les districts houillers de l'Angleterre, pour transporter le charbon jusqu'aux ports d'embarquement. Les premiers rails en fer furent établis vers l'année 1776, dans une mine de charbon de Sheffield, par un ingénieur civil nommé John Curr. C'était là un progrès notable; mais on devait attendre encore un demi-siècle avant de voir donner aux rails une destination plus féconde. Dans l'intervalle cependant les lignes ferrées avaient reçu un développement considérable. Avant 1820, il existait déjà dans les seuls environs de Newcastle 600 kilomètres de rails, soit au fond des mines dans les galeries souterraines, soit en plein soleil. Les wagons qui conduisaient les charbons du district à la rivière de la Tyne ou à celle de la Wear arrivaient jusqu'au bord de l'eau, et vidaient eux-mêmes leur chargement dans les navires. A une autre extrémité de l'Angleterre, dans la principauté de Galles, le comté de Glamorgan, à la même époque, n'avait pas moins de 400 kilomètres de voies ferrées desservant aussi les houillères du pays. Ces lignes n'étaient cependant qu'un embryon qui ne présageait point les futures destinées des *rail-ways*.

L'invention de la locomotive, comme celle des rails, avait eu ses laborieux préludes. En 1804, on avait essayé sur une de ces routes une sorte de machine à vapeur, sans que cet essai éveillât l'attention publique. En 1814, une nouvelle machine fut établie avec un peu plus de retentissement sur les rails dépendant aussi d'une exploitation houillère; mais on n'eut pas assez de moqueries pour cette seconde tentative, qui resta un fait isolé. Un *rail-way* plus étendu que ceux qui l'avaient précédé, celui de Stockton à Darlington, bien que construit surtout pour le transport de la houille, fut le premier travail qui appartint au nouveau système. Autorisé en 1821, c'est seulement en 1825 qu'il fut ouvert, et encore, à l'origine, n'employait-il que les chevaux pour remorquer ses wagons, mais il servait déjà aux voyageurs, et il se préparait à employer des locomotives. La création des chemins de fer demeurait incomplète tant que la machine à vapeur n'était pas définitivement installée sur ces routes. Du jour où cette machine en prit possession, toutes les perspectives s'élargirent. On resta, il est vrai, sur une multitude de points, entouré de ténèbres; mais on avait trouvé le moyen d'accomplir le vœu du siècle, d'assurer la vitesse des transports.

Une question qui n'était plus qu'une question de forme surgit à ce moment-là. — Aurait-on des machines à vapeur à poste fixe, tirant les voitures à l'aide de cordes tendues le long des rails, ou bien se servirait-on de machines mobiles emportant avec elles les wagons chargés? — L'idée des machines fixes marquait l'enfance de l'art. Ces appareils n'auraient pas pu desservir un chemin de quelque étendue, à moins d'être démesurément multipliés. On s'est borné du reste à en faire usage pour gravir les plans inclinés dont la pente résistait à l'action des locomotives avant que ces dernières machines eussent été perfectionnées.

Toutes les conditions essentielles des chemins de fer furent réunies pour la première fois sur le *rail-way* qui vint rattacher l'une à l'autre deux grandes

villes de l'ouest de l'Angleterre, Manchester et Liverpool. Le rapide développement de ces deux cités avait tenu du prodige. Les découvertes de Watt et d'Arkwright avaient singulièrement accru l'importance manufacturière de Manchester. En 1790, on n'y trouvait qu'une seule machine à vapeur, tandis que, vingt-cinq ans plus tard, il y en avait au moins deux cents. L'introduction des métiers mécaniques n'y datait que de 1814, et en 1824 on en comptait trente mille. Chaque jour voyait grossir le faisceau de cette fabrique. En cinquante ans, la population s'y accrut de plus de cent mille âmes. Les relations de cette ville se multipliaient également avec le port de Liverpool, où ses fabricans s'approvisionnaient de matières premières, et d'où ils acheminaient ensuite leurs produits vers les diverses contrées du monde. A côté de Manchester, Liverpool grandissait aussi, peut-être même avec une rapidité encore plus étonnante. En moins de trente-cinq ans, le nombre des habitans s'y était accru de plus de cent mille. Impatiens du tribut que les canaux prélevaient sur eux, les négocians et les industriels des deux cités étaient disposés d'avance à accueillir favorablement toute innovation propre à les affranchir d'un monopole odieux. Aussi, dès que la possibilité de construire un chemin de fer fut entrevue, les adhésions arrivèrent en foule. Un comité s'organisa, des ingénieurs se mirent à l'œuvre et dressèrent des plans. On étudia avec soin les lignes existant dans les districts houillers. Un bill fut ensuite introduit devant la chambre des communes. En dépit de nombreuses précautions prises pour ménager les craintes des grands propriétaires fonciers, ce bill ne put passer même à cette chambre. Il échoua sous l'influence de la propriété territoriale, à la suite d'une discussion longue et passionnée. Un second bill fut plus heureux, mais seulement après que des satisfactions nouvelles eurent été accordées à quelques puissans lords du pays. Encore ce qui contribua le plus à aplanir les derniers obstacles devant la demande de Liverpool et de Manchester, ce ne fut pas l'espérance que cet essai deviendrait un exemple pour tout le royaume-uni; ce fut au contraire une pensée dont il se rencontre encore des traces sept ou huit ans plus tard, la pensée que les chemins de fer ne pourraient jamais être créés qu'entre des villes très populeuses et voisines les unes des autres.

La concession avait été faite en 1826, et au bout de quatre ans à peine, en 1830, commençait l'exploitation de la ligne. L'ouverture solennelle, qui eut lieu le 15 septembre 1830, sous les yeux d'une foule haletante d'impatience et de curiosité, fut, comme on sait, tristement signalée par la mort d'un homme politique dont l'esprit libéral a exercé une large influence sur la législation économique de son pays, M. Huskisson. Le trajet entre Liverpool et Manchester s'effectua, presque dès le principe, en une heure et demie pour les voyageurs et en trois heures pour les marchandises. La distance est de 50 kilomètres. Les frais de construction, primitivement évalués à 10 millions de francs, s'étaient élevés à 35 millions, en y comprenant l'achat du matériel d'exploitation et divers travaux terminés après l'ouverture. Le prix de revient était ainsi de 700,000 francs par kilomètre. En revanche, les recettes dépassèrent aussi toutes les prévisions. On s'attendait à un produit de 250,000 francs pour le transport des voyageurs, et on reçut 2,545,000 francs. En moins de quatre ans, le chiffre des marchandises transportées quadrupla. Autre circonstance favorable, les accidens furent extrêmement rares : sur les

700,000 premiers voyageurs, on n'eut à déplorer que la mort d'un seul, et encore arriva-t-elle par suite de l'imprudence même de la victime. Le succès était complet, en peu de temps les actions doublèrent de valeur (1).

De semblables résultats étaient de nature à favoriser l'expansion des *rail-ways*. Bientôt on aspira de toutes parts à regagner le temps perdu depuis 1825 dans les luttes contre les canaux, les voitures à vapeur et surtout contre la propriété foncière. En 1834, quatre années seulement après l'ouverture du chemin de Liverpool, trente-trois compagnies nouvellement constituées embrassaient dans leurs projets un espace de plus de 400 kilomètres.

Le *rail-way* de Liverpool servit encore d'une autre façon la cause des chemins de fer; il fut une arène ouverte à des essais journaliers sur la nouvelle application de la vapeur. Avant même de commencer l'exploitation de son chemin, la compagnie avait proposé un prix de 12,500 francs pour la meilleure locomotive exécutée d'après des conditions précises. La récompense fut obtenue par M. George Stephenson. Le nom de cet ingénieur n'apparaissait pas alors pour la première fois dans les questions de chemins de fer, déjà même il jouissait d'une grande notoriété. George Stephenson était ce même constructeur qui, dès l'année 1814, avait fait l'essai d'une locomotive. Il avait été depuis l'un des ingénieurs du *rail-way* de Stockton à Darlington. Il avait figuré en la même qualité sur les premiers programmes du chemin de Liverpool à Manchester. Les adversaires des voies nouvelles dans le sein du parlement ou hors du parlement prenaient M. Stephenson comme le point de mire de leurs plus virulentes attaques. On a peine à comprendre aujourd'hui qu'on ait poussé aussi loin les récriminations contre un simple particulier. On accusait tantôt l'ignorance et l'aveuglement de M. Stephenson, tantôt son orgueil et sa méchanceté. C'était un fou, mais un fou tout prêt à mettre le feu au temple de Delphes! Ce visionnaire allait de gaieté de cœur ruiner les intérêts sociaux les plus sacrés! — En personnifiant en lui la cause des chemins de fer, ses ennemis ne faisaient pourtant que hâter l'époque où M. Stephenson allait être entouré par son pays d'une considération sans égale, et les services qu'il avait rendus à l'Angleterre en l'initiant à l'exploitation des voies ferrées allaient devenir pour lui autant de titres de gloire.

Si nous nous reportons au moment de sa mort, en 1848, vingt-deux ans à peine après les grands débats relatifs aux premiers chemins de fer, nous entendons déplorer sa perte d'un bout de l'Angleterre à l'autre comme un malheur national. Pas une voix ne s'élève pour protester contre les solennels hommages rendus à sa mémoire. On sait que l'excentricité anglaise avait créé un *roi des rail-ways*, c'est-à-dire avait donné ce titre au personnage qui s'était le plus enrichi dans les spéculations de cette nature; mais à côté de ce roi dans l'ordre financier, M. Stephenson était regardé comme le *roi des chemins de fer* dans l'ordre des inventions pratiques.

D'où était parti cet homme dont le nom est indissolublement uni à des faits si mémorables, dont le fils a été membre du parlement britanni-

(1) *A History of the English rail-way*, by John Francis. Cet ouvrage, qui s'occupe exclusivement des chemins de fer anglais, n'a pas toujours le ton et le mouvement de l'histoire; mais il renferme des détails statistiques intéressans et des faits curieux.

que, qui a su enfin se faire compter dans cette aristocratique Angleterre qui n'accorde guère son estime qu'à des services très positifs? Né de parens indigens, George Stephenson, dès l'âge de cinq ou six ans, avait dû gagner lui-même son pain. Les écrivains anglais qui ont raconté sa vie nous le montrent conduisant alors des chevaux dans les champs, ou nettoyant les magasins de charbon auprès de Newcastle. Plus tard, il fut admis à servir sur ces routes ferrées dont il devait un jour transformer la destination. Le désir ardent de s'élever le soutint et l'excita durant ces rudes et premières épreuves. Employé autour des appareils mécaniques, il fit remarquer son aptitude à en manier les rouages. Il passa bientôt *surveillant* des machines appartenant à l'exploitation houillère dans laquelle il travaillait. Le développement ultérieur de sa situation fut néanmoins assez lent, comme il arrive dans toutes les carrières où un homme doit tout seul frayer sa route et faire accepter un mérite exceptionnel. Marié fort jeune, il eut à subir assez longtemps une cruelle gêne domestique. Il a dit lui-même dans un discours public qu'utilisant ses connaissances comme mécanicien, il était obligé de raccommoder le soir, après sa journée finie, les montres et les pendules de ses voisins, afin de gagner les moyens d'élever son fils. Une preuve de la confiance qu'il inspira néanmoins de bonne heure, ce fut l'essai de sa locomotive en 1814. Il y avait là un éclair de génie et un indice frappant du besoin de recherches dont George Stephenson était tourmenté. A compter de ce moment, sa renommée se répandit dans tous les districts houillers du nord de l'Angleterre. Lorsqu'il eut été choisi en 1821 comme ingénieur du chemin de Stockton à Darlington, il lui devint facile d'étendre le cercle de ses essais en fait de locomotives, et de multiplier d'heureuses expériences. D'autres que lui ont apporté dès les premiers temps d'utiles données à l'art du constructeur; Mark Brunel, par exemple, l'audacieux entrepreneur du tunnel de la Tamise, sut aussi appliquer avec succès son esprit inventif aux constructions mécaniques. La priorité n'en reste pas moins à Stephenson, et, disons-le, il aurait dû trouver dans cette circonstance une raison pour se montrer moins injuste qu'il ne le fut envers ses compétiteurs; mais, outre qu'il était fort attaché à ses idées, Stephenson avait conservé des premières habitudes de sa vie une enveloppe très rude. Quoi qu'il en soit, son premier triomphe lui valut une immense clientèle qui grandit jusqu'au moment où il quitta les affaires, et qu'il a léguée à son fils. Son système s'était trouvé, par suite du concours ouvert par la compagnie de Liverpool, seul en usage sur le nouveau chemin. Un tel résultat était peut-être fâcheux sous certains rapports, mais on put du moins y étudier ses machines dans leurs moindres détails (1). L'esprit pu-

(1) La machine Stephenson était une de ces machines dites *à haute pression*, et auxquelles on avait renoncé sur les bâtimens à vapeur à la suite d'accidens arrivés par explosion. Avec les machines à basse pression, la vapeur, moins comprimée, est plus facile à retenir; mais il en faudrait une quantité infiniment plus grande pour produire une force égale. Renoncer aux machines à haute pression, qui donnent plus de force tout en prenant moins de place et en pesant moins, c'eût été, pour dire le mot, rendre les chemins de fer impossibles, tant les résultats obtenus en fait de vitesse eussent été faibles. On n'emploie sur les chemins de fer que des machines à haute et très haute pression, et comme les circonstances ne sont plus les mêmes ici que dans la navigation, ce système n'est accompagné d'aucun danger.

blic était alors singulièrement tendu d'ailleurs vers le perfectionnement des nouveaux engins, et on comprenait que l'avenir des chemins de fer y était subordonné.

Dans le temps même où ces premiers essais avaient lieu chez nos voisins d'outre-Manche, des travaux analogues s'exécutaient dans un pays plus lointain, sur l'autre rivage de l'Atlantique. Après s'être mis à l'œuvre avec la hardiesse et l'âpreté propres à leur caractère, les Américains du Nord avancèrent dans la voie de ces réalisations beaucoup plus vite que les Anglais. Des entreprises antérieures avaient déjà montré quelle importance ils attachaient à doter promptement leur pays de voies de communication. Nulle part il est vrai on n'en avait un égal besoin. Sur un territoire qui dès cette époque dépassait en étendue la moitié de l'Europe, il n'était possible de rendre réguliers entre les divers états de l'Union des rapports soit politiques, soit commerciaux, qu'en créant des routes nombreuses. Quand on songe qu'il fallait aller du fleuve Saint-Laurent au golfe du Mexique, des bords de l'Océan jusqu'aux grands fleuves de l'ouest, à travers la chaîne des Alleghanys, l'œuvre à accomplir semblait devoir exiger les efforts de plusieurs générations d'hommes; mais les Américains du Nord répugnent trop essentiellement aux angoisses de l'attente pour se résigner à de longs délais. En toutes circonstances ils tiennent à exécuter tout de suite leurs projets, afin de pouvoir profiter eux-mêmes du fruit de leurs travaux. Grâce à ces tendances particulières à leur race, on les vit parvenir en peu d'années à des résultats qui tiennent du prodige. Non-seulement ils ouvrirent à la circulation les vastes plaines situées de l'un et de l'autre côté des Alleghanys, et qui ne leur présentaient que fort peu d'obstacles, mais ils escaladèrent en plus d'un endroit les montagnes centrales, et ils élevèrent tantôt les eaux d'un canal, tantôt les rails d'une route ferrée jusqu'à plus de 700 mètres de hauteur. Ce pays, nouvellement ouvert à l'exploitation d'un peuple civilisé, n'avait pas, il faut le dire, comme l'Europe, à lutter contre les entraves inhérentes à l'existence d'anciens intérêts. La propriété territoriale, éparpillée dans des solitudes sans bornes, appelait de tous ses vœux l'établissement de voies de communication qui devaient la rattacher au mouvement social. Si l'on excepte les environs de quelques villes de l'est, on aurait vainement cherché là ce qu'on appelle en Europe des propriétés d'agrément. Les propriétaires et les entrepreneurs des travaux de grande voirie devaient donc aisément s'entendre.

Le réseau des routes auxquelles les Américains avaient d'abord songé pour unir entre elles leurs diverses provinces était loin d'être achevé quand les canaux, et un peu plus tard les chemins de fer, vinrent attirer la préférence du public et des capitaux. Les États-Unis n'ont pas eu le temps de montrer sur ce point tout ce dont ils étaient capables; on a pu juger seulement qu'ils se contentaient, pour y établir des voitures publiques, de voies extrêmement défectueuses, peu soucieux du péril, pourvu qu'ils eussent la chance d'arriver (1). Les premiers canaux furent de même construits à la hâte. Le plus monumental de tous, celui qui joint le lac Érié à l'Océan, qui coûta plus

(1) Le même esprit se manifeste dans l'établissement de la navigation à vapeur. On sait combien de désastres a entraînés, mais sans la décourager jamais, la témérité systématique des Américains.

de 45 millions de francs, et dont la longueur est de 586 kilomètres, a dû être reconstruit dix ans après son ouverture (1). Avec de telles dispositions, on le devine aisément, les États-Unis ne devaient pas se préoccuper beaucoup, dans l'établissement des voies ferrées, de la solidité ni de la régularité des travaux; que les trains pussent y circuler, et ils n'en demandaient pas davantage; aussi leurs constructions furent-elles loin de répondre aux règles de l'art. Aucune comparaison n'est possible sous ce rapport entre l'Amérique et nos pays européens, l'Angleterre par exemple et surtout la France. Si nous avons quelquefois assujetti nos chemins de fer à des conditions trop uniformes et trop rigoureuses, les Américains au contraire ont poussé jusqu'à l'abus les facilités laissées aux entrepreneurs. On fit usage de tout, même pour le transport des voyageurs : rails en fer, rails en fonte, rails en bois. On ne redouta point les courbes à rayon extrêmement réduit qui diminuent singulièrement les frais de construction (2). On se contenta de modérer la vitesse sur les chemins trop défectueux. Aussi dès l'année 1834, quand l'Angleterre en était encore à peu près réduite à l'exploitation du *rail-way* de Liverpool, l'Amérique possédait déjà 1,200 kilomètres de chemins de fer où la circulation était en pleine activité.

Dans ces deux pays, les voies en fer ont été généralement concédées à des compagnies particulières, en dehors de la responsabilité de l'état, sous la réserve de certaines conditions qui se rapprochent souvent les unes des autres (3). Le génie propre à chacun des deux peuples, leur constitution sociale si différente se manifestent en traits frappans dans certaines circonstances inhérentes à l'exploitation même. En Angleterre, où domine la forme aristocratique, on ne songea pas d'abord à la masse de la population; on n'établit pas de voitures d'un prix accessible aux ouvriers. Les trains ne comprenaient que des voitures de première classe pour la noblesse et la bourgeoisie riche, et des voitures de deuxième classe, dont le prix était encore élevé, pour la petite bourgeoisie. Ce ne fut que vers l'année 1841, après que la loi eut modifié le système de la taxe, primitivement égale pour les voyageurs de toute classe, que les compagnies purent établir des voitures de troisième ordre. Encore quelles voitures! Non-seulement, à l'origine du moins, elles n'étaient pas couvertes, mais le voyageur était obligé de s'y tenir debout. Les trains qui les contiennent sont appelés *parliamentary trains*, et passent pour une gra-

(1) Ce canal avait été commencé en 1817. L'essor des canaux en Amérique date de la même époque; mais on mena si vite cette besogne, que douze ou quatorze ans plus tard, quand les chemins de fer prévalurent dans l'opinion publique, les États-Unis possédaient 4,000 kilomètres de canaux. Voyez l'important ouvrage de M. Michel Chevalier, *Histoire et Description des voies de communication aux États-Unis d'Amérique*, et *The Progress of America*, par M. Mac Culloch.

(2) On est étonné de la modicité du prix de revient des chemins de fer en Amérique. On l'évalue en moyenne à 150,000 francs le kilomètre. En Angleterre, cette moyenne dépasse 400,000 fr. On la porte en France de 300 à 350,000 fr. En Belgique, où le chiffre est regardé comme très bas, il est encore de 267,000 francs. Il est inutile de dire que ces chiffres sont nécessairement arbitraires, parce que la dépense a varié suivant les localités et les temps; mais ils forment une indication comparative utile à connaître.

(3) Voyez l'ouvrage publié en 1840 par M. Bineau, *Chemins de fer de l'Angleterre et Législation qui les régit*.

cieuseté faite au peuple par les chambres législatives. En Amérique au contraire, sauf des compartimens séparés pour les femmes voyageant seules (1), les voitures sont toutes d'une seule espèce. Là pas de classes, mêmes conditions pour tous. Entre ces deux extrêmes, le système français est évidemment préférable. Il laisse à chacun plus de vraie liberté que le régime américain; il ne crée pas des différences excessives comme le système anglais. La sociabilité française apparaît ici ce qu'elle est réellement, moins âpre qu'en Angleterre, plus libérale qu'aux États-Unis.

Quant aux autres pays étrangers, nous n'en voyons aucun où des chemins de fer aient été construits durant la période originelle, la période d'essai de ces créations. Le réseau belge, conçu d'un seul jet et exécuté par le gouvernement sous l'impulsion d'un homme politique auquel il fait honneur, M. Rogier, en vue de conserver à la Belgique le transit de l'Allemagne centrale vers la mer, ce réseau, dis-je, ne fut commencé qu'en 1834. Les quatre grandes lignes dont il se compose, et dont Malines est le point d'intersection, n'ont été ouvertes pour tout le parcours qu'en 1843; encore les travaux étaient-ils loin alors d'être terminés (2). Le mouvement des états allemands dans la même carrière n'est pas antérieur à celui de la Belgique. L'Autriche se mit à l'œuvre plus résolument que la Prusse, dont la politique méticuleuse hésita quelque temps, dans la crainte d'ouvrir des débouchés à ses voisins. Quoique l'Allemagne et la Belgique aient eu, un peu plus tard, une avance considérable sur la France, nous n'en possédons pas moins, comme on va voir, des titres fort antérieurs à ceux de ces divers pays. Nos traditions se rattachent au premier âge des chemins de fer.

II. — LES PREMIERS CHEMINS DE FER EN FRANCE.

On avait vu en France, vers le commencement de ce siècle, quelques usines poser sur le sol, comme en Angleterre, des rails en fer pour faciliter la traction par des chevaux. Il y avait de ces rails à Indret, au Creusot (3); mais ces applications n'avaient eu lieu chez nous que sur l'échelle la plus restreinte. A peine connaissait-on le développement qu'elles avaient déjà reçu dans les îles britanniques. Quelques recueils destinés à l'examen des questions relatives aux arts et aux manufactures les avaient mentionnées

(1) L'établissement de ces divisions devrait être rigoureusement obligatoire sur tous les chemins de fer du monde.

(2) Le sol restreint de la Belgique, où l'œil peut aisément embrasser le champ à parcourir, se prêtait au système de l'exécution par l'état. Les lignes du réseau primitif n'embrassent d'ailleurs à elles toutes que 559 kilomètres, ce qui n'est pas même l'équivalent du seul chemin de Paris à Bordeaux. De plus, grâce à un sol uni presque partout, les travaux d'art ne devaient pas être très coûteux. L'état a dépensé pour cet objet une somme de 165 à 167 millions seulement. L'industrie privée n'est point exclue d'ailleurs de toute action en Belgique; elle a aussi ses chemins, seulement elle n'est venue qu'après le gouvernement et pour une étendue moindre. (Voyez l'ouvrage de M. Perrot, publié en 1845 : *Les Chemins de fer belges.*)

(3) Les houillières d'Anzin et les mines de plomb de Poullaouen se servaient de bandes en bois.

une ou deux fois, et encore d'une manière fugitive et superficielle. La première étude un peu sérieuse entreprise sur ce sujet date de 1817; elle est due à un ingénieur des mines, M. de Gallois, qui, au retour d'un voyage dans les districts houillers de l'Angleterre, rendit public le résultat des observations qu'il y avait faites (1). Son écrit, que recommandaient de précieux détails techniques, n'envisage pas encore les chemins de fer comme pouvant servir au transport des personnes; en revanche, M. de Gallois y avait nettement défini leur rôle par rapport aux marchandises. Il les croyait destinés à former un complément essentiel de nos voies de communication. C'était beaucoup pour l'époque, et le nom de M. de Gallois, injustement oublié, mérite une place honorable dans les annales de nos routes ferrées.

Dès qu'on voulut en France utiliser les observations recueillies chez nos voisins, on songea, comme eux, aux besoins de nos districts houillers. Dans le cercle d'idées où l'on était enfermé, il n'eût servi de rien d'avoir auprès de soi de grandes masses de population : il fallait seulement de fortes accumulations de matières premières. Un de nos départemens du centre, celui de la Loire, se présentait sous ce rapport dans des conditions tout à fait exceptionnelles. Sans parler des établissemens métallurgiques qui s'y étaient déjà développés, on y trouvait un bassin houiller inépuisable dont les deux villes de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier sont les deux centres. Les concessionnaires des mines acheminaient leurs charbons soit sur la Loire, soit sur le Rhône; mais pour gagner l'un ou l'autre de ces fleuves, ils n'avaient sur le versant des montagnes que des routes difficiles, incessamment dégradées par de pesans tombereaux. Un homme spécial, un ingénieur des mines comme M. de Gallois, M. Beaunier, qui a été depuis inspecteur général des mines et directeur de l'école des mines de Saint-Étienne, entreprit le premier de doter cette région d'une voie ferrée. La distance de Saint-Étienne à la Loire étant moindre que celle de Saint-Étienne au Rhône, il porta son attention sur le premier de ces fleuves. Après avoir étudié aux environs de New-Castle, dans le Northumberland, le système des constructions anglaises, il traça le plan d'un chemin entre Saint-Étienne et Andrezieux. Appuyé par quelques capitalistes, il obtint le 26 février 1823 une concession signée par le roi Louis XVIII, et à laquelle M. de Corbière, ministre de l'intérieur, attacha son nom (2).

Le chemin de Saint-Étienne à Andrezieux, qui a environ 20 kilomètres de longueur, nous montre l'art des constructions en fait de voies ferrées livré à la plus complète inexpérience. Non-seulement, au lieu de rails en fer, on emploie les rails en fonte, si cassans de leur nature, mais on ne se préoccupe guère de modérer les accidens d'une route descendant des montagnes jusqu'au fond de la vallée de la Loire. On se lance sur le flanc des coteaux avec de simples détours comme s'il s'agissait d'un chemin ordinaire; les courbes se resserrent parfois jusqu'à 50 mètres de rayon.

(1) L'opuscule de M. de Gallois est intitulé : *les Chemins de Fer en Angleterre, notamment à New-Castle, dans le Northumberland.*

(2) Les capitalistes qui contribuèrent à ce premier essai, et dont il n'est pas hors de propos de citer les noms, étaient MM. Hochet, de Lur-Saluces, Boignes, Milleret et Bricogne, la plupart intéressés déjà dans quelques grandes usines du pays.

L'idée de mettre en contact les gîtes houillers du Forez avec le Rhône et avec la Saône au moyen d'un chemin de fer allant jusqu'à Lyon, était une conception infiniment plus audacieuse et plus féconde. L'espace à parcourir s'étendait à près de 58 kilomètres. Une voie qui devait ouvrir à l'industrie du district de Saint-Étienne un débouché vers le midi, l'est et le nord-est de la France avait, au point de vue commercial, une importance incomparablement plus haute. L'initiative appartient ici tout entière à MM. Séguin frères et principalement à M. Séguin aîné, qui dans sa famille, si utilement mêlée à tant de grandes affaires, représente à la fois l'esprit industriel et scientifique (1). La concession de ce second chemin fut faite par adjudication le 4 février 1826. Ce fut encore M. de Corbière qui contresigna l'acte d'autorisation; mais une large part dans tout le travail administratif revient à un ingénieur expérimenté, M. Brisson, qui, en sa qualité de secrétaire du conseil général des ponts et chaussées, était l'âme du service sous le nom du directeur des ponts et chaussées et des mines, M. Becquey. Sans avoir mis son nom à un acte qui sortait de ses attributions spéciales, le chef du ministère d'alors, M. de Villèle, témoigna envers l'œuvre entreprise un bon vouloir dont le souvenir mérite d'être conservé. En matière d'affaires, M. de Villèle ne se rebutait point des choses parce qu'elles étaient nouvelles : il comprit qu'il y avait dans ces premiers essais un germe éminemment utile. Sachant d'ailleurs quelles difficultés de toute nature allait rencontrer l'exécution d'un chemin comme celui de Saint-Étienne à Lyon, il assura les concessionnaires qu'ils le trouveraient toujours prêt à les entendre, et qu'il emploierait son influence à les dégager de toute entrave mise arbitrairement à leurs travaux. Le mouvement de la politique emporta bientôt après le cabinet de M. de Villèle, mais cet homme d'état avait eu le temps de prouver que sa promesse n'était pas une parole vaine.

Le chemin de fer dont il avait patronné le premier essor peut fournir matière à diverses critiques, quand on le compare à des constructions ultérieures; il n'en était pas moins tracé d'une manière savante et hardie pour une époque surtout où il n'existait qu'un bien petit nombre d'exemples, et d'exemples imparfaits à étudier. De Saint-Étienne à Givors, la voie glisse le long de la montagne. Très brusque jusqu'à Rive-de-Gier, la descente s'adoucit de Rive-de-Gier à Givors. De cette dernière ville, la pente, remontant vers Lyon le long du Rhône, est peu sensible. Dans la montagne, les courbes sont fréquentes; sauf de rares exceptions, elles décrivent d'assez longs circuits. Un premier plan avait été dressé avec des courbes très réduites, à peu près comme sur le chemin d'Andrezieux; mais M. Séguin, ayant visité le *railway* de Stockton à Darlington, qui venait de s'ouvrir, rejeta le système des courbes resserrées, et, transformant résolument un tracé déjà fini, il y substitua le

(1) Divers travaux dans la mécanique appliquée ont valu à M. Séguin aîné le titre de membre correspondant de l'Académie des sciences. On doit notamment à ce constructeur l'invention de la chaudière tubulaire, invention facilitée, il est vrai, par divers élémens recueillis en Angleterre, mais antérieure à toute autre réalisation complète, constatée en France par un brevet du 12 décembre 1827, et qui a seule rendu possible la construction de locomotives douées de la puissance nécessaire aux *railways*.

système de courbes d'un plus grand rayon (1). Le chemin, à partir de Givors et surtout de Rive-de-Gier, traverse un pays montueux et coupé de ravins plus ou moins profonds. Il a nécessité la construction de quinze souterrains, de profondes tranchées, et des remblais considérables. Le remblai de Saint-Romain représente à lui seul plus de 60,000 mètres cubes. Les souterrains de la vallée du Gier, qui passent sous la ville de Rive-de-Gier, ont près d'un kilomètre de longueur; le souterrain de Terre-Noire, plus de 1,500 mètres (2). Dans tous ces travaux, il n'y a certes pas ce qu'on peut appeler du luxe. Les concessionnaires font juste ce qu'il faut pour rendre l'exploitation possible, rien de plus. A une époque où les capitaux se livraient fort difficilement à de pareilles entreprises, on aurait couru gros risque de ne pas trouver les fonds nécessaires pour des œuvres somptueuses.

Un troisième chemin fut concédé en 1828, sous le ministère de M. de Martignac, pour le service du même bassin houiller, à deux industriels, MM. Mellet et Henri. Ce chemin s'embranchait au lieu dit la Quérillière, un peu au-dessus d'Andrezieux, sur le *railway* de Saint-Étienne à cette dernière ville, et de là il allait aboutir à Roanne. Sa longueur est de 67 kilomètres. L'avantage qu'on y avait vu, c'est qu'il abrégerait la navigation d'une centaine de kilomètres dans une partie du cours de la Loire où cette rivière, parsemée de roches, est à peine navigable, et à la descente seulement, pour des radeaux grossièrement construits et incomplétement chargés. Pendant la moitié à peu près du trajet, dans la partie rapprochée d'Andrezieux, l'exécution du chemin de fer ne présentait pas de difficultés sérieuses. Les rails se développent à travers la vaste plaine du Forez en longues lignes droites raccordées par des courbes à très grand rayon; mais après avoir dépassé Feurs, à partir de Balbigny, il fallait, pour gagner Roanne, escalader des montagnes abruptes. Ici le rayon des courbes n'a quelquefois pas plus de 200 mètres. Le chemin se compose d'une suite de plans inclinés réunis par des paliers et reliés les uns aux autres par des remblais. Le système des plans inclinés, dont les fondateurs du chemin de Saint-Étienne à Lyon ne s'étaient affranchis qu'en s'exposant à mille critiques, était alors universellement prôné en France comme en Angleterre. En l'adoptant, MM. Mellet et Henri payaient donc tribut à l'opinion régnante en faveur d'une méthode incompatible avec une grande vitesse, mais dont les inconvéniens n'ont été reconnus que plus tard. L'exécution de leur chemin était extrêmement imparfaite.

Sur les trois lignes ferrées de la Loire, la traction se fit longtemps par le concours simultané de machines à poste fixe, de locomotives, de chevaux et de bœufs. On employait tel ou tel mode suivant la disposition du terrain : les locomotives sur les plans horizontaux ou sur les pentes adoucies, par exemple dans les plaines du Forez et de Lyon à Givors; les machines fixes sur les plans inclinés du chemin de Roanne; les chevaux ou les bœufs sur

(1) Le nivellement du chemin avait été fait avec beaucoup de soin par M. Biot, de l'Académie des sciences, que les fondateurs s'étaient adjoint.

(2) *De l'Influence des Chemins de fer et de l'Art de les tracer et de les construire*, par M. Séguin aîné. Ce livre renferme de curieux détails sur les travaux d'art du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon et d'utiles données sur les chemins de fer en général.

les pentes prolongées de Givors à Saint-Étienne, ou dans les sinuosités tourmentées du chemin d'Andrezieux et du chemin de Roanne. En outre, à la descente, là où les pentes sont continues, comme de Saint-Étienne à Rive-de-Gier, les trains étaient lancés sur le flanc des montagnes, emportés par la seule force de la pesanteur.

Avec des combinaisons si diverses, le voyage sur ces chemins de fer était des plus pittoresques. Supposez-vous partant d'Andrezieux pour Roanne : vous voilà, durant quelques kilomètres, remorqué par des chevaux; puis une locomotive vous fait franchir huit ou dix lieues; ensuite, à chaque pas, vous voyez changer les moyens de traction. Sur tel plan incliné, vous vous sentez hissé par les cordages de la machine fixe; sur tel autre, ce sont les chevaux qui reparaissent; ailleurs, à la descente, vous glissez rapidement par l'effet de votre propre poids. Quelquefois, quand deux pentes se rejoignent à un plateau étroit avec des inclinaisons analogues, on utilise le poids d'un train descendant sur un des flancs du coteau pour aider à en faire remonter un autre sur le flanc opposé. Un danger à craindre avec les machines immobiles et dont la pensée seule donnait le frisson à quelques voyageurs, c'était la rupture des cordes. Si en pareil cas le conducteur d'un convoi n'avait pas été assez prompt à serrer les freins de manière à fixer les wagons sur les rails, on aurait roulé à reculons jusqu'au bas de la côte. Les capricieux arrangemens établis sur le chemin de Roanne, et résultant du tracé même, avaient sans doute nécessité un réel effort d'esprit chez ceux qui les avaient combinés; mais la faculté inventive était ici, il faut le reconnaître, bien tristement appliquée. Les rectifications projetées aujourd'hui pour permettre sur cette route l'emploi exclusif des locomotives et la prochaine suppression des machines fixes semblent plus faciles à concevoir que les bizarres inventions des premiers ingénieurs. Le chemin de Lyon à Saint-Étienne n'avait point donné lieu à une variété aussi marquée dans les moyens de traction; la vapeur finit par être employée sur tout le parcours. D'Andrezieux à Saint-Étienne, on ne s'est jamais servi à la fois que d'un seul moyen de traction; seulement ce moyen a varié. A l'origine, on gravissait la montagne à l'aide des bêtes de somme. C'est même là l'unique mode que le fondateur de ce chemin avait eu en vue; plus tard on y substitua les locomotives. Le premier essai de ce genre eut lieu en 1841. On employa une de ces machines à quatre roues, déplorablement mises hors de combat sur le chemin de fer de Versailles (rive gauche) après la catastrophe du 8 mai, qui vint ici fournir une nouvelle carrière et marquer le point de départ d'un progrès nouveau. La compagnie d'Andrezieux, n'exploitant qu'une voie très-courte, ne pouvait pas se livrer à de coûteuses expériences, et elle regardait comme une bonne fortune l'achat d'appareils réformés dans le service de lignes plus fréquentées. L'essai ayant réussi, on ne craignit pas de faire des commandes de machines neuves. Quant au matériel destiné aux voyageurs, il s'est aussi singulièrement transformé sur les chemins de la Loire. On avait commencé par se servir de voitures sans nom, voitures indescriptibles, qui conviendraient tout au plus aujourd'hui au transport des matières les plus grossières; puis on était passé à des chars-à-bancs, et enfin les voyageurs avaient eu des wagons assez comfortables.

Le *rail-way* de Saint-Étienne à Andrezieux et celui de la Quérillière, ou plutôt, comme on dit habituellement, d'Andrezieux à Roanne, n'avaient qu'une seule voie, avec des rails d'évitement aux gares. Le chemin de Lyon au contraire, bien plus savamment construit que les deux autres, avait reçu deux voies, sauf dans quelques souterrains. A un moment où les ateliers de l'industrie privée ne pouvaient avoir aucune idée des besoins du nouveau système de locomotion, les entrepreneurs furent obligés de fabriquer eux-mêmes la plus grande partie de leur matériel. Un d'eux, chargé spécialement de l'organisation du service, faute d'un nombre suffisant de mécaniciens, conduisait lui-même les convois. Ce qui manquait alors, et ce qui manqua longtemps à notre pays, ce n'étaient pas des ouvriers capables d'exécuter un travail indiqué, c'étaient surtout des contre-maîtres pour en diriger l'exécution. Telle fut la cause principale de notre infériorité en fait de constructions mécaniques vis-à-vis de l'Angleterre, infériorité d'où quelques grands établissemens habilement conduits ont fini par nous relever.

Le besoin de créer à tout moment, et comme par improvisation, les moyens de satisfaire à d'impérieuses nécessités a donné lieu, sur le chemin de Saint-Étienne à Lyon, aux plus utiles expériences. Les idées ingénieuses abondent dans les combinaisons qui se rapportent à ce que j'appellerai la partie technique de l'entreprise; malheureusement on ne porta pas des vues aussi prévoyantes, aussi habiles, dans l'exploitation commerciale. Loin de chercher à s'accommoder aux exigences locales, on voulut imposer violemment au commerce ses propres convenances. On avait raison, sans aucun doute, de résister à certaines prétentions abusives, par exemple à celle qu'émettaient les extracteurs de houille, de faire opérer en trois ou quatre mois, dans la saison des ventes, le transport de tous leurs charbons, sauf à laisser ensuite inactif le matériel de la compagnie; mais on poussa la résistance jusqu'à des limites extrêmes, jusqu'à vouloir réglementer arbitrairement les transports et à n'avoir qu'un matériel insuffisant pour les besoins réels. Dans les détails du service, on suscitait aux expéditeurs mille difficultés tracassières; on élevait mille prétentions injustifiables; on recourait à mille subterfuges en vue de hausser les tarifs existans pour le transport des marchandises. Ce que ces procédés soulevèrent de plaintes et de récriminations est incalculable; le chemin se trouva en lutte ouverte avec presque tous les intérêts locaux. Dès qu'on jette les yeux sur les longues enquêtes auxquelles il fut procédé par les soins de l'autorité (1), on reconnaît que les difficultés viennent surtout de l'imprévoyance du cahier des charges, imprévoyance d'ailleurs inévitable, car personne en 1827 n'était en mesure de définir les obligations qui devaient incomber aux chemins de fer. Les contestations auxquelles donnait lieu cette absence de règles précises, on comprend sans peine qu'elles aient surgi, principalement sur le chemin de Lyon à Saint-Étienne, qui possédait une clientèle infiniment plus considérable que celle des deux autres chemins de la Loire, et

(1) On peut consulter ces enquêtes dans un livre intitulé *Lois européennes sur les Chemins de fer*, publié à Saint-Étienne en 1837 par M. Smith, conseiller à la cour impériale de Lyon, membre et rapporteur d'une des commissions locales. Ce livre a d'ailleurs le mérite de résumer l'état de la science des chemins de fer au moment où il a paru.

touchait à des intérêts plus nombreux et plus puissans. Le transport des personnes donna naissance, comme celui des matières premières, à divers abus. L'acte de concession n'avait pu fixer ici aucun tarif, parce qu'à l'origine on n'avait en vue que les marchandises. Quand il fallut abattre la concurrence des anciennes voitures, le transport des voyageurs se fit à des prix modérés; mais on le porta un peu plus tard à un taux excessif. Tandis que le public réclamait une intervention plus active de l'autorité dans la surveillance du service, la compagnie en repoussait au contraire l'idée, alléguant les termes du contrat. D'autres chemins de fer ayant été concédés avec des cahiers des charges plus détaillés, la pression du dehors devint plus vive, et on fut contraint de céder quelque chose. Le terrain ne fut gagné pourtant que pied à pied, et quelquefois à l'aide de transactions plus ou moins secrètes entre les concessionnaires et les principaux opposans de la localité. On put juger là une fois de plus combien le monopole, livré à lui-même, se laisse aisément emporter à des exagérations, au préjudice même de son intérêt bien entendu.

Les trois chemins de la Loire avaient été terminés et livrés au public dans l'ordre chronologique des concessions. Sur celui de Saint-Étienne à Andrezieux, le service régulier commença le 1er octobre 1828. Antérieure de deux années à l'ouverture du chemin de Liverpool à Manchester, cette date nous reporte bien à l'ère primitive des *railways*. Les diverses fractions de la ligne de Lyon à Saint-Étienne ne furent mises en exploitation que successivement. On circula de Rive-de-Gier à Givors dès le mois de juin 1830, c'est-à-dire quelques mois encore avant l'inauguration du chemin de Liverpool. A la fin de 1832, la ligne entière était ouverte. Les transports commencent sur la route ferrée de Roanne en 1834. La même année, les *railways* du Forez sont reliés les uns aux autres, et quoique l'accord passé entre les compagnies laisse place à des difficultés ultérieures, on peut dès lors éviter les embarras d'un transbordement.

Une même fortune n'était pas réservée à ces trois rameaux d'un même groupe; mais pour apprécier la diversité de leurs destinées, il faut savoir ce qu'a coûté chacun de ces premiers chemins de fer. Le complet achèvement de la ligne de Saint-Étienne à Andrezieux nécessita, en comptant les frais du matériel, une dépense de 2,087,555 francs (1); c'était, à raison de 20 kilomètres, une somme de 104,377 francs par kilomètre. Le chemin de Lyon, malgré l'économie apportée dans l'exécution des travaux, exigea beaucoup plus. La dépense totale, sans y comprendre les intérêts payés aux actionnaires pendant la construction, mais en comptant les frais du matériel et tous les frais accessoires, fut d'à peu près 14,500,000 francs, ou de 248,000 fr. par kilomètre. Cette énorme différence tient principalement à deux causes : l'extension considérable des travaux d'art et le prix des terrains, infiniment plus élevé dans un pays mieux cultivé ou aux alentours de localités populeuses (2). Quant à la ligne de Roanne, frayée à travers une région perdue,

(1) Le fonds de la société était seulement de 1,791,000 fr. L'excédant a été couvert par les produits de l'exploitation.

(2) On avait évalué les acquisitions de terrains à 1,200,000 fr., et on atteignit le chiffre

elle n'avait entraîné qu'une dépense d'environ 90,000 francs par kilomètre, ou, en total, d'à peu près 6 millions (1).

Le *railway* de Saint-Étienne à Andrezieux, qui a toujours été honnêtement exploité, a donné à ses actionnaires un intérêt raisonnable, un intérêt moyen de 5 à 6 pour 100 par année; il a donc pu se soutenir par ses propres forces. Celui de Roanne, témérairement entrepris sans tenir assez de compte de la concurrence que lui feraient les deux chemins créés déjà dans le Forez, n'a jamais rien produit pour les capitalistes qui en avaient supporté les frais. Une première société, après de cruelles années de détresse, fut réduite à liquider ses affaires; la ligne fut vendue 3,990,000 francs. Une seconde société, constituée en 1841, reçut de l'état un prêt de 4 millions, et cependant elle eut de la peine à tenir ses comptes en équilibre. La compagnie de Saint-Étienne à Lyon, au contraire, est arrivée à la plus brillante fortune. La propriété avait été divisée en deux mille deux cents actions, dites actions de capital, ayant opéré chacune un versement de 5,000 francs, et en quatre cents actions d'industrie au profit des fondateurs et gérans, n'ayant rien versé, mais ne devant venir au partage des bénéfices qu'après que l'exploitation vaudrait par année 4 pour 100 au capital. Ces dernières actions devaient alors prendre pour elles seules la moitié des bénéfices nets. Plus tard, il fut convenu que les actions de capital produiraient d'abord 7 pour 100; 3 pour 100 appartiendraient ensuite aux actions d'industrie, et au-dessus de 10 pour 100 de bénéfices, on reviendrait au partage par moitié. Comme la société avait dû faire divers emprunts dont il fallait servir les intérêts, les actions d'industrie attendirent leur tour pendant plus de quatorze ans; mais quand il arriva, elles se trouvèrent dotées d'un revenu splendide. Malgré de longues discussions et des tiraillemens multipliés entre les titres de l'une et de l'autre origine, les actions d'industrie ont gardé leur opulente situation jusqu'au moment où la ligne de Saint-Étienne à Lyon, de même que les deux autres chemins de fer de la Loire, a été cédée à la compagnie dite du *Grand-Central* (1er avril 1853) (2). En prenant une moyenne depuis 1843 jusqu'au 1er avril 1853, on trouve que chaque action d'industrie a reçu par an une somme de 934 fr. 50 cent., et chaque action de capital 380 fr. 85 cent. seulement; mais la situation des premières avait été établie dans des conditions bien plus aléatoires que celle des secondes.

Durant la phase originelle des chemins de fer, les créations forésiennes restent sans rivales en France. C'est à peine si on compte deux ou trois autres essais, essais infiniment plus modestes. Un chemin de 28 kilomètres, conduisant des houillères d'Épinac, dans le département de Saône-et-Loire, au canal de Bourgogne, fut concédé au mois d'avril 1830; il n'a jamais servi qu'au transport des marchandises. En 1833, on autorisa la construction d'une sorte d'embranchement sur le chemin de Roanne, partant du village

de 3,633,000 fr. On était alors placé, en fait d'expropriation forcée, sous le régime si difficile de la loi de 1810.

(1) Sur un parcours plus long que celui du chemin de Lyon, les acquisitions de terrains n'avaient pas tout à fait absorbé un million de francs.

(2) A la veille de cette cession, les trois chemins s'étaient déjà fusionnés en une seule compagnie, sous le nom de *Chemin de jonction de Rhône et Loire.*

de Montrond pour aboutir à Montbrison. Cet embranchement n'arrivait pas jusqu'à l'artère dont il dépendait, les concessionnaires d'un pont jeté sur la Loire en face de Montrond n'ayant pas voulu consentir à livrer passage. On s'était d'ailleurs borné, pour ce rameau, à poser des rails sur un des accotemens de la route départementale de Lyon à Montbrison. Si faibles qu'en eussent été les frais, ce chemin a été complétement abandonné après quelques années d'exploitation. C'est le seul exemple chez nous d'une route ferrée qui n'ait pu alimenter son service ou au moins former l'objet d'une vente.

Une conception aussi hardie et devenue plus tard tout aussi féconde que celle des *railways* de la Loire, la conception des chemins du Gard et de l'Hérault, se range aussi dans le cercle des plus anciennes initiatives prises en France en matière de chemins de fer. Si la réalisation du projet primitif se fit attendre jusqu'à ce qu'une loi eût accordé en 1837 au réseau méridional le concours de l'état, la première pierre de l'œuvre n'en avait pas moins été posée en 1833 par la concession du chemin d'Alais à Beaucaire. L'idée de ce chemin, comme celle des annexes qui l'ont complété et qui ont associé le midi de la France au mouvement industriel de l'époque, appartient à un ingénieur d'un esprit éminent et fécond en ressources, M. Paulin Talabot. Sachant deviner les besoins à satisfaire, habile à stimuler l'activité locale quand elle était engourdie, il a ouvert dans le Bas-Languedoc des sources de richesse et de prospérité qui ont transformé l'aspect de la contrée (1).

La phase primitive de l'histoire des chemins de fer, que nous avons vue commencer en Angleterre par le chemin de Stockton à Darlington, et qui se clot chez nous par la conception des chemins du midi, prend fin en 1834. L'initiative avait appartenu dans notre pays à la restauration, qui fit pour les voies ferrées tout ce que permettait alors l'état de la science. La France, il est permis de le dire en présence des faits, s'était activement associée dès l'origine aux exemples donnés des deux côtés de l'Océan Atlantique. A l'époque où nous amène cette récapitulation, une carrière plus vaste est sur le point de s'ouvrir. En 1834 commence la grande expansion des voies ferrées en Angleterre et aux États-Unis. A ce moment aussi, on va autoriser chez nous divers essais dans des conditions toutes nouvelles. Bornons-nous pour aujourd'hui à résumer les traits généraux de la période que nous venons de traverser. Durant cette période, toutes les opérations n'offrent guère qu'un intérêt local. Le problème ne se produit point comme pouvant affecter l'avenir des sociétés modernes. Plus ou moins considérables, presque tous les essais auxquels on se livre ont lieu sur des points éloignés des regards du public. Les oppositions dirigées contre ces œuvres naissantes sont aussi d'une nature toute privée. On peut pourtant déjà saisir dans ces entreprises quelques-unes des tendances qui se développeront plus tard. Partout on voit s'épanouir, grâce à l'impulsion ainsi donnée, l'activité industrielle et se multiplier les élémens de travail. Les cités que touchent les chemins de fer, Liverpool, Manchester, Saint-Étienne, Rive-de-Gier, Givors, augmentent d'importance, ou commencent à en acquérir. En France particulièrement, toutes

(1) On ne peut parler des lignes ferrées du midi sans citer le nom d'un autre habile ingénieur, M. Didion, à qui l'on doit, entre autres combinaisons grandes et ingénieuses, le magnifique viaduc établi près de Nîmes, sur le chemin de cette ville à Montpellier.

les industries des montagnes de la Loire ont pris, depuis l'ouverture des voies ferrées, un essor inoui. La fabrication des rubans elle-même, qui n'exige pas le transport de matières encombrantes, a profité des routes nouvelles, en ce sens que la facilité des communications a sollicité davantage les voyageurs du commerce et singulièrement développé le cercle des affaires. C'est surtout dans l'industrie de la houille et dans celle des fers que devait se manifester l'élan imprimé à la production. L'extraction de la houille, qui, en 1830, ne s'élevait dans le bassin de la Loire qu'à 683,000 tonnes, arrive, dix ans plus tard, en 1840, à plus de 1,100,000 tonnes (1). Nulle part au reste, on n'aperçoit mieux que dans l'industrie houillère toute l'influence qu'exercent sur le développement de la production la facilité et le bon marché des transports.

Jusqu'à l'établissement du chemin de fer de Saint-Étienne-à Lyon, les usines métallurgiques que la présence du combustible avait fait surgir dans le pays étaient dans un état très languissant. Des déficits annuels propageaient le découragement; mais le chemin de fer vint permettre de réaliser une économie de 8 à 10 pour 100 par tonne sur le prix de revient des minerais amenés des bords du Rhône. Une réduction analogue fut effectuée sur le transport des produits fabriqués acheminés vers Lyon. Dès ce moment, les hauts-fourneaux et les forges reprennent courage et se multiplient. La production de la fonte, qui en 1834 n'était que de 8,300 tonnes, était en 1842 de 10,400 tonnes, et elle a quadruplé depuis lors. Une progression plus rapide encore s'est déclarée dans la fabrication du fer forgé, dont l'importance dépasse ici celle de la fonte. Grâce à ces diverses extensions, le chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon est de tous les *rail-ways* du monde celui qui possède le plus fort tonnage de marchandises (2).

Pendant que les moyens de travail se multipliaient autour des voies ferrées en des proportions si considérables, pendant que des bras condamnés jadis durant une grande partie de l'année à une inaction absolue trouvaient à s'employer continuellement, qu'arrivait-il pour le prix des objets de première nécessité? La famille ouvrière, dont le revenu était grossi par le fait d'un travail plus suivi, voyait-elle annihiler cette augmentation par le renchérissement des produits de première nécessité? Disons d'abord que les conséquences observées ne sont pas les mêmes par rapport à tous les articles. Là, les prix diminuent; ici, ils montent moins qu'ils ne l'auraient fait ailleurs; le renchérissement est moins sensible, grâce à des ressources plus abondantes. On voit par exemple une baisse notable se déclarer dans le prix des houilles après l'ouverture du chemin de Stockton à Darlington. Ce prix fléchit, sur les ports d'embarquement, de 18 shillings à 8 shillings 1/2. Aussitôt que Manchester fut réuni à Liverpool par une ligne ferrée, le sucre, qui est en Angleterre bien plus qu'en France une denrée de consommation usuelle, dimi-

(1) En 1850, elle était de 1,500,000 tonnes; en 1854, elle est de 2 millions. A 1,000 kilogrammes par tonne, c'est pour 1854 un poids de 2 milliards de kilog.

(2) Le mouvement des personnes forme aussi un indice utile à recueillir : en 1836, on ne comptait encore sur la ligne de Saint-Étienne à Lyon que 170,000 voyageurs, valant à la compagnie une somme de 437,000 francs. Ces chiffres ne cessent plus de s'accroître d'année en année, et ils montent en 1852 à 756,000 voyageurs et 1,274,000 fr.

nua sensiblement de prix, de même que celui de vingt denrées exotiques. Chez nous, dans nos montagnes du Forez, le fer, qu'emploient tant de petites forges isolées, est vendu à beaucoup meilleur marché après la mise en exploitation des chemins de fer. Un grand nombre d'articles de vêtement, importés plus facilement de Lyon ou de Paris, éprouve une réduction marquée. Tels objets regardés naguère comme des articles de luxe rentrent désormais dans la consommation générale. Quant aux denrées alimentaires, le prix de ces articles ne s'élève pas à Rive-de-Gier et à Saint-Étienne, au milieu d'une activité si puissamment agrandie, en une proportion plus large et plus rapide que dans les villes de France où les élémens de travail demeurent stationnaires. La progression équivaut donc à une baisse relative.

Ainsi, en dernière analyse, de notables avantages locaux sont dérivés, durant la phase originelle des chemins de fer, de créations qui étaient elles-mêmes toutes locales. Peut-on dire néanmoins que ces premiers essais aient produit en France tout le bien qu'ils étaient susceptibles d'engendrer? Peut-on dire qu'on a su s'en servir de la manière la plus conforme aux vrais principes de l'économie sociale? C'eût été peut-être demander l'impossible. Le reproche qu'on peut adresser à ces exploitations consiste à n'avoir pas su s'inspirer assez de cette idée, que le meilleur moyen, pour réussir ou pour étendre son succès, c'est de consulter sans cesse les intérêts du public. La tendance à outrepasser son droit se manifeste dès l'origine. On ne cherche pas avec assez d'ardeur quels nouveaux services on pourrait ajouter à ceux qu'on rend déjà. Dans la Loire, les chemins de fer n'ont jamais été d'aucun avantage pour l'agriculture. Pourquoi? C'est qu'ils n'ont pas voulu adopter des mesures, du moins des mesures constantes, comme telles et telles compagnies anglaises et américaines, pour faciliter le transport des engrais, des récoltes, etc. Relativement aux articles industriels même, les petits producteurs, par suite des rigueurs du tarif, n'ont pas toujours tiré profit des voies ferrées. Les imperfections, les inconvéniens signalés dans l'exploitation de ces voies font désirer de nombreuses améliorations; mais la réalisation de ces réformes doit appartenir à une autre époque que celle où le plan de cette première étude nous oblige à nous renfermer.

Comment peut-on caractériser le rôle de chacun des pays dont les tentatives d'importance inégale remplissent la période originelle des chemins de fer? Les deux peuples issus d'une même origine qui déploient sur l'un et l'autre bord de l'Océan, bien qu'avec de profondes différences de caractère, un génie également pratique, apparaissent ici sur le premier plan. Ils n'y apparaissent pas tous les deux sous le même jour ni avec le même mérite. L'invention appartient à l'Angleterre; les États-Unis se distinguent ensuite par la rapidité apportée dans l'exécution. Quant à la France, elle se borne alors à imiter; son vrai rôle n'était pas encore commencé. Ce n'est que durant la seconde période, durant la période des études scientifiques, qu'elle remplit véritablement une mission d'un ordre particulier. La question se dégage alors peu à peu des langes de l'empirisme; elle sort du cercle des exploitations purement locales. Chacun comprend qu'elle se lie de près aux destinées de la civilisation moderne.

A. Audiganne.

ASTRONOMIE SPÉCULATIVE

DE LA PLURALITÉ DES MONDES.

I. — *Of the Plurality of Worlds, an Essay;* London, J. W. Parker, 1853.
II. — *More Worlds than one*, by sir David Brewster; London, John Murray, 1854.

C'est une idée fort ancienne que la terre n'est pas le seul monde habité. Tout le monde connaît cette prétendue exclamation d'Alexandre, qui, apprenant l'existence de populations autres que celle de notre globe, s'écria : « Ah! malheureux! je ne puis les conquérir! » Juvénal cite très sérieusement cette anecdote : « Un monde seul, dit-il, ne suffit pas à l'ambition du jeune conquérant macédonien. Le malheureux! Il étouffe dans les étroites limites du monde, comme s'il était confiné sur les écueils de Gyare ou dans la petite île de Sériphe. »

Unus Pellæo juveni non sufficit orbis;
Æstuat infelix angusto in limine mundi
Ut Gyaræ clausus scopulis, parvâque Seripho.

Plusieurs auteurs ont même dit que c'étaient les habitans de la lune que menaçait l'humeur belliqueuse du disciple d'Aristote. Au reste, s'il n'y avait pas d'hommes dans la lune, il est certain qu'il y avait des lions, puisque celui de Némée, s'étant trop approché du bord de cet astre, avait perdu pied et avait sauté dans le Péloponèse, où il fut tué par Hercule.

Revenant à l'antiquité, nous ferons observer qu'il est facile d'y faire remonter toute idée spéculative. L'imagination va toujours plus

vite que l'observation, et l'assertion devance la preuve. Or les anciens, en toute chose, ont dit le pour et le contre; plus soigneux de faire de l'éloquence que d'arriver à la vérité, ils ont laissé tout indécis. Ce n'est donc pas une grande recommandation, pour une théorie quelconque, que d'avoir son origine dans l'antiquité, puisque l'opinion contraire pourrait également prétendre au même avantage. La Grèce était le pays des philosophes, ou, si l'on veut, des raisonneurs, et, comme disait Cicéron, « il n'est rien de si absurde qui n'ait trouvé quelque philosophe pour le soutenir. »

Qu'on nous permette d'insister sur le peu d'importance que les philosophes attachaient anciennement aux notions exactes sur le système du monde. Aristote, ce génie profond en tout, mentionne avec une incroyable indifférence les idées pythagoriciennes qui plaçaient le soleil au centre des mouvemens planétaires. Il a donc connu parfaitement cette théorie, aussi simple que conforme à toutes les observations; il en parle en passant et sans s'y arrêter, sans avoir l'air d'en sentir l'importance. Bien des siècles après, Ptolémée met au rang des planètes, qui, suivant lui, tournent à l'entour de la terre, Mercure, Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter et Saturne, et même la Lune! Peu lui importe que le soleil soit immensément gros, qu'il soit lumineux par lui-même, qu'il nous envoie l'étonnante quantité de chaleur qui fait nos saisons, nos climats et la vie tout entière à la surface de notre globe. Voilà cet astre si différent des autres, si exceptionnel en tout, qui prend son rang, son cercle, ses *épicycles*, comme la plus petite des planètes; c'est à peu près comme si on comptait un éléphant parmi les individus d'un clapier de lapins. La lune, qui ne ressemble pas plus au soleil qu'aux planètes, se trouve de même assimilée à une planète dans cette incroyable confusion, et le genre humain, fermant les yeux aux lumières de l'école de Pythagore, vit sur cette étrange doctrine pendant douze ou treize siècles, excusant par une crédulité aveugle l'ignorance de ses instituteurs!

Cependant, lorsqu'après la publication de l'ouvrage de Copernic le télescope, inventé en Hollande au commencement du XVIIe siècle, eut été dirigé par Galilée vers les corps célestes, et qu'on eut reconnu d'immenses différences entre des astres qui, à la vue simple, se ressemblent tous et ne paraissent que comme des points brillans, il n'y eut plus moyen de soutenir les vieilles doctrines, et l'on fut forcé, par l'inspection immédiate, d'admettre toutes les vérités que la logique avait inutilement proclamées. Toutes les étoiles ne furent plus que des points brillans sans grosseur appréciable, comme le serait notre soleil, s'il était quelques centaines de mille fois plus éloigné de la terre. Toutes les planètes au contraire prirent des dimensions con-

sidérables; elles s'arrondirent en globes semblables au nôtre. Ces globes, d'après leur distance, furent reconnus les uns plus grands, les autres plus petits que la terre. On y vit le jour naître et finir pour chaque localité, et le soleil se lever et se coucher. On les vit tourner sur eux-mêmes comme la terre, et par suite avoir des jours et des nuits comme nous les avons ici. On vit des nuages flotter dans leurs atmosphères, et des orages s'y former. Sur Jupiter, des taches d'un blanc éclatant, qui duraient peu, semblèrent à Cassini être des tapis de neige qui fondait ensuite. Les traces des vents réglés, analogues à ceux de notre terre, s'y laissèrent apercevoir; on dessina les continens et les mers des planètes; enfin dans Mars, voisin de notre globe, et qui ressemble à celui-ci pour l'ensemble des climats, on vit les glaces polaires se former, et les contrées qui avaient l'hiver se recouvrir de frimas, tandis qu'au pôle opposé, qui avait la saison chaude, les neiges fondaient, et la coupole de glace et de neige se rétrécissait considérablement. C'est ainsi que, contemplant notre terre, les habitans de Mars peuvent, pendant notre hiver, apercevoir la neige qui la couvre jusque vers le milieu de la France; ils voient ensuite pendant l'été cette neige fondre graduellement et se resserrer jusqu'aux limites septentrionales de l'Europe.

L'assimilation des planètes avec la terre fut donc généralement et tacitement adoptée. En effet, après avoir reconnu qu'une planète était toute semblable à la terre, admettre que, comme la terre, elle était peuplée d'êtres vivans, — cela était infiniment plus facile que de reconnaître qu'un astre brillant, qui, à l'œil nu, ne différait pas d'une étoile, était en réalité une masse solide, étendue, recouverte d'une atmosphère, partagée en continens et en mers, empruntant comme la terre sa chaleur et ses climats au soleil, et enfin de tout point pareille à notre globe, sauf la grosseur, qui était tantôt au-dessus, tantôt au-dessous. L'idée d'êtres vivans répandus sur des contrées semblables aux nôtres se présentait si naturellement, qu'il n'était même pas besoin de l'indiquer à ceux auxquels on apprenait ce que le télescope avait fait découvrir sur la nature des planètes. Chacun des mondes nouveaux, une fois bien reconnu, était pour ainsi dire peuplé par l'imagination, guidée par l'analogie. Lorsque Galilée eut le bonheur de contempler, lui, le premier d'entre les hommes, toutes les merveilles que révélait le télescope, il publia un petit opuscule dont l'effet fut prodigieux : c'était le *Nuntius sidereus*, c'est-à-dire le messager ou le courrier des astres, ce qui répond encore au titre de *nouvelles du ciel*. Les télescopes modernes, en se perfectionnant, n'ont fait que développer et confirmer toutes les ressemblances planétaires que Galilée apercevait, et que ses prédécesseurs n'avaient pu soupçonner que par le raisonnement.

Une des analogies qui frappèrent le plus l'esprit de tous les penseurs, ce fut, il faut le dire tout de suite, la découverte des lunes que les autres planètes possèdent comme la terre. Avant le télescope, personne ne se serait avisé de chercher à voir les lunes ou satellites de Jupiter, que très peu de vues privilégiées peuvent entrevoir sans le secours des lunettes astronomiques. Aussi notre lune était-elle un grand embarras pour le classement général des astres dans le système du monde. Elle est très voisine de la terre, ce qui lui donne une grosseur apparente presque égale à celle du soleil, lequel est quelque chose comme soixante-dix millions de fois plus volumineux que la lune. Les montagnes et les vallées de notre satellite, les plaines, les cratères volcaniques, les coulées de lave, les escarpemens, les pics aigus, les fentes de terrain, les ombres des montagnes, les rochers, même d'une dimension médiocre, tout s'y distingue parfaitement. Molière fait dire à l'un des personnages des *Femmes savantes :*

> Je n'ai point encor vu d'hommes, comme je crois;
> Mais j'ai vu des clochers tout comme je vous vois.

Ce que Galilée ne pouvait faire avec sa petite lunette, qui, avec son pied, pouvait être enlevée par un enfant, ce que Huygens et Cassini ne pouvaient faire avec des lunettes longues de vingt, de trente, de cent pieds, Herschel et le comte de Rosse l'ont exécuté de nos jours. Le télescope de ce dernier a une ouverture de deux mètres et repose sur une espèce de tour ou plutôt de fortification à créneaux dont les murs ont de soixante à quatre-vingts pieds du nord au sud, et une cinquantaine de pieds de hauteur. On calcule facilement qu'un géant qui aurait la pupille de l'œil égale à l'ouverture du télescope de lord Rosse serait haut de cent cinquante mètres environ, car la hauteur du corps est à peu près soixante-quinze fois le diamètre de la pupille ou prunelle de l'œil, ce qui, pour une pupille de deux mètres d'ouverture, entraînerait une taille de cent cinquante mètres. Avec ce télescope, on verrait facilement une cathédrale lunaire ou une construction, de mêmes dimensions. Rien de pareil n'a été vu; mais nous reviendrons là-dessus tout à l'heure.

Tandis que, dans le système de Copernic et de Pythagore, la masse immense du soleil, quatorze cent mille fois plus volumineux que la terre, occupe le centre des mouvemens planétaires, que les planètes circulent à l'entour de cet astre exceptionnellement massif, chaud et lumineux, que devenait la lune tournant autour de la terre passée au rang des planètes, et accompagnant notre globe dans son mouvement circulaire autour du soleil? Pourquoi cet astre était-il,

contre toutes les analogies, subordonné à la terre, et pourquoi la terre avait-elle le privilége de se faire suivre par une espèce de planète secondaire dont elle dominait les mouvemens, et qu'elle faisait tourner autour d'elle, comme elle tournait elle-même autour du soleil? Sans doute cette domination était flatteuse pour notre planète, qui imposait ainsi ses lois à une espèce de serviteur, à peu près comme les courtisans imposent à leur domesticité la domination qu'ils subissent eux-mêmes de la part du souverain. On avait donc, à partir du soleil, d'abord Mercure, ensuite Vénus, ensuite notre terre sous le nom de Cybèle, ensuite Mars, puis Jupiter et Saturne; mais, encore un coup, comment se faisait-il que la terre fût accompagnée de la lune, tandis que les autres planètes ne montraient rien de pareil? Plus de la moitié du XVIe siècle, entre Copernic et Galilée, fut embarrassée de cette contre-analogie lunaire. Enfin le *Nuntius sidereus* de Galilée, cette gazette du ciel, apprit à l'univers que la terre n'était pas seule accompagnée d'un astre secondaire, d'une lune : Galilée en avait vu quatre à Jupiter. Cette immense planète, trois cents fois plus grosse que la terre, avait quatre satellites, quatre lunes, quatre petits astres secondaires. Plus tard les astronomes reconnurent huit lunes à Saturne. Uranus et Neptune, qui ne figuraient pas encore au nombre des planètes, furent aussi reconnus plus tard comme suivis ou entourés de lunes ou satellites. L'analogie était partout, la terre n'avait rien d'exceptionnel, et si elle était habitée, pourquoi les autres planètes qui lui ressemblaient en tout ne le seraient-elles pas? Ajoutons de plus que l'orgueil légitime de la race humaine, qui sent à juste titre sa prééminence sur les êtres matériels, portait naturellement à faire le raisonnement suivant : l'homme étant le roi de la création qu'il domine et celle-ci semblant faite pour lui, à quoi servirait la création de tant d'autres globes pareils, s'ils n'étaient peuplés non-seulement d'animaux vivans, mais même d'êtres raisonnables? Un pas de plus, on y aurait admis les clochers de Molière. Réservons encore là-dessus l'exposé des notions acquises par la science et les conclusions que nous aurons à en tirer.

Tandis que Cassini et Huygens, devenus Français par les bienfaits de Louis XIV, qui les avait appelés en France, complétaient par l'observation les spéculations de Pythagore et de Copernic et les découvertes optiques de Galilée; — tandis que s'établissait l'opinion qui attribuait des habitans, et même des habitans doués de raison, aux autres planètes comme à notre terre, — Fontenelle, qui suivant Voltaire faisait de petits vers et de grands calculs, Fontenelle, de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, non moins savant astronome qu'écrivain élégant, Fontenelle, disons-

nous, se laissa tenter à l'attrait piquant d'une composition philosophique qui, tout en ne se défendant pas trop de l'objection de paradoxe, pût offrir sous une forme populaire un grand nombre de vérités scientifiques. Beaucoup d'auteurs latins et français avaient, comme anciennement Aristote, décrit le ciel et ses immensités, ils avaient mesuré les astres et entassé les formules d'admiration pour l'espace qui les sépare, pour leur grosseur, pour la régularité de leur marche, et enfin pour les milliers de siècles qui règlent les périodes célestes. On peut voir un exposé de ce genre dans les œuvres de La Bruyère; mais là, comme dans l'ouvrage bien plus spécial de Huygens, intitulé *Cosmotheoros,* tout est, pour ainsi dire, exclusivement scientifique, et, on peut le dire, assez peu intéressant pour nous autres habitans de la terre. Huygens, qui a écrit un peu après Fontenelle, ne semble pas avoir suivi les idées de son prédécesseur : il n'a pas admis le moindre doute sur les habitans des planètes, et on peut dire qu'il a poussé outre mesure leur analogie avec les habitans de la terre.

L'ouvrage latin d'Huygens, qui ne fut publié qu'après sa mort, est passé presque inaperçu. Il y en a cependant deux traductions françaises, dont l'une a été publiée en Hollande sous le même titre que l'ouvrage de Fontenelle, savoir *de la Pluralité des Mondes.* Ce dernier, publié en 1686 et complété en 1719 par un dernier chapitre, fut traduit dans toutes les langues et conquit une célébrité qu'aucun ouvrage purement scientifique n'atteignit jamais. Quoique écrit dans le système des tourbillons de Descartes, la partie théorique est tellement indépendante au fond des spéculations que l'attraction de Newton devait bientôt détrôner, qu'il serait très facile de faire disparaître ces légers emprunts, faits, pour ainsi dire, par condescendance aux idées alors régnantes, sans altérer en rien ni la contexture, ni les conclusions de l'ouvrage. Toutes les mêmes analogies que présente une étoile ou un soleil — centre d'un tourbillon qui fait tourner les planètes autour de lui — subsisteraient pour une étoile ou un soleil — retenant par son attraction et faisant ainsi tourner autour de lui ces mêmes planètes accompagnées de leurs lunes ou satellites. Fontenelle, comme on sait, disait que s'il tenait des vérités dans sa main fermée, il se garderait bien de l'ouvrir; on imaginera donc facilement que s'il a ouvert la main pour laisser échapper ce qui était déjà pour beaucoup de monde une vérité, savoir, la pluralité des mondes, il ne l'aura ouverte qu'avec ménagement et de manière à ne blesser aucune des susceptibilités qu'auraient pu alarmer des conséquences trop hardies déduites des principes qu'il établissait. L'ouvrage originairement ne comprenait que cinq entretiens ou chapitres. Dans une édition subséquente, il y ajouta un sixième

entretien, destiné *à confirmer ce que contenaient les entretiens précédens;* mais on y trouve la prudente recommandation de ne point s'entêter à soutenir devant les indifférens ou les esprits hostiles la pluralité des mondes, en acceptant volontiers le reproche de paradoxe, et sacrifiant expressément l'amour de la vérité à l'amour de la paix. Sur le reproche que lui fait en propres termes son interlocuteur ou plutôt son interlocutrice, que ne pas soutenir ses opinions c'est trahir la vérité et n'avoir pas de conscience, il avoue *qu'il n'a pas un grand zèle pour ces vérités-là, et qu'il les sacrifie volontiers aux moindres convenances de la société.*

On en était là sur la pluralité des mondes, lorsqu'en 1853 un révérend anglais, M. Whewell, homme d'une grande autorité scientifique et dont le nom n'a pas été mis en tête de son ouvrage, avoué cependant hautement par l'auteur, livra au public un *Essai sur la Pluralité des Mondes* (*of the Plurality of Worlds, an essay*). Cet essai aurait dû avoir justement le titre contraire, savoir : « de la non-pluralité des mondes. » Notre terre y est représentée comme le seul lieu de notre monde solaire, et même de l'univers entier, qui possède des êtres vivans doués de raison. Les planètes plus rapprochées que nous du soleil ne peuvent avoir d'habitans raisonnables, elles sont trop près du soleil. Celles qui sont au-dessus de la terre subissent la même exclusion, à raison d'une trop grande distance. Enfin tous les soleils, par analogie avec le nôtre, étant généralement considérés comme ayant autour d'eux des planètes avec ou sans lunes, ces planètes-là sont également dépeuplées d'êtres pensans par le savant théologien anglais. M. Whewell, dont le nom n'est un mystère pour personne, possède une érudition scientifique des plus étendues; aussi appelle-t-il avec la théologie, au secours de son opinion, les observations du naturaliste armé du microscope, du géologue qui embrasse toutes les périodes des catastrophes terrestres, de l'astronome aidé du télescope, enfin tout ce que la métaphysique peut faire présumer *à priori* sur l'unité de l'univers, d'après cette pensée, plus ou moins expressément énoncée par beaucoup de bons esprits, — qu'il ne peut y avoir contradiction entre deux vérités acquises même par des voies très-différentes, et qu'ainsi une vérité métaphysique peut contrôler une assertion conclue de l'observation du monde matériel. Néanmoins, comme cette série d'idées nous jetterait dans la question si controversée des causes finales, nous ne la poursuivrons pas plus loin, même dans son expression la plus simple, savoir : qu'il n'y a rien d'absurde dans l'univers, et que, par suite, rien de ce qui contrarierait formellement les notions métaphysiques que nous avons de la nature des êtres ne peut exister.

De profonds penseurs, partant de cette idée, que ce qui paraît à

l'imagination ou convenable, ou probable, ou possible, existe peut-être réellement, ont été conduits à classer les aperçus métaphysiques parmi les moyens d'investigation les plus efficaces, même dans le monde physique. Ils les regardent comme pouvant mettre sur la voie de recherches importantes, qui, si elles sont couronnées de succès, ajouteront de riches acquisitions au trésor que l'esprit humain a déjà accumulé dans la science de la nature. C'est ainsi que ces principes généraux, que la nature ne fait rien en vain, qu'elle opère toujours avec la moindre dépense possible de force, dans le moindre temps, par le chemin le plus court, et enfin avec la moindre action et la plus grande stabilité possible; — tous ces principes, disons-nous, traduits en calculs et vérifiés par les recherches, ont conduit aux plus brillantes découvertes dans toutes les sciences d'observation. Nous nous bornons aujourd'hui à indiquer cette thèse, nous réservant un jour de la développer ici même.

L'ouvrage du docteur Whewell sur la pluralité, ou plutôt, comme nous l'avons dit, sur la non-pluralité des mondes, a donné naissance en 1854 à un ouvrage tout à fait contraire du célèbre physicien sir David Brewster, l'un des huit associés que l'Institut de France choisit parmi les célébrités scientifiques du monde entier. Les découvertes de sir David dans l'optique sont bien connues, et il a peu de rivaux dans cette science si voisine de l'astronomie, puisque c'est principalement et presque exclusivement par leur lumière que les astres sont en relation avec nous. Son ouvrage ou plutôt sa réponse est intitulé : *More worlds than one; the creed of the philosopher and the hope of the christian*, c'est-à-dire « le monde n'est pas unique, c'est le *credo* du philosophe et l'espérance du chrétien. » Les conclusions de cet ouvrage sont parfaitement l'opposé de celles de l'auteur de l'*Essai*. Le docteur Brewster énonce lui-même qu'il l'a composé en réponse au livre de M. Whewell, et il pense que son ouvrage aura pour effet de soutenir le respect et la considération qu'avaient justement mérités les grandes découvertes faites depuis un siècle dans l'astronomie sidérale. C'est en ces termes que l'ouvrage a été présenté à l'Institut, le 31 juillet 1854, par l'auteur de cette étude. Quoique M. Brewster ne soit pas, comme son antagoniste, un théologien de profession, les convenances religieuses n'y sont guère invoquées moins souvent, ce qui n'étonnera pas, lorsqu'on saura que dans leurs sermons les prédicateurs protestans ont l'habitude de développer beaucoup de thèses appartenant aux sciences d'observation; on cite dans ce genre un sermon du docteur Bentley, qui reçut de Newton lui-même les instructions nécessaires pour le composer.

Pour nous autres Français, peu habitués à ce mélange du sacré et du profane, il nous suffira, en opposant un docteur à l'autre, d'exa-

miner la question de la pluralité des mondes indépendamment de toute opinion théologique. M. Whewell et M. Brewster conviennent l'un et l'autre que la foi chrétienne n'y est pas essentiellement intéressée, mais évidemment ils ne font cette déclaration qu'à regret. Ce sont donc d'autres autorités qu'il faut appeler à prononcer dans un pareil débat. Souvenons-nous que dans des matières bien moins étrangères à la théologie, Pascal disait qu'*il était plus facile de trouver des capucins que des raisons.*

Les deux ouvrages que nous venons de citer, et que nous avons reçus directement de leurs célèbres auteurs, ont fait en Angleterre une immense sensation; les éditions à plusieurs milliers d'exemplaires se sont succédé rapidement. Plusieurs métaphysiciens trouvaient commode de n'admettre l'âme et la pensée que dans notre système solaire, et même exclusivement sur notre planète seule. Ils s'ôtaient ainsi tout embarras par rapport à ces êtres intelligens dont on n'avait plus besoin alors de rechercher la nature, analogue ou non à la nôtre, et la destination future. D'autres criaient à l'inutilité d'une si vaste création de mondes physiques, de soleils, de planètes, de lunes, pour arriver seulement à peupler d'êtres pensans notre terre, c'est-à-dire l'une des plus petites planètes qui tourne autour de l'un des cent millions de soleils que notre vue peut atteindre et nos instrumens cataloguer. Comme ici les faits ne peuvent parler, puisque nous n'apercevrons probablement jamais ni les habitans des autres planètes, ni même leurs travaux, c'est aux convenances métaphysiques qu'il faut s'adresser pour avoir l'opinion la plus certaine, ou, suivant l'expression des théologiens, l'opinion la plus probable sur l'existence des êtres vivans, ou vivans et raisonnables, ailleurs que sur notre terre.

C'est une notion maintenant vulgaire que toutes les planètes qui forment le cortége du soleil sont analogues à notre terre. Or, sur cette dernière, depuis une période de siècles presque infinie, la vie a paru et s'est développée sous l'empire de circonstances météorologiques bien différentes de celles qui se sont produites à l'époque de la dernière catastrophe qui depuis un petit nombre de milliers d'années a établi sur notre globe l'ordre physique qui y règne actuellement. Des eaux bouillantes sur un sol incandescent, une atmosphère souillée de mille gaz impurs et d'autant plus chaude qu'elle était plus épaisse, constituaient, à l'origine des dépôts des terrains tertiaires, des dissemblances bien plus tranchées entre la terre ancienne et la terre actuelle que nous n'en pouvons supposer entre cette dernière et les autres planètes à leur état présent, et cependant la vie y prenait naissance. Ainsi rien ne milite contre la probabilité que les planètes contiennent des êtres vivans : on ne peut

se refuser à l'idée que la terre ait été faite pour être habitée par des êtres vivans, puisqu'il y a une telle harmonie entre ces êtres et les climats de notre planète, que l'idée d'habitation se lie immédiatement à l'idée d'habitabilité, et que, puisque nous reconnaissons les planètes comme habitables, il est presque certain qu'elles sont habitées : autrement à quoi servirait leur habitabilité?

Il n'entre pas dans notre plan d'énumérer toutes les analogies qui existent entre notre terre et les planètes, et qui sont autant d'argumens en faveur de l'existence d'êtres vivans à leur surface; car, puisqu'il y a de ces êtres sur l'une des planètes, c'est-à-dire sur notre terre, pourquoi n'y en aurait-il pas ailleurs? En fait d'opinions probables, le *pourquoi non* de Fontenelle a une grande autorité. Cependant il est d'autres corps massifs et matériels que les planètes; il y a les lunes et les soleils, sans compter les comètes : que nous apprend la science là-dessus? Notre lune, notre seule lune, a été observée par le puissant télescope de lord Rosse, infiniment supérieur au télescope d'Herschel. Or voici ce qui résulte de l'exploration minutieuse de la surface de cette lune terrestre : d'abord point d'atmosphère, point d'air respirable, point de mers, de lacs, de fleuves, point de nuages, de pluies, de rosées. Voilà déjà bien des élémens qui manquent pour y admettre des êtres vivans analogues à ceux de la terre. Euler réclamait des télescopes de plusieurs centaines de pieds d'ouverture pour apercevoir les plus grosses bêtes de la lune. Un autre savant voulait une lunette de quatre kilomètres de long pour le même objet. Le télescope de lord Rosse ne rendrait pas sans doute visible un éléphant lunaire, mais un troupeau d'animaux analogue aux troupeaux de buffles de l'Amérique serait très visible; des troupes qui marcheraient en ordre de bataille y seraient très perceptibles. Les constructions non-seulement de nos villes, mais encore des monumens égaux aux nôtres en grandeur, n'échapperaient pas à un œil astronomique dont la pupille a deux mètres d'ouverture. L'observatoire de Paris, Notre-Dame ou le Louvre s'y distingueraient facilement, et encore mieux les objets étendus en longueur, comme le cours de nos rivières, le tracé de nos canaux, de nos remparts, de nos routes, de nos chemins de fer, et enfin de nos plantations régulières. Les vicissitudes des saisons n'y ont point lieu, la pluie et la neige ne pouvant y tomber, puisqu'il n'y a point d'eau; mais tous les changemens dus à la végétation, s'il en existait, seraient observables, même à la vue simple. Qu'on se figure un homme transporté sur la lune et de là contemplant la terre en hiver et au printemps; il verra succéder une teinte verdoyante à la couleur grise et terne du sol et des arbres dépouillés de feuilles : or rien de tout cela ne s'observe à la surface de notre sa-

tellite. Tous les points qui ont une teinte grise, jaunâtre, bleuâtre ou rougeâtre, ou noire, conservent obstinément et toujours la même teinte; il n'y a aucune végétation, pas même celle de ces mousses sèches qui varient un peu l'aspect des roches brûlées de l'Afrique méridionale. Il n'y a pas un espace grand comme un de nos jardins de médiocre étendue qui laisse apercevoir le moindre résultat de la vitalité. On n'y aperçoit non plus aucune construction qui ne soit due au hasard, aucune forme qui dénote une intention de la part de l'opérateur. Ainsi, en jugeant par les faits, nous pouvons affirmer que la lune n'est point habitée.

Mais, dira-t-on, à quoi sert-elle, et pourquoi avoir fait la dépense d'une si grande masse, dont le volume est la cinquantième partie de celui de la terre? A cela, beaucoup de personnes répondront qu'elle sert à éclairer la terre, à guider les marins sur l'océan en leur donnant la longitude, enfin à exercer les mathématiciens sur une théorie prodigieusement difficile. Toutes ces raisons seraient excellentes; mais alors pourquoi n'avoir pas donné de lunes à Mercure, à Vénus et à Mars, à Vénus surtout, qui, pour la grosseur, pour le poids et pour la place dans le monde solaire, peut être considérée comme la sœur de notre Cybèle? J'aime bien mieux répondre que je n'en sais rien du tout. Socrate disait : La seule chose que je sais, c'est que je ne sais rien. Je suis plus avancé que Socrate sur le sujet en question, car non-seulement je ne sais rien, mais encore je suis certain que les autres n'en savent pas plus que moi. En nous tenant à l'*opinion probable,* nous conclurons que tous les faits nous portent à croire que notre lune, et, par analogie, toutes les autres lunes du système solaire, n'ont point d'habitans. Ceci contredit formellement la *seconde soirée* de Fontenelle, « que la lune est une terre habitée. » La création est assez riche pour se passer d'utiliser des lunes comme habitation. Nos ancêtres disaient : Il n'y a pas de bonne maison où il ne se perde quelque chose.

Nous venons de voir que la lune n'est ni habitable ni habitée. Cette vérité nous servira à modérer l'ardeur de *peuplement,* si l'on peut s'exprimer ainsi, qui avait saisi beaucoup d'esprits bien faits sous l'empire de cette idée, que toute masse matérielle offrant une vaste surface avait pour destination finale de servir de sol à une population d'êtres vivans, soit végétaux, soit animaux. D'après cette idée, on voulut peupler le soleil lui-même. Au premier abord, il sembla que peupler le soleil, c'était vouloir établir des êtres vivans au milieu d'un feu de forge, ou sur la surface d'un bain de bronze ou de fer fondu qui brûle les yeux quand on le regarde, même à une assez grande distance. Huygens et Fontenelle disent nettement que le soleil est inhabitable. Heureusement pour les colonisateurs de soleils

qu'il y a des taches dans le soleil. Ces taches sont le fond de vastes entonnoirs ou abîmes qui se forment dans l'enveloppe lumineuse de cet astre. Cette enveloppe ou couche lumineuse venant à se briser laisse voir le noyau du soleil, qui est d'un noir rougeâtre et ne paraît pas partager l'immense chaleur de l'enveloppe extérieure. Ce noyau peut donc, à toute force, être un lieu habitable, ou plutôt un lieu non inhabitable. La chose ne paraît pas cependant très facile à admettre dans le voisinage et au-dessous d'une enveloppe si ardente, et qui, à une si grande distance, donne aux régions tropicales de la terre des feux si ardens. On conviendra du moins que s'il n'y a pas impossibilité, il n'y a aucune induction, aucune analogie qui nous fasse admettre les habitans du soleil, ni ceux de tous les mille millions de soleils que le télescope nous montre un à un, sans compter les épouvantables amas de ces astres qui, sous les noms de voie lactée, d'amas d'étoiles, de nébuleuses de toutes sortes, composent cette partie de l'univers matériel que nous apercevons de la place où nous sommes confinés dans cet univers. Mais si autour de chacun de ces soleils nous admettons des planètes, comme l'indique l'analogie de notre système solaire, et si nous peuplons ces planètes d'habitans et d'êtres raisonnables, à tous les degrés d'intelligence, je pense qu'il n'y a point d'esprit assez chagrin pour regretter la non-admission des habitans dans les soleils ou étoiles pas plus que dans les lunes ou satellites, et encore moins dans les comètes. Cette prodigieuse population de l'univers semblera en harmonie avec la grandeur infinie et toutes les autres qualités que notre pensée attribue irrésistiblement à la puissance créatrice.

Au premier abord, les habitans prétendus du soleil sembleraient isolés du monde entier, comme le sont les poissons qui vivent dans les eaux souterraines de la Dalmatie, ou bien ceux que les puits forés d'Égypte amènent à ciel ouvert; mais le docteur Brewster ne refuse même pas aux habitans du soleil la jouissance des contemplations astronomiques. Dès que l'enveloppe lumineuse se brise pour former ce que nous appelons une tache, ils peuvent, suivant M. Brewster, saisir ce moment pour observer le monde extérieur, à peu près comme les habitans de certaines localités couvertes de brouillards presque continuels profitent de quelques rares éclaircies pour contempler les régions célestes étrangères à la terre. Dans le *Voyage au Spitzberg* de Mme Léonie d'Aunet, on indique à l'auteur, qui se trouve alors à Havesund, près du Cap-Nord, une circonstance qui ne se produit que quand le soleil brille. — Et le soleil brille-t-il souvent à Havesund? demande la voyageuse. — Cinq ou six fois par an, madame! — Telle est la réponse. En somme, je n'ai pas grande foi dans les progrès que peut avoir faits la science astronomique chez

les habitans très hypothétiques du soleil, et avant de les interroger sur les mouvemens célestes, il serait convenable de leur adresser la bizarre question du Macbeth de Ducis : « Existez-vous? »

L'essai du docteur Whewell, la réfutation un peu vive de sir David Brewster, sont deux ouvrages essentiellement théologiques. L'un et l'autre auteurs ont profité de la nature du sujet pour faire un docte tableau astronomique et géologique du monde et de la terre. Le point de départ du docteur Whewell se trouve dans les *Sermons* ou *Discours astronomiques* du docteur américain Chalmers, qui a pris pour texte ces belles paroles du psalmiste : « Quand je considère, ô Seigneur, les cieux qui sont l'œuvre de vos mains, la lune et les astres que vous avez mis en ordre, je me dis : Qu'est-ce que l'homme pour que vous pensiez à lui, et que sont les enfans des hommes pour que vous les visitiez? »

Le docteur Chalmers passe de la toute-puissance du créateur à sa bonté, et, admettant que toutes les masses célestes sont peuplées, il fait le tableau de ce domaine infini de la Divinité; il la montre étendant son empire sur une infinité d'êtres raisonnables qui par la pensée communiquent avec elle de tous les points de l'univers. Cette vaste domination effraie le docteur Whewell. Il prend à la lettre les paroles du psaume, et en conclut que, si les hommes sont confondus avec tant d'autres êtres raisonnables et plus ou moins élevés en intelligence, ils auront une importance si petite, qu'ils seront comme n'existant pas.

. . . . . Inconnu dans ce lieu,
Je ne pourrai donc plus être vu que de Dieu!

et Dieu même ne se donnera pas la peine de faire attention à notre minime planète. Il ne faut donc pas accepter cette position secondaire; il faut, malgré toutes les analogies, ne peupler que notre globe d'êtres pensans.

De notre coin de l'univers, même avec des télescopes moyens de deux pieds anglais d'ouverture, nous distinguons cinq ou six mille amas d'étoiles semblables à notre voie lactée et contenant chacun plusieurs millions de soleils. Chacun de ces soleils est le centre du mouvement de nombreuses planètes semblables aux planètes de notre soleil. M. Whewell admet tout cela; mais de tout ce nombre infini de planètes il n'en choisit aucune pour la peupler. Il entre dans l'amas d'étoiles ou voie lactée qui contient notre soleil. Il passe à côté du brillant Sirius, dont la lumière, suivant le calcul rectifié de sir John Herschel, est plus de cent quarante-six fois la lumière de notre soleil. Il néglige ce puissant soleil et ses planètes, il arrive à *Phœbus,* notre petit soleil; il choisit une de ses planètes pour la peupler

d'êtres intelligens. Il semble que l'immense Jupiter, le grand Saturne, Uranus ou Neptune, tous bien supérieurs à la terre, à Vénus, à Mars et à Mercure devraient obtenir la préférence : point. Il y a une petite masse planétaire grosse comme la quatorze-cent-millième partie du soleil et n'ayant en masse que la trois-cent-soixante-millième partie de cet astre : c'est elle qui l'emportera sur l'univers entier. Seule de tout l'univers, elle nourrira des habitans intelligens et doués d'une âme. Ne serait-ce point parce que notre astronome théologien est un habitant de la terre que celle-ci a obtenu de lui une concession si flatteuse? Et s'il fût né sur Mars ou Vénus, notre Cybèle eût-elle été si bien traitée? « Vous êtes orfévre, monsieur Josse! » N'est-ce pas rompre avec toutes les indications d'analogies, avec toutes les présomptions de vraisemblance, avec toute la philosophie d'induction, que de peupler la terre et de la peupler seule?

Ne croyez pas cependant que l'auteur de l'*Essai* prive les autres planètes d'êtres vivans. Il en donne, suivant son gré et d'après des considérations arbitraires dont il est seul juge, à Jupiter et aux autres planètes de notre système; mais ce ne pouvaient être des hommes ou des êtres intelligens : ces planètes sont trop loin ou trop près du soleil. Or, d'après ce raisonnement même, si on choisissait dans un autre système une planète tournant autour d'un autre soleil que le nôtre, mais qui fût dans des conditions analogues à notre planète, M. Whewell n'aurait aucune raison de lui refuser des habitans intelligens. Voilà donc la pluralité des populations douées d'intelligence qui reparaît forcément! On ne songe pas à tout.

Mais, dit ce théologien, il est plus commode de dépeupler l'univers que de faire accorder la pluralité des mondes avec ce que nous savons de la rédemption et du péché de l'homme. — A cela, M. Brewster répond que peut-être la terre n'a eu que le privilége d'être le local où s'est accompli le sacrifice qui a opéré la rédemption des âmes du genre humain, et que de là cette rédemption a été valable pour les âmes de tous les habitans de toutes les planètes, de tous les satellites, de tous les soleils de l'univers entier, car sir David ne veut rien laisser d'*impeuplé* d'âmes, pas plus que M. Whewell ne veut rien laisser de peuplé, si ce n'est notre terre. Il faut avouer cependant que ce serait donner à cette petite planète une importance théologique bien grande et peu vraisemblable. Il y aurait sans doute un moyen de se tirer d'affaire : ce serait d'admettre que les habitans de toutes les planètes autres que la terre n'ont point commis le péché qui a nécessité la rédemption pour nous; mais alors notre terre serait notée d'un sceau exclusif de réprobation que ne veut point admettre le savant écossais. Un autre extrême serait de damner tout l'univers, sauf le genre humain; mais c'est bien rigoureux! En

somme, il faut laisser la théologie aux théologiens, qu'ils s'accordent entre eux ou non.

Non nostrum inter vos tantas componere lites!

Je prie le lecteur de croire que dans un sujet si sérieux je n'ai indiqué qu'avec réserve et avec le respect dû à la chose en litige les argumens des deux adversaires. Ils n'ont pas été aussi circonspects à beaucoup près, et on peut même taxer de légèreté les assertions qu'ils se permettent sur les convenances et les circonstances de la rédemption ou des rédemptions qu'ils admettent ou nient, ainsi que sur *celui* par qui s'est opéré, oui ou non, le rachat des âmes pécheresses sur la terre et ailleurs. N'imitons pas ce laisser-aller de théologie protestante. Remarquons que Fontenelle, qui expressément peuplait la lune d'êtres intelligens, s'était tiré d'embarras en vrai Normand et sans beaucoup de peine, en déclarant que les habitans de la lune n'étaient pas des hommes, et que par suite il n'y avait rien à leur appliquer de ce qui concerne l'humanité. Aussi n'essuya-t-il aucune censure théologique ou métaphysique.

Passant maintenant à la métaphysique, ordre d'idées moins scabreux que les idées théologiques, est-il possible de méconnaître toutes les raisons qui militent en faveur de l'opinion qui admet la pluralité des mondes? Pour raisonner solidement, jugeons d'après les faits. Nous voyons sur notre terre d'abord des substances matérielles soumises aux lois de la mécanique, de la physique et de la chimie. De ce nombre sont les parties solides qui constituent les continens, les eaux des mers et des fleuves, les gaz de l'atmosphère et ceux qui s'exhalent de la terre; c'est le règne inorganique, le règne minéral; la vie n'est nulle part. Tel était le globe au moment des formations primitives. Ce globe ayant marché vers une période de refroidissement, la vie y a paru par les végétaux d'abord, lesquels n'ont que e principe vital en sus de la substance matérielle. Il est convenable de penser que le créateur avait dans sa prescience organisé tout pour que, dès que le principe de la vie pourrait apparaître dans le monde, la possibilité de la vie se transformât en réalité. En un mot, il semble convenable à l'idée que nous nous faisons de la sagesse suprême qu'il n'ait pas été besoin alors d'une nouvelle opération. On en dira autant pour le principe de l'instinct ou de la volonté, que les animaux possèdent à l'exclusion des végétaux, et qui s'est développé spontanément au moment où les animaux ont pu vivre sur la terre ou dans les eaux. Plusieurs catastrophes, dont les profondeurs de la terre gardent des témoignages, ont modifié à plusieurs reprises la vie animale et la vie végétale jusqu'à la dernière et récente catastrophe qui a introduit sur la terre l'homme, c'est-à-dire l'âme, prin-

cipe distinct de la vitalité des plantes et de l'instinct des animaux. Si haut que ce principe d'intelligence place l'homme, il est encore assez inférieur à la puissance créatrice pour qu'on puisse admettre que l'âme est entrée sur la scène du monde au moment où une organisation convenable s'est produite suivant les prévisions de l'auteur de la nature, ce qui est une création tout aussi réelle, mais bien plus noble, que la fabrication immédiate de l'être humain, que rien d'ailleurs n'empêche de regarder comme symbolique.

Je ne puis éviter de répéter ici que ces quatre grands principes du monde terrestre, — la matière brute, le principe de la vie, le principe de l'instinct et l'âme, — peuvent être définis expérimentalement, c'est-à-dire d'après les faits. On peut établir que le principe de vie, commun aux végétaux, aux animaux et à l'homme, est caractérisé par sa dérogation aux lois de la physique, de la chimie et de la mécanique, qui gouvernent les substances purement matérielles. Le principe de l'instinct ou de la volonté peut être défini comme étant le principe que les animaux et l'homme possèdent, à l'exclusion de la matière inorganique et des végétaux. Enfin on peut considérer l'âme comme étant l'essence intellectuelle que possède l'homme, à l'exclusion de tous les autres êtres de la création actuelle.

Comme, à chaque changement de scène qui a eu lieu sur notre globe, des êtres de plus en plus parfaits y ont apparu, l'analogie et l'imagination entrevoient avec complaisance l'apparition d'un être plus parfait, doué d'un principe nouveau, qui serait autant supérieur à l'âme que celle-ci est au-dessus de l'instinct animal. Alors, par rapport à ce nouveau souverain de la terre, l'homme ne serait que ce que le chien est à l'homme. M. Whewell semble caresser complaisamment cette idée, qui du reste n'est pas neuve; mais en tout cas, et heureusement pour nous, il faudra longtemps attendre la réalisation des belles destinées de notre terre, car cette mutation d'êtres coïnciderait sans aucun doute avec une nouvelle catastrophe de la surface terrestre qui changerait la nature de l'air et la proportion de ses gaz. Or la dernière catastrophe est tellement récente (puisqu'on ne peut la faire remonter beaucoup au-delà de six mille ans), que l'ordre physique actuel est établi pour bien des milliers et sans doute pour bien des millions d'années. Nous en avons la preuve dans les immenses périodes de temps qu'ont exigées les formations intermédiaires entre deux époques de catastrophes superficielles de la terre, temps qui sont presque incalculables.

Mais, dira-t-on encore, s'il suffit d'un changement brusque dans l'air, dans la chaleur et dans les autres circonstances météorologiques de la terre pour changer la forme de la vie animale et végétale, et même pour introduire des principes nouveaux, n'y aurait-il pas

un moyen artificiel d'opérer, dans un espace limité, des changemens considérables et brusques qui pourraient modifier nos espèces existantes? Admettons par exemple que, rassemblant un grand nombre d'insectes ou de petits animaux vertébrés de tout âge, de tout état de santé et de maladie, on change tout à coup l'air qu'ils respirent, tant pour sa nature chimique que pour sa température et son arôme. S'il y a, par exemple, mille individus, il n'en subsistera que vingt, — peut-être dix, — peut-être encore moins, — après cette rude épreuve; mais admettons qu'un seul même y résiste et qu'il soit fort jeune : voilà un animal qui se développera dans un milieu tout différent du premier, et qui pourra changer considérablement sa nature primitive, et cela sans attendre une nouvelle catastrophe, sans en courir les risques, sûrement mortels pour notre espèce. Nous pourrions savoir ainsi quelque chose de nouveau sur une matière bien importante. J'ai déjà parlé aux lecteurs de la *Revue* des immenses chambres de cristal dans lesquelles M. Ville fait végéter les plantes, dont il observe les actions organiques sur l'air, avec les rayons du soleil comme à ciel ouvert. Eh bien! si dans des appareils semblables on soumettait des plantes ou des animaux aux épreuves que je viens d'indiquer, qui sait ce qu'on en apprendrait? Paracelse avait, dit-on, dans un bocal, un petit homme qu'il avait produit à l'aide de la chimie, et qu'il consultait avec avantage. Évidemment c'était un tour d'escamotage. En admettant toutefois que des expériences de cette nature pussent réussir, ne serait-il pas extrêmement curieux d'évoquer pour ainsi dire à l'avance une partie de la future population du monde? Je suis parfaitement sûr d'avoir entendu dire *en bon lieu* que l'homme était un ancien crocodile, qui, à la dernière catastrophe, s'est transformé et développé dans son organisation de manière à s'allier avec le nouveau principe, c'est-à-dire la pensée. Alors les diverses races humaines seraient descendues de divers crocodiles plus ou moins modifiés dans le changement météorologique du globe!

Mais gardons-nous de rire en ce grave sujet.

J'ai toujours soutenu victorieusement cette thèse, qu'il faut savoir ignorer. Toutes les fois qu'un fait nouveau, une découverte scientifique quelconque se fait jour, on lui demande le secret de bien des choses qu'elle est impuissante à révéler. Combien de fois n'a-t-on pas en médecine espéré obtenir des cures merveilleuses par l'électricité, le galvanisme et les influences nerveuses avec ou sans le concours de l'imagination! On a de même espéré que les découvertes de la chimie, de la physique et de l'astronomie surtout nous éclaireraient sur des questions métaphysiques ou théologiques que l'esprit humain poursuit en vain depuis le commencement du monde.

Aucun succès n'a couronné ces espérances. Nous n'en savons pas plus que nos pères sur ce qui regarde l'essence des choses, ou si l'on veut, sur l'absolu. Le secret des progrès récens des sciences est tout entier dans la recherche des vérités de comparaison, qui sont bien plus accessibles à l'esprit humain que ce qui touche à l'essence même des choses. Ainsi, sans avoir besoin de notions sur la nature intime du temps, je puis mesurer une durée et dire combien elle contient de jours, d'heures, de minutes et de secondes. C'est donc en vain que l'on demanderait aux théories astronomiques le secret ou plutôt les secrets de l'humanité. Les lumières qu'elles nous offrent ne peuvent servir qu'à reconnaître l'erreur ou l'imposture de ceux qui ont tiré de quelques parties de la science sidérale des moyens d'influence peu légitimes, comme les devins et les astrologues.

Nous ne voyons donc pas comment la croyance à la pluralité des mondes peut être, — ainsi que sir David Brewster l'affirme dans le titre de son livre, — le *credo* du philosophe et l'espérance du chrétien. Les inductions scientifiques qui peuvent fixer les présomptions et déterminer la conviction sur cette matière n'ont rien à dire pour la destinée future de l'homme. Comme tous les ouvrages de la nature, ces idées peuvent porter à l'admiration de l'univers et de la puissance créatrice. Néanmoins, sous ce point de vue même, la nature animée offre des effets d'organisation et de prescience bien au-dessus de tout ce que les mouvemens des corps célestes peuvent nous révéler. Si l'esprit humain a triomphé dans les théories astronomiques malgré les distances et les influences mutuelles, c'est que le sujet était comparativement aisé et saisissable par les formules mathématiques; mais prenez le moindre grain de blé, et tâchez de pénétrer le mystère de ces germes qui se perpétuent à l'infini en se multipliant, se divisant et se reproduisant toujours les mêmes! Quelles causes motrices emmagasinerez-vous par la pensée dans des espaces si infiniment petits pour qu'il en résulte ce qu'on observe? La pénétration de la pensée vient bien vite se briser contre de tels obstacles à la connaissance de la vérité, et bon gré mal gré on est promptement réduit à *ignorer*.

L'un et l'autre des ouvrages qui m'ont servi de texte se terminent par un chapitre sur les destinées futures de l'univers. Voici les curieux points de vue sous lesquels M. Brewster envisage l'état futur de l'homme après cette vie : « L'astronomie, dit-il, réunit à un haut degré les intérêts du passé, du présent et de l'avenir!... L'Écriture sainte n'a point parlé d'une manière explicite de la future résidence des élus, mais la raison a combiné les notions éparses qu'ont laissé échapper les inspirés, et avec une voix presque d'oracle elle a proclamé que l'auteur des mondes placera les êtres de son choix dans

les mondes qu'il a créés... La raison nous porte à croire que notre corps matériel, qui doit ressusciter, sera sujet encore aux lois de la nature et résidera dans une demeure matérielle... C'est l'astronomie seule qui découvre à l'œil du chrétien la mystérieuse étendue de l'univers, et lui crée un paradis compréhensible dans un monde à venir. » Voilà des idées bien nouvelles et des spéculations d'une intelligence qui ne peut s'arrêter dans un doute prudent et dans une incertitude pénible! A ceux qui nous demanderaient s'il faut croire à la réalité de cette organisation de l'avenir, nous dirons avec Fontenelle : « Pourquoi non? »

La conclusion du révérend Whewell est parfaitement opposée; il pense que la science et la philosophie ne peuvent point donner à l'homme la conviction d'un avenir glorieux. Il reconnaît cependant que si les inductions scientifiques prouvent quelque chose, c'est que le créateur peut produire un être aussi supérieur à l'homme que l'homme dans la plénitude de la perfection l'est aux brutes, et de plus que l'intelligence humaine est d'une nature divine et par suite impérissable. M. Whewell semble attendre pour l'homme une transformation en un être de nature supérieure. *Fiat!*

Quelle est donc, dans l'état actuel de la science, la conclusion à laquelle on doit s'arrêter relativement à la pluralité des mondes? D'abord nous ferons observer qu'il n'est nullement nécessaire d'avoir une opinion arrêtée là-dessus ni pour la théologie, ni pour la métaphysique, ni pour la philosophie, pas même pour le progrès des sciences d'observation. Cette proposition une fois établie, si une curiosité bien louable nous porte à rechercher la vérité ou plutôt la vraisemblance dans les questions de cet ordre, nous dirons qu'il est probable et même presque certain que les planètes qui entourent notre soleil et toutes les étoiles sont habitées comme la nôtre et avec tous les degrés d'intelligence et toutes les variétés d'organisation que l'on peut admettre. Quant aux soleils et aux lunes, nous n'avons aucune induction qui nous conduise à les peupler.

Fontenelle fait très bien observer qu'on n'a aucun moyen de se figurer les êtres vivans des planètes autres que la terre. Au commencement de ce siècle, une expédition française partit pour explorer le continent qu'on appelle aujourd'hui l'Australie. On y trouva des cygnes noirs, des animaux à poils ayant un bec d'oiseau et pas de dents, comme serait un chien de moyenne taille ayant un bec de canard. De plus les quadrupèdes ne se reproduisaient ni par des œufs ni par des petits vivans. Après une espèce d'avortement, les fœtus se plaçaient dans une poche membraneuse située près de l'organe d'allaitement, et y complétaient dans une adhérence prolongée le développement que les petits des animaux prennent ici avant de naître. Les carnassiers eux-mêmes participaient à cette sorte d'organisation;

où étaient les beaux aphorismes d'Aristote sur la coexistence des organes et sur l'exclusion que l'un donnait à l'autre? Et cependant on n'avait point changé de planète : que serait-ce si on abordait un monde nouveau?

La logique seule suffit bien souvent pour embarrasser les fabricateurs d'habitans des mondes étrangers. Ainsi, comme le soleil a son diamètre égal à cent douze fois celui de la terre, on le gratifiait d'habitans ayant une taille égale à cent douze fois la nôtre, ce qui, pour les beaux hommes solaires, faisait une hauteur de 200 mètres, c'est-à-dire environ trois fois les tours de Notre-Dame de Paris; mais comme la pesanteur est à la surface du soleil environ vingt-huit fois ce qu'elle est sur la terre, qu'un habitant de la terre serait sur ce vaste globe comme s'il portait sur ses épaules le poids de vingt-huit de ses semblables, et que par suite il ne pourrait se tenir debout, force fut de réduire les indigènes solaires, et de géans qu'on les avait d'abord imaginés, d'en faire des pygmées. Au lieu de titans bâtissant des coupoles de la hauteur du Mont-Blanc, c'étaient des peuples de la taille de nos rats, se traînant péniblement vers de petits édifices péniblement construits; en un mot, c'était tout l'opposé de la première idée. Cette même objection subsiste encore pour les habitans de Jupiter, que M. Brewster, à tout hasard, fait très grands, car la pesanteur est sur Jupiter deux ou trois fois celle que nous avons ici, et les promeneurs à vide seraient déjà assez embarrassés de se porter eux-mêmes, à moins qu'on n'imaginât des forces vitales et musculaires tout autres qu'ici-bas, ce qui ne s'accorderait pas avec les propriétés physiques de la matière.

C'est à cette ressource que sont réduits les colonisateurs obstinés de notre lune. Ils y mettent des habitans qui vivent sans eau, sans air, sans nourriture, puisqu'on n'y voit aucune végétation. Tout le monde sait qu'excepté le sel, qui est un assaisonnement, tous nos alimens quelconques proviennent d'êtres vivans, soit plantes, soit animaux. Les lunariens, comme on les appelle, seraient donc réduits à lécher les rochers volcaniques de leur immuable contrée; mais de plus ils ne doivent avoir marqué aucune empreinte de leurs pas sur des sentiers ou des chemins perceptibles à nos instrumens; enfin ils doivent eux-mêmes être invisibles, même en troupes nombreuses, car autrement ils tomberaient sous nos sens. Je n'ai pas présent à la mémoire le nom du savant qui voulait disposer dans les steppes de la Russie des signaux de feu en figures géométriques pour provoquer les lunariens à une correspondance. D'après ce que nous venons de dire, la seule réponse qu'on pourrait en attendre, c'est qu'ils n'existent pas.

Il est une espèce de raisonneurs qu'il n'est pas facile de contenter, ce sont les partisans des causes finales, ou plutôt ceux qui veulent

les introduire partout. Si vous ne mettez pas d'hommes dans la lune, vous disent-ils, à quoi voulez-vous faire servir ce bel astre, qui d'un bord à l'autre a plus de 3,000 kilomètres, et dont la masse, fixée récemment par M. Le Verrier, est la quatre-vingt-quatrième partie de la masse de la terre? C'est comme si l'on perdait ici-bas une ou deux des quatre parties du monde. L'objection paraît pressante; mais ceux qui la font s'exposent à ce qu'on leur demande à quoi a servi la terre elle-même pendant bien des siècles, puisqu'il n'y a que six mille ans environ qu'elle est peuplée par la race humaine? Est-il donc si difficile d'admettre le doute et l'indécision parmi les élémens de la raison?

Je terminerai par quelques mots sur l'*habitabilité* des comètes. En général on n'y a pas mis des habitans avec autant d'insistance que sur la lune. Il en est bien un peu question dans les *entretiens* de Fontenelle; mais s'il est une constitution physique qui n'admette pas de supposition pareille, c'est certes celle des comètes. On ne peut trop redire que la matière qui compose ces astres est tellement légère, tellement gazeuse, tellement disséminée, qu'il n'y a aucune imagination qui puisse se figurer cet excès de rareté. Plusieurs bons esprits se sont plu à entretenir les craintes anciennes que causait leur apparition, et ils ont recherché ce qui arriverait dans le cas du choc d'une comète avec la terre. Ils voyaient aussitôt les mers sortir de leurs bassins et balayer le monde. L'inclinaison de l'axe de la terre changeait. Une rotation nouvelle se produisait; il y avait un nouvel équateur, un nouvel écliptique. Tout ceci arrivait parce qu'on faisait de la comète un corps consistant et massif comme la terre. Or la masse d'une comète est tellement petite, que la terre, en la choquant, ne serait pas plus ébranlée dans sa stabilité qu'un convoi immense sur un chemin de fer ne l'est de la rencontre d'un moucheron. Il me suffira d'ajouter à tout ce que j'ai déjà dit là dessus ces paroles de sir John Herschel (1) : « La queue d'une grande comète, autant que nous pouvons nous en faire une idée, se compose d'un petit nombre de livres de matière, peut-être même seulement de quelques onces! » D'autre part, le poids de la terre est de cinq mille sept cents milliards de milliards de tonnes, ou, en chiffres,

5,700000,000000,000000,000000 de kilogrammes.

Mais ici comme partout le charlatanisme d'un côté, le besoin d'émotions de l'autre, l'emporteront toujours sur la froide vérité.

BABINET, de l'Institut.

(1) *Outlines of Astronomy*, art. 559.

POÉTIQUE NOUVELLE

CHANT PREMIER.

LA NATURE.

Exposition. — Origine céleste et utilité de la Poésie. — Ses trois sources naturelles. — D'abord la chercher dans la Nature même. — L'initiation, histoire poétique. — Hymne sur la montagne. — Tableau rustique ou idylle. — Chant d'un pâtre.

Aux maîtres renommés par la plume et la lyre,
Ceux qu'on aime à chanter et ceux qu'on aime à lire,
Votre hommage, ô mes vers! Puis, libres, commençons :
Aux poètes futurs s'adressent nos leçons.

Lorsque le sage Horace ou Boileau, jeunes aigles,
Aura su vous soumettre au frein d'or de ses règles,
— Vous montrant ce que l'art n'avait point révélé,
Et vous guidant moi-même en votre essor ailé, —
Je veux vous emporter, troupe ardente et choisie,
Sur les riches terrains où naît la poésie.
Gloire à nos devanciers, à leur savoir profond!
Ils ont donné la forme, et j'indique le fond.

Au prêtre d'imposer les choses immortelles;
Poète, ton devoir est de les rendre belles.
L'homme à peine était né, qu'il était tout en pleurs;
Dieu lui donna le chant pour calmer ses douleurs,

Et pour lui rappeler doucement, par son charme,
Le radieux séjour qui n'a point vu de larme.
Du ciel viennent les vers, qu'ils remontent au ciel!
Tel l'éclair, et malheur au cœur matériel
Qui, tout à ses calculs, appelle une chimère
La douceur de Virgile et la grandeur d'Homère!
Mais, aux plus mauvais jours, l'Esprit garde à l'écart
Des serviteurs à Dieu, des fidèles à l'art :
La prière fervente ou le chant les convie,
Et les plaisirs de l'âme ennoblissent leur vie.

Vous pour qui l'Idéal alluma son flambeau,
Venez donc, suivez-moi sur la route du Beau.
Dans son triple sentier que j'ai tenté d'avance,
Trois mots étaient écrits : « Je sens, j'aime, je pense. »
Que peut l'homme de plus? — Comment s'est éclairci
Le voile qui couvrait ces trois mots, le voici.
Par une histoire vraie il faut ouvrir ce livre :
Le poète est formé de tout ce qui fait vivre.

Bonheur de revenir, et j'y cède toujours,
Vers sa pieuse enfance et ses jeunes amours!
Le jeudi saint, un pâtre entrant au presbytère,
Le front tout en sueur et d'un air de mystère,
Dit : « Ma mère est malade! » Aussitôt le recteur,
Avec l'huile prenant le pain consolateur,
Me choisit pour son clerc... O belle matinée!
O printemps de ma vie! ô printemps de l'année!
La verdure et les fleurs, les nids et les chansons!
Des troupeaux en amour courant sur les gazons!
Les branches sur nos pas secouaient leurs rosées,
Et des vapeurs flottaient aux collines boisées,
Et les mouches à miel, les papillons joyeux
Passaient et se croisaient légers devant mes yeux.
N'était-ce point assez de fraîcheur matinale
Pour faire épanouir une âme virginale? —
Nous arrivons. La femme était là sur son lit;
Le prêtre s'agenouille à son chevet; il lit
Les mots du rituel; penché vers la malade,
Il l'exhorte, et sa voix ranime et persuade;
Il étend l'huile sainte et présente le pain.
« — Heureuse! disait-il; bientôt sur le chemin,
Femme heureuse! Oh! mourir si près du grand dimanche!
Du tombeau dans trois jours elle aussi sera franche. »

Avide d'avenir, il rêvait un tel sort;
Ses jours, il les aurait donnés pour cette mort...
Dans un autre avenir, moi, je plongeais mon âme :
C'était la terre en fleur, c'était le ciel en flamme
Qui vers eux attiraient ma pensée et mes sens;
J'ouvrais à la beauté mes bras adolescens.
Or une douce fille, enfant comme moi-même,
Légère, les pieds nus, vint à passer : « Je t'aime! »
Lui dis-je dans mon cœur. Je vis briller ses yeux,
Et je suivis ma route encor plus radieux.
La nature, l'amour, la parole d'un prêtre
Avaient en un seul jour fécondé tout mon être.

Ami de l'idéal, mets ta main dans ma main,
Et je te conduirai par le même chemin.
Entre tous ses rivaux heureux est le poète
Que la Nature aima d'une amitié secrète,
Qu'elle a, mère jalouse, élevé dans ses bras.
Celui qui n'a point bu son lait ne vivra pas.
Gravissons la montagne. A l'ombre des vieux chênes,
Des Celtes, nos aïeux, les traces sont prochaines.
Plus d'un barde a chanté, là, devant ce *men-hir* :
Évoquons en passant les voix du souvenir.
De l'heureuse Nature harmonieux royaume!
Oh! comme tout fleurit, tout brille, tout embaume!
De verdure entouré, de verdure couvert,
On avance sans bruit sur un beau tapis vert,
L'extase par momens vous arrête, et l'on cueille
Autour d'un tronc énorme un léger chèvre-feuille;
On s'étend sur la mousse au pied d'un frais bouleau,
Et tout près, sous des fleurs, on entend couler l'eau.
Alors, à deux genoux et les mains sur la terre,
Le voyageur, pareil au faon, se désaltère,
Et merles à l'entour, et grives, et pinsons,
Tous les oiseaux du bois entonnent leurs chansons,
Voletant, sautillant, du bec lissant leurs ailes,
Et de leurs yeux si clairs jetant des étincelles.
Ainsi dans ces concerts, ces parfums, ces couleurs,
Celui qui les a faits, oiseaux, arbres et fleurs,
Se révèle. Partout Dieu présent, Dieu sensible!
Dans la création l'invisible est visible :
Le symbole s'entr'ouvre, et, sous le voile d'or,
L'Être pur apparaît, plus radieux encor.

Le poète inspiré, tout en foulant les herbes,
Monte, l'esprit plongé dans ces mythes superbes :
Hier tout était sombre, et tout brille aujourd'hui;
Dieu vit dans l'univers, tous deux vivent en lui;
En suivant ce penser divin qui l'accompagne,
Haletant, il atteint le haut de la montagne :
Spectacle encor plus grand qui revient l'exalter!
Son cœur enfin déborde et se prend à chanter.

« Fille de Dieu, Nature, ici je te salue,
Et dans ta profondeur, et dans ton étendue!
La terre est sous mes pieds, sur mon front est le ciel,
Et devant moi la mer, miroir universel.

Dans tes variétés, salut, grande Nature!
Je te retrouve en moi, débile créature :
Car l'homme, où vont s'unir les élémens divers,
L'homme est un résumé de l'immense univers.

Aimant des minéraux ou séve de la plante,
Flammes de l'animal, triple force opulente,
Tout se condense en l'homme, il est tout à la fois :
De là vient son orgueil; — qu'il y cherche ses lois!

Globes obéissans, chacun à votre place,
Harmonieusement vous roulez dans l'espace,
Chevelus, annelés, opaques, lumineux,
Selon que l'a voulu celui qui dit : Je veux.

L'homme seul, infidèle à la main qui l'envoie,
Vers cent buts opposés s'égare dans sa voie;
Du maître qui l'attend, il perd le souvenir :
Mais libre il peut errer, libre il peut revenir.

Nature, sois en tout son guide, son modèle :
Qu'il revienne à son toit comme fait l'hirondelle,
Que l'abeille savante et les sages fourmis
Longtemps aux mêmes lois le retrouvent soumis!

Flots des mers, montrez-lui le calme après l'orage;
Dans son cœur, ô lions, versez votre courage;
Grands bœufs, patiemment attelés tout le jour,
Donnez-lui la douceur, et vous, ramiers, l'amour.

Êtres inférieurs, soyez pourtant sa règle :
Comme vers le soleil à grands cris vole l'aigle,

Qu'il s'élève en chantant vers le soleil divin;
Connaissant son départ, qu'il arrive à sa fin! » —

Mais le jour fuit : adieu, promontoires sauvages!
Adieu, pêcheurs errans et sonores rivages!
Sur les flots, sur les monts, dans les airs, en tout lieu,
Notre hymne a salué la présence de Dieu :
De ces graves pensers l'âme nourrie et pleine,
En silence il est temps de regagner la plaine.
Si la pente est rapide, un terrain déboisé
A celui qui descend fait le chemin aisé...
Quels limpides ruisseaux traversent ces prairies!
Les faucheurs sont à l'œuvre; au loin les métairies
Exhalent leur fumée humble et lente; les voix
Des dogues inquiets, les chants des villageois
Arrivent jusqu'à nous par bouffée; un chien passe
En flairant le sentier, œil en feu, tête basse;
Mais le gibier oublie en son trou sûr et noir
Le chasseur regagnant à vide son manoir :
— « O braves gens, le foin a rempli vos charrettes!
Comment poussent les blés? — Nos voitures sont prêtes
Pour le temps où viendront les seigles et les blés;
Nos granges, nos hangars ne sont jamais comblés :
A Dieu de les remplir ou de les laisser vides!
Nos cœurs sont désireux, mais ne sont pas avides. »

Ah! voici quels propos sortis de nos cantons
Pour vous m'ont inspiré tant de vers, ô Bretons,
Et comme de mon cœur à mes lèvres encore
Vient une idylle fraîche envieuse d'éclore
Pour ces bruns laboureurs, Celtes aux longs cheveux,
Noblement appuyés sur le cou de leurs bœufs!...
Mais le bétail revient, et des landes verdâtres
Joyeuse arrive aussi la voix claire des pâtres;
Ils passent, ramenant leurs vaches, leurs moutons;
Comme chef de la bande, un d'eux chante; écoutons :

— « Non, je n'ai point trouvé le voile d'une fée!
La bague de Merlin, je ne l'ai pas trouvée!

Dans l'air, au fond des lacs perfides et dormans,
J'aurais pour mes amours cherché ces talismans.

Un nid que désirait une enfant de mon âge
Ce soir m'a fait quitter troupeaux et pâturage;

J'apporte mon trésor : un beau nid de pinson,
Qui pourrait défier tisserand et maçon !

Le dehors semble un mur tout revêtu de mousse,
Au dedans tout est plume et laine fine et douce.

Que ces œufs sont légers ! J'en veux faire un collier,
Avec vos cheveux d'or, Anna, pour le lier.

Si je puis le passer sous votre coiffe blanche,
Pour une jeune sainte on vous prendra dimanche. »

Et les graves parens, à ces jeux enfantins,
De sourire, songeant à leurs rians matins...
Mais voici l'*Angelus !* Et les fils et les pères
Se signent et trois fois récitent leurs prières;
Puis les lourds chariots où s'entasse le foin
Au fond des chemins creux se perdent; tout au loin
S'exhalent par instans les soupirs de la grève,
Et le croissant léger sur la forêt s'élève.

Oui, c'est dans les hameaux, c'est à l'ombre des bois,
Au pays enchanté des parfums et des voix,
Que dans chaque saison, de froidure ou de flamme,
L'homme sent bien la vie et voit grandir son âme :
Et s'il est né chanteur, dans le chœur des oiseaux,
Poète, il redira les rustiques travaux,
Les usages venus des races primitives,
Et la jeunesse heureuse et ses amours naïves.
Il est beau, quand tout meurt, flétri par l'intérêt,
Seul, comme un prêtre antique errant sous la forêt,
De recueillir en paix son exhalaison pure
Pour raviver le monde à ton souffle, ô Nature !

CHANT DEUXIÈME.

LA CITÉ.

La seconde source de la Poésie est en nous-mêmes. — Paris. — Dans la cité surtout se développe le sentiment ou la passion. — Divers genres qui l'expriment. — Une élégie. — Évocation d'un drame. — De la comédie et de la satire d'après Molière.

Ajoutons une corde au divin instrument,
Celle que fait vibrer en nous le sentiment.

Nous sommes dans Paris, Paris la grande ville,
Immense tourbillon où la foule servile
Est mêlée à la foule ivre de liberté,
Où l'irréligion touche la piété;
Ici tout se confond : le sacré, le profane;
La sœur de charité, l'impure courtisane;
La pauvreté honteuse et le luxe insolent.
La médiocrité marche sur le talent;
Le génie épuisé, pâle, à bout de ressource,
Meurt, tandis qu'un pervers sort enflé de la Bourse.
Satire, jette ici tes austères leçons!
Ah! si les murs s'ouvraient de toutes ces maisons,
Par les brumeuses nuits, par les sombres novembres,
Des cris de désespoir viendraient de bien des chambres!
Juste indignation, éclate! Nuit et jour,
Heurte au seuil des palais, hante le carrefour;
Tes tablettes en main, comme un censeur antique,
Va partout relever la morale publique,
Et punir les forfaits, et venger les douleurs.

Que l'Élégie aussi laisse couler ses pleurs!
Lorsque sa brave sœur, l'œil en feu, se courrouce,
Elle arrive à pas lents, mélancolique et douce.
Plaignant les maux soufferts, consolant l'amitié,
Et versant dans les cœurs endurcis la pitié.
Mais sous les noirs cyprès, toujours, sainte Élégie,
Ta paupière n'est pas de pleurs amers rougie.
Un enfant inconnu, perdu dans la cité,
Ainsi nous raconta ses belles nuits d'été.
Poète, il avait fait de sa vie un poème.
Marne, en suivant tes eaux, il rêvait sur lui-même.
Vous l'avez vu souvent, fermes de Bagnolet,
Dans vos crèches, heureux de s'abreuver de lait,
Pleurer sur un roman au bord d'une fontaine,
Puis à regret marcher vers la ville lointaine;
Pourtant l'humble rimeur, dans Paris endormi,
Savait (lisons ses vers) retrouver un ami :
« Il chante tous les soirs, prisonnier dans sa cage,
Comme libre il aurait charmé le vert bocage;
Prêt au moindre danger à reprendre son vol,
Il chante à plein gosier, le fervent rossignol!
Dès que le bruit roulant des dernières voitures
S'éloigne, que, fermant partout leurs devantures,

Les marchands fatigués vont chercher le repos,
Lorsque des grands hôtels les lourds battans sont clos,
Lui d'emplir les maisons, les places, les arcades,
De ses traits cadencés, de ses longues roulades!
Et moi qui m'en reviens, solitaire chanteur,
Murmurant les accords échappés de mon cœur,
Je m'arrête pensif devant cette fenêtre,
Et, les yeux vers le ciel, j'écoute le doux être;
Au milieu de Paris je retrouve les bois,
Et comme d'un grand maître on applaudit la voix,
Souvent je dis : « Bravo! bravo! mon noble frère! »
Alors c'est un silence, et plus forte et plus fière
La gorge s'enfle, éclate, et mille effusions
Font jaillir le torrent des modulations...
Ainsi, quand la cité sommeille taciturne,
S'éveille entre nous deux le rendez-vous nocturne;
Le poète revient près de l'oiseau captif;
Il rêve et s'attendrit à son accent plaintif,
L'honore, le console, et bien des fois lui-même
Il rentre consolé par ce chanteur qu'il aime.
Oh! si vous découvrez quelque barde ignoré,
Et qui seul, à l'écart, chante en désespéré,
Penseur, arrêtez-vous, et dites sur la route :
Il est dans le silence une âme qui t'écoute. »

Comme les grands déserts ont plus d'une oasis,
Paris a donc lui-même un abri pour ses fils,
Où leurs larmes parfois s'épanchent moins amères,
Où ceux qui sont en proie aux fiévreuses chimères
De la gloire naissante et des jeunes amours
Trouvent, non sans douceur, l'oubli des mauvais jours;
Et, grâce à l'art des vers, là leurs mélancolies
Par des cœurs éprouvés se sentent accueillies.

Passons de l'élégie aux tragiques douleurs.
L'homme, hélas! n'est jamais sans un sujet de pleurs.
Nous voici parvenus sur la place publique...
Dans un marais de sang ici la France antique
Disparut! Un roi saint, son épouse, sa sœur,
Un poète au cœur d'or généreux défenseur,
Et de saints magistrats, et des prêtres sublimes,
Des femmes, des vieillards, et cent mille victimes!
Une pierre a couvert le hideux échafaud,
Mais le sang fume encore, il bout, il parle haut.

O sombre tragédie! ô drame épouvantable!
Que nous font désormais les héros de la fable,
Même le grand César et son noble assassin?
Là tombait un tyran, ici mourut un saint.
Toute une nation, justement affranchie,
Soudain ivre de sang et folle d'anarchie,
A son brillant passé sans regret dit adieu,
Répudiant ses mœurs, ses grands hommes, son Dieu.
Ceux qui la conduisaient dans sa nouvelle voie
De ses déchaînemens les premiers sont la proie;
Puis sous le couperet elle traîne en janvier
Celui que tout martyr aurait droit d'envier;
Aux mains de trois bourreaux, sur cette horrible place,
On dépouille le Christ devant la populace,
Le doux Capétien, le fils de saint Louis,
Au front loyal et pur orné de fleurs de lys,
L'esprit haut, le cœur tendre appelé Louis-Seize,
Client par qui vivront Malesherbe et Desèze!...
Mais l'hostie a changé l'échafaud en autel,
Et l'âme en pardonnant s'éleva vers le ciel.

A présent, levez-vous pour les races futures,
Fleurs d'une ère nouvelle, institutions pures,
Sainte fraternité, droit pour chacun égal,
Liberté dont l'amour console de tout mal!
De tes palmes surtout décorant notre histoire,
Emporte nos guerriers dans tes bras, ô Victoire!
Sur la place sanglante et sur le boulevard,
Chant de mort, taisez-vous! Sonne, Chant du Départ!
Hoche, Marceau, Desaix, toi, jeune Bonaparte,
Soldats pauvres et nus, hommes dignes de Sparte,
Partez! Quels noms obscurs au soleil vont surgir!
Arcole, Marengo, le lointain Aboukir!
Ces Gaulois, les voilà de nouveau par le monde,
Et le monde soumis par leur sang se féconde.
Austerlitz, Iéna, sur vos sillons glacés,
Héroïque semence, ont germé nos pensers!
O sinistre Moscou!... Cependant, fils des Gaules,
Nous sommes les premiers entrés sous tes coupoles!
Oui, le Kremlin a vu, telle Rome autrefois,
Dans ses remparts sacrés arriver les Gaulois;
Il a vu, triomphant dans sa ville enflammée,
Le colosse du monde avec la Grande-Armée!

Toi, poète, voici quel hymne triomphal
Tu peux mêler aux cris de ce drame fatal.
A nos fastes vivans si ton âme s'inspire,
Écris d'après toi seul comme faisait Shakspeare.
Aux rhéteurs de jeter dans un moule pareil
Des choses que deux fois ne vit point le soleil :
Parfois humble est la forme, elle est parfois hardie;
La forme sort du fond de toute tragédie;
Mais quel que soit le fond, ou profane ou sacré,
Que chaque spectateur de terreur pénétré,
Ou d'une pitié douce ému pour la victime,
Sorte ami du malheur et détestant le crime!

A présent, par les bois de ces jardins fleuris,
Achevons en causant nos courses dans Paris.
Mais, poète attristé, que ton front se relève!
S'il n'a point de pavé que n'ait rougi le glaive,
Paris est cependant, merveilleuse cité,
La ville du plaisir et de la liberté.
Tous, vers ses boulevards, ses bals et ses théâtres
Du nord et du midi, s'en viennent idolâtres,
Sur l'asphalte oubliant leurs bosquets d'orangers,
Leurs somptueux palais pour ces salons légers
Où dans un cercle frais de femmes au teint rose
On plaisante sans fiel, avec grâce l'on cause.
Mais, ville du bon goût et des charmans hivers,
Que vous devez aussi rassembler de travers!
Oui, c'est bien dans vos murs, au centre de l'Europe,
Que devait naître un jour l'auteur du *Misanthrope*.

Chut! voici son image. Ami, découvrons-nous!
Sous ce front incliné quel œil profond et doux!
Comme on sent de ce cœur tout miné par la fièvre
Monter un rire humain sur cette épaisse lèvre!
Devant ce haut penseur découvrons-nous, ami!
Un de ses plus fervens (qui peut l'être à demi?)
Assurait que, la nuit, revenant d'une fête,
Où le punch alluma sans doute un peu la tête,
Il vit parler ce bronze; abaissant le sourcil,
Molière le comique, hélas! parlait ainsi :

« A mes pieds, jour et nuit, belle Muse accoudée,
Muse, consolez-moi, tant j'ai l'âme obsédée

Rien qu'à voir, comparant les jours présens aux miens,
Sous les habits nouveaux tous les vices anciens.
L'homme, le même au fond, seulement se transforme.
Cependant de quel rire inépuisable, énorme,
Tous deux nous poursuivions les travers de nos temps,
Grands seigneurs et bourgeois, et fourbes et pédans!
Car l'austère raison a pour sœur la satire,
Le méchant mis à nu s'enfuit devant le rire;
Je le croyais du moins... je le croirais toujours...
Naïf espoir de l'art où s'épuisent nos jours!
Oui, j'ai là sous ma main pour trente comédies
De mille traits mordans mes tablettes fournies.
Vicomtes et marquis, jadis tout parfumés,
En palfreniers anglais aujourd'hui transformés,
Tudieu! je vous suivrais jusqu'en vos écuries!
Les nôtres, vains, légers, tout pleins de vanteries,
Sous leurs panaches blancs et sous leurs rubans verts,
Faisaient gloire du moins de se connaître en vers;
Et parmi cent beautés aux manières exquises,
Nous avions Sévigné, la perle des marquises,
Ninon, esprit hardi, La Fayette, esprit droit,
Et même Maintenon qui régna près du roi.
Vraiment monsieur Jourdain, si fort que j'en plaisante,
Savait à cœur ouvert rire avec sa servante,
Ses propos avisés ne le blessaient en rien;
Le bonhomme Chrysale aussi s'en trouvait bien;
Mais leurs bourgeois gourmés, leurs banquiers, hommes graves,
N'ont plus que des muets et quasi des esclaves :
« Silence, ou je vous chasse! » Et tous d'égalité
Ensuite ils parleront et de fraternité :
Oui, pour mieux abaisser les têtes les plus hautes,
Pour agiter l'état, qui trois fois par leurs fautes
Ou par leurs trahisons croule et les laisse enfin
Tout pâles devant ceux qu'ils menaient par la faim!
Le peuple aurait aussi mes censures loyales.
Enfant du vieux Paris et des piliers des halles,
J'ai vu le fond secret de maint noir atelier,
Et plus d'un cœur mauvais sous plus d'un tablier.
Je fais sa large part aux gênes de la vie,
Sans jamais excuser la bassesse et l'envie.
Mais il est en tout temps des écrivains menteurs.
Comme jadis les rois, le peuple a ses flatteurs.
Ceux qui plaignent le pauvre au riche font la guerre,

Car les devoirs du pauvre, ils n'en parlent plus guère :
Je voudrais l'éclairer par un double savoir,
En face de son droit lui montrer son devoir.
Aujourd'hui tout est piége et mensonges infâmes;
Pour réussir, on flatte et le peuple et les femmes.
Êtres purs et charmans avec qui je me plus,
Isabelle, Henriette, Agnès, vous n'êtes plus!
On a sous d'autres noms Philaminte et Bélise,
Puis des femmes jockeys ou quêteuses d'église;
Marinette au marché ne va plus qu'en chapeau,
Et s'enquiert de la rente et rêve d'un château.
Oui, voilà plus d'un trait, belle Muse, ô ma mie,
Que j'aimerais lancer en mainte comédie,
Et dans un style ouvert, à l'aise, copieux,
Tel que me l'a soufflé votre masque joyeux. »

De la sorte il parlait, lui le sage, l'artiste,
Le grand contemplateur au rire bon et triste.
(Et ces épanchemens d'un passant recueillis,
Par moi, nouvel écho, sont encore affaiblis.)
Oh! quel heureux poète, héritier de Molière,
Si celui qu'enseignait cette voix familière
Avait su retenir le secret attrayant
De l'art grave et joyeux qui corrige en riant,
Chaque mot sur les mœurs, l'esprit, le caractère,
Fonds qui se modifie et jamais ne s'altère,
Et, vieilli, reparaît avec variété
Dans ce monde mouvant qu'on appelle cité!

CHANT TROISIÈME.

LE TEMPLE.

La pensée du poète se mûrit dans les voyages. — Les cités de Dieu. — Peinture de Rome, terre épique. — Le Vatican : apparition des trois muses, la Poésie, la Philosophie, la Théologie. — Prière au temple de Saint-Pierre. — Consécration du poète.

Un même but attire et l'artiste et le sage;
Le but est radieux, mais long est le voyage.
Sans jamais vous lasser, jusqu'au bord du tombeau,
Vous qui marchez au bien par le chemin du beau,

Parcourez l'univers, montez jusqu'aux étoiles.
Sans pâlir, s'il se peut, soulevant tous les voiles,
Dans l'abîme cherchez l'atome et le géant,
Sûrs de ne rencontrer nulle part le néant;
Puis, les pieds blancs encor de la neige des pôles,
Poètes, visitez ces grandes métropoles
Où l'Esprit parle haut plus qu'en tout autre lieu,
Où comme dans Éden erre l'ombre de Dieu,
Où le céleste Amour aime à visiter l'homme :
Tel autrefois Sion et telle aujourd'hui Rome.

Ville, dans quel effroi mêlé de piété
Moi, faible, j'arrivai devant ta majesté!
Je murmurais : « Artiste, et prêtresse et guerrière,
De quel nom t'appeler, toi partout la première? »
Et comme un néophyte en marchant vers l'autel,
Je murmurais encor chaque nom immortel.
Mais bientôt me voilà perdu dans ses ruines,
Poète-pèlerin, et sur les sept collines
Admirant les forums, les temples, les tombeaux,
Et les marbres savans et les savans tableaux.
Et les héros, les saints, de Romulus à Pierre,
Marchaient à mes côtés couronnés de lumière.
Sol sacré! terre épique! Un soir, ivre d'amour,
Ainsi je résumais l'emploi de chaque jour :

En habits négligés sortir de sa demeure,
Entrer dans une église ou dans un grand palais,
Savourer la nature et les arts à toute heure,
Telle est la volupté tranquille où je me plais.

Du royal Aventin aux jardins de Salluste
J'erre ainsi, repassant mes auteurs d'autrefois :
En allant au sénat, sur ces marbres, Auguste
Avec les bruns enfans, dit-on, jouait aux noix.

Prenons la voie antique où, tout pensif, Horace
Cherchait des vers; voici le saint dépôt des lois;
Ici tomba César; premiers de notre race,
Ici le glaive en main parurent les Gaulois.

Puis c'est la Voie-Appienne, où seul arriva Pierre
Pour la tâche où son maître en mourant l'appelait :
Le dôme qui reluit au loin dans la lumière
Prouve que le pêcheur jeta bien son filet.

Et j'adresse un salut à l'immense coupole,
Colosse soulevé par un géant toscan,
Au divin Marc-Aurèle, amour du Capitole,
Au divin Raphaël, amour du Vatican.

Il faut, à mon retour, ne voir que les Romaines,
Sur le seuil des maisons les beaux groupes vivans,
L'eau s'épancher partout aux bassins des fontaines
Et le lait abonder aux lèvres des enfans.

Qu'ils sucent ardemment les fécondes mamelles!
Qu'ils vous regardent fiers aux mères appuyés!
Comme ils plongent leurs mains dans les sources jumelles!
Comme vifs et joyeux ils agitent leurs pieds!

Tableau qui fait rêver l'artiste et le poète...
Mais la nuit calme arrive, et je regarde encor,
A travers la campagne endormie et muette,
A l'horizon bleuâtre un beau nuage d'or.

Chaque jour je t'admire, ô nuage tranquille,
Sur le lac de Némi posé depuis un mois;
Chaque soir je te vois léger, pur, immobile;
Image de la paix, dans le ciel je te vois.

Oui, ciel inspirateur! terre de l'épopée!
Ah! d'un si beau travail la belle âme occupée
Doit descendre avec moi sur ces bords énéens
Où sont marqués les pas des bardes anciens.
Virgile, le saint maître, ici conduisait Dante,
Tempérant de douceur sa vision ardente;
Des chevaliers chrétiens le poète guerrier
Tasse offrait son front pâle à l'immortel laurier,
Et le sombre Milton vint y puiser la flamme
Qui, ses regards éteints, illuminait son âme.
Vous donc, bardes futurs, esprits qui chanterez
Les fastes belliqueux et les mythes sacrés,
Ou l'immense nature et la passion libre,
Venez vous féconder aux grandes eaux du Tibre;
Puis franchissez le pont (1), et, d'anges entourés,
Montez du Vatican les somptueux degrés.

(1) Le pont Saint-Ange.

Là, debout sur le seuil, telles que des statues,
Vous attendent trois sœurs diversement vêtues,
Mais toutes trois montrant par l'éclair de leurs yeux
Que leur penser commun va de la terre aux cieux.
Elles vous guideront dans ces chambres sublimes,
Sanctuaire de l'art interdit aux infimes,
Mais où l'extase prend tout généreux mortel
Devant ta divine œuvre, ô divin Raphaël.

Les voici! La première est la Muse elle-même,
Avec sa lyre d'or. Le feuillage qu'elle aime
A décoré son front; son pas est si léger,
Qu'elle semble vers nous, colombe, voltiger.
C'est que, pour s'élever aux sphères éternelles,
La Poésie est prompte à déployer ses ailes;
D'en haut, lorsqu'elle instruit les peuples et les rois,
La Divinité même a parlé par sa voix.
Mais, calme, elle s'arrête avec un doux sourire,
Et ses beaux yeux tournés vers celui qui l'inspire.
— Dieu jeune, demi-nu, sur le Pinde sacré
Apollon radieux chante comme enivré.
Au bruit de son archet, les verts lauriers frémissent,
Hippocrène s'épanche, et dans un chœur s'unissent
Les neuf savantes sœurs, mélodieuse cour,
Pour dire leur amant, Phébus, le dieu du jour,
Le dieu de la pensée, ardent et bon génie
Qui lance la lumière et répand l'harmonie.
Pâle, les bras tendus, le sublime vieillard,
Lui-même Homère écoute, et tous les fils de l'art,
Grecs, Latins et Toscans (ô Corneille, ô Racine,
Aujourd'hui vous brillez dans cette cour divine!)
S'excitent à monter vers la cime d'azur
Où tout ce qu'ils rêvaient est harmonique et pur.

Chanteurs, ici pourtant la Muse vous confie
A son austère sœur, à la Philosophie :
Ame éprise du vrai, cœur sans illusion,
Esprit toujours plongé dans la réflexion. —
Voyez dans son école, immense architecture,
Amis de la Sagesse, amans de la Nature,
Voyez-les, jeunes, vieux, avec sérénité,
Par des efforts divers cherchant la vérité.
Armé de son compas d'où la gloire rayonne,
Sur le marbre Archimède inscrit un hexagone;

C'est le grand Ptolémée, un globe dans la main,
Des astres le premier indiquant le chemin;
Attentif et muet, près de lui Pythagore
Écoute dans les airs leur passage sonore;
Cependant à l'écart Socrate, pur esprit,
Discute, c'est le cœur de l'homme qu'il décrit :
Sage révélateur, précurseur de l'Idée,
D'un céleste démon belle âme possédée,
Et qui laisse à ses fils Aristote et Platon
Étendre, formuler sa modeste leçon.
O géans du savoir! L'un, par un geste austère,
Se pose ordonnateur des choses de la terre;
L'autre, le doigt levé, signe doux et puissant,
Dit que tout monte au ciel et que tout en descend.

Il est vrai! — « Toi qu'un maître appelait Béatrice,
Viens donc aussi vers nous, divine inspiratrice;
Toi qui parles de Dieu dans la langue du ciel,
Dans nos discours humains répands un peu de miel;
La Muse nous versa son onde avec largesse,
Nous avons écouté la voix de la Sagesse :
Éclaire nos esprits d'un de tes purs rayons,
Toi qui sais la douceur des contemplations.
Pour les bien admirer, ces dernières merveilles,
O sainte, nous t'ouvrons nos yeux et nos oreilles!
— « O mortels, le spectacle exposé devant vous,
Les anges même au ciel l'adorent à genoux :
Sur leurs fronts inclinés ils ramènent leurs ailes,
Tant vives à leurs yeux brillent les étincelles
Qui s'élancent sans fin du mystique froment,
Tant Dieu leur est visible au fond du sacrement!
Ils le voyaient aussi, tous ces fervens apôtres,
Et ces graves docteurs, ces pères, et tant d'autres
Par qui fut d'âge en âge avec force établi
Le mystère divin dans la Cène accompli.
Ici sur un autel, table du sacrifice,
Brille la blanche hostie au-dessus du calice,
Et tous, leur livre en main ou leur tiare au front,
Se consultent encor sur le dogme profond;
La lumière du ciel s'épanche et les inonde;
Dans les rayons dorés chante la bouche ronde
De mille chérubins, et, volant dans les airs,
Les séraphins ardens prolongent leurs concerts;

Et plus haut, par-dessus la riante couronne
Et la blonde vapeur qui toujours l'environne,
Dans toute sa puissance et son éternité
Sans voiles apparaît l'auguste Trinité. »

Celle de qui la voix s'élève comme une hymne,
La Vierge parle ainsi, puis de sa main divine
Elle vous montre à vous qui ne parlez qu'en vers
Le beau temple romain, temple de l'univers.
Saluez les trois sœurs, savantes interprètes,
Et marchons vers Saint-Pierre, ô bardes, ô prophètes!...
Arcades, triple nef et dôme radieux,
Tombeaux des confesseurs qui remplacez les dieux,
Chaire antique, salut! Des quatre points du monde
L'homme ici vient prier; l'âme la plus immonde
Y lave sa souillure, et les plus innocens
Sortent fortifiés par l'huile et par l'encens :
Autel patriarcal, sur tes marches augustes
Donne à tous ces chanteurs un sens droit, des cœurs justes,
Des esprits aisément ouverts à la beauté
Pour faire aimer le bien avec la vérité,
Et rends forts, au milieu des obstacles vulgaires,
Ces apôtres de l'art, ces doux missionnaires!

Et toi, noble espérance, élève de mon choix,
Que j'ai conduit rêveur sous l'ombrage des bois,
Plongé dans la cité, bouillonnante fournaise,
Et que j'amène au temple où le trouble s'apaise,
Initié sans mal en tout temps, en tout lieu,
Toi qui sais la Nature, et l'Ame humaine, et Dieu,
Désormais appuyé sur ta force secrète,
Jeune homme, va chanter! Dieu te sacre poète.

A. Brizeux.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1855.

L'année qui commence va-t-elle, pour premier gage, sourire à la fortune de l'Europe en lui rendant la paix, — une paix digne de ses efforts et de ses sacrifices? L'acceptation par la Russie des dernières conditions délibérées à Vienne entre la France, l'Angleterre et l'Autriche sera-t-elle ce gage attendu du rétablissement prochain d'un ordre désormais plus fermement assis et plus durable? Telle est la puissance de ce mot simple et magique, la paix, qu'il ne peut être prononcé sans faire vibrer toutes les espérances, sans rouvrir des perspectives d'activité et de sécurité aux intérêts en suspens. Le premier mouvement est d'accepter les symptômes favorables presque comme une réalité, de croire à la paix justement parce que la paix est un des besoins de la civilisation. On se rattache aux moindres indices, à une tentative de rapprochement, à une négociation renouée, comme à un présage certain. Le second mouvement est de se demander sur quoi se fonde cette croyance, quelle est la valeur de ces présages et de ces indices, et alors renaît une sorte de défiance instinctive que justifient trop par malheur les tactiques et les faux-fuyans par lesquels la Russie a cherché jusqu'ici beaucoup moins à entrer dans une négociation sérieuse qu'à faire tourner à son avantage chaque phase nouvelle de ce long et laborieux conflit. Qui ne se souvient de la déception universelle causée par l'étrange acceptation de la première note de Vienne? On n'a point oublié aussi comment la Russie souscrivait, il y a plus de six mois, au protocole du 9 avril, et transformait en concession l'évacuation forcée des principautés. Plus récemment le cabinet de Pétersbourg acceptait les garanties du 8 août en les annulant par ses interprétations. Au bout de chacune de ces démarches, qui s'expliquaient toutes par des motifs étrangers au désir sérieux de rétablir la paix, que trouvait-on en fin de compte? On trouvait la Russie toujours sur le même terrain où elle s'était placée à l'origine de la question, élevant des prétentions identiques, qui

n'avaient d'autre mérite que de se mieux dissimuler, et maintenant inflexiblement la pensée agressive de cette politique d'où est née la guerre actuelle. Sans doute la précision même des dernières délibérations des puissances de l'Europe resserre singulièrement autour de la Russie le cercle des diversions et des atermoiemens possibles, et donne un sens plus déterminé, une valeur plus réelle à l'incident qui se produit aujourd'hui. L'adhésion de la Russie aux conditions premières de la paix reste cependant encore moins un fait irrévocable et complétement rassurant qu'un symptôme sujet à toutes les interprétations. Il en résulte que ces jours derniers se sont passés pour l'Europe à espérer un peu et à douter beaucoup, à croire à la paix et à n'y point croire, à scruter encore une fois la position et la politique de chaque puissance, à rechercher le mot de cette énigme nouvelle un peu partout, à Saint-Pétersbourg, à Paris ou à Londres, à Vienne et à Sébastopol, au siége des négociations et sur le théâtre de la guerre.

Cette situation plus décisive, qui ne peut être suivie en effet que d'une paix prochaine ou d'une lutte agrandie et plus terrible, c'est le traité du 2 décembre qui l'a indubitablement créée, en montrant l'Autriche, l'Angleterre et la France prêtes à lier leurs forces, et en plaçant la Russie dans une alternative suprême. Il y a donc deux faits en présence : il y a l'entente explicite qui s'est établie entre les trois puissances alliées sur la portée réelle des garanties du 8 août, et il y a l'acceptation par la Russie de ces garanties, telles qu'elles ont été récemment interprétées et précisées à Vienne. A vrai dire, la signature même du traité du 2 décembre impliquait un accord essentiel sur la valeur des conditions qui faisaient l'objet de l'alliance. Il restait une formule à trouver : on n'a point tardé à l'adopter en commun, et, par une coïncidence singulière, c'est la Russie elle-même qui avait pris soin de déterminer avec une très grande netteté le sens pratique des garanties du 8 août; c'est le cabinet de Pétersbourg qui, dans une de ses dépêches, il y a quelques mois, disait fort justement que ces conditions ne signifiaient point autre chose que « l'anéantissement de tous les traités antérieurs, la destruction de ses établissemens maritimes, lesquels, par suite de l'absence de tout contrepoids, sont une menace perpétuelle contre l'empire ottoman, et la restriction de la puissance russe dans la Mer-Noire. » Les alliés du 2 décembre n'ont eu à modifier que très peu sans doute les termes dans lesquels le gouvernement du tsar posait la question. Ainsi, pour l'Autriche comme pour la France et l'Angleterre, les traités antérieurs de la Russie avec la Sublime-Porte n'existent plus, et cette abrogation met fin, en droit et en fait, à tout protectorat moscovite. Pour le cabinet de Vienne comme pour les cabinets de Londres et de Paris, la liberté des bouches du Danube doit être garantie par la création d'un syndicat européen, peut-être par la destruction de quelques forts élevés par la Russie. Pour les trois cours alliées, la prépotence russe dans la Mer-Noire doit cesser.

C'est dans ces termes que l'interprétation des garanties du 8 août adoptée par l'Autriche, l'Angleterre et la France était communiquée le 28 décembre au représentant du tsar à Vienne; il lui était laissé en même temps un délai de quinze jours pour se munir des pouvoirs qu'il n'avait pas, et pour répondre simplement d'une manière affirmative ou négative. La première

impression de l'envoyé russe n'était point, à ce qu'il paraît, très favorable à ces ouvertures. Huit jours s'écoulaient à peine cependant, qu'un ordre venu de Pétersbourg autorisait le prince Gortchakof à accepter les conditions des trois puissances. Une réunion nouvelle de la diplomatie avait lieu le 7 de ce mois à Vienne. Le représentant du tsar, après avoir annoncé l'acceptation des quatre garanties par son gouvernement, se disposait à donner lecture d'une pièce écrite; mais cet acte écrit pouvait entraîner une discussion où les membres de la conférence pouvaient ne point encore se croire officiellement autorisés à entrer, et alors l'un des membres se bornait à reprendre une seconde fois les conditions stipulées, en insistant sur l'interprétation des garanties. A toutes les questions qui lui étaient ainsi posées, le prince Gortchakof a répondu par une adhésion verbale sans réserve. C'est là le fait grave aujourd'hui. Quoi qu'il advienne, il restera comme un hommage volontaire ou involontaire rendu par la Russie à l'ascendant de l'Europe, qui est celui du droit et de la civilisation occidentale, comme un premier témoignage de l'efficacité du traité du 2 décembre. Faut-il néanmoins en conclure que tout est fini, que la paix est sur le point d'être signée? Ceci est peut-être une autre question : La paix est possible sans doute, elle peut sortir des négociations qui vont probablement être ouvertes, et il n'est personne en Europe qui ne l'appelle de ses vœux; mais elle n'est que possible. Entre l'acte récent de la politique du tsar et une pacification définitive, il reste, on ne saurait le méconnaître, bien des pas périlleux à franchir, bien des obscurités à éclaircir. Il y a l'intention réelle et secrète qui se cache sous cette acceptation de la Russie dans les circonstances actuelles; il y a l'appréciation de tous les élémens d'une telle question au point où elle est arrivée; il y a l'interprétation dernière et effective de ce simple et énigmatique article qui stipule la cessation de la prépondérance russe dans l'Euxin; il y a bien plus encore, il y a la guerre, qui n'est nullement suspendue, qui se poursuit au contraire sur le sol de la Crimée, et qui peut incessamment déplacer les bases premières des négociations.

Quant à la difficulté qui résulte de l'intention réelle qu'a eue la Russie en acceptant les garanties récemment formulées à Vienne, il n'y a qu'un homme au monde pour la résoudre aujourd'hui : c'est le tsar, c'est l'empereur Nicolas. Nous n'avons certes aucun goût à mettre en doute la sincérité de la politique d'un souverain éminent; pour tout dire même, l'empereur Nicolas n'est point absolument tenu à nous dire son secret. Ce n'est point de son bon vouloir et de sa sincérité que l'Europe attend la paix, c'est de la puissance de son droit et des forces dont elle dispose. L'empereur Nicolas adhérât-il à toutes les conditions qui lui seront faites, nous resterions convaincus que c'est parce qu'il n'a pas pu faire autrement, et en aucune façon pour complaire aux puissances qui sont en guerre avec lui; ce ne serait pas même par intérêt pour l'Allemagne et pour lui épargner le désagrément d'une scission intérieure, comme l'a dit assez singulièrement la diplomatie russe. Seulement l'Europe est bien fondée à chercher dans le passé, dans un passé récent, ce qui peut accréditer ou infirmer la valeur de cette tardive et extrême adhésion de la Russie aux conditions du 8 août, plus nettement précisées aujourd'hui. Or que disait M. de Nesselrode, dans sa dépêche du 14-26 août

1854, de ces conditions mêmes, au moment où elles se produisaient pour la première fois? Il les repoussait comme attentant à la dignité de l'empire russe; il refusait d'entrer en discussion à ce sujet. « Il devient inutile, ajoutait-il, d'examiner des conditions qui, si elles restaient telles qu'on nous les soumet actuellement, supposeraient déjà une Russie affaiblie par l'épuisement d'une longue guerre, et qui, si la puissance passagère des événemens nous forçait jamais à nous y soumettre, loin d'assurer à l'Europe une paix solide et surtout durable, ne feraient qu'exposer cette paix à des complications sans fin. » Que faisait tout récemment le chancelier de Russie dans une dépêche adressée au baron de Budberg à Berlin, et où il s'essayait à l'acceptation des mêmes conditions? Il les réduisait à de tels termes, qu'elles seraient venues plutôt, ainsi transformées, à l'appui de la politique du cabinet de Pétersbourg. Et enfin quelle était la première parole du prince Gortchakof l'autre jour, après la communication du 28 décembre? C'est qu'on lui offrait la paix de la honte. Nous sommes persuadés qu'il n'en était rien, qu'il n'y a nulle honte à se rendre à la majesté du droit, quand on l'a méconnue; mais lorsque de telles impressions se manifestent avec cette persistance, lorsque, entre le moment où elles se produisent et celui où on revient si brusquement sur ses pas, il s'est écoulé à peine quelques jours, pendant lesquels un gouvernement n'a été frappé par aucun désastre militaire, n'est-il pas permis de se demander quelle est la signification véritable d'un semblable acquiescement? Si l'adhésion de la Russie est sincère, rien de mieux; c'est une grande garantie de paix, comme aussi il ne serait point certainement impossible que par une diversion hardie le cabinet de Saint-Pétersbourg n'eût voulu tenter d'annuler le traité du 2 décembre, et rejeter l'Allemagne dans le chaos de ses discussions intérieures et de ses tergiversations. La Russie a pu réaliser une fois sa tentative avec succès; elle l'a pu lorsque l'Autriche venait de s'engager à entrer dans les principautés, et qu'elle se retirait elle-même subitement derrière le Pruth. Elle réussissait ainsi à embarrasser l'Autriche, à fournir toute sorte de prétextes à la Prusse pour argumenter sur le sens de la convention du 20 avril, et elle gagnait tout le temps qui s'est écoulé depuis cette époque, en maintenant, pour le moment du moins et en apparence, ce faisceau des vieilles alliances du Nord. La même tactique n'aurait point le même succès aujourd'hui, et il y aurait une raison bien simple pour qu'il en fût ainsi : c'est qu'on s'est accoutumé à beaucoup moins compter sur la Prusse, parce qu'on n'est point forcé de savoir ce qu'elle ne sait pas bien elle-même, et que l'Autriche est entrée dans une voie où elle ne peut plus se laisser retenir longtemps dans les réseaux d'une diplomatie captieuse.

Réduire l'Allemagne à une neutralité impuissante pour se faire un rempart de son inaction, tel a été jusqu'ici, dans la question actuelle, l'idéal de la politique russe. Cette politique est arrivée à son terme, en ce qui concerne l'Autriche du moins. Si la Russie a pu se faire une dernière illusion, elle doit l'avoir perdue déjà. La preuve en est que, malgré la déclaration du cabinet de Saint-Pétersbourg, le gouvernement de l'empereur François-Joseph ne s'est pas moins montré disposé à accepter toutes les conséquences de sa situation nouvelle et à prendre les mesures militaires inhérentes à l'alliance du 2 décembre. L'Autriche s'est empressée de donner acte des dispositions

plus conciliantes manifestées par le cabinet de Pétersbourg, mais sans trop s'abuser, nous le pensons, sur la valeur définitive de ces dispositions, et sans se croire moins obligée de se tenir prête à toutes les éventualités prévues par le traité qu'elle a signé. Si la Russie, éclairée par les événemens, tend enfin à entrer dans une voie plus pacifique, comment expliquer qu'en ce moment même ses soldats franchissent le Danube et envahissent de nouveau le territoire turc dans la Dobrutscha? Cela pourrait n'être point au surplus un jeu parfaitement sûr, car ce serait assurément une interprétation par trop judaïque de supposer que l'Autriche a pris l'engagement de défendre l'intégrité de l'empire ottoman en tenant les Russes derrière le Pruth, et que ceux-ci pourraient librement passer le Danube. Le cabinet de Vienne a envisagé sa situation avec ses chances, ses périls et ses devoirs, et la Russie le trouvera sans nul doute aussi décidé dans l'action que dans les conseils, où il n'a point été le dernier à maintenir dans leur plus stricte intégrité les garanties réclamées par la sécurité de l'Europe. Du côté de l'Autriche, les calculs que le cabinet de Pétersbourg aurait pu faire se trouveraient donc peu justifiés.

La Russie sera-t-elle plus heureuse à Berlin? Par malheur, la Prusse s'est placée depuis quelque temps dans une position qui devient de jour en jour plus singulière, à mesure qu'elle se dessine davantage. La politique du roi Frédéric-Guillaume n'est point visiblement dans l'enthousiasme d'elle-même, quoi qu'elle en puisse dire, et elle s'en prend un peu à tout le monde de ses mécomptes. Elle s'irrite contre les Turcs, qui lui ont créé de tels embarras, et qu'elle voudrait voir disparaître au moment où elle signe des protocoles en leur faveur; elle en veut à la Russie, qui n'adhère pas à toutes les conditions de l'Europe, et à l'Europe, qui n'accepte pas toutes les interprétations du tsar; elle voit avec une jalousie et un mauvais vouloir mal dissimulés l'Autriche plus décidée et prête à entraîner l'Allemagne. Elle dépense autant d'activité et de temps à ne rien faire qu'un autre en mettrait à prendre une résolution bien simple et bien nette. Et au bout de tout cela, à quoi arrive le cabinet de Berlin? Sa parole n'a plus de poids. Il n'a aucune place dans les négociations, où la Turquie elle-même a son rang; il frappe inutilement à la porte des conférences, où il aurait pu entrer avec l'autorité d'une grande puissance. A quel titre la Prusse aurait-elle aujourd'hui son rôle dans les négociations? Elle ne reconnaît point elle-même ses engagemens. Ne vient-elle pas en ce moment de refuser à l'Autriche la portion de son armée qu'elle lui avait promise? Elle contrarie le cabinet de Vienne en tout ce qui touche la mobilisation des contingens fédéraux; elle n'a adhéré à aucun acte diplomatique récent. La Prusse souscrira au traité du 2 décembre quand la paix sera signée, si elle doit l'être. Ce n'est point là évidemment un rôle grandiose; mais de qui la Prusse pourrait-elle se plaindre? Elle a élevé l'inaction à l'état de système politique, on la laisse au culte de son inaction. A Berlin surtout, l'acceptation récente de l'empereur Nicolas ne peut qu'avoir eu un grand succès. Pour tout dire cependant, le parti de la croix s'est un peu hâté; il a peut-être mal servi la Russie en triomphant trop tôt d'une résolution qui, selon lui, allait réduire l'Autriche à l'immobilité, et en dévoilant trop ouvertement ce qui pourrait être le secret de la politique

russe. Nous voici donc replacés dans cette alternative suprême : si la Russie a été sincère en acceptant les conditions stipulées à Vienne, rien de mieux; si elle n'a eu pour but que de tenter une de ces diversions déjà pratiquées par sa diplomatie, outre qu'elle ne réussirait que très partiellement aujourd'hui, ce ne serait point, on le comprend, un acheminement direct à une pacification prochaine, et c'est là ce qui est à craindre encore.

Mais il y a une autre considération destinée à peser d'un plus grand poids dans la balance et à exercer une influence prépondérante dans les conjonctures actuelles : c'est que le secret de la paix n'est point seulement à Vienne, il est surtout en Crimée, et il n'est peut-être bien réellement que là. A vrai dire, c'est devant Sébastopol que se débat la question du véritable sens à attacher à l'article qui stipule la cessation de la prépotence russe dans la Mer-Noire. La diplomatie peut beaucoup, nos soldats peuvent encore plus pour trancher ce nœud redoutable. Des négociations vont donc s'ouvrir, mais la guerre continuera, et elle ne peut pas ne pas continuer dans les circonstances présentes, après les divers incidens qui ont signalé cette lutte. Voilà ce qui peut faire une étrange part à l'imprévu dans l'œuvre que la diplomatie est sur le point de reprendre. Qu'il y ait eu des déceptions, des fautes peut-être assez inévitables dans la première partie de la campagne qui se poursuit; qu'on se soit trouvé en présence de difficultés qu'on n'avait point encore entrevues, cela n'est point douteux. La vérité est que l'expédition de Crimée avait été primitivement conçue plutôt comme un coup de main hardi et irrésistible que comme un ensemble d'opérations méthodiques et régulières. On s'était peut-être rendu peu de compte d'abord des moyens de résistance accumulés par la Russie, de la position exacte des lieux, de la valeur des travaux de fortifications qu'il y avait à emporter. Plus tard, il a fallu procéder à un investissement qui n'a pu être qu'incomplet, s'assurer dans des positions égales à celles des Russes, lutter contre les formidables ressources d'une puissance qui a tout fait pour s'asseoir dans un nid d'aigle inexpugnable. Qu'on le comprenne bien : ce n'est point une place forte ordinaire qui se défend du haut de ses remparts; c'est une artillerie de douze ou quinze cents bouches à feu qui descend sur les glacis, se développe à l'abri d'ouvrages nombreux, chemine de tous côtés selon les chances de la lutte, et livre aux armées alliées un combat incessant depuis le premier jour. Il a fallu soutenir cette lutte, livrer une bataille gigantesque à l'armée russe, grossie de tous les renforts accourus du Danube, et en même temps supporter les rigueurs d'une saison contraire. C'est là le côté faible de notre situation militaire, qui exigeait de sages et nécessaires lenteurs. Le bon et grand côté, c'est l'inébranlable courage de nos soldats, et tout indique aujourd'hui que leur nombre va être à l'égal de leur courage pour les mettre à même de tenter quelque opération décisive. Déjà des renforts considérables sont arrivés en Crimée. Récemment encore, une brigade de la garde impériale partait pour l'Orient. Les flottes alliées n'ont plus à leur tête l'amiral Hamelin et l'amiral Dundas; elles n'ont rien perdu assurément en passant sous les ordres des amiraux Bruat et Lyons. Ce n'est point sans motif que l'un et l'autre ont été laissés à la tête de nos escadres pour diriger les dernières opérations. C'est par eux principalement, réunis au maréchal Saint-Arnaud, qu'a été décidée l'expédi-

tion de Crimée. L'amiral Bruat est certes fort connu en France depuis les affaires de Taïti. C'est un homme d'un commandement simple et facile, d'un esprit plein d'activité, d'une ardeur de courage qui va jusqu'à la témérité, entièrement dominé par le sentiment de la gloire militaire. Il aime la guerre pour ses émotions, en devine d'instinct tous les secrets, et il la ferait même au besoin, dit-on, sur terre aussi bien que sur mer. Le chef de la flotte anglaise, l'amiral Lyons, a passé par les affaires : il a été longtemps ministre en Grèce, en Suisse, en Suède; mais il était trop bon marin pour oublier le métier qu'il avait pratiqué depuis l'âge de onze ans, et dès qu'une grande carrière s'est ouverte, il est remonté sur son vaisseau. Dans ses récentes croisières sur les côtes de Circassie, il s'est montré à la fois entreprenant et industrieux. C'est un homme habile et hardi, très aimé des matelots anglais, ennemi juré des châtimens corporels, commandant de haut, sans vouloir descendre aux détails, — au demeurant un des premiers marins de l'Angleterre. Fort de ce sentiment britannique imperturbable, l'amiral Lyons est allé dans la Mer-Noire avec la pensée bien arrêtée de porter un coup fatal à la marine russe. Pour lui, à vrai dire, c'était là toute la moralité de la guerre. Ainsi chefs et soldats dans les armées alliées sont prêts à agir sur mer comme sur terre. En même temps un corps d'armée turc parti de Varna descend à Eupatoria pour entamer, sous la conduite d'Omer-Pacha, des opérations concertées sans doute avec les généraux alliés. D'un autre côté enfin, par un mouvement aussi juste qu'intelligent, le Piémont vient d'accéder au traité d'alliance des puissances occidentales, et quinze mille Sardes vont prochainement se diriger vers la Crimée. Que si on cherche le sens dernier de tous ces faits, il est évident que les puissances belligérantes ne sont nullement disposées à laisser à la diplomatie le soin exclusif de travailler à un dénoûment heureux. Ainsi apparaît donc sous un double point de vue la situation qu'est venue créer le dernier incident. Ici c'est l'adhésion de la Russie aux conditions stipulées à Vienne, et cette adhésion est sans contredit, au premier aspect, un gage de paix qui deviendra d'autant plus sérieux que la Russie aura été plus sincère. Là, c'est la guerre qui se poursuit, et on ne peut disconvenir qu'elle peut déranger singulièrement les combinaisons pacifiques. Ce qui est certain dans tous les cas désormais, ce qui ressort de tous les faits diplomatiques et militaires, de la commotion du continent, de l'attitude générale de la Russie et des moyens qui ont été nécessaires pour venir à bout de cette crise formidable, c'est que la civilisation et la liberté de l'Occident sont en cause, et que l'Europe ne peut plus se retirer de cette lutte sans inscrire dans le traité de paix qui interviendra la consécration souveraine de son droit et la preuve palpable de l'efficacité de son intervention.

L'impression laissée par cet incident, qui est toute l'histoire de l'heure présente, ne semble point avoir été très différente en Angleterre et en France. Des deux côtés du détroit, on a espéré la paix, et on s'est tenu en quelque défiance. Seulement, en Angleterre, ce sentiment très perplexe vient se mêler aux complications d'une crise qui ne cesse point de menacer le ministère, et qui peut éclater ouvertement dans les chambres dès que le parlement reprendra la session interrompue. Le cabinet britannique est fort occupé du soin de son existence d'abord, des vices d'organisation que la guerre a laissé

voir dans son armée, de l'enrôlement des étrangers qu'il a été autorisé à faire. Cela suffit certainement. En France, la question principale est celle de l'emprunt. C'est aujourd'hui même que la souscription se ferme après être restée ouverte pendant quelques jours sur tous les points de la France, et, selon toutes les probabilités, le chiffre des sommes souscrites dépassera de beaucoup le chiffre total de la somme demandée. L'empressement paraît immense partout. De puissantes maisons anglaises ont affecté des fonds considérables à cette destination, et, à vrai dire, leur intervention n'était point nécessaire. Que l'avantage se trouve ici d'accord avec le patriotisme, soit; le fait n'en reste pas moins comme un signe des dispositions publiques. L'emprunt reste jusqu'ici l'affaire principale traitée par le corps législatif depuis sa convocation, et comme en dehors des sphères officielles et administratives l'activité est peu apparente, l'année a commencé, on le voit, sans bruit, sans effort, sans coups d'éclat, et même sans actes sérieux et utiles, ce qui vaut mieux que des coups d'éclat, qui ne sont pas toujours très sérieux ni très utiles.

La politique est tout entière dans les affaires générales de l'Europe; la vie sociale est sans agitations; l'intelligence n'a pas eu le temps de faire sa part à cette année nouvelle. Voici cependant que se déroule cette vie littéraire souvent si indéfinissable, avec ses incidens, avec ses manifestations diverses, avec son travail permanent d'idées, d'intérêts, de vanités même parfois. Tout se mêle, tout se confond, et tout finit aussi par aller à son but, ceci à l'oubli, cela à la gloire. Ce n'est point nous à coup sûr qui nierons la place distincte et éminente que l'Académie française occupe dans cette vie intellectuelle de notre pays; mais comment l'Académie garderait-elle cette naturelle autorité due à ses traditions, à la réunion de talens qui la composent, si ce n'est par son esprit, par ses tendances, par ses choix intelligens et sûrs? L'Académie, on le sait, a cela de particulier, qu'elle est souvent raillée et qu'elle est toujours recherchée, de sorte que ses élections deviennent une mêlée de toutes les compétitions, de toutes les vanités, beaucoup plus empressées d'habitude que le talent. L'Académie en ce moment a plusieur choix à faire, et ces élections ne laissent point d'avoir leurs péripéties, qu'il est parfois assez curieux et assez difficile de suivre. Il s'agit, en premier lieu, de remplacer M. Ancelot. C'était d'abord M. Ponsard, à ce qu'il paraît, qui se présentait dans les meilleures conditions de succès. M. Ponsard était la tragédie en personne, un des frères jumeaux de l'école du bon sens; rien n'y manquait. Voici qu'un souffle de la fortune académique pourtant venait tout à coup diminuer les chances de l'auteur de *Lucrèce*, et semblait favoriser M. Émile Augier. Ce n'est pas que les deux candidats fussent réellement rivaux; ils sont de la même école, ils doivent leurs succès aux mêmes influences, ils se présentaient sous les mêmes patronages académiques; seulement M. Émile Augier était peut-être mieux servi par les circonstances. Qu'est-il arrivé? L'auteur de *la Ciguë*, avec une magnanimité digne d'une plus grande cause, s'est empressé de décliner ce souffle de la faveur; il a abdiqué ses droits et ses titres au profit de son maître, et alors M. Ponsard est remonté encore une fois au rang des candidats favorisés. M. Ponsard et M. Augier n'étaient point seuls en lice d'ailleurs. L'un et l'autre avaient un

concurrent redoutable, le fils de l'auteur du *Mérite des Femmes*, M. Legouvé, qui a lui-même des patronages actifs et puissans. On compte parmi les parrains de la candidature de M. Legouvé un ancien homme d'état qui a été longtemps au pouvoir, le plus fécond inventeur comique de notre siècle, et un historien de la poésie grecque, tous assez singulièrement associés.

Voilà donc l'Académie entre *Lucrèce* et *Médée*. Qui l'emportera? Sera-ce *Médée?* sera-ce *Lucrèce?* Grande question! Le public cependant, ce *profanum vulgus*, qui, en littérature comme en politique, se mêle de tant de choses où il n'a que faire, le public pourrait bien se demander s'il est absolument nécessaire de choisir entre les deux, ce qu'il peut y avoir de vraiment sérieux dans une candidature comme celle de M. Legouvé, et si M. Ponsard lui-même est à la hauteur des fortunes qu'on lui promet. Ce n'est pas que nous ayons la pensée de nier les mérites de l'auteur de *Lucrèce;* M. Ponsard est un talent estimable, solide, un peu compacte, qui écrase de temps à autre la langue sous son poids. S'il faut nommer la tragédie, rien n'est mieux assurément. Si l'Académie est embarrassée de trouver des poètes, n'y a-t-il point un autre talent, une autre inspiration, dans ce charmant et rare poème de *Marie* qui a justement fait la renommée de M. Brizeux, dans les vers pleins de souffle lyrique de M. de Laprade? S'il faut un inventeur délicat et émouvant, un conteur plein de grâce et d'habileté, n'y a-t-il point M. Jules Sandeau? S'il faut un critique, M. Gustave Planche n'a-t-il pas quelques titres aux considérations de l'Académie? C'est ainsi que pourrait peut-être parler le public, si le public avait la parole et exerçait quelque influence à l'Institut; mais le public ne parle pas : la grande lutte académique sera tout entière entre M. Ponsard et M. Legouvé, et les lettres seront satisfaites, autant qu'elles peuvent l'être par une élection académique. Le malheur de telles combinaisons, c'est de n'avoir rien de littéraire par tous les petits ressorts qu'elles mettent en jeu, et de laisser parfaitement intactes toutes les questions qui touchent à la direction du développement intellectuel de notre temps.

La littérature autrefois avait ses routes tracées, ses formes fixes pour ainsi dire et invariables, ses cadres choisis, ses genres déterminés. Classée et réglée dans son développement, elle ne sortait point d'un certain ordre régulier et harmonieux, qui avait à coup sûr sa grandeur, comme la société même qui y trouvait son expression et son ornement. Elle est devenue aujourd'hui plus variée et plus ondoyante. Elle est, elle aussi, comme ces sociétés nouvelles, si profondément remuées, pleines de diffusion et d'élans vigoureux, de puissance et de faiblesse, d'incertitude et d'exubérance. L'art n'y a point toujours gagné au point de vue de la concentration et de la juste observation de certaines parties de l'âme humaine. Le champ s'est étendu, les aspects se sont multipliés; les frontières elles-mêmes ont disparu entre les divers pays, ne laissant qu'un domaine immense à explorer pour toutes les intelligences curieuses. Il s'est formé une littérature d'un caractère au fond plus universel que local, qui n'a rien d'abstrait, qui consiste au contraire dans une sorte d'anatomie comparée des peuples, dans l'étude des rapports des mœurs, des races, des nationalités : bourdonnement vague et permanent de cette ruche de la civilisation, dont les nations sont les abeilles! Peintures des coutumes populaires, descriptions de voyages, analyses de la vie morale

ou intellectuelle des races, tous ces livres, qui sont souvent le fruit d'un art imparfait, tirent surtout leur intérêt du mouvement qu'ils dévoilent, du travail qu'ils expriment et qu'ils révèlent dans sa diversité. Que serait le récit d'un voyage *d'Anvers à Gênes*, — récit qui nous vient d'un Belge, M. Lucien Jottrand, — s'il n'était comme la plainte de ces petites nationalités qui veulent avoir leur place entre des agglomérations plus puissantes, et qui ont même parfois des prétentions au-dessus de leurs moyens? Que seraient *les Pèlerins russes à Jérusalem* de Mme de Bagréef-Speranski, si ces pages n'indiquaient à quelques égards la source mystérieuse de l'ambition de ce peuple qu'une politique habile et étrangement audacieuse a voulu mener à la conquête de la prépondérance en Europe? « La nature révéla alors qu'elle avait placé dans la Russie le germe d'une force à laquelle l'appel seul avait manqué, et que désormais le caractère de cet empire serait d'embrasser le monde. » Ainsi parle Jean de Müller, et beaucoup d'écrivains russes sont portés à le prendre fort au sérieux, comme le fait l'auteur des *Pèlerins*.

Mme de Bagréef-Speranski est un écrivain qui n'a rien de vulgaire, même en se servant de la langue française, qu'elle colore et anime d'un reflet poétique étrange. Elle a le culte de la Russie : qui pourrait lui en vouloir? Elle est indulgente pour ses faiblesses et ses vices : qui pourrait s'en étonner? L'essentiel est que, sans le vouloir peut-être, l'auteur des *Pèlerins russes* laisse suffisamment entrevoir bien des traits de ce peuple singulier et mystérieux qui croit à la Divinité et au « père le tsar, » dont l'imagination rêveuse et vaguement triste s'harmonise avec les douteux crépuscules d'hiver, et qui ne conçoit point d'autre vie morale que de s'endormir indifféremment sous le joug de ses maîtres. « Le malheureux! dit un paysan russe d'un étranger, il n'appartient à personne! Ces pauvres gens sont comme des chiens sans maîtres, ils ne savent à qui s'attacher! » Nulle part, sans contredit, l'élément opaque de la civilisation n'est aussi pressé qu'en Russie. Ignorant, souvent abruti par l'eau-de-vie, insensible à la vraie dignité morale, le paysan russe est tout cela sans doute; mais il a la foi religieuse, cette foi qui le conduit spontanément en pèlerinage aux lieux consacrés, surtout à ces lieux qui ont vu naître et mourir le Christ. Dieu est russe, et le tsar est son prophète, — telle est la foi orthodoxe, et cette force est le levier que fait mouvoir la politique dans ses desseins ambitieux. Le malheur est que le caractère russe est extrêmement mobile et invinciblement porté à s'assimiler tout ce qui s'offre à lui. Une fois qu'il a goûté à ce fruit *étranger* de la civilisation, il s'inocule aisément tous les goûts, tous les raffinemens, toutes les corruptions de cette civilisation même, sans s'approprier toujours ses vertus. Tel est le double aspect de la société russe. Les masses sont naïves, soumises, résignées; dans les hautes classes, il y a l'intelligence rompue à toutes les subtilités, l'élégance factice, la corruption savante. Veut-on voir ces deux côtés de la société russe représentés dans les récits de Mme Bagréef-Speranski? C'est d'abord la Xenia Damianovna de cette *Nuit au Golgotha*, qu'on a pu lire ici; puis, dans *le Moine au mont Athos*, c'est Wera, ce type étrange du monde moscovite. Voyez cette jeune fille : elle n'a aucune fortune; mais elle a reçu une éducation brillante à l'*institut*. Elle entre dans le monde comme demoiselle de compagnie, comme gouvernante, et dès qu'elle a pénétré dans cette

atmosphère enivrante, elle n'en veut plus sortir. La soif du luxe, des élégances la dévore. Elle repousse l'homme qu'elle aime et qui est pauvre, pour conquérir un homme riche qui a la bonhomie de l'adorer éperdument, et si son secret est dévoilé, elle se rejette avec une froide fureur dans le monde, pour aller épouser quelque prince valaque qu'elle abandonnera plus tard pour aller vivre à Venise. Ainsi se dévoilent à travers ces récits animés quelques-uns des aspects profonds et mystérieux de cette société qui peut avoir sa place sans doute dans la civilisation universelle, mais non à titre de conquérante et de dominatrice.

Voilà le malheur de ces questions comme celle qui agite aujourd'hui le monde : elles se montrent sous toutes les formes; elles renaissent de l'étude d'une fiction romanesque aussi bien que de la politique; on les trouve partout, dans tous les pays qui vivent sous l'empire de la loi européenne. Ces pays cependant ont leur vie propre, leurs intérêts, leurs luttes, leur travail intérieur. La Suisse avait, il y a peu de temps, une courte session de son assemblée fédérale. Le président de la confédération a été renouvelé, et c'est M. Furrer qui a été nommé. Du reste, la situation générale de la Suisse se ressent encore des événemens qui ont transformé, il y a quelques années, ses institutions politiques. Le radicalisme qui est arrivé au pouvoir par ces événemens s'est efforcé de s'y maintenir en se modérant quelque peu et en prenant un caractère gouvernemental; mais alors il a eu contre lui le radicalisme plus avancé, qui l'avait aidé dans sa victoire, et le parti conservateur, qu'il avait vaincu. Les luttes ont pris une extrême vivacité, notamment dans les cantons du Tessin et de Fribourg; elles se renouvellent incessamment. Le parti conservateur a évidemment l'immense majorité dans le pays, les votes les plus significatifs le prouvent; les radicaux ne s'obstinent pas moins à rester au pouvoir, où ils ont pris soin de s'établir pour longtemps, en garantissant la durée de leur autorité par des constitutions cantonales dont la révision est sujette à mille difficultés. C'est ainsi que dans le canton du Tessin une manifestation récente pour la révision de la constitution a échoué. Une commission de conciliation avait été nommée d'abord pour arriver à une transaction. On ne s'est plus entendu sur la question de savoir si la révision de la constitution serait faite par le grand conseil actuel ou par une assemblée nouvelle. Ces débats s'agiteront encore sans nul doute, comme ils s'agitent sur plus d'un autre point de la Suisse. Ils forment le caractère principal de la situation intérieure de la vieille république helvétique. Telle qu'elle est cependant, cette vie politique de la Suisse a sa régularité, qui préside au développement pacifique de tous les intérêts du pays.

Mais en est-il ainsi en Espagne? S'il est un trait caractéristique de l'état de la Péninsule, c'est que rien ne s'y affermit, rien ne s'y organise; l'incertitude est partout, le pouvoir et la direction nulle part. Il y a six mois déjà que le duc de la Victoire est à la tête du conseil à Madrid, maître absolu du gouvernement, on peut le dire; il y a deux mois qu'une assemblée s'est réunie avec des pouvoirs souverains et constituans. Qu'est-il sorti de ce mouvement extraordinaire d'une révolution, de ces situations exceptionnelles et anormales? On en est encore à savoir sous quel régime vit l'Espagne, à quelle force s'appuyer. Un jour le gouvernement, par l'organe du général Espar-

tero, vient fort sérieusement supplier les cortès de former enfin une majorité qui laisse voir une tendance un peu suivie, qui manifeste une pensée politique sur laquelle on puisse se régler; les cortès, à leur tour, somment le gouvernement de produire son programme, d'agir, d'exercer son initiative. Le gouvernement a publié son programme, les cortès ont voté des bills de confiance, et en fin de compte le gouvernement n'a pas été moins impuissant et moins incertain; l'assemblée de Madrid n'a pas été moins livrée à toute la diffusion de délibérations stériles et sans règle. Le plus clair des travaux de l'assemblée espagnole jusqu'ici consiste en toute sorte de propositions qui se succèdent, et qui viennent battre en brèche l'organisation financière du pays ou le peu d'ordre politique qui survit. C'est ainsi que les cortès ont supprimé, il y a quelque temps, les droits de consommation et d'octroi, qui donnaient au trésor environ 150 millions de réaux. Et sait-on le moyen ingénieux qui a été adopté pour suppléer au déficit? On a voté un emprunt. Le ministre des finances, M. Collado, n'a point goûté ce procédé d'économie politique, et il s'est retiré. M. Collado a été remplacé par un banquier très riche de Madrid, M. Sevillano, qui est un ministre très humoristique, et qui a proposé de couvrir l'emprunt de sa propre fortune au besoin. On voit qu'en Espagne on en revient à des procédés de gouvernement fort simples; mais ce n'est pas tout. Les cortès ont supprimé la partie des impôts de consommation qui revenait à l'état; elles n'ont point supprimé celle qui était affectée aux provinces et aux municipalités. Or qu'arrive-t-il maintenant? C'est qu'on ne veut plus même de ce reste d'impôt dans les provinces. Sur plusieurs points ont éclaté des soulèvemens, et une de ces séditions a pris le caractère le plus grave à Malaga, où le gouverneur civil, M. Henri O'Donnell, frère du ministre de la guerre, s'est vu obligé de se retirer devant l'émeute et de donner sa démission. Pendant ce temps, sait-on à quoi est occupée l'assemblée de Madrid? Elle discute sur la sanction des lois, sur la question de savoir si la reine a le droit de sanctionner les mesures législatives rendues par les cortès actuelles. C'est tout simplement la suspension de la royauté. Désordre financier et désordre politique, voilà le résumé d ces discussions étranges. Le parti progressiste, quand il est au pouvoir en Espagne, cherche partout la trace de conspirations organisées contre sa domination. Il n'y a d'autre conspirateur contre le régime progressiste que le parti progressiste lui-même, et il suffit à coup sûr, pour peu que l'état actuel de l'Espagne se prolonge.

La politique de l'Europe dans ses complications, dans tous ses incidens, se ressent nécessairement de cette complexité puissante d'intérêts, de ces traditions d'antagonisme, de ces luttes morales et intellectuelles inhérentes aux vieilles civilisations. Les questions qui s'agitent au-delà de l'Atlantique rappellent bien sans doute par mille traits l'origine européenne de ces populations répandues dans le Nouveau-Monde; ces questions mêmes cependant gardent aussi, à travers tout, ce caractère propre aux civilisations qui ont de la peine à se former, à des races qui entrent avec l'inexpérience la plus complète dans la vie publique la plus large. L'Amérique du Sud a cela de particulier, que le droit international n'y est pas plus fondé et respecté que le droit politique intérieur. De l'anarchie, des insurrections mal étouffées et toujour s

renaissantes, des guerres civiles, des conflits extérieurs perpétuels, c'est là ce qu'on nomme la vie publique de ces contrées. Aujourd'hui le dictateur qui s'est institué lui-même à Bogota il y a près d'un an, le général Melo, vient d'être défait dans un combat; mais sa défaite n'a point été assez complète pour mettre fin à la guerre civile dans la Nouvelle-Grenade. Au Pérou, il s'agit encore de savoir qui l'emportera, du gouvernement ou de l'insurrection commandée par le général Castilla. A Montevideo, la présence de l'armée brésilienne apparaît comme un fait qu'on ne peut empêcher, et qui opprime le sentiment national en menaçant l'indépendance de la République Orientale. A Buenos-Ayres, une scission, recouverte d'abord d'une apparence pacifique, acceptée de guerre lasse par le général Urquiza et par la province principale de la Confédération Argentine, vient de dégénérer une fois de plus en collisions violentes, qui ne seront point à coup sûr les dernières. L'année qui finit peut donc compter parmi les années les plus tristement et les plus stérilement agitées dans l'histoire de l'Amérique du Sud. Ce n'est pas tout encore cependant : à ces confusions il vient de se joindre dans ces derniers mois un épisode qui n'est pas le moins curieux de la politique sud-américaine, et cette fois c'est le Paraguay qui entre en scène, non par une révolution, mais par une difficulté extérieure qui n'est point certes sans gravité, en même temps qu'elle révèle l'état réel de cette partie centrale de l'Amérique du Sud.

Une question extérieure à l'Assomption! C'est la première fois qu'un tel événement prend place dans l'histoire. Le Paraguay, on le sait, a pratiqué pendant quarante ans ce qu'on pourrait appeler la politique hermétique. Il a vécu en lui-même, strictement et opiniâtrément fermé à toute immixtion étrangère. Ce n'est pas que le docteur Francia obéît en cela à une pensée très différente de celle qui eût aisément dominé dans le reste de l'Amérique du Sud; il ne faisait que résumer d'une façon plus caractéristique et plus extrême les répulsions de ces races naturellement hostiles aux influences étrangères, et par la position de son pays il pouvait à la rigueur résoudre le problème étrange de se séquestrer totalement du monde, ce que ne pouvaient faire les autres républiques hispano-américaines. Depuis quelques années cependant le Paraguay lui-même a suivi le mouvement commun : il a noué des relations avec les pays voisins, avec les plus grands gouvernemens de l'ancien et du Nouveau-Monde; il a signé des traités avec la France, l'Angleterre, les États-Unis, la Sardaigne; il a concédé certains droits aux étrangers; il a ouvert ses fleuves à la navigation, et des navires sont arrivés à l'Assomption, portant des ministres de l'Europe. Le Paraguay a joui pendant quelque temps du succès que lui valait cette politique libérale. Il a eu son ambassadeur dans les vieilles cours européennes. C'était merveille en théorie. Puis est venue l'application, et alors les difficultés ont éclaté; alors on a vu aussi que le docteur Francia n'avait pas emporté son esprit tout entier avec lui.

Les États-Unis ont été les premiers, selon l'habitude, à vouloir tirer parti des tendances nouvelles du Paraguay. Un homme entreprenant, revêtu d'un titre consulaire au nom de l'Union, M. Hopkins, s'est établi à l'Assomption. Il a d'abord joui de quelque faveur auprès du gouvernement paraguayen; mais bientôt une circonstance est venue provoquer l'audace *yankee* et faire

renaître tout à coup à l'Assomption les instincts répulsifs du docteur Francia, qu'avait cherché à étouffer le président Lopez. C'est là ce qu'on a nommé au-delà des mers la *question Hopkins*. Comment est née cette question? A l'occasion d'un incident où le sérieux se mêle au puéril. Le frère du consul américain chevauchait, à ce qu'il paraît, aux environs de l'Assomption avec une de ses parentes, femme de l'agent français, M. Guillemot. Il est allé donner contre un troupeau de bœufs appartenant au gouvernement et conduit par une escouade de soldats. M. Clément Hopkins a-t-il méconnu l'avis qui lui était donné de s'arrêter? a-t-il enfreint des règlemens de police? Le chef de l'escouade a-t-il été gratuitement violent? Le fait est que M. Hopkins a été traité avec peu de ménagemens, et qu'il en a même été pour quelques coups de sabre, qui ne l'ont point heureusement blessé. Là-dessus s'est engagée une correspondance singulière, très vive de la part du consul américain, M. Édouard Hopkins, très subtile de la part du gouvernement paraguayen. M. Hopkins a demandé une satisfaction pour l'insulte commise à l'égard de son frère, en réclamant la punition du coupable et l'insertion au journal officiel, — le seul qui se publie, — de cette satisfaction. Par la même occasion, il a exhumé une foule d'autres griefs, dont quelques-uns lui étaient personnels en sa qualité de chef de la *compagnie de navigation*. Le gouvernement paraguayen a accordé une certaine satisfaction, non sans maugréer, sur le fait des violences commises envers le frère du consul, ajoutant pour le reste qu'il ne connaissait pas la compagnie de navigation des États-Unis et du Paraguay, que le Paraguay n'avait autorisé personne à prendre son nom. Le plus clair de cette première partie de l'affaire, c'est que le soldat qui a fait la rencontre de M. Clément Hopkins a été condamné à recevoir un bon nombre de coups de bâton. Les choses en étaient là lorsque peu après le gouvernement paraguayen rendait un décret par lequel il interdisait aux étrangers l'achat de terres et l'usage de tout titre commercial. Or le consul américain se trouvait justement en ce moment sur le point d'acheter des terrains pour l'établissement de la compagnie de navigation. Le conflit, on le voit, ne faisait que s'envenimer, et il devait s'aggraver encore, puisque, dans les premiers jours de septembre, le président Lopez retirait l'*exequatur* à M. Hopkins sous prétexte d'injures de ce dernier. Tout cela ne se passait point sans de nouvelles correspondances diplomatiques; mais le gouvernement paraguayen finissait par ne plus recevoir les notes de M. Hopkins, en se fondant sur ce qu'elles étaient écrites en anglais et qu'il n'entendait pas l'anglais. Une dépêche du commandant du vapeur de guerre américain le *Waterwich*, qui était en vue de l'Assomption, avait le même sort, après quoi il ne restait plus à M. Hopkins et au commandant du *Waterwich* qu'à quitter le Paraguay, ce qu'ils ont fait. Malheureusement cet incident n'a fait que réveiller, comme nous le disions, les instincts répulsifs de la vieille politique de Francia. Le président Lopez a rendu un nouveau décret pour interdire aux navires de guerre étrangers l'entrée des rivières de la république et pour prohiber même la navigation dans le Bas-Paraguay, jusqu'à ce que toutes les questions de limites soient vidées entre les états riverains; mais le gouvernement paraguayen se trouve nécessairement en présence des états européens avec lesquels il a signé des traités de commerce

et de navigation virtuellement annulés par ces diverses dispositions. Que sortira-t-il de ce conflit? Il serait difficile de le dire. La question Hopkins, puisque ainsi on l'a nommée, a été tranchée à l'Assomption; elle ne l'est point à Washington, et ce n'est point sans doute un décret du président Lopez qui arrêtera les Américains, dont l'énergique audace semble se tourner depuis quelque temps vers l'Amérique du Sud. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

L'année 1855 est encore à son berceau. Sera-t-elle brune ou blonde, et quelle est la destinée que lui réservent les parques inflexibles? Quel astre, quel génie ou quelle bonne fée a présidé à sa naissance? Que nous présage-t-elle d'heureux ou de néfaste? Descend-elle des régions fortunées où s'amoncèlent les rêves d'or de la poésie divine, et sera-t-elle plus propice à l'art musical et aux œuvres de l'imagination que celle qui l'a précédée, et qui n'est plus qu'un souvenir de l'histoire? Serons-nous condamnés à vivre encore de stratagèmes et de compromis entre le talent qui n'a pas d'idées et des idées informes qui n'ont pas de vie? Ne nous viendra-t-il pas un de ces enfans prédestinés au culte de la beauté qui réunisse la science à l'inspiration, qui confonde les faux prophètes et chasse les marchands du temple, dont ils souillent le parvis? De quelle tribu d'Israël sortira cet Éliacin promis aux nations, ce fils de Mozart et de Rossini? Ah! qu'il vienne de l'orient ou de l'occident, qu'il soit de la race de Cham ou de Japhet, pourvu que son règne soit glorieux et qu'il nous délivre du joug de l'impie et des charlatans, nous serons des premiers à lui offrir l'encens et la myrrhe de nos adorations : il est si doux d'aimer et de glorifier le vrai génie!

Et la critique, cette noble faculté de la raison, qui est, après le génie créateur, ce qui honore le plus la nature humaine, sera-t-elle, en l'an de grâce 1855, ce qu'elle est depuis trop longtemps, — un bruit de paroles vaines, une cymbale retentissante qui rend toujours le même son, quel que soit l'objet qui la fasse vibrer? Ne se dégagera-t-elle pas de l'industrie qui l'enveloppe de ses rameaux flexibles, comme un lierre qui étouffe l'arbre sur lequel il appuie sa fragilité? Sera-t-elle toujours divisée en deux camps, — l'un composé de *condottieri*, qui se battent aujourd'hui pour le roi et demain pour la ligue, l'autre formé de partisans aveugles, qui ne voient dans la cause qu'ils embrassent qu'une occasion d'exercer leur faconde et de satisfaire leur vanité? N'y aura-t-il personne qui s'inquiète plus de l'avenir de l'art que du sort des artistes, et qui défende à ses risques et périls la vérité sainte, si indignement outragée? Ne surviendra-t-il pas, au milieu de ces consciences avilies, de ces esprits dévoyés et sans boussole, un principe fécond qui relève la critique de l'abaissement où elle est tombée et lui donne un crédit qu'elle n'a plus depuis longtemps? La presse enfin, sauf de bien rares exceptions, sera-t-elle toujours livrée aux bêtes de l'Apocalypse, et n'aura-t-elle de valeur, en ce qui regarde les œuvres de l'esprit, que celle qu'on accorde à cette phalange intrépide qui, dans les théâtres, soutient le

faible, contient le superbe et ramène les égarés? — Voilà bien des questions qui se posent au début d'une année nouvelle, et dont rien ne fait espérer encore la prochaine solution.

En attendant, le Théâtre-Italien a livré une grande bataille. Un nouvel opéra de M. Verdi, *il Trovatore*, a été représenté dans les derniers jours du mois de décembre avec un grand appareil de mise en scène. Les partisans de M. Verdi disaient à qui voulait l'entendre que cet ouvrage du compositeur italien dissiperait les nuages qui obscurcissent encore sa gloire à Paris, et que les adversaires de ce qu'ils appellent la nouvelle école auraient la bouche close et seraient condamnés à l'admirer. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut croire de ce bulletin de conquête et quelle a été l'issue du combat. Disons quelques mots d'abord du sujet de la pièce. C'est un de ces sombres mélodrames pour lesquels M. Verdi a une sorte de prédilection, et qu'on ne supporterait pas sur les théâtres de nos boulevards. La scène se passe en Espagne vers le XVe siècle. Il s'agit d'une bohémienne, d'une *zingara*, qu'un certain comte de Luna fait brûler toute vive parce qu'il l'accuse d'avoir voulu jeter un maléfice sur un enfant qu'il avait au berceau. Il arrive que la fille de cette bohémienne, Azucena, pour venger la mort de sa mère, dont il lui semble entendre encore les gémissemens, enlève l'enfant du comte et lui fait subir la peine du talion en le jetant tout vif dans un bûcher ardent. Mais en voici bien d'une autre! La bohémienne s'est trompée, et au lieu d'immoler le fils du comte elle a brûlé par mégarde son propre enfant! Tel est le prologue de la pièce; au lever du rideau, on apprend bientôt que deux rivaux se disputent le cœur de la belle Léonore, grande dame de la cour qui a une préférence marquée pour un jeune aventurier, Manrico *il trovatore*, c'est-à-dire le troubadour. Il résulte de cette lutte que le rival de Manrico est le tout puissant comte de Luna, le frère de l'enfant enlevé par Azucena, et passant de surprise en surprise, on éclaircit enfin ce sombre mystère, d'où il ressort que la bohémienne Azucena, que Manrico, qui se croit son fils, et que la belle Léonore meurent tous sous la vengeance du comte de Luna, qui n'apprend que trop tard qu'il vient de sacrifier son propre frère. On pourrait vraiment appliquer à ce tissu d'horreurs ridicules l'épigramme qu'un critique vénitien fit pour une pièce semblable :

Auditori, m' accorgo che aspettate
Che nuova della pugna alcun vi porti :
Ma l'aspettate in van, son tutti morti.

« Je m'aperçois, auditeurs, que vous attendez des nouvelles de l'issue du combat, mais vous attendez en vain, car ils sont tous morts. »

Nous sommes parfaitement à l'aise avec M. Verdi, dont nous n'avons jamais méconnu les qualités et dont nous avons toujours combattu les défauts. Ses qualités consistent dans le sentiment des effets dramatiques, dans un nombre assez restreint d'idées mélodiques qui ne sont pas dépourvues d'originalité, dans une certaine fougue passionnée, dans l'instinct du rhythme et de la combinaison des morceaux d'ensemble. Ses défauts, plus considérables que ses qualités, sont la violence habituelle du style, l'absence complète de grâce et d'imagination, une harmonie pauvre, une in-

strumentation sauvage dépourvue de variété, une grande uniformité dans la combinaison des effets, qui sont presque toujours les mêmes. Voilà ce que nous avons eu occasion de remarquer dans *Nabucco*, le meilleur des ouvrages de M. Verdi, dans *i Lombardi*, dans *Ernani*, dans *i Due Foscari*, dans *Luisa Miller*.

Né à Busseto près de Parme le 9 octobre 1814, M. Verdi, qui est âgé de trente-neuf ans, a déjà composé dix-neuf opéras qui ont tous obtenu un très grand succès en Italie. *Il Trovatore*, dont le poème est de Cammarano, a été écrit à Rome pour le théâtre Apollo, où il a été représenté le 17 janvier 1853.

Il n'y a pas d'ouverture, mais une simple introduction où un subalterne, Fernando, raconte l'histoire de l'enfant enlevé par la bohémienne. Ce récit, encadré dans un rhythme assez piquant, n'a rien de particulièrement remarquable, si ce n'est que les fréquentes interruptions du chœur sont presque toutes à l'unisson, procédé commode que M. Verdi emploie constamment dans tous ses ouvrages. Le chœur d'un mouvement rapide qui vient après, et qui est également écrit à l'unisson, est assez original et produirait beaucoup d'effet, s'il était moins court. L'air que chante Léonore en racontant à son amie Inès les circonstances où elle vit et entendit pour la première fois Manrico le troubadour rappelle trop fidèlement la cavatine d'*Ernani*. Toutefois nous signalerons dans cet air un passage délicieux, celui qui accompagne ces mots :

Dolci s'udiro e flebili
Gli accordi d'un liuto.

La phrase musicale monte par degrés chromatiques, et puis s'arrête sur une note accentuée (le *fa*) pour reprendre son cours jusqu'au *si* aigu, qui prépare heureusement la cadence. L'*allegro* qui en forme la seconde partie est dans ce style haché et violent que M. Verdi affectionne, et qui, pour un compositeur qui vise avant tout à la peinture des passions, présente un contre-sens. Après une romance de ténor dans laquelle *il trovatore* exhale dans la solitude et le silence de la nuit l'amertume de son âme,

Deserto sulla terra
Col rio destin in guerra
È sola speme un cor,
Al trovator.

romance qui est d'un caractère triste et distingué, — surtout la phrase ascendante qui précède la cadence, — vient un trio entre Léonore, le comte et Manrico. Ce trio violent et passionné, qui a le grave défaut d'être écrit à deux parties, puisque le soprano et le ténor chantent toujours à l'unisson, termine le premier acte. Le second acte s'ouvre par un chœur de bohémiens avec accompagnement de marteaux frappant sur des enclumes et toujours à l'unisson, après lequel la *zingara* Azucena raconte à Manrico le sort affreux de sa mère. Le chant qui développe ce récit ne manque pas d'originalité, et Mme Borghi-Mammo le dit comme une grande artiste qu'elle est. Le chœur qui complète ce récit, toujours à l'unisson, prépare la seconde partie de l'air

de la *zingara*, qui est d'une couleur plus sombre et plus vigoureuse. Le duo pour ténor et contralto, entre Manrico et Azucena, est fort décousu, et c'est à peine si on distingue le passage en *ut majeur* que Mme Borghi-Mammo accentue avec beaucoup d'énergie. Le meilleur morceau du second acte, qui est aussi l'un des meilleurs de tout l'ouvrage, c'est l'air de baryton dans lequel le comte exprime son amour pour Léonore. Cet air, dont M. Graziani chante l'*andante* d'une manière charmante et qu'on a grande raison de lui faire répéter, est suivi d'un chœur, coupé d'une manière originale, qui sépare la première partie de l'*allegro* qui la complète. Cette seconde partie de l'air n'est malheureusement pas aussi distinguée; on remarque surtout dans l'accompagnement l'intervention d'un cornet à piston qui produit l'effet d'une scène de bal masqué, autre contre-sens qui donne la mesure des prétentions de M. Verdi. Le chœur de religieuses qui se chante derrière les coulisses n'a rien de saillant, et le finale qui termine le second acte se recommande par la petite phrase entrecoupée que chante Léonore, et qui forme le début d'une *quintette* ou *pezzo concertato*, comme le qualifie l'auteur. Ce morceau d'ensemble, avec accompagnement de chœur, a de la couleur et produit un assez bon effet. Le troisième acte, qui a pour titre : *Il figlio della Zingara*, débute par un chœur, toujours à l'unisson, qui rappelle celui du quatrième acte des *Huguenots*, et ce n'est pas là le seul emprunt que M. Verdi ait fait à Meyerbeer. Le trio pour contralto, ténor et basse, entre le comte, Azucena et Manrico, produit de l'effet, mais un effet violent, qui fatigue par sa monotonie. L'air de ténor avec accompagnement de chœur que chante Manrico est d'un style tourmenté, commun, et termine assez pauvrement le troisième acte.

Le quatrième acte, qui est le plus important de tous, mérite aussi que nou l'analysions de plus près. Manrico, *il trovatore*, et la *zingara* ont été arrêtés par l'ordre du comte et jetés dans une prison. Léonore vient exprimer sa douleur dans un air qu'elle chante au pied de la tour où est enfermé son amant. Tout à coup on entend un chœur invisible de voix étouffées qui, dans l'obscurité de la nuit, laissent échapper ces tristes paroles :

Miserere d'un alma gia vicina
Alla partenza che non ha ritorno.

« Ayez pitié d'une âme prête à partir pour le voyage sans retour. » Ce chœur, d'un style religieux, et sur lequel plane le glas d'une cloche mortuaire, fait tressaillir la pauvre femme, qui exprime ses angoisses par un fragment de mélopée pleine de trouble et de terreur. Après ce premier épisode, une voix plaintive, qui est celle de Manrico, chante, du haut de la tour où il est enfermé, ces paroles non moins significatives :

Ah! che la morte ognora
È tarda nel venir
A chì desia morir.
Addio, Leonora...

« Ah! que la mort est lente à venir pour celui qui la désire. Adieu, Léonore...» La mélodie, soutenue d'un simple accompagnement de harpe, est d'une mélancolie touchante. Le chœur funèbre recommence à chanter la strophe déjà

entendue, que Léonore accompagne de ses cris concentrés, après quoi Manrico répète une seconde fois aussi son éternel adieu, qui vient s'enchaîner au chœur, auquel s'ajoute la partie de Léonore, qui s'écrie avec désespoir :

Di te... di te scordarmi

« T'oublier?... moi t'oublier? jamais! » en poussant de sublimes sanglots. Cela est beau, d'un grand et pathétique effet, et si M. Verdi composait souvent de pareilles scènes, il n'aurait pas d'admirateur plus enthousiaste que nous. Il est à regretter que Léonore persiste à chanter toute seule après un morceau si émouvant, et nous aurions même désiré qu'il terminât la pièce. Le duetto pour soprano et baryton que le comte chante avec Léonore, qui pour sauver son amant promet de se donner à son puissant rival, renferme quelques passages heureux; mais nous préférons celui, pour contralto et ténor, que la *zingara* et Manrico chantent dans leur cachot. L'*andante* en *sol* majeur,

Ai nostri monti
Ritorneremo...

rappelle une mélodie de Schubert. Le *terzettino* entre la *zingara*, Manrico et Léonore, qui vient annoncer à son amant qu'il sera bientôt libre, produit de l'effet par l'originalité du rhythme qui le caractérise, et la scène finale, où Léonore expire sous les yeux de son amant et du comte, qu'elle a trompé en s'empoisonnant plutôt que de lui appartenir, est aussi fort belle, surtout la partie de Léonore, que Mme Frezzolini joue et chante d'une manière admirable.

Nous avons signalé tout ce qu'il y a de remarquable dans l'opéra de M. Verdi que vient de représenter le Théâtre-Italien : — au premier acte un chœur, quelques passages de l'air de Léonore, la romance que chante *il trovatore*, et le trio final, qui rappelle celui d'*Ernani* sans le valoir; — dans l'acte suivant, le chœur des bohémiens, le récit de la *zingara*, d'un caractère étrange et original, le bel air de baryton que chante le comte avec le chœur qui intervient, et le finale; — au troisième acte, un trio, un air de ténor; — au quatrième, la grande et belle scène du *Miserere*, quelques parties du duo entre la bohémienne et *il trovatore*, et la scène finale. Si maintenant nous essayons de saisir le caractère général de cette partition et de lui assigner un rang, soit dans l'œuvre de M. Verdi, soit comme une production absolue de l'art, nous dirons qu'elle ne s'élève pas au-dessus d'un mélodrame. Le style en est tendu, morcelé et très inégal; — les phrases sont courtes, les rhythmes souvent ingénieux, mais tourmentés et visant à l'effet, les transitions brusques, l'harmonie pauvre et très peu variée. Non-seulement M. Verdi manque d'imagination, de flexibilité et de grâce, mais il ne possède point cet art suprême de développer une idée, de l'enrichir d'images accessoires, de ce superflu de la poésie que Voltaire trouvait si nécessaire à la vie. Cette vérité dramatique, dont les musiciens de génie tels que Gluck, Jomelli, Mozart, Weber, Rossini, Spontini, n'ont pas été moins préoccupés que M. Verdi en Italie, et que M. Wagner en Allemagne, serait la négation même de l'art, si on la dépouillait des ornemens de la poésie. Lorsque dans

le Roi Lear une fille du roi refuse à son vieux père déchu ce superflu de l'existence auquel il est habitué depuis si longtemps, il répond à cette fille dénaturée : « Les besoins ne se raisonnent pas, il n'y a pas un mendiant qui n'ait du superflu. N'accorde à la nature que ce que la nature demande, et tu ravales l'homme au niveau de la bête. » Telle est aussi la réponse qu'on doit faire à ces réalistes impuissans qui voudraient ravaler l'art au niveau de la vérité prosaïque. Qu'ils aillent dans les cours d'assises ou qu'ils lisent la *Gazette des Tribunaux*, ils trouveront là ce qu'ils cherchent, des émotions poignantes et la vérité qu'ils aiment. L'art, c'est la poésie, l'expression de la vérité choisie.

Ce n'est pas que M. Verdi soit à confondre parmi les pionniers grossiers de *la musique de l'avenir*. Il est trop bien doué de certaines qualités mélodiques pour ne pas en connaître tout le prix. Il s'exagère seulement la portée de quelques sophismes qui ont cours depuis quelque temps, et il ne résiste pas assez aux tendances violentes de sa manière. Son instrumentation est toujours monotone, remplie de placage et de maigres accords qui mâchent à vide, et qu'aucun dessin mélodique ne vient relier ensemble. Toutefois nous avons remarqué dans *il Trovatore* plusieurs tentatives d'amélioration et comme une velléité de vouloir jeter sur le squelette harmonique une draperie mélodique, de sustenter l'orchestre par une idée. Nous ne saurions trop engager M. Verdi à persister dans cette bonne voie.

Indépendamment de l'attrait qui s'attachait à l'opéra de M. Verdi, il y avait aussi, à la première représentation, le désir d'entendre le nouveau ténor qui débutait, M. Beaucardé, qui a créé à Rome le rôle d'*il trovatore*. D'origine française, M. Beaucardé possède une voix gutturale d'un timbre inégal qui ne manque point de mordant, mais de flexibilité, comme tous les chanteurs qui se sont formés avec la musique de M. Verdi. Il joue avec feu, même avec exagération, et chante fort bien la romance du quatrième acte. Mme Borghi-Mammo obtient un très grand succès dans le personnage difficile de la *zingara*, et Mme Frezzolini est admirable, comme cantatrice et comme comédienne, dans la scène capitale du quatrième acte. Quant à M. Graziani, qui possède une des plus belles voix de baryton qu'on puisse entendre, il chante son air du second acte de manière à laisser espérer qu'il y a en lui l'avenir d'un virtuose de premier ordre, s'il travaille.

Le succès raisonnable et modéré qu'a obtenu au Théâtre-Italien le nouvel opéra de M. Verdi nous rassure pour l'avenir, parce qu'il n'a rien de commun avec le fol engouement dont ce compositeur est l'objet au-delà des monts, et qui s'explique d'ailleurs par l'état d'exaltation morale où se trouve l'Italie, ainsi que par l'absence de toute tradition. M. Verdi aura sa place au soleil de notre civilisation, et il sera classé au-dessous de Bellini, dont il n'a pas la distinction ni la tendresse; après Donizetti, dont il ne possède pas la *maestria*, le *brio* et la flexibilité, et à une si grande distance de Rossini, que celui-ci doit le considérer comme un *barbaro*.

L'Opéra vient d'obtenir un franc et légitime succès avec un joli ballet intitulé *la Fonti*. La Fonti était une danseuse italienne qui, vers 1750, faisait les délices de Florence, où elle tournait, comme on dit, toutes les têtes. Éprise du comte de Monteleone, qui partage son amour jusqu'à lui offrir sa main,

elle rencontre dans le père de son amant un obstacle insurmontable au bonheur qu'elle a rêvé. Après bien des vicissitudes, la Fonti devient folle et meurt de désespoir à Rome, au milieu des joyeusetés du carnaval. Ce canevas, habilement disposé par M. Mazilier, présente une succession de tableaux où la Rosati est ravissante de grâce et de vérité mimique. Il y a surtout le tableau de la prison où M. Mérante, qui représente le rôle d'un danseur amoureux de la Fonti nommé Carlino, est d'un comique très plaisant. La musique facile et spirituelle de ce ballet est de M. Th. Labarre, qui n'en est pas à son coup d'essai.

Nous allions presque oublier de mentionner *le Muletier de Tolède*, opéra-comique en trois actes, que M. Adam a fait représenter au Théâtre-Lyrique; mais M. Adam en a parlé lui-même sans aucun faux scrupule; de plus M. Berlioz, qui déteste la musique de M. Adam, a fait l'éloge du *Muletier de Tolède*, pour que M. Adam, qui déteste la musique de M. Berlioz, fasse l'éloge de *l'Enfance du Christ*. En face de ces justes méconnus, nous imiterons la sage politique de Pilate.

P. SCUDO.

REVUE LITTÉRAIRE.

M. Félix Clément vient de publier un recueil fort bien fait de fragmens choisis parmi les poètes latins du moyen âge. Déjà M. Ampère dans son *Histoire des Origines de notre Littérature*, M. Saint-Marc Girardin dans sa série publiée ici même sur l'*Épopée chrétienne*, avaient appelé l'attention sur ces écrivains trop oubliés; ils avaient réussi à prouver la valeur historique et philosophique de leurs poésies sans trop en exagérer le mérite littéraire. M. Félix Clément n'a pas tout à fait la même réserve : dans l'introduction qu'il a placée en tête de son intéressant ouvrage, dans les notices et dans les notes qui accompagnent ces fragmens, nous avons cru trouver, parmi beaucoup de vues justes et ingénieuses, quelques opinions qui nous ont paru assez hasardées. S'il se bornait à professer pour beaucoup de ces poètes une admiration que nous ne pouvons nous empêcher de trouver excessive, il n'y aurait pas lieu sans doute de s'en étonner : quand on s'est livré comme lui à de laborieuses recherches pour déterrer des hymnes et des séquences inédites dans des manuscrits et des antiphonaires inaccessibles au commun des mortels, rien de plus naturel que de s'exagérer la valeur de ces découvertes; c'est l'histoire de tous les antiquaires. Ce qui nous a paru moins acceptable, ce sont les argumens par lesquels il cherche à justifier son admiration et à l'imposer à ses lecteurs, c'est surtout sa prétention perpétuelle d'opposer ces poésies à celles des poètes de l'ancienne Rome, et d'en démontrer la supériorité relative. A cet égard, nous devons confesser que nous ne sommes pas encore converti.

M. Clément se propose de populariser dans nos écoles la lecture des poètes chrétiens. Il ne proscrit pas assurément celle de Virgile et d'Horace, mais il voudrait y joindre l'étude des poètes du moyen âge. « Connaissons, dit-il, les Grecs et les Romains le plus que nous pourrons, admirons-les pour ce qu'ils valent; mais sans les bannir de nos études, au nom de la vérité, des

droits de l'imagination, du cœur et de la poésie elle-même, occupons-nous de ce qui nous regarde particulièrement, de ce qui doit être la consolation de notre vie présente et l'espoir de nos destinées éternelles. » Et l'auteur ajoute que saint Barthélemy et saint Jacques lui paraissent des héros de poèmes beaucoup plus intéressans que le pieux Énée. Cela est possible; mais comme saint Barthélemy et saint Jacques n'ont pas encore trouvé leur Virgile, nous ne voyons pas ce que M. Clément prétend en conclure. Quant à la *vérité* dont les poètes chrétiens auraient eu le monopole exclusif, sans entrer ici dans l'examen de cette question, nous nous bornerons à remarquer qu'elle est tout à fait étrangère au but que se propose M. Clément. Cette vérité se trouve exprimée ailleurs et beaucoup mieux que dans les poètes inconnus exhumés par M. Clément. Qu'on l'aille chercher dans *Polyeucte*, dans *Saint Genest*, dans *Athalie*, ou mieux encore dans l'Évangile. Nous ne voyons pas ce que cette vérité gagne à être exposée en vers médiocres, qui ne lui servent certainement pas de recommandation. Juvencus par exemple a mis en vers l'Évangile. Après avoir rappelé que son poème était au moyen âge entre les mains des jeunes gens, M. Clément ajoute : « On pensait *alors* que l'Évangile ne saurait être lu trop souvent. » Fort bien; mais pourquoi ne pas lire l'Évangile même, au lieu de recourir à la très médiocre traduction en vers qu'en a donnée Juvencus? Notez que ce versificateur n'a guère fait qu'un centon composé de bouts de vers empruntés à Virgile, qu'il colle sur le texte de l'Évangile, altérant ainsi l'admirable simplicité du récit sacré. Il va jusqu'à copier des vers entiers de l'Énéide, se contentant de substituer Jésus-Christ ou saint Pierre à Turnus ou au roi Latinus, à peu près comme ces chrétiens des premiers âges qui sanctifiaient les statues païennes en les décapitant et en plaçant la tête de quelque saint sur les épaules d'un Jupiter ou d'un Mercure. Le procédé de Juvencus produit le plus singulier effet du monde sur l'esprit du lecteur qui a le malheur de connaître Virgile et de se rappeler les vers originaux.

En lisant les poètes chrétiens, ceux des premiers siècles surtout, il est aisé de voir qu'ils ne partageaient pas à l'égard des poètes païens les préventions de l'abbé Gaume; ils les ont lus et les imitent le plus qu'ils peuvent, et pas toujours très habilement. Souvent ils emploient des expressions que leur foi seule devrait leur interdire. Ainsi saint Avit nous parle de l'*olympe* et de la volonté des *dieux*, et ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que cette dernière expression est mise par lui dans la bouche de Dieu même parlant à Moïse : ce serait bien le moins que Jehovah fût orthodoxe dans son langage. Chez tel autre poète, un mot connu, emprunté aux souvenirs du paganisme, sera généreusement prêté à quelque chrétien. Ainsi Prudence, racontant la mort de saint Romain, met dans la bouche du martyr le mot stoïque d'Arria tendant à son mari le poignard dont elle vient de se frapper : *Sic, Pæte, non dolet;* « allons, Pætus, ce n'est point douloureux. » Seulement Prudence a soin d'allonger cela en deux vers :

> Si quæris, ô præfecte, verum noscere,
> Hoc omne, quidquid lancinamur, *non dolet*.

J'ai été surpris, je l'avoue, en lisant quelques passages de ce nouveau re

cueil qui prêtent à des comparaisons avec des poètes païens, de trouver parfois moins d'élévation morale chez le poète du moyen âge que chez celui de l'ancienne Rome. Voici, par exemple, un fragment de saint Columban; c'est un tableau de la vieillesse que M. Clément déclare d'une *grande vérité*, et dont les vers lui semblent *excellens*. Or, dans ce passage, saint Columban se préoccupe uniquement des infirmités de la vieillesse, de ses infirmités physiques, perte de l'appétit et du sommeil, refroidissement du sang, etc. — Juvénal aussi, dans sa dixième satire, a fait un tableau de la vieillesse, et c'est surtout sur les misères morales de cet âge qu'insiste ce païen, perte de la mémoire et de l'intelligence, oubli des plus chères affections. Le vieillard ne reconnaît plus ses meilleurs amis, et puis il a vu tomber successivement autour de lui sa femme, ses enfans, tous ceux qu'il a aimés; « il vieillit en robe de deuil, c'est là le châtiment d'une vie trop longue. » De quel côté est donc ici la supériorité morale?

Ce n'est pas sans quelque timidité que je risque ces observations, car M. Clément a lancé quelque part dans son livre un anathème un peu sévère contre ceux qui ne partagent pas son enthousiasme pour les poètes latins du moyen âge. « Tout homme, dit-il, dont le sens est droit, dont l'âme est sensible à la vérité, dont le cœur n'a pas encore été complétement desséché par l'étude exclusive des auteurs païens, éprouvera une émotion profonde, et partagera l'enthousiasme qui anime nos poètes et qui donne à leur poésie tant de force et de vie. » Or, comme je suis bien obligé d'avouer que je n'éprouve pas toujours cette émotion profonde en lisant ce recueil, il s'ensuit que j'ai : 1° l'esprit faux, 2° une indifférence coupable pour la vérité, 3° une complète sécheresse de cœur. Cela est dur. Une chose pourtant me console un peu, c'est que je crois admirer autant que possible la sublime poésie du *Dies iræ* et quelques autres hymnes, la plupart consacrées par l'église et insérées par M. Clément dans son recueil. Je trouve en outre dans Prudence plusieurs strophes d'une sensibilité gracieuse, surtout celle qu'on cite toujours : *Salvete, flores martyrum*. J'admire en quelques endroits saint Avit, qui, au milieu de sa poésie assez artificielle et d'une sonorité un peu creuse, a su trouver, avant Milton et sur le même sujet, de grandes images et d'énergiques accens; enfin saint Bernard et Adam de Saint-Victor ont une onction qui pénètre les cœurs, — même ceux que la lecture de Virgile a « complétement desséchés. » A cela près toutefois, les autres poésies laborieusement réunies par M. Clément, fort intéressantes au point de vue de l'archéologie et de l'histoire, me semblent offrir en général une valeur poétique assez contestable. On est même surpris, après les avoir lues, que la foi ardente du moyen âge n'ait pas créé une poésie lyrique plus abondante et surtout plus simple. Les raffinemens du bel-esprit s'y mêlent perpétuellement aux inspirations d'une foi naïve. Je n'en citerai qu'un exemple; c'est ce vers assez étrange au sujet de la naissance de Jésus-Christ : *Patrem parit filia*. Il commence une pièce attribuée à saint Bernard, et la même antithèse se retrouve ailleurs dans ce volume. La sainte Vierge, qui, en enfantant son créateur, se trouve ainsi devenir « la mère de son père, » est une idée que les poètes du moyen âge caressent assez volontiers; c'est là un sujet qui a le privilége de leur inspirer toute sorte de raffinemens, fort

ingénieux peut-être, mais parfois d'une nature assez délicate. Ce choix de poètes étant destiné à l'enseignement, je serais curieux de savoir comment on s'y prendra pour expliquer aux enfans certains passages. On a beau dire, la lecture de l'Énéide, même celle du quatrième livre, ne présente pas les mêmes difficultés. — Je ne me dissimule pas du reste que l'appréciation de la valeur poétique et morale de telles œuvres doit varier naturellement selon le point de vue plus ou moins orthodoxe auquel le lecteur est placé par ses convictions; aussi ai-je hâte de quitter ce sujet pour en venir à une question sur laquelle la discussion est possible, parce qu'elle dépend, non des croyances et de la manière de sentir de chacun, mais de certains faits positifs qu'il est possible de constater.

Dans son introduction, M. Clément est obligé de convenir que la plupart des poètes du moyen âge manquent souvent aux règles de la langue et de la versification, et il cherche à les justifier sur ce point. Selon lui, la langue latine, étant celle de l'église, est restée langue vivante, et, comme telle, a dû subir de légitimes transformations. Les poètes chrétiens connaissaient fort bien les règles anciennes; s'ils les ont violées, c'est sciemment, et pour obéir à de nouvelles règles fondées sur les transformations que le latin avait subies. Nous répondrons d'abord qu'on ne voit pas trop ce qu'ils ont gagné à s'accorder tant de licences. Ce qui paraît en outre très contestable, c'est cette prétendue transformation régulière que M. Clément veut voir là où nous n'apercevons que des altérations involontaires, produit de l'ignorance. Il faut d'ailleurs distinguer ici la langue de la versification : il est bien évident que les poètes chrétiens, ayant de nouvelles idées à exprimer, ont dû, pour ces idées, inventer de nouveaux termes; mais quelle nécessité religieuse y avait-il à faire brève une syllabe que Virgile avait faite longue, ou à diminuer par des licences répétées l'harmonie du vers hexamètre tel qu'il existait chez les Latins? Une remarque que nous ne pouvons nous empêcher de faire, et qui prouverait que ces altérations de la langue et de la versification latines n'ont été ni si méthodiques ni si générales que le croit M. Clément, c'est que parmi ces poètes du moyen âge, à chaque époque il s'en trouve toujours quelques-uns qui écrivent et versifient assez correctement, c'est-à-dire selon les règles anciennes, tandis qu'à côté d'eux il en est d'autres qui multiplient les solécismes et les vers faux. N'en faut-il pas conclure que c'était toujours la même langue, l'ancienne langue, dont les règles étaient observées par ceux qui la savaient bien, violées par ceux qui la savaient mal?

M. Clément s'est avisé d'un autre argument : « Les poètes chrétiens, dit-il, n'écrivaient pas pour se faire admirer de quelques érudits, mais pour donner au peuple des enseignemens utiles et salutaires. » Pour que cet argument eût quelque valeur, il faudrait prouver d'abord que le peuple pouvait les comprendre. Or la plupart des poètes édités par M. Clément écrivaient dans des pays et dans des temps où la langue latine n'était pas la langue populaire. En France, au VIe siècle, comme le montre M. Ampère, le gaulois était encore l'idiome vulgaire, et c'est tout au plus, dit à cette époque Sidoine Apollinaire, si la noblesse du pays commence à déposer la « croûte de l'élocution gauloise, » *crustas celtici sermonis*. Plus tard, après l'installation et la domination définitive des Barbares, le latin devint encore moins répandu. C'était

donc bien aux *érudits* que s'adressèrent alors les poètes chrétiens, c'est-à-dire aux moines et aux prêtres qui savaient le latin; seulement ces érudits ne l'étaient pas beaucoup, et se contentaient à peu de frais. Enfin, même en se proposant de donner de *salutaires enseignemens*, ces poètes auraient pu sans grand inconvénient être moins barbares : il est possible, à la rigueur, d'édifier les âmes sans solécismes et sans vers faux.

L'auteur du recueil des poètes latins du moyen âge me paraît plus heureux quand il nous montre l'origine de la versification française dans la création d'un système de versification fondé sur la numération des syllabes et sur la rime, système qui se substitua bientôt à l'ancienne prosodie latine. A cet égard, on trouvera dans cet ouvrage de curieuses observations qui suffiraient pour en recommander la lecture. Un des poètes du XIIe siècle, Adam de Saint-Victor, présente une variété de rhythmes et une richesse de rimes à faire envie à nos lyriques contemporains. Il faut avouer du reste que la richesse et la sonorité de la rime sont plus aisées à rencontrer en latin qu'en français. La rime la plus riche que je connaisse, — une rime de quatre syllabes, — se trouve dans une chanson latine, mise en vogue par les jansénistes et les huguenots :

O vos, qui cum Jesu itis,
Non ite cum jesuitis.

La lecture de ces poètes nous semble donc utile pour qui veut étudier le mouvement des idées au moyen âge, et les origines de notre langue et de notre poésie. A cet égard, nous sommes heureux de nous trouver d'accord avec l'ingénieux et savant critique. Quant à la trop vive admiration que nous blâmons chez M. Clément, c'est là un reproche qu'il est pénible de faire et qui coûte toujours un peu à la modestie : on se demande si cette impuissance d'admirer ce qui excite chez d'autres un si vif enthousiasme ne serait pas une sorte d'infirmité, et cette question ne laisse pas d'être assez inquiétante pour l'amour-propre qui se la pose. D'ailleurs M. Clément, en admirant plus que nous Prudence et Adam de Saint-Victor, a de plus que nous une jouissance littéraire que nous lui envions. Il est vrai qu'en revanche nous admirons peut-être davantage certains poètes de l'antiquité païenne, et cela fait compensation.

EUGÈNE DESPOIS.

HENRI IV ET LE MINISTRE DANIEL CHAMIER, *d'après un voyage inédit de ce dernier à la cour en* 1607, par M. Charles Read, chef du service des cultes non-catholiques au ministère de l'instruction publique.

Nous ne voulons pas entrer ici, par une voie détournée, dans ce grand sujet de la conversion de Henri IV; mais nous voudrions, dès aujourd'hui, faire partager au public le sérieux plaisir que nous avons trouvé dans la lecture du remarquable travail de M. Read sur le mémoire inédit de Daniel Chamier. C'est un modèle de ce genre difficile d'études restreintes qui préparent l'histoire générale et définitive d'une question, résolvant isolément les parties

principales du problème, et ménageant de précieux fragmens de la vérité à ceux qui entreprennent de la reconstruire tout entière.

Daniel Chamier, ministre du Dauphiné et plus tard professeur à l'Académie de Montauban, fut à la fois l'un des théologiens les plus savans et l'un des négociateurs les plus actifs qu'aient comptés les églises réformées de la France: Bayle s'étonne que son histoire n'ait point été écrite. « Il n'y a que les Français, dit-il, qui soient capables d'une telle négligence. » Saurin, Élie Benoît, Scaliger ont fait son éloge, et d'Aubigné, dans *la Confession de Sancy*, le range parmi ceux que le roi ne put « ployer à quelques honnêtetés » dignes d'un tout autre nom. Désigné plusieurs fois par le synode de Montauban pour soutenir des controverses publiques, député aux assemblées de Saumur, de Loudun et de Châtellerault, l'un des quatre députés chargés de recevoir l'édit de Nantes, président en 1603 de ce synode de Gap si agité par la question bizarre de savoir si le pape était l'antechrist prédit dans la parole de Dieu, Daniel Chamier, que se disputaient plusieurs églises, finit par être accordé à l'académie de Montauban. Ce fut sur la brèche ouverte aux remparts de cette ville par le canon de Louis XIII qu'il trouva, le 17 octobre 1621, une mort digne de cette vie de combats et de sacrifices. Son sang coula encore une fois pour sa cause, lorsque l'intendant Lebret fit rouer vif à Montélimart, en 1683, son petit-fils Moïse Chamier, pour avoir assisté à une assemblée protestante. L'édit de Nantes appauvrit la France de cette race courageuse. Inscrivant sur leurs armes cette belle devise : *Aperto vivere voto*, les Chamier s'établirent en Angleterre. Ils n'y allaient chercher que la liberté religieuse, ils y trouvèrent l'honneur et la fortune. La postérité du ministre de Montauban ne gagna pas seulement à cet exil volontaire l'avantage de vivre à l'abri des lois et au milieu d'un peuple libre, elle se distingua dans le ministère évangélique et dans de hautes fonctions administratives. C'est l'honorable M. Henry Chamier, ancien secrétaire en chef et membre du gouvernement de la présidence de Madras, qui a bien voulu mettre à la disposition de M. Read le récit que son ancêtre avait laissé de son voyage de 1607 à la cour de Henri IV.

Entre tous les documens qui nous instruisent de la politique suivie par Henri IV envers son ancien parti, il n'en est guère de plus caractéristique que ses entretiens jusqu'ici ignorés avec Daniel Chamier. Son désir de paraître aux réformés un sincère et puissant protecteur, afin de les mieux tenir en bride, ses ménagemens envers l'église romaine, sa ferme résolution de la faire respecter et de se faire accepter par l'Europe catholique, défiante à l'égard du nouveau converti; ses intelligences avec quelques meneurs chargés de paralyser les assemblées protestantes par un zèle joué et par de fausses mesures; le soin avec lequel il se défend d'acheter les consciences, et la liberté avec laquelle il offre une pension à Chamier, s'il veut être sage et rendre sages les autres; en un mot ce mélange de menaces, de promesses, d'apparente bonhomie et d'extrême souplesse qui l'avait rendu maître d'une nation divisée et qui l'aidait à la gouverner, n'est nulle part peut-être mieux saisi que dans le récit naïf de cet honnête homme, qui échappe, par sa simplicité même, à ces royales manœuvres, sans blâmer l'habileté de son maître et sans se vanter de sa conscience.

Afin de rendre ses bonnes grâces plus précieuses et ses séductions plus sûres, le roi effraie longtemps Chamier par le bruit de sa disgrâce, tout en différant de lui donner audience. Il dit à l'oreille du cardinal Du Perron, mais assez haut pour être entendu de Chamier : « Voilà le plus mauvais de tous les ministres. » Après douze jours d'attente, Chamier est enfin reçu, et commence une justification à laquelle le roi se dérobe, non sans quelques paroles fermes et dures : « Que s'il y avoit un chat à fouetter, il falloit que je le fisse; que si je continuois, il me feroit chasser de son royaume, non point comme ministre, mais comme François, et qu'il s'estimoit être roy des ministres, des prêtres et des évesques. » Le Bourbon perce déjà sous le Béarnais, Louis XIV sous Henri IV; il n'entend pas plus être mal obéi d'un côté que de l'autre; il n'est plus protestant, et il ne veut pas d'ultramontains; il dit presque : Mes ministres, mes évêques! — Il se sent roi de France, il veut gouverner en paix son église gallicane.

L'après-dînée de ce même jour, le roi, qui partait pour la chasse, aperçoit le ministre et lui crie : « Monsieur Chamier, le père Cotton vous a reconnu aussitôt qu'il vous a vu, et dit qu'il vous a écrit fort honnêtement. — Oui, sire, aussi ai-je à lui... — Il dit qu'il veut vous accoster quand il vous verra, *soyez sage.* » Ainsi averti, Chamier rencontre Cotton, « grand théologien, dit L'Estoile, mais encore plus grand courtisan. » Le curieux dialogue du ministre et du confesseur est la contre-partie de l'audience royale. Le père Cotton est d'une affabilité doucereuse, il discute avec cette politesse excessive que L'Estoile appelle papelarde. C'est bien là l'aimable controversiste qui, à l'étonnement de ses contemporains, disait *monsieur Calvin*, au lieu de dire tout couramment et comme tout le monde *le démon incarné.*

Les entrevues de Chamier et de Sully offrent un autre caractère d'intérêt. Quoique, dévoué à la politique du roi, celui-ci conseillât à Chamier « de ne point se roidir contre lui, et de confesser plutôt l'avoir offensé, encore qu'il n'en fût rien, » quoiqu'il répétât « qu'aux assemblées on se conduisoit mal, prenant le roi à contre-poil, et se roidissant sur des choses qui dépendoient purement de sa majesté, » Sully ne voulait ni abjurer, ni laisser espérer au roi son abjuration. Il se fâchait qu'on en parlât, comme pour tâter sur ce sujet l'opinion publique. « Il sçavoit bien le bruit qui couroit et ce qu'on disoit de quelques emplois et mariages, mais cela ne l'ébranleroit point; en somme, si on ne lui faisoit voir une Bible nouvelle et un Testament nouveau dont jamais on n'eût ouï parler, il ne changeroit point sa profession. » Il tint parole jusqu'au bout, bien que le roi ne se laissât point facilement décourager, bien que l'épée de connétable et le mariage de son fils aîné, le marquis de Rosny, avec Mlle de Vendôme, lui fussent offerts en échange de ce qu'on lui présentait comme une simple marque de complaisance. Il ne suivit point en cela la maxime de son maître, et ne trouva pas que ces avantages valussent une messe; l'histoire lui doit ce témoignage.

De nouvelles accusations, un nouveau mécontentement réel ou simulé du roi, un second entretien où Henri IV accuse les réformés de « vouloir en faire autant que ceux de Hollande, » une intéressante conversation avec le maréchal de Bouillon sur l'état général de l'Europe, remplissent alors les ournées de Chamier. Nous glissons sur cette partie de son mémoire et sur

les curieux efforts qui menacent toujours la foi de Sully. C'est Villeroy qui vient le presser au nom du service de sa majesté, c'est le cardinal Du Perron qui répond à ses objections théologiques « qu'il y a des *expédiens*, que pour la transsubstantation et les images il en croiroit ce qu'il voudroit, qu'on lui donneroit un privilége et à toute sa race de communier sous les deux espèces. » Nous avons hâte d'arriver à la dernière et à la plus importante audience que Chamier ait obtenue de Henri IV. Le roi s'adoucissant jette sa mauvaise humeur passée sur un accès de goutte et parle à Chamier avec une séduisante franchise.

« Alors il me dit qu'il se vouloit servir de moi, et servir non pas comme plusieurs pensoient et disoient qu'il tâchoit de gagner les ministres..., qu'il ne demanderoit rien de moi que ce qui se doit d'un homme de bien; qu'il n'étoit pas, comme on le disoit, gouverné par les jésuites, mais qu'il gouvernoit et les ministres et les jésuites, étant le roy des uns et des autres... qu'on avoit reçu des lettres des princes étrangers, qu'on avoit appelé le pape *antechrist*, de quoi il se falloit abstenir, quand il n'y auroit que cette considération qu'il étoit son ami, et que, quand le roy d'Espagne seroit son ennemi, il n'endureroit pas qu'on en parlât mal... Il me dit, quant aux disputes, qu'il ne les trouvoit pas mauvaises, encore qu'il ne les trouvât pas bonnes, mais qu'il ne vouloit pas les empêcher; qu'on pouvoit toutefois dire les choses doucement, même qu'il ne trouvoit pas bon que nous nommassions les *papistes*, que nous pouvions les appeler *romains*, ou de la *religion romaine*, ou *nos adversaires*. Je lui dis qu'ils nous appeloient ordinairement *hérétiques, calvinistes*, et il dit que c'étoit par abus et que nous le prenions comme si on parloit de nous brûler. Il me dit qu'il voudroit avoir perdu un bras et pouvoir réunir tous ses sujets en une même croyance... qu'il falloit que chacun lui aidât... Lors il s'adressa à moi et dit que je lui aidasse. Je lui dis que j'y pouvois peu, mais que je serois marri de n'y apporter tout ce qui seroit en moi. Lors il dit que j'y pouvois beaucoup, et se jeta sur mes louanges, et dit qu'il avoit pensé à me faire du bien, *a me donner une pension*, et en avoit parlé à M. de Bouillon, mais qu'il ne l'avoit point voulu faire pour cette année, car il *vouloit premièrement voir comme je le servirois en la prochaine assemblée* qu'il accorderoit dans quatre ou cinq mois, et laquelle il eût déjà accordée, mais qu'il a vu qu'il y a encore des fols parmi nous, et sur cela se plaignit de M. Renaud, de ce qu'il avoit écrit en Allemagne et des paroles qu'il avoit dites, qu'il gagnoit les hommes de notre parti en leur donnant des pensions, et qu'il vouloit que je lui fusse témoin comme il n'en étoit rien; que de telles paroles l'offensoient fort. »

Ce curieux entretien, où l'élément comique domine, se prolonge entre l'honnête Chamier et le plus spirituel des rois de France. Henri IV se livre tour à tour aux émotions les plus touchantes, aux confidences les plus familières. Il sanglotte en parlant de ses devoirs de roi; il rassure Chamier sur le caractère du dauphin, en qui les réformés pressentaient un adversaire : « Qu'au reste le dauphin étoit d'un naturel tel qu'il le faut à la France, ayant assez de courage pour se faire craindre et se servir du glaive que Dieu a mis en la main des roys; d'un autre côté, d'un naturel débonnaire pour ne point faire de mal, car, même quand on fait battre des renards avec des petits

chiens, il prenoit bien plaisir à les voir mordre, mais sitôt qu'on parle de tuer le renard, il ne le veut pas et se met à crier. » Chamier est enfin congédié avec force bonnes paroles et avec toutes sortes d'encouragemens à bien servir le roi dans les affaires de religion. « Pour mon particulier, il me dit que je le servisse bien, et qu'il me seroit bon maître et qu'il ne me manqueroit pas, que je n'en eusse point de peur, et me redit cela par deux fois, une au milieu de la galerie, l'autre à la porte en sortant. » Avouons que pour un prince qui se défend d'avoir des *pensionnaires*, Henri IV s'entend assez bien à escompter en services le simple espoir d'une pension. Il ne prenait pas toujours le soin de recouvrir d'honnêtes dehors ce commerce des consciences : « Je puis me vanter, dit-il un jour à d'Aubigné, qu'un homme d'entre vous, des meilleures maisons de France, ne m'a coûté que cinq cents écus pour me servir d'espion parmi vous et vous trahir. »

Dans l'intéressant appendice que M. Charles Read a joint à son travail, il effleure la grande question de l'abjuration de Henri IV. La nécessité de cette conversion est seule digne d'occuper l'attention et les discussions de l'historien, et ce n'est pas sans approcher du ridicule que quelques personnes ont voulu agiter, comme une sorte de question préalable, la sincérité de cette conversion. « Indifférent et sceptique dans un siècle pieux, Henri IV n'avait foi que dans la force tempérée par la prudence. Le côté humain des choses saisissait seul cette nature ardente et sensuelle. » Nous pensons que cette opinion, exprimée en 1845 par M. de Carné (1), a l'évidence en sa faveur et que ce point est acquis à l'histoire; mais la nécessité de cet acte évidemment politique, ses conséquences bonnes ou mauvaises, en un mot sa justification au point de vue des affaires humaines reste encore réservée à l'étude et à la controverse. Les pages remarquables que M. Read a extraites sur ce sujet des *Conférences sur l'Histoire de France* de sir James Stephen, professeur d'histoire moderne à l'université de Cambridge, sont d'un protestant éclairé, mais surtout d'un Anglais qui ne peut voir dans les deux siècles de monarchie absolue qui ont suivi le règne de Henri IV qu'un long *misgovernment*. La question y est bien posée, mais ce n'est qu'après des recherches particulières et une étude sérieuse qu'on peut tenter de la résoudre. PREVOST-PARADOL.

En feuilletant dernièrement un recueil assez estimé en Allemagne, les *Blaetter für literarische Unterhaltung*, nous n'avons pas été médiocrement surpris d'y retrouver un grand nombre d'articles que la rédaction de ce recueil nous a empruntés sans faire aucune mention de la source où elle puisait. Il y a dans toutes les langues du monde un nom particulier pour les emprunts de cette nature. La piraterie des contrefaçons, si condamnable à tous égards, laissait au moins aux écrivains et à la direction la récompense morale de leurs travaux : ici, l'écrivain qui les compose et qui les signe, la direction qui les choisit, qui les inspire quelquefois, sont également frustrés

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1845.

de l'honneur qui leur appartient. L'Allemagne est justement fière de sa vieille réputation de loyauté; il suffira de signaler de tels procédés pour que la conscience publique en fasse justice. On comprend sans peine les raisons qui nous obligent à insister sur ce point. Il peut arriver et il est arrivé souvent en effet qu'un article de la *Revue*, dérobé par un recueil allemand, est reproduit ensuite d'après cette traduction par quelque autre organe de la publicité, qui par ignorance ne manque pas de l'attribuer au recueil où il l'a pris. L'article est lu, il frappe l'attention, il se grave dans plus d'une mémoire attentive, et plus tard si l'on retrouve le même article dans la collection de la *Revue*, on ne se rappelle plus les dates, on se souvient seulement qu'on a déjà lu cela ailleurs, et l'originalité des travaux publiés ici peut être l'objet d'une suspicion injuste. C'est pour nous l'occasion naturelle de le déclarer formellement : jamais la *Revue*, on le conçoit de reste, n'accueille que des travaux inédits. Ainsi, le 15 décembre 1851, M. Ch. de Mazade donne à la *Revue* une étude sur *la Société et la Littérature à Cuba;* cet article est traduit dans les *Blaetter* le 18 septembre 1852, sans que ni la *Revue* ni l'auteur soient nommés. Quinze jours après, le 3 octobre de la même année, l'article de M. de Mazade est inséré dans la *Gazette d'Augsbourg*, qui, sans broncher, en fait honneur aux *Blaetter für literarische Unterhaltung*. Cet article n'est pas le seul qui nous ait été emprunté de cette manière, et la liste serait longue, si nous voulions citer tous les travaux de la *Revue des Deux Mondes* que les *Blaetter* ont jugé convenable de s'approprier. Il faudrait signaler entre autres l'article de M. Gustave Planche sur M. Sainte-Beuve publié dans la *Revue* le 1er septembre 1851 et copié dans les *Blaetter* le 31 juillet 1852. M. Émile Montégut aurait aussi à revendiquer plusieurs de ses articles sur la littérature américaine. N'entrons pas dans ce détail, qui pourrait nous mener trop loin; nous persistons à croire que cette indication suffit pour avertir le public allemand. Nous apprenons d'ailleurs avec plaisir que la direction des *Blaetter für literarische Unterhaltung* a passé aujourd'hui en d'autres mains. Un judicieux critique dont la probité littéraire est justement appréciée, M. Hermann Margraff, est en ce moment le directeur de ce recueil, et ce nom-là nous est garant que nous n'aurons plus à l'avenir de pareilles réclamations à faire. Les littératures européennes sont de plus en plus associées à une œuvre commune : c'est leur devoir de se contrôler, de s'éclairer, de se contenir mutuellement. Qu'elles observent donc avant tout le respect du travail d'autrui; c'est la première condition de l'alliance, c'est la première loi de la fraternité littéraire.

V. DE MARS.

TOLLA

I.

La famille Feraldi n'est pas princière, mais elle marche de pair avec bien des princes. Alexandre Feraldi, comte du saint empire, baron de Vignano, chevalier de l'ordre de Constantin, est un des soixante patriciens inscrits sur les tables du Capitole. Il n'a jamais voulu entrer dans l'armée pontificale, où son père était lieutenant-colonel. Une santé délicate, l'instruction sérieuse qu'il a reçue au collége de Nazareth, et, par dessus tout, la nécessité de rétablir les affaires de sa famille lui a fait embrasser l'étude des lois et de la jurisprudence. Le temps n'est plus où l'on trouvait dans chaque Romain l'étoffe d'un soldat, d'un laboureur et d'un jurisconsulte; mais les patriciens ont conservé le respect des trois arts glorieux qui firent la grandeur de leurs ancêtres. Le comte Feraldi, docteur en droit sans déroger, se maria en 1816 à Catherine Mariani, fille du marquis de Grotta Ferrata. Vers la même époque, deux de ses cousins-germains, du même nom que lui, épousèrent des princesses, une Odescalchi et une Barberini. Alexandre Feraldi ne fut pas insensible à l'honneur de ces alliances, qui relevaient le nom de sa famille. Trois mois après, une succession inespérée, qui vint le surprendre pendant la grossesse de sa femme, le mit pour toujours au-dessus du besoin, en portant son revenu à vingt-cinq ou trente mille francs. Jamais homme ne fut plus heureux que le comte Feraldi dans la première année de son mariage. Ce petit homme aimable, vif et sautillant, très brun, sans que sa physionomie présentât rien de noir,

très fin et très subtil, avec beaucoup de franchise et d'ouverture de cœur, remplissait de sa joie et animait de sa gaieté le palais un peu délabré de ses ancêtres. Sa femme, assez belle, mais d'une beauté sèche et pour ainsi dire indigente, l'aimait éperdûment. Ses amis le plaisantaient quelquefois sur l'excès de son bonheur. « Où s'arrêtera, disait-on avec emphase, la fortune des Feraldi? Le Pactole coule dans leur jardin; les rejetons des familles princières viennent se greffer sur leur arbre généalogique. Nous te prédisons, ô trop heureux Alexandre, que ta femme avant deux mois accouchera d'un pape. »

Le 1er septembre 1817, la comtesse mit au monde une fille qui fut baptisée sous le nom de Vittoria. Un an plus tard, Vittoria eut un frère qu'on appela Victor. Le triomphant petit comte Alexandre n'avait pas trouvé de noms plus modestes pour ses enfans. C'était plaisir de l'entendre demander si son fils Victor avait pris le sein, et si sa fille Vittoria avait mangé sa bouillie. La comtesse et les gens de la maison appelaient tout bonnement le petit garçon Toto et la petite fille Tolla.

Le palais Feraldi est situé dans un des plus nobles quartiers de Rome, à deux pas de l'ambassade de France. Il n'est ni très grand ni très beau : il n'a ni la vétusté originale du palais de Venise, ni l'immensité du palais Doria, ni la majesté du palais Farnèse; mais il a un jardin. Tolla fut élevée au milieu des arbres et des fleurs. Une grande allée, abritée contre le vent du nord par une muraille de cyprès, était sa promenade d'hiver. A l'âge de sept ou huit mois, elle fit la connaissance d'un vieux citronnier en fleurs qui devint son meilleur ami. Elle tendait vers lui ses petits bras; elle arrachait à belles mains les longues fleurs et les gros boutons violacés, et elle les portait à sa bouche. Le médecin de la maison, le docteur Ely, permit que dès les premiers jours d'avril on la gardât une heure ou deux au jardin, étendue en liberté sur un tapis, à l'ombre de son citronnier, ou sous un chêne vert, autre ami vénérable. L'été venu, c'est au jardin qu'elle prit ses premiers bains, dans une eau que le soleil avait eu soin de chauffer. La liberté, le mouvement, le grand air et les parfums généreux qui s'exhalent des arbres, tout concourut à fortifier ce jeune corps : Tolla grandit avec les plantes qui l'environnaient, sans effort et sans douleur. Une promenade au jardin l'endormait en quelques minutes; en s'éveillant, elle souriait à la vie, à ses parens et à son jardin. Le travail des premières dents, si redouté des mères, se fit en elle sans qu'on s'en aperçût, et un beau matin la comtesse, qui la nourrissait, poussa un cri de surprise en se sentant mordue par deux petites perles bien aiguisées.

Tous les ans, au mois d'août, le comte s'embarquait pour Capri, où il possédait un beau vignoble. Tandis qu'il surveillait ses vendan-

ges, la comtesse allait vivre à Lariccia, en bon air, dans une jolie *villa* où de mémoire d'homme personne n'avait pris les fièvres. Son mari venait bientôt l'y rejoindre. Ils y restaient avec leurs enfans jusqu'aux froids, et ne retournaient jamais à Rome avant d'avoir vu cueillir les olives.

Tolla passa à Lariccia les plus beaux jours de son enfance. Elle y était plus libre qu'à Rome, quoiqu'on l'eût placée sous la haute main du petit Menico, fils d'un fermier de son père. Menico, c'est-à-dire Dominique, avait cinq ans de plus que Tolla et six ans de plus que Toto, mais il n'abusa jamais de l'autorité que lui donnaient son âge et la confiance de la comtesse. Il ne savait rien refuser à Tolla. En dépit de toutes les recommandations de prudence et d'abstinence qu'on ne lui avait pas ménagées, il hissait lui-même sa petite élève sur tous les ânes du village, et il maraudait à son intention dans les jardins les mieux enclos. Plus d'une fois on surprit le mentor éclatant de rire à la vue de Tolla qui mordait à belles dents une lourde grappe de raisins jaunes, ou qui se barbouillait les joues avec une grosse figue violette. Les jardins, les bois, les ânes et Menico furent pendant douze ans les seuls précepteurs de Tolla. Sa mère lui apprit un peu de religion et de musique. Comme on ne la força jamais de se mettre au piano, elle y vint toujours volontiers. Ses petits doigts aimaient à courir sur les touches d'ivoire. Il se trouva qu'elle avait l'oreille juste, et même, ce qui est plus rare chez les enfans, le sentiment de la mesure. Le célèbre maestro Terziani, qui l'entendit un jour par hasard, déclara que c'était grand dommage de ne lui point donner un maître, mais on le laissa dire.

La religion, et surtout ce catholicisme splendide qui règne à Rome, trouva chez elle une âme bien préparée. La pompe des cérémonies, les parfums de l'encens, l'or, le marbre, la musique sacrée, l'attirèrent invinciblement, comme ce citronnier fleuri auquel elle tendait les bras. Son imagination avide s'empara du premier aliment qui lui fut offert. Elle s'éprit d'une passion filiale pour la madone, cette dame vêtue de bleu et d'or qu'on lui disait si bonne, et qu'elle voyait si belle. L'enthousiasme puéril qu'elle conçut pour certaines images se changea peu à peu en dévotion. A force de prier dans la chambre de sa mère devant une *sainte famille* de Sassoferrato, elle se lia tout particulièrement avec saint Joseph : elle lui envoyait des baisers, comme à un vieux et respectable parent de la maison. — Tu verras, lui disait-elle, comme je t'embrasserai, si je vais au ciel! — Cette âme aimante n'eut pas besoin d'apprendre la charité. A quatre ans, elle déchirait ses habits, parce qu'elle avait remarqué qu'on les donnait aux petits pauvres lorsqu'ils étaient déchirés. Elle émiettait son déjeuner aux oiseaux du jardin. « Ne sont-ils pas notre pro-

chain? disait-elle. Je nourris mes frères ailés. » Sa charité s'étendait jusqu'aux morts. Un jour, sa mère la conduisit à l'église des Jésuites, où l'on prêchait pour les âmes du purgatoire. C'était dans l'octave de Saint-Ignace, un mois environ avant qu'elle eût accompli sa sixième année. Pendant tout le sermon, Toto n'eut d'yeux que pour la statue colossale en argent massif posée sur un globe de lapis-lazuli : il demanda plusieurs fois à sa mère si le bon Dieu était aussi riche que saint Ignace, et s'il avait en quelque endroit du monde une aussi belle statue. Tolla écouta le prédicateur. Quand la première quêteuse passa près d'elle, elle jeta dans la bourse une petite pièce de monnaie que sa mère lui avait donnée pour cet usage; mais lorsqu'on vint quêter devant elle pour la seconde fois, comme elle n'avait plus d'argent, elle détacha vivement son petit bracelet de corail et le donna aux âmes du purgatoire. On ne s'en aperçut que le soir en la déshabillant.

— Tu n'aurais pas dû, lui dit sa mère, donner ton bracelet sans ma permission.

Elle répliqua vivement : — Vous n'avez donc pas entendu, maman, comme ces pauvres âmes ont soif?

A treize ans, Tolla savait lire et écrire, monter à cheval, grimper aux arbres, sauter les fossés, jouer du piano, aimer ses parens et prier Dieu. Son père s'aperçut qu'avec ses petits talens, sa parfaite ignorance et ses grandes qualités, elle ne ressemblait pas mal à un buisson d'aubépine en fleur. On résolut de la mettre en pension. L'établissement en vogue en ce temps-là était l'institut royal de Marie-Louise, à Lucques. Les élèves y accouraient du fond de l'Italie et même des pays d'outre-mer et d'outre-monts. Le bruit des concours annuels qui s'y faisaient et des récompenses qui y étaient décernées retentissait dans toute la péninsule, de Naples à Venise. Le comte Feraldi espéra que l'amour de la gloire éveillerait chez sa fille le goût du travail, et que l'appât de ces couronnes tant enviées lui ferait regagner le temps perdu. Il la conduisit à la surintendante de l'institut royal, la comtesse Trebiliani.

Tolla, jetée sans transition dans les habitudes régulières et presque monastiques d'une grande communauté, n'eut pas le temps de regretter sa liberté, sa famille et les bois de Lariccia. Elle s'éprit pour l'étude d'une passion soudaine, mais où la curiosité avait plus de part que l'émulation. Elle se souciait médiocrement de paraître savante, mais elle conçut un incroyable désir de savoir. Toutes les facultés sérieuses de son esprit, brusquement éveillées, entrèrent en travail, et l'on crut reconnaître que l'oisiveté où elle avait vécu avait centuplé ses forces. Son esprit ressemblait à ces terres incultes du Nouveau-Monde qui n'attendent qu'une poignée de semence pour révéler leur

inépuisable fécondité. Ignorante comme elle l'était, tout lui parut nouveau, tout piquait sa curiosité; elle ne dédaignait rien, rien ne lui semblait usé ni banal. Les histoires les plus insipides, les abrégés les plus nauséabonds avaient pour elle autant d'attraits que des romans. La géographie lui parut une science curieuse et attachante : en feuilletant un atlas, elle éprouvait les émotions d'un voyageur qui découvre des Amériques à chaque pas. Pour tout dire en un mot, rien ne la rebuta, pas même l'arithmétique; elle fut charmée de ces petits raisonnemens secs et précis; elle saisit au premier coup d'œil tout ce qu'ils ont d'ingénieux dans leur simplicité, et je ne sais s'il s'est trouvé personne, depuis Pythagore, à qui la table de Pythagore ait fait autant de plaisir.

A la fin de l'année 1831, Tolla, sans avoir songé un seul instant à se couvrir de gloire suivant les intentions de son père, se trouva la première de sa classe et reçut la croix d'or, aux applaudissemens de toute la cour. Elle maintint sa supériorité, sans y penser, jusqu'à l'âge de dix-sept ans. Dans l'automne de 1834, un décret du duc de Lucques supprima l'institut royal et rendit les élèves à leurs familles. Tolla parlait assez élégamment le français et l'anglais; elle avait amassé la petite somme de connaissances qu'un pensionnat peut offrir à une jeune fille; un excellent maître avait cultivé sa voix et changé en talent ce qui n'était chez elle que l'instinct de la musique; ses parens la trouvèrent parfaite, et son père glorieux se hâta de la conduire dans le monde.

Elle y fit une entrée triomphale, et Rome se souvient encore de sa présentation chez la marquise Trasimeni. Les mères de famille, intéressées à lui trouver des défauts, avaient armé leurs yeux de la curiosité la plus malveillante. Elle subit sans s'en douter ce formidable examen où tous les juges étaient prévenus contre elle : elle en sortit à son honneur. L'aréopage des femmes de quarante ans décida à l'unanimité qu'elle avait une petite figure française assez gentille. Les hommes la proclamèrent de prime-saut la plus jolie fille de Rome.

Sa beauté était de celles qui découragent les statuaires et leur font cruellement sentir l'impuissance de leur art. Ses mains, sa figure et ses épaules avaient la pâleur mate du marbre, et cependant le marbre le plus fidèle n'aurait jamais pu passer pour son image. Rien n'était plus facile que de rendre la finesse aristocratique de ce nez imperceptiblement arqué, la courbe fière des sourcils, l'ampleur un peu dédaigneuse des lèvres, le modelé délicat des joues, où deux imperceptibles fossettes se dessinaient par instans; mais David lui-même, le sculpteur de la vie, aurait été incapable d'exprimer le mouvement, la santé, et comme la joie secrète qui animait ces traits adorables. La jeunesse dans toute sa force éclatait à travers cette en-

veloppe délicate; la pâleur de son visage était saine et robuste. Elle ressemblait à ces lampes d'albâtre qu'une flamme intérieure fait doucement resplendir. Ses yeux châtains, mais qui paraissaient noirs, avaient le regard doux, étonné et un peu farouche d'une jeune biche qui écoute les échos lointains du cor. Sa chevelure longue, épaisse et soyeuse, s'entassait sur sa tête et débordait en deux boucles pesantes jusque sur ses épaules. Son corps mignon, souple, frêle et cependant vigoureux, ressemblait à ces statues antiques dont la vue n'inspire que de hautes pensées et de nobles désirs, quoiqu'elles se montrent sans voiles et qu'elles ne soient vêtues que de leur chaste beauté. Ses mains étaient petites, et son pied aurait été remarqué à Séville ou à Paris.

Tolla fut d'autant plus admirée à Rome qu'elle n'avait pas une beauté romaine. Cette nation vigoureuse qui se baigne dans les eaux jaunes du Tibre a conservé, quoi qu'on dise, une assez bonne part de l'héritage de ses ancêtres. Les hommes ont toujours cet air mâle et sérieux, cette noble prestance et cette dignité extérieure qui distinguait jadis un Romain d'un Grec ou d'un Gaulois; les femmes sont encore ces belles et massives créatures parmi lesquelles le vieux Caton choisissait la gardienne de son foyer et la mère de ses enfans. Les jeunes Romaines, avec leur front bas, leur face brillante, leurs puissantes épaules, leurs bras charnus, leurs jambes épaisses, leurs pieds solides et leur large et opulente beauté, semblent si bien prédestinées aux devoirs de la famille, qu'il est difficile de voir en elles autre chose que des mères et des nourrices futures : elles ont la physionomie plantureuse et féconde de cette brave terre d'Italie qui a nourri sans s'épuiser tant de fortes générations. Leur regard, leur sourire, et jusqu'à leur coquetterie a quelque chose de tranquille, de positif et de convenu, comme le mariage et le ménage. Au milieu de cette foule un peu banale, Tolla surprenait l'admiration par une grâce plus âpre, par des mouvemens plus vifs, par je ne sais quel charme bizarre et inusité. Son entrée produisit sur les regardans une impression analogue à celle que vous éprouveriez, si dans un boudoir tout imprégné de poudre à la maréchale quelque brise soudaine apportait les fraîches senteurs d'une forêt. Dès ce moment, tous les sourires parurent fades, excepté le sien, et toutes les beautés robustes au milieu desquelles elle glissait au bras de son père ne furent plus que des poupées majestueuses.

Elle avait choisi pour son début une toilette extrêmement simple, qui fut copiée dès le lendemain par toutes les brunes, et qui resta à la mode pendant deux ou trois mois. C'était une robe de tarlatane avec un dessous de taffetas blanc, un camélia blanc au corsage, un

large velours ponceau dans les cheveux, et une longue épée d'argent plantée horizontalement dans la natte, suivant la mode des filles de la campagne et des *minintes* du Transtevère. Cette coiffure rustique inspira au fameux improvisateur Benzio un sonnet qui se terminait ainsi :

« D'où viens-tu? De la cour imposante d'un roi ou de la modeste chaumière d'un berger? Est-ce *contessina* (petite comtesse) que l'on te nomme? ou faut-il t'appeler *contadina* (paysanne)?

« Si tu es *contessina*, tous les bergers vont s'armer contre la noblesse; si tu es *contadina*, tous les comtes vont acheter des guêtres de cuir et des vestes de velours. »

Tolla supporta sans aucune gaucherie le petit triomphe qui lui fut décerné. On sait combien il est difficile d'essuyer, sans perdre contenance, une averse de complimens. Cette épreuve, très rude en tout pays, est formidable en Italie, dans la patrie de l'hyperbole. Tolla s'entendit comparer à ce que les trois règnes de la nature renferment de plus exquis : on lui décerna à bout portant la qualification d'astre, de merveille et de divinité. Les femmes elles-mêmes prirent part à ce concert, toutes prêtes à la proclamer vaniteuse si elle acceptait les louanges, et sotte si elle les repoussait; mais elle trouva dans l'enjouement naturel de son esprit un refuge contre l'une et l'autre accusation : elle ne reçut ni ne rejeta les flatteries sous lesquelles on espérait l'accabler. Tantôt elle les accueillit en badinant et d'un ton qui voulait dire : j'écoute par politesse les sottises que la politesse vous a inspirées; tantôt elle les renvoya plaisamment à leurs auteurs, quand leurs auteurs étaient des femmes. Elle payait leurs louanges avec usure, et rendait des diamans pour des cristaux, des soleils pour des étoiles. Ces innocentes malices de la naïveté obtinrent les applaudissemens muets, mais unanimes, de tous les hommes : il est si difficile de résister au charme de la jeunesse! C'est ainsi que la plus jolie fille de Rome, sans chercher l'esprit, sans faire *des mots* et sans médire de personne, gagna haut la main son brevet de fille d'esprit.

Si Tolla n'avait eu pour elle que son esprit et sa beauté, elle aurait trouvé un épouseur; mais comme elle avait une dot, il s'en présenta quarante. Le comte Feraldi ne se faisait pas faute de dire à qui voulait l'entendre : « Il y a vingt mille sequins ou cent mille francs de bon argent dans un coffre de ma connaissance pour le brave garçon que choisira la plus jolie fille de Rome. » Tolla dansa pendant deux hivers avec toute la jeunesse des états pontificaux sans choisir personne. Ses parens ne la pressaient pas. « Prends ton temps, lui disait son père. Je conviens qu'il n'est pas facile de trouver un homme digne de toi : pour ma part, je n'en connais point. » La comtesse, à qui

ses bonnes amies demandaient, par pure charité, pourquoi Tolla, avec sa beauté, son esprit et sa dot, était arrivée à l'âge de dix-neuf ans sans se marier, leur répondait sans malice aucune : « Nous ne sommes pas de ces parens qui grillent de se débarrasser de leurs filles. » Tolla dans le monde était l'orgueil de son père; Tolla dans sa famille était la vie et la bonne humeur de la maison. Entre un bal et une promenade à cheval avec son frère, qui venait de terminer ses études, elle partageait avec sa mère les travaux domestiques et les soins du ménage; elle revoyait les comptes du *ministre*, c'est-à-dire de l'intendant; elle traçait à sa femme de chambre, qui lui servait de lingère et de couturière, le dessin d'un col ou d'une paire de manches; elle présidait à quelque arrangement nouveau dans son cher jardin, ou elle travaillait en chantant à un bel ouvrage de tapisserie. Elle était présente partout, voyait tout, savait tout, disposait tout, commandait, souriait et plaisait à tout le monde. Cette petite personne mondaine, cette danseuse infatigable, cette écuyère intrépide qui sautait les barrières et les fossés, pratiquait au palais Feraldi toutes les gracieuses vertus d'une mère de famille.

II.

Le 30 avril 1837, l'élite de la noblesse de Rome était réunie chez la marquise Trasimeni. Les jeunes gens dansaient au piano dans le salon des tapisseries; quelques mères de famille surveillaient nonchalamment les plaisirs de leurs filles; les papas jouaient au whist dans le boudoir de la marquise; le jardin, de plain pied avec l'appartement, était peuplé d'une douzaine de fumeurs qui promenaient dans l'obscurité la lueur de leurs cigares. On jouissait des premières douceurs du printemps et des derniers plaisirs de l'hiver.

Mme Assunta Trasimeni avait alors la maison la plus agréable et la moins bruyante de Rome. Les étrangers ne s'y faisaient point présenter, ou s'y ennuyaient mortellement, faute de pouvoir comprendre le charme intime et la grâce silencieuse de ces réunions; mais les Romains auraient regardé comme une calamité publique la suppression des jeudis de la marquise. Ce haut salon, dont la voûte, peinte à fresque par un élève de Jules Romain, portait quatre grandes figures un peu effacées représentant Rome, Naples, Florence et Venise; ces belles tapisseries du XVIe siècle dont le temps avait adouci et fondu les couleurs, ces meubles d'ébène imperceptiblement fendillée, ce vieux lustre de cristal de roche, ce piano de Vienne, dont les sons étaient amortis par les tentures, tout respirait une bonhomie grandiose et un peu triste. Les domestiques, enfans de la maison, vêtus de livrées héréditaires, présentaient si cordialement les verres

de limonade, que pas un des invités ne songeait à regretter les réceptions fastueuses et la prodigalité banale de tel prince ou de tel banquier.

Le salon, les meubles, les habitudes douces et régulières de la maison, tout encadrait merveilleusement la figure de la marquise. Elle touchait à sa quarantième année; elle était grande, un peu maigre, et blonde avec d'admirables yeux noirs. Sa beauté était faite de dignité, de bienveillance et de tristesse. Elle portait invariablement une robe de velours noir, et personne ne se souvenait de l'avoir vue autrement vêtue, même dans sa jeunesse et du vivant de son mari. Quoique sa mère lui eût laissé de beaux diamans, on ne lui vit jamais d'autres bijoux qu'une petite bague d'or, presque usée, qui n'était pas un anneau de mariage. Cette digne et sérieuse personne ne riait jamais; son sourire avait je ne sais quoi de résigné. Elle n'aimait ni le jeu, ni la conversation, ni la musique, excepté quelques vieux airs qu'elle jouait sur son piano lorsqu'elle était seule; elle avait renoncé à la danse à l'âge de dix-neuf ans, une année avant son mariage. Sa position et la fortune de son mari l'avaient condamnée à recevoir et à aller dans le monde; cependant ni dans le monde ni chez elle aucun homme ne lui avait fait la cour. Une heure d'entretien lui avait toujours suffi pour éteindre les passions que sa beauté avait allumées. L'amour le plus intrépide aurait reculé devant le spectacle de ce cœur brisé, de cette sensibilité éteinte, de cette âme pleine de ruines mystérieuses. Elle n'aimait, après Dieu, que son fils Philippe, un beau jeune homme de vingt ans, qui venait d'entrer dans la garde noble. Elle ne haïssait personne : le seul homme dont elle évitât la rencontre était un ancien ami de son mari, le colonel Coromila. Sa vie égale et monotone était comme un tissu de prières et de bonnes actions. Toutes ses matinées se passaient à l'église des Saints-Apôtres, sa paroisse; le soir, elle allait dans les salons, comme une sœur de charité dans les mansardes, pour soutenir les faibles et soulager les affligés. Elle excellait à consoler les amours malheureux et à guérir ces secrètes blessures de l'âme pour lesquelles le monde a si peu de pitié. Elle s'employait, avec une prédilection visible, à marier les jeunes filles, et à aplanir les obstacles que l'inégalité des fortunes élève entre ceux qui s'aiment. La marquise avait détaché de son revenu une somme assez forte destinée à doter annuellement quatre filles pauvres; mais, en dehors de cette fondation pieuse, il lui arriva, dit-on, plus d'une fois de compléter la dot d'une fille de noblesse. Ses petites soirées des jeudis ont fait en une année plus de mariages que les grands bals du prince Torlonia n'en feront en dix ans. Elle ne recevait cependant que de huit heures à minuit. Sa santé ne lui permettait pas les longues veilles, et ce

n'était pas sans dessein qu'entre tous les jours de la semaine elle avait choisi le jeudi. Les invités se retiraient à minuit moins un quart, de peur d'empiéter sur le vendredi, jour de mortification, où les théâtres font relâche dans toute l'Italie.

C'était un préjugé répandu dans Rome que toutes les unions contractées sous les auspices de la marquise étaient nécessairement heureuses, et lorsqu'on voulait désigner un mauvais ménage, on disait : Ils n'ont pas été mariés par la Trasimeni.

Quoique cette sainte femme fût un objet de vénération pour tous et d'admiration pour quelques-uns, la curiosité publique, qui ne perd jamais ses droits, cherchait encore, après plus de vingt ans, le secret de sa tristesse; mais personne ne connaissait le chagrin qui avait assombri une si belle vie. La comtesse Feraldi, son amie d'enfance, se rappelait que la belle Assunta avait refusé deux ou trois fois la main du marquis Trasimeni, sans que rien pût expliquer cette répugnance. Le jour du mariage, on avait eu beaucoup de peine à lui faire quitter le noir pour prendre le costume traditionnel des mariées. Elle avait dit à sa mère en partant pour l'église : J'entre dans le mariage comme dans un couvent. De ces souvenirs très vagues, dont l'authenticité même était fort contestée, quelques personnes avaient pu conclure que la marquise portait le deuil d'un premier amour.

Au moment où commence cette histoire, Mme Trasimeni était assise dans un coin du grand salon, entre la comtesse Feraldi et une étrangère établie depuis plusieurs années à Rome, la générale Fratief. Tout en causant, ces trois mères regardaient avec une satisfaction visible un quadrille où leurs enfans étaient réunis. Philippe ou Pippo Trasimeni dansait avec Tolla, en face de Nadine Fratief, toute fière d'avoir pour cavalier le lion des bals de Rome, le roi de la jeunesse dorée, Lello Coromila, des princes Coromila-Borghi.

Pour un homme averti, les physionomies de ces quatre jeunes gens auraient été un spectacle curieux. Lello Coromila paraissait causer très vivement avec sa danseuse, qui semblait plaisanter et rire sans arrière-pensée, avec tout l'abandon de la jeunesse. Pippo lutinait Tolla pour obtenir une petite rose pâle qu'elle avait attachée à son corsage, et Tolla, qui ne céda qu'à la dernière figure de la contredanse, était très animée à la défense de son bien. Ni Mme Feraldi, ni la générale, ni même la bonne marquise avec sa pénétration maternelle, ne devinaient les sentimens cachés sous cette surface de gaieté et d'indifférence; mais, à mieux surveiller les visages, elles auraient reconnu que les yeux de Lello dévoraient Tolla, que Tolla, confuse, inquiète et presque heureuse, se débattait contre un sentiment nouveau pour elle, que Philippe, leur ami commun, les

regardait l'un et l'autre en homme qui voudrait les voir l'un à l'autre, — et que Nadine, malgré une expérience prématurée de l'art de feindre, laissait percer dans ses yeux un peu d'amour, beaucoup d'ambition, et une de ces haines concentrées dont les femmes seules sont capables.

Manuel ou Lello Coromila était le fils cadet du prince Coromila-Borghi. Les Coromila, si l'on en croit leur arbre généalogique, datent de la guerre de Troie. L'histoire de leur famille remplit trois volumes in-quarto, publiés à Parme en 1780 par l'admirable imprimerie de Bodoni. Le tome premier s'arrête à l'ère chrétienne, le second à l'an 1000; le troisième, qui est presque entièrement authentique, contient la gloire sérieuse de la famille. Ser Tita Coromila, grand amiral de la république de Venise et père du doge Bartolomeo Coromila, remporta, à la fin du xve siècle, la victoire navale de Naxie, qui arrêta l'élan de la flotte turque et assura à Venise la domination de l'archipel. Giuseppe Coromila était le chef de l'ambassade qui vint complimenter le roi de France Henri IV, à son avénement au trône. En mai 1797, lorsque le gouvernement aristocratique de Venise abdiqua en faveur du peuple, Lodovico Coromila quitta sa patrie et vint s'établir à Rome avec sa famille. Les domaines de cette grande maison sont situés, partie dans la Romagne, partie dans le royaume lombard-vénitien. Leur palais du Corso est le plus magnifique de tous ceux qu'on admire à Rome; leur villa d'Albano a des jardins aussi vastes et plus variés que ceux de Versailles, et ils conservent à Venise quatre palais sur le grand canal. Les trois branches de la famille réunissent entre elles une fortune territoriale évaluée à près de cinquante millions; les Coromila-Borghi possèdent un peu plus du quart de ce fabuleux patrimoine.

Tandis que l'héritier des doges s'avançait, pour la pastourelle, au-devant de Nadine et de Tolla, la grosse générale Fratief couvait des yeux les millions qu'elle voyait danser en sa personne, et répétait pour la centième fois un panégyrique uniforme des perfections de Lello. Elle s'obstinait à l'appeler le prince Lello, quoiqu'on lui eût redit à satiété que Lello n'était et ne serait jamais prince. Le seul prince Coromila-Borghi était son père, le vieux Luigi, après qui le titre passait à l'aîné. Lello devait se résigner, comme son oncle le colonel, à n'être jamais que le chevalier Coromila; mais la générale ne regardait point les choses de si près. Chaque fois qu'il lui arrivait de se méprendre, elle alléguait que chez elle, en Russie, tous les enfans d'un prince sont princes, le prince eût-il une douzaine d'enfans.

La personne de Manuel Coromila, sans justifier le lyrisme maternel de la générale, n'était point faite pour déplaire. Sa taille était haute, ses épaules larges, son attitude prépondérante. Il avait véri-

tablement une physionomie romaine. Ses grands yeux à fleur de tête ne manquaient pas d'un certain feu; son oreille rouge, son teint fleuri, sa voix sonore révélaient une santé excellente et une organisation robuste; sa barbe noire, qui n'avait jamais été rasée, frisait légèrement sur ses joues; ses cheveux presque bleus s'enlevaient vigoureusement sur un cou plus blanc que celui d'une femme. Il avait les mains fortes et peu effilées; mais elles étaient si blanches, si grasses et si fermes, que leur carrure inspirait la sympathie et la confiance. A tout prendre, Lello était un fort beau jeune homme de vingt-deux ans.

De son esprit, la générale n'en disait mot : les choses de l'esprit n'étaient pas du domaine de la générale. Elle s'extasiait sur sa grâce, son élégance, sa gaieté, ses folies, sa piété. Lello était le boute-en-train de la jeunesse romaine. Jusqu'à l'âge de vingt et un ans, il avait vécu sous la surveillance sévère de son aïeul maternel; mais depuis une année il s'était donné carrière. Il était l'organisateur de tous les plaisirs, l'inventeur de tous les bons tours, le roi de tous les bals, le conducteur de tous les *cotillons*. Du reste il entendait la messe tous les jours, récitait le rosaire en famille tous les soirs, recevait les sacremens à tout le moins deux fois par mois, et s'agenouillait sur le passage de la procession des quarante heures.

Il était bien rare que la générale, entraînée par sa préoccupation dominante, ne mêlât point à son panégyrique l'éloge du palais Coromila, de la galerie estimée deux millions, des écuries revêtues de marbre blanc comme une église, des voitures, des livrées et des cent cinquante serviteurs qui peuplaient la maison. Elle assaisonnait ces propos d'un certain nombre de *ah!* prononcés avec une aspiration gutturale particulière aux gens du Nord. Dans sa bouche, cette exclamation était je ne sais quoi de mitoyen entre *ah!* et *ach!*

Lorsqu'elle eut tout dit, elle passa, suivant sa coutume, à l'éloge de sa fille, qu'elle appelait majestueusement « mademoiselle ma fille. » Elle abusait de la patience inaltérable de la marquise et de Mme Feraldi pour redire les perfections de Nadine, ses talens, la dépense qu'on avait faite pour son éducation à Paris et à Rome, les inquiétudes qu'elle avait données dans son enfance, la crainte qu'on avait eue de la voir scrofuleuse comme presque toutes les jeunes filles de l'aristocratie russe, les sirops amers qu'elle avait pris, les beaux résultats qu'on avait obtenus, ses os raffermis, sa taille redressée, les appareils de Valérius devenus inutiles, sa beauté de jour en jour plus brillante, les succès qu'elle avait eus dans le monde, les partis qu'elle avait refusés (le plus modeste était d'un million), les triomphes qui l'attendaient à Pétersbourg, les bontés de l'empereur Nicolas, qui la regardait comme sa fille adoptive et lui destinait le *chiffre* des demoiselles d'honneur, enfin la belle entrée

qu'elle ferait à la cour de Russie avec une robe traînante de velours ponceau, un *kakochnick* brodé d'or et de perles, et le chiffre en diamans sur l'épaule gauche.

Mme Fratief parlait comme les autres crient. Elle joignait à ce petit défaut l'habitude de se répéter souvent et d'inventer quelquefois; mais il était convenu qu'elle avait bon cœur. D'ailleurs sa qualité d'étrangère, le train qu'elle menait et le soin qu'elle avait pris d'élever sa fille dans la religion romaine la faisaient tolérer dans la plus haute société. On lui savait gré d'avoir amené dans le giron de l'église la fille d'un général russe et dérobé au schisme grec une âme de qualité. Le manége désespéré auquel elle se livrait pour attirer l'attention de Manuel Coromila n'inquiétait personne. On savait que Lello n'était pas encore à marier, et d'ailleurs sa famille lui destinait une princesse. Mme Trasimeni laissa donc à la générale tout le temps d'achever les deux portraits qu'elle recommençait tous les soirs pour avoir le plaisir de les enfermer dans le même cadre. Lorsqu'on fut au *kakochnick* et au chiffre en diamans, qui formaient la péroraison habituelle, la marquise, après un petit compliment à l'adresse de Nadine, se tourna vers Mme Feraldi : — Et Tolla?

— A propos! c'est vrai, ajouta la générale. On dit que vous la mariez; j'en serai bien heureuse.

— Cela n'est pas encore fait, reprit vivement Mme Feraldi. Tu sais, ma chère, dit-elle à la marquise, que dans les premiers jours du mois dernier nous avons reçu deux lettres, l'une de mon frère d'Ancône, l'autre de mon cousin de Forli, qui proposaient, chacun de son côté, un mari pour Tolla. Le jeune homme de Forli a vingt-quatre ans; il est fils unique, et il aura vingt mille francs de rente.

— Mais c'est magnifique, chère comtesse! interrompit la générale, et j'espère bien que Tolla...

— Tolla a vu celui qu'on lui proposait. C'est un beau garçon, grand, blond et parfaitement élevé. Elle l'a refusé net.

— Sans dire pourquoi?

— Elle a dit qu'il lui était antipathique. L'autre n'est pas encore venu à Rome, et il ne viendra que si nous lui donnons des espérances. On le dit fort bien de sa personne; il n'a pas trente ans. Il est plus riche que notre prétendant de Forli. Nous nous sommes informés de sa réputation : nous n'en avons appris que du bien. Il sait quelle est la dot de Tolla, et il vient d'écrire à mon mari qu'il en était très satisfait, qu'il se serait contenté de moitié. « Ce que je cherche, disait-il en terminant, c'est une amie, une femme aimante, une bonne mère de famille, une personne enfin qui sache me pardonner mes innombrables défauts. »

— Ah! c'est beau! c'est admirable! c'est sublime! s'écria la géné-

rale, et dans un siècle comme le nôtre, où les jeunes gens sont devenus plus égoïstes que les vieillards! Le digne jeune homme! j'espère bien que Tolla ne le refusera pas!...

La générale en était là de ses exclamations, lorsqu'un murmure aussi léger, aussi rapide, aussi dru et aussi précis que le bruit du vent dans les feuilles sèches, se répandit dans le salon, dans le jardin, dans la salle de jeu, dans tous les coins de la maison, et vint enfin bourdonner autour de ce trio de mères de famille. Une nouvelle imprévue, et qui les frappa toutes les trois comme un coup de foudre, arriva jusqu'à elles sans qu'on pût savoir d'où elle était venue. C'était une de ces rumeurs agiles et discrètes qui semblent se répandre d'elles-mêmes et par leur propre force, et qui entrent dans toutes les oreilles sans qu'on les ait vues sortir d'aucune bouche. Lorsqu'elle s'abattit sur le divan de la marquise, des émotions bien diverses, mais également violentes, se peignirent sur le visage des trois mères qui causaient ensemble. La générale rougit comme une apoplectique : le désappointement, la jalousie, l'avarice déçue, l'ambition détrônée, la crainte du ridicule, la résolution de combattre, la confiance dans ses forces, et au pis-aller l'espoir de la vengeance, en un mot toutes les passions haineuses passèrent avec la rapidité de l'éclair sur cette large figure empourprée. Mme Feraldi, surprise par un coup de bonheur auquel elle n'était point préparée, s'arrêta bouche béante, aussi stupéfaite qu'un aveugle qui recouvrerait la vue devant un feu d'artifice. La bonne marquise, qui avait vu naître Tolla, qui l'appelait tendrement « ma fille, » et qui n'avait consenti à recevoir un Coromila dans sa maison que sur les instances de Philippe, réprima un mouvement de surprise douloureuse et fit rentrer deux grosses larmes, lorsqu'elle entendit murmurer cette terrible nouvelle : — Savez-vous? Lello aime Tolla!

La comtesse et la générale, en femmes du monde, furent promptes à cacher leur émotion. La générale surtout escamota si vivement son dépit, que l'œil d'une ennemie n'en aurait rien vu. La conversation se prolongea sans incident jusqu'à onze heures trois quarts, et l'on ne s'entretint que de la pluie et des sermons de l'abbé Fortunati, qui faisait merveille aux Saints-Apôtres. Tolla conduisit le *cotillon* avec Lello. M. Feraldi, qui bouillait d'impatience en attendant l'heure du départ, gagna cinquante-deux fiches à son cousin le cardinal Pezzato. Tout le monde se retira à l'heure ordinaire, et la générale, en remerciant la maîtresse de la maison, suivant l'usage établi en Russie, assura qu'elle n'avait jamais passé une soirée plus délicieuse.

En arrivant au grand escalier, Tolla voulut prendre le bras de son père; mais, sur un signe du comte, elle partit en avant avec Toto. Elle trouva sous le vestibule un colosse hâlé qui l'enveloppa mater-

nellement dans une lourde pelisse. C'était son ancien pédagogue de Lariccia, le fidèle Menico. — Il pleut un peu, lui dit-il, et quoique la maison ne soit pas loin, Amarella m'a envoyé. Mais qu'avez-vous, mademoiselle? Il vous est arrivé quelque chose!

— Tu crois, mon Menico?

— J'en suis sûr, mademoiselle. Il y a deux choses au monde que je connais bien, c'est le ciel et votre visage. Ici et là, je sais quand l'orage doit venir.

— J'ai donc la figure à l'orage?

— Non, mais il me semble que vous êtes à la fois heureuse et fâchée. Est-ce vrai, mademoiselle?

— Peut-être; mais pourquoi veux-tu que je te dise mes secrets, mon pauvre Dominique? Ce sont choses où tu ne peux rien.

— Pardonnez-moi, mademoiselle, je puis toujours *faire finir* celui qui voudrait vous fâcher. Venez, que je vous débarrasse de votre manteau : nous sommes arrivés.

Le comte et la comtesse accouraient sur les pas de leurs enfans après une conférence d'une minute. Toto se retira discrètement, sans faire allusion à ce qu'il avait entendu dans la soirée. Le comte embrassa sa fille et sa femme et rentra chez lui. Menico alla se coucher à l'écurie, où un palefrenier lui prêtait la moitié de son lit. Mme Feraldi reconduisit Tolla dans sa petite chambre, la fit asseoir sur le seul canapé qui s'y trouvât, s'y jeta vivement à côté d'elle, l'embrassa avec effusion et lui dit : — Raconte-moi tout! Il t'aime?

— Je le crois.

— Depuis quand?

— Qui sait? Peut-être depuis le commencement de l'hiver.

— Te l'a-t-il dit?

— Jamais. La seule preuve d'amour qu'il m'ait donnée pendant six mois, c'est de m'inviter à danser de préférence à toutes les autres. On me l'enviait assez. La Russe a fait des pieds et des mains pour obtenir un *cotillon* avec lui; elle n'y est jamais parvenue. Moi, je ne regardais cette préférence que comme un hommage rendu à la sagacité avec laquelle j'exécutais les nouvelles figures que nous inventions; mais ces demoiselles avaient de meilleurs yeux que moi : il y a longtemps qu'elles ont remarqué le plaisir qu'il éprouve à me faire danser, l'empressement avec lequel il me cherche en entrant dans un salon, sa joie dès qu'il m'aperçoit, son désappointement si je n'y suis pas. D'ailleurs il a parlé.

— A qui?

— A ses amis. Il n'a jamais osé me dire qu'il m'aimait, mais il a eu l'imprudence de le laisser voir aux cinq ou six étourdis qui composent sa cour. Ceux-là l'ont appris à d'autres; ils se sont mis à me

persécuter de cet amour, ils ont prétendu que je le partageais, et je ne danse pas avec l'un d'entre eux sans qu'il me dise : Lello vous aime.

— Lello vous aime! répéta Mme Feraldi en serrant sa fille dans ses bras. — Et que leur répondais-tu?

— Moi? La première fois que Pippo Trasimeni s'amusa à me dire que j'étais aimée et que j'aimais, je lui répondis avec vivacité : — Comment m'estimez-vous assez peu pour croire que je m'amuserais à faire l'amour par passe-temps? — Je ne dis pas cela, reprit-il. — Pardonnez-moi, vous le dites. Le caractère de M. Coromila est connu; on sait que depuis la mort de son grand-père il a fréquenté des jeunes gens de toute sorte, au lieu de s'en tenir à ceux qui vous ressemblent, Philippe. On répète partout qu'il se joue de la chose du monde la plus sérieuse, l'amour; qu'il est un de ces hommes qui n'ont d'autre occupation au monde que de tromper notre sexe, et qu'une liaison avec lui ne saurait amener rien de bon.

— Et Philippe t'a répondu?...

— Rien.

— Il te donnait raison.

— Oui; mais le jeudi suivant je le retrouvai chez sa mère, et il me dit : Lello vaut mieux que vous ne pensez; il ne parle que de vous et il vous aime à la folie. — C'est la seule fois qu'on m'ait dit du bien de Lello.

— Et qui est-ce qui t'en a dit du mal?

— Toutes les femmes. Voici plus de quatre mois que les filles de mon âge se servent de son nom pour me persécuter. L'une vient me dire : Enfin, vous êtes amoureuse, et c'est Lello qui a fait ce miracle-là! Une autre me félicite d'avoir fixé le plus volage des hommes. Mlle Fratief n'a-t-elle pas eu le front de me dire un jour à brûle-pourpoint : Franchement, ma chère, comptez-vous vous faire épouser par Lello? — Une question si impertinente, venant d'une fille qui n'est pas mon amie et que je connais à peine, me saisit tellement que je restai un instant sans parole; mais je revins à moi, et je lui répondis que j'étais incapable de m'intéresser à une personne qui n'aurait pas les vues les plus honnêtes. Elle répliqua vivement : Ne vous fiez pas à Lello; il en a trompé plus d'une, et il change d'amour deux fois par mois. Je l'entendais décrier partout comme un homme léger; mais je ne savais comment concilier l'effronterie dont on l'accusait avec le respect qu'il témoignait pour moi. Jamais il n'a pris une de ces libertés que les jeunes gens se permettent au bal; jamais il ne m'a serré la main en valsant. Quand nos regards se rencontraient, il était plus prompt que moi à détourner les yeux. Quelquefois j'enrageais de penser qu'il affichait devant les autres un si

grand amour pour moi, sans m'en avoir donné la moindre marque. Puis, songeant au respect qu'il me témoignait, j'en étais touchée. Peut-être est-ce là ce qui a pris mon cœur.

— Tu l'aimais! Pourquoi ne m'en as-tu rien dit?

— Je l'aimais peut-être; mais comme il ne m'avait pas donné de marques visibles de son amour, je n'osais pas m'avouer le mien à moi-même. Il me semblait que c'était une folie d'aimer sans savoir que j'étais payée de retour, sinon par les bavardages des effrontés qu'il avait autour de lui. C'est alors que vous avez fait cette petite maladie qui vous a retenue trois semaines à la maison, et moi avec vous. Trois semaines sans le voir! La privation que je ressentis me donna la mesure de mon amour. Pendant cette longue séparation, on dansa trois fois chez la Trasimeni et deux fois à l'ambassade de France. Ces jours-là je restai à ma fenêtre jusqu'à la fin de la soirée, pour avoir le plaisir d'entendre sa voix lorsqu'il sortirait avec ses amis. J'avais soin de me cacher dans l'ombre de mes rideaux : je serais morte de honte, s'il avait pu seulement soupçonner ma faiblesse. Quelquefois je l'entendais parler de moi avec ses camarades. Un soir, tandis que ses amis chantaient à tue-tête une grosse chanson dont le refrain était :

L'acqua fa male,
Il vino fa cantare,

je reconnus sa belle voix qui fredonnait cette chanson des pêcheurs de Sainte-Lucie :

Io ti voglio ben assai,
Ma tu non pensi a me!

et il lança en s'éloignant un soupir grave et puissant qui semblait sortir du fond de son cœur. Peut-être, s'il avait osé me déclarer sa passion, aurais-je su y résister et la combattre par le dédain; mais cette extrême timidité, si rare chez un homme, me subjugua.

— Mais ce soir qu'a-t-il fait? qu'a-t-il dit? Il s'est donc trahi?

— Mon Dieu! non. Ce soir, Philippe m'a demandé cette fleur que j'avais à mon corsage; je la lui ai donnée. Après la contredanse, Lello a entraîné son ami dans le jardin, et lorsqu'ils sont rentrés, Philippe n'avait plus la fleur à sa boutonnière. Je devinais bien le chemin qu'elle avait pris, mais j'eus l'air de ne rien savoir, et je demandai à Philippe ce qu'il en avait fait; il me répondit : Manuel m'a tant prié de la lui donner, qu'il a bien fallu en faire le sacrifice. Je feignis d'être piquée, mais j'aurais voulu sauter au cou de ce bon Philippe. Malheureusement on les avait suivis au jardin, on les avait écoutés, on a parlé, et voilà comment vous avez tout appris.

— Mieux vaut tard que jamais, ajouta la comtesse, trop heureuse pour formuler un reproche. Maintenant, terrible enfant, écoute-moi. Tu aimes. Si nous t'abandonnons à tes inspirations, cet amour ne te donnera que des chagrins : j'en attends quelque chose de mieux. Me promets-tu de suivre mes conseils et ceux de ton père?

— Oui, ma mère.

— Si Lello t'écrit, tu nous montreras ses lettres?

— Oui, ma bonne mère.

— Tu ne lui répondras rien sans nous consulter?

— Rien.

— Toutes les fois que tu le rencontreras dans le monde, tu me répéteras ses paroles et les tiennes?

— Je le promets.

— Et moi, je te promets que tu seras avant un an la femme de Lello. Bonne nuit, madame Coromila!

La comtesse courut retrouver le comte, qu'une préoccupation violente tenait éveillé. Ils passèrent la nuit à débattre un plan de campagne dont le résultat devait être le bonheur de leur fille et la grandeur de la maison Feraldi.

III.

Tandis que Tolla se confessait à sa mère, Mme Fratief se faisait raconter par Nadine l'événement de la soirée et les amours de Lello. Elle lui reprocha amèrement de ne l'avoir pas tenue au courant de ce qui se passait. Si Nadine n'en avait rien dit, c'est qu'elle avait une confiance limitée dans le bon sens de sa mère; elle raisonnait comme ces chasseurs qui aiment mieux chasser sans chien qu'avec un chien mal dressé.

Mme Fratief, née Redzinska, était veuve du général Fratief, aide de camp de l'empereur Alexandre. Après la campagne de France, Fratief, qui n'était plus jeune et que les plaisirs faciles de Paris avaient vieilli autant que la guerre, fut nommé gouverneur de Varsovie. Il vit, au premier bal qui lui fut donné par la ville, la célèbre Sophie Redzinska, dont la beauté opulente lui rendit six mois de jeunesse. Il l'épousa sans dot et malgré les remontrances de la cour, qui se scandalisait de voir un général illustre, un ami de Souvarof et un favori du maître s'abaisser jusqu'à une Polonaise. Le vieux soldat, aiguillonné par un dernier amour, sut donner à ses faiblesses une couleur politique et persuader à l'empereur qu'une telle mésalliance rallierait la noblesse de Varsovie. Après une année de mariage, il mourut, comme le roi Louis XII, au milieu de son bonheur domestique. La générale resta veuve à vingt ans avec une fille

de trois mois. Son mari laissait pour tout héritage une année de solde, quarante mille francs environ. Fils d'un petit marchand de la troisième guilde, il avait poussé sa fortune, franchi tous les grades de l'armée et escaladé tous les degrés de la noblesse, sans songer à s'enrichir. Mme Fratief, qu'on appelait à Varsovie *la Belle et la Bête,* avait si bien mis à profit la courte durée de son règne, elle avait regardé de si haut ses compatriotes et ses anciens amis, protégé si dédaigneusement sa famille et gouverné sa bonne ville d'un air si impertinent, qu'elle fit en peu de temps une ample provision d'ennemis. Toutes les autorités de la ville assistèrent par devoir aux funérailles du général, mais sa veuve ne reçut pas quatre visites. Le patriotisme polonais saisissait l'occasion de faire pièce à la Russie sans danger. La belle Sophie tira vanité de cette haine universelle, qui témoignait de son importance et du pouvoir qu'elle avait eu. Elle s'exila comme en triomphe d'une ville qui la repoussait, et partit pour Pétersbourg avec sa fille, ses quarante mille francs, sa beauté, ses diamans, son orgueil, sa sottise et ses espérances. Arrivée, elle vit avec surprise que la cour n'était pas venue au-devant de sa chaise de poste. Elle demanda une audience de l'empereur; elle l'obtint, et elle courut au palais d'hiver, prête à verser ses chagrins, ses inimitiés et toutes ses confidences dans le cœur paternel d'Alexandre. L'empereur la reçut à son tour d'inscription, entre un gouverneur de province et un savant étranger; il lui débita avec bonté un petit compliment de condoléance, et promit de lui assurer, à elle et à sa fille, une existence honorable. Au sortir de cette audience, Sophie courut annoncer aux cinq ou six personnes qu'elle connaissait dans la ville que l'empereur l'avait reçue comme un père, qu'il avait pleuré en parlant de son fidèle Fratief, et qu'il avait fini par lui dire en propres termes : « Désormais, madame, vous faites partie de ma famille; j'adopte votre chère petite Nadine, je me charge de sa fortune et de la vôtre. Mon palais et mon cœur vous seront toujours ouverts : frappez, et l'on vous ouvrira; demandez, et vous recevrez. »

Huit jours après, elle reçut deux brevets de quinze cents roubles argent, ou de six mille francs de pension, l'un pour elle, l'autre pour sa fille. C'est ce que la loi de l'empire accorde à toutes les veuves ou orphelines des aides de camp généraux. Chacune de ces deux pensions cessait de plein droit le jour du mariage de la titulaire. Sophie s'imagina qu'on lui faisait une injustice parce qu'on ne faisait point d'injustice en sa faveur; mais elle avait trop de vanité pour se plaindre. Elle loua sur le canal Catherine un appartement de quatre mille francs, et commanda un mobilier de vingt mille. A ceux qui connaissaient le chiffre de sa fortune et la modicité de sa pension, elle donnait à entendre qu'elle avait dans l'amitié de l'empereur des

ressources inépuisables. On la vit pendant trois ans à toutes les réunions de la cour, où le nom de son mari lui donnait les grandes et petites entrées. Sa beauté lui attira quelques déclarations et une ou deux demandes en mariage, qu'elle repoussa, attendant mieux. Le grand-duc Michel la distingua pendant un mois ou deux; il fut promptement rebuté, non par sa pruderie, mais par sa sottise. Elle s'essaya sans succès dans le rôle des grandes coquettes : elle avait la figure sans l'esprit de l'emploi. Ses agaceries ne servirent qu'à la compromettre. Trop froide pour faire des sottises gratuites, trop maladroite pour en faire de profitables, elle ne sut ni se donner ni se vendre, et elle garda, sans savoir pourquoi, une vertu à laquelle on ne crut guère et dont personne ne lui sut gré. Après trois ans de ce manége, elle disparut subitement : ses ressources étaient épuisées. Son mobilier et ses diamans indemnisèrent à peine ses créanciers. Elle partit pour l'Allemagne, où elle vécut d'épargne et de jeu, courant les eaux, cherchant un mari, grossissant la liste des conquêtes qu'elle croyait avoir faites, et usant sur les grands chemins les restes de sa beauté, qui passa vite. En 1828, elle vint à Paris, et elle songea à l'éducation de Nadine, qui avait onze ans. Elle se logea rue de l'Université, et meubla péniblement un très petit coin d'un très grand hôtel. Pour se faire admettre dans les salons du faubourg Saint-Germain, elle s'avisa de conduire sa fille au catéchisme de Saint-Thomas-d'Aquin. Nadine y fit sa première communion. Si on l'avait su à Pétersbourg, la mère et la fille auraient infailliblement perdu leur pension. Cette imprudence ne leur servit de rien, et personne à Paris ne leur en tint compte : la générale, à force de vanteries et de mensonges évidens, avait obtenu de passer pour une aventurière. L'éducation de Nadine fut un prodige d'économie mal entendue. Toutes ses leçons furent payées deux francs l'une dans l'autre. Une grande fille noirâtre, la plus disgraciée des élèves du Conservatoire, lui enseigna l'art de martyriser un piano. On lui déterra la plus rousse et la plus piteuse des maîtresses d'anglais, une image vivante de la misère, qui aurait pu poser pour la statue de l'Irlande. Ce fut un surnuméraire des bureaux de la préfecture qui lui apprit la langue et la littérature françaises, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, la physique, et un peu de métaphysique. Son maître de danse est mort l'an dernier à l'hospice de La Rochefoucauld : il était le dernier de sa profession qui eût conservé l'usage de la pochette. Grâce au zèle de ces pauvres gens, que la générale appelait les premiers maîtres de Paris, Nadine oublia complétement le russe, le polonais et l'allemand, qu'elle avait sus dans son enfance; elle écrivit assez correctement le français, sauf les participes, et elle déchiffra les premiers chapitres du *Vicar of Wakefield;* elle sut danser toutes les

contredanses et en jouer une. Dans les intervalles de ses leçons, elle se donna à elle-même un supplément de connaissances positives en dévorant le fonds d'un petit cabinet de lecture de la rue de Poitiers. Les romanciers à la mode de 1830 à 1834 furent les vrais maîtres de son esprit. Les appareils orthopédiques de Valérius et les trapèzes du gymnase Amoros furent les précepteurs de sa beauté.

Nadine avait dix-sept ans, une jolie figure et la taille droite, lorsque sa mère, désespérant de la produire à Paris, se décida à la conduire en Italie. Un vieil émigré français entré au service de la Russie comme les Modène et les La Ribeaupierre, le marquis de Certeux, gouverneur de la résidence impériale de Gatchina, lui envoya une lettre de recommandation pour sa sœur, Mme la chanoinesse de Certeux, qui la présenta à toute l'aristocratie romaine. Nadine eut du succès : elle était grande, grasse et blanche; on l'invita partout, on la fit danser, mais personne ne songea à demander sa main. La générale, qui était femme à prendre les épouseurs au collet, fit le guet pendant trois ans autour de sa fille sans pouvoir appréhender au corps le moindre millionnaire. Pour comble de douleur, elle fut forcée de reconnaître que la beauté de Nadine n'était pas dorée au feu, et qu'elle passerait bientôt. Cette fille de vingt ans luttait sans succès contre un embonpoint toujours croissant; ses corsets étaient des œuvres d'art qui attestaient les progrès de la mécanique au XIXe siècle; l'émail de ses dents se fendait, et sa mère, qui la coiffait elle-même, lui avait déjà arraché quelques cheveux blancs. Mme Fratief, qui avait reporté sur sa fille toutes ses espérances, et qui ne comptait plus que sur elle pour échapper à la médiocrité et à ses douze mille francs de pension, s'endetta pour la faire belle. Nadine, dont le linge aurait fait sourire la plus modeste bourgeoise, portait des robes de velours d'Afrique et de taffetas chiné que Palmyre lui envoyait de Paris. Ces frais de toilette furent d'abord à l'adresse de tous les jeunes Romains qui avaient cinquante mille francs de rente et au-dessus; mais du jour où Manuel Coromila, après la mort de son grand-père, fit son entrée dans le monde, la fille et la mère ne pensèrent plus qu'à lui. Il remarqua Nadine et s'en occupa quinze jours; il n'en fallait pas davantage pour qu'on fondât sur lui les espérances les plus sérieuses.

Cette revue rétrospective servira peut-être à expliquer pourquoi le 30 avril 1837 Mme Fratief et sa fille regardaient Tolla comme un joueur malheureux regarde la carte qui doit achever sa ruine. Elles cherchèrent ensemble quel serait le moyen le plus sûr de reprendre le cœur qu'on leur avait dérobé.

Pour Lello, il rentra au palais Coromila en rêvant à un bon tour qu'il voulait jouer à un de ses amis. Il s'agissait de semer des pétards

sous les pas d'un pauvre garçon qui courtisait une petite mercière et qui trahissait l'amitié en gardant le secret de ses amours. Rome a des habitudes de petite ville; les boutiques s'y ferment de bonne heure, et les jeunes gens y font des farces par désœuvrement. Le fils des doges s'assura en rentrant qu'on lui avait apporté une petite boîte de poudre fulminante; puis il baisa la rose de Tolla, se regarda dans la glace, fredonna un air du *Barbier*, se laissa déshabiller par son valet de chambre, et se mit au lit en pensant à Tolla, à la mercière, à un cheval qu'il voulait acheter, et à la bonne figure que ferait son ami pataugeant à travers un feu d'artifice. Il dormit à franc étrier jusqu'à huit heures du matin. La marquise passa la nuit en prières. Tolla rêva qu'un certain citronnier de sa connaissance se couvrait, par exception, de fleurs d'oranger.

Le lendemain, comme Lello s'apprêtait à employer sa poudre fulminante, quelques grains égarés entre la boîte et le couvercle s'allumèrent par le frottement, et tout lui sauta au visage. Le bruit se répandit dans Rome qu'il avait les sourcils brûlés, trois ou quatre énormes ampoules, et qu'il garderait la chambre pendant une semaine ou deux. Mme Feraldi s'empressa d'envoyer chercher de ses nouvelles : il faut, pensait-elle, que je rassure ma pauvre Tolla. Le même jour, Nadine dit à sa mère : — Victoire! *Il* s'est blessé à la figure. *Elle* ne le verra pas de quinze jours. Maintenant, ma bonne petite mère, veux-tu m'en croire? Envoie François savoir de ses nouvelles.

— Y songes-tu? Nous le connaissons à peine; il n'est jamais venu nous voir.

— Précisément. Quand il saura que nous nous sommes inquiétées de sa santé, il nous devra une visite.

Le courrier, l'intendant, le valet de chambre et le cuisinier de la générale, François, surnommé Cocomero ou le *Melon*, était un vigoureux Napolitain. Lorsqu'il revint du palais Coromila, il avait l'œil droit entouré d'une auréole bleue. Il s'était rencontré avec Menico sous le vestibule; il avait voulu prendre le pas, l'antipathie avait agi, et Menico lui avait montré le poing d'un peu trop près. Chacun des deux combattans garda scrupuleusement le secret de ses prouesses. Menico, qui n'était à Rome que pour quelques jours, craignait qu'on ne le renvoyât garder ses buffles; Cocomero avait trop d'amour-propre pour avouer une défaite. Il attribua à un coup d'air la couleur anormale de son orbite. Pendant les dix jours que Manuel resta à la maison, la générale et la comtesse y envoyèrent Cocomero et Menico tous les matins; mais Cocomero avait trop de prudence pour s'exposer à un second coup d'air. Il descendait en droite ligne de ces guerriers napolitains qui répondirent à leur général : — Vous

voulez que nous allions là-bas; nous ne demanderions pas mieux, mais... c'est que... là-bas... il y a le canon!

La première fois que Lello reparut dans le monde, il oublia de faire danser Nadine, mais il fut plus empressé que jamais auprès de Tolla. Tolla s'était intéressée à sa santé! A la dernière figure du cotillon, il lui dit en tremblant un peu :

— Si je pensais que madame votre mère fût disposée à me le permettre, j'irais la remercier de l'intérêt qu'elle m'a témoigné après ce ridicule accident; mais, ajouta-t-il en la regardant fixement, je crains de n'être point agréé.

Tolla sentit le rouge lui monter au visage. Elle répondit en balbutiant que sa visite leur aurait fait honneur, que sa personne ne pouvait qu'être agréable à tous ceux qui avaient la bonne fortune de l'approcher. — D'ailleurs, dit-elle en terminant, tous ceux qui viennent à la maison nous font une grâce.

Cette invitation, qui pourrait nous paraître d'une politesse exagérée, n'était en Italie que strictement convenable. Nous n'avons qu'une faible idée de tous les raffinemens inventés par la courtoisie italienne. Si l'on frappe à la porte de votre chambre, vous répondez brutalement : Entrez! Un Italien, sans savoir quelle est la personne qui frappe, répond en un seul mot : Que votre seigneurie me fasse la faveur d'entrer, *favorisca!* C'est ainsi que la réponse de Tolla doit être interprétée.

Tolla et la famille entière attendirent avec la plus vive anxiété cette visite de Lello. Il ne vint pas. Il était dans une situation d'esprit que toutes les femmes refuseront de comprendre, mais qui inspirerait de la sympathie et peut-être de la compassion à beaucoup de jeunes gens.

Il aimait, et sans recourir à un long examen de conscience, il voyait clairement que son cœur était pris.

Il aimait une personne moins riche que lui et d'une condition un peu inférieure à la sienne. Il pouvait prétendre à la main d'une princesse et à une dot de deux ou trois millions. Épouser Tolla, c'était renoncer à l'appui de quelque grande alliance et retrancher de son revenu possible et probable environ cent mille francs de rente : considération misérable sans doute! mais les Italiens sont des esprits positifs. L'histoire romaine en est la preuve.

Il aimait; malheureusement il n'était pas sûr que sa famille consentît à un tel mariage. Il dépendait de son père, vieillard inflexible. Ce vieux Louis Coromila était aveugle et paralytique, mais du fond de son fauteuil il conduisait toute sa maison et faisait trembler ses fils comme au temps où le chef de famille avait droit de vie et de mort sur ses enfans. Après la mort de son père, Lello aurait encore, sinon à redouter, du moins à ménager ses deux oncles, le cardinal et le colonel. Il ne se souciait pas d'être déshérité au profit de son frère.

Si Tolla avait été une ouvrière ou une petite bourgeoise, Lello se fût abandonné sans résistance au penchant qui l'entraînait vers elle; mais avant de séduire une fille noble qui a un père de cinquante ans, un frère de dix-neuf et un cousin cardinal, l'amoureux le plus imprudent y regarde à deux fois. D'ailleurs Lello voulait garder aux yeux du monde et à ses propres yeux la qualité d'honnête homme. Il se disait : Je ne veux ni la séduire, ni la compromettre, ni l'empêcher de se marier. Je l'aime cependant. Eh bien! je l'aimerai à distance, sans le lui dire. — Mais il ne pouvait empêcher ses yeux de parler, ni les yeux de Tolla de répondre, ni leurs cœurs de s'attacher secrètement l'un à l'autre. Il avait beau se promettre de laisser à Tolla toute sa liberté, afin de conserver toute la sienne : il s'apercevait tous les jours qu'il avait obtenu plus qu'il ne désirait et qu'il s'était engagé plus qu'il n'aurait voulu. Il croyait avoir remporté une grande victoire sur lui-même lorsqu'il avait tenu devant Tolla les discours les plus passionnés, sans lui dire : *Je vous aime.* Il se faisait comme un devoir religieux d'éviter cette formule, dont il prodiguait l'équivalent à toute heure. Il disait en rentrant chez lui : J'ai sauvé deux âmes. Il n'avait sauvé que trois mots.

Quelquefois, voyant l'abandon et la naïveté de Tolla, qui laissait éclater l'amour dans tous ses regards, il se sentait pris de défiance. La défiance est une terrible vertu en Italie. Je connais un sculpteur romain qui a marché pendant cinq ans avec une paire de pistolets dans les poches de son pantalon : il se défiait de quelqu'un. Lello se défiait par momens de sa chère Tolla. Il était bien jeune, mais le soupçon naît plus tôt chez les riches que chez les pauvres, sans doute parce qu'ils ont plus de choses à garder. Cet enfant de vingt-deux ans avait entendu parler des petits manéges que les mères emploient pour marier leurs filles et des ruses que les filles inventent elles-mêmes pour entrer en possession d'un mari. Il avait pu voir de ses yeux comment les Nadine Fratief et leurs pareilles cherchent un homme, sans lanterne, et il se demandait quelquefois si l'amour que Tolla lui laissait deviner n'était pas un piége vulgaire destiné à prendre les cœurs. Sa vanité se révoltait à l'idée qu'il pouvait être dupe; mais la présence de Tolla et le long regard de ses yeux limpides dissipait bientôt tous ces méchans soupçons.

Ces alternatives de défiance et d'abandon, de calcul et de désintéressement, donnaient à sa conduite toutes les apparences de la coquetterie.

Pendant un mois, il rencontra Tolla presque tous les soirs sans lui parler de la permission qu'il avait demandée et obtenue. La gêne que cette idée lui causait le rendit plus froid et plus réservé. Nadine, qui ne perdait pas un seul de ses mouvemens, jugea que ce grand amour avait baissé de quelques degrés. Le monde se de-

manda s'il n'avait pas été trop prompt à accueillir la nouvelle de la passion de Lello. La bonne marquise espéra que ses craintes auraient tort. Un soir, Pippo dit à son ami : — Eh bien! beau ténébreux, nous avons donc été mal reçu au palais Feraldi?

— Moi! je n'y suis pas allé.

— En ce cas, j'ai tort. Tu n'as pas été mal reçu; tu n'as pas été reçu du tout.

— Voilà ce qui te trompe : j'ai été mieux que reçu, j'ai été invité; mais je n'y suis pas allé.

— A d'autres! C'est bien toi qui refuserais une invitation pareille! Pourquoi ne me dis-tu pas qu'un habitant du purgatoire a refusé d'entrer au paradis? Avoue franchement que tu as trouvé la porte fermée. Tu n'es pas le seul. Il y a peu d'élus.

En ce moment, l'orchestre essayait les premières mesures de la *Dernière Pensée* de Weber. Manuel n'eut que le temps de dire à Philippe : Viens demain à deux heures au palais Feraldi, tu m'y trouveras. — Et il courut valser avec Tolla.

La première fois qu'elle s'arrêta pour se reposer, il lui dit : Je n'ai pas osé porter à madame votre mère les remerciemens que je lui dois.

Tolla aurait voulu pouvoir arrêter son cœur, qui bondissait : elle devina que sa poitrine devait avoir ces mouvemens qu'on simule au théâtre pour indiquer une émotion violente, et elle en fut honteuse. Elle répondit : J'avais parlé à ma mère de l'honneur que vous vouliez nous faire; mais en voyant que vous ne veniez pas, j'ai cru que vous aviez oublié ce que vous m'aviez dit. Manuel répliqua vivement :

— Je puis donc venir? Votre mère me le permet?

— Et pourquoi vous le défendrait-elle? Elle vous recevra avec le plus grand plaisir.

— Ainsi demain, dans la journée, je pourrais?...

— Demain, si vous voulez.

Le lendemain, Tolla et sa mère reçurent cette visite tant désirée. Le premier abord fut froid et embarrassé. Lorsqu'on rencontre à deux heures de l'après-midi une personne qu'on n'a jamais vue qu'aux bougies, il semble qu'on fasse une nouvelle connaissance. Mme Feraldi soutint un peu la conversation. On parla du choléra, qui, après avoir ravagé le midi de la France, avait gagné l'Italie. L'arrivée de Pippo ramena quelque gaieté; il conta les nouvelles de la ville et un trait assez curieux de Mme Fratief. En sa qualité de dame patronesse d'une œuvre de bienfaisance, elle avait quêté des vêtemens pour ses pauvres. La princesse Prosperi lui avait donné, entre autres choses, une pèlerine cardinale en pou de soie glacé. Or, en traversant le Corso, la femme de chambre de la princesse prétendait avoir reconnu cette pèlerine, déguisée par une large dentelle, sur les épaules de Nadine.

Lello s'amusa beaucoup aux dépens de la générale, et rit de manière à montrer ses dents. Quand ses yeux rencontraient ceux de Tolla, ils ne se détournaient point, et ils parlaient assez haut. Tolla, de son côté, laissa deviner qu'elle n'était point ingrate. D'amour, on ne dit pas un mot, et quelques efforts que fît Pippo pour faire parler son ami, Manuel sortit sans s'être déclaré.

Il prit l'habitude de venir dans la maison; bientôt même il fit ses visites le soir, comme les amis intimes. Il se tenait toujours sur la défensive; mais l'amour le gagnait insensiblement, grâce au vide de son esprit et à l'oisiveté de sa vie. Ses habitudes étaient celles de tous les jeunes Romains de distinction. Il se levait à huit heures, restait dans sa chambre à prendre le chocolat, à faire sa toilette et à ne rien faire, jusqu'à onze heures. A onze heures, il entendait la messe; à midi, il s'établissait dans le cabinet de son père jusqu'à deux heures. Il dînait à fond, puis rentrait chez lui pour faire la sieste, si toutefois il n'aimait mieux aller s'installer dans la boutique du tailleur, rendez-vous des jeunes gens à la mode et centre du mouvement intellectuel. A cinq heures et demie, il montait à cheval et faisait un temps de galop jusqu'à la villa Borghèse. A sept heures, il commençait une petite promenade à pied, le cigare à la bouche; il faisait acte de présence au cabinet de lecture et au café. A huit heures, il venait retrouver son père, réciter le chapelet en famille et lire à haute voix une méditation. A neuf heures, il s'habillait, faisait une courte visite à Tolla, et se montrait dans le monde. A onze heures, il soupait; à minuit, il se reposait des fatigues de la journée et prenait des forces pour le lendemain.

Après deux mois de visites assidues, Lello était plus épris que jamais, mais il ne s'était pas expliqué sur ses intentions. On touchait à l'époque où le comte avait l'habitude de partir pour Capri. Les progrès du choléra, les cordons sanitaires et les difficultés du voyage l'empêchèrent de partir. Il décida que ses vendanges se feraient sans lui, et que la famille entière se réfugierait à Lariccia le surlendemain de l'Assomption. Cette résolution fut arrêtée le 1er août. Les parens de Tolla auraient voulu savoir avant de partir ce qu'ils pouvaient attendre de Lello. Ils souffraient, à la fin, d'une si longue incertitude, et la comtesse avait surpris quelques larmes dans les yeux de sa fille. D'ailleurs Mme Fratief avait fait suivre Coromila par François, et elle allait répétant partout que Mlle Feraldi recevait des visites clandestines. Enfin le frère de la comtesse avait écrit d'Ancône pour annoncer que son jeune prétendant perdait patience, et demandait un oui ou un non.

On tint en l'absence de Tolla un conseil de famille où Toto fut admis. Toto était un jeune homme rempli de prudence et de réflexion. C'était lui qui avait dissuadé ses parens de rompre dès le mois de

mai avec le jeune homme d'Ancône. Lorsqu'on chercha en commun le meilleur moyen de forcer Manuel à prendre un parti, M. Feraldi proposa de lui parler lui-même, et de le prier de suspendre ses visites ou de les expliquer. Toto rejeta vivement cette proposition : elle avait un caractère comminatoire qui pouvait effaroucher Lello. La comtesse voulut se charger de sonder le terrain : son fils repoussa cet expédient, qui sentait l'intrigue et pourrait éveiller la défiance. — Il faut, dit-il, que ce soit Tolla qui le force à se prononcer.

— Elle n'y consentira jamais, dit le comte.

— Elle a trop de dignité, ajouta la comtesse.

— Sans doute, reprit Toto, si nous lui proposions d'entrer dans un petit complot dont le but est son bonheur, elle nous renverrait bien loin; mais forçons-la de servir nos calculs sans les connaître : elle ne travaillera bien que si elle n'est pas dans le secret. Là-dessus, il exposa son plan, qui fut adopté sans discussion.

Une heure après, Mme Feraldi fit voir à Tolla la lettre de son oncle d'Ancône. Elle lui rappela qu'on avait consenti à suspendre les négociations d'un mariage fort avantageux dès qu'elle avait avoué son amour pour Coromila; qu'on avait perdu du temps et encouru le blâme de plus d'une personne en recevant tous les jours celui dont elle se croyait aimée; qu'après deux mois de cette périlleuse expérience, on ne savait pas encore si Lello songeait à demander sa main; que si telle était son intention, il en aurait déjà parlé à coup sûr, sinon à la comtesse, du moins à sa fille; que, puisqu'il n'en avait rien dit, il y aurait de la folie à repousser un mariage magnifique sans avoir même pour consolation la certitude d'être aimée.

— Ses yeux me l'ont assez dit, interrompit Tolla.

Sa mère lui remontra doucement que tous les regards du monde ne valent pas une parole, que cet échange de regards pouvait la mener loin, qu'elle aurait vingt ans au 1er septembre; que si elle perdait une année ou deux à se laisser regarder tendrement par Coromila, sa réputation en souffrirait; qu'elle deviendrait difficile à marier et peut-être malheureuse pour toute sa vie. La perspective de cet avenir imaginaire émut en passant la bonne comtesse, qui versa de vraies larmes. Il n'en fallut pas davantage pour persuader à Tolla que ses parens souffraient cruellement du doute où elle les laissait plongés. Elle pleura à son tour, et elle écouta avec résignation l'ultimatum de sa mère.

— Mon enfant, il faut en finir, lui dit la comtesse. Tu es libre d'accepter ou de repousser le parti que ton oncle nous propose; mais nous ne pouvons pas en conscience prolonger indéfiniment l'incertitude d'un galant homme qui a demandé ta main. Nous partirons le 17 pour Lariccia; prends jusqu'au courrier du 16 pour te

décider. Réfléchis, pèse, examine : ton avenir ne dépend que de toi-même, car je ne pense pas qu'en quinze jours M. Coromila prenne une détermination.

Le dernier mot était la flèche du Parthe.

Tolla fit tout au monde pour que son amant fût informé de sa situation. Lorsqu'il la connut, il ne se départit point de sa réserve accoutumée. Un soir, Mme Feraldi leur fournit l'occasion de s'entretenir longtemps ensemble. Lello ne s'occupa qu'à démontrer que si jamais il aimait, il serait le plus constant des hommes.

— Cependant, remarqua Tolla, on en cite plus d'une que vous avez oubliée.

— Moi! Je me fais fort de vous prouver en dix minutes que si j'ai oublié telle et telle personne, la faute en est tout entière à leur coquetterie, et je n'ai fait que suivre l'exemple qu'elles m'avaient donné.

— Quoi! votre passion de la place du Peuple?...

— C'est elle qui m'a congédié.

— Et vos amours de la place de Venise?

— Fallait-il rester fidèle à une personne qui me recevait tous les matins et qui écrivait tous les soirs à un autre?

— Soit; mais celle qui vient de partir pour Frascati?

— Oui, parlons un peu de l'habitante de Frascati! une comédienne du plus grand talent, qui serrait la main de son voisin de droite tandis qu'elle me disait à l'oreille : « Je te serai fidèle! » D'ailleurs j'espère que vous me ferez l'honneur de ne pas donner le nom de passion à ces caprices dont le plus long a duré un mois. Quand j'aimerai, je le sens, ce sera pour la vie.

Tolla ne répliqua rien. Elle baissait la tête et semblait tristement préoccupée.

— Qu'avez-vous? demanda Lello.

Elle répondit qu'elle était triste parce qu'on voulait son consentement pour décider son mariage avec le comte Morandi, d'Ancône. — Nous partons mercredi pour Lariccia, et l'on me demande un oui ou un non pour mardi. Je ne peux me décider à dire oui. Je vois bien cependant que la raison me défend de refuser un parti si avantageux. Il y a longtemps que je diffère cette réponse de jour en jour. Mes parens perdent patience, ma mère pleure, mon frère me presse. Tous les jours de poste il faut que je livre une bataille, que j'entende des reproches, que je voie des larmes : je n'en puis plus, et je suis au désespoir.

Elle attendait avec anxiété la réponse de Lello. Il était assis devant elle. La pauvre fille avait les yeux baissés, sans oser regarder celui qui tenait sa vie dans ses mains.

— Quel jour avons-nous aujourd'hui? demanda-t-il d'un ton cavalier.

— Vendredi.

— Eh bien! vous n'avez plus à souffrir que pour deux courriers. Moi, je n'épouserais jamais une personne qui n'aurait pas mon cœur.

Tolla trouva juste la force de répondre d'une voix étouffée : — Ni moi non plus, si j'étais libre de suivre mes sentimens.

L'entrée de la comtesse lui permit de cacher ses larmes. Manuel prit congé sans rien voir, et sortit d'un pas délibéré. De sa vie il n'avait été plus irrésolu.

Tolla resta désespérée. Pour la première fois depuis deux mois, elle douta sérieusement de l'amour de Lello. Dans sa douleur, elle se souvint de demander assistance à saint Joseph, pour qui sa dévotion ne s'était jamais refroidie. Elle commença dès le lendemain un *triduo*, c'est-à-dire un tiers de neuvaine, suppliant son bon vieux saint de lui apprendre à quel mari Dieu la destinait. « Si dans trois jours, se dit-elle, Lello n'a pas parlé, c'est que le ciel me condamnera à épouser l'autre. » Sa mère lui permit de passer la plus grande partie de ces trois jours à l'église, dans la compagnie d'une vieille tante, et Dieu sait si elle pria du fond du cœur.

Ses parens la laissaient faire, mais ils n'espéraient plus rien. Ils croyaient fermement que tout finirait par une bonne lettre à Ancône. Personne ne pouvait croire que Manuel saurait se décider dans ces trois jours, lorsque la peur de la perdre et la douleur qu'elle avait laissé voir ne lui avaient pas arraché une parole.

— C'était un beau rêve, dit le comte; mais nous voilà réveillés. Il épousera la princesse que ses parens lui destinent.

— Pourvu que Tolla ne tombe pas malade! soupira la comtesse.

— Tout n'est pas perdu, dit Toto. C'est demain dimanche. Philippe Trasimeni ne sera pas de service : invitez-le à passer la soirée avec nous.

Philippe savait que Lello venait tous les jours au palais Feraldi, et il le croyait engagé envers Tolla. Il fut grandement surpris lorsque Toto lui dit devant la famille assemblée : — Toi qui as passé l'été dernier à Ancône, tu dois connaître Morandi. Conte-nous tout ce que tu en sais, car il va probablement épouser ma sœur.

Le pauvre Pippo tombait des nues. Il commença l'éloge de Morandi, qu'il connaissait pour un galant homme, d'une excellente famille de patriotes italiens; mais il était tellement abasourdi, qu'il n'entendait pas ses propres paroles. Tolla, pâle et tremblante, les entendait encore bien moins. Lello entra. Philippe, plus troublé que jamais, sortit comme un fou, courut chez lui, monta à cheval, et fit quatre lieues au galop pour remettre un peu d'ordre dans ses idées.

Manuel devina à l'émotion de Tolla que la conversation qu'il avait interrompue ne lui était pas agréable. Il n'osa questionner personne,

mais il sortit au bout d'un quart d'heure et courut à la poursuite de Pippo. Il le chercha toute la soirée sans le rejoindre, et pour de bonnes raisons. Il rentra au palais Coromila, se mit au lit et passa la première nuit blanche dont il ait gardé le souvenir. Le lundi, à six heures du matin, il frappait à la porte de Philippe.

Le bon Philippe, tout en galopant sur la route d'Ostie, avait deviné une partie de la vérité. Le trouble de Manuel et les premières questions qu'il lui fit achevèrent de l'éclairer. Il comprit que Lello et Tolla s'aimaient passionnément, mais que la timidité de l'une et l'irrésolution de l'autre allaient peut-être les séparer pour toujours. En conséquence son plan fut bientôt fait.

— Que veux-tu savoir? demanda-t-il à son ami. Quand Tolla épouse Morandi? Bientôt assurément, car elle lui fera écrire demain qu'elle l'accepte pour mari, et Morandi n'est pas assez sot pour faire attendre la plus belle, la plus spirituelle et la meilleure fille qui soit au monde. Morandi a du bonheur, et si je n'aimais Tolla comme un frère, je donnerais dix ans de ma vie pour être à la place de Morandi. Quant à la pauvre fille, je crois qu'elle donnerait sa place pour rien à celle qui voudrait la prendre. Sais-tu qu'elle résiste depuis un mois à toute sa famille? Mais le curieux de l'histoire, c'est qu'ils ont compté sur moi pour lui arracher ce malheureux *oui*. Il paraît que sa résistance vient d'une inclination qu'elle a prise pour quelqu'un que tu connais. Si tu rencontres ce monsieur-là, prie-le, au nom de la comtesse et au nom du bon sens, d'être désormais plus rare dans la maison Feraldi. Lorsqu'on ne veut pas le bonheur pour soi, il ne faut pas écorner la part des autres.

Tandis que Pippo parlait à Manuel, Tolla, levée au petit jour, priait ardemment à l'église des Saints-Apôtres. C'était la fête de la madone et le dernier jour de son *triduo*.

En revenant de la messe, elle trouva sa cousine Agate et sa cousine Philomène en grands atours, qui l'embrassèrent comme à la tâche. Ces deux excellentes Romaines étaient l'Héraclite et le Démocrite de leur sexe. Agate avait le rire éclatant d'une trompette. Philomène se distinguait de sa sœur par une sensibilité diluvienne. Elles étaient allées l'avant-veille à l'amphithéâtre d'Auguste, où l'on joue en plein jour et en plein air des drames et des vaudevilles. Philomène était encore tout émue par le souvenir d'une pièce en sept actes intitulée : *Cosimo ou le Marchand de Fer du Petit-Montrouge* (*del Piccolo Monte-Rosso*), qui faisait alors les délices de Rome. Agate, dans ce drame larmoyant, avait amplement trouvé de quoi rire. Ni l'une ni l'autre ne regrettait les douze sous et demi qu'elle avait payés pour sa chaise, et depuis deux jours elles racontaient à toute la ville, l'une combien elle avait été heureuse de rire, l'autre comme elle s'était régalée de pleurer. Elles commençaient en duo le

récit de leurs émotions contradictoires, lorsque Philippe entra fort agité. Tolla bondit sur sa chaise, mais Agate la retint par le bras.

— Figure-toi, ma chère, que le premier acte se passe devant un café, mais un café si ressemblant, avec des tables vertes et des chaises de paille, que c'est à mourir de rire. Un grand seigneur parisien entre dans ce café du Petit-Montrouge pour prendre un verre d'eau-de-vie. Il cause avec le garçon et lui demande les nouvelles du quartier. Le garçon, c'était Andréa, tu sais, Andréa qui est si drôle!

— Alors, poursuivit Philomène, arrive un homme enveloppé dans un manteau...

— En plein été, quoique les arbres soient couverts de feuilles?

— Cet homme barbare a la férocité de déposer cruellement par terre un pauvre petit enfant nouveau-né dont les cris lamentables appellent en vain sa malheureuse mère. Mais voici le digne Cosimo qui arrive avec sa chère femme!

— Et un melon...

— Pour respirer l'air frais de la campagne et prendre sa nourriture sur l'herbe tendre.

Pendant que Philomène s'apitoyait sur l'enfant abandonné recueilli par Cosimo, la comtesse s'entretenait avec Pippo sur le balcon. Tolla aurait donné ses deux cousines, seulement pour entrevoir la physionomie de sa mère; mais la grosse personne d'Agate éclipsait totalement Mme Feraldi.

— Au second acte, poursuivit Philomène, on voit un homme ou plutôt un tigre qui chasse de sa maison une malheureuse femme trop pauvre pour payer son loyer. « Je pars, lui dit-elle, mais souviens-toi, cœur de fer, que celui qui chasse un pauvre de sa maison chasse la bénédiction de Dieu. » Il faut voir comme on a applaudi la pauvre femme! on l'a rappelée douze fois.

— Oui, et elle a ri au public, en faisant chaque fois une belle révérence.

— Mais quand l'homme cruel a défendu à ses domestiques de laisser mendier les pauvres dans la cour de sa maison, tout le monde a crié en même temps : Ouh! ouh! Si l'on avait eu des pierres, on lui en aurait jeté. Au troisième acte, la pauvre femme vient tomber pâle et mourante à la porte de Cosimo. On lui apporte un petit verre d'eau-de-vie.

— Il y a cinq petits verres d'eau-de-vie dans la pièce.

— Et un beau jeune homme de vingt ans lui demande poliment si elle ne veut pas se reposer. A sa vue, elle pousse un cri, et elle reconnaît l'enfant qu'on lui a pris vingt ans auparavant pour l'exposer au Petit-Montrouge. Elle l'embrasse...

— Pardon, elle ne l'embrasse pas. Le cardinal-vicaire ne permet

pas que les femmes embrassent les hommes sur le théâtre. Et puis, tu vas bien rire, figure-toi, ma Tolla, qu'au moment où la vieille femme doit crier au bon jeune homme : Tu es mon fils! toutes les cloches du voisinage se sont mises à sonner en même temps, et comme le théâtre est en plein air, et qu'il était impossible de s'entendre, la vieille femme s'est assise, le jeune homme a pris une chaise, et ils ont causé en riant jusqu'à ce que les cloches eussent fini.

— Oui, mais quel beau moment, lorsqu'à la fin du septième acte Cosimo s'est avancé sur les bords de la scène, et qu'il a dit au public : Ceci vous prouve qu'il y a un Dieu qui punit les coupables et récompense les innocens! Quels applaudissemens! quelles larmes! Pour moi, j'en suis encore bouleversée.

Le supplice de Tolla ne dura pas plus d'une heure. Lorsque les deux cousines se retirèrent, l'une en s'essuyant les yeux, l'autre en se tenant les côtes, elle courut au balcon : Pippo était parti sans passer par le salon. Mme Feraldi, assise sur le bord d'une caisse de fleurs, paraissait enfoncée dans une réflexion profonde.

— Eh bien! mère? murmura Tolla du ton dont un condamné demande des nouvelles de son recours en grâce.

— Philippe vient de sa part. Il demande ta main.

Tolla chancela et s'appuya à la muraille. Elle avait le vertige. Sa mère la soutint et la ramena dans le salon.

— Écoute, lui dit-elle. Il a beaucoup pleuré devant Pippo; il t'aime, et tu seras sa femme; mais il ne peut, quant à présent, que donner sa parole de t'épouser. Son frère aîné s'est amouraché d'une petite Vénitienne, en dépit du prince, du cardinal et du chevalier. Cette affaire a soulevé de grands orages dans la famille, et tant qu'elle ne sera pas terminée, Lello ne veut point parler de son mariage : il exige même que la parole qu'il nous donne aujourd'hui demeure un secret pour quelque temps. Je me contenterai volontiers de sa promesse : il n'y manquera pas, j'en suis sûre. Si tu veux t'en contenter comme moi, et si tu consens à tenir la chose secrète, nous pourrons écrire à Ancône. Ton oncle répondra à Morandi que tu ne peux pas l'épouser, qu'il te coûterait trop de quitter Rome et d'aller vivre si loin de nous.

Tolla resta muette de joie. Tout ce qu'elle avait compris dans le discours de sa mère, c'est qu'elle était aimée et qu'elle serait la femme de Lello. L'horizon s'éclaira vivement autour d'elle : les objets les plus sombres prirent des couleurs éclatantes : elle éprouvait l'éblouissement du bonheur. Elle saisit sa mère dans ses bras et l'accabla de caresses. En ce moment, Menico ouvrait timidement la porte : elle courut à lui et lui sauta au cou.

Menico avait rencontré le Napolitain de la Fratiof qui rôdait autour du palais, et il avait engagé avec lui une conversation où il s'était

foulé le poignet droit. Il allait demander à Mme Feraldi une compresse d'eau-de-vie camphrée, lorsque le plus mignon, le plus frais et le plus brûlant de tous les baisers vint s'abattre au milieu de son visage.

— Mon cher Menico! lui cria-t-elle, mon frère nourricier! que tu es bon! que tu es beau! Je t'aime! je suis heureuse!

— Moi aussi, mademoiselle, hurla Menico en sanglotant, je suis bien heureux, vous m'avez embrassé; c'est la première fois depuis 1830. J'avais le poignet foulé, mais maintenant je n'ai plus mal. Ma bonne demoiselle! vous aimez donc quelqu'un, puisque vous m'embrassez?

— Oui, j'aime, je suis aimée, je me marie... bientôt; pas tout de suite, entends-tu? C'est un secret, ne le dis à personne, mais bientôt... Tu seras de la noce, mon Menico; nous nous marierons à Lariccia; tes buffles auront congé ce jour-là. Je veux que nous dansions ensemble!

Menico savait fort bien avec qui se mariait Tolla. Depuis quinze jours, il partageait les angoisses de sa chère maîtresse. Cependant il se souvint de jouer l'ignorance, et il ne prononça pas le nom de Coromila. Dans l'excès de sa joie, cet homme inculte ne se départit pas un instant de la réserve et de la prudence italienne; mais tandis que la comtesse prenait soin de son poignet enflé, il se promit de commencer une neuvaine à l'intention de ce mariage et de veiller comme un dogue au salut de Lello.

Lello vint à neuf heures du soir. Il eut une assez longue conférence avec le comte et la comtesse, à qui il demanda solennellement la main de leur fille. M. Feraldi lui fit observer qu'il ne pouvait pas se marier sans le consentement de ses parens. — Je le sais, répondit-il, et quand la loi me le permettrait, je ne le voudrais pas; mais ce consentement, je prends sur moi de l'obtenir, et je vous prie de ne vous en point mettre en peine. A cette assurance formelle, le comte ne répondit rien : il savait d'ailleurs que le vieux Luigi Coromila était condamné unanimement par les médecins, et que Lello serait libre avant une année. Cependant, pour plus de prudence, et de peur que la question de la dot n'indisposât la famille de Lello contre ce mariage, le comte, sur le conseil de son fils, doubla la somme qu'il destinait à Tolla, et lui assura la propriété de ses vignes de Capri, estimées deux cent mille francs. Lorsque tout fut conclu, on appela Tolla. Elle reçut enfin de la bouche de Lello l'assurance de son amour. Elle mit sa main dans la sienne et le baisa sur les lèvres. Ils étaient fiancés.

EDMOND ABOUT.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA VIE INTIME

ET

LA VIE NOMADE EN ORIENT

SCÈNES ET SOUVENIRS DE VOYAGE.

I.

LES HARÉMS, LES PATRIARCHES ET LES DERVICHES, LES ARMÉNIENNES DE CÉSARÉE.

Parmi les jours que j'ai passés en Orient, il en est que je me rappelle avec un charme singulier, malgré les fatigues et les émotions qui les ont remplis : ce sont les jours de marches pénibles, interrompues par des haltes plus pénibles encore, qui se sont succédé depuis mon départ d'Anatolie en janvier 1852 jusqu'à mon arrivée à Jérusalem au printemps de la même année. En quelques mois, je pus observer dans ce qu'elle a de triste et d'attrayant à la fois cette vie orientale dont mon séjour, déjà long, dans une paisible vallée de l'Asie-Mineure ne m'avait révélé que les aspects les plus calmes. Aussi, de tous les souvenirs que m'a laissés l'Orient, il n'en est pas que j'interroge plus volontiers quand je cherche à me recueillir, à fixer mes idées sur le monde étrange au milieu duquel je fus un moment transportée. Quelques épisodes détachés de cette époque de ma vie suffiront peut-être à justifier la préférence avec laquelle ma pensée s'y reporte encore aujourd'hui. Ils montreront aussi, dans quelques traits essentiels, la physionomie des populations que ce voyage

m'a permis d'observer, et dont les récits publiés jusqu'à ce jour ne m'avaient donné qu'une idée fort inexacte.

La Syrie que j'ai visitée, par exemple, ne ressemble guère à la Syrie que j'avais vue dans les livres. Il est vrai que j'étais mieux placée que la plupart des voyageurs pour connaître tout un côté fort important de la société musulmane, — le côté domestique, celui où domine la femme. Le harem, ce sanctuaire mahométan, hermétiquement fermé à tous les hommes, m'était ouvert. J'y pouvais pénétrer librement; je pouvais converser avec ces êtres mystérieux que le Franc n'aperçoit que voilés, interroger quelques-unes de ces âmes qui jamais ne s'épanchent, et les provoquer à des confidences précieuses sur tout un monde inconnu de passions et de malheurs. Les récits des voyageurs, incomplets en ce qui touche la civilisation musulmane, le sont bien souvent d'ailleurs en ce qui touche la nature et l'aspect matériel des lieux. Que de mots qu'ils emploient sans les expliquer, et qui, dans ce qu'on pourrait appeler la *langue européenne,* ont une signification très différente de celle qui leur appartient, quand on les applique à des usages orientaux! Mais je ne veux pas insister sur ces difficultés que présente une relation de voyage en Orient; je ne sais moi-même si je réussirai à les surmonter toutes. Le mieux est de les aborder sans plus de préliminaires, et de laisser au récit même le soin de plaider pour le narrateur.

I. — LES DÉRÉ-BEYS. — LE MUPHTI DE TCHERKESS.

Un mot d'abord sur les lieux que j'habite. La vallée d'*Eiaq-Maq-Oglou* (vallée du « fils de la pierre à fusil ») est à quelques jours de la ville importante d'Angora. C'est dans ce coin de l'Orient, à la fois pittoresque et fertile, que j'ai fixé ma résidence; c'est de cette vallée que je suis partie pour entrer dans la vie nomade. Sur cette terre sillonnée pendant tant de siècles par toutes les armées du monde, par les soldats de Mithridate et de Pompée comme par ceux de Bajazet et de Tamerlan, il n'est pas de région, si retirée qu'elle paraisse, qui n'ait ses annales tragiques et sanglantes, ses souvenirs funèbres et douloureux. Quels qu'aient été de nos jours les efforts tentés pour réveiller en Orient la douce influence du bien-être et de la civilisation, les bienfaits de la paix ne semblent pas devoir de sitôt venir effacer ici les traces de la guerre. Les ruines subsistent, mais les édifices nouveaux n'apparaissent pas encore. La vallée d'*Eiaq-Maq-Oglou* est un de ces lieux où l'empreinte du passé est restée profonde, et où l'influence du présent ne se révèle guère que par d'insuffisans efforts.

Le bourg le plus voisin de mon habitation s'appelle *Verandcheir.*

Ce nom, qui signifie *ville détruite*, rappelle de sinistres aventures. A la place de ce bourg, il y a trente ans à peine, s'élevait une cité florissante, habitée par une population de près de quarante mille âmes. Verandcheir possédait de bonnes fortifications : c'était la résidence favorite d'un puissant pacha, dont le gouvernement, aujourd'hui démembré, a formé deux ou trois provinces. Les villes de Bolo, d'Angora, de Tcherkess, d'Héraclée, etc., lui étaient soumises; mais le maître de ces grandes cités les quittait volontiers pour venir chercher le repos dans la verte vallée qui entoure Verandcheir, au bord de la rivière qui en arrose les rians jardins. Ce pacha s'appelait Osman, et c'est à cette prédilection que Verandcheir dut sa prospérité, malheureusement bien passagère.

A l'époque où florissait ainsi Verandcheir, le sultan Mahmoud gouvernait la Turquie, et son œuvre réformatrice se continuait au milieu de luttes sanglantes. Un des restes de l'ancien système turc qu'il importait de détruire était la domination des *déré-beys*. On désignait sous ce nom des teneurs de fiefs militaires en état de révolte permanente contre leur suzerain le grand-seigneur, et lui faisant la guerre avec des troupes levées parmi ses sujets. L'Asie-Mineure presque entière était partagée entre un petit nombre de ces beys, qui, tout en comprenant fort mal leur devoir vis-à-vis du sultan, étaient pourtant d'assez bons princes. Ils encourageaient jusqu'à un certain point l'agriculture et le commerce, et leurs intérêts n'étaient pas toujours contraires à ceux des populations. La guerre soutenue par les *déré-beys* contre le sultan imposait sans doute aux habitans d'assez lourdes charges; mais les chefs rebelles ne négligeaient rien pour circonscrire les hostilités dans un territoire très limité, et chaque campagne était suivie d'assez longues trèves pour que le travail des champs, source de la prospérité des familles, ne fût pas complétement interrompu.

Osman-Pacha avait plusieurs femmes et plusieurs fils. Le malheur voulut qu'un de ces fils, nommé Moussa, fût séduit par l'exemple d'un des cousins d'Osman, qui figurait parmi les *déré-beys* les plus turbulens. Il se mit à parcourir le pays soumis à son père, s'empara du tribut pour son propre compte, leva des soldats, déploya l'étendard des *déré-beys* et revêtit leur costume. Le vieil Osman était resté un fidèle sujet du sultan; il fut désespéré de l'incartade de son fils, et envoya message sur message à Constantinople pour protester de son innocence et de ses regrets. Touché de ces protestations, Mahmoud voulut éloigner le père des lieux où son armée pouvait avoir à sévir contre le fils rebelle; il donna au pacha Osman un commandement en Roumélie. En partant pour sa nouvelle destination, Osman rencontra le corps d'armée qui allait combattre son fils : —

Que Dieu te donne la victoire ! dit le père résigné au chef des troupes de Mahmoud. Celui-ci essaya en vain d'obtenir d'Osman quelques indications sur l'état du pays et des populations rebelles; il ne put tirer du vieux pacha que des larmes et des sanglots. Quelques jours plus tard, Osman eût sans doute marché avec son fils contre Mahmoud : il était temps qu'on l'envoyât en Roumélie.

Cependant le jeune bey, débarrassé de la contrainte que l'autorité paternelle faisait peser sur lui, s'engagea résolument dans une guerre contre Mahmoud, guerre qui fut longue et terrible. Ses recrues se battaient bien, car elles se battaient sur leur propre champ et sur le seuil de leurs maisons. Il leur semblait d'ailleurs, à ces montagnards de l'Asie-Mineure, qu'ils défendaient la cause de l'indépendance nationale contre une armée étrangère. N'étaient-ce pas des étrangers que ces Turcs de Constantinople avec leurs uniformes et leurs armes européennes? La cavalerie légère de Moussa était forte, disait-on, de vingt ou trente mille hommes. C'était avec elle surtout que le jeune bey accomplissait des prodiges. Chaque année, de nouveaux corps d'armée étaient lancés de Constantinople sur les troupes du fils d'Osman; chaque année, ils revenaient après avoir vainement lutté contre les rudes soldats du chef rebelle.

Héritier des richesses et de l'influence de son père, Moussa-Bey l'était aussi de sa prédilection pour Verandcheir. Il s'y trouvait plus à l'aise que dans de grandes villes telles qu'Angora, dont une population mêlée rend la défense plus difficile. Établi dans sa résidence favorite, entouré de ses braves et fidèles cavaliers, Moussa-Bey se croyait invincible. Il l'eût été peut-être sans un élément nouveau que le sultan fit intervenir dans la querelle, et contre lequel rien n'était préparé. Nous voulons parler de l'artillerie, qui n'était guère connue en Asie-Mineure que par ouï-dire. Plusieurs pièces de campagne et de siége partirent de Constantinople, sous le commandement de quelques Européens renégats, et vinrent assiéger la ville de Verandcheir, dont les fortifications n'avaient pas été construites pour résister à ce genre d'attaque. Ce qui prouve l'ignorance du bey en ces matières, c'est la faute qu'il fit en se laissant enfermer par un corps d'artillerie dans une ville incapable de se défendre. La ville fut bombardée, ses murailles s'écroulèrent, et la victoire se déclara, non pas pour le plus intrépide, mais pour le plus savant. Peut-être restait-il au bey une dernière chance de salut dans une vigoureuse sortie à la tête de ses cavaliers; mais la guerre durait depuis dix ans, la fatigue avait gagné les cœurs les plus braves, et ces ennemis nouveaux, qui procédaient d'une façon si inattendue, en opérant de si affreux ravages, inspiraient une sorte de terreur panique plus fatale que les plus pressans dangers. D'ailleurs les succes-

seurs des Soliman, des Sélim et des Bajazet n'avaient pas encore abjuré les odieuses maximes de leur vieille politique, et aucun musulman ne rougissait alors de tromper ni de trahir. Le commandant de l'armée impériale fit savoir au bey qu'il était muni d'ordres particuliers pour ce qui le concernait, que son maître, admirant sa bravoure et ses talens, désirait l'attacher à son service, d'autant plus qu'il n'avait pas oublié les mérites de son père, et qu'il souhaitait pouvoir les récompenser dans le fils. Le général ottoman était chargé de promettre à Moussa un pardon illimité, et même, un peu plus tard, des honneurs sans nombre, s'il mettait bas les armes et se rendait seul à Constantinople pour y faire acte de soumission d'abord et y vivre tranquillement ensuite, en attendant qu'il plût au sultan de récompenser son obéissance. Moussa-Bey prêta l'oreille à ces propositions, et peut-être en effet n'avait-il pas de meilleur parti à prendre. Il stipula pourtant quelques conditions pour son pays, pour ses gens et pour sa famille; puis, tout ayant été arrangé à la satisfaction générale, le drapeau du bey fut abaissé, le pavillon impérial élevé à sa place, les troupes du sultan prirent possession de ce qui restait de la ville, et le bey partit pour Constantinople, accompagné d'une escorte d'honneur que lui donna le pacha triomphant.

Il n'y eut à Verandcheir ni pillage, ni massacre, ni exécutions militaires : ce fut le bey qui paya pour tous. Dès son arrivée à Constantinople, les soldats de l'escorte d'honneur se transformèrent en gardes et en geôliers; Moussa fut enfermé dans un cachot, et y eut la tête tranchée après trois jours de captivité. Ce n'est pas tout : ses femmes, ses jeunes frères et ses enfans furent arrêtés aux environs de Verandcheir, dans leur propriété d'Eiaq-Maq-Oglou, où la famille s'était retirée lors du départ du bey. On les envoya comme lui à Constantinople, et on les vendit comme esclaves. Leurs biens furent confisqués, et de cette maison, naguère si puissante, il ne resta plus que le vieil Osman, qui ne se permit pas un seul murmure, et qui reçut, en échange de ses richesses perdues, une pension suffisante pour soutenir le rang qu'on lui laissait. Le vieillard mourut peu de mois après son fils, triste, mais silencieux, sans se plaindre et sans parler de ses malheurs, témoignant pour son souverain cet amour et cette reconnaissance qui échauffent le cœur du pieux et vrai chrétien, lorsqu'il loue et glorifie le Seigneur d'avoir appesanti sa main sur lui-même et sur les siens. Qu'était-ce donc que cet Osman-Pacha? Était-ce une âme stoïque, un cœur dévoué, un fanatique, un imbécile ou un rusé compère? Je ne me charge pas de répondre à ces questions.

Sultan Mahmoud ne survécut pas longtemps à son fidèle serviteur

Osman, et son jeune fils, Abdul-Medjid, lui succéda. C'est une étrange anomalie qu'un tel fils né d'un tel père, qu'un tel prince souverain d'un tel peuple, qu'un musulman si peu semblable aux musulmans de tous les âges. Aussitôt après son avénement, Abdul-Medjid s'occupa de découvrir ce qu'étaient devenues les familles de toutes ces illustres victimes qui avaient ensanglanté le règne de son père. Sur la liste de ces familles malheureuses figurait celle du pacha Osman. On retrouva quelques descendans du père de Moussa, qui étaient depuis la révolte du jeune bey retenus en esclavage. On leur rendit la liberté, on leur restitua quelques-unes de leurs anciennes propriétés, et tous, hommes, femmes, enfans, quittèrent Constantinople pour retourner sur leurs terres. Parmi les graciés était compris le frère aîné de Moussa, qui épousa la principale veuve du *déré-bey*. Les biens rendus à la famille prospérèrent peu entre les mains de ceux dont la clémence d'Abdul-Medjid venait de briser les chaînes. Au lieu de faire valoir leurs terres, les descendans dégénérés d'Osman préféraient se livrer à l'usure, au commerce, et quelques-uns même vivaient de rapines. Le territoire de la vallée d'Eiaq-Maq-Oglou fut bientôt négligé, les moulins s'arrêtèrent, les canaux d'irrigation s'obstruèrent, et c'est dans ce triste état que se trouvait le pays autrefois habité par Osman, lorsque j'y arrivai. On voit à quels hommes j'allais avoir affaire. Une dame franque chassée de son pays par la guerre et venant passer son exil en Turquie, — c'est ainsi que la rumeur publique me désignait aux propriétaires fonciers des environs de Constantinople. Les descendans d'Osman surtout se dirent qu'ils auraient bon marché d'une étrangère débarquant en Turquie dans de pareilles conditions, et ils n'avaient pas tout à fait tort. Je vins de Constantinople visiter la vallée si chère au vieux pacha; la situation, la beauté du pays, le calme de cette retraite enchantée, eurent bientôt vaincu mes hésitations. J'achetai pour cinq mille francs la vallée d'Eiaq-Maq-Oglou, c'est-à-dire une plaine d'environ deux lieues de long sur un tiers de lieue de large, coupée par une rivière et encadrée dans des montagnes boisées, avec une maison, un moulin et une scierie. Ce fut pour les frères du *déré-bey* un coup de filet étourdissant. Lorsque dans le pays on eut vent de la somme qu'ils venaient de toucher, on ne manqua pas d'observer que la fortune se déclare toujours en faveur des vauriens. Quoi qu'il en soit, je n'eus pas trop à me plaindre des anciens possesseurs de mon petit domaine, et quand je formai le projet de m'en éloigner pendant quelques mois pour me rendre à Jérusalem, c'est en compagnie du plus jeune des frères de Moussa-Bey que je me décidai à commencer mon voyage.

J'ai raconté avec quelque détail l'histoire de la famille dont j'avais

acheté en partie l'héritage. Cette histoire résume assez bien l'état où languissaient quelques provinces de la Turquie il y a trente ans environ. Mes propres souvenirs montreront peut-être les mêmes contrées sous un autre aspect. On pourra comparer ainsi l'époque d'Abdul-Medjid à celle de Mahmoud.

Je quittai donc par une froide journée de janvier ma paisible retraite, avec l'escorte de cavaliers sans laquelle il est impossible de voyager en Orient. J'ai dit qu'un jeune frère de Moussa m'accompagnait. Nous avions à traverser, pour atteindre la petite ville de Bajandur, but de notre première étape, le pays autrefois gouverné par le fils d'Osman. Mon compagnon me montrait les lieux où le *déré-bey* avait battu les troupes impériales, le bosquet où un espion de l'ennemi avait été pendu sous les yeux et par les ordres du chef rebelle, l'emplacement jadis occupé par les fortifications de Verandcheir, le côté qui avait eu le plus à souffrir de l'artillerie du sultan. Parmi les vieux paysans que nous rencontrions sur la route, il reconnaissait souvent des compagnons de Moussa-Bey. Il me parlait aussi de sa propre captivité, des souffrances qu'il avait endurées, de sa misère actuelle. Enfin, à notre arrivée à Bajandur, où j'allai loger chez le directeur des postes (qui était, lui aussi, un des beaux-frères de Moussa), mon jeune compagnon prit congé de moi : il allait regagner son petit village, campé au faîte d'une haute montagne comme l'aire d'un oiseau de proie. Je suivis longtemps des yeux ce jeune homme, né pour la lutte et réduit prématurément à une vie obscure et oisive. C'était un triste spectacle que celui de ce fier montagnard suivant péniblement les détours du chemin sur une jument kurde maigre et chétive. Le costume du jeune cavalier contrastait d'ailleurs avec ce qu'il m'avait dit de sa pauvreté : son turban vert, son riche manteau d'Alep en laine blanche tissue d'or et d'argent annonçaient en lui le descendant d'une noble race. Je regrettai un moment de n'avoir pas le pinceau de Decamps pour fixer sur la toile cette fière et sauvage figure.

Je n'ai rien à dire de Bajandur; mais à Tcherkess, où je m'arrêtai le lendemain matin, je rencontrai un type de la société orientale qui contrastait singulièrement avec mon compagnon de la veille. C'est par mes hôtes que je voudrais faire connaître l'Orient. La vie domestique est un des aspects les moins connus de la civilisation musulmane, un de ceux que j'ai pu le mieux étudier.

J'allai descendre à Tcherkess chez un muphti que j'avais guéri quelques mois auparavant d'une fièvre intermittente, et qui m'attendait les bras ouverts. On a tant parlé de l'hospitalité orientale, que je m'abstiendrais volontiers d'entamer ce chapitre, si, tout en en parlant beaucoup, on n'en avait parlé fort mal. J'ai lu par exemple

des récits de voyage dont les auteurs célébraient dans le plus beau langage l'hospitalité des Turcomans, tandis que j'ai toujours reconnu l'origine turcomane de la population d'un village à la pitoyable réception qui m'y était faite. On prend d'ailleurs pour des offres sérieuses d'hospitalité tout compliment adressé par un indigène à un étranger, sans songer aux singuliers mécomptes qu'entraînerait chez nous une interprétation trop littérale de certaines formules de la politesse européenne. Le fait est que, de toutes les vertus en honneur dans la société chrétienne, l'hospitalité est la seule que les musulmans se croient tenus de pratiquer. Là où les devoirs sont peu nombreux, ils sont plus respectés, ce qui est tout à fait naturel. Les Orientaux ont donc pris au sérieux cette seule et unique vertu, cette solitaire contrainte qu'ils ont consenti à s'imposer. Malheureusement une vertu qui se contente des apparences est sujette à s'altérer bientôt. C'est ce qui est arrivé, c'est ce qui arrive journellement de l'hospitalité orientale. Un musulman ne se consolera jamais d'avoir manqué aux lois de l'hospitalité. Entrez chez lui, priez-le d'en sortir, laissez-le se morfondre à la pluie ou au soleil à la porte de sa propre maison, ravagez son office, épuisez ses provisions de café et d'eau-de-vie, culbutez et mettez sens dessus dessous ses tapis, ses matelas, ses oreillers, cassez sa vaisselle, montez ses chevaux, rendez-les-lui fourbus, si bon vous semble : il ne vous adressera pas un seul reproche, car vous êtes un *mouzafir,* un hôte; c'est Dieu lui-même qui vous a envoyé, et quoi que vous fassiez, vous êtes et serez toujours le bienvenu. Tout cela est admirable; mais si un musulman trouve le moyen de paraître aussi hospitalier que les lois et les mœurs l'exigent sans sacrifier une obole, ou même en gagnant une grosse somme d'argent, fi de la vertu, et vive l'hypocrisie! C'est là ce qui arrive quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent. Votre hôte vous comble pendant votre séjour chez lui; puis, si à votre départ vous ne lui payez pas vingt fois la valeur de ce qu'il vous a donné, il attendra que vous soyez sorti de sa maison, que vous ayez déposé par conséquent votre sacré titre de *mouzafir,* et il vous jettera des pierres.

Il va sans dire que je parle de la multitude grossière, et non pas des cœurs simples et bons qui aiment le bien parce qu'ils le trouvent aimable, et qui le pratiquent parce qu'ils éprouvent en le pratiquant une douce jouissance. Mon vieux muphti de Tcherkess est de ce nombre. Sa maison se compose, comme toutes les bonnes maisons de ces contrées, d'un corps de logis réservé aux femmes et aux enfans, d'un pavillon extérieur, contenant un salon d'été et un salon d'hiver, enfin d'une ou deux chambres pour les domestiques. Le salon d'hiver est une jolie pièce chauffée par une bonne cheminée, couverte de tapis épais et passablement meublée de divans recou-

verts en étoffes de soie et laine, distribués tout autour de l'appartement. Quant au mobilier du salon d'été, il se compose d'une fontaine jaillissante située au centre de la pièce, et à laquelle on ajoute, lorsque les circonstances l'exigent, des coussins et des matelas pour s'asseoir ou se coucher. D'ailleurs ni fenêtres ni portes, aucune barrière établie entre l'extérieur et l'intérieur. Mon vieux muphti, qui à l'âge de quatre-vingt-dix ans possède plusieurs femmes, dont la plus vieille a trente ans, et des enfans de tout âge, depuis le marmot de six mois jusqu'au sexagénaire, professe une répugnance de bon goût pour le vacarme, le désordre et la malpropreté du harem. Il s'y rend dans la journée, comme il va dans son écurie voir et admirer ses chevaux, mais il habite et il couche, selon la saison, dans l'un ou dans l'autre de ses salons. Le brave homme comprit que si une longue habitude n'avait pu le réconcilier avec les inconvéniens du harem, ce devait être encore bien pis pour moi, nouvellement débarquée de cette terre d'enchantemens et de raffinemens qu'on nomme ici le *Franguistan*. Aussi me déclara-t-il tout d'abord qu'il ne me relèguerait pas dans ce lieu de ténèbres et de confusion, infect et enfumé, qu'on nomme le *harem*, et qu'il me cédait son propre appartement. J'acceptai avec reconnaissance. Quant à lui, il s'installa dans son salon d'été. Quoique nous fussions à la fin de janvier et que la neige couvrît la ville et la campagne, il préférait sa fontaine gelée, son pavé humide et ses courans d'air à la chaude, mais immonde atmosphère du harem.

Je détruis peut-être quelques illusions en parlant avec aussi peu de respect des harems. Nous avons lu des descriptions de harems dans *les Mille et une Nuits* et autres contes orientaux; on nous a dit que ces lieux sont le séjour de la beauté et des amours : nous sommes autorisés à croire que les descriptions écrites, quoique exagérées et embellies, sont pourtant fondées sur la réalité, et que c'est dans ces mystérieuses retraites que l'on doit trouver rassemblées toutes les merveilles du luxe, de l'art, de la magnificence et de la volupté. Que nous voilà loin de la vérité! Imaginez des murs noircis et crevassés, des plafonds en bois fendus par places et recouverts de poussière et de toiles d'araignées, des sofas déchirés et gras, des portières en lambeaux, des traces de chandelle et d'huile partout. Moi qui entrais pour la première fois dans ces charmans réduits, j'en étais choquée; mais les maîtresses de la maison ne s'en apercevaient pas. Leur personne est à l'avenant. Les miroirs étant fort rares dans le pays, les femmes s'affublent à l'aventure d'oripeaux dont elles ne peuvent apprécier le bizarre effet. Elles piquent force épingles en diamans et en pierreries sur des mouchoirs de coton imprimé qu'elles roulent autour de leur tête. Rien n'est

moins soigné que leurs cheveux, et les très grandes dames qui ont habité la capitale ont seules des peignes. Quant au fard multicolore dont elles font un usage immodéré, elles ne peuvent en régler la distribution qu'en s'aidant réciproquement de leurs conseils, et comme les femmes qui habitent la même maison sont autant de rivales, elles encouragent volontiers les unes chez les autres les plus grotesques enluminures. Elles se mettent du vermillon sur les lèvres, du rouge sur les joues, sur le nez, sur le front et sur le menton, du blanc à l'aventure et comme remplissage, du bleu autour des yeux et sous le nez. Ce qui est plus étrange encore, c'est la manière dont elles se teignent les sourcils. On leur a dit sans doute que, pour être beau, le sourcil doit former un grand arc, et elles en ont conclu qu'il serait d'autant plus admirable, que l'arc en serait plus grand, sans se demander si la place de cet arc n'était pas irrévocablement déterminée par la nature. Cela étant, elles attribuent à leurs sourcils tout l'espace existant d'une tempe à l'autre, et se peignent sur le front deux arcs immenses qui partent de la naissance du nez et s'en vont chacun de son côté jusqu'à la tempe. Il est de jeunes beautés excentriques qui préfèrent la ligne droite à la courbe, et qui se tracent une grande raie noire en travers du front; mais ces cas sont rares.

Ce qui est certain en même temps que déplorable, c'est l'influence de cette peinture combinée avec la paresse et le défaut de propreté naturels aux femmes orientales. Chaque visage féminin est une œuvre d'art fort compliquée, et qu'on ne saurait recommencer tous les matins. Il n'y a pas jusqu'aux mains et aux pieds qui, bariolés en couleur orange, ne redoutent l'action de l'eau comme nuisible à leur beauté. La multitude d'enfans et de servantes, surtout de négresses, qui peuplent les harems, et le pied d'égalité sur lequel vivent maîtresses et suivantes, sont aussi des causes aggravantes de la malpropreté générale. Je ne parlerai pas des enfans, chacun connaît leurs mœurs et leurs coutumes; mais représentons-nous un instant ce que deviendraient nos jolis ameublemens d'Europe, si nos cuisinières, nos femmes de peine, venaient se reposer de leurs travaux sur nos causeuses et nos fauteuils, les pieds sur nos tapis et le dos contre nos tentures. Ajoutez à ceci que les vitres sont encore en Asie à l'état de curiosité, que la plupart des fenêtres sont fermées avec du papier huilé, et que là où le papier même est peu commun, on y supplée en supprimant complétement les fenêtres et en se contentant de la lumière qui pénètre par la cheminée, lumière plus que suffisante pour fumer, pour boire, et pour donner le fouet aux enfans par trop rebelles : seules occupations auxquelles se livrent pendant le jour les houris mortelles des fidèles musulmans. Qu'on ne croie pas pourtant qu'il fasse vraiment très noir dans ces cham-

bres sans fenêtres. Les maisons n'ayant jamais qu'un étage, les tuyaux des cheminées ne dépassant jamais la hauteur du toit et étant fort larges, il arrive souvent qu'en se baissant un peu devant la cheminée, on voit le ciel par l'ouverture. Ce qui manque complétement dans ces appartemens, c'est l'air; mais ces dames sont loin de s'en plaindre. Naturellement frileuses et n'ayant pas la ressource de se réchauffer par l'exercice, elles demeurent des heures entières accroupies par terre devant le feu, et ne comprennent pas qu'on étouffe quelquefois. Rien qu'à me rappeler ces cavernes artificielles, encombrées de femmes déguenillées et d'enfans mal élevés, je me sens défaillir, et je bénis du fond du cœur l'excellent muphti de Tcherkess et sa délicatesse extraordinaire, qui m'a épargné un séjour de quarante-huit heures dans son harem, d'autant plus que le sien n'était pas des mieux tenus.

C'est un singulier personnage que mon vieil ami le muphti de Tcherkess, singulier selon notre point de vue européen, quoique parfaitement en harmonie avec la société musulmane. Je ne lui aurais pas donné plus de soixante ans. Sa taille haute est légèrement voûtée, mais c'est par condescendance plutôt que par faiblesse qu'il semble s'incliner; il porte avec autant de grâce que de noblesse la longue robe blanche et la pelisse rouge des docteurs de la loi. Ses traits réguliers, son teint clair et transparent, son œil bleu et limpide, sa longue barbe blanche et ondée tombant jusque sur sa poitrine, son beau front surmonté d'un turban blanc ou vert, ballonné comme on les portait jadis, serviraient dignement de modèle au peintre de Jacob ou d'Abraham. Quand on voit un aussi beau vieillard entouré d'une aussi nombreuse famille et honoré par ses concitoyens comme le vivant assemblage de toutes les vertus, on ne peut se défendre d'un profond sentiment de vénération. Je n'habitais pas la maison d'un simple mortel, j'étais admise dans un sanctuaire. Les abords en étaient à toute heure encombrés de dévots de tout âge et de toute condition qui venaient baiser le bas du vêtement du saint homme, lui demander des conseils, des prières ou des aumônes, et qui tous s'en retournaient contens et chantant les louanges de leur bienfaiteur. Lui-même paraissait cuirassé contre les faiblesses humaines, telles que l'ennui, l'impatience, le dédain, la moquerie, la mauvaise humeur, l'égoïsme. Entouré de ses plus jeunes enfans qui grimpaient sur ses genoux, cachaient leur frais visage dans sa longue barbe, s'endormaient sur ses bras, c'était un spectacle charmant que de le voir leur sourire avec tendresse, écouter avec attention leurs doléances ou leurs justifications, consoler leurs chagrins par de douces paroles, les exhorter à l'étude, et remonter pour eux et avec eux le lourd courant de l'alphabet. Je me perdais dans la contemplation

de ce juste, et je me disais : « Heureux le peuple qui possède encore de tels hommes et qui les apprécie! » lorsqu'une conversation que j'eus avec le muphti et l'un de ses confidens vint jeter quelque trouble dans ma naïve admiration.

Le vieillard était assis, tenant un de ses petits enfans sur chacun de ses genoux. Je m'avisai de lui demander s'il avait plusieurs femmes. — Je n'en ai que deux dans ce moment, me répondit-il, un peu honteux de se montrer si dépourvu; vous les verrez demain, et vous n'en serez pas satisfaite (il fit une moue de dédain) : ce sont de vieilles femmes qui ont été assez belles, mais il y a longtemps de cela.

— Et quel âge ont-elles? demandai-je.

— Je ne vous dirai pas au juste, elles ne sont pas éloignées de la trentaine.

— Ah! s'écria alors l'un des serviteurs du muphti, monseigneur n'est pas homme à se contenter de pareilles femmes, et il ne tardera pas à remplir les vides que la mort a laissés dans son harem. Si vous étiez venue il y a un an, vous auriez vu une femme comme il en faut à son excellence; mais celle-là étant morte, il en trouvera d'autres, n'en doutez pas.

— Mais, demandai-je encore, son excellence n'étant pas jeune, ayant, à ce qu'il semble, toujours eu plusieurs jeunes femmes, et ne les considérant comme telles que jusqu'à l'âge de trente ans, je calcule que pendant le cours de sa longue vie il doit en avoir reçu dans son harem un nombre fort considérable.

— Probablement, fit le saint homme sans s'émouvoir.

— Et votre excellence a sans doute beaucoup d'enfans?

Le patriarche et son domestique se regardèrent en éclatant de rire.

— Si j'ai beaucoup d'enfans? répondit le maître quand l'accès d'hilarité fut passé. Je le crois bien en vérité; mais pour vous en dire le chiffre, je ne le saurais. Dis donc, Hassan, ajouta-t-il en s'adressant au confident, pourrais-tu me dire combien j'ai d'enfans, et où ils sont?

— Non vraiment. Son excellence en a dans toutes les provinces de l'empire et dans tous les districts de chaque province; mais c'est tout ce que je sais, et je parierais que monseigneur n'est pas plus savant que moi sur ce point.

— Et comment le serais-je? dit le vieillard.

J'insistai, car mon patriarche perdait à vue d'œil dans mon estime, et je voulais en avoir le cœur net. — Ces enfans, repris-je, comment sont-ils élevés? qui en prend soin? à quel âge se sont-ils séparés de leur père? où ont-ils été envoyés? à qui les a-t-on confiés? quelle carrière suivent-ils? quels sont leurs moyens d'existence? et à quel signe les reconnaissez-vous?

— Oh! mon Dieu, je puis m'y tromper comme un autre, mais cela m'importe peu. Du reste ils ont tous été élevés par moi, comme vous voyez que j'élève ceux-ci, jusqu'à l'âge où ils ont pu se suffire à eux-mêmes. Les filles ont été mariées ou données dès qu'elles ont atteint leur dixième ou leur douzième année, et je n'ai plus entendu parler d'elles. Les garçons ne sont pas aussi précoces : ils ne peuvent marcher tout seuls avant leur quatorzième année; mais alors je leur donne une lettre de recommandation pour l'un ou pour l'autre de mes amis qui a une grande maison ou un emploi; celui-ci les place chez lui ou ailleurs, et c'est à eux dès lors de se tirer d'affaire; je m'en lave les mains.

— Et vous ne les voyez plus? demandai-je encore.

— Que sais-je? Je reçois assez souvent la visite de gens qui se disent mes fils et qui peuvent l'être en effet; je leur fais bon accueil et bonne mine et les héberge pendant quelques jours sans leur faire de questions, mais au bout de ce temps ils voient bien qu'il n'y a pas de place pour eux ici, et qu'ils n'y ont absolument rien à faire. Leurs mères sont mortes, ce sont des étrangers pour moi. Aussi s'en vont-ils d'eux-mêmes, et ceux qui sont venus une fois ne reparaissent plus. C'est très bien. D'autres arrivent à leur place, et font ensuite comme les premiers. Rien de mieux.

Je n'étais pas encore satisfaite. — Mais, continuai-je, ces jolis enfans que vous caressez et qui vous embrassent si tendrement sont-ils destinés à subir le même traitement?

— Sans doute.

— Vous vous en séparerez quand ils auront atteint l'âge de dix ou de quatorze ans? Vous ne vous inquiéterez pas de savoir ce qu'ils deviendront? Vous ne les reverrez peut-être plus? Et s'ils reviennent un jour pour s'asseoir encore une fois au banquet de la famille, vous les traiterez comme des étrangers, et vous les verrez repartir pour toujours cette fois, sans leur donner un seul de ces baisers que vous leur prodiguez aujourd'hui? Que deviendrez-vous donc un jour dans votre maison déserte, quand la voix de vos enfans n'y résonnera plus?

Je commençais à m'animer, et mes auditeurs ne me comprenaient plus. Le domestique pourtant saisit le sens de mes dernières paroles, et s'empressa de me rassurer sur l'isolement futur de son vénéré maître. — Oh mais! dit-il, lorsque ces enfans-ci seront grands, monseigneur en aura d'autres tout petits. Vous pouvez vous en rapporter à lui sur ce point; il ne s'en laissera pas manquer.

Et là-dessus maître et valet partirent d'un nouvel éclat de rire. Le vieillard avait cependant remarqué que l'effet produit sur moi par cette conversation n'était pas à son avantage, et il tenait à conserver mon estime. Aussi entama-t-il une dissertation qu'il croyait sé-

rieuse sur les inconvéniens d'une famille trop nombreuse, sur l'impossibilité de nourrir et d'élever jusqu'au bout tous les enfans que l'on met au monde, surtout pendant une aussi longue vie que la sienne. Le ton de cette apologie était parfaitement grave; mais le fond des argumens n'en était pas moins si absurde et si odieux, que je fus plusieurs fois sur le point d'interrompre le patriarche. Je me bornai à plaindre silencieusement le peuple chez qui de pareils hommes sont honorés comme des modèles de vertu.

Je reçus le lendemain la visite de la principale épouse du patriarche. C'était une belle virago, affreusement barbouillée de rouge et de noir; quant au blanc, il y en avait certainement, mais il n'y paraissait pas. Je lui rendis sa visite, et je la trouvai entourée de toutes les dames de la ville qui lui faisaient leur cour comme à la femme du personnage le plus considérable de l'endroit. Elle-même paraissait comprendre toute la dignité de sa position et en jouir sans arrière-pensée. Vu le peu de goût que j'avais pour elle, je ne poussai pas plus loin la connaissance, et je profitai de la permission du muphti pour me tenir à certaine distance de la porte du harem.

Je devrais dire ici quelque chose de la ville de Tcherkess, l'ancienne Antoniopolis. Qu'on se figure de petites maisons en bois et en boue, tombant en ruines, jetées au hasard sur un terrain quelconque, tandis que l'espace demeuré vacant entre elles est devenu un réceptacle d'immondices. Des chiens à moitié sauvages, des chakals, des oiseaux de proie font l'office de balayeurs. Aucune précaution n'est prise d'ailleurs pour assurer aux habitans le libre passage de l'une à l'autre maison : les ornières, les trous, les débris des murs qui s'écroulent, tout cela s'entasse, se creuse, empire sans que personne se soucie d'y porter remède. Il y a des villes dans l'intérieur de l'Asie-Mineure où les habitans ne traversent les rues que montés sur des patins, que l'on pourrait appeler des échasses, tant ils sont hauts. Il y en a d'autres où les semelles des souliers sont proscrites et remplacées par des sandales en poil de chèvre ou en peau de buffle non préparée et non dépouillée de son poil. Ajoutez à ces inconvéniens qu'une personne de taille moyenne risque de se heurter aux saillies du toit des maisons, pour peu qu'elle s'écarte du milieu de la rue. Voilà un tableau fidèle de Tcherkess et de toutes les villes de l'Asie-Mineure.

II. — ANGORA ET LE COUVENT DES DERVICHES.

Deux jours de marche séparent Tcherkess d'Angora. Un mot seulement sur les fatigues de ce trajet. Nous chevauchons à travers des montagnes couvertes de neige, et, chose singulière, un soleil très chaud nous éclaire, tandis que le sol glacé craque sous nos pas. Le

premier jour de marche a été signalé pour moi par un incident bien fait pour causer quelque émotion. Nous étions arrivés vers le soir au pied d'une montagne dont une épaisse forêt de sapins tapissait les flancs. Le soleil allait se coucher, et j'atteignais le plateau dénudé de cette montagne, quand un violent tourbillon de vent du nord faillit me renverser de mon cheval. Il me restait à gravir un petit mamelon au milieu de l'obscurité, augmentée par d'incessantes rafales de neige. Tout à coup mon cheval s'arrêta : il avait perdu la trace du sentier qui se déroulait devant nous en tourniquet comme les routes pratiquées dans les Alpes ou les Apennins. Toute mon escorte s'arrêta de même, et pour accroître notre embarras, un troupeau de vaches et d'ânes, conduit par quelques enfans, vint obstruer les défilés où nous cherchions en vain à pousser nos montures. Il fallait cependant sortir de cette immobilité désespérante, sous peine d'être mortellement saisis par le froid intense qui règne sur ces hauteurs. Notre *kavas* prit un parti désespéré, et lança son cheval au hasard à travers les masses de neige qui nous entouraient. Je m'abandonnai comme lui à la Providence, et mon cheval fendit bientôt avec une impétuosité héroïque la mer de neige où je l'avais poussé. Deux fois il perdit pied, deux fois il retrouva son point d'appui. Enfin nous atteignîmes un terrain plus solide; le défilé périlleux était franchi. Nous étions sur le sommet de la montagne, près d'une maison de refuge que nous annonçait de loin sa fumée hospitalière. Notre escorte nous rejoignit au bout de quelques minutes, et j'en fus quitte pour une main à moitié gelée, où la chaleur vitale ne put être réveillée qu'à grand'peine. Tels sont les incidens auxquels doit s'attendre le voyageur qui pendant l'hiver se rend à pied d'Anatolie en Palestine.

Oublions ces tristes et inévitables mésaventures. Nous sommes à Angora, l'ancienne Ancyre. J'ai passé dans cette ville à peu près quinze jours du mois de février 1852. Pour un antiquaire, il n'y a dans l'ancienne capitale de la Galatie que d'assez pauvres débris à visiter; pour un voyageur préoccupé comme je l'étais de la vie actuelle de l'Orient, il y a quelques observations curieuses à recueillir. J'ai d'abord à noter toute sorte d'ennuis qui attendent malheureusement presque tous les Européens peu familiers avec les usages administratifs des pays musulmans. J'avais oublié, lors de mon départ, de faire rectifier une erreur qui s'était glissée dans mon passeport. Je comptais réparer cet oubli à Angora, résidence d'un *kaïmakan;* celui-ci refusa de s'y prêter à moins d'un pour-boire de quinze mille piastres. Ni représentations, ni remontrances, ni prières n'eurent d'effet sur cette très cupide excellence, et tout ce que je pus obtenir, ce fut une réduction de l'impôt. Poussée à bout et bien décidée pourtant à ne pas donner une obole à ce fripon, je lui déclarai que, n'ayant avec moi que juste ce qui m'était indispensable pour atteindre

Césarée, je ne pouvais le payer qu'au moyen d'une traite sur Constantinople, qu'il accepta. Je lui remis le billet en ayant soin d'écrire à mon banquier de ne pas l'acquitter. L'embargo ayant été levé aussitôt que le billet eut été livré, je m'empressai de sortir d'Angora et de la juridiction de ce malheureux *kaïmakan;* mais pendant que cette affaire se brouillait et se débrouillait, il fallait passer le temps et prendre patience.

Le muphti de Tcherkess m'avait adressée à son ami le muphti d'Angora, personnage encore plus âgé et non moins respectable que le premier. Il était plus que centenaire, et possédait aussi de jeunes femmes et de très petits enfans. Ce digne homme avait perdu la vue depuis quelques années, et les derviches qu'il avait consultés avaient prononcé le mot de cataracte. Il voulut savoir ce que j'en pensais, car ma réputation en fait de science médicale est aussi bien établie en Asie que celle de M. Andral l'est à Paris. Je crus pouvoir lui donner quelque espoir, car je n'aperçus point de véritable cataracte, et je lui conseillai un traitement auquel il s'assujettit sans hésiter, et qui, dès les premiers jours, lui procura quelque soulagement. Cela suffit pour que le bon vieillard me prît très fort en amitié. Il envoyait tous les matins ses coadjuteurs savoir de mes nouvelles et se mettre à ma disposition pour toutes les courses et recherches que je voudrais faire. Entre autres distractions, ces dignes *muphtis* m'offrirent de visiter un couvent de derviches fort renommé, situé dans la ville même, et j'acceptai leur proposition avec empressement.

Ce nom de derviches revient souvent dans tous les contes orientaux et dans tous les ouvrages qui traitent de l'Orient et de ses mœurs; mais, ou j'ai l'esprit bien mal fait, ou l'idée que l'on nous y donne de ces personnages est aussi inexacte qu'incomplète. Pour ce qui me concerne, je m'étais toujours représenté le derviche comme un moine mendiant musulman, un saint homme à sa manière, soumis à une règle plus ou moins austère, subordonné à des chefs faisant partie d'une hiérarchie sacerdotale, et remplissant certains devoirs de bienfaisance ou de sacrifice. Rien ne ressemble moins à un véritable derviche que ce personnage de fantaisie. Tout musulman peut se transformer sur l'heure en derviche, pourvu qu'il attache à son cou ou qu'il passe dans sa ceinture un talisman quelconque, une pierre recueillie sur le territoire de La Mecque, une feuille sèche tombée d'un arbre qui ombrage le tombeau d'un saint, ou telle autre chose qui lui plaira. A défaut de reliques, il peut adopter tout simplement un cornet à bouquin dans lequel il souffle à certaines heures du jour, ou bien un demi-cercle en fer monté sur un bâton destiné à soutenir sa tête pendant les courts instans qu'il est censé consacrer au repos, ce qui signifie que le saint homme s'est condamné à

ne jamais dormir. En effet, le bâton à l'extrémité duquel est placé le demi-cercle servant d'oreiller ne demeure immobile qu'en vertu de l'équilibre, et à peine le martyr a-t-il fermé l'œil, que le bâton s'ébranle, tombe et réveille le dormeur. Il y a même des derviches qui se contentent de porter sur leur tête la peau d'une chèvre en guise de bonnet pointu, et cette décoration singulière suffit à établir sans contestation, au profit de celui qui la porte, son droit au titre de derviche et à la vénération des fidèles. Les derviches ont rarement un domicile fixe. Voyageurs pour la plupart, ils vivent d'aumônes chemin faisant, quitte à se faire voleurs, pour peu que la bienfaisance nationale se trouve en défaut. On les appelle quelquefois pour guérir les malades, hommes ou bêtes, pour faire cesser la stérilité des femmes, des jumens ou des vaches, pour découvrir les trésors cachés dans la terre, pour chasser les mauvais esprits qui hantent les troupeaux ou les jeunes filles, bref pour intervenir dans tout ce qui tient du merveilleux. Ils ont, comme tout bon musulman, des femmes qu'ils laissent dans le village où elles sont nées, tandis qu'ils poursuivent leurs éternels pèlerinages, prenant une nouvelle épouse chaque fois que la solitude leur pèse, et la quittant lorsque le goût de la vie errante leur est revenu. Quelquefois il arrive qu'un derviche revient, au bout de quelques années, trouver celle de ses femmes qui lui a laissé les plus tendres souvenirs. Si elle l'a attendu, le ménage se renoue pour un temps; si elle a trouvé mieux, ou si la patience lui a manqué, elle s'excuse comme elle peut, et elle n'a rien à craindre du ressentiment de son premier époux. Il faut convenir que ce sont là des mœurs assez faciles et point du tout farouches.

Tel est le véritable derviche, dépouillé des vertus que lui ont prêtées les conteurs et les voyageurs. Au fond, ce n'est guère qu'un fainéant et un imposteur qui se fait parfois brigand, lorsque les circonstances s'y prêtent. Il y a pourtant çà et là des associations de derviches qui vivent en commun et qui obéissent à des supérieurs. Ceux-là sont beaucoup plus respectables que leurs confrères errans, et ils s'appliquent particulièrement à certaines bonnes œuvres; mais ce mot de bonnes œuvres mis en regard de celui de derviches est de ceux qui exigeraient un commentaire. On saura tout à l'heure à quel genre de bonnes œuvres se dévouent les derviches réguliers d'Angora. Je ne dois pas négliger non plus de remarquer que l'orthodoxie des derviches est fort problématique, et qu'un de leurs ordres en particulier, celui de la *Pierre de Salut,* est fortement soupçonné d'indifférentisme au sujet du prophète et de ses préceptes.

J'allai donc, accompagnée par deux des principaux coadjuteurs du muphti, visiter le couvent des derviches, ou plutôt leur résidence d'été, car pendant l'hiver la plupart d'entre eux se retirent dans la

ville, où ils mènent la vie de tout musulman, au sein de leur famille et en dehors de la communauté. Dans l'un des faubourgs d'Angora se trouve un jardinet, de l'étendue d'un demi-arpent tout au plus, fermé de tous côtés par des corps de logis séparés les uns des autres, et tellement rempli de kiosques, qu'à peine a-t-on réservé l'espace nécessaire pour se rendre de l'un à l'autre. Cet étrange jardin, qui peut avoir quelque agrément pendant la belle saison, lorsque les kiosques et les habitations environnantes sont tapissés de plantes grimpantes, présentait alors un aspect déplorable. Je m'assis tristement dans l'un de ces kiosques dépouillés de leurs festons de verdure, et j'écoutai d'un air distrait et incrédule les descriptions ravissantes que les derviches me faisaient à l'envi de leur séjour pendant l'été. « L'eau y est toujours fraîche, » répétaient-ils surtout; c'est là un des avantages auxquels les Orientaux tiennent le plus. Lorsqu'ils ont dit d'un pays que l'air y est bon et l'eau froide, ils ne comprennent pas que vous tardiez à y transporter vos pénates. Combien de fois ne m'a-t-on pas adressé cette question à propos de Paris et de Londres : L'air y est-il bon? l'eau y est-elle fraîche? et lorsque je répondais que je n'en savais rien, une exclamation de surprise s'échappait de toutes les poitrines.

Je devenais de plus en plus mélancolique, malgré la collation, composée de beaux raisins, de belles poires, de miel, de confitures et d'eau très fraîche, qui m'était servie, si bien que mes *ciceroni* jugèrent qu'il était temps de varier les plaisirs. On me fit passer dans l'une des habitations qui entourent le jardin, et où toutes les femmes des derviches se tenaient rassemblées pour me recevoir et me faire les honneurs du lieu. Il y en avait une trentaine entassées dans une petite pièce hermétiquement fermée, assez proprement meublée, et tellement chauffée par un poêle en fonte, que je me serais évanouie, si l'une de ces dames n'avait eu l'extrême bonté de casser un carreau (de papier) pour me donner de l'air. Dans ce climat si chaud, on ne craint rien tant que le froid, et l'on prend des soins inouis pour s'en garantir, même dans les momens où de pauvres Européens tels que nous ne sont préoccupés que du danger de mourir de chaleur. Ainsi, pendant les mois les plus brûlans de l'été, vous voyez les Asiatiques enveloppés de pelisses en drap doublées de fourrures et groupés autour d'un feu flamboyant, tandis que les femmes emploient toutes les ressources de leur esprit à empêcher l'air extérieur de pénétrer dans leurs maisons. Pendant tout le temps de mon séjour à Angora, je ne me débarrassai pas une seule minute du violent mal de tête que m'occasionnaient les émanations du poêle et du charbon. Dans les maisons arméniennes, c'est encore bien pis; les femmes et quelquefois les hommes s'y chauffent au moyen de ce qu'on appelle un *tandour*. C'est un meuble qui a l'aspect d'une

table chargée de couvertures en laine traînant jusqu'à terre. Sous cette table, on place un réchaud contenant force braise et charbon allumé. Toute la famille se range autour de la table, chaque individu ramène sur soi la couverture, cache en dessous ses mains et ses bras, et maintient son corps à la douce température de 38 ou 40 degrés Réaumur pour le moins. Les plus tristes accidens sont le résultat de cette coutume, et je me souviens encore d'avoir été réveillée, la nuit qui précéda mon départ d'Angora, par une famille éplorée m'apportant un pauvre petit malheureux qui venait de rôtir dans le *tandour* domestique. Le feu avait pris à ses vêtemens en laine, et on ne s'en était aperçu que lorsque le corps était devenu aussi noir que du charbon. Malgré de pareils accidens, qui se renouvellent assez souvent, les Asiatiques tiennent fort à leur *tandour*, moyennant lequel ils se grillent à peu de frais.

Les femmes des derviches m'accablèrent de complimens et de témoignages d'amitié, jusqu'à me forcer d'accepter une pacotille de bas et de gants de poil de chèvre d'Angora, plus un magnifique matou de l'espèce connue chez nous sous le nom de chats d'Angora. La conversation se porta naturellement sur les qualités toutes particulières des animaux de cette région de l'Asie-Mineure. C'est une chose remarquable en effet et digne d'attirer l'attention des savans d'Europe que la supériorité de la laine des animaux qui naissent dans la province d'Angora, comparée à celle des animaux du reste de l'Asie et même de tout l'univers. Les chèvres d'Angora sont les plus jolies bêtes que l'on puisse voir : leur soie, car je ne puis appeler cela de la laine, est le plus souvent blanche, quelquefois roussâtre, grise ou même noire; mais, quelle que soit la couleur, sa finesse, son moelleux et son luisant sont toujours les mêmes. On dirait la soie la plus fine ondée ou bouclée moyennant quelque procédé nouvellement découvert. C'est avec ce poil qu'on fabrique à Angora une espèce de camelot fort estimé et qu'on tricote toute sorte de bas, mitaines, etc. Quant aux chats, quoique moins utiles, ils ne sont pourtant pas à dédaigner, pour ceux du moins qui aiment le beau, quelque part qu'il se trouve. Ces chats sont énormes, et leur corps est couvert d'un épais duvet assez semblable à celui du cygne. Leur tête est fort large, leur queue longue et fort garnie; mais ce qu'il y a de plus charmant dans ces petits animaux, c'est la grâce de leurs mouvemens, la légèreté de leurs bonds, la rapidité de leur course, et le courage avec lequel ils soufflètent les plus gros dogues, qui d'ordinaire ne ripostent pas. Éloignez-vous de quelques lieues d'Angora : — les chèvres retrouvent leur laideur, et les matous communs reparaissent avec leur tournure vulgaire et leur caractère sournois. A Iconium seulement, les chèvres et les chats se rapprochent de ceux d'Angora, mais sans en atteindre l'incomparable beauté.

Les animaux de l'Asie sont en général bien supérieurs à ceux de l'Europe, et chaque canton se vante de posséder le type le plus parfait d'une espèce quelconque. Si Angora a ses chèvres et ses chats, les Turcomans qui peuplent les vastes déserts de la Cappadoce ont leurs moutons à large queue, leurs lévriers à oreilles tombantes et frisées comme les *king Charles* anglais, leurs chevaux plus grands et plus robustes que les chevaux arabes. Les moutons turcomans, que l'on retrouve aussi chez les Kurdes, sont de formes infiniment plus gracieuses que les nôtres; ils ont le cou long, le museau effilé, de longues oreilles qui descendent parallèlement au museau et en accompagnent le contour, comme les boucles à l'anglaise accompagnent le visage d'une jeune fille. Le trait principal de ces animaux est une queue tellement remplie de graisse, qu'elle pèse quelquefois jusqu'à douze ou quinze ocques (mesure turque équivalant à environ quarante-quatre onces). Ce poids, qui oscille en dehors de leur centre de gravité, gêne considérablement l'animal, qui est parfois dans l'impossibilité absolue de traîner sa queue, et qu'on soulage en l'attelant à de petites charrettes destinées à supporter l'incommode appendice.

Pendant que les femmes des derviches d'Angora me vantaient les races privilégiées de leur province, je ne pouvais m'empêcher d'exprimer à un autre point de vue mon admiration pour les nobles animaux de ces contrées. Ce qui m'avait surtout frappé, c'était leur extrême douceur, leur mansuétude singulière. Le buffle, qui passe partout ailleurs pour une bête sauvage presque entièrement rebelle à toute tentative faite pour l'apprivoiser, n'est pas ici plus farouche qu'un bœuf. Les chakals, dont ces vallées et ces forêts sont remplies, se contentent de pousser des hurlemens de damnés et de venir vous voler soit du beurre frais, soit du lait dans votre tente, si vous en avez une. Le cheval, si fier, si indomptable chez nous, ne connaît ni la révolte, ni la colère, ni l'entêtement. Il y a plus : les animaux que l'on appelle féroces participent aussi de cette débonnaireté universelle. Les montagnes sont habitées par des panthères et des léopards; mais il n'y a pas d'exemple que ces animaux aient attaqué de paisibles voyageurs, ni même des chasseurs. Le sanglier non plus ne fait la guerre qu'aux jardins et aux champs de riz. Cela tient, pour quelques animaux, à la conduite que l'on s'impose envers eux. Jamais un Turc ni même un Arabe ne maltraitera un cheval, fût-ce pour le corriger. Il lui parle, il tâche de le ramener aux sentimens du devoir, et s'il échoue, il se résigne : *Allah kerim!* Je me souviens d'avoir fort scandalisé mon escorte musulmane un jour que, mon beau cheval ayant imaginé de se coucher tout de son long dans une rivière que nous traversions à gué, je me permis, au sortir de mon bain improvisé, de lui donner une salutaire correction. « Oh! ne le frap-

pez pas! me criait-on de tous côtés; quel dommage! Il est si bon et si beau! » Et chacun de venir à lui, de le flatter et de le caresser pour lui faire oublier ma brusquerie. Il en est de même pour les animaux employés au travail de la terre. Les buffles ne travaillent qu'autant qu'ils le veulent bien, et de la manière qui leur semble préférable. Jamais le berger ne conduit son troupeau; il le suit et le protége au besoin : aussi en est-il adoré. Il est curieux d'entendre les gens du pays converser avec les animaux. Ils parlent à chacun sa langue, c'est-à-dire qu'ils adressent à chaque animal ou plutôt à chaque espèce un certain nombre de mots n'ayant aucun sens défini parmi les hommes, mais que ces animaux entendent fort bien. Il y a un mot et une intonation particulière pour avertir les chèvres que le loup n'est pas loin, et le même avis est donné au chien avec d'autres mots et d'autres sons. « Tournez à gauche, tournez à droite, arrêtez-vous, allez en avant; » tout cela se dit au mouton autrement qu'au cheval, autrement qu'au mulet et qu'au buffle. *E sempre bene!* chacun sait ce que cela veut dire. Ces langages divers ne sauraient être composés de nuances fort délicates dans les sons; il faut procéder à grands traits, ou pour mieux dire à grands cris. En effet, rien de plus étrange que les bruyantes modulations des laboureurs, des chasseurs, des muletiers et des bergers de l'Asie poursuivant leurs entretiens d'une montagne à l'autre, tandis que l'animal répond à sa façon. Il y aurait un dictionnaire singulier à composer, non pas de la langue que parlent ici les animaux, mais de celle qu'ils comprennent.

Il est temps de revenir à mes derviches. Ces braves gens voulaient absolument me divertir, me faire passer aussi agréablement que possible le temps de mon séjour forcé dans la ville d'Angora. La visite au couvent n'avait eu qu'un médiocre succès, et ils s'en étaient aperçus : ils songèrent donc à autre chose, et un beau matin qu'étendue sur mon divan je tâchais, mais en vain, de secouer l'engourdissement et la migraine causés par la fumée de charbon sortant d'un poêle de fonte et circulant dans ma chambre close, je vis entrer un petit vieillard à manteau blanc, à barbe grise, à bonnet pointu de feutre gris entouré d'un turban vert, à l'œil vif et à la physionomie aussi bienveillante que naïve. Ce vieillard s'annonça comme le chef de certains derviches faiseurs de miracles que le grand-muphti m'envoyait, afin de me faire assister à leurs opérations. Je me confondis en remerciemens et me déclarai prête à assister au spectacle qui m'était offert. Le petit vieillard entr'ouvrit la porte, fit un signe, et reparut aussitôt suivi de ses disciples.

Ils étaient au nombre de huit, et il est certain que si je les eusse rencontrés pendant mon voyage au coin d'un bois, leur apparition m'eût causé peu de plaisir. Leurs vêtemens en lambeaux, leurs

longues barbes incultes, leurs visages pâles, leurs formes émaciées, je ne sais quoi de féroce et de hagard dans les yeux, tout cela contrastait singulièrement avec le rond et frais visage de leur chef, sa physionomie ouverte et souriante et son costume passablement coquet. Les disciples se prosternèrent en entrant devant lui, me firent un salut de politesse et s'assirent à distance en attendant les ordres du petit vieillard, qui de son côté attendait les miens. J'éprouvais un certain embarras qui eût été encore bien plus pénible, si la séance à laquelle j'allais assister eût été provoquée par moi. J'en étais par bonheur parfaitement innocente, et cette pensée me donnait un peu d'aplomb; mais je n'osais pas faire le signal de commencer... je ne savais pas encore quoi. Je m'attendais à une scène de grossière imposture, à laquelle je serais forcée d'applaudir par politesse, et dont je devrais me montrer la dupe par bienséance. Mon amour-propre n'était nullement en jeu, mais je craignais d'une part de ne pas bien jouer mon rôle, et de l'autre, je l'avoue, ma conscience de civilisée était quelque peu alarmée.

Je fis servir le café pour gagner du temps, mais le chef seul accepta; les disciples s'excusèrent, alléguant la gravité des épreuves auxquelles ils allaient se soumettre. Je les regardai; ils étaient sérieux et impassibles comme des hommes qui attendraient la visite d'un hôte ou plutôt d'un maître révéré. Après un court silence, le petit vieillard me demanda si ses enfans pouvaient commencer, et je répondis que cela ne dépendait que d'eux seuls. Prenant ma réponse pour un encouragement, le vieillard fit un signe, et l'un des derviches se leva. Il alla d'abord s'agenouiller devant le chef et baiser la terre; celui-ci lui imposa les mains comme pour lui donner sa bénédiction, et lui dit à voix basse quelques mots que je n'entendis point. Se relevant alors, le derviche quitta son manteau, sa fourrure de poil de chèvre, et prenant de la main d'un de ses confrères un long poignard dont le manche était garni de sonnettes, il vint se placer debout au milieu de l'appartement. Calme d'abord et recueilli, il s'anima par degrés sous le coup d'une action intérieure : sa poitrine se souleva, ses narines s'enflèrent et ses yeux roulèrent dans leurs orbites avec une singulière rapidité. Cette transformation était accompagnée et aidée sans doute par la musique et les chants des autres derviches, qui, commençant par un récitatif monotone, passèrent bientôt aux cris et aux hurlemens cadencés, auxquels le battement régulier et pressé d'un tambourin imposait une certaine mesure. Lorsque la fièvre musicale eut atteint son paroxysme, le premier derviche leva et laissa retomber successivement le bras qui tenait le poignard, sans paraître avoir la conscience de ces mouvemens et comme mû par une force étrangère. Un tressaillement convulsif parcourut tous ses membres, et il mêla sa voix à celle de ses

confrères, qu'il réduisit bientôt à l'humble rôle d'accompagnateurs, tant ses cris dépassaient et dominaient les leurs. La danse se joignit à la musique, et le derviche protagoniste exécuta des bonds si prodigieux, tout en continuant son hymne d'énergumène, que la sueur ruisselait sur son torse nu.

C'était le moment de l'inspiration. Brandissant le poignard qu'il n'avait jamais quitté et dont la moindre secousse faisait résonner les mille grelots, il tendit le bras en avant; puis, le repliant soudainement avec force, il s'enfonça le fer dans la joue, si bien que la pointe en sortit dans l'intérieur de la bouche. Le sang se fit jour aussitôt par les deux ouvertures de la plaie, et je ne pus retenir un mouvement de la main pour faire cesser cette scène horrible. — Madame veut voir de plus près, dit alors le petit vieillard, qui m'observait attentivement. Faisant signe à l'exécutant d'approcher, il me fit remarquer que la pointe du poignard avait bien réellement traversé les chairs, et il ne se tint pas pour satisfait qu'il ne m'eût forcée à toucher du doigt cette pointe.

— Êtes-vous convaincue que la blessure de cet homme est réelle? me dit-il ensuite.

— Je n'en doute nullement, répondis-je avec empressement.

— C'est assez, mon fils, reprit-il en s'adressant au derviche, qui était demeuré pendant l'examen la bouche ouverte, remplie de sang, et le fer dans la blessure; allez vous guérir.

Le derviche s'inclina, retira le fer, et, s'approchant d'un de ses confrères, il s'agenouilla et lui présenta sa joue, que celui-ci lava à l'extérieur et à l'intérieur avec sa propre salive. L'opération ne dura que quelques secondes; mais lorsque le blessé se releva et se tourna de notre côté, toute trace de blessure avait disparu.

Un autre derviche se fit, avec la même mise en scène, une blessure au bras, qui fut pansée et guérie par le même moyen. Un troisième m'effraya : il était armé d'un grand sabre recourbé qu'il prit à deux mains par les deux extrémités, et s'en étant appliqué la lame du côté concave sur le ventre, il l'y fit entrer en exécutant un léger mouvement de bascule. Une ligne couleur de pourpre se détacha aussitôt sur cette peau brune et luisante, et je suppliai le vieillard de ne pas pousser les épreuves plus loin. Il sourit et m'assura que je n'avais encore rien vu, que ce n'était là que le prologue, que ses enfans se coupaient impunément tous les membres, et au besoin la tête, sans qu'il en résultât pour eux le moindre inconvénient. Je crois qu'il avait été content de moi, et qu'il me jugeait digne de goûter leurs miracles, ce qui ne me flattait que médiocrement.

Le fait est pourtant que je demeurai pensive et embarrassée. Qu'était cela? Mes yeux n'avaient-ils point vu? mes mains n'avaient-elles pas touché? Le sang avait-il coulé? J'avais beau me rappeler

les tours de nos plus célèbres prestidigitateurs, je ne trouvais dans mes souvenirs rien qui approchât de ce que je venais de voir. J'avais affaire ici à des hommes ignorans et simples à l'excès; leurs tours aussi étaient de la plus grande simplicité et ne laissaient guère de prise à l'artifice. Je ne prétends pas avoir assisté à un miracle, je raconte fidèlement une scène que pour ma part je ne saurais expliquer.

J'étais fort émue, je l'avoue, et le lendemain j'écoutai sans sourire les récits d'autres faits merveilleux dont m'entretint le docteur Petranchi, établi depuis plusieurs années à Angora et y remplissant les fonctions d'agent consulaire anglais. M. Petranchi croit que ces derviches possèdent des secrets naturels, ou pour mieux dire surnaturels, moyennant lesquels ils accomplissent des prodiges pareils à ceux des anciens prêtres d'Égypte. Ce n'est pas là mon opinion; je me contente de n'en avoir aucune, ce qui est le seul moyen de ne pas faire fausse route en certains cas.

Le jour fixé pour mon départ d'Angora arriva enfin. J'avais été assez souffrante pendant mon séjour dans cette ville, et ce ne fut pas sans un secret serrement de cœur que je me retrouvai sur mon cheval, non pas en plein champ, mais en plein désert (car tout le pays qui sépare les grandes villes les unes des autres est ici le désert), exposée à tous les frimas, sans autre défense que mes fourrures, sans autre abri qu'un mauvais toit peut-être, et que ma tente pour pis-aller. Il faut plus de force d'âme qu'on ne pourrait le croire au premier abord pour entreprendre de semblables voyages. La fatigue n'est pas grande, puisqu'on ne marche guère que sept ou huit heures par jour, au pas ou à l'amble, sur des chevaux très doux; les dangers sont plutôt imaginaires que réels; les privations sont supportables, car outre les provisions que l'on apporte avec soi, on est à peu près assuré de trouver partout des poules, des œufs, du beurre, du riz, de l'orge, du miel, du café et des matelas. Mais quand on vient à songer qu'il est impossible de se rien procurer au-delà, que nos forces étant épuisées après six heures de marche, il faudra néanmoins achever l'étape, que la maladie nous trouvera sans ressources, qu'aucun abri ne se présentera sur la route, si la neige ou l'ouragan vient à nous surprendre dans le cours de la journée, on éprouve malgré soi une espèce de défaillance mêlée d'angoisse dont il faut soigneusement se garder, car c'en est fait du voyageur s'il y cède.

III. — CÉSARÉE ET LES VILLES DU TAURUS.

On me permettra de changer encore ici un peu brusquement le lieu de la scène. Nous avons quitté la Galatie pour la Cappadoce; nous sommes au milieu des populations turcomanes. Quatre jours se sont écoulés depuis le départ d'Angora. Il s'agit d'atteindre la

ville d'Adana, en traversant Kircheir, Césarée et quelques autres localités recommandables par leurs souvenirs ou leur importance actuelle. Je ne noterai que les incidens essentiels du voyage.

Un de ces incidens eut pour théâtre le village appelé Kuprin. L'occasion s'offrit à moi dans ce village, où je devais changer d'escorte, de remplir l'office de médecin auprès d'une jeune fille malade depuis un an, et que son père, surmontant son aversion pour les chrétiens, m'avait priée de visiter. Mes compagnons de voyage s'étaient éloignés, et la jeune fille, accompagnée de sa mère, parut devant moi. C'était une magnifique créature, grande et forte, mais de proportions irréprochables : un beau visage ovale, des yeux fendus en amande, d'un noir de velours, un nez plutôt aquilin que grec, un teint qui avait dû être resplendissant et qui l'était encore, mais d'un éclat maladif maintenant, de cet éclat que la fièvre substitue à la fraîcheur. Cette belle personne avait l'air profondément triste, et il était impossible de la regarder sans s'intéresser à elle. Sa mère, belle encore, du même genre de beauté que sa fille, paraissait fort inquiète et affligée de l'état de son enfant, et ces deux femmes s'adressèrent à moi en me témoignant une confiance et une bienveillance qui contrastaient avec la réserve maussade du maître du logis.

Je n'eus pas de peine à m'assurer que la jeune fille était atteinte d'une affection du cœur, et, malgré mon peu de penchant pour le romanesque, je ne pus me défendre du soupçon que le moral ne fût pour quelque chose dans cette maladie. Les priviléges du médecin sont presque illimités dans ce pays, où les médecins sont si rares, et je ne craignis point de commettre une indiscrétion en m'informant si quelque chagrin, quelque secousse accidentelle n'avait pas précédé les symptômes du mal.

— Hélas! oui, me répondit la mère; il y aura dans huit jours juste un an que ma pauvre fille a éprouvé une frayeur horrible, et c'est depuis lors qu'elle languit ainsi.

— Et puis-je connaître la cause de cette frayeur?

La mère regarda sa fille; celle-ci rougit, baissa les yeux, et sa poitrine se souleva rapidement, comme si sa respiration devenait de plus en plus difficile et gênée.

— Pourquoi te troubler ainsi? reprit la mère; tu sais bien qu'il faut tout dire aux médecins. — Puis se tournant vers moi : — La pauvre enfant ne peut entendre la moindre allusion à cette nuit funeste sans en ressentir encore le contre-coup; mais elle va s'éloigner pendant quelques instans, et je vous raconterai tout.

En effet, la jeune fille se leva et s'approcha de la fenêtre, tandis que la mère, se penchant vers moi, se préparait à me faire sa confidence. — Nous y voilà, pensai-je; un amant découvert sans doute par ce père dénaturé? — Eh bien! madame, sachez donc que ma fille,

étant allée passer la journée chez une de ses amies, rentrait chez elle à la tombée de la nuit; elle monte l'escalier sans lumière et suivie d'une de ses femmes; tout à coup un être sort d'une des pièces d'en haut, descend quelques marches au-devant de ma fille, arrive jusqu'à elle, s'embarrasse dans ses vêtemens et la fait trébucher; elle pousse un cri, se relève... La lune se montrait en ce moment, et ma pauvre fille crut apercevoir un chat noir qui s'enfuyait à toutes jambes. Peut-être n'en était-ce pas un, peut-être n'était-ce qu'un chat gris; c'est ce que je m'efforçai en vain de lui persuader; rien ne put lui tirer de la tête que le chat qui l'avait renversée était un chat noir.

J'attendais toujours la fin de l'histoire; cependant il n'y avait plus rien, et l'histoire était finie. Je tâchai de découvrir, sans néanmoins trahir mon ignorance en pareille matière, ce qu'il y avait de si particulièrement effrayant en cette rencontre. Tout ce que je pus comprendre, ce fut que les chats noirs sont des esprits malfaisans dont la visite est du plus triste présage. Quelque absurde qu'en fût la cause, le mal n'en existait pas moins. Je recommandai la distraction, l'exercice; mais quelles distractions peut-on se procurer, à quel exercice salutaire peut-on se livrer dans l'enceinte d'un harem, et surtout d'un harem de campagne? Je me promis de ne pas passer par Kuprin à mon retour, car il m'en aurait coûté de voir les ravages que quelques mois de maladie devaient opérer sur la jolie fille de mon hôte bourru.

Pendant les trois jours qui suivirent notre halte à Kuprin, la pluie tomba presque constamment et ne nous quitta guère qu'à Kircheir. Je n'ai gardé de ces longues heures de marche que le souvenir d'une soirée passée à Merdéché, village turcoman. Nous y étions arrivés un peu avant le coucher du soleil. Pendant que notre cuisinier préparait le souper, je sortis du village et me dirigeai vers la fontaine, qui n'en était éloignée que de quelques pas. J'y étais à peine, qu'une procession de jeunes filles, sortie des maisons, vint y puiser de l'eau. Elles portaient de larges pantalons bleus noués autour de la cheville, un étroit jupon rouge ouvert sur les côtés et traînant par derrière, mais relevé et retenu par des cordons de couleurs diverses. Une écharpe roulée plusieurs fois autour de la taille séparait le jupon rouge d'une jaquette de la même couleur, à manches étroites descendant jusqu'au coude, ouverte sur la poitrine, qu'une chemise en étoffe blanche très fine recouvrait seule. Pour coiffure, elles n'avaient qu'un fez à long gland, orné et presque entièrement couvert de pièces de monnaie. Les cheveux tressés pendaient presque jusqu'à terre, et chaque natte était terminée par un petit paquet d'autres pièces de monnaie qui étaient comme semées sur toutes les parties de l'ajustement, — sur le corsage, sur les manches et sur la chemise.

Chacune de ces jeunes filles portait sur sa tête la cruche qu'elle venait remplir, et la rapportait de même au logis. Quand elles arrivèrent à la fontaine, ce fut un charmant concert de causeries, d'éclats de rire et de chansons. Ma présence, qui d'abord gênait leurs ébats, finit par les exciter. Les unes s'approchaient timidement pour examiner la manière dont mes cheveux étaient relevés, et poussaient des exclamations d'étonnement à la vue de mon peigne; d'autres, plus hardies, s'aventuraient jusqu'à poser leurs doigts sur l'étoffe de mon manteau, puis elles se sauvaient en riant et en courant, comme si elles eussent accompli un acte de bravoure incomparable. Cependant le soleil avait disparu derrière les montagnes, les troupeaux traversaient le fond de la vallée et se rapprochaient des maisons; les chiens, gardiens fidèles de la propriété de leurs maîtres, s'établissaient accroupis devant les portes; les ombres approchaient rapidement, et les feux s'allumaient sur divers points. Il me fallut quitter le joyeux essaim des jeunes filles, la fontaine limpide, la verte vallée, et me rapprocher de notre logement. Ce fut une agréable soirée.

A Kircheir, nous connûmes ce qu'ajoutent de prix à l'hospitalité orientale les tribulations qui souvent en précèdent la pratique. Un homme nous attendait aux portes de la ville pour nous conduire à la maison qui nous était destinée, et nous formâmes pendant le trajet plus d'un soupçon injurieux contre la fidélité de notre guide. Nous errâmes à travers un labyrinthe de ruelles et de passages, enfonçant dans la boue jusqu'au poitrail de nos chevaux, nous heurtant à d'énormes pierres cachées dans l'eau des mares, nous cognant aux toits en auvent des boutiques, marchant au milieu de longues files de chameaux qui effrayaient nos chevaux d'Anatolie. Nous désespérions presque d'atteindre jamais le toit hospitalier, lorsque notre guide se précipita, par une porte cochère ouverte sur la rue, dans une grande cour pavée où notre drogman, notre garde, le maître de la maison, ses parens, ses amis et ses connaissances étaient rassemblés pour nous recevoir. Notre logement était bon, sauf les fenêtres, dont il n'y avait aucune trace; mais nous n'y songions plus. Un feu de bois était allumé dans la cheminée, ce qui fut pour nous une source de voluptés infinies après tant de jours où il avait fallu recourir au combustible turcoman. Dans ces provinces, d'où les arbres sont bannis, on brûle les excrémens desséchés des animaux, tels que vaches, bœufs, chevaux et chameaux. C'est assez bon pour se chauffer, car, quoi qu'on puisse penser, aucune mauvaise odeur ne s'exhale de ces foyers; mais lorsqu'on en vient à se dire que les alimens cuisent sur de pareils charbons, on commence à se sentir mal à l'aise : qu'est-ce donc lorsqu'on vous apporte un *narghilé* allumé par ce moyen, et qu'il est question d'en aspirer la fumée! J'avoue que ma philosophie a toujours échoué contre cette

pensée, et j'ai brûlé les pieux de toutes mes tentes plutôt que de m'assujettir à respirer la fumée obtenue par ces charbons animaux.

Notre hôte de Kircheir nous présenta un de ses amis qu'il avait institué maître des cérémonies pour l'occasion. C'était un Arabe d'Alger, qui se considérait comme Français et se disait au courant de nos usages. Le fait est qu'il avait complétement dépouillé la réserve et la gravité orientale, et que ses compatriotes d'Asie le prenaient pour un modèle des bonnes manières d'Europe. Il entra en riant aux éclats, se frottant les mains, branlant la tête et se trémoussant de toutes ses forces. « Je suis Français, disait-il en arabe; madame (s'adressant à ma fille), mademoiselle (s'adressant à moi), je suis Français (toujours en arabe) et votre serviteur. Voulez-vous de l'eau-de vie? — et il tira une bouteille de dessous son bras, — commandez, disposez de moi et de tout ce qui m'appartient. » Et il continua sur ce ton, portant souvent la bouteille à sa bouche, faisant claquer sa langue à chaque fois qu'il l'en retirait, se renversant sur le divan, levant ses jambes au-dessus de sa tête, exécutant toutes les folies naturelles à un homme ivre qui se croit tout permis, sous le prétexte qu'il est Français parmi des Turcs. Mes compagnons de voyage finirent par le mettre à la porte, ce dont il ne s'offensa nullement, mais ce qui ne laissa pas de causer quelque étonnement à son ami, notre hôte, qui croyait nous avoir amené un de nos semblables, et qui mettait toutes ses incongruités sur le compte des manières de l'Occident.

Je ne sais en vérité ce qui a pu déterminer tant d'illustres personnages à venir mourir dans une ville aussi peu considérable que Kircheir, dont le nom même ne se trouve sur aucune carte. Quel que soit le motif de cette étrange préférence, toujours est-il que cette ville est peuplée, entourée de tombeaux. La plupart de ces tombeaux sont des mosquées; quelques-uns consistent en une espèce de chapelle ou de dôme, auquel on parvient par un escalier extérieur, et sous lequel reposent les cendres du mort. L'un de ces monumens est une œuvre véritablement admirable aussi bien par l'immensité des proportions que par la majesté de la forme, la richesse et l'élégance des détails. C'est une grande salle à douze faces, dont chacune ouvre sur une chambre aux murs entièrement recouverts d'un émail bleu de ciel. Ces douze chambres ou cellules étaient jadis occupées par un nombre égal de derviches, chargés de veiller et de prier sur le tombeau. A côté de l'édifice s'élance un minaret parfaitement conservé en terre cuite, d'une teinte plus pâle que nos briques, entremêlée d'émail bleu, qui sur ce fond d'un gris rougeâtre est d'un effet charmant. Des inscriptions couvrent la partie supérieure des murs du monument, mais elles sont placées à une trop grande hauteur pour qu'il soit possible de les examiner ni de les copier sans le

secours d'une échelle. J'ai demandé aux habitans dans quelle langue elles étaient écrites, car elles ne me semblaient pas en caractères turcs; les uns m'ont répondu qu'elles étaient en arabe, les autres qu'elles étaient en turcoman. Je pencherais volontiers pour cette seconde version, vu que les caractères arabes sont les mêmes que les turcs; mais si elle est la véritable, nous sommes condamnés à ne jamais en posséder la traduction, car les caractères turcomans ne sont plus employés nulle part, et je ne crois pas qu'il existe, même au Collége de France ou à la Propagande de Rome, un professeur d'ancien turcoman ou de turcoman littéral. Quant au langage que ce peuple parle aujourd'hui, ce n'est que du turc, et, si on veut l'en croire, le plus pur turc.

Nous passâmes un jour à Kircheir pour nous ravitailler un peu, et le surlendemain de notre arrivée, nous nous remîmes en route. Depuis notre départ d'Angora, l'aspect du paysage était devenu de plus en plus sombre, les villages de plus en plus rares, le temps pluvieux et la population malveillante. La même progression continua de Kircheir à Césarée. Nous marchions des journées entières dans la boue, quelquefois dans la neige, entre des montagnes taillées à pic ou arrondies comme des mottes de terre, sans que notre œil trouvât à se poser sur un objet agréable ou seulement nouveau. Dans les pauvres villages où nous passions la nuit, nous n'apercevions que des visages mécontens, parfois même menaçans, et nous n'entendions que des injures. Nos gardes nous étaient pour l'ordinaire inutiles et quelquefois nuisibles, car ils représentaient, pour ce peuple irrité, l'autorité sous laquelle il gémit. Nous approchions de Césarée. Au sortir d'une gorge étroite et sombre entre des montagnes nues et des rochers grisâtres, nous débouchâmes dans une plaine immense, bornée au sud et à l'ouest par une chaîne de montagnes. La plaine est entrecoupée de tant de cours d'eau, qu'elle ne présente dans sa plus grande partie que des marécages peuplés d'une multitude de canards sauvages. La route, une route pavée, que l'on attribue, comme tous les anciens ouvrages du même genre, à l'impératrice Hélène, circulait au milieu des eaux stagnantes, et le moindre écart de nos chevaux nous eût précipités dans un océan de boue. Au loin, du côté du midi et presque au pied des montagnes, une ligne rougeâtre et onduleuse nous indiquait Césarée. Nous nous arrêtâmes pour déjeuner à un petit village situé au milieu des marais, où l'on nous offrit de l'excellent lait à profusion. Nous nous préparions à remonter sur nos chevaux, lorsque nous vîmes accourir bride abattue un cavalier vêtu à l'européenne ou à peu près, qui, mettant pied à terre et me présentant une lettre, nous salua en italien.

C'était la première fois depuis notre départ de la vallée d'Eiaq-

Maq-Oglou qu'une voix humaine nous adressait la parole dans un langage familier et aimé. Le messager n'était pourtant qu'un Grec, mais il avait vécu pendant bien des années au milieu des Européens, et il avait contracté les manières et les habitudes de l'Occident. Je n'ouvris pas tout de suite la lettre qu'il m'apportait, et je demeurai quelques instans pensive, tant le son de ces accens si connus et depuis si longtemps étrangers à mon oreille m'avait émue. La lettre était du consul anglais à Césarée, M. Sutter, qui exerce seul une mission d'hospitalité envers tous les Européens de passage dans cette ville. Il m'annonçait qu'une maison préparée par ses soins m'attendait, et que son *kavas* était chargé par lui de m'y conduire. Nous allions donc partir, lorsqu'une cavalcade nombreuse cette fois parut à peu de distance du village et s'y arrêta, tandis que deux cavaliers venaient nous complimenter au nom du pacha et des principaux habitans de la ville sur notre arrivée parmi eux. Le pacha m'envoyait en outre un cheval richement harnaché, sur lequel il m'invitait à faire mon entrée dans la ville. Cette extrême obligeance m'embarrassait bien un peu, car je ne me souciais guère d'échanger mon cheval, auquel j'étais si bien accoutumée, contre un animal inconnu. Nous fîmes notre entrée dans la ville de César avec la plus grande pompe. Nous formions une cavalcade de trente et quelques personnes, dont plusieurs vêtues avec tout le luxe que l'Orient comporte encore. Nous ne faisions, à vrai dire, qu'une assez triste figure, avec nos vêtemens usés et ternis par la poussière et la boue, au milieu de ces couleurs éclatantes et de ces riches broderies en or et en soie; mais tels que nous étions, ou plutôt tels que le voyage nous avait faits, c'était pourtant sur nous que s'arrêtaient tous les regards.

Notre hôte était un riche négociant arménien, père d'une nombreuse famille. Sa fille aînée, déjà épouse et mère, était venue habiter la maison paternelle pendant l'absence de son mari, qui voyageait pour affaires de commerce. Plusieurs parens établis dans la province s'étaient réunis autour du riche négociant pour jouir des derniers jours du carnaval et des amusemens qu'il amène avec lui. Les trois ou quatre chambres qui composent une maison dans cette partie du monde étaient remplies d'une multitude de femmes, de jeunes filles, de jeunes garçons et d'enfans, parés comme pour une fête depuis le point du jour jusqu'à la nuit et depuis la nuit close jusqu'au matin, car personne en Orient ne se déshabille pour se livrer au repos. Telles que vous les avez quittées la veille, vous revoyez les mêmes toilettes le lendemain d'aussi bon matin qu'il vous plaît, seulement un peu froissées. Cet usage est général, et il n'a pas de grands inconvéniens pour les riches, qui peuvent changer de vêtemens dans le cours de la journée, comme nous le faisons en nous

couchant et en nous levant; mais les effets en sont déplorables pour les pauvres, qui gardent les mêmes hardes sur leur corps un mois durant et plus encore.

Nous étions, comme je viens de le dire, à la fin du carnaval, et mes hôtes m'estimaient fort heureuse d'être arrivée à temps pour jouir de ses plaisirs, qui étaient pourtant plus simples que nombreux. Toutes les réjouissances se passaient sur les toits des maisons, qui, communiquant par de petits escaliers ou même par des échelles les uns aux autres, forment comme une place publique où les habitans du même quartier circulent librement, tout en demeurant à l'abri d'une invasion étrangère. La population arménienne de Césarée (les Grecs y sont en fort petit nombre) perchait donc tout entière sur le haut des maisons, depuis le commencement jusqu'à la fin du jour, dans des costumes de la plus grande richesse. Les hommes placent leur luxe dans la beauté de leurs fourrures; mais les femmes ne se renferment pas, en fait de toilette, dans de si étroites limites. Elles portent, comme toutes les femmes d'Orient, de larges pantalons, de longues robes en forme de gaînes ouvertes sur les côtés pour faire place à la bouffissure des pantalons, plusieurs corsages (placés les uns sur les autres) en étoffes et de couleurs diverses, une écharpe roulée autour de la taille, un *fez*, des cheveux nattés et pendans, et des pièces de monnaies brochant sur le tout. Il y a de la variété dans la manière d'ajuster les différentes parties de cet accoutrement, comme aussi dans la disposition des accessoires et des ornemens. Les Arméniennes de Césarée se distinguent des femmes des autres villes de l'Asie-Mineure par la délicatesse et l'harmonie des couleurs de leurs étoffes, par la richesse et le goût des broderies dont leurs corsages sont couverts, comme par leur coiffure. Les élégantes ne roulent pas autour de leur tête ces affreux mouchoirs en coton imprimés que la Suisse envoie chaque année par milliers à l'Asie. Le fond du *fez* et le gland qui en tombe sont brodés en or et quelquefois en perles. Les cheveux forment douze ou quinze petites nattes d'égale longueur et tombant aussi bas que possible; mais ici les monnaies (en or) ne sont pas reléguées à l'extrémité des nattes : cousues sur un petit ruban noir que l'on applique ensuite sur les nattes, à moitié chemin entre la nuque et le bas des reins, elles forment un quart de cercle brillant qui tranche singulièrement avec la teinte foncée des cheveux. Une profusion de ces mêmes sequins couvre le devant du *fez*, tombe sur le front, pend aux oreilles, cuirasse le cou, la poitrine et les bras. D'autres bijoux trouvent place parmi ces pièces de monnaies. Des fleurs en diamans sont placées autour du *fez* ou sur les cheveux qui encadrent le front; des fermoirs en pierres précieuses, des colliers ou des chaînes

en perles agrafent le corsage au-dessous du sein, ou passent sous le menton en allant d'une oreille à l'autre. Les jeunes filles de parens riches sont les plus magnifiquement parées, car elles portent sous forme de bijoux toute leur dot, qui monte parfois à des sommes fort considérables; il est vrai qu'après quelques années de mariage les sequins et les pierreries diminuent, ce qui me porte à croire que la dot des jeunes filles arméniennes de Césarée n'est pas aussi solidement assurée contre les usurpations du mari que celle de nos demoiselles d'Europe.

C'était réellement un spectacle curieux que celui de toutes ces femmes paradant en plein air, avec leurs diamans, à une élévation que n'atteignent dans nos contrées que les chats et les ramoneurs. Ces dames se promenaient, se rendaient visite (toujours sur les toits), et se livraient gaiement aux jeux et à la danse. Des musiciens ambulans allaient et venaient, et aussitôt qu'ils paraissaient sur une terrasse, les terrasses voisines se vidaient sur celle-là de leurs plus jeunes habitans, puis la danse commençait autour des musiciens. Il n'y a qu'une danse dans l'empire ottoman : c'est la même pour les Turcs, les Arabes, pour toutes les nations musulmanes éparses sur son territoire; c'est la même pour les Grecs et les Arméniens sujets de la Sublime-Porte, et cette danse universelle mérite à peine le nom de danse. Deux personnes du même sexe, mais toujours vêtues en femmes, se placent vis-à-vis l'une de l'autre tenant à la main des castagnettes si elles en ont, deux cuillères de bois à la place des castagnettes absentes, ou même rien du tout; mais le mouvement des doigts et la pantomime des castagnettes sont de rigueur. Les deux danseuses courbent et étendent (détirent serait plus exact) les bras, secouent rapidement les hanches, balancent plus lentement le haut du corps, secouent légèrement les pieds sans pourtant les détacher du sol. Tout en continuant ces différentes contorsions, elles avancent, reculent, tournent sur elles-mêmes et autour de leurs vis-à-vis, pendant que la musique, composée d'ordinaire d'un tambour de basque, d'une grosse caisse et d'un chalumeau de berger, marque la mesure, de plus en plus pressée. Ce que cette danse a de gracieux, je l'ignore; mais ce qu'elle a d'indécent frappe immédiatement les yeux les moins exercés.

A Césarée, j'avais pu observer les Turcs dans le laisser-aller d'une fête populaire. Un de ces contrastes communs en Orient m'attendait à quelque distance de cette ancienne capitale, à Judiehsou : je rencontrai dans cette ville une population grecque connue par son activité, son aptitude au commerce. La plupart des épiciers de Constantinople sont natifs de Judiehsou. J'allai descendre chez l'un des principaux habitans, qui avait mis sa maison à ma disposition. On m'y servit un

copieux déjeuner préparé d'après les usages du pays, lesquels sont si contraires aux nôtres, que jamais je n'ai pu en prendre mon parti. Le pilau, que nous considérons comme une espèce de soupe, est toujours servi à la fin du repas, ainsi que la pièce de résistance, qui n'est souvent rien moins qu'un chevreau ou un agneau tout entier. Il est vrai qu'indépendamment du pilau on vous sert quelquefois une soupe, mais c'est une soupe au jus de citron, que des palais européens sont incapables d'apprécier. Le reste du repas se compose de quinze ou vingt petits plats : boulettes de viande hachée, toute sorte de légumes cuits dans l'eau et la graisse, de petites courges à l'ail assaisonnées avec du lait aigre et caillé, des boulettes de riz ou d'avoine concassée enveloppées dans des feuilles de vigne crues, de la purée de potiron, des pâtisseries et des confitures servies à travers tout le reste; des fruits secs, confits, verts, mûris dans la paille; du miel, de la farine d'avoine cuite dans du lait et du miel; enfin tout ce qui peut satisfaire l'appétit le plus vigoureux et le goût le moins délicat. Vous êtes condamné à traverser ce repas monstrueux sans boire, car l'usage en Orient ne permet pas que l'on mêle les liquides aux solides. Le dîner fini, on apporte une compotière ou une grande coupe remplie de *sherbett*, c'est-à-dire d'eau et de sirop, autour de laquelle sont rangées des cuillères de bois; chacun des convives en prend une et la plonge tour à tour dans le *sherbett* et dans sa bouche autant de fois qu'il lui plaît.

Le déjeuner fini, on m'annonça la visite des autorités, des illustrations de l'endroit et du clergé grec. Celui-ci se composait d'un évêque ou patriarche, de ses coadjuteurs, et d'un jeune prêtre établi depuis peu dans la ville comme chef d'une école récemment fondée pour les enfans grecs. Cet ecclésiastique, à la physionomie intelligente, douce et souffrante, enseignait à lire et à écrire le turc, le grec, l'arithmétique, la géographie, le catéchisme, un peu d'histoire et le français à environ trois cents enfans, dont un peu moins du tiers étaient des petites filles. Il m'invita à visiter son école : sur la promesse que je lui en fis, il se montra enchanté et se retira aussitôt pour préparer ma réception. C'était en effet une plus grande affaire que je ne le pensais. Il revint une heure après m'annoncer que tout était prêt, et que ses élèves m'attendaient. Nous partons, nous traversons une partie de la ville, et nous arrivons traînant derrière nous presque toute la population. Le bâtiment affecté à l'école serait fort beau même en Europe. Bâti sur le sommet de la montagne et auprès des murs des fortifications, il domine dans toute son étendue le bassin occupé par les maisons de Judiehsou. Un portique soutenu par des colonnes lui sert de vestibule. Quant à la salle elle-même, elle est vaste, bien éclairée et bien aérée, garnie de bancs et

de pupitres, terminée par une tribune où se tient le professeur. Les bancs, les pupitres, les cahiers, les livres, tout était d'une propreté scrupuleuse, et il n'eût tenu qu'à moi de me croire transportée dans une petite ville de l'Allemagne ou de la Suisse. J'admirai la salutaire influence qu'un homme actif et éclairé peut exercer sur une population presque tout entière, et il me tardait d'en exprimer toute ma satisfaction au digne prêtre auteur de ces prodiges; mais le brave homme avait dans le moment bien autre chose à faire que de recevoir mes complimens. Il avait pris les devans pour courir à l'école, et nous le vîmes bientôt se diriger de nouveau vers nous, revêtu de ses habits pontificaux et suivi de tous ses élèves, qui chantaient des hymnes grecs. Ils se rangèrent sous le vestibule pour nous laisser passer, et entrèrent à notre suite dans la salle; on me fit monter et prendre place à la tribune, tandis que le professeur plaçait ses élèves sur une double ligne vis-à-vis de moi. Les chants grecs cessèrent alors, mais, hélas! des chants français composés *ipso facto* en mon honneur leur succédèrent. On me donna une copie, écrite de la main même d'un élève, de cette singulière poésie. J'en conclus que les élèves n'avaient rien perdu à voir retrancher du programme des études la leçon de français. Ce n'en est pas moins un grand pas de fait vers la civilisation que cet enseignement destiné à propager au sein d'une population orientale la connaissance, même superficielle, d'une langue d'Europe. Les plus riches habitans de Judiehsou avaient élevé la salle à leurs frais, fait venir le professeur de l'île de Candie, et lui payaient 6,000 piastres (à peu près 1,500 francs) par an. C'est un exemple que les Grecs du reste de l'empire ont grand tort de ne pas suivre et de ne pas encourager. Je m'informai de l'appui, des secours que les Grecs de Judiehsou avaient reçus à cette occasion de leurs compatriotes de Constantinople, et j'appris à regret que ces derniers étaient demeurés presque indifférens à cette pacifique révolution, car c'en est une que l'établissement d'une semblable école dans une pauvre et petite ville de l'Asie-Mineure. Quant à l'ecclésiastique qui se dévoue avec tant de zèle et d'abnégation à cette œuvre civilisatrice, je crains fort qu'il ne succombe bientôt à la peine. En effet, comprend-on qu'un seul homme puisse suffire à l'instruction et à l'éducation de cent cinquante garçons et de soixante-dix filles? — J'ajoute à regret que dans tout mon voyage à travers l'Asie-Mineure et la Syrie je n'ai rien vu qui me rappelât, fût-ce même de fort loin, l'école et le professeur de Judiehsou.

Quelques jours après, nous marchions au milieu de montagnes de plus en plus hautes qui annonçaient la chaîne du Taurus. Je me souviens d'une nuit passée au pied d'une de ces montagnes nommée l'*Allah-Daghda*. Nous fîmes halte pour la nuit à un petit village :

la chaleur était excessive lorsque nous mîmes pied à terre vers le milieu du jour; mais à peine le soleil avait-il disparu derrière les sommets de l'Allah-Daghda, qu'il commença à neiger, et le froid devint insupportable. Nous nous enfermâmes dans la partie des étables qui formait nos appartemens, et, enveloppés dans nos fourrures, nous écoutions le souffle bruyant du vent du nord, qui, impétueux d'abord, allait s'éteignant à la base des rochers. Le silence avait succédé depuis quelques instans à la tempête; je sentais le sommeil s'emparer peu à peu de mes paupières, de mes membres et de ma pensée, lorsqu'un coup frappé à la porte me réveilla en sursaut. Un des hommes de mon escorte était malade et en danger de mort, au moins il le disait et il m'envoyait chercher en toute hâte. Je me levai, me couvris de mon mieux avec tous les manteaux que je trouvai sous la main, et je suivis celui qui était venu me chercher. En mettant le pied sur le seuil de ma porte, je m'arrêtai, frappée d'étonnement et d'admiration. La nuit était close depuis longtemps; au lieu des sombres nuages qui enveloppaient tout le paysage et se précipitaient comme des masses d'ombres dans les gorges resserrées de ces montagnes, je n'avais au-dessus de ma tête qu'un ciel d'un bleu de saphir, parsemé d'étoiles si brillantes que l'œil en était ébloui. La lune apparaissait radieuse au-dessus de l'Allah-Dagdha, et répandait sur le village et sur la nappe de neige qui l'entourait sa douce lumière. Pas un souffle d'air n'agitait les branches des arbres qui s'élevaient çà et là autour des maisons; c'était une des plus belles nuits que j'eusse admirées de ma vie, et la soirée orageuse à laquelle elle succédait pour ainsi dire sans transition ajoutait encore à son charme. Je traversai le village silencieux et les rues désertes, et j'arrivai à la hutte occupée par le malade, qui était à l'autre extrémité du hameau. Le malheureux était simplement sous le coup d'une folie qui s'était déjà déclarée chez lui par quelques accès. Je le rassurai comme je pus, je lui fis prendre un calmant, et je rentrai dans mon antre.

Le lendemain, nous arrivâmes de bonne heure à Medem, ville bien connue dans l'empire turc pour ses mines de plomb. Je logeai chez le directeur des mines, qui en est en même temps l'entrepreneur, et qui m'accompagna dans ma visite à ses fourneaux. C'étaient des fourneaux primitifs s'il en fut jamais. Le minerai était jeté dans de grands trous au milieu d'un feu d'enfer, d'où le plomb liquéfié sortait par de petits canaux creusés dans la terre, et venait tomber et se refroidir dans une cavité pratiquée au-dessous du fourneau. Il y a plusieurs mines çà et là dans la montagne, et la plus grande partie n'en est pas exploitée. En voyant la quantité de plomb que les fours vomissaient perpétuellement, le petit nombre d'hommes occu-

pés à l'en tirer, et la simplicité extrême des moyens employés, je me dis que la spéculation devait être bonne pour l'entrepreneur, et je le priai de me donner des renseignemens sur les frais et les produits de l'exploitation. Il s'y prêta de la meilleure volonté du monde; malheureusement je m'aperçus bientôt qu'il venait de prendre un engagement téméraire, et qu'il ne s'était jamais posé les questions que je lui adressais. Il me demanda alors la permission de faire venir son intendant, qui serait plus en état de me renseigner sur ce qu'il lui plaisait d'appeler des détails; mais l'intendant demeura court comme son maître. Je renouvelai mes questions sous plusieurs formes différentes, et les deux *effendi* commencèrent enfin à me répondre; mais c'était encore bien pis qu'auparavant, car leurs réponses me prouvaient qu'ils ne me comprenaient pas.

Medem est aux portes du Taurus, et à peine a-t-on perdu de vue la ville, qu'on se trouve au milieu des montagnes qui portent ce nom. Sous ce nom de Taurus, d'anti-Taurus, de Liban, d'anti-Liban, on ne désigne pas des montagnes comme le Saint-Bernard, le Simplon, le Mont-Blanc, mais d'immenses chaînes comme les Alpes, les Apennins ou les Pyrénées, renfermant de vastes territoires et se composant d'une multitude de sommets et de vallées. Il nous fallut cinq journées pour traverser le Taurus, c'est-à-dire pour aller de Medem à Adana. Ces journées, nous les passâmes à errer de vallée en vallée, à travers un pays magnifique, mais complétement désert; pas un village, et seulement des ruines dans lesquelles des Arméniens ou même quelques Turcs d'humeur entreprenante ont établi des khans pour le plus grand avantage des voyageurs.

Je ne raconterai pas ces cinq journées. A quoi bon s'apesantir sur les incidens invariables que le mauvais état des routes et des gîtes réservés aux voyageurs ramène sans cesse dans certaines parties de l'Orient? J'ai hâte de terminer le récit de cette première période d'un voyage dont le terme était encore séparé de moi par plus d'une laborieuse étape. Ces premiers tableaux de ma vie nomade montrent la société turque telle qu'on peut l'observer dans quelques régions rarement visitées par les Européens. A partir d'Adana, on entre dans des contrées de l'Orient que les voyageurs se flattent de mieux connaître, et où du moins l'influence de la civilisation occidentale se fait plus généralement sentir. J'allais voir les Francs en présence des Orientaux, et je connaissais assez bien désormais la vie intime de ceux-ci pour qu'il me fût aisé de comparer les deux sociétés ainsi rapprochées dans ce qu'elles ont d'essentiel et d'original.

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

POÈTES ET ROMANCIERS

DE LA RUSSIE

LE POÈTE DU CAUCASE, MICHEL LERMONTOF.

I. *Michail Lermontöff's poetischer Nachlass, zum erstenmal in den Versmassen der Urschrift, mit Hinzuziehung der bisher unveroeffentlichten Gedichte, aus dem Russischen übersetzt*, von Friedrich Bodenstedt; 2 vol., Berlin 1852. — II. *Der Held unserer Zeit. Kaukasische Lebensbilder, aus dem Russischen*, von August Boltz; 1 vol., Berlin 1852.

Par une sombre matinée du mois de janvier 1837, une rumeur sinistre mettait en émoi la population de Saint-Pétersbourg. Le poète national de la Russie venait d'être frappé en duel, et une voiture conduite à pas lents à travers les rues de la ville rapportait le corps ensanglanté à une famille en deuil. Ce poète n'était pas seulement un de ces artisans de style qui, depuis Lomonosof et le prince Kantemir jusqu'à la période de Karamsin et de Krilof, semblaient n'avoir eu d'autre soin que d'assouplir l'idiome moscovite. Maître de cette forme si longuement préparée, il avait pu donner l'essor à son génie, et pour la première fois on citait le nom d'un écrivain russe parmi les poètes qui exprimaient, comme Goethe, Byron et Chateaubriand, le travail de la pensée européenne. Bien qu'il eût du sang africain dans les veines, bien qu'il descendît par sa mère de ce More Hannibal acheté par Pierre le Grand, devenu plus tard le favori du tsar et investi du commandement de la flotte, cette origine, visible encore dans les traits de son visage et dans l'ardeur d'une nature de feu, n'avait pas altéré chez lui la sincérité d'une inspiration toute nationale. Il était Russe de cœur et d'âme; il aimait avec passion les

vieilles poésies du peuple, et c'était pour consacrer les légendes de la patrie qu'il demandait conseil à l'Arioste ou à Byron. Comment se représenter la stupeur et l'affliction publiques au moment où cette nouvelle allait courant de bouche en bouche : Pouchkinè est blessé, Pouchkine se meurt!

Il y avait là toute une tragique histoire assombrie encore par les commentaires de l'indignation et de la douleur. On racontait qu'un étranger, un émigré de 1830, recommandé au tsar par la duchesse de Berry et nommé officier dans les gardes, avait porté le déshonneur et la mort dans la maison du poète. Ces anecdotes, dont la foule est avide et qui s'enveniment si vite en de tels momens, se répandaient déjà par toute la ville. La beauté de Mme Pouchkine, l'amour qu'elle avait inspiré à M. d'Anthès, la jalousie, les stratagèmes, et enfin la fureur du mari qui se croyait outragé, tel était le sujet de mille récits où le faux et le vrai tenaient une place égale. On assurait que M. d'Anthès, pour pénétrer sans péril auprès de la femme qu'il aimait, n'avait pas hésité à demander sa sœur en mariage. Quelle avait été depuis ce mariage la conduite de celle que Pouchkine appelait sa *belle madone?* Le beau-frère du poète, aveuglé par la passion, avait-il violé en effet, même par une tentative impuissante, les lois de l'hospitalité et de la famille? Y avait-il là un affront? y avait-il une de ces taches que le monde croit effacer dans le sang? Toute cette affaire, à l'heure qu'il est, est jugée avec plus de calme par les esprits impartiaux (1), et il paraît bien que l'adversaire de Pouchkine n'a pas forfait à l'honneur. Ce n'est pas sur lui que doit retomber la honte; partout où il y a des Othello dont la supériorité fait des envieux, il y a aisément d'honnêtes Yago. Au moment de la sinistre nouvelle, on ne soupçonnait pas la vérité; il n'y avait ni hésitation ni doute au sein de la foule; on ne se demandait pas s'il n'y avait pas eu des calomnies, des dénonciations, toute sorte de perfidies anonymes, et si M. d'Anthès, jusqu'au dernier instant, n'avait pas opposé une modération attristée à la fureur de son beau-frère. Avant que l'accusé eût comparu devant le tribunal militaire qui allait l'absoudre en l'obligeant seulement à quitter la Russie, l'opinion avait déjà prononcé contre lui un verdict sans pitié. Aujourd'hui même, après un intervalle de dix-huit années, il ne faut qu'un incident pour réveiller ces souvenirs. Adopté par un riche diplomate hollandais, M. d'Anthès a changé de nom; l'ancien officier des gardes du tsar Nicolas est redevenu Français, il a joué un rôle honorable, après 1848, dans nos assemblées législatives, et il siége en ce mo-

(1) Voyez surtout dans la *Revue* l'intéressant travail de M. Charles de Saint-Julien, *Pouchkine et le Mouvement littéraire en Russie depuis quarante ans*, 1er octobre 1847.

ment sur les bancs du sénat : qu'importent ces transformations? Le sénateur de l'empire est toujours aux yeux du peuple russe l'homme qui a eu le malheur de tuer le poète national, et il y a un an à peine, lorsque le beau-frère de Pouchkine, avant l'ouverture de la guerre, fut envoyé en mission auprès du tsar par le gouvernement français, ce fut une occasion de réminiscences amères dans les journaux de la Russie et de l'Allemagne. Quelle devait être au jour de la catastrophe la vivacité de ces émotions que le temps n'a pu calmer!

Or, à l'heure même où le corps de Pouchkine, royalement accompagné par tout un peuple en larmes, venait de descendre dans la tombe, une voix s'éleva tout à coup pour traduire distinctement les murmures de la rue. Écoutez : quels accens! quelles clameurs! Jamais la *ballata* corse sur le cercueil d'un ami n'a poussé de pareils cris. C'est un poète de vingt-six ans qui remplit les fonctions de la *voceratrice*. A qui s'adresse-t-il? Au tsar lui-même. Il se jette à ses pieds, il invoque sa vengeance : « O tsar! mon tsar! ô père des Russes! ne le laisse pas impuni, l'aventurier qui vient d'enlever à la Russie le plus glorieux de ses enfans! » Ce n'est pas une indignation factice qui s'exhale dans ses vers; le poète est bien l'interprète qui convenait à de telles douleurs. Jeune, loyal, emporté, il prodigue l'insulte à l'adversaire de Pouchkine avec une sorte de rage patriotique. Ce qu'il dit, il est évident qu'il le croit. Ne lui objectez pas qu'il s'agit ici d'un combat où deux hommes s'exposaient volontairement à la mort. — Non! ce n'est pas un duel, ce n'est pas un combat à armes égales, s'écrie le poète en ses fureurs. L'aventurier (c'est ainsi qu'il désigne celui que Pouchkine lui-même avait accepté pour beau-frère), l'aventurier a joué froidement avec ce cœur plein de passions et d'orages, comme l'Antonio de Goethe exaspérait la sensibilité du Tasse, et, assuré de l'avantage, il a conduit le malheureux à un mal inévitable. « Quel sentiment aurait pu faire trembler sa main? Il n'a point de cœur, il n'a point de patrie; il est venu chercher chez nous un rang, des titres, des croix, le seul bonheur qu'il comprenne. La Russie a été pour lui une seconde mère; comment nous témoigne-t-il sa reconnaissance? Il n'a que du dédain pour tout ce qui frappe sa vue, il méprise notre langue et nos usages, il méprise le peuple russe et n'ambitionne que les faveurs de la cour... O mon tsar! je me jette encore à tes pieds. Vengeance! vengeance, au nom du poète! Que le meurtrier reçoive le châtiment de son crime! Prête l'oreille à nos supplications, sois un juge équitable, rends un juste jugement, punis le crime!... Oui, écrase sous ton pied fort cette race de serpens, afin que les générations à venir ne poussent pas un jour des plaintes de douleur en pensant à la lâcheté de leurs pères. Si nous ne tirons pas vengeance de ce crime, il y a un

juge éternel, il y a un juste juge qui nous lancera dans sa colèr cette malédiction terrible : La source de vos chants est pour jamais tarie ! Le peuple russe n'a pas su défendre son poète, je n'enverrai plus de poète au peuple russe ! »

Ainsi s'emportait le jeune interprète de la douleur publique, pareil, je le répète, à ces chanteurs d'Ajaccio qui, le lendemain d'une *vendetta,* font profession de vociférer leurs plaintes sur le cercueil du mort, moins soucieux d'honorer la victime que de provoquer les vengeurs. Le tsar aimait Pouchkine, il avait écrit au poète mourant qu'il assurerait l'existence de sa femme; mais cette pétition hautaine lui déplut, et il voulut savoir quel était l'homme qui avait signé de tels vers. On lui répondit que c'était un jeune officier de ses gardes, un certain Michel Lermontof, signalé déjà pour la brusquerie de son humeur et la hardiesse de ses paroles. Le tsar prit une plume et signa l'ordre d'envoyer Michel Lermontof à l'armée du Caucase.

Michel Lermontof appartenait à la haute société aristocratique, comme la plupart des poètes de son pays. Après avoir fait ses premières études, sous la direction d'un précepteur, dans la maison de son père, il était entré dans le corps des pages et avait passé de là dans la garde. C'est à peu près l'histoire de tous les jeunes seigneurs, fils de princes et de boyards; s'il y eut dans la jeunesse du poète quelque signe particulier de son avenir, aucun témoignage n'est là pour nous le révéler. Lermontof n'a pas eu de biographe, et ses poésies seules, quoique l'auteur préfère les récits et les peintures épiques à l'expression des épanchemens intimes, ses poésies seules peuvent nous faire entrevoir ce qu'il était à la veille de cette explosion de colère qui amena son exil au Caucase. Lermontof était une âme ardente; il étouffait dans l'atmosphère du monde officiel, et, n'y trouvant pas un domaine assez large pour son activité, il revenait volontiers à l'existence primitive du Russe et du Cosaque. La libre vie du cavalier errant à travers les steppes répondait bien aux besoins de son imagination. Que de fois, dans les entraînemens et les dégoûts d'une corruption précoce, au lieu de s'abandonner au mal avec ses compagnons, au lieu de dissimuler l'épuisement de son cœur sous le vernis d'une élégance menteuse, il s'arrachait résolument aux influences malsaines, et allait demander aux solitudes des steppes la liberté qui retrempe les forces morales ! Il avait fait plusieurs voyages au Caucase avant d'y être confiné par un ordre du maître. Les pentes du Kasbek et de l'Elborus, les vallées du Térek, les steppes de la Kabardah, c'était pour lui comme un correctif des misères de la société russe. Il s'en fallait bien cependant qu'il eût goûté tous les fruits de la vie active. Quand il reparaissait dans le monde, il y rap-

portait une âme altière, dédaigneuse, pleine de mépris pour les hommes, et l'ironie byronienne, si chère à la plupart des poètes russes, prenait sur ses lèvres une amertume nouvelle. Ainsi ballotté entre le bien et le mal, entre les pernicieux loisirs et l'énergie virile, entre l'hypocrisie de Saint-Pétersbourg et la liberté de la steppe, le jeune poète aurait eu peut-être bien des transformations à subir avant de fixer un but à son ardeur. Le voilà enrôlé dans l'armée du Caucase; le voilà forcé de vivre sous ce ciel qu'il aime, au pied de ces montagnes couronnées de neige sans tache, au milieu de ces Cosaques dont l'indépendance lui sourit, en face de ces Tcherkesses dont il admire les fières allures! Ses compagnons d'armes sont de hardis officiers, les uns qui ont choisi volontairement leur poste, les autres qu'on a condamnés à cette rude guerre pour les plier à la discipline; ses ennemis, ce sont parfois les brillans Adighés ou les sauvages Ossètes, mais surtout ce sont les Lesghes, les Tchetchens, les *murides* de Shamyl : eh bien! camarades ou adversaires, ce sont des braves, ce sont des âmes pures de toutes ces lâches passions qu'engendre le despotisme, et il les unira tous dans son chevaleresque enthousiasme. Il chantera cette sauvage nature où l'homme respire à pleins poumons, il chantera les mœurs, les traditions, les légendes, les drames de ces races nées pour la guerre; il chantera avec la même sympathie le Tcherkesse et le Cosaque, le chrétien et le musulman; il sera le poète du Caucase.

I.

«Salut, Caucase au front blanchi! Je ne suis pas un étranger dans tes domaines. Déjà, au temps de ma jeunesse, tu m'as accoutumé à tes solitudes. Et depuis lors combien de fois en rêve n'ai-je pas franchi tes sommets, attiré par les splendides espaces de l'Orient! O libre terre de montagnes, tu es sauvage; mais que tu es belle! Tes hauteurs escarpées semblent des autels, et quand les nuages le soir volent de loin sur tes cimes, tantôt c'est comme une vapeur bleue qui t'enveloppe, tantôt on dirait des ailes flexibles qui se balancent au-dessus de ta tête, tantôt on croit voir passer des ombres ou se dresser des fantômes, de ces fantômes qui apparaissent dans les songes.... cependant que la lune brille solitaire dans les bleus espaces du ciel. Combien j'aimais, ô Caucase, et tes belles filles sauvages, et les mœurs guerrières de tes fils, et au-dessus de tes sommets les profondeurs transparentes de l'azur, et la voix terrible, la voix toujours nouvelle de la tempête, soit qu'elle mugisse sur tes hauteurs, soit qu'elle gronde au fond de tes abîmes, — une clameur éveillant au loin une clameur, comme le cri des sentinelles au sein de la nuit! » C'est

ainsi que le jeune officier saluait ces montagnes où on l'envoyait en exil; il avait immédiatement senti que ce serait là la patrie de son imagination. Enrégimenté dans les bataillons du Caucase, il est libre par la grâce souveraine de la poésie. Au milieu des expéditions ou dans les loisirs des camps, une seule chose l'occupe tout entier, les merveilles de cette nature altière et le spectacle plus émouvant encore de l'énergie humaine. La cause particulière dont il est le soldat le laisse assez indifférent; mais il aime ces races de montagnards adighés, kabardiens, tcherkesses, et il s'attache à les peindre dans leurs fières attitudes, comme il peint le tigre et le lion royal errant sur les pentes des ravins. Après trois ans de séjour au Caucase, Lermontof publiait un volume de vers à Saint-Pétersbourg, et la patrie de Pouchkine comptait un poète de plus.

Ce qui avait frappé tout d'abord dans ce recueil de 1840, c'était, au dire des critiques russes, une langue mâle, souple, sonore, et une merveilleuse précision de dessin. Les tableaux de la nature n'avaient pas encore été reproduits dans ce jeune idiome avec une vigueur si sûre d'elle-même. C'étaient bien là les émotions de la vraie poésie, des caractères héroïques et simples, une scène grandiose, la vie avec ses enchantemens et ses combats, la majesté des soleils levans, l'horreur des nuits d'orage, les mugissemens des grands fleuves, et toutes les voix de ces montagnes où semble retentir encore la plainte du Prométhée d'Eschyle. Qu'importe que la censure eût arraché mainte page à l'œuvre du poète? Il restait assez de vie dans ces vers mutilés pour que les lecteurs d'élite comprissent tout ce qu'on devait attendre d'une telle inspiration. Laissez-le grandir, disait plus d'un bon juge; que sa pensée se fortifie et se calme, que son imagination s'assouplisse, la littérature nationale grandira avec lui, et une véritable action morale sera exercée un jour par ce chantre d'un monde héroïque. L'année suivante, Lermontof était mort. Frappé en duel comme ce Pouchkine dont on le proclamait l'héritier, il n'avait pas eu le temps de mûrir les dons qu'il avait reçus. Il laissait les œuvres de sa jeunesse, de dramatiques récits, des ébauches vigoureuses, des scènes et des fragmens splendides; l'œuvre plus belle de son âge mûr, entrevue déjà comme un espoir prochain à travers ces premières pages, venait de mourir avec lui.

La douleur fut profonde en Russie chez tous ceux qui s'intéressent aux choses littéraires et qui souhaitent à leur patrie une poésie originale. De toutes parts on exprimait le désir que les œuvres éparses de Lermontof fussent rassemblées avec soin, et que la nation, en apprenant ce qu'elle avait perdu, pût goûter aussi ce qu'elle possédait. Un éditeur de Saint-Pétersbourg, nommé Glasunof, s'empressa de ré-

pondre à ce vœu. Il forma en 1842 un recueil en trois volumes qui comprenait, outre les chants de 1840, des poèmes insérés çà et là dans des publications périodiques et maintes pièces manuscrites. L'éditeur priait tous les amis de Lermontof de lui faciliter les moyens de compléter ce recueil, bien des pages du jeune poète devant se trouver encore entre des mains fidèles. Au reste, effrayé des coups de ciseaux, averti par ces longues lacunes qui attestaient la surveillance impitoyable des censeurs, il avait osé à peine exprimer le regret que cette fin prématurée de l'auteur inspirait au public studieux; aucune mention particulière du poète, aucun détail biographique, aucun renseignement sur sa mort. Lermontof était proscrit une seconde fois; c'était à lui de se produire, de s'expliquer tout seul. Les amis du poète ne restèrent pas sourds à cet appel, et le monument de Lermontof ne tarda pas à se compléter : un quatrième volume parut en 1844, un petit volume de huit à neuf feuilles tout au plus, mais renfermant quelques-unes des plus belles productions de l'auteur. C'est seulement sur ces quatre volumes publiés d'une façon si timide et déshonorés par tant de coupures insolentes qu'on pouvait apprécier le poète du Térek et de l'Elborus, lorsqu'un écrivain allemand, très familiarisé avec tout ce qui intéresse le Caucase, un homme plein d'imagination et de science, un esprit également doué pour l'histoire et la poésie, le peintre des Cosaques, des Tcherkesses et des théologiens de Tiflis eut l'idée de traduire en vers allemands tous les poèmes de Lermontof, et surtout de les restituer, autant que possible, tels qu'ils étaient sortis des mains de l'auteur. Je parle de M. Frédéric Bodenstedt, qui m'a déjà fourni bien des indications, lorsque, le premier en France, j'ai fait connaître les luttes du prophète Shamyl et du prince Voronzof (1). Des juges parfaitement autorisés m'affirment que cette traduction de Lermontof par M. Bodenstedt est un chef-d'œuvre d'exactitude; je n'ai pas de peine à le croire, et personne assurément n'était mieux préparé qu'un tel traducteur à entrer dans l'esprit de son modèle. M. Bodenstedt avait rencontré Lermontof dans plusieurs des villes du Caucase; il savait apprécier ce caractère impétueux et loyal, et après sa mort il n'a rien négligé pour retrouver son œuvre tout entière. Quand je lis les vers de l'écrivain allemand, il ne me semble pas que j'aie affaire à une traduction; c'est un poète qui me parle, c'est Lermontof lui-même qui est là.

L'inspiration qui apparaît d'abord chez le poète du Caucase, c'est une sympathie ardente pour les ennemis des Russes, — non pas une sympathie déclamatoire et niaise, — une sympathie virile qui ne dissimule aucun aspect sinistre du tableau. Les Tcherkesses de Ler-

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1853.

montof ne sont pas des chevaliers, ce sont des héros sauvages; mais ce sont des sauvages qui défendent le droit et la patrie. « Sauvages sont les races de ces sauvages abîmes. C'est dans la lutte qu'ils naissent et pour la lutte qu'ils grandissent. L'enfant entre dans la vie en combattant, en combattant l'homme achèvera sa tâche. Ils n'ont qu'un mot d'ordre : l'ennemi ! le Russe ! C'est avec ce mot-là que la mère, son enfant sur les genoux, lui souffle au cœur une courageuse épouvante. Aussi l'enfant même, le faible enfant, ne connaît pas de merci. Fidèle est l'amitié, plus fidèle encore est la vengeance. Là il ne coule pas une goutte de sang qui ne soit vengée à l'heure dite. Mais l'amour aussi, comme la haine, est un amour sans mesure... » Dès le premier mot, vous le voyez, l'auteur a justifié les acteurs du drame qu'il va retracer. Que viennent faire ici les conquérans? Cette terre appartient aux races qui l'occupent depuis les premiers temps des migrations humaines; la montagne et le torrent sont à eux, le Térek mugissant a horreur du soldat étranger, et la Mer-Caspienne gronde de joie quand le grand fleuve lui porte des cadavres moscovites. Une pièce originale et forte, intitulée *les Dons du Térek*, exprime d'une façon sinistre cette conspiration de la nature contre l'armée russe. Le Térek roule et bondit; sorti des gorges du Kasbek, il s'élance à travers les rochers, il précipite ses eaux dans les abîmes; ce sont des cataractes, ce sont des mugissemens et des flots d'écume; on dirait l'âme de ces contrées qui pousse le cri de guerre contre l'ennemi. Arrivé dans la plaine, il se calme, et quand il approche des rivages de la Mer-Caspienne, il lui dit : « Ouvre à mes vagues ton sein hospitalier; tiens, voici les dons que je t'apporte; en passant le défilé du Dariel, j'ai arraché des morceaux de granit pour amuser tes enfans. » Mais la mer reste comme endormie; ce n'est pas là le cadeau qu'elle voulait. « Voici un autre présent qui te plaira mieux peut-être, reprend le fleuve; c'est le cadavre d'un jeune Tcherkesse, d'un jeune héros de la Kabardah. Il est mort en combattant les Russes. Son armure est d'un grand prix, et sur le bord de sa veste flottante sont brodés les versets du Coran. Regarde! le feu de la haine brille encore dans ses yeux... » Cependant la mer immobile attend toujours le présent qu'elle réclame. « Le voici, dit le Térek; tu seras satisfaite cette fois. Ce cadavre que je roule dans mes eaux, c'est le corps d'une jeune femme cosaque. Comme elle est belle! comme sa longue chevelure blonde couvre ses pâles épaules! Vois sur sa poitrine cette petite ouverture, la juste mesure du poignard; le sang rouge en coule encore, et parmi les Cosaques de Greben (1), celui qui l'ai-

(1) Les Cosaques les plus redoutés, les plus hardis cavaliers de l'armée russe et ceux qui ont le plus de ressemblance avec les Tcherkesses. Leur principale station, appelée Tscherwlonnaja, est située au pied du Caucase, sur la rive gauche du Térek.

mait, celui-là même ne pleure plus. Il est monté à cheval, il est parti au galop à travers la nuit et la tempête, il s'est précipité au milieu des Tcherkesses, et il est tombé un poignard dans le cœur. » Le fleuve se tait, mais une forme blanche apparaît soulevée par les flots sombres, c'est le cadavre de la jeune femme; à cette vue, la mer tressaille, un mugissement de joie s'échappe de ses abîmes, et elle entr'ouvre son vaste sein pour recevoir les ondes du Térek.

A côté de ces tableaux effrayans, le poète nous montrera chez les Cosaques la jeune femme berçant son nouveau-né. Pauvre mère! elle est triste, mais elle est forte. Son imagination ne lui offre que des scènes de sang, et cependant avec quelle douceur résignée, avec quel courage tranquille elle accoutume son fils à la vie qui l'attend!

« Dors, petit, repose en paix, dors, mon enfant, endors-toi! du haut des cieux, la lune regarde paisiblement dans ton berceau. Je te chanterai une chanson, si tu fermes les yeux; je te conterai une belle histoire... Allons, endors-toi, mon enfant!

« Là où le Térek, à travers les rocs, roule en mugissant vers la vallée, le Tchetchen est à l'affût, accroupi à terre, aiguisant son poignard. Ton père cependant a vieilli dans cette vie de combats, et le ciel est avec lui... Endors-toi, mon enfant!

« Toi aussi, — ce jour-là viendra, — toi aussi tu partiras pour la guerre. Un fusil à la main, tu monteras à cheval, tu t'en iras loin de la hutte de ta mère. Je te broderai moi-même une belle housse avec de la soie bigarrée... Endors-toi, trésor de mes yeux, endors-toi, mon cher enfant!

« Tu seras un hardi cavalier, un vrai Cosaque du fond du cœur... Ah! quand je te verrai partir, quand tu me feras un dernier signe d'adieu, que de larmes amères je verserai! quelle tristesse m'accablera!... Allons, il faut fermer les yeux, endors-toi, cher enfant!

« Alors, dans le sommeil ou la veille, le matin ou le soir, sans cesse je penserai à toi... je n'aurai d'autre consolation que de prier. Je dirai : Où est-il maintenant? que fait-il?... Dors, tu es encore sans souci dans ton berceau;... dors, ô mon enfant!

« Je te donnerai une sainte image pour t'accompagner sur ta route. Quand tu prieras Dieu, tu la mettras devant toi. Dans les pays lointains, au milieu de la bataille, tu penseras toujours à ta mère... Dors, petit, repose en paix; endors-toi, endors-toi, mon enfant! »

Mais ce n'est pas dans la forme purement lyrique que la pensée de Lermontof trouve son expression complète; le récit convient mieux à la largeur et à la simplicité de son inspiration. Tantôt ce sera un poétique tableau à la façon de *Lara* et du *Corsaire*, tantôt une de ces fresques où se déploient naturellement de colossales figures. Quelle grandeur sans effort dans la reproduction de ces types à demi barbares! quel sentiment de la majesté primitive! Le poème intitulé *le Novice* (M. Bodenstedt traduit ce titre par ces mots : *le*

Jeune Tcherkesse, der Tcherkessenknabe) peint admirablement cet invincible amour qui enchaîne le Tcherkesse au sol de ces montagnes. L'enfant d'un Tcherkesse a été pris par les Russes et confié aux moines d'un couvent. C'est en vain qu'on lui prodigue tous les soins, en vain qu'un vieux moine se dévoue à son éducation avec la sollicitude d'un père : l'enfant conserve l'ineffaçable souvenir des premières images qui ont frappé ses yeux. A mesure qu'il grandit, ses souvenirs grandissent avec lui. Ce qui n'était qu'un instinct devient une idée précise; on dirait qu'en interrogeant sa pensée, il y retrouve des sentimens qu'il n'a pas éprouvés lui-même, mais qui sont comme les traditions de son sang et de sa race. Sait-il ce que c'est que l'indépendance du chef tcherkesse dans ses retraites escarpées? Il le devine, et au moment même où il semble écouter avec calme les pieuses exhortations du moine, il entend retentir toutes les voix de la montagne qui l'appellent par son nom. La veille du jour où il doit s'engager dans la milice du cloître, le jeune Tcherkesse s'est enfui comme le lion qui brise sa chaîne. Retrouvera-t-il sa tribu dans la montagne immense? Faible, sans armes, exténué par cette vie d'inaction, il a tenté une entreprise au-dessus de ses forces. Que de luttes contre la fatigue, contre le froid de la nuit, contre les serpens et les bêtes féroces! On le trouve un jour à moitié mort dans un ravin, on le ramène au couvent, et c'est là qu'avant de rendre le dernier soupir, toujours fier et indomptable, il raconte ses aventures au vieux moine qui n'a pas réussi à transformer son enfance. Tout ce récit est d'une singulière beauté. Il y a surtout un combat du jeune Tcherkesse avec un tigre qui révèle la main d'un maître. C'est bien là de la poésie primitive, non pas de cette grande poésie homérique à laquelle il ne faut rien comparer pour l'union de la sérénité et de la force, mais de cette poésie particulière à l'héroïque enfance des nations modernes; on dirait un fragment du *Poème du Cid* ou de *la Chanson de Roland.*

Cette sympathie de soldat et d'artiste qu'il éprouve pour les Tcherkesses et les Lesghes, Lermontof, nous l'avons dit, ne la refuse pas à ses compagnons d'armes, mais ce n'est jamais le patriotisme qui l'inspire. La *sainte Russie* n'est pas l'objet de son enthousiasme, et si le lendemain de quelque chaude rencontre avec l'ennemi il décrit les scènes auxquelles il a pris part, c'est l'homme seul qui l'intéresse sous ces costumes différens, l'homme d'action, l'homme de guerre, celui qui ose provoquer le jugement de Dieu dans ces grands duels de peuple à peuple. Indépendamment de la cause qui arme les combattans, il semble apprécier pour elle-même cette situation violente où l'homme déploie toutes ses ressources et révèle tout ce qu'il vaut. On dirait parfois que cette surexcitation des forces humaines a pour

lui un attrait purement brutal, et qu'il fait une médiocre différence entre les émotions de la bataille et la fièvre du lansquenet; mais non, il triomphe de ce mauvais instinct, il est frappé avant tout du déploiement de l'énergie morale. De là des contradictions éloquentes, lorsque, voyant les facultés de l'homme se transfigurer dans ce suprême essor, il se demande à quoi bon ces prodiges de courage, de sang-froid, de loyauté, d'intelligente audace, et finit par maudire la guerre, dont il voulait chanter les louanges. Je trouve ces sentimens exprimés avec force dans le tableau de bataille intitulé *Valérik*. C'est une toile pleine de mouvement et de bruit. Pendant que Lermontof et ses soldats sont au camp, les murides de Shamyl se jettent sur eux à l'improviste; on court aux armes, on poursuit l'ennemi de buisson en buisson, et bientôt on donne dans un piége; les Tchetchens, qui semblaient fuir, enferment les Russes dans un cercle de fer et de feu. Quel combat! quel acharnement silencieux! que de coups terribles donnés et reçus! A peine a-t-on le temps d'envelopper dans son manteau ce capitaine qui va mourir. Des épisodes touchans ou sinistres se croisent sur ce théâtre avec la rapidité de l'éclair, et tout cela se reproduit dans l'œuvre du poète avec une précision magistrale. « Quel est ce lieu où nous sommes? demande Lermontof à un Tartare au moment où les Tchetchens vaincus laissent les Russes ensevelir leurs camarades. — C'est Valérik, dit le soldat, un nom de notre langue qui signifie *le ruisseau de la mort.* »

Le plus souvent ce sont des légendes ou bien des histoires circassiennes que recueillera Lermontof. La matière poétique ne manque pas dans les annales du Caucase; le poète interrogera ses guides, il ira lui-même visiter les *aouls,* et la tradition revivra dans ses vers. Initié comme il l'est à la vie des tribus, ce sera assez pour lui d'une simple indication. Un drame s'est accompli l'autre jour dans un *aoul* tcherkesse. Lermontof en devine les détails, et les personnages se redressent devant lui avec leurs passions et leurs crimes. Tel est ce drame de *Hadschi-Abrek,* comparable, pour la précision, pour la rapidité, pour l'effrayante logique des sentimens, au *Mateo Falcone* de M. Prosper Mérimée. La scène se passe à Dschemmat, dans le Daghestan, chez une peuplade invincible qui jamais n'a payé de tribut à un maître, et ne s'est pas même soumise à Shamyl. « Sa mosquée, c'est le champ de bataille; ses remparts, c'est l'acier des poignards et le cœur des hommes. Les enfans de Dschemmat sont renommés d'un bout à l'autre du Caucase, et quand l'un d'eux a visé la poitrine d'un Russe, jamais il n'a manqué son but. » Or le soir est venu, la nuit tombe, et, réunis encore sur la place, tous les montagnards de l'*aoul* écoutent religieusement un des leurs. Est-ce un conseil de guerre? est-ce un plan d'attaque? va-t-on surprendre les Cosaques à

la faveur de la nuit? Non, c'est un vieillard qui se lamente, un pauvre vieillard à qui un chef tchetchen a enlevé sa fille Leïla. « Ayez pitié de moi, cavaliers de Dschemmat! Vous êtes les plus vaillans fils du Caucase; faites justice, faites-moi rendre ma fille. L'un de vous connaît-il Bulat-Bey? C'est Bulat-Bey qui l'a enlevée de mes bras. » A ce nom, un des jeunes cavaliers a tressailli. « Je le connais, s'écrie-t-il, compte sur moi. Jamais Hadschi-Abrek n'est monté en vain sur son cheval. Attends-moi ici pendant deux jours et deux nuits; si tu ne me vois pas revenir à l'heure convenue, n'attends plus davantage et prie le prophète pour mon âme. » Celui qui parle ainsi avait un frère qui a été tué lâchement par Bulat-Bey; s'il n'a pas encore tiré vengeance du crime, c'est qu'il épie une occasion de rendre à l'assassin tout le mal qu'il a souffert. Hadschi-Abrek n'est pas parti pour rendre une fille au vieillard, il est parti pour assassiner Leïla. L'arrivée d'Hadschi-Abrek dans la demeure de Bulat-Bey, la joie de la fille infidèle quand elle reçoit des nouvelles de son père, le trouble de Hadschi à la vue de cette belle jeune femme, l'hésitation qui retient son bras prêt à frapper, puis l'exécution de la vengeance et le retour du meurtrier rapportant au vieillard la tête sanglante de son enfant, tout cela compose une série de scènes émouvantes et horribles. Vous voyez quelle est l'impartialité du peintre, il ne songe pas à dissimuler la férocité de ses héros; c'est bien la barbarie qui s'agite sous nos yeux, et parmi ces tribus du Caucase on sent qu'il reste encore plus d'un fils d'Attila.

N'oublions pas toutefois que dans cette variété innombrable de peuplades il y a place pour des natures très différentes. Auprès des arrière-neveux du chef des Huns, à côté de ces débris des migrations barbares, la science ethnographique signale aisément des races plus douces, venues de l'Orient méridional. La poésie du Caucase n'est pas toujours une poésie féroce, on trouve aussi chez maintes tribus cette physionomie plus noble et ces mœurs élégamment fastueuses qui sont comme le reflet lointain d'une civilisation meilleure. L'Orient dans sa grâce voluptueuse et hautaine, l'Orient de lord Byron, apparaît çà et là au milieu de ces déserts, et la sagacité du poète n'a négligé aucun aspect de son tableau. *Ismaïl-Bey,* qui retrace un de ces drames plus élevés, est certainement une des excellentes compositions de Lermontof. C'est toute une longue histoire de guerre et d'amour. Proscrit par des luttes intestines, un jeune chef tcherkesse, Ismaïl-Bey, a trouvé un asile chez un Lesghe du Daghestan, et la fille de son hôte, la belle lesghienne Sara, s'est prise d'amour pour le noble étranger. Bientôt cependant les cris de guerre qui ont retenti jusqu'à lui ramènent Ismaïl auprès de ses frères d'armes. « Ne pars pas! lui dit Sara, les mains jointes; reste ici, reste auprès de mon

père ! » Mais Ismaïl pense comme la chanson circassienne : « Si tu songes aux fiançailles, que ta fiancée soit ton épée, et si tu as une dot toute prête, achète un cheval avec ta dot ! » Le voilà de retour dans sa tribu, et il y trouve, comme à son départ, maintes jalousies implacables. Il faut repousser les attaques des Russes, il faut déjouer les intrigues de son frère Roslam-Bey. Que deviendrait Ismaïl, si Sara n'était pas là, équipée en guerrier, le sabre et le fusil à la main, ardente comme la Gulnare du Corsaire, dévouée et silencieuse comme le page de Lara ? Ce dévouement de la jeune femme, l'insouciance hautaine d'Ismaïl, le tableau des divisions de la tribu, tout cela est pour le poète une occasion de pathétiques peintures. Je recommande au premier chant le tableau d'Ismaïl proscrit, sa longue course dans les montagnes, l'arrivée chez l'hôte et l'amour de Sara. Cette gracieuse idylle sauvage, opposée si naturellement aux scènes sanglantes du second chant, est un vrai trésor de poésie. *Ismaïl-Bey* du reste est une œuvre sans prétention : n'y cherchez pas l'intérêt d'un drame habilement noué, c'est plutôt une page d'histoire et le récit d'une aventure réelle. Le poème finit on ne sait pourquoi; Sara disparaît sans qu'on apprenne si ce dévouement obstiné a fléchi la sauvagerie d'Ismaïl. Qu'importe ? Ce que l'auteur a voulu surtout représenter, ce sont des figures pleines de vie et de passion, encadrées dans une scène grandiose. Quelle variété de paysages ! Ici, c'est cette montagne sinistre où le mauvais ange, précipité du ciel, s'arrêta, selon les traditions circassiennes, pour jeter un dernier défi à son vainqueur, et qui porte encore la marque de cette rébellion diabolique; là, ce sont les fraîches vallées, les vignes sauvages courant sur des masses de granit, le murmure des ruisseaux à travers les rochers, et toujours, dès qu'on lève les yeux, ces sommets de neige et de glace qui brillent comme une couronne de diamans dans l'éternel azur.

N'est-ce pas un caractère de ces contrées, que le christianisme y a été mêlé au culte de Mahomet, et que d'autres traditions religieuses, plus opposées encore, y forment parfois la confusion la plus étrange ? Ces mélanges, assurent les voyageurs, sont manifestes dans maintes églises du Caucase, espèces de musées barbares où les statues des saints couvertes de versets du Coran coudoient les vieilles divinités primitives. Il doit y avoir dans ce pays des légendes presque bibliques que l'esprit contemplatif de l'Orient aura marquées de son empreinte. Le poète ne s'en est pas tenu aux scènes de meurtre et aux aventures de guerre; il s'est enquis de ces légendes, et son imagination, qui se soucie assez peu des choses métaphysiques, y a trouvé pourtant des beautés inattendues. La légende qui se retrouve à l'origine de toutes les religions, c'est la légende du bien et du mal, du

bon et du mauvais principe, de Dieu et du diable. Le diable est-il assez fort pour tenir la puissance de Dieu en échec? Telle est la question que se posent toutes les religions naissantes, et chacune d'elles y répond naïvement par des cris de douleur ou par un chant d'espoir. Écoutez un récit populaire de la Géorgie, *le Démon*, qui met dramatiquement en scène ces douloureux problèmes où l'homme et la Divinité sont en jeu. La Géorgie a été longtemps une terre chrétienne, et son christianisme, tout rempli d'inspirations persanes, ne rappelait ni les sombres croyances de la race juive ni la sévérité dogmatique des églises de l'Occident. Il s'agit là aussi d'une fille d'Ève que le démon a séduite; mais ce n'est pas le démon de la Bible, qui perd l'humanité tout entière en perdant une seule âme : le démon est vaincu au sein même de sa victoire, et cette histoire toute romanesque se termine dans les splendeurs mystiques comme le chant de triomphe de la bonté infinie.

Les voyageurs qui visitent la Géorgie admirent une chapelle construite sur l'un des sommets les plus élevés de la chaîne du Caucase au milieu des neiges éternelles; c'est à cette chapelle que se rattache la légende d'où Lermontof a tiré tout un poème. Le démon, en parcourant le Caucase, a vu sur la tour d'un château-fort une belle jeune fille attendant son fiancé : « Non, je le jure par la lumière de toutes les étoiles du ciel, je le jure par la grâce de l'aurore et la splendeur du couchant, jamais si doux visage n'a souri au chah de Perse; jamais dans les jardins du harem, à l'heure où midi embrase les airs, les fraîches eaux du bassin n'ont baigné un corps aussi charmant, et jamais, depuis que le bonheur du paradis a disparu de cette terre de péché, jamais sous le soleil d'Orient on n'a vu pareille fleur s'épanouir. » C'est Tamara, la jeune princesse géorgienne. Et quelle est là-bas sur la route cette caravane de dromadaires portant des présens magnifiques? Quel est ce jeune homme qui accourt au grand galop de son cheval? Le diable a reconnu le fiancé de Tamara. L'amour, la jalousie, la fièvre de la destruction, tout cela éclate à la fois dans l'âme maudite. Il aposte sur le chemin une bande de brigands du Caucase : le jeune Géorgien tombe percé d'un poignard, et Tamara se retire dans la cellule d'un cloître. Tout ce premier chant, plein de voluptés et de terreurs, est un tableau oriental d'une attrayante poésie. C'est au second chant que l'œuvre de séduction va s'accomplir : si les anges même sont tombés, si Abbadona et Éloa n'ont pas su vaincre le tentateur, comment la Géorgienne, ardente et passionnée, au milieu des ennuis de sa prison, résisterait-elle aux maléfices de l'enfer? Un soir, en faisant sa ronde, le gardien du couvent entendit dans une cellule des soupirs, des cris inarticulés, des murmures voluptueux et plaintifs; il s'éloigna avec épouvante, et le

lendemain Tamara gisait morte sur le pavé de sa cellule. Tamara est couchée dans le cercueil; les parens viennent encore admirer en pleurant ce visage que n'a pu flétrir la mort; ils couvrent de baisers ses belles mains, puis le cercueil est porté sur la cime du mont, dans la sainte chapelle des ancêtres. Tout à coup le ciel se couvre, la neige tombe à flots épais, et le cercueil, et l'église, et le clocher, tout disparaît sous le blanc linceul; il semble que la nature elle-même se charge de purifier la jeune femme. Voyez alors quel mystique tableau sur les hauteurs! Le ciel est redevenu pur, le soleil éclaire les neiges immaculées, un ange descend sur la tombe, s'agenouille auprès de Tamara, et, recueillant son âme dans un pli de sa robe, l'emporte au paradis malgré les réclamations du démon.

Le poète a vraiment rajeuni ce thème antique par l'intérêt des détails, et dans une légende tant de fois traitée il a trouvé des inspirations sans modèle. Ce triomphe de l'esprit d'amour sur l'esprit du mal est exprimé sous la forme la plus poétique; habitué jusque-là aux scènes de la réalité, Lermontof a entrevu avec un hardi bonheur le sens de ces traditions vénérables; ce colloque de l'ange et du démon sur les cimes du Kasbek l'a noblement inspiré, et des pensées qu'on ne lui soupçonnait pas apparaissent en ce radieux symbole. J'admire surtout, si je l'ose dire, ces brillans effets de neige. Quelle image que ce tombeau de la jeune nonne au milieu des glaces immaculées! — Aujourd'hui encore, dit le poète dans un épilogue, on aperçoit sur les cimes la chapelle et le sépulcre. La neige tombe, la neige tombe toujours, tantôt comme une pluie de diamans quand le soleil brille à travers, tantôt comme les plis d'une draperie sur le lit de mort de la jeune femme. Le lieu est devenu inaccessible, les glaces en défendent l'approche aux pieds profanes. — N'y a-t-il pas dans cette mise en scène un art délicat et puissant? Et puisque l'histoire de Tamara est comme la promesse de la victoire définitive du bien sur le mal, ne fallait-il pas que ce poétique symbole fût fixé à jamais sur le rocher de Prométhée, au sein de cette blancheur éblouissante?

II.

Exalté par de tels spectacles et nourri de cette moelle des lions, l'ardent poète du Caucase devait considérer, ce semble, sous un jour particulier, l'histoire et la civilisation de son temps. C'est une question qui se présente naturellement à l'esprit : quelle impression produisait sur sa pensée le tableau de la société européenne, quand il la contemplait du fond de sa retraite sauvage? Lermontof s'occupe peu de l'Europe, où il n'aperçoit que des passions mesquines; pareil

en cela à ces peuples dont il est le peintre, la seule figure qui l'attire, c'est celle de Napoléon. Il y a des affinités secrètes entre ces tribus du Caucase et le prisonnier de Sainte-Hélène. Ce n'est pas en effet le Napoléon conquérant que chantera Lermontof, c'est plutôt le Napoléon vaincu; il aimera à représenter en lui l'isolement de la grandeur, l'amertume de la souveraineté, et finalement l'impuissance du génie et de la gloire. Telle est, si je ne m'abuse, l'inspiration de cette belle pièce du *Vaisseau-Fantôme,* que l'éditeur allemand n'a pas connue, mais qui, introduite en France par un ami du poète et non publiée jusqu'à ce jour, méritera d'être recueillie par M. Bodenstedt (1).

LE VAISSEAU-FANTÔME (CINQ MAI).

Le firmament reluit de toutes ses étoiles. —
Quel est là-bas, là-bas, voguant à pleines voiles
Sur les flots bleus de l'Océan,
Ce navire aux longs mâts qu'aucun vent ne balance,
Dont tous les agrès font silence,
Et dont chaque canon béant,
Sans aucun artilleur de garde,
Pointé vers l'horizon, reste morne et regarde?

On ne voit point les matelots;
On n'entend point le capitaine;
Le vaisseau n'a souci, dans sa marche certaine,
Ni de la foudre au ciel ni des rocs sous les flots...

Une île est sur la mer, rocher sombre, infertile,
Battu des vagues en fureur,
Mais une tombe est sur cette île :
C'est la tombe d'un empereur!

Ses ennemis enfin l'ont couché dans sa bière...
Sans les honneurs guerriers, sans les pompes du deuil;
Ils ont scellé son corps sous une lourde pierre,
De peur qu'il ne se lève un jour de son cercueil.

Mais quand l'année a fui, roulée en son suaire,
Quand revient le cinq mai, quand l'heure mortuaire,
Minuit, tinte dans l'île en n'y réveillant rien,
De l'horizon des cieux arrive
Un beau navire aérien
Qui touche doucement la rive.

Alors, son noir chapeau sur sa tête en travail,
Vêtu de sa capote grise,
L'empereur apparaît! — Sous la nocturne brise
Il s'assied près du gouvernail,
Le front penché, les bras croisés sur sa poitrine. —
Le vaisseau, comme un trait, fend la vague marine.

(1) Je dois la traduction en vers que je reproduis ici à l'obligeance de M. Émile Deschamps.

Où porte-t-il ainsi l'étonnant passager?
Il le porte vers cette France
Où, triste, il a laissé, dans les jours de souffrance,
Son trône et son enfant aux mains de l'étranger,
Et puis sa vieille garde, héroïque espérance!

Dès qu'il peut, à travers les ombres de la nuit,
Reconnaître la terre où domina son glaive,
L'empereur, l'empereur se lève.
Le voilà! son cœur bat, son sang bout, son œil luit.

Il descend d'un pas ferme et hardi sur la côte.
Par des élans tendres et chauds
Il appelle ses vieux soldats, puis à voix haute
Et d'un ton menaçant, ses trente maréchaux!

Mais, hélas! les soldats à la fière moustache
Dorment aux bords de l'Èbre, ou du Nil, ou du Pô;
Sous les sables ardens, sous les neiges sans tache,
Ils sont couchés, rêvant toujours à leur drapeau...
Ou bien l'empereur mort a creusé leur tombeau!

Les maréchaux, du dieu déchu guerriers-apôtres,
Ils ne répondent pas non plus à son appel;
Les uns ont disparu dans les combats; les autres,...
Les autres ont changé d'autel.

Et frappant de son pied le rivage sonore,
L'empereur marche courroucé;
Le long des flots dormans par la fièvre poussé,
Il va, vient, puis appelle encore.

Il appelle à grands cris son cher fils, l'enfant-roi,
L'étoile de sa nuit profonde;
Il lui promet l'amour et l'empire du monde,
Ne voulant que la France et la gardant pour soi.

Mais le jeune héritier des grandes destinées
Sous le poids de son nom a vu ses jours détruits,
Comme un arbre qui casse aux premières années
Sous l'abondance de ses fruits.

Il s'arrête, il écoute, il attend. — Rien! — Personne! —
Il attend; la lune décroît...
Dans tous ses membres il frissonne,
Mais il attend toujours. — L'heure du matin sonne...
Alors ses pleurs brûlans mouillent le sable froid.

Il est là, seul... il cherche encor... son front retombe.
Il pousse un soupir douloureux,
Et lentement remonte au vaisseau vaporeux,
Qui part et le ramène à son île, à sa tombe.

La pensée de ce tableau, le sens de ce mystérieux *Cinq Mai*, si différent des odes de Manzoni, de Béranger et de Lamartine, c'est

bien certainement la glorification du génie, mais c'est aussi un regard de profond mépris sur les vulgaires humains. Si l'on avait quelque doute à ce sujet, l'inspiration de l'auteur s'exprime plus nettement encore dans une pièce intitulée *les Cendres de Napoléon à Paris*. Lermontof y jette à la France de terribles accusations. Il lui reproche, — osons répéter ses paroles et méditons les jugemens que notre histoire inspire à l'étranger, — il lui reproche d'avoir flétri tour à tour ce qu'il y a de plus sacré sur la terre, la liberté d'abord, et ensuite le génie et la gloire. La liberté! la France en a fait le glaive d'un bourreau, elle a courbé la tête devant une poignée de scélérats, et, de dégradation en dégradation, elle est devenue la proie facile du despotisme. « Alors dans ton ciel sinistre une étoile radieuse a lui. C'était l'homme en qui la France vivait et que les peuples chargeaient de leurs destinées. Son fier manteau de pourpre voila toutes tes misères, et le monde contemplait avec admiration ce vêtement de gloire dont il avait couvert ton corps. Il était seul, grand, froid, impassible, à Vienne et aux Pyramides, dans les neiges et les flammes de Moscou. Et toi, France, qu'as-tu fait après qu'il a été vaincu par les glaces de la Russie? Tu l'as abandonné, tu l'as trahi, tu l'as livré, tu as renversé toi-même la puissance qu'il avait fondée pour toi... » Étrange conflit de pensées justes et d'accusations insensées! et surtout préoccupations singulières de l'auteur! Quand il méconnaît ainsi l'histoire, quand il reproche à la France de n'avoir pas défendu l'empereur jusqu'au dernier jour de la lutte, il exprime avec quelle vivacité il regrette celui qui était le représentant armé de la révolution, et qui aurait pu renouveler l'Europe. Ce sont ces regrets à peine dissimulés, ce sont ces vœux du Russe contre la Russie qui donnent leur vrai caractère à la pièce du *Vaisseau-Fantôme* et aux imprécations dont la France est l'objet.

Le poète du *Novice*, du *Démon*, d'*Hadschi-Abrek*, d'*Ismaïl-Bey*, le poète de ces fières tribus que la Russie ne peut vaincre, est-il donc décidément l'ennemi déclaré de son pays? Plus d'une fois Lermontof lui-même s'était adressé cette question, quand il sentait croître ses sympathies pour les montagnards du Caucase, et il y a répondu un jour avec sa franchise accoutumée : « Oui, j'aime ma patrie, s'écrie-t-il, mais je l'aime d'un amour qui m'est propre, et que tous les argumens de la raison essaieraient en vain de modifier. J'ai beau faire, je ne puis m'enthousiasmer pour la barbarie, ni pour celle d'aujourd'hui, ni pour celle des temps passés. Je n'aime pas la gloire achetée par la violence, je n'aime pas l'arrogance appuyée sur les baïonnettes; mais j'aime, sans savoir pourquoi, le silence et la solitude des steppes, j'aime le bruissement des forêts pendant la

nuit et le murmure sans fin des torrens, quand un souffle printanier fait fondre les glaces. J'aime à chasser dans les plaines désertes, à pousser mon cheval au hasard et à chercher mon chemin dans la nuit. J'aime aussi dans nos villages l'aire chargée de grains, les toits couverts de chaume, la ferme aux fenêtres sculptées, et le dimanche, quand les paysans ivres se mettent à danser dans la taverne, j'aime à les voir oublier dans le bruit et la joie toutes les tristes misères de la semaine. » Voilà la Russie de Lermontof : des steppes, des solitudes, les harmonies de la libre nature, et des paysans qui boivent et dansent pour acheter une heure d'oubli!

Il y a cependant autre chose que cela chez les Slaves, et, même sous le joug des tsars, les qualités de cette race affectueuse et ardente ont maintes occasions de se produire. Dans les derniers temps de sa vie, Lermontof avait commencé à s'occuper des Russes, comme il s'était occupé jusque-là des Géorgiens et des Tcherkesses. Il est probable qu'il aurait trouvé dans cette voie des inspirations vraiment neuves, et que son instinct démocratique aurait aimé à mettre en lumière ce fonds de loyauté primitive que le despotisme n'a pas altéré chez les classes inférieures. C'est à cette période d'études nouvelles qu'appartient une œuvre singulièrement curieuse, le poème du tsar Ivan le Terrible, signalé par les critiques russes comme une des peintures les plus fidèles de la vie et du caractère moscovites. Lermontof s'était pénétré de l'esprit des vieilles poésies nationales, et il en reproduisait les fortes et naïves beautés dans une œuvre qu'il marquait de son empreinte (1). C'est l'opinion d'un critique célèbre de Saint-Pétersbourg, M. Schevyrev, qui avait condamné plusieurs fois ce qu'il appelait le manque de patriotisme de Lermontof. « On ne saurait assez admirer, dit le critique, l'art merveilleux avec lequel le poète a su s'approprier toutes les qualités distinctives de nos vieilles chansons populaires. Il n'y a qu'un petit nombre de vers où la vérité du ton fasse défaut. Si jamais une imitation libre s'est élevée au rang d'une création originale, c'est assurément dans le poème dont nous parlons. Le contenu du tableau a vraiment une signification historique, et le caractère du garde, comme celui du marchand, est d'une vérité parfaite. » Il faut ajouter que ce poème n'a rien d'archaïque, rien d'obscur, rien qui conserve la trace des recherches de l'érudit.

(1) On peut consulter, sur les rapports de ce poème avec les chants populaires des Slaves, un savant travail de M. Cyprien Robert, inséré ici même, livraison du 1er avril 1854, *la Poésie slave au dix-neuvième siècle*. M. Cyprien Robert, qui connaît si bien les vieilles poésies des Slaves, et qui, dans ses sympathies pour cette grande race, excite si vaillamment les poètes russes, polonais, bohémiens, serbes, illyriens, à la recherche de leurs origines, a pu trouver insuffisante la tentative de Lermontof. Lermontof, guidé par son seul instinct, n'en a pas moins ouvert cette voie un des premiers; c'est là un sérieux mérite qui doit faire absoudre ses fautes.

L'auteur n'a pas reculé devant les détails les plus expressifs du temps et du peuple qu'il veut peindre, et jamais son récit n'a besoin de commentaire. J'essaierai de le traduire ici tout entier :

LE CHANT DU TSAR IVAN VASSILJEVITCH,

DE SON JEUNE GARDE DU CORPS ET DU HARDI MARCHAND KALACHNIKOV.

« O tsar terrible, Ivan Vassiljevitch! c'est toi que chante mon poème aux accens sonores, toi et ton favori, ton garde du corps Kiribéjevitch, et le hardi marchand Kalachnikov. Je l'ai composé dans le goût du vieux temps, je l'ai chanté sur la *guzli* retentissante, je l'ai chanté souvent, souvent encore je le répète pour la récréation et la joie du peuple orthodoxe. Le boyard Matvei Romodanovski m'a donné pour récompense une coupe d'hydromel écumant, et la boyarine au blanc visage m'a offert sur un plat d'argent un mouchoir neuf brodé de soie. Pendant trois jours et trois nuits, ils m'ont traité comme leur hôte, et toujours ils aimaient à m'entendre recommencer mon chant.

I.

« Le rouge soleil ne brille plus dans le ciel, aux prises avec les nuages sombres. Voyez! à la table du festin est assis, sa couronne d'or au front, le tsar terrible, Ivan Vassiljevitch. Muets et droits derrière lui se tiennent les Stolniki; en face sont tous les boyards et tous les princes; à ses côtés, la cohorte des gardes. Le tsar se livre à la bonne chère pour glorifier le Seigneur Dieu et se mettre lui-même en joie. Il sourit avec clémence, il fait venir le doux vin des contrées d'outre-mer et ordonne qu'on en remplisse sa coupe d'or; on en verse aussi à ses gardes, et tous boivent à la gloire du tsar.

« Un seul des gardes, un hardi compagnon à l'humeur turbulente, ne trempe pas ses lèvres dans sa coupe d'or. Silencieux, il regarde la terre d'un air sombre; silencieux, il incline la tête sur sa large poitrine gonflée de pensées amères. Le tsar fronce ses noirs sourcils et fixe sur lui son regard perçant, comme l'autour du haut des nues fascine la jeune tourterelle aux ailes bleuâtres; mais le jeune garde ne relève pas la tête, et le tsar, murmurant une parole menaçante, fixe toujours des yeux plus terribles sur l'audacieux compagnon.

« — Toi, notre fidèle serviteur Kiribéjevitch, quelles mauvaises pensées caches-tu au fond de ton cœur? Es-tu jaloux de la gloire de ton maître? Es-tu mécontent de ton service d'honneur? Les fêtes et les joies du tsar te déplaisent, Kiribéjevitch; tu es pourtant de la race des Skuratov, et tu as été élevé dans la maison des Maljutin.

« Kiribéjevitch s'incline profondément et répond ainsi au tsar : — Toi, notre maître Ivan Vassiljevitch, ne sois pas irrité contre ton indigne esclave! Le doux vin d'outre-mer ne convient pas à un cœur que brûle la souffrance; le doux vin ne saurait calmer les pensées amères. Si je t'ai offensé, que ta volonté s'accomplisse : ordonne qu'on me châtie, ordonne qu'on me tranche la tête; elle pèse d'un poids accablant sur mes épaules, et elle s'incline devant toi jusqu'à la terre humide.

« Ivan Vassiljevitch lui dit : — Qui te rend donc si triste, hardi compa-

gnon? Est-ce ton caftan de velours qui n'est pas assez fin? est-ce ta casquette de zibeline qui n'est pas assez belle? Manques-tu d'argent? Ta bourse est-elle vide? Ton épée d'acier est-elle ébréchée? Est-il arrivé malheur à ton cheval, ou bien as-tu reçu quelque blessure aux luttes de la Mosqua?

« — Non, dit Kiribéjevitch secouant sa tête chevelue, non, ce ne sont pas les luttes de la Mosqua qui causent ma douleur; je n'ai pas de dettes, je n'ai pas besoin d'argent, mon vaillant cheval de la steppe se porte bien, mon épée brille comme une glace transparente, et aux jours de fête, grâce à tes dons, ô tsar, je ne suis pas plus mal vêtu qu'un autre. Mais écoute, écoute ce qui me rend triste :

« Fièrement assis sur mon cheval rapide, j'allais aux bords de la Mosqua, j'allais aux courses où rivalisent d'ardeur les pieds rapides des chevaux; une ceinture de soie serrait mon riche caftan, et j'avais sur la tête ma casquette de velours garnie de zibeline noire. Devant les portes des maisons se tenaient maintes jolies filles, les joues colorées d'un sang jeune et frais, toutes joyeuses et folâtres, et jetant des éclats de rire sonores. Une seule, une seule d'entre elles ne babille pas gaiement avec ses compagnes; elle reste enveloppée dans son voile aux raies bigarrées.

« Dans toute la sainte Russie, notre mère, on chercherait en vain une beauté qui lui soit comparable. Quand elle marche, elle semble portée par les eaux; on croirait voir nager un cygne. Son regard est doux comme le regard de la colombe. Sa voix est pure comme le chant du rossignol. Ses joues brillent, fraîches et roses, comme les clartés du matin dans le ciel de Dieu. Sa longue chevelure se déploie en tresses d'or gracieusement attachées avec des rubans clairs, elle se déroule sur son cou, sur ses épaules, et caresse sa blanche poitrine arrondie... C'est la fille d'un marchand; elle s'appelle Alona Dimitrevna.

« Quand je la vois, je ne suis plus moi-même. Mes bras vigoureux pendent languissans à mes côtés, mon regard perçant se trouble, et je suis tout honteux, ô tsar orthodoxe! je suis tout épouvanté de sentir tomber ainsi mes forces et mon courage. Je n'ai plus de goût pour rien, ni pour mon cheval de la steppe, mon beau cheval aux pieds rapides, ni pour les vêtemens de velours, ni pour l'or et l'argent. Avec qui partager mon or et mon argent? Devant qui faire briller mon audace? devant qui me pavaner avec mon caftan de velours?

« Laisse-moi m'enfuir au loin, là-bas, dans le pays des steppes, pour y vivre à la façon des Cosaques. Là, bientôt ma tête, où mugit l'orage, ornera la lance d'un musulman; là, mon vaillant cheval, et mon épée tranchante, et aussi ma selle circassienne, seront la proie du Tartare. Le vautour dévorera mes yeux, la pluie lavera mes os, et mon corps privé de sépulture livrera sa poussière à tous les vents...

« Ivan Vassiljevitch lui répond en souriant : — Ton mal, mon loyal serviteur, ton mal et ta tristesse peuvent aisément se guérir. Prends mon anneau où brille un rubis, prends aussi ce collier d'ambre; cherche ensuite une courtière de mariage qui soit fine et adroite, et envoie ce précieux cadeau de noces à ta chère Alona Dimitrevna. Si l'offre lui agrée, les noces auront lieu bientôt; si elle refuse, sache en prendre ton parti.

« — O tsar orthodoxe, Ivan Vassiljevitch! ton esclave a eu recours à la ruse, il t'a fait un faux rapport, il ne t'a pas dit toute la vérité! Il ne t'a pas dit que cette femme si belle a été unie à un homme dans l'église de Dieu, qu'elle a été unie à un jeune marchand selon notre loi chrétienne...

« Enfans, chantez avec nous! La *guzli* fait retentir des sons purs; accompagnez en chantant les cordes de la *guzli!* Chantez pour le divertissement du bon boyard, chantez pour remercier la boyarine au blanc visage.

II.

« Devant l'étalage de sa boutique, un jeune marchand est assis, un jeune et brave garçon, Stephan Paramonovitch; son nom de famille est Kalachnikov. Il étend avec soin des étoffes de soie, il adresse aux passans des paroles engageantes, ou bien avec un fin sourire il compte l'argent qu'il a gagné. La journée est mauvaise pour le marchand; maint riche boyard a passé devant lui, et nul n'est entré dans la boutique.

« Déjà la cloche de la prière du soir a cessé de retentir; les lueurs rouges du couchant s'assombrissent derrière le Kremlin, les nuages courent précipitamment dans le ciel, et le vent commence à fouetter les airs avec des flocons de neige. Peu à peu le bazar devient désert. Stephan Paramonovitch ferme la boutique avec une porte de chêne garnie d'une bonne serrure allemande, et, pensif, il prend le chemin de sa maison : il pense à sa jeune femme qui l'attend au foyer, de l'autre côté de la Mosqua.

« Il entre, et tout d'abord il s'étonne de ne pas voir sa femme bien-aimée; la table de chêne n'est pas encore servie; c'est à peine si la lampe qui va mourir jette une dernière lueur devant les saintes images. Il appelle la vieille gouvernante.

« — Dis, parle, Jérémejevna, qu'est-elle devenue? Où se cache-t-elle à cette heure de nuit? Où est Alona Dimitrevna? Mes chers petits enfans ont-ils déjà pris le thé? Sont-ils fatigués de leurs jeux et les a-t-on déjà mis au lit?

« — O toi, maître, Stephan Paramonovitch! il s'est passé aujourd'hui des choses étranges. Alona Dimitrevna est sortie pour la prière du soir. Déjà le pope est de retour avec sa jeune épouse; ils ont allumé les lumières dans leur maison, ils ont commencé le repas; mais ta femme, jusqu'à présent, n'est pas encore revenue de l'église. Les enfans ne sont pas au lit, ils n'ont pas été jouer; ils pleurent, ils pleurent, les pauvres petits, et demandent à voir leur mère.

« Des pensées furieuses assiégent le front du jeune marchand Kalachnikov; il se met à la fenêtre, il regarde dans la rue, mais la rue est tout enveloppée des voiles sombres de la nuit. Une couche blanche s'épaissit sur le sol, et le bruit des pas se perd dans la neige.

« Écoutez! Quel est ce bruit au seuil de la maison? On dirait qu'on ouvre une porte. Le jeune homme entend le frôlement d'un pas léger, d'un pas qui semble fuir; il prête l'oreille; il guette dans l'ombre... Oh! par le Dieu saint! voilà que sa jeune femme est devant lui toute tremblante, oui, toute tremblante, toute pâle, la tête nue, les cheveux épars; ses tresses d'or sont dénouées; au lieu des ornemens, des flocons de neige y pendent; ses yeux

hagards expriment la folie, des paroles inintelligibles tombent de ses lèvres.

« — Que faisais-tu si tard, femme? De quel bazar, de quel marché viens-tu pour que ta chevelure soit ainsi défaite, et tes vêtemens froissés et déchirés? Es-tu allée souper en ville? es-tu allée chercher une intrigue avec quelque riche et joli fils de boyard? Est-ce pour cela que tu t'es unie à moi, comme la compagne de ma vie, devant la sainte image de la mère de Dieu? est-ce pour cela que nous avons échangé les anneaux d'or? Attends; je vais t'enfermer dans un cachot sombre avec une porte de chêne garnie de fer; tu ne verras plus jamais la clarté du ciel, tu ne pourras plus déshonorer mon nom.

« Dès qu'elle entend ces mots, la pauvre femme tremble et frissonne de tout son corps, comme tremble sur l'arbre la feuille d'automne au souffle de l'ouragan. Des larmes, des larmes amères coulent de ses yeux, et elle se jette aux pieds de son mari.

« — O toi, mon seigneur! toi, mon brillant soleil! écoute-moi paisiblement, ou bien tue-moi tout de suite. Tes paroles me sont comme un glaive tranchant, et elles m'arrachent le cœur. Je ne crains pas le martyre de la mort, je ne crains pas non plus les méchans propos, je ne crains que la perte de ton amour.

« Je revenais de la prière du soir par la rue tortueuse et solitaire; tout à coup j'entends un bruit de pas, je me retourne... Un homme s'élance sur moi! Paralysée par la terreur, je sens mes pieds fléchir et je ne puis que m'envelopper dans mon voile de soie; mais lui, saisissant avec force ma main frémissante, il murmure doucement ces mots à mon oreille :

« — Pourquoi donc t'effrayer ainsi, ma belle enfant? Je ne suis pas un assassin, je ne suis pas un voleur de nuit; je suis un serviteur du tsar, du tsar Ivan le Terrible; mon nom est Kiribéjevitch, et je descends de la race illustre des Maljutin.

« A ces mots mon épouvante s'accroît encore, ma tête est en feu et je sens les tourbillonnemens du vertige. Lui cependant il me couvre de baisers, de caresses, et continue sur le même ton :

« — Dis-moi, belle enfant, ce que tu veux avoir; dis, ô ma douce colombe, ô belle enfant bien-aimée! Veux-tu de l'or? veux-tu un collier de perles? veux-tu des pierres précieuses ou des étoffes de velours brodées de fleurs? Tu seras parée comme une tsarine, à faire l'admiration et l'envie de toutes les femmes; mais, oh! ne me laisse pas mourir de désespoir. Aime-moi, enfant, aime-moi, embrasse-moi, ne fût-ce qu'une fois seulement, la première fois et la dernière!

« Et il m'embrasse, et il me caresse de nouveau... je sens encore mes joues qui brûlent.., il m'étreint avec rage, il m'étreint toujours plus fort entre ses bras et me couvre de ses baisers infâmes. Tout à l'entour, derrière leurs fenêtres, les voisines commençaient leurs propos menteurs et nous montraient du doigt en ricanant.

« Je parvins enfin à m'arracher de ses bras, et je m'élançai de toutes mes forces vers la maison, mais en m'échappant je laissai aux mains du voleur le mouchoir de soie que tu m'as donné, ainsi que mon voile moscovite. Voilà comme j'ai été outragée par l'insolent, moi, ta femme fidèle et dé-

vouée. Et les méchantes voisines qui m'ont vue ! ô Dieu ! je suis pour jamais déshonorée !... Oh ! ne m'abandonne pas, n'abandonne pas ta loyale épouse aux propos et aux mépris des méchans ! qui donc, si ce n'est toi, qui donc me viendra en aide ? Orpheline, je suis seule dans le monde immense. Mon vieux père est couché depuis longtemps dans la tombe humide; ma mère dort à ses côtés; l'aîné de mes frères, tu le sais, a disparu dans les contrées lointaines, et le plus jeune est encore un enfant qui ne saurait se passer de mes soins.

« Ainsi se lamentait Alona Dimitrevna, et elle versait des larmes amères.

« Stephan Paramonovitch envoie chercher ses deux jeunes frères. Les deux jeunes frères arrivent, ils saluent Stephan et s'adressent à lui en ces termes : — Parle, qu'y a-t-il ? t'est-il arrivé un malheur, pour que tu nous fasses quérir si tard au milieu de la nuit orageuse ?

« — Oui, frères, un malheur m'est arrivé, à moi et à toute ma famille. L'honneur de notre maison a été souillé par un serviteur du tsar, par Kiribéjevitch... Oui, il m'est arrivé un malheur que ne peut supporter mon âme, un malheur qui pèse trop lourdement sur mon cœur accablé. Demain, lorsque commenceront les luttes solennelles de la Mosqua en présence du tsar, je lutterai avec le garde du corps Kiribéjevitch... Ce sera une lutte terrible, une lutte à mort. S'il me tue, ne renoncez pas à la vengeance; invoquez la Vierge très sainte. Vous êtes plus jeunes, plus vigoureux que moi, et moins de péchés pèsent sur vous; Dieu sera votre force et votre salut.

« Les frères lui répondent : — De quelque côté que souffle le vent sous la voûte du ciel, les nuages obéissans le suivent, et quand l'aigle appelle les aiglons au festin des champs de bataille, tous les aiglons prennent leur vol avec l'aigle. Tu es notre frère aîné, tu es notre second père; fais ce qui te semblera juste, décide toi-même, décide tout seul; nous t'obéirons fidèlement, nous ne t'abandonnerons pas ! »

III.

« Au-dessus de Moscou à la tête d'or, au-dessus des blanches pierres du Kremlin, derrière les forêts lointaines et les cimes bleues des montagnes, — dorant déjà les toits blancs des maisons et divisant les nuages humides et sombres, — flamboie la lumière de l'Aurore. Elle peigne en souriant sa chevelure d'or, elle lave son visage dans la blanche neige, et pareille à une belle jeune fille qui se contemple dans un miroir, elle jette à la terre du haut des cieux un regard de complaisance. Dis, ô belle Aurore, quel désir t'a éveillée ce matin ? à quelle scène joyeuse es-tu venue assister ?

« Déjà les hardis lutteurs moscovites sont en marche vers la ville, déjà ils se rassemblent sur la glace épaisse qui couvre la Mosqua, et déjà s'approche le tsar terrible, le tsar orthodoxe, avec ses boyards et ses gardes. Il fait déployer une chaîne d'argent ornée d'or, avec laquelle on entoure un espace libre de vingt-cinq sashèn (1) destiné aux lutteurs. Puis Ivan Vassiljevitch ordonne de lire la proclamation à haute voix : « — Allons ! au combat, hardis compagnons ! Pour divertir notre père, le tsar terrible, allons, entrez dans

(1) *Sashèn*, l'aune de Russie.

l'arène! Celui de vous qui sera vainqueur recevra une récompense du tsar; celui qui sera vaincu, notre Seigneur Dieu lui pardonnera! »

« Aussitôt le hardi Kiribéjevitch s'avance; il s'incline jusqu'à la ceinture devant le tsar, puis il enlève de ses larges épaules sa pelisse de velours, met son poing droit sur sa hanche, ôte de sa main gauche sa casquette richement ornée et attend ainsi qu'un adversaire se présente. Trois fois la proclamation retentit, mais les lutteurs ont beau se désigner, s'exciter silencieusement les uns les autres, aucun d'eux ne relève le défi. Tous sont là, immobiles et muets.

« Le garde du corps va et vient dans l'arène et fait honte aux lutteurs assemblés : — Eh bien! que faites-vous là? Avez-vous peur? N'y a-t-il personne qui ose affronter mon poing pour le divertissement du tsar orthodoxe?...

« Tout à coup la foule s'entr'ouvre, et Stephan Paramonovitch s'élance, Stephan, le jeune marchand, le hardi compagnon dont le nom de famille est Kalachnikov. Il s'incline profondément devant le tsar terrible, puis devant le blanc Kremlin et les saintes églises, puis enfin devant toute l'assemblée du peuple moscovite. Une flamme sauvage éclate dans son œil d'aigle; il regarde fixement le garde du corps, se pose fièrement en face de lui, met ses rudes gants de lutteur, dégage ses épaules robustes et caresse les boucles de sa barbe frisée.

« Alors Kiribéjevitch lui parle ainsi : — Dis-moi d'abord, hardi compagnon, de quelle race tu es et comment l'on t'appelle, afin que l'on sache à qui préparer le service des morts, et afin que je connaisse par son nom celui que j'aurai vaincu.

« Et Stephan Paramonovitch lui répond : — Je m'appelle de mon nom Stephan Kalachnikov, je suis né de parens honnêtes, et j'ai toujours vécu selon la loi de Dieu. Je n'ai jamais outragé la femme de mon voisin, je ne me suis jamais glissé comme un voleur dans l'ombre de la nuit, je n'ai jamais eu peur de la lumière du jour... Tu as dit vrai : pour l'un de nous deux on célébrera le service des morts, et pas plus tard que demain, et l'un de nous deux se félicitera de sa victoire avec ses hardis compagnons attablés au festin joyeux... Mais ce n'est pas le moment de railler, ce n'est pas l'heure des sarcasmes et des injures; je suis venu à toi, fils de païen, pour un combat à mort.

« Lorsque Kiribéjevitch entendit ces paroles, son visage devint pâle comme la neige, ses yeux étincelans s'assombrirent, un frisson glacial parcourut tout son corps, et la parole mourut sur ses lèvres entr'ouvertes.

« Silencieux, les deux lutteurs s'approchent, et le terrible combat, combat chevaleresque commence.

« Kiribéjevitch lève la main le premier; il porte un coup à Kalachnikov et l'atteint en pleine poitrine. La vaillante poitrine retentit, et Stephan chancelle en arrière. Il portait sur son cœur une croix de métal ornée des saintes reliques de Kiev; la croix, tordue sous le coup, entra profondément dans la chair et le sang coula à flots épais. — Tant pis pour le vaincu! se disait à lui-même Stephan Paramonovitch, je combattrai aussi longtemps que j'aurai quelque vigueur dans le bras. — Alors il se redresse, il se

recueille, et, ramassant toute sa force, il fait tomber un coup, comme un poids formidable, sur l'épaule gauche de son ennemi. Le jeune garde du corps exhala un léger gémissement, puis il trébucha et tomba mort; il tomba mort sur la blanche neige, comme tombe en craquant le jeune pin dans la forêt, lorsque la cognée l'a coupé à la racine, et que la résine coule du tronc renversé.

« A cette vue, Ivan Vassiljevitch est irrité; il frappe du pied le sol avec colère, il ordonne qu'on saisisse le hardi compagnon, le jeune marchand Kalachnikov, et qu'on l'amène en sa présence.

« Le tsar orthodoxe lui parle ainsi : — Réponds et dis la vérité; est-ce de dessein prémédité, est-ce seulement par hasard que ton bras a tué mon vaillant garde Kiribéjevitch ?

« — Je te l'avouerai loyalement, ô tsar orthodoxe, c'est de dessein prémédité que je l'ai tué; mais pourquoi, mais pour quel outrage reçu, — cela, je ne te le dirai pas : je ne puis le dire qu'à Dieu seul. Fais-moi mourir; fais détacher de mon corps ma tête innocente sur la place du supplice, seulement n'abandonne pas mes pauvres petits enfans, n'abandonne pas ma jeune femme, qui n'a pas commis de faute, et ne retire pas ta grâce à mes frères...

« — Tu as bien fait, hardi compagnon, lutteur de la Mosqua, jeune fils de marchand, tu as bien fait de me répondre selon la vérité et selon ton devoir. Je paierai sur ma cassette une pension annuelle à ta jeune femme et à tes enfans; dès ce jour, j'octroie à tes frères le droit de commerce libre dans tout le vaste pays des Russes, je les affranchis des impôts et des douanes, mais toi, jeune fils de marchand, tu iras sur la place du supplice, tu monteras sur le haut échafaud pour livrer au repos éternel ta tête qu'agitent les orages. Je ferai aiguiser une lourde hache, j'ordonnerai au bourreau de revêtir son costume, la grande cloche sonnera, et tous les habitans de Moscou sauront que toi aussi tu as eu part à ma grâce.

« La place est comme une mer où s'agitent les flots de la foule tumultueuse; la grande cloche fait retentir des accens lugubres et annonce au loin la tragique nouvelle. A l'endroit du supplice, sur le haut échafaud, avec sa chemise rouge et son tablier clair, armé de sa grande hache au tranchant bien aiguisé, va et vient joyeusement le valet du bourreau; il attend sa proie, il attend le fils de marchand, tandis que le jeune lutteur, le jeune fils de marchand dit adieu à ses frères.

« — Allons, frères, ô chers amis, embrassons-nous, embrassons-nous pour la dernière fois, pour la dernière séparation ici-bas. Saluez de ma part Alona Dimitrevna; aidez-la à calmer sa douleur, et qu'elle ne parle pas de ma mort à mes enfans! Saluez aussi notre chère maison paternelle, saluez tous mes braves amis, et priez dans l'église de Dieu pour le salut de mon âme pécheresse.

« Et ils firent mourir Stephan Paramonovitch d'une mort cruelle et infamante. Sa tête sanglante, détachée du tronc, roula sur le haut échafaud.

« On l'ensevelit au-delà de la Mosqua, en plein champ, à l'endroit d'où partent trois routes, l'une vers Tula, l'autre vers Rjasan, la troisième vers Wladimir, et avec la terre humide ils lui élevèrent un tombeau où ils plantèrent une croix d'érable. Aujourd'hui les vents hurlent et gémissent sur la

tombe que ne décore aucun nom. Beaucoup de braves gens passent auprès du monument lugubre; quand c'est un vieillard, il fait un signe de croix; quand c'est un jeune garçon, il y jette un regard de fierté; quand c'est une jeune fille, son œil devient humide; quand c'est un chanteur, il chante un chant mélancolique.

« Allons, chanteurs, jeune et vaillante race, encore, encore un chant! Si le commencement était bon, que la fin soit bonne aussi! Avant de terminer le poème, rendons hommage à qui hommage est dû : gloire donc au magnanime boyard, gloire à la belle boyarine, et gloire à tout le peuple orthodoxe! »

C'est à une œuvre d'art de s'expliquer elle-même. Ne pensez-vous pas que ce poème du hardi marchand Kalachnikov s'empare vivement de l'imagination, et révèle chez le jeune maître un incontestable progrès? On sentait trop souvent, dans ses meilleures peintures du Caucase, l'irritation de l'exilé et l'amertume du misanthrope. Rien de pareil dans ce tableau du XVIe siècle; le peintre est sûr de lui-même, et il reproduit ses modèles avec une impartialité magistrale. Les sympathies du poète aussi bien que celles du lecteur sont assurément pour ce marchand de Moscou qui comprend et pratique si vaillamment son devoir; mais le jeune garde du tsar obéit trop naïvement à sa passion pour devenir un personnage odieux. Il n'y a pas là, en un mot, trace de déclamation; il n'y a pas un de ces faciles contrastes qui eussent tenté une imagination vulgaire, le contraste du marchand et du soldat, du plébéien et du seigneur. Ce sont deux hommes, l'un que sa passion aveugle, l'autre qui défend son droit, et qui sont là, l'un en face de l'autre, dans toute la plénitude des sentimens qui les animent. La justice du tsar est révoltante à coup sûr, et pourtant avec quelle tranquillité, avec quelle résignation sans effort elle est acceptée par cet homme qui n'a fait que venger son honneur! Ce trait de mœurs est toute une peinture de l'époque. Quelques tableaux comme celui-là nous auraient fait pénétrer dans le mystère des annales russes, et le poète nous eût mieux expliqué que tous les historiens officiels le règne de ces terribles chefs qui, aux XVe et XVIe siècles, gravèrent si profondément dans les cœurs le respect superstitieux du maître. Ce que la nouvelle école moscovite accomplit pour la peinture du présent, ce qu'ont fait Nicolas Gogol, le comte Solohoupe et Alexandre Hertzen, dans leurs tableaux des mœurs contemporaines, Lermontof semblait appelé à le faire pour la Russie des premiers âges. C'eût été une littérature vraiment russe, sans imitation de l'Occident, sans mélange de Byron ou de Goethe, et l'on aurait vu l'auteur d'*Hadschi-Abrek* retrouver dans les annales de son pays cette barbarie héroïque qu'il avait vue à l'œuvre et observée d'après nature chez les montagnards du Caucase.

III.

Si j'ai réussi à donner une idée exacte des écrits de Lermontof, on conçoit tout ce que la littérature russe devait attendre d'une inspiration si riche et si puissante. Le poète d'*Ismaïl-Bey* et du *Démon* avait cependant bien des progrès à faire, car ces vigoureux instincts que j'ai signalés chez lui ne s'étaient pas encore dégagés, il s'en faut bien, des mauvaises influences de son temps et de son pays. Il y a deux sortes de barbarie dans le monde russe, l'une franche, loyale, sincère, la barbarie du Tartare, du Cosaque, du paysan, du boyard même, de tous ceux enfin qui gardent avec orgueil le vieux nom de Moscovites, — l'autre hypocrite et prétentieuse, une barbarie revêtue d'un vernis d'élégance, la barbarie qui a surtout emprunté à la civilisation des raffinemens de jouissance et de ruse. Lermontof avait instinctivement horreur de cette barbarie civilisée; il nous l'a dit assez clairement lui-même, c'est là ce qu'il maudissait dans son pays, et c'était pour s'arracher à ce spectacle odieux qu'il conduisait son imagination au milieu des peuples du Caucase ou des Moscovites du XVIe siècle. A la barbarie raffinée il opposait fièrement la barbarie héroïque. C'était pour lui le retour à la nature, et il pensait sans doute qu'une fois ramenés à ce point de départ, les esprits, en se développant, suivraient une route meilleure. Telle était, si je puis ainsi parler, la philosophie sociale de Lermontof, et pourtant cette barbarie civilisée, qu'il considérait comme la honte et le fléau de son pays, il n'avait pas su lui-même en secouer le joug. Je range sous ce nom ces passions ardentes, furieuses, si fréquentes dans la société russe, le mélange de la violence des mœurs et de la hauteur aristocratique, l'union du gentilhomme et du Tartare. La fièvre du jeu, la poursuite des succès mondains, les irritations d'un amour-propre prêt à devenir féroce, des rivalités implacables, et tout cela chez des esprits entiers dont Mme de Staël disait qu'un désir russe ferait sauter une ville, voilà quelques-unes des passions où éclate cette barbarie dont je parle. Pouchkine les avait, ces passions, sous la forme véhémente et fantasque qu'elles prennent si aisément en Russie, et elles ont fait son tourment et sa mort. Lermontof aussi en a été victime.

Je trouve dans les vers que j'ai sous les yeux bien des traces de ces dispositions contre lesquelles se révoltait le généreux poète; je les trouve surtout dans un roman qui semble la confession même de Lermontof, et qu'il a intitulé *le Héros de notre Temps*. Au simple point de vue littéraire, le livre contient de belles parties. L'histoire de Bela, si habilement traduite il y a quelques années par M. Varn-

hagen d'Ense, est à coup sûr un tableau très dramatique du Caucase, un tableau qui complète les poétiques études de l'auteur, et qu'il faut placer auprès d'*Hadschi-Abrek* et d'*Ismaïl-Bey*. L'épisode intitulé *Taman*, esquisse rapide d'un petit port russe sur la Mer-Noire habité par une population de bandits, est tracé d'une main vigoureuse; cependant, si l'on cherche la pensée morale du romancier, on a peine à se rendre compte des sentimens qui ont conduit sa plume. Est-ce une peinture complaisante de l'orgueil? est-ce au contraire un acte d'accusation ou un cri de repentir? Il y a peut-être toutes ces inspirations à la fois. Petchorin, — c'est ce héros de notre temps, — est au premier aspect un triste personnage; il est jeune, il est brave, il a maintes qualités qui révèlent le fils d'une race privilégiée et séduisent immédiatement les cœurs; mais le monde entier n'est pour lui qu'un objet de mépris, et cette vie ne vaut pas la peine qu'il déploie les dons qu'il a reçus. Cet homme qui n'a qu'à se montrer pour inspirer des amitiés si fidèles et de si ardens amours, il outrage insolemment l'amour et l'amitié. Ce n'est pas une méchanceté de parti pris, c'est une sorte d'insouciance superbe. « Est-ce que tu te nourris de larmes, lui demande l'auteur avec Shakspeare, pour en faire ainsi verser des torrens? »

Dost thou drink tears, that thou provok'st such weeping?

Non, il ne se nourrit pas de larmes, il aime seulement à constater sa force, et, satisfait de se sentir supérieur aux autres hommes, il est trop indolent pour donner un but sérieux à sa vie. Comment pourrait-il aimer? C'est à peine s'il s'aperçoit du dévouement obstiné qui s'attache à ses pas. On dirait parfois un souvenir de ces personnages de Byron, qui ont tant d'attraits pour certains écrivains de l'aristocratie russe, et dont l'influence, je l'ai dit, est visible çà et là dans les vers de Lermontof. Prenez garde cependant, ce n'est pas la mélancolie hautaine du poète anglais, ce sont des sentimens bien russes qui s'agitent dans cette âme mystérieuse. Je reconnais ici l'homme qui sent en lui des facultés puissantes et qui se sait condamné à l'inaction. Il y a, dit-on, au sein de la nation russe une ambition à la fois ardente et patiente qui sert merveilleusement la politique des tsars. Le peuple russe croit que son heure est venue de jouer un rôle sur la scène du monde, et comme le tsar est le représentant de ces secrets et unanimes désirs de la foule, l'espoir que ces désirs triompheront par lui contribue à maintenir le fanatique respect du pouvoir absolu. Mais figurez-vous ces ardeurs chez des âmes d'élite capables d'agir par elles-mêmes! Elles ont l'excitation commune à tous; elles n'ont pas la foi politique qui enseigne la patience; elles veulent agir, elles veulent prendre part à l'œuvre de la

civilisation européenne, et se heurtant à chaque pas contre les barrières du despotisme, elles finissent par tomber dans cette tristesse hautaine qui est pour Lermontof le signalement des *héros* de son siècle et de son pays. A quoi bon les facultés brillantes? Il n'y a pas de champ fécond où elles puissent se produire. L'insouciance, la paresse, le mépris des choses et des hommes sera le refuge de ces esprits blessés. Tel est, si je ne me trompe, le secret des tristesses de Petchorin. Ce n'est pas un cœur blasé comme dans nos sociétés de l'Occident, c'est un cœur encore noble et capable du bien, mais irrité parce qu'il souffre, et qui fait souffrir aussi ceux que la destinée met sur sa route. La société russe, — on peut le voir par les révélations de la poésie et du roman, — est remplie de caractères comme celui-là, et la dureté de Petchorin s'y manifeste sous maintes formes différentes. Ce portrait du héros est donc tour à tour une confession, un acte de repentir, une plainte amère, une justification douloureuse, bien plutôt qu'une apologie de l'égoïsme. Et pourtant, confession ou plainte, si c'est là la peinture de l'âme de Lermontof, Lermontof serait moins excusable que bien d'autres. Il avait, lui du moins, une carrière ouverte à son activité; il avait le domaine de l'art, l'empire de la poésie, où la liberté de l'intelligence, si restreinte qu'elle fût, pouvait se déployer encore et produire d'heureux fruits; il avait une action morale à exercer, il l'exerçait déjà; pour continuer efficacement son rôle, il eût fallu qu'il se débarrassât des tristesses ténébreuses et des insolentes prétentions du gentilhomme. Ce héros de notre temps, à qui nulle femme ne résiste, à qui nulle amitié ne fait défaut, et qui passe avec un cœur de marbre au milieu de tous les dévouemens qu'il inspire, cet esprit supérieur, qui se console et se venge par l'égoïsme de l'impuissance où le réduit son pays, ce n'est pas le chantre de la franche nature et des races belliqueuses, ce n'est pas le poète du Caucase.

Cette transformation nécessaire que je signale ici, je ne doute pas que Lermontof n'eût réussi à l'accomplir; mais il aurait eu à lutter sérieusement contre les influences du monde où il était né et certaines habitudes de son esprit. Il était faible malgré son ardeur, et dans maintes circonstances ses plus énergiques résolutions le laissaient désarmé : sa mort en est un triste exemple. Amer et irritable comme il était, il avait dû plusieurs fois mettre le pistolet à la main pour soutenir ou relever une parole blessante. Peu à peu cependant, après bien des duels, il en était venu à condamner absolument ces habitudes barbares. Il méprisait les superstitions mondaines qui chargent si souvent le hasard de décider entre l'honnête homme et le coquin; il voyait ces provocations devenues, comme le pharaon et le lansquenet, un des passe-temps de l'orgueil et de la frivolité aris-

tocratiques dans son pays, et tout ce qu'il y a de mensonges dans ces prétendus jugemens de l'honneur révoltait son âme loyale. Or un jour, dans une des villes du Caucase, il est provoqué en duel par un officier de l'armée; si fermes que soient ses convictions, il n'ose refuser, et le préjugé aristocratique fait taire les répugnances du libre esprit. On ne sait pas exactement les motifs de la provocation. L'adversaire du poète, M. de Martynof, avait-il essuyé quelqu'une de ces sanglantes épigrammes dont Lermontof était prodigue? ou bien avait-il cru se reconnaître dans l'un des personnages du *Héros de notre temps?* Un ami de Lermontof, un de ses témoins dans cette rencontre, M. de Glebof, croit à ce dernier motif, et c'est ainsi qu'il a raconté l'affaire à M. Frédéric Bodenstedt. Ce qu'il y a de certain, c'est que Lermontof avait horreur du duel et qu'il n'hésita pas à se battre. En cédant aux lois d'un monde qu'il méprisait, il exigea du moins que le combat fût sérieux. C'était encore sa façon de substituer à la barbarie civilisée la franche barbarie des vieilles mœurs. Il avait décrit dans son roman un duel terrible qui a lieu sur la plate-forme d'un rocher, si bien qu'à la moindre blessure, les adversaires, placés au bord même de l'abîme, sont condamnés à une mort inévitable. C'est ainsi que Lermontof voulut se battre; il tomba frappé d'une balle et disparut au fond du gouffre, montrant encore à ce dernier moment le double caractère que nous avons signalé : — d'une part la soumission du gentilhomme aux préjugés de son pays et de sa caste, — de l'autre l'impétuosité d'une âme loyale qui préfère l'état de nature aux mensonges d'une civilisation factice, le Tcherkesse et le Cosaque du Caucase aux élégans Tartares de Saint-Pétersbourg, et une lutte à mort à un combat de parade.

Quelle place occupera Lermontof dans l'histoire littéraire de la Russie? Admirateur passionné de Pouchkine, dont il traduit les œuvres en ce moment même avec un rare talent, M. Bodenstedt se préoccupe surtout de savoir quels sont les rapports de Lermontof avec l'auteur de *Boris Godunof* et d'*Eugène Onégine*. Cette comparaison, au premier abord, semble naturellement indiquée; il y avait plus d'un lien entre ces deux hommes : c'est la mort de Pouchkine qui a éveillé Lermontof et allumé la flamme au front du poète; c'est le style de Pouchkine que Lermontof a d'abord imité avant de trouver une forme à lui pour des inspirations neuves. Tous deux enfin, au jugement unanime des critiques russes, sont les premiers talens poétiques de leur nation. Or Pouchkine était plus spécialement artiste; chez Lermontof, l'artiste et l'homme ne faisaient qu'un. Exilé au Caucase dans sa première jeunesse, comme plus tard Lermontof, Pouchkine s'était réconcilié sans trop de peine avec les choses et les hommes que sa juvénile indignation avait flétris, et il était revenu

prendre sa place dans la société de Saint-Pétersbourg. Fidèle à ses sympathies comme à ses haines, Lermontof est resté au Caucase, et il y est mort. Pouchkine avait un enthousiasme d'artiste pour la Russie, sans se demander s'il n'y avait pas à séparer le bien du mal. Au contraire, cette préoccupation du bien et du mal, ce retour aux élémens primitifs du peuple russe, cette recherche ardente du caractère national altéré par une civilisation superficielle et fausse est l'originalité même de Lermontof. Ce n'est donc pas assez de mettre Lermontof en parallèle avec Pouchkine et de lui marquer sa place à la suite du brillant poète dont il a si amèrement chanté l'éloge funèbre; il est plutôt le chef d'un mouvement nouveau et le précurseur de la génération qui se fait gloire aujourd'hui de réveiller les traditions de l'esprit slave.

Le caractère le plus expressif de la littérature contemporaine en Russie, c'est une rupture presque partout complète avec cette influence anglaise, française, allemande, qui a longtemps alimenté la poésie aristocratique de Saint-Pétersbourg. On a dit avec raison que la littérature russe avait commencé par la fin, c'est-à-dire par l'inspiration cosmopolite, par l'inspiration de Byron ou de Goethe, au lieu de demander à ses propres origines les élémens d'une vigoureuse jeunesse. Si elle eût persisté dans cette voie, elle eût pu produire des talens pleins d'éclat, elle n'eût pas exercé au sein du peuple russe cette action civilisatrice qui appartient toujours à une poésie nationale. La génération qui occupe aujourd'hui la scène a compris que ses devanciers faisaient fausse route, et elle est revenue puiser aux sources populaires : l'esprit russe, les traditions russes, l'étude et la peinture de tout ce qui fait l'originalité de la famille slave, voilà le fond de la littérature qui grandit sous nos yeux. Tantôt on s'adresse au passé, comme Lermontof dans le poème d'*Ivan Vassiljevitch;* tantôt on interroge les mœurs présentes. C'est Nicolas Gogol qui, dans *les Ames mortes,* dans *l'Inspecteur général,* trace un tableau hardi de la vie moscovite en province; c'est le comte Solohoupe qui, dans *le Tarantasse,* exprime avec enthousiasme les désirs, les ambitions, les espérances du peuple russe, et nous dévoile à son insu le secret de la politique des tsars. Les critiques s'associent à l'œuvre des conteurs et des poètes, et l'ancienne critique russe, bizarre parodie de nos feuilletons parisiens, est remplacée déjà par une école sérieuse qui substitue la vérité à l'imitation, et le génie slave aux influences occidentales. Ce travail qui s'est fait ainsi peu à peu au sein des écoles littéraires de la Russie, Lermontof nous en donne dans sa vie une dramatique image. Il obéit d'abord aux exemples de Pouchkine, il imite l'Angleterre et l'Allemagne, l'ironie byronienne semble obséder sa pensée; mais chaque jour il se sent attiré davan-

tage par le génie de sa race, et pourvu qu'il dépouille les traditions russes de ce vernis de mensonge qui lui répugne, il soupçonnera, il signalera dans le passé de son pays des trésors d'inspiration. Sa place n'est donc pas à la suite de Pouchkine; l'histoire littéraire doit inscrire son nom en tête des générations nouvelles.

Et ce n'est pas seulement une influence littéraire que nous avons à revendiquer pour Lermontof; le poète du Caucase aurait pu se promettre une véritable autorité morale, s'il avait eu le temps de mûrir son inspiration. Quand on se rappelle qu'il a péri en duel à peine âgé de trente ans, il est impossible de ne pas déplorer amèrement une telle perte. Pourquoi faut-il qu'il n'ait pu accomplir tout ce qu'il voulait? Il sera du moins un précurseur, et il aura donné des exemples qui ne seront pas perdus. Si la littérature russe, préparée il y a un siècle par Lomonosof et le prince Kantemir, illustrée de nos jours par Pouchkine, et surtout ramenée à ses véritables sources par une phalange de vaillans esprits, doit produire enfin une période vraiment classique et nationale, il faut pour cela que les poètes aient travaillé d'abord à la culture morale du pays; il faut qu'ils aient maudit, comme Lermontof, ce mélange de barbarie et de raffinement, et que, reprenant les bons instincts du peuple, ils les développent, les fécondent, et préparent l'avénement d'une génération toute virile. Le despotisme, dira-t-on, ne se prête pas à des progrès de cette nature. Ayons plus de foi dans l'influence des lettres. Déjà, tous les critiques l'affirment, la littérature nationale, la littérature inspirée des vraies traditions du pays, est encouragée par un souverain qu'il nous est sans doute permis de louer au moment où les puissances libérales de l'Europe déjouent ses ambitieux projets. Soit qu'il espère trouver dans cette littérature un auxiliaire de sa politique, soit qu'il obéisse à un sentiment de grandeur que ses ennemis même ne lui refusent pas, cette conduite du tsar ne manquera pas de porter ses fruits. Quand la culture d'un peuple se développe, on peut saluer d'avance les transformations de son état social. C'est une merveilleuse puissance que celle des travaux de l'esprit, et le jour où les maîtres se lèveront, ces maîtres dont Lermontof n'est que le brillant précurseur, il n'y aura pas de despotisme assez fort pour arrêter le mouvement de la pensée nationale et l'éducation d'une grande race.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

LVI.

CHARLES DE BERNARD.

Œuvres complètes, 12 vol. [1].

Si la première place, en littérature comme en toutes choses, appartient aux hommes dont le talent ou le génie a rendu tout ce qu'il pouvait rendre, un intérêt, sinon plus vif, au moins plus affectueux et plus tendre, s'attache à ceux qui, par leur fin prématurée, la disposition particulière de leur esprit ou la faute des circonstances, offrent, dans l'ensemble de leur vie et de leurs ouvrages, ce je ne sais quoi d'inachevé qui ne s'accorde, hélas! que trop bien avec la destinée de l'homme et les tristes conditions de son passage ici-bas. Ceux-là, on les aime à la fois pour ce qu'ils ont fait et pour ce qu'ils auraient pu faire; si l'on regrette qu'ils n'aient pas laissé une trace plus profonde, ce n'est pas à eux qu'on s'en prend; c'est à leur temps, à l'absence de ces convictions vigoureuses qui sont la sève des âmes, à ce sentiment de lassitude préventive qui arrête en chemin certains esprits très fins et très justes, faute d'être assez sûrs de leur force, de leur marche et de leur but. Il nous semble alors

(1) Librairie de Michel Lévy, rue Vivienne, 2 bis,

que nous sommes tous complices de leurs défaillances, qu'elles établissent entre eux et nous un lien de plus, et que c'est pour avoir partagé nos ennuis et nos mécomptes qu'ils ont ainsi disparu sans avoir dit leur dernier mot. Toutefois, comme il ne manque pas, pendant ce temps, de noms sonores et de vanités bruyantes pour occuper le devant de la scène et absorber l'attention, il n'est pas rare que ces sobres et discrets amans de la renommée vivent et meurent dans une sorte de demi-silence et de demi-jour, dont ils ne paraissent ni s'effrayer, ni se plaindre. On dirait que leur mort ne laisse pas de vide parce que leur existence ne fait pas de bruit. Patience! au bout de quelques années, l'on revient à eux, non pas par une de ces réactions violentes et criardes qu'eût réprouvées leur bon sens, mais par cet attrait réfléchi qu'ils ont ambitionné et qui leur survit. Leur physionomie s'éclaire par la distance, leur souvenir se ranime en s'éloignant, et c'est, pour ainsi dire, la revanche de ces talens et de ces hommes, que, peu prônés de leur vivant, peu entourés à leur dernière heure, leur gloire commence au moment où celle de beaucoup d'autres finit. Voilà ce qui est arrivé pour M. Charles de Bernard.

Avant de parcourir la liste de ses ouvrages, de caractériser sa manière et de chercher à fixer sa place dans le roman contemporain, disons un mot de sa personne et de sa vie. On a répété bien souvent que la vie d'un écrivain ou d'un artiste était tout entière dans ses œuvres. L'adage n'est vrai qu'à moitié, comme presque tous les adages. Sans doute, pour ne parler que des auteurs, le principal élément d'intérêt de leur biographie réside dans les créations de leur pensée; mais ces créations même, il est difficile de les expliquer ou de les comprendre, si l'on ne pénètre quelque peu dans ces existences dont elles ne présentent que le côté extérieur et public. C'est probablement pour aplanir cette difficulté que les écrivains de notre époque ont été en général si prodigues de détails biographiques et confidentiels sur leur famille, leur enfance, leurs habitudes, sur la filiation mystérieuse qui rattache ce qu'ils ont écrit à ce qu'ils ont vu, fait, senti, aimé, souffert. Leurs historiens, s'ils en ont jamais, seront fort embarrassés d'apprendre au lecteur quelque chose de nouveau, à moins d'inventer ou de mentir, ce qui ne serait pas non plus une bien grande nouveauté. M. Charles de Bernard, lui, a été de la race réservée et silencieuse de ceux qui font consister la célébrité à forcer le public de parler d'eux sans jamais en parler eux-mêmes. Il a tout laissé à faire à son biographe, et s'il y a lieu de restreindre cette partie de notre tâche, ce n'est pas crainte de répéter ce qu'il aurait déjà dit, mais plutôt de dire ce qu'il eût mieux aimé taire.

M. Charles de Bernard naquit à Besançon le 24 février 1804. Sa famille, originaire du Vivarais, était de très ancienne noblesse. La branche aînée, qui porte les noms de Bernard du Grail de Talaude, a son chef en Languedoc. Charles de Bernard était de la branche cadette, qu'on appelait aussi de la Villette, du nom d'une terre qu'elle possédait avant la révolution. Le grand-père de Charles, cadet plus riche d'honneur et de parchemins que d'écus, servait à Besançon dans la maréchaussée; l'on put remarquer dès lors, entre cette ancienneté de race et cette médiocrité de fortune, un contraste dont l'auteur de *Gerfaut* et du *Nœud Gordien* semble s'être souvenu. Il y a, pour observer et pour peindre ce qu'on est convenu d'appeler le monde, bien des points de vue différens : il y a le vif désir de lui appartenir, le regret de n'en pas être, le chagrin de s'en voir repoussé, se traduisant en enluminures chimériques, en récriminations amères, en blessantes caricatures; il y a la fâcheuse manie de confondre l'exception avec la règle et de prendre pour des types de la bonne compagnie ces existences déclassées par une abdication volontaire, qui n'en sont que la honte, l'épouvante et le rebut; il y a enfin ce désabusement spirituel et résigné, cette ironie délicate et polie, aussi éloignée de l'éblouissement que de la satire, et où devait particulièrement se complaire un homme que je définirais volontiers *le contraire d'un parvenu.* Mais me voilà déjà effleurant d'avance une des inspirations familières de cet aimable talent, et nous n'en sommes encore qu'à la jeunesse et aux débuts de Charles de Bernard.

Il débuta par la poésie, car c'est toujours ainsi que l'on commence, sauf à descendre plus tard à la prose, et à fondre, dans une proportion plus ou moins juste, les rêveries du premier jour avec les réalités du lendemain. C'est en 1829 que nous voyons son nom pour la première fois, dans un concours des jeux floraux de Toulouse. L'académie toulousaine couronna une pièce de lui, intitulée *une Fête de Néron,* titre qui rappellera aux amateurs de synchronismes littéraires une tragédie de la même époque et une ode brillante de M. Victor Hugo. Peu après la révolution de juillet, M. Charles de Bernard, alors âgé de vingt-six ans, se lança dans la polémique politique, autre illusion, moins gracieuse que la poésie, et qui partagea avec elle l'honneur de passionner la jeunesse de ce temps-là. Il prit part à la rédaction de la *Gazette de Franche-Comté,* une de ces gazettes monarchiques destinées à attaquer la nouvelle monarchie, et prêchant au pays le plus centralisateur du monde une décentralisation toujours espérée et toujours déçue. La politique, avouons-le, devait peu convenir à M. Charles de Bernard : non pas qu'il ne fût très capable de toucher d'une main ferme aux questions positives et sé-

rieuses, mais parce qu'il faut pour réussir et persévérer dans cette voie un fonds de passion ardente ou d'exaltation factice peu conciliable avec cette observation pénétrante qui ne se laisse longtemps abuser ni sur les mots, ni sur les choses, ni sur les caractères, ni sur les partis. L'homme qui devait, quelques années après, dessiner d'un crayon si fin et si vrai les femmes chevaleresques, les tribuns austères, les Philamintes politiques de *l'Anneau d'argent*, du *Pied d'argile*, d'*un Homme sérieux*, des *Ailes d'Icare*, ne pouvait avoir un penchant bien vif ni bien obstiné pour ce travail de journaliste qui condamne trop souvent à subir l'opinion des autres, sous prétexte de la former. Un heureux hasard vint lui indiquer ou lui faire pressentir sa vocation véritable. En 1831, M. de Balzac publia *la Peau de Chagrin*. Jusque-là, malgré *le Dernier Chouan* et les premières *Scènes de la Vie privée*, la réputation de M. de Balzac était fort problématique; l'on ne pouvait prévoir que bien confusément la transformation laborieuse qui se préparait dans cet étrange cerveau, et qui allait faire de l'auteur de *Jane la Pâle* et du *Vicaire des Ardennes* l'auteur d'*Eugénie Grandet* et de *Balthazar Claës*. C'est par *la Peau de Chagrin* qu'il abordait décidément cette nouvelle veine où il devait trouver de précieux filons, beaucoup d'alliage, une gloire peut-être trop contestée de son vivant, trop exagérée après sa mort. Il y eut autour de cet ouvrage, longtemps annoncé et prôné d'avance, un des premiers coups d'essai de ce charlatanisme littéraire qui en était alors à ses débuts, et qui depuis nous en a fait voir bien d'autres. Ceux qui s'amusent aux menus détails de la littérature anecdotière peuvent se souvenir encore de cette épigraphe cabalistique empruntée à *Tristram Shandy*, et qui bigarra, un mois durant, la quatrième page des journaux. M. de Balzac, comme tout auteur qui franchit un pas décisif, lut tout ce qui fut écrit sur son livre, et un article publié dans la *Gazette de Franche-Comté* attira particulièrement son attention : cet article était de M. Charles de Bernard. M. de Balzac lui écrivit, et ce fut là le point de départ d'une correspondance, et, plus tard, d'une amitié où les sympathies personnelles tinrent autant de place que l'imitation ou même que l'analogie du talent : imitation et analogie passagères, partielles, discutables, assez visibles cependant pour qu'on ne puisse dès l'abord méconnaître l'influence de Balzac, sinon sur les livres mêmes, au moins sur l'ensemble des idées, du talent, des tendances et des procédés littéraires de Charles de Bernard.

Il vint à Paris pendant l'hiver de 1832 : il se lia avec Nodier, autre Franc-Comtois, autour duquel aimait à se grouper la nouvelle école, et dont la vieillesse spirituelle et fantasque, souriant à la jeune littérature et payée par elle en hommages hyperboliques, fai-

sait songer à ces faciles viveurs en cheveux gris aventurés dans une partie de jeunes gens. M. Charles de Bernard fut des soirées de l'Arsenal; il y vit MM. Hugo, de Vigny, Sainte-Beuve, Deschamps, de Musset, Dumas, et y prit une légère teinture du romantisme à son déclin, non pas, bien entendu, pour en partager les ardeurs, ni surtout pour en être dupe, mais pour être de son temps et de son moment, ce qu'un homme d'esprit ne doit jamais négliger. Cet hiver de 1831-1832, malgré les préoccupations publiques, fut encore très brillant pour la littérature romantique, que menaçaient déjà les défaillances des maîtres et les défections des disciples. M. Hugo venait de publier *les Feuilles d'automne,* le plus parfait et le plus *humain* de ses recueils lyriques; M. Dumas faisait jouer, avec toutes sortes de mouvement et de tapage, ses drames, si vite oubliés, de *Teresa* et de *Richard d'Arlington;* M. de Balzac, à l'aide de ces charmantes esquisses, *le Message, la Femme de trente ans, le Rendez-vous,* achevait de réparer les péchés pseudonymes d'Horace de Saint-Aubin et du comte de Villerglé; M. de Vigny mettait la dernière main aux délicates arabesques de *Stello;* M. Alfred de Musset lisait à un cercle d'intimes, fiers de pressentir sa gloire, les pages étincelantes de *la Coupe et les Lèvres* et de *Namouna.* Le recueil où j'écris, créé depuis un an à peine, ralliait déjà les jeunes talens auxquels il devait plus tard servir de rempart et de refuge contre les excès de la littérature mercantile. MM. Sainte-Beuve et Gustave Planche y fondaient, à vrai dire, la critique contemporaine, en y introduisant, l'un l'analyse familière et pénétrante de la vie intérieure, s'éclairant par les détails de la biographie et les fines inductions de la curiosité littéraire, l'autre l'étude sérieuse et profonde des passions et des caractères. Enfin l'on commençait à murmurer dans le monde des lettrés et des artistes un nom bizarre, à demi voilé sous un déguisement masculin, et destiné à signer quelques mois plus tard *Indiana* et *Valentine.*

C'est à ce moment que se rattache la publication du recueil poétique de M. Charles de Bernard, *Plus Deuil que Joie* (devise des Beauffremont). Ce recueil parut en mars 1832. Le ton général en était chevaleresque, élégiaque, monarchique, empreint çà et là d'un scepticisme hautain qui contraste avec force réminiscences évangéliques ou bibliques, — un peu suranné déjà lors de son apparition, un peu plus aujourd'hui, tel en un mot qu'en le relisant à vingt-trois ans de distance on est forcé d'avouer que la poésie proprement dite n'était pas précisément la vocation de l'auteur. Ses vers furent lus pourtant par ce petit nombre de connaisseurs qui composent un succès d'estime. La préface fut plus généralement remarquée; c'était un morceau politique d'une netteté et d'une vigueur peu communes,

où l'auteur semblait vouloir essayer ses forces avant de laisser là le lyrisme et la rêverie, et de se mesurer virilement avec la société ou l'histoire. En somme, le succès ne fut pas assez vif pour retenir M. de Bernard à Paris. Nous le retrouvons à Besançon dès l'automne de 1832; M. de Balzac alla l'y chercher en 1834. Il est assez piquant de rappeler les conseils qu'il lui donnait à cette époque. « Vous avez la tête épique, lui disait-il avec ce grain d'exagération qu'il mêlait à tout : écrivez de grands ouvrages, où le roman s'associe à l'histoire sans la défigurer, et qui soient pour votre pays ce que *les Puritains* sont pour l'Ecosse, ce qu'*Ivanhoe* est pour l'Angleterre. » On sourit lorsqu'on rapproche ce conseil des jolis tableaux de genre que Charles de Bernard allait écrire et qui ne gardent pas trace de prétention épique. Et pourtant, bien que le sens critique soit, — avec le sens commun peut-être, — celui qui a le plus manqué à M. de Balzac, je suis tenté de croire que cette fois il était dans le vrai. Je n'avais jamais vu M. Charles de Bernard, mais j'ai pu, grâce à un affectueux accueil, contempler son portrait religieusement conservé comme une relique de famille. A voir cette figure énergique et martiale, ces épaules carrées, cette fière attitude, on se demande si l'auteur de *Gerfaut,* venu quinze ans plus tôt, n'aurait pas suivi une voie plus large et plus historique, s'il n'a pas été un Walter Scott volontairement amoindri, ou plutôt un Bergenheim lettré, un descendant des fortes et vieilles races, obligé par le malheur des temps à échanger contre une plume la rapière et l'épée.

D'après l'avis de M. de Balzac, il se mit à fouiller dans les chroniques franc-comtoises, et commença quelques grands romans empruntés à l'histoire locale, dans le genre de ceux que M. Frédéric Soulié, vers la même époque, taillait de sa rude main dans les archives du Languedoc. Mais si M. Charles de Bernard avait des velléités chevaleresques qui le reportaient vers le passé, il avait aussi, et à un plus haut degré, cet esprit d'observation qui le ramenait au présent. Revenu à Paris en 1835, il regarda autour de lui, comprit que le moyen âge et l'imitation de Walter Scott avaient fait leur temps, s'initia aux rapides vicissitudes du goût public, et se décida, non sans regret, à monnayer ses lingots. M. de Balzac le fit entrer avec lui à la *Chronique de Paris;* il y publia comme ballon d'essai *la Femme gardée,* qui n'eut pas de succès et n'en méritait guère. Quelques semaines après, *la Femme de quarante ans* et *un Acte de vertu,* paraissant presque coup sur coup, vinrent révéler un nom qu'on n'a pas oublié depuis et un talent qui a eu de nos jours des égaux ou même des supérieurs, mais qui, dans son cadre et son genre, n'a point été dépassé. Au même moment, il débutait au Gymnase par la jolie pièce d'*une Position délicate,* et ce double début semblait déjà

le rattacher à deux écoles bien distinctes, nous allions dire bien contraires : celle qui se personnifie dans M. Scribe, et celle qui a trouvé son type le plus éclatant dans M. de Balzac.

Loin de nous l'idée de rechercher ici des contrastes et des parallèles! loin de nous surtout l'envie de grandir M. Charles de Bernard en rabaissant, parmi ses contemporains célèbres, ceux dont le talent a le plus côtoyé le sien! Il est une de ces écoles d'ailleurs qui échappe pour ainsi dire au contrôle et à la comparaison littéraire par ses succès mêmes, par cette popularité à la fois facile et constante, qui, partie du boulevard Bonne-Nouvelle, a fait si lestement le tour du monde. M. de Balzac au contraire offre un sujet d'étude trop complexe pour qu'on puisse, sans légèreté ou sans prévention, lui assimiler celui-là même qu'il a le plus accepté comme son émule ou son disciple. Il n'en est pas moins vrai que ces deux écoles si opposées, l'une toute de surface, l'autre ne croyant jamais avoir creusé assez loin ni assez fort, laissaient entre elles et à distance égale une place que M. Charles de Bernard aurait pu prendre, qu'il a devinée souvent, qu'il a prise quelquefois, et qu'il importe d'autant plus d'indiquer, que la conscience s'y intéresse comme le goût, la morale comme la critique.

On a si fort abusé depuis quelques années du mot *réalisme,* qu'il est devenu difficile de s'y reconnaître. Pourtant, en le ramenant à son sens naturel, à sa signification primitive, nous dirions volontiers que le réalisme dans l'art est le sentiment vrai ou excessif de la réalité se passant de toute poésie ou ne la cherchant qu'en lui-même. Il peut donc, sans manquer à son nom, se développer dans des conditions bien différentes : ou il ne saisira de la vérité que ce côté banal, vulgaire, que tous les hommes comprennent et qui plaît à presque tous parce qu'ils s'y retrouvent, parce qu'il les remet en face de leur propre nature; ou il la prendra par le côté contraire, par celui qui touche à l'exception, à la rareté belle ou hideuse, sublime ou immonde, mais toujours raffinée, dépravée, exagérée, montée en couleur et en ragoût. C'est au milieu, on le conçoit, c'est dans les zones intermédiaires que la vérité peut garder sa justesse, son enseignement et sa grâce, que l'étude du monde et de la vie, l'analyse des sentimens et des caractères, peuvent lui ouvrir des sources fécondes, qu'elle peut toucher à la poésie sans s'y perdre, se combiner avec l'idéal sans y disparaître. Relisez les chefs-d'œuvre du roman dans les genres les plus divers, vous y trouverez avec des nuances inégales, suivant que l'auteur a voulu serrer de plus près ou dominer de plus haut la réalité, un même trait de physionomie, — la vérité ne devenant jamais ni vulgaire, ni excessive, et gardant ces qualités d'harmonie, d'élégance et de mesure dont l'ensemble a

un nom dans l'art comme dans le monde : il s'appelle la distinction.

Avons-nous besoin maintenant de rappeler ce qu'a été au théâtre M. Scribe, dans le roman M. de Balzac, et d'indiquer ce qu'aurait pu être le talent fin, ingénieux, observateur, venant se placer à leurs côtés? Un accommodement bourgeois, mais d'une bourgeoisie émancipée, intelligente, plutôt arrivée que parvenue; une moyenne romanesque, mais d'un roman passé au crible des petites capitulations mondaines; une observation comique, mais d'une comédie superficielle, effleurant l'épiderme au lieu de plonger dans le vif; une teinte sentimentale, mais d'un sentiment plus arrangé que sincère, plus artificiel qu'attendri, toujours prêt à transiger et même à passer à l'ennemi : voilà, avec mille dons charmans de dextérité, d'à-propos, d'invention agréable, l'heureuse et légère muse du *Mariage de raison* et de *Michel et Christine,* telle que je me la représente, en la dégageant un peu de cette auréole du succès qui a, comme celle du pouvoir, ses fascinations et ses prestiges. Parlerons-nous de M. de Balzac? Et pourquoi pas? Il n'est jamais inutile de contrôler les caprices de la postérité du lendemain, réagissant avec une égale violence contre les rigueurs et les ovations de la veille. M. de Balzac, comme les empereurs romains, est devenu dieu par le plus énergique et le plus sûr de tous les moyens : il est mort. Aux yeux d'une certaine école, il n'est plus question de le contester, ni même de l'admirer, mais de l'adorer. Toute critique à son endroit est une impiété, toute restriction un sacrilége. Faut-il souscrire en silence à ces redoublemens d'enthousiasme? Les discuter un moment, n'est-ce pas justifier nos réserves d'autrefois, montrer qu'on peut y persévérer sans obstination chagrine, et toucher encore au rôle littéraire de M. Charles de Bernard, qui eût été plus éminent et plus complet, si, non content d'échapper à cette influence, il eût plus franchement protesté contre elle? Non, la morale, le bon sens et le goût ne peuvent pas se laisser prescrire par ces apothéoses tardives et posthumes. Non, l'auteur de *la Vieille fille* et de *la Physiologie du mariage,* de *la Rabouilleuse* et des *Parens pauvres* ne comptera jamais parmi ces génies qui éclairent, fortifient, rassérènent l'humanité. Que dis-je? Il lui a manqué un grand nombre des qualités du génie, — la simplicité d'abord, puis la vérité, la clarté, la proportion, la mesure, et ce sens moral dont l'absence abâtardit les facultés les plus riches, et ce sens du possible qui sait s'arrêter dès que l'impossible commence. Remarquable surtout par l'invention, il a le défaut des inventeurs incomplets ou excessifs; il s'éblouit, il se grise de sa pensée, de sa création, de son ouvrage. Tel caractère esquissé d'une main ferme et magistrale, telle description commencée avec une puissance et un souffle que rien n'égale, telle analyse de sentiment et de passion ou-

verte, comme une tranchée vigoureuse, à travers les voies souterraines de la vie sociale ou de la vie intime, telle page écrite d'un style solide, éclatant, viennent tout à coup s'effondrer dans des fouillis alarmans où tout s'embrouille, se surcharge et se contredit, la figure et le crayon, la phrase et l'idée. Que serait-ce si nous voulions nous tenir à ces hauteurs austères où l'âme se sent inaccessible aux vapeurs enivrantes, aux miasmes capiteux, aux effluves magnétiques des grands talens insalubres? M. de Balzac n'exalte pas l'imagination, il n'égare pas le cœur comme la muse éloquente et le lyrisme effréné de *Lélia* : peut-être fait-il pis, il dissout. Il s'infiltre et se distille goutte à goutte dans le cerveau comme un poison subtil, rare, insaisissable, qui ne tue ni ne déchire, mais dont l'effet immédiat ou lointain est d'énerver les bonnes facultés de l'intelligence et de surexciter les mauvaises, d'affaiblir l'âme pour les vraies luttes de la conscience, pour les dangers réels du monde, et de l'armer en guerre pour je ne sais quelles aventures chimériques ou coupables qui ne sont plus la défensive de l'honnête homme, mais l'offensive du héros hasardeux et équivoque, éternellement suspendu entre le panthéon et le bagne. De là aux rêves monstrueux qui font les révolutions et les crimes, il n'y a plus qu'un pas, et s'il est vrai, comme on l'a dit, que la révolution de juillet ait été faite par la politique, mais que la révolution de février ait été l'œuvre de la littérature, M. de Balzac, bien qu'affectant d'envelopper dans un même dédain le libéralisme et la démocratie, a coopéré plus que personne à cette dernière catastrophe.

En somme, pour rentrer dans notre sujet, on peut dire que l'école d'observation superficielle inaugurée par les succès du Gymnase ne plaira jamais complétement aux esprits élevés, et que celle de M. de Balzac a pour ennemis naturels les esprits justes.

Les esprits justes ne pouvaient manquer d'adopter M. Charles de Bernard; il est de leur famille, il parle leur langue, et c'est par là surtout qu'il se detache du conteur célèbre avec lequel on a trop souvent voulu le confondre. Que M. de Balzac, gentilhomme écrivain, inventeur de la connétablie littéraire, exubérant d'idées, de projets, de conceptions puissantes, de plans gigantesques, ayant le génie de l'originalité plus encore que l'originalité du génie, réalisant en sa personne une des physionomies les plus accentuées, les plus saisissantes qu'ait jamais produites la verte vieillesse d'une littérature, se soit fortement emparé de l'esprit de M. Charles de Bernard, cela n'est pas douteux; qu'il lui ait même donné sur la société, sur le monde, sur les femmes, sur les coulisses de la *comédie humaine*, des idées qui reparaissent çà et là, en se tempérant, dans les récits de notre aimable auteur, c'est incontestable. Seulement ces deux

manières, qui se confinent presque au point de départ, se séparent de plus en plus en avançant. Un spirituel admirateur de M. de Balzac a remarqué que ses personnages occupaient vivement l'imagination, restaient gravés dans la mémoire, mais qu'il était difficile de leur trouver des analogues dans la vie réelle. En effet, à quelque monde que l'on appartienne, nous défions que l'on nous cite un héros, un type de M. de Balzac, qui ait réellement vécu ou qui seulement ait pu exister. Où a-t-on jamais vu des duchesses de Langeais, des vicomtesses de Beauséant, des marquises d'Espard, des de Marsay, des Vandenesse, des Balthasar Claës, des David Séchard, des Dudley, des Vautrin, des Rubempré, des Mortsauf? On s'est étonné souvent de cette persistance de l'écrivain à faire reparaître de roman en roman les mêmes noms et les mêmes figures, à établir entre les acteurs et les épisodes de ses nombreux récits ces points de repère, ces airs de famille et de connaissance qui existent dans un salon, entre gens qui s'y rencontrent tous les soirs. Cette obstination, qui, dans les derniers temps, avait pris tous les caractères d'une manie, ne pourrait-elle pas s'expliquer par l'impossibilité de faire croire à ses personnages, s'ils ne se servaient les uns aux autres d'attestations vivantes et de certificats en action? Créer un monde à part, placer dans ce monde des êtres exceptionnels, et, pour que le lecteur puisse s'y accoutumer et s'y reconnaître, leur donner, non pas une vérité absolue, non pas même une vérité relative, mais une vérité *mutuelle,* tel a été le procédé de M. de Balzac. Il avait, on le sait, la prétention de cultiver des ananas dans le potager des Jardies, et de s'assurer avec ce produit cent mille livres de rentes. Il n'y manquait que la température, le degré de chaleur, la qualité du terrain, l'engrais, l'arrosage, la bache, le jardinier, que sais-je? — A ceux qui risquaient ces objections timides, il répondait qu'avec les gens minutieux il n'y avait moyen de rien faire. Eh bien! ce rêve d'ananas impossibles, il l'avait tenté et à demi réalisé dans la vie idéale et fictive : il avait commencé *à priori* par y cultiver des fruits rares et exotiques, de forme bizarre, de couleur éclatante, de parfum pénétrant, d'arrière-goût vénéneux. Puis il s'était aperçu que ces fruits ne pouvaient pas vivre de la vie commune, sur notre sol, dans notre atmosphère, à côté des plantes indigènes classées dans nos herbiers ou nos catalogues. De là cette *Comédie humaine*, qui n'est, à vrai dire, ni un monument, ni une galerie, ni un hôtel, ni une maison, mais plutôt un vitrage colossal, un palais de cristal immense, fabriqué tout exprès pour acclimater une végétation lointaine et fantasque, pour la rassembler dans un même espace, pour la faire paraître vraisemblable ou possible par la réunion et le voisinage, et faire oublier au visiteur ébahi, au promeneur émerveillé, qu'à cent

pas de là, sous notre soleil et dans notre air, elle ne vivrait pas une heure.

Les personnages de M. Charles de Bernard sont d'une vérité telle que, retrouvés après dix ans, dans une nouvelle lecture, ils font l'effet de ces gens que l'on a connus, puis perdus de vue, et qui, mêlés de nouveau au courant de notre existence, nous rappellent tout un ordre d'idées, toute une série d'incidens, tout un chapitre de souvenirs. Il a eu la vérité du moment, et il a encore, — chose plus difficile et plus rare, — la vérité rétrospective. Qui de nous n'a rencontré M. Chevassut, l'*homme sérieux*, l'aigle parlementaire éclos dans un barreau de province, Mirabeau de mur mitoyen, rêvant les honneurs politiques, et ne sachant pas ce qui se passe chez lui, plus orgueilleux de ses quatre cents ans de *roture prouvée* qu'un Montmorency ou un Rohan, n'acceptant de la vie que les choses graves et ne s'apercevant pas qu'elles ont aussi leur futilité, se croyant appelé à gouverner le monde, et oubliant de surveiller sa fille et de morigéner son fils? Et Groscassand (de la Gironde), le tribun incorruptible, le Spartiate égaré sur les bords de la Seine, l'Hercule démocratique de l'opposition de 1827, soupirant et filant au pied d'une Omphale royaliste, qui, pour désarmer l'humeur farouche de ses discours et de ses votes, flatte des deux mains ses vanités de grand homme en herbe et d'amoureux émérite! Et Dornier, le journaliste tricéphale, légitimiste à Toulouse, ministériel à Orléans, républicain à Strasbourg, Tartufe intelligent et subalterne, qui est aux dévots de la tribune et de la presse ce que le vrai Tartufe est à Orgon et à Mme Pernelle! Et tous ces vieillards si spirituels, si fins, si bons vivans, personnifiant le *si vieillesse pouvait!* — Mais c'est surtout la galerie féminine de M. Charles de Bernard qui fait, à chaque instant, sourire ou rêver, comme devant des portraits dont on pourrait nommer les originaux. Combien n'en avons-nous pas vu, après 1830, de ces comtesses de Châteauvieux, femmes chevaleresques accomplissant des miracles d'héroïsme et de fidélité monarchiques avec le courage d'autrui, se posant en Alice Lee ou en Diana Vernon sans autres frais que quelques loteries ou quêtes aussi profitables à leur gloire que fatales à notre bourse, — fières au besoin d'envoyer en Vendée les amoureux de leur fille, pendant qu'elles la mariaient à un héros de juillet enrichi par un héritage! Quel adolescent élégiaque et sensible ne serait heureux de compter les étoiles avec Mme de Flamareil, ce type délicieux de la civilisation sentimentale, cette charmante femme de quarante ans, dont la beauté, les grâces, la jeunesse, le cœur, ont le privilége de renaître de leurs cendres et de faire de ces cendres tièdes un nouveau foyer de coquetterie douce et d'amour tempéré?

Quel salon politique n'a eu pour habituée ou pour souveraine une Mme Piard, ne cherchant ses romans que dans *le Moniteur*, préférant le rôle d'Égérie constitutionnelle à celui de femme à la mode, et disant à son mari, convaincu à la fois de galanterie surannée et d'opposition intempestive : — « En me mariant avec vous, j'avais cru épouser un homme d'état? » — Qui ne s'est rencontré avec ces vieilles filles à marier, ces mères indulgentes, ces belles-mères clairvoyantes et goguenardes, ces jeunes femmes jouant avec nos vanités, nos habiletés, nos colères, comme avec un jeu de cartes dont elles ont les atouts dans la main, tout ce personnel aimable, enjoué, sentimental, adroit, malin, espiègle, mélancolique, passant devant nous avec une larme au coin de l'œil, avec un sourire au coin des lèvres, et méritant peut-être de s'appeler la *comédie féminine* tout aussi bien que l'étrange musée de Balzac s'est appelé la *comédie humaine?* De quel côté, je vous le demande encore une fois, se trouvent la vérité, la possibilité, la vraisemblance? Chez le prétendu maître, l'observation pèche presque toujours par son excès même : elle ressemble à ces microscopes d'un numéro tellement fort, qu'ils commencent par nous montrer nettement ce que nous n'aurions jamais découvert, mais finissent par troubler le regard au point de ne plus distinguer même ce que nous verrions à l'œil nu; chez le prétendu disciple, l'observation s'arrête juste à l'instant où elle vient de condenser et de fixer la lumière sur le trait essentiel de la figure. Chez l'un, la science reste dans ces limites prudentes, discrètes, instructives, qui font les chimistes et les astronomes. Chez l'autre, elle se lance dans ces sphères ténébreuses, compliquées, troublées, dangereuses, indéfinies, qui faisaient les alchimistes et les astrologues. On le voit, les esprits justes peuvent goûter M. Charles de Bernard : a-t-il aussi de quoi plaire aux esprits élevés? C'est ce que nous indiquera peut-être la suite de cette étude.

Après que ces jolies perles, *la Femme de quarante ans, la Rose jaune, un Acte de vertu, l'Anneau d'argent, le Précurseur*, eurent paru successivement dans divers recueils périodiques, M. Charles de Bernard les réunit et les publia, au printemps de 1838, sous le titre du *Nœud gordien*. En même temps, pour affirmer et agrandir ce premier succès, il fit paraître *Gerfaut*, qui est resté, sinon le plus considérable, au moins le plus célèbre de ses romans.

Pour bien des gens, en effet, *Gerfaut* est le chef-d'œuvre de Charles de Bernard, comme *Eugénie Grandet* a été le chef-d'œuvre de Balzac. Un écrivain, presque inconnu la veille, publiant d'un seul coup deux volumes de nouvelles charmantes, accompagnées, en guise de porte-respect, d'un roman taillé dans les grandes proportions d'alors, — on n'avait pas encore inventé le roman en vingt

volumes, — il y avait là de quoi faire espérer, sinon plus, au moins autre chose que ce qu'a tenu l'aimable conteur. Sans partager là-dessus l'opinion générale, nous croyons que *Gerfaut* mérite d'autant plus de fixer l'attention et d'éveiller l'intérêt, que l'on peut y trouver des renseignemens et des aperçus sur l'auteur lui-même, sur cette vie intérieure, si discrète et si cachée. Gerfaut, cet écrivain de haute naissance, n'ayant pu ou voulu retremper son blason que dans la gloire littéraire, faute d'une autre vocation ou d'un autre emploi, cet homme du monde qui fait des pièces pour le Gymnase et des romans pour l'ancienne *Revue de Paris*, que la bonne compagnie regarde un peu comme une exception inquiétante, mais qu'elle accueille pourtant et traite comme un des siens, ce sceptique chevaleresque qui a passé par le romantisme de 1830 et par le salon de M. de Talleyrand, pour arriver à une passion à la fois sensuelle et mystique, mi-partie de Byron et de Swedenborg, Gerfaut représente évidemment, non pas ce qu'a été M. Charles de Bernard, mais le type le plus présent à sa pensée pendant cette première phase où son talent, cherchant sa voie, se composait peu à peu à l'aide de ses lectures, de ses souvenirs, de ses impressions personnelles. En d'autres endroits du livre, Gerfaut offre quelques traits de cet égoïsme du poète, qui reste froid et positif au milieu de ses effusions lyriques : caractère vrai, que le coup d'œil pénétrant de M. Charles de Bernard saisissait déjà, que d'autres depuis lors ont essayé de peindre, et qui, mieux approfondi encore, pourrait fournir une des figures les plus instructives de la société contemporaine. Les paysages ont un relief et une ampleur qu'on chercherait vainement dans les autres ouvrages de l'auteur. Il y a du Walter Scott dans la création de ce Bergenheim, descendant non dégénéré d'une forte race, exerçant autour de lui cet empire de la vigueur physique, dernier vestige des féodalités du moyen âge, ne comprenant rien aux raffinemens du sentimentalisme moderne, mais gardien terrible de son honneur et donnant à ses vengeances une attitude grandiose, aussi éloignée du ridicule que de la vulgarité. Le rôle de Marilhac, le rapin à la suite, est fort amusant, et le dénoûment émeut par son originalité sombre et sinistre, bien qu'on y trouve un premier symptôme de ces légers accès de mélodrame dont M. Charles de Bernard ne se préserva pas toujours. Malheureusement les scènes d'amour sont vulgaires ou surchargées : Lambernier est un traître du boulevard, Clémence une héroïne de théâtre; l'analyse des sentimens et des passions, au lieu de ne toucher qu'aux points nécessaires, s'alourdit dans des digressions inutiles, s'égare dans des *à-peu-près* métaphysiques, et fait l'effet d'un crayon qui s'écrase en appuyant, d'un scalpel qui dépasse la fibre et s'enfonce inutilement dans la chair. C'est là, dans cet excès d'ana-

lyse où il n'est plus retombé depuis, que M. Charles de Bernard se montre bien réellement le disciple de Balzac, de *Seraphita* et du *Lys dans la Vallée;* on sent qu'il n'a pas encore dégagé sa véritable manière, qu'il est poursuivi par le souvenir de ce qu'il a lu ou par l'influence de ce qui s'écrit près de lui. Plus tard, il recherchera une autre filiation, d'autres modèles bien mieux appropriés aux qualités de son talent, au penchant de son esprit. Nous aurons alors le vrai roman, ou, pour mieux dire, la vraie comédie de M. Charles de Bernard, l'*Homme sérieux, les Ailes d'Icare, l'Arbre de Science, le Pied d'argile, le Paratonnerre, la Cinquantaine,* et, en dernier lieu, bien qu'avec plus de diffusion et de lenteur, *le Gentilhomme campagnard.* Il y redevient tout à fait lui-même et parfois supérieur. Pendant cette période de dix ans qu'il a si bien occupée, on se demandait souvent ce que devenait la comédie. Je ne voudrais pas dire qu'elle se trouvât tout entière dans ces romans de M. Charles de Bernard : les exagérations ne valent rien, surtout à propos d'un homme qui eut en horreur l'enflure et le charlatanisme; mais à coup sûr la comédie y existait en germe, et peut-être s'en aperçoit-on mieux aujourd'hui; elle y existait, et ne demandait pour se développer dans toute sa sève qu'une main plus ferme et plus convaincue.

C'est ici qu'il sied de toucher au point délicat, sans lequel notre appréciation serait trop incomplète. Ni l'élévation, ni la finesse, ni la distinction, ni le sentiment vrai de la justesse et de la mesure ne manquèrent à M. Charles de Bernard. Il entrevit sans nul doute ce rôle qu'il pouvait remplir, cette ligne qu'il pouvait suivre entre les excès et les banalités du réalisme, le service éminent qu'il pouvait rendre à la société, à la littérature, en réagissant contre les tendances déjà visibles qui commençaient à précipiter le roman vers les bas-fonds d'une popularité grossière ou d'une exploitation industrielle. Il eut le goût de cette tâche réparatrice, il n'en eut pas toujours le courage, ou plutôt on eût dit que, soit défaut d'éducation littéraire, soit hésitation naturelle, il était partagé entre deux penchans contraires, l'un qui le ramenait aux choses distinguées, sa vocation véritable, l'autre qui le rapprochait de la vulgarité, sa distraction fortuite. Il ressemblait alors quelque peu à un homme de bonne compagnie qui, fourvoyé par hasard ou par le malheur des temps dans une société moins choisie, s'y résigne d'abord par philosophie, et s'y accoutume ensuite par faiblesse. Il comprit admirablement ce qu'il avait à faire, mais la conviction et la volonté ne furent pas au niveau de l'intelligence. Il voyait l'art de son temps égaré en deux voies extrêmes. Son judicieux esprit, son observation sagace, lui disaient qu'en marchant au milieu, il serait dans le vrai et arriverait au but. Par malheur, il se fatigua trop vite, et trop souvent même

il côtoya ce qu'il aurait dû et voulu combattre. C'est ainsi qu'il mit un pied dans le roman-feuilleton sans en approuver le genre, sans en partager les écarts, mais uniquement pour s'habiller à la mode du jour, et faute de croire assez en lui-même pour protester contre ce qu'il blâmait. Il se sentait en même temps attiré vers une forme plus correcte, plus littéraire, et l'on a pu juger ici même, en lisant *le Paratonnerre* et *un Homme sérieux* (1), tout ce que ce talent, plus sûr de son fond que de sa forme, gagnait à ce contrôle attentif qui lui enseignait à se resserrer, à se préciser davantage. Chose remarquable, c'est de 1838 à 1847 que parurent, à d'assez courts intervalles, presque tous les récits de M. Charles de Bernard, et il serait facile de signaler une sorte de mystérieux accord entre ces ouvrages et cette période de dix ans à laquelle ils se rattachent : période indécise et désenchantée sous ses sécurités apparentes, où il n'y avait plus d'enthousiasme, pas encore d'agitation ni d'angoisse, et où, en poésie comme en politique, dans le roman comme dans le monde, le caractère passionné de la génération précédente s'amoindrissait en se tempérant. La carrière littéraire de M. Charles de Bernard, dans ses allures extérieures et pour ainsi dire matérielles, se modifiait aussi et s'assouplissait aux vicissitudes de cette fugitive époque. Il ne fut pas, pendant cette seconde phase, assez insensible aux amorces de la grosse littérature, et s'il y résista, s'il évita de tomber dans les excès d'alentour, ce ne fut pas sans une sorte de regret, sans une secrète envie peut-être d'y essayer ses forces, d'égaler les maîtres du genre, de s'atteler, lui aussi, à quelqu'une de ces énormes machines dont le succès retentissant étourdissait les plus sages. Parfois, pendant ses alternatives de découragement et d'excitation, il s'en ouvrait à ses amis, il développait des plans gigantesques, il s'irritait de voir s'accroître, dans des proportions extravagantes, la liste civile de ces grands inventeurs, inférieurs à lui par le goût et le talent. Après tout, à qui la faute? Si ce conteur ingénieux, fin, digne de n'écrire que pour les délicats et les lettrés, parut prêt à sacrifier aux exigences de son temps, sauf à y compromettre la grâce sobre et discrète de sa physionomie littéraire, fut-il le seul coupable? Et l'accusation ne pouvait-elle pas remonter jusqu'à cette société frivole et distraite qui ne reconnaît pas toujours ce que l'on fait pour elle? N'allons pas trop loin cependant, et surtout ne généralisons pas trop. Il y avait alors, il y aura constamment en France une société d'élite, supérieure aux

(1) *Le Paratonnerre* a paru dans la *Revue* du 1er octobre 1841, *un Homme sérieux* dans les livraisons du 15 juin, 1er et 15 juillet, 1er et 15 août 1843.

entraînemens passagers du goût public, attentive aux choses vraiment délicates, vraiment exquises, qui se produisent dans l'art, et les accueillant avec un empressement sympathique, comme on accueille, au milieu d'une foule indifférente, un parent ou un ami. Celle-là ne s'égare jamais dans ses préférences, et quand paraît une de ces œuvres suaves, telles que *Eugène de Rothelin*, *Résignation*, *le Médecin du village* (1), où le roman et le monde s'inspirent l'un de l'autre avec une distinction suprême, cette œuvre est aussitôt saluée et adoptée par des intelligences et des cœurs dignes de la comprendre.

Mais ce n'est là que l'élite, l'exception dans la société comme dans la littérature. Un peu au-dessous, et parmi les distributeurs les plus bruyans de succès et de renommée, combien de gens qui ne demandent, et surtout qui ne demandaient alors que la satisfaction et la pâture d'une curiosité puérile ! combien à qui peu importait que l'on gaspillât dans l'imprévu d'une production hâtive des qualités naturelles de finesse et d'élégance, pourvu que l'on réussît à les amuser ou à les émouvoir ! Et ce n'était pas seulement en matière de goût que se révélait cette indifférence. On ne faisait pas moins bon marché de la question sociale et morale : on n'avait pas pour l'œuvre des imaginations honnêtes plus d'empressement ni d'accueil que pour les fictions monstrueuses des imaginations déréglées. Un des grands fournisseurs de ces histoires violentes et brutales, à cette époque de délire trop punie et trop expiée, répliquait aux critiques avec une amertume qui cachait un fonds de vérité : « Vous nous reprochez nos conceptions hardies, nos figures poussées au noir, nos entassemens de crimes et de vices, ces flagellations ignominieuses et sanglantes que nos romans font subir à la société? Eh bien ! elle vous charge de nous attaquer et de nous maudire, cette société qui vous a choisis pour les organes attitrés de ses opinions; mais en même temps elle nous lit, elle nous applaudit, elle nous paie, elle nous fait riches et célèbres, et, si nous ne racontions que d'honnêtes et morales histoires, elle nous laisserait obscurs et pauvres. La flétrissure d'apparat, c'est vous qui nous l'infligez par son ordre; l'encouragement clandestin et furtif, c'est elle qui nous le décerne, à votre insu et malgré vous : il en est de ceci comme des mauvais livres du dernier siècle que la police faisait poursuivre ou saisir, et que les grands seigneurs de Versailles ou de Trianon, les ministres, le roi et le lieutenant de police lui-même dévoraient en cachette; c'est vous

(1) Voyez *Résignation* dans la *Revue* du 15 mai 1843, *le Médecin du Village* dans celle du 15 mars 1847.

qui êtes la police : triste rôle lorsque l'on n'a derrière soi aucun de ceux que l'on est censé défendre, lorsque ceux qui vous délivrent un mandat d'arrêt contre nos ouvrages en ont tous un exemplaire dans leur poche! » Il y avait du vrai dans ces boutades, quoiqu'il ne soit jamais permis à l'écrivain réellement honnête de rompre avec le bien sous prétexte que ses lecteurs capitulent avec le mal. Figurez-vous un jeune homme pauvre, ayant ou croyant avoir du talent, et arrivant à Paris pendant ces années qui furent justement celles où débuta M. Charles de Bernard. Ce jeune homme vient du fond de sa province, où il a lu et pris au sérieux les anathèmes fulminés contre la mauvaise littérature : il s'imagine, dans sa candeur, qu'il lui suffira de rester fidèle aux saines doctrines de la morale et du goût pour être soutenu, fêté, enrichi, ou du moins pour gagner de quoi vivre. Il regarde autour de lui et il reconnaît qu'il s'est trompé. Que voulez-vous qu'il pense et qu'il fasse? Montez, lui dira-t-on, dans une mansarde; vivez de peu; acceptez résolument le froid, la soif et la faim; mortifiez en vous tout ce qui n'est pas abnégation, renoncement matériel et moral. — Cela est bientôt dit, et le culte de la mansarde est d'une prédication facile, surtout lorsqu'on a soi-même un château et un hôtel. Eh bien! j'y consens encore; j'admets que les préoccupations de lucre et d'argent soient indignes de l'écrivain et de l'artiste véritables; je suppose qu'ils naissent tous avec vingt-cinq mille livres de rente, ou qu'ils ont lu de bonne heure le traité de Sénèque sur le mépris des richesses. J'oublie que ces natures délicates, fines, nerveuses, ardentes, aussi promptes à s'exalter qu'à s'abattre, sont justement celles qui ressentent le plus vivement les privations et les souffrances de la pauvreté. — Mais, encore une fois, la vanité, l'amour-propre, ce besoin de succès et de bruit, cette ambition de célébrité et d'hommages qui, vous le savez et vous le dites, fait le fond de ces caractères, — les condamnerez-vous aussi à la faim, à la soif, au renoncement continu, à l'abnégation chronique? Il est triste et dangereux, soyez-en sûr, de pouvoir se dire chaque matin : Je n'aurais qu'à changer de manière et de milieu pour avoir plus d'éclat et faire plus de bruit. Il y a là de quoi déconcerter bien des consciences, fatiguer bien des courages, et c'est en face de cette idée dissolvante que se trouvaient, à l'époque dont nous parlons, les hommes tels que M. Charles de Bernard. Eussent-ils voulu réagir, diriger le roman dans d'autres voies, le ramener à des conditions de sobriété, de précision, de sévère et exquise justesse, le public n'aurait probablement pas récompensé leurs efforts. Heureux encore Charles de Bernard, dans cette espèce de désarroi littéraire, d'avoir rencontré çà et là, à mi-côte, quelques aimables et sûrs abris,

où son talent, son genre, ses types préférés, se sont développés sous un jour propice, dans leur atmosphère naturelle, et où il a pu, sinon donner toute sa mesure, au moins la faire deviner!

C'est dans la *Revue des Deux Mondes,* avec *un Homme sérieux* et *le Paratonnerre,* c'est dans le *Journal des Débats*, de 1840 à 1847, qu'il faut donc chercher le vrai Charles de Bernard, se révélant dans les ouvrages qui donnent la plus exacte idée de sa manière : il y publia successivement *les Ailes d'Icare*, où se trouve cette figure si comique de Mme Piard; *la Cinquantaine,* étude tour à tour plaisante et touchante des effets d'un amour romanesque à l'âge où il n'est plus permis d'avoir que des souvenirs; *la Chasse aux Amants*, spirituelle esquisse de mœurs mondaines, dessinée avec une remarquable finesse de trait; enfin, à la veille même de nos révolutions nouvelles, *le Gentilhomme campagnard,* qui en renfermait comme les pressentimens, qui nous montrait des scènes de démagogie villageoise, des émeutiers compromis par des pillards, des intérieurs de petite bourgeoisie haineuse, partagée entre l'ombrage que lui donne le château et la frayeur que lui inspire le club; *le Gentilhomme campagnard,* dont le principal personnage, le baron de Vaudrey, est encore une de ces figures que M. Charles de Bernard peint avec amour d'après ses souvenirs ou d'après lui-même : gentilhomme de race et de cœur, las de lutter contre son siècle, se résignant à sa défaite, pourvu qu'on lui permette d'avoir plus d'esprit que ses vainqueurs, et mêlant au regret du passé assez de science du présent et de prévision de l'avenir pour se contenter de peu, s'enthousiasmer rarement, ne s'irriter jamais et ne s'étonner de rien.

Ailleurs, son talent faiblit, sans disparaître pourtant tout à fait. Ainsi *le Pied d'argile*, *la Peau du lion*, sont deux piquantes esquisses, offrant, chacune dans son genre, un grain de caricature. Il eut aussi quelques excursions moins heureuses du côté de cette littérature à émotions fortes, à laquelle, si les circonstances l'y eussent aidé, il eût peut-être fini par se livrer un peu trop. — *Un Beau-Père* par exemple, après s'être annoncé comme un pendant de l'amusante esquisse du *Gendre*, s'achève au milieu de complications mélodramatiques. *L'Innocence d'un forçat*, histoire entremêlée de bagne, d'adultère, d'assassinat et de cour d'assises, appartient encore à cette manière, qui n'eut pas le temps de se développer tout à fait, et qui tient, en somme, peu de place dans l'ensemble de ces jolis ouvrages. Nous venons d'en donner la liste à peu près complète : *Gerfaut, les Ailes d'Icare, un Homme sérieux, la Peau du lion, un Beau-Père, le Gentilhomme campagnard;* ajoutez-y les nouvelles qui composent les trois charmans volumes du *Nœud gordien,* du *Para-*

vent et de *l'Ecueil;* joignez-y les *nouvelles* inédites, les deux pièces de théâtre : *Une Position délicate* et *Madame de Valdaunaie,* le recueil poétique : *Plus Deuil que Joie*, et les pages inachevées du *Veau d'Or;* rappelez, pour mémoire, la collaboration de M. Charles de Bernard à un recueil monarchique, *France et Europe*, où il publia, en 1838, *le Vieillard amoureux* et de belles pages sur la mort du prince de Talleyrand, et vous embrasserez d'un coup d'œil cette carrière littéraire, qui fut courte, mais laborieuse, et qui, sans rivaliser de production incessante avec les colosses aux pieds d'argile du roman-feuilleton, eut pourtant ses heures de fécondité.

Cette carrière finit au moment où allait commencer une nouvelle ère politique, ère d'angoisses et de trouble, d'expériences fatales et d'expiations douloureuses, où le regard si juste de Charles de Bernard aurait pu trouver des sujets d'observation et de satire, mais où l'inquiétude et la menace coudoyaient de trop près le ridicule pour laisser à la comédie tout son jeu. Peut-être M. Charles de Bernard, ennemi de l'exagération, du bruit, du sentimentalisme hypocrite et doucereux, eût-il reculé devant ces nouveaux modèles et se fût-il replié sur lui-même, comme le firent à cette époque bien des esprits distingués. Il n'eut pas même le temps et la force de choisir entre la parole et le silence. Atteint dès longtemps d'une maladie organique qui le minait lentement, il vécut deux ans encore, de plus en plus taciturne, renfermé, ne recevant que quelques amis qu'il affligeait de sa tristesse, et qui durent même cesser leurs visites de peur de l'importuner; mais ils se retrouvèrent tous près de son lit de souffrance, car cet esprit sceptique et morose, uni à un noble cœur, eut le secret d'inspirer de profondes et durables affections. Ce fut à Sablonville, le 6 mars 1850, que M. Charles de Bernard mourut, âgé de quarante-six ans, après avoir reçu l'avant-veille une visite de M. de Balzac, dont l'amitié ne s'était jamais démentie, et qui ne devait lui survivre que six mois à peine. Ajoutons qu'il mourut comme fût mort un de ses ancêtres, courageusement et chrétiennement.

Il est facile maintenant de se faire une idée de sa vie, dont l'histoire est presque tout entière dans ses ouvrages, car il a mis à la cacher le soin que d'autres mettent à prendre pour confident de leurs moindres actions le public, à qui suffisaient leurs livres. Cette vie, si nous l'avons bien comprise, fut tour à tour, sinon dominée, au moins influencée par des tendances diverses qui s'y succédèrent sans la fixer. Venu trop tard pour être entraîné dans le grand mouvement du romantisme, trop tard surtout pour imiter ou continuer Walter Scott, il en garda pendant quelque temps la trace lointaine, qui s'effaça bientôt sous le large pied de M. de Balzac. Trop clair-

voyant, malgré les illusions de l'amitié, pour ne pas comprendre à quel point ce modèle était peu sûr, trop spirituel d'ailleurs pour consentir à n'être qu'une copie, il se préserva de cette influence sans cependant la combattre assez puissamment pour qu'on pût accepter ses œuvres comme une franche réaction contre les excès d'un mauvais genre et d'un grand talent. Ce fut là sa première manière, une nuance adoucie plutôt qu'un contraste, un ingénieux mélange de divers courans plutôt qu'une source vive. Puis cette manière se dégagea, chercha sa véritable veine, y réussit souvent, et il en résulta cette physionomie aimable et piquante qu'on peut aisément recomposer d'après ces livres. Mais il y avait dans cette seconde phase de dangereux voisinages, une littérature qui grossissait en s'affaiblissant, un genre de roman où l'industrie absorbait l'art et qui, à force de mouvement et de bruit, confisquait à son profit la majorité des lecteurs ou du moins des curieux. Sans se perdre dans cette cohue, Charles de Bernard s'en approcha, envia presque ceux qui y remportaient leurs opulentes victoires, et, au lieu de se complaire à rester leur supérieur, fut presque tenté de devenir leur égal. C'est au milieu de ces directions contradictoires, heureusement neutralisées par son bon esprit et son bon sens, qu'il fut surpris d'abord par les événemens politiques, puis par la maladie et par la mort, n'ayant pas fait rendre à son talent tout ce qu'en eussent tiré une volonté forte et une conviction profonde, ayant assez fait cependant pour marquer à son moment sa place dans son siècle et la défendre contre l'oubli.

Si incomplète que soit cette étude, elle pourra donc renouveler chez les lecteurs de Charles de Bernard quelques-unes des impressions de leurs lectures, replacer sous leurs yeux le titre de ses œuvres, et réveiller dans leur mémoire le souvenir des qualités qu'il y déploya. Insisterons-nous, en finissant, sur une des plus remarquables et des plus rares, cette distinction, cette connaissance de la vie mondaine que nul, pendant la même période, ne posséda au même degré? A voir cette justesse, cette exactitude dans tous les détails de la véritable élégance, on pourrait supposer que Charles de Bernard allait tous les soirs dans le monde, et cependant il n'y allait jamais; on l'y voyait si peu, que bien des gens s'obstinaient à croire qu'il n'existait pas. Chose singulière, M. Eugène Sue, M. Alexandre Dumas, qui ont eu leurs heures de prétentions ou de frottemens aristocratiques, leurs essais réitérés de flatteries et d'avances à ce que les journaux appellent le monde élégant, n'ont jamais su faire que des caricatures quand ils ont essayé de le peindre; les portes leur en étaient ouvertes, une curiosité imprudente, mais irrésistible, leur

servait de passe-port; les modèles posaient sous leurs yeux. En vain ils s'efforçaient de persuader à leurs lecteurs qu'ils vivaient de la même vie, qu'ils respiraient le même air, qu'ils n'étaient pas naturalisés, mais indigènes : la fausse note arrivait au plus bel endroit, le bout de l'oreille perçait au plus touffu de la crinière. M. Charles de Bernard, calfeutré, solitaire, presque misanthrope, inaccessible ou sourd à tous les bruits du dehors, semblait avoir écouté aux portes ou peint d'après nature; il devinait ce qu'il ne voyait plus, il entendait ce qu'il n'écoutait pas : divination originelle, instinct de race plus fort que ces admissions fortuites ou factices, que ces élégances d'*après-coup*, sans cesse démenties par les vulgarités primitives de l'éducation et de la naissance !

On a pourtant adressé à certains romans de Charles de Bernard un reproche qui n'est pas toujours immérité : on les a accusés de manquer de sens moral ou du moins de ne jamais dépasser ce qu'un homme bien élevé doit exiger de ses lectures pour avoir le droit d'y revenir et de s'y complaire. Ce défaut chez notre conteur est l'envers d'une qualité. Son dédain profond pour toute hypocrisie de sentimens ou d'idées, son talent particulier pour réduire à leur juste valeur toutes sortes de charlatanismes, charlatanismes d'esprit, de cœur et de conscience, son antipathie pour l'emphase, pour la vertu déclamatoire, pour la sensiblerie mignarde, pleurarde et criarde, pour toutes les fausses monnaies auxquelles le monde donne cours en les frappant à son effigie, tout cela chez lui finit quelquefois par déteindre sur les sentimens véritables, et le lecteur superficiel peut alors s'imaginer que Charles de Bernard a fait pour les corruptions mondaines ce que Mithridate avait fait pour les poisons. Chaque conteur, on le sait, a un texte favori, une manière de *deus ex machiná* qu'il appelle volontiers à son aide dans la composition de ses œuvres et surtout dans ses dénoûmens. Le *deus ex machiná* de M. Charles de Bernard, c'est un peu trop *le bien joué*, la casuistique complaisante des amoureux spirituels et jolis garçons, bernant les disgraciés et les sots. Dans quelques-uns de ses récits, il semble que la vie, l'amitié, l'amour, le mariage, la foi jurée, la fidélité conjugale, les sermens tenus ou trahis, la diplomatie sociale, se réduisent, après tout, à un tapis vert et à un jeu de cartes, dont il s'agit de jouer aussi bien que possible sans tricher absolument. En d'autres termes, l'auteur de *Gerfaut* et des *Ailes d'Icare* a un peu trop sacrifié à l'esprit, comme moyen de succès et d'absolution finale : c'est là la seule marque d'égoïsme et de préoccupation personnelle qu'il ait donnée dans ses ouvrages.

Charles de Bernard n'en reste pas moins la personnification at-

trayante d'un genre et d'un moment, l'expression juste et vraie de ce qu'un homme d'esprit a pu penser, observer, sentir, regretter et peindre pendant ces années de tranquillité apparente et de tiraillement intérieur qui ont précédé et pressenti nos catastrophes. Bien qu'au-dessous des maîtres et des chefs-d'œuvre, ses ouvrages, placés à cette date exacte et significative de 1838 à 1847, seront lus, relus et consultés comme d'ingénieux commentaires de la vie du monde pendant cette phase fugitive, comme de précieux matériaux qui pourront, plus tard, servir à reconstruire, sous sa forme piquante et légère, l'histoire de notre société à ce moment précis où elle ne croyait plus et ne tremblait pas encore. Charles de Bernard lui-même, avec ses velléités d'épopée se réduisant de bonne grâce à de jolis tableaux de genre, avec ce mélange d'amour et de regret pour toutes les choses du passé, et de méfiance ou de rancune secrète contre les représentans de quelques-unes de ces choses, avec ses concessions aux réalités de la vie, aux progrès du siècle, aux faiblesses du cœur, aux petitesses de l'homme, avec son antipathie profonde contre plusieurs préventions modernes et bourgeoises, tempérée par une résignation courtoise à tout ce que le triomphe de ces préventions exige des gens d'esprit, représente, selon nous, dans quelques-unes de ses contradictions et de ses nuances, la société qu'il a si bien peinte, — et aujourd'hui, en rapprochant dans un même ensemble et sous un dernier regard cette vie solitaire et courte, ces œuvres aimables, cette mort silencieuse, il nous semble que, pour parler dignement de Charles de Bernard, il eût fallu Charles de Bernard lui-même se soumettant à l'analyse pénétrante, à l'observation délicate et fine qui ne lui a jamais fait défaut en parlant des autres, et qui lui eût servi à décrire, en parlant de lui, le plus intéressant, le plus vrai, le plus désabusé et le plus spirituel de ses modèles.

ARMAND DE PONTMARTIN.

DE L'ÉTAT

DE L'OPINION PUBLIQUE

SUR LA RÉVOLUTION DE 1789.

Études sur le Gouvernement représentatif, par M. de Carné. [1]

J'ai toujours porté quelque envie aux hommes qui ont adopté et qui professent des opinions extrêmes. Dans des temps d'incertitude comme les nôtres, rien, ce semble, ne doit être si commode : rien n'épargne autant de doutes et de scrupules. Quand on a le bonheur de posséder, soit en philosophie, soit en politique, un système bien absolu dont ont suit sans sourciller toutes les conséquences, quand on se croit parfaitement certain de tenir la vérité tout entière sans restriction comme sans mélange; quand, par suite, on est amené à se persuader que toute autre manière de voir ne peut provenir que d'une incorrigible extravagance ou d'un mensonge intéressé, on doit puiser dans cette satisfaction de soi-même et ce dédain d'autrui un très grand repos d'esprit. Des gens ainsi faits ont trouvé le moyen de se placer véritablement au-dessus des coups du sort comme des angoisses de la conscience. Tout événement les confirme dans leur sentiment, aussi bien le triomphe que l'échec de leur parti. Ils tiennent toujours au service de tous les faits une interprétation toute prête. Quand la fortune des révolutions leur est contraire, elle n'est

(1) 2 vol. in-8°, librairie Didier, quai des Augustins, 35.

à leurs yeux qu'un hasard aveugle et souvent complaisant pour l'intrigue et l'ambition; mais vient-elle à leur être favorable, ils y voient sans hésiter l'inexorable justice de la main divine ou l'irrésistible force de la vérité. Aucune déception ne les décourage, aucun argument ne les ébranle; ils n'ont nul besoin de savoir comment les choses se passent pour en parler. Sûrs qu'il n'y a nul bien à trouver chez leurs adversaires, il leur semble parfaitement inutile de s'enquérir de ce qu'on y dit et ce qu'on y pense. L'étude de l'histoire en particulier est pour eux aussi courte que simple, car il n'y a pour eux ni problèmes à résoudre ni inconséquences à concilier. Tout est bien d'un certain côté; tout est nécessairement mal d'un certain autre. Ce qui embarrasse ou afflige les esprits moins sûrs d'eux-mêmes, ces ombres funestes qui déparent souvent les plus nobles causes, ces passions et ces vices que la corruption humaine enrôle à la défense même de la vérité, rien de tout cela ne les touche ni ne les arrête. De la part de leurs amis, la cruauté n'est jamais que justice; venant de leurs adversaires, la défense légitime est fanatisme ou persécution. Tout cela vous est débité habituellement d'un ton doux et railleur, sans hésitation, mais sans colère, avec le calme de la force, car on s'irrite peu quand on n'est pas du tout ébranlé. On a fait autrefois un petit traité de salon sur le bonheur des sots : sans comparaison, j'en ferais un volontiers sur le bonheur dont jouissent des esprits étroits et absolus dans une société sceptique.

Après cette nature d'esprit privilégiée, celle qui me paraît préférable pour le bien-être, c'est une disposition directement contraire. N'avoir qu'une seule idée dans la tête et qu'un seul sentiment dans le cœur, c'est le meilleur assurément; si l'on ne peut pas y parvenir, ce qu'on a de mieux à faire, c'est de prendre toutes les idées et tous les sentimens à la fois ou successivement. Pour éviter des ennuis en ce monde, si l'on ne peut être très étroit, il faut être très large; si l'on ne peut être très raide, il faut être très souple. Comprendre et admettre à peu près tout, se placer complaisamment au point de vue de tous les partis, avec une intelligence indulgente et au besoin admirative, trouver une raison d'être à tous les faits, une explication à tous les actes, voire à tous les crimes, n'avoir nulle conviction personnelle, se passionner momentanément pour celles des gens avec qui on vit, ou des héros dont on raconte l'histoire, comme une vague s'empreint de toutes les couleurs du ciel, c'est une manière moins digne, moins hautaine, mais encore assez commode, de traverser nos jours de doutes et de découragemens. Et si l'on y joint un certain art de pressentir les retours du sentiment public, de deviner l'opinion qui sera de mode demain pour faire à temps quelques pas au-devant d'elle et tourner sa voile du côté du vent qui vient,

ce tour d'esprit-là bien ménagé peut présenter encore autant de profit que d'agrément.

Mais la condition laborieuse et ingrate par excellence, celle qui serait véritablement un métier de dupe, si l'on ne considérait que les avantages et les jouissances qu'elle rapporte, c'est l'entreprise de se former d'abord à soi-même une conviction consciencieuse et de l'élargir ensuite, sans l'ébranler, par l'étude des opinions différentes. Malheureux entre tous, ceux qui pensent que dans les conflits humains toutes les vérités ne se donnent pas rendez-vous d'un seul côté, mais qu'elles errent par le monde, chaque parti dans les discordes civiles et morales en ayant emporté avec lui quelque lambeau! Malheureux surtout s'ils se mettent en tête d'essayer de réunir ces vérités dispersées et de trouver le point élevé où viennent aboutir leurs divergences! La prétention de demeurer croyant sans devenir intolérant, d'avoir une opinion fixe qui ne soit pourtant pas exclusive, de joindre à la fermeté des sentimens quelque mesure dans leur expression, de garder l'esprit assez ouvert pour y laisser entrer les idées d'autrui, pas assez cependant pour laisser échapper les siennes propres, — une telle prétention, des plus nobles et des plus généreuses assurément, est aussi des plus périlleuses pour le repos de ceux qui s'appliquent à la réaliser. On est à peu près sûr, par ce moyen-là, de mécontenter presque tout le monde, ceux qui ne croient à rien, parce qu'on impose à leur incertitude le fardeau d'une conviction, — ceux qui ne doutent de rien, parce qu'on oppose à leur emportement la gêne d'une restriction quelconque. On paraît aux uns dogmatique et tranchant, aux autres mou, timide, et suspect de faiblesse intéressée pour l'erreur. Contre cette double sentence, on ne peut appeler qu'au tribunal de sa conscience, qu'on n'arrive pas à satisfaire complétement, ou d'un avenir qui ne viendra peut-être jamais.

Tel est pourtant le péril qu'a résolument bravé l'auteur distingué des *Études sur le gouvernement représentatif*, et pour que rien ne manquât à son courage, il a abordé directement le grand signe de contradiction de nos jours, la révolution de 1789. Je ne crois pas en effet qu'il y ait de sujet au monde sur lequel l'exagération et la déclamation, qui est sa fidèle compagne, se soient dans tous les sens plus largement donné carrière. J'admire M. de Carné de ne s'être pas laissé trop effrayer du nuage de poussière qu'on soulève dès qu'on met le pied sur ce terrain battu depuis tant d'années par les hommes violens de tous les partis. Depuis la révolution *satanique* de M. de Maistre jusqu'à l'évangile révolutionnaire de M. Buchez, de M. de Bonald à M. Louis Blanc, que d'anathèmes et d'apothéoses se sont succédé, plus semblables encore par l'emphase de la forme que

différens par la contrariété du fond! Et aussi il faut avouer que jamais matière plus abondante ne fut préparée pour faire éclater la diversité des jugemens humains. Les sophistes grecs, qui se faisaient fort de plaider les deux côtés de chaque question avec le même feu d'éloquence et la même valeur de raisons, qu'auraient-ils dit si un aussi riche sujet de contrastes et de parallèles leur était tombé en partage! Les désordres de l'ancien régime en regard des massacres de septembre, le bon plaisir de la cour et le despotisme de la hache ou du sabre, les maux de la décadence monarchique et ceux de l'instabilité révolutionnaire, les avantages de la tradition et le bienfait des réformes, — tous ces contrastes que la révolution de 89 met en présence et en opposition semblent faits pour fournir des alimens à d'interminables joûtes d'éloquence et de logique. La Providence même paraît avoir goût à prolonger cette lutte, car elle ne se hâte guère de prononcer entre les concurrens, et nous fait terriblement attendre son jugement. M. de Carné, sans avoir la prétention de le devancer, a eu le courage de rentrer dans cette arène confuse. En passant en revue, dans une série d'études dont nos lecteurs n'ont assurément pas perdu le souvenir (1), la suite de nos tentatives et de nos déceptions politiques depuis 1789, il a entrepris de faire, à chaque époque et pour chaque parti, le compte rigoureux du bien et du mal. Il n'écrit ni pour ni contre cette mystérieuse révolution, qu'il compare lui-même, au début de son livre, au sphinx de la Grèce, dont la nature à double sexe n'était guère moins énigmatique que les problèmes qu'il proposait. Il se refuse absolument à donner nulle part une appréciation générale et positive sur la révolution française prise en masse. Il est aussi sobre d'anathèmes que d'enthousiasme. « Il n'est pas vrai, dit-il, que la révolution française soit maudite du ciel, pas plus qu'il n'est vrai qu'elle ait porté à la terre un Évangile nouveau... Distinguer les idées et les dates au lieu de les confondre, signaler le bien à côté du mal et le mal à côté du bien, faire pour la crise ouverte depuis soixante ans la part de l'inspiration chrétienne dans sa fécondité, et du rationalisme dans son impuissance, c'est là une œuvre difficile et délicate; mais je l'ai estimée tellement utile en ces temps-ci, que je n'ai pas hésité à l'entreprendre ou tout au moins à l'ébaucher. » Tel est le programme du livre de M. de Carné, également éloigné, comme on le voit, des partis-pris systématiques de certains historiens de la révolution française, des complaisances molles et banales de certains autres. On voit aussi par là combien il soulève

(1) Voyez la série sur *la Bourgeoisie et la Révolution française*, dans les livraisons du 15 février, 15 mai, 15 juin, 15 novembre 1850, 1er janvier 1851, 15 mai et 1er juin 1852, 15 mars et 1er mai 1853.

de questions délicates et combien il affronte de contradictions passionnées.

Jamais plan ne fut plus fidèlement rempli. A chacune des phases de la révolution, dans l'étude particulière qu'il y consacre, M. de Carné applique le même jugement également ferme et large. Il a sur les actes de tous les hommes, sur la conduite de tous les partis qui ont pris part à ces grandes luttes, une opinion très arrêtée, tantôt sympathique, tantôt sévère, mais sans que ni la sévérité ni la sympathie fassent jamais tort à la justice. Avec un sens moral très droit et très fin, M. Louis de Carné distingue toujours où fut, dans chaque crise, la cause bonne et vraiment nationale qui changea si souvent de parti et de défenseurs. Il l'embrasse très chaleureusement partout où il l'a reconnue, mais sans dissimuler ni les fautes qui l'ont compromise, ni l'excuse qu'on peut plaider en faveur de ceux qui l'ont combattue. On voit que s'il eût siégé à la constituante, à la législative ou dans les assemblées passionnées de la restauration, il se fût montré partout ce que nous l'avons connu dans sa courte carrière politique, soldat fidèle, mais censeur éclairé de son propre parti, adversaire juste autant que courageux. C'est ce double caractère de modération et de fermeté qui fait la véritable originalité de son livre et nous permet de suivre avec confiance les appréciations qu'il nous soumet. Même quand on ne les partage pas toutes complétement, il y a toujours plaisir à les étudier. Il y a plaisir à s'entretenir avec un homme qui est assez convaincu de ce qu'il dit pour avoir droit qu'on l'écoute, et pas assez enfermé dans son propre jugement pour ne pas écouter à son tour la réponse.

La révolution française est donc aux yeux de M. de Carné le mélange du bien et du mal par excellence, et il essaie de séparer ces divers élémens : tâche délicate s'il en fut jamais, car le choc des événemens les a assez longtemps secoués, le feu des révolutions les a tenus assez longtemps ensemble dans son creuset pour en faire un composé chimique à peu près indissoluble. C'est tout de suite, c'est dès l'ouverture même des états-généraux que M. de Carné se met en devoir d'appliquer ce procédé d'analyse. Il est assez évident qu'il n'a pas un goût très vif pour l'esprit général qui anima ce grand mouvement. Ce qu'il y avait de rêveur et d'abstrait dans l'esprit d'un constituant, cette manière idéale et philosophique d'envisager les sociétés humaines, ce dessein de faire un gouvernement tiré au cordeau d'après un plan imaginaire, tout cela déplaît fort au sens pratique de M. de Carné comme à son attachement traditionnel pour les souvenirs de la France. Cependant cette répugnance ne va point jusqu'à lui faire condamner en bloc toute l'œuvre de la constituante. Au contraire, par un procédé qui le sépare très nettement des théories

contre-révolutionnaires, il se met en devoir de montrer combien ces législateurs arrogans de la constituante, qui pensaient décider du monde à leur gré et renouveler la face entière de la société, obéissaient sans le savoir et aveuglément aux nécessités héréditaires de leur situation, et suivaient comme au fil de l'eau la pente générale de notre histoire. Dans une première étude intitulée *Origines historiques de la révolution,* M. de Carné nous fait voir après MM. Thierry et Guizot combien, depuis les premiers successeurs d'Hugues Capet, tout marche dans nos annales non assurément vers aucune liberté politique, mais vers l'égalité civile et la prépondérance du tiers-état, dont le mouvement de 1789 ne fut que le couronnement. Une fois de plus, avec lui, nous voyons combien Sieyès se trompait quand il s'écriait la veille des états-généraux que le tiers-état n'était rien : il était tout au contraire, même avant de s'être donné la peine de le vouloir. La royauté lui avait abandonné tout l'exercice du pouvoir immense dont les événemens et les siècles l'avaient investie. Ainsi la constituante croyait commencer une révolution : elle l'achevait; elle croyait proclamer des idées : elle consommait un fait; orgueilleuse de son origine populaire, elle croyait n'avoir pas d'ancêtres : sans le savoir, comme les héros de tragédie, elle était du sang royal, et tandis que, en véritable élève de Rousseau, elle ne voulait suivre que l'école de la nature, elle ne faisait, au fond, que répéter les leçons de Louis XI, de Richelieu et de Louis XIV.

Voilà ce que M. de Carné nous rappelle très bien et ce qui réconcilie, dans une certaine mesure, un admirateur sincère de la royauté comme lui avec les actes de la constituante. On pourrait peut-être pousser le rapprochement plus loin encore et remarquer, — tout en faisant la part des grandes différences qui séparent l'œuvre lente des siècles des décisions précipitées d'une assemblée populaire, — que la constituante mérita dans sa courte carrière des reproches et des éloges à peu près analogues à ceux qu'on peut faire aux plus grands de nos rois. Ceci n'est point un aussi grand paradoxe qu'on le croirait, et c'est du livre même de M. de Carné que j'en voudrais tirer la preuve. C'est M. de Carné qui fait observer en effet avec sagacité, mais non sans surprise, combien les réformes de la constituante en matière de droit civil diffèrent de ses brusques et stériles tentatives en matière de droit politique. En droit politique, la constituante n'a rien fait : il n'est rien sorti des combinaisons chimériques par lesquelles elle croyait mettre à néant toutes les expériences du passé et défier tous les dangers de l'avenir. Il ne reste pas même de matériaux de ses constructions, car sur ce sol qu'elle a rasé, elle ne dressa qu'un château de cartes. Il en est tout autrement en matière de droit civil. Presque toutes les institutions civiles de la

constituante demeurent encore; nous vivons sur elles : l'émancipation du travail, la liberté de l'industrie, la régulière distribution de l'impôt, la législation des successions et des testamens, toutes ces bases fondamentales de notre société civile ont été posées par la constituante. C'est dans les actes de cette assemblée que le code Napoléon a puisé toutes ses inspirations. Des réformes civiles faites à cette époque est sortie la société française du XIXe siècle avec ses qualités et ses défauts, son grand esprit de justice et d'humanité, son facile et brillant développement de prospérité matérielle et aussi la mollesse de caractère et la mobilité d'idées qu'on lui reproche si amèrement et qu'elle a payées si cher. En matière de droit civil, quelque opinion qu'on puisse avoir de ce qu'a fait la constituante, on ne peut disconvenir qu'elle a été féconde, qu'elle a produit des résultats durables. M. de Carné remarque même que dans cette opération de réformes civiles, « souvent cette assemblée, qui pour accomplir ses expériences politiques ne reculait ni devant la ruine ni devant le sang versé, se montra réservée, timide, procéda par transaction, tenant compte des faits comme de l'histoire... »

D'où vient cette différence? Ne serait-ce pas qu'en matière civile la constituante avait des exemples à suivre, une route frayée en partie, dont la direction du moins était déterminée, tandis qu'en matière de droit politique elle était aussi bien dépourvue de modèles que de principes? Si la constituante n'a rien fait en politique, ne serait-ce pas parce qu'en ce genre elle n'a rien trouvé? La royauté, qui l'avait convoquée, se présentait devant elle surannée, affaiblie, donnant volontiers sa démission d'elle-même, reconnaissant sa propre impuissance; mais elle se présentait cependant comme le seul débris d'un droit public qui n'avait jamais été régulier, qu'elle avait contribué plus que personne à détruire, et qu'elle n'avait pas même essayé de remplacer. Quand il s'agit de réunir les états-généraux, on s'aperçut pour la première fois d'un fait que les rois avaient toujours dissimulé à eux-mêmes et à leurs sujets, c'est qu'il n'y avait aucune espèce d'ordre politique en France. A la place de la noblesse déchue par ses propres fautes, de toute représentation nationale supprimée, des libertés municipales étouffées, des assemblées provinciales réduites à une existence nominale, la royauté n'avait rien mis. En matière politique, quand les gens de 89 se mirent à l'œuvre pour donner une constitution à la France, ils n'avaient devant eux que le néant, et comme la création n'appartient qu'à Dieu, cela les excuse un peu de n'avoir produit que des chimères. Le droit civil de la France au contraire, en 1789, avait une consistance véritable. Il vivait pour ainsi dire de sa propre vie, de cette vie qui se manifeste surtout par la croissance et le développement. Entre les sages édits délibérés

dans les conseils des rois et la jurisprudence élevée des parlemens, le droit civil avait marché d'époque en époque à pas lents, mais continus, dans la voie de l'égalité et de la justice. Les plus mauvais, les plus oisifs, les plus despotiques souverains avaient agi en ce sens, ou laissé agir en leur nom les dépositaires de leur pouvoir administratif et judiciaire. Les ordonnances d'Orléans, de Blois et de Moulins avaient réglé la plupart des relations civiles des Français avec la sagesse de L'Hôpital, bien qu'au nom des Valois fainéans. Du sein de sa cour fastueuse, Louis XIV, servi par Colbert, avait préparé l'affranchissement du travail et l'ennoblissement de l'industrie. Louis XVI, avec Necker et Turgot, venait de donner à ce mouvement, dont la vitesse s'accélérait avec la durée, un élan plus précipité encore. La constituante n'avait qu'à le suivre, et les gens de loi, les magistrats qu'elle contenait dans son sein la guidaient aisément dans cette voie qui leur était connue. Cela revient à dire que, malgré ses hautes prétentions, la constituante, comme tout autre, fit très bien le métier qu'elle avait appris et très mal celui qu'elle croyait avoir inventé. Elle ressembla beaucoup plus qu'elle ne croyait aux souverains, ses devanciers. Grande leçon, ce semble, pour tout le monde! Les nations sont comme les familles : les enfans n'y doivent jamais mépriser leurs pères, parce qu'ils leur ressemblent toujours; les pères ne doivent pas trop accuser leurs enfans, parce qu'ils sont responsables de leur éducation. Qui que nous soyons, admirateurs ou détracteurs du passé ou du présent, nous pouvons, ce semble, faire notre profit de cette instruction domestique.

M. de Carné, nous l'avons dit, a très bien démêlé cette différence originaire de l'action politique et civile de la première de nos assemblées révolutionnaires. Cette remarque a même chez lui tout le mérite d'une découverte, car nous n'avons pas souvenir de l'avoir vue nulle part mise en lumière avec tant de finesse et de précision. Peut-être en a-t-il moins nettement indiqué la cause, et peut-être aussi, s'il avait suivi un peu plus loin ce filon, en aurait-il tiré encore de plus abondantes instructions. Il y aurait, nous le croyons, trouvé le moyen d'expliquer l'étrange combinaison de force et de faiblesse, d'efficacité et d'impuissance, de stérilité et de fécondité que présente à un observateur désintéressé tout le cours de la révolution française. Il y faut toujours distinguer la révolution politique, qui jusqu'ici n'a rien produit, et la révolution civile, qui s'est assise pour jamais sur le sol de France, et qui gagne peu à peu toute la surface du monde. Suivant qu'on se place à l'un ou à l'autre de ces points de vue, le spectacle tout entier change. De l'un, on n'aperçoit que ruines entassées sur ruines, constitutions sur constitutions, dynasties sur dynasties, monarchies sur républiques, un mélange

douloureux de faiblesse et de violence, du sang, des trésors et des larmes prodigués en pure perte. De l'autre, on doit, sinon admirer, du moins reconnaître des conquêtes sérieuses et durables, un progrès irrésistible et continu, des efforts couronnés de succès, des principes portant toutes leurs conséquences. Civilement, la révolution de 1789 a fait une œuvre dont on ne peut contester l'efficacité; politiquement, elle n'est jusqu'ici qu'une grande espérance trompée.

L'auteur des *Études sur le gouvernement représentatif* n'aurait sans doute pas puisé dans cet ordre d'idées plus de talent qu'il n'en a déployé pour peindre la suite de nos grandes scènes révolutionnaires, pour caractériser les tergiversations égoïstes, la défense héroïque de la gironde, et la prétendue politique de la montagne. Dans ces époques de sanglante mêlée, il n'y a guère de distinction à faire : il n'y a qu'une commune malédiction à porter; mais aussitôt que les eaux se calment et que le tourbillon s'apaise, il semble qu'on voit reparaître assez nettement et qu'on suit les ondes diverses des deux courans que M. de Carné nous a fait apercevoir à leur source.

Nous disions tout à l'heure que la constituante avait, sans s'en douter, suivi la trace des rois de France, qu'elle détestait. Osons dire que Napoléon, qui s'en doutait moins encore, suivit la trace de la constituante, qu'il méprisait. Comme nos rois, comme les gens de la constituante, Napoléon fut un très éminent législateur civil, mais un très impuissant ou très dédaigneux législateur politique. Du règne de Napoléon comme de celui de la constituante, il est demeuré beaucoup d'œuvres civiles et très peu d'institutions politiques. C'est ce que nous espérions que M. de Carné nous ferait voir, et ce serait, suivant nous, la meilleure explication d'un fait singulier qu'il remarque, et dont il donne une interprétation qui ne nous satisfait pas complétement. M. de Carné distingue dans le règne de Napoléon deux époques différentes et comme contradictoires. Dans l'une, suivant lui, Napoléon se montre à la France comme l'exécuteur habile et ferme des promesses de 89 : il établit un gouvernement qui a la prétention de se fonder sur l'équilibre des pouvoirs publics, de garantir les droits du citoyen, et d'assurer ses intérêts par un juste mélange de pouvoir et de liberté. Dans l'autre, il foule aux pieds ces mêmes promesses, il réduit à néant les garanties qu'il avait lui-mêmes données, il abuse de ses propres droits et méconnaît ceux d'autrui, il précipite sa chute en ébranlant lui-même les fondemens de son pouvoir. C'est ainsi que M. de Carné explique que le même homme, salué en 1800 comme le libérateur de la France, ait fini par être à charge à la nation qu'il commandait; voilà pourquoi, suivant lui, après avoir été accueilli par l'Europe comme le restaurateur de l'ordre public

des sociétés, Napoléon finit par peser sur elle comme son perturbateur juré. M. de Carné développe avec grand soin ces deux phases de la domination impériale; il y consacre deux chapitres, dont les titres même sont destinés à faire contraste, le premier intitulé *le Consulat et la reconstitution de l'ordre social;* le second, *l'Empire et la perturbation de l'ordre européen,* et il s'applique à constater que dans la première de ces périodes, tous les documens officiels, toutes les proclamations du souverain, tous les rapports faits au nom des corps de l'état, tendent unanimement à l'établissement d'une liberté politique modérée qui contraste avec le régime des lois par décret, des contributions et des réquisitions à volonté, dont l'empire, à une autre époque, a donné le spectacle et laissé le souvenir.

Avec quelque habileté que cette opposition soit développée par M. de Carné, il nous est impossible de partager ses vues en ce point: nous ne serons point si sévères que lui pour la bonne foi de Napoléon. Nous ne l'accuserons d'avoir manqué à aucune de ses promesses, parce que, suivant nous, il n'en avait fait aucune à la France, qui n'avait pas songé à lui en demander. Nous ne croyons pas que, même un seul jour, le premier consul ait pensé à créer dans notre pays un véritable système de liberté politique, ni que quelqu'un autour de lui se soit mépris sur sa pensée. Le mot de Sieyès sortant du premier conseil après le 18 brumaire : « Messieurs, nous avons un maître! » ce mot, nous en sommes convaincu, fit très rapidement le tour de la France, et n'y rencontra ni malentendu ni résistance. Quelques discours d'apparat, où le nom de liberté politique était encore prononcé, quelques protestations officielles, quelques apparences sauvées, quelques ménagemens pris pour une délicatesse tout extérieure que l'habitude des révolutions n'avait pas encore complétement émoussée, ne changèrent rien au fond des choses, et ne trompèrent même pas l'opinion publique. Napoléon ne songea pas à fonder un pouvoir législatif rival du pouvoir souverain, ni à armer les citoyens d'un moyen légal de résistance à l'autorité suprême. Persuadé, non sans cause, que la société, sortie des crises révolutionnaires, était avant tout affamée d'ordre et de pouvoir, et naturellement beaucoup plus disposé à satisfaire ce besoin qu'aucun autre, il aurait cru manquer à sa mission, s'il avait aliéné la moindre part de l'autorité qu'un coup d'état et de génie lui avait fait tomber en partage. D'ailleurs son tour d'esprit, dédaigneux pour la théorie, le détournait de se perdre dans les combinaisons, toujours un peu abstraites, qui cherchent l'équilibre du pouvoir et de la liberté. Ses institutions politiques ne furent conçues qu'en vue d'un seul but, celui de laisser passer sa propre volonté sans obstacle. On peut donc dire très librement, et

sans manquer de respect à son génie, qu'aucune d'elles ne fut de sa part une œuvre sérieuse. Il n'entendit pas que personne prît au sérieux ni les élections sur une double liste de notabilités, ni les garanties de la liberté individuelle et de la liberté de la presse confiées à des commissions, ni ces deux assemblées, dont l'une devait toujours parler et l'autre toujours se taire. Personne n'était obligé, sous son règne, à prendre pour de véritables corps ces ombres diaphanes au travers desquelles passaient les rayons d'une seule lumière. Il déploya même plusieurs fois à leur égard, et sans avoir à se plaindre de leur indocilité, un luxe d'arbitraire qui ne pouvait avoir d'autre but que de les maintenir dans un juste sentiment de leur néant. Napoléon ouvrant ses chambres donnait un spectacle de parade. Où il était véritablement sérieux, c'était assis dans son conseil d'état, organisant par des lois où la prudence le dispute au génie toutes les parties de l'administration civile, accommodant par de sages transactions les vieilles coutumes et les droits nouveaux, rendant la liberté à la religion sans gêner la liberté de conscience, ressuscitant les cours de justice, rallumant le flambeau éteint de l'instruction littéraire, enfin reprenant en tout genre, dans l'ordre civil, les traditions interrompues de la royauté et l'œuvre ébauchée par la constituante.

La nation de son côté, il faut le dire, ne lui demandait pas autre chose. Retrouver les bienfaits civils de la révolution française, menacés par le désordre qui l'avait suivie, c'était toute son ambition. De droits et d'institutions politiques, elle n'avait garde d'en réclamer. Probablement, si on les eût offerts, elle les eût regardés comme une charge plutôt que comme un don. Qu'une main ferme lui assurât la liberté de conscience, poursuivie naguère par les tribunaux révolutionnaires, — la liberté de propriété, étouffée sous les réquisitions, les confiscations et les banqueroutes, — la liberté d'industrie, singulièrement gênée par une guerre de principes et de propagande avec toute l'Europe, — la liberté de locomotion même, fort troublée par le dangereux état des routes et le brigandage organisé, — toutes les libertés de la vie privée en un mot, — c'était tout ce que demandait le peuple français de 1800, et il ne marchandait nullement le pouvoir à celui qui les lui assurait; à ce prix, il faisait très gracieusement le sacrifice de toute institution politique. Pourvu qu'il jouît au coin de son foyer de toutes ces réalités bourgeoises, il consentait de grand cœur, pour tout le reste, à se contenter d'apparences. Il se prêtait sans difficulté à toutes les illusions, et entra gaiement dans la plaisanterie de tous les simulacres d'institutions politiques dont le premier consul lui fit don.

Il n'y a donc pas lieu, nous le pensons, à distinguer, comme M. de

Carné, dans la période napoléonienne une époque de liberté et une époque d'oppression, des espérances de gouvernement représentatif aboutissant à des effets réels de pouvoir absolu. Tout est plus conséquent et plus uni dans cette grande époque. Napoléon ne fut jamais un souverain constitutionnel placé à la tête d'institutions politiques : il fut un dictateur choisi pour la plus grande gloire militaire et la plus grande prospérité civile du pays. Comment donc expliquer le retour d'opinion qu'on remarque entre les deux époques extrêmes de son règne, — la popularité de ses premières années, la sourde et silencieuse impopularité des dernières, — le soulagement de la nation quand il apparut, et sa fatigue quand il tomba? La plus simple des interprétations serait sans doute d'attribuer tout ce changement à l'inconstance naturelle de la nation française; mais il en est une plus profonde et non moins aisée à saisir. Il arriva à la France, au commencement du XIXe siècle, ce qui a été souvent le sort des nations, lorsque, toutes préoccupées de leurs libertés civiles, elles négligent la précaution ou prennent le dégoût des libertés politiques : c'est de voir rapidement menacer leurs biens mêmes, dont la préoccupation exclusive lui a fait tout sacrifier. Les libertés civiles sont des libertés désarmées dont les institutions politiques sont les défenses naturelles et nécessaires. Quand elles laissent tomber les fortifications qui les couvrent, les libertés civiles restent à la discrétion du bon sens, toujours facile à troubler, des fantaisies, toujours promptes à s'égarer, d'un seul homme. A l'époque dont nous parlons, ce fut celui-là même sur qui la nation s'était reposée pour consacrer et défendre tous les droits civils fondés par la révolution qui finit par les compromettre tous; ce fut l'auteur du concordat qui jeta en prison des évêques pour avoir voulu rester fidèles à la suprématie du saint-siége; ce fut le protecteur du commerce qui l'enserra dans le cercle de fer du blocus continental; ce fut le législateur du code civil qui rêva je ne sais quelle reconstruction de l'empire féodal de Charlemagne; ce fut le pacificateur d'Amiens qui attira la coalition tout entière dans la capitale. Une fois de plus alors, comme aux derniers jours de l'ancien régime, le défaut d'une institution politique quelconque se révéla, et ce furent les intérêts civils eux-mêmes qui en sentirent le plus amèrement le besoin, qui en exprimèrent le plus hautement le regret, tant il est vrai que dans ce train de guerre, qui fait la vie des sociétés humaines, toute possession, pour durer, doit tenir un peu de la conquête, et que l'on ne peut jouir que de ce que l'on sait défendre. Les intérêts civils sont des troupeaux timides qui ne demandent qu'à brouter l'herbe paisiblement, et à aller se désaltérant dans le courant de l'onde; mais, pour contenter ce vœu

modeste, il est prudent de ne pas congédier tous les chiens de garde.

C'est ce qui explique aussi pourquoi, aussitôt que l'empereur se fut éloigné de nos côtes, un si vif, un si universel désir de garanties politiques se manifesta d'un bout à l'autre de la France. Il semble à certains théoriciens du pouvoir absolu que Louis XVIII, en donnant la charte, se passa une fantaisie d'anglomane parfaitement gratuite, qu'il défendit ensuite par vanité d'auteur. Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire, surtout dans ces derniers temps, que la restauration ne serait jamais tombée sans ses velléités constitutionnelles, et si elle avait eu le bon sens de se coucher, comme on l'a dit, dans le lit de l'empire! M. de Carné ne partage pas et ne laisse pas à ses lecteurs de telles illusions. Nulle part nous n'avons vu mieux dépeints le désir, disons mieux, l'impérieuse passion de libertés et d'institutions politiques qui s'empara de la France à la fin de l'empire. Malgré la malheureuse et trop célèbre forme de l'octroi royal, la charte ne fut rien moins que donnée par Louis XVIII. Elle n'était pas seulement réclamée, comme on le prétend, par un petit nombre d'esprits élevés et d'hommes éloquens, amoureux des discussions de tribune; c'était la masse générale des intérêts civils du pays, instruite par une terrible expérience, qui réclamait le droit et le moyen de se défendre contre le pouvoir absolu. Le commerce fatigué de rencontrer partout la barrière d'inimitiés qui environnait la France, les mères lassées de mettre des fils au monde pour les voir enlevés à seize ans du toit domestique et livrés en proie au canon, les gens échappés des champs de bataille, revenus des extrémités de l'Europe, qui ne se souciaient pas d'y retourner, la propriété accablée par les décimes de guerre et les impôts extraordinaires, toutes ces voix, s'élevant de la chaumière, du comptoir et du château, demandaient à trouver dans de véritables corps politiques des organes indépendans de leurs désirs légitimes. Pour la première fois dans notre histoire le pouvoir royal se mit à l'œuvre pour donner à la France les institutions qui lui avaient toujours manqué. Louis XVIII gardera l'honneur d'avoir seul, parmi tous nos souverains, entrepris cette tâche de législateur politique avec une grande sincérité et un suffisant degré d'habileté et de prudence. La charte ne fut pas seulement un des nombreux incidens de notre révolution, si abondante en tableaux divers. Elle fut et elle demeure à peu près l'unique tentative sérieuse qui ait été faite dans l'histoire de France pour constituer politiquement notre patrie. Les trente années qu'elle a duré sont les seules pendant lesquelles les rapports des sujets et des souverains aient été fondés sur une règle fixe et où

chacun ait pu savoir à qui et dans quelle mesure il devait résister ou obéir. Si la chute de ce régime a prouvé combien la légalité avait encore peu de racines sur notre sol, les bienfaits qui se sont développés à son abri, la gloire nouvelle qui en était sortie pour l'esprit français, l'héritage même de prospérité matérielle qui nous en est resté, font voir cependant que la partie valait au moins la peine d'être jouée.

Analyser par quelles causes diverses cette entreprise, soutenue cette fois par tant de talens et d'efforts, est encore venue, au bout de trente années, s'engloutir dans un abîme, ce serait refaire le livre entier de M. de Carné. Il ne faut pas moins que les détails heureusement choisis dans lesquels il entre sur les deux phases de notre gouvernement représentatif pour en faire juger avec impartialité les torts et les mérites différens. Toute appréciation superficielle sur ces sujets délicats froisserait inutilement des susceptibilités encore très vives. Attaché par un dévouement héréditaire au gouvernement de la restauration, M. de Carné condamne librement ses fautes : peu favorable à l'événement qui fonda le gouvernement de juillet, il sait aussi en reconnaître les mérites. Nous n'acceptons pas sans restriction le partage qu'il fait de l'éloge et du blâme. M. de Carné est par exemple beaucoup trop incliné, pour notre goût, à considérer la monarchie de juillet comme le pis-aller d'une nation en révolution, comme un temps d'arrêt où elle s'arrêta, faute de mieux, étant déchue de la monarchie et ne voulant pas tomber en république. Ce jugement, qui pourrait paraître un peu dédaigneux, manquerait à la fois, suivant nous, de vérité historique et morale. Les hommes qui se dévouèrent à la monarchie de juillet n'y furent pas portés seulement par un sentiment négatif et timide. Ils ne s'en contentaient pas de peur de pire. Une passion plus active et plus généreuse fit la garde au milieu des dangers publics autour du berceau de cette royauté : c'était l'amour de la loi et la haine de l'arbitraire. Incarnée dans la personne d'un grand ministre, qui la poussa jusqu'à l'héroïsme et mourut à la peine en défendant la loi, cette noble passion pourrait fournir encore dans l'exil une épitaphe au tombeau du roi qui gouverna dix-huit ans au milieu des balles de l'assassinat et de l'émeute, sans porter une seule fois atteinte ni à la vie, ni à la liberté, ni à la fortune d'un seul Français. De tous les sentimens que le temps efface ou que le souffle des révolutions éteint, celui-ci est encore le seul qui survive dans beaucoup des cœurs qu'il a fait battre. M. de Carné, si digne de le comprendre, aurait peut-être pu l'apprécier plus chaleureusement.

A part ces critiques de détails, nous nous associons de bon cœur à la pensée principale de M. de Carné : c'est qu'après tout les deux

monarchies constitutionnelles, malgré leurs différences extérieures et le mal qu'elles ont dit l'une de l'autre, se proposèrent le même but et succombèrent dans la même tâche. Comme lui aussi, sous les mêmes réserves et avec les mêmes scrupules, nous voulons espérer encore que l'entreprise n'est pas manquée pour jamais, et que, sous une forme aujourd'hui difficile à prévoir, la France est destinée à posséder enfin quelque jour des institutions politiques dignes de confiance et capables de durée. Rien sans doute n'est mieux fait pour préparer un tel résultat que d'interroger comme M. de Carné toutes les instructions de l'expérience et d'en tirer des leçons morales pour tous les partis; mais ce qui nous confirme surtout dans cette espérance, c'est qu'il nous est impossible de prendre l'état actuel de la révolution française par le monde comme le dernier mot de la Providence sur ce grand et obscur événement. Elle nous réserve sans doute, quand nous l'aurons mieux méritée, quelque autre explication du mystère où il lui plaît encore de nous laisser. Pour le moment, en effet, le problème est plus difficile à résoudre que jamais, et la catastrophe de 1848, comme les conséquences qu'elle a traînées à sa suite, le posent devant les regards dans une désespérante singularité.

D'une part en effet, comme révolution sociale, 1789 a décidément gain de cause. Ce qu'on est convenu d'appeler les principes de 89 (bien qu'ils ne soient au fond que le dernier terme de tout le développement civil de la France) gagne un peu de terrain chaque jour dans le monde. Le nouvel état de société que nos rois avaient préparé et que la révolution française a solennellement inauguré, les nouvelles relations qu'elle a établies entre les hommes, les nouvelles règles de justice et d'égalité qu'elle a proclamées, tout cela fait, comme on l'a dit (et bien qu'on l'ait dit plus d'une fois avec trop d'emphase), le tour du globe. C'est une pente irrésistible, et comme il arrive aux changemens qui sont dans la force même des choses, tout les sert également, l'ordre et les révolutions, les jours de paix et les jours de guerre, les gouvernemens qui leur résistent comme les gouvernemens qui les secondent. Pendant les années heureuses du dernier règne, l'exemple d'une société libre et florissante, prospérant paisiblement à l'ombre des principes de 1789, faisait en leur faveur, jusque dans les esprits les plus obstinés, une propagande sourde et cachée, dont la censure et la police des gouvernemens absolus ne pouvaient suspendre les effets. Quand l'orage de 1848 s'est élevé, ce travail, qui fermentait, a éclaté au grand jour. Toutes les nations de l'Europe à la fois ont demandé sur un ton impérieux à jouir des effets civils de la révolution française : la destruction des

derniers débris des priviléges féodaux, la distribution des emplois au mérite, l'égalité des impôts et des juridictions, l'oubli de toute différence de naissance ou de culte entre les citoyens. Compromises par les violences imprudentes de ceux qui les réclamaient, ces conquêtes n'ont pourtant pu être toutes emportées dans la violence de réaction qui les a suivies. Ni en Allemagne, ni en Italie, la réaction de 1849 n'a été une contre-révolution complète. Partout dans les institutions civiles la trace du passage d'une révolution est restée. La politique autrichienne, par exemple, qui semblait vouée au culte de l'ancien régime, voit aujourd'hui à sa tête un ministre sorti des rangs de la bourgeoisie, étranger à tous les instincts de la classe élégante et guerrière qui environnait jusqu'ici le trône de Marie-Thérèse, et qui entraîne la politique de son pays dans des voies nouvelles de régularité et de centralisation, en même temps qu'il rompt le faisceau diplomatique de la sainte-alliance contre-révolutionnaire. La Prusse, malgré les goûts historiques et chevaleresques de son souverain, s'est vue obligée de renoncer à ses essais de libertés féodales un peu puérils pour entrer tout simplement dans le patron taillé par la révolution de 1789. L'Angleterre elle-même se rapproche de ce modèle commun. Sous l'influence générale, on voit se relâcher à la fois ses mœurs et ses préjugés; elle commence à préférer dans ses institutions la régularité logique à la tradition, et la vérité abstraite aux meilleures coutumes. En France même, où il semblait n'y avoir plus rien à gagner, le progrès des effets civils de la révolution est pourtant encore très sensible. Le suffrage universel, dont l'importance politique diminue avec celle des élections parlementaires, ne demeure plus dans nos lois que comme le symbole et le dernier terme de l'égalité civile. Une extrême activité industrielle répandant l'aisance dans les derniers rangs fait subir à la richesse mobilière le même partage démocratique et populaire que la terre avait déjà supporté après le grand bouleversement de 92. Tout en Europe porte donc aujourd'hui plus que jamais l'empreinte de la révolution de 1789. Ce progrès s'accomplit sous toutes les formes, se déguise sous toutes les apparences, même les plus frivoles. Dans les cours même, là où le faste monarchique a été conservé ou ressuscité, il a pris le caractère des temps nouveaux. L'égalité règne sous l'étiquette. Aucun privilége de naissance ne ferme l'entrée des palais. Ce n'est plus le temps où un maître des cérémonies arrêtait un ministre bourgeois, parce que son costume n'était pas conforme à l'ordonnance. Non, aujourd'hui tous les souliers peuvent porter des boucles et tout habit noir peut prendre autant de galon qu'il lui convient.

Mais si les effets civils de la révolution sont aujourd'hui plus puissans et plus répandus que jamais, en revanche on ne peut se dissimuler que sa considération politique et morale ne soit extrêmement affaiblie depuis les événemens de 1848. On se demande assez généralement, avec un doute légitime en apparence, quelle est la forme politique qui convient à une société organisée sur le modèle civil de 1789. Est-ce la liberté constitutionnelle? Il n'est pas de mode de l'affirmer ni même de l'espérer. Est-ce la démocratie républicaine? De tous les gouvernemens qui se sont succédé depuis soixante ans, aucun n'a eu une existence plus agitée et plus courte que la république, aucun n'a laissé derrière lui une mémoire chargée de souvenirs plus pénibles. Est-ce le pouvoir absolu? Cela serait triste à confesser, et il n'y a que les plus résolus qui ne répugnent pas à faire un tel aveu. Osons le dire, bien qu'il en coûte, l'idée que la révolution de 89 a rendu les peuples incapables d'une forme politique régulière et durable, — qu'elle a moins été une révolution unique que le commencement d'une série d'agitations successives et interminables, — l'idée qu'en interrompant les traditions sans assurer la liberté, elle a rendu difficiles à la fois la dignité dans la soumission et la sécurité dans l'indépendance, — cette idée-là est aujourd'hui très accréditée. La variété de nos expériences et l'uniformité de nos malheurs ont fait naître cette opinion chez presque tous nos voisins et chez beaucoup de nos concitoyens. En jouissant des bienfaits civils, on ne se promet rien, on craint tout même des effets politiques de la révolution.

La révolution française présente ainsi un double aspect, et chacun, suivant ses goûts, la tournure de son esprit, ses intérêts ou ses préférences, s'attache à regarder l'une ou l'autre face. Les peuples, par exemple, en général goûtent beaucoup tout ce qui vient de la révolution et qui lui ressemble; car les peuples, composés d'hommes qui font leurs affaires privées avant de songer à la chose publique, sont surtout sensibles aux libertés et aux intérêts civils. Partout où il y a une conscience troublée par l'inquisition d'une religion d'état, partout où une ambition est contrariée dans son cours légitime par une exclusion ou un privilége de caste et de naissance, partout où une fortune particulière est lésée par un déni de justice ou une inégalité de contributions, on tourne les yeux vers les principes de 1789, vers l'événement qui les a fait prévaloir et vers la nation qui les représente. Le simple public, presque partout, est donc assez favorable à la révolution française; mais les gouvernemens et les hommes d'état, dont le métier est d'être politiques avant tout, tous ceux qui portent le poids de la responsabilité politique dans cha-

que pays, la considèrent avec effroi comme une source intarissable d'agitations et de désordres. Elle ne fut jamais en très bonne odeur auprès de ceux qui font surtout cas de la stabilité du pouvoir. Depuis 1848, les amis mêmes de la liberté ont cessé de fonder sur elle beaucoup d'espoir. Ils l'ont vue trop de fois, depuis soixante ans, commencer par abuser de tous les droits, sans prudence, pour les sacrifier tous ensuite sans réserve. D'ailleurs les amis de la liberté estiment avant tout la dignité morale du caractère, et ils savent à quelles épreuves les fréquens changemens politiques mettent la première des vertus civiques. C'est ainsi que la révolution française, enviée et redoutée, semble, à chaque nouvelle secousse, perdre autant d'estime qu'elle gagne de puissance. Triomphante dans le monde des faits, elle est mise en suspicion dans la région des sentimens moraux et des idées élevées. Encore une victoire triste et terne comme celles qu'elle a remportées depuis 1848, elle aurait désarmé tous ses adversaires, mais découragé ses meilleurs amis.

Il y a dans cette contradiction singulière du jugement public matière à réflexions pour tout le monde. On y trouve surtout la justification du point de vue modéré, alternativement sévère et favorable pour tous les partis, auquel M. de Carné s'est placé. Quand on parle d'un événement qui se montre sous des faces aussi différentes, tous les jugemens exclusifs sont décidément absurdes. Il est impossible à un esprit religieux ou même simplement sensé de supposer qu'une révolution qui s'avance ainsi, foulant aux pieds toutes les résistances, manifestement prédestinée à étendre son influence sur le monde entier, ne contienne en soi aucun élément de bien et de justice, et puisse être enveloppée tout entière dans un aveugle anathème. M. de Maistre lui-même revivrait aujourd'hui, qu'en voyant le chemin qu'a fait la révolution française, il hésiterait, j'en suis sûr, à en faire hommage au démon, car ce serait imputer à la Providence une trop longue et trop complète abdication. Le mal, comme l'Océan, a ses digues en ce monde : la main de Dieu ne permet pas qu'il déborde tout à fait. Si la révolution française avait été le mal pur et sans mélange, Dieu n'attendrait pas si longtemps pour arrêter ses ravages; ses vagues seraient déjà rentrées dans leur lit. D'autre part, s'endormir dans une admiration béate pour les résultats matériels et civils de la révolution française, et fermer les yeux aux dangers politiques de toute espèce qu'elle traîne partout à sa suite, ce serait s'aveugler de propos délibéré et s'exposer à de cruels réveils. Peut-on oublier que la capitale des principes de 1789 était hier encore le théâtre de la plus effroyable et plus étrange lutte civile dont l'histoire fasse mention,

et que la terre entr'ouverte y montrait à découvert, ébranlés et tremblans, les fondemens de toute morale et de toute société humaine? N'y pensons plus, j'y consens; ce ne sont là que des périls, le courage suffit pour les braver. Mais oublierons-nous aussi le trouble des consciences, le désordre moral, la perte de dignité et d'honneur qui sont les fruits inévitables de l'instabilité politique dégénérée en habitude? Dirons-nous que pourvu qu'un pays conserve de certains biens civils, comme l'égalité par exemple, pourvu que les mœurs y soient douces, l'administration régulière, la justice équitable, l'impôt proportionnellement réparti, les changemens de gouvernement n'importent pas, et que ce ne sont là que des détails malheureux dont il ne faut pas trop s'occuper, s'ils n'empêchent pas les honnêtes gens de faire leurs affaires ou leur chemin? Dirons-nous en un mot que, pourvu que tous les Français, sans distinction, aient le droit de prétendre aux emplois publics, il n'importe pas au nom de quels principes politiques ils les exercent, ni quelle main ils doivent baiser pour les obtenir? Prenons garde à cette morale pratique et commode qui va tout droit à retrancher l'honneur du nombre des vertus des peuples modernes. Que doit dire donc, dans cette alternative, un historien impartialement dévoué au service de la vérité? Rien d'absolu, rien d'extrême, rien même de trop décisif; — dans la révolution française, comme dans l'histoire en général, louer le bien, reconnaître le mal, et tendre toutes les forces de son esprit pour découvrir quelque moyen de conserver l'un en conjurant l'autre; — que si l'on trouve le secret de la Providence trop difficile à pénétrer, savoir attendre et ne pas se presser de conclure pour elle. Devant ce tableau inachevé, dont un voile couvre la moitié et auquel l'auteur assurément s'est réservé de retoucher, il est permis de suspendre son jugement. Aux esprits que ces problèmes préoccupent, soit qu'ils s'efforcent encore, soit qu'ils aient désespéré de deviner le mot de l'énigme, nous recommandons le livre de M. de Carné comme le plus utile des conseils ou la plus intéressante des lectures.

ALBERT DE BROGLIE.

D'UNE RÉVOLUTION

EN CHIMIE.

Les précieux services que la chimie a rendus à l'industrie en ont popularisé l'étude pratique, et le nombre est grand aujourd'hui de ceux qui en savent assez pour surveiller ou même perfectionner les préparations nécessaires aux arts du commerce; mais la plupart du temps ces connaissances, acceptées sur parole, vérifiées en gros par une expérience journalière, ne supposent pas une intelligence parfaite ni même une science suffisante des principes sur lesquels la chimie repose. Même pour d'habiles industriels qui ont suivi des cours publics, la science qu'ils appliquent n'est qu'un empirisme régulier, qui doit tous ses progrès à d'heureux hasards attentivement observés. Ils ignorent d'ordinaire à quelles conditions elle est devenue une science rationnelle, où l'enchaînement des causes et des effets est plus parfait peut-être que dans toute autre, et où l'expérimentation, cessant de régner sans partage, n'intervient plus que pour vérifier les hypothèses et asseoir les théories.

S'il en est ainsi de ceux qui mettent en œuvre les découvertes des savans, à plus forte raison ceux qui ne font pas de la science une étude spéciale sont-ils loin de se rendre compte non pas seulement de ses principes, mais même de son objet, et la chimie théorique est peut-être dans le monde la plus ignorée des sciences. Les phénomènes qu'elle considère se passent pourtant tous les jours sous nos yeux, et semblent devoir attirer constamment notre attention; mais

nous sommes si habitués à les voir se produire, que nous ne songeons pas à les examiner; à force d'être témoins des effets, nous croyons comprendre les causes. Il n'en est rien cependant, et la plupart des hommes passent leur vie au milieu d'un monde inconnu. Interrogez-les sur les faits les plus ordinaires, demandez-leur ce que c'est que la respiration ou la combustion, ce qui se produit lorsque les couleurs d'une étoffe pâlissent au soleil, quand le beurre rancit, quand le vernis des tableaux se sèche ou quand le fer se rouille : vous n'obtiendrez le plus souvent que des réponses vagues et contradictoires. Rarement on vous dira qu'une même cause détermine tous ces phénomènes; à peine se doute-t-on qu'il y ait une science qui les explique, et qui nous apprend à vivre dans ce monde autrement que les personnages des *Mille et Une Nuits* dans les palais des génies. La science ne naît qu'au moment où le doute s'élève, où l'on commence à voir que l'on ne comprend pas. C'est ce doute que nous voudrions susciter dans l'esprit, non-seulement des gens qui ignorent toute chimie, mais de ceux même qui professent superficiellement et appliquent empiriquement les théories vulgaires des manuels pratiques.

Il faut bien se persuader que tous ces phénomènes dont nous sommes les témoins habituels ne sont pas aussi simples qu'on se l'imagine, pour comprendre quelle est l'importance et la difficulté des principes de la science, et de quels débats, de quelles innovations peut être le théâtre ce qu'on a nommé la *philosophie chimique*. Les livres qui en traitent ne sont guère lus que par les savans, et, on doit l'avouer, ne sont guère intelligibles que pour eux. La facilité et la clarté du langage chimique sont telles qu'il est difficile de ne pas l'employer. De là une apparence technique et pédantesque qui effraie même des gens d'esprit, et les traités qui renferment souvent des vues élevées, des théories où brille toute la sagacité de l'intelligence humaine, restent confinés dans les écoles, et passent aux yeux du monde pour des recueils de recettes empiriques et de formules compliquées, analogues pour l'intérêt au *Codex* des pharmaciens ou au *Cuisinier royal*.

C'est du reste une chose toute moderne que la philosophie de la chimie. Jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, la science à laquelle on donnait ce dernier nom était à peine une science, c'est-à-dire un ensemble de principes généraux appliqués à un ordre de phénomènes déterminé. Stahl le premier imagina une théorie qui eut quelques bons résultats, c'est la théorie du *phlogistique*. Elle était fausse, il est vrai, mais c'était une théorie, c'était un essai de classification, et dans le désordre que présentait la chimie, cette tentative se recommandait déjà par une incontestable utilité. Bientôt d'ail-

leurs apparurent Lavoisier et cette admirable génération de savans qui accomplirent, eux aussi, leur glorieuse révolution, et furent pour ainsi dire le témoignage vivant des progrès que le XVIIIe siècle avait fait faire à l'esprit humain. La chimie de Stahl fut alors combattue et remplacée par celle qui subsiste encore aujourd'hui, après s'être développée et agrandie pendant soixante ans, mais sans avoir subi de changemens essentiels. Ce sont quelques-uns des principes de cette chimie que nous voudrions exposer ici, et en même temps nous exprimerons les doutes qu'ils soulèvent dans notre esprit. C'est le moment en effet de se livrer à cette étude. Depuis plusieurs années, depuis le mouvement qu'ont imprimé à la science M. Dumas en France et M. Liebig en Allemagne, rien de capital n'avait été publié sur la chimie, et leurs élèves se contentaient de découvrir quelques nouveaux corps ou de nouvelles applications aux arts ou à l'industrie. Il y a quelques mois enfin, on a vu se produire un ouvrage curieux et intéressant, plein d'idées neuves et d'aperçus ingénieux, qui menace d'un changement assez considérable les idées admises depuis plus de soixante ans (1). Ce n'est pas, bien entendu, la chimie moderne tout entière de Lavoisier que combat l'auteur : la plupart des doctrines de ce grand homme ne peuvent être ébranlées; ce que M. Laurent discute, c'est une partie de la théorie chimique qui, comme nous espérons le montrer, ne paraissait pas essentielle à Lavoisier, et qui n'a reçu tout son développement que depuis sa mort.

M. Laurent, l'auteur de la nouvelle doctrine, a consacré sa vie entière à l'étude de la chimie. Après avoir été longtemps unanimement repoussées, ses idées commencent aujourd'hui à faire quelques prosélytes, en grande partie peut-être parce que l'auteur n'est plus là pour les imposer, et ne peut pas jouir de son succès. M. Dumas lui-même a récemment annoncé à l'Académie des Sciences que la nouvelle théorie était loin d'être sans valeur, et pourrait bien modifier certaines parties de la science que l'on enseigne aujourd'hui. On comprend que nous ne saurions être plus affirmatif que M. Dumas. Nous ne prétendons pas soutenir les nouveautés de M. Laurent, nous ignorons encore si ses idées sont enfin la vérité; mais nous voudrions appeler l'attention sur ses travaux, et, en exposant l'ancienne théorie, en montrer les côtés faibles, expliquer comment certains points en ont été trop facilement admis. La personne même de M. Laurent est d'ailleurs intéressante. Il était profondément versé dans l'étude de la chimie, et son opinion, fondée sur des convictions profondes et raisonnées, mérite au moins un

(1) *Méthode de Chimie*, par A. Laurent, précédée d'une préface par M. Biot; in-8° Paris, Mallet-Bachelier, 1854.

examen sérieux. Il lui a sacrifié son repos et peut-être sa gloire; ses idées exclusives et nouvelles ont beaucoup nui à sa fortune, et, au temps où nous vivons, on ne saurait trop admirer un homme qui se dévoue à ses opinions, fussent-elles scientifiques.

Lorsqu'on veut exposer une science peu connue, le moyen le plus simple consiste à en faire l'histoire. Les connaissances s'introduisent alors dans l'esprit du lecteur comme elles se sont formées dans celui des générations; on suit pour ainsi dire la science pas à pas, et l'on passe avec elle de ses élémens les plus simples à ses théories les plus complexes. Nous ne pouvons suivre ici cette méthode d'une manière complète. L'histoire de la chimie a été faite dans la *Revue* par M. de Quatrefages (1). Dans un remarquable travail, il a exposé les lents progrès de cette science depuis son origine jusqu'à nos jours, depuis les alchimistes jusqu'aux théoriciens, depuis Raymond Lulle jusqu'à nous. Nous ne voulons pas revenir sur ce qu'il a si bien traité. Ce sont d'ailleurs les doctrines qu'il présentait comme les résultats des derniers progrès de la science qui sont en partie attaquées par M. Laurent, et, comme notre objet est la théorie pure, les œuvres des anciens chimistes ne pourraient nous être d'un grand secours. Pour trouver des idées théoriques et raisonnables sur la constitution des corps, il faut plutôt les chercher dans les ouvrages des philosophes.

Avant le XVIIIe siècle, les discussions théoriques entre les chimistes ne roulaient guère que sur le nombre de parties de métal que la pierre philosophale pouvait transmuter. Les uns pensaient avec Roger Bacon qu'une seule partie de cette pierre convertissait en or cent millions de parties de métal commun; les autres élevaient ce chiffre, avec Raymond Lulle, à mille millions, d'autres l'abaissaient, avec Basile Valentin et John Price, à soixante-dix ou même à quarante parties. Chez les philosophes, on trouve des opinions plus vraies et plus pratiques même que chez les expérimentateurs les plus exercés. L'art d'arriver à la vérité par l'expérience est tout moderne, et les anciens l'ignoraient. Ils ne savaient ni expérimenter, ni déduire des conséquences générales de leurs observations; ils se sentaient bien plus à l'aise dans la pure spéculation qu'au milieu de ce mélange de l'expérience et du raisonnement qui seul a conduit la science à ce point de perfection que nous admirons aujourd'hui. Les ouvrages de Lucrèce, d'Épicure, de Gassendi et de Descartes nous donnent seuls des notions sur la constitution des corps, c'est-à-dire sur ce qui nous intéresse en ce moment. Quinze siècles d'expériences ont été impuissans à dévoiler ces mystères, et paraissent perdus dans les stériles recherches d'un art

(1) Voyez la livraison du 1er août 1842.

mystérieux. Soyons justes toutefois, et, sans élever trop haut ces recherches, comme on l'a fait, ne les méprisons pas entièrement. Si la révolution qui s'est accomplie dans les opinions, le changement de la nomenclature, les idées nouvelles sur la combinaison des élémens matériels semblent séparer l'alchimie de la chimie et rompre tout lien avec le passé, il faut se rappeler que tant d'observations et d'expériences accumulées ont seules pu donner une base solide à la chimie de Lavoisier. Ne déplorons pas le but impossible que se proposaient les alchimistes, car ils eussent peut-être abandonné une science qu'ils auraient crue stérile, et l'intelligence la plus ingénieuse ne pouvait rien inventer qui agît sur l'esprit des hommes plus puissamment et d'une manière plus persistante que l'idée de la pierre philosophale. Il ne faut pas être trop sévère pour leurs illusions, car chaque jour nous découvre des erreurs grossières dans les opinions de nos devanciers, et la postérité en découvrira sans doute de singulières dans les nôtres. Bien des recherches qui passeraient aujourd'hui pour des signes d'aliénation mentale ont occupé des hommes rares par la sagacité et la pénétration. Si quelques-uns des contemporains même condamnaient les alchimistes et leurs travaux, ce n'était pas pour des raisons sérieuses et scientifiques : ils les eussent bien plus méprisés encore, si le but de leurs études eût été de fixer les rayons du soleil sur le papier, de congeler l'eau dans des creusets chauffés au rouge, de transmettre un signal à des milliers de lieues avec la rapidité de l'éclair, de faire de l'eau-de-vie avec des betteraves et du bois, des pierres précieuses avec de l'alun, toutes choses faciles aujourd'hui. Une science déjà très avancée peut seule nous faire connaître la limite du possible.

Quoi qu'il en soit, on eût bien étonné les alchimistes en leur disant que le fondement de la chimie devait un jour consister dans la théorie que nous allons exposer, et que les atomes des philosophes y joueraient un rôle important. Nous le répétons, pour nous le premier vrai chimiste théoricien, c'est Stahl, bientôt remplacé et éclipsé par Lavoisier. Depuis Stahl jusqu'à nos jours, on peut diviser l'histoire de la chimie en trois grandes époques, et chacune d'elles est caractérisée par une direction particulière imprimée aux travaux scientifiques.

Dans la première, nous trouvons Lavoisier en France, Priestley en Angleterre, Scheele en Suède. Tous trois apparurent en même temps et firent presque la même année des découvertes analogues. Il est en chimie plusieurs corps dont ils trouvèrent tous trois la composition, sans qu'on puisse leur reprocher de s'être copiés mutuellement, tant leurs procédés d'opération diffèrent et révèlent des génies divers et originaux. — L'un, Scheele, modeste pharmacien à Gothembourg, puis à Upsal et enfin à Kœping, était un esprit curieux, mais très pratique et n'ayant jamais lu peut-être qu'un seul

livre, l'ouvrage sur la chimie d'un élève de Stahl, Neumann. Il cherchait la vérité en étudiant les corps mêmes, leurs formes et leurs réactions. Ses mémoires sont des modèles d'investigation scientifique, et avec un laboratoire mal monté, avec des instrumens très imparfaits, il a su isoler les corps les mieux cachés, produire les composés les plus inattendus. — Priestley au contraire n'était expérimentateur et même chimiste que par occasion. La nature de son esprit était toute différente. Successivement commerçant, prédicateur, théologien, chapelain de lord Shelburne, il savait le latin, le grec, l'hébreu, l'allemand, etc. Il a laissé plus de quatre-vingts volumes de philosophie, qui ont agité l'Amérique et l'Angleterre. Au milieu d'une vie occupée par les querelles, les prédications et aussi les persécutions religieuses, il trouva le temps de contribuer aux progrès de la chimie presque autant que Scheele lui-même, et de découvrir des procédés d'expérience encore utiles aujourd'hui. Ainsi c'est à Priestley que l'on doit l'appareil à recueillir les gaz, dont il trouva le premier l'importance et la fréquente production. — Lavoisier enfin, plus théoricien que l'un et plus pratique que l'autre, vient se placer à leur tête. Tout en faisant des découvertes pour son propre compte, il généralise leurs observations, il redresse et vérifie leurs hypothèses. Tous trois par exemple ont découvert l'oxygène; Lavoisier seul a donné de la combustion la théorie qui subsiste encore aujourd'hui, tandis que Scheele décrivait les propriétés du gaz et les cas où il se produit, mais sans déterminer exactement son rôle, et que Priestley se perdait dans de vaines hypothèses sur le phlogistique. A la suite de Lavoisier viennent se placer Fourcroy, Berthollet, Dalton, Gay-Lussac, Proust et M. Thénard, qui à la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci ont continué et développé son œuvre, et à des titres divers méritent une importante place dans l'histoire de la science.

Tandis que ce mouvement s'accomplissait en France, une découverte venait en Angleterre agrandir le champ des expériences et commencer une époque nouvelle. Un homme que l'on a souvent comparé à Lavoisier, Davy, débutait avec éclat par l'application, inconnue alors, de l'électricité à la chimie, et son mémoire eut la singulière destinée d'être couronné par l'Académie des Sciences en 1807, tandis qu'une guerre acharnée divisait les deux pays. Jusqu'à Davy, on n'avait employé à la décomposition des corps que la chaleur ou la force chimique elle-même, l'affinité. A l'aide d'un nouvel agent, et d'un agent aussi puissant, Davy dédoubla les corps qui paraissaient les plus rebelles. Il montra par exemple que ce que l'on appelait alors les *terres*, c'est-à-dire la chaux, la potasse, la soude, l'alumine, etc., ne sont point des substances élémentaires, mais résultent de la combinaison de l'oxygène de l'air avec des métaux.

Cette découverte, outre bien d'autres conséquences, est sur le point de présenter une utilité pratique, puisque le métal retiré de l'alumine va devenir entre les mains de M. Sainte-Claire Deville d'un usage aussi journalier que l'argent, sur lequel il a l'avantage du prix, de l'éclat et surtout du poids, étant léger comme le liége. Cette application de la pile à la chimie paraît n'être qu'une découverte de faits; cependant les conséquences en ont été si grandes et Davy était conduit par des raisons tellement scientifiques, qu'on ne doit pas hésiter à faire dater de cette année 1807 une nouvelle ère de la chimie. La pile entre les mains de Davy fut ce qu'était la balance pour Lavoisier. Les travaux de M. Faraday, l'élève et le successeur du chimiste anglais, sont d'ailleurs là pour prouver à quelles découvertes en chimie et en physique peut conduire l'électricité employée par des mains habiles.

La troisième époque de la chimie moderne est toute récente, et c'est à l'école d'un de ses plus illustres représentans que se forme la génération nouvelle. Elle commence à Berzélius, bientôt suivi par les deux chimistes dont les travaux occupent depuis vingt ans le monde scientifique, M. Liebig, professeur à Giessen, et M. Dumas. Tous deux tendent à un but commun : ils sont bien les successeurs de Lavoisier, car ils n'emploient que la balance et l'analyse, et leurs inductions n'ont pas d'autre base; mais au lieu de s'occuper, comme on l'avait fait jusqu'à eux, presque uniquement du règne minéral, ils se sont tournés vers la nature vivante, ils ont créé la chimie organique, chimie bien plus étendue que la première, bien plus compliquée, bien plus difficile, mais aussi bien plus féconde en applications. Les corps qu'étudie cette science sont très multipliés, puisqu'ils composent les animaux et les plantes, dont les aspects sont si divers, et cependant leurs élémens sont très peu nombreux. Aussi l'analyse devient-elle fort difficile et fort délicate, et c'est précisément dans l'analyse qu'excellent les grands chimistes de notre époque. Les anciennes expériences ont été répétées d'ailleurs avec cette qualité qui caractérise la science moderne tout entière, et qui est restée inconnue jusqu'à la fin du dernier siècle, l'exactitude. L'œuvre des savans actuels est donc une œuvre de destruction. Chaque jour, grâce à des observations mieux faites, une de ces lois que l'on appelait orgueilleusement *lois de la nature* disparaît. Chaque jour, un physicien, un chimiste ou un physiologiste, M. Pelouze, M. Regnault ou M. Bernard, découvre que ce que l'on croyait vrai ne l'est que dans certains cas particuliers ou jusqu'à une certaine limite, et ils laissent à leurs successeurs le soin de coordonner tous ces faits et de découvrir de nouvelles relations qui soient véritablement des lois naturelles.

Assurément cette troisième époque de la chimie n'est pas terminée, et la voie où nous sommes engagés aujourd'hui doit encore

produire d'utiles résultats. Le livre de M. Laurent n'a pas et ne peut pas avoir la prétention de se placer à côté des ouvrages des savans que j'ai nommés, ni de détruire la chimie créée par trois générations successives. L'auteur est moins radical qu'on ne le croit, moins qu'il ne le dit, moins peut-être même qu'il ne le pense. La plus grande partie des doctrines admises aujourd'hui repose sur tant d'expériences et de vérifications, qu'elle est à l'abri de toute atteinte. Cependant il est certains problèmes qui, de l'aveu même de tous, sont restés douteux, car l'expérience ne suffit pas à les résoudre. Davy avait déjà attaqué les hypothèses de Lavoisier et de ses successeurs sur cette partie de la chimie, et M. Laurent vient encore les combattre aujourd'hui, armé de toute la science que nous avons acquise depuis cinquante ans et des découvertes mêmes de ses adversaires. Il est d'ailleurs soutenu par un chimiste distingué, qui a souvent été son collaborateur et dont les idées se rapprochent beaucoup des siennes, M. Gerhardt (1). Pour bien faire comprendre l'objet de la discussion, pour préciser à la fois l'importance de la question débattue et l'état de la science appelée à la résoudre, nous sommes obligé de revenir un peu sur nos pas et d'expliquer ce qu'on entend par le mot *atomes*, qui revient sans cesse dans les théories actuelles de la chimie.

L'expérience de tous les jours montre que les corps peuvent être réduits en parties fort petites, et cette divisibilité ne semble avoir que la limite opposée par la grossièreté de nos organes et de nos instrumens. Lorsqu'un corps est réduit en une poudre impalpable, les grains de cette poudre paraissent à l'œil armé d'un microscope pouvoir toujours, quelque petits qu'ils soient, subir une nouvelle division. Cette divisibilité des corps n'a-t-elle aucune limite, ou au contraire pourrait-on arriver, après un grand nombre de sections, à des parcelles persistantes, inaltérables et indivisibles? Telle est la question que nous devons nous poser tout d'abord, car sur l'existence de ces parcelles, connues sous le nom d'atomes, repose en partie la théorie chimique. C'est donc sur cette question de la divisibilité infinie tant discutée par les métaphysiciens de tous les temps et par les chimistes modernes que nous devons jeter un coup d'œil rapide avant de passer à ce qui fait plus spécialement le sujet de notre étude.

Leucippe et Démocrite ont les premiers considéré la matière comme formée d'élémens indivisibles, inséparables, réunis en masses énormes pour former les plus petits corps, et ils ont donné à ces élémens le nom d'atomes. Ces atomes ne se touchent pas, ils sont séparés par du vide, et dans un corps il y a autant de vide que de plein.

(1) *Introduction à l'Étude de la Chimie par le système unitaire*, par M. Ch. Gerhardt.

Cette existence du vide était, suivant eux, nécessaire au mouvement. Rien ne pourrait se mouvoir, si, comme le croyaient les philosophes d'Élée, l'univers était un tout homogène et continu; rien ne pouvant se déplacer, rien ne pourrait changer de lieu. En faveur du vide et des atomes, qui n'étaient pour eux qu'une conséquence du vide, Leucippe et Démocrite invoquaient le témoignage des sens, rejeté par les éléates, ainsi que des expériences en général mal décrites et mal conçues. Leucippe disait que le vide existe, car un vase plein de cendres peut recevoir autant d'eau que le même vase vide. Ce système, un peu obscur, soutenu alors par des argumens plus obscurs encore, fut repris plus tard par Épicure, et exposé par Lucrèce dans l'un des plus admirables poèmes que nous ait laissé l'antiquité. Sauf les détails, il constitue encore la théorie de la physique moderne. Épicure et son maître Leucippe firent sortir la philosophie des mains de ceux qui cherchaient les principes des corps et les forces dans les nombres, les proportions, les harmonies, etc. Ils abordèrent les corps eux-mêmes, ils examinèrent leurs conditions physiques, leur forme, leurs mouvemens, pour en déduire leurs propriétés et leurs effets. Tous les corps, dit Lucrèce, sont formés d'atomes solides et impérissables qu'on ne peut ni voir, ni disjoindre. Si la matière était divisible à l'infini, il n'y aurait aucun terme à la petitesse, ce qui est difficilement concevable. Les moindres corps se composeraient de parties innombrables, et il n'y aurait aucune différence entre une masse énorme et un corps imperceptible, puisque tous deux seraient composés d'un nombre infini de parcelles. Tous les corps seraient donc égaux. Or leur inégalité est évidente, et l'on est obligé d'admettre des atomes ou molécules indivisibles qui forment par leur réunion toute la matière que contient le monde. Les grandes masses en renferment beaucoup, les petites peu. Supposer des parties à l'infini dans un corps, c'est le supposer lui-même infini, et il y aurait alors des infinis plus grands les uns que les autres, ce qui, en physique, est inadmissible. Les corps sont donc dus à l'accumulation des atomes :

Sunt igitur solida primordia simplicitate (1).

Ce que Voltaire a ainsi traduit :

Le soutien de leur être est la simplicité.

Ces atomes de Lucrèce errent au sein du vide, et sont livrés à un mouvement perpétuel, dont la direction varie suivant qu'ils se choquent, s'unissent, ou dévient de leur route. Par leurs assemblages, ils forment la matière, et tous les corps semblables ont des

(1) Lucrèce, livre Ier, v. 610.

atomes identiques. Ceux des pierres et des métaux sont solides, ceux des liquides sont ronds et polis, et glissent facilement les uns sur les autres. Ils n'ont du reste ni odeur, ni couleur, et leurs arrangemens divers donnent naissance à ces propriétés. Les corps élémentaires, ou, comme nous disons aujourd'hui, les corps simples, sont seuls formés d'atomes d'une seule espèce. Ainsi, remarque justement Lucrèce, les os ne sont pas composés d'atomes d'os, le sang d'atomes de sang, etc.; car, puisque notre corps s'accroît par la nourriture, toutes ses parties doivent être formées d'élémens hétérogènes, ou bien les alimens renfermeraient des atomes de sang, de chair, etc., et ce seraient eux qui seraient formés d'atomes de natures différentes. Les corps paraissent variés à l'infini, et cependant le nombre des atomes est limité. La diversité de leurs assemblages et de leurs combinaisons suffit à expliquer la variété du monde, de même qu'avec un nombre très limité de lettres on peut produire une quantité de mots innombrable. Quant au mode de réunion des atomes, le hasard en dispose. Dans cette espèce de tourbillon, il se forme des assemblages, des hommes, des arbres, des animaux, une intelligence, et même une sorte de liberté; mais tout cela n'est pas le résultat d'un plan général de la nature. Les organes des sens eux-mêmes n'ont pas été destinés dans le principe à l'usage auquel nous les employons; les jambes n'ont pas été faites pour marcher, les yeux pour voir, les mains pour saisir. C'est le hasard qui les a formés, et nous nous en servons pour ces divers usages, parce que nous avons reconnu qu'ils y sont propres.

Telle est en résumé la théorie physique de Lucrèce. Nous n'avons pas à parler ici des conséquences philosophiques qu'il en a tirées; nous laissons aussi de côté les erreurs de physique qui remplissent son ouvrage, comme tous ceux des anciens. Nous n'avons parlé ni des expériences fausses alléguées comme preuves de théories justes, ni des faits vrais dont il tire des conséquences erronées. Sous le rapport de l'expérience, la physique des anciens ressemble toujours assez au raisonnement d'Anaxagore démontrant que la neige est noire par cette seule raison que l'eau elle-même est de couleur foncée. Quant au système philosophique, il est d'une facile réfutation. D'abord, sans être d'aveugles partisans des causes finales, nous nous révoltons à l'idée d'attribuer au hasard la création du monde et ces mécanismes ingénieux qu'admirent tant les naturalistes, et dont Lucrèce lui-même fait tant de descriptions enthousiastes. On s'étonne aussi qu'il n'ait pas songé que des atomes insensibles ne peuvent jamais former par leur assemblage des êtres doués de sentiment et de vie, et que, pour donner de la vraisemblance au système, il faut accorder une âme à chaque molécule, ou plutôt supposer un être d'une nature supérieure qui préside à l'arrangement du monde et

distribue le sentiment et l'intelligence. Loin de conduire nécessairement à l'athéisme, la doctrine atomistique doit amener à reconnaître des êtres distincts de la matière. Elle n'attribue aux corps que ce qui est renfermé dans l'idée d'une chose impénétrable et étendue, et il lui est impossible de soutenir que la vie et la pensée soient des conséquences de ces propriétés. Vainement Lucrèce dit-il que les hommes qui sentent n'ont pas plus besoin d'atomes sentans que les hommes qui parlent ou qui rient ne sont formés d'atomes éloquens ou gais : il ne songe pas que la parole, la gaieté et les larmes sont des modifications et des preuves de la sensibilité et de la vie, et non des propriétés du même genre.

Sans nous étendre davantage sur les conséquences de la physique corpusculaire ou de la théorie atomistique dans l'antiquité, nous passerons à des temps plus modernes. Longtemps elle eut mauvaise réputation, et ce n'est qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles que la question fut de nouveau soulevée. Descartes, Newton, Leibnitz, Wolf, Swedenborg, etc., s'en occupèrent et la purifièrent de toute hérésie. Aujourd'hui les chimistes supposent le problème résolu, et leurs doctrines impliquent l'existence des atomes. Il serait trop long d'exposer sur ce point toutes les opinions des philosophes et en quoi elles se rapportent aux divers systèmes. Nous ne voulons parler ni de Gassendi et de ses atomes ronds pour la lumière, carrés pour la chaleur, ni de Descartes et de ses tourbillons, ni des monades quasi-étendues de Wolf, ni des vues chimériques de Swedenborg. Nous nous contenterons d'énoncer rapidement les objections que l'on a faites à la divisibilité infinie, et nous espérons que l'on arrivera avec nous à la conclusion exigée aujourd'hui par la science. Les raisons physiques nous occuperont plus que les raisons philosophiques. C'est de la chimie, non de la métaphysique, que nous voulons faire.

Toute étendue, par sa définition même, suppose la divisibilité. Si, à force de diviser une substance, on arrivait à des particules insécables, ces particules seraient sans étendue; elles seraient égales à *zéro*, à rien. Or la réunion de ces particules doit constituer le corps primitif, une substance serait donc formée de — plusieurs fois rien; zéro pris un certain nombre de fois ferait une quantité, ce qui est absurde. Si, pour combattre cet argument, on dit que les atomes ne sont pas étendus, cela ne signifie pas grand' chose; si l'on dit, comme Wolf, qu'ils sont quasi-étendus, cela ne signifie rien. Là nous paraît être le meilleur argument des partisans de la divisibilité à l'infini. On peut dire, dans le sens contraire, qu'outre l'étendue, les corps possèdent une propriété non moins nécessaire, l'impénétrabilité, force qui rend impossible qu'un point de matière coexiste avec un autre dans le même lieu. L'étendue seule pourrait être une propriété du vide, et l'on a fort bien défini la matière une « étendue impénétrable. »

Or cette force ne peut subsister que par la cohésion des particules, et rend nécessaire l'existence même de ces particules, qui sont les élémens de la matière et doivent être inaltérables. Diviser un corps à l'infini, c'est le détruire, et la matière ne peut être détruite que par un miracle. On peut bien démontrer en mathématiques qu'un nombre, une quantité, sont toujours divisibles, et la moindre connaissance de la géométrie donne une excellente preuve de la divisibilité à l'infini d'une ligne; mais les raisonnemens mathématiques ne sont nullement applicables dans ce cas, et c'est là un point sur lequel on n'a jamais assez insisté. Si, d'une part, il est vrai qu'une ligne qui n'est pas divisible ne peut pas être étendue, ce qui est impossible à supposer, — de l'autre, on ne peut prétendre que les atomes, même indivisibles, ne soient pas doués d'étendue. Si, avec des microscopes plus parfaits, on parvenait à les apercevoir, on verrait des corpuscules analogues aux corps que nous connaissons, seulement plus petits, mais ils jouiraient de toutes les propriétés de la matière. On pourrait fort bien les concevoir divisés, puisqu'ils seraient étendus, mais on ne pourrait effectuer réellement cette division : une force de la nature s'y oppose. Il y a là, entre concevoir la divisibilité et réaliser la division, une grande différence. Un exemple le fera comprendre : tous les corps s'attirent les uns les autres, d'après la loi de Newton; il n'en est aucun qui ne soit soumis à la gravitation, — et cependant nous concevons fort bien qu'il pourrait exister des corps qui ne s'attireraient pas. — L'indivisibilité des atomes est aussi une loi qui pourrait ne pas exister. Cela ne serait pas absurde en soi; seulement la nature serait constituée autrement qu'elle n'est, et la matière serait autre chose que ce que nous entendons par ce mot. Je crois que cette distinction entre la divisibilité physique et la divisibilité mathématique, entre la division actuelle et la conception de sa possibilité, rend très compréhensible l'existence des atomes, que démontrent assez les raisons qui précèdent, quelques-unes des preuves de Lucrèce, et aussi la manière dont ils se prêtent à expliquer tous les phénomènes de la chimie. Je conviens que l'on a de la peine à se représenter des corps indivisibles, mais est-il donc si simple de concevoir une division poussée jusqu'à l'infini? Ce mot semble toujours s'introduire dans les sciences pour les obscurcir.

Rien, on le voit, dans la philosophie n'interdit les atomes, et comme la chimie et la physique les demandent, nous n'avons aucune raison de les rejeter. Peut-on cependant les démontrer directement par une expérience? En voici une que Wollaston considérait comme concluante, mais qui n'est guère qu'une vérification. On sait que la terre est enveloppée d'une atmosphère particulière ou d'air respirable qui, comme tous les gaz, jouit de la propriété de s'étendre, de se dilater, lorsque aucun obstacle ne s'oppose à son expansion. Cet air est d'au-

tant plus épais, plus dense, que l'on se rapproche davantage de la terre, parce qu'il est comprimé par les couches supérieures; plus on s'élève au contraire, plus il est dilaté, et, à une certaine hauteur, on s'aperçoit de cette raréfaction par une grande gêne dans la respiration. Le baromètre, instrument qui sert à mesurer le poids de l'atmosphère, et non, comme un ancien préjugé le persuade à quelques agriculteurs, à annoncer la pluie ou le beau temps, confirme cette impression des sens. On sait, par exemple, qu'à seize kilomètres au-dessus de la terre, la densité de l'air est environ huit fois moindre qu'au niveau des mers. Si la matière est divisible à l'infini, cette dilatation n'a pas de limite. Plus on s'élèvera, plus l'air sera raréfié, il est vrai, mais jamais on ne pourra arriver à un point privé d'atmosphère, car l'air se dilatera à l'infini, et s'étendra sans terme dans les espaces célestes. Si au contraire la divisibilité des corps est limitée, l'écartement des atomes pourra être très considérable, mais il aura une limite; à une certaine distance, un équilibre s'établira entre la terre et les atomes les plus éloignés; l'attraction exercée sur eux suffira à les retenir, et l'atmosphère ne s'étendra pas indéfiniment. Dans le premier cas, les astres seront enveloppés chacun d'une atmosphère semblable à la nôtre, et plus ou moins épaisse, suivant qu'ils exerceront sur elle une attraction plus ou moins considérable. On sait d'ailleurs que cette attraction dépend de leur masse. Pour résoudre le problème de la divisibilité, il semble donc suffisant d'observer si le soleil, la lune, les étoiles, sont environnés d'air, ce qui paraît praticable, car tous les milieux transparens possèdent la propriété de réfracter les rayons de lumière, c'est-à-dire de les dévier de leur direction, et de faire paraître les objets dans une position différente de celle qu'ils occupent en réalité. Cette recherche cependant offre des difficultés. La lune étant beaucoup plus petite que la terre, son attraction doit être bien plus faible, et son atmosphère, en supposant qu'elle en ait une, bien moins épaisse. On a calculé que cette atmosphère serait égale en densité à celle qui doit se trouver à deux mille lieues de notre globe, et serait trop dilatée pour être appréciée par les instrumens dont l'astronomie dispose. Si l'on s'adresse au soleil, on rencontre l'inconvénient contraire. La masse de cet astre est si considérable, et l'attraction qu'il exerce est telle que l'atmosphère attirée autour de lui aurait une densité égale à celle des métaux les plus pesans. Pour trouver un air analogue au nôtre en densité, le calcul enseigne qu'il faut se placer à une distance du soleil égale à 575 fois le rayon terrestre, c'est-à-dire à 800,000 lieues environ. C'est à peu près à cette distance que passent Mercure et Vénus derrière cet astre. Les rayons qu'ils nous envoient doivent donc traverser cette atmosphère, si elle existe, et leur position apparente doit en être sensiblement affectée. Vidal de Toulouse en 1805 et Wol-

laston en 1821 ont observé le passage de ces astres au méridien, et ont vérifié qu'aucun phénomène de réfraction n'annonce la présence d'une atmosphère solaire. La même expérience a été faite pour Jupiter et ses satellites, dont la température très basse donne une sécurité de plus, car on pouvait objecter à Wollaston que la chaleur du soleil doit dilater l'air au point de le rendre insensible aux instrumens.

Ainsi l'air ne s'étend pas indéfiniment, et quelques physiciens ont cru cette observation démonstrative et inattaquable. Cependant elle n'est pas à l'abri d'une sérieuse objection. M. Dumas remarque que l'air, même supposé divisible à l'infini, ne peut s'étendre sans limite, s'il ne conserve pas son état gazeux. Or on sait que la pression ou le froid peuvent liquéfier ou même solidifier tous les gaz, et les empêcher même d'émettre des vapeurs. Qui nous prouve qu'à une certaine hauteur la température ne soit pas assez basse pour rendre l'air liquide et envelopper ainsi notre atmosphère d'air liquéfié! L'expansion indéfinie de l'air gazeux serait alors empêchée. Cette idée paraît au premier abord invraisemblable, et cependant la chose n'a rien d'impossible. A mesure qu'on s'éloigne de la terre, la température s'abaisse avec une grande rapidité, et il suffit de monter sur une montagne pour s'en apercevoir; que doit-ce donc être à quelques centaines ou même à quelques milliers de lieues plus haut! L'existence de ce très grand froid est rendue très probable par les calculs de M. Poisson, qui n'était pas éloigné d'admettre cette hypothèse. Malgré cette objection, l'expérience de Wollaston a, comme vérification, une assez grande valeur, et elle mérite d'être ajoutée aux preuves que nous avons données. Occupons-nous maintenant de l'emploi que la chimie fait de ces atomes ainsi admis. Après avoir reconnu leur existence, étudions leur nature et leur mode de combinaison.

De certaines substances, en petit nombre, on ne peut retirer qu'une sorte de matière. Quelque actifs que soient les agens auxquels on les soumet, on ne réussit pas à les décomposer en des élémens divers. On ne peut ni les simplifier, ni les altérer, au moins par les forces dont disposent aujourd'hui la chimie et la physique; on les appelle *corps simples* ou élémens. Ainsi le fer est un corps simple, il peut se combiner à d'autres substances, mais il est indécomposable; de quelque façon qu'on le traite, on n'en peut retirer que du fer. Dire que ce corps s'est transformé, corrompu ou altéré par un séjour prolongé dans l'air, l'eau, etc., c'est prononcer des mots vides de sens. Lorsqu'il se rouille, ce n'est pas une décomposition qu'il éprouve, c'est une combinaison qu'il forme avec cette partie respirable de l'air à laquelle Lavoisier a donné le nom d'oxygène. D'autres corps au contraire, en grand nombre, sont *composés;* en les traitant par les réactifs que la chimie fait connaître, on peut en retirer plusieurs sortes de matières. La substance que nous ve-

nons de citer, la rouille, est un composé, car on peut en retirer du fer et de l'oxygène. Il est évident que le nombre des corps composés est bien plus considérable que celui des élémens, car deux corps peuvent souvent s'unir en deux, trois, quatre, etc., proportions, et l'on connaît des combinaisons de deux, trois, quatre, etc., corps simples ou composés. On conçoit aussi que le nombre des corps connus soit très variable, et que l'état de la science influe sur la place que chacun d'eux occupe dans la classification. Tantôt les chimistes décomposent un corps considéré comme simple, tantôt ils découvrent qu'une substance que l'on croyait composée est élémentaire. On sait que les anciens ne reconnaissaient que quatre élémens, la terre, le feu, l'eau et l'air; certains philosophes n'en admettaient que deux; Thalès croyait que l'eau est le principe de toute chose. Au commencement de ce siècle, lorsque la véritable chimie commença d'être connue, on avait découvert quarante-sept corps simples. Aujourd'hui on en connaît soixante-deux. Il est fort probable qu'un assez grand nombre d'entre eux seront un jour décomposés; mais dans l'état actuel de la science, nous devons considérer chacun de ces corps comme formé d'atomes identiques, et il est probable que les divers aspects qu'une même substance peut présenter tiennent à des différences dans l'arrangement de ces atomes. Ainsi le corps simple qui porte le nom de carbone est tantôt noir et luisant, et prend le nom de *graphite,* tantôt gris sous le nom de *mine de plomb,* tantôt terne et foncé, et c'est alors le *charbon,* tantôt enfin dur et brillant, et bien connu de tout le monde sous le nom de *diamant.* On est même allé quelquefois jusqu'à penser que tous les atomes sont semblables, et que leur mode d'arrangement est la seule cause de la diversité des corps. Il n'y aurait ainsi qu'un élément unique, et les combinaisons d'atomes, de forme et de grandeur différentes, mais de nature identique, représenteraient toutes les substances connues. Cette théorie répond assez à l'idée de simplicité que nous aimons à rencontrer dans les procédés de la nature. On a souvent cité pour la défendre les aspects variables et même les propriétés distinctes du charbon et du diamant. Un autre motif a aussi été invoqué, c'est la rareté de certains corps simples et l'abondance de quelques autres. Est-il probable, a-t-on dit, que la nature, qui a composé avec quatre élémens seuls tous les organes des animaux et des plantes, ait accumulé dans la terre tant de corps simples inutiles? Pourquoi trouve-t-on dans les mines tant de métaux qui ne paraissent servir qu'à exercer l'habileté des chimistes, le molybdène, le tungstène, le ruthénium, l'erbium, etc.? Les corps élémentaires de la nature minérale sont bien plus nombreux que ceux de la nature organique; est-il vraisemblable que la variété des moyens soit si peu en rapport avec la quantité et la valeur des résultats?

Sans aller aussi loin, on peut dire, je crois, que la science actuelle admet trop d'élémens, et que les chimistes futurs en réduiront sans doute le nombre. Cela devient assez vraisemblable, si l'on considère combien deux corps unis entre eux en diverses proportions peuvent former de substances. L'essence de térébenthine, le gaz qui s'échappe des marais, les essences de citron et d'orange, le gaz de l'éclairage, le caoutchouc, etc., sont formés par les combinaisons de deux corps simples, l'hydrogène et le carbone. Si à ces deux élémens on en ajoute un troisième, les résultats seront encore plus frappans. Les différentes propriétés de l'alcool, du vinaigre, du sucre, de l'éther, d'une foule de substances, ne sont dues qu'aux différences de proportion dans les trois corps simples qui les constituent, et aussi à des différences dans le groupement des atomes.

Nous avons enfin prononcé ce mot de *groupement des atomes*. Là est le point difficile et contesté de la science. Les opérations de l'analyse chimique ne suffisent pas à l'éclairer. Elles nous font connaître l'essence et les proportions de poids relatives des substances simples, ou réputées telles, qui composent un corps. Elles ne nous apprennent point si les molécules matérielles de ces principes constituans y entrent dans un état de combinaison générale, le même pour toutes, ou si elles y sont réparties en groupes distincts combinés entre eux sans décomposition individuelle, et coexistant avec leurs qualités propres dans le produit total. Aussi l'état des atomes ne peut-il être conclu que par induction. Il faut se fonder sur des analogies de propriétés et de réactions, ou sur des idées spéculatives, déduites de la classification des corps. Il est bien évident d'ailleurs que cette étude de l'arrangement des atomes dans les corps simples nous est interdite, puisque ces atomes sont pour nous identiques; mais il n'en est pas de même des corps composés. Quelle est dans ces corps la constitution atomique, ou, en d'autres termes, qu'arrive-t-il lorsque deux corps se combinent? C'est en voulant répondre à cette double question que M. Laurent, par la nouveauté et l'originalité de ses idées, a excité l'indignation de quelques savans qui croyaient le problème résolu. Avant d'exposer la querelle, nous devons faire une nouvelle digression, et expliquer ce que l'on entend par ce mot de *combinaison*.

Si l'on ajoute de l'eau à de l'eau, du sel à du sel, la quantité seule est accrue, la qualité n'éprouve aucune altération. L'action des molécules est purement mécanique. Si on mêle une poudre jaune avec une poudre bleue, on obtient une poudre verte; mais cet effet est produit par le mélange de la lumière bleue et de la lumière jaune, qui sont réfléchies séparément par les grains de chacune des poudres. Si l'on examine ce mélange au microscope, on distingue parfaitement les grains bleus des jaunes, et, avec de la patience, on

peut les séparer. Si on fait la même expérience avec des liquides colorés, on obtient aussi une couleur composée; seulement le microscope ne suffit plus à reconnaître chacun des ingrédiens; les molécules sont trop ténues et le mélange trop intime pour qu'on puisse rien distinguer. Cependant ce n'est pas là une combinaison, c'est un simple mélange. Les propriétés chimiques du liquide obtenu sont identiques à celles des liquides employés, les propriétés physiques ont seules varié et sont intermédiaires entre celles des ingrédiens. Si au contraire on verse l'une dans l'autre deux solutions parfaitement limpides, l'une d'acétate de plomb, c'est-à-dire de plomb dissous dans du vinaigre, l'autre d'hydrogène sulfuré (substance bien connue par son odeur de ceux qui ont pris les eaux de Cauterets ou de Baréges), il se précipite au fond du vase une substance noire très différente des corps employés, et le liquide qui surnage n'offre ni l'odeur d'œufs pourris de l'hydrogène sulfuré, ni le goût sucré des sels de plomb. Il y a changement dans la nature intime des ingrédiens, et production d'une substance qui n'existait pas auparavant. Dans le premier cas, il y avait mélange; dans le second, il y a combinaison.

Les corps combinés offrent une masse homogène dans laquelle les microscopes les plus parfaits ne peuvent indiquer aucune trace des composans, et des moyens chimiques peuvent seuls les séparer. Leurs propriétés sont en outre différentes de celles des ingrédiens employés. Lorsque la combinaison a lieu, il se dégage en général de la chaleur, parfois de la lumière et toujours de l'électricité. C'est qu'alors les atomes de chaque substance se juxtaposent, et forment les molécules insécables du nouveau corps. La force qui réunit les atomes identiques porte le nom de *cohésion;* celle qui tend à joindre les molécules de nature différente pour former un composé est l'*affinité.* La première ne dépend que de la figure des molécules, la seconde varie à la fois avec leur forme et avec leur nature. Il est important de remarquer que, tandis que les mélanges peuvent se faire en toute proportion, les combinaisons sont soumises à des lois précises. Une substance ne peut s'unir chimiquement à une autre que pour former certains composés, dont la nature est invariable. Les procédés d'analyse auxquels on soumet un corps y indiquent toujours les mêmes proportions de matière, quelles que soient les circonstances dans lesquelles il a été produit, qu'il soit naturel ou artificiel, qu'il soit solide, liquide ou gazeux, et les chimistes sont habitués aujourd'hui à ne tenir aucun compte de l'état physique, car ils savent que cet état ne dépend que de la température et de la pression. L'eau, la glace, la vapeur qui s'échappe de nos machines, sont la même substance, composée des mêmes élémens, dans la même proportion. On sait que tous les corps peuvent prendre tour à tour ces diverses formes, et l'on a si peu de doutes sur ce point, que

M. Dumas, appuyé sur des considérations chimiques sérieuses, a pu presque affirmer que l'hydrogène, ce gaz si léger, qui traverserait les flancs des aérostats si on l'employait pur dans les ascensions, aurait à l'état solide un aspect métallique analogue à celui du fer ou du plomb. Cette constance dans la combinaison, les lois précises auxquelles elle obéit, sont les fondemens de la science. On conçoit que la chimie serait impossible, si le hasard seul décidait de la composition des corps, et si chacun pouvait les modifier à son gré.

Lorsque deux corps simples se combinent, chaque atome de l'un vient s'unir à un ou à plusieurs atomes de l'autre pour former un atome du composé; mais qu'arrive-t-il lors de la combinaison de deux corps composés? Dans la molécule du résultat, ces deux composés subsistent-ils? ou ne trouve-t-on de traces d'aucun des deux dans le produit? Les élémens des substances combinées s'unissent-ils au hasard, ou doit-on les retrouver dans le composé groupés de la même façon qu'ils l'étaient dans les ingrédiens? Un exemple fera mieux comprendre notre pensée. La rouille, corps composé d'oxygène et de fer, peut se combiner à l'eau forte ou acide azotique, combinaison d'oxygène et d'azote, pour former un sel qui prend le nom d'azotate de fer. Chacune des molécules de ce sel est-elle formée d'un atome de rouille uni à un atome d'acide azotique, ou bien l'oxygène de la rouille s'unit-il à l'acide azotique, et le composé qui en résulte se combine-t-il au fer, ou enfin la molécule d'azotate de fer se compose-t-elle d'atomes de fer, d'oxygène et d'azote unis sans ordre? En un mot, y a-t-il une prédisposition dans l'arrangement des atomes d'où résultent les propriétés des composés?

Cette recherche des élémens des corps et de leur mode de combinaison est délicate, et Newton la croyait au-dessus de la sphère de nos connaissances. L'intérêt même en paraît douteux. On doit bien s'attendre cependant que les réactions d'un système matériel seront différentes, suivant qu'il aura une constitution moléculaire homogène ou hétérogène, et, dans ce dernier cas, selon la nature des groupes qui s'y trouveront associés. Il importe en outre aux progrès et à la clarté de la science que tous les corps aient des noms faciles à retenir et indiquant leur composition. Il faut que les substances semblables par leur constitution aient des noms analogues. On se souvient encore de l'admirable rapport de Lavoisier et de Berthollet sur la nomenclature chimique, et l'on sait que de ce rapport date la science claire et rationnelle. Les noms des composés doivent être formés avec ceux des substances composantes, et ils doivent indiquer les principales propriétés du corps qu'ils représentent. Ainsi le nom d'azotate de fer est formé avec les noms du fer et de l'acide azotique. Cependant quelle utilité auront ces noms, s'il ne subsiste dans

les composés aucune trace des composans? Si dans l'azotate de fer l'acide azotique et l'oxyde de fer n'existent plus, le nom donné par les chimistes ne devra-t-il pas induire en erreur et conduire à de fausses conclusions? N'est-il donc pas important de savoir comment ces combinaisons s'effectuent et de connaître la constitution des corps composés? C'est sur cette constitution que repose la nomenclature, et c'est la nomenclature qui nous indique *à priori* quelques-unes des propriétés de chaque corps. Enfin, comme dans toute question scientifique, un intérêt plus sérieux et plus élevé domine ici l'utilité pratique. Cette étude nous fait pénétrer dans la nature intime des corps, elle nous enseigne les procédés les plus cachés, les lois les plus secrètes de la nature.

La *Méthode de Chimie* de M. Laurent donne sur la constitution des corps des idées nouvelles, mais elle n'est faite que pour les personnes déjà versées dans l'étude de la science, et n'a rien d'élémentaire. L'auteur suppose toutes les anciennes théories connues, et il les combat sans les reproduire. Même pour les chimistes, cette lecture est fatigante. C'est un amas un peu pédantesque de formules bizarres, propres pour la plupart à M. Laurent et à M. Gerhardt. On a souvent peine à retrouver des corps déjà connus sous ces apparences nouvelles. Néanmoins beaucoup d'expériences et une foule d'idées originales rendent ce livre intéressant. On a pu déjà voir combien la question est délicate et combien il est difficile d'avoir des idées claires sur cette partie de la science. Quelle sagacité ne suppose donc pas une exposition précise d'opinions très nettes et très personnelles, appuyées sur des observations et sur des expériences compliquées! Le nombre des corps étudiés par M. Laurent s'élève à plusieurs milliers peut-être, et lorsqu'on sait les difficultés qui accompagnent ce genre d'analyse, on est saisi d'admiration à l'aspect de tant de persévérance et de tant d'esprit. Son ouvrage a en outre ce mérite, fort grand à notre avis : il ose montrer qu'une théorie admise depuis plus de cinquante ans comme très rationnelle, qu'il ne venait à l'esprit de personne de combattre, que l'on professe encore chaque jour dans les écoles et dans les colléges, que les élèves reçoivent sans scrupule comme on la leur enseigne, et que l'on a fini par considérer comme tout à fait évidente, — que cette théorie, disons-nous, n'est nullement simple et a besoin de preuves. Nous sommes loin de donner la théorie de M. Laurent comme le dernier mot de la science; mais nous admettons avec lui que les doctrines qu'il combat sont en effet très vulnérables, et que les principes et les expériences qui leur servent de base méritent au moins d'être minutieusement discutés. Son livre nous donne plus de doutes sur le passé que de certitude pour l'avenir de la chimie. Toutefois, quand même ses études et les

recherches qui ont occupé sa vie serviraient seulement à montrer que ce que l'on croit savoir, on ne le sait point en réalité, que ce qu'on croit comprendre a encore besoin d'explications et de démonstrations, nous les trouverions fort utiles. L'histoire de la science prouve à chaque pas que la découverte et l'exposition des défauts d'une théorie admise sont souvent plus utiles au progrès que l'invention de doctrines nouvelles et que la découverte de faits inconnus. Signaler l'erreur, c'est faire un grand pas sur le chemin de la vérité.

La première question qui se présente est celle-ci : — y a-t-il une prédisposition dans l'arrangement des atomes, ou au contraire sont-ils réunis au hasard dans les composés? Tous les chimistes sont d'accord pour admettre cette prédisposition, et on en donne de nombreuses et excellentes preuves. Certains corps en effet, ayant non-seulement la même composition sous le rapport de la qualité des élémens, mais aussi contenant ces élémens dans la même proportion, ont des propriétés très différentes. On retire d'une résine, le benjoin, un acide particulier auquel on a donné le nom d'acide benzoïque. On peut produire artificiellement le même corps, quant à la composition et aux propriétés; seulement, dans le premier cas, il a l'odeur suave et caractéristique du benjoin; dans le second, il est inodore. Nous avons déjà dit que les essences de térébenthine, de citron et d'orange ont identiquement la même composition, exprimée par la même formule. Le sucre de canne ne diffère de la gomme que parce que sa molécule contient, de plus que la molécule de gomme, de l'oxygène et de l'hydrogène dans la proportion convenable pour former de l'eau, et il est cependant bien clair que les atomes sont dans le sucre tout autrement groupés que dans la gomme à laquelle on ajoute de l'eau. Bien plus, l'acide acétique, ce liquide qui remplit les flacons des femmes sous le nom de *vinaigre des quatre voleurs,* renferme les mêmes élémens que le sucre de fruits et dans la même proportion; seulement la molécule du sucre est formée de trois fois plus d'atomes que celle de l'acide acétique. Il en est de même du sucre de lait, qui a la même composition qualitative et quantitative qu'un acide qui se produit par la fermentation du lait, l'acide lactique. N'y a-t-il pas là des différences évidentes dans la constitution atomique? Les sucres de lait et de fruits se convertissent en acide lactique et en acide acétique sans absorber et sans éliminer aucun élément; les changemens de propriétés que leurs molécules éprouvent par cette métamorphose doivent donc provenir d'une modification dans l'arrangement des atomes. Tout corps dû à la combinaison de l'acide azotique avec une autre substance détonne quand il est chauffé, et le salpêtre est le plus connu de tous ces composés. D'autres substances, qui contiennent les élémens de l'acide azotique, mais qui ne sont pas obtenues par son union directe avec un autre

corps, ne jouissent pas de cette propriété. N'est-il pas probable que, dans le premier cas, l'acide existe tout formé dans le composé? Toutes les combinaisons de la morphine, connue grâce à des souvenirs de cours d'assises, sont des poisons très énergiques malgré la diversité de leurs formules et de leurs aspects. Comment pourrait-on concevoir que tous ces corps eussent tant de propriétés communes, s'ils ne renfermaient pas un même groupe, lorsque des substances d'une composition bien plus analogue à celle de la morphine n'ont aucune action sur l'économie animale? Si ce groupe n'existait pas, on ne concevrait point pourquoi l'une de ces combinaisons ne serait pas un aliment, l'autre un remède, la troisième une matière colorante. Tous les composés d'indigo sont bleus, rouges, jaunes, etc. On ne peut attribuer cette coloration ni à la nature des atomes qui constituent l'indigo et ses annexes, car bien d'autres corps sans couleur ont une composition analogue, ni à leur nombre, car il est très variable. Il y a dans tous ces composés quelque chose de commun, un certain groupe d'atomes auquel ils doivent leurs propriétés communes. Ces exemples choisis presque au hasard, d'autres preuves tirées de la cristallisation et de l'action de la lumière, démontrent clairement que l'arrangement des molécules n'est pas fortuit, mais qu'il est soumis à certaines règles. C'est à la théorie qui, depuis Lavoisier, préside à cet arrangement, que l'on a donné le nom de *dualisme*.

Le dualisme nous enseigne que toute substance composée de plus de deux élémens est due à la combinaison de deux corps qui existent tous deux distincts, quoique unis dans le résultat. Presque toutes les substances qu'étudie la chimie minérale portent le nom de sels, et sont dues à la combinaison d'un acide et d'une autre substance qui porte le nom de base, et l'on admet que dans la molécule du sel l'acide et la base existent tout formés, mais combinés ensemble, comme dans l'acide ou dans la base le sont les deux élémens simples. On fait en outre intervenir l'électricité. On sait que l'exigence de la théorie conduit à supposer que ce fluide est de deux sortes, l'électricité positive et l'électricité négative, qui ont des propriétés inverses, et qui, réunies, se neutralisent. L'un des corps est, dit-on, chargé d'électricité positive, l'autre d'électricité négative, et l'affinité qui tend à les joindre n'est rien autre chose que la force qui attire ces deux fluides l'un vers l'autre. Tel est le principe que nous ne pouvons énoncer ici que d'une manière générale et un peu grossière. C'est là-dessus qu'est fondée toute la nomenclature. Voici comment les chimistes le démontrent. Un sel est souvent décomposé par un autre sel; ils échangent leur base et leur acide, et on en déduit que l'acide et la base subsistaient tout formés dans les sels primitifs. Si l'on soumet un sel à un courant électri-

que, l'acide se sépare de la base : l'un se rend au pôle positif et l'autre au pôle négatif de la pile. On explique le phénomène en disant que le courant a combattu l'affinité, a séparé les deux corps unis, et a dirigé chacun d'eux vers le pôle qui attire le fluide dont il est chargé. Ainsi l'on retrouve dans les corps composés les propriétés des deux corps qui leur ont donné naissance, et chacun de ces corps se sépare de l'autre, lorsque la combinaison est soumise à un courant électrique; donc chacun des deux corps composans existait dans la combinaison. C'est sur ces deux genres de preuves, que nous ne pouvons qu'indiquer ici, les décompositions par la pile ou par les réactifs, que repose la doctrine qui considère toute substance comme une combinaison binaire, et qui croit retrouver dans chaque atome de cette substance les deux corps combinés.

Pour repousser cette théorie, on peut d'abord contester la valeur probante des décompositions qui semblent lui donner raison. Lorsque deux corps ayant de l'action l'un sur l'autre sont en présence, leurs atomes se mettent en mouvement, et peuvent se grouper d'une façon très différente de celle qu'ils avaient à l'état de repos. Il n'est pas logique de conclure, du groupement que nous montrent les réactions, à la constitution primitive, et M. Laurent compare les chimistes qui s'appuient sur ce genre de preuves à un joueur d'échecs qui, voulant connaître de quelle manière les différentes pièces sont disposées sur un casier dans un moment donné, commencerait par les mêler, puis les séparerait en deux groupes, et chercherait ensuite par l'examen de ces groupes à déterminer quel était l'arrangement primitif. La même objection a été faite contre les décompositions opérées par la pile, on peut même dire de plus qu'il est fort rare que l'électricité sépare dans un sel la base de l'acide. Son action n'est presque jamais aussi simple qu'une aveugle routine nous le fait croire, et elle varie singulièrement suivant l'intensité du courant électrique, la nature du sel et du dissolvant. Enfin il n'y a peut-être pas un sel sur mille que l'on puisse obtenir par la combinaison directe de l'acide et de la base, et qui ne soit facilement décomposable en deux ou trois corps différens de cet acide et de cette base.

Si même le dualisme était admis pour la chimie minérale, il serait impuissant à expliquer les réactions d'une autre espèce de chimie que l'on distingue sous le nom de chimie organique, et qui doit à MM. Dumas, Liebig, Berzélius, ses plus éclatans progrès. La chimie organique s'occupe des substances que renferment les corps organisés, tandis que l'autre chimie étudie les minéraux; mais de cette diversité d'origine et de sujet il ne faut pas conclure à une diversité de principes. Au point de vue du naturaliste, le règne minéral se distingue assez bien du règne végétal : il y a entre eux la distance de la vie à la mort. Pour le chimiste, qui ne s'occupe

que de la constitution intime de la matière, qui tue les animaux et les plantes avant de les étudier, la différence est nulle, et la division purement artificielle. Cela est si vrai, que le nombre des corps qui peuvent indifféremment prendre place dans chacune des deux sciences tend chaque jour à s'accroître. Bien des substances qui entrent dans la composition des végétaux appartiennent sans contestation à la chimie minérale. Les lois de combinaison des corps organiques sont identiques à celles qui régissent les minéraux. On peut reproduire un grand nombre de substances d'origine végétale ou animale à l'aide des agens de décomposition employés dans la chimie inorganique. Ainsi un acide que l'on retire des fourmis rouges et qui sert à préparer le chloroforme, l'acide qui se trouve dans l'oseille et qui est fort employé dans la fabrication des toiles peintes, etc., s'obtiennent d'ordinaire par des réactions de substances de nature inorganique. D'autres corps au contraire que la chimie minérale revendique se préparent avec la chair et le sang des animaux. Sans cesse des sels minéraux peuvent transformer une substance organique en une autre. Ce sont des réactifs empruntés à la chimie minérale qui changent la fécule ou les chiffons en sucre, le blanc d'œuf en essence d'amandes amères, le sucre en cet acide que contient le beurre rance, et qu'il est difficile d'extraire directement, etc. On est même parvenu à obtenir par l'union de deux substances minérales certains corps, évidemment organiques, que renferme l'économie des animaux. Il doit donc en être de cette division entre la chimie minérale et la chimie organique comme d'une autre que l'on avait établie entre la chimie végétale et la chimie animale, et à laquelle on a été obligé de renoncer. Ces divisions artificielles, utiles parfois à l'origine des sciences, doivent céder devant leurs progrès. Il est d'ailleurs toujours dangereux d'introduire dans une science les méthodes et les divisions d'une autre. Eh bien! si on accorde que le dualisme se démontre passablement pour la chimie minérale, on sera forcé de reconnaître qu'il échoue devant les réactions de la chimie organique. Les phénomènes de combinaison et de décomposition sont ici bien plus nombreux, bien moins clairs, et présentent dans la théorie actuelle une telle discordance, qu'il n'y a peut-être pas un corps qui ne puisse se ranger dans toutes les classes. Les atomes qui forment chaque molécule des composés sont bien plus nombreux et paraissent unis sans ordre. La multitude de substances découvertes depuis une dizaine d'années, la rapidité croissante avec laquelle les chimistes en produisent chaque jour de nouvelles (car il n'est pas de compte-rendu hebdomadaire de l'Académie des Sciences qui n'annonce trois, quatre ou même dix corps inconnus), la complication des réactions et la difficulté de nommer et de classer cette multitude de composés, ont fait de la

chimie organique un labyrinthe inextricable. Les chimistes ont tenté d'appliquer à ces corps les lois qu'ils avaient trouvées pour les minéraux, et de considérer tous les composés organiques comme des combinaisons binaires. La formule de quelques substances se prête assez bien à ce partage en deux composés; mais pour d'autres des difficultés se présentent. Le procédé que l'on a employé pour les vaincre est simple : on retranche de la formule du corps composé celle d'un corps connu dont le premier contient les élémens, puis le reste de la soustraction est la formule d'un troisième corps, qui est censé former le premier par sa combinaison avec le second. Malheureusement il arrive dans beaucoup de cas que ce troisième corps ne peut jamais être obtenu isolé, et que jamais les décompositions ne s'effectuent comme l'exigerait la théorie dualistique. On donne un nom arbitraire à ce corps sans le connaître, sans pouvoir l'étudier, sans même savoir si son existence est possible. C'est là ce qui faisait dire à M. Laurent, dans un de ses nombreux mémoires à l'Académie des Sciences (1), que la chimie, que l'on prétend ranger parmi les sciences exactes, est la science des corps qui n'existent pas, et même des corps qui ne peuvent pas exister. Outre l'introduction toujours funeste de corps hypothétiques dans la science, cette théorie a d'autres inconvéniens. Ces décompositions binaires sont obtenues par une opération purement algébrique sur les formules, et il arrive d'ordinaire que non-seulement le corps ne se scinde pas, comme on le croit, en deux composés, mais qu'il ne rappelle en rien les propriétés des élémens qu'il devrait renfermer. La pile et les réactions, que peut invoquer la chimie minérale, ne viennent même pas ici au secours du dualisme.

Pour expliquer que l'on ne trouve pas toujours dans les composés organiques les propriétés des élémens que l'on y suppose, quelques chimistes, et des plus illustres, ont inventé la théorie des *copules*. Les corps ne sont plus combinés, ils sont *copulés*. Une copule est un composé imaginaire dont la présence déguise toutes les propriétés chimiques des corps auxquels il est uni. Tout est alors expliqué. Les réactions sont insuffisantes pour dévoiler le mystère, et M. Laurent remarque très justement qu'il devient d'autant plus vraisemblable qu'un corps en renferme un autre, que le premier rappelle moins les propriétés du second. Cela est évident, puisque les copules déguisent les propriétés des corps auxquels elles sont unies. Ainsi l'on trouve dans la formule d'une substance les élémens d'un acide dont nous avons déjà parlé, — et qui s'obtient par la distillation des fourmis rouges, l'acide formique, — et de l'essence d'amandes amères. Les propriétés de ce composé (l'acide formo-benzoïlique),

(1) *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences*, t. XXI, p. 853 (1845).

identiques à celles de l'acide formique, n'ont aucun rapport avec celles de l'essence. On admet que les composés de ce genre, quoique produits par la combinaison de deux corps déjà eux-mêmes composés, jouent entièrement le rôle des combinaisons organiques plus simples, c'est-à-dire qu'on ne peut pas dédoubler et recomposer ensuite avec les produits de leur dédoublement. L'essence d'amandes amères est ici la copule de l'acide formique. Cette hypothèse singulière n'est nullement démontrée, et on voit qu'elle ne peut l'être. Aussi peut-on s'étonner de la facilité que les chimistes ont mise à l'accepter et des développemens qu'elle prend chaque jour. Les corps les plus communs de la nature, la fibrine, l'albumine, la caséine, les alcalis végétaux, passent pour des corps copulés dont on ne connaît pas la copule, et font exception à nos idées générales sur les composés.

Un autre argument vient encore en aide aux adversaires du dualisme. Nous avons dit que, dans toutes les combinaisons binaires, chacun des deux corps doit avoir une nature électrique différente, que l'un est électro-négatif et l'autre électro-positif. M. Laurent, par des expériences bien faites sur une substance dérivée de l'indigo, — l'isatine et ses combinaisons chlorées, — a montré que souvent des corps négatifs peuvent remplacer des corps positifs sans que le composé soit détruit, sans que ses propriétés soient sensiblement altérées.

En présence de toutes ces raisons, de tous ces faits, il est difficile de considérer la question comme décidée, et d'admettre la théorie des dualistes sans hésitation et sans vérifications. On a peine à croire que ce soit là le terme de la science. Au moins le dualisme a-t-il besoin d'être démontré. On pourrait même aller plus loin, et prétendre que les premiers chimistes théoriciens, par la nomenclature et cette façon binaire d'envisager les composés, ont voulu plutôt simplifier l'étude et soulager la mémoire qu'enseigner le véritable arrangement des atomes. Leur but était de donner un moyen de retenir la composition et les fonctions des corps, et d'introduire un peu d'ordre dans une science d'une grande étendue. Lavoisier lui-même ne paraît pas avoir attaché à cette théorie toute l'importance qu'on lui donne aujourd'hui. Peu à peu, à force d'être étudiée, cette classification a pris, ce qui arrive souvent, une autre signification dans l'esprit des élèves que dans celui du maître. On a considéré comme une classification naturelle ce qui n'était qu'un ordre artificiel; la théorie bien connue a paru claire et compréhensible, on l'a trouvée simple, et on a cherché à la plier aux progrès de la science. Les formes dualistiques sont d'ailleurs des procédés très conformes à la nature de notre esprit, qui tend toujours à diviser, à sous-diviser les sujets de ses études. Dans toutes les sciences, ces mêmes idées se retrouvent. Si donc la théorie des dualistes est naturelle, elle a besoin de dé-

monstration; si c'est une classification artificielle, on doit chercher si elle est la meilleure et la plus simple de toutes, si elle peut conduire à des résultats nouveaux, et du moment où elle ne satisfait pas à ces deux conditions, elle ne mérite pas d'être conservée. Les théories dans les sciences doivent expliquer tous les faits connus, conduire à des découvertes nouvelles, et, dès qu'elles sont stériles, il faut les rejeter et les oublier sans scrupule.

La théorie que M. Laurent propose n'est pas elle-même à l'abri de toute objection, et on ne saurait l'admettre sans mot dire. La chimie du reste n'offre peut-être pas des matériaux assez nombreux pour qu'une telle révolution puisse être établie, et on ne peut exiger d'un seul chimiste assez de recherches et d'expériences pour renverser l'œuvre de tant d'années et y substituer une théorie inattaquable. L'auteur d'abord me paraît avoir avec raison renoncé à changer la nomenclature. Le catalogue des corps de la chimie a presque dépassé aujourd'hui celui que les astronomes ont dressé pour les étoiles, et dans l'état actuel leurs noms, quoique la plupart du temps empiriques, paraissent devoir être conservés. On arrive bien vite à des mots fort compliqués, lorsque l'on veut, par la dénomination, donner une indication sur la formule et les propriétés des composés. M. Laurent avait imaginé un système qui paraît fort simple, et cependant, après avoir trouvé les mots d'*éthène*, de *chlorétase*, d'*ethum*, etc., il a obtenu par les mêmes règles ceux de *amachloréphémusique, sulféchlorindilum*, etc., qui, pour n'être pas beaucoup plus compliqués que ceux de *oxifluorure tungstico-ammonique, hypersulfo-molybdate potassique*, etc., qu'emploie la chimie minérale, n'ont pas beaucoup de chances d'être adoptés. Pour montrer la difficulté d'une telle entreprise, il nous suffit de citer une nomenclature inventée par M. Gmelin, qui proposait des noms comme *alan, afen, atolak, patakplatek, targan-atun*, etc., et une autre d'un chimiste anglais, M. Griffins, qui, voulant exprimer dans le nom des corps le nombre de leurs atomes, est arrivé à des mots barbares tels que *kalialintriasulintetraoxinocta aquindodeca, baliborintriaflurintetra aqui*, etc. Ces divers essais sont décourageans, et on en est réduit à conserver l'ancienne nomenclature, tout en ayant soin de ne pas lui donner plus de signification qu'elle ne doit en avoir, et qu'elle n'en avait dans l'esprit de ses auteurs. Quant à la théorie même de M. Laurent, elle est séduisante, elle explique tous les faits connus, et a conduit l'auteur à de brillantes découvertes; mais la vraisemblance et même l'utilité ne sont pas des preuves. Il ne faut pas démontrer seulement que la théorie est possible, il faut établir aussi qu'elle est nécessaire, et entre ces deux termes il y a un abîme qu'on n'a pas encore franchi. Le livre tout entier de M. Laurent est employé à exposer et à démontrer cette théorie. Il suppose le dualisme connu, et il en remarque briève-

ment les défauts, qu'il avait souvent relevés dans ses mémoires à l'Académie. Nous avons dû procéder autrement, expliquer un peu longuement l'ancienne théorie et insister sur les objections, tous nos lecteurs n'étant pas familiarisés avec ce genre d'études. Pour la même raison, nous essaierons simplement de donner une très succincte idée de la doctrine nouvelle. Les expériences nombreuses qui lui servent de base sont trop délicates, et les considérations qu'on en déduit trop spéciales pour être exposées ici. Les noms même des substances qu'emploie l'auteur sont à peine connus des personnes étrangères à la science, et nous ne ferions guère qu'embrouiller le raisonnement, si nous citions les transformations qu'il fait subir à la cyaniline, la flavine, l'alloxane, la nicotine, le salicylol, etc.

La chimie, dit M. Laurent, est la science des substitutions. Une substitution est une opération par laquelle on remplace dans un composé un élément par un autre. Souvent cette substitution peut se faire sans que la nature et les propriétés des corps varient d'une manière appréciable. Ce genre d'opérations est admis depuis assez longtemps dans la science, et M. Dumas le premier en a découvert quelques exemples. Jusqu'ici, on les avait considérés comme des exceptions, et dans la nouvelle théorie c'est le cas général. Il y aurait ainsi certains groupes moléculaires dans lesquels on pourrait remplacer un, deux, trois atomes, sans que ni la forme ni les propriétés principales du corps eussent éprouvé une grande modification. C'est de cette façon que M. Laurent explique tous les phénomènes de la chimie; il rejette ainsi tous les corps imaginaires qu'admet le dualisme, et la plupart des combinaisons binaires. Le but de toutes ses expériences est de remplacer dans des corps composés certains atomes par d'autres, de voir quelles sont les substances qui peuvent se substituer l'une à l'autre, et de découvrir les règles de ces substitutions. Ses opérations ont porté sur presque tous les corps de la chimie organique, et il y a toujours trouvé une vérification de ses principes. On doit remarquer cependant que faire perdre à un composé quelques atomes, et en substituer d'autres en même nombre sans altérer ses propriétés, ce n'est point donner une idée exacte de l'arrangement moléculaire : c'est simplement montrer que, dans le second composé, cet arrangement est le même que dans le premier. Là doivent se borner les prétentions de M. Laurent et de son école. Cet arrangement absolu des atomes paraît d'ailleurs difficile à bien connaître, et nous devons nous contenter aujourd'hui de la constitution relative des corps. Si cela ne satisfait pas notre curiosité, cela suffit aux opérations de la science. L'ambition de l'auteur doit consister surtout à rétablir l'ordre au milieu de la confusion qu'ont amenée les découvertes nouvelles. Les phénomènes de la chimie sont livrés à une très grande liberté d'interprétation, et l'autorité du chimiste qui a découvert une

substance semble souvent déterminer seule l'arrangement de ses atomes. Souvent un même fait peut donner lieu à trois ou quatre explications qui toutes satisfont aux lois de la chimie dualistique (1). Chaque chimiste suit une méthode particulière, et la confusion règne souvent dans la classification d'un seul et même auteur. C'est à ces inconvéniens que M. Laurent a prétendu, non sans raison, porter remède. Dans la multitude de formes qui toutes peuvent servir à représenter un corps dont l'analyse a fait connaître la composition, il a voulu rechercher celle qui, dans l'état actuel de la science, mérite d'être préférée comme offrant le plus d'avantages pour le classement et l'étude pratique des corps composés. Son but a été d'aider les chimistes à se faire comprendre, non pas seulement des autres, mais d'eux-mêmes.

Parmi les preuves que M. Laurent oppose à ses adversaires, la plupart, les meilleures peut-être, sont tirées d'une science nouvelle et peu connue, la cristallographie. On sait que les formes des corps solides sont loin d'être arbitraires, et que toutes les substances prennent d'elles-mêmes, sans le secours de l'art, une figure constante et déterminée, toutes les fois qu'elles passent librement de l'état liquide à l'état solide. De toute antiquité, cette tendance à se solidifier d'après certaines règles, à *cristalliser*, a été connue. Ainsi Pline a décrit la forme du quartz et de quelques autres substances. Linnée essaya de trouver des relations entre la forme d'un corps et sa composition. Plus tard, Romé de l'Isle, Bergmann et Gahan mesurèrent les angles que font entre elles les diverses faces d'un même cristal, et vérifièrent leur constance. L'abbé Haüy enfin créa avec leurs observations détachées une science précise et méthodique, dont la chimie emprunte à chaque instant le secours. La forme est tellement inhérente à chaque substance, que si l'on brise un cristal avec un marteau, les morceaux présentent les mêmes angles et les mêmes

(1) Je ne voudrais pas abuser ici des formules chimiques. En voici cependant une, empruntée à la chimie minérale, qui fait sauter aux yeux les moins exercés quelques-uns des défauts de la théorie actuelle. On sait que l'on représente les corps par les premières lettres de leur nom, et que l'O signifie oxygène, H hydrogène, Al aluminium, etc. Le chiffre placé à droite indique le nombre d'atomes du corps simple nécessaires pour former la molécule du composé. Eh bien! il existe un *silicate* dont la formule, indépendamment de toute hypothèse, serait : $Si^{13}\ O^{81}\ Mg^{21}\ Al^{4}\ H^{30}$; on discute si les atomes ont cet arrangement :

$$(11\ Si\,O^3 + 21\ Mg\,O) + 2\,(Si\,O^3 + Al^2\,O^3) + 15\ H^2\,O,$$

ou cet autre : $7\,(Si\,O^3 + 3\ Mg\,O) + 2\,(2\ Si\,O^3 + Al^2\,O^3) + 15\ H^2\,O$.

On s'est arrêté à celui-ci :

$$[3\,(Si\,O^3 + 3\ Mg\,O) + 2\,(Si\,O^3 + Al^2\,O^3) + 3\ H^2\,O] + 4\,[(2\ Si\,O^3 + 3\ Mg\,O) + 3\ H^2\,O]$$

N'y a-t-il pas là une complication incompatible avec la vérité, et les théories en déclin ne sont-elles pas les seules qui invoquent tant d'hypothèses à leur secours?

faces que le corps primitif. Il est vrai que quelques substances se rencontrent sous des aspects très divers; mais on a appris à ramener toutes ces variétés à une forme primitive qui se modifie d'après des lois précises. Ainsi le carbonate de chaux cristallise sous huit cents figures qui toutes dérivent d'une forme unique. Lorsque les corps ont un rapport de composition ou un groupement d'atomes identique, leurs cristaux sont analogues, et M. Laurent a remarqué que dans les substitutions qu'il opère les corps ne changent pas de forme, ce qui prouve que leur constitution atomique n'a pas varié. Il a démontré ainsi bien des analogies que les chimistes refusaient d'admettre jusque-là.

Telles sont les principales idées que M. Laurent oppose au dualisme. Nous n'avons pas à reproduire ici ses opinions sur les radicaux, les noyaux dérivés, les nombres pairs d'atomes, etc. Notre but est atteint si l'on a vu sur quoi roule la discussion, et même d'une manière générale si nous avons fait connaître ce que sont les atomes, quel rôle ils jouent dans la chimie et comment leurs arrangemens peuvent donner naissance à des théories et à des opinions diverses. Sans qu'on puisse encore se déclarer exclusivement pour la théorie nouvelle, il semble qu'elle est aussi probable que le dualisme, qu'elle repose sur autant d'observations et rend peut-être l'étude de la chimie organique plus facile, la nomenclature et la classification plus simples. Cependant aucune des deux doctrines n'est démontrée. Le plus grand avantage de la dernière venue est de repousser les corps hypothétiques. M. Laurent prouve, ce qui est assez curieux, que ces corps font toujours exception à certaines lois qu'il pose sur les nombres pairs d'atomes, tandis que tous les autres corps les vérifient. Quant aux critiques dont la nouvelle théorie a été l'objet, elles nous entraîneraient jusqu'au cœur d'une science dont il n'est possible ici que de donner un aperçu. Nous sommes du reste un peu de l'avis de M. Laurent, il a été plutôt exposé à des attaques qu'à des objections, et nous regrettons le dédain qui a longtemps accueilli toutes ses opinions. Ce n'est pas répondre à une théorie sérieuse que de dire assez spirituellement avec M. Wœhler que par des substitutions successives on peut obtenir, sans altérer ses propriétés, un sulfate de manganèse ne contenant plus ni manganèse, ni soufre, ni oxygène, c'est-à-dire privé de tous les corps qui constituaient son individualité.

Et maintenant, après avoir consacré tant de pages à la chimie et aux doctrines de M. Laurent, parlons un peu de l'auteur lui-même. Nous voudrions avoir contribué à faire connaître son nom et l'importance de ses travaux. On se sent pris d'une grande tristesse, lorsqu'on songe à quels dégoûts, à quelles difficultés, à quelle misère même cet homme, qui, quoi qu'on puisse dire, a rendu de vrais services à la science, a été en proie. Inconnu du public comme tout

savant théoricien, mal accueilli comme novateur, M. Laurent a sacrifié sa vie et peut-être sa réputation au triomphe d'une doctrine. Cette existence malheureuse explique et excuse en partie l'amertume de ses expressions et ses violences contre ses adversaires, qui rappellent les aménités de langage admises dans les discussions des érudits du xve siècle. M. Berzélius lui-même n'est pas à l'abri de ses attaques, et s'il respecte M. Dumas, c'est qu'il prévoit que les idées de ce dernier, malgré ses réticences, ne sont pas toujours fort éloignées des siennes. Il prétend du reste que les torts ne sont pas de son côté, et que les chimistes dualistiques l'ont attaqué les premiers. *Ils ont profité*, dit-il, *d'une foule d'annuaires scandinaves, germains et gaulois, dont ils disposent, pour dénigrer mes travaux, omettre les faits favorables à ma théorie, persifler mon style, injurier ma personne, m'appeler imposteur, digne associé d'un brigand* (M. Gerhardt), *etc., et tout cela pour un atome de chlore mis à la place d'un atome d'hydrogène!* De pareilles violences excusent peut-être des représailles de la part d'un homme si rudement éprouvé. Nous ne voulons rien exagérer cependant, et nous ne prétendons pas que notre siècle a méconnu un homme de génie; mais ne faut-il pas une grande sagacité pour avoir su le premier découvrir les défauts d'une théorie triomphante, un grand courage pour l'avoir combattue, beaucoup de persévérance pour avoir longtemps soutenu une lutte inégale? C'est une gloire ajoutée à tant d'autres, pour M. Biot, que d'avoir, par une excellente préface au livre de M. Laurent, protégé quelques-unes de ses idées et attaché son nom à cette publication. Il faut malheureusement l'avouer : si dans notre pays la liberté et l'égalité ont eu leurs jours de fortune et leurs jours de revers, la fraternité ne semble pas avoir jamais régné, au moins parmi les savans. L'ouvrage plein de faits et d'idées neuves dont nous avons cherché à indiquer la portée, eût été encore meilleur, si une vie heureuse eût adouci l'amertume de l'auteur et lui eût donné le temps de perfectionner sa théorie. Dans sa préface, M. Laurent s'excuse de n'avoir pas terminé ses travaux, ayant été longtemps, dit-il, privé de laboratoire. Il ne parvint à obtenir une place à la Monnaie qu'il y a quatre ou cinq ans. C'est à peine si l'Académie des Sciences l'a jugé digne d'être admis comme membre correspondant. Ceux même qui ne verront en lui qu'un homme instruit, doué d'un esprit ingénieux et critique, devront au moins convenir, ce qui suffit à le rendre digne d'intérêt, qu'il a eu le sort réservé à bien des hommes de génie : il a été victime de la hardiesse de ses opinions, il a vécu pauvre, et il est mort ignoré.

PAUL DE RÉMUSAT.

SCÈNES DE LA VIE

ET DE

LA LITTÉRATURE AMÉRICAINES

III.

LE CAPITAINE NÉGRIER.

Captain Canot, or thirty Years of an African Slaver, by Brantz Mayer; Londres et New-York 1854.

Le pittoresque s'en va, gémissent à l'envi les *dilettanti,* les touristes, les partisans de l'art pour l'art et les amateurs de curiosités. Plus la moindre petite monstruosité à contempler, plus de fétiches bizarres, de superstitions cruelles, de costumes extravagans! Une teinte uniforme s'étend sur l'univers entier. Oui, le pittoresque s'en va, et si sa disparition peut donner lieu à bien des regrets légitimes, elle peut également donner aux âmes morales bien des sujets d'honnête satisfaction. Il ne s'agit que de s'entendre.

Jadis le monde était plein d'originalité, et les brigands eux-mêmes étaient des êtres fort romanesques. L'aventurier d'autrefois, l'homme en quête d'émotions violentes, qui montait un navire et courait les mers plutôt pour chercher des aventures que pour faire fortune, l'homme qui sacrifiait non-seulement les préjugés humains, mais même les idées les plus élémentaires de la morale, à l'accomplissement de ses fantaisies, qui se moquait d'être criminel, pourvu qu'il fût héroïque, et qui semblait croire que le courage lave toutes les fautes, ce personnage n'existe plus. C'en est fait de l'écumeur de mer et du pirate, et cette disparition n'est certes pas fort regrettable. Le brigand poétique et chevaleresque, protecteur du pauvre, redres-

seur de torts, — le galant Cartouche, le sentimental Schinderhannes, — a également disparu. Le crime a perdu son aristocratie et végète, comme la société elle-même, en pleine démocratie. Les brigands ont de nos jours des allures fort peu poétiques, et n'ont point les goûts des dandies. Ils sont peu aventureux d'ailleurs, aiment le repos, sont rangés, et ne courent ni les bois ni les grandes routes. Tout s'en va, hélas! et le chevalier d'industrie lui-même, le coquin, n'est plus ce qu'il était autrefois. Où êtes-vous, escrocs du dernier siècle? ô Casanova! ô Cagliostro! ô Morande! hommes de tant de ressources, vous qui aviez élevé la friponnerie à la hauteur d'un art! Et vos dupes elles-mêmes, où sont-elles? Où sont le sénateur Bragadini, la marquise d'Urfé, le cardinal de Rohan? Allons, tout s'est abaissé; il faut en prendre son parti.

Jadis aussi il existait des nations entières qui étaient fort pittoresques, — la Turquie, l'Inde, la Chine. Le Turc était un être bien bizarre avec son turban, ses pantalons flottans, ses pipes et son harem; mais le sultan Mahmoud est venu, et tout a disparu. L'Inde est finie à jamais; les *sutties* ont été abolies, les veuves ne se brûlent plus aux funérailles de leurs époux, et il y a déjà près de vingt ans que le dernier bûcher a été allumé. On n'y sacrifie plus même secrètement de victimes humaines aux idoles à deux têtes et à dix bras; le dieu Jaggernaut n'y trouve plus de martyrs; la protestante Angleterre a trouvé bon de mettre fin à ces excès de pittoresque et de couleur locale. Il restait deux pays fermés et inaccessibles, — la Chine et le Japon, — et la civilisation, sans pitié et sans honte, s'est attribué le droit d'y pénétrer par la force et par la ruse. Il est fini, ce monde oriental, jadis foyer de lumières, depuis des siècles foyer pestilentiel, antique réceptacle des vieilleries sanglantes, des superstitions homicides, de la fainéantise philosophique, de la lâcheté machiavélique. L'empire de l'activité libre étreint et enserre de toutes parts l'empire du fatalisme. Il disparaît d'heure en heure, ce monde horriblement poétique, dernière ressource des arts qui n'ont plus rien à faire et pays de prédilection des esprits qui n'ont rien à dire. Puisse-t-il ne jamais plus revivre, et puissent ses populaces, qui se comptent par millions, s'élever à une civilisation qui ne semble point faite pour elles! C'est le seul vœu que nous puissions raisonnablement et charitablement faire pour le pays des pagodes et des mosquées, des dragons volans et des peintures sans perspective, dont la perte ne nous causera aucun regret. Le dernier droit que ce vieil Orient ait à faire valoir, c'est le droit à un musée dans lequel on conservera des échantillons de son habileté puérile, de ses splendides enfantillages et de ses luxueuses sénilités. Qu'on le lui accorde, et qu'il ne soit plus question de lui!

Il y a bien encore le monde des sauvages, les peaux rouges d'Amérique, les naturels de l'Australie; mais ces excentriques enfans de la nature sont soumis à la domination de la plus réaliste et de la moins poétique des races. Les Anglo-Saxons refoulent de plus en plus dans des déserts, qui bientôt n'existeront plus eux-mêmes, ces débris de races enfantines ou décrépites. Avec le désert, qui se rétrécit de jour en jour et se transforme en terres labourables et en prairies, s'évanouira son habitant naturel, le sauvage. Ils ne sont plus, les temps où les aventureux colons français chassaient la bête fauve avec l'enfant des bois du Canada ou des savanes de la Louisiane. La race moins sociable d'orgueilleux marchands qui s'est établie sur le continent américain, de la Nouvelle-Écosse aux frontières du Mexique, repousse cette fraternisation indulgente et étourdie avec une race inférieure. Elle n'a pas plus d'égards pour le sauvage que pour le désert. Ses lois et ses mœurs le rejettent, sa religion le condamne, ses aventuriers le traquent et le tuent. Encore un deuil à porter pour les amis du pittoresque, et ce ne sera point le dernier!

Rien de tout cela n'est bien regrettable. Les pleurnicheries artistiques n'ont jamais excité beaucoup nos sympathies. Le monde ne perd rien en perdant tous ces débris monstrueux de civilisations décrépites ou de races condamnées. Il y a plus, ce n'est que de notre temps qu'on s'est avisé de trouver ces excentricités humaines nécessaires aux arts et à la poésie; ce n'est que de nos jours que les peintres et les poètes se sont tournés vers l'Orient et l'Afrique, et qu'ils se sont mis à regretter la perte de toutes les anomalies exceptionnelles de nos vieilles civilisations. Est-ce que les arts ont jamais été autre chose que l'expression de la vie nationale et des sentimens universels de l'humanité? Les grands poètes d'autrefois ont-ils jamais songé à l'Orient ou à l'Afrique? Ces pays lointains et inconnus étaient-ils pour eux autre chose qu'une terre vague et flottante, pleine de fantômes et de rêves? Qu'exprimaient les peintres italiens, sinon la vie idéale de l'Italie? Qu'exprimèrent les peintres espagnols, sinon le fanatisme catholique? Qu'exprimèrent ceux de la Hollande, sinon la vie de famille et les sentimens protestans? Ils n'attachaient aucun prix à des mœurs qui n'étaient pas les leurs, et ne cherchaient pas à comprendre des sentimens qui ne faisaient pas battre leurs cœurs. Les horizons de l'Italie, les paysages de l'Angleterre, les ménages de la Hollande leur suffisaient. Ils se croyaient poétiques et pittoresques, ils n'allaient pas chercher la poésie dans quelque *faquir* stupide, dans quelque *sachem* radoteur, dans quelque négresse difforme, ou dans quelque derviche abruti. Ils n'auraient point donné leurs femmes pour toutes les Circassiennes du sérail, et leurs enfans leur semblaient plus beaux que les petits singes malpropres qui font

l'espoir de la race sémitique. Encore une fois, ce n'est que de nos jours que cette préoccupation du pittoresque, cherché en dehors de la vie nationale, a hanté les cerveaux des artistes et des poètes. On me dit que les arts disparaîtront, si toutes ces anomalies disparaissent. Je n'en sais rien; mais s'il faut, pour fournir des sujets à des tableaux qui ne me rappellent aucun paysage connu et chéri, ou à des poésies qui ne me disent rien de ma vie et de celle des compatriotes auxquels je serre la main chaque jour, conserver précieusement la phalange de laideurs morales que nous avons passée en revue; s'il faut encore engendrer des pirates, produire des voleurs de grands chemins et admirer des Chinois, nous souhaitons aux arts un bon voyage, et nous les verrons partir sans regret.

L'opinion que nous émettons peut sembler excentrique, et surtout de notre part. Nous nous sommes plaint maintes fois de la teinte d'uniformité qui se répandait sur le monde, et nous nous en plaignons encore. Oui, le monde devient ennuyeux; mais ce ne sont pas les civilisations monstrueuses et les anomalies sociales qui peuvent le rendre plus gai. Le monde devient ennuyeux, parce que l'âme humaine s'est affaiblie. Le vrai pittoresque, la véritable originalité, résident dans l'âme et dans le caractère. Nous pourrions être très poétiques, même avec nos habits noirs, si nous avions plus de ressources morales. Le dernier pays qui ait eu une civilisation *sui generis,* l'Angleterre, l'a prouvé. Au premier aspect, rien n'est moins original que l'Anglais proprement vêtu, fraîchement rasé, gauche de manières, taciturne et silencieux. Et pourtant ce pays de la respectabilité et du *cant,* de l'habit noir et des mentons dénudés, a produit plus d'originaux, voire d'excentriques, que tous les autres pays de l'Europe depuis cent cinquante ans. Pour ma part, je ne vois pas, dans l'histoire de notre siècle et du précédent, d'hommes plus originaux que John Wesley, qu'Edmond Burke, que lord Clive, que Warren Hastings, que Wilberforce, que Cobbett, que lord Byron. Je ne crois pas qu'il y ait eu rien de plus curieux, de plus intéressant, de plus émouvant, que les péripéties des sectes de l'Angleterre, de ses entreprises coloniales, de son commerce et de son industrie. Ses marchands eux-mêmes sont des personnages originaux. L'Angleterre a prouvé que l'originalité pouvait très bien se rencontrer dans l'honnêteté, la vertu et le dévouement au devoir; que l'esprit d'aventure, avec toute sa dramatique poésie, ne se rencontrait pas seulement chez les pirates et les voleurs de grand chemin, et, comme le reconnaissait lord Byron lui-même (ce père de toutes nos admirations dépravées), qu'une flotte bien commandée, un commerce immense et actif, entretenu par des institutions de crédit, des billets de banque et des valeurs fictives, sont plus poétiques

que le canot du sauvage et l'échange en nature des sociétés barbares. C'est un mérite qui est tout à fait propre à l'Angleterre, et qu'on ne saurait assez lui reconnaître, car elle a constaté ainsi que nous ne sommes pas aussi déshérités que nous paraissons l'être, et que, si nous le voulions, nous pourrions, sans tomber dans l'admiration des monstruosités, échapper à ce réseau de vulgarités qui nous enserre de toutes parts.

Les aventures du capitaine Théodore Canot sont certainement très amusantes, et néanmoins les pensées que nous venons d'exposer n'ont cessé de nous tourmenter pendant toute notre lecture et de nous gâter une partie du plaisir qu'elle nous procurait. Bon gré, mal gré, la conscience proteste. Le métier de marchand d'esclaves est certes très aventureux, les mœurs de ces populations nègres, — Mandingues ou Foullahs, — sont fort divertissantes, et paraîtront telles, nous l'espérons. Pourquoi donc tout ce grotesque nous inspire-t-il la plus profonde tristesse? Les trafiquans sont gens fort curieux pour le moraliste; il est impossible d'arriver à plus de sans-façon dans la cruauté, à plus de sans-gêne dans l'immoralité. Il est évident que jamais les remords ne les tourmenteront et ne les ont tourmentés, et qu'ils accomplissent leurs crimes plaisans avec une parfaite sécurité de conscience. La population dont ils abusent est extrêmement comique. Le vice, le crime, les bas instincts de l'humanité, qui sont partout des choses fort laides à contempler, prennent chez elle les formes les plus bouffonnes : la promiscuité, le vol, le meurtre, gambadent à la manière des singes, font des grimaces et tirent la langue comme des enfans mal élevés. Oppresseurs et opprimés sont également dépourvus de tout sentiment moral. Les oppresseurs n'ont jamais songé à leur infamie; les opprimés n'ont jamais songé à mettre en question la légitimité des abus dont ils souffrent. On ne rencontre jamais, ni chez les uns, ni chez les autres, une velléité ou un commencement de réflexion. Le monde moral est parfaitement voilé, et ne laisse tomber aucun de ses rayons sur ces horribles populations. N'y a-t-il pas là de quoi motiver bien des tristesses? Lire trois cents pages très compactes, où n'apparaît aucun des sentimens humains, trois cents pages gonflées de descriptions, de détails, de tableaux qui pourraient facilement trouver leur place dans un livre d'histoire naturelle, — quel supplice et quelle horreur! Je ne sais qui a dit qu'il donnerait un brevet de mauvais cœur à celui qui ne lirait toute sa vie que des parodies, et le mot est profondément juste. Nous aussi, nous donnerions un brevet du même genre à celui qui nous dirait qu'il a pu lire sans tristesse les horreurs bouffonnes et les divertissantes immoralités dont ce livre est rempli.

Ces superstitions, ces fétiches, cette *exploitation*, bien réelle cette

fois, de l'homme par l'homme, peuvent être très pittoresques; mais nous sacrifierions de bon cœur tous les tableaux, toutes les poésies, tous les romans que ce pittoresque a enfantés et enfantera pour qu'il n'existât pas. Il n'est pas gai de contempler la scandaleuse et navrante infériorité de tout un tiers de la race humaine, non plus que l'abus de la supériorité chez la race dominatrice et civilisée. Oh! quand donc auront disparu de la surface du globe ces turpitudes si pleines de couleurs et ces contrastes qui prêtent tant à l'image! Ce jour-là, tous les honnêtes esprits pourront entonner le cantique de Siméon.

Les aventures du capitaine Canot sont l'œuvre d'un Américain du sud, M. Brantz Mayer, qui a naguère exercé des fonctions diplomatiques à Mexico. Dans une préface adressée à un littérateur célèbre, Nathaniel Parker Willis, l'auteur prétend n'avoir fait que mettre en ordre les confessions du trafiquant d'esclaves, sans y avoir ajouté ni retranché. La préface est pleine de demi-intentions de philanthropie. Quelle est l'opinion de l'auteur sur l'esclavage? Il est assez difficile de la découvrir. Il ne blâme ni n'approuve, esquive la question et se rabat sur les colonies de noirs libres, qui avec le temps doivent créer une civilisation africaine. Mais la race noire est-elle, par elle-même, susceptible d'arriver à la civilisation? Le mahométisme, qui presse l'Afrique et au nord et au sud, est-il capable de faire disparaître cette antique servitude, qui date des premiers âges du monde? L'auteur ne répond pas à ces questions, et insiste particulièrement sur les colonies de noirs libres. Il faudrait en conclure alors que les nègres n'arriveront à la civilisation que par l'esclavage, qu'en un mot ils ne sont susceptibles du développement moral nécessaire aux sociétés civilisées qu'après avoir passé sous la domination du planteur et le fouet de l'*overseer*.

C'est en effet un problème intéressant que celui de rechercher si la race noire est susceptible d'arriver à la civilisation, et quels moyens peuvent l'y conduire. Le mahométisme est certainement un grand progrès sur le fétichisme, mais je doute qu'il puisse jamais élever la race nègre au degré de civilisation auquel il a élevé la race sémitique. Le mahométisme est trop près des instincts de la race noire, il ne les contredit pas, il ne leur fait pas violence. Les roitelets nègres peuvent sans scrupule continuer à faire des guerres cruelles et à vendre leurs sujets aux Européens et aux Américains sans violer aucun des préceptes du Koran. Les idées du mahométisme sur l'esclavage et sur les femmes peuvent très parfaitement s'accorder avec la traite et la grossière promiscuité africaine. La civilisation mahométane, qui est déjà énervante pour des races sensuelles, mais intelligentes, peut être désastreuse pour une race plus sensuelle encore

que les races sémitiques, et qui n'a pas l'intelligence et l'élévation d'âme de ces dernières. Le nègre n'a que des instincts, et ces instincts sont tellement féroces, qu'ils demandent absolument à être combattus. Il est donc évident que la civilisation africaine, si jamais elle existe, ne pourra être que le produit de la force et de la violence. Cette question se présente avec ces deux alternatives : ou la civilisation africaine sera l'œuvre de la race caucasique, et alors elle sera le lent produit de l'esclavage, — ou elle sortira de l'Afrique elle-même, et alors il faut admettre l'hypothèse d'un Pierre Ier chamitique qui fera pour sa race ce que le grand tsar a fait pour la Russie. Ce ne serait pas trop de l'énergie indomptable, de la force physique étonnante, de l'esprit de justice, de la barbare grandeur d'âme, du dévouement cruel du géant russe, pour faire quelque chose de ces tribus éparses sur le sol africain, et dont nous allons retracer les mœurs. Il est trop probable que ce tsar nègre se fera longtemps attendre; mais ce n'est que par un tel homme et les moyens énergiques dont il se servirait que l'Afrique peut cesser d'être une terre muette et un scandale dans l'univers. Cependant, ainsi qu'on le verra, on ne peut nier, dans une certaine mesure, l'heureuse influence du mahométisme sur ces populations.

Le capitaine Théodore Canot naquit, dans les premières années de l'empire, d'un père français employé dans les armées de Napoléon et d'une mère italienne. Avec un peu de bonne volonté, on pourrait retrouver dans son caractère les qualités et les vices des deux peuples. Il est dégourdi comme un Français et possède ce laisser-aller, cette légèreté dans l'immoralité qui caractérise notre nation. En même temps, et comme contraste, il possède ce fonds inné d'humanité et d'honnêteté qui nous distingue aussi, et qui a fait dire très bien par Duclos que le Français était le seul homme dont l'esprit pût être corrompu sans que le cœur fût atteint. Il a fait la traite, mais sans essayer de se convaincre qu'il faisait un acte indifférent : il sait parfaitement qu'il se rend coupable, et ne s'excuse pas le moins du monde en bâtissant des théories sur l'infériorité de la race nègre et la supériorité de la race caucasique, comme l'aurait fait un Américain ou un Anglais. Il ne se laisse pas non plus aller aux vices de la profession qu'il a embrassée; l'habitude et le spectacle fréquent de scènes odieuses et de marchés infâmes n'ont pas endurci son cœur. Il n'est devenu ni rapace, ni avare, ni cruel, comme un Espagnol le serait devenu à sa place. Sauf une certaine dose de sensualité italienne, le Français domine en lui, et nous le félicitons de son humanité et de sa moralité relatives. Elles lui font honneur, et font en même temps honneur à notre nation.

Tout jeune, il fit connaissance avec la mer, visita l'Italie, l'Espagne

et les États-Unis, eut par le plus grand des hasards une entrevue avec lord Byron, vécut à Paris de la vie de bohême, et partit de la capitale du plaisir ruiné par la roulette et le Palais-Royal, en laissant à son hôtelier une malle vide en paiement. Après quelques voyages insignifians, il fit voile pour La Havane, où l'attendait la première des aventures sérieuses de sa vie. Presque en vue de Cuba, le vaisseau qu'il montait fut attaqué par des pirates; un terrible combat se livra pendant la nuit sur le pont du navire, et notre jeune héros, pour échapper au massacre, se jeta à l'eau et gagna péniblement le rivage. Au point du jour, il monta sur un arbre, et de là put contempler les débris de son navire, que les pirates débarrassaient activement de sa cargaison. Cependant, réduit à se cacher, obligé de se couvrir de sable pour échapper aux insectes, il était en danger de mourir de faim, si le hasard, plus prudent que lui, ne l'avait pas remis aux mains des brigands auxquels il essayait de se dérober. Un de ces chiens énormes dont les Espagnols se servaient naguère pour faire la chasse aux Indiens, et dont les planteurs se servent encore pour faire la chasse aux esclaves, vint, en bondissant et grognant, tomber près du jeune aventurier, qui n'eut que le temps de grimper sur un arbre pour échapper à ses griffes et à ses dents redoutables. Théodore Canot fit contre fortune bon cœur, se rendit, et suivit les pirates à leur demeure.

La société des pirates était divisée en deux bandes, sous le commandement de deux chefs distincts, et dans l'un de ces chefs Théodore Canot trouva un protecteur. Ce bienveillant pirate, que la bande nommait don Rafaël, Français d'origine, qui avait fait la guerre de l'indépendance mexicaine avec un oncle de Canot, et que l'ingratitude du Mexique avait contraint au métier de brigand, sauva le jeune Théodore d'une mort certaine en le réclamant comme son neveu. Il avait cru reconnaître sur le visage du jeune homme les traits de son vieux compagnon en *condottiérisme,* et s'était intéressé à lui. Les pirates consentirent à garder parmi eux le neveu improvisé de don Rafaël Mesclet, et l'élevèrent à la dignité d'aide-marmiton du chef de cuisine Gallegos, bon cuisinier, solide pirate et parfait coquin. Théodore vécut quelque temps avec les bandits, non sans péril, malgré ses pacifiques fonctions de marmiton, car il lui fallait veiller sur Gallegos et tenir toujours la main sur son *cuchillo* (petit poignard). Plusieurs fois il faillit être sa victime; mais enfin Gallegos, dénoncé par lui comme voleur des biens de la communauté, subit un supplice terrible. Il fut condamné à être enchaîné à un arbre et abandonné à l'action des élémens, jusqu'à ce qu'il fût mort de faim. « Je demandai que la sentence fût adoucie, mais on se moqua de ma pitié enfantine, et on m'ordonna de retourner au *rancho.* La sentence fut

exécutée, et le malheureux fut abandonné à sa terrible destinée. Un des pirates, par compassion, déposa à portée de sa main plusieurs bouteilles de *gin*, soit pour égayer ses derniers instans, soit pour le rendre insensible; mais sa fin fut rapide. Le lendemain, l'homme de garde le trouva mort avec six bouteilles vides à ses côtés. On refusa la sépulture à ses restes, et on laissa pourrir au soleil son corps, rongé par les insectes engendrés par sa propre putréfaction. » Telles étaient les mœurs des pirates entre les mains desquels Théodore Canot était tombé. Du reste excellente cuisine, vie joyeuse, noces et festins, aventures émouvantes, bonnes prises, rien ne manquait de ce qui peut faire agréablement passer le temps à un désœuvré, rien, si ce n'est la crainte permanente de la justice humaine et de la potence.

Enfin don Rafaël mit un jour dans la main de Théodore cent vingt-cinq dollars. « Prenez cet argent, lui dit-il; il n'a pas été acheté au prix du sang. Allez à Regla; je vous ai recommandé à un ami; faites fortune, et que Dieu vous aide! » Théodore partit avec empressement, et, en sortant de la compagnie des pirates, alla presque immédiatement s'embarquer sur un navire négrier qui se rendait à la côte d'Afrique, où il arriva après avoir eu à lutter contre la révolte d'une partie de son équipage. Aussitôt après son débarquement, il se rendit à la résidence d'un trafiquant d'esclaves et autres denrées africaines, dont le vrai nom était M. Ormond, mais que les naturels du pays désignaient sous celui de Mongo-John.

M. Ormond ou Mongo-John devait le jour à l'accouplement d'un riche marchand d'esclaves de Liverpool et de la fille d'un chef nègre des bords du Rio-Pongo. Son père, qui adorait ce rejeton de ses amours africaines, l'avait fait élever avec soin en Angleterre. Après la mort de son père, le jeune Ormond, laissé sans fortune, était revenu en Afrique revendiquer ses propriétés, dont il prit possession sans difficultés et où il s'établit. Son influence devint bientôt toute-puissante, et il acquit le titre de *mongo* ou chef de la rivière. En peu d'années, Ormond devint non-seulement un riche marchand, mais un *mongo* très populaire parmi les tribus foullahs et mandingues. Les petits chefs dont le territoire bordait la mer lui donnaient le titre de roi, et, connaissant ses goûts mormoniques, avaient soin de fournir à son harem leurs plus belles filles, comme le gage le plus précieux de leur amitié et de leur fidélité. A l'époque où Théodore Canot le visita, Ormond était engourdi par la sensualité et la prospérité; il était devenu si voluptueux, qu'il ne pouvait se résoudre à faire ses comptes ni souffrir qu'on lui en parlât. Sa riche maison était au pillage, et le *mongo* se laissait voler avec une parfaite insouciance. Il vivait, au milieu de sa demeure, plongé dans un assou-

pissement intellectuel que rien ne venait troubler, tout semblable à une voluptueuse bête fauve blottie dans une tanière choisie, tapissée de mousse fraîche et ornée de fleurs éclatantes. La volupté et la richesse n'avaient point engendré chez lui l'insolence du nabab indien ou la férocité froide et despotique du chef asiatique opulent; elles avaient engendré cette chose qui semble propre à l'Afrique, la bestialité, et cette espèce d'hébêtement crapuleux qui suit l'abus des plaisirs purement physiques. Tel était Mongo-John, le plus riche marchand de Bangalang, premier échantillon des mœurs africaines offert aux regards de Théodore Canot, qui put l'étudier tout à loisir, car il entra immédiatement dans sa maison en qualité de secrétaire et de commis.

Mongo-John reçut Théodore avec toute la politesse d'une brute, l'invita à dîner, à boire et à visiter son harem; mais les nombreuses bouteilles vidées ne permirent pas au *mongo* de pousser la politesse jusqu'au bout : il s'endormit avant la fin du repas, et Canot profita de ce sommeil pour visiter seul le harem. Il essaya discrètement de contempler sans être surpris le troupeau bigarré de négresses, de mulâtresses et de quarteronnes qui composaient le sérail d'Ormond. Une jeune mulâtresse coquettement coiffée d'un turban, et qui, ainsi que l'apprit plus tard Canot, occupait le numéro deux dans les affections d'Ormond, aperçut le curieux et le désigna à ses compagnes, qui aussitôt se levèrent, s'élancèrent vers lui avec l'agilité de jeunes singes et se mirent à parler toutes à la fois comme une bande de perruches. Désireuses sans doute de fêter la bienvenue de l'étranger, elles exécutèrent devant lui leurs danses nationales au son du tamtam. Canot, échauffé par le vin et étourdi peut-être aussi par la bizarrerie de ce spectacle, voulut rendre à ces dames politesse pour politesse. Saisissant la plus jolie de toutes les négresses et semi-négresses qui égayaient ses regards, il l'entraîna dans une valse qui se termina à sa honte et à celle du sérail tout entier par l'apparition du *mongo,* que le bruit des rires et de l'éclatante musique du tamtam avait réveillé. « Par Jupiter! don Théodore, s'écria-t-il, vous flairez les cotillons aussi bien qu'un limier un esclave fugitif! Il n'y a pas de mal à danser, seulement j'espère qu'une autre fois vous vous livrerez à ce plaisir d'une façon moins bruyante. » Tels furent les joyeux débuts de Canot dans la vie africaine.

Théodore ne tarda pas à voir qu'il devait se débarrasser au plus vite du petit bagage d'idées européennes qu'il avait apporté avec lui. Certes la vie qu'il avait menée jusqu'alors, son séjour chez les pirates, avaient dû fortement entamer les quelques principes de moralité qu'il pouvait posséder; cependant il lui en restait encore trop. Ainsi il était persuadé qu'il était mal de s'approprier le bien d'autrui,

et qu'un commis devait veiller aux intérêts du maître qui le payait : il s'aperçut bientôt que ces étranges notions de morale scrupuleuse ne serviraient qu'à le faire tuer et chasser, ou l'empêcheraient de profiter des avantages de la société africaine. Quelque temps après son entrée en fonctions, la vieille surintendante du sérail d'Ormond, Unga Golah, vint trouver Canot et lui demanda par signes la clé de l'appartement où étaient entassées les étoffes. Canot la lui remit sans défiance et ne comprit les motifs de sa demande que lorsqu'il vit la vieille femme s'emparer de plusieurs mesures de calicot. La fureur de la négresse ne connut plus de bornes, lorsque le secrétaire lui eut fait entendre qu'elle devait aller trouver le *mongo* lui-même. Elle se retira en murmurant des paroles que Canot ne put comprendre, mais qui contenaient certainement d'épouvantables menaces. Cependant le secrétaire, poussant l'honnêteté jusqu'au bout, alla confier au *mongo* la conduite de la vieille négresse. L'insouciant Ormond se moqua de lui. A dater de ce jour, Canot n'eut garde d'empêcher la vieille de voler tout à son aise, surtout lorsqu'il eut appris de la belle Esther (une quarteronne qui s'était sentie prise pour lui d'une tendre sympathie) que la vieille avait juré de lui faire connaître le goût de la cuisine de Bangalang. Canot, craignant pour sa vie, s'empressa de se faire une amie d'Unga Golah, qui, en retour, lui permit de communiquer tout à son aise avec la belle quarteronne, dont notre héros parle avec tendresse, mais presque en rougissant. On dirait qu'il n'ose avouer l'amour qu'il a porté à cette Africaine, et qu'il n'ose cependant traiter cette aventure comme une affaire de pure sensualité. Excellent capitaine Canot! ce respect humain est un dernier reste de vos scrupules européens, et ce n'est pas le plus honorable. Pourquoi vouloir nous faire croire que dans les caresses échangées entre vous et la quarteronne, il y avait de votre part plus de reconnaissance que de passion? Capitaine Canot, homme dépourvu de préjugés, pourquoi cette hypocrisie européenne, et pourquoi rougir d'avoir aimé une quarteronne comme un dandy parisien soupçonné d'aimer une grisette?

Puisque nous en sommes sur ce chapitre du beau sexe, disons en passant quelques mots sur la manière dont les Africains comprennent la jalousie et les sentimens amoureux. Hélas! le bouffon, l'horrible, l'obscène, dominent dans cette passion comme dans toutes les autres et lui impriment une forme repoussante et bestiale. Le capitaine Canot vit un jour une Éthiopienne jeter au feu son enfant, parce que son maître et seigneur préférait l'enfant d'une autre épouse. Lorsqu'Ormond faisait à son sérail des distributions de colliers, de bracelets et d'autres brimborions aimés des filles de Cham comme des filles de Japhet, le désordre était à son comble : chacune se croyait

lésée. « J'étais un jour dans le magasin avec Ormond, dit Canot, lorsqu'une des femmes entra furieuse, s'approcha de son maître et brisa à ses pieds un miroir qui venait de lui être donné. Elle en voulait un plus large, les miroirs qui avaient été donnés à ses compagnes étant d'un demi-pouce plus grands que le sien. Lorsque Ormond était à jeun, il avait assez de force et d'orgueil pour ne pas se laisser molester par ses femmes. Il se tourna donc tranquillement vers la virago et lui ordonna de sortir du magasin; mais la belle dame n'était pas assez timide pour se laisser apaiser ainsi. — Ah! cria la mégère en arrachant le mouchoir qui lui couvrait le sein et en se dépouillant successivement de tous ses vêtemens, ah! mongo, suis-je donc assez laide pour mériter un pareil traitement, et ne suis-je pas digne d'avoir un miroir semblable à ceux des autres? — Comme le *mongo* restait silencieux, elle s'approcha de moi pour savoir mon opinion, que j'évitai de donner en me cachant, rouge de honte, derrière le comptoir. »

Les dames du sérail d'Ormond ne brillaient pas précisément par leur fidélité, et il arrivait parfois que les caprices de deux d'entre elles se contrariaient mutuellement : en ce cas, les deux dames réglaient leurs comptes à coups de griffes; mais rien au monde, pas même le singulier point d'honneur des Japonais, ne vaut un duel entre deux rivaux africains. Les deux antagonistes, accompagnés de leurs témoins, se rendent au lieu désigné pour le combat, armés d'un bon fouet. Une fois arrivés, ils se déshabillent et tirent au sort pour savoir lequel recevra les premiers coups. Celui que le sort a désigné comme victime présente le dos et reçoit sans mot dire un nombre déterminé de coups de fouet. Le flagellant devient à son tour le flagellé, et reçoit avec la même constance le même nombre de coups, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'enfin un d'entre eux se déclare vaincu, ou que les témoins désignent l'un des champions comme le martyr le plus stoïque. Assez sur ce sujet pourtant, et passons à un autre. Puisque nous sommes condamnés à contempler des horreurs bouffonnes, donnons-nous au moins le plaisir de la variété.

Lorsque la saison des pluies fut passée, les caravanes parties de l'intérieur de l'Afrique commencèrent à affluer sur la côte, et on annonça bientôt l'arrivée d'Ahmah de Bellah, le fils d'un puissant chef foullah. Ormond avait envoyé ses *erieurs* (*barkers*) à sa rencontre pour inviter la caravane à venir traiter avec lui. Canot nous fournit à cette occasion des détails assez curieux sur la manière dont les trafiquans d'esclaves établissent leurs communications avec l'intérieur. Aussitôt qu'ils ont avis de l'approche d'une caravane, ils envoient des mulâtres, connus sous le nom de *barkers*, qui sont chargés d'exalter la puissance, la richesse et le crédit du marchand

qui les emploie, et qui s'acquittent généralement de leur mission avec autant d'activité et de véracité que les faiseurs de réclames européens. Quelques jours après le départ des *barkers* d'Ormond, des coups de feu répétés, signal de l'arrivée de la caravane, se firent entendre, et bientôt on vit surgir d'un nuage de fumée le puissant Ahmah de Bellah, précédé de chanteurs qui disaient sur un rhythme barbare les mérites du jeune chef et suivi de son escorte. Cette escorte était composée d'une manière fort originale. Par derrière le chef venaient les trafiquans avec leurs esclaves chargés de leurs produits africains, peaux, cire, ivoire, riz, poudre d'or, puis quarante captifs noirs les mains enchaînées par des liens de bambous, une trentaine de bœufs, et un troupeau de moutons et de boucs. Une superbe autruche apprivoisée, trottant d'un pas grave et solennel, fermait la marche. Tous défilèrent devant Ormond, déclarèrent la quantité et la valeur des marchandises qu'ils portaient avec eux et les déposèrent dans les magasins du *mongo*. Pendant que les trafiquans vendent à vil prix leurs marchandises au *mongo*, donnent une livre d'ivoire pour un dollar, une livre de riz pour un sou, il faut nous arrêter un instant auprès de l'intéressante figure de cet Ahmah de Bellah, fils du puissant roi Ali-Mami de Footha-Yallon.

Ahmah était musulman, et, dit plaisamment notre auteur, pouvait être regardé comme un assez remarquable échantillon du parti de *la jeune Afrique*. Toute sa personne indiquait un Africain de race supérieure, dégrossi par une éducation princière (ce fait a son importance, même en Afrique), par l'habitude du commandement et par la lecture du Koran. Ses lèvres n'avaient rien de cette grossière sensualité caractéristique de la race nègre. C'était la première fois qu'il commandait une caravane, et on ne sera peut-être pas fâché de savoir comment se forme une caravane dans l'intérieur de l'Afrique. Le chef qui obtient du roi cette permission part, au commencement de la belle saison, avec une faible escorte sur laquelle il a droit de vie et de mort. Chemin faisant, il envoie de petits détachemens occuper les défilés des forêts et des déserts, pour traquer les trafiquans et les marchands qui se rendent sur la côte avec leurs esclaves et leurs produits, et qui sont ainsi obligés d'aller, bon gré, mal gré, grossir la caravane du chef. Il est inutile de dire que les petits trafiquans font tous leurs efforts pour se soustraire à ces moyens despotiques qui établissent en Afrique une assez curieuse hiérarchie d'esclavage. Personne n'y échappe, comme on le voit, pas même le propriétaire de l'esclave. Le mahométisme lui-même ne sert qu'à resserrer les chaînes dans lesquelles l'Afrique s'occupe depuis des siècles à se garrotter. Malheur au délinquant sujet d'un souverain musulman qui conserve la religion de ses fétiches, et joint à ses

délits celui d'adorer avec trop de ferveur le *Mumbo-Jumbo!* Il est vendu sans pitié comme esclave, tandis que le délinquant mahométan en est quitte pour une bastonnade. L'esclavage est l'unique peine pour tous les crimes; il est à lui seul la base de toutes les institutions de l'Afrique, la loi de la guerre, le soutien de la hiérarchie, le fondement du commerce, le régulateur des poids et mesures. Il sert à tous les usages de la vie, il est le rémunérateur de toutes les passions et de toutes les cupidités de l'âme humaine. La seule monnaie africaine, c'est l'homme. L'homme vaut tant de livres de poudre, la femme tant d'aunes d'étoffe de Manchester, l'enfant tant de bouteilles d'eau-de-vie. S'il ne peut pas être vendu, il n'est bon qu'à tuer. Quant aux prisonniers de guerre que le chef vainqueur ne peut vendre, leurs têtes roulent, et leur sang rougit le sable de cette terre, mère des monstres et des crimes. — Mais cet état, dira-t-on, existe depuis des siècles? Sans doute, et le seul point que nous voulions faire ressortir, c'est l'impuissance du mahométisme à modifier cet état de choses. Au contraire cette religion donne une sanction à toutes ces horreurs. La seule modification que le mahométisme ait apportée dans l'esclavage, c'est de le faire servir comme de punition légale. En réalité, il en a élargi encore la sphère, car il est évidemment bien loin de vouloir condamner l'esclavage des femmes et l'esclavage des païens qui refusent de reconnaître la puissance d'Allah et la gloire de son prophète. Nous devons dire pourtant, à l'honneur du mahométisme, que les nègres musulmans qui exercent les fonctions de magistrats ou de chefs ne laissent échapper aucune occasion d'arracher à l'esclavage leurs coreligionnaires; mais qui ne voit que cette exception cesserait bientôt, si toute l'Afrique était musulmane? Rien, nous le répétons, ne peut modifier profondément l'Afrique, rien si ce n'est une religion qui ferait violence à ses instincts.

Ahmah de Bellah était bon musulman, Théodore Canot était assez mauvais chrétien, par conséquent ils ne tardèrent pas à s'entendre. Ils se virent souvent, et conversèrent ensemble par l'intermédiaire d'un interprète qui n'était ni juif, ni chrétien, ni musulman. Ahmah se prit d'une si belle amitié pour Canot, qu'il entreprit de le convertir, et Canot essaya, de son côté, de le convaincre de la rotondité de la terre. Ils ne réussirent ni l'un ni l'autre. Ahmah en fut pour ses frais de prédication et d'exhortation religieuse. Ces conférences édifiantes étaient souvent entremêlées d'incidens d'un genre moins édifiant. Ainsi, sur les quarante esclaves qu'avait amenés la caravane, le *mongo* en refusa huit; Ahmah consentit à en reprendre sept, mais insista pour que le huitième fût embarqué, parce que, dit-il, on ne pouvait ni le tuer, ni le ramener dans son royaume de

Footha-Yallon. Canot s'étant montré curieux de savoir quel crime avait commis ce malheureux, Ahmah lui répondit qu'il avait tué son fils, et que, le Koran ne contenant aucune pénalité applicable à un tel crime, les juges l'avaient condamné à être vendu comme esclave aux chrétiens. Une autre fois Canot aperçut deux femmes dont le cou était entouré de chaînes : c'étaient des sorcières condamnées par la loi à être brûlées; mais le père d'Ahmah avait à ce moment un tel besoin de poudre, qu'il avait préféré les vendre plutôt que d'exécuter la lettre stricte du jugement. Ce manque de poudre avait fait bien du tort au puissant Ali-Mami de Footha-Yallon. Les esclaves ne composaient que la plus petite partie des marchandises de la caravane. Heureusement Ahmah allait en rapporter de quoi remplir l'arsenal de son auguste père, qui comptait engager une grande guerre contre les petites tribus avoisinantes et se munir ainsi d'esclaves pour une future caravane. On voit combien les intérêts, les passions et les habitudes de la race noire neutralisent les minces bienfaits de la religion musulmane. Un crime n'a-t-il pas été prévu par le Koran, l'esclavage se présente naturellement à l'esprit comme la punition légitime. Un crime est-il puni d'un autre châtiment, le chef élude la loi, s'il y a profit pour lui à vendre le condamné comme esclave.

Les scènes du marché aux esclaves sont de vraies scènes de champ de foire. L'homme est absolument assimilé à l'animal; les marchands ont, pour faire passer leur denrée avariée, les mêmes ruses que les maquignons normands. Ainsi Canot vit une fois, à son grand étonnement, le *mongo* refuser un esclave d'une stature superbe et d'une apparence athlétique. L'œil expérimenté d'Ormond avait découvert aisément que cette apparence de santé était due à certaines drogues, et cette peau brillante à un mélange de poudre et de jus de citron. Lorsqu'un esclave devient vieux, infirme ou malade, et qu'il ne peut plus rendre aucun service à son maître, on l'engraisse pour le marché comme un vieux bœuf, et il faut alors savoir reconnaître, à la couleur de l'œil ou à la chaleur de la peau, la maladie interne. Ormond était passé maître dans cet art et se connaissait en hommes comme un maquignon en chevaux. Il inspectait soigneusement toutes les parties du corps, tâtait chaque muscle, sondait la poitrine et prenait des précautions si minutieuses, que lorsqu'un esclave sortait de ses mains, on aurait pu lui donner sans crainte un brevet de longue vie.

Ahmah de Bellah et Canot se séparèrent bons amis et échangèrent leurs présens. Canot reçut un Koran à demi usé, et Ahmah un superbe fusil. L'aventurier européen accompagna pendant une partie de son voyage ce représentant de *la jeune Afrique,* à qui le Koran avait donné non pas des idées d'humanité, de civilisation et de cha-

rité plus hautes que celles de sa race, mais une supériorité individuelle marquée, une remarquable dignité de caractère, et cette demi-vertu qui contraste si profondément avec la servilité africaine, l'orgueil. En quittant Canot, Ahmah lui fit promettre d'aller visiter les états de son père à la prochaine belle saison, promesse que Canot faillit ne pouvoir tenir, car, à son retour, il tomba dangereusement malade et fut guéri par la médecine nègre.

Quelque temps après, Canot, s'étant brouillé avec Ormond, s'associa avec un ancien ami du *mongo,* Anglais d'origine, nommé Edward Joseph, et fit sa première grande affaire, c'est-à-dire qu'il expédia sa première cargaison. Notre aventurier déclare solennellement avoir pris toutes les mesures d'humanité nécessaires pour garantir la santé de ses esclaves. Nous le croyons sans peine et nous admettrons volontiers avec lui qu'à de très rares exceptions près, toutes les cruautés qu'on raconte des négriers sont autant de fables. Personne ne consent de gaieté de cœur à sa ruine. Voici quelques détails sur les opérations de l'embarquement et le régime auquel on soumet les esclaves à bord d'un vaisseau négrier. Il faudrait avoir l'âme bien sensible ou l'esprit bien mal fait pour protester contre un commerce conduit d'une manière aussi humaine. Nous confessons néanmoins que nous sommes une de ces âmes sensibles et un de ces esprits mal faits, et que pour nous l'immoralité de la traite et de l'esclavage consiste moins dans certaines cruautés exceptionnelles que dans le fait même et, pour dire toute notre pensée, dans l'avilissement de la race blanche.

Deux jours avant l'embarquement, les chevelures de tous les esclaves mâles et femelles sont soigneusement coupées et rasées; puis on marque les nègres de l'initiale de leur propriétaire. Cette opération s'accomplit au moyen d'un petit instrument en argent ou d'un petit fer chauffé à point, de manière à marquer sans brûler la peau. Le jour de l'embarquement arrivé, ils sont complétement dépouillés, — précaution indispensable pour la santé et la propreté, — et conduits dans cet état de parfaite nudité, les hommes dans la cale, les femmes dans la cabine, les enfans sur le pont. A l'heure des repas, on les distribue par groupes de dix. Naguère, alors que le commerce des esclaves était autorisé par l'Espagne, les capitaines négriers, en bons catholiques qu'ils étaient, faisaient dire le *benedicite* aux nègres avant le repas et les *grâces* après. Aujourd'hui on se contente de leur faire pousser le cri de *viva la Habana!* Hélas! tout dégénère, même l'hypocrisie. Ce cri patriotique une fois poussé, on place devant chaque groupe un plat de riz ou de fèves, et afin d'éviter les inconvéniens qui résulteraient du trop grand appétit ou de la gourmandise de certains esclaves, un employé se tient près de chaque

groupe, indiquant par ses signes la minute où tous les nègres doivent à la fois prendre une portion égale du plat. Les bouchées sont ainsi comptées à chacun, et tous les appétits soumis au même niveau. Quelquefois un nègre refuse de manger, alors on stimule son appétit au moyen du fouet. Par manière de distraction, on leur permet de fumer; mais comme on ne peut fournir une pipe à chaque esclave, des mousses parcourent les rangs avec des pipes allumées, permettent à chaque esclave de tirer un nombre fixe de bouffées, et passent à un autre. La régularité la plus mécanique règne à bord du navire négrier. Trois fois par semaine on fait rincer la bouche aux noirs avec du vinaigre, afin d'éviter le scorbut. Une fois par semaine, on les rase et on leur coupe les ongles. Cette dernière précaution n'est pas seulement une mesure de propreté, elle a aussi pour but d'empêcher que les nègres endommagent leur peau d'ébène dans ces batailles nocturnes si fréquentes, où les malheureux se disputent un pouce de la planche étroite sur laquelle ils sont couchés. De temps à autre, dans les beaux jours, on leur permet de se réunir sur le pont et de divertir l'équipage par le spectacle de leurs danses nationales. On met rarement les fers aux esclaves, au moins lorsqu'ils sont de Benin ou d'Angola, douces populations peu portées à la révolte, et qui n'ont pas la férocité et les passions belliqueuses des populations du Cap ou de certaines parties de la côte d'Or! Certes ce régime n'a rien d'inhumain, et il serait parfait s'il s'agissait de bœufs ou de moutons!

Canot se défit très avantageusement de sa cargaison à Cuba, où, comme on sait, l'Angleterre surveille activement le commerce de la traite. Cependant, malgré toute sa surveillance et malgré les conventions, Cuba est encore un des pays où la traite se fait avec le moins de scrupules. Il ne se passe guère d'années où les représentans de l'Angleterre n'aient quelques démêlés avec les autorités espagnoles, souvent même le capitaine-général a été soupçonné d'avoir laissé s'opérer le débarquement moyennant quelques rouleaux de louis et quelques menus cadeaux pour son secrétaire. L'an dernier encore, des démêlés de cette nature éclatèrent à La Havane, et firent un moment diversion aux mauvaises chicanes des États-Unis. Mais revenons à l'Afrique et à l'heureux capitaine Théodore Canot, qui est en train de devenir un puissant *mongo*, et dont les chefs nègres commencent à rechercher l'alliance.

Le prince Yungee en particulier lui proposa sa propre fille en mariage. Canot recula. La vie africaine ne l'avait pas encore assez bestialisé, et il restait accessible à ce sentiment tout européen, la crainte du ridicule. Son associé, Edward Joseph, moins scrupuleux, prit sa place, et le mariage fut célébré selon les rites africains. Le

nouveau marié semble avoir eu une de ces âmes saugrenues qui voient toutes choses sous un jour faux, et qui ont un goût prononcé pour l'absurde. Il admirait l'Afrique avec candeur et sincérité. Le peuple nègre était son peuple idéal, comme pour d'autres le peuple grec ou le peuple italien. Les femmes lui semblaient belles, la cuisine délicieuse, la musique le jetait dans l'extase. Edward Joseph était devenu tellement amoureux, qu'il en perdait le sommeil, et tel était son amour pour la civilisation nègre, qu'il exigea que son union avec la princesse fût célébrée avec toute la splendeur de la vie élégante et princière de l'Afrique. Il envoya donc, selon l'habitude, une ambassadrice suivie d'une escorte féminine pour demander en mariage la belle Coomba. Les présens se composaient de deux cruches de rhum pour le peuple du prince Yungee, d'une pièce d'étoffe de coton bleu, d'un baril de poudre et d'une cruche de rhum pour le prince, enfin de dons symboliques, tels qu'une mesure de riz blanc, un mouton blanc, un voile blanc, et d'articles de toilette pour la fiancée. L'ambassadrice revint et annonça à Joseph que sa demande était acceptée, que le fétiche avait été consulté et qu'il avait permis que la fiancée fût remise à son seigneur le dixième jour de la nouvelle lune.

Au jour prescrit, Joseph, Canot et leur suite, protégés par de larges *sombreros* et de larges parasols, se rendirent au bord de la rivière pour attendre la fiancée. Les bateaux qui la portaient ne tardèrent pas à paraître; mais dès que l'escorte fut débarquée, un murmure bizarre, semblable au babillage d'une troupe de singes, se fit entendre. La raison de ce murmure fut bientôt découverte; le fiancé avait oublié de faire étendre des tapis tout le long du chemin qui conduisait du rivage à la maison nuptiale, afin que le pied virginal de la mariée ne foulât point la terre nue. Joseph s'excusa de son mieux, allégua son ignorance des usages du pays : rien n'y fit, l'escorte s'obstina à exiger les tapis. Joseph trancha habilement la question en disant que, puisque l'ambassadrice avait négligé de l'informer de cet usage, elle devait réparer la faute en transportant la princesse sur son dos. A ces mots, les applaudissemens éclatèrent, et la procession se mit en marche au son ou plutôt au bruit du tamtam et des cornes. La princesse Coomba fut déposée dans la demeure de son époux, dépouillée de son vêtement blanc et livrée à l'admiration des spectateurs; puis, lorsque toutes ces cérémonies plus ou moins indécentes furent achevées, le public se retira, les portes furent closes; une longue perche fut plantée devant la demeure des époux, et sur cette perche le vêtement blanc de la mariée, flottant comme un drapeau, indiqua aux populations avoisinantes que les

hôtes de la maison exigeaient du silence, de la solitude et de la discrétion.

Pendant que tous ces incidens se passaient, la belle saison était venue, et Canot vit arriver un ambassadeur d'Ahmah de Bellah, qui venait lui rappeler sa promesse de visiter les états de son père. Canot partit sans délai pour ce voyage dans l'intérieur de la Sénégambie. Un beau voyage certes, mais plein de périls! Des pionniers, la hache et le fusil en main, marchaient devant les voyageurs pour leur ouvrir le chemin à travers les monstrueuses ronces et les énormes bruyères de cette terre trop féconde, et les avertir du voisinage des nids de reptiles et des gigantesques fourmilières. Notre héros cependant ne tarda pas à être familiarisé avec tous ces périls, et ce fut en chantant et en plaisantant avec son compagnon de route qu'il arriva à Kya, la capitale du chef mandingue. Ibrahim-Ali, mahométan rigide, qui était occupé à faire ses dévotions lors de l'arrivée des voyageurs. Ibrahim reçut avec courtoisie Canot, qui déclare avoir mangé chez lui un des meilleurs dîners qu'il ait jamais faits en Afrique, où il en fit souvent de fort étranges, composés de côtelettes d'alligator ou de singe rôti. A la fin du dîner, d'où le vin, selon les recommandations du Koran, avait été sévèrement exclu, Canot voulut se donner le plaisir d'enivrer ses hôtes, et exhibà une bouteille d'eau-de-vie, qui fut suivie de plusieurs autres. Toute la société fut bientôt sous l'influence de la liqueur chérie des Africains, et se réveilla le lendemain en proie aux remords, aux coliques et aux maux de tête, Canot aussi bien que ses hôtes, qui lui prescrivirent pour remède d'avaler un vase d'eau dans lequel on avait mis infuser un verset du Koran.

La caravane reprit sa route à travers les déserts et les forêts. Chemin faisant, les voyageurs s'emparèrent de quelques esclaves fugitifs, qui les supplièrent de ne pas les rendre à leur maître et de leur sauver la vie. Ils y consentirent, en firent leur propriété, et trouvèrent ainsi le moyen de concilier l'humanité avec leur propre intérêt. Ils eurent aussi à combattre contre le chef d'un village mandingue, insolent parvenu qui, s'étant permis d'insulter le chef foullah qui accompagnait Canot dans l'intérieur et de refuser obéissance à son supérieur mandingue, qui faisait également partie de l'escorte, fut condamné séance tenante à recevoir cinquante coups de fouet et à voir ses établissemens démolis, avec défense de les rebâtir. Après quelques aventures du même ordre, ils arrivèrent à Tamisso, la capitale du roi Mohamedoo. Les voyageurs firent prévenir le souverain, qui s'empressa d'envoyer à leur rencontre son propre fils avec une douzaine de femmes chargées de friandises nègres. Ils entrèrent

dans la ville en triomphe, au son de la musique et au bruit des armes à feu. Des chanteurs, entourant Canot, beuglaient de leur mieux les louanges du puissant *mongo* blanc, dont un bouffon du roi s'obstinait à conduire le cheval.

Canot fut pendant son séjour à Tamisso le lion du moment. Le roi Mahomedoo, vieux nègre à tête rasée et à barbe blanche, le reçut étendu sur une couche faite de peaux de léopard. Le puissant roi fit pourtant la grimace, lorsqu'on lui apprit que Canot étant l'hôte du chef foullah Ali-Mami, il avait droit de voyager sans payer aucun des impôts de passage établis par les chefs nègres. Cependant la nouvelle que Canot voyageait dans l'intention d'acheter des esclaves et les présens qui lui furent remis dissipèrent bientôt sa mauvaise humeur, et il ordonna que les meilleurs appartemens de son palais fussent mis à la disposition du *mongo*. Canot eut à subir la curiosité des dames du harem, qui persistèrent, malgré ses instances, à vouloir contempler l'homme blanc faisant ses ablutions, et qui reculèrent d'horreur lorsqu'il découvrit à leurs regards la couleur de sa peau : la plus vieille, plus hardie que ses compagnes, s'approcha néanmoins, tâta la poitrine du voyageur, puis, regardant ses doigts avec une expression de dégoût, s'empressa de les essuyer contre la muraille. Les ablutions faites, notre aventurier alla s'asseoir à la table de Mohamedoo, où il eut le plaisir de dîner avec une cuillère d'argent qui provenait d'un voyageur européen mort quelques années auparavant. Dans toute sa vie, le roi n'avait vu que quatre hommes blancs.

Les voyageurs européens qui s'aventurent dans ces régions sont si rares, que Canot faisait événement partout où il passait. A Jallica, ville placée sous le commandement du chef Suphiana, les gardes refusèrent de le laisser entrer, et lui fermèrent les portes au nez en déchirant l'air du cri de *furtoo, furtoo* (l'homme blanc)! Il n'était pas seulement un objet d'étonnement, il était un objet d'horreur et de dégoût. A Jallica, tout le monde s'éloignait de lui malgré la réception amicale que lui avait faite Suphiana, et la seule distraction nouvelle qu'il eut dans cette ville inhospitalière fut la musique nègre, exécutée sur des instrumens baroques, et les danses d'une Taglioni africaine couverte de la tête aux pieds de petites clochettes d'argent.

Enfin la caravane arriva près des frontières du royaume d'Ali-Mami; là elle rencontra Ahmah de Bellah et son escorte. Le prince musulman fit mettre genou en terre à ses gens; tous les yeux se tournèrent vers l'orient, et Ahmah, élevant les bras au ciel, entonna un cantique d'actions de grâce à Allah, qui avait conservé les jours de son frère. A Timbo, capitale d'Ali-Mami et ville africaine consi-

dérable, il fut fait à Canot une réception splendide. Jamais roi européen visitant un de ses frères n'a été reçu avec plus d'empressement et de politesse. On le logea dans une maison spécialement bâtie pour lui, meublée à l'européenne, et où il trouva tous les objets nécessaires à un homme civilisé. « Ces marques d'attention étaient d'autant plus délicates, ajoute Canot, que beaucoup des meubles et des objets qui avaient été placés dans ma demeure ne sont pas employés par les musulmans. — J'espère, lui dit Ahmah de Bellah avec une politesse digne d'un vrai musulman du bon temps de l'islamisme, que vous pourrez comparativement vivre à l'aise tant qu'il vous plaira d'habiter avec votre frère à Timbo. Vous n'avez point à me remercier de ne pas vous avoir traité comme un musulman, car, lorsque j'étais votre hôte, vous avez été indulgent pour toutes mes petites habitudes nationales. Qu'Allah soit loué pour vous avoir conservé la vie! Ainsi, frère, reposez-vous en toute sécurité dans le royaume d'Ali-Mami votre père. » Néanmoins cette civilisation musulmane n'était pour ainsi dire chez Ahmah de Bellah qu'à fleur de peau; la nature africaine reprenait le dessus à la première occasion. Ainsi, Canot lui ayant offert une belle robe de chambre pour laquelle il avait manifesté de l'admiration, il faillit devenir fou de joie. « Il me serra dans ses bras, dit Canot, une dizaine de fois avec l'étreinte d'un tigre, et m'aurait embrassé avec tout autant de férocité, si je ne l'avais supplié de mettre un terme à ces ébullitions d'une reconnaissance par trop sensible. »

Ali-Mami, le père d'Ahmah, avait environ soixante ans et se faisait remarquer, comme son fils, par la beauté relative de sa physionomie et la noblesse de ses manières. Il était bon musulman, mais sa dévotion avait une tournure pacifique plutôt que belliqueuse. Il était scrupuleux observateur des préceptes du Koran et savait s'arracher à la conversation la plus amusante ou à l'affaire la plus importante, si l'heure de la prière ou de l'ablution le surprenait dans ces occupations. Son intelligence, pas plus que celle de son fils Ahmah, n'était très forte; il ne parvint jamais à comprendre qu'un vaisseau pût contenir des provisions pour six mois, et prononça, en présence de Canot, cette mémorable parole : « La mer est un mystère que Dieu et un homme blanc peuvent seuls résoudre! » Toute cette famille semblait possédée d'ailleurs d'une sorte de monomanie religieuse. Un autre des fils d'Ali-Mami, Abdulmomen-Ali, fut présenté aux voyageurs comme un très profond théologien, et pendant son séjour le pauvre Canot eut à subir constamment les sermons des deux frères, qui luttaient de zèle pour le convertir à leur foi.

Ce beau zèle religieux n'empêchait point les princes musulmans de vendre leurs sujets comme esclaves, et le principal objet du voyage

de Canot étant la traite et non le Koran, on pensa à des affaires plus importantes. Dès que le bruit se répandit parmi les tribus foullahs que Canot était venu pour acheter des esclaves, une terreur panique s'empara d'elles, et partout elles s'enfuyaient sur le passage de l'aventurier et de ses illustres hôtes, laissant derrière elles leurs repas à demi préparés dans leurs cabanes. Il fallut faire la chasse aux nègres. Des détachemens armés, commandés par Sulimani-Ali, un des fils du roi, allèrent traquer dans les bois et les sentiers les fugitifs de deux ou trois villages voisins, et revinrent quelques heures après avec une riche capture. Alors la frayeur que Canot avait d'abord excitée se changea en haine. Les pauvres gens le regardaient comme le diable incarné. Plusieurs fois il vit les femmes lancer contre lui de la poussière et des cendres en murmurant une prière du Koran, et il partit de Timbo parfaitement exécré et *impopulaire.*

La peinture que trace l'auteur des mœurs de la cour de Timbo et des tribus foullahs peut nous renseigner parfaitement sur l'influence civilisatrice du mahométisme. Il est incontestable que le Koran a donné à ces populations des mœurs plus douces, plus régulières et plus industrieuses. Canot raconte qu'il n'a jamais vu à Timbo un homme ou une femme étendu au soleil, selon l'habitude africaine, et prenant plaisir à ne rien faire. Timbo compte environ dix mille habitans, qui se livrent aux industries civilisées, qui tissent le coton, forgent le fer, travaillent le cuir, labourent les champs. Les riches ou les gens aisés du pays passent leur temps à lire et à écrire; les femmes travaillent constamment, sont généralement plus chastes que celles des autres tribus, s'habillent avec plus de goût. Telles sont quelques-unes des vertus que ces populations doivent au mahométisme. Voici le revers de la médaille. Les sujets païens d'Ali-Mami sont, non pas convertis, mais vendus comme esclaves, et l'esclavage ne menace pas seulement les païens; il peut atteindre aussi les musulmans, selon le caprice du prince. Aussitôt après son retour sur les bords du Rio-Pongo, Canot reçut un message d'Ahmah de Bellah, qui l'informait que sa sœur, la princesse Beljie, allait être conduite dans son établissement et remise entre ses mains pour être vendue comme esclave. Canot vit en effet arriver, quelque temps après, la princesse chargée de chaînes. La jeune fille avait été mariée contre son gré à un vieux chef nègre qui était non-seulement accusé de cruauté envers ses femmes, mais, crime plus impardonnable, convaincu d'avoir un goût prononcé pour les viandes impures proscrites par le Koran. Elle s'était vengée à sa manière, en excitant la révolte dans le sérail de son époux et en se livrant à des violences qui lassèrent la patience du chef. Il la renvoya à ses parens avec un mes-

sage injurieux. Ali-Mami, pour la punir de sa rébellion, ne trouva rien de mieux que de la vendre comme esclave aux chrétiens. La sœur d'Ahmah de Bellah fut sauvée par Canot, non sans difficulté, et vécut ignorée dans un petit village mandingue de la côte, d'où, quelques années plus tard, elle rejoignit secrètement son frère, lorsque ce dernier fut devenu roi de Timbo.

Ces tribus foullahs sont cependant les plus civilisées de toutes celles dont nous entretient le capitaine négrier. Elles sont plus honnêtes que les Mandingues et sont exemptes, au moins en partie, de superstitions ridicules et barbares. Elles ont des mœurs moins douces que les Bagers, mais elles ont une religion qui manque à ces socialistes pacifiques de l'Afrique. Cette dernière peuplade, qui vit à part de ses voisins, possède un gouvernement fondé sur les principes de la république d'Andorre et une philosophie qu'on dirait volée à nos modernes communistes. La tribu est gouvernée par le vieillard le plus avancé en âge. Les Bagers vivent frugalement des produits de l'agriculture, et n'entretiennent aucun commerce avec leurs voisins. Ils sont hospitaliers pour les blancs et détestent mortellement les mœurs de leur race. Le vol est inconnu chez eux. Les produits du travail y sont également divisés entre les membres de la communauté. La polygamie y est autorisée, mais n'exclut pas des mœurs pures. Ils n'adorent pas de fétiches, mais ils n'ont en revanche aucune espèce de religion, ne croient pas en Dieu et considèrent la mort comme une annihilation complète de l'individu. Telle est cette tribu, qui serait mieux nommée une secte, et qu'on dirait avoir été établie par quelque sage de couleur noire, grand partisan de la morale naturelle et inventeur, à son insu, des doctrines de Lycurgue, de Diderot et de Mably.

Ces vénérables communistes forment avec les Foullahs une véritable exception parmi les tribus nègres. Toutes les autres, Mandingues, Soosoos, font pitié ou horreur. Mais si vous voulez connaître la barbarie africaine dans toute sa perfection, descendez vers le sud, dans le royaume de Dahomey par exemple, que visita le capitaine Canot plusieurs années après son voyage dans l'intérieur de la Sénégambie. Là, les absurdes et cruelles superstitions des antiques Égyptiens et des tribus idolâtres de l'ancien monde subsistent encore, aggravées de tout ce que la puérilité nègre peut engendrer d'étrange et de sanglant. Les bons et les mauvais esprits habitent, selon les croyances du Dahomey, dans le corps des iguanes, reptiles adorés à l'égal des crocodiles et des ichneumons du Nil. Les sacrifices humains y sont fréquens, et quels sacrifices! Jamais les superstitions de l'Inde, du Mexique, de Carthage, des Celtes druidiques et des enfans d'Odin n'ont produit rien de semblable. Ces sacrifices ne sont pas seule-

ment des cérémonies religieuses et des conséquences de la guerre, ils sont des divertissemens nationaux. Ils n'ont pas seulement pour but d'apaiser la colère des dieux, mais encore d'apaiser la soif de sang des rois morts. Canot et ses compagnons furent invités par le roi de Dahomey à assister à une cérémonie de ce genre qui eut lieu à Abomey, capitale de son empire. On donna aux étrangers les meilleures places, afin qu'ils pussent tout à leur aise contempler cette affreuse cérémonie. Le 6 mai 1830 (un tel spectacle est en effet une date pour l'homme qui en a été témoin) commença ce grand divertissement, qui devait durer cinq jours, et qui avait été retardé faute de victimes. Dès le matin, deux cents amazones de la garde royale (l'aimable souverain possède une garde composée de femmes qui ne le cèdent pas en cruauté au Cafre le plus féroce), nues jusqu'à la ceinture, ornées de bijoux et de colliers, armées de coutelas énormes, apparurent sur la place où devait s'accomplir le sacrifice. Cet espace était entouré de pieux de neuf pieds de haut environ et garnis de ronces gigantesques. A l'intérieur, cinquante captifs liés à des poteaux attendaient la mort. A un signal du roi, cent de ces amazones s'élancèrent en poussant leur cri de guerre et en brandissant leurs coutelas par-dessus la palissade, et revinrent déposer leurs cinquante victimes hurlantes aux pieds du roi. Leur visage et leurs membres, déchirés par les ronces et les pieux, ruisselaient de sang. Le roi appela l'amazone qui avait franchi la première la palissade, saisit un sabre qui brillait à ses côtés, et trancha la tête de l'une des victimes. L'amazone, se tournant alors vers les blancs spectateurs de cette scène, leur offrit le sabre sanglant en les engageant à se procurer le plaisir que le roi venait de goûter; mais aucun des spectateurs n'acceptant cette politesse, les amazones se mirent à l'œuvre, et l'une après l'autre les cinquante têtes tombèrent, jusqu'à ce qu'enfin, vers midi, les viragos, lasses de carnage et soûles de sang et de rhum, se retirèrent sous leurs tentes. Pendant cinq jours consécutifs, les rues d'Abomey retentirent des cris de ces furies et des hurlemens des victimes. Le sixième, la ville reprit sa physionomie habituelle, comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé les jours précédens.

Ailleurs heureusement on ne rencontre pas le même amour du meurtre, mais en revanche les prêtres ont pour le sang des vierges une affection toute particulière, et à Lagos Canot fut témoin d'une scène qui ressemblait à un sabbat de nécromanciens. Au mois de novembre, le roi annonce par édit à ses sujets que son *juju* ou grand-prêtre commencera les jours suivans sa ronde annuelle autour de la ville, et que défense est faite au peuple de rester dehors après le coucher du soleil. A minuit, le *juju* sort, vêtu d'un costume

qui le fait ressembler moitié à un spectre et moitié à un sorcier, et, sous cet accoutrement calculé pour augmenter l'effroi et le respect de ses imbéciles coreligionnaires, parcourt les rues de la ville. La victime, le plus souvent choisie d'avance, est toujours la plus belle fille du pays; mais, afin d'inspirer une terreur plus grande encore, le juju fait semblant de la chercher longtemps, entre dans une maison, puis dans une autre, commet quelquefois un meurtre de propos délibéré, et répand ainsi une panique universelle. Enfin la victime est saisie, enlevée et cachée. Il est interdit aux parens de pousser un soupir, de verser une larme et de ne pas être satisfaits du sort réservé à leur fille. Deux jours se passent; le troisième, la victime, qui n'est plus vierge, est conduite sur les bords d'un fleuve, dans un état de parfaite nudité, par le grand-prêtre, qui doit la décoler en présence du roi. On l'enveloppe alors d'un long voile, on lui attache les pieds et les mains; le grand-prêtre lève les bras au ciel comme pour appeler sur le peuple la bénédiction de je ne sais quelle sotte divinité, et la tête de la jeune fille roule dans le fleuve. Voilà quelques traits des mœurs africaines. Franchement nous comprenons les anathèmes que l'honnête de Foë poussait à chaque instant contre l'anthropophagie et la superstition; nous ne sommes point du tout porté à trouver ridicules les lamentations des missionnaires qui s'indignent contre de telles horreurs, et nous avouons que s'il nous était absolument prouvé que l'esclavage est nécessaire pour y mettre un terme, nous trouverions parfaitement légitimes tous les coups de fouet qui se sont distribués et se distribueront encore du Maryland à Rio-Janeiro.

Revenons en Sénégambie, où Canot, de retour de son voyage dans l'intérieur, est prêt à lancer à la mer une superbe cargaison. Une occasion magnifique venait de se présenter. Un navire négrier français, commandé par le capitaine Brulot, se chargeait des sujets d'Ali-Mami. Ormond et Canot ouvrirent des négociations avec le capitaine, un bon vivant très gai, très français, ainsi qu'on va le voir, qui invita poliment les deux marchands d'esclaves à venir déjeuner à bord. Les mets étaient excellens, les vins meilleurs encore, et les convives enchantés, lorsque tout à coup quatre hommes, se dressant comme par enchantement derrière Ormond et Canot, leur mirent en un clin d'œil les fers aux pieds et aux mains. Alors le capitaine, s'approchant du *mongo*, lui demanda s'il se rappelait une certaine fourberie commise au détriment de son frère, qui, quelques années auparavant, avait laissé à sa garde deux cents esclaves, qu'il avait par deux fois refusé de rendre. En vérité, la conduite de ce négrier français ne nous déplaît point; elle met bien en lumière une des manières de résistance du caractère national. A coquin coquin et demi,

c'est une des devises favorites du Français. Si le *mongo* avait cru pouvoir venir à bout d'un Marseillais ou d'un Normand par une fourberie, il s'était trompé, ainsi que le lui prouva le capitaine Brulot. Sa dupe était prête à rendre quatre fourberies pour une, afin de remettre la main sur sa propriété. Du reste, le capitaine se montra d'une politesse toute française, et veilla à ce que les prisonniers ne manquassent de rien. « Monsieur le *mongo* doit savoir, dit-il à Ormond, que la loi n'a guère de force sur la côte d'Afrique; par conséquent monsieur le *mongo*, ayant déjà manqué à sa promesse, ne sera pas étonné s'il reste prisonnier tant qu'il n'aura pas rempli ses engagemens. » Il fallut céder. Ormond descendit à terre en laissant Canot comme otage, et il avait déjà envoyé une partie des deux cents esclaves réclamés, lorsque tout à coup un négrier espagnol apparut. L'alarme fut donnée, Canot délivré de force et le navire de Brulot pillé. « Adieu, mon cher, lui dit Canot en emportant la caisse du navire; c'est la fortune de la guerre. » Telles sont les notions morales des trafiquans d'esclaves; le plus honnête et le plus spirituel de tous ceux qui figurent dans ce récit, l'ingénieux capitaine français, fut complétement ruiné par trop de probité et de politesse. Il n'est pas bon d'avoir de la morale, même à dose très minime, dans un commerce où il faut à chaque instant tuer pour sauver sa vie, mentir pour cacher sa marchandise, et voler pour éviter d'être volé.

Le métier de trafiquant d'esclaves a des périls de plus d'un genre, ainsi que put s'en apercevoir don Théodore Canot. Quelque temps après cette aventure, il fit voile pour Cuba avec une cargaison, et fut surpris en mer par un croiseur anglais. Les Anglais firent feu, l'équipage de Canot répondit, et un combat sanglant s'engagea; mais les hommes du vaisseau négrier lâchèrent bientôt pied et refusèrent d'aller à une mort inévitable. Canot fit des prières désespérées, promit à chacun deux onces d'or et la valeur d'un esclave à la fin du voyage. L'avarice rendit du cœur à l'équipage, qui se fit vaillamment massacrer. Cependant le bruit du canon avait donné l'alarme, un nouveau navire anglais accourut au secours du croiseur qui avait engagé l'action, et Canot, voyant qu'il allait inutilement sacrifier son équipage, consentit à se rendre prisonnier au capitaine anglais, qui, en admiration de son courage, ordonna de le déposer avec quelques-uns de ses hommes sur une île voisine, en lui souhaitant meilleure chance pour l'avenir.

« Quelle anxiété que celle qui dévore le commandant d'un navire négrier pendant la traversée! s'écrie Canot. Des esclaves au-dessous de vous, un soleil brûlant au-dessus, la mer bouillonnante tout autour, une atmophère desséchante, des matériaux de mort entassés à vos côtés, un fantôme de croiseur toujours à votre poursuite derrière

vous, l'évasion impossible, l'incertitude partout, voilà dans quel milieu doit agir un esprit fiévreux, tourmenté de doutes et de responsabilités, prêt cependant à tous les actes de désespoir que l'occasion rendra nécessaires. C'est un cauchemar vivant dont l'âme aspire violemment à être affranchie. » Ajoutez à cela les incidens inattendus, les révoltes possibles d'esclaves, les révoltes probables de l'équipage, l'espionnage des représentans diplomatiques de l'Europe, les dénonciations malicieuses des ennemis. Le capitaine Canot a connu tout cela, et il se relève néanmoins toujours, grâce à sa nature énergique et élastique : il rebondit comme une balle après chaque malheur et chaque perte, et continue infatigablement à remplir ce tonneau des Danaïdes qui s'appelle la fortune d'un aventurier. Ses pertes n'étaient point d'ailleurs de celles que l'on peut aisément réparer. Lorsque sa cargaison était perdue ou saisie, ce n'était point ce qu'on appelle dans le langage des affaires un accident à inscrire au chapitre des profits et pertes, ou une spéculation malheureuse; c'était la ruine d'une véritable fortune. Sa première cargaison, la seule sur laquelle il nous donne des chiffres certains, avait une valeur de 81,000 dollars, somme dans laquelle les profits entraient pour 41,000. Le malheur semblait poursuivre Théodore Canot. Un jour, sa poudrière saute, renverse ses établissemens, et le ruine de fond en comble. Le lendemain, il reprend la mer. Son équipage est sur le point de se révolter; la trahison est découverte, les six coupables principaux sont punis par le fouet, le meneur en chef déposé sur une île déserte avec des provisions pour trois jours. Il refait une fortune, engage douze mille dollars sur un navire négrier prêt à partir de La Havane, et, au moment de mettre à la voile, apprend que le navire est arrêté, et qu'il doit s'enfuir au plus vite, s'il ne veut pas être fait prisonnier. Une autre fois, le consul de France à Cuba, sur la dénonciation d'un matelot, demande l'arrestation de Théodore Canot, *citoyen français*. Puis sa cargaison se révolte à son tour, et pour la réduire à l'obéissance, il faut tuer et laisser avarier une partie de cette marchandise humaine. Il passe à travers tous ces dangers, comme les paladins des romans de chevalerie au milieu des armées ennemies, et n'en est que plus gai ou plus actif, lorsqu'il a perdu sa fortune ou joué sa vie.

Pendant ce temps-là, il se passait de singulières choses à Bangalang, dans l'établissement d'Ormond. Ses sujets s'étaient révoltés contre lui à l'instigation des femmes de son harem, qui le traitaient comme un Cassandre imbécile, affaibli par la vieillesse et abruti par le vice et l'ivrognerie. Ormond voulut se venger, et, s'armant d'un pistolet, entra dans son harem pour tuer les deux femmes qui avaient donné le signal de la révolte. Ne les trouvant point et éprou-

vant le besoin de se venger sur quelqu'un, il se choisit pour victime et expia convenablement, par un suicide absurde, une vie misérable et déshonorée. Sa mort fut le prétexte de réjouissances et de divertissemens. On enterra le corps à l'ombre d'un bosquet africain, et comme aucun livre de prières anglicanes ne se trouvait sous sa main, le catholique Canot se souvint fort à propos de son *Pater* et de son *Ave Maria,* et dépêcha avec ces prières élémentaires l'âme d'Ormond vers les royaumes du diable. Aussitôt que Canot eut achevé, un pandémonium commença. Un dîner monstre fut préparé et dévoré par le peuple du *mongo*, dans la demeure où celui-ci avait régné si longtemps, et cette maison, théâtre de ses orgies solitaires, retentit des cris et des chants de la colonie tout entière. Après ces noces de Gamache, une petite guerre, conduite selon les règles de la tactique nègre, commença; puis à cette représentation succédèrent les danses, et l'orgie continua ainsi jusqu'à ce que le rhum fut épuisé et que les forces des joyeux convives les eurent complétement abandonnés.

Cependant ce pauvre Ormond, coupable seulement d'imbécillité et de bestialité, ne pouvait être comparé avec certains trafiquans que notre aventurier eut l'occasion de fréquenter dans ses voyages. Le *señor* da Souza, mulâtre natif de Rio-Janeiro, célèbre parmi les populations du Dahomey sous le nom de Cha-Cha, le dépassait de beaucoup. Tout jeune, il avait déserté le service militaire de son pays; mais dès qu'il eut touché le sol de l'Afrique, une carrière inattendue s'était ouverte devant lui. Souza avait abordé à sa terre promise. C'était un de ces êtres pour qui la civilisation est un insupportable fardeau, qui ne sont à l'aise qu'au sein des pratiques barbares qui favorisent leurs instincts féroces et des superstitions qui se prêtent à leurs passions cruelles. La sauvagerie semblait son élément naturel. Dans le fait, elle fournissait à ses penchans plus de satisfactions que n'eût jamais pu le faire la société civilisée la plus décrépite et la plus infâme. Sa demeure était encombrée d'un luxe barbare. Des vins exquis remplissaient ses caves, des mets délicats et étrangers à l'Afrique lui étaient envoyés de Paris et de Londres; les plus belles femmes du pays étaient autant de proies pour son harem. Lorsqu'il sortait, il était escorté à la manière d'un roi du moyen âge et d'un triomphateur romain. Un fou se tenait à ses côtés, et derrière lui des chanteurs faisaient retentir l'air des louanges du féroce nabab. Sa demeure était à la fois un bazar d'esclaves, un lieu de prostitution et une maison de jeu. Tant pis pour les riches marchands qui se laissaient prendre à ses grossières amorces! Ils revenaient plumés, ivres et contens. Cette remarquable incarnation de la bestialité humaine est morte en l'année 1849. Des funérailles somptueuses, à la façon du Dahomey, furent célé-

brées en l'honneur de son infâme cadavre. Un jeune garçon et une jeune fille furent décapités sur son tombeau. Trois hommes furent en outre offerts en sacrifice pour apaiser ses mânes avides de sang. Ses funérailles, commencées en mai, dit un témoin oculaire, n'étaient pas encore terminées en octobre. Ce misérable, rebut de la nature humaine, mériterait de vivre dans l'histoire comme un des plus grands criminels qui aient déshonoré la terre. Heureusement il avait pris pour théâtre de ses exploits le royaume du Dahomey, il choisissait ses victimes dans la race la plus abjecte du monde et ses dupes dans l'écume de la société civilisée.

Bien différent par sa naissance et son caractère était le tout-puissant trafiquant de Gallinas, don Pedro Blanco, auprès duquel la fortune et le hasard conduisirent un moment Théodore Canot. Celui-ci était une véritable putréfaction d'une race patricienne. L'orgueil caractéristique de sa nation était toujours le mobile de ses cruautés. Une fois il avait tué un matelot qui avait osé lui demander du feu de son cigare. Une autre fois il avait ajusté un nègre coupable de lui avoir refusé la complaisance pour laquelle il avait mis à mort le matelot. Il faisait fouetter de verges tous les domestiques qui osaient s'aventurer sur le seuil de son harem. Cependant sa générosité était proverbiale, et il rendait aux nègres eux-mêmes une justice impitoyable, mais après tout équitable. Du reste, toujours Castillan et catholique malgré sa vie abandonnée au vice et au crime, don Pedro était capable de réciter ses prières en latin sans trébucher sur un seul mot. Tel était ce roi de la traite, dont la destinée ultérieure nous est inconnue, et qui peut-être vit encore en ce moment dans quelque villa somptueuse de la Suisse ou de l'Allemagne. Homme bien fait, par le mélange de vices et de qualités qui le caractérisait, pour être autre chose qu'un simple marchand d'esclaves, c'est un aventurier taillé de la sorte qu'il faudrait pour forcer à la civilisation les tribus africaines. Un aventurier capable d'être en Europe un bon colonel de zouaves ou de corps francs ferait certainement un excellent empereur du Dahomey ou du Soudan, et don Pedro Blanco était un tel homme.

L'âge mûr de Théodore Canot ne fut pas aussi heureux que sa jeunesse. Les années de la restauration avaient été pour lui des années de bonheur et de prospérité : deux ou trois fois il avait fait fortune; mais à partir de cette époque il ne lui fut plus possible, malgré tous ses efforts, de se relever. Pris par un navire français, condamné à la prison par les autorités du Sénégal, envoyé en France, à Brest, où il fit connaissance avec des voleurs philosophes qui avaient trop lu M. de Balzac, il revint en Afrique, et, sous les auspices de don Pedro Blanco, essaya de fonder divers établissemens. Prisonnier des Russes, prisonnier des Anglais, dupe des naturels du pays, il perdit

dans des entreprises déshonorantes des efforts dignes d'une meilleure cause et d'un meilleur mobile. Le sentiment de justice et d'humanité qui fait l'unique gloire de notre siècle s'était éveillé partout; tous les gouvernemens prenaient l'un après l'autre des engagemens solennels contre le trafic barbare si longtemps toléré. Une fortune devenait difficile à faire dans de telles conditions, et une fortune faite, plus difficile encore à accroître et à conserver. Cependant la ruine de Canot, commencée dès 1831 par le gouvernement français, ne fut achevée qu'en 1847 par le gouvernement anglais, qui détruisit ses établissemens, et l'obligea, au milieu de sa carrière, à chercher un moyen de fortune moins lucratif peut-être, mais à coup sûr plus honnête, quel que soit celui qu'ait choisi depuis cette époque le brave capitaine. Une telle existence emporte après elle sa morale, morale directe et brutale comme celle qui ressort de l'existence d'un voleur ou d'un assassin. Vaut-il la peine, lorsqu'on n'est pas une brute sensuelle comme Ormond, ou un scélérat par nature comme Da Souza, de se couvrir de crimes pour n'aboutir qu'à la ruine et au déshonneur? Cette vie d'aventures étranges pouvait-elle au moins compenser, sous le rapport de l'expérience, ce qu'elle avait dû nécessairement faire perdre en moralité à celui qui l'avait menée? Hélas! non. Qu'avait-il vu et contemplé dans la vie? Des horreurs monotones, des cruautés puériles, des scènes qui soulèvent le cœur plus qu'elles n'inspirent l'effroi, des drames devant lesquels pâlissent les attentats les plus mémorables des sociétés civilisées. Quelle existence pour un Européen et un chrétien élevé dans des principes d'humanité! Le plus misérable des vagabonds ne voudrait pas de la fortune à ce prix, et cependant c'est la vie que le négrier Canot avait menée pour ne trouver, après bien des fautes, des péchés et des actions qui frisent le crime, qu'une vieillesse souillée et malheureuse. La vie de cet homme, qui aurait pu faire un admirable sous-officier ou un solide contre-maître, prouve une fois de plus cette vérité, qu'il est bon de rappeler : que la vertu est, même à prendre les choses au simple point de vue mondain, infiniment plus spirituelle que le vice, et que si nos passions nous donnaient le temps de réfléchir, le vice serait l'unique partage des sots.

Le capitaine Canot a renoncé à cette existence périlleuse et immorale, et depuis sa ruine il a cherché dans un commerce honnête les moyens de relever sa fortune. Il a abandonné l'Afrique pour l'Amérique du Sud. A quel genre d'industrie se livre-t-il aujourd'hui? L'éditeur du livre ne nous l'apprend point. M. Brantz Mayer, à qui il fut présenté par le docteur Hall, fondateur et premier gouverneur de la colonie du cap des Palmes, nous le dépeint comme un homme parfaitement honorable et d'une incontestable intégrité, doué d'une

intelligence saine, que le commerce odieux auquel il s'est livré n'a point entamée. C'est de la bouche même de Canot que M. Brantz Mayer a recueilli le récit des aventures à travers lesquelles nous venons de suivre le négrier. L'intérêt que le capitaine Canot inspira à M. Brantz Mayer n'est pas difficile à expliquer. Tous les faits qui peuvent jeter quelque lumière sur la question de l'esclavage ont pour l'Américain un bien plus grand attrait que pour l'Européen. La nature, la destinée future de la race nègre ne sont pas pour l'Américain des questions purement abstraites. Elles touchent à des intérêts plus immédiats et plus positifs, et selon qu'elle seront résolues dans tel ou tel sens, elles maintiendront ou modifieront le fondement de la société américaine. Aussi nulle part ne recueille-t-on avec plus d'avidité tous les renseignemens qui touchent à l'Afrique, et nulle part n'a-t-on fait plus de spéculations métaphysiques soit pour, soit contre la race de Cham. Nous ne savons à quel parti appartient M. Brantz Mayer, et s'il a voulu donner à son livre un but politique; mais à coup sûr la lecture de ces récits a dû mettre à l'aise la conscience de plus d'un planteur du sud et de plus d'un éleveur de la Virginie. — Après tout, ont-ils pu se dire, nous traitons mieux les noirs qu'ils ne se traiteraient entre eux, et nous sommes à notre insu les pionniers de la civilisation africaine. C'est nous qui formons sous nos fouets ces noirs qui vont peupler Liberia, c'est nous qui introduisons dans le sein du christianisme cette race qui dans son pays résiste même au mahométisme. Allons! sans l'esclavage, l'Afrique aurait continué jusqu'à la fin du monde à sacrifier des victimes humaines et à adorer des fétiches!

Quant aux populations parmi lesquelles Canot a passé la meilleure partie de sa vie, nous les abandonnerons bien volontiers; mais nous tenons à ajouter encore quelques traits au tableau que nous avons présenté, afin de guérir nos lecteurs de l'exagération des manies philanthropiques, si communes de notre temps, et qu'ils partagent peut-être. L'esclavage est certainement une institution détestable, mais il faut le condamner au nom des principes de justice abstraite plutôt que par amour pour la race sur laquelle il pèse, race légitimement condamnée s'il en fut jamais. La barbarie dans laquelle les nègres sont plongés n'est pas une excuse, car chez quels barbares des temps anciens et modernes, chez quels Tartares asiatiques et chez quelle tribu américaine trouvera-t-on jamais des faits comparables à ceux que nous allons raconter?

Deux tribus avaient épousé la querelle de deux familles puissantes de la côte d'Afrique, la famille d'Amarar et la famille de Shiakar. La lutte durait depuis un temps infini, soigneusement entretenue par les blancs, qui la chauffaient à point et la modéraient à propos,

sans prendre ouvertement parti pour aucun des deux combattans, mais qui en revanche achetaient, avec un esprit de louable impartialité, les prisonniers de l'un et de l'autre camp. Cependant la fortune sembla vouloir abandonner Amarar. Depuis plusieurs mois, il était bloqué derrière ses grossières fortifications par son ennemi. Une sortie était nécessaire pour renouveler les approvisionnemens épuisés. Amarar appela son devin, et lui demanda quel serait le moment convenable pour opérer cette tentative. Après un nombre indéfini d'incantations et de momeries, le devin répondit que la tentative serait couronnée de succès dès qu'Amarar aurait baigné ses mains dans le sang de son propre fils. Le sauvage saisit un de ses enfans âgé de deux ans à peine, et lui écrasa la tête. La sortie fut heureuse, et le sorcier reçut un esclave pour récompense de sa prédiction. Quelque temps après, il assiégeait une des forteresses de son ennemi, et il était inquiet sur le résultat de l'attaque. Il consulta de nouveau le sorcier, qui répondit que la ville ne serait prise que lorsque Amarar serait retourné dans le ventre de sa mère. La nuit suivante, Amarar visita sa mère, et, pour accomplir cette obscure prophétie, commit le plus criminel des incestes. Il fut vaincu par son ennemi, décapité, et sa tête encore saignante fut jetée dans les entrailles palpitantes de sa mère, éventrée par son sauvage vainqueur.

Une querelle à peu près semblable à celle d'Amarar et de Shiakar avait éclaté à Digby entre deux cousins qui se partageaient la ville, et qui avaient longtemps vécu en bonne harmonie. Un des adversaires, ennuyé de voir la guerre traîner en longueur, appela à son aide un célèbre bandit des environs nommé Jen-Ken, et renommé par sa férocité. Jen-Ken et ses compagnons étaient cannibales et ne manquaient jamais, toutes les fois qu'ils allaient à une expédition, de se faire accorder le droit de revenir du carnage chargés de provisions destinées à leur garde-manger. Une nuit, l'alarme est donnée vers trois heures du matin, et bientôt les cris des femmes et des enfans se mêlent au bruit des coups de feu qui retentissent de toutes parts. Jen-Ken et sa bande assiégeaient la ville. Lorsque l'aurore se leva, elle éclaira un des plus abominables spectacles que la terre ait jamais vus. Chacun des compagnons de Jen-Ken tenait à ses côtés le corps mutilé et saignant d'une victime. Les captifs blessés et vivans encore étaient entassés pêle-mêle au milieu du groupe de ces sauvages ivres de leur triomphe. Tout à coup une musique barbare retentit, et une longue procession de femmes nues, compagnes des bandits, vint se joindre à leur cercle sinistre. Chacune d'elles était armée d'un couteau et portait dans sa main un trophée de chair humaine. La femme de Jen-Ken arriva, traînant après elle le corps d'un enfant. Les affreux époux poussèrent en se regardant un cri de joie;

l'enfant fut lancé en l'air et reçu sur la pointe d'une pique. Une horrible boisson, composée de rhum, de poudre et de sang, servait de rafraîchissement à cette bande de démons, qui se livra sur les cadavres amoncelés aux mutilations les plus criminelles. Canot, qui fut témoin de cette scène, n'eut pas le courage de la contempler jusqu'à la fin. Il fut contraint de se retirer, en proie à une horreur très explicable, après avoir vu la femme du chef vaincu empalée vivante et les cannibales envelopper précieusement dans des feuilles de bananier les restes de leur orgie, pour les envoyer en présens à leurs parens et amis du désert et de la forêt, d'où ils étaient sortis eux-mêmes.

Certes voilà du pittoresque, de l'énergique, de l'émouvant! Voilà des réalités qui laissent bien loin derrière elles les imaginations les plus dépravées des romanciers et des poètes! Quelles scènes à retracer pour un écrivain coloriste à outrance! Quelle superbe occasion de décrire les paysages plantureux au milieu desquels s'accomplissent ces crimes, les rivières regorgeant de monstres, les forêts fourmillantes de reptiles, les déserts asile de bêtes féroces moins sanguinaires que l'homme! Quel pays que celui où tous les rêves criminels ne sont que de plates, vulgaires et habituelles réalités, où le meurtre est un divertissement, un jeu, une action naturelle, sanctionnée par le temps et la tradition! Mais, encore une fois, quand donc plaira-t-il à Dieu de délivrer le monde de ces mœurs par trop pittoresques?

Depuis six mille ans, le monde existe, et depuis six mille ans les mêmes scènes se répètent dans cette Afrique, qui n'a pour toute histoire que des crimes monotones toujours semblables. Les mêmes atrocités que Canot a contemplées se passaient à l'époque où les patriarches faisaient paître leurs troupeaux dans les plaines de l'Arabie et de la Judée. Les peuples les plus immobiles ont subi des révolutions innombrables, le monde fataliste de l'Asie a été remué jusque dans ses fondemens; l'Afrique n'a ressenti aucune secousse. Trois grandes religions ont passé sur le monde, l'Afrique n'en a rien su. Protégé dans ses instincts féroces par un climat aussi meurtrier que son âme, par des déserts inaccessibles, par des fleuves pestilentiels, l'Africain s'est livré sans contrainte à ses goûts dépravés et à sa bestialité sanglante. Ce n'est que depuis quelques années à peine que ce monde commence à être entamé. L'islamisme, qui tombe partout en dissolution, commence seulement à y fleurir. De temps à autre, quelques volées de coups de feu d'un navire européen ou américain apprennent aux habitans de la côte que l'heure suprême de cette tranquillité séculaire sonnera bientôt. L'Afrique est le dernier asile de la couleur locale et des mœurs pittoresques. Que les poètes qui ont des loisirs se hâtent de la chanter pendant qu'il en est temps

encore. Combien de siècles s'écouleront avant que l'Afrique soit devenue une terre, non pas civilisée, mais seulement habitable? Beaucoup sans doute; mais le XIXe siècle aura toujours l'honneur d'avoir, par les armes de l'Angleterre, par la condamnation de la traite, par l'établissement de Libéria, surveillé et ouvert pour la première fois ce monde plus fermé que ne l'a jamais été la Chine par sa muraille et ses routines traditionnelles. Le monde chrétien se doit à lui-même de ne pas laisser subsister plus longtemps toutes ces superstitions monstrueuses. En vérité, il s'acquitte fort bien de cette tâche à son insu. Toutes ses entreprises, si pacifiques qu'elles soient, sont tellement contraires aux instincts de ces vieilles races, qu'elles ne manquent jamais de faire tomber quelqu'une de ces barrières qui s'opposent à la civilisation. Cette œuvre de démolition, commencée par notre siècle, n'est pas encore fort avancée, mais elle s'accomplira fatalement, et un jour viendra où l'on n'entendra pas plus parler, nous l'espérons, des tribus mandingues et foullahs, du roi de Dahomey et des sacrifices humains, que nous n'entendons parler aujourd'hui des pirates d'Alger.

Il y a encore bien des conquêtes à accomplir sous le soleil, bien des victoires à remporter sur la barbarie, bien des sociétés criminelles à abolir, et ce serait la gloire de notre siècle de tenter ces conquêtes, de remporter ces victoires. Un instant on a pu croire que ce serait contre ces seuls ennemis que l'Europe tournerait désormais ses armes. La France s'était chargée de l'Algérie, l'Angleterre de l'Afrique méridionale, de l'Inde et de la Chine, l'Amérique du Japon, la Russie des tribus tartares de l'Asie septentrionale. Le monde barbare était enserré de toutes parts, et déjà on pouvait entendre les craquemens de ces vieux édifices, lorsqu'une lutte fratricide, nécessitée par une ambition funeste et un esprit de domination interdit aux nations chrétiennes, a armé les uns contre les autres les peuples européens. Puisse Dieu terminer promptement cette lutte et rendre l'Europe à des guerres plus légitimes et même plus profitables, à prendre les choses au simple point de vue de l'intérêt matériel! Le royaume du roi de Dahomey serait une si belle conquête à entreprendre, et une guerre contre ce monarque serait si peu dangereuse pour l'équilibre européen et les intérêts des dynasties!

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1855.

Il est dans la destinée de cette grande et terrible question qui se débat sur les champs de bataille et dans les conseils de la diplomatie de faire passer l'Europe par toutes les phases, par toutes les complications qu'engendre naturellement une crise où sont en jeu tous les rapports généraux des peuples et leur sécurité commune. Née presque à l'improviste, sans qu'on pût pressentir bien distinctement encore ce qu'elle cachait, elle a grandi jour par jour sans que la modération la plus éclatante de la part de l'Occident ait pu en tempérer les effets. Dernière épreuve de cette paix de quarante ans qui n'est plus qu'un souvenir, elle a mis en présence tous les intérêts, toutes les tendances et toutes les forces. Cette alliance presque semi-séculaire, qui existait au nord, elle l'a déplacée en la transportant au sud de l'Europe, amenant par sa gravité même une sorte de remaniement moral du continent. Elle est devenue la raison d'être de tous les faits actuels. En ce moment encore, elle provoque en Angleterre une crise ministérielle qui n'a d'autre motif que la direction de la guerre; elle place la confédération germanique sous la menace d'une scission redoutable, et elle prépare le ralliement de tous les peuples restés neutres jusqu'ici à la politique européenne par l'accession libre et active du Piémont à l'alliance de la France et de l'Angleterre. Ainsi plus on va, plus cette question s'agrandit et s'étend, exerçant son influence sur toutes les situations, et variant ses effets jusqu'à ce qu'elle finisse par déchirer tous les voiles et par contraindre toutes les irrésolutions à faire un choix. S'il fallait une démonstration palpable de ce qu'il y a eu de sage et ferme prévoyance dans l'initiative prise par les grands cabinets de l'Occident, elle se trouverait dans les événemens mêmes. Sans anticiper sur le résultat de la lutte, on peut dire que la Russie s'est trompée étrangement. Elle n'a point vu que tout se tenait, qu'en risquant sa grande aventure en Orient, elle exposait aussi la prépondérance qu'elle s'était si habile-

ment ménagée en Allemagne, et que, la question une fois posée sur ce terrain, il ne restait à l'Europe d'autre alternative que de reconnaître sa subordination vis-à-vis des tsars, ou de rejeter dans ses frontières la politique russe dépouillée de cette influence morale conquise par un siècle de patiente ambition. C'est bien là la question qui s'agite aujourd'hui en Crimée et à Vienne, par les armes et par les négociations; c'est celle qui rallie en ce moment les forces de l'Angleterre, de la France, de l'Autriche et du Piémont. Après avoir scellé de sa propre main l'alliance quelque peu imprévue de l'empire français et de la Grande-Bretagne, il ne manquait plus à l'empereur Nicolas, pour dernier miracle, que d'amener l'Autriche et le Piémont à se placer sur le même terrain et à défendre la même cause : il y a réussi.

Il y a donc à l'heure qu'il est deux ordres de faits qui s'accomplissent ou qui vont s'accomplir simultanément. Il y a la guerre qui se poursuit en Crimée dans les plus rigoureuses conditions, il y a les moyens d'action qui se préparent ou s'accroissent, les alliances qui se resserrent ou se forment, et il y a les négociations diplomatiques, dont la Russie a accepté le principe en adhérant aux quatre garanties dont le sens a été précisé par les trois puissances signataires du traité du 2 décembre. C'est la faible lueur de paix qui a brillé récemment. A vrai dire, ces négociations, qui résument toutes les chances actuelles d'une pacification prochaine, ne semblent pas près de s'ouvrir, bien qu'on se soit hâté de fixer le jour où elles devaient commencer. Les pouvoirs nécessaires n'ont pas même été envoyés encore aux plénipotentiaires qui auront à prendre part à ces conférences; à plus forte raison, des plénipotentiaires nouveaux n'ont-ils point été désignés. Si la paix, une paix équitable et forte, doit sortir des négociations qui s'ouvriront, un certain intervalle nous sépare donc encore de ce moment tant désiré. Mais cette paix juste et durable sera-t-elle le fruit des conférences nouvelles? L'envoyé du tsar à Vienne, le prince Gortchakof, a adhéré purement et simplement, il est vrai, aux conditions qui lui ont été communiquées dans la réunion diplomatique du 7 janvier. Seulement il a été publié depuis une sorte de mémorandum exprimant le sens que la Russie donne à son acceptation. Or il suffit de comparer l'interprétation russe avec le texte même des garanties telles qu'elles ont été expliquées et précisées par les puissances alliées, pour craindre que la diplomatie ne se réunisse que pour reconnaître encore une fois son impuissance. L'Autriche, l'Angleterre et la France n'eussent-elles point réservé leur droit de poser telles autres conditions particulières qui leur paraîtraient exigées en sus des quatre garanties dans l'intérêt général de l'Europe, il resterait encore à s'entendre en ce qui touche la limitation des forces russes dans la Mer-Noire. Rien n'est plus net dans l'interprétation des trois puissances : la prépondérance de la Russie dans l'Euxin doit cesser; quant aux arrangemens à prendre, ils dépendront des événemens de la guerre. Le cabinet de Pétersbourg accepte le principe, à la condition toutefois qu'il ne soit pas porté atteinte à la souveraineté du tsar chez lui. Il est aisé de voir ce que peut cacher cette simple restriction. Par le fait, la Russie, en ayant l'air de faire une grande concession, retire d'un côté ce qu'elle accorde de l'autre, car il est bien évident que tout ce qui peut tendre à limiter les forces russes dans la Mer-Noire est une atteinte à la souveraineté du tsar. Ce serait donc

une illusion singulière de croire que la paix est une œuvre facile. Et dans ces conditions que reste-t-il à faire, si ce n'est à prendre tous les moyens de conquérir ces garanties qui sont devenues le symbole de la sécurité européenne en vertu de trois actes successifs et solennels, — l'échange de notes du 8 août, le traité du 2 décembre et l'interprétation récemment adoptée à Vienne?

C'est là la question qui est posée aujourd'hui et qui se débat avec un étrange intérêt au sein de la confédération germanique, surtout entre les deux premières puissances allemandes, l'Autriche et la Prusse. Quelle sera, en fin de compte, la politique de l'Allemagne? Dans quelle mesure est-elle disposée à prendre part aux événemens? On ne saurait s'y tromper : ce n'est pas seulement au point de vue de la crise générale qui agite l'Europe que la décision attendue de la diète de Francfort a une gravité inaccoutumée, c'est au point de vue de la constitution germanique elle-même. Le concours des forces allemandes réunies peut être d'un grand poids sans nul doute; mais la persistance dans l'inaction n'aurait plus désormais pour unique effet de retirer à l'Europe un appui, elle entraînerait une scission périlleuse et marquerait peut-être la fin de la confédération germanique. Dans ce grave débat, d'un côté est l'Autriche avec sa politique aussi intelligente que décidée. Moins que tout autre peut-être le cabinet de Vienne croit à la paix; il se fait si peu d'illusions sur l'issue des négociations diplomatiques, qu'il n'a point hésité un instant à accepter tous les engagemens du traité du 2 décembre, et c'est ici que se révèle véritablement ce qu'il y avait de grave, de décisif dans cette alliance, complète par elle-même. La paix n'étant point assurée au terme fixé, il n'a point été nécessaire de procéder à un acte nouveau. Il n'y avait plus qu'à délibérer sur les moyens d'exécution; en d'autres termes, il ne restait qu'à négocier une convention militaire. C'est par suite de ces négociations sans nul doute qu'un commissaire militaire autrichien a été envoyé à Paris. En même temps le cabinet de Vienne réclamait de la Prusse l'exécution de la convention du 20 avril et de l'article additionnel du 26 novembre, en lui demandant la mobilisation de ses forces. Rien n'est moins ambigu que le langage tenu par M. de Buol dans une dépêche du 24 décembre. « La Russie est prête au combat sur la frontière, dit-il; il devient, dans de telles circonstances, tous les jours plus urgent que la Prusse tienne prête la force nécessaire pour le but de la défense commune. » L'Autriche s'est également adressée à la diète de Francfort pour lui proposer la mobilisation des contingens fédéraux; elle ne balance même pas, dans le cas d'un refus, à exprimer l'intention de faire appel aux états allemands qui voudront se joindre à elle. Telle est la série d'actes accomplis par le cabinet de Vienne depuis quelques jours.

Quelle est d'un autre côté la politique de la Prusse vis-à-vis des puissances occidentales et de l'Autriche? Le traité du 2 décembre a été évidemment un mauvais rêve pour la Prusse; il n'a fait que réveiller ses jalousies contre l'Autriche. Le cabinet de Berlin a commencé par se plaindre que l'Angleterre et la France eussent négocié ce traité en dehors de la Prusse; pouvait-il cependant ignorer que des négociations se poursuivaient assidûment à Vienne? Il a demandé à conclure un traité séparé; mais si ce traité portait

les mêmes engagemens que celui du 2 décembre, à quoi bon une transaction nouvelle et distincte? S'il devait être moins explicite, de quel prix pouvait-il être pour l'Angleterre et la France? Le cabinet de Berlin a fini par ne plus rien demander, et alors il a eu recours à son expédient habituel. Après avoir envoyé M. d'Usedom à Londres, le colonel de Manteuffel à Vienne, il a envoyé le général de Wedel à Paris. Quel est le but de cette mission nouvelle? Il serait certainement inutile de lui attribuer un sens trop significatif. Le général de Wedel vient à Paris pour protester des bonnes dispositions de la Prusse, pour garantir la sincérité de la Russie, pour proclamer les bienfaits de la paix. Vis-à-vis de l'Autriche, la conduite de la Prusse n'est pas moins singulière. Le cabinet de Berlin oppose le refus le plus formel à la demande que lui adresse le cabinet de Vienne de mettre ses forces sur pied. Non-seulement il refuse quant à lui, mais dans la diète même il s'oppose à la mobilisation des contingens fédéraux réclamée par l'Autriche, — et chose étrange, au moment même où elle décline tous les engagemens, où elle s'ingénie à éluder toutes les responsabilités, la Prusse revendique le droit de participer aux négociations qui vont s'ouvrir, comme grande puissance et comme signataire du traité du 13 juillet 1841. Ainsi donc c'est en ces termes que la question est aujourd'hui posée au sein de la diète. Le cabinet de Vienne propose la mobilisation des forces fédérales, et il est combattu par la Prusse, qui a immédiatement manifesté son opposition. L'Autriche aura sans doute pour elle le Hanovre, Nassau, Hesse-Darmstadt, Bade, peut-être le Wurtemberg; mais cela ne suffirait pas pour constituer en sa faveur une majorité. Au dernier moment, la Bavière pourrait incliner vers l'Autriche, à la condition toutefois de la chute du premier ministre, M. von der Pfordten. Si l'on veut au reste se faire une idée des racines jetées par l'influence russe parmi tous ces états germaniques, un mot récent prononcé par un des souverains de l'Allemagne le révèle assez : « Comment aurions-nous la paix? disait avec une simplicité naïve ce souverain; on traite l'empereur Nicolas comme un homme, et par ses grandes qualités c'est plus qu'un homme, c'est presque l'égal du créateur ! »

La politique la plus étrange en tout cela, sans contredit c'est celle de la Prusse cherchant à se soustraire à tout devoir et finissant par revendiquer le droit d'intervenir dans la solution de la crise qui pèse sur l'Europe. C'est là aussi ce qui fait la gravité de la situation de l'Allemagne. Il arrive malheureusement ici ce qui ne pouvait manquer d'arriver, c'est qu'après avoir épuisé tous les subterfuges, tous les faux-fuyans d'une politique complétement chimérique, pour éluder les obligations d'une grande puissance, la Prusse se réveille tout à coup à l'heure la plus décisive, étant sans engagemens, il est vrai, mais aussi sans influence, — et comme cela n'est jamais agréable de s'avouer qu'on n'agit point en grande puissance, la Prusse se révolte presque; le cabinet de Berlin déclare qu'il se montrera inébranlable, qu'il fera appel à la fidélité et au courage du peuple prussien, si on persiste à l'écarter des négociations, comme on paraît devoir le faire. Certes personne en Europe n'a contesté à la Prusse son rang, sa position, son influence; nul n'a parlé avec dédain du peuple prussien. Ce n'est pas l'Europe qui a amoindri la Prusse, c'est la Prusse qui s'amoindrit elle-même. Il faut bien le remar-

quer en effet : le rang et la position d'une grande puissance ne sont pas un mot sonore, une dignité oisive. Les droits qu'une grande puissance est fondée à revendiquer et à exercer sont exactement dans la mesure des engagemens qu'elle est prête à contracter et des efforts qu'elle est disposée à faire pour soutenir ses engagemens. Or qu'a fait la Prusse depuis un an? Toujours on l'a vue essayant de pénétrer partout et mettant toujours toute sa politique à parler sans agir, à conserver une sorte d'irresponsabilité, à bien constater qu'elle ne s'engageait à rien. La Prusse invoque le traité de 1841, qu'elle a signé. Elle a figuré en effet dans cette convention, qui est malheureusement le seul lien par lequel l'état de l'Orient se rattache à l'équilibre européen; mais ce traité de 1841 lui-même, qu'a fait le cabinet de Berlin pour le défendre, pour maintenir sa force, pour faire prévaloir son esprit au moment du danger? Qu'importe que la Prusse ait pris part à cette transaction comme grande puissance, si elle n'est point conséquente avec sa position, avec ses engagemens, si elle n'a point rempli ses obligations anciennes, de même qu'elle se refuse à remplir ses obligations plus récentes? La Prusse ne saurait prétendre devoir à l'inaction ce qui pour d'autres est le prix des plus sérieux sacrifices ou d'une politique très décidée. Cela est cruel à s'avouer sans doute, quand on descend du grand Frédéric : la Prusse est hors des négociations, tant qu'elle n'aura pas du moins accepté les obligations d'une grande puissance; mais à qui la faute de cette extrémité, si ce n'est à elle-même? Et que veut dire aujourd'hui le cabinet de Berlin, quand il parle de sa résolution inébranlable de maintenir sa position et son influence dans les grandes affaires de l'Europe? Fera-t-il la guerre pour soutenir son droit de coopérer aux négociations? Qu'on ne s'y trompe pas, ce serait tout simplement préparer une alliance avec la Russie; ce serait aussi pour la Prusse le désaveu d'une politique qu'elle a sanctionnée en principe, si elle n'a voulu rien faire pour elle, et en définitive ce serait une amende honorable entre les mains de la Russie, dont elle aurait irrévocablement accepté la suzeraineté, et qui la recevrait à résipiscence avec hauteur. L'empereur Nicolas lui ferait adresser des lettres de félicitation pour sa bonne conduite, comme au duc de Mecklembourg. Cherchera-t-elle encore à se maintenir dans cette neutralité qui la met à une égale distance de tout le monde? Il est bien clair que cela n'est plus possible aujourd'hui. La Prusse finira-t-elle par se rattacher décidément et franchement à la politique européenne? Il n'y a point pour elle d'autre moyen de retrouver cette position de grande puissance qu'elle a compromise, et qu'elle aurait pu si aisément conserver. Là est aujourd'hui le problème de la politique allemande. Si la Prusse a pu nourrir la pensée secrète, en se séparant de l'Autriche et en préparant le déchirement de la confédération, de faire revivre son rêve de l'union restreinte de l'Allemagne du nord, le rôle qu'elle a joué en 1850, les cruelles déceptions que lui infligea la politique du prince de Schwartzenberg ne sont peut-être pas de nature à l'encourager beaucoup.

Cette décision que n'a point su avoir le cabinet de Berlin, un gouvernement qui n'y était point obligé l'a eue : c'est le gouvernement piémontais. Si la Prusse n'arrive enfin à adopter une politique plus conforme aux intérêts de l'Europe et à son propre intérêt, elle aura montré sans le vouloir comment

on cesse d'être une grande puissance. Ce sera le mot de son histoire dans la crise actuelle. Le Piémont montre comment on devient une puissance respectée et ascendante, qu'on nous permette ce terme. Avec des forces très inégales, le Piémont a plus d'un trait commun avec la Prusse. Ce que la monarchie prussienne est en Allemagne vis-à-vis de l'Autriche, le Piémont l'est en Italie; mais il ne s'est point laissé guider par un sentiment étroit de jalousie contre l'Autriche, qui malheureusement ne semble point étranger aux conseils de la politique de Berlin. Ce n'est pas au traité du 2 décembre qu'a adhéré le Piémont, c'est à l'alliance signée le 10 avril entre la France et l'Angleterre. Quinze mille Piémontais doivent se rendre en Crimée, non comme simples auxiliaires, mais sous leur drapeau. L'Angleterre et la France doivent transporter ces troupes et faciliter au cabinet de Turin la négociation d'un emprunt de vingt-cinq millions. Le Piémont a vu s'ouvrir une crise européenne, et il y est entré résolument. C'est là en réalité la tradition permanente de la maison de Savoie. C'est par cette politique toujours prête à l'action que le Piémont s'est formé et a grandi. « Surtout, avaient l'habitude de dire les souverains de ce petit pays à leurs ambassadeurs, surtout tâchez que rien ne se fasse sans nous. » Ainsi agit aujourd'hui le cabinet de Turin. « Le Piémont, disait tout récemment le président du conseil, M. de Cavour, en est venu à compter en Europe plus que ne semblerait le réclamer son territoire limité, parce qu'au jour du péril commun il a toujours su affronter le sort commun. » Le mérite du gouvernement piémontais est d'avoir donné à tous les états l'exemple d'une initiative intelligente et courageuse dans une crise comme celle qui se déroule, où les neutralités finissent toujours par devenir très difficiles, sinon impossibles. Tel a été le résultat de toutes les guerres qui ont eu pour objet l'équilibre de l'Europe; il n'en saurait être autrement aujourd'hui. La Russie l'a bien senti; aussi s'est-elle efforcée de proposer un peu partout des alliances garantissant des neutralités qui n'étaient point menacées par les puissances occidentales, et que la force des choses seule peut transformer en interventions actives. La Russie a trouvé un allié naturel dans les États-Unis, qui ne demandent pas mieux que de prolonger les luttes intestines de l'Occident. Les deux nouveaux alliés ont fait peu de prosélytes en Europe, il faut le dire. La proposition de signer des traités de neutralité a échoué sur plus d'un point, notamment en Hollande. Elle ne semble avoir eu de succès jusqu'ici qu'auprès du roi de Naples, et la politique napolitaine aurait pu se placer peut-être à l'abri de garanties moins douteuses. Assurer à la Russie une neutralité qui n'est point menacée par les puissances occidentales, n'est-ce point manifester à l'égard de ces puissances des dispositions qui pourraient n'être pas sans péril? N'est-ce point soulever une difficulté qu'il eût été plus prudent au roi de Naples de ne pas laisser naître pour sa sécurité même? Que peut gagner le gouvernement napolitain à manifester, ainsi qu'il le fait, ses sympathies pour la Russie et ses antipathies contre l'Autriche?

Les affaires générales de l'Europe, comme on le voit, font sentir partout leur influence et réagissent sur toutes les situations. Une de leurs conséquences les plus frappantes aujourd'hui est la crise ministérielle qui vient de s'ouvrir en Angleterre, qui a commencé par la démission de lord John Russell

pour finir par la retraite du cabinet tout entier. Ce n'est pas que cette crise fût imprévue; elle était apparue déjà comme imminente dans la session du mois de décembre : il n'y a eu d'imprévu que les circonstances, la manière expéditive dont lord John Russell s'est hâté de quitter le pouvoir, espérant sans doute faire une fausse sortie et faisant une sortie très réelle et peut-être définitive. C'est à l'occasion d'une motion proposée par M. Roebuck à la chambre des communes, et tendant à instituer une enquête sur la direction de la guerre et sur la situation de l'armée anglaise en Crimée, que lord John Russell s'est trouvé tout à coup saisi de scrupules. Il n'a pu puiser dans sa conscience, a-t-il dit, aucun motif pour combattre une motion dans laquelle ses collègues naturellement voyaient un acte de défiance. La vérité est que l'état de l'armée est aujourd'hui une des plus vives préoccupations au-delà du détroit. Il y a en Angleterre une complication singulière d'opinions et de dispositions morales; il y a incontestablement un désir universel de voir la guerre se poursuivre avec énergie et porter ses fruits, et il y a ce sentiment de patriotisme attristé et en quelque sorte impuissant en présence des malheurs qui ont frappé l'armée anglaise devant Sébastopol. Les peintures des journaux ne fussent-elles qu'à moitié vraies, il en resterait assez pour émouvoir un peuple; c'est de là qu'est née la motion de M. Roebuck.

Mais quel est le coupable de cette situation? C'est évidemment un peu tout le monde; c'est la nation anglaise elle-même, flattée dans son orgueil politique de n'avoir pas besoin de fortes institutions militaires; c'est la chambre des communes, qui a toujours employé ses efforts à réduire le budget de la guerre; c'est cette succession de ministères qui ont tous invariablement suivi le parlement dans cette voie de réductions. Le cabinet qui vient de finir assez tristement a sa part sans doute dans cette politique, mais il n'a pu faire que l'organisation de l'armée fût autre qu'elle n'est, que les services administratifs fussent à la hauteur des circonstances. Il s'en est suivi une situation où l'armée anglaise a cruellement souffert et où probablement personne n'eût fait plus et mieux que le ministre de la guerre, le duc de Newcastle. Le cabinet anglais d'ailleurs, fût-il coupable, il le serait tout entier, et c'est ce qui a rendu plus étrange la démarche de lord John Russell, qui a eu l'air de diviser la responsabilité et de décliner toute solidarité avec ses collègues en se retirant devant la motion de M. Roebuck. Lord John Russell n'a réussi qu'à assurer le succès de cette motion et à mettre au premier rang lord Palmerston, universellement désigné aujourd'hui comme le chef d'une administration nouvelle et le directeur des affaires de la guerre. C'est là en effet qu'aboutit cette crise. Ainsi finit un ministère qui avait réuni les forces politiques les plus considérables de l'Angleterre. Il avait l'apparence de la grandeur et de la puissance par sa composition, il avait la faiblesse de tous les cabinets de coalition. Les complications européennes étaient venues offrir un aliment de plus aux antagonismes qui étaient son essence même, en mettant en présence les inclinations plus volontiers pacifiques de lord Aberdeen et les tendances plus nettes, plus décidées de quelques autres de ses collègues. Cependant les nécessités d'une grande situation avaient, pour le moment du moins, suspendu ces luttes intérieures. C'est la guerre qui a prolongé sans nul doute l'existence du ministère anglais, c'est la guerre qui le

tue. Son heure était arrivée; la motion de M. Roebuck n'eût-elle point été adoptée, lord Aberdeen paraissait décidé à se retirer. Ce qui est certain, c'est que le ministère qui viendra, et dont lord Palmerston sera probablement le chef, n'arrivera au pouvoir que pour conduire la lutte avec plus d'unité et pour porter une attention nouvelle sur toutes les parties de l'organisation militaire de l'Angleterre.

Ces crises politiques elles-mêmes, contre-coup intérieur de la situation générale, dénotent l'intérêt que le peuple anglais attache à la guerre. S'il n'y a point en France le même mouvement, il y a les mêmes préocupations, qui se révèlent à d'autres signes, par le résultat de l'emprunt entre autres. Quelque confiance qu'on pût avoir dans le succès de l'emprunt, il eût été assurément difficile de prévoir quelles proportions allait prendre cette grande souscription ouverte dans le pays. Au mois de mars dernier, lors de la réalisation du premier emprunt, le chiffre de la souscription ne s'était point élevé au double de la somme demandée; aujourd'hui il représente plus de quatre fois cette somme. L'emprunt est de 500 millions, et le chiffre des souscriptions s'élève, à peu de chose près, à 2 milliards 200 millions. D'après le décret réglementaire de l'emprunt, les souscriptions de 500 fr. et au-dessous ne devaient être réduites que dans le cas où elles dépasseraient elles-mêmes le chiffre total demandé, et elles se sont élevées à 836 millions. La part des souscriptions étrangères est de 300 millions. Que l'emprunt par ses conditions offrît un placement avantageux, cela est évident; mais il tire certainement aussi des circonstances une signification particulière. Le résultat prouve surtout ce que la France peut mettre de ressources à la disposition des grandes et justes entreprises. Si les moyens financiers sont une des conditions essentielles de la guerre, l'état de l'armée en reste sans nul doute le premier élément, et ce n'est pas dans un tel moment qu'il est inutile de s'occuper de son organisation et de son bien-être. Le gouvernement vient de proposer au corps législatif une loi qui tend à régulariser le système des assurances militaires, en faisant sortir de la combinaison nouvelle les moyens de former une dotation de l'armée. Désormais, d'après la loi, ceux qui voudront s'exonérer du service militaire devront payer à l'état des prestations dont le taux sera fixé chaque année, et l'ensemble de ces prestations formera la dotation de l'armée, qui pourra s'accroître également par des dons et des legs. Cette dotation de l'armée sera consacrée à favoriser les réengagemens par un système de primes, et à augmenter la pension de retraite des sous-officiers et des soldats. Comme on le voit, dans toutes les questions reparaît la préoccupation militaire.

Et tandis que se déroulent tous ces incidens extérieurs et intérieurs où la guerre est toujours au premier rang, il n'existe pas moins des faits généraux qui suivent leur cours, qui sont un des signes les plus curieux du travail de la civilisation contemporaine, et qui sont dignes de toute l'attention des gouvernemens. On a pu l'observer récemment par un remarquable rapport de M. Heurtier, président d'une commission chargée d'étudier les différentes questions qui se rattachent à l'émigration européenne. Certes ce mouvement de diverses populations de l'Europe qui s'en vont dans le Nouveau-Monde pour y chercher une existence moins précaire ou des chances de fortune, ce

mouvement est un des phénomènes les plus étranges de notre temps. Qu'on songe que depuis 1815 près de quatre millions d'hommes ont émigré d'Angleterre. Dans une des dernières années encore, le chiffre des émigrans a été de plus de trois cent mille. D'année en année, l'émigration allemande s'accroît dans les mêmes proportions. Quelles sont les causes de ce mouvement? La difficulté d'arriver à la propriété dans certains pays de l'Europe y est pour beaucoup sans doute : en France, où les conditions générales d'existence sont plus faciles, les émigrations sont peu nombreuses; mais la France a un autre intérêt dans cette question : elle a un intérêt de commerce et de navigation à devenir le point de transit des émigrations allemandes. C'est là aussi l'objet d'un règlement élaboré dans la commission présidée par M. Heurtier, règlement qui a pour but d'assurer aux émigrans, par une protection permanente, toutes les garanties de sécurité et toutes les facilités dans leur voyage.

Ainsi se mêlent les faits les plus divers. Des nations qui se choquent pour raffermir au prix du sang leur sécurité menacée et arriver à se rasseoir dans leur équilibre, des populations qui se déplacent pour aller loin de leurs vieux foyers à la poursuite du bien-être; des guerres, des émigrations, des exodes, selon le mot appliqué aux expatriations en masse des Irlandais; l'industrie qui marche au pas de course, le commerce qui se multiplie, c'est là un des côtés grandioses du monde de cette époque : vaste mouvement au sein duquel l'intelligence, un instant confondue en quelque sorte, cherche ses voies, qu'elle ne trouve pas toujours, aspire à revivre d'une vie agrandie et épurée! Quel que soit en effet ce mouvement, quelque extension qu'il prenne, quelques merveilles qu'il enfante, il ne sera rien, ou il ne sera qu'un rêve éblouissant conçu dans la fièvre de la richesse, s'il lui manque cette flamme secrète d'où naissent la littérature et les arts. Mais la question est de savoir quelle influence cet immense déploiement des forces matérielles exerce sur le travail intellectuel, quelle connexité il y a entre ces intérêts positifs et cette vie idéale; la question est de savoir aujourd'hui d'où vient la littérature et où elle va. Dans le passé, on n'en saurait douter, l'intelligence de notre siècle a eu à travers tout un éclatant essor. Tour à tour passionnée, éloquente, sérieuse, puérile, audacieuse, coupable même, elle a été le reflet d'un temps dont elle a partagé toutes les fortunes. Voici cependant que non-seulement en France, mais dans tous les pays, il se produit une sorte de transition et d'attente, comme un travail nouveau de recueillement : moment propice pour s'interroger sur cette période qui s'achève à peine. Il y a de moins la passion de la lutte, et c'est sans doute le gage d'un jugement plus libre et plus exact. Il y a de plus aussi des déceptions, une certaine lassitude, et c'est peut-être la source d'un pessimisme contre lequel il faut savoir se prémunir. Ce qui n'est point douteux, c'est que cette époque de tentatives littéraires qui a commencé il y a près d'un demi-siècle, et qui semble prendre fin, est là avec ses lacunes, avec ses faiblesses, comme aussi avec ses résultats durables. M. Alfred Nettement avait déjà écrit une histoire littéraire de la restauration; il publie aujourd'hui une *Histoire de la Littérature française sous le gouvernement de juillet*. Éloquence parlementaire ou religieuse, études historiques, poésie, roman, théâtre, critique, polémique,

pamphlet, M. Nettement parcourt toutes ces voies, où l'intelligence contemporaine a laissé la marque d'elle-même. Comment se fait-il pourtant qu'une telle étude ne laisse qu'une idée très inexacte de l'époque qu'elle veut reproduire? Il ne faut point méconnaître dans ces pages un véritable effort d'impartialité; mais cette impartialité même ressemble à un artifice de rhétorique. Dans le fond, l'*Histoire* de M. Nettement, s'il faut le dire, est une amplification sans nouveauté, une étude sans profondeur, une analyse qui passe le plus souvent à côté de la réalité. On a reproché à des écrivains de se perdre dans les nuances; ce n'est pas M. Nettement qui se perd dans les nuances : il a ses lignes toutes tracées.

Le procédé est bien simple. Voici une société qui se réveille tout à coup en 1830 en proie à une crise formidable, qui travaille péniblement à se rasseoir, livrée aux influences les plus contraires et les plus violentes; voici, d'un côté, une école traditionnelle, monarchique et religieuse; voici, d'un autre côté, ce que M. Nettement appelle le rationalisme, qui dans son triomphe se diversifie en toute sorte de nuances! Bien : maintenant marchez, tout se rangera à ce double point de vue; vous avez la clé des jugemens de l'auteur sur les hommes et sur les choses, de ses procédés et de ses divisions. Quant à la conclusion, on ne la demandera point sans doute. Dans le domaine religieux et politique même, nous disons que ces classifications, qui ont une apparence très compréhensive et très supérieure, sont dans le fond une expression très inexacte et très arbitraire de la réalité. Si on cherchait bien où a été parfois la révolution depuis trente ans, il se pourrait qu'on la rencontrât là où ne la place pas M. Nettement, et c'est assurément d'une certaine manière d'interpréter les choses religieuses qu'est né un des goûts les plus périlleux de notre temps pour toutes les choses révolutionnaires. Ce n'est point par des distributions factices des hommes et des opinions que l'auteur aurait pu tracer un tableau vrai et puissant de la vie morale de cette époque dont il s'est fait l'historien; c'est en pénétrant au cœur même de la société, en l'interrogeant dans ses profondeurs, en replaçant dans son cadre mouvant et libre tout ce travail des idées et des mœurs. Il en faut seulement conclure que les dissertations et les divisions de M. Nettement sont par malheur très insuffisantes, même au point de vue politique.

Qu'est-ce encore, lorsque ces classifications sont transportées dans le domaine des lettres! M. Nettement croit remarquer que bien des écrivains de notre temps manquent d'esthétique. Il a, quant à lui, une esthétique : elle se résume dans un mot, c'est *la théodicée!* Si un historien laisse à désirer, c'est que sa théodicée est incomplète; si un poète tombe dans l'aberration, c'est que sa théodicée a été en défaut; si un critique émet des jugemens contestables, c'est que bien évidemment il n'a point de théodicée. La règle est claire et simple, et il n'a pas fallu de grands efforts d'invention pour la trouver; elle n'a qu'un malheur, celui de ne rien expliquer. Assurément pour quiconque prétend agir par la pensée sur son temps, pour l'historien comme pour le poète, pour l'inventeur comme pour le critique, c'est un imprescriptible devoir, c'est même, ajouterons-nous, un avantage immense d'avoir la conscience assurée sur certains points, sur certains principes immortels qui dominent la vie humaine, de porter dans son esprit cette lumière intérieure

des notions immuables. Cela suffit-il cependant pour expliquer toutes les évolutions de l'intelligence, pour apprécier, classer et étiqueter tous les travaux d'une époque littéraire? Soit donc : nous aurons des historiens, des poètes, des critiques, qui ont une théodicée, et ceux qui n'ont point de théodicée. Mais la vie même des lettres, le caractère des talens, le mystérieux travail du génie poétique, l'originalité des œuvres et des esprits, l'influence permanente et mutuelle de la société sur la littérature, de la littérature sur la société, c'est là justement ce que l'auteur ne montre pas. Sait-on où est placé très dogmatiquement M. Alfred de Musset? L'auteur du *Caprice* est naturellement quelque peu étranger à la théodicée : il est placé dans l'*école rationaliste*, et il a pour voisins M. de Pongerville, M. Arnault et M. Viennet! Soyez donc un poète éloquent et inspiré pour être jugé de la sorte, pour vous entendre appeler rationaliste! Il y a ainsi dans l'*Histoire* de M. Nettement quelque chose d'entièrement convenu; ses rapprochemens sont très factices. Les filiations qu'il retrace sont le plus souvent arbitraires, et même ses observations sur les faits littéraires ne sont pas toujours exactes, tant s'en faut! En étudiant M. Alfred de Musset et un de ses poèmes, *Rolla*, M. Nettement ajoute qu'on n'avait rien entendu de semblable aux accens du poète depuis la confession navrante de Jouffroy racontant comment une nuit il avait senti la foi s'envoler de son âme. Il n'y a qu'un inconvénient ici, ce nous semble, c'est que les pages de Jouffroy ont vu le jour dix ans après *Rolla*. C'est ainsi que M. Nettement a écrit un livre qui est moins une histoire qu'un ensemble de dissertations où manque surtout le vif et juste sentiment des choses littéraires. Sa critique a un défaut essentiel assez commun de notre temps. Il semble parfois qu'on n'ait plus une notion exacte de la proportion des œuvres et des hommes. Dans le bilan des études historiques de notre siècle, M. Nettement parlera avec le même accent sérieux de M. Augustin Thierry et de M. Gabourd; M. Mérimée aura tout juste sa mention auprès de M. Paul Féval! Il en résulte que les éloges perdent singulièrement de leur prix précisément parce qu'ils ne se fondent pas sur une juste appréciation. Nous serions presque tentés de défendre un de nos plus ingénieux collaborateurs, M. de Pontmartin, qui a sa place dans l'histoire nouvelle. M. Nettement s'appuie fréquemment des opinions littéraires de M. de Pontmartin, et ce ne sont pas les moins bonnes pages de son livre; mais en même temps il transforme les nouvelles du spirituel écrivain, qui vient de publier encore aujourd'hui un agréable et élégant volume, *le Fond de la Coupe*, en une réaction contre les romans de Mme Sand! C'est là ce que nous appelons un genre d'éloges très périlleux. Heureusement M. de Pontmartin, en homme d'esprit, s'est vengé tout de suite : il a appelé l'*Histoire* de M. Nettement un monument!

Dans cette vie littéraire, qui a ses heures d'éclat et ses heures douteuses, qui voit se succéder les incidens les plus divers, il y a parfois, en vérité, d'étranges contrastes, de singuliers mélanges de faits d'une nature à coup sûr fort opposée. Tandis que la littérature cherche à vivre, tandis que les livres se multiplient, tandis que M. Scribe faisait représenter l'autre jour encore au Théâtre-Français une œuvre nouvelle, *la Czarine*, qui met en vaudeville le monde russe, Pierre le Grand et Catherine, fort étonnés sans doute

de passer tour à tour d'un opéra-comique à une comédie, il s'est trouvé un homme qui a un nom, un rang dans les lettres, et qui est allé mourir tristement au coin d'un carrefour innommé : c'est M. Gérard de Nerval. Comment est-il mort? C'est là ce qu'il ne faudrait pas même trop rechercher. Il suffit de ces douloureux détails d'un homme de talent mourant à l'aventure, trouvé le matin dans une rue et disparaissant du monde à l'improviste. On connaît cet esprit fin, pénétrant, curieux et humoristique, qui s'est joué dans tant de pages charmantes des *Femmes du Caire* ou de ce dernier récit de *Sylvie,* tout plein d'une grâce rêveuse et émue. Certes, s'il est un genre de talent qui dût faire pressentir une telle mort, ce n'est point celui-là. Malheureusement cet homme inoffensif et doux vivait par l'esprit dans un monde étrange de rêveries impalpables, et sa vie réelle, il la traînait un peu partout. Dans cette lutte du rêve et de la réalité, son intelligence avait semblé s'obscurcir plus d'une fois; elle reparaissait toujours douce et simple comme celle d'un enfant, et il retrouvait tout son goût, toute sa finesse littéraire. Il n'a point résisté à une dernière épreuve, et il a disparu sans bruit, tristement, mais en laissant des pages qui ont leur place dans la littérature de notre temps par une certaine originalité contenue et saisissante. Ainsi la littérature a ses épisodes, comme la politique a les siens.

Mais la politique, c'est la vie même des peuples, c'est l'ensemble de leurs intérêts et de leurs affaires, c'est cette succession d'actes et de manifestations par lesquels ils jouent leur rôle sur la scène du monde. Le Piémont a eu depuis quelques jours le privilége d'appeler sur lui l'attention par l'initiative intelligente qu'il a prise en entrant dans l'alliance des puissances de l'Occident. Cette grande affaire a eu même un côté tout intérieur; elle a provoqué la retraite du ministre des affaires étrangères, le général Dabormida, qui tenait, à ce qu'il paraît, à ce que l'Angleterre et la France prissent l'engagement de faire lever le sequestre mis par l'Autriche sur les biens des Lombards nationalisés piémontais. C'est le président du conseil, M. de Cavour, qui a pris le portefeuille des affaires étrangères, et qui a signé le protocole portant l'accession du Piémont. Cette accession, il s'agit aujourd'hui de la faire confirmer par les chambres, et déjà cette question a été soumise au parlement. Les premières dispositions de la chambre des députés ont été entièrement favorables, et en cela la chambre ne fait qu'exprimer la véritable opinion du pays. Si l'acte accompli par le cabinet de Turin a rencontré quelque opposition, c'est dans les rangs des partis extrêmes. Du reste, dès le début même de cette discussion, M. de Cavour s'est placé très nettement sur le véritable terrain, en montrant l'intérêt qu'avait le Piémont à prendre rang dans une lutte qui peut ouvrir toutes les perspectives, si elle se prolonge. Ce n'est pas là cependant le seul fait qui vienne aujourd'hui se mêler à l'histoire de ce petit peuple. A peu de jours de distance, le Piémont a vu mourir la reine Marie-Thérèse, veuve de Charles-Albert, et la reine régnante, Marie-Adélaïde, femme du roi Victor-Emmanuel. La reine Marie-Thérèse était une archiduchesse d'Autriche, fille de l'ancien grand-duc de Toscane Ferdinand III. Elle s'était associée à la destinée de Charles-Albert, et avait voué à sa mémoire un culte dévoué et profond. La reine Marie-Adélaïde était aussi une archiduchesse, fille de l'archiduc Renier, qui a gouverné longtemps la

Lombardie avec sagesse. Liée à l'Autriche par la naissance, femme d'un prince qui se battait pour l'indépendance italienne, elle avait su en 1848 rester dans une position qui lui attirait toutes les sympathies et tous les respects. La mort de ces deux reines a été un deuil public dans le Piémont, parmi ces populations accoutumées à s'associer à tous les succès comme à toutes les douleurs de la maison de Savoie. Quand de telles manifestations se produisent dans un pays, elles sont à coup sûr plus qu'un fait ordinaire; elles sont l'expression d'un sentiment monarchique vivace et puissant, elles révèlent dans ce qu'elle a de plus touchant l'intime alliance d'un peuple et de sa maison royale.

Si on observe dans leur ensemble les grandes affaires du monde, les relations générales qui se forment ou se développent, on n'aura point de peine à voir quelle place est réservée à ces questions d'équilibre et d'influences par lesquelles les peuples et les gouvernemens cherchent à maintenir à tout prix une certaine réciprocité de droits, une certaine égalité de forces. Depuis longtemps, à vrai dire, c'est le but de toutes les guerres et le dernier mot de toutes les pacifications. Il s'agit toujours d'empêcher ces accumulations de puissance qui deviennent bientôt une menace pour tous les rapports et toutes les indépendances. Sous une forme ou sous l'autre, dans les conditions les plus diverses, ces questions sont un des premiers élémens de la politique contemporaine. Elles ne sont pas d'ailleurs exclusivement propres au vieux continent. Lorsque par-delà l'Atlantique quelque tentative nouvelle des États-Unis vient rappeler l'attention de l'Europe sur cet agrandissement permanent et démesuré d'une race, qu'est-ce autre chose au fond qu'une grande question d'équilibre qui s'agite? Le Brésil n'est point sans doute au sud de l'Amérique ce que les États-Unis sont au nord. Sa politique cependant ne laisse point, toute proportion gardée, de tendre au même but. Il ne décline nullement l'ambition d'une certaine suprématie dans cette portion méridionale du Nouveau-Monde. Cela s'explique : le jeune empire américain a l'avantage d'un gouvernement qui par sa forme n'est point sujet à toutes les instabilités. Ses intérêts se développent rapidement, son commerce grandit, ses finances sont dans une prospérité réelle. Par sa position, il touche à tous les autres pays de l'Amérique du Sud, et il domine les principales artères par où la vie pénétrera dans ce grand continent. Il représente une force relativement compacte, dirigée avec suite, avec intelligence, au milieu d'états sans direction et en dissolution. Il n'y a pas loin de là à la tentation d'exercer une sorte de haut protectorat par des interventions habiles, par la promulgation d'un droit américain entièrement adapté aux vues et aux intérêts du Brésil. Cette politique extérieure brésilienne est une chose digne de remarque; elle a été pratiquée pendant cinq ans par un des hommes d'état les plus distingués de l'empire, par M. Paulino Soarès de Souza, qui a été ministre des affaires étrangères de 1848 à la fin de 1853, et qui l'a léguée à son successeur, M. Limpo de Abreu, le ministre actuel dans le cabinet présidé par M. Carneiro Leão, vicomte de Parana. Seulement la politique du cabinet de Rio-Janeiro soulève ici des difficultés de plus d'une espèce. En profitant de l'anarchie de certains états américains pour s'immiscer dans leurs affaires, le Brésil risque d'exciter les susceptibilités natio-

nales de tous les autres et de ceux-là même auxquels il prête un secours onéreux. En cherchant à faire prévaloir sur certains points, tels que les grandes questions de navigation, une politique sud-américaine qui consisterait tout à la fois à attirer l'Europe et à lui refuser tout droit d'action directe, il éveille naturellement les justes défiances des gouvernemens de l'ancien monde. Il s'expose enfin à se trouver en conflit avec les États-Unis eux-mêmes, qui veulent bien l'Amérique pour les Américains, à la condition de dominer, en ce qui les concerne, au sud comme au nord.

Ces tendances et ces complications se sont manifestées dans quelques incidens qui sont loin d'être arrivés à leur terme, et qui ont au fond une certaine connexité, bien qu'ils soient d'un ordre assez différent. Le premier, c'est l'intervention du Brésil dans la République Orientale. Il y a un an bientôt que les soldats brésiliens sont allés à Montevideo, à moitié appelés, à moitié subis par le gouvernement oriental dans une heure de détresse. Or quel est le sens de cette intervention? quel en sera le terme? C'est là évidemment ce qui n'a pu manquer d'attirer l'attention de la diplomatie européenne, qui a eu trop souvent à s'occuper des affaires de la Plata pour rester complétement indifférente aujourd'hui en présence d'un fait aussi considérable que le séjour prolongé d'un corps brésilien à Montevideo. Ce n'est pas que le Brésil n'ait plusieurs fois cherché à rassurer l'Europe. Dès l'origine, le ministre des affaires étrangères de Rio-Janeiro, M. Limpo de Abreu, s'efforçait, dans une circulaire, de préciser le but de l'intervention et d'en limiter la durée aux nécessités de la pacification de l'Uruguay. Depuis lors, un protocole signé à Montevideo stipule encore que la durée de l'intervention dépendra de l'accord des deux gouvernemens, et qu'elle ne pourra dépasser dans tous les cas la période de la présidence actuelle. Le cabinet impérial s'engage en outre à évacuer l'Uruguay le jour où la République Orientale lui déclarera que les circonstances rendent inutile la présence des troupes brésiliennes. Ce sont là sans nul doute des assurances formelles; mais si, comme cela est à craindre, la pacification de l'état oriental n'est rien moins qu'assurée d'ici à longtemps, si l'action de la politique brésilienne elle-même est un élément d'agitation, qu'arrivera-t-il? Établi à Montevideo, le Brésil est de plus aujourd'hui en rupture ouverte avec le Paraguay, et une force navale a même reçu l'ordre, dit-on, de partir de Rio-Janeiro pour aller remonter le Parana. Il en résulte que sur trois états possesseurs de ces grandes voies navigables, le Brésil tient l'un d'eux par la présence de ses soldats et menace le second. Ne peut-on pas entrevoir dans ces faits le dessein prémédité et suivi d'arriver à établir sous une forme ou sous l'autre la prépondérance impériale dans la Plata? Or c'est là le danger qui est de nature à tenir l'Europe en éveil. C'est là le fait caractéristique de la politique brésilienne sur ce point de l'Amérique du Sud.

La politique du Brésil dans la Plata est d'autant plus à observer de près, qu'elle peut influer sur l'avenir d'une autre question immense, celle de la navigation des fleuves américains. Depuis quelques années, on le sait, parmi les états de l'Amérique du Sud, il s'est élevé une sorte d'émulation libérale. La plupart des gouvernemens ont tenu à honneur de proclamer la liberté des rivières. Le Brésil n'est entré dans cette voie qu'avec de singulières restrictions. Il a fait ce qu'il a pu contre les traités conclus il y a quelque temps

par le général Urquiza, comme chef de la Confédération Argentine, avec la France, l'Angleterre et les États-Unis. Il a contesté la liberté de la navigation du Haut-Paraguay après les traités signés, il y a deux ans, à l'Assomption par les agens européens. Le Brésil ne pouvait agir que d'une façon indirecte en ce qui touche la navigation de la Plata; mais sa politique s'est plus nettement dessinée dès qu'il s'est agi de l'Amazone. Ici, le Brésil a protesté contre un décret par lequel la Bolivie proclamait la liberté de quelques-uns des affluens de ce grand fleuve, et ses tendances restrictives se sont surtout manifestées dans un incident qui a eu quelque retentissement au-delà de l'Atlantique. En 1851, le Brésil a signé avec le Pérou un traité par lequel les deux pays règlent en commun la navigation de l'Amazone, et s'accordent mutuellement certains avantages. Or qu'arrivait-il? C'est que les pays qui ont des traités de commerce avec le Pérou, tels que l'Angleterre et les États-Unis, réclamaient immédiatement pour eux les avantages accordés au Brésil, c'est-à-dire le droit de navigation sur les rivières péruviennes et sur l'Amazone. Le Pérou faisait droit à ces réclamations par un décret très libéral. Ce n'est point ainsi que l'entendait le Brésil; il protestait contre ces interprétations, et à ses instigations, le cabinet de Lima finissait par retirer ses concessions. Cet incident diplomatique prenait une extrême vivacité, et il ne se terminait pas sans que le représentant des États-Unis, M. Randolph Clay, protestât énergiquement en faveur du droit de son pays. Est-ce donc que le Brésil ait l'intention de rendre inutiles ces grandes voies fluviales qui sillonnent l'Amérique du Sud? Ce ne peut être là sa pensée, ses hommes d'état sont trop intelligens pour concevoir une semblable politique. Seulement le Brésil, c'est là sa doctrine, voudrait maintenir le droit exclusif de navigation aux états riverains de l'Amazone et de ses affluens. Aussi a-t-il envoyé un agent près des gouvernemens possesseurs de ces affluens, c'est-à-dire dans le Venezuela, dans la Nouvelle-Grenade, dans l'Équateur, pour faire prévaloir sa doctrine et la consacrer par des traités. Heureusement il n'a point réussi, puisque ces états ont eux-mêmes proclamé la liberté de leurs voies navigables. Son plus grand succès jusqu'ici, il l'a obtenu à Lima. Le Brésil se fonde sur ce que, étant propriétaire des embouchures de l'Amazone, il reste le maître de fixer les conditions de sa navigation, et limite le droit des autres états riverains. C'est, comme on voit, un moyen de prépondérance politique et commerciale. Les États-Unis, selon leur coutume, n'ont parlé de rien moins, en plusieurs circonstances, que de forcer l'entrée de l'Amazone. Quant à l'Europe, elle est évidemment intéressée à ne point accepter le système restrictif de la politique brésilienne, et à poursuivre dans l'Amérique du Sud l'application des principes libéraux qui ont prévalu, en matière de navigation, dans le congrès de Vienne; par le fait, le Brésil lui-même n'est-il pas le premier intéressé à lever toutes les entraves et à laisser toute liberté aux moyens les plus directs de civilisation?

Le Brésil est sans nul doute le pays relativement le plus prospère, le mieux assis, le mieux dirigé de l'Amérique du Sud; mais il suffirait d'examiner de près sa situation pour voir ce qui lui manque encore en population, en moyens de travail, en garanties de sécurité, en richesse réelle. C'est une étude instructive, qu'a faite un écrivain belge, M. le comte Auguste van

der Straten Ponthoz, dans un livre dont le titre résume toutes les questions pour le jeune empire américain : *le Budget du Brésil, ou Recherches sur les ressources de cet empire dans leurs rapports avec les intérêts européens du commerce et de l'émigration.* L'auteur, il est vrai, prend pour point de départ un budget déjà ancien, celui de 1845-1846 : depuis, les ressources du Brésil se sont accrues, son commerce s'est agrandi, une politique vigoureuse et intelligente a porté ses fruits; mais le budget n'est qu'un cadre où entre l'analyse de tous les élémens de grandeur et aussi de faiblesse de l'empire brésilien. La partie la plus instructive sans nul doute est celle qui traite des *richesses latentes* du Brésil. Là se révèle sous son double aspect la situation de l'empire sud-américain : d'un côté les immenses élémens d'agrandissement, de l'autre les obstacles à vaincre, les lois à coordonner, les garanties à offrir, les voies de communication à tracer, le sol même à connaître. Une loi a été votée en 1850 pour la délimitation des terres; mais il reste à l'exécuter. M. van der Straten Ponthoz déduit naturellement de ses observations la nécessité de favoriser l'immigration, l'introduction du travail libre, d'autant plus indispensable aujourd'hui que la traite est abolie. Le meilleur moyen de favoriser l'immigration, de l'appeler, c'est une politique libérale qui associe franchement et directement l'Europe à la civilisation de cet immense continent, jusqu'ici inutile à la race humaine, quand il n'est pas livré à de vulgaires et sanglantes disputes. CH. DE MAZADE.

THE ENGLISH PRISONERS IN RUSSIA, A PERSONAL NARRATIVE OF THE FIRST LIEUTENANT OF H. M. S. TIGER, by Alfred Royer, lieut. R. N. (1).

Le type du touriste admiratif qui n'écrit jamais une phrase sans points d'exclamation, se croit tenu de trouver tous les monumens sublimes, tous les paysages enchanteurs et toutes les auberges excellentes, ce type est connu depuis longtemps; mais il n'était pas jusqu'à présent sorti de la classe des badauds à prétentions sentimentales. Le lieutenant Royer s'est chargé de démontrer qu'il pouvait se rencontrer dans certaines classes plus sensées et plus honorables. Qu'un dandy, une actrice, un dilettante s'extasient à froid sur les pays qu'ils visitent, rien n'est plus naturel; mais qu'un officier de marine prisonnier de guerre pousse l'impartialité jusqu'au point d'oublier que le pays dont il fait l'apologie est en lutte armée avec sa propre patrie, voilà ce qui ne s'était pas encore vu. M. Royer a été bien reçu par les autorités russes, il n'a qu'à se louer du général Osten-Sacken, il a contemplé l'auguste figure de l'empereur, il a visité la Russie aux frais de l'état; les voitures étaient comfortables, les déjeuners et les dîners irréprochables, et M. Royer a conservé de la Russie un souvenir plein de reconnaissance : rien de plus naturel. Il a donc voulu rendre politesse pour politesse, rien de plus juste encore. Seulement nous devons lui dire qu'il a mal choisi son temps et ses moyens. Il pouvait ajourner jusqu'à la paix la publication de son journal,

(1) London, 1854, chez Chapman et Hall.

et certes le monde n'y eût rien perdu. En second lieu, il pouvait rendre dans son propre pays à quelque officier ennemi prisonnier le bon accueil qu'il avait reçu en Russie. Il a préféré publier ce petit livre. L'empereur de Russie sera certainement touché de cette galanterie très chevaleresque sans doute, mais fort peu patriotique.

Le livre n'est curieux que par ce parti pris de tout admirer; les renseignemens qu'il nous fournit sur la Russie sont maigres, insignifians, ou même tout à fait nuls. L'empereur a adressé la parole à M. Royer en français, et lui a gracieusement demandé quelle route il désirait prendre pour retourner en Angleterre. Le grand-duc Constantin se connaît fort bien en marine, et lui a fait les plus grands éloges du fameux vaisseau russe *les Douze Apôtres*. Le général Osten-Sacken est un homme fort religieux, qui prenait le plus grand plaisir à voir quelques-uns des matelots prisonniers lire leur Bible, et Mme Osten-Sacken a poussé la délicatesse du sentiment jusqu'à faire entourer d'une grille et de quelques arbustes la tombe d'un jeune mousse anglais mort de ses blessures. Tels sont quelques-uns des faits intéressans que l'indulgent et poli lieutenant Royer livre aux méditations de ses compatriotes et de l'Europe entière. Cette relation, sans faire de scandale (chose dont elle n'est pas capable), a blessé cependant quelques susceptibilités patriotiques; il y a des gens qui ont vraiment l'épiderme bien chatouilleux. Il ne faut pas en vouloir à M. Royer. Il appartient évidemment à cette classe d'hommes qui ont la superstition du rang et du titre. Le titre de baron caresse doucement leurs oreilles, celui de prince les jette dans l'enthousiasme; mais il n'y a plus de mots pour exprimer le délire dans lequel les plongent les noms d'empereur et de roi. Nous craignons fort que son admiration pour la Russie ne soit fondée sur un fait de ce genre. On lui a souri, ce peuple est le plus aimable du monde! On lui adresse la parole, quelle condescendance! quelle absence d'orgueil! On lui rend la liberté, quel désintéressement!

Il y a aussi dans ce livre une autre tendance non moins détestable que le patriotisme forcené qu'on a baptisé du nom de *chauvinisme* : c'est cette rage d'impartialité qui s'est emparée de tout le monde, et qui n'est qu'un masque commode servant à recouvrir des opinions tièdes, beaucoup de scepticisme, des sentimens glacés et l'amour du repos. Nous admettons volontiers l'impartialité, mais non pas indistinctement chez tout le monde. Un philosophe peut être impartial, mais un homme sans éducation ne peut l'être; un feldmaréchal, un général en chef peuvent l'être tout à leur aise, mais tout officier, depuis le lieutenant jusqu'au général de division inclusivement, doit être partial, partial à outrance, sans quoi il faut se défier de lui, comme on se défie des gens qui n'ont pas les vertus de leur métier. Un militaire impartial envers ses ennemis est comme un ouvrier poète, une *excentricité*.

ÉMILE MONTÉGUT.

V. DE MARS.

L'HISTOIRE ROMAINE

A ROME.

La Grèce est la patrie naturelle de la poésie, Rome est par excellence le pays de l'histoire. J'ai autrefois, dans cette *Revue,* publié des études sur *la poésie grecque en Grèce* (1); aujourd'hui j'entreprends d'étudier l'*histoire romaine à Rome.* Je voudrais, par le spectacle des lieux et des monumens, animer, vivifier ce que nous enseignent les livres, et peut-être même y ajouter. Il va sans dire que je n'écris pas une histoire romaine complète. Je ne parle des événemens qu'à propos de ce qui dans Rome et aux environs en réveille le souvenir, en retrace le caractère. Dix voyages dans l'ancienne capitale du monde m'ont familiarisé avec ses ruines; lisant au milieu d'elles les annales du peuple romain, il m'a semblé que je comprenais mieux les événemens que ces annales racontent sur le théâtre où ils s'accomplirent, et que l'histoire revivait sous mon regard. Cette comparaison de l'histoire lue et de l'histoire contemplée m'a conduit quelquefois, ce me semble, à des résultats inattendus. De plus, une observation attentive et mille fois renouvelée des nombreuses images de Romains célèbres qui peuplent les musées et les galeries de Rome m'a mis avec eux en relation et comme en contact. J'ai cru que dans ce com-

(1) Voyez les livraisons des 15 juin et 1er juillet 1844.

merce intime de chaque jour, dans la fréquentation habituelle de ces grands hommes, il se manifestait à moi quelque chose de leur personnalité vraie. Même chez les Romains d'aujourd'hui, à tant d'égards si différens de leurs pères, j'ai surpris certains traits altérés sans doute, mais reconnaissables encore, du caractère des Romains d'autrefois. Enfin les contrastes entre l'état ancien de Rome et son état actuel n'ont pas dû être négligés, car ils offrent aussi un intérêt historique en montrant le chemin qu'ont fait en marchant les siècles. Je voudrais associer mes lecteurs à l'instruction et à l'émotion que m'a communiquées l'antiquité romaine présente et pour ainsi dire parlante dans ses débris.

Si l'on cherche l'ancienne Rome dans la Rome actuelle, on a d'abord un peu de peine à la trouver. Que sont quelques ruines épargnées par le caprice aveugle du temps en comparaison des innombrables monumens que le temps a détruits? Les lieux même ont changé de face, une ville moderne a recouvert la ville antique. A cet aspect, on est tenté de s'écrier : *Rome n'est plus dans Rome.* On se tromperait, Rome est dans Rome, l'ancienne ville est dans la ville moderne; il reste assez de traces de la première pour la reconstruire par la science et la retrouver par l'imagination. On peut, il est vrai, la perdre de vue momentanément, mais on ne tarde pas à la ressaisir. Dans les quartiers les plus prosaïques, la poésie du passé reparaît tout à coup. La douane est dans le temple de Neptune, le Panthéon élève au-dessus d'une place populeuse la sereine légèreté de son portique à peu près intact; la colonne d'Antonin se dresse au milieu des fiacres, le portique d'Octavie abrite le marché au poisson. Montez au premier étage d'une maison voisine de la place Trajane, et vous trouverez une portion des portiques dont cette place était ornée; entrez chez un charpentier qui loge au Forum, il vous montrera parmi ses planches les restes de la Curie. Si vous voulez louer une loge d'opéra, il faut aller au Capitole, où les bureaux de la municipalité sont établis dans le *Tabularium,* dépôt des archives de la république romaine. Les plafonds des églises sont soutenus par des colonnes, et leurs parois sont revêtues de plaques de marbre empruntées aux temples païens; dans les murs des palais sont encastrés ici une inscription, là un bas-relief; il n'y a presque pas de maison où l'on n'ait placé au fond de la cour une fontaine dont l'eau coule jour et nuit, recueillie dans un sarcophage, image de la vie, qui filtre ici éternellement à travers les ruines. Sur la place du Peuple, la plus moderne de Rome, est planté un obélisque âgé de trente siècles. Perdu dans les détours des rues souvent étroites et tortueuses, on peut oublier un instant l'antiquité, qui semble disparaître; mais qu'on s'élève un peu, et soudain se montreront les grands restes du Forum,

la silhouette gigantesque du Colisée, les thermes de Caracalla, dont les débris semblent des rochers amoncelés et précipités en désordre, les aqueducs traversant la campagne d'une ligne immense et droite, ou semant çà et là comme des îles de ruines; au plus épais des maisons et des cheminées, on apercevra la colonne de Trajan et la colonne de Marc-Aurèle élever au-dessus du niveau brun des toits leur cime aérienne, ou étinceler sous les feux du soleil la coupole métallique du Panthéon.

Si la Rome antique est dans la Rome moderne, on pourrait dire aussi que la Rome moderne est dans la Rome antique; elle y est contenue du moins. L'enceinte des murailles élevées par les empereurs du IIIe siècle est trop vaste pour la population d'aujourd'hui. La ville actuelle n'occupe qu'une partie de cette enceinte; il semble, selon l'expression un peu exagérée d'un Romain homme d'esprit, voir le petit Poucet qui s'est logé dans une de ses bottes de sept lieues.

Enfin, et cela surtout est véritable, l'ancienne Rome est *sous la Rome de nos jours*. Creusez où vous voudrez cette couche de débris qu'ont accumulés les siècles (1), et partout vous trouverez le sol antique, vous verrez reparaître à la lumière les puissantes dalles de la montée triomphale ou de la voie Sacrée, vous foulerez le pavé déterré nouvellement de la basilique Julienne, et de ces profondeurs vous entendrez les bruits de la terre au-dessus de votre tête passer comme une chose étrangère; dans les arrière-boutiques et dans les caves, vous découvrirez les gradins des amphithéâtres. On ne peut remuer le sol, que la pioche ne sonne contre un débris. Naguère les moines d'un petit couvent, en creusant un puits pour leur usage, ont rencontré une statue; c'était le *Strigillaire* dont parle Pline, une des plus remarquables œuvres du ciseau antique. Ce qui reste à découvrir et qui attend est immense, beaucoup de quartiers n'ont jamais été fouillés. Quand on se promène dans les rues de Rome, on peut se dire : Chaque fois que le talon de ma botte frappe le pavé, il indique peut-être le gisement d'un chef-d'œuvre.

Si l'on a la patience de chercher, les auteurs anciens à la main, et en s'aidant avec prudence des bons travaux archéologiques (2), l'emplacement probable des édifices les plus importans dans l'ordre où les énumèrent ces indicateurs du IVe siècle qu'on appelle les

(1) L'exhaussement considérable du sol moderne au-dessus du sol antique frappe tous les voyageurs. Il était déjà sensible du temps de Frontin, qui l'attribuait aux incendies.

(2) Le travail le plus complet sur les antiquités de Rome, et dans son ensemble le plus sage et le plus sûr, est le grand ouvrage de M. Canina, *gli Edifizj di Roma antica*, 4 vol. in-folio. Ceux qu'effraient les in-folios se serviront avec fruit du volume in-8° intitulé *Roma antica* du même auteur.

régionnaires, on parvient à se faire une idée assez exacte de la topographie monumentale de l'ancienne Rome. Peu à peu on s'accoutume à voir en esprit ce qui n'existe plus pour les yeux, et l'on se sent comme transporté dans cette cité qu'on a refaite avec des textes et des débris. Si alors on reprend ces promenades dont à Rome on ne se lasse jamais, au milieu des ruelles, des places, des carrefours, les temples, les portiques, les théâtres, les amphithéâtres, les mausolées se dressent dans votre pensée. La foule qui vous entoure fait place à celle qui circulait au même endroit il y a deux mille ans. Vous suivez cette foule qui va voter dans les *septa,* saluer les triomphateurs au Capitole, contempler les courses du Cirque, les jeux sanglans du Colisée, ou bien se promener sous le portique de Pompée, errer dans le grand bois qui entoure le mausolée d'Auguste. Le présent a disparu, les fantômes du passé finissent par vous obséder et se mettre entre vous et la réalité. Vous étiez sorti pour aller voir des amis *via Baboino,* et voilà que vous rencontrez sur votre route le tombeau de Sylla; vous alliez lire le journal à la place d'Espagne, et vous y trouvez le monument de Marius; vous aviez le projet de visiter dans l'intérieur de la ville la galerie d'un prince romain, mais vos études et vos souvenirs vous reviennent en mémoire, et il n'y a plus ni galerie ni prince romain; il n'y a que le Champ-de-Mars où l'on célèbre sur de vertes pelouses les jeux équestres, où les belles dames de la Rome impériale viennent se promener parmi les fontaines et les ombrages. Dans les parties les plus dénuées aujourd'hui de monumens, vous allez, grâce à une hallucination savante, de monument en monument; vous longez les colonnades, vous passez sous les arcs de triomphe, et devant vous les édifices distribués sur les pentes des collines s'étagent les uns au-dessus des autres et pyramident dans les airs. Cette rue sale et mal pavée est remplacée par l'élégant quartier des Carines, ces échoppes de l'Esquilin par la maison de Mécène, ces bouges fiévreux par les *forums* splendides d'Auguste et de César. On marche au sein d'un rêve magnifique à travers une réalité misérable : homme du XIXe siècle, on habite à son choix la Rome d'Évandre, de Tarquin, de Scipion, d'Auguste ou d'Aurélien. Cette promenade à travers les âges successifs de Rome est celle que nous allons entreprendre, en commençant par l'époque reculée et obscure où la ville qui devait conquérir le monde naissait dans l'ombre sans que le monde s'en aperçût.

I.

COMMENCEMENS DE ROME.

La campagne romaine. — L'antre de Cacus. Souvenirs de phénomènes volcaniques. — Les bœufs dans le Forum. — Les sept collines, leur état primitif et leur aspect actuel, leurs noms et leur histoire. — Le Palatin et les Pélasges. — Souvenirs populaires d'Énée. — Le Vélabre. — Poème de Romulus. — Situation de Rome et mystère de sa destinée. — La Rome carrée. Première influence étrusque. — Le camp romain. — L'Aventin et le meurtre de Rémus. — Le Quirinal. — Les Romains assujettis par les Sabins. — Numa et la fontaine de la nymphe Égérie.

Si vous voulez avoir une vue claire et un sentiment vrai de l'état primitif et de la formation de Rome, venez vous placer avec moi aux lieux mêmes où Rome s'est formée, observons la configuration du pays qui est devant nous : ne fermons pas nos livres, mais ouvrons nos yeux.

Le pays qui s'étend des deux côtés du Tibre, entre les Apennins et la mer, n'est point une plaine unie ou ondulée comme la *prairie* américaine; c'est une plaine abrupte. De vastes plateaux sont interrompus çà et là par des dépressions subites ou des escarpemens inattendus, et tandis que la *campagne* paraît au premier coup d'œil sans arbres et sans eaux, des eaux profondes, encaissées dans des lits étroits, courent ou se traînent sous des masses de verdure. On trouve même au milieu de ce qui semblait d'abord une plaine immense et nue des vallons plantés de grands arbres, souvent un petit bois de chênes verts ou de chênes-liége apparaît sur un monticule aux flancs jaunes et ravinés; mais en général ce qui frappe dans la campagne romaine, ce sont de vastes espaces bornés par de splendides horizons. Il est inutile d'ajouter, pour ceux qui ont vu cette contrée extraordinaire, que nulle part la nature ne se montre avec une telle sublimité. Changeant d'aspect avec les saisons sans jamais changer de caractère, la *campagne* est tantôt verdoyante comme une savane, tantôt dorée par de vastes moissons, ou, vers l'automne, revêtue d'une teinte fauve qui lui donne la couleur du désert, dont elle a la grandeur sans en avoir l'uniformité, car partout d'âpres collines semblent sortir de cette grande mer un peu houleuse comme des îles ou des écueils.

A l'époque où commencent les plus anciennes traditions romaines, sur un grand nombre de ces collines qui se dressent dans la *campagne* était un lieu fortifié où l'on pouvait se retrancher et se défendre, où en cas de guerre on enfermait les troupeaux, et d'où en temps de paix on descendait cultiver les champs, comme le pra-

tiquent encore les habitans des petites villes de l'état romain. Tels étaient ces établissemens de pasteurs armés, établissemens pour lesquels le nom de *ville* semble trop ambitieux, et que désignerait mieux le mot de bourgade. Du reste, l'usage s'est maintenu de donner le nom de ville à ce qui ailleurs serait un village ou un bourg; il n'y a pas de villages aux environs de Rome : Albano, Lariccia, Frascati sont des villes. Ce coup d'œil rétrospectif sur la campagne romaine et sur les monticules dont elle est semée n'était pas inutile pour comprendre comment Rome s'est formée par l'agglomération de plusieurs de ces monticules qu'il faut se représenter presque tous comme occupés par une petite peuplade de pâtres et de cultivateurs.

Dans un repli du Tibre s'étendaient quelques prairies entrecoupées de marais et bordées par un demi-cercle de collines : ce coin agreste du Latium devait être Rome.

Quel aspect offraient ces collines? quels étaient leurs habitans quand Rome a commencé? Avant de confronter avec l'aspect des lieux les légendes qui contiennent l'histoire primitive du peuple romain, il faut dire un mot d'une tradition mythologique qui se rapporte à un temps où Rome n'existait pas encore, tradition qui atteste la présence d'anciens désordres des élémens dans ce pays où de violentes convulsions de la nature ont précédé les longues secousses de la société.

Le sol de Rome et de la campagne a certainement une origine ignée. Des courans de laves le traversent. Les gracieux lacs d'Albano et de Némi sont d'anciens cratères de volcan; ce que la nature a de plus terrible a produit ce qu'elle peut offrir de plus doux. Un géologue avait même cru reconnaître que le Forum était dans un cratère. Le forum romain était digne de ce brûlant berceau, mais par malheur le géologue se trompait. Il demeure vrai que le terrain sur lequel Rome est bâtie doit son origine à l'action du feu, et, pour le dire en passant, cette circonstance géologique a peut-être décidé de la splendeur et de la magnificence de Rome. Le peuple bâtisseur a trouvé sous sa main une pierre volcanique solide et facile à tailler en gros blocs pour construire ses plus anciens et ses plus durables monumens, une lave indestructible pour paver ses routes, un sable volcanique (la pouzzolane) pour former ce ciment dont les procédés les plus récemment découverts par la science moderne ont pu seuls égaler la ténacité. La nature des terrains géologiques influe beaucoup sur la destinée et l'aspect des villes. Elle apprend pourquoi Gênes est bâti en marbre, Paris en pierre de taille et Londres en brique. Elle explique aussi la solidité et le nombre des monumens de Rome par les matériaux qu'on avait sous la main pour les construire.

Si l'on excepte le Janicule, toutes les collines de Rome ont dû être le siége de phénomènes volcaniques. L'aventure d'Hercule et de Cacus sur le mont Aventin est une allusion évidente à ces anciens désastres. Dans le flanc du mont Aventin, le premier cicérone venu vous montrera l'*antre de Cacus*, et il ne tiendra qu'à vous de le croire. Sans être aussi dévot aux mythes païens, on peut remarquer que cette désignation d'une caverne de l'Aventin par le nom d'antre de Cacus n'est pas une docte imagination des érudits de la renaissance, mais repose sur une tradition qui remonte au IVe siècle et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours; car dans un lieu voisin, où était le marché aux bœufs des anciens Romains, on trouve à toutes les époques un lieu appelé tantôt antre, tantôt maison, palais de Cacus (*atrium Caci*), selon qu'on tenait ce personnage pour un brigand ou pour un seigneur, deux conditions qu'à Rome surtout il était permis de confondre au moyen âge.

Dans l'hypothèse d'une allusion à des effets volcaniques, tous les détails du récit merveilleux reproduit par Virgile s'expliquent parfaitement. Hercule poursuit Cacus dans son antre de l'Aventin, et malgré les feux souterrains et les torrens de fumée dont le fugitif s'environne, le demi-dieu l'arrache du sein de la montagne et l'étouffe dans ses bras. Comment ne pas voir dans cette fable un souvenir des phénomènes physiques qui ont dû se produire en ce lieu? Ce qui le confirme encore, c'est qu'il y eut près de là un autel à Neptune *qui ébranle la terre*, et qu'on y éleva plus tard un temple à une divinité singulière, la Fumée. La lutte de ce Cacus et d'Hercule est l'expression poétique de ces phénomènes chez Virgile, de même que chez Pindare, le géant Typhée, écrasé par l'Etna et lançant vers le ciel des torrens de feux et des colonnes de fumée, figure les éruptions du volcan de Sicile. L'antiquité aimait à tout personnifier : la géologie, comme les autres sciences, se transformait en poésie.

Cette tradition si longtemps conservée de Cacus mis à mort par Hercule pour avoir dérobé ses bœufs contient une autre indication importante; elle fait voir que Rome fut pastorale dès son berceau et même avant son berceau. Vingt passages des auteurs anciens lui attribuent ce caractère. On célébrait la fondation de cette cité de pâtres le 21 avril, jour de la fête de Palès, divinité protectrice des troupeaux, et c'est ce jour-là que les antiquaires de Rome se réunissent pour célébrer cet événement encore national. L'on croit voir les *pelliti patres* de Properce, ces sénateurs primitifs vêtus de peaux de bêtes, quand on voit dans la rue Montanara les paysans romains hérissés de leurs peaux de mouton. L'aspect pastoral de Rome est frappant même aujourd'hui : des chèvres broutent l'herbe qui pousse entre les pavés des rues, des vaches paissent sur le chemin qui va de

Saint-Jean de Latran à Sainte-Croix de Jérusalem. Pour revenir à l'antiquité, Hercule, le dieu de l'ancienne colonie pélasgique, est un dieu pasteur. Aussi, non loin de l'antre de Cacus, au lieu où s'élevait le grand autel consacré à Hercule vainqueur, les Romains avaient placé le marché aux bœufs (*forum boarium*). Près de là se trouvait la porte Mugonia, ainsi nommée du mugissement des troupeaux. Aujourd'hui encore tout ce quartier est plein de bœufs et de bouviers, et le Forum, au pied du Palatin, s'appelle le champ du bétail, *campo vaccino* (1).

Le champ du bétail au lieu du Forum romain! quel contraste! Mais si l'on remonte plus haut, si l'on remonte jusqu'aux temps qui ont précédé Romulus, quel rapprochement plus étrange encore! Virgile, parmi les magnificences de l'époque d'Auguste, se reportant par-delà l'origine de Rome à la cité antique d'Évandre, ne trouvait pas d'image plus frappante du changement produit par les siècles que la présence de troupeaux de bœufs dans le lieu qui était devenu le Forum. « On les a entendus, disait-il, mugir dans le Forum et dans les somptueuses Carines. » Les Carines étaient le quartier brillant de Rome.

Romanoque foro et lautis mugire Carinis.

Eh bien! un jour devait venir où ce qui était pour Virgile un passé lointain et presque incroyable se reproduirait dans la suite des âges. Le Forum devait de nouveau être un lieu agreste, ses magnificences s'en aller, et les bœufs y revenir. J'aime à les regarder, à travers quelques colonnes, reprendre possession de ce sol d'où les avaient chassés la liberté, la gloire, Cicéron, César, et où devaient les ramener, après vingt siècles, les plus grandes vicissitudes de l'histoire : la destruction de l'empire romain et la venue des Barbares. Ce que Virgile ne pouvait prévoir s'est accompli. Les bœufs mugissent dans le Forum; ils s'y couchent et y ruminent aujourd'hui, de même qu'au temps d'Évandre, et comme s'il ne s'était rien passé.

De ces temps primitifs, il reste seulement les collines, que l'orgueil romain appelait des montagnes, et dont plusieurs ont conservé leur nom; mais leur aspect étonne et désappointe d'abord un peu, il faut même prendre quelque peine pour les reconnaître, et parfois pour les apercevoir; le Viminal, entre autres, est assez malaisé à découvrir. On trouve le Capitole peu imposant, et on s'étonne que les Gaulois aient eu tant de peine à gravir la roche Tarpéienne. On se demande où était cette cime escarpée et d'une grande hauteur dont parle Sénèque. Cependant, malgré l'exhaussement du sol qui a dimi-

(1) De *vaccine*, bêtes à cornes dans le langage romain.

nué cette hauteur, et malgré les éboulemens qui ont rendu escarpement moins abrupt, en cherchant bien, on trouve encore moyen en certains endroits d'admirer l'agilité des Gaulois et de comprendre le supplice de Manlius.

A l'époque de la splendeur de Rome, plusieurs de ces collines, l'Esquilin, le Cœlius, l'Aventin, n'offraient peut-être pas un aspect très différent de celui qu'elles présentent de nos jours. Elles étaient alors couvertes de jardins, parmi lesquels s'élevaient un grand nombre de temples, comme elles sont aujourd'hui presque entièrement occupées par des villas et des églises. Mais nous n'en sommes pas encore à l'âge de la splendeur romaine, nous sommes à la veille de la naissance de Rome, et il faut nous représenter ce qu'étaient alors les collines que Rome devait occuper un jour. Les noms de ces collines peuvent nous y aider, car leurs noms sont des monumens de leur histoire.

L'Esquilin était primitivement boisé. Un de ses sommets portait un bois de hêtre, d'où lui venait le nom de *Fagutal,* qui peut se traduire par *la faye,* dont le diminutif est *la fayette.* Le Cœlius, avant de porter ce nom, qui, nous le verrons, contient le souvenir d'un fait historique important, s'appelait *Querquetulana,* ce qui veut dire la colline *des chênes,* — *la chesnaye,* — comme le Viminal était la colline des osiers, l'*oseraie.* La tradition plaçait des chênes verts sur l'Aventin. Ovide en décrit les noirs ombrages :

..... Locus niger ilicis umbrâ.

De plus, nous savons qu'au temps de Tite-Live il existait, sur le Palatin, des sources abondantes, ce qui en faisait un lieu de pâturage. Le lieu où fut depuis le Forum était un fond marécageux dans lequel s'élevait à l'origine un petit bois, abattu, dit-on, par Romulus et Tatius. Partout à l'entour croissaient des saules, arbre qui se plaît au voisinage des lieux inondés. On y voyait aussi ces grands roseaux si fréquens dans tous les endroits humides de la campagne de Rome.

Nil præter salices canaque canna fuit (1).

Il y avait des figuiers au pied du Palatin; c'est ce que prouve le figuier *ruminal* sous lequel on prétendait que Romulus avait été allaité par la louve, et qui subsista cinq cents ans près des comices. Toutes les collines étaient couvertes de bois d'espèces diverses et hérissées de broussailles, *horrentia dumis,* dit Virgile. On peut juger qu'il a dit vrai, car ces monticules devaient ressembler à ceux

(1) Ovide.

qu'on voit dans la campagne de Rome, et qui sont garnis d'un taillis sauvage toutes les fois qu'on ne les a pas dépouillés de leur végétation native. Telle était la rude physionomie de ce sol si bien fait pour l'âpreté du génie romain.

Outre l'aspect primitif des sept collines, — il y en a huit en comprenant le Janicule, — aspect qu'il importe d'avoir devant les yeux pour se transporter en imagination au sein des origines de Rome, les noms de ces collines nous enseignent quelque chose de leur histoire; ils nous apprennent quelles populations y avaient eu ou y avaient encore des établissemens à l'époque de la fondation de Rome.

L'Aventin doit avoir été habité par des Albains, car la tradition dérive son nom d'un roi d'Albe nommé Aventinus. Le Janicule, situé sur la rive droite du fleuve et par conséquent en pays étrusque, a dû être occupé cependant par une population latine, car le dieu Janus, qui lui donna son nom, était un dieu latin. On peut en dire autant du mont qui, avant de s'appeler Capitolin, s'était appelé Saturnien, Saturne étant par excellence le dieu des tribus latines. Suivant la tradition, Janus et Saturne s'étaient partagé amicalement les deux côtés du fleuve, l'un occupant le Janicule, l'autre le Capitole. Cette tradition semble indiquer sur l'une et sur l'autre collines deux petits établissemens latins vivant en bonne intelligence, et alliés pour se maintenir contre les Étrusques. Le Quirinal porte encore aujourd'hui le nom national des Sabins (*Quirites*). L'histoire y montre en effet les Sabins menaçant et, comme nous le verrons tout à l'heure, assujettissant les Romains. Quant au Palatin, on admet en général qu'il a reçu de la colonie arcadienne d'Évandre le nom d'une ville d'Arcadie, *Palantium* (1). On disait mont Palatin, comme on a fait de Capitole mont Capitolin. La destinée de ce mot *Palatium* a été singulière, et contient pour ainsi dire l'histoire de tout le développement de la civilisation romaine. La colline occupée d'abord par des pâtres arcadiens fut couverte avec le temps par les demeures des Romains opulens, qu'on appela *palatia*, et enfin par l'habitation des césars, laquelle, pour cette raison, s'appela *Palatium*. Nous en avons fait le mot *palais*, et, chose curieuse, dans presque toutes les langues de l'Europe, le terme qui désigne un séjour royal provient du nom primitif donné à la colline d'Évandre, au temps où l'on n'y voyait encore que des cabanes de bergers.

Le nom du Palatin conserve donc le souvenir traditionnel de l'immigration antique d'une colonie arcadienne. Les Arcadiens appar-

(1) Les Arcadiens seraient les dignes aïeux des Romains, — dur peuple de montagnards auxquels leurs législateurs, pour adoucir leurs mœurs, faisaient apprendre la musique jusqu'à l'âge de trente ans.

tiennent à cette race mystérieuse des Pélasges que les historiens de l'antiquité nous montrent errans sur la terre, poursuivis et dispersés par la colère des dieux, enfin disparaissant du monde après avoir concouru à la civilisation des Hellènes, dont les Pélasges semblent avoir été les frères aînés. Cette race des Pélasges, à laquelle appartiennent les premiers habitans du sol romain, n'a laissé de son passage sur la terre qu'un vestige, mais il est gigantesque : ce sont ces murs, composés de pierres immenses et irrégulières, qu'on a d'abord appelés cyclopéens, et qu'on serait tenté d'attribuer aux Titans. On trouve de ces constructions singulières et puissantes en Asie-Mineure, en Grèce, dans l'Italie méridionale jusqu'au Tibre, — de la plaine de Troie à la campagne de Rome. Une partie de la Sabine, les montagnes qui s'élèvent au sud de Rome, en offrent de considérables débris. A Segni, ces murailles forment une triple enceinte. A Alatri, les murs de la citadelle pélasgique sont debout; ils ont quarante pieds de haut, quelques-unes des pierres huit à neuf pieds de longueur. Le faîte d'une des portes de la ville est formé par trois blocs posés l'un à côté de l'autre, et dont la largeur totale est de dix-sept pieds (1). Ces masses n'ont point été entassées au hasard, telles que les fournissait la nature; les roches calcaires, sauf là où il s'est produit des éboulemens, se présentent en couches étendues et non en fragmens irréguliers. De plus, on voit que ces masses ont été taillées avec soin et ajustées avec art : l'agencement des angles saillans et des angles rentrans est d'une grande perfection, le joint des pierres parfait. Ces murs ne sont point un essai informe de constructions barbares; ils sont le produit d'un système adopté pour obtenir de la solidité, et demandaient une habileté plus grande que la superposition en assises de moellons taillés régulièrement. C'est un ouvrage de géans, mais de géans adroits.

On n'a point trouvé de murs pélasgiques sur le Palatin, où auraient pu en élever les Pélasges, s'ils vinrent en effet d'Arcadie y habiter au temps d'Évandre. Cet établissement fut probablement trop peu considérable pour exiger ces grands travaux. Norba, dont les murs pélasgiques existent encore sur le plateau sauvage d'où elle a disparu, Norba était, à cette époque reculée, bien autre chose que la petite bourgade du Palatin. Les Pélasges n'ont marqué ici leur présence que par un nom, et ce nom est celui de Rome même, ce nom prophétique de *Roma*, qui en grec veut dire *la force*, et qui n'a pas de sens en latin.

(1) Ces mesures ont été prises sous mes yeux par M. Noel Desvergers, avec qui j'ai eu le plaisir de faire une visite aux villes pélasgiques du pays des Volsques et des Herniques.

Aussi durable, aussi indestructible que les murs élevés par ces peuples, dont la destinée était de périr en laissant des vestiges impérissables, ce nom est presque le seul parmi ceux des villes anciennes d'Italie qui ne se soit pas altéré en traversant les siècles. *Florentia* s'est changé en *Firenze, Neapolis* en *Napoli, Mediolanum* en *Milano, Bononia* en *Bologna;* Rome s'appelle encore, et, on peut le croire, s'appellera toujours *Roma.*

On ne s'attend pas à trouver des monumens de la visite d'Énée au roi Évandre, visite dont nous n'avons pas d'autre garant que Virgile, ni même de la venue plus que douteuse des Troyens dans le Latium. Pour trouver aujourd'hui un vestige de la présence d'Énée en Italie, il faudrait admettre avec la tradition populaire, répétée par les *ciceroni* du lieu, qu'un certain anneau de fer à Lanuvium est l'anneau même auquel Énée attacha son vaisseau. Lanuvium est assez loin de la mer, et la seule ressemblance du nom l'a fait confondre avec Lavinium, voisin du lieu où l'on plaçait le débarquement d'Énée. Chacun voit quel compte on peut faire de cet anneau. Ce qui est vraiment curieux, c'est que le souvenir de la tradition adoptée par Virgile, qui faisait des fugitifs de Troie les ancêtres des Romains, vive encore aujourd'hui dans le peuple de Rome. L'homme du *Trastevere,* quartier dont les habitans se croient, peut-être avec raison, les plus purs descendans des anciens Romains, l'homme du *Trastevere* ne s'en tient pas là, mais dit qu'il est de sang troyen, *sangue trojano.* La truie fatidique est figurée sur la porte d'Albano, et un bas-relief qui la représente avec sa progéniture se voit dans une rue de Rome à laquelle il donne le nom de rue de la Truie (*via della Scropha*). C'est ainsi qu'on montre aux étrangers le tombeau d'Anténor dans une rue de Padoue.

Revenons à Rome ou plutôt à ce qui va être Rome. Il y a des Arcadiens sur le Palatin, des Albains sur l'Aventin, des Latins sur le Janicule. Nous l'avons appris des noms mêmes de ces collines (1). Rome, qui doit les renfermer dans son sein, n'existe pas encore. D'où sortira-t-elle cette Rome, jusqu'à cette heure invisible? Il semble qu'il n'y a pas de place pour elle. Les cimes sont occupées, elle sortira de la fange d'un marécage.

Là où l'Aventin domine le Tibre de ses pentes escarpées, commençaient des marais qui, se confondant avec les débordemens perpétuels du Tibre, s'étendaient entre le Capitole et le Palatin, puis, tournant la base de ce dernier, venaient se répandre dans l'enfoncement où depuis fut le Forum. Ces marais portaient le nom étrusque

(1) Nous avons vu du moins qu'elles ont été occupées par ces différens peuples, et il n'y a aucune raison de croire que tous les aient abandonnées au moment où Rome paraît.

de Vélabre, conservé aujourd'hui dans la petite église de *Giorgio in Velabro*. Ce lieu sauvage fut le théâtre du poème de Romulus.

Je crois à Romulus sans croire, bien entendu, aux fables indigènes et grecques dont on a entouré sa mémoire. En général, la légende prête beaucoup à ses héros, mais elle ne les crée pas. On a certes bien raison de ne pas prendre pour de l'histoire les récits évidemment en grande partie fabuleux des premiers temps de Rome; mais on va trop loin, ce me semble, quand on nie l'existence des rois. Je crois que, si la tradition ajoute beaucoup à la réalité, il y a toujours une certaine réalité au fond de la tradition la plus mensongère. Selon moi, elle invente les faits beaucoup plus que les personnages; en ne voyant dans ceux-ci que des mythes, on se trompe sur la nature des procédés naturels de l'imagination populaire. On arrive ainsi à récuser sans preuves l'existence d'Homère, de Lycurgue et de Jésus-Christ. A ce compte, je ne sais pas ce qui resterait de l'histoire, car tout peut s'expliquer par des symboles. En appliquant ce système sans trop l'exagérer, on est parvenu à établir d'une manière assez plausible que Napoléon n'a jamais existé.

Quant à moi, je dois le dire, le spectacle des lieux ne m'a point inspiré un scepticisme absolu sur l'histoire de la Rome primitive. Cette histoire, en la dépouillant de ce qui est évidemment légendaire, s'accorde trop bien dans ses traits fondamentaux avec l'état ancien des lieux pour avoir été inventée après coup et artificiellement adaptée à la notion d'un état qui avait changé. La légende ne connaît pas ces habiletés et ces finesses; elle procède plus naïvement et ne fait point, pour employer le jargon moderne, de *la couleur historique*. D'autre part, les allures de grand monarque données à Romulus dans certains livres d'histoire semblent bien plaisantes sur le terrain, et quand on s'est transporté en esprit à cet humble début de la grandeur romaine. Néanmoins la légende, en la prenant pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour un souvenir naïvement altéré de l'histoire, la légende est pleine d'une poésie incomparable que l'on sent plus profondément aux lieux qui l'ont inspirée.

Quand on rôde aux approches de la nuit dans ce coin désert de Rome où fut placée la scène des premiers momens de son premier roi, on y retrouve, même à présent, quelque chose de l'impression que ce lieu devait produire il y a vingt-cinq siècles, à l'époque où, selon la tradition, fut abandonné un soir sur la plage le berceau de Romulus. On voit sourdre encore un reste des eaux du Vélabre sous une voûte sombre et froide tapissée de mousse et où de grandes herbes frissonnent dans les ténèbres. Près de là, l'église de Saint-George-en-Vélabre, qu'on n'ouvre qu'une fois dans l'année, est elle-même à l'intérieur humide et comme moisie. En dehors, tout a un

aspect triste et abandonné, abandonné comme le furent au bord des marais, suivant les vieux récits, les enfans dont on croit presque, dans le crépuscule, entendre les vagissemens. En vérité, l'imagination n'a pas trop de peine à se représenter les arbres aquatiques et les grands roseaux que baignait l'eau que voilà, et à travers lesquels se glissait vers cette heure la louve qui venait boire à cette eau. Ces lieux sont assez peu fréquentés et assez silencieux pour qu'on se les figure comme ils étaient alors, quand ils n'offraient que des solitudes désertes. *Vastæ solitudines erant.*

En réalité, Romulus fut un pâtre hardi, fort semblable à ceux qui, près d'ici, après un mauvais coup, s'en vont à la montagne. Cet homme résolu s'empara du Palatin où paissaient les troupeaux du roi, j'aimerais presque mieux dire du seigneur d'Albe. Des *outlaws* s'étaient réfugiés sur le Capitole, qui s'appelait alors le mont de Saturne. Probablement Romulus n'ouvrit point cet asile, qui s'était formé avant lui sous la protection de Saturne, dieu des esclaves et des misérables. Le droit d'asile dans l'antiquité appartenait aux temples et aux lieux sacrés, comme dans l'Italie moderne il appartient aux églises et aux couvens. Il n'y a là rien d'impossible, et on aime à croire que Rome fut d'abord un asile, car elle a toujours été un refuge pour les infortunes et comme l'asile du monde. Ces réfugiés, ces proscrits, hommes de la trempe des galériens échappés qui habitent aujourd'hui l'asile du *Campo-Morto*, placèrent Romulus à la tête de leur bande et commencèrent à piller les troupeaux du voisinage. Il fallait un lieu pour mettre en sûreté les hommes et le butin, et ainsi une ville pareille à celles qui étaient perchées sur les autres collines fut fondée sur le Palatin. Rome existait. La cime du Capitole qui est en face du Palatin, qui s'appelait et s'appelle encore le rocher tarpéien, fut, pour les habitans de la Rome primitive établie sur le Palatin, la citadelle, ce que les Romains appelaient *arx* et les Grecs *acropolis*, lieu élevé et en général, dans les temps anciens, situé hors de la ville pour la protéger. C'est ce qui se voit à Fidènes, à Veies, à Cære comme à Athènes. Ainsi la ville sur le Palatin, la citadelle sur le rocher tarpéien, voilà toute la Rome de Romulus.

Il en reste parmi le peuple des traditions merveilleuses. Niebuhr a trouvé sur la roche tarpéienne une petite fille qui lui a raconté avec beaucoup de grâce l'histoire de la belle Tarpeïa, habitant l'intérieur de la montagne et entourée de trésors et de bijoux : souvenir évident des colliers promis par les Sabins à la Tarpeia de Tite-Live. Pour moi, j'ai été moins heureux : je n'ai jamais rencontré là que d'effrontées et opiniâtres petites mendiantes qui certainement ne savaient rien de la belle Tarpeïa.

Quand je considère cette plate-forme du Palatin dont on peut faire le tour en une demi-heure, et dont un jardin de médiocre grandeur occupe une grande partie, et quand je songe que Rome a tenu dans cet étroit espace, je ne puis m'empêcher de me demander pourquoi ce point plutôt qu'un autre est devenu le centre du monde. Où est la cause de cette incroyable fortune? quel avantage avait cette poignée de gens sans aveu sur le reste du genre humain? Ce n'était pas une supériorité de race. Ils appartenaient à la même race que les autres populations du Latium et des montagnes, les noms propres et le peu de mots que l'histoire a conservés de la langue des Albains, des Sabins, des Volsques, le prouvent suffisamment. Ce n'était pas que leur situation fût meilleure que celle de leurs voisins, elle était très semblable, et la campagne romaine est remplie de petites hauteurs toutes pareilles au Palatin. Il y a plus, cette situation était pleine de périls : la nouvelle ville qui venait de se fonder, oserai-je dire le repaire qui venait de s'ouvrir, n'était séparée que par un fleuve, qui n'est qu'un large torrent, d'un grand peuple civilisé et guerrier, les Étrusques, car l'Étrurie venait jusqu'au Tibre. Du temps d'Horace, la rive droite de ce fleuve s'appelait la rive étrusque, et plus tard Stace la nommait encore la rive lydienne, par la raison que les Étrusques passaient pour être venus de Lydie. Ils avaient même franchi le fleuve, et Fidènes leur appartenait. Ils avaient probablement fondé ou conquis Tusculum, le nom de cette ville l'indique (1), et peut-être s'étaient-ils avancés jusqu'à Ardée, comme paraissent le prouver des tombeaux qu'on y a récemment découverts. C'était une redoutable voisine que la puissante Étrurie.

A cinq ou six lieues, du côté de l'est et du sud, les Romains étaient cernés par des montagnes qu'habitaient des peuples rudes et belliqueux, les Æques, les Herniques, les Volsques : ceux-ci s'étendaient jusqu'à la mer. Plus près se pressaient Cécina, Gabie, Crustumerium, et beaucoup d'autres villes dont l'emplacement est connu. Une demi-lieue séparait Rome d'Antemne, qui dominait la plaine d'Aqua-Acetosa, en ce moment champ de manœuvre de la division française. Plus près encore s'élevaient les collines qui touchaient presque la cité naissante, qui pouvaient être occupées, et dont quelques-unes le furent en effet par des ennemis. Les Sabins étaient au Quirinal (2). On ne saurait être plus menacé, plus exposé à périr : cependant

(1) Selon Tite-Live, Tarquin, banni de Rome, alla s'y établir auprès de Manilius Octavius, son gendre. Faux ou vrai, ce fait semble montrer qu'on croyait à un rapport entre l'Étrurie et Tusculum. Les rapports des Étrusques avec Gabie sont aussi très vraisemblables.

(2) On pourrait croire que les Sabins n'y vinrent que plus tard, quand, à la suite de l'enlèvement de leurs filles, ils firent la guerre aux Romains; mais le récit, fondé ou non,

Rome ne périt point, elle fut sauvée comme miraculeusement pour accomplir les desseins de la Providence sur le genre humain.

Dans une forêt de chênes, vingt glands tombent sur le sol et vingt pousses s'élèvent pressées; dix-neuf périssent, une survit, voilà l'histoire de la destinée des peuples. Pourquoi de toutes ces petites villes, campées chacune sur son éminence comme l'était Rome sur le Palatin, fut-ce Rome qui survécut? Pourquoi l'arbre que Romulus avait planté étouffa-t-il successivement toutes les autres pousses, en apparence aussi vigoureuses, sous son ombrage, qui devait couvrir l'univers? L'histoire ne le sait pas, c'est le secret de Dieu.

Cela veut dire que nous ignorons les causes qui agirent alors, et qu'on n'a pas encore su découvrir. Hegel affirme que les Romains durent leur puissante organisation à ce qu'ils furent d'abord une société de brigands. J'en demande pardon à ce puissant esprit; mais c'est pousser un peu loin la méthode de philosophie historique au moyen de laquelle on voit toujours dans un fait qui précède la cause nécessaire d'un fait qui suit. Ce que Hegel expliquait par les antécédens peu honorables du peuple romain, M. Mommsen l'explique par la situation géographique de Rome. Selon lui, Rome aurait dû sa supériorité à sa position sur le Tibre, non loin de l'embouchure du fleuve, aux confins du pays latin et du pays étrusque, position qui faisait de la ville un marché naturel pour le commerce des deux peuples. A l'appui de sa thèse très nouvelle, le savant épigraphiste fait observer que sur d'anciennes monnaies romaines est la figure d'un vaisseau, et que, dès les premières années de la république, Rome fait un traité de commerce avec Carthage. Quand on accepterait cette opinion hardie, qui place sous une influence commerciale les commencemens de la belliqueuse ville de Rome, Rome, tout le prouve, n'en resterait pas moins par son fond et son origine essentiellement agricole et guerrière. Je reviendrai sur cette vue originale de M. Mommsen. Je l'indique dès à présent, parce qu'elle se rapporte à ce qui m'occupe en ce moment, l'importance de la position topographique de Rome pour expliquer, s'il est possible, le mystère de ses destinées.

La proximité du peuple étrusque se fit d'abord sentir aux Romains, sinon par la conquête, du moins par une influence bien natu-

de cet enlèvement même porte à penser qu'ils y étaient déjà établis quand il eut lieu. Pourquoi aurait-on supposé qu'eux en particulier seraient venus de leurs montagnes de Rieti voir célébrer les jeux de Romulus au moment où il venait de fonder son humble bourgade? La tradition qui les fait assister à ces jeux semble admettre qu'ils étaient tout proche, comme les autres petits peuples de Cécina, de Crustumerium, d'Antemne, qui y assistaient avec eux. Cette tradition s'explique très bien en les supposant dès lors établis sur le Quirinal et voisins immédiats des Romains.

relle; on en aperçoit la trace dans la fondation même de Rome. Le Palatin, dont la masse s'élève si nettement quadrangulaire entre le Forum et l'Aventin, entre le Cœlius et le Capitole, le Palatin m'avertit par cette forme quadrangulaire que l'influence étrusque précéda dans Rome l'apparition des rois de cette race. Je reconnais la Rome quarrée ou *équarrie, Roma quadrata,* telle que la charrue de Romulus en traça le contour, et ce contour, nous le savons, fut tracé selon le rit étrusque.

Romulus, qui ressemblait beaucoup à un chef de bande et même à un chef de bandits, pourrait bien avoir été dévot comme ses pareils le sont encore. La terre étrusque était la patrie des prêtres et des devins, des cérémonies mystérieuses. Qu'y a-t-il de plus naturel que Romulus ait fait venir de là quelques hommes connaissant les formules sacrées par lesquelles on inaugurait les villes naissantes, comme un paysan romain fait venir un moine pour bénir la maison qu'il a bâtie? On creusa d'abord un grand trou au lieu où devaient être les comices, et où ne se rassemblent plus aujourd'hui que les charretiers qui amènent là leurs bœufs pour boire dans une auge de pierre occupant à peu près la place de la fontaine de Juturne, près de laquelle Castor et Pollux furent vus après la bataille de Régille, où ils avaient combattu pour Rome, essuyer leur sueur et celle de leurs coursiers divins. Chacun des assistans jeta dans le trou une poignée de terre apportée de son pays, car il y avait là des réfugiés des diverses contrées d'alentour; on mêla le tout, et, selon l'usage étrusque, on nomma cet endroit *mundus*. Cette expression désignait la région souterraine des mânes, et aussi la région supérieure habitée par les dieux. Quoi qu'il en soit, le mot fut prophétique. Sans le savoir les augures avaient deviné juste, car des hommes de toutes les régions de la terre devaient venir là, les intérêts de tous les peuples devaient s'y débattre, et Rome devait être *le monde*. Puis, partant d'un endroit consacré à Hercule par la religion arcadienne, endroit qu'on peut déterminer, car là s'éleva toujours le grand autel (*ara maxima*) du dieu Pélasge, Romulus, dessinant un carré, selon le rituel de l'Étrurie, conduisit la charrue sacrée tout autour du Palatin; il creusa un fossé le long du sillon qu'elle avait tracé, la soulevant trois fois pour chacune des trois portes dont l'emplacement peut être reconnu : c'était ainsi qu'on délimitait le lieu d'une ville étrusque, et il me paraît évident, quand du Palatin je vais au camp des Prétoriens, dont l'enceinte subsiste encore en grande partie, que là est l'origine de la forme constamment donnée au camp romain. Ce camp, que les Romains établissaient avec soin lorsqu'ils s'arrêtaient quelque part, était aussi une enceinte carrée entourée par un *vallum,*

c'est-à-dire un fossé et un rempart formé par la terre rejetée en dehors du fossé. Ainsi jusqu'au dernier jour de l'empire, dans toutes les parties du monde où ils portèrent leurs aigles victorieuses, depuis les déserts de l'Orient jusqu'au fond des forêts de la Germanie, les Romains dessinèrent et fortifièrent leur camp d'après le type sacré de la Rome primitive, dont le Palatin nous montre encore aujourd'hui la forme quadrangulaire, et dont le camp était l'image.

A cette délimitation augurale de la Rome du Palatin se rattache le récit de la mort de Rémus, tué, disait-on, par son frère pour avoir franchi par dérision le fossé que celui-ci avait creusé. Si l'on se souvient que Rémus prit les auspices sur le mont Aventin, ainsi nommé d'un roi d'Albe, Aventinus, à qui la tradition donne un Rémus pour père, et si l'on considère que la tradition plaçait aussi sur l'Aventin une ville de Remuria, on arrivera, je pense, à trouver bien vraisemblable que le meurtre de Rémus, dont les circonstances sont un peu singulières, soit l'expression légendaire de la destruction de la cité albaine de l'Aventin par la Rome primitive fondée sur le Palatin. Le chef de cette cité albaine pouvait facilement être appelé frère de Romulus, puisque celui-ci passait pour descendre des rois d'Albe. Ce chef ne fut pas mis à mort pour avoir sauté en se jouant par-dessus un fossé, mais, ayant franchi les armes à la main le fossé et le rempart qui marquaient autour de la ville l'enceinte consacrée par la religion, c'est-à-dire ayant envahi Rome, lui et son peuple furent exterminés.

Le mont Aventin, qui s'élève en face du mont Palatin comme un rival et un ennemi, a toujours été un mont funeste. La tradition y plaçait l'augure néfaste de Rémus suivi du fratricide. Jamais sous la république on ne l'admit dans l'enceinte sacrée de Rome, qu'on appelait le *Pomœrium*. Pour cette raison, les plébéiens, les déshérités des priviléges religieux et du pouvoir politique s'y retirèrent à plusieurs reprises comme sur le mont sacré. Là Caïus Gracchus lutta une dernière fois pour les droits populaires. Là il fut vaincu, et, fugitif devant l'aristocratie triomphante, descendit à pas précipités les pentes rapides de l'Aventin pour aller, de l'autre côté du Tibre, tomber sous le fer patricien dans le bois consacré aux furies vengeresses. Ce passé sinistre semble encore planer sur l'Aventin désert. C'est la plus abandonnée des collines de Rome. Nul n'y habite à cette heure, sauf quelques moines. Ses églises dispersées dans la solitude lui donnent un aspect désolé qui semble raconter sa lugubre histoire.

Le Quirinal devait être plus formidable que l'Aventin pour le Palatin et le Capitole. Il est aisé de comprendre combien la présence

des Sabins sur la colline qui porte leur nom (*Quirites, Quirinal*) était dangereuse pour la petite ville de Romulus. Si l'on veut se rendre compte de ce danger, il faut rétablir par la pensée l'ancienne disposition des lieux. Aujourd'hui une vallée sépare le Quirinal du Capitole : cette vallée est l'œuvre de Trajan, qui abaissa le sol de cent pieds pour bâtir son forum et sa basilique, et donna cette hauteur à sa colonne, comme nous l'apprend une inscription gravée sur la colonne même; mais primitivement les sommets du Quirinal et du Capitole se touchaient. Le Capitole formait la continuation du Quirinal, où les Sabins étaient postés. Ils pouvaient aller de plain-pied de leur campement jusqu'à la base de la roche tarpéienne, c'est-à-dire de la citadelle de Romulus. De plus, le Quirinal a plus de surface que le Palatin, et tandis que celui-ci est entièrement isolé, le mont Sabin est soudé au Viminal, qui lui-même l'est à l'Esquilin, la plus considérable des sept collines. Le Quirinal, le Viminal, l'Esquilin s'avancent vers le Capitole et le Palatin comme les trois doigts d'une main dont la paume serait la campagne romaine. Rien n'indique que d'autres populations fussent en possession du Viminal et de l'Esquilin; on peut donc regarder toute cette portion orientale de Rome comme ayant été occupée par les Sabins. De ce côté, les montagnes de la Sabine s'élèvent à huit ou dix lieues; les Sabins pouvaient donc être en communication avec leur pays, et comme d'un poste avancé menacer les hommes de Romulus isolés sur le Palatin, séparés par une vallée de leur citadelle du Capitole, tandis que celui-ci, formant comme un prolongement du Quirinal, était sans cesse exposé à être envahi par les Sabins. Il le fut en effet dans la guerre contre Tatius, et la citadelle placée sur la cime la plus escarpée et la plus éloignée du Quirinal eut le même sort. Aussi, à travers les réticences inspirées aux historiens romains par l'orgueil national, on aperçoit très clairement que les Sabins eurent l'avantage dans cette guerre, et qu'elle finit par un véritable assujettissement des Romains.

On a vu que j'étais très éloigné d'un scepticisme systématique; mais il faudrait une crédulité bien confiante pour prendre au pied de la lettre les récits des historiens romains sur les époques primitives, quand Tite-Live lui-même, dans sa préface, les donne pour une sorte de poésie. En outre la partialité pour les Romains est évidente chez leurs annalistes. Comme le dit naïvement un scoliaste, « lorsqu'ils arrivent à quelque malheur du peuple romain, ils ne disent rien et passent outre de peur de sembler s'en réjouir. » Il me paraît certain que la domination des Sabins sur les Romains a été dissimulée, mais a laissé pourtant d'irrécusables vestiges.

En effet, quand Romulus a mystérieusement disparu, c'est un roi

sabin qui gouverne les deux peuplades, je ne puis me résigner encore à dire les deux peuples, c'est-à-dire une poignée d'hommes établis sur le Palatin et un certain nombre de Sabins établis sur le Quirinal. Ce n'est pas cette colline seulement qui porte le nom national des Sabins. Ce nom (*Quirites*) est imposé aux Romains. N'y a-t-il pas là une preuve de la supériorité qu'ont prise sur eux leurs ennemis? Les Gallo-Romains ont fini par s'appeler des Français et les Bretons des Anglais, parce que les Francks et les Angles, avec leurs alliés, étaient les vainqueurs et les maîtres du pays. Cette preuve suffirait, quand Servius ne nous dirait pas expressément que dans l'antiquité les vaincus prenaient le nom des vainqueurs. Les Romains s'appelleront donc Quirites, c'est-à-dire Sabins. Pour eux, le droit sabin, *jus quiritium,* sera le droit civil par excellence, l'*optimum jus,* le droit auquel il sera pour les populations de l'Italie le plus avantageux de participer. Il en était ainsi de la loi francke pour les populations de la Gaule. Ce n'est pas tout, Festus nous apprend ce fait singulier, que les Sabins désignaient les Romains par le mot *verna* (serviteur), qui s'est depuis appliqué aux esclaves. Enfin Romulus lui-même, après sa mort, perd son nom, qui était celui de son peuple, et c'est sous le nom de *Quirinus* (le Sabin) qu'il est adoré. Je le demande, le Quirinal ne l'a-t-il pas emporté sur le Capitole? C'est le résultat de ce triomphe qu'il faut voir dans le règne de Numa (1).

Il ne reste aucun monument de ce règne, qui fut véritablement l'empire des Sabins à Rome, car on ne peut faire remonter à Numa le nymphée, beaucoup plus moderne, auquel on a donné le nom de *Fontaine de la nymphe Egérie.* Ce lieu charmant, que connaissent tous les voyageurs, et qui a inspiré à lord Byron des vers délicieux, ce gracieux vallon, dominé par un bouquet d'arbres qu'on dirait le reste d'un bois sacré, n'est certainement pas celui où les anciens plaçaient les entretiens mystérieux de la divine conseillère et du sage roi. La véritable fontaine de la nymphe Égérie était moins éloignée de la maison de Numa, du moins à en croire la tradition, qui plaçait celle-ci près du Forum. Cette fontaine se trouvait dans l'enceinte actuelle de Rome, au pied du mont Cœlius, nous le savons par Juvénal. Juvénal, en attendant près de la porte Capène la voiture qui doit l'emmener, s'amuse à décrire la source limpide, et avec un sentiment des beautés naturelles qu'on attendrait mieux de Byron et qui pourrait presque s'appeler romantique, le satirique romain regrette que

(1) Cette thèse de l'assujettissement des Romains par les Sabins après Romulus a été déjà soutenue par le savant professeur Orioli. J'ai ajouté aux argumens que M. Orioli a tirés de l'histoire ceux que l'aspect des lieux m'a fournis.

ces eaux soient emprisonnées dans le marbre, au lieu de n'avoir d'autre bordure qu'un vert gazon. Quoi qu'il en soit, le nom de *Fontaine de la nymphe Égérie,* bien que mal appliqué, subsiste encore et consacre la légende, j'allais dire le roman de Numa. En effet, bien des siècles avant que M. de Florian eût fait de Numa Pompilius le soupirant d'Égérie et l'élève de Zoroastre, les anciens en avaient fait l'époux de cette nymphe et le disciple de Pythagore. Déjà dans Plutarque le personnage de Numa a quelque chose de romanesque. Vivant dans la retraite, occupé de l'étude des choses divines, ses vertus ont attiré l'attention du roi Tatius, qui lui donne pour épouse sa fille Tatia. Le sage Numa continue à vivre dans ces montagnes, occupé à soigner son vieux père. Tatia, de son côté, préfère au séjour royal du sien la solitude avec son époux. Elle meurt au bout de treize ans de ce bonheur conjugal et champêtre. Numa, inconsolable, erre à travers la campagne, passant sa vie dans les bois divins, les forêts sacrées, les lieux déserts. Enfin, renonçant à la société des mortels, il s'éprend d'une nymphe qui lui enseigne les choses divines et qui devient un peu sa Béatrix. On voit que l'imagination avait déjà au temps de Plutarque singulièrement modifié la figure du rude Sabin qui, par le droit de la victoire de son peuple, régna sur Rome après Romulus, et probablement ne ressemblait pas au Numa de Plutarque beaucoup plus qu'au Numa de Florian. Mais comment l'empire de ces pâtres guerriers, de ces Sabins, qui s'appelaient eux-mêmes *les hommes de la lance* (1), a-t-il laissé la mémoire d'une époque pacifique durant laquelle les lois furent fondées sur la religion?

Je crois reconnaître encore ici l'influence civilisatrice des Étrusques; je crois qu'ils avaient communiqué aux Sabins, peut-être plus anciennement même qu'aux Romains, quelque chose de leur religion et de leur discipline. Parmi les douze autels élevés par le roi sabin Tatius, il en est plusieurs qui sont consacrés aux divinités de l'Étrurie. Le grand augure Attus Navius, auquel on rapportait la fondation de la science augurale chez les Romains, était Sabin. De qui aurait-il appris cette science, si ce n'est des Étrusques? Plusieurs des institutions religieuses de Numa semblent se lier à l'Étrurie (2). On voit un augure consulter avec Numa lui-même les présages du ciel avant

(1) C'est l'étymologie la plus probable du mot *quirites*.

(2) Les prêtres saliens avaient été établis d'abord à Veies. L'institution des vestales, rapportée tantôt à Romulus, tantôt à Numa, pourrait bien avoir une origine étrusque, car on les voit, quand Rome est menacée par les Gaulois, se réfugier, en emportant tout l'attirail du culte de Vesta, dans la ville de Cœre. Le nom de la nymphe Égérie semble étrusque, car un neveu de Tarquin le Superbe s'appelait Égérius. Enfin la nymphe elle-même enseigna, dit Ovide, à Numa comment les foudres devaient être expiées. Or cela faisait nécessairement partie de la science fulgurale des Étrusques.

de le déclarer roi. Tite-Live entre dans tous les détails de cette curieuse inauguration étrusque de la royauté sabine.

Ainsi, sous Numa comme sous Romulus, se montre déjà l'action du sacerdoce de l'Étrurie sur les premiers commencemens de la société romaine. Dès le principe, on peut définir les Romains des paysans disciplinés par des prêtres. Nous n'avons pu demander aux monumens la preuve de ce fait important, l'influence de l'Étrurie sur Rome naissante, parce que les monumens n'existent pas encore; mais la disposition des lieux, les noms, la forme, la relation des sept collines nous ont fourni d'assez curieux enseignemens. Quand les monumens seront venus, ils confirmeront ce que les indices topographiques nous ont porté à affirmer par avance. Nous allons rencontrer en effet les ouvrages encore subsistans de la période des rois, et ces grands ouvrages, les plus anciens, à quelques égards les plus remarquables des Romains, nous feront, pour ainsi dire, toucher au doigt cette vérité, que Rome, sous la domination de rois venus d'Étrurie, après avoir été soumise à l'empire des Sabins, subit l'influence des Étrusques. Cette influence a été affirmée et contestée tour à tour. Je ne veux point l'exagérer; mais quand nous n'aurions pas pour l'établir les témoignages de l'histoire et les monumens dont je parlerai bientôt, le fait seul de l'extrême proximité d'un empire civilisé et d'une chétive bourgade, asile d'une population à demi barbare, suffirait pour démontrer qu'il a dû en être ainsi. Or le sentiment de cette proximité est bien vif à Rome, où chaque jour, quand on passe le pont Saint-Ange ou la barque de Ripetta pour aller à Saint-Pierre, on va en Étrurie, où une course du matin vous conduit à Veies, l'une des douze grandes cités de la confédération étrusque. A Rome, une promenade est une révélation de l'histoire.

J.-J. Ampère.

TOLLA

SECONDE PARTIE.[1]

IV.

Mme Fratief et sa fille ignorèrent ce qui s'était passé au palais Feraldi. Nadine, prévoyant que le départ pour Lariccia précipiterait la marche des événemens, avait aposté Cocomero sur la place des Saints-Apôtres, pour surveiller le camp ennemi. Elle poussa un cri de colère lorsqu'elle vit revenir son espion sur un brancard, la figure en sang et le crâne sensiblement déformé. L'état de son visage expliquait la foulure de Dominique.

Cocomero était un pur Napolitain du quai de Sainte-Lucie, court, trapu, rougeaud, goulu, fainéant, poltron, hébété et fripon comme Polichinelle en personne. Sa grosse face plate, élargie par une énorme paire de favoris roux, était toute barbouillée de mauvaises passions; ses petits yeux gris clair trahissaient à certains momens une férocité porcine. Depuis la place des Saints-Apôtres jusqu'à la via Frattina, où logeaient ses maîtresses, il répéta entre ses dents la plus terrible malédiction que l'on connaisse à Rome : *Accidente!* ce qui veut dire en bon français : « Puisses-tu mourir d'accident, sans confession, damné! » Dans un pays où l'on croit au mauvais œil comme à la sainte Trinité, une malédiction de cette importance équivaut à mille soufflets, et les Romains du Trastévère répondent à un *accidente* par un coup de couteau; mais Dominique était loin, et Cocomero sacrait tout à son aise, sans aucun respect pour la police ecclésiastique de Rome, qui fait coller aux portes de toutes les bou-

(1) Voyez la livraison du 1er février.

tiques un petit écriteau avec ces mots : *Blasphémateurs, souvenez-vous que Dieu vous entend!*

La générale, après quelques exclamations modérées, qu'on entendit d'une lieue à la ronde, s'empressa de soigner son domestique. Elle avait appris un peu de médecine, pour faire croire qu'elle était née dans un château, et elle traînait partout avec elle un gros cahier manuscrit, plein de recettes, de secrets merveilleux, de remèdes de famille, de *gouttes* infaillibles, et même de paroles magiques. La pièce la plus remarquable de ce recueil était une certaine recette pour purifier le sang, en coupant les quatre pattes d'un lézard vert pendant la pleine lune, et en prenant une *purge* le lendemain. Cocomero se laissa soigner sans mot dire, et il s'ingéra une bonne dose de certain vulnéraire de ménage dont la saveur alcoolique lui agréait fort; mais il se refusa obstinément à nommer l'auteur de ses maux. — C'est moi, disait-il, qui me suis fait mal. J'ai trébuché sur une pierre; ma tête a donné contre une borne; je suis un maladroit, mais je ne suis pas un poltron. — Il ajouta sournoisement : — Si un homme m'avait fait autant de mal que je viens de m'en faire moi-même, il ne s'en vanterait pas longtemps, fût-il aussi fort que Néron! — Néron est encore le héros favori du petit peuple de Rome et de Naples.

— Tais-toi! dit la générale. Et la justice?

— La justice, madame? On ne me condamnerait pas sans témoins, n'est-il pas vrai?

— Sans doute.

— Eh bien! il n'est pas facile de trouver des témoins contre un homme qui a donné un coup de couteau. Les témoins sont personnes prudentes qui se disent : Celui-là n'a pas peur. Il a tué un homme; donc il est capable d'en tuer deux : ne nous brouillons pas avec lui.

— Oui, mais un condamné à mort ne se venge pas de ses témoins.

— Mais, reprit Cocomero d'un petit air dévot, le saint père est galant homme; il ne veut pas la mort du pécheur; il répugne à verser le sang chrétien, et ceux qui ont commis l'imprudence de tuer un homme en sont quittes pour les galères à perpétuité.

— A perpétuité! N'est-ce pas pire que la mort?

— Faites excuse, madame. Lorsqu'on a quelque protection, un bon maître, par exemple, ou une bonne maîtresse, on peut espérer pour les prochaines fêtes de Pâques une commutation de peine : vingt ans de fers. C'est encore bien sévère, n'est-il pas vrai, madame? Mais, au bout d'un an ou de six mois, la même protection agissant toujours, les vingt ans seront réduits à dix, les dix à cinq, les cinq à trois. Or le plaisir de tuer un ennemi ne vaut-il pas bien trois ans de galères?

— Et l'enfer, malheureux? objecta Nadine.

— Et la confession, mademoiselle! répondit Cocomero, un peu scandalisé.

C'est dans ces sentimens que le digne Napolitain se coucha le soir de l'Assomption, tandis que ses maîtresses se dépitaient de ne rien savoir, que Lello échangeait son premier baiser avec Tolla, et que Philippe Trasimeni, enchanté du succès de sa négociation et du bonheur de ses amis, courait raconter toute l'histoire à sa mère.

La marquise était loin de s'attendre à semblable nouvelle. Il y avait trois mois et demi que la rumeur publique lui avait appris la passion de Lello, et elle ne croyait pas qu'un Coromila fût capable d'aimer si longtemps. Depuis cet éclat, les deux amans, soumis à un espionnage formidable, s'étaient étudiés à tromper tous les yeux; le comte et la comtesse, craignant le ridicule qui s'attache aux ambitions déçues, avaient caché leur projet à leurs meilleurs amis, et Pippo, qui connaissait l'antipathie de sa mère pour les Coromila, n'avait voulu lui raconter sa campagne qu'après la victoire. D'ailleurs la marquise avait cessé d'aller dans le monde depuis l'invasion du choléra. Elle s'était liguée contre le fléau avec le docteur Ely et l'abbé Fortunati. Le docteur avait fait le voyage de Paris en 1832 pour observer l'effet des divers traitemens qui y furent essayés; l'abbé enrôla parmi les fidèles de sa paroisse et les admirateurs de son éloquence une vingtaine d'infirmiers volontaires; la marquise dépensa trente mille francs, toutes ses économies, pour transformer en hôpital une maison qui lui appartenait. Tous ces soins s'emparèrent si bien de son esprit, qu'elle n'eut plus le loisir de songer à autre chose, et elle avait presque oublié qu'il y eût des mariages en ce monde, lorsque son fils vint lui annoncer triomphalement qu'il mariait Lello à Tolla.

Pour un marquis et pour un garde-noble, Pippo avait l'esprit un peu bien libéral. Il prisait médiocrement les avantages de la naissance et de la fortune, sous prétexte qu'il était riche et noble depuis sa plus tendre enfance, et il prétendait que les seules gens qui fassent cas des titres et de la richesse sont ceux qui ont pris la peine d'acheter leurs titres et de gagner leur argent. S'il méprisait toutes les distinctions sociales, en revanche il estimait fort la noblesse des sentimens, et il s'amusait quelquefois, au grand scandale de ses camarades, à bouleverser l'ordre hiérarchique de l'aristocratie romaine, donnant la couronne fermée à ceux qui pensaient en princes, et reléguant dans la bourgeoisie tout prince convaincu de penser en bourgeois. Sur le livre d'or de Pippo, Tolla Feraldi était inscrite parmi les reines, Lello parmi les princes : Dominique, le piqueur de buffles, n'était rien moins que le chevalier Menico. On devine aisé-

ment que l'inventeur de ce beau système n'était pas un chaud partisan des mariages à la mode, et qu'il n'admirait guère cette loi des convenances qui veut qu'un prince épouse une princesse, et qu'un millionnaire épouse un million.

— Victoire! cria-t-il à sa mère; Rome se convertit à mes idées. Une grande famille va donner l'exemple : la foule suivra. Tu sais que l'héritier présomptif du prince Coromila-Borghi est à Venise, aux pieds d'une adorable petite bourgeoise qu'il jure d'épouser à la barbe de ses ancêtres. Eh bien! ce n'est pas tout; son frère cadet, notre Lello, qu'ils voulaient marier à une princesse, a demandé aujourd'hui même la main de Tolla.

La marquise écouta avec une douleur sourde la narration détaillée que lui fit Pippo. Une ou deux fois elle fut sur le point d'interrompre un récit dont chaque mot éveillait en elle de douloureux souvenirs; cependant elle se contint jusqu'au bout. Lorsque son fils, après avoir tout dit, lui demanda ses applaudissemens, elle secoua tristement la tête.

— Pauvre Tolla! Pourquoi as-tu mis son bonheur aux prises avec l'orgueil des Coromila?

— L'orgueil des Coromila se fait vieux. Le père n'a pas six mois à vivre; le cardinal est condamné par tous les médecins : reste le chevalier.

La marquise se leva pour aller regarder à la fenêtre. Philippe poursuivit :

— Le chevalier ne m'inquiète nullement.

— Ah!

— Nullement. Il appartient à l'espèce d'hommes la plus inoffensive : c'est un égoïste. Y a-t-il rien de plus aimable qu'un homme qui ne s'occupe jamais des autres? Je ne voudrais pas lui ressembler : non, l'égoïsme est une vertu sociale dont je ne suis point jaloux; mais quoique je voie plus d'une personne (et tu es du nombre) prévenue contre le chevalier, je me déclare incapable de le craindre ou de le haïr. Je l'ai rencontré ce matin; il fumait son cigare au sortir de la messe, et suivait tout doucement le Corso, en poussant son ventre devant lui. Ses gros yeux indifférens erraient au hasard de balcon en balcon, de voiture en voiture; il semblait se soucier de la gloire des Coromila comme de la fumée qu'il abandonnait au vent. S'il pensait sérieusement à quelque chose, c'était assurément au déjeuner qu'il avait fait ou au dîner qu'il allait faire. Il avait l'air d'un homme de bon sens et de bon appétit, qui n'a point de remords et qui n'aurait garde de s'en préparer, de peur de mal dormir. Je l'ai regardé marcher, d'un pas pesant et satisfait, jusqu'au palais de ses pères, et j'ai crié (en moi-même) : Vivent les égoïstes! Ce gros

homme ne prendra jamais la peine de contrecarrer ma petite providence! Est-ce bravement raisonné cela? Embrasse-moi, et adieu; je suis de service ce soir.

Il embrassa tendrement sa mère, pirouetta sur ses talons, et courut mettre son uniforme.

La marquise se demanda longtemps si elle irait voir Mme Feraldi. Elle croyait connaître assez la famille Coromila pour pouvoir prédire que le mariage ne se ferait jamais, et son amitié pour Tolla lui commandait de la détromper. D'un autre côté, le soin qu'on avait pris de se cacher d'elle, la crainte de paraître malveillante ou jalouse, et surtout la perspective du récit douloureux par lequel il faudrait appuyer son opinion, la firent hésiter jusqu'au soir. A la fin, le dévouement prit le dessus. — Je leur raconterai tout, pensa-t-elle. De cette façon, mes souffrances n'auront pas été stériles, et le malheur de ma vie sera le salut de Tolla.

Elle se présenta à dix heures au palais Feraldi. Menico, le bras en écharpe, lui répondit que la comtesse n'était pas rentrée : Lello n'était pas encore parti. Elle revint le lendemain dans la matinée. Cette fois, Mme Feraldi et sa fille étaient véritablement sorties pour entendre une messe d'actions de grâces à la Trinité-des-Monts. La marquise alla voir ses malades, et se consulta, chemin faisant, pour savoir si elle n'écrirait pas à Mme Feraldi; mais il lui répugnait de confier au papier le secret qu'elle n'avait encore partagé qu'avec son confesseur. Elle rencontra fort à point l'abbé Fortunati, et lui demanda son avis. L'abbé était un orateur et un homme d'action, mais une âme scrupuleuse et timorée, peu capable de donner un conseil. Il lui répondit d'agir suivant sa conscience et de s'en remettre à la bonté de Dieu. La pauvre femme, livrée à elle-même, n'imagina qu'un seul expédient pour sortir d'incertitude. Elle résolut de retourner le soir au palais Feraldi pour parler à la comtesse. — Si je trouve encore la porte fermée, se dit-elle, c'est que le ciel ne voudra pas que je les avertisse. Qui sait si Lello n'aura pas assez d'amour et de persévérance pour surmonter tous les obstacles que je prévois?

En rentrant chez elle, elle trouva la carte de la comtesse avec le mot *adieu* écrit au crayon. A neuf heures du soir, elle vit les portes du palais fermées; aucune des fenêtres qui donnent sur la place n'était éclairée. Le portier lui annonça que toute la famille partait le lendemain au petit jour pour Lariccia, et qu'on venait de se mettre au lit. Elle retournait à la maison, lorsqu'elle reconnut dans l'obscurité le beau Lello, courant comme s'il avait des ailes. Il entra dans le palais, et au bout de dix minutes il n'était pas sorti. — Allons, pensa la marquise, c'est sans doute la volonté de Dieu!

Cette soirée fut pour les deux amans la fête de l'amour permis. Lello trouva la famille réunie au jardin, sous les citronniers, autour d'une table antique où l'on avait servi des sorbets à la rose. Le ciel était sans nuages, et la lune répandait sur les larges allées sa chaste et honnête lumière. La brise du sud, humide et tiède, remuait mollement le feuillage, et animait tout le jardin d'une vie douce et indolente. Tous les bruits du dehors s'étaient apaisés, et la petite cloche d'un couvent voisin interrompait seule d'heure en heure cet épais silence qui pèse sur les nuits de Rome. Tous les domestiques, Menico excepté, dormaient sur une terrasse; les oiseaux, bercés par la brise, dormaient sur les branches; les bas-reliefs encadrés dans la façade du palais, les statues du péristyle et les Hermès du jardin semblaient fermer les yeux. Lello s'arrêta sur les marches du palais, et chanta d'une voix pure et sonore le premier couplet d'une romance que Philippe avait écrite pour lui :

Le ciel est bleu, la mer tranquille;
Les Romains couchés par la ville,
La tête au pied d'un mur, dorment profondément;
Et la brise du soir, sur les jardins errante,
Porte des orangers la senteur enivrante
Au cœur de ton amant.

Tolla se leva précipitamment, et courut se jeter dans ses bras. Elle le conduisit à ses parens en voltigeant autour de lui, comme une ombre légère, dans son peignoir de mousseline blanche. En présence du comte, de la comtesse et de Toto, Manuel lui mit au doigt son anneau de fiancée. C'était un petit cercle d'or entouré de turquoises, qu'il avait commandé le matin même dans la via Condotti à l'un de ces artistes en boutique qui sont les premiers bijoutiers du monde. Il prit la main de Tolla, comme pour juger de l'effet de son petit présent, et il la baisa longuement. Tolla, par un mouvement de naïveté sauvage qui fit un peu rougir sa mère, reprit vivement sur sa main le baiser qu'il y avait mis. Toute la soirée se passa dans ces enfantillages qui sont peut-être les plaisirs les plus vifs de l'amour. Les parens de Tolla, témoins muets, mais non pas indifférens, de cette scène charmante, ne songeaient point à contraindre les sentimens de leur fille : ils voulaient attacher Lello, et ils savaient que rien n'attache comme le bonheur. Les deux enfans couraient en liberté dans les allées, ou s'arrêtaient pour écouter le silence, ou marchaient lentement, appuyés l'un sur l'autre, en babillant comme deux pinsons sur la même branche par un beau jour de printemps. Ils se racontèrent plus de vingt fois, sans se lasser ni l'un ni l'autre, les commencemens de leur amour et l'histoire de leurs cœurs pen-

dant les six mois qui venaient de s'écouler. Les projets vinrent ensuite, et Dieu sait combien de châteaux en Espagne ils construisirent et renversèrent pour avoir le plaisir de les rebâtir.

— Nous passerons tous nos hivers à Venise, disait Lello. Je n'y connais personne; nous ne serons pas condamnés à aller dans le monde. Nous vivrons pour nous, cachés dans mon vieux palais, que je veux faire rajeunir.

— Non, répondait Tolla, il faut le laisser comme il est. Les murs sont-ils bien noirs?

— Aussi noirs et aussi curieusement fouillés qu'une dentelle de Chantilly.

— Tant mieux, je ne veux pas qu'on y touche. Ma chambre a-t-elle des vitraux coloriés comme une chapelle? Est-elle tendue de cuir gaufré et doré? Je l'aime comme elle est. Ai-je un grand lit d'ébène à colonnes torses avec des rideaux de damas du temps de Véronèse? Il faut les laisser. Je ne veux pas qu'on cache sous un tapis le pavé de mosaïque.

— Il faudra pourtant bien un tapis pour les enfans. Comment pourraient-ils se rouler sur ces dures mosaïques?

— Vous avez raison, mais je ne supporte pas un tapis neuf. Il faudra trouver dans le garde-meuble quelque vieillerie splendide, un présent du roi de France à notre aïeul le doge, ou un tapis de Smyrne rapporté par notre ancêtre l'amiral. Ils me sauront gré du soin que je prends de leurs reliques, et les vieux portraits de la galerie souriront en me voyant passer.

— Pour la promenade, reprenait Lello, je ferai faire une grande gondole noire aussi triste qu'un catafalque; mais l'intérieur sera garni de satin blanc, comme le nid d'un cygne. Ceux qui nous verront glisser sur le Grand-Canal nous prendront pour des officiers autrichiens qui vont commander l'exercice; ils ne devineront pas le bonheur qui se cache sous cette tenture de deuil.

— Il faudra que Menico apprenne à manier la rame vénitienne; je ne veux pas qu'un valet étranger soit en tiers dans nos secrets d'amour.

— L'été, nous habiterons notre villa d'Albano. Le parc est si grand, que nous ferons notre promenade du matin, à cheval, sans sortir de chez nous.

— Non, votre parc est public, et nos regards seraient épiés par trop de monde.

— Je le fermerai.

— Je vous le défends! Que deviendraient les pauvres gens qui ont pris l'habitude de s'y promener comme des princes, et les petits paysans qui viennent vous voler vos oranges? D'ailleurs je ne vois

pas pourquoi je serais toujours chez vous quand vous ne parlez pas de venir chez moi. Nous passerons notre été à Lariccia.

— Et le parc fermé, où le trouverons-nous?

— Vous serez quitte pour faire entourer de murs le petit bois de quarante arpens.

— Vous oubliez que Lariccia n'est pas à nous. Permettez-vous que j'appelle Toto pour lui demander s'il veut nous donner Lariccia?

— Eh bien! nous n'irons pas à Lariccia. Je vous emporterai dans l'île de Tibère et la mienne, et vous habiterez, malgré vous, mon repaire de Capri. Je parie que vous n'avez pas seulement vu Capri, ignorant que vous êtes? Ah! c'est un beau pays. J'y suis allée une fois, quand j'étais petite, et je m'en souviens comme d'hier. Lorsqu'on est dans le golfe de Naples, on voit une belle montagne blanche, grise, rousse, de toutes couleurs, debout au milieu de l'eau. Tous les rivages de l'île paraissent droits comme des murs, et l'on cherche des yeux une échelle de corde pour aborder; mais il y a une jolie petite marine où l'on débarque sans danger au milieu des pêcheurs en caleçon blanc et en bonnet rouge. Pour arriver à *mes* vignes et à *mon* château, il faut gravir un escalier d'une lieue; mais vous avez de bonnes jambes, n'est-ce pas? La maison est une tour carrée, blanche comme la neige, avec un toit en terrasse et des fenêtres si étroites que le soleil n'ose pas entrer chez nous. Les vignerons habitent à l'entour, dans des cabanes tapissées de pampres roux et de raisins noirs. Nous avons deux grands palmiers devant notre porte : leur ombre grêle se dessine en bleu sur les murs de la maison. Quand j'étais enfant, je les prenais pour des géans, avec leurs panaches. Vous verrez les mûriers que mon grand-père a plantés, et le gros figuier qui est sous ma fenêtre, tout peuplé de nids de tourterelles! Aimez-vous le vin de Capri? Non pas le rouge : il ressemble trop à du vin; mais le blanc, qui exhale ce joli parfum de violette? On en récolte beaucoup sur *mes* terres, et mon crû est le plus renommé de tout le pays. La bonne vie, Lello! et comme nous serons heureux ensemble sur notre rocher, loin de Rome et du monde entier, au milieu de nos braves paysans. Ils nous aimeront : vous apporterez beaucoup d'argent pour les faire riches; moi, je doterai toutes les filles sur mes économies. Croyez-vous qu'une fois que nous serons là, vous avec moi, moi avec vous, et nos enfans autour de nous, nous aurons le courage de nous exiler à Venise pour tout un hiver? Venise doit être triste au mois de novembre : il y pleut à torrens; les brouillards des lagunes me font peur; on ne connaît pas les brouillards dans notre chère Capri!

— Je t'aime, Tolla! nous resterons à Capri toute notre vie.

— L'hiver et l'été, n'est-il pas vrai? Dieu me garde peut-être

encore quinze années de beauté : je ne veux être belle que pour toi.

— Tu es un ange! Rome ne méritait pas de te connaître. Est-ce que la ville entière ne devrait pas être à tes genoux? Je m'indigne quand je pense qu'il y a des jeunes gens assez aveugles pour admirer une Bettina Negri ou une Nadine Fratief. Et ces petites sottes qui ont pu espérer qu'elles te voleraient mon cœur! Elles seront bien punies lorsqu'elles nous verront passer au Corso dans la même voiture, ou galoper côte à côte dans les avenues de la villa Borghèse, ou valser ensemble à l'ambassade de France!

— En ce temps-là, je ne serai plus obligée de baisser les yeux quand vous paraîtrez dans un salon pour vous regarder à la dérobée. J'entrerai fièrement, au bras de mon Lello, les yeux attachés sur ses yeux. C'est ma mère qui sera heureuse de se montrer partout avec nous! Je ne ferai pas plus de toilette qu'à présent; non, je ne veux pas avoir l'air d'une parvenue. D'ailleurs le blanc me va bien, et puis je n'ai jamais aimé les bijoux.

— Les bijoux ne serviraient qu'à cacher quelque chose de votre beauté. Vous n'en porterez jamais. J'excepte cependant les diamans de ma mère. Elle m'a légué une rivière d'un grand prix, mais d'une admirable simplicité. Ne voudrez-vous point porter ces pauvres diamans pour l'amour de celle qui n'est plus?

— Je ferai ce que vous voudrez, Lello. Vous serez mon maître, et vous aurez le droit de me mettre un collier.

— Nous irons à tous les bals, nous serons de toutes les fêtes; j'inviterai Rome à venir dans notre palais assister à notre bonheur. Je voudrais pouvoir vous montrer au monde entier. Nous voyagerons; nous irons en France.

— Quand vous aurez appris le français, mon bien-aimé paresseux! En attendant, je vais voyager seule, demain matin, sur la route de Lariccia.

— Grâce à ce bienheureux choléra, que le ciel confonde!

Tolla lui posa deux doigts sur la bouche :

— Chut! et point de paroles de mauvais augure! Promettez-moi seulement de veiller sur vous, d'éviter soigneusement le danger, d'appeler le docteur Ely au moindre symptôme, d'exécuter aveuglément ses ordonnances, en un mot de conserver votre vie comme une chose qui m'appartient.

— Ne craignez rien, Tolla; je suis sûr de ne point mourir de cette horrible maladie.

— Sûr? Et pourquoi?

— Parce que je mourrai d'amour et d'ennui le jour de votre départ.

— Non, monsieur; le jour de mon départ, vous m'écrirez une longue lettre, et vous n'aurez pas le temps de mourir.

— Oui, certes, je vous écrirai, et par tous les courriers, c'est-à-dire tous les deux jours. Longuement? C'est ce que je ne sais pas encore. Je n'ai pas été jusqu'ici grand barbouilleur de papier, et je pense qu'en amour un baiser en dit plus long qu'une lettre de quatre pages.

— L'amour est un grand maître : il vous apprendra l'art d'écrire. Souvenez-vous seulement que je vous répondrai avec une exactitude judaïque : lettre contre lettre, et page pour page. Mais chut! on nous appelle. Voyez donc quelle heure il est?

Lello regarda sa montre et répondit avec stupéfaction : Minuit! Il croyait causer depuis une demi-heure.

— Déjà! dit tristement Tolla.

— Mais est-ce que vous avez envie de dormir?

— Non? Et vous?

— Moi! il me semble que nous sommes en plein midi, que le ciel est peuplé de soleils, et que c'est offenser Dieu que de s'aller coucher à l'heure qu'il est.

— Mais mon père et ma mère, qui n'ont ni vos vingt-deux ans ni votre amour, ont besoin de quelques heures de repos. Adieu, Lello.

Lello se pencha sur elle pour la baiser au front. Elle s'enfuit en lui criant : Non, pas ici; devant ma mère!

Le comte, la comtesse et Toto embrassèrent Manuel Coromila, comme s'il eût déjà fait partie de la famille. Tolla lui tendit les joues, puis elle lui prit la tête dans ses deux mains, et l'embrassa à son tour. Tout le monde le reconduisit à travers les appartemens jusqu'à la porte du palais.

— Adieu, frère, lui dit Toto.

— Venez nous voir à Lariccia, dit le comte.

— Soignez-vous bien, ajouta la comtesse.

— Vivez pour que je vive, murmura Tolla.

En ce moment, on entendit un sanglot qui semblait sortir d'un instrument de cuivre. Dominique, caché derrière une colonne de marbre cipollin, prenait sa part des émotions de la famille.

V.

Le lendemain, à six heures du matin, l'heureux Lello dormait à poings fermés, lorsque Tolla et ses parens s'embarquèrent dans une grande chaise de poste qui faisait de temps immémorial le voyage de Lariccia. La comtesse et Tolla occupaient le fond de la voiture, le comte et son fils étaient fort à l'aise sur le devant; les domestiques pendaient en grappes à l'entour. Le cuisinier, le marmiton et le palefrenier s'accrochaient de leur mieux au siége du cocher; le camérier

du comte, Amarella et Menico s'empilaient sur le banc de derrière, et le soleil oblique du matin chauffait vigoureusement tous ces visages hâlés.

Mlle Amarella était cette éternelle Romaine que tous les peintres rapportent dans leurs cartons : grande, belle, large, lourde et médiocrement faite, avec une physionomie fière et stupide qui ne déparait point sa figure. Son vrai nom était Maria, mais elle devait à son humeur aigrelette le sobriquet d'Amarella. Ses parens, pauvres journaliers de Lariccia, lui avaient fait apprendre à coudre; mais c'était elle qui s'était élevée d'elle-même à la dignité de femme de chambre. La nature, qui s'amuse quelquefois à donner à une couturière des qualités d'homme d'état, l'avait douée d'une certaine ambition et d'une remarquable persévérance. Ce qu'elle avait dépensé de ruse pour entrer chez le comte et pour supplanter sa devancière passe toute croyance. Mme Feraldi racontait avec admiration comment Amarella, peu de temps après son entrée dans la maison, avait eu envie d'un vieux châle en crêpe de Chine, autour duquel elle avait tourné deux ans et demi, et qu'elle s'était fait donner à la fin sans l'avoir demandé une seule fois. Cette patiente fille poursuivait depuis le printemps un nouveau projet qu'elle n'avait encore laissé entrevoir à personne : elle voulait se marier, et elle avait jeté son dévolu sur l'excellent Menico. Le jeune piqueur de buffles avait une beauté mâle et robuste, faite pour séduire une âme paysanne; mais ce qui attirait surtout Amarella, c'était la candeur de ce grand enfant, en qui elle devinait des trésors de tendresse, de dévouement et d'obéissance aveugle. Elle espérait trouver en lui l'idéal de toutes les femmes : un mari qui ferait trembler tout le monde, et qui tremblerait devant elle. Son plan était tracé à l'avance : Menico reviendrait à Rome au mois de novembre; il succéderait au portier du palais Feraldi, qu'on saurait bien faire chasser. Le mariage se ferait en même temps que celui de mademoiselle, peut-être dans six mois, dans un an au plus tard; le comte donnerait une dot; le seigneur Lello, dans l'ivresse de son bonheur, en offrirait sans doute une seconde. Amarella, pour ne point se séparer de son mari, resterait au service de la comtesse. Elle organisait sa vie à l'avance, montait sa maison, prenait une bonne d'enfans et un petit domestique pour faire les courses, et menait le même train que le concierge d'un prince ou le suisse d'un cardinal.

Cependant Menico, la tête appuyée sur l'épaule du camérier, ronflait à l'unisson des roues de la voiture. Sa femme en espérance le pinça familièrement pour le réveiller.

— *Aô!* Menico, Menicuccio, Cuccio! lui cria-t-elle en épuisant tous les diminutifs de son nom, nous voici à Tavolato, et les fiasques sont sur la table.

Tavolato est un cabaret situé sur la route de Lariccia, à deux lieues environ de la porte de Saint-Jean de Latran. Les promeneurs s'y arrêtent, comme à Ponte-Molle, pour vider quelques bouteilles de vin d'Orvieto.

Maîtres et valets descendirent sous une sorte de hangar construit avec des branchages de lauriers-roses. Le cabaretier apporta un pain bis, un fromage de lait de jument et une douzaine de flacons de verre blanc, au large ventre, au col effilé, bouchés à la mode antique par une goutte d'huile et une feuille de vigne, et remplis d'un petit vin blanc, léger, sucré, limpide et joyeux. Tolla s'amusa à déboucher les bouteilles et à enlever avec un petit paquet d'étoupes la goutte d'huile qui ferme le goulot et protége le vin contre le contact de l'air; puis elle remplit tous les verres, excepté le sien, et l'on but en chœur à sa santé. Les douze flacons se vidèrent comme par enchantement, et Menico en prit sa bonne part, quoiqu'il ne bût que de la main gauche. Il trouva même le temps d'engloutir une livre de pain, tandis que Tolla émiettait sa part à une nichée de poussins, accourus avec leur mère sur les pas du cabaretier.

Lorsqu'on remonta en voiture, Menico était de si belle humeur, qu'Amarella crut le moment propice à l'exécution de ses petits projets.

— Il me semble, lui dit-elle, que tu ne détestes pas l'orvieto?

— Les prêtres ne défendent pas d'aimer le bon vin, répondit sentencieusement Dominique.

— En buvais-tu beaucoup à Lariccia?

— Autant que j'en voulais boire.

— Comment l'entends-tu?

— Quand mademoiselle est à Lariccia, elle m'en fait donner tous les soirs.

— Mais quand mademoiselle n'y est pas?

— Quand mademoiselle n'y est pas, je n'ai pas soif.

Amarella partit d'un grand éclat de rire. Elle affectait une grosse gaieté, quand elle ne savait que dire et qu'elle voulait montrer ses dents.

— Tu es un brave garçon d'aimer ainsi mademoiselle, mais je crois qu'elle te le rend bien.

— Est-ce qu'elle t'a jamais parlé de moi?

— Très souvent. Elle dit que tu serais capable de tuer un homme pour elle.

— Un homme! Je tuerais un cardinal!

Amarella fit un signe de croix.

— Mais, reprit-elle, tu dois bien t'ennuyer pendant l'hiver, quand mademoiselle est à Rome et que tu restes seul avec tes vilains buffles?

— Quelquefois, mais je trouve toujours le moyen de me faire envoyer à la ville une ou deux fois dans un hiver.

— Sais-tu qu'ils sont très laids, tes buffles, avec leur peau galeuse, leur grosse tête et leur dos bossu?

— Oui; mais moi, quand je galope derrière eux, la lance à la main, dans une grande plaine nue, en serrant mon cheval entre mes guêtres, il me semble que je suis beau comme un Romain d'autrefois.

— Mais lorsque tu reviens de Rome et que tu as vu tant de palais et d'églises, comment peux-tu encore regarder ce grand désert brûlé par le soleil, sans herbe, sans arbres, sans maisons, où l'on ne rencontre que des aqueducs écroulés et de vieilles ruines de brique? Moi, je trouve cela affreux.

— Horrible! ajouta le camérier, qui se piquait d'avoir du goût.

— C'est que vous avez vécu longtemps à la ville, répondit sincèrement Menico; moi, qui ne sais rien et qui ai passé toute ma vie dans cette grande solitude qui s'étend autour de Rome, j'aime ces plaines brûlées, ce soleil ardent, ces ruines rouges, et jusqu'au chant des cigales, dont les ailes grises viennent quelquefois me fouetter la figure. Quand je suis triste, il me plaît de voir que tout est triste autour de moi.

— Et quand tu es gai?

— Alors c'est autre chose. Je vois des fleurs sur toute la terre, et les masures rouges deviennent plus belles que des églises le jour de Pâques. Comprends-tu?

— Tu regrettais donc tes herbages et tes masures pendant les quatre mois que tu as passés à Rome?

— Non.

— Pourquoi?

— J'étais auprès de mademoiselle.

— Et si mademoiselle t'appelait à Rome pour toute la vie, y viendrais-tu?

— De grand cœur.

— Allons, mon Menico, tu mourras citoyen de la grande ville.

— Peut-être.

— Et tes enfans seront de petits Romains.

— Quels enfans? Je ne me marierai jamais.

Amarella se remit à rire, mais du bout des dents.

— Jamais! C'est tard. Et pourquoi?

— Je n'ai pas le temps.

— Explique-moi cela, je t'en supplie.

— Rien de plus simple. Si j'épousais une femme, je lui obéirais, n'est-ce pas?

— Probablement.

— Eh bien! on ne peut pas servir deux maîtres à la fois.

Tandis que Dominique confessait si naïvement son adoration pour sa maîtresse, la voiture roulait sur la voie Appienne; le Monte-Cavo se rapprochait rapidement, et Tolla, avant de s'engager dans la route qui mène aux jardins et aux parcs d'Albano, jetait un dernier coup d'œil à ces prairies desséchées qui entourent la ville d'une ceinture de tristesse et de désolation. Lorsqu'on suit cette route pendant l'été, on est tenté de croire que la terre d'Italie, partout si belle et si féconde, a été marquée d'un fer rouge autour de Rome, soit pour expier les crimes des empereurs, soit pour effacer les scandales des papes. La route ne traverse que des terrains nus, hérissés d'herbes flétries, divisés par quelques barrières de bois mal équarri, et animés de loin en loin par la présence d'un bouvier à cheval qui chasse une vingtaine de bœufs blancs et de buffles noirs. On rencontre de temps en temps un petit temple dépouillé de ses marbres, un tombeau en ruine, ou les restes d'une villa où les éperviers font leur nid. Mais Tolla prêtait à cette solitude morte la vie, la jeunesse et l'amour qui abondaient dans son âme. La joie dont elle était pleine débordait sur tous les objets environnans, ressuscitait les ruines et faisait reverdir la terre. Elle comprit alors pour la première fois cette fiction des poètes qui prétend que l'amour fait naître les fleurs sous ses pas.

La famille Feraldi traversa à dix heures la grande rue de Lariccia. Vers le même moment, Lello s'habillait pour aller voir Philippe Trasimeni : il avait dormi sans débrider jusqu'à neuf heures et demie.

— Qui t'amène si matin? demanda Pippo en le voyant entrer.

— Le bonheur, mon ami! J'ai passé une soirée comme les saints n'en ont pas souvent en paradis.

— Bravo! Et comme je suis le seul à qui tu puisses sans indiscrétion faire part de ta félicité, tu m'apportes le trop plein de ton âme? Verse, mon ami, verse.

— Ce n'est pas tout. J'ai un conseil à te demander.

— Demandez et vous recevrez. C'est parole d'Évangile.

— Mon cher Pippo, elle est partie.

— Je le sais, mais si c'est sur moi que tu comptes pour la faire revenir...

— Non. J'irai la voir un de ces jours; je l'ai promis à son père. Nous prendrons rendez-vous à Albano. Voudras-tu être du voyage?

— De grand cœur; aujourd'hui, demain, pourvu que je ne sois pas de service.

— Non, plus tard : je ne veux pas faire d'imprudence; mais, en attendant, il faut... Ne te moque pas de moi; j'ai promis de lui écrire.

— Eh bien?

— Par tous les courriers.

— Après?

— A dater d'aujourd'hui.

— Où est le mal?

— Si j'avais déjà reçu une lettre d'elle, je ne serais pas en peine : je lui répondrais paragraphe par paragraphe; mais tu sais combien j'ai peu l'habitude d'écrire, et je voudrais...

— Quoi? me prendre pour secrétaire? demanda Philippe en riant aux éclats. Grand merci! Je te ferai des vers tant que tu voudras, parce que tu n'en voudras pas tous les deux jours, et parce que je tiens pour démontré que tu n'es pas capable d'en faire; mais comme tout homme qui a appris à écrire est capable de faire de la prose, j'espère bien que tu sauras te passer de moi.

— Sans doute, et si tu attendais les demandes pour faire les réponses, tu saurais que je ne veux de toi qu'un simple conseil. Je prendrai le style familier, n'est-ce pas? Je lui parlerai un peu de tout, de l'état sanitaire, des bals, de ce qui me sera arrivé dans la journée, de...

— En deux mots, mon cher, parle-lui d'elle et de toi. C'est le texte invariable de toutes les lettres d'amour, depuis l'antiquité la plus reculée.

— Et puis-je me permettre de la tutoyer? Je lui ai dit *tu*, hier au soir, dans la chaleur du discours; mais peut-être dans une lettre le *vous* serait-il plus de saison?

— Mon cher Lello, le *vous* est une invention des Romains de la décadence. Ce *vous* équivalait dans l'origine à un long compliment, ainsi conçu : « Homme, tu as tant de vertu, de puissance et de gloire, que tu n'es pas un seul homme, mais dix ou douze hommes réunis en faisceau. Agréez mon respectueux hommage. » Tous les peuples qui pensent qu'un homme en vaut un autre, que le maître n'est pas à son domestique comme la dizaine est à l'unité, ont gardé le *tu*. Les premiers chrétiens se tutoyaient, les apôtres tutoyaient le Sauveur, tandis qu'un pair d'Angleterre dit *vous* à son chien, sans doute pour indiquer qu'il le respecte autant qu'une meute entière. Décide maintenant si tu dois dire *vous* à ta maîtresse.

— Non, par Bacchus! Tu es un homme de bon conseil. Adieu, merci; je vais écrire.

Il courut au palais Coromila, s'enferma à double tour dans sa chambre, de peur de surprise, et écrivit en moins de trois heures la lettre suivante :

« Ma chère Vittoria,

« Il n'y a pas à dire, il faut que ce soit moi qui écrive le premier. Eh bien ! soit, puisque cette lettre m'en attirera une de ta main.

« Je me suis demandé si je devais t'écrire en *vous* ou en *tu;* mais il m'a semblé que le *tu* convenait mieux entre deux personnes qui s'aiment. Va donc pour le *tu*.

« Ce soir, c'est le jour de la comtesse Sutri. Il faudra y aller danser, etc. (etc. ne veut pas dire : faire l'amour); mais avec qui dansera-t-on? Avec personne, ou avec des laides, comme la B... ou la M... Si l'on joue, je jouerai, et, moyennant un petit sacrifice de huit ou dix écus, j'assurerai ta tranquillité et la mienne, car tu n'auras pas de reproches à me faire. Baste! Dans ma lettre de samedi, je te rendrai compte de tout.

« On meurt toujours assez gaillardement. Du reste, rien de nouveau depuis hier. On dit qu'il y a eu un cas de choléra dans les environs de Lariccia. Je voudrais que cela fût vrai : la peur qui a chassé monsieur ton père nous le ramènerait incontinent. On parle de deux cas à Frascati.

« A propos de Frascati, j'espère que tu ne fréquenteras pas ce pays-là. Il s'y trouve en ce moment un certain petit homme brun foncé, qui arrive d'Ancône et qui a naguère témoigné pour toi une vive sympathie. Son nom commence par un *m* et finit par un *i*. Je ne voudrais pas que le voisinage fît naître quelque petit amour, qui ferait écrire quelques petites lettres, qui feraient... Mais, allons ! je crois que je puis me fier à toi.

« Adresse ta réponse à Manuel Miracolo. J'avais d'abord pensé à Romilaco; mais le pseudonyme serait trop transparent. Je crois que les gens de la poste ne reconnaîtront pas Coromila dans Miracolo.

« Adieu, il est tard; on m'attend dans le cabinet de mon père. Je te laisse : tu peux croire avec quel regret! Mes respects à ta mère et à ton père; j'embrasse Toto. Je ne te presse pas de me répondre sans retard : je suis sûr que la recommandation serait inutile, et c'est dans cet espoir que je me dis pour la vie ton très affectionné et sincère LELLO. »

Les Feraldi dévorèrent en famille cette singulière lettre d'amour, où la pauvreté d'esprit engendrait la froideur, et où la gaucherie se cachait de son mieux sous un air cavalier. Lecture faite, le père haussa les épaules, et dit en souriant : Bavardage d'amoureux! La mère répéta avec une complaisance visible les deux derniers mots : *affezionatissimo vero!* Le frère garda ses impressions pour lui; il savait de longue main que Lello n'était pas un aigle; il avait tremblé

à l'idée de cette correspondance, qui pourrait refroidir le cœur de son futur beau-frère en épuisant ce qu'il avait d'esprit; il savait que les hommes de tout âge sont de grands écoliers qui pardonnent rarement à ceux ou à celles qui leur ont donné des *pensums*, mais, à tout prendre, il n'était pas mécontent du premier *pensum* de Lello.

Tolla était au comble de la joie. Elle ne jugeait point la lettre de son Lello, et comment l'aurait-elle jugée? Elle la baisait, elle la serrait sur son cœur, elle lui parlait, elle l'approchait de son oreille, comme si le papier avait pu lui répondre. Tout lui semblait admirable dans cette chère petite lettre : le papier était d'un beau blanc, l'encre d'un beau bleu, la cire d'une odeur exquise, et le style à l'avenant. Si quelqu'un s'étonne qu'une fille spirituelle, instruite et délicate puisse se tromper à ce point et baiser avec enthousiasme une lettre assez sotte et presque impertinente, je répondrai que c'était sa première lettre d'amour, et qu'une première lettre d'amour est toujours jugée avec indulgence, fût-elle adressée à une duchesse et écrite par un commis-voyageur. Tolla lui renvoya, sans chercher ses mots, une lettre de douze pages, qui était moins une réponse qu'un *post-scriptum* ajouté à leur longue conversation du jardin. C'était un récit détaillé de tous les sentimens qui avaient traversé son cœur durant deux longues journées, la suite de ses pensées d'amour, qui s'enchaînaient l'une à l'autre comme les anneaux d'un collier d'or. La route lui avait parlé de Lello; elle avait entendu son nom dans le bruit des roues de la voiture : arrivée, elle avait parlé de lui à tout ce qui l'entourait, à la maison, au jardin, aux meubles de sa petite chambre, aux vieux arbres, confidens de ses premiers secrets. Le lendemain matin, en attendant l'arrivée de la poste, elle avait poussé jusqu'à Albano, seule, à cheval, par le petit sentier du ravin, pour donner un coup d'œil à la villa Coromila. Elle avait trouvé la porte ouverte à deux battans, comme si la maison eût attendu sa future maîtresse. Jamais le parc ne lui avait paru si beau. Les grands chênes avaient l'air de se ranger au bord des avenues, comme de fidèles serviteurs, pour lui rendre hommage. Elle les avait passés en revue en les saluant de la main. Elle avait rencontré une vieille femme qui ramassait du bois mort; elle lui avait donné de quoi se chauffer tout l'hiver. Deux bambins qui tentaient l'escalade d'un poirier s'étaient enfuis à son approche; elle avait cueilli des poires pour les leur jeter. Elle avait découvert, au fond du parc, à une demi-lieue de la maison, une charmante retraite; c'était un massif de grands buis, de troënes et de lauriers. Il fallait absolument y construire un cabinet de travail. C'était là qu'elle enseignerait le français à son roi fainéant : cette partie du jardin prendrait désormais le nom d'académie de France.

La lettre se terminait par une page entière d'un délicieux radotage d'amour, intraduisible dans une langue aussi précise que la nôtre. C'étaient des superlatifs impossibles, un mélange bizarre d'adjectifs entrelacés, un chaste et pur dévergondage de style, une prose poétique aussi fraîche que la rosée du printemps, aussi sonore que le bruit des baisers, un hymne à la créature où le Créateur n'était pas oublié, l'aveu virginal d'une passion sans tache et d'un bonheur sans remords.

Le croira-t-on? lorsqu'elle relut sa lettre, elle la trouva froide. Elle aurait voulu pouvoir écrire comme Lello.

Voici la réponse qu'elle reçut.

« Rome, 19 août 1837.

« Ma chère Tolla,

« La poste ne donne pas encore de lettres. J'en suis donc à attendre ta réponse à ma lettre du 17 courant; mais, pour gagner du temps, je commence toujours à t'écrire. Si ta lettre m'arrive ensuite, je t'en accuserai réception.

« Il y a un vieux proverbe qui dit: Le diable est plus laid en peinture qu'en réalité. J'espérais qu'il en serait de même de ton absence, et je croyais pouvoir m'y faire; mais je vois bien que le proverbe a menti, car je suis comme un poisson hors de l'eau. J'ai passé hier devant ta maison, et je me suis senti tout mélancolique en voyant les volets fermés. J'ai pensé à nos causeries, à nos promenades, etc. Et tout cela est suspendu! Pour combien de temps? Pour un mois. En vérité, c'est un peu bien long; mais il faut s'y résigner, d'autant plus que ce mois de prudence portera ses fruits dans l'avenir.

« J'espérais aller te voir lundi; mais, si tu veux bien le permettre, nous remettrons la partie à jeudi. D'abord je serai plus libre, et je pourrai rester plus longtemps; puis nous ne saurions avoir trop de prudence, et je crains d'éveiller les soupçons.

« Je voudrais te dire une infinité de choses; mais il vaut mieux les réserver pour notre première conversation, qui sera, je te le promets, longue et bonne.

« Passons à la soirée de la comtesse Sutri. J'y suis allé sur les neuf heures et demie. J'ai fait un whist avec mon oncle le colonel. J'ai perdu une douzaine de fiches à dix sous, et j'ai quitté le jeu vers onze heures. J'ai passé dans le grand salon et je suis tombé au milieu d'une contredanse. Les danseuses étaient la B..., la L..., la D..., et mademoiselle la fille de Mme Fratief. Je restai spectateur indifférent. La générale accourut à moi, dès qu'elle m'aperçut, en criant : « Ah ! cher prince ! Il faut que je vous raconte ce qui nous arrive : une histoire épouvantable ! L'Anglais qui demeure dans notre maison, au-dessus

de nous, prétend qu'on lui a volé un fusil; il a fait venir la police : on a eu l'indélicatesse de fouiller la chambre de mon domestique. J'ai eu beau dire que Cocomero était un honnête homme, que mes gens n'étaient pas capables d'une mauvaise action : vos sbires sont des malotrus. Ils ont retourné le lit de ce pauvre garçon, qui pleurait comme un enfant de se voir injustement soupçonné; mais ils n'ont rien trouvé : j'en étais bien sûre. Croyez-vous que je ferais bien de me plaindre au cardinal-vicaire? » Enfin des jérémiades dont je suis encore assourdi. A ce moment j'entendis les premières mesures d'une certaine valse de ma connaissance et de la tienne; mais comme j'aurais été forcé de danser avec la chère Nadine, je fis la sourde oreille. Mon indifférence fut funeste à la valse : le piano s'arrêta, et l'on ne dansa plus. Mme Fratief partit avec sa fille : elle comptait sur moi pour la reconduire; mais je me contentai de lui faire un profond salut et de dire à son intention la *prière pour les voyageurs*. Ai-je bien fait, mon maître?

« Et maintenant, parlons un peu du choléra.

« Le fléau a complétement disparu dans le Borgo; il règne à la place Montanara et à la via Margutta, et il commence à faire son chemin dans le Corso. J'ai un peu de peur; mais à force de précautions, j'espère échapper. Ne crains rien, et si par accident le courrier arrive un jour sans t'apporter de lettre, ne va pas te figurer pour cela que je suis mort.

« Je termine ici la première partie de ma lettre : si je reçois la tienne après dîner, j'ajouterai un *post-scriptum*. Mes respects à tes parens; embrasse ton frère pour moi. Je suis avec tendresse ton très affectionné LELLO.

« *P.-S.* J'ai reçu ta lettre, et je te laisse à penser si elle m'a été agréable. »

Cette correspondance se prolongea, sans incident notable, jusqu'aux derniers jours de septembre. Tolla écrivait des lettres adorables, et adorait aveuglément les lettres médiocres de Lello. Toto, en observateur froid et judicieux, relevait à part lui dans les lettres du jeune Coromila tous les passages qui pouvaient l'éclairer sur l'état de son cœur ou sur la solidité de son caractère.

Il remarqua bientôt dans le style une fatigue sensible. Le 22 août, Lello, charmé d'avoir pu écrire une longue lettre, s'écriait avec enthousiasme :

« Comment! je suis au bout de ma feuille de papier! allons, je vais écrire en travers. Eh bien! non, j'ajouterai une feuille. De cette façon j'écrirai deux fois plus qu'à l'ordinaire. Te souviens-tu qu'un certain soir je m'accusais de n'être pas grand barbouilleur de pa-

pier? Le fait est que cela a toujours été mon défaut; mais quand j'écris à toi, je ne sais à quoi cela tient, je ne m'épuise jamais, et je trouve toujours du nouveau à te dire. Qui m'expliquera cette énigme? »

Le 14 septembre cette fécondité était bien épuisée. Il écrivait :

« Sais-tu que c'est un supplice terrible que d'improviser une lettre de but en blanc, sans avoir à quoi répondre? Le langage de l'amour est fécond, j'en conviens, mais dans la conversation, et non dans la correspondance. Si tu étais ici, je saurais que dire; mais si je t'écris que je t'aime, c'est chose dite et redite; que je te suis fidèle, c'est chose trop évidente; que je désire ton retour, c'est un sujet tellement rebattu qu'il ne me reste plus qu'à jurer comme un païen en voyant que tu ne reviens pas. Que dire? mon Dieu! que dire?

« Je te dirai premièrement que le choléra... »

Le choléra, comme on l'a déjà vu, tenait une grande place dans cette correspondance amoureuse, et les lettres de Lello pourront servir un jour à l'histoire du choléra de 1837. Lello racontait toutes les phases du fléau en observateur exact, et toutes les émotions qu'il en ressentait, en psychologue sans vanité. Il avait cette naïveté des peuples du Midi, qui ne rougissent ni de leurs terreurs ni de leurs larmes.

« Le choléra, écrivait-il le 24 août, continue sa moisson de chrétiens; on dit qu'hier nous allions un peu mieux : on a vu moins de communions et d'enterremens que les jours passés. Je te confesse que j'ai grand'peur, non que je sois malade, je me sens comme un taureau, mais d'entendre dire : — Un tel jouait hier à l'écarté, on l'enterre aujourd'hui; — une telle était hier à la promenade, elle sera ce soir au cimetière; — tout cela m'a jeté dans une sombre mélancolie. La pensée de ma Tolla me soutient, mais quelquefois elle ajoute à ma tristesse. Je me dis : Serai-je vivant demain pour recevoir sa lettre? la reverrai-je jamais? que deviendra-t-elle si je meurs? Et la mélancolie est si forte, qu'elle m'arrache des larmes. N'y pensons plus; gai! gai!

« Oui, gai! gai! cela est facile à dire; mais il faudrait pouvoir être gai. Une centaine de morts par jour, et des personnes de connaissance : la princesse Massimi, la princesse Chigi, et tant d'autres! »

Une semblable correspondance n'était pas faite pour rassurer la famille Feraldi. La peur du mal donna à la pauvre comtesse une légère indisposition. Dès que Manuel en fut informé, il écrivit à Tolla :

« J'ai appris avec déplaisir que ta mère avait des douleurs d'entrailles. Pour l'amour de Dieu, dis-lui de se soigner, et à la moindre diarrhée fais-lui faire de la pulpe de tamarin pour tisane et de l'eau de riz pour lavement. C'est l'ordonnance du docteur Ely.

« Ce matin j'ai été pris d'une peur affreuse : j'avais des coliques.

J'ai cru sans hésiter à une attaque de choléra, et j'ai demandé de l'eau de riz; mais tandis qu'elle se faisait, mon mal s'est passé, et j'ai envoyé tous les remèdes au diable. »

De tels détails insérés dans une lettre d'amour n'ont rien de choquant en Italie, et Tolla remercia avec effusion son cher Lello de l'intérêt qu'il prenait à la santé de la comtesse.

Toto, qui observait en même temps sa sœur et Coromila, s'aperçut que de jour en jour cette excellente fille s'attachait davantage à son amant, par toutes les craintes qu'il lui avait données et les dangers qu'il avait courus.

Quelquefois, pour faire trève aux pressentimens sinistres, Lello parlait de ses espérances et de ses projets pour l'avenir. Tantôt il offrait à Dieu ses ennuis présens, et lui demandait en échange un bonheur parfait; tantôt il énumérait un à un les plaisirs qu'il se promettait pour l'hiver prochain. Toto aurait voulu qu'il comptât un peu plus sur lui-même, au lieu de s'en remettre à la Providence. « Patience! écrivait Lello (Toto l'aurait voulu moins patient), offrons nos tribulations à Dieu, et en échange du sacrifice qu'il nous impose, il nous donnera une parfaite félicité. Je me repais déjà de la pensée de ces jours où nous serons heureux ensemble, où ensemble nous remercierons Dieu de nous avoir assistés dans nos besoins et récompensés de nos souffrances. O douce idée!!! »

— Voilà des rêveries bien creuses et des espérances bien vagues, pensait le sage Toto Feraldi.

« Je songe, écrivait Lello, je songe à l'hiver prochain, aux visites que je te ferai dans ta loge à l'opéra, aux réunions choisies où nous nous verrons sans oublier la prudence (trop de prudence! pensait Toto), aux cotillons, aux contredanses, aux petites jalousies qui naîtront dans ton cœur ou dans le mien, aux journées pluvieuses que nous passerons chez toi, et à tant d'autres belles choses dont l'énumération serait trop longue. »

— Il ne parle pas du mariage! murmurait intérieurement le frère de Tolla.

Un jour, Tolla lut en pleurant de joie ce passage d'une lettre de Lello :

« Tu peux imaginer ou plutôt tu dois savoir comme un amant s'attache à tout ce qui vient de la personne aimée; mais ce que tu n'imagineras jamais, c'est l'attachement que j'ai pour tes lettres. Sache que j'ai commandé à Castellani une cassette de noyer poli, avec une magnifique serrure qui s'ouvrira avec une clé d'or suspendue à un anneau d'or : le tout me coûtera une vingtaine d'écus, et pourquoi? pour serrer tes lettres, qu'un jour, s'il plaît à Dieu, nous relirons ensemble. »

Toto ne fit aucune objection aux larmes de sa sœur, mais il eût mieux aimé ne pas savoir le prix de la cassette.

Depuis le départ de la famille Feraldi, Lello promettait de faire le voyage d'Albano. Tolla, avertie la veille, monterait à cheval avec sa mère, et l'on se rencontrerait par hasard aux environs du tombeau des Horaces. Malgré les instances de Tolla et l'empressement de Pippo, qui devait être de la partie, ce voyage resta six semaines à l'état de projet. Lello avait peur d'éveiller les soupçons. Il était surveillé par trois ou quatre personnes, et il croyait avoir cent espions à ses trousses. Mme Fratief et sa fille lui tendirent plusieurs piéges dans l'espoir de lui faire avouer sa correspondance avec les Feraldi; mais il prit si habilement ses mesures, il sut si bien faire l'ignorant, l'*Indien,* comme on dit à Rome, qu'elles n'obtinrent aucune preuve contre lui. Ces petits complots le mirent en fureur. Il écrivait à Tolla: « Cette Nadine! j'ai envie de lui faire la cour, de la rendre folle de moi, et de lui infliger une mystification qui la forcera d'entrer au couvent, pour le moins! Mais non, tu n'aurais qu'à prendre de la jalousie, et puis on jaserait sur moi. » Ses amis et les anciens compagnons de ses plaisirs le savaient amoureux : il n'était plus de leurs parties; mais il se gardait de prononcer devant eux le nom de Tolla. Un jour, son valet de chambre lui remit, en présence de sept ou huit jeunes gens, une lettre de Lariccia. Tous ces jeunes fous lui crièrent à la fois : De qui? de qui? Il répondit, en mettant la lettre dans sa poche : C'est d'un abbé! Il racontait à sa maîtresse, avec une satisfaction visible, ces petits succès de dissimulation : cacher son bonheur est un plaisir italien. Il se cachait aussi de sa famille, mais pour des causes différentes : il avait peur de ses oncles et de son père.

« Je voudrais t'écrire plus longuement, disait-il un jour à Tolla; mais je suis entouré d'espions, mon père me fait appeler à chaque instant, et lorsque je monte chez lui, je n'aime point à laisser sur mon bureau ma lettre commencée. Je jette tout dans un tiroir et je prends la clé dans ma poche. Au moment où je t'écris, je suis enfermé à double tour dans ma chambre, quoiqu'il n'y entre pas un chat; mais on ne saurait trop prendre de précautions. »

— Pauvre garçon! disait Tolla.

— Poltron! pensait Toto.

Les derniers jours de septembre parurent bien longs à toute la maison Feraldi. Lello promettait toujours de venir et ne venait jamais. Il alléguait deux grandes affaires dont il attendait le dénoûment. « Quand vous saurez ce qui m'a retenu, écrivait-il à la comtesse, vous ne regretterez pas le temps perdu. Notre bonheur avance à grands pas, et le jour où nous nous verrons à Albano, je vous porterai de bonnes nouvelles. » Pippo Trasimeni avait écrit de son côté

qu'il lui tardait fort de venir serrer la main à Tolla, mais que Lello se faisait trop tirer l'oreille. Il fondait une sorte d'association de charité, et les convocations, les assemblées, les quêtes et les circulaires prenaient le plus clair de son temps. Il avait l'air de traiter encore une autre affaire avec son oncle le chevalier et son frère aîné, qui était revenu de Venise; mais aucun ami de la famille n'était dans le secret, excepté un Français, monsignor Rouquette, secrétaire particulier du cardinal-vicaire.

Le 29 septembre, à huit heures du soir, on relisait en commun la correspondance de Lello dans la chambre du comte, autour d'un petit feu clairet où Toto jetait de temps à autre une poignée de sarmens. La famille entière, sans excepter Tolla, était en proie à une sorte de malaise qui ressemblait beaucoup à de la tristesse. Le comte relevait tout haut les expressions ambiguës, les phrases équivoques et les symptômes d'indifférence épars dans toutes ces lettres. La comtesse et Tolla prenaient la défense de Lello. Toto ne donnait point son avis, il aurait eu trop à dire; mais il offrait de partir pour Rome et d'aller voir par lui-même ce qu'on pouvait encore espérer. La comtesse ne voulait pas exposer son fils à ce voyage, tant qu'il serait question du choléra; mais ne pouvait-on pas envoyer un homme intelligent et dévoué, par exemple Menico? Si l'on apprenait que Lello avait cédé à l'influence de sa famille, de ses amis ou d'une maîtresse, on verrait à se pourvoir ailleurs. Tolla trouverait des maris à choisir. Elle n'avait que vingt ans et un mois; sa beauté était dans tout son éclat, sa réputation intacte : Lello, en évitant de se compromettre, ne l'avait point compromise. Morandi d'Ancône était venu pour l'automne à Frascati, chez la vieille duchesse Pisani. Peut-être serait-il disposé à reprendre les négociations?

Tolla se récriait à cette seule idée. Elle jurait d'épouser le cloître ou Lello.

Ces débats furent interrompus par l'arrivée du valet de chambre de Lello, qui apportait une longue lettre de son maître. Menico, qui revenait des champs, fut chargé de conduire le messager à la cuisine et de lui faire fête. Tolla déchira vivement l'enveloppe, et lut à haute voix la lettre suivante :

« Grandes nouvelles, ma chère Tolla, et bonnes nouvelles! Je commence à croire que Dieu nous protége et que notre bonheur est assuré. *Te Deum laudamus!*

« Sache d'abord que, moi qui ne songe jamais à rien, j'ai eu l'idée de fonder un grand hospice pour les orphelins du choléra. Cette idée, il fallait la mettre à exécution sans argent, sans local, sans rien! J'ai donc surmonté ma timidité naturelle; je me suis fait actif, remuant et presque effronté. J'ai parlé à trois ou quatre cardinaux;

ils ont soumis mon projet au saint-père, qui l'a approuvé des deux mains. J'ai formé un comité, nous avons organisé des quêtes dans toutes les églises et même dans les maisons. Tu te demandes comment un paresseux tel que moi a pu prendre tant de peine? Tu ne t'étonneras plus de rien quand tu sauras que c'était à ton intention. Et comment? On m'avait prédit que cette bonne œuvre attirerait la bénédiction du ciel sur mes fils (entends-tu? mes fils!), et que si je parvenais à mener à fin cette entreprise, j'obtiendrais la chose que je désire le plus ardemment. Figure-toi si je m'y suis mis de tout mon cœur! Et j'ai réussi!... »

— Qu'il est bon! murmura Tolla en s'essuyant les yeux.

— Je n'ai jamais dit qu'il fût méchant, répondit le comte.

— Oui, fais amende honorable, répliqua la comtesse.

— Achevons vite, dit Toto. Ce n'est pas là cette grande nouvelle qu'il nous promet.

Tolla continua.

« La récompense ne s'est pas fait attendre. Tu sais que mon frère s'était amouraché à Venise de la fille d'un petit banquier qui n'est pas même noble. Il jurait de l'épouser, et cette fantaisie mettait mon père au désespoir. Il dicta à mon oncle le colonel une lettre sévère à laquelle mon frère fit une réponse fort impertinente, disant que si l'on ne lui permettait pas le mariage public, il trouverait assez de prêtres pour le marier secrètement; qu'il avait donné sa parole, et qu'il faisait plus de cas de son honneur personnel que de la vanité de la famille; enfin qu'il ne s'effrayait point des menaces, puisqu'on ne pouvait le déshériter de son majorat. Je fus scandalisé, comme tout le monde, du langage de mon frère, et je devinai aisément que s'il persistait à mécontenter la famille, je ne pourrais obtenir de longtemps ce bienheureux consentement auquel nous aspirons. Le cardinal et le colonel me surent gré des sentimens que je témoignais, et ils redoublèrent pour moi les marques de leur amitié. Monsignor Rouquette, cet ami du colonel, dont l'esprit et la gaieté sont si célèbres dans Rome, vint un jour me voir. C'était dans la dernière quinzaine du mois d'août, peu de temps après ton départ. Il me félicita des bons sentimens où il me voyait, et me dit en confidence que la conduite de mon frère pouvait me faire le plus grand tort. Je feignis de ne pas comprendre le sens de ses paroles. — Votre frère, me répondit-il, était destiné de tout temps à une grande alliance, et nous espérions lui voir épouser la fille d'un très riche pair d'Angleterre. S'il avait répondu à l'attente de ses parens et de ses amis, vous, son cadet, qui ne porterez point le titre de prince, vous auriez pu vous marier, suivant votre penchant que je ne connais pas, soit dans une famille princière, soit dans une famille de simple

noblesse, soit avec une riche héritière, soit avec une fille sans dot; mais, si votre aîné se mésallie, vous comprenez que toute l'ambition de la famille se reportera sur vous, et que le prince votre père y regardera à deux fois avant de vous accorder son consentement. Il ne souffrira jamais que cette immense fortune que lui ont léguée ses ancêtres se disperse après sa mort. Or notez que si vous et votre frère vous alliez épouser deux dots de trois ou quatre cent mille francs, pour peu que vos enfans suivissent cet exemple, la branche des Coromila-Borghi serait dans la misère à la troisième génération.

« Je fus frappé de la sagesse de ce raisonnement, et je déplorai amèrement la folie de mon frère, qui portait un si rude coup à nos chères espérances. Je serrai les mains de cet excellent monsignor, et je le suppliai d'user de toute son influence sur mon frère pour l'amener à des idées plus raisonnables. — Vous pouvez m'y aider, me dit-il en souriant. — Et comment, s'il vous plaît? Est-ce au cadet à conseiller son aîné? — Oui, quand le cadet est l'aîné par la sagesse. — Et qui vous dit que je sois plus sage que mon frère? — J'en suis sûr, et je vous connais. Vous êtes assez désintéressé pour épouser une personne sans fortune, mais vous êtes trop gentilhomme et vous avez l'âme trop grande pour vous allier à une bourgeoise.

« J'avouai, en rougissant de l'éloge, qu'il avait dit la vérité. Il reprit vivement :

« — Je ne vous demande pas d'envoyer un sermon à votre frère; vous n'avez ni l'âge ni la tournure d'un prédicateur; mais qui vous empêcherait de lui écrire qu'on se raille de lui dans tous les salons de Rome, que les jeunes gens racontent en riant qu'il est enchaîné aux pieds d'une Omphale bourgeoise, qu'on tourne en ridicule sa constance et ses soupirs, qu'on assure qu'il n'ose pas quitter Venise, parce que sa maîtresse le lui a défendu, qu'il n'a pas le droit de sortir de la ville pour plus de vingt-quatre heures, et qu'il mourrait foudroyé d'un regard, s'il se hasardait à mettre le pied sur la terre ferme? Ajoutez, et c'est chose vraie, que de tous les adorateurs de sa maîtresse, il est le seul qu'elle traite aussi sévèrement. Arrangez tout cela comme il vous plaira; vous êtes homme d'esprit, et je n'ai rien à vous conseiller.

« J'écrivis en sa présence une longue lettre de quatre pages, assez bien tournée : je le dis sans vanité. Mon père me félicita chaudement, et mon oncle le colonel me dit en m'embrassant : — Je me souviendrai de ce que tu viens de faire, et quand tu auras besoin de mon appui ou de ma bourse, compte sur moi. Je lui répondis hardiment que bientôt peut-être j'aurais besoin de son appui. — Je te devine, répondit-il en souriant. Eh bien! je ne m'en dédis pas : compte sur moi!

« Deux jours après le départ de ma lettre, monsignor Rouquette

se mit en route pour Venise. Il vit mon frère, lui prêta de l'argent, l'invita à quelques parties : ce brave monsignor est un bon vivant dans la force du terme. Mon frère trouva tant de plaisir dans sa compagnie, qu'il consentit à le suivre dans un petit voyage à Trévise. Cette promenade devait durer quatre jours : elle se prolongea plus d'une semaine. Chemin faisant, mon frère reçut plusieurs lettres anonymes qui n'étaient pas à l'honneur de sa maîtresse. Un ami sincère, qu'il avait chargé de le tenir au courant des moindres événemens, lui apprit qu'elle allait beaucoup dans le monde, qu'elle était gaie et de belle humeur, mais qu'il ne la croyait coupable que d'un peu de légèreté. Monsignor Rouquette profita d'une boutade de mon frère pour l'emmener à Padoue. Les lettres anonymes les y suivirent. Mon frère écrivit à sa maîtresse, sous l'inspiration de monsignor, une lettre fort sèche où il lui reprochait sa conduite. Elle ne répondit pas, ou la réponse se perdit en chemin. Les deux voyageurs poussèrent jusqu'à Ferrare. Monsignor conduisit mon frère dans un café où il entendit par hasard une conversation qui roulait sur sa maîtresse : on l'accusait de traiter fort bien un colonel autrichien. Précisément ce colonel était la bête noire de mon frère, et peu s'en fallut qu'il ne repartît pour Venise, afin de le provoquer; mais monsignor lui fit entendre le langage de la religion, lui prêcha le pardon des injures, et le conduisit tout doucement de Ferrare à Bologne, de Bologne à Florence, de Florence à Rome, où nos conseils, notre amitié, les remontrances de mon père et les plaisanteries de mon oncle ont achevé ce grand ouvrage.

« Et cette pauvre Vénitienne? vas-tu dire, car je connais ton cœur. Cette pauvre Vénitienne épouse dans huit jours le colonel autrichien que mon frère avait en horreur. Avoue que monsignor Rouquette est un admirable homme : il assure d'un seul coup le bonheur de ma famille, le nôtre et celui d'un colonel autrichien!

« Mon frère a pris en grippe les beautés italiennes; il aspire à se marier en Angleterre; il rêve cils blancs et cheveux roux. Mes parens sont transportés de joie, et mon oncle le colonel m'a répété ce matin même qu'il n'avait rien à me refuser.

« Je patienterai encore un mois ou deux, pour ne point brusquer les choses et pour préparer mon père à ma demande, puis je prendrai mon courage, à deux mains, et j'irai lui dire : — Mon père, si vous m'aimez, souffrez que j'épouse Tolla!

« En attendant, j'ai invité Pippo et mon ami monsignor Rouquette à une promenade qui est irrévocablement fixée au 5 octobre. Nous serons à trois heures précises à la hauteur de la route Torlonia. Si mon étoile me permet d'y rencontrer la plus belle fille de Rome, il n'y aura pas sur la terre un homme plus heureux que ton fidèle

LELLO. »

Après cette lecture, Tolla et sa mère témoignèrent une satisfaction si complète, que ni le comte ni Toto n'osèrent la troubler par leurs réflexions. Tolla attendit le 5 octobre avec une impatience fébrile. Elle eut ces mouvemens vifs, ces traits, ces boutades, ces éclats de voix, ces fusées d'esprit, ces rires brillans et sonores qui sont comme les pétillemens du bonheur. Le grand jour arriva enfin. A dix heures du matin, sa mère la trouva devant une glace, en amazone, manchettes plates et col chevalière; elle essayait un adorable petit chapeau Louis XIII. Elle se mit à table sans dîner, comme les enfans à qui l'on a promis de les conduire au spectacle. Elle pressa la toilette de sa mère et s'impatienta contre Toto, qui n'était pas prêt à deux heures. On partit enfin. Lorsqu'on aperçut au loin le tourbillon de poussière qui enveloppait la voiture de Lello, elle craignit d'être étouffée par les palpitations de son cœur.

La voiture s'arrêta. Lello poussa un petit cri de surprise qui ne manquait pas de vraisemblance. Il descendit, suivi de Pippo et de monsignor Rouquette en habit de ville avec les bas violets. Pippo serra cordialement la main de Tolla, du comte et de Toto, puis il s'empara de la comtesse et ne la quitta plus. Monsignor Rouquette salua gracieusement tout le monde, et s'entretint avec le comte, qu'il avait rencontré quelquefois chez le cardinal-vicaire. Toto se rapprocha de sa mère et de Philippe Trasimeni, pour que Lello fût seul avec Tolla.

Tolla se demandait si elle aurait assez d'empire sur elle-même pour causer avec son amant sans lui sauter au cou. Comment pourrai-je, se disait-elle, entendre sa voix, essuyer ses regards, m'enivrer de ses paroles brûlantes, sans que mon visage, mon geste et tout mon être trahissent mon bonheur?

Elle tomba du haut de son attente lorsqu'elle vit devant elle un jeune homme poli, guindé, compassé, souriant comme une gravure de modes et froid comme un compliment. Il lui parla plus de dix minutes sans sortir des trivialités de salon. La pauvre fille ne pouvait en croire ses oreilles. Elle se demanda un instant si elle rêvait. Enfin elle interrompit brusquement les fadeurs dont elle était excédée; elle regarda son amant jusqu'au fond des yeux, et lui dit sans dissimuler sa colère :

— C'est là ce que tu as à me dire? Voilà les secrets de ton cœur que tu n'osais pas confier au papier et que tu gardais pour notre première entrevue! Tu m'as fait attendre six semaines pour me dire ces belles choses-là! Que crains-tu? qu'attends-tu? Quand oseras-tu m'aimer en face? Va! tu ne m'aimes point! Ton cœur est plus froid que le marbre. Je comprends maintenant pourquoi tu n'as pas voulu venir plus tôt : tu craignais l'instinct infaillible de l'amour vrai. Tu

savais qu'au premier mot de ta bouche je devinerais ta froideur, ma folie et ton indignité!

Elle salua Lello et ses amis, lâcha la bride à son cheval et se lança dans la route Torlonia. Ses parens prirent congé et la rejoignirent en un temps de galop. Manuel Coromila, confondu, attéré, remonta en voiture sans rien comprendre à cette brusque sortie. Il avait étudié pendant huit jours le compliment qu'il ferait à sa maîtresse. Il avait préparé un petit mélange de respect, de tendresse, de prudence, dont il ne doutait pas que Tolla ne fût charmée; mais il avait compté sans la passion.

En rentrant à la maison, Tolla courut à sa chambre et écrivit à Lello :

« Pardonne-moi; j'ai été cruelle : je ne savais ce que je disais. Tu m'aimes, j'en suis sûre, puisque je vis; mais ton abord froid et souriant m'a glacée : ton visage était comme un soleil d'hiver. J'aurais dû comprendre que tu avais tes raisons pour te montrer ainsi. Peut-être la présence de tes amis? Non, puisque c'est toi qui les avais amenés. N'importe, tu avais tes raisons. Je ne les connais pas; mais elles sont bonnes et je les approuve. Tu as ta manière d'aimer, et moi la mienne; ne cherchons pas quelle est la meilleure : aimons-nous. »

Manuel avait amené Pippo par timidité, pour ne pas se trouver seul, après un si long temps, devant la famille Feraldi; il avait amené monsignor Rouquette par poltronnerie. Son nouvel ami avait témoigné le désir d'être de la partie, et il n'avait pas osé lui dire non. La présence de ces deux témoins, dont l'un s'était imposé et dont il s'était imposé l'autre, le condamnait à dissimuler son amour sous des formules de simple politesse. Lello avait cette pudeur, plus commune chez les hommes que chez les femmes, qui n'admet pas un tiers dans les épanchemens de l'amour.

La contrariété qu'il éprouva de voir sa délicatesse si mal appréciée le rendit maussade jusqu'au soir. Il se coucha de bonne heure. Les tempéramens sanguins ont cela de particulier, que la colère les porte quelquefois au sommeil. Le lendemain, il se leva à neuf heures, et écrivit tout d'un trait la lettre suivante :

« Rome, 6 octobre 1837.

« Ma chère Tolla,

« Tu dois comprendre combien il m'a été doux de te revoir et pénible de te quitter; mais ce que tu ne saurais imaginer, c'est combien je suis resté abasourdi de toute cette entrevue. Tu voudras savoir pourquoi? Eh bien! je vais te le dire, dans l'espoir que tu profiteras de mes doux reproches pour te corriger à l'avenir.

« Il y avait tantôt deux mois que nous aspirions à cette bienheureuse rencontre. Elle avait toujours été contrariée : elle s'arrange enfin. Nous arrivons, nous nous voyons, et la première fois que tu ouvres la bouche, c'est pour me reprocher mon indifférence! Tu me dis que je ne suis pas capable d'aimer, que je suis de glace pour toi, au moment même où je souffrais, Dieu sait combien! d'être condamné à te parler avec cette froideur au milieu de tant d'yeux qui nous épiaient. J'enrageais comme un chien de te voir et de ne pouvoir te dire un mot de tant de choses que j'avais sur les lèvres. Tu doutes que je t'aime et tu me le dis en face, tandis que je perds la tête, tandis que tu es ma seule pensée; tandis que je crois t'aimer autant que tu m'aimes, sinon plus, il faut que je t'entende dire que je ne t'aime pas et que je suis de glace! Tu voudrais que je fisse l'amour comme un collégien, à grand renfort de soupirs et de grimaces; cet amour-là est bon pour les nigauds : n'espère pas le trouver en moi.

» J'aime, mais comme on doit aimer, en gardant mon amour au fond du cœur et en ne le laissant voir qu'à celle que j'aime. Quand tu me connaîtras bien, tu verras que tes soupçons étaient injustes, et tu ne voudras plus m'infliger de si pénibles reproches. J'en aurais aussi, moi, des soupçons, si je voulais; mais je connais ton cœur, je compte sur toi, je vis tranquille : pourquoi n'en fais-tu pas autant? Oui, ma chère Tolla, si tu m'aimes, comme j'en suis bien convaincu, ne m'accuse plus de froideur : tu me ferais de la peine.

« Liberté sainte, où es-tu? Pourquoi n'étais-tu pas au milieu de nous? J'aurais voulu, entre autres choses, t'interroger sur un certain alinéa d'une de tes lettres qui demande des éclaircissemens; mais que faire? c'était à chaque instant ou monsignor Rouquette ou Pippo qui tournait les yeux de notre côté.

« Tu m'as dit, et je l'ai encore sur le cœur, que je n'avais pas voulu venir plus tôt. Pourquoi accables-tu un opprimé?

« Je voudrais non-seulement aller à toi, mais rester auprès de toi, vivre avec toi, sans te quitter une minute; mais où veux-tu que je prenne du temps, lorsque je suis forcé d'être toute la journée à la maison auprès de mon père? Il est aveugle, Tolla, et tu dois comprendre combien mes soins lui sont nécessaires. Je n'ai à moi que l'après-midi. Disposes-en comme tu voudras, et si tu me fournis un moyen d'aller à Albano et de revenir en quatre heures, je suis prêt à en profiter.

« Hier je suis rentré un peu tard, mais ce pauvre papa ne m'a rien dit. Presse donc votre retour à Rome!

« Ma santé n'a pas souffert depuis hier. J'ai l'estomac barbouillé, mais cela se passera. Je voudrais bien engraisser un peu : je ne sais si j'y parviendrai.

« Depuis hier soir, je me suis frappé le front plus de quarante fois en me disant : J'avais encore ceci et cela à lui dire! Mais quand je songe aux témoins qui nous observaient, je reconnais que j'ai mieux fait de réserver tout cela pour ton retour.

« Tu me pardonneras cette longue semonce, car tu reconnaîtras que c'est mon cœur qui parle. Fasse le ciel que mes remontrances produisent l'effet que je désire, et que tu cesses d'aggraver par tes reproches la douleur que j'éprouve de vivre loin de toi! Ne doute jamais de l'amour, du tendre amour de ton très affectueux et fidèle

LELLO. »

Cette lettre passa, comme toutes les autres, sous les yeux de la famille de Tolla. Mme Feraldi fut d'avis de proposer une nouvelle entrevue. Toto pensa qu'il valait mieux retourner à Rome. — Je n'espère rien, dit-il, des entrevues qui auront pour témoin monsignor Rouquette, et quant à laisser Manuel aux mains de l'habile homme qui a si bien rompu le mariage de son frère, c'est une imprudence que je ne vous conseille pas. Avez-vous remarqué la figure de ce digne monsignor?

— Je ne l'ai pas regardé, dit Tolla.

— Il a une laideur agréable, dit la comtesse.

— Les lèvres minces, dit le comte.

— Et l'œil mauvais, ajouta Toto. Ou je me trompe fort, ou ce galant homme, cet ami intime du vieux colonel Coromila a commencé contre nous une petite campagne. Nous sommes en force pour nous défendre, mais à une condition : c'est que nous nous transporterons sans tarder sur le champ de bataille. Si l'on m'en croit, nous partirons demain. Le choléra n'est plus à craindre; l'automne tire à sa fin, nous faisons du feu : rien ne nous retient plus à Lariccia, et tout nous rappelle à Rome.

— Il a raison, dit le comte.

— Quel bonheur! dit Tolla. Je le verrai demain!

— Nous emmènerons Menico, dit la comtesse. J'ai appris que Tobie, le portier, s'enivrait et battait sa femme : Menico le remplacera.

— Tant mieux! s'écria Toto. C'est plus qu'un domestique, c'est un ami intelligent et dévoué.

— Et brave!

— Et vigoureux! Les espions des Coromila n'auront pas beau jeu avec lui.

— Et prudent! Jamais une querelle. Il a des bras à assommer un bœuf, et il n'a pas donné un coup de poing de sa vie.

— Te souviens-tu, Tolla, du jour où il avait volé pour toi les abricots du voisin Giuseppe? Le jardinier voulait le battre : il se

contenta de relever ses manches, et le jardinier l'envoya prudemment à tous les diables.

Cet éloge de Dominique fut interrompu comme par un coup de foudre.

On entendit dans la cour de la villa des cris si aigus, que tout le monde se leva en sursaut. Au même instant, Amarella pâle, les yeux hagards, et violemment émue pour la première fois de sa vie, vint annoncer que le cheval de Menico était rentré seul, au galop, la bride sur le cou. Menico était le meilleur cavalier de Lariccia : que son cheval l'eût désarçonné, on ne pouvait le croire. Aurait-il été victime d'un guet-apens? On ne lui connaissait point d'ennemis. Toto sortit en courant, suivi de tous les hommes de la maison et d'Amarella. Ils n'avaient pas fait vingt pas dans le village, qu'ils rencontrèrent un groupe de paysans qui rapportaient sur un brancard le corps de Dominique. Une balle lui avait traversé la tête d'une tempe à l'autre.

Le barbier accourut au bout de quelques minutes. C'était un petit homme jovial. Il déclara qu'il n'y avait rien à faire pour le blessé qu'une bonne bière en bois de sapin : il avait le cerveau traversé de part en part, et il serait froid dans une heure. — Pauvre Menico! ajouta-t-il d'un air guilleret, je voudrais pouvoir te guérir; mais que veux-tu? Je ne suis pas le bon Dieu!

Le corps fut déposé dans une des chambres du rez-de-chaussée. Toto et Tolla refusèrent de le quitter, et voulurent passer la nuit en prières avec le curé de la paroisse. Amarella disparut après la consultation du barbier.

Le frère et la sœur prièrent ardemment pour la vie de Dominique, ou du moins, puisque tout espoir était perdu, pour le salut de son âme. L'idée qu'il allait comparaître devant son juge sans avoir eu un moment de connaissance faisait frémir la bonne Tolla. — Si du moins, disait-elle, Dieu lui permettait de recevoir les secours de la religion et de détester ses fautes!

— Son pouls bat toujours, disait Toto, mais si faiblement qu'on le sent à peine. Pauvre Menico! c'était notre ami le plus ancien.

— Nous avons perdu le bon génie de la maison. Je m'attends à tout désormais. Lello ne m'aime plus!

A quatre heures du matin, le blessé n'avait pas repris ses sens; cependant son pouls battait encore. Tolla, pâle et les cheveux épars, agenouillée devant ce grabat, ressemblait à ces statues de la prière que le sculpteur a prosternées devant les tombeaux des rois. Son frère s'était assoupi; elle-même était plongée dans une sorte de torpeur. Elle n'entendit pas le bruit d'une voiture qui s'arrêtait devant la porte, et elle se leva brusquement sur ses pieds, croyant rêver,

lorsqu'elle vit entrer Amarella suivie du docteur Ely. Amarella avait fait six lieues en trois heures sur le cheval de Menico.

Le comte et la comtesse arrivèrent au bout de quelques minutes. En leur présence, le docteur reconnut l'entrée et la sortie de la balle, situées toutes deux à six centimètres au-dessus de la commissure externe des deux yeux; mais la balle, au lieu de traverser le cerveau, avait circonvenu les os en sous-parcourant la peau du crâne, et l'état du blessé, quoique grave, n'était point désespéré. Lorsque le pansement fut opéré et l'appareil placé, Menico revint à lui. Son premier regard fut pour Tolla, le second pour le curé.

— Aurai-je le temps de me confesser? demanda-t-il d'une voix éteinte.

— Oui, mon garçon, répondit le docteur; j'espère même que tu auras le temps de vivre.

Tous les assistans se retirèrent dans la chambre voisine. Au bout d'un quart d'heure, on les fit rentrer. Le prêtre s'en alla chercher le saint viatique à tout événement. Le blessé paraissait jouir de toutes ses facultés intellectuelles; seulement il était faible et abattu.

Le docteur s'arrêta un instant avec le comte à la porte de la chambre, et ils échangèrent à voix basse les paroles suivantes :

— Savez-vous, demanda le docteur, comment cela est arrivé?

— Non, cher docteur : on l'a trouvé sur la route d'Albano.

— Avait-il des ennemis?

— Nous ne lui en connaissons pas.

— Son père, ses frères, ne sont en guerre avec personne?

— Il est fils unique, et son père est mort il y a dix ans.

— S'il connaît son assassin, pensez-vous qu'il soit disposé à le nommer?

— J'en doute. Vous savez le peu de respect qu'ils ont tous pour la justice.

— Oui, ils aiment mieux se venger que se plaindre, et ils croiraient commettre une lâcheté en invoquant le secours des lois.

— Cependant je vais essayer de le faire parler. Il ne faut pas que ce crime reste impuni.

— Essayez. Il est très faible; il n'aura pas la force de mentir.

— D'ailleurs il vient de recevoir l'absolution : il n'osera pas commettre un péché.

Cette conversation ne fut entendue d'aucun de ceux qui entouraient Menico; mais il arrive souvent que les malades ont l'ouïe d'une sensibilité prodigieuse, et les yeux de Menico brillèrent d'un éclat singulier à ces paroles du docteur : « Ils aiment mieux se venger que se plaindre. »

— Docteur, observa le comte en approchant, ce n'est pas nous qui

ferons l'interrogatoire. La femme de chambre de ma fille ne nous a pas attendus pour le commencer.

Amarella disait à Menico : — Eh bien! mon pauvre garçon, tu as donc des ennemis?

— Tu vois bien que non, puisque tout le monde pleure autour de moi.

— Si je savais quel est le méchant qui t'a tiré un coup de fusil!

— On ne m'a pas tiré de coup de fusil. C'est moi qui suis tombé sur les cailloux.

— Mais comment serais-tu tombé sur les deux tempes en même temps?

— Cela n'est pas plus difficile que de dormir sur les deux oreilles.

— Mais, malheureux, tu avais une balle dans le corps!

— Est-ce que j'avais une balle dans le corps?

— Oui, tu avais une balle dans le corps.

Il répondit en riant doucement : — C'est que j'aurai bu après quelqu'un de malpropre.

— Nous ne saurons rien, dit le comte.

— Il a le cerveau aussi sain que vous et moi, ajouta le docteur. Maintenant je réponds de sa vie.

Amarella poussa un cri de joie.

— De quoi te mêles-tu? lui demanda naïvement Menico. Mademoiselle Tolla, je suis content de ne pas mourir avant votre mariage. Monsieur le comte, j'ai une grâce à vous demander. Quand je serai guéri, voudrez-vous permettre que j'aille vous servir à Rome?

— C'est une affaire arrangée depuis hier, dit Tolla.

— Certes, ajouta son père, je ne veux pas te laisser ici, exposé aux coups du brigand qui a voulu t'assassiner!

— Merci, monsieur le comte. Vous m'avez bien compris.

— Docteur, demanda Toto, ne pourriez-vous nous prêter quelqu'un de vos élèves qui achèverait ce que vous avez si heureusement commencé?

— C'est bien mon intention.

— Je tiendrai compagnie à ce jeune médecin et à mon bon Dominique jusqu'à ce que la guérison soit parfaite. Mon père, ma mère et ma sœur partent avec vous ce matin pour Rome.

VI.

Pour la première fois de sa vie, Tolla quitta la campagne sans regret. Elle se plaignit de la lenteur des chevaux : il lui tardait d'être à Rome. Du plus loin qu'elle aperçut le dôme de Saint-Pierre, elle

battit des mains par un mouvement de joie enfantine qui fit sourire le docteur.

Cependant, si elle avait été en état d'analyser ses sentimens et de se rendre compte de l'état de son cœur, elle aurait reconnu que son bonheur était plus mélangé et sa joie moins tranquille qu'à l'époque de son départ pour Lariccia. Au mois d'août, elle ne craignait que pour la vie de Lello, et cette crainte était tempérée par une confiance aveugle dans la bonté de Dieu : elle aurait cru calomnier la Providence en supposant que le fléau pût frapper son amant. Mais cette malheureuse entrevue, la contenance embarrassée de Lello, la présence de monsignor Rouquette, la dernière lettre qu'elle avait reçue, les observations que cette pièce singulière avait suggérées au comte et à Toto, enfin le coup mystérieux qui venait de frapper le plus humble et le plus dévoué de ses amis, toutes ces circonstance saccumulées jetaient dans son âme un trouble secret dont elle essayait en vain de se défendre. Elle devinait que ce qu'elle avait à craindre, ce n'était plus un de ces malheurs soudains qui viennent directement de la main de Dieu, mais plutôt quelqu'un de ces coups invisibles que dirige la haine ou l'ambition des hommes. Au demeurant, la perspective de piéges à déjouer, de résistances à vaincre, d'obstacles à surmonter, en un mot d'une guerre à soutenir, ne lui faisait pas peur. Elle avait appris dès l'enfance à franchir les barrières, et à ne craindre ni fatigue, ni danger. Cette éducation virile avait aguerri son esprit. — Nous verrons bien, se disait-elle, si un amour honnête ne sera pas assez fort, avec l'aide de Dieu, pour triompher de la haine et de l'intrigue.

En entrant à Rome, la comtesse reconnut monsignor Rouquette, qui descendait de voiture devant le musée de Saint-Jean-de-Latran. Elle le montra au docteur Ely.

— Monsignor Rouquette! dit le docteur.

— Le connaissez-vous?

— C'est un de mes malades; mais, comme il se porte mieux que moi, nous ne nous voyons pas souvent.

— Que dit-on de lui par la ville?

— On dit que c'est un galant homme et un homme d'esprit, qui pourra, si Dieu le veut, devenir plus tard un saint homme.

— Voilà tout ce qu'on dit?

— Tout, répondit prudemment le docteur.

— Alors, cher docteur, dites-moi ce qu'on en pense, car Rome est la ville du monde où ce qu'on pense ressemble le moins à ce qu'on dit.

— On pense que monsignor Rouquette n'est ni jeune ni vieux, ni beau ni laid, ni blond ni brun, ni grand ni petit, ni riche ni pau-

vre, ni prêtre ni laïque, ni honnête ni fripon, ni... Mais pourquoi me forcez-vous à me compromettre?

— Parlez, mon ami, dit vivement Tolla. Cet homme, que j'ai vu il y a trois jours pour la première fois, est venu se jeter au travers de mon bonheur, pour me servir ou pour me perdre. Apprenez-moi, si vous le connaissez, ce que je dois craindre ou espérer.

— Tout, mon cher petit ange, selon qu'il sera pour vous ou contre vous. Vous savez que j'ai la mauvaise habitude de juger les gens sur la physionomie : ce monsignor-là possède une des figures les plus significatives qu'il m'ait été donné d'observer; une vraie tête d'étude. Le front est haut et large, le crâne vaste, le cerveau développé, les yeux petits, ronds et enfoncés; les prunelles d'un bleu aigre et transparent, comme chez les bêtes fauves; les narines ouvertes, mobiles et palpitantes, signe infaillible de passions ardentes et de grands appétits; les lèvres fines, si toutefois il a des lèvres; des dents à tout mordre; un menton court, ramassé, trapu et profondément entaillé par une fossette; le front plissé, les pommettes couperosées et une large patte d'oie épanouie sur chaque tempe. Devinez à quoi je pense en voyant cette figure travaillée, tourmentée et crevassée par un feu intérieur? A la solfatare de Naples. Je flaire un volcan mal éteint, et, Dieu me pardonne! je crois voir la fumée sortir des rides de son front.

— Bravo, docteur! interrompit le comte. On dirait, à vous entendre, que son éminence le cardinal-vicaire a un secrétaire intime venu en droite ligne de l'enfer.

— Je ne sais pas s'il en vient, mais je vous réponds qu'il y va. M. Rouquette est un homme vigoureux de corps et d'esprit, qui, pour son malheur et pour celui des autres, est né dans une étable de village ou dans une mansarde de Paris avec des instincts de prince. Le monde n'a jamais manqué de ces hommes d'action que le sort jette sur le pavé, sans argent, sans naissance, et sans aucun autre instrument d'action que leur intelligence et leur volonté. Ils deviennent, selon les circonstances, illustres ou infâmes; ils font beaucoup de mal ou beaucoup de bien, mais ils ne meurent pas sans avoir fait quelque chose. Soit qu'ils détroussent les passans comme Cartouche, soit qu'ils dévalisent les peuples comme Law, soit qu'ils renversent les trônes comme Marat, soit qu'ils fondent des dynasties, ils ont entre eux une étroite parenté, et ils appartiennent tous à la grande famille des aventuriers. Rouquette est un des cadets de la famille. Au temps des petites guerres du moyen âge, il aurait commandé une troupe de routiers; pendant les luttes de Louis XIV, il aurait obtenu des lettres de marque et commandé un corsaire; au siècle suivant, il aurait inventé quelques mines du Mississipi ou tenu

les cartes dans quelque tripot; sous la république française, il eût été l'orateur de son carrefour et le président de sa section. En 1837, découragé de vivre dans un pays où la paix, la loi, la troupe de ligne et la gendarmerie ont fermé à jamais l'ère des aventures, il est venu à Rome : il aspire aux dignités ecclésiastiques, les seules qui soient accessibles à un homme d'esprit sans naissance et sans fortune. Il choisit dans le sacré collége les deux hommes qui ont le plus de chances d'arriver à la papauté : il se fait secrétaire du cardinal-vicaire, il s'insinue dans la confiance du cardinal Coromila. Sans renoncer aux douceurs de la vie laïque, il porte l'habit ecclésiastique, il obtient le titre de monsignor et le droit de porter les bas violets : prêt à entrer dans les ordres au premier évêché vacant, ou à jeter la soutane aux orties, dès qu'il trouvera une dot à épouser. Habile à tout, capable de tout, obéissant aux événemens jusqu'à ce qu'il puisse leur commander, commandant à ses passions jusqu'à ce qu'il soit assez riche pour leur obéir, il a déjà gagné assez de crédit pour que rien ne lui soit impossible, pas même le bien. Si quelque intérêt proche ou lointain le porte à assurer votre bonheur, comptez sur lui, vous serez heureuse; mais s'il s'avisait de parier que je mourrai dans l'année, ma foi! je commencerais par faire mon testament. Tout cela entre nous! ajouta le bon docteur en appuyant l'index sur ses lèvres. Mais ne me dira-t-on pas, à moi qui ai ouvert à cette belle enfant les portes de la vie, quel danger elle craint et quel bonheur elle espère?

La comtesse lui raconta en quelques mots l'histoire des amours de Tolla.

— Je ne vois pas apparaître monsignor Rouquette, dit le docteur.

— Maman a oublié de vous dire que la seule fois que Lello est venu nous voir à la campagne, monsignor Rouquette était avec lui.

— *Diamine!* dit le docteur. C'était son juron favori. *Diamine* est un blasphème anodin qui remplace *diavolo!* comme en français *jarnicoton* remplace *jarnidieu*. — C'est ce Rouquette qui a rompu le mariage de Coromila l'aîné avec une Vénitienne.

— Nous le savons.

— Dans quel intérêt a-t-il fait cela? Pour complaire au prince et au cardinal. Le chevalier ne compte pas. Or le prince et le cardinal s'en iront prochainement rejoindre leurs ancêtres : je ne leur donne pas six mois, et Rouquette est sur le point de perdre un de ses deux papes. Eh bien! mon petit ange, votre affaire ne me paraît pas mauvaise. Quand les deux vieux Coromila n'y seront plus, Rouquette n'aura plus aucune raison de contrarier votre mariage. Ayez seulement six mois de patience et de prudence, et recommandez au beau Lello d'étouffer son feu sans l'éteindre.

Les conseils du docteur furent scrupuleusement suivis. Lello n'avait pas besoin qu'on lui recommandât la prudence. Mme Feraldi se chargea du soin d'organiser le bonheur de ses deux enfans. Lello venait tous les soirs à l'*Ave Maria* passer une heure auprès de sa maîtresse; il courait ensuite dire le chapelet avec sa famille; il s'habillait et allait dans le monde, où il revoyait Tolla. Les jours où Tolla ne sortait pas, il savait, sans se faire remarquer, prélever une heure ou deux sur sa soirée pour causer avec elle.

Ils avaient adopté, dans le salon du palais Feraldi, une embrasure de fenêtre grande comme une de ces chambres que les architectes nous construisent à Paris; ils en avaient fait leur salon particulier, leur domaine inviolable, et comme le sanctuaire de leur amour. Assis en face l'un de l'autre, le coude appuyé sur la fenêtre, ils recommençaient tous les soirs l'éternelle conversation que le genre humain répète depuis tant de siècles sans la trouver monotone. Quelquefois, à bout de paroles, ils gardaient le silence, ce silence des amans qui est le plus doux des langages. Quelquefois, penchés l'un vers l'autre, la main dans la main et les larmes bien près des yeux, ils disaient et redisaient ensemble deux mots où se concentraient toutes leurs pensées et toutes leurs espérances :

— *Lello mio!*

— *Tolla mia!*

« Mon Lello! Ma Tolla! » Il est bien vrai que l'italien est par excellence la langue de l'amour. La voix se repose doucement sur la première syllabe de *mia*, et donne au mot ainsi prolongé toute la suavité d'une caresse.

Lello et Tolla se querellaient quelquefois et ne s'en aimaient que mieux. Ces querelles, toujours suivies du baiser de paix, sont l'assaisonnement du bonheur. Ils s'étaient promis l'un à l'autre que jamais, quels que fussent leurs griefs, ils ne se sépareraient le soir sans être réconciliés.

— Je ne veux pas, disait Tolla, que tu t'endormes sur une mauvaise parole.

— Enfant! répondait Lello, est-ce que je dormirais?

Tolla avait l'âme trop sincèrement pieuse pour ne pas songer au salut de son amant. D'ailleurs un instinct secret l'avertissait peut-être qu'il n'oublierait pas ses devoirs envers elle, tant qu'il se souviendrait de ses devoirs envers Dieu. En plaidant la cause du ciel, elle plaidait la sienne.

Lello n'avait jamais négligé ces obligations de piété extérieure que les lois de Rome rappellent et imposent au besoin à tous les sujets du pape, et que les jeunes gens les plus dissipés accomplissent sans marchander. Il faisait beaucoup plus, au moins en apparence, que la

religion la plus austère ne commande, et il usait des sacremens jusqu'à l'abus; mais Tolla eut fort à faire pour lui rendre les sentimens religieux qu'il professait et qu'il n'avait plus. Elle le tançait doucement, et le priait de mettre ses idées d'accord avec sa conduite. « Tu es, lui disait-elle, un mauvais chrétien d'une espèce singulière. Les autres pensent bien et agissent mal; toi, tu penses mal et tu agis bien. Je ne te dirai donc pas, comme mes confrères les prédicateurs : Conformez votre conduite à votre foi; mais plutôt tâchez de croire à ce que vous pratiquez. »

Comme l'impiété de Lello n'avait rien de systématique et qu'elle tenait moins du scepticisme que du libertinage, elle guérit. Tolla eut la joie de convertir son amant, de détruire l'effet des mauvaises compagnies, et de dissiper au souffle de l'amour les fumées dont il avait le cerveau obscurci. Les deux amans prièrent ensemble, et la prière devint le plus cher plaisir de Tolla. Lello voulut qu'ils eussent le même confesseur. « Il mettra, disait-il, un lien de plus entre nous; nos péchés mêmes seront ensemble. » Tolla accepta le confesseur de Lello.

Jamais le jeune Coromila n'avait été aussi amoureux : il jouissait de son bonheur provisoire sans songer au combat qu'il faudrait livrer pour le rendre définitif. Si parfois au milieu d'un doux entretien l'image de son père, de ses oncles, de ce formidable tribunal de famille, se présentait à son esprit, il fermait les yeux pour ne pas voir. Lorsque Toto revint à Rome, dans les premiers jours de décembre, avec Menico parfaitement guéri, il fut émerveillé de l'harmonie qui régnait entre les deux amans. Tolla s'était fait peindre en miniature pour se donner à Lello. Derrière l'ivoire du portrait, elle avait écrit de sa main : *Aspettando!* « en attendant! » De son côté, Manuel avait passé quarante ou cinquante heures dans l'atelier de M. Schnetz, qui lui avait peint un portrait magnifique, grand comme nature et plus beau. L'artiste avait merveilleusement interprété la beauté de Lello, et mis en relief tout ce qu'il y avait de romain dans sa physionomie. Les deux portraits furent terminés en même temps, quoique les deux amans ne se fussent pas entendus, et le jour où Lello apporta le sien à Tolla, croyant la surprendre, Tolla tira de sa poche sa miniature, encadrée dans un petit cercle d'or.

Quand ils se rencontraient dans le monde, il s'y conduisaient avec la plus grande réserve; ils dansaient rarement ensemble et ne se regardaient qu'à la dérobée. Dans les premiers jours qui suivirent le retour de Tolla, Manuel se trahit un peu malgré toute sa prudence. Il était d'une gaieté folle, et la joie lui sortait par les yeux : sa contenance fut remarquée, et Tolla le pria de veiller sur lui. Alors il s'observa si bien, il fut si froid, si sérieux et si guindé, que toute la ville

se demanda ce qu'il avait. Tolla revint à la charge et ne lui ménagea pas les leçons. Enfin, après quelques oscillations, il trouva son équilibre, et ne ressembla plus ni à une victime ni à un triomphateur.

Mme Fratief et sa fille épiaient avec une persévérance toute féminine les moindres mouvemens de Lello. A leur grand regret, elles étaient réduites à le surveiller elles-mêmes. Elles avaient perdu leur digne espion, ce pauvre Cocomero. Il avait quitté la maison le 6 octobre, de lui-même, et sans qu'on pût savoir quelle mouche l'avait piqué. Nadine supposait qu'il était retourné à Naples : depuis quelque temps, il paraissait atteint d'une mélancolie qui ressemblait beaucoup au mal du pays. La générale inclinait à croire qu'il s'était enrôlé dans l'honorable corporation des sbires, où l'on ne manquerait pas d'apprécier ses talens. En attendant qu'il daignât donner de ses nouvelles, on l'avait remplacé à la maison par un grand lourdaud du Transtévère, et la générale le remplaçait de son mieux à la ville. Elle ne rencontrait jamais Lello dans le monde sans lui dire : « Attention ! j'ai l'œil sur vous ! » Lello, dûment averti, se surveillait sévèrement, et prenait la générale en horreur.

Elle s'avisa que Lello n'aimait peut-être Tolla que par amour-propre et à force d'entendre dire qu'elle était la plus jolie fille de Rome. « Nous sommes bien sottes, pensa-t-elle, de lui avoir laissé faire cette réputation-là ! » La première fois qu'elle rencontra Tolla, elle lui cria : « Eh ! mon Dieu ! ma toute belle, qu'avez-vous ? Vous êtes toute défaite ! » Le lendemain, dans une autre maison, elle dit à Mme Feraldi : « Chère comtesse, pensez donc à la santé de Tolla; elle ne se ressemble plus depuis quelque temps ! » Elle allait répétant à qui voulait l'entendre : « Est-ce que la plus jolie fille de Rome est malade ? Elle se fane de jour en jour, et ses parens n'ont pas l'air de s'en douter. Savez-vous qui est son médecin ? » Cinq ou six mères de famille, qui avaient des filles à marier, furent frappées de la justesse des observations de la générale. Elles virent avec les yeux de la foi que Tolla avait les bras maigres et la figure fatiguée; elles le dirent sur les toits, et bientôt il ne fut bruit que du dépérissement de Tolla.

Tolla avait non-seulement cet éclat de santé que les femmes rapportent de la campagne au commencement de l'hiver, mais encore ce je ne sais quoi de radieux, de vivace et de bruyant que le bonheur ajoute à la beauté. Il aurait fallu que Lello fût aveugle pour la croire enlaidie. Il se contenta de sourire tranquillement le jour où il entendit quelques bonnes âmes chuchoter autour de lui :

— Regardez donc la Feraldi. Est-elle passée !

— Pauvre fille! Jaune comme un fruit dans une armoire.

— Les yeux battus.

— Les lèvres molles.

— Il lui reste sa physionomie.

— Oui; si on lui ôtait cela, elle serait presque laide.

Mlle Nadine, de son côté, avait dressé une batterie contre la mère de Tolla. Elle allait disant d'un petit air ingénu qui ne lui seyait pas mal : « Savez-vous que Tolla est bien heureuse d'avoir une mère comme la sienne? Cette Mme Feraldi a tant d'esprit que je l'admire. Ce n'est pas ma pauvre bonne mère qui saura jamais attirer un jeune homme à la maison, le flatter, le séduire, l'engager, le compromettre, et le conduire, les yeux bandés, jusqu'à la porte de l'église! Après tout, ma bonne mère, je t'aime comme tu es, avec ta naïveté sublime. Nous sommes des sauvages du Nord; mais mieux vaut la barbarie qu'une civilisation trop avancée. N'envions pas le savoir-faire des habiles, et gardons la blancheur de nos neiges natales. »

Nadine et sa mère, à force de fréquenter l'église des Saints-Apôtres, acquirent la certitude que Lello venait tous les soirs au palais Feraldi. La générale se chargea d'en répandre la nouvelle avec un commentaire de sa façon. « Que vous semble, disait-elle à toutes les femmes de sa connaissance, d'une mère qui protége de pareils rendez-vous? Quand le prince est entré, la grande porte se ferme, et le concierge, une espèce de brute, n'ouvrirait pas pour un million. Moi, si un jeune homme était admis à faire sa cour à mademoiselle ma fille, je laisserais ma porte ouverte à tout le monde. On ne se cache que pour mal faire. La petite est vraiment à plaindre; elle aime ce garçon; on l'enferme avec lui; le moyen qu'elle se défende? Cependant il est possible que cela tourne à bien. Si le prince s'avançait si loin, si loin, qu'il lui fût impossible de reculer! On ferait parler l'honneur, l'amour, la reconnaissance; ne pourrait-on même pas le contraindre? Toutes les fautes ne sont pas des maladresses, et il y a souvent plus d'habileté dans un quart d'heure d'oubli que dans dix années de vertu. »

Ces calomnies furent colportées bruyamment dans tous les salons de Rome. On les fit sonner très haut, dans l'espoir qu'elles arriveraient aux oreilles de la famille Coromila. Elles furent recueillies précieusement par trois personnes.

La première était Rouquette, qui s'en réjouit.

La seconde était le frère de Lello, qui s'en effraya.

La troisième était le colonel, qui s'en amusa.

Le pauvre cardinal n'eut pas le temps d'apprendre ce qu'on disait de son neveu. Il mourut comme un saint la veille de l'Épiphanie. Rouquette, devenu le commensal et le confident du colonel, remercia intérieurement les alliés inconnus qui secondaient si bien ses projets. Le vieux prince, relégué par ses infirmités au fond de son

palais, n'apprenait que les nouvelles qu'on jugeait à propos de laisser arriver jusqu'à lui. Son fils aîné voulait tout lui dire; il craignait que Lello ne fût véritablement livré aux mains d'une famille d'intrigans; mais Rouquette et le colonel le détournèrent de ce dessein.

— Qu'espérez-vous de l'intervention du prince? lui demanda Rouquette.

— Mon père lui défendra de retourner chez cette fille.

— Obéira-t-il?

— Oui. Mon père a beau être vieux, infirme, aveugle, plus semblable à un mort qu'à un vivant; sa volonté est inflexible, et Lello tremble encore devant lui. Il obéira.

— Soit; je suppose qu'il se montre plus soumis que vous ne l'avez été en pareille circonstance : le prince n'est malheureusement pas éternel. Si Lello consent à oublier pour quelque temps qu'il est majeur et maître de sa personne, il s'en ressouviendra à la mort de son père, et vous ne saurez plus par quel frein le retenir. Gardez-vous d'élever la volonté du prince entre lui et celle qu'il aime; le jour où la mort renverserait la barrière, votre prisonnier vous échapperait, et pour toujours.

— Il a raison, ajouta le colonel. D'ailleurs ton projet nous attirerait des scènes de famille, des larmes, des prières et un débordement de rhétorique dont je bâille à l'avance. Nous agirons quand il en sera temps; rien ne presse.

Mme Fratief, qui était pressée, dit un jour à la chanoinesse de Certeux : — Chère madame! on ne parle dans Rome que de l'esprit d'un de vos compatriotes, monsignor... monsignor... *Ach!* J'ai perdu son nom. Ce monsignor qui a empêché un prince Coromila de se mésallier à Venise...

— Monsignor Rouquette?

— Précisément. Monsignor de Rouquette. Vous qui recevez la fine fleur de la société romaine, dites-moi donc, chère madame, si monsignor de Rouquette a autant d'esprit qu'on veut bien lui en prêter?

— Vous n'avez jamais causé avec lui?

— Je n'ai jamais pu le joindre, et notez que j'en meurs d'envie.

— Si vous étiez assez aimable pour venir prendre le thé ce soir avec moi, je vous servirais monsignor Rouquette entre la première et la deuxième tasse.

— Ah! chère madame, vous êtes ma bonne étoile. Figurez-vous que Nadine et moi nous importunons le ciel depuis quinze jours pour qu'il nous envoie monsignor de Rouquette.

Nadine ajouta d'un petit ton dévot : — Ceci nous prouve, maman, que pour obtenir de Dieu ce qu'on désire, il faut recourir à l'intervention des saints.

Lorsque Rouquette fut en présence de la générale, il devina aux premiers mots un auxiliaire intéressé et compromettant. Il résolut de s'en amuser et de s'en servir.

Elle crut être fort habile en commençant par le féliciter de la cure merveilleuse qu'il avait faite sur le frère de Lello : de l'aîné au cadet, la transition serait aisée; mais Rouquette se défendit énergiquement contre les éloges qu'elle prétendait lui faire accepter. — Ce n'est pas moi, dit-il, qui ai guéri le fils aîné du prince Coromila; tout l'honneur de la cure appartient à Dieu et au bon naturel du malade. La famille Coromila ne périra point par les mésalliances.

— Ah ! monsignor, vous me rassurez. On disait que le prince Lello était en grand danger.

— Je vous assure, madame, qu'il se porte le mieux du monde.

— L'air des jardins Feraldi est dangereux le soir, et les pauvres cœurs y prennent la fièvre.

— Dieu a fait l'homme plus robuste que la femme, et il arrive que l'un reste en santé, tandis que l'autre tombe malade.

— L'église a bien raison de défendre les jugemens téméraires. L'homme est si prompt à accuser son prochain ! On parle quelquefois de sermens échangés, de promesses de mariage, d'anneaux passés au doigt, de portraits donnés et reçus, quand il n'y a peut-être rien de vrai que quelques baisers.

— Le monde est encore plus méchant que vous ne croyez, madame. On va souvent jusqu'à inventer des histoires de mariage secret.

— Vraiment !

— De promenade nocturne en tête à tête.

— A pied ?

— Mieux, madame; en voiture.

— Je n'avais jamais entendu conter pareille chose !

— Avez-vous entendu parler d'un père et d'une mère complices d'un mariage clandestin et forcés de cacher la grossesse de leur fille ?

— On dit cela ?

— Souvent, madame, tant il y a de méchanceté en ce monde ! Mais les hommes de bon sens laissent tomber ces calomnies.

— Je ne les laisserai pas à terre, pensa la générale.

— Elle les ramassera, se dit Rouquette.

La chanoinesse vint se mêler à la conversation. — Vous parliez mariage ? demanda-t-elle à Rouquette.

— Hélas ! madame, répondit-il, de quoi parlerait-on dans un pays où l'amour, et par conséquent le mariage, est le seul intérêt de la vie après le salut ?

— On dit que votre compagnon de voyage épouse la fille d'un lord catholique?

— On l'espère. Si les négociations réussissent, le mariage se fera à Londres au mois de mai.

— Est-ce à Londres aussi, demanda en souriant la chanoinesse, que vous comptez marier Lello?

— Qui sait?... Certes, si j'étais à sa place, je chercherais une femme partout, excepté à Rome.

— Pourquoi? Vous pouvez parler hardiment : tous les Romains sont partis, et ce n'est ni la générale ni moi qui irons vous dénoncer.

— Oh! madame, je n'ai rien contre les Romains ni contre les Romaines; mais à mes yeux Rome est le pays du monde où les hommes mariés ont le moins d'avenir. A Paris, à Pétersbourg, à Londres, l'homme qui se marie épouse toute une armée de protecteurs, d'amis, de partisans, qui s'engagent par contrat à le faire parvenir. A Rome, il épouse une femme et rien de plus. Il y a tels mariages qui vous donnent en France la croix et une place de préfet, en Angleterre la députation, en Russie...

— En Russie, ajouta vivement la générale, une clé de chambellan, la noblesse de deuxième classe, des croix, des pensions, des places, la faveur, la fortune, et tout.

— Vous voyez bien, mesdames, que Rome est le patrimoine des célibataires, et que les hommes mariés doivent chercher fortune ailleurs.

— La France, dit la générale, est un pays sans avenir. Ces messieurs de 1830 ont tout mis sens dessus dessous, les lois et les pavés. Qu'est-ce qu'un député? Un homme qui n'a pas même d'uniforme! On parle des pairs de France : ont-ils seulement le droit de bâtonner leurs gens? L'aristocratie est tombée bien bas, depuis la suppression du droit d'aînesse.

— Le droit d'aînesse s'est conservé en Angleterre. L'Angleterre est encore bonne.

— Oui; mais combien trouvez-vous de familles catholiques dans la noblesse anglaise? On les compte, cher monsignor, on les compte. Vous avez eu le bonheur de découvrir un beau parti dans cette petite élite du royaume, raison de plus pour n'y en pas chercher un second.

— Reste donc la Russie. Par malheur, elle est schismatique.

— Schismatique, monsignor! La Russie n'est pas schismatique. Jamais on n'a dit que la Russie fût schismatique. Il y a des schismatiques en Russie, j'en conviens, mais beaucoup moins qu'on ne pense. Est-ce que toute la Pologne, sans aller plus loin, n'est pas catholique? L'empereur est le plus tolérant des hommes; il est le père de

tous ses sujets, sans distinction : on ne l'a jamais accusé de favoriser les schismatiques. Que mademoiselle ma fille arrive demain en Russie, soit avec sa mère, soit avec son mari, sera-t-elle moins bien reçue à la cour, parce qu'elle est catholique? Dites, madame la chanoinesse, si le marquis votre frère a dû se faire schismatique pour arriver aux premières dignités de l'empire?

— On m'a conté, reprit modestement Rouquette, qu'en Russie les filles ne recevaient que le quatorzième de l'héritage de leurs parens.

— Distinguons, cher monsignor. En effet, elles n'héritent que du quatorzième lorsqu'elles ont des frères; mais une fille unique, comme Nadine par exemple et tant d'autres héritières, ne partage le bien de ses parens avec personne.

— Au reste nous avons à Rome des jeunes gens assez riches pour prendre une fille sans dot.

— Bien, monsignor! Vous êtes un homme antique. Vous ne donnez pas, vous, dans le travers ridicule des hommes d'aujourd'hui! Je ne connais rien d'impatientant comme cette question : « Qu'a-t-elle! » Eh! mes chers messieurs, ma fille a ce qu'elle a : épousez-la pour elle, ou je la garde. Je vous dirai le lendemain du mariage si elle est sans un sou ou si elle a dix millions.

A ce chiffre de dix millions, Rouquette prit un air si respectueux que la générale se persuada qu'il était dupe. — Décidément, madame, dit-il en terminant, je crois que si je m'appelais Manuel Coromila, je choisirais ma femme en Russie. Par malheur je ne suis rien, qu'un homme de bon conseil.

— Il va travailler Lello! se dit la générale ivre d'espérance.

— Elle court perdre les Feraldi, pensa Rouquette en la voyant sortir.

Huit jours après, il n'était bruit que du mariage secret de Lello et de Tolla. On citait le jour, l'heure, la chapelle, le prêtre et les témoins. Ces détails d'une précision inquiétante émurent le frère de Manuel : il lui demanda s'ils étaient vrais, et ne voulut croire ses dénégations que lorsqu'elles furent confirmées par Rouquette.

Tolla n'ignora pas longtemps les calomnies que la Fratief avait mises en circulation. Un matin que Mme Feraldi réunissait chez elle quelques jeunes filles de la société et quelques amis de Toto pour répéter ensemble une mazurka, les deux cousines de Tolla vinrent la féliciter de son mariage.

— Quel mariage? demanda-t-elle en rougissant jusqu'aux yeux.

— C'est bien mal à toi, Tolla, de n'en avoir rien dit à tes bonnes cousines!

— Ah! ah! ah! qu'elle est étonnante avec son air étonné!

— Nous n'aurions pas dû être les dernières à apprendre ton bonheur.

— Figure-toi que j'arrive dimanche dans une maison : la première chose qu'on me dit, c'est que tu es la femme de Lello. Moi, je me mets à rire et je trouve la plaisanterie assez neuve. Je sors, je rencontre Bettina Negri et sa mère à la porte d'une église; elles m'arrêtent pour me dire : « Eh bien! vous avez un nouveau cousin! — Bah! est-ce que ma tante Feraldi est accouchée? — Non, mais Tolla s'est mariée avec Lello. » Enfin hier maman reçoit la plus drôle de lettre du monde. On lui écrit de Forli : « Votre nièce est mariée, nous le savons; il n'est pas question d'autre chose dans la ville : contez-nous donc les détails de l'aventure! »

Tolla resta muette d'étonnement : après avoir pris tant de soin pour cacher son amour, elle se voyait la fable de la ville et de la province.

Toto vit d'un coup d'œil que tous les témoins de cette scène avaient déjà entendu parler de ce prétendu mariage, et qu'ils y croyaient. Il se hâta de répondre pour sa sœur : — On vous a trompées, mes chères cousines, et si l'on répète devant vous cette sotte invention de nos ennemis, vous pourrez répondre hautement que Tolla n'est pas mariée.

Tolla ajouta avec une indignation mal contenue : — Et qu'elle n'est pas fille à accepter la honte d'une semblable union, et qu'elle méprise un bonheur clandestin, et qu'elle ne voudrait pas d'un roi même à ce prix, et qu'elle ne s'avilira jamais au point d'accepter la main d'un homme qui craindrait de l'épouser à la lumière du soleil et à la face de tous!

Les deux cousines s'excusèrent à qui mieux mieux.

— Pardon, dit Philomène, je ne voulais pas te chagriner; mais comme tout le monde parle de ce mariage, je croyais... Pardon...

— Mais es-tu simple, dit Agate, de pleurer pour si peu de chose! Et quand cela serait vrai! Les mariages secrets sont aussi bons que les autres, du moment où le prêtre y a passé, et ils sont bien plus amusans!

Le soir, Lello vint avec Philippe. Ils trouvèrent Tolla tout en larmes, et elle leur raconta ce qu'elle avait appris.

— C'est une invention de la Fratief, dit Lello. Il y a huit jours que cela court la ville. Mon frère m'en a parlé.

— Et qu'as-tu répondu? demanda Tolla.

— J'ai répondu que la voix publique avait menti, et que je n'aurais pas fait un tel pas sans consulter mes parens.

— Tu ne lui as rien dit de nos engagemens? Il serait peut-être temps d'en instruire ta famille.

— Mon cher amour, mon père est plus mal que jamais depuis la mort du cardinal. Si par hasard on l'avait prévenu contre nos projets, la déclaration que j'ai à lui faire pourrait lui porter un coup terrible. Ne vaut-il pas mieux attendre que sa santé soit raffermie, si tant est qu'il puisse guérir?

— Attendons, dit Tolla. Je me boucherai les oreilles pour ne pas entendre les calomnies de nos ennemis.

— Faites mieux, ajouta Pippo. On vous accuse d'êtres mariés secrètement. A votre place, je voudrais donner raison à ces chers accusateurs. Voulez-vous que je vous trouve un prêtre? Je serai votre témoin avec quelque ami sûr et discret. Supposé que la chose transpire, personne n'y croira. La nouvelle est usée : elle date de huit jours. D'ailleurs est-ce qu'on croit jamais la vérité?

— Qu'en penses-tu, Tolla? demanda Manuel.

Tolla lui répondit d'une voix ferme et décidée : — Mon ami, hier peut-être j'aurais dit oui. Après la scène de ce matin, je me mépriserais moi-même, si j'étais capable d'accepter. Nous attendrons.

Manuel et Philippe restèrent au palais Feraldi jusqu'à minuit. Le lendemain, on racontait dans Rome que Tolla et Lello étaient sortis ensemble à la brune. Une personne digne de foi les avait reconnus dans les allées du Pincio, appuyés tendrement l'un sur l'autre. Un second témoin les avait rencontrés en carrosse à cent pas de la porte du Peuple; un troisième les avait surpris dans une petite voiture basse sur la route qui mène à l'église Saint-Paul; un quatrième les avait aperçus à cheval sur la route d'Albano. Un autre ne les avait pas vus, mais il avait fait parler le cocher qui les conduisait tous les soirs. Ces témoignages, qui auraient dû se détruire, se confirmaient l'un l'autre. On aimait mieux croire à l'ubiquité de Tolla qu'à son innocence. Une ligue redoutable se forma contre elle. Toutes les mères qui l'avaient enviée, toutes les filles qui l'avaient jalousée, tous les jeunes gens qui l'avaient désirée, s'enrégimentaient sous les ordres de la Fratief. Les amis qui pouvaient la défendre, comme la marquise, Pippo, le docteur Ely, étaient accablés par le nombre. La pauvre fille apprenait tous les jours quelque nouvelle calomnie : elle s'en consolait en la racontant à Lello, qui promettait de lui payer en bonheur tout ce qu'elle avait à souffrir.

Dans les derniers jours de janvier, les consolations de son amant lui manquèrent. Le vieux prince entrait dans son agonie, qui dura près de trois semaines. Lello, cloué au chevet de son père, trouvait à peine le temps d'écrire tous les jours un billet à Tolla. Elle n'avait plus personne à qui confier ses ennuis : pouvait-elle apprendre à sa mère toutes ces calomnies, où sa mère était plus maltraitée qu'elle-même?

Elle s'associait à la douleur de Lello, et quoiqu'elle n'eût jamais vu le prince Coromila, elle le pleurait comme un père. Elle ne songea pas un seul instant que la mort de ce vieillard assurait son mariage. Le prince mourut. Tolla fut trois ou quatre jours sans aller dans le monde : elle se sentait incapable de retenir ses larmes. Le monde murmura. Si on l'avait vue sourire et valser, on aurait poussé les hauts cris; on aurait dit qu'elle triomphait de la mort du prince.

Lello, toujours prudent, lui écrivit le lendemain des funérailles de son père : « J'apprends qu'hier soir on a remarqué ton absence au théâtre. Que cela te serve de leçon pour l'avenir. »

C'était Mme Fratief qui avait pris la peine de courir de loge en loge à la recherche de Tolla : « Avez-vous vu Tolla? — Non. — Comment n'est-elle pas ici? elle qui adore la musique de Bellini! J'avais quelque chose à lui dire. Je vais passer chez elle après le spectacle; mais j'y pense! je ne la trouverais pas. Elle a quelqu'un à consoler. »

On savait cependant que Lello passait la soirée en famille.

Pour excuser sa douleur, Tolla dit qu'elle était malade. Cela n'était qu'un demi-mensonge : la pauvre fille succombait à l'excès de ses ennuis. Ses ennemis la prirent au mot, et glosèrent sur sa maladie.

La jeune Nadine disait ingénument à toutes les filles de son âge : « Tâchez donc de savoir quelle est la maladie de Tolla. Ma mère la sait, mais elle ne veut pas me le dire. Il paraît que c'est une maladie que les jeunes filles n'ont jamais, dont on ne meurt pas, mais qui dure bien des mois. »

En apprenant cette nouvelle invention, Tolla guérit de colère : elle sentit ses forces doublées; tout son être s'exalta, toute son énergie se tendit. Elle retourna dans le monde, courut les théâtres, les bals, les soirées, dansa des nuits entières, fatigua ses valseurs, soupa à quatre heures du matin, but du vin de Champagne, oublia sa pelisse en sortant du bal, commit imprudence sur imprudence, et prouva une santé de fer.

Sa réputation n'y gagna rien. Les uns disaient : « C'est pour mieux cacher *son état*. — Mais, s'écriait la marquise Trasimeni, elle a une taille à prendre dans la main! Croyez-vous qu'elle puisse laisser *son état* à la maison? »

D'autres allaient chuchotant : Elle ne se ménage pas assez pour une fille qui relève de maladie. Un plaisant remarquait la coïncidence de la mort du prince et de la retraite momentanée de Tolla. « Les Coromila se conservent bien, disait-on. S'il en meurt un, vite il en naît un autre. Coromila est mort, vive Coromila! »

Mme Fratief, en voyant valser Tolla, disait charitablement à ses

voisines : « La malheureuse! elle veut donc tuer deux personnes à la fois! »

Cependant Lello s'était laissé conduire à la villa d'Albano, où ce qui restait de la famille se retira pendant quinze jours pour cacher sa douleur et pour l'oublier. On chassait, on faisait de grandes cavalcades et de longs repas. Rouquette organisa savamment cette vie oisive, décente et plantureuse. Lello eut le temps, non pas d'envier, mais d'entrevoir les douceurs de la vie de garçon. Cependant le voisinage de Lariccia, les souvenirs de l'été dernier, peut-être même l'oisiveté, la solitude et la bonne chère ravivèrent son amour pour Tolla. Un soir, en sortant de table, il lui écrivit : « Je te l'ai dit cent fois, mais je veux te l'écrire, parce que les écrits restent : je t'aimerai toujours, et je saurai mourir plutôt que d'oublier un ange tel que toi. Dieu voit mon cœur, et en sa présence je te jure une fidélité éternelle. »

— Comme il m'aime! s'écria Tolla lorsqu'on lut cette lettre en famille.

— Voilà un écrit précieux, ajouta Toto. Ne le perds pas, ma fille. Si, après un pareil serment, il refusait de t'épouser, le pape l'y forcerait.

Les Coromila revinrent à Rome au commencement de mars, et Lello reprit sa place à la fenêtre du palais Feraldi. Après un mois d'un bonheur presque parfait, malgré le déchaînement de la haine et de la calomnie, il se montra triste et préoccupé.

— Qu'as-tu? lui demanda Tolla en le regardant jusqu'au fond de l'âme.

— Rien. Des ennuis de famille.

— Tu as tout déclaré à tes parens?

— Non.

— Ils t'ont parlé de moi?

— Non.

— Quels ennuis peux-tu avoir? Tu es majeur, libre, maître absolu de tes actions, riche...

— Moins que tu ne penses.

— Tant mieux! Je voudrais que tu n'eusses rien; je serais sûre d'habiter notre petit domaine de Capri. Te souviens-tu de Capri? Voyons si tu as profité de mes leçons de géographie! Capri est bornée au nord par l'amour, à l'est par la fidélité, à l'ouest par beaucoup d'enfans... Ton père t'a donc déshérité?

— Peu s'en faut

— Quel bonheur!

— Il a laissé un fidéicommis à mon oncle.

— Le joli mot! Il veut dire?...

— Que par suite d'un ordre secret de mon père, dont le testament ne dit pas un mot, et dont l'exécution est confiée à mon oncle, mon frère aîné sera cinq fois plus riche que moi.

— Ainsi, mon pauvre ami, tu n'auras peut-être pas plus de deux millions?

— Peut-être.

— Alors, viens à Capri; je te promets pour cent millions de bonheur!

Lello mentait, et l'argent n'était pour rien dans sa tristesse. Son père n'avait fait ni fidéicommis, ni substitution; il avait légué au chevalier une terre magnifique qui devait naturellement se partager entre les deux frères après la mort de leur oncle.

La vraie cause du chagrin, de l'embarras ou du remords de Lello, la voici.

Le fils aîné du vieux Louis Coromila, devenu prince depuis la mort de son père, avait terminé les négociations relatives à son mariage; son départ était fixé au 30 avril. Il devait s'embarquer à Civita-Vecchia pour Marseille, traverser la France, séjourner à Paris, arriver à Londres pour les fêtes du couronnement de la reine Victoria, et revenir avec sa femme par la France, la Belgique, l'Allemagne et la Lombardie. Tous les jours on travaillait devant Lello à compléter, à préciser et à embellir ce séduisant itinéraire. Le chevalier et Rouquette ne s'occupaient pas d'autre chose, tandis que le jeune prince enrégimentait sa suite et commandait sa livrée. Toutes les tables de la maison étaient couvertes de grandes cartes routières; on voyait des guides étalés sur tous les meubles. A chaque repas, Rouquette s'étendait complaisamment sur la description des plaisirs de Paris. Le chevalier répliquait par le tableau des magnificences de la cour de Londres. Le prince, quoiqu'il dût se faire habiller à Paris, commanda à Rome son habit de cour, dont Lello rêva plus de trois nuits. Rouquette était du voyage; il eut aussi de longues conférences avec son tailleur. Ni le chevalier ni le prince ne firent aucune proposition à Lello; mais on démontrait devant lui que cette longue odyssée ne durerait pas beaucoup plus de deux mois. Le chevalier plaisantait légèrement sur l'esprit casanier, sur les animaux à coquille et sur les souriceaux qui n'osent sortir de leur trou. Le prince se promettait de savourer bien mieux les douceurs de la vie domestique après un temps de voyages et d'aventures.

Ces plaidoiries indirectes se prolongèrent jusqu'aux premiers jours d'avril. Peut-être la famille aurait-elle perdu son procès, si Tolla avait eu un grain de coquetterie; mais le bonheur de Lello était trop pur et trop égal pour qu'il s'effrayât d'une absence de deux mois.

Sur ces entrefaites, Morandi fit écrire à la comtesse qu'il avait vu sa fille à Lariccia vers le milieu du mois de septembre, qu'il l'avait trouvée plus belle que tous les portraits qu'on lui en avait faits, et que si Tolla n'avait refusé sa main que par crainte de quitter Rome, il était prêt à déserter Ancône pour la capitale.

Victor Feraldi voulait qu'on fît lire cette lettre à Lello; Tolla s'y opposa formellement. « Une semblable confidence, dit-elle, aurait l'air d'une menace. » Cependant la jalousie serait venue fort à point pour aiguillonner l'amour de Lello, et pour ramener son esprit, qui s'égarait à chaque instant vers la France et l'Angleterre.

Tolla s'en doutait si peu, qu'elle employait une partie de ses soirées à lui apprendre le français. Les progrès n'étaient pas rapides : le professeur et l'élève s'embrouillaient à qui mieux mieux dans la conjugaison du verbe *aimer*. Quelquefois, pour faire trève à la grammaire, elle ouvrait un livre français, le lui mettait sous les yeux, et le contraignait doucement à épeler, à lire et à traduire. A la fin de la leçon, l'écolier reconnaissant embrassait son dictionnaire. Un soir, ils lurent ensemble la fable des *Deux Pigeons*. Quand Manuel eut achevé laborieusement le mot à mot, Tolla lui ôta le livre des mains et traduisit la fable entière en vers libres ou plutôt en prose cadencée; sa voix, sonore et brillante, avait je ne sais quoi de doux, de tendre et de profond. Lello regardait voler ses paroles harmonieuses; il croyait voir cette filleule des fées qui n'ouvrait jamais la bouche sans laisser tomber des perles et des émeraudes. Lorsque Tolla lui prit la main en traduisant ces beaux vers,

Amans, heureux amans, voulez-vous voyager?
Que ce soit aux rives prochaines!
Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau,
Toujours divers, toujours nouveau :
Tenez-vous lieu de tout; comptez pour rien le reste!

Il baissa la tête et fondit en larmes.

Le matin même, en sortant de la messe, son oncle lui avait dit :

— J'ai un remords.

— Vous, mon oncle!

— Oui. Je suis un mauvais parent. Ton frère va partir pour Londres, et je reste à Rome, au lieu de l'accompagner. Je sacrifie mes devoirs à mes habitudes.

— Votre conscience est trop scrupuleuse. Est-ce que mon frère a besoin qu'on le mène par la main? N'est-il pas assez grand pour se conduire lui-même?

— Oui, parbleu! S'il allait là-bas pour son plaisir, je resterais ici pour le mien, et je me contenterais de lui souhaiter un bon voyage;

mais il part pour se marier, et je rougis de penser que l'héritier de la plus grande maison d'Italie s'en ira à l'église sans un père, sans un oncle, sans un frère, et seul de sa famille, comme un enfant trouvé. Si j'avais seulement dix ans de moins, je ferais mes malles.

— Mais, mon cher oncle, vous vous portez bien, Dieu merci! et vous n'êtes aucunement cassé. D'ailleurs Londres n'est pas si loin, et l'on peut voyager à petites journées.

— Eh! crois-tu bonnement que ce soit le voyage qui m'épouvante? Non, non; je n'ai pas peur d'une ou deux traversées sur un bon bateau, et de quelques centaines de lieues en chaise de poste. La belle affaire pour un homme bâti comme moi! Ce qui me tuerait, mon ami, ce sont les plaisirs.

— Les plaisirs!

— Oui, les plaisirs. Tu es né à Rome, et tu n'as jamais quitté cette terre de bénédiction; tu ne peux donc pas te faire une idée de la vie dévorante qu'on mène à Londres et à Paris. Déjeuner en ville, dîner en ville, spectacle le soir, bal après le spectacle, rentrer chez soi rompu de fatigue et trouver sur sa table tout un volume d'invitations pour le lendemain; s'habiller trois fois par jour, s'exténuer en visites, se ruiner en complimens; attirer sur soi les regards de tout un peuple, être l'événement du jour, le favori de la mode, la curiosité de la saison; s'observer, se surveiller, poser enfin comme un acteur sur la scène ou un prédicateur en chaire : est-ce une vie pour un homme de mon âge, et ne vois-tu pas que je succomberais au bout d'un mois?

— Mais, mon oncle, un bon dîner ne vous fait pas peur; vous allez au théâtre tous les soirs; on ne donne pas un bal sans vous inviter, et vous ne vous en portez pas plus mal.

— Pauvre garçon! Est-ce qu'on dîne à Rome? On y prend de la nourriture. Tu ne soupçonneras jamais toutes les sorcelleries de ces cuisiniers français, leurs terribles friandises qui séduisent les yeux, captivent l'odorat et centuplent l'appétit; la gaieté diabolique qui pétille au milieu de ces repas, le fracas des bouchons qui sautent au plancher, le cliquetis des verres entassés pêle-mêle devant chaque assiette, l'éclat des cristaux, la lumière éblouissante des bougies, la variété désespérante des vins : c'est un enfer, te dis-je, et j'en reviendrais brûlé jusqu'aux os. Vive la bonne grosse cuisine italienne que nous mangeons sans bruit dans la vieille argenterie de nos pères! Vivent nos théâtres simples et tranquilles, où l'on ne va que pour entendre de la musique et pour causer dans l'ombre avec ses amis! Ce maudit opéra de Paris est une fournaise tumultueuse où les plus jolies femmes du monde vont étaler leurs épaules nues sous un lustre pire que le soleil. Et les bals, bonté divine! qu'ils

ressemblent peu à nos jolies petites soirées égayées par la contre-danse, le whist et la limonade! Figure-toi un formidable pêle-mêle de luxe, d'élégance et de coquetterie, une musique insensée, des toilettes scandaleuses, une liberté inouie, des escaliers encombrés de fleurs, des buffets chargés de viandes, des soupers à ressusciter les morts et à tuer les vivans! C'est un spectacle à voir une fois; je l'ai vu, je n'en suis pas mort, mais on ne m'y reprendra plus! Cependant Dieu m'est témoin que je voudrais pouvoir accompagner ton frère.

Cette appétissante satire des plaisirs de Paris produisit tout l'effet qu'on en espérait : Manuel offrit de partir avec son frère. Le mot ne fut pas plus tôt lâché, que le colonel, sans lui laisser le temps de se reconnaître, courut avec lui annoncer la nouvelle à toute la maison. Le hasard ou la prévoyance de Rouquette fit qu'il y eut ce jour-là vingt personnes à dîner. Tout le monde but au prochain voyage des deux frères. Lello était venu au palais Feraldi pour apprendre à Tolla ce que toute la ville devait savoir le lendemain; mais la fable des deux pigeons lui coupa la parole, et il pleura en songeant qu'il s'était condamné à partir et qu'on lui avait fermé toute retraite.

Il se coucha mécontent de lui-même, incertain de ce qu'il dirait à Tolla et fort en peine de se justifier à ses propres yeux. A force de chercher, il s'avisa de prier Mme Feraldi de tout conter à sa fille. Le coup sera moins rude, se dit-il, s'il ne vient pas de moi. Pour faire sa paix avec sa conscience, il se promit qu'une fois hors de Rome il trouverait le courage de demander le consentement de son oncle. Vingt fois il avait eu la bouche ouverte pour lui tout déclarer, et une sotte timidité l'avait toujours arrêté devant le nom de Tolla. C'est la présence de mon oncle qui me trouble, pensa-t-il; je serai plus hardi en face d'un encrier. Il s'endormit fort tard et rêva qu'il était un pigeon battu par l'orage. Il fut réveillé à neuf heures du matin par la visite de Rouquette.

— C'est vous? lui dit-il en se frottant les yeux. Je suis bien aise de vous voir. Connaissez-vous la fable des deux pigeons?

— Je la sais par cœur. C'est un délicieux roman de trois pages. La morale surtout en est admirable.

— Vous trouvez?

— Sans doute, et je vous recommande de la méditer. Cette fable prouve, mieux qu'un sermon, que deux frères ne doivent pas voyager l'un sans l'autre.

— Deux amans?

— Deux frères!

— J'avais entendu dire qu'il s'agissait de deux amans.

— Qui est-ce qui vous a fait cette plaisanterie? Il n'y a pas plus

d'amour dans la fable que dans la barrette du cardinal-vicaire. Écoutez plutôt :

> L'autre lui dit : Qu'allez-vous faire?
> Voulez-vous quitter *votre frère?*

Et plus loin :

> ... Hélas! dirai-je, il pleut :
> Mon *frère* a-t-il tout ce qu'il veut,
> Bon souper, bon gîte, et le reste?

Mon frère, entendez-vous? D'ailleurs qui est-ce qui dirait *et le reste,* sinon un frère? Et le frère répond :

> Je reviendrai dans peu conter de point en point
> Mes aventures à mon *frère.*

Croyez-vous, en bonne foi, que, s'il s'agissait de deux amans, les Français feraient apprendre ces vers aux petites filles? Au reste, La Fontaine connaît trop bien le cœur humain pour vouloir que deux amans demeurent cousus l'un à l'autre. Il sait que l'amour le mieux constitué ne résisterait pas à ce régime, et mourrait d'ennui au bout de quelques mois. L'absence, qui tue l'amitié et tous les sentimens tièdes, exalte les passions violentes. Quelle est la femme qui a donné au monde le plus éclatant exemple de fidélité? Pénélope, dont le mari a fait une absence de vingt ans. Lucrèce a repoussé l'amour de Sextus parce que son mari était au camp; elle l'aurait peut-être écouté, si elle avait eu Collatin sur ses talons. C'est en amitié que les absens ont tort : en amour, ils ont toujours raison. La petite fleur qui dit *plus je vous vois, plus je vous aime,* est un oracle en amitié; c'est une sotte en amour.

Fortifié par ces beaux raisonnemens, Manuel vint à trois heures au palais Feraldi. On venait de quitter la table. Le comte, la comtesse et Toto prenaient le café au salon. Tolla s'habillait pour faire des visites. Il promena sur ses auditeurs un sourire embarrassé.

— Je suis bien aise, dit-il, que Tolla ne soit pas ici. C'est à vous que je viens demander assistance.

— Et contre qui? dit le comte.

— Contre elle. Si vous ne venez pas à mon aide, elle m'arrachera les deux yeux tout au moins.

— Mon cher client, l'affaire n'est pas de ma compétence. Défendez vos yeux vous-même, si vous tenez à les garder.

— Si j'y tiens, c'est qu'ils me servent à voir Tolla.

— Voici bientôt un an qu'elle vous les arrache tous les jours, reprit la comtesse, et vous n'êtes pas seulement borgne.

Toto ajouta : — Avec tous les yeux qu'elle t'a arrachés, on aurait

de quoi paver la queue d'un paon. Voyons, confesse-toi : qu'as-tu fait?

— Rien encore; mais je médite une escapade.

— Renonce à ton escapade, et je réponds de tes yeux.

— Impossible, mon ami; j'ai donné ma parole. Il s'agit d'un voyage.

— A Albano?

— Plus loin; mais il est convenu que nous courrons la poste, et que notre absence ne durera pas longtemps.

— Huit jours?

— Davantage. Enfin, puisque j'ai commencé ce diable d'aveu, sachez que mon oncle, bien malgré moi, pour que mon frère ne soit pas seul à ce mariage, a voulu, ne pouvant pas quitter Rome, où il a ses habitudes, me faire partir pour Londres, et il m'a été impossible de refuser. Vous comprenez que si Tolla...

Il n'eut pas le temps d'achever sa phrase. Toto, le comte et la comtesse s'étaient dressés comme par ressort autour de lui.

— Vous êtes faible, Lello Coromila, dit sévèrement le comte.

— Lâche cœur! cria Toto.

— Elle en mourra! dit la comtesse.

— Écoutez-moi, reprit-il d'une voix émue. Je vous jure que j'aime Tolla, et que je l'épouserai. Maintenant écoutez-moi. Mon oncle et mon frère, qui sont toute ma famille, désirent absolument que je fasse ce voyage. Je souffre plus que vous ne sauriez croire à la seule pensée de quitter Rome; mais je voudrais concilier tous mes devoirs. Si je témoigne de la complaisance à mes parens, je puis compter qu'ils me paieront de retour. J'assiste au mariage de mon frère pour que bientôt il assiste au mien.

— Monsignor Rouquette n'est-il pas de la partie? demanda le comte. Il a obtenu du cardinal-vicaire un congé de trois mois.

— Cela vous prouve, répliqua vivement Manuel, que notre absence ne sera pas longue : trois mois au plus, peut-être deux.

— Combien de temps, demanda Toto, a duré son voyage à Venise?

— Je t'assure, mon ami, que l'on calomnie ce pauvre Rouquette. Depuis six mois que je l'étudie sans qu'il s'en doute, j'ai appris à lui rendre justice. Il m'aime, et il se rangera plutôt avec nous contre les miens qu'avec ma famille contre nous.

— Puisque vous avez foi en M. Rouquette, dit la comtesse avec amertume, asseyons-nous. Vous avez vu comme la nouvelle de ce départ nous a agréablement surpris : jugez par nous de l'effet qu'elle va produire sur Tolla.

— Chère comtesse, je souffrirai plus qu'elle. Aidez-moi à adoucir la violence du coup. Je sens que je n'ai plus de courage.

— Il doit t'en rester assez, dit Toto, car tu n'en dépenses guère au palais Coromila.

— Eh bien, oui! je suis faible, je suis lâche; j'ai peur de mon oncle, quoiqu'il soit le meilleur des hommes; j'ai peur de mon frère, j'ai peur de tout. Accable-moi, tu le peux, je te le permets, je ne me défendrai pas : il y a des momens où je me méprise moi-même! Mais que veux-tu? j'ai promis de partir, ma parole est donnée, la ville entière le sait. Hier, à dîner, devant moi, ils ont annoncé mon départ à plus de vingt personnes! Tout cela empêche-t-il que je n'aime ta sœur et que je ne l'épouse à mon retour? La sotte promesse que mon oncle m'a arrachée viole-t-elle les sermens que je vous ai faits?

Manuel s'arrêta brusquement; il avait entendu la voix de Tolla, qui descendait en chantant le grand escalier du palais.

La pauvre fille ouvrit la porte, courut à Lello, et s'arrêta tout interdite à la moitié du chemin. Elle vit son père horriblement pâle, sa mère agitée d'un tremblement nerveux, les yeux de son frère pleins de larmes, la figure de son amant bouleversée. Ils se taisaient tous et n'osaient ni se regarder ni la regarder. Son cœur se serra; elle se laissa tomber sur une chaise sans essayer de rompre ce morne silence. Trois longues minutes s'écoulèrent, durant lesquelles on n'entendit que les sanglots de Mme Feraldi. Enfin Tolla n'y tint plus.

— Qu'est-il arrivé? demanda-t-elle; ma mère, mon père, mon frère, Lello, qu'avez-vous? Parlez, je vous en prie. J'aurai du courage; répondez-moi. Maman, je t'en supplie. Ah! vous me ferez mourir! Par pitié dites-moi ce qui m'arrive!

— Pauvre enfant! répondit sa mère, tu le sauras trop tôt!

Elle ne demanda rien de plus; elle courut dans la chambre voisine et fondit en larmes sans savoir encore pourquoi. Ce premier moment passé, elle reprit possession d'elle-même et rentra résolument au salon.

— J'ai pleuré, dit-elle. Vous voyez que je suis calme. Maintenant je veux savoir ce que je suis condamnée à souffrir.

Au premier mot de départ, elle s'évanouit. Sa mère et Toto la portèrent dans sa chambre. Le comte la suivit, oubliant Manuel, qui s'enfuit tout éperdu. En passant devant la loge du concierge, il appela Menico, lui mit deux écus dans la main et le supplia de lui apporter des nouvelles de sa maîtresse. Il attendit deux heures dans une anxiété mortelle. Enfin Dominique parut : il était plus pâle qu'à l'ordinaire, mais il avait toujours son air calme et indolent.

— Parle vite! lui cria Manuel. Comment va-t-elle?

— Mieux, excellence. Elle a eu de grosses convulsions; maintenant elle dort : vous ne l'avez pas tuée tout à fait. Il ajouta, en posant les

deux écus sur la cheminée : Voici votre argent. Vous allez voyager, vous en aurez besoin. Madame vous fait dire que vous pouvez venir au palais demain soir.

Le lendemain, en entrant dans ce salon où il avait passé de si douces heures, Manuel fut saisi d'un frisson étrange. Personne ne se leva pour venir au-devant de lui. Tolla était trop faible pour courir comme autrefois à sa rencontre. Le comte et Toto s'étaient habillés comme pour une cérémonie. On avait enlevé tous les rideaux qui cachaient les vieux portraits de la famille, et Manuel pouvait compter autour de lui dix générations de Feraldi. Le comte lui montra de la main le fauteuil qui l'attendait, puis il commença d'une voix ferme et triste :

— Manuel Coromila, vous voyez que nous sommes ici en conseil de famille. J'ai convoqué mes ancêtres à cette réunion solennelle : je voudrais pouvoir convoquer aussi les vôtres. Vous allez quitter Rome pour longtemps, je dis longtemps, parce qu'il ne faut pas plus d'un mois pour changer le cœur d'un homme de votre âge. Ce départ, ce n'est pas vous qui l'avez voulu : il vous a été imposé par votre oncle et votre frère. Je sais pourquoi. L'ambition de vos parens ne veut pas que vous épousiez ma fille, et l'on compte sur les plaisirs de Paris et de Londres pour vous la faire oublier. Vous étiez libre de rester : vous avez consenti à partir. Vous étiez libre de déclarer ouvertement votre amour pour Vittoria, depuis tantôt deux mois que vous n'avez plus de père : vous vous êtes obstiné dans votre prudence et votre timidité. Je ne vous accuse pas. Je ne vous reproche ni les partis que vous nous avez fait rejeter, ni l'amour incurable que vous avez mis au cœur de ma fille, ni les calomnies que vos assiduités ont attirées sur nous, ni la scène d'hier et la douleur dont vous avez rempli ma maison; mais je pense que c'en est assez et que nous avons assez souffert. Je vois bien que vous n'aimez plus, ou que vous aimez moins, ou que vous n'aimez pas assez pour que l'amour vous donne du courage. Votre constance ne tient plus qu'à un fil, et sans toutes ces promesses et tous ces sermens qui vous sont échappés, la pauvre Tolla serait déjà oubliée. Eh bien! soyez heureux; rien ne vous retient plus : je vous rends votre parole.

EDMOND ABOUT.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

LVII.

AUGUSTE BRIZEUX.

Histoires poétiques, 1 vol. in-18, 1855.

M. Brizeux est à coup sûr une des physionomies les plus intéressantes du temps où nous vivons, et je n'aurai pas de peine à le démontrer, si toutefois le doute est permis à cet égard. M. Brizeux, en effet, ne relève d'aucune école. Il a conquis depuis vingt-trois ans la sympathie publique par le seul mérite de ses œuvres. Aussi n'a-t-il rien à craindre des caprices de la mode, ce qui est un rare privilége parmi les écrivains contemporains. Que les principes proclamés et pratiqués par l'école poétique de la restauration perdent faveur ou retrouvent la popularité qui les entourait autrefois, peu lui importe. Il ne vaut que par lui-même. L'apothéose du moyen âge et des rhythmes inventés à l'époque où la pensée se taisait, où le plaisir de l'oreille étonnée remplaçait l'émotion du cœur, n'a rien à démêler avec la durée de ses créations. Au milieu d'une génération qui s'est passionnée plus d'une fois si follement pour des théories puériles, pour des systèmes que le passé ne justifiait pas, que l'avenir ne

devait pas amnistier, il est demeuré solitaire et vrai. Il n'a consulté que son cœur, il n'a interrogé que ses souvenirs personnels, et son cœur lui a suggéré des pensées touchantes, dont toutes les femmes se sont émues, qui ont ravi tous les esprits éclairés. M. Brizeux, par un bonheur singulier, plaît aux âmes qui se contentent de sentir et n'ont pas bu à la source de la science, et charme en même temps les âmes studieuses à qui le présent ne suffit pas, et qui, pour échapper aux misères de la vie personnelle, éprouvent le besoin de se rejeter dans le passé.

Pour ceux qui connaissent l'histoire littéraire de notre temps, c'est là certainement une condition privilégiée. Nous avons vu depuis vingt ans bien des noms glorifiés et oubliés. M. Brizeux, qui publiait ses premiers vers en septembre 1831, garde encore aujourd'hui le rang conquis par le pieux amant de Marie. Pourquoi, sinon parce qu'il est toujours demeuré fidèle au culte de la vérité? En exprimant cette pensée, j'ai l'air de ressasser tout bonnement un lieu-commun, et pourtant, si l'on prend la peine de peser les mots, on verra que mon affirmation n'a rien de banal, car, je le dis avec tristesse, avec une sincère conviction, parmi tous les poètes d'aujourd'hui, j'en connais bien peu qui méritent un pareil éloge. Il s'en rencontre plus d'un sans doute qui, dans le maniement du langage, dans le choix des épithètes, des images et des rimes, a montré plus d'adresse et d'habileté; à l'exception de Lamartine et de Béranger, je n'en sais pas un qui offre à l'esprit une nourriture plus substantielle, qui suscite un plus grand nombre de pensées, qui résiste mieux à l'examen. On peut ne pas partager toutes les prédilections de M. Brizeux; la dissidence en pareil cas n'équivaut pas à l'hostilité. Quoi qu'on pense, on est obligé de s'incliner devant la sincérité de ses convictions. Qu'on le blâme ou qu'on l'approuve, bon gré mal gré, il faut accepter ses vers comme l'expression d'une pensée réelle. Or je le demande à tous ceux qui ont suivi jour par jour toutes les évolutions de notre littérature depuis trente ans, la liste des pensées réelles est-elle bien nombreuse? La réponse n'est pas difficile à prévoir, et je n'ai pas besoin de la formuler.

Il existe en effet deux genres de littérature profondément distincts, et à mesure que les livres se multiplient par les progrès mécaniques de l'imprimerie, l'intervalle qui les sépare s'agrandit de plus en plus. L'un relève du cœur, de l'intelligence, de la vie personnelle; c'est à ce genre qu'appartiennent les œuvres durables. Pour aborder ce genre, il est nécessaire d'avoir pensé par soi-même, d'avoir vu de ses yeux, ou mieux encore, d'avoir connu directement les angoisses des passions, les espérances décevantes et les regrets amers dont se compose la vie du cœur. Ce genre, je dois le dire sans crainte d'être dé-

menti, ne compte pas les adeptes par centaines. Le second relève des livres, des livres seuls, et n'a rien à démêler avec les doutes de la pensée, avec les souffrances du cœur. C'est un exercice purement mnémonique, une industrie qui se place sur la même ligne à peu près que la fabrication des indiennes imprimées ou des papiers peints, et que trop de gens, hélas! confondent avec la littérature. Ce dernier genre éblouit les esprits crédules, les cœurs inexpérimentés, pendant quelques semaines, parfois même pendant quelques années; mais l'illusion s'évanouit, et la foule lettrée ou illettrée reconnaît le néant de ce qu'elle avait adoré avec ferveur.

M. Brizeux a le bonheur d'appartenir au premier genre, que j'ai tâché de définir. Aussi n'a-t-il pas à craindre les retours de la fortune; il est et demeure aujourd'hui ce qu'il était il y a vingt-trois ans, l'interprète fidèle et convaincu des émotions qu'il a ressenties, le chantre inspiré des joies domestiques, l'apôtre de la famille et des croyances traditionnelles. Les inconstances de l'opinion n'ont pas entamé sa renommée. Tous les cœurs qu'il a charmés par le récit de ses souffrances, tous les esprits qu'il a enchantés par la naïve harmonie de ses vers gardent le souvenir de ses premières élégies. Ils ont suivi d'un regard vigilant et assidu les métamorphoses de sa pensée, et s'ils n'ont pas approuvé tout ce qu'il a dit, s'ils ont blâmé plus d'une fois les caprices auxquels il s'est abandonné, ils sont forcés du moins d'avouer que dans ses aberrations mêmes il n'a jamais déserté d'une façon absolue la cause de la vérité. Ses méprises ont porté sur la forme qu'il donnait à sa pensée, mais non sur la substance de toute poésie, l'émotion et la méditation.

C'est pourquoi il me paraît utile d'étudier attentivement la route qu'il a parcourue depuis vingt-trois ans, car ce n'est pas un spectacle sans intérêt que celui d'une âme sincère exprimant d'abord ce qu'elle a senti dans une langue simple et harmonieuse, célébrant le coin de terre où elle s'est épanouie, puis se détournant du droit chemin, confondant la philosophie et la poésie, et revenant à ses premières inspirations par l'étude des mœurs locales : c'est le tableau que j'entreprends de dérouler.

Un des premiers devoirs de la critique est certainement de signaler à l'attention publique, à la sympathie de tous les esprits studieux les poètes qui comprennent la nécessité de sentir et de penser avant d'écrire. Elle ne doit pas se lasser de les désigner, de les traiter avec une prédilection marquée, dût-elle être accusée de tomber dans le lieu-commun. La plaie de notre littérature, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est point la rareté des talens, mais l'absence trop générale de sincérité. Quoique le respect de la langue ne soit pas maintenu avec assez de sévérité, quoique la plupart des écrivains se conten-

tent trop facilement d'une demi-pureté et regardent la correction comme une condition secondaire, l'art de bien dire compte encore des adeptes nombreux; mais sentir et penser ne représentent pas dans notre littérature ce qu'ils devraient représenter. Le bien dire suffit au plus grand nombre des ambitions, et cette méprise des écrivains est trop souvent encouragée par la frivolité des lecteurs. Les mémoires fidèles savent ce que vaut mon affirmation. Ce n'est pas de ma part une plainte de rhéteur, c'est l'expression franche d'une douleur commune à tous les esprits de bonne foi, habitués à penser par eux-mêmes, à ne consulter personne pour savoir s'ils doivent se réjouir ou s'attrister. L'art d'assembler et d'ordonner les mots, d'aligner des rimes et d'assortir des images a fait chez nous depuis quelques années des progrès si éclatans, qu'il n'a pas eu de peine à envahir le domaine de l'intelligence. Et qu'on ne vienne pas me dire que je crée des fantômes pour me donner le plaisir de les combattre : l'histoire littéraire de notre pays est là pour constater l'envahissement dont je parle. D'ailleurs ceux qui ne limitent pas leur attention à la forme littéraire de l'intelligence savent très bien que le mal ne s'arrête pas là. Les arts qu'on s'obstine à nommer arts d'imitation, par une étrange confusion du but et des moyens, n'ont pas su se défendre contre la puérilité qui attriste à bon droit tous les amis de la poésie. Dans la peinture et dans la statuaire, nous voyons se reproduire la prédominance du métier, le dédain de la pensée. Nous voyons des hommes habiles s'en tenir à l'habileté, consacrer toute l'énergie de leurs facultés à l'imitation servile de ce qu'ils voient, et traiter l'idéal avec un mépris superbe. Pourvu que leur ébauchoir ou leur pinceau copie fidèlement la forme d'une figure ou d'un bahut, ils se déclarent satisfaits, et attendent pleins de confiance les applaudissemens, qui ne leur manqueront pas. C'est dire assez clairement qu'ils ne sont pas seuls coupables. Ils se trompent résolûment, car je ne leur fais pas l'injure de croire qu'ils ignorent le but et les devoirs de leur profession; mais leur erreur est pleinement amnistiée par l'indulgence et souvent même par la sympathie de la foule. Il ne faut donc pas s'étonner s'ils persistent dans la voie fausse et mensongère où ils sont entrés.

Dans la musique même, dont le but et les moyens ne sont pas aussi clairement définis que ceux de la peinture et de la statuaire, mais qui, grâce à Dieu, n'a jamais été rangée parmi les arts d'imitation, il se passe quelque chose d'analogue. Au lieu de trouver d'abord un sentiment à exprimer, ceux qui disposent de la voix humaine et des instrumens se préoccupent avec une prédilection fâcheuse des effets qui peuvent étonner l'oreille. Ne leur parlez pas de l'émotion, de l'attendrissement, de la terreur, qui tenaient la

première place dans les travaux de leurs devanciers. Ils accueillent par un sourire dédaigneux ces importuns souvenirs. Grétry, qui charmait la génération précédente; Haydn, dont les touchantes mélodies ravissaient d'aise les vieillards qui nous ont tenus sur leurs genoux, sont à leurs yeux de pauvres esprits. C'est à peine si ces artistes consommés, ces symphonistes érudits veulent bien faire grâce à Mozart, car ils reprochent à sa musique de chambre un peu de maigreur. Je n'ai pas à expliquer les motifs de leur sévérité envers Grétry, Haydn et Mozart. Ces maîtres illustres sentaient et pensaient avant de prendre la plume; c'est là une faiblesse, un travers qu'on ne saurait leur pardonner. Aujourd'hui la musique repose sur de plus solides fondemens que l'émotion et la pensée. Pourvu qu'on sache exposer avec le secours des instrumens à cordes un thème vieux ou nouveau, peu importe, et le moduler sur le cor, sur la trompette, on est sûr d'obtenir de nombreux applaudissemens. Les hommes de goût et de bon sens font la moue en écoutant ces pauvretés; mais que peut leur mauvaise humeur contre les battemens de mains? La musique aujourd'hui ne s'adresse qu'aux oreilles, comme la peinture et la statuaire ne s'adressent qu'aux yeux. Je n'ai pas besoin d'indiquer les exceptions; elles sont assez rares pour qu'on n'ait pas grand' peine à se les rappeler.

Ou je m'abuse étrangement, ou M. Brizeux partage toutes mes répugnances à l'égard des peintres, des statuaires et des musiciens qui négligent l'émotion et ne cherchent qu'à étonner. Les vers qu'il a écrits depuis vingt-trois ans révèlent avant tout une nature sincère. Il ne parle pas pour le plaisir de parler; il se tait quand il n'a rien à dire. Il laisse à d'autres le soin puéril d'enchâsser dans des strophes étincelantes des simulacres de pensées; il se contente de raconter simplement ce qu'il a senti. Dans le domaine de la poésie, il n'a jamais confondu le but et les moyens. Il ne décrit pas pour décrire, il décrit pour donner à ses personnages plus de vie et de relief. Il se préoccupe du paysage, mais dans une juste mesure, et n'oublie jamais l'homme pour le cadre où il a résolu de le placer. Il met l'attendrissement au-dessus de l'étonnement, et pour ma part je lui en sais bon gré. Que d'autres lui reprochent de pousser parfois la simplicité jusqu'à l'ingénuité enfantine : lors même qu'il abuserait de la simplicité, et ce n'est pas mon avis, je lui pardonnerais de grand cœur, car je suis las des images qui n'expriment aucune pensée, comme je suis las des draperies qui ne révèlent pas la forme du corps.

Lorsque parut le poème de *Marie*, il fut accueilli par l'étonnement et la joie. Tous les hommes de goût s'empressèrent à l'envi de louer les rares qualités qui distinguent ce recueil. C'est tour à tour en

effet la fraîcheur et la grâce de l'idylle, ou bien la tristesse et la gravité de l'élégie. Les éloges n'ont pas manqué à M. Brizeux. Son nom est devenu célèbre parmi les amis de la poésie. Il me semble pourtant qu'on n'a pas assez insisté sur le caractère particulier du thème développé par lui. Marie, la jeune fille qu'il aime et qu'il chante, dont il raconte avec un soin fervent les moindres actions, ne peut être confondue dans la foule des femmes célébrées par les poètes. Aimée, adorée par un esprit qui sait parler la langue divine, elle ne lira jamais les vers écrits pour elle, les vers qu'elle a inspirés. Le point capital sur lequel les admirateurs de M. Brizeux ont négligé d'appeler l'attention, — car il faut bien dire pourquoi Marie ne lira jamais les vers consacrés à sa louange, — c'est qu'elle est née, c'est qu'elle a grandi, c'est qu'elle vivra dans l'ignorance : elle ne sait pas lire, et ne connaît pas même par l'oreille la langue de son adorateur. Que les gens du monde sourient tout à leur aise, que les oisifs et les beaux esprits, délices des salons, prodiguent la raillerie à cet amour étrange, pour ma part je ne m'en étonnerai pas. Je conçois sans peine qu'il ne rencontre pas de nombreux adeptes, qu'il ne fasse pas école : il est dans la nature humaine d'aimer pour être aimé. L'affection la plus vive, lorsqu'elle n'est pas récompensée par une affection pareille, ne tarde pas à se lasser. C'est là ce que j'appellerai la condition vulgaire. Cependant, pour ceux qui ont pris la peine d'étudier les maladies du cœur dans leurs formes les plus secrètes, il existe une autre sorte d'amour qui semble se nourrir de lui-même et se passer de récompense. Que ce soit une folie, je le veux bien; que les disciples de Pétrarque, épris d'une passion sans espérance, ou abusés par une espérance qui ne doit jamais se réaliser, prennent rang parmi les faibles d'esprit, et ne soient aux yeux des hommes vivant de la vie ordinaire que de simples enfans, ce n'est pas moi qui chercherai à le nier. Je reconnais volontiers qu'il est plus sage d'aimer pour être aimé, que les passions sans espérance, qu'aucun signe, aucune parole ne vient encourager, sont des plaies dangereuses contre lesquelles on doit se tenir en garde; mais je suis bien obligé d'avouer que ces maladies, confondues par la foule avec la folie, se rencontrent parfois chez des âmes d'élite. Si c'est là une preuve de folie, si tous ceux qui aiment sans espoir d'être aimés sont vraiment privés de raison à l'heure où ils parlent de leur amour, confessons pourtant que cette folie amoureuse n'enlève rien à l'énergie, à l'élévation de leurs facultés. Pour eux, aimer n'est pas seulement un désir qui appelle le bonheur; c'est une ferveur qui trouve en elle-même sa propre joie.

Les amans de cette sorte, qui reconnaissent pour chef l'amant de Laure de Noves, sont de la famille des mystiques. Ils adorent la

créature humaine, comme les mystiques adorent Dieu. L'amour est pour eux tout à la fois une aspiration et une nourriture. A ne considérer que l'organisation humaine et la soif impérieuse des sens, ces amans singuliers sont dignes de compassion, car ils se consument dans une ardeur qu'aucune source vive ne vient apaiser; mais si l'on sort du domaine des sens pour entrer dans le domaine de la pensée, on s'aperçoit bientôt qu'ils ne sont pas à plaindre autant qu'on le croit. Ils soupirent, dites-vous, pour une idole sourde, ils brûlent un encens assidu devant une divinité muette; mais s'ils n'ont pas la récompense de leur affection, si leurs désirs demeurent inaccomplis, si leurs espérances, tantôt vives, tantôt défaillantes, ne doivent jamais se réaliser, ils ne connaissent pas la déception, ils ne sont pas condamnés à pleurer, comme une promesse mensongère, la femme qu'ils tiennent entre leurs bras, à rougir comme d'une honte de l'affection qu'ils ont prodiguée. Les mortes ne sont pas seulement celles qui quittent la terre; il faut aussi ranger parmi les mortes celles que nous avons entourées d'amour, que nous avons admirées comme des perles sans tache, que nous avons révérées comme des âmes candides et pures, et qui, après s'être livrées à nos caresses, se révèlent à nous dans toutes leurs misères. Nous pensions avoir recueilli la récompense de notre affection, et voilà que nous sommes forcés de pleurer sur notre bonheur. La possession, que nos désirs appelaient jour et nuit, que nous implorions par nos prières, n'est plus pour nous qu'un sujet d'épouvante; car si la tendresse d'une femme aimée est la plus grande joie que l'homme puisse rêver sur la terre, il n'y a pas de tristesse plus profonde, plus amère, plus poignante que l'accomplissement d'un désir dont la vanité frappe nos yeux. L'ivresse des sens une fois épuisée, quand nous trouvons l'égoïsme le plus grossier dans le cœur où nous espérions trouver le dévouement et l'abnégation, nous regrettons trop tard l'accomplissement de nos désirs. Les amans mystiques n'ont pas à redouter de pareils mécomptes. Ceux qui aiment sans espoir de récompense, qui aiment pour aimer, sont à l'abri de ces cruelles déceptions. Il ne faut donc pas les plaindre, il ne faut pas leur prodiguer la compassion comme à de pauvres fous. Ils méritent peut-être le nom de sages, puisqu'ils naviguent loin des écueils, puisqu'ils marchent loin des orages et trouvent dans l'adoration même un salaire qui suffit à leurs désirs. C'est à eux peut-être qu'il appartiendrait de nous prendre en pitié. Je suis donc loin de considérer le poème de *Marie* comme la révélation d'une passion puérile. Si les sonnets de Pétrarque pour Laure de Noves m'inspirent une profonde admiration, un respect sincère, les élégies écrites par M. Brizeux pour chanter une femme qui ne sait pas lire n'excitent pas chez moi une sympathie moins vive.

Ce qui caractérise particulièrement le poème de *Marie*, c'est l'extrême simplicité. Il est impossible en effet d'imaginer une suite d'élégies où l'art semble tenir moins de place. C'est l'histoire ingénue d'un amour né au village, et dont le souvenir frais et vermeil accompagne le poète parmi les bruits de la grande ville. Ce qui donne à ce récit une physionomie toute nouvelle, c'est qu'il n'offre pas l'ombre d'une péripétie. Tout se prépare, tout s'accomplit sans lutte, sans combat. L'amant de Marie, résigné d'avance, nous le croyons du moins, à ne jamais posséder la femme qu'il aime, assiste sans amertume, presque sans regret, aux différens épisodes de cette destinée qui semblait d'abord liée à la sienne. Les esprits frivoles, et le nombre en est grand, accuseront son cœur de faiblesse, de tiédeur, de défaillance : reproche facile à prononcer, que la réflexion ne justifie pas. Il ne faut pas une grande clairvoyance pour apercevoir sous la sérénité mélodieuse du poète la tristesse d'une espérance évanouie. Il avait rêvé le bonheur, le repos et l'orgueil de la possession près de la jeune villageoise. Ce n'est pas sans un déchirement intérieur, sans une profonde mélancolie, qu'il voit son rêve réduit en cendres, et les cendres même dispersées par le vent; mais il a reçu de Dieu une mission laborieuse qui le console : il trouvera dans sa douleur le thème de chants émouvans qui éterniseront le nom de Marie. Pourquoi n'essaie-t-il pas de ressaisir la femme qui va lui échapper? Pourquoi ne tente-t-il pas de lutter contre le jeune fermier dont Marie va devenir la compagne? Pourquoi n'offre-t-il pas à Marie son nom et son appui? Pourquoi ne prend-il pas courageusement la responsabilité de toute sa destinée? Je pose toutes ces questions sans prétendre les résoudre. La pénétration la plus puissante viendrait échouer contre ces problèmes délicats. Il y a là un mystère que je ne me charge pas de sonder. Je n'ai à m'occuper que du côté poétique de cette histoire, et je suis heureux de pouvoir le louer sans réserve : conception, développement, expression, tout dans ce poème ingénu porte l'empreinte de la vérité. Les hommes qui vivent dans les villes, au milieu des enivremens de la civilisation, auront peine à comprendre cette passion tout à la fois si ardente et si contenue, si pleine d'espérances et d'extases, et pourtant si prompte à la résignation. Pour estimer la valeur d'une telle passion, la vie ordinaire ne suffit pas. Les heureux de ce monde, ceux qui obtiennent l'approbation générale, qui excitent l'envie, que les parens bien avisés proposent à leurs enfans comme un légitime sujet d'émulation, ne peuvent manquer d'accueillir par un sourire dédaigneux et ironique cette affection qui se nourrit de souvenirs et qui renonce à la possession. A ne considérer que le train ordinaire des choses, je suis obligé de leur donner raison. Je me permettrai cependant de leur

soumettre une objection : ceux qui s'éveillent dans la richesse, qui respirent librement dans l'oisiveté, qui n'ont aucune lutte à soutenir, sont-ils des juges bien compétens dans les questions qui se rattachent au développement des passions? Je crois pouvoir en douter.

Si le loisir en effet favorise les affections passagères qu'on est convenu de désigner sous le nom de distractions, on ne peut nier qu'il ne contrarie ou plutôt qu'il n'abolisse les affections durables et profondes. Parmi ceux qui n'ont jamais connu la nécessité du travail, qui n'ont jamais nourri la femme préférée du fruit de leurs veilles, il y en a bien peu qui aient aimé, qui puissent aimer sérieusement. C'est pourquoi je récuse leur témoignage, lorsqu'il s'agit d'estimer la vérité morale et la beauté poétique de *Marie*. Le travail quotidien, le travail sans cesse renaissant, qui soumet l'homme à de si dures épreuves, à de si fréquentes défaillances, donne à toutes ses facultés une délicatesse, une énergie, que les oisifs ignoreront toujours. Pour comprendre la vérité du poème de *Marie*, il faut absolument se placer dans la condition du poète. Sans la pauvreté, sans les cruelles privations qu'elle impose, auxquelles on se résigne sans peine quand on peut ne songer qu'à soi-même, il est impossible de pénétrer ou même d'entrevoir le mot de cette énigme douloureuse. Abandonner sans combat une femme préférée, faite de candeur et de pureté, digne à toute heure de dévouement et d'abnégation, serait tout simplement une lâcheté que le poète le plus habile ne saurait réhabiliter; mais renoncer au bonheur rêvé en vue même de la femme aimée, chercher et trouver dans le sacrifice absolu du bonheur personnel une manière nouvelle de témoigner son affection, voilà ce que comprendront sans effort les âmes délicates éprouvées par le travail et la pauvreté, ce que les oisifs ne comprendront jamais. Or, sans vouloir affirmer que je possède la solution vraie, je pense qu'on peut expliquer ainsi le poème de *Marie*. L'amant de la jeune villageoise ne peut lui apporter en dot que la pauvreté et l'espérance d'une gloire lointaine. Elle ne connaît que la langue de l'Armorique et ne conçoit pas le bonheur sans l'ombre et le murmure des bois, sans le soleil des champs, sans l'écume de la mer et la solitude des grèves. L'emmener dans la grande ville sans pouvoir lui offrir en dédommagement une vie exempte de soucis, serait-ce vraiment l'aimer? Le poète ne le croit pas, et tous les juges désintéressés se rangeront à son avis. C'est là, si je ne m'abuse, le sens vrai du poème de *Marie*. Si l'amant de la jeune villageoise, qui a mis en elle toute sa joie et ne connaît pas de femme plus digne d'amour, n'essaie pas de la retenir et la laisse entre les bras d'un jeune fermier sans rien tenter pour défendre son trésor, c'est qu'il espère la voir plus heureuse à l'ombre du courtil. Ne l'accusez pas de faiblesse, de

pusillanimité; son renoncement est une nouvelle preuve d'affection dont Marie lui tiendra compte, et qu'elle enferme dans son cœur comme un souvenir précieux. Pour lui, le bonheur n'est pas dans la possession, mais dans l'image vivante et fidèle des premières années, des études et des jeux partagés, des oiseaux dénichés, des baisers cueillis à la dérobée sur le cou frais et brun de la jeune fille. Qu'elle soit heureuse aux bras du jeune fermier, pourvu qu'elle soit heureuse!

Le livre de *la Fleur d'or,* qui s'appelait d'abord *les Ternaires,* et dont M. Brizeux a très heureusement changé le baptême, puisqu'un très petit nombre d'initiés avaient réussi à pénétrer le sens de ce titre mystérieux, nous montre le talent de l'auteur sous un aspect nouveau. Dans le domaine de l'intelligence pure, c'est un progrès que personne ne peut contester; dans le domaine de la poésie, le progrès est-il aussi évident? Les esprits les plus bienveillans ont le droit d'en douter. A l'émotion naïve qui remplissait le poème de *Marie,* M. Brizeux a voulu substituer la science, la philosophie, l'analyse des symboles. C'est là une tentative dont je n'entends pas nier l'utilité comme gymnastique intellectuelle, mais qui n'arrivera jamais à séduire la foule. Quant aux âmes d'élite, qui aiment à pénétrer le sens intime des choses, à se rendre compte de leurs impressions, pour qui la vie tout entière, la vie de chaque jour, n'est qu'une leçon permanente, un livre toujours ouvert, dont toutes les pages méritent d'être méditées, elles préfèrent à bon droit la philosophie qui s'annonce franchement sous le nom qui lui appartient et n'appelle pas à son secours l'attrait de la poésie. Sans vouloir interdire aux poètes l'enseignement, je pense qu'ils doivent le voiler. Lorsqu'ils entreprennent l'enseignement explicite, ils s'exposent à une dangereuse comparaison : les philosophes les dominent de toute la netteté de leur langage. Que l'analyse des passions, la connaissance complète de nos facultés servent de guides et de conseils aux poètes, rien de mieux, rien de plus sage, je l'ai dit maintes fois et je ne me lasserai pas de le redire; mais ce n'est pas une raison pour combler d'un trait de plume l'intervalle qui sépare la philosophie de la poésie : le livre de *la Fleur d'or* est là pour démontrer tous les périls d'une telle tentative. Il y a dans ce recueil plus d'une page émouvante; l'auteur, malgré sa résolution de philosopher, ne pouvait se dépouiller complétement de sa nature primitive : il faut pourtant reconnaître que ces pages sont en trop petit nombre. L'émotion, dont la poésie ne peut se passer, tient trop peu de place dans ce livre, d'ailleurs si digne d'estime et d'étude; c'est plutôt une suite de réflexions qu'un recueil vraiment poétique. Le lecteur a beau reconnaître que l'auteur a presque toujours raison, qu'il exprime dans

une langue harmonieuse des pensées que l'expérience justifie : il se prend à regretter les émotions qui donnent au poème de *Marie* tant d'attrait et de vie. La vérité, lors même qu'elle lui apparaît dans toute son évidence, ne suffit pas à le contenter, car cette vérité, malgré la mélodie des vers, l'instruit presque toujours sans le charmer.

Cependant je ne voudrais pas laisser croire que ces remarques s'appliquent avec une rigueur absolue à l'ensemble de *la Fleur d'or*. Pour atténuer la sévérité de mon jugement, ou plutôt pour lui restituer son vrai sens, il me suffira de nommer *Jacques le Maçon* et *le Vieux Collége*, et ces pièces ne sont pas les seules que je pourrais citer. *Jacques le Maçon* nous présente l'idéal du dévouement et de l'abnégation, et M. Brizeux a su tirer de cette mort héroïque un parti excellent. Il n'y a dans ce récit ni pompe ni artifice; tout est dit simplement, et toutes les paroles portent coup. Cet ouvrier jeune et vigoureux, qui voit le danger, qui pourrait sauver sa vie, et qui la sacrifie sans hésiter pour ne pas livrer au dénuement une veuve et des orphelins, a trouvé dans M. Brizeux un poète digne de le comprendre et de le chanter. Les âmes les plus engourdies ne peuvent se défendre d'un frisson d'épouvante, ni retenir un cri d'admiration en voyant ce héros, dont l'histoire ne sait pas le vrai nom, s'élancer au-devant de la mort pour assurer le pain d'une pauvre famille. *Le Vieux Collége* réalise sous une forme heureuse, et sans trop d'effort, l'alliance de la philosophie et de la poésie. Dans cette pièce, pleine à la fois d'onction et de sévérité, les faits et les pensées s'enchaînent si naturellement, que le lecteur n'a pas le temps d'apercevoir la leçon cachée sous le récit. La leçon est dans le récit même. Ce vieux collége de Flandre où le poète a passé ses premières années au milieu des jeux et de l'étude, habité maintenant par des vieillards fiévreux qui viennent s'asseoir sur ses bancs de pierre et réchauffer leurs membres tremblans aux rayons du soleil, parle assez haut pour que le poète n'ait pas besoin d'intervenir en son nom. Quelques traits lui suffisent pour mettre le lecteur au diapason de sa pensée. Les naïves espérances du premier âge, les épreuves de l'âge mûr, les souffrances de la vie à son déclin, se présentent aux esprits les plus frivoles, et lorsque le poète prend la peine de formuler la leçon contenue dans ce rapprochement douloureux, il trouve sa besogne à moitié faite. Il y a dans ce récit une page que je n'oublierai jamais, et qui exprime admirablement la souffrance résignée. Un vieillard perclus, cloué sur son grabat par la paralysie, regarde avec un œil plein d'espérance une vieille gravure enfumée, un martyr dont les plaies sont arrosées par le sang du Christ. Il se console en contemplant cette rosée miraculeuse, et oublie pour un instant que ses membres sont condamnés à l'immobilité. Toutes les paroles dont

se compose cette page sont empreintes d'une effrayante réalité, et pour que rien ne manque à l'austérité de la leçon, la chambre où gît le vieillard perclus est la chambre même où le poète enfant a connu l'espérance et la joie, les douceurs de l'étude et la paix du sommeil.

Tous les esprits attentifs qui aiment à suivre les métamorphoses de l'intelligence noteront d'un doigt diligent la pièce adressée à une femme que le poète n'a pas nommée, mais dont le souvenir est demeuré gravé dans son cœur, qu'il a aimée d'un amour profond et sincère, dont il a respiré l'haleine, mais qui lui échappe après quelques jours d'un bonheur enivré. Nous sommes bien loin de *Marie,* bien loin des naïfs épanchemens qui nous ont enchantés. La peinture de ce bonheur fugitif, si cruellement payé par une subite solitude, n'est pourtant pas moins vraie que le premier tableau qui a révélé le nom de M. Brizeux à la foule étonnée. Au milieu des bruits de la grande ville comme à l'ombre du courtil, je retrouve une âme sincère qui avoue ses fautes comme ses souffrances.

Toutes les pièces inspirées par l'Italie se recommandent par une exquise délicatesse ou par une grandeur pleine de simplicité. Toutefois je m'explique très bien pourquoi ces pièces, malgré le mérite éminent qu'elles possèdent, n'ont pas excité la même sympathie que le poème de *Marie.* Elles s'adressent en effet à ceux qui connaissent l'Italie, qui l'ont étudiée avec un soin amoureux, plutôt qu'à la foule. C'est un *memento* plein de charme pour ceux qui ont visité la terre où l'oranger fleurit; ce n'est pas une révélation pour ceux qui n'ont pas foulé cette terre bien-aimée. Et puis, s'il faut dire toute ma pensée, M. Brizeux, en nous parlant de Naples et de Rome, de Florence et de Pise, n'a pas compris tous les dangers de l'extrême concision. Il se fie trop à la pénétration de ses lecteurs: c'est là sans doute une politesse dont nous devons lui savoir gré; mais il n'a pas le droit de s'étonner qu'elle n'ait pas été généralement comprise. Il se plaît à enfermer un grand nombre de pensées dans un petit nombre de mots. C'est à merveille, et je l'en remercie, l'exemple est excellent. Je suis forcé pourtant d'avouer qu'il abuse parfois de la concision. A proprement parler, les souvenirs italiens de M. Brizeux ne sont guère intelligibles que pour ceux qui peuvent les rapprocher de leurs souvenirs personnels. C'est dans ces limites que j'entends restreindre la portée de mes reproches. Malgré la haute estime que m'inspire *la Fleur d'or,* je comprends sans peine qu'elle n'ait pas réuni de nombreux suffrages, car elle ne peut guère émouvoir que les artistes et les lettrés. Il faut avoir vécu dans le commerce familier de Dante et de Pétrarque pour sentir tout ce qu'il y a d'exquis et de vrai dans ces charmans souvenirs. M. Brizeux, tout entier aux émotions qu'il éprouve, écrit d'abord pour lui-même et pour ses amis,

qui connaissent le train ordinaire de ses pensées. Quant au public, il ne paraît guère s'en soucier. Tant mieux pour ceux qui ont admiré de leurs yeux les portes du Baptistère, qui ont vu et revu cent fois les merveilleux bas-reliefs de Ghiberti; tant pis pour ceux qui sont condamnés à les révérer sur parole. A la bonne heure! mais je pense que le poète, pour ne pas manquer à sa mission, ne doit jamais oublier la foule. Toutes les fois qu'il l'oublie, il ne tarde pas à comprendre le danger de sa méprise. La foule, dont il n'a tenu aucun compte, s'éloigne de lui, parce qu'elle ne réussit pas à pénétrer le sens de ses paroles. M. Brizeux, en se plaçant dans cette condition, s'était-il résigné d'avance aux conséquences de sa résolution? Je n'oserais l'affirmer. Peut-être croyait-il que le pieux amant de Marie était protégé contre l'indifférence. Aujourd'hui, je l'espère, il sent qu'il s'est trompé. A quelque forme de l'art qu'on ait résolu de s'attacher, il faut toujours faire deux parts de son intelligence : une première part pour la foule, qui, en raison de ses facultés, juge l'œuvre accomplie sans tenir compte des procédés; une seconde part pour les initiés, pour les hommes du métier, qui tiennent compte du procédé, qui se contentent d'une indication et devinent les sous-entendus. C'est là, si je ne m'abuse, la raison de la froideur avec laquelle ont été accueillis *les Ternaires;* cette froideur n'accuse pas un affaiblissement dans le talent du poète, mais tout simplement une méprise dans l'emploi du talent.

Il y a pourtant dans *les Ternaires,* qui s'appellent aujourd'hui *la Fleur d'or,* quelques pages qui échappent au reproche d'extrême concision, et qui excitent des sympathies aussi nombreuses que le poème de *Marie.* Pourquoi ces pages sont-elles si rares? Quand le poète, en parcourant les flancs du Pausilippe, salue avec bonheur les fleurs de sa chère Bretagne, il retrouve sans effort des accens pathétiques. Tous les cœurs amoureux du foyer saluent avec empressement ce souvenir de la terre natale. J'aime à croire que M. Brizeux, parvenu aujourd'hui à la maturité, sentira désormais la nécessité de ne pas négliger l'émotion. C'est à l'émotion qu'il a dû ses premiers succès, sa première popularité; c'est à l'émotion qu'il doit songer pour la conserver pure et pleine.

La science et l'art, dont je ne veux pas médire, ne remplaceront jamais l'émotion dans le domaine de la poésie. Les allusions les plus délicates, les pensées les plus vraies, les symboles les plus ingénieux, n'auront jamais sur la foule la même autorité, la même puissance que les sentimens naïfs, la peinture des passions ou du bonheur domestique. M. Brizeux connaît trop bien les joies du foyer pour ne pas apprécier mieux que nous toute l'importance de l'émotion dans le domaine poétique. Il comprend à demi-mot la valeur et

la portée de nos reproches. Puisqu'il a voulu s'abreuver aux sources de la science et de la philosophie, puisque, malgré ses instincts poétiques, il n'a pu se dérober à la puissance dévorante de l'analyse, qu'il savoure dans la solitude les fruits amers de la vie, mais qu'il n'essaie plus de les offrir à la foule dans toute leur âpreté; car la foule, pareille aux enfans, n'accepte les breuvages les plus salutaires que lorsque les bords de la coupe sont enduits de miel.

Le poème des *Bretons*, publié il y a dix ans, a marqué la place de M. Brizeux parmi les écrivains les plus éminens de notre temps. Ce n'est pas que je préfère ce poème aux douze élégies inspirées par Marie, je pense même que les amis les plus fervens de l'auteur éprouveraient le même embarras que moi, s'il leur fallait se prononcer sur cette question délicate; mais il est impossible de ne pas admirer le mélange de grâce et de grandeur qui caractérise cet ouvrage, longtemps médité, conçu et composé à loisir, exécuté avec un soin scrupuleux, dont chaque page témoigne d'un respect profond pour le public, c'est-à-dire d'un vrai sentiment de la dignité littéraire. Ceux qui livrent à la foule oisive et distraite des pensées inachevées, des projets à peine ébauchés, qui, au lieu de peindre et de modeler ce qu'ils ont rêvé, se contentent de l'indiquer à la manière des décorateurs, n'ont pas le droit de se plaindre quand leurs œuvres, après quelques semaines d'une popularité bruyante, viennent à tomber dans l'oubli. Comme ils ont méconnu le respect qu'ils se doivent à eux-mêmes, il est tout naturel que le public les traite avec dédain. Quoi de plus juste en effet? L'écrivain qui se joue de la foule ne mérite-t-il pas que la foule se joue de lui? Grâce à Dieu, M. Brizeux n'appartient pas à cette classe frivole, à cette famille d'esprits égarés qui gaspillent sans vergogne les plus précieuses facultés. Il prend au sérieux tout ce qu'il dit, et n'entend pas en décliner la responsabilité. Cependant, après avoir achevé la lecture de ce livre substantiel, dont chaque ligne renferme une pensée ou un sentiment, quelque sympathie qu'on éprouve pour l'auteur, on est amené malgré soi à se poser une question : — est-ce bien là vraiment un poème? N'est-ce pas plutôt une suite de tableaux dont chacun pris en lui-même se recommande par des qualités excellentes, mais qui ne sont pas réunis entre eux par un lien assez étroit? Avant de résoudre cette question, ou mieux encore, pour la résoudre plus sûrement, je demande la permission d'en poser une autre qui doit en préparer la solution : M. Brizeux a-t-il voulu faire un poème?

Il y a dans la conquête des Gaules, racontée par Jules César, un épisode admirable que le grand capitaine a retracé en termes vraiment épiques, la lutte des Bretons contre la puissance romaine. Avec une simplicité particulière aux hommes de guerre, la future victime

de Brutus rend pleine justice à ses ennemis. Il rencontre le sublime sans le chercher, et s'élève jusqu'à la plus haute poésie tout en croyant ne transcrire que ses souvenirs personnels. Sans effort, à son insu, je le crois du moins, il est tout à la fois l'Achille et l'Homère de son iliade. Ce n'est pas que Jules César fût étranger aux artifices de la parole: tous les écrivains de l'antiquité qui se sont occupés de lui sont unanimes à déclarer qu'il avait étudié avec un soin assidu les secrets les plus savans de l'éloquence; mais il est permis de croire que le sentiment des grandes choses accomplies par son épée, je dis grandes et non pas justes, dominait en lui l'ambition littéraire. J'aime donc à penser qu'en racontant la conquête des Gaules il songeait à la gloire de son armée bien plus qu'aux applaudissemens des beaux-esprits de Rome. Je prends pour vraie, pour fidèle, pour littérale, la relation de sa campagne contre les Bretons, et je me demande si M. Brizeux n'eût pas trouvé dans le journal militaire de Jules César l'étoffe d'une admirable épopée. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de répondre. Tous ceux qui ont étudié les souvenirs du grand capitaine savent à quoi s'en tenir sur les matériaux que le guerrier offrait au poète. Il est vrai qu'une épopée où le bon droit ne triomphe pas, où la justice est terrassée par la force, blesse toutes les âmes délicates; mais cette blessure n'est pas de celles qui refusent de se fermer, car l'avenir appartient au bon droit, et le triomphe de la force n'est jamais qu'un triomphe éphémère : M. Brizeux ne l'ignore pas. Il sait, comme tous les bons esprits, que tôt ou tard le règne de la justice arrive. L'histoire tout entière est là pour démontrer que le châtiment ne manque jamais à ceux qui voient dans le succès la consécration de leur volonté, sans tenir compte des peuples écrasés. La parole de Lucain sur Caton est empreinte d'une éternelle vérité, pour peu qu'on sache l'interpréter. Quand la cause victorieuse semble plaire aux dieux et que la cause vaincue plaît à Caton, tôt ou tard l'histoire donne raison à la cause vaincue. Je crois donc que la campagne de Jules César contre les Bretons, malgré la tristesse du dénoûment, offrait au poète un sujet vraiment épique. M. Brizeux n'est sans doute pas du même avis, puisqu'il n'a pas cherché dans cet épisode la matière de son poème.

Après Jules César, il se présente une autre source poétique pour ceux qui veulent célébrer la grandeur des origines armoricaines, source familière à tous les érudits, la grande histoire de dom Lobineau. Ce recueil ne se recommande ni par l'habile distribution des faits, ni par l'élégance du style, et si je lui donne le nom de recueil, c'est qu'en effet c'est plutôt un amas de matériaux qu'un véritable édifice. Mais quelle prodigieuse variété de documens, quel trésor de légendes, quelle richesse de traditions, depuis les récits hagiogra-

phiques jusqu'aux envahissemens de territoire qui éclairent la nature et le mélange des races! Pour un œil clairvoyant, pour une âme vraiment poétique, l'histoire de dom Lobineau est une mine dont les filons peuvent contenter l'avidité de plusieurs générations. Et pourtant M. Brizeux n'a rien demandé à dom Lobineau. Jules César lui offrait l'épopée purement militaire; dom Lobineau lui offrait l'épopée tout à la fois militaire et merveilleuse. Il a négligé avec le même dédain ces deux sources fécondes. Je n'essaierai pas de déterminer les motifs qui l'ont décidé. Il est probable qu'il apprécie aussi bien que moi les matériaux dont il n'a pas voulu faire usage. Peut-être s'est-il défié de l'esprit de son temps, peut-être a-t-il préféré par instinct le tableau des mœurs bretonnes au récit d'une grande action, à la peinture épique de son pays.

Cependant, tout en abandonnant le terrain épique, il pouvait composer sur la Bretagne un vrai poème. La vie privée de la race armoricaine lui fournissait tous les élémens d'une conception fortement nouée, pleine de péripéties et d'angoisses; il a dédaigné ce troisième parti, comme les deux premiers que je viens d'indiquer. Son livre est plutôt un roman qu'un poème, et je n'ai pas besoin de le démontrer; chacun le comprendra sans le secours de mes argumens. Les amours de Loïc et d'Anna, racontées par M. Brizeux, malgré la fraîcheur et la variété des épisodes, ne sont pas un poème dans le sens rigoureux du mot. Pourquoi? C'est que les épisodes se succèdent sans jamais s'engendrer. Or la poésie, prise dans son acception la plus élevée, ne saurait se passer du caractère de nécessité. Dès que le caprice prend la place de la volonté préconçue, dès que les épisodes peuvent être déplacés impunément, sans préjudice pour l'auteur ou pour le lecteur, le livre le plus beau, le récit le plus attendrissant ne mérite pas le nom de poème. Les larmes répandues n'imposent pas silence à la sévérité de la raison. Le livre une fois fermé, nous avons le droit de nous demander si toutes les parties de la pensée qui nous a émus et charmés sont disposées dans un ordre nécessaire, et, selon la nature de la réponse, nous absolvons ou nous condamnons l'œuvre la plus exquise dans ses détails.

Or c'est là ce qui arrive à M. Brizeux. Le livre qu'il appelle poème est rempli de scènes charmantes et parfois de scènes terribles, dont le souvenir demeure gravé dans toutes les mémoires; mais, il faut bien le dire, il manque à toutes ces scènes l'unité dominatrice que tous les grands maîtres ont recommandée comme la condition suprême de toute poésie, depuis le précepteur d'Alexandre jusqu'à l'ami de Mécène et des Pisons. *Clarisse* et *Manon Lescaut* sont là pour démontrer que leur prescription n'a rien d'exorbitant. Toutefois je pense qu'on peut, sans oublier les lois du goût, se montrer plus

indulgent pour le roman que pour le poème, car le premier de ces deux genres est soumis à des obligations moins impérieuses que le second. A mon avis, *les Bretons* sont donc un roman.

Quelle que soit d'ailleurs la rigueur de mes objections, il reste encore beaucoup à louer dans ce livre. Il renferme en effet deux épisodes qui suffiraient seuls à fonder la renommée d'un poète; ai-je besoin de les nommer? Tous ceux qui ont lu *les Bretons* ne les ont-ils pas nommés avant moi? *Les Lutteurs* et *les Conscrits* sont des morceaux dont chaque ligne révèle la main d'un artiste consommé. Exactitude de l'observation, sincérité des sentimens, élévation des pensées, enchaînement des pensées entre elles, rapidité du récit, originalité des traits destinés à caractériser la vie des personnages, rien n'y manque. *Les Conscrits* traduisent, sous une forme élégante, les regrets et les larmes de toutes les mères qui voyaient leurs enfans dévorés par la guerre. La foi traditionnelle qui réunit les paysans bretons sur les dalles de l'église séculaire prête aux *Conscrits* un accent pénétrant que l'art le plus ingénieux ne saurait dépasser. Amour du foyer domestique, révolte intérieure contre la volonté souveraine qui arrache le laboureur à sa charrue, sentiment confus du dévouement patriotique, résignation éplorée, obéissance à la voix du pasteur évangélique, M. Brizeux n'a rien négligé pour peindre au complet cette scène attendrissante. Quant aux *Lutteurs,* je ne crains pas de le dire, ils peuvent se comparer, pour la grandeur et la simplicité, aux morceaux les plus purs de la poésie antique. C'est là sans doute un éloge dangereux, difficile à justifier. Pourtant je ne redoute pas la contradiction. La force physique, célébrée dans cette langue austère et sonore, s'élève jusqu'à la beauté de la statuaire. M. Brizeux, en louant les lutteurs de sa chère Bretagne, s'est souvenu à propos des poèmes homériques sans jamais les copier : heureux privilége des âmes naïves qui observent avec une attention vigilante toutes les scènes de la vie rustique, les agrandissent et les fécondent par la méditation, et nous charment en racontant leurs souvenirs! Ces hommes jeunes et vigoureux, qui s'étreignent d'un bras puissant, m'intéressent autant que les plus grandes batailles. S'il ne s'agit pas de la destinée des nations, il s'agit d'un amant glorieux ou humilié, d'une femme fière de sa victoire ou honteuse de sa défaite; et pour les hommes qui pèsent les grands événemens comme Juvénal pesait les cendres d'Annibal, le regard enivré d'une jeune fille, le front radieux d'un lutteur triomphant, ne valent-ils pas les fanfares d'une armée victorieuse, les couronnes tressées pour les généraux couverts de sang et de poussière? C'est au cœur des femmes qu'il appartient de répondre, et leur réponse trouvera dans tous les cœurs un écho unanime.

Primel et Nola marquent dans la vie de M. Brizeux un retour

réfléchi vers les sentimens qui ont dicté le poème de *Marie*. C'est à coup sûr un poème plein de fraîcheur et de grâce. Il ne faut pourtant pas laisser croire à l'auteur de ce touchant récit que *Primel et Nola* puissent se comparer à *Marie*. Je ne sais pas si M. Brizeux connaît familièrement la langue de George Crabbe. Ce qui demeure certain pour moi, c'est qu'il s'est rencontré avec lui dans *Primel et Nola*. Comme dans le *Borough* de George Crabbe, nous trouvons la peinture réelle de la vie rustique, un récit qui rappelle en plusieurs parties l'école flamande ou hollandaise. Ce n'est pas que je veuille établir une comparaison littérale entre M. Brizeux et George Crabbe. Je reconnais volontiers que l'idéal tient plus de place chez le poète français que chez le poète anglais. Cependant il est impossible de nier l'analogie que je viens d'indiquer. Ce que je voudrais établir, ce que j'espère démontrer, c'est que *Primel et Nola* demeurent au-dessous de *Marie*, et produiront sans doute la même impression sur les générations futures, parce que l'argent joue un trop grand rôle dans le premier de ces récits. L'idéal dont j'ai parlé tout à l'heure n'est pas dans la substance même du récit, mais dans les ornemens dont le poète a jugé à propos de l'embellir. A quoi se réduit en effet le thème développé par M. Brizeux, si nous le dépouillons de toutes ses broderies lyriques? Un journalier amoureux d'une veuve belle, jeune et riche, aimé d'elle et sûr de la posséder, ne consent à l'épouser qu'après avoir gagné par son travail ses habits de noce. Ce thème, ainsi ramené à ses termes élémentaires, offre sans doute l'étoffe d'un poème intéressant : ce n'est pas moi qui songerai à le contester; je ne puis pourtant retenir un aveu que l'évidence m'impose. Le premier mariage de Nola diminue singulièrement le prestige qui s'attache à sa beauté, et j'ajouterai que sa richesse ne fait pas un moindre tort au courage et au dévouement de Primel. Reportons-nous vers les traditions bibliques. Nous voyons dans les livres de Moïse des laboureurs amoureux d'une fille jeune et belle donner sept ans de leur vie pour obtenir la possession de sa jeunesse et de sa beauté; mais dans un pareil marché, si toutefois un tel dévouement mérite ce nom vulgaire, l'intérêt pris dans le sens primitif du mot ne joue aucun rôle. La passion domine seule en souveraine. Sept ans sont donnés par l'amant pour la jeunesse et la beauté de la jeune fille. Ni champs ni vignes à recueillir en héritage, et d'ailleurs, la jeune fille apportât-elle en dot des vignes et des champs, nous ne pourrions oublier les sueurs prodiguées par son amant pour féconder le patrimoine de sa fiancée.

Dans *Primel et Nola*, nous ne voyons rien de pareil. Nola ou Guen-Nola a livré sa jeunesse à un vieillard qu'elle n'aimait pas, qu'elle ne pouvait aimer, pour assurer le repos et le bien-être de sa vieille mère. C'est là sans doute une résolution très digne de respect; mais

il faut bien avouer qu'une jeune fille jetée dans le lit d'un vieillard a perdu son caractère poétique. Je sais tout ce qu'on peut dire pour l'excuser, pour la glorifier, je comprends tout ce qu'il y a de grandeur dans son abnégation; qu'on me permette pourtant d'affirmer qu'une jeune fille ainsi sacrifiée n'a plus pour le lecteur le même charme qu'une vierge dont la beauté n'a pas été cueillie. Je ne veux pas contester le mérite du dévouement. Toutefois je ne crois pas insulter la morale en disant que Ruth sortant du lit de Booz n'est plus pour les jeunes moissonneurs ce qu'elle était avant de réchauffer les flancs glacés du vieillard. Ce que je dis de Nola, je puis le dire avec une égale justesse de Primel gagnant ses habits de noce à la sueur de son front. La fierté qui lui inspire ce projet mérite à coup sûr notre estime; j'aimerais mieux qu'il mît sa fierté au service d'une meilleure cause, et qu'il gagnât par son travail une femme qui ne lui apporterait en dot que la beauté. On me dira qu'il aime Nola et qu'il se sait aimé. C'est à merveille, et je comprends que l'espérance d'un si digne salaire double sa force et son courage. Je ne puis cependant me défendre d'un sentiment de dédain en songeant qu'il fait une bonne affaire, car Guen-Nola est riche, et sa richesse ne lui vient pas de sa famille. Cette nouvelle Ruth a recueilli l'héritage de Booz. Que le monde s'accommode de ces marchés, qu'il les vante et les applaudisse comme une preuve de sagacité, que les familles s'en arrangent et s'en félicitent, peu m'importe : je me place au point de vue poétique, et je dis, sans crainte d'être démenti, que la donnée choisie par M. Brizeux blesse les sentimens les plus délicats de l'âme humaine. Une femme jeune et belle qui a dormi dans le lit d'un vieillard, un jeune laboureur qui recueille la richesse acquise à ce prix, ne seront jamais des thèmes poétiques dans l'acception la plus élevée. Le poète pourra prodiguer le talent, il ne réussira jamais à changer la nature de ses deux personnages. M. Brizeux n'a rien négligé pour ennoblir la donnée qu'il avait choisie; il n'a pourtant pas réussi à franchir les obstacles semés sur sa route. Nola aux bras de Primel demeure ce qu'elle était au début : elle avait perdu son prestige en épousant le vieux jardinier, elle ne le retrouve pas en livrant sa beauté à son jeune amant.

Ce n'est pas d'ailleurs le seul reproche que mérite ce poème si recommandable, si digne d'éloge à tant d'égards. Les chansons de Primel pèchent trop souvent par un excès de subtilité. On se demande à bon droit comment un laboureur qui gagne ses habits de noce à la sueur de son front peut appeler au secours de sa tendresse tous les artifices de la poésie lyrique, toutes les ruses de l'art le plus consommé. Tous ceux qui ont lu les chants bretons publiés par M. de La Villemarqué comprendront l'équité de cette objection.

L'art suprême consiste à déguiser l'artifice, et M. Brizeux l'a plus d'une fois oublié. Les chansons de Primel seraient beaucoup mieux placées dans la bouche d'un lettré que dans la bouche d'un laboureur. Cependant *Primel et Nola,* malgré ces taches que je dois signaler, ont réuni de nombreux suffrages.

M. Brizeux vient de résumer dans sa *Poétique nouvelle* l'histoire de son intelligence. Ce dernier ouvrage, considéré sous le rapport purement didactique, laisse à désirer : il manque de méthode et ne justifie pas le titre que l'auteur lui a donné; mais il renferme de grandes beautés poétiques. C'est un traité écrit par un homme du métier, par un homme expert dans les matières qu'il essaie d'enseigner. C'est là une condition privilégiée sur laquelle je ne devrais pas avoir besoin d'insister, et qui cependant mérite une attention spéciale. Trop souvent en effet les professeurs de poétique sont demeurés étrangers à la pratique de la poésie; M. Brizeux, qui, depuis vingt-trois ans, nous a révélé, sous une forme harmonieuse et pure, les moindres sentimens de son âme, était admirablement placé pour nous expliquer les secrets de l'art qui a fondé sa renommée. Aussi trouvons-nous dans la *Poétique nouvelle* plus d'une page qu'un poète seul devait écrire, et nous reconnaissons avec joie que dans ces pages souveraines l'expression s'est toujours maintenue à la hauteur de la pensée. Toutefois la portée même de son talent, l'autorité légitime dont il est revêtu, nous imposent le devoir de lui signaler les omissions qu'il a commises, les erreurs auxquelles il s'est laissé entraîner. Si j'ai bien compris le plan de son poème, et je l'ai relu plusieurs fois afin de me prémunir contre toute méprise, il a voulu nous montrer l'intelligence dominée d'abord par le sentiment de la nature et traduisant son émotion par l'idylle, puis envahie par le dépit satirique en présence des vices de la cité, plus tard enfin emportée par l'épopée en présence des merveilles de Rome. Ce plan, s'il l'eût suivi fidèlement, ne manquerait pas de justesse, quoiqu'il soit incomplet; mais M. Brizeux est digne de la vérité, les ménagemens ne conviennent pas à son talent, et je croirais manquer à la déférence qu'il mérite en lui déguisant une partie de ma pensée. Je crois qu'il n'a pas suivi fidèlement le plan primitif qu'il avait conçu. L'idylle, qui sert de début à son poème, au lieu d'être inspirée par le spectacle de la nature, est plutôt inspirée par les mystères de la religion. Il y a donc ici double emploi; il fallait choisir entre la nature et la religion. Si la nature seule, comme je le crois fermement, est capable d'inspirer aux âmes poétiques des idylles naïves, à quoi bon appeler au secours de la nature les mystères de la religion? A quoi bon mettre en scène une mourante pleine de foi, et dont la mort fait envie au prêtre agenouillé près de son chevet? A quoi bon prendre pour date le ven-

dredi saint et rappeler le souvenir du grand dimanche? Vous déclarez donc la nature impuissante à développer le génie poétique, puisque vous appelez à votre secours l'émotion religieuse. Votre pensée primitive était juste, et je l'approuve en tout point; mais vous ne l'avez pas réalisée dans toute sa pureté.

Dans le second chant de sa *Poét que,* M. Brizeux nous montre la satire éveillée par les vices de la cité. A coup sûr, l'intention est excellente, mais il faut bien avouer que, malgré l'intervention de Molière, l'auteur n'a pas fait tout ce qu'il voulait faire. Les vices ne tiennent pas assez de place dans ce tableau satirique de la grande ville, et puis la satire n'est pas la seule forme poétique dont la cité puisse revendiquer l'origine : la comédie, la tragédie et le drame ont la même source que la satire, et nous aurions aimé à voir ces trois formes nouvelles s'épanouir, comme la forme satirique, en présence des vices de la cité. La comédie vit de ridicule, la tragédie et le drame vivent de passion. M. Brizeux s'est contenté d'effleurer ces trois formes poétiques sans se donner la peine d'en expliquer les secrets, et je crois qu'il a eu tort. Quoiqu'il n'ait jamais abordé directement ni la comédie, ni la tragédie, ni le drame, par cela seul qu'il est doué de facultés poétiques, il pouvait sur ces trois points nous donner d'utiles enseignemens. Il connaît la vie des villes, et n'ignore pas ce qu'elles contiennent de passions combattues, exaltées parfois jusqu'au crime par la résistance, ou poussées au suicide par le désespoir. Puisqu'il a sondé les plaies sociales, pourquoi donc nous les a-t-il voilées? Pour demeurer fidèle à son plan, il devait, après nous avoir montré l'idylle s'épanouissant en face de la nature, nous montrer la comédie, la tragédie et le drame soumis à l'empire du ridicule et de la passion, comme la satire à l'empire du vice.

Le troisième chant de la *Poétique nouvelle,* qui a le malheur de porter un titre païen, est à coup sûr le meilleur des trois. Toutes les pages consacrées à Saint-Pierre, au Vatican, sont pleines de grandeur et de vérité. Pour ceux qui ont visité l'Italie, c'est un souvenir fidèle et vivant; pour ceux qui l'ignorent, c'est une révélation. Ici pourtant, comme dans les deux premiers chants, je pense que l'auteur n'a pas réalisé complétement son plan primitif. Il voulait nous montrer dans Rome la source féconde et toujours renouvelée du sentiment épique; il s'est laissé entraîner par le plaisir de raconter ce qu'il avait vu, et quoiqu'il nous dise ses voyages avec un art exquis, le charme des épisodes le détourne trop souvent du but. Ce qui manque à ce troisième chant, si admirable d'ailleurs, c'est le sentiment historique, envisagé dans son acception la plus générale, c'est-à-dire le sentiment épique, car l'histoire et l'épopée se confondent dans les murs de Rome. Les ruines qui racontent les désastres du passé commentent le chant des poètes. Depuis les murailles de Béli-

saire jusqu'au cirque de Vespasien, depuis le théâtre de Marcellus jusqu'à l'arc de Constantin, il n'y a pas une pierre dans Rome qui n'ait une valeur épique. M. Brizeux oublie l'éloquence des ruines pour nous expliquer les merveilles des arts. Il médite sous la coupole de Saint-Pierre, dans les salles du Vatican immortalisées par le pinceau de Raphaël, sous la voûte de la chapelle Sixtine; il invoque tour à tour la philosophie, la théologie, la poésie, — et l'histoire, c'est-à-dire l'épopée, pâlit, puis s'évanouit devant les splendeurs de ses visions.

C'est pourquoi la *Poétique nouvelle,* malgré les morceaux excellens qu'elle renferme et que je me plais à louer, ne peut être envisagée comme un poème didactique. La pensée de l'auteur, souvent revêtue d'une forme exquise, parfois un peu elliptique, ne peut être considérée comme un véritable enseignement. Je regretterais pourtant que M. Brizeux n'eût pas tenté cette voie nouvelle. Si ses leçons n'ont pas toute la netteté que nous pourrions souhaiter, elles nous retracent fidèlement la vie intellectuelle de l'auteur, et sous ce rapport elles méritent d'être consultées comme un document précieux.

Nous savons maintenant ce que vaut, ce que signifie l'auteur de *Marie;* nous avons étudié avec un soin scrupuleux tous les développemens, toutes les transformations de sa pensée; il nous est facile de marquer sa place dans l'histoire littéraire de notre pays. Toujours vrai, toujours sincère, il n'a rien à redouter de la controverse. Les systèmes peuvent succéder aux systèmes sans entamer la valeur de son nom. Il s'est parfois laissé aller dans le domaine purement technique à des caprices que le goût ne saurait approuver; il a méconnu les lois rigoureuses de son art en supprimant la césure du vers décasyllabique. Dès que ce vers en effet ne se décompose plus en deux hémistiches inégaux, le premier tétrasyllabique, le second hexasyllabique, il n'y a plus de rhythme, et la prose vaut mieux cent fois que ce vers bâtard; mais il serait puéril d'insister sur ce point, car la foule, qui répète le nom des poètes, qui les admire et les aime, ne s'inquiète guère des hémistiches tétrasyllabiques ou hexasyllabiques, et je ne saurais blâmer son indifférence à cet égard. Elle ne cherche que l'émotion, et les questions techniques ne sont pas de son ressort. La césure n'intéresse que les hommes du métier. L'objection que je viens de présenter, non pas en mon nom seulement, mais au nom de tous les écrivains qui possèdent le sentiment musical, n'est donc pas de nature à déprécier la valeur poétique de M. Brizeux. L'hérésie que je combats n'alarme à coup sûr qu'un très petit nombre de consciences. Le vers décasyllabique, avec ou sans césure, ne soulèvera jamais de tempêtes.

Ce qui me paraît mériter une attention toute spéciale, c'est le caractère intime du talent que j'ai tenté d'analyser. Dans un temps où

es doctrines les plus étranges et parfois les plus extravagantes se disputaient la popularité, M. Brizeux a conquis et garde encore une place éminente par la seule puissance de la simplicité. En nous racontant l'histoire de son âme, il a trouvé moyen de se concilier la sympathie de toutes les âmes délicates. Pour comprendre et pour admirer ses œuvres, il n'est pas nécessaire d'avoir pâli sur les monumens du génie antique et du génie moderne. Si l'auteur de *Marie* n'ignore aucun des secrets de l'art, il relève avant tout de la nature, du sentiment religieux, du sentiment moral, et ces trois sources fécondes n'ont rien à craindre des caprices de la mode. Aussi je nourris la ferme espérance que dans dix ans M. Brizeux sera, pour la génération qui grandit sous nos yeux, ce qu'il est pour nous. Que les esprits cultivés abandonnent le moyen âge et se retournent vers l'antiquité, ou qu'ils cherchent en eux-mêmes la substance de toute poésie, l'auteur de *Marie* ne perdra pas la place qu'il occupe dans notre histoire littéraire. Sa renommée, si modeste en apparence, me paraît reposer sur de solides fondemens. Les doctrines tantôt victorieuses, tantôt vaincues, qui ont occupé les salons et les académies depuis trente ans, pourront s'effacer de notre mémoire sans que l'auteur de *Marie* ait à redouter l'oubli. Il a chanté l'amour avec trop de sincérité pour que les femmes consentent jamais à déserter sa cause. Les sympathies conquises par une profession de foi littéraire trahissent parfois ceux qui les invoquent; les sympathies conquises par l'émotion sont heureusement plus fidèles.

Une question reste à poser : M. Brizeux a-t-il réalisé toutes les espérances éveillées par son premier livre? A-t-il accompli en vingt-trois ans toutes les promesses contenues dans le poème de *Marie?* Ceux qui comptent les œuvres au lieu de les peser trouveront peut-être que sa vie n'est pas remplie. Quant à moi, je ne loue pas seulement l'élévation, mais bien aussi la sobriété de ses travaux. Il n'a pas tenu à parler souvent, mais à bien parler, et surtout à ne parler qu'à son heure. Aussi chacune de ses élégies est demeurée gravée dans toutes les âmes tendres. Sa vie est bien remplie, puisqu'il n'a jamais parlé sans être écouté. Il n'a pas à redouter le reproche de stérilité, puisque toutes ses pensées, recueillies par des esprits attentifs, ont germé comme une semence déposée dans un sol généreux. Parmi les poètes de notre temps, il y en a bien peu dont les œuvres excitent plus activement la méditation. Il indique en quelques traits le sentiment qu'il éprouve, sans jamais épuiser la source d'émotions qui vient de jaillir sous sa volonté. Pour les esprits ignorans, c'est un signe de faiblesse; pour les esprits éclairés, c'est le signe de la vraie puissance.

GUSTAVE PLANCHE.

DES INTÉRÊTS
DU NORD SCANDINAVE
DANS LA GUERRE D'ORIENT.

I.

RAPPORTS DE LA SUÈDE ET DE LA RUSSIE DEPUIS LA MORT DE CHARLES XII.

Les états scandinaves sont restés jusqu'à ce jour simples spectateurs du débat qui agite l'Europe. Quelle est la raison de cette attitude? Quels sont les vrais intérêts de ces pays dans la crise orientale? C'est une question que nous voudrions essayer de résoudre en interrogeant à la fois l'histoire et la situation présente des états scandinaves. Pour bien comprendre cette situation, il faut considérer les périls qui menacent le Danemark et la Suède, placés entre la Russie et l'Angleterre. Si d'une part l'on se rappelle la conquête des provinces suédoises de la Baltique et de la Finlande, de l'autre les bombardemens de Copenhague en 1801 et 1807, on ne se sent pas disposé à reprocher aux états du nord de l'Europe l'attitude qu'ils ont prise pendant la première année de la guerre d'Orient; on est tenté plutôt, à ce qu'il semble, de trouver une certaine hardiesse dans la proclamation toute spontanée de leur entière neutralité. La Russie demandait que la Baltique fût fermée aux navires alliés; elle aurait voulu tout au moins que ces navires ne trouvassent point d'asile dans les ports suédois ou danois : la déclaration de neutralité, telle qu'elle a été proclamée, n'a pas été moins qu'un

refus d'accepter de pareils engagemens. La Russie a pu voir que, de ce côté-là, elle ne pouvait compter que sur quelques sympathies individuelles, impuissantes en présence d'une opinion publique ardente et convaincue. On a dit que les gouvernemens du Nord, peu de temps après avoir proclamé leur neutralité, avaient voulu en élargir la base, afin d'en augmenter les forces, par l'annexion des autres états résolus à suivre la même ligne de conduite; mais ces gouvernemens ont dû s'apercevoir bientôt de l'inutilité d'une telle entreprise. Si la guerre était destinée à se prolonger, il devenait évident que l'Europe tout entière était saisie de la querelle, et chacun des états qui la composent se trouvait mis en demeure de se décider ouvertement pour l'une des puissances belligérantes. Nul ne pense en effet, soit dans le Nord, soit en Russie ou chez nous, qu'en l'absence d'une paix prochaine, la neutralité de la Suède et du Danemark puisse durer. Indubitablement alors, la Baltique deviendra le théâtre d'une nouvelle campagne maritime, bien autrement importante que celle de l'été dernier.

Forte des garanties et des subsides que le puissant doit au faible dont le concours lui est utile pour une œuvre profitable à tous, la Suède se verra peut-être appelée à seconder, comme elle peut aisément le faire, par une armée auxiliaire de cinquante mille hommes, une descente en Finlande. Elle pourra le faire hardiment, car il s'agira bien évidemment alors, si les négociations diplomatiques n'amènent un prochain résultat, d'une guerre européenne contre la Russie, et non plus seulement de la cause de la France et de l'Angleterre. Elle devra s'y prêter avec de hautes espérances, car il ne tiendra plus qu'à elle de se préparer ou simplement d'accepter tout un avenir de sécurité ou même de grandeur. Trop pauvre et encore enveloppée dans les langes de ses institutions surannées, la Suède n'attend, pour donner tout leur essor à ses richesses naturelles et à son esprit public, que d'heureuses circonstances, comme serait l'affaiblissement de la domination exclusive que la Russie prétend exercer sur la Baltique et dans tout le Nord, comme seraient surtout un rapprochement politique et moral, des rapports en tout plus intimes avec l'Allemagne et l'Occident. Le contact ou le seul voisinage de la Russie est plus dangereux qu'on ne le saurait dire; il est comme l'ombre d'un arbre immense dont l'épais feuillage arrête la lumière. La Suède ne manque pas d'hommes éminens; mais il est bien visible que ses plus utiles citoyens sont ceux qui ont appris à connaître l'Europe occidentale, soit par de fréquens voyages, soit par d'actives correspondances. Des sympathies nombreuses font souhaiter aux nations septentrionales cet accord avec la France et l'Angleterre, et les circonstances, il faut le dire, paraissent toutes s'y incliner. La Suède,

qu'elle le déclare ouvertement ou s'en défende, s'applaudit certainement de n'avoir plus à redouter, à une quinzaine de lieues de ses côtes, les canons russes de Bomarsund; elle comprend bien d'une part qu'elle nous doit quelque reconnaissance, de l'autre que la campagne, même sans son utile secours, n'a pas été sans résultats.

Le Danemark de son côté, grâce au rétablissement du bon accord entre la nation et le roi, a rejeté enfin une partie des liens dans lesquels la diplomatie orientale avait su l'engager. Le changement tout récent du ministère danois n'est rien moins qu'un grand pas que le cabinet de Copenhague a tenté vers nous en s'affranchissant de l'influence prussienne. Le parti national a triomphé après une lutte de plus de deux années, calme, digne, qu'aucun excès n'a flétrie, et ce parti, qui comprend la nation presque entière, est celui qui hâte de tous ses vœux une franche et complète alliance avec la France et l'Angleterre, parce que de l'Orient, pense-t-il, ne peut venir qu'une influence de despotisme et de ténèbres, tandis que l'alliance occidentale ne peut être que bonne conseillère, favorable à la justice, aux lumières, à tous les droits les plus précieux de l'humanité.

Malheureusement ni le Danemark ni la Suède ne manquent d'hommes timides redoutant, malgré toutes les promesses qui doivent les rassurer, la colère d'un trop puissant voisin, ou bien d'esprits impatiens que les retards mécontentent et inquiètent. Il est curieux de suivre les efforts de la presse suédoise, par exemple, pour pénétrer les desseins du cabinet de Stockholm. Ce cabinet a plus d'une fois déjà couvert d'un secret inattendu ses dispositions extérieures, et le peuple suédois n'a connu, au commencement de l'année dernière, sa neutralité, déjà publiée au dehors, que par les feuilles danoises, qui, en publiant la déclaration de leur gouvernement, ont fait connaître que celle du cabinet suédois avait été conçue d'un commun accord et dans des termes identiques. Tout récemment, à l'occasion d'un crédit demandé aux quatre chambres par le roi de Suède en vue de la neutralité armée, une longue discussion s'est engagée, qui a amené de singuliers épisodes et de précieuses confidences. Comme l'opposition, dans l'espoir d'obliger le gouvernement à convoquer au printemps une diète extraordinaire, menaçait de faire rejeter la proposition soumise aux chambres, le roi manda auprès de lui le vice-président de l'ordre des bourgeois, M. Brinck. Il voulait apprendre directement quels griefs pouvaient arrêter la bourgeoisie; il était prêt à donner lui-même toutes les informations, tous les éclaircissemens qu'on demanderait. M. Brinck ne dissimula pas que l'ordre de la bourgeoisie se sentait peu disposé à donner un vote qui pourrait passer pour un témoignage de confiance envers un ministère dont l'éloignement avait été demandé par deux des quatre

ordres. Le ministre des finances en particulier, M. le baron Palmstjerna, le même qui venait de présenter la proposition, était en grande suspicion, non pas seulement à cause de son antipathie bien connue contre plusieurs réformes libérales adoptées récemment malgré lui, mais parce qu'on craignait que ses relations de famille avec la Russie ne pussent exercer sur ses dispositions une fâcheuse influence. M. Brinck déclara ensuite que l'exposé de motifs n'avait appuyé d'aucune raison sérieuse la demande du crédit, et qu'on soupçonnait enfin qu'un accord parfait n'existait pas sur le fond de la question entre les ministres norvégiens et les ministres suédois. Cette obscurité touchant l'un et l'autre point faisait craindre que l'emploi des fonds demandés ne fût livré à l'aventure; la chambre considérait donc qu'il était de son devoir de ne pas se montrer favorable à un ministère qui n'était pas selon ses vœux, et de ne pas voter le crédit sans connaissance de cause. On assure que le roi, après avoir écouté ce libre langage, répondit à peu près en ce sens : — Le ministère avait pu commettre quelques erreurs; le baron Palmstjerna pouvait penser à sa guise touchant la politique extérieure, qui ne dépendait pas, après tout, de sa décision; l'opinion publique avait exagéré la différence de vues entre les cabinets suédois et norvégien; on avait dû observer dans l'exposé de motifs la plus attentive discrétion, afin de n'inquiéter aucun des cabinets de l'Europe; mais les fonds votés seraient consacrés tout au moins à compléter et à perfectionner le matériel de la flotte et de l'armée. — Pour ce qui était du reste, le roi se flattait de l'espérance que « l'attitude qu'il ferait tenir à la Suède au milieu des complications prochaines serait trouvée entièrement conforme aux intérêts et aux sympathies de la nation. » Tel fut le récit fait par M. Brinck le 5 novembre 1854, dans une salle de la bourse, en présence de ses collègues de la bourgeoisie, et qui décida le vote en faveur du crédit demandé.

Un mois environ après ce curieux épisode, à l'époque même de la clôture de la diète, qui est, comme on sait, triennale, on lisait dans un journal quelques détails sur une communication faite par le roi au comité secret de la diète, communication où sa majesté déclarait que, « forcée de renoncer à la politique de neutralité, elle s'engagerait *contre,* jamais *pour* la Russie (1). » Nous savons bien ce qu'il

(1) Le *Söndagsblad,* fort répandu parmi les classes inférieures, démagogique naguère, mais qui depuis quelque temps insérait au contraire des articles dont le ton et l'allure semblaient trahir des inspirations sinon officielles, tout au moins officieuses. Voici du reste le passage textuel : « Mercredi dernier, 29 novembre, le comité secret de la diète, avant d'être dissous par le roi, a reçu de lui une communication fort importante; sa majesté a dit, assure-on, que, satisfaite de la neutralité conservée jusqu'à présent par la Suède dans le débat des grandes nations, elle ne croyait pourtant pas que cette situation

faut accorder de confiance à certaine presse en général, et en particulier aux petites gazettes du Nord. Nous avons vu le journal le plus éhonté de Stockholm, *la Voix du Peuple*, publier pendant l'été dernier, un à un, tous les articles d'un prétendu traité conclu entre la France et la Suède en vue d'une conquête de la Finlande; nous l'avons vu fabriquer des noms propres, comme il invente des traités, comme il imagine de fausses accusations. Cependant nous étions en droit de prétendre, à le voir abuser ainsi la foule par la fausse espérance d'une prochaine guerre contre les Russes, que la foule voulait être flattée de cette façon et par de pareilles espérances. Eh bien! la question est de savoir ce qu'il faut conclure ici, en tenant compte de toutes les circonstances, des détails publiés par la presse suédoise. La première des deux communications que nous venons de signaler a paru d'abord, il est vrai, dans un pamphlet mensuel dépourvu de tout crédit officiel; mais elle a été répétée avec éloges, avec admiration, par des journaux dévoués au gouvernement, et on ne l'a pas démentie. La seconde paraît évidemment inadmissible; autant valait-il en effet que le roi Oscar, par un singulier démenti de sa prudence passée, publiât une déclaration de guerre à la Russie, et cela justement à l'entrée de l'hiver, au moment où les flottes alliées se retiraient, laissant libre carrière au ressentiment des Russes. Quoi qu'il en soit, l'une et l'autre communication sont devenues pour la Suède un sujet de discussions très vives, la Suède elle-même ne sachant pas ce qu'il en fallait croire, et cherchant à pénétrer le secret de ses prochaines destinées. Les uns, trop ardens, ne voulaient faire aucun fond sur des paroles suivant eux vagues, incertaines, et n'engageant à rien; les autres s'effrayaient de tout ce qui pouvait en apparence porter atteinte à une neutralité absolue, obstinée. Un certain nombre, il faut le dire, secrètement charmés d'avoir vu ruiner par nos mains la forteresse de Bomarsund, qui menaçait de devenir une autre Cronstadt, souhaitaient qu'on laissât faire les puissances alliées, qu'on trouvât un biais pour ne pas intervenir dans leur débat, et acceptaient l'espérance

fût durable. Elle avait donc, dans le cas où la paix ne serait pas bientôt conclue, pris irrévocablement son parti, celui de se déclarer pour les puissances occidentales, parti le plus conforme sans doute aux intérêts de la nation, et le seul d'accord avec les souvenirs, avec l'honneur de sa majesté. Il était probable qu'une diète extraordinaire serait convoquée dès le commencement de la prochaine année; mais les députés du pays devaient être assurés à l'avance que ni le roi ni son ministère ne viendraient y exprimer aucune sympathie russe. Forcée de renoncer à la politique de neutralité, sa majesté s'engagerait *contre*, jamais *pour* la Russie; les députés des quatre ordres pouvaient transmettre cette ferme assurance à leurs commettans, et l'opposer au langage des hommes qui avaient tenté de rendre suspecte la politique du gouvernement, bien que les circonstances n'en eussent pas jusqu'alors permis d'autre. »

du profit, en déclinant, il faut le dire, l'honneur avec les dangers.

Sortons des incertitudes. Pour qui veut jeter un regard sur l'histoire des relations modernes du nord scandinave avec la Russie, la participation de la Suède à la cause des puissances occidentales ne saurait être douteuse. La nation suédoise a subi du côté de l'orient des injures qu'elle ne peut pas avoir oubliées, et la dynastie de Bernadotte, française d'origine, aujourd'hui française et suédoise à la fois d'esprit et de cœur, ne brisera pas elle-même, contre la volonté des peuples qui l'ont adoptée, les liens qui la rattachent à sa première patrie. Les relations intellectuelles et morales rapprochent intimement la Suède de l'Angleterre et de la France; elles sont nulles entre la Suède et la Russie. Les nations scandinaves tiennent d'ailleurs pour redoutable à tous égards le voisinage de la Russie. Jalouses des avantages que réclament l'intelligence et la liberté, elles se tournent naturellement vers l'occident de l'Europe, source naturelle et toujours vive de la civilisation et du génie moderne. Jusqu'à ce que la France et l'Angleterre soient effacées de la carte, il ne sera donné à aucune force humaine d'arrêter le courant qui entraîne vers nous ces peuples, qui cherchent la lumière et invoquent le feu sacré avec des esprits et des cœurs dignes de le recevoir; ils savent bien que la Russie ne serait capable, par l'influence des relations sociales, que d'en éteindre chez eux les plus précieuses étincelles. Peut-être est-il plus à propos que jamais de montrer, par l'incontestable témoignage de l'histoire, que l'ambition russe a été pour la Suède non-seulement un perpétuel danger, mais une cause jusqu'à présent inévitable d'affaiblissement et de ruine, et que si ce noble pays, au caractère héroïque, dépouillé principalement par la Russie de sa grandeur passée, semble entravé aujourd'hui dans le développement de ses institutions, c'est l'exemple absolutiste de sa puissante voisine qu'il en doit accuser. Le libéralisme sage et prudent des institutions est la loi inévitable de l'avenir, et, quoi qu'en disent les esprits timorés, le seul salut des nations modernes; il doit être en ce moment le lien commun qui réunira les peuples contre une ambition redoutable dont le moment est venu d'arrêter les progrès.

I.

Saint-Simon raconte dans ses mémoires que le tsar de Russie Pierre Ier, étant en Hollande à apprendre la construction des vaisseaux, « trouva sourdement mauvais que l'Angleterre ne s'était pas assez pressée de lui envoyer une ambassade dans ce proche voisinage... Enfin l'ambassade arriva; il différa de lui donner audience,

puis donna le jour et l'heure, mais à bord d'un gros vaisseau hollandais qu'il devait aller examiner. Il y avait deux ambassadeurs qui trouvèrent le lieu sauvage, mais il fallut bien y passer. Ce fut bien pis quand ils furent arrivés à bord : le czar leur fit dire qu'il était à la hune, et que c'était là où il les verrait. Les ambassadeurs, qui n'avaient pas le pied assez marin pour hasarder les échelles de corde, s'excusèrent d'y monter; le czar insista, et les ambassadeurs, fort troublés d'une proposition si étrange et si opiniâtre..., à la fin, à quelques réponses brusques aux derniers messages, sentirent bien qu'il fallait sauter ce fâcheux bâton, et ils montèrent. Dans ce terrain si serré et si fort au milieu des airs, le czar les reçut avec la même majesté que s'il eût été sur son trône; il écouta la harangue, répondit obligeamment pour le roi et la nation, puis se moqua de la peur qui était peinte sur le visage des ambassadeurs, et leur fit sentir en riant que c'était la punition d'être arrivés auprès de lui trop tard. » Voilà comment, dès le commencement de son règne, ce prince, qui allait « mêler à l'avenir dans les affaires de l'Europe une cour qui n'en avait jamais été une et une nation méprisée et entièrement ignorée pour sa barbarie..., suivant sa pointe, se faisait tout rendre, mais à sa mode et à sa façon. »

A cette pointe, qui cherchait un ennemi, la Suède fit la faute de se présenter d'elle-même la première. L'histoire des progrès de la Russie sur les côtes de la Baltique et de sa domination dans le Nord et sur cette mer commence sous le règne de l'imprudent Charles XII, atteint son plus haut période lors de la conquête de la Finlande, et s'achèvera, c'est l'espérance de toute l'Europe, par la guerre actuelle, destinée à devenir le nœud du XIXe siècle.

Charles XII a suscité le redoutable empire de la Russie; cet éternel reproche restera sur sa mémoire, et les Suédois eux-mêmes, admirateurs un peu passionnés de ses vertus de héros, n'ont jamais revendiqué pour lui le renom de politique habile. Un de leurs poètes l'a représenté obsédé jusqu'à son dernier jour par la conscience de sa faute. « Pendant que je regardais flotter sur les murs de Fredrikshall le drapeau de la Suède, lui fait-il dire, j'aperçois tout à coup un point noir apparaître dans les cieux; il s'élargit et s'augmente en s'abaissant vers moi; il approche. Je distingue bientôt deux ailes, puis, à la double flamme de ses yeux, je reconnais l'oiseau ravisseur : c'était un aigle. Son vol trace dans les airs de larges cercles. Je le suivais avidement du regard. Tout à coup il s'abat hardiment, son vol atteint déjà l'extrémité du drapeau qui flotte. Mon sang bouillonne à cette vue; je saisis une arme, je vise et je fais feu. L'aigle balance, un cri de joie va sortir de ma poitrine...

O désespoir! l'aigle déploie de nouveau ses ailes et s'élève dans les airs. Malédiction sur moi! Il a, de ses serres avides, saisi le drapeau de la Suède; il en a arraché un lambeau que je vois, dans sa serre, se débattre au vent, jusqu'à ce que le fier oiseau disparaisse au milieu des nuages. »

En effet, Charles XII laissa la Suède mutilée. A son avénement, elle était encore toute-puissante dans la Baltique; elle avait éloigné de ses côtes la Pologne rivale qui devait bientôt périr; les entreprises hardies de Charles X Gustave avaient reconquis les provinces méridionales de la presqu'île scandinave et réduit le Danemark au simple rôle de gardien du Sund; la Prusse était encore au berceau, et les provinces de la Baltique méridionale, ainsi que la Finlande, étaient possessions suédoises. La défaite de Pultava ne laissa presque rien subsister de cette grandeur. Pressée de mettre un terme aux désastres de la guerre, la Suède conclut la paix en 1721, après avoir réformé sa constitution intérieure. Le traité de paix cédait à la Russie la Livonie, l'Ingrie, l'Esthonie et la Carélie; la réforme de la constitution substituait une dangereuse oligarchie à une royauté souveraine et livrait le pouvoir aux intrigues d'une noblesse égoïste, non contenue par l'ascendant des classes moyennes, dont l'avénement à la vie politique ne devait être dans le Nord qu'un des résultats de la révolution de 1789. Non contente d'acquérir ainsi une place entre les puissances riveraines de la Baltique et un premier boulevard en avant de sa capitale, la Russie, éclairée par sa convoitise, avait nettement compris que l'anarchie qui devait bientôt résulter des changemens survenus dans le gouvernement de la Suède lui offrirait une favorable ouverture pour pénétrer, à l'aide de la corruption et de l'intrigue, dans les affaires intérieures de ce pays. Elle associa à ses projets la puissance nouvelle, mais déjà ambitieuse, de la Prusse, dont le mouvement de retraite de la Pologne et de la Suède allait si rapidement fonder la grandeur, et dont la Russie pouvait récompenser le concours aux dépens des possessions suédoises en Allemagne, tandis qu'elle-même s'agrandirait sur les bords de la Baltique orientale. Unies par leurs intérêts communs, les deux puissances imposèrent à la Suède leur garantie en faveur de la constitution de 1720, et remplacèrent, pour arriver à l'exécution de leurs desseins contre un voisin dont elles voulaient se partager les dépouilles, la guerre ouverte par les plus ténébreuses et les plus perfides menées.

La Russie se chargea la première de procurer un facile essor aux germes de discorde contenus dans la constitution de 1720; les dissensions entre les *bonnets* et les *chapeaux*, pendant l'époque dite *de la liberté* (*frihetstiden*), qu'on appellerait plus justement l'*époque*

des partis, furent principalement son ouvrage (1); elle les attisa en y jetant son or, et la guerre de 1741, qui fut le résultat immédiat de ces intrigues, lui valut déjà la conquête de la Finlande orientale. Ce facile succès, encourageant la Russie, allécha la Prusse, et comme leur traité défensif de 1764, qui garantissait secrètement la constitution de Pologne, était devenu le principe du partage subséquent de ce royaume, de même ces deux puissances, en renouvelant ce traité à Pétersbourg le 12 octobre 1769, ne purent contenir l'expression, déjà formulée précédemment, de leurs espérances. Elles renouvelèrent aussi un article secret, qui, non publié jusqu'à présent dans nos recueils de traités, mérite d'être restitué à l'histoire comme rappelant un curieux épisode dans le tableau des relations entre la Suède et les puissances orientales. Une copie de ce document diplomatique, annexée à une lettre autographe de Frédéric II, du 11 septembre 1772, et envoyée à sa sœur, la reine douairière Louise-Ulrique, mère de Gustave III, se trouve aux archives des affaires étrangères de Stockholm (2); en voici le texte :

« *Article secret troisième du traité entre la Prusse et la Russie, conclu à Saint-Pétersbourg le* 12 *octobre* 1769.

« Les hautes parties contractantes s'étant déjà concertées par un des articles secrets du traité de l'alliance signé le 31 mars de l'année 1764 sur la nécessité de maintenir la forme du gouvernement, confirmé par les quatre états du royaume de Suède, et de s'opposer au rétablissement de la souveraineté, sa majesté le roi de Prusse et sa majesté l'impératrice confirment de la manière la plus solennelle par le présent article tous les engagemens

(1) Ces deux factions divisèrent non pas seulement la diète, mais les salons et les villes. L'origine des deux noms est peu certaine. Suivant les uns, comme on avait reproché au comte Arvid Horn son crédit auprès de la reine Ulrique-Éléonore, devant laquelle il pouvait, assurait-on, se présenter en gardant le *chapeau* sur la tête, ses partisans, pour rappeler son importance personnelle, se désignèrent par le nom de *chapeaux,* et leurs adversaires prirent, par opposition, celui de *bonnets.* Suivant une autre explication, le roi Frédéric Ier ayant, dans un moment de mauvaise humeur, flétri du nom de *bonnets de nuit* ceux qui s'étaient montrés inhabiles à sauvegarder ses droits, leurs antagonistes avaient appliqué ce nom à tout le parti de la cour et s'étaient arrogé la dénomination contraire. Ces dissensions avaient commencé dès 1720; ce ne fut toutefois que pendant la diète de 1738 que les influences étrangères s'y firent visiblement sentir. Les *chapeaux* furent alors le parti *français* et les *bonnets* le parti *russe,* l'un ou l'autre alternativement flatteur du peuple ou complice de l'aristocratie et de la cour. Un parti intermédiaire voulut, à la fin du règne d'Adolphe-Frédéric, 1751-1771, ramener les deux factions extrêmes dans les voies de la modération; il se décora du nom équivoque de *bonnets de chasse,* mais n'acquit jamais de véritable importance. La révolution opérée par Gustave III mit seule un terme à tant de désordres.

(2) Cette pièce importante n'a encore été imprimée qu'à quarante exemplaires, dans un *Recueil de documens* publié en Suède en 1847 par M. le baron Manderstroem.

qu'elles ont contractés alors, et s'engagent de nouveau à donner à leurs ministres résidens à Stockholm les instructions les plus expresses pour qu'agissant en confidence et d'un commun accord entre eux, ils travaillent de concert à prévenir tout ce qui pourrait altérer la susdite constitution du royaume de Suède et entraîner la nation dans des mesures contraires à la tranquillité du Nord. Si toutefois la coopération de ces ministres ne suffisait point pour atteindre le but désiré, et que, malgré tous les efforts des deux parties contractantes, il arrivât que l'empire de Russie fût attaqué par la Suède ou qu'une faction dominante dans ce royaume bouleversât la forme du gouvernement de 1720 dans les articles fondamentaux, en accordant au roi le pouvoir illimité de faire des lois, de déclarer la guerre, de lever des impôts, de convoquer les états et de nommer aux charges sans le consentement du sénat, leurs majestés sont convenues que l'un et l'autre de ces deux cas, savoir celui d'une agression de la part de la Suède, et celui du renversement total de la présente forme du gouvernement, seront regardés comme le *casus fœderis*. Et sa majesté le roi de Prusse s'engage, dans les deux cas sus-mentionnés et lorsqu'elle en sera requise par sa majesté l'impératrice, à faire une diversion dans la Poméranie suédoise, en faisant entrer un corps considérable de ses troupes dans ce duché. Ce présent article secret aura la même force et vigueur que s'il était inséré mot pour mot dans le traité principal d'alliance défensive signé aujourd'hui et sera ratifié en même temps.

« En foi de quoi il en a été fait deux exemplaires semblables, que nous, les ministres plénipotentiaires de sa majesté l'impératrice de toutes les Russies, autorisés à cet effet, avons signés et scellés du cachet de nos armes.

« Fait à Saint-Pétersbourg le 12 octobre 1769.

« VICTOR-FRÉDÉRIC, comte de Solms. G.-N. PANIN. Prince A. GALITZIN. »

Dans le même dossier qui contient ce précieux document, on trouve à la suite la minute autographe d'une pièce écrite par le comte Scheffer, ministre et ami de Gustave III, et réfutant avec calme et dignité, mais avec une dialectique puissante, les prétentions inadmissibles de la Russie et de la Prusse. Il est incontestable que la convention secrète de ces deux puissances présageait à la Suède le même sort qu'elles avaient réservé à la Pologne. Il est clair que dans la pensée de Frédéric et de Catherine, l'anarchie de la Suède devait amener un premier partage, en vue duquel la Poméranie et la Finlande étaient déjà destinées aux deux hautes parties contractantes; Catherine aurait ensuite exercé sur la Suède le même protectorat que sur la Pologne, en attendant le second partage, dans lequel, au besoin, on aurait admis un troisième complice.

L'énergie de Gustave III déjoua cet odieux complot. Éclairé de bonne heure par la haine profonde que sa mère lui avait inspirée contre une oligarchie rivale de la royauté, Gustave, dès l'âge de vingt ans, sans connaître les plans arrêtés par les ennemis de la Suède, avait pénétré l'avenir et aperçu les malheurs et la honte que

ces ennemis préparaient à son pays et à son règne. Il avait résolu de déjouer leurs complots; il a exécuté sa résolution autant qu'il était en lui; s'il n'a pas réparé toute la faute de Charles XII, devenue déjà peut-être irréparable, il a du moins préservé la Suède du premier péril que cette faute lui avait attiré.

Ce fut l'alliance française qui lui procura seule les moyens d'accomplir l'œuvre qu'il méditait. Il était naturel que la France, dont la vraie politique a toujours été de relever les faibles pour contenir les ambitieux, offrît de bonne heure son amitié à ces nations du Nord que la nature a placées dans un isolement dangereux entre des empires destinés à une grande puissance politique. Contre les envahissemens de Charles-Quint, Gustave Vasa fut l'allié fidèle de François Ier; contre Ferdinand II, héritier de son double despotisme religieux et politique, Gustave-Adolphe fut le glorieux instrument du cardinal de Richelieu. Richelieu, suivant le beau langage de Voiture, « fut chercher jusque sous le pôle ce héros qui sembloit estre destiné à mettre le fer à ce grand arbre de la maison d'Autriche et à l'abattre; il fut l'esprit meslé à ce foudre, qui a remply l'Allemagne de feu et d'éclairs, et dont le bruit a esté entendu par tout le monde. » Pour ne parler que des relations politiques, sous Louis XIV encore, alors même que l'odeur des lis commençait à se faire sentir trop fort en Europe, les Suédois étaient avec nous; on les appelait les *Gascons du Nord* ou bien nos *janissaires*. Et n'était-ce pas leur plus beau temps? L'expérience n'a-t-elle pas prouvé qu'une étroite alliance avec l'Europe occidentale est profitable à ces peuples? N'est-il pas permis de croire qu'en 1808 et 1812 des fautes ont été commises de part et d'autre, dont l'ennemi commun a seul profité, puisque, grâce à ces fautes, il a pris la Finlande, objet de tous ses vœux, et repoussé facilement la plus formidable des invasions?

Bien qu'il eût été déjà question, pendant une diète suédoise, en 1769, de certains changemens favorables à l'autorité royale humiliée par la constitution de 1720, bien qu'il fût visible que Gustave était déterminé à ne pas retarder longtemps l'exécution de ses projets, ce fut la cour de France qui se chargea d'encourager et de diriger l'entreprise. Dès l'année 1770, deux ans avant la révolution, le duc de Choiseul engagea Gustave III à venir se concerter avec le cabinet de Versailles sur les moyens de rétablir en Suède la souveraineté royale et de mettre un terme aux espérances et aux intrigues de la Russie. Tel fut l'objet de son premier voyage en France. En descendant les escaliers du palais, après avoir pris congé du roi son père, il dit au comte Bjelke, qui l'accompagnait vers sa voiture : « Je ne veux plus rentrer dans ce palais tant que durera ce gouvernement de femmes. » On sait quel brillant accueil firent au jeune

prince le vieux roi Louis XV, tout Versailles, et surtout les gens de lettres. Aux fêtes de la cour et des salons Gustave mêla secrètement les conférences politiques, et bien que la nouvelle de la mort d'Adolphe-Frédéric, son père, qui vint le surprendre le 1er mars 1771 pendant qu'il assistait à une représentation de l'Opéra, ne lui eût pas permis de rester à Paris plus d'un mois, — les audiences qu'il avait eues du roi Louis XV et ses entrevues avec le duc d'Aiguillon, successeur désigné de M. de Choiseul, avaient suffi néanmoins pour lui donner la ferme assurance qu'il serait vigoureusement soutenu par la cour de France. On lui avait remis une première avance sur les subsides que le cabinet de Versailles s'apprêtait à renouveler bien des fois pendant le nouveau règne; une armée était prête à marcher vers l'Allemagne ou à s'embarquer pour la Suède, si la Prusse et la Russie faisaient quelque démonstration hostile, et l'Espagne, qui recherchait alors notre appui à cause de ses différends avec l'Angleterre au sujet de la possession des Malouines, s'était jointe à nous pour favoriser et protéger la révolution royaliste en Suède. Toute une année s'écoula, pendant laquelle Gustave III attendit l'occasion propice. On comprend quelle fut à Versailles l'impatience du roi et de la cour en attendant l'heureuse nouvelle, et quelle fut leur joie quand le jeune baron de Liewen, envoyé en courrier, vint en onze jours de Stockholm remettre à Louis XV la lettre autographe de Gustave III, annonçant l'heureux succès de la journée du 21 août 1772, les factions détruites, l'oligarchie domptée, l'autorité royale rétablie. L'allié de la France allait disposer désormais d'une force réelle, par laquelle on espérait contenir ses ambitieux voisins.

Il fallait seulement savoir comment le roi de Prusse et l'impératrice de Russie, après s'être portés garans de la constitution de 1720, recevraient la nouvelle de la révolution. Allaient-ils essayer de ressaisir par les armes les espérances qui, fondées sur la ruse, venaient de s'écrouler tout à coup, ou bien leur inaction deviendrait-elle un aveu de leur désappointement et de leur défaite? C'est ici qu'il est curieux d'invoquer encore les témoignages irrécusables que contiennent les archives suédoises. Ce même dossier que M. le baron Manderström a eu l'heureuse idée de faire connaître, et auquel il aurait pu donner une plus grande publicité, comprend des lettres entièrement autographes de Frédéric II et de Catherine, qui nous révèlent avec quel dépit les deux souverains apprirent leur déception. Frédéric II surtout dissimule bien mal le ressentiment que lui cause la révolution, et l'on voit aisément, sous ses protestations fausses de désintéressement et de zèle, la rage de son ambition trompée. Voici la lettre par laquelle il répond au message de Gustave III après la journée du 21 août. Il y a quelque chose de caractéristique dans la

brusquerie avec laquelle il se place dès les premiers mots en plein sujet, ainsi que dans les efforts qu'on le voit faire pour reprendre à la fin son sang-froid et pour rajuster ses paroles sous le voile d'un parfait dévouement.

« Ce 1er septembre 1772.

« Monsieur mon frère,

« Je vois par la lettre de votre majesté le succès qu'elle a eu dans le changement de la forme du gouvernement suédois; mais croit-elle que cet événement se borne à la réussite d'une révolution dans l'intérieur de son royaume?... Que votre majesté se souvienne de ce que j'ai eu la satisfaction de lui dire lorsqu'à Berlin j'ai joui de sa présence; je crains bien que les suites de cette affaire n'entraînent votre majesté dans une situation pire que celle qu'elle vient de quitter, et que ce ne soit l'époque du plus grand malheur qui peut arriver à la Suède. Vous savez, sire, que j'ai des engagemens avec la Russie; je les ai contractés longtemps avant l'entreprise que vous venez de faire; l'honneur et la bonne foi m'empêchent également de les rompre, et j'avoue à votre majesté que je suis au désespoir de voir que c'est elle qui m'oblige à prendre parti contre elle, moi qui l'aime et lui souhaite tous les avantages compatibles avec mes engagemens; elle me met le poignard au cœur en me jetant dans un embarras cruel, duquel je ne vois aucune issue pour sortir. J'ai écrit de même à la reine sa mère; je lui expose les choses dans la plus grande vérité; mais la chose est faite, et la difficulté consiste à y trouver un remède. Je regarderai comme le plus beau jour de ma vie celui où je pourrai parvenir à rajuster ce qui s'est passé, ne pensant qu'aux véritables intérêts de votre majesté et ne souhaitant que de pouvoir lui donner des marques de la haute estime et de l'attachement avec lequel je suis, monsieur mon frère, de votre majesté, le bon frère et fidèle oncle,

« FRÉDÉRIC. »

Dix jours ne suffisent pas pour imposer au grand Frédéric un peu plus de modération; une seconde lettre, adressée par lui le 11 septembre à la reine douairière Louise-Ulrique, mère de Gustave III, ne montre de sa part ni plus de calme ni plus de bonne foi. Son apparent dédain pour la conquête de la Poméranie, qu'il affiche dans cette seconde lettre, trahit quel violent désir il avait réellement d'enlever cette province à la Suède, et les imputations de ses dernières lignes sont d'ailleurs aussi gratuites qu'odieuses.

« Ma très chère sœur, écrivait Frédéric, je suis bien fâché que vous distinguiez si mal vos amis de vos ennemis..... Si votre bonheur était solide, je serais le premier à vous en féliciter; mais les choses en sont bien éloignées : je vous envoie ici la copie de l'article de notre garantie tel qu'il a été signé à Saint-Pétersbourg, et j'y ajoute même que, si je ne peux trouver des expédiens pour calmer les esprits, je remplirai mes traités, parce que ce sont des engagemens de nation à nation et où la personne n'entre pour rien. Voilà ce qui me met de mauvaise humeur de voir que par l'action la plus témé-

raire et la plus étourdie, vos fils me forcent de m'armer contre eux. Ne pensez pas que mon ambition soit tentée par ce petit bout de la Poméranie, qui certainement ne pourrait exciter au plus que la cupidité d'un cadet de famille; mais le bien de cet état exige nécessairement que je reste lié avec la Russie, et je serais justement blâmé par la postérité, si mon penchant personnel l'emportait sur le bien du peuple auquel je dois tous mes soins. Je vous dis, ma chère sœur, les choses telles qu'elles sont, et je ne pronostique que des infortunes; car, si cela en vient à une guerre comme je l'appréhende beaucoup, qui vous répondra qu'une partie de votre armée suédoise ne passera pas du côté des Russes, et qui vous garantira, que cette nation, dégradée comme elle l'est, ne leur livre pas son roi? Enfin il y a cent malheurs de ce genre à prévoir qui me font frémir pour vous, tandis que je ne vois aucune puissance en état de vous assister et de vous secourir. Veuille le ciel que je me trompe et que vous soyez heureuse! Soyez persuadée que personne ne s'en réjouira plus cordialement que moi, qui serai jusqu'au dernier soupir, avec autant de considération que de tendresse, ma très chère sœur, votre fidèle frère et serviteur,

« FRÉDÉRIC. »

« ..... Ne vous fiez pas sur vos Suédois, ajoutait-il dans une autre lettre (du 21 septembre); je sais qu'on murmure dans l'obscurité, qu'il y a nombre de mécontens, et qu'à la première levée de boucliers d'une puissance voisine, tous les malheurs que je vous ai prédits vous accableraient..... Ménagez la Russie, je vous le conseille en frère; ménagez-la plus que jamais, car quoi que vous disent les Français, le sort du roi de Suède est actuellement entre les mains de l'impératrice de Russie, et une vengeance différée n'est pas éteinte... »

Et, pour que Gustave ne méconnût pas le sens de ces menaces, un peu voilé encore dans ses propres lettres, Frédéric semble avoir chargé le prince Henri, son frère, de revêtir d'expressions plus énergiques et plus crues ses sentimens secrets. Les lettres du prince sont aussi conservées dans le dossier de Stockholm, en copie, il est vrai, mais sans que l'authenticité en puisse paraître douteuse. Elles complètent les témoignages que nous venons de citer et contiennent, il est permis de le croire, la vraie pensée de la Prusse, avec des aveux sur l'importance de la révolution de 1772 qu'il convient de recueillir pour apprécier sainement la politique intéressée de la Russie et de son alliée :

« ..... Il s'agit de bien discuter l'intérêt de tant de puissances, dit le prince. Tout comme il y en a qui sont attachées à la Suède et qui sans doute auront été à favoriser la révolution pour en tirer l'avantage en temps et lieu, tout ainsi il y en a d'autres qui, par leur situation, sont obligées à prévenir les desseins d'une puissance qui pourrait se servir de la Suède contre leurs intérêts. Je suis convaincu en mon particulier des sentimens du roi votre fils, je suis assuré qu'il n'a aucun dessein formé contre aucune puissance; mais avec le gouvernement d'à présent, la Suède deviendra, si

elle conserve la paix pendant dix ans, puissance prépondérante. Jugez, ma chère sœur, avec équité, et dites ensuite si c'est caprice de la part du voisin formidable si, pour éviter qu'une puissance qui tout à l'heure ne pouvait lui nuire ne se remette en état d'être comptée encore dans la balance politique, il cherche à la prévenir. C'est l'état de la question, c'est sur cet objet que le roi votre fils aura à négocier... Il aura sujet de bien mûrement peser ses résolutions avant de les prendre, car il sera ensuite seul responsable des événemens; on ne peut agir plus cordialement qu'en prévenant sur de pareils objets; cela ne se fait qu'entre parens; dans d'autres occasions, on saisit la fortune quand elle se présente, et on ne refuse pas d'en profiter. Tout dépend des lettres qu'on recevra du Nord..... »

On voit que la Prusse ne méditait rien moins que de réduire la Suède, même par les armes, à ne plus compter pour rien dans la balance politique de l'Europe. Le prince Henri ne lui épargne pas les funestes présages :

« ..... La Russie n'est pas la seule qui trouve son intérêt blessé par la nouvelle forme de gouvernement en Suède, ajoute-t-il (1). Les Anglais en sont plus fâchés encore. Jugez, ma chère sœur, quelle sera la position du roi de Suède, si ce feu vient à s'embraser. Ne vous flattez pas des Turcs, dont la diversion pouvait être utile à la Suède contre la Russie : je suis convaincu et certain qu'ils feront leur paix; mais, si même cela n'arrivait pas, je vous assure que cela n'influerait pas sur les affaires de Suède..... Si on n'avait pas à faire à des parens, on aurait un moyen sûr, en irritant les esprits, de s'emparer d'un domaine qui arrondirait nos états. On est bien éloigné de cette pensée, et si l'honneur exigeait une pareille extrémité, je suis sûr qu'on montrerait le plus grand désintéressement; au moins c'est ma façon de penser, et j'espère qu'on l'adoptera... »

Il n'est pas possible d'indiquer plus clairement que la Prusse et la Russie ne se sont pas encore désistées de leur traité secret, et que la Poméranie, ce coin de terre, pour n'être en apparence que le digne objet des vœux d'un cadet de famille, serait réellement, au gré du roi de Prusse, une acquisition qu'il ne dédaignerait pas. Gustave répondit très dignement à de telles menaces :

« Monsieur mon oncle, écrit-il au prince de Prusse en janvier 1773, je ne puis assez vous dire combien je suis touché de la franchise avec laquelle votre altesse royale veut bien me parler. C'est la preuve la plus convaincante qu'elle pouvait me donner de son amitié et de l'intérêt qu'elle prend à mon bonheur. Mais, mon cher oncle, dites-moi donc, au nom de Dieu, ce que j'ai fait pour m'attirer l'orage dont vous me montrez que je suis si infailliblement menacé. N'ai-je pas manifesté de la manière la plus évidente mes vues pacifiques? Mon désir de cultiver l'amitié de tous mes voisins, de respecter les traités, de me concilier leur affection, ne leur est-il pas assez

(1) Lettre du mois de décembre 1772.

connu pour qu'il soit impossible qu'il leur en reste aujourd'hui le moindre doute? Quels peuvent donc être leurs griefs contre moi, et que me demandent-ils? S'il est question du changement qui s'est fait dans la forme du gouvernement de mon royaume, vous êtes trop juste, mon cher oncle, pour ne pas sentir que c'est une affaire qui ne peut être traitée avec les puissances étrangères. Elle a été faite et ratifiée par la nation suédoise; cette nation y trouve aujourd'hui son bonheur... Quel droit les puissances étrangères peuvent-elles donc avoir de me chercher querelle pour avoir rendu heureux mes sujets?... Vous m'avouerez bien, mon cher oncle, que si c'est là une cause de guerre, il n'y a plus de justice dans le monde... Que gagnerais-je par des traités et des garanties avec des puissances qui ne connaîtraient d'autres droits que leurs volontés, et qui ne consulteraient que leurs forces pour les exécuter? Avec de tels voisins, il faudrait nécessairement succomber un jour, et alors il vaudrait autant en courir les risques d'abord que d'en venir là après avoir subi l'humiliation de me laisser prescrire des lois sur la forme de l'administration de mon royaume... Mais je ne puis me mettre dans l'esprit qu'on m'attaquera au mépris de tous les principes de droit et de justice, et qu'on attaquât en même temps le droit de tous les souverains et de toutes les nations indépendantes. Je présume mieux de mes voisins, et surtout de celui qui, par les liens du sang, toujours si précieux pour lui, a tant de motifs de me soutenir contre les autres en cas qu'ils puissent concevoir des plans d'une iniquité si manifeste (1)... »

Ces dernières paroles faisaient une allusion directe à l'incroyable théorie que le prince de Prusse avait exposée à Gustave III dans une de ses lettres précédentes; ce document se trouve aussi parmi les papiers de Stockholm, et nous ne devons pas l'omettre, parce qu'il jette une lumière précieuse sur les doctrines politiques de la Prusse au XVIIIe siècle :

« ..... Vous connaissez, sire, vos intérêts et ceux des puissances qui vous environnent, en un mot le système politique de toute l'Europe. De là il est aisé de conclure qu'il n'arrive aucun changement dans un état qui n'intéresse tous les autres; il en est qui croient en profiter, tout comme d'autres s'en trouvent très lésés; c'est sur cette combinaison que sont fondées ensuite les mesures que prennent tous ces corps politiques, soit pour leur sûreté, soit pour le renversement d'un système qui leur est nuisible. Comme les souverains n'ont pas de tribunal où leur cause se plaide, ils ont le droit de se rendre justice eux-mêmes. Si plusieurs souverains sont d'accord, si les traités les unissent, la justice qu'ils se rendent devient aisée, et dans ce cas l'accommodement est l'unique chemin qui reste à la partie la plus faible. Voilà comme j'envisage l'Europe (2)... »

Cela est clair; l'intérêt particulier substitué dans la société euro-

(1) Minute de la main du ministre comte Scheffer, avec des corrections de la main du roi, conservée aux archives du département des affaires étrangères, à Stockholm.

(2) Lettre du 7 février 1772.

péenne à l'intérêt général, la loi du plus fort mise à la place du droit politique et du droit des nations, la coalition des plus puissans contre les plus faibles, voilà quels principes la Prusse reconnaissait et professait ouvertement pendant la période même qui fonda sa grandeur: c'étaient justement ceux qui allaient dicter le premier partage de la Pologne, et qui menaçaient déja les pays du Nord d'un sort pareil à celui de ce malheureux peuple.

L'impératrice de Russie n'avait pas vu avec moins de ressentiment que Frédéric II ses projets déçus par la révolution de 1772, et elle avait cherché, de concert avec lui, comment elle pourrait profiter de la faiblesse du nouveau gouvernement avant qu'il se fût affermi. Cependant, à cette même époque, son extrême ambition l'avait engagée dans plusieurs entreprises qu'elle devait conduire à une heureuse issue avant de pouvoir diriger son attention vers la Suède. Le premier partage de la Pologne venait d'être décidé seulement le 5 août 1772; la guerre contre les Turcs lui donnait en même temps de sérieuses inquiétudes; à l'intérieur enfin, la révolte de Pugatchef menaçait de gagner jusqu'au centre de l'empire, et la peste, qui avait étendu ses ravages jusque dans Moscou, dont cent mille habitans avaient péri, répandait dans toute la Russie une inquiétude peu favorable à l'exécution de nouveaux desseins. D'ailleurs le cabinet de Saint-Pétersbourg connaissait la résolution hautement annoncée par la France de secourir la Suède envers et contre tous. Il savait que des armemens considérables avaient été faits à Brest et à Toulon, qu'une escadre française était prête à pénétrer dans la Baltique, et que des troupes de débarquement étaient déjà réunies en Flandre pour partir aux premiers ordres. La seule crainte qui arrêtât encore le cabinet de Versailles, c'était que l'Angleterre ne témoignât, à l'occasion de ces armemens, un mécontentement qui pût entraîner une rupture. Encore, malgré le désir extrême du roi d'éviter la guerre avec les Anglais, le duc d'Aiguillon se persuadait-il aisément qu'une attitude ferme et résolue de la France n'entraînerait pas une conséquence si fâcheuse. Le cabinet de Londres, de son côté, paraissait se rapprocher sensiblement de celui de Versailles et se disposer à laisser la France agir comme elle l'entendrait dans les intérêts du nord de l'Europe. En présence de tant de difficultés, Catherine ne pouvait pas songer à une guerre ouverte contre la Suède et sa puissante alliée; elle dut se résigner à voir se relever la puissance qu'elle avait ébranlée et cru renverser, et le roi de Prusse, qui n'était fort de ce côté que par son alliance avec la Russie, fut bien obligé d'accepter pour son compte la même résignation. Il satisfit du moins son dépit par la lettre suivante, que nous empruntons à la même source que les précédentes, et qui est tout aussi peu connue et plus curieuse

encore. Furieux de ne pouvoir démembrer la Suède et prendre la Poméranie, et comme éclairé sur l'avenir par sa colère même, Frédéric II prédit vingt ans à l'avance une mort violente au jeune Gustave III pour le punir d'avoir trompé son ambition.

« 23 janvier 1773.

« Monsieur mon frère,

« ..... Je ne doute pas que votre majesté ait de bons alliés, mais je les trouve très éloignés de la Suède, et par conséquent peu en état de l'assister. Elle me dit qu'elle est satisfaite des témoignages d'amitié que lui ont donnés ses voisins; je me garderai bien de la troubler dans l'heureuse sécurité dont elle jouit, et, bien loin de me plaire à prophétiser des infortunes, j'aimerais mieux annoncer des prospérités. Cependant je déclare à votre majesté comme à tout son royaume que je ne me suis jamais cru prophète, ni voyant, ni inspiré; je ne sais que calculer l'avenir sur de certaines données qui peuvent quelquefois tromper par la vicissitude des événemens, et qui souvent répondent au pronostic qu'on en a porté. Je pourrais me servir de la réponse de ce devin qui avait pronostiqué des malheurs qui menaçaient César, ce grand homme, aux ides de mars. César lui dit en le rencontrant : — Eh bien ! ces ides de mars sont venues. — Le devin lui répondit : — Elles ne sont pas encore passées. — Votre majesté sait le reste; mais le cas n'est pas exactement pareil. La catastrophe de César n'est point à craindre pour votre majesté, et, si les présages de l'avenir lui font de la peine, je puis, comme un autre, couvrir de fleurs les précipices pour les cacher à ses yeux. Elle peut toutefois compter que s'il y a quelqu'un qui souhaite la soustraire aux hasards des événemens, c'est moi, et que si les choses tournent autrement, ce ne sera pas ma faute, étant avec toute la considération et toute l'amitié possible, monsieur mon frère, de votre majesté, le bon frère et oncle,

« FRÉDÉRIC. »

N'est-ce pas là une vraie malédiction en style de cour et de diplomatie?

L'appui de la France sauva la Suède des représailles de la Prusse et de la Russie; il fit plus encore : les subsides continuels que Gustave III reçut par l'intercession toute dévouée du duc d'Aiguillon, et par celle du comte de Vergennes au commencement du règne de Louis XVI, mirent le jeune roi en état de quitter la défensive et de se rendre à son tour redoutable à ses dangereux voisins. On le vit, en même temps qu'il réparait ses finances, augmenter l'armée suédoise et fortifier cette flotte des côtes ou *petite flotte* (*lilla flotta*), dont les chaloupes canonnières pénètrent facilement au milieu des innombrables écueils des bords de la Baltique, et qui est devenue le meilleur rempart de la Suède. Exalté par son succès même, Gustave voulut ajouter à l'ascendant nouveau de sa puissance les ressources de son esprit et de ses avantages personnels, dans lesquels il avait une

grande confiance; il résolut d'aller trouver lui-même l'impératrice, afin de dissiper les périls, si l'avenir en recélait encore, en marchant à leur rencontre. La cour de France se montra contraire à ce voyage : c'était à ses yeux une imprudence qui pouvait compromettre Gustave, l'attacher peut-être au char de l'adroite et orgueilleuse Catherine, ou le faire tomber dans quelque engagement périlleux. Gustave n'admit pas ces craintes; il compta que ses grâces toutes françaises et son intelligence déliée séduiraient et envelopperaient l'impératrice. C'était une illusion : Catherine et Gustave III étaient tous les deux trop fiers pour que la confiance pût facilement s'élever entre eux. L'un et l'autre avaient la vanité de vouloir jouer le premier rôle dans la carrière où ils devaient se rencontrer : Catherine voulait être la seconde Sémiramis du Nord en effaçant la première; Gustave III prétendait rendre à la Suède tout l'éclat dont les Vasa l'avaient autrefois couverte. Les premières entrevues, froides et réservées, prouvèrent qu'entre l'habile et rusée Catherine et le jeune Gustave III la lutte n'était pas égale. Gustave ne voulut pas, pour atteindre jusqu'à l'impératrice, s'abaisser à flatter les faiblesses de la femme, sur laquelle Frédéric II, au contraire, avait exercé par ses flatteries un si grand ascendant, et Catherine se trouva d'ailleurs assez fine politique pour pénétrer les prétentions du roi de Suède, qu'elle traita avec dédain.

Gustave III put s'apercevoir, au retour de ce malencontreux voyage, que le cabinet de Versailles lui avait seul donné de bons avis, et que la double ligue de la Russie avec la noblesse de Stockholm et avec la Prusse, entièrement intacte encore, préparait à la Suède de nouveaux sujets d'alarmes. Catherine était, à la vérité, fort occupée des affaires de Turquie et de Pologne : aussi ne déclarait-elle pas à Gustave une guerre ouverte; mais elle ne voulait pas négliger pour cela de creuser des abîmes sous son trône, après l'avoir endormi par de fausses promesses. Les papiers de Gustave III, qu'on a conservés à la bibliothèque d'Upsal, et qui renferment tant de lettres confidentielles, tant de documens curieux et tout à fait inédits, témoignent que Gustave supportait impatiemment la situation que lui avait faite la Russie. On trouve dans sa correspondance une lettre dans laquelle le comte de Provence (Louis XVIII) se fait naïvement l'écho des plaintes que Gustave III avait sans doute plus d'une fois exprimées. « On m'avait dit, il y a quelque temps, une nouvelle qui m'avait fait grand plaisir pour vous, mon cher ami, et dont par conséquent j'ai appris la fausseté avec un véritable chagrin : on disait que l'impératrice de Russie avait eu une attaque d'apoplexie. Si cela était, je vous assure que je serais délivré d'un furieux poids, car je crains toujours qu'elle ne vous tombe sur le

corps (1)... » Plus tard, Gustave lui-même écrit à Louis XVI, en parlant de l'ambassadeur russe à Stockholm : « La réputation qui a précédé ici M. de Markof l'a perdu dans l'esprit du public, et surtout dans celui des femmes. Elles sont aussi indépendantes ici qu'à Paris, et tout mon pouvoir ne s'étend pas à les obliger à faire des politesses à M. de Markof. *Cela servira du moins à apprendre aux ministres de Russie que les manières asiatiques ne leur réussissent pas partout...* »

Les premiers résultats des perfides menées de la Russie furent la formation d'une opposition formidable en Suède, grâce à la corruption d'une grande partie de la chambre des nobles, et un plan de révolte ourdi en Finlande. De ces deux stratagèmes, l'un devait causer plus tard la mort violente de Gustave III, l'autre était destiné à préparer sur de nouvelles bases le démembrement dont ce roi avait une fois déjà détourné le péril.

La conquête de la Finlande, tel était l'objet des vœux ardens de la Russie. Plus d'une fois déjà cette puissance avait dressé avec la Prusse des plans de toute sorte en vue de ce projet favori, ébauché seulement après le traité de 1743. L'essai de démembrement de la Suède ayant échoué, grâce à la révolution de 1772 et à l'intervention de la France, Frédéric II avait songé à proposer aux cabinets de l'Europe un remaniement du Nord, attribuant la Poméranie à la Prusse, la Norvége à la Suède et la Finlande à la Russie. Il est curieux de voir avec quelle sévérité le comte de Creutz, alors ministre de Suède à Paris, fort habile et fort dévoué à son pays, juge dans sa correspondance diplomatique une telle combinaison, rêvée alors par un ennemi déclaré de la Suède, accomplie de nos jours (singulière vicissitude de l'histoire!) avec l'assentiment et par la volonté même de la France. Frédéric n'avait fait que traduire, pour ce qui concernait la Russie, le vœu le plus cher de Catherine, tandis que celle-ci ne négligeait rien pour arriver à son but. Comptant moins sur l'habileté de la diplomatie que sur la vénalité des consciences, l'impératrice avait commencé dès lors à ourdir ces trames dorées où tombèrent, à leur honte et pour le malheur de la Suède, plusieurs de ses généraux, hommes de talent et de courage, tels que Sprengtporten, Ehrenström, Palmfeldt, et d'autres encore.

Le baron George-Magnus Sprengtporten, chef de la brigade de Savolax en Finlande, était richement doué de la nature; esprit délié, actif et plein de ressources, mais sceptique sur l'emploi des moyens, il était capable du crime comme de la vertu. Il avait trouvé dans son cœur un égal écho pour les plus généreuses d'entre les idées de la révolution française et pour les exagérations ou les erreurs qui s'y

(1) Lettre du 29 mars 1777.

étaient mêlées. Amour de la liberté, indépendance des peuples, haine du despotisme, ces mots magiques retentirent sous la tente solitaire de l'officier finlandais; son esprit s'échauffa peu à peu au spectacle de cette mystérieuse et sévère nature du Nord, et il rêva de rendre l'indépendance à la Finlande en la séparant de la Suède. C'était, sans parler de la bizarrerie d'un tel projet, une triple faute : une ingratitude envers la Suède, que la Finlande aimait et à qui elle était redevable de toute sa civilisation moderne; une témérité compromettant la prospérité intérieure et les institutions de la Finlande; une imprudence impardonnable enfin en présence des prétentions et des espérances de la Russie. Cependant la raison disparaissait derrière les illusions du jeune républicain. Il venait de faire un voyage en France, il avait admiré Franklin; il voulait devenir le Franklin et le Washington de la Finlande. Il commença par briser l'épée qui faisait de lui, homme libre, le serviteur d'un roi. Il réunit quelques amis jeunes et ardens, que séduisit l'étrange écho de la France du XVIIIe siècle parmi les lacs et les forêts de la Finlande, aux portes mêmes de la Russie. Ils formèrent un club où les Finlandais étonnés les entendirent développer les doctrines de Rousseau et disserter sur les devoirs des rois et les droits des peuples (mai 1780). C'est là que Sprengtporten exposa ses idées sur l'indépendance qu'il fallait rendre à la Finlande. Il les appuya par une foule de petites publications contenant des satires et aussi des calomnies contre la Suède, contre son gouvernement et son roi, et il attendit que le mécontentement fût assez général pour appeler les Finlandais à une révolte ouverte. Si elle réussissait, on offrirait la couronne, par une singulière inconséquence, à un duc de la famille royale de Suède. Voilà quel était le projet incohérent du baron Sprengtporten. L'occasion parut favorable à la Russie, qui jugea que l'auteur insensé d'un tel complot ne serait pas difficile à séduire et deviendrait un instrument docile. Elle lui fit offrir sous main des secours; le soulèvement projeté pourrait s'appuyer sur le concours d'une armée russe, qui s'approcherait à cette occasion de la frontière et la franchirait au besoin. Sprengtporten accepta, autre inconséquence indigne d'un si chaleureux ami de la civilisation et de la liberté, et qui trahissait en lui beaucoup d'inexpérience politique, ou bien un penchant vers la Russie plus fort que son prétendu dévouement pour l'indépendance de la Finlande, et surtout inconciliable avec les idées qu'il croyait servir. La Russie n'attendait pas le succès immédiat; elle n'avait voulu que préparer à l'avance la réunion de la Finlande à ses vastes possessions. Après qu'un échec inévitable eut réduit Sprengtporten à se réfugier à Saint-Pétersbourg, on l'y combla de faveurs, en retour desquelles il engagea son dévouement. On le vit accepter finalement, avec beaucoup

d'autres récompenses, le titre et les fonctions de gouverneur général de la Finlande aussitôt après la conquête de 1808.

Ce traître, il faut l'appeler de ce nom, n'était pas le seul, avons-nous dit, que les intrigues de la Russie eussent corrompu dans les rangs de la noblesse suédoise. Le ministre russe Markof achetait publiquement les consciences à Stockholm parmi les membres de la diète, et l'assemblée de 1786 en particulier manifesta contre le gouvernement de Gustave III une opposition trop audacieuse et trop sûre d'elle-même pour que le roi n'aperçût pas clairement, derrière les résistances de cette noblesse, les excitations et les sourdes menées de son éternelle ennemie. Non-seulement on détournait de ses devoirs envers la patrie et le roi toute une partie de la représentation nationale, mais on répandait encore dans la capitale et dans les provinces un mécontentement qui, pour être factice, n'en était pas moins redoutable. Avec des calomnies contre Gustave et la famille royale, on faisait circuler des bruits favorables au parti russe; on affirmait que, sans l'appui compatissant de la Russie, la Finlande aurait été ravagée pendant la saison précédente par une horrible famine, et la diète reçut des campagnes plusieurs mémoires contre la prétendue incapacité du gouvernement et de l'administration publique. Gustave III se voyait entouré d'ennemis dans la diète et dans sa cour, et il avait appris à craindre de tous côtés la trahison. On a conservé la harangue qu'il prononça à son retour dans la diète, le 3 février 1789, pour dénoncer devant la Suède tout entière la perfidie dont il avait été victime, et se concilier l'assistance énergique du reste de la nation contre une noblesse ennemie. On y sent, dans toute son amertume, le ressentiment profond qu'il exhale en présence même de ceux qui ont trahi tous leurs devoirs envers leur patrie et lui-même; mais ce ressentiment est contenu par la nécessité d'expliquer et presque de justifier sa conduite aux yeux des trois ordres inférieurs qu'il veut appeler à lui. « Il y a longtemps qu'il a été conçu, dit-il, ce projet de revendiquer l'indépendance de la Finlande pour la réunir à la couronne de Russie... Catherine II a voulu achever l'œuvre préparée par Pierre le Grand et commencée par l'impératrice Élisabeth. C'est dans cette vue, ne le comprenez-vous pas? qu'elle a jeté la division entre vous et moi. Avec la conquête de la Finlande, elle veut l'asservissement de la Suède; en même temps elle équipe une flotte pour la Méditerranée; elle aspire à ruiner la Turquie, à étendre son empire déjà trop vaste, à régner du pôle nord aux rivages de la Mer-Noire, à dicter des lois à l'Europe tout entière. Les instrumens qu'elle a choisis dans ces derniers temps pour accomplir son cher projet, ne les connaissez-vous pas? Je ne puis sans une profonde émotion nommer parmi les hommes qu'elle a séduits

le colonel baron Sprengtporten. Un plan déposé par lui au commencement de l'année 1786 entre les mains du ministre russe à La Haye dévoilait déjà toute sa trahison. D'accord avec la Russie, cet officier a osé revenir en Suède, il a osé venir s'asseoir sur ces bancs pendant la dernière diète, afin de semer ici la division. Il est maintenant à la cour de l'impératrice Catherine, où son honneur va briller d'un éclat d'un nouveau genre. Il n'épargne en ce moment même aucune secrète menée pour détourner les fidèles Finlandais de cette affection qui leur a mis si souvent les armes à la main pour notre défense commune... Le jour était déjà fixé pour la révolte. On devait mettre le feu à tous nos magasins, afin de livrer la Finlande sans défense à Catherine. L'honneur du nom suédois, le soin de notre indépendance, le salut de la Finlande, l'espoir de l'Europe entière exigeaient que le roi de Suède se montrât enfin. Je me préparais à envoyer promptement dans la Baltique une flotte capable d'imposer à l'impératrice. Je voulais montrer à la Finlande que l'appui de nos armes ne lui manquerait pas contre les menaces d'un voisin perfide; je voulais prouver qu'il était temps encore de ramener sous le sceptre suédois ces provinces de la Baltique que naguère encore il gouvernait, et qui seules nous garantissaient la possession de la Finlande... Mon désir de conserver la paix m'a trop longtemps arrêté. »

Gustave s'accusait en apparence, mais en réalité il se faisait ainsi l'accusateur de cette noblesse factieuse devant laquelle il avait dû venir expliquer la nécessité d'une guerre devenue inévitable. Ce n'est pas tout : après avoir vaincu les résistances intérieures, il s'était vu en présence d'une armée que la trahison paralysait. « Dès le commencement des hostilités, dit-il, une belle occasion s'offrit à nous. Pas de munitions dans Viborg, pas plus de trois mille Russes dans Frederikshamn, pas de garnison dans Nyslott, à peine cinq mille ennemis entre la frontière suédoise et Saint-Pétersbourg ! J'affirme que si tout le monde avait fait son devoir, nous reprenions nos anciennes frontières de ce côté; mais il faut ici baisser un voile;... le cœur me bat trop fort quand je pense à la conduite de ces officiers suédois envers leur roi et leur patrie... Quelques-uns d'entre eux sont déjà emprisonnés, les autres ont échappé par la fuite à la juste vengeance de nos lois; mais ils ont laissé derrière eux les tristes résultats de leurs intrigues. Le ministre russe Rasumofski est resté dans Stockholm quatorze jours encore après mon départ pour la Finlande; ces quatorze jours n'ont pas été perdus pour ses secrètes menées, non plus que le voyage qu'il a fait à travers nos provinces en quittant la capitale. Nous sommes menacés au dehors par un redoutable voisin, au dedans nous sommes divisés; voilà dans quelles circonstances je

vous ai réunis, afin que nous puissions aviser, malgré tant d'obstacles, à sauver l'honneur et à sauvegarder le sol même de la patrie. » L'appui des trois ordres, du clergé, de la bourgeoisie et des paysans, rassurait seul Gustave III. Grâce à leur confiance, il crut pouvoir réparer dans la campagne de 1790 l'échec que la trahison lui avait fait subir pendant l'année précédente; il s'approcha jusqu'à quatre lieues de Saint-Pétersbourg, où les chances de la guerre et un concours de circonstances funestes l'arrêtèrent encore, et le réduisirent à conclure la paix avec la Russie.

Catherine échappait ainsi, par sa politique astucieuse et corruptrice, aux conséquences d'une lutte qui semblait devoir lui être à la fin dangereuse; elle ne se contenta pas de ce bonheur immérité, s'il est vrai, comme plusieurs témoignages semblent l'affirmer, que de l'hôtel du ministre russe à Stockholm partirent les excitations nouvelles qui aboutirent finalement au meurtre de Gustave III. S'il faut en croire une singulière tradition, la famille royale de France, alors exilée, et que Gustave projetait de ramener dans Versailles en domptant la révolution, faillit détourner le coup dont il mourut. Le comte de Provence, dit-on, entrant dans une chambre à Coblentz, aperçut un portrait du roi de Suède percé au cœur d'un coup de couteau; saisi d'étonnement par ce funeste présage, il envoya à son fidèle allié un avertissement qui arriva trop tard.

II.

La mort de Gustave III laissait la Suède dans un état bien favorable, il faut le dire, aux projets de ses ennemis : son fils, Gustave IV Adolphe, n'avait que treize ans; il arrivait au trône sous la régence de son oncle, le duc de Sudermanie; le feu roi s'était de plus déclaré l'ennemi de la France révolutionnaire. La Russie ne manqua pas d'encourager cette diversion dangereuse pour la Suède; elle demanda qu'un corps de huit mille Suédois fût envoyé en Allemagne pour se joindre aux armées russe et prussienne qui marchaient sur le Rhin. Néanmoins les véritables intérêts de la Suède étaient évidemment en désaccord avec la passion subite qui avait entraîné Gustave III dans les rangs de nos ennemis. Le régent et le conseiller Reuterholm, qui gouvernait sous son nom, résolurent de ne pas rompre avec la seule puissance sur laquelle ils pussent compter pour les préserver contre la Russie. En vain le fier et hautain comte Stackelberg, bien connu déjà par son despotisme en Pologne, fut-il envoyé à Stockholm en qualité de ministre de Russie; en vain le général Armfelt, séduit par les intrigues de ce diplomate, se fit-il le chef d'un nouveau parti russe qui entoura le régent, et prétendit appeler une escadre russe

contre le jacobinisme suédois. Le régent opposa ruse contre ruse, déjoua par sa police secrète les sourdes menées de Stackelberg, consulta Verninac de Saint-Maur, représentant de la république française à Stockholm, l'intéressa à sa cause, et chargea d'une mission toute secrète à Paris, en vue d'obtenir de nouveaux subsides, le baron de Staël-Holstein, ancien ambassadeur de Gustave III auprès de la cour de Versailles et connu par ses opinions libérales. La Russie ne se tint pas si tôt pour battue. Le comte Stackelberg essaya d'exciter une révolution, tout au moins des désordres populaires, dans Stockholm; il soudoya des clubs où se répandirent les plus infâmes calomnies contre le régent, et qui parvinrent même à organiser, dans la journée du 7 janvier 1793, une petite émeute d'apparence toute républicaine. On devait ainsi voir plus d'une fois, dans le cours de la période agitée qui venait de s'ouvrir, la politique russe emprunter tous les masques pour préparer ses intrigues.

Inquiète de voir tous ses complots déjoués, Catherine II s'arrêta finalement à un projet plus habile que tous les autres, et dont la conception trahit, avec l'insatiable ambition de l'impératrice, les artifices de la femme. Elle résolut de faire épouser au jeune fils de Gustave III sa petite-fille Alexandra, et de s'emparer par ce moyen et du gouvernement de la Suède et de son roi. La grande-duchesse, jeune, belle et vertueuse, fut sacrifiée aux calculs de la politique; on l'éleva dans l'espérance d'être reine de Suède un jour; l'impératrice lui vanta les qualités du jeune prince, tandis que ses émissaires essayaient en même temps de séduire Gustave IV. Toutefois le régent ne laissa pas de pénétrer ce dessein, et, redoutant les suites funestes que pourrait entraîner pour son pays une telle alliance, il résolut d'abord de s'y opposer. C'est dans cette vue que, sans tenir compte des ouvertures faites par l'impératrice, il fit presser les fiançailles de son royal pupille, lorsqu'il fut âgé de dix-sept ans, avec une princesse de Mecklembourg. Le 1er novembre 1795, on célébra à cette occasion en Allemagne et dans les principales villes de Suède des fêtes publiques dont le retentissement ne manqua pas d'exciter le dépit et la colère de Catherine. Quand le baron de Schwerin fut envoyé de Stockholm à Saint-Pétersbourg pour notifier, suivant l'usage, au cabinet russe l'alliance contractée par son souverain, Catherine II fit savoir immédiatement au gouvernement suédois que son ambassadeur ne serait pas reçu à la cour impériale. Le malheureux baron était déjà à quelques lieues au-delà de Viborg, à peu de distance de Saint-Pétersbourg. S'il reculait, il engageait trop peut-être son gouvernement; s'il avançait, il redoutait le courroux impétueux de l'impératrice. Il eut recours à un expédient : il ordonna à son cocher de laisser verser sa calèche; puis, sous prétexte qu'il était blessé,

il se fit transporter à Viborg et se mit au lit, où ses gens lui bandèrent et lui frottèrent le pied tout le jour. La nuit, moins résolu que Charles XII, qui, lors de sa feinte maladie à Bender, garda le lit pendant dix mois, le baron de Schwerin se levait, et, sous un déguisement, prenait un peu d'exercice en se promenant dans les quartiers les plus éloignés du centre de la ville. Quant à la conduite que devait tenir le gouvernement suédois, le régent fut d'avis qu'il ne fallait pas tirer le canon pour si peu, et qu'on devait répondre à l'impératrice « comme un jeune homme répond à une vieille coquette, par le dédain. » On se contenta en effet de déclarer qu'on observerait envers la Russie les mêmes rapports qu'elle-même venait d'établir, et que d'ailleurs cette puissance n'avait rien à voir dans les alliances que le roi de Suède jugerait utile de conclure dans l'intérêt de son peuple ou en vue de son bonheur personnel.

Cependant Catherine II, partout ailleurs victorieuse, n'acceptait pas avec résignation pour ses dernières années cet échec humiliant. Ne voulant pas renoncer à l'exécution d'un projet qu'elle avait si longtemps caressé, elle reprit ses intrigues. L'argent, les menaces ou les promesses parurent la faire triompher encore une fois, mais ne firent en réalité que lui préparer le plus amer affront. Sur ses instances, une renonciation fut négociée par la cour de Suède avec celle de Mecklembourg malgré la douleur de la princesse Louise-Charlotte, car le jeune roi était aimé déjà de ses deux fiancées; toutes deux avaient même appris le suédois en témoignage de leur complet dévouement. On publia en Suède que Gustave ne devait pas être marié avant sa majorité, et bientôt, au grand étonnement de toute la cour, le régent consentit à ce que son pupille fît le voyage de Saint-Pétersbourg, suivant la demande de l'impératrice. Il voulait sans doute montrer par là que le prince était après tout libre dans son choix et dans sa conduite. Gustave et le régent trouvèrent auprès de la rusée Catherine l'accueil en apparence le plus cordial; à peine toucha-t-elle quelques mots du mariage. « Si, comme on le disait, ces deux enfans s'aimaient déjà, on aviserait aux moyens de faire leur bonheur. » En secret, elle comptait bien que ni le roi ni le régent ne résisteraient aux charmes de la jeune princesse et aux séductions qu'elle s'apprêtait à multiplier autour d'eux.

Gustave, accompagné de son oncle et d'une suite nombreuse, était arrivé à Saint-Pétersbourg au milieu d'août 1796. Il descendit chez M. de Stedingk, son ambassadeur. Dès la première visite entre les deux souverains, qui se fit à l'Ermitage, l'impératrice exprima son admiration pour le prince et déclara qu'elle en était elle-même presque amoureuse. L'entrevue entre les deux fiancés, l'un de dix-huit et l'autre de quatorze ans, fut plus intéressante encore. Ils étaient

depuis longtemps sans aucun doute disposés à s'aimer, et, sous l'embarras naïf de leur contenance, on crut deviner que tous deux se trouvaient dignes de leurs mutuels sentimens. Les fêtes les plus brillantes que l'impératrice ou les riches seigneurs de sa cour purent imaginer furent prodiguées en faveur des hôtes dont la présence rajeunissait la vieille Catherine; mais le luxe barbare de la Russie était-il bien fait pour séduire un fils de Gustave III? Catherine prétendait modeler sa cour sur celle de Versailles et de Trianon, et lorsqu'il y avait, suivant le style officiel, *grand Ermitage,* elle faisait représenter des pièces françaises où les principaux seigneurs moscovites remplissaient les premiers rôles. Tous ces efforts pour introduire à sa cour une politesse dont elle était jalouse n'avaient réussi qu'à accumuler autour d'elle une magnificence grossière. Cette souveraine, qui élevait à force de millions des palais de marbre à ses insolens favoris, conviait inutilement dans ses châteaux l'élégance et le goût. Ces priviléges d'une civilisation délicate se trouvaient incompatibles avec le stupide orgueil de courtisans pareils à ce Potemkin qui ornait ses bibliothèques de billets de banque reliés en manière de volumes.

Cependant l'impératrice ne perdait pas de temps. Gustave paraissait charmé par la jeune grande-duchesse; quant au régent, à voir son peu d'efforts pour éloigner son pupille d'une cour corruptrice et d'une alliance qu'il redoutait naguère, on eût pu le croire gagné. Bientôt l'impératrice parla tout haut de l'exécution de son projet. Elle s'adressait au roi et à sa petite-fille comme à deux fiancés, et les fit même un jour se donner en sa présence un premier baiser. Le seul article qui semblât présenter quelques difficultés pour la conclusion de cette alliance était celui de la religion. Catherine, qui craignait d'offenser son clergé et de blesser la fierté nationale, insista peu sur ce sujet, soit qu'elle fût persuadée que le roi de Suède et le régent n'y feraient pas une grande attention, soit dans l'espoir de gouverner plus sûrement encore la Suède par les popes et chapelains de l'église grecque qui accompagneraient la grande-duchesse à Stockholm. Le roi d'ailleurs avait donné à entendre que, pour respecter lui-même les scrupules religieux de la nation russe, il n'exigerait pas de la princesse une abjuration formelle. Des deux côtés, on s'abstint de montrer d'avance trop d'opiniâtreté sur ce sujet. Gustave y apportait de la réserve, Catherine de la ruse. On laissa aux deux ministres Zoubof et Markof le soin de disposer le contrat le plus promptement possible. L'ambassadeur de Suède fut chargé, avant la rédaction définitive, d'adresser officiellement la demande. Le jour et l'heure des fiançailles furent aussitôt fixés, et le 10 septembre 1796 Catherine crut toucher enfin au triomphe qui lui avait échappé si long-

temps; mais ce jour fut au contraire pour la fière impératrice un jour d'humiliation qui creusa son tombeau.

Toute la cour avait reçu l'ordre de s'assembler en grande cérémonie dans la salle du trône pour assister aux fiançailles royales. Dès sept heures du soir, la famille de la grande-duchesse, la grande-duchesse elle-même en brillante parure, toutes les dames et les cavaliers et les principaux officiers de l'empire étaient déjà réunis. L'impératrice, radieuse, entra dans la salle avec un éclatant cortége. Quand elle eut pris place, tous les regards se tournèrent vers la grande porte pour voir entrer le roi de Suède et sa suite; mais, après que quelques instans se furent écoulés dans un profond silence, comme le roi de Suède ne paraissait pas, des signes d'étonnement, puis d'impatience parurent sur le visage des chambellans qui entouraient l'impératrice; l'inquiétude devint bientôt générale. Le roi était-il tombé subitement malade? Quelle cause imprévue pouvait l'arrêter quand la souveraine était déja assise sur son trône devant toute la cour assemblée, quand sa fiancée l'attendait? Plusieurs entrées et sorties du prince Zoubof, l'émotion qui commençait à se peindre sur le visage de l'impératrice et dans les regards déjà voilés de larmes de la grande-duchesse, excitaient la curiosité. Le roi si impatiemment attendu ne paraissait point.

Voici ce qui s'était passé. Il était convenu que le roi se rendrait au château à sept heures du soir. Le même jour et seulement une heure avant le rendez-vous, le ministre Markof vint apporter au roi le contrat de mariage à signer. Gustave parut étonné de la manière dont on y avait rédigé l'article de la religion; il déclara que, s'il n'empêchait pas la jeune reine de professer en particulier son culte, il ne pouvait cependant lui accorder ni une chapelle ni un clergé dans son palais; il voulait au contraire que dans toutes les cérémonies publiques et extérieures elle fît profession de la religion luthérienne. Inutilement on représenta à Gustave quel affront son refus allait infliger à l'impératrice et quelle douleur à sa jeune fiancée; en vain ceux des courtisans qui paraissaient avoir le plus de crédit vinrent-ils l'exhorter à consentir à une concession dont il ferait ensuite, disaient-ils, bon marché. Le jeune roi, montrant dès-lors cette obstination qui plus tard le perdit, répondit sèchement qu'il ne signerait pas, et finit, pour échapper à toutes les obsessions, par se retirer seul dans sa chambre, où il s'enferma à double tour. Quant au régent, on l'avait vu entretenir le prince un instant à part, il avait même paru le presser de céder; mais on ne sait réellement pas bien quelle fut sa conduite dans cette circonstance. Il était dix heures du soir, et Catherine et la cour attendaient encore. Il fallut bien leur annoncer la terrible nouvelle. Zoubof entra dans la salle avec un

visage pâle et défait, et dit à l'impératrice quelques mots bas à l'oreille. Catherine se leva tout à coup, voulut parler, mais s'évanouit. Quelque temps après, elle put se retirer, et l'on congédia la cour sous le prétexte que Gustave s'était senti tout à coup indisposé. Quand la vérité fut connue, il n'y eut pas assez d'étonnement pour l'audace de ce petit roi de Suède ni assez de colère contre son insolence. La seule Alexandra montra une douleur sincère, fondit en larmes et fut pendant plusieurs jours accablée de chagrin.

Catherine ne fit plus que languir après l'injure publique qu'elle avait reçue. On la vit rechercher la solitude et s'enfermer quelquefois presque seule dans son palais de Tauride. Son hydropisie augmentait chaque jour. En vain ses flatteurs faisaient-ils transformer à grands frais leurs escaliers en rampes douces et tapissées, afin qu'elle vînt assister à leurs fêtes; en vain le pirate Lambro-Cazzioni, qui avait été son bouffon, voulait-il être son médecin et allait-il lui-même chercher de l'eau de mer pour lui faire prendre chaque jour des bains de pied froids et salés : ces flatteries impuissantes ne prévalurent pas contre le sentiment de son humiliation. La contrainte qu'elle s'imposa pour dissimuler son mal l'accrut encore; quelques revers des Français en Allemagne lui apportèrent seuls un peu de consolation. Le 5 novembre de cette même année, après deux mois de souffrance, elle fut frappée d'une attaque d'apoplexie; on la trouva étendue sans connaissance dans un corridor voisin de son alcôve; elle vécut trente-sept heures dans une sorte de léthargie; enfin, vers le soir, après un râle horrible, elle poussa tout à coup un grand cri, qui répandit l'effroi dans le palais, puis expira. La tsarine avait payé de sa vie ses funestes intrigues, et le jeune Gustave IV avait vengé, sans le vouloir, son père et sa patrie. Catherine II était morte de dépit pour avoir deux fois échoué dans ses entreprises sur la Suède; mais l'ambition insatiable qui l'avait rendue la plus redoutable ennemie de cette nation était un héritage qu'elle avait reçu de Pierre le Grand et qu'elle avait transmis à son successeur. Aussi la lutte acharnée qui s'était engagée entre la Suède et la Russie depuis le temps de Charles XII n'était-elle pas terminée; la conquête de la Finlande en fut le dernier et le plus triste épisode.

III.

La Russie n'avait pas cessé de convoiter la Finlande, dont la possession lui était si nécessaire pour couvrir sa capitale, pour lui procurer des matelots et pour dominer sur la Baltique. La rivalité de Napoléon et de l'Angleterre lui procura l'occasion qu'elle épiait depuis Pierre le Grand. Les deux empereurs s'étaient alors unis par

une amitié que semblait cimenter l'admiration, feinte ou réelle, d'Alexandre pour le héros de la France, et c'était l'époque où un singulier entraînement faisait écrire à Napoléon, dans une lettre à son récent allié, que « les relations géographiques de la Russie et de la France... étaient aussi favorables que leurs relations de commerce, que, même en état de guerre, ces deux puissances ne sauraient où se rencontrer pour se battre,... et que, pour chercher des raisons d'animosité entre les deux nations, il faudrait avoir recours aux choses les plus abstraites et les plus imaginaires (1). »

Ce n'était guère que par la Russie que Napoléon pouvait forcer la Suède à se détacher de l'Angleterre. Il répondit donc au bombardement de Copenhague, son alliée, en suscitant la conquête de la Finlande par les Russes. Il importe de remarquer combien il fallait peu d'efforts à la Suède pour défendre cette province, si l'inconcevable imprévoyance du roi Gustave IV Adolphe n'avait mis obstacle à toute sérieuse résistance. Le gouvernement suédois n'ignorait pas les dispositions du traité conclu à Tilsitt; l'ambassadeur de Suède à Saint-Pétersbourg, le baron Stedingk, avait d'ailleurs, depuis six mois, transmis de nombreux avertissemens qui ne devaient pas être négligés. Le 7 décembre 1807, il écrivait que l'attaque des Russes aurait lieu sur trois points différens; sa dépêche du 23 janvier 1808 affirmait que vingt mille Russes étaient armés et équipés pour marcher en Finlande, et qu'ils comptaient s'emparer de Svéaborg et de Svartholm au printemps. « La Russie veut la guerre avec la Suède, ajoutait-il; elle a toujours ambitionné la conquête de la Finlande, qui mettra la Suède hors de rang. La Finlande perdue, la Suède cesse d'être un état indépendant, et l'on ne pourra plus dormir tranquillement à Stockholm. La Norvége même ne présentera qu'un faible dédommagement, si l'on compare l'affection d'un peuple qui nous est uni depuis un temps immémorial avec celle d'un pays soumis par les armes. Sire, le danger est imminent... il faut mettre en action toutes les ressources imaginables... » Mais Gustave, ébloui sans doute par les caresses que le tsar son beau-frère lui avait prodiguées jusqu'alors, ne pouvait croire à une attaque violatrice de tous les traités conclus entre les deux nations, et il rappelait que le 2 février (trois semaines avant l'invasion) le comte Roumianzof, ministre des affaires étrangères de Russie, avait solennellement affirmé que son maître ne songeait à aucune hostilité contre la Suède, et que la parole de l'empereur en devait être un gage assuré. Le baron Stedingk avait lui-même reçu cette parole de la bouche d'Alexandre.

(1) Lettre citée par M. Crusenstolpe dans l'un de ses pamphlets mensuels (février 1854).

On laissa donc les troupes de Finlande disséminées dans leurs cantonnemens de paix, et la ligne frontière gardée seulement par une faible chaîne de postes isolés.

Cependant les Russes accumulaient depuis longtemps des troupes à peu de distance de la frontière suédoise; tout à coup, profitant de la sécurité de l'ennemi, ils envahirent la Finlande suédoise en franchissant le Kymene-elv (8-20 février 1808) sur trois points. Ils n'avaient pas plus de seize mille hommes, mais la surprise causée par leur subite et facile invasion, des apparences adroitement ménagées, une grande activité de marches et d'armemens ostensibles dans le pays voisin du nouveau théâtre de la guerre, avaient déjà répandu en leur faveur l'opinion d'une grande force numérique. Le général russe, comte Buxhovden, ayant envoyé demander le libre passage à Aborfors, le parlementaire avait essuyé quelques coups de fusil, et la guerre s'était ainsi ouverte sans aucune déclaration de la part des assaillans. Deux proclamations avaient été seulement publiées, dont l'audace avait étonné la Suède. La première déclarait sans préambule que « le tsar avait pris la résolution de réunir la Finlande au reste de l'empire sous son gouvernement paternel, et qu'il convoquait les représentans du pays à Abo, afin de les faire délibérer sur les premières mesures que pouvait réclamer le nouvel état de choses. » La seconde affirmait que c'était pour le bonheur des Finlandais qu'on envahissait leur territoire; elle les engageait à rester paisibles, promettait le maintien d'une discipline sévère, le paiement exact de toutes les fournitures destinées à l'armée et le respect des institutions et des croyances religieuses. A l'ironie on ajoutait l'injure, en publiant, comme le fit le général Buxhovden, un tarif de récompenses à ceux des soldats finlandais qui voudraient trahir leur patrie et livrer leurs armes : deux roubles pour chaque fusil, un rouble pour chaque sabre, dix roubles pour un cheval!

Cette odieuse invitation fut reçue avec mépris et ne servit qu'à animer la résistance nationale. Tout paysan prit les armes, tout buisson et tout rocher, dans ce pays de surprises, cacha un défenseur; le nom de Russe y était détesté; en Russie même, rien de moins populaire alors que l'alliance avec Napoléon, et que cette invasion de la Finlande, réputée fort périlleuse; l'ennemi d'ailleurs n'était pas nombreux; sans parler de renforts, les contingens réunis dans la Finlande atteignaient au chiffre des assaillans. Il était donc possible, il semblait même facile, si l'on secondait le mouvement national, de défendre et de conserver la Finlande. Malheureusement l'étrange instruction que l'on reçut du roi recommandait qu'on ne fortifiât que les deux principales forteresses : Svéaborg, en avant d'Helsingfors, et Svartholm, qui, défendant l'accès de la petite ville de Lovisa, ne

pouvait arrêter longtemps l'ennemi. L'armée avait en même temps reçu l'ordre d'opérer sa retraite vers la côte occidentale dans le meilleur ordre possible, sans tenter une lutte qui semblait impossible en hiver, au moins jusqu'à ce que la glace du golfe de Botnie fût assez forte pour laisser passer les munitions et les approvisionnemens de la Suède. Les officiers suédois durent se retirer pas à pas, en se contentant de faire respecter leur retraite.

Entrés en Finlande le 8 février, les Russes étaient maîtres d'Helsingfors le 20 et de Tavastehus le 25. Les forteresses mêmes ne résistèrent pas : Svartholm se rendit le 5 mars, après cinq ou six jours de canonnade, et peut-être faute de provisions; Svéaborg céda après un blocus de deux mois. Ce dernier échec était surtout décisif contre la cause des Suédois en Finlande, car Svéaborg était la clé de cette province, comme elle était le chef-d'œuvre de leurs ingénieurs. Cette forteresse est assise, comme on sait, sur cinq écueils qui ferment au sud-ouest l'entrée du port d'Helsingfors. De formidables ouvrages en granit surmontaient dès cette époque ces roches massives et en faisaient déjà une place du premier ordre. Le maréchal Ehrensvärd l'avait fondée, et son tombeau s'élevait dans l'île de Wargön; les ingénieurs suédois Chapman et Tunberg en avaient construit les docks et les bassins spacieux. Svéaborg avait coûté des sommes immenses à la Suède, et c'était l'œuvre de plus d'un demi-siècle. Le comte amiral Cronstedt, chargé de la défendre, avait une garnison de sept mille six cents hommes, cinquante-huit pièces de canon en bronze, mille neuf cent soixante-quinze en fer, trois cent quarante mille projectiles, un magasin considérable de vivres. L'armée assiégeante fut souvent moins nombreuse que la garnison; elle dut amener à grand'peine, à travers un pays soumis de la veille, sa grosse artillerie, qu'elle assit difficilement sur des rocs sans terre ni gazon et couverts de neige, et qui n'excéda jamais le nombre de quarante-six bouches à feu. En dix jours, elle lança quinze cent soixante-cinq projectiles auxquels la forteresse répondit par deux mille quatre cent soixante-dix-sept coups. Il semblait qu'on pût compter à Stockholm sur une résistance énergique. Il n'en fut rien, et la mauvaise direction de la défense, préoccupée à l'excès de repousser les fausses attaques, trop alarmée aussi de quelques lacunes dans la liaison des ouvrages, laissa comprendre aux officiers russes (1) que l'amiral Cronstedt, accoutumé à voir en marin, considérait Svéaborg comme un vaisseau que les glaces allaient exposer à l'abordage. La citadelle, en certains endroits inachevée, disposée entièrement

(1) C'est ce que rapporte dans ses mémoires le général Suchtelen, chef des travaux du génie dans l'armée assaillante.

d'ailleurs pour une défense maritime, lui paraissait, il l'a depuis déclaré lui-même, perdre pendant l'hiver, où elle devient de toutes parts accessible, une grande partie de sa force. L'étendue des ouvrages à garder, fort considérable comparativement au chiffre de la garnison, le manque d'officiers et d'artilleurs, l'épuisement de cette garnison occupée sans cesse à briser la glace devant les parties les plus faibles, le manque de magasins abrités et de casemates logeables, l'espoir enfin de recevoir de Suède un secours important, voilà quelles raisons déterminèrent l'amiral à conclure, après un seul mois de blocus, une convention avec l'ennemi.

Le secours attendu ne vint pas, et le 26 avril 1808 le pavillon impérial fut arboré sur les murs de la place. La Suède apprit avec indignation la conduite du comte de Cronstedt; le mot de trahison fut plus d'une fois prononcé. Ce triste épisode est encore aujourd'hui pour elle, en même temps qu'un amer souvenir, une question controversée. Le général Suchtelen, ennemi généreux, se borne dans ses mémoires à honorer la conduite de l'amiral, jusque-là parfaitement respecté, et il le plaint d'avoir été, par son destin, exposé à supporter sans être secouru un fardeau qui sans aucun doute excédait ses forces. Faut-il ajouter foi à ce qu'on a rapporté de deux stratagèmes employés par le *magnanime* Alexandre à cette occasion? Suivant l'historien russe Danilefsky, on aurait confié à Sprengtporten 50,000 ducats et 150,000 roubles argent pour faciliter, comme on disait, les négociations. L'amiral Cronstedt s'étant montré une première fois incorruptible, la place de Svéaborg paraissant d'ailleurs imprenable, les Russes n'auraient réussi qu'en faisant parvenir à Cronstedt de fausses gazettes qui annonçaient l'arrivée de soixante mille Français en Scanie et la déchéance du roi. Quoi qu'il en soit des moyens employés par l'ennemi, les fautes s'accumulaient du côté des Suédois et faisaient prévoir une défaite non-seulement irrévocable et entière, mais encore ignominieuse. Le Danemark, faisant cause commune avec la Russie, avait de son côté déclaré la guerre, et s'il n'osait pas envahir les provinces méridionales de la Suède, il cherchait à les soulever à l'aide de nombreuses proclamations que des ballons y laissaient tomber à la dérobée. En même temps, pour combattre cette diversion, le gouvernement suédois ne songeait qu'à la conquête de la Norvége, au lieu de consacrer le meilleur de son énergie et de ses forces à la résistance contre les Russes. Aidés par de telles circonstances, les Russes avaient traversé presque sans obstacle toute la Finlande et s'étaient déjà même postés dans les îles d'Aland; le gouvernement de Stockholm s'était évidemment abandonné lui-même. Ainsi délaissés, les officiers de Finlande ne voulurent pas accepter une si honteuse issue, et ils résolurent de soutenir

au moins l'honneur de l'armée suédoise. Quelques-uns d'entre eux firent appel aux volontaires finlandais et tinrent la campagne en véritables partisans. Les Russes opposèrent à ces courageux patriotes quelques hommes d'activité et de résolution, comme ce Davydof, que sa valeur fit surnommer plus tard, en 1812, le *Réveil-Matin* de l'armée française; mais leurs mouvemens furent gênés et quelquefois même leurs armées mises en péril par ces attaques imprévues et sans cesse renouvelées.

Cette poignée de braves, Suédois et Finlandais, réunis par l'affection pour une patrie commune, a seule répandu quelque gloire sur les tristes souvenirs de 1808 et 1809, et cette gloire a trouvé un généreux écho dans les poésies de Runeberg. Sa muse populaire a gravé en traits impérissables dans la mémoire des Finlandais et des Suédois les figures de ces hommes énergiques et dévoués, dont le seul vœu était d'atténuer par leur sacrifice volontaire la honte qu'un gouvernement sans cœur appelait sur leur pays. On a pu lire ici même le portrait que Runeberg a tracé de l'héroïque Döbeln (1); mais les Suédois répètent encore celui de l'intrépide Otto von Fieandt, qui, la cravache à la main, commandait pendant seize heures au feu son bataillon de douze cents braves, dormait trois heures et recommençait sans mot dire, puis celui du délicat et courageux Sandels, qui donnait à ses plaisirs toutes les heures que lui laissait la guerre, et qui s'arrachait de sa table pour aller se poster inébranlable au milieu du champ de bataille, immobile entre les balles, tête, cœur et rempart de son armée. Ces récits de Runeberg, petits poèmes issus, comme la bravoure de ses héros, du sentiment patriotique, sont l'épopée nationale de la Finlande moderne, comme le *Kalevala* est celle de l'ancienne et primitive Finlande.

Il ne s'agissait plus, nous l'avons dit, que d'éviter toute la honte d'une défaite entière et incontestée, et non de songer à conserver la Finlande. En vain Sandels fit-il aux Russes, en se retirant, de sanglans adieux; en vain Döbeln cherchait-il, avec son habileté ordinaire, à défendre les îles Aland: un rude hiver favorisa les entreprises de l'ennemi, qui envahit même la péninsule scandinave et menaça Stockholm. La journée du 13 mars 1809, qui renversa le roi Gustave IV, parut être le châtiment et l'aveu tout à la fois des fautes commises par le gouvernement suédois. Pendant la période d'anarchie intérieure qui mit le comble à la misère de la Suède, depuis la journée du 13 mars jusqu'à la proclamation définitive de Charles XIII (6 juin de la même année), la Suède s'épuisa en vains efforts pour obtenir de l'empereur des Français son pardon et la

(1) Voyez la livraison du 1er septembre 1854.

promesse d'une intervention auprès du tsar. Elle envoya, pendant ce court espace, jusqu'à cinq députations avec des suppliques pressantes. Elle croyait que le renversement de Gustave IV changerait les dispositions de l'empereur Napoléon à son égard : dans son espoir, elle accueillait avec de publiques démonstrations de joie la nouvelle des victoires remportées par nos armes sur l'Autriche; mais il n'était plus temps de réparer tout le mal qu'avaient causé l'obstination et l'aveuglement du roi déchu.

« Je ne puis rien faire pour le moment en faveur de la Suède (dit Napoléon à l'un de ces envoyés suédois, le comte Robert Rosen, qu'il reçut à Donauwert le 18 avril 1809, un mois après la révolution). Je suis obligé de traiter la Russie avec beaucoup de précaution à cause des dangers qui m'entourent. Emporté dans une guerre sérieuse contre l'Espagne, je commence une lutte incertaine contre l'Autriche, qui m'a pris au dépourvu. Il y a quatre-vingt mille Russes postés sur la frontière de Gallicie. Les traités de Tilsitt et d'Erfurth me lient à l'empereur Alexandre, et m'obligent aux plus grands égards envers lui, comme envers un ami et un allié... Votre dernier roi m'a fait beaucoup de mal. Son opposition a été pour moi comme un déficit de cent mille hommes dans mon armée. J'ai été forcé d'avoir trente mille hommes sur mes derrières, tandis que les Russes auraient été obligés de faire avancer cinquante mille hommes contre vous!... Pour peu que votre roi eût eu quelque génie militaire, il aurait pu me faire beaucoup de mal... Avant Tilsitt, j'ai tout fait pour le gagner; j'étais à genoux devant votre roi pour l'engager par mes offres à relever la Suède, à en faire de nouveau une grande puissance. Je combattais contre les ennemis héréditaires de la Suède, contre la gigantesque puissance qui vous menace de si près; je me battais pour le rétablissement, pour l'intégrité de la Pologne, et la Suède s'est déclarée contre moi!... Dans quel moment!... Unis, nous aurions changé la face du monde; mais maintenant quelle différence! »

Napoléon ajouta :

« Je ne puis que vous donner amicalement aujourd'hui trois conseils : faites la paix avec la Russie aussi promptement que vous le pourrez, — que votre gouvernement soit d'accord avec la diète qui va s'assembler, — et donnez la couronne au duc-régent, laissez-lui le soin de choisir l'héritier du trône. Il faut que ce soit un homme qui, par ses qualités, convienne à une nation courageuse. Je ne connais pas de prince allemand que je puisse vous recommander; cherchez celui qui, sous tous les rapports, puisse être digne de votre choix. Si vous montrez un grand caractère dans le même moment où vous vous êtes délivrés de la servitude sous un roi qui était fou, la Russie y regardera certainement à deux fois avant de vous attaquer (1). »

(1) Traduit du suédois. Voyez les curieux mémoires, publiés tout récemment en Suède, du colonel B. von Schinkel, par les soins de M. C. W. Bergman, t. I-V; Stockholm, 1852-54.

Le comte Rosen devait, selon ses instructions secrètes, essayer d'obtenir les bons offices de Napoléon auprès du tsar en promettant l'élection du duc d'Oldenbourg, beau-frère du tsar, comme prince héréditaire; le gouvernement suédois s'était flatté que, grâce à cette concession, bien dangereuse en elle-même pour l'avenir, il pourrait obtenir la restitution de la Finlande. Napoléon n'en tint cependant nul compte dans ses entretiens avec le comte Rosen. Il ne s'agissait plus en réalité de savoir si la Suède recouvrerait la Finlande, ou si la réunion de la Norvége, comme elle le demandait au moins, lui deviendrait une compensation suffisante : il fallait décider si la Suède avait encore à vivre, et si l'anarchie intérieure n'allait pas favoriser l'ambition de la Russie au moment où la France était peu disposée à l'arrêter. « On est bien inquiet chez vous, dit Napoléon au major suédois Arfvedsson, qui lui fut envoyé à Vienne vers le même temps. L'état d'anarchie perpétuelle dans lequel vous vous trouvez est une conséquence des haines réciproques de vos chefs militaires et de leur ambition. Prenez garde à une rechute! Cette confusion ne profiterait qu'à vos ennemis... Je ne veux pas votre perte... Je souhaite que vous rétablissiez l'ordre chez vous, et que vous vous donniez un gouvernement régulier avec lequel je puisse m'entendre. Assurez le duc-régent de mon amitié. J'estime son caractère personnel et ses principes politiques; mais a-t-il les mains assez libres pour rétablir vos affaires? »

L'empereur ne s'était pas avancé davantage dans la lettre qu'il avait écrite au duc-régent aussitôt après la révolution (1), et dans une lettre datée de Donauwerth (2), il lui disait : « L'empereur Alexandre est magnanime et grand. Que votre altesse royale se tourne vers lui! » Il n'en est pas moins vrai (les lettres du ministre russe Romanzof, en partie publiées dans les mémoires suédois que nous avons cités, l'attestent) que la Russie ne songeait en ce moment même qu'à profiter de l'anarchie suédoise pour la perpétuer en faisant rétablir cette même constitution de 1720, renversée naguère par Gustave III; une lettre de Romanzof au comte Schwerin, du 21 avril 1809, en témoigne formellement. La Suède dut se trouver satisfaite de pouvoir librement élire son nouveau roi Charles XIII, de pouvoir lui confier le libre choix de son successeur, et de se donner enfin la constitution qui la régit encore aujourd'hui; mais elle ne recouvra pas les possessions qu'elle avait perdues, et ne parvint pas alors à se faire donner en compensation la Norvége.

La paix de Frederikshamn, signée le 17 septembre de la même

(1) Paris, 12 avril 1809.
(2) 18 avril.

année, abandonna à la Russie la Finlande tout entière et même les îles; le golfe de Botnie et le petit fleuve Tornéä devinrent les frontières communes de la Suède et de la Russie; les canons russes furent à une vingtaine de lieues de Stockholm.

Comme le fait accompli trouve facilement d'ordinaire de complaisans interprètes, et par suite des admirateurs, il n'a pas manqué d'écrivains pour soutenir que la conquête de la Finlande par les Russes avait été fort légitime, parce que cette province leur était nécessaire et complétait pour eux une frontière naturelle, que d'ailleurs la Finlande s'était donnée elle-même à la Russie par un traité séparé lors de la diète de Borgä en 1812, après qu'elle avait vu l'impuissance et le peu d'ardeur du gouvernement suédois à la défendre; qu'enfin l'empereur Alexandre avait généreusement promis le maintien de la constitution et de la religion nationales, promesse renouvelée solennellement par son successeur. Il y a ici beaucoup d'illusion ou de paradoxe. A la vérité, il est très loisible, en certains cas, à un chef d'état de professer une politique d'agrandissement, et une telle politique peut quelquefois être l'expression d'une expansion irrésistible ou même simplement une manifestation défensive et par conséquent légitime. Qu'une nation parvenue à un degré de centralisation fort avancée, comme la France au XVIIe siècle par exemple, attire dans le sein de son harmonique unité les provinces placées à l'extrémité de sa sphère et en-deçà des limites que la nature semble lui avoir assignées, les efforts qu'elle tentera pour délier ou pour trancher les attaches qui retiennent encore ces provinces loin d'elle ne troubleront pas l'ordre général et ne seront point justement blâmés. Qu'une race dispersée tente de réunir ses tronçons épars, qu'une nation devenue évidemment supérieure par sa civilisation, par sa culture intellectuelle, domine par un ascendant irrésistible un peuple voisin trop ignorant encore ou bien tombé dans la décadence, l'histoire ne condamnera pas ces progrès légitimes, et elle adoptera pour ces cas la théorie, souvent trop vague et dangereuse, des frontières naturelles. Mais si la politique d'agrandissement dégénère en une vaine et ambitieuse convoitise, si elle n'est plus que la manifestation de cette force aveugle qui pousse les peuples peu civilisés à répandre dans les invasions et la guerre l'activité qu'ils ne savent pas consacrer à de plus nobles desseins, si elle est remplacée en un mot par l'esprit de conquête, qu'accompagne la violence et qui est frappé de stérilité, elle devient alors un fléau qu'il appartient à la sagesse des temps modernes de prévenir ou de combattre. Or ces derniers caractères sont bien ceux des conquêtes que la Russie a faites. Élevez aussi haut que vous voudrez l'intelligence, la magnanimité, la politesse si vantées des deux der-

niers empereurs : il n'en deviendra que plus évident, à juger d'après les actes extérieurs de leur gouvernement, que ces maîtres si forts et si absolus en apparence sont emportés par l'esprit de barbarie et de conquête qui s'agite dans les populations placées au-dessous d'eux, loin de pouvoir les dominer ni leur imposer une civilisation qu'eux-mêmes connaissent et envient. Personne n'ignore que l'empereur Nicolas a tenté d'abolir le honteux servage qui prolonge la corruption de la Russie, et que la noblesse, dont les priviléges étaient ainsi menacés, l'a réduit à effacer son premier ukase par une ordonnance déclarant qu'on avait *mal compris sa pensée!*

La conquête russe ne saurait apporter nulle part aucun bienfait, tant que la Russie n'aura pas su, par un long travail intérieur, terminer l'œuvre de son éducation morale. La conquête russe est donc tout au moins stérile pour les vaincus et pour elle-même. Vainement elle a persécuté par le fer et par le feu, et au mépris de tous les droits les plus sacrés, le luthéranisme dans les provinces de la Baltique, le catholicisme en Pologne : la Pologne n'est devenue moscovite ni de cœur ni d'esprit, et la Livonie ou la Courlande n'ont rien apporté de nouveau qu'à cette Russie extérieure et apparente qui n'a rien de commun avec la vraie Russie. Indépendamment des dangers dont l'équilibre européen serait menacé par le rétablissement d'un empire grec sous la domination russe, la Turquie et la Grèce, soumises à cette domination, n'en seraient que plus éloignées de pouvoir entrer dans le concert européen. Quant à la Finlande, la dernière grande conquête de la Russie, aucun intérêt légitime n'autorisait les tsars à s'emparer de cette province, que pas un lien commun ne rattachait à leur empire, puisque sa population n'a pas une goutte de sang slave dans les veines, qu'elle est presque toute suédoise et luthérienne; de plus, les traités et leur parole solennellement jurée obligeaient les tsars à respecter cette province, et ils ont tout violé. Cependant il est certain, on doit le reconnaître, que son territoire, pouvant servir de boulevard à leur capitale, et son littoral étendu, précieuse pépinière de marins, étaient parfaitement à leur convenance. Pierre le Grand l'entendait bien ainsi, lorsque, dans cette curieuse pièce qu'on a intitulée son *testament*, et qui, loin d'être un écrit apocryphe, est extraite de l'édition russe de ses œuvres complètes en douze volumes, il prescrivait à ses successeurs d'affaiblir autant qu'ils le pourraient la Suède. La conquête de la Finlande devait achever le plan hardi qu'avait ébauché la fondation de Saint-Pétersbourg. Oui, après cette fondation, qui pouvait paraître une menace et un défi, le golfe de Botnie et la mer des Aland devenaient pour la Russie des frontières naturelles. Une fois qu'elles ont été acquises, la Russie a élevé cette prétention, que les ports septentrionaux de la Norvége, qui ne gèlent

jamais, lui étaient indispensables pour ses nombreux pêcheurs, et le tsar ne laisse pas omettre aujourd'hui, parmi ses innombrables titres, celui d'*héritier* de ce royaume. Gottland lui serait utile sans doute au même titre que les Aland, pour offrir à sa marine des points de relâche dans la Baltique. Enfin nul n'affirmera sans doute que l'intervention de la Russie, suivie de la Prusse, son complaisant organe, dans les affaires du Danemark, n'ait caché de sa part aucune vue ambitieuse sur ce petit royaume, qu'elle a pendant un moment pensé asservir. La Russie a toujours été de la sorte en affichant des espérances nouvelles qu'elle essayait bientôt d'imposer comme des droits. Ivan IV, ce barbare, ne se faisait-il pas appeler déjà *empereur de Germanie, frère de César-Auguste*, et ne pensait-il pas être une « étoile choisie de Dieu pour illuminer le monde entier? » Les traités de 1721 et de 1743, qui donnaient à la Russie les provinces du sud-est de la Baltique et la Finlande orientale, suffisaient assurément pour protéger la capitale de l'empire.

Quel avantage la domination russe a-t-elle d'ailleurs apporté à la Finlande? Malgré tout ce qu'on peut dire de la diète de Borgă, il n'est pas vrai que les vaincus aient pu élever ou faire admettre aucune sérieuse réclamation, puisque, soumis déjà depuis trois années (1809-1812), ils avaient été désarmés sous peine de mort, et forcés de prêter à leur nouveau maître un serment d'obéissance. On avait déclaré leur pays réuni *pour toujours* à l'empire russe, et c'est après cela seulement que l'empereur a promis en son nom, et au nom de ses successeurs, le respect des institutions politiques et religieuses de la Finlande. Évidemment la diète n'était pas libre et ne pouvait avoir aucune réelle influence. Comment, cette fois encore, les promesses impériales ont été remplies, on le sait de reste : les diètes prescrites par la constitution suédoise, qui régissait la Finlande, ne furent plus convoquées; les ukases se substituèrent à la loi et courbèrent le pays sous l'absolutisme; une aveugle censure vint étouffer les germes de développement intellectuel et moral que la civilisation suédoise y avait déposés. Enfin, pour tout dire, la Finlande ne subit-elle pas aujourd'hui même aussi bien que la Russie un de ces fléaux, une de ces terreurs domestiques qu'inflige le despotisme, et qui marquent bien tout son mépris des hommes, je veux dire la violation habituelle et permanente du secret des lettres, ou tout au moins (pour ne rien écrire qu'on ne puisse prouver) la croyance générale et profonde à cette trahison, à cette insulte de chaque jour? Les affections de famille qui unissaient si profondément la Suède et la Finlande n'ont-elles pas été par là et ne sont-elles pas encore aujourd'hui douloureusement outragées? La Finlande est devenue plus riche par le commerce, on peut le reconnaître; mais elle s'est trouvée séparée,

sous le rapport intellectuel et moral, de la société européenne. C'était un membre du corps scandinave que cette province toute suédoise; c'était, suivant la belle expression de Tegner, le bouclier que les Russes ont arraché tout sanglant du cœur de la Suède.

La politique de 1812 n'a pas exercé une réaction puissante contre le ressentiment national. Gustave IV s'était proposé de réparer la perte de la Finlande par la conquête de la Norvége. Bernadotte résolut d'exécuter ce dessein; il rêva l'union de toute la péninsule scandinave sous un même sceptre; il espéra que l'influence scandinave gagnerait en unité territoriale et politique ce qu'elle avait dû perdre en étendue. La Suède ne pouvait que le remercier de cette ambition, lui qui n'était pas coupable de l'échec qu'elle avait subi. Le secours de la Russie, ou du moins son assentiment, lui parut nécessaire pour rendre la réunion possible et durable; il sut le mériter, l'entrevue d'Abo entre les deux monarques se termina par ces paroles du tsar : « J'admire en tout votre conduite; moi et mes successeurs nous vous en tiendrons compte, soyez-en convaincu. » On sait à quel prix le tsar avait fait acheter son concours; mais la Norvége, indépendante avant et après la réunion, était-elle une vraie compensation pour la Suède? Gustave IV ne l'avait pas pensé; il voulait y ajouter le duché de Mecklembourg ou quelque autre possession. D'ailleurs ce que la Suède se trouvait acquérir était perdu pour le Danemark; l'union scandinave était donc vraiment mutilée, et l'Europe tout entière avait perdu encore un des boulevards qui la séparaient de la Russie.

L'histoire d'un siècle et demi nous a montré la Russie toujours attentive à préparer le démembrement de la Suède et toujours occupée à l'exécution de ses desseins contre ce royaume. Nous avons vu Gustave III sauver son pays de l'occupation prussienne et russe par la révolution de 1772, Gustave IV échapper d'abord par sa bonne étoile aux piéges que Catherine II lui avait tendus, mais la Finlande succomber enfin à la suite d'une attaque violente, qui, favorisée par les complications de la politique générale à cette époque, parvint finalement à accomplir un projet russe datant du règne même de Pierre le Grand, et dont le traité qui, après la mort de Charles XII, sacrifiait les provinces baltiques avait commencé déjà l'exécution. On concevra facilement que des hostilités si constantes, terminées par de tels revers, aient laissé dans le cœur des Suédois un souvenir amer contre la Russie. La dynastie que Bernadotte a placée sur le trône de Suède s'est profondément identifiée avec le peuple qu'elle était appelée à régir, cela est incontestable; mais on a dit qu'il serait possible, par les mêmes raisons que nous avons indiquées, qu'elle ne ressentît pas aussi vivement que le reste des

Suédois l'amertume et l'humiliation de leurs regrets. Disons plutôt qu'un roi qui, grâce à de grandes et rares qualités, en présence d'une constitution et d'une représentation défectueuses, s'est naturellement acquis, comme l'a fait le fils de Charles-Jean, une grande influence personnelle, effrayé par la responsabilité même qui lui incombe, se trouve moins prompt à disposer de la nation pour de périlleuses entreprises que ne le serait sans doute la nation elle-même, si elle était directement consultée. Il est pour nous certain que la Suède est animée, pour de longues années encore, d'un ressentiment implacable contre la Russie, et que par conséquent le gouvernement suédois ne pourra pas se déclarer dans la guerre actuelle contre les puissances occidentales. Cela semble incontestable pour qui a lu l'histoire, et l'est réellement pour qui connaît un peu l'état des esprits dans le Nord. Le Danemark et la Norvége, malgré quelques apparences contraires, se trouvent dans des dispositions absolument semblables. Il paraît d'ailleurs impossible que le gouvernement suédois, de toutes parts pressé par le sentiment public, qui rencontre un écho sympathique dans de nobles cœurs jusque sur les marches du trône, conserve longtemps une neutralité qui, indéfiniment prolongée, pourrait sembler une connivence. L'opinion publique en Suède se montre d'autant plus impérieuse et plus forte, qu'elle ne se fonde pas seulement sur une vieille inimitié, mais encore sur la conviction profonde que la domination russe, jusqu'à ce qu'une transformation féconde vienne changer le génie de cet empire, est contraire aux vrais intérêts de la civilisation. La solution que l'étude de l'histoire nous a suggérée, nous la pouvons demander aussi à l'examen détaillé des intérêts matériels ou moraux de la Suède et de tout le Nord. La diète qui vient de terminer récemment ses travaux à Stockholm a réalisé d'utiles réformes; mais il est un certain nombre de mesures libérales dont elle n'a pu conquérir ou dont elle a poursuivi faiblement elle-même l'accomplissement. Ce ne sera pas un travail inutile de rechercher pourquoi les unes ont réussi, pourquoi les autres ont échoué. Cet examen pourra nous révéler des influences qui ne sont pas étrangères à l'inimitié générale de l'Europe contre la Russie, et que la guerre actuelle est appelée à détruire.

A. Geffroy.

OPTIQUE MINÉRALOGIQUE

DU DIAMANT ET DES PIERRES PRÉCIEUSES.

Le diamant, appelé par les Grecs et les Latins *adamas,* indomptable, à cause de sa dureté et de sa non-frangibilité, a appelé l'attention des amateurs de pierres précieuses dès la plus haute antiquité. — Quant à la dureté, dit Lucrèce, les diamans sont en première ligne, et ils ne redoutent point le choc du marteau.

. . . Adamantina saxa
Primâ acie constant, ictus contemnere sueta.

La seconde de ces deux particularités est bien plus contestable que la première, et malgré toutes les assertions fabuleuses des auteurs anciens, le diamant, qui raie tous les corps et n'est rayé par aucun, est susceptible de *clivage,* c'est-à-dire qu'en dirigeant le tranchant d'une lame d'acier dans le sens des lames naturelles de la pierre, on la fait éclater et on la divise sans beaucoup de difficulté. Lorsque les rudes Helvétiens s'emparèrent des trésors que contenait la tente de Charles le Téméraire, plus somptueuse que celle des rois, ils partagèrent avec la hache quelques-uns des diamans de ce prince, au grand détriment de la valeur de ces pierres, qui, dans leur intégrité, avaient un prix infiniment supérieur à celui des morceaux qu'ils se distribuaient.

Si l'on ouvre les compilations de la renaissance, on y trouve une masse d'érudition indigeste sur les gemmes. Malgré l'incertitude des noms appliqués à plusieurs pierres précieuses, on lit toujours Pline, compilateur lui-même d'ouvrages plus anciens qui sont perdus, mais surtout écrivain de premier ordre, qui osa composer l'*histoire de la nature*, comme on avait, avant lui, composé celle de divers peuples. Ce mot *histoire naturelle* est devenu depuis longtemps d'un usage si familier, que cette idée d'écrire l'histoire des êtres qui composent le monde, minéraux, végétaux et animaux, a tout à fait perdu pour nous son originalité. Il n'est pas inutile d'insister sur ce point, que la science, dans ses progrès continus, est devenue de plus en plus modeste, car chez les Grecs le mot nature, *physis*, avait pour signification la génération ou l'origine des êtres. Le même mot chez les Romains se rapportait à la naissance des êtres sans remonter à leur principe. Enfin, chez nous, le mot *nature* s'applique à l'ensemble des êtres de toute sorte qui constituent, occupent ou peuplent le monde physique, indépendamment de la cause ou des moyens qui les y ont placés. Là, comme partout ailleurs, la science, pour devenir positive et faire des progrès réels, a quitté les ambitieuses spéculations métaphysiques pour les sages observations de la nature, et la théorie pour les faits.

Il ne serait pas sans intérêt de suivre l'histoire des gemmes à travers celle de l'humanité, depuis l'éphod d'Aaron jusqu'à la croix pastorale de Mgr l'archevêque de Paris; depuis les offrandes de rubis, de saphirs, d'émeraudes, de diamans, de topazes, de sardoines, d'améthystes, d'escarboucles, de pierres d'aimant, faites dans les temples de Jupiter et des autres divinités païennes, jusqu'aux richesses de même nature qui, avant le XVIe siècle, s'étaient accumulées dans ce qu'on appelait le trésor des basiliques chrétiennes. On conserve encore à Rome une émeraude du Pérou, envoyée en hommage au pape après la conquête de ce pays. On doit cependant remarquer que ces précieux dépôts, provenant de la piété des fidèles, n'ont pas toujours été fidèlement respectés. Lorsque la réformation de Luther et de Calvin dans les pays allemands, et plus tard la révolution française dans les pays restés catholiques, transmirent aux autorités civiles la possession de ces richesses votives, on a pu constater que bien des substitutions frauduleuses avaient été opérées, et que le strass avait bien souvent remplacé la gemme primitive.

La fameuse exposition de Londres en 1851 s'enorgueillissait d'un grand diamant, le *Koh-i-noor* (*montagne de lumière*), enlevé aux *maha-radjas* de l'Inde et envoyé à la reine Victoria. Cette pierre, aussi mal taillée que mal éclairée, ne produisait aucun effet. La taille du *Koh-i-noor* a occupé les derniers loisirs du grand Wellington;

quant à son antiquité, on a prétendu que ce diamant avait été porté par Karna, roi d'Anga, *trois mille et un ans* avant notre ère. Notez ce chiffre précis, 3001 ans ! A cela je n'ai rien à objecter; je me porte même garant de cette curieuse assertion, car qui me démentira dans ce témoignage?

On en peut dire autant de toutes les propriétés merveilleuses des pierres gemmes que l'antiquité et le moyen âge ont admises sans hésiter, comme ils admettaient les influences des planètes, des comètes et des aspects célestes. Pour toutes les cures de maladies nerveuses et morales où l'imagination peut avoir une grande influence, les gemmes étaient certes un remède souverain. En disant à un malade qu'une émeraude placée sous le chevet de son lit devait le guérir de l'hypocondrie, éloigner le cauchemar, calmer les palpitations du cœur, égayer l'imagination, apporter la réussite dans les entreprises, dissiper les peines de l'âme, on était sûr du succès par la croyance seule du malade à l'efficacité du remède. L'espérance de la cure dans ces affections est la cure elle-même, et dans toutes les nombreuses circonstances où le moral a de l'influence sur le physique, la cause imaginaire devait produire un effet très réel. Enfin cette éternelle déception de l'esprit humain, qui n'enregistre que les guérisons et qui ne met pas en ligne de compte tous les cas où les moyens curatifs ont manqué le but, contribuait à maintenir la croyance aux vertus occultes des pierres précieuses. Il n'y a pas un demi-siècle que l'on envoyait encore emprunter dans les familles riches des pierres montées en anneaux pour les appliquer sur les parties malades. Quand le bijou devait être introduit dans la bouche pour cause de mal de dents, de mal de gorge ou de mal d'oreille, on avait soin de le retenir par une ficelle assez forte pour éviter qu'il ne fût avalé par le malade.

Il est inutile de dire qu'aujourd'hui, si l'on demande ce que sont devenues toutes ces croyances incontestables pour nos pères, on répondra qu'elles sont allées avec les influences lunaires, si puissantes au temps de Louis XIV, prendre place dans le magasin immense des erreurs de l'esprit humain : vieille friperie qui n'est pas encore tellement usée, que de temps en temps on n'en retire quelque chapeau ou table tournante, quelque miracle ridicule, ou même telle autre chose actuelle que le lecteur voudra bien nommer. Ce qu'il y a de curieux, c'est de voir, sous l'étendard du scepticisme, plus d'un écrivain qui, suivant le conseil de Voltaire,

> Crie à l'impie, à l'athée, au déiste,
> Au géomètre!

anathème que ne lancent plus depuis longtemps les *auteurs disant la messe!*

Pour trouver quelque chose de plus poétique que ces misères, il faut lire dans Lucain la description du festin donné à César par les souverains d'Égypte, Cléopâtre et son frère. La reine pliait sous le faix de ses ornemens. Le vin était bu dans de grandes coupes creusées dans des pierres gemmes :

Gemmæque capaces
Excepere merum.

Rien n'y manque, pas même le vin mousseux chanté par Pindare. César est ébloui de cette magnificence; il a honte d'avoir fait la guerre à un *pauvre,* à un *indigent* comme Pompée ! C'est sans doute pour se relever de cette humiliation que le même capitaine se procura peu de temps après, dans les dépouilles de Juba, roi de Mauritanie, des tables de bois de citronnier incrustées de pierreries, et estimées *dans les prix* de un à deux millions de francs.

Les pierres précieuses ont donc été de tout temps en grande estime, et le seront sans doute tout autant dans les siècles à venir. Lorsqu'aux somptuosités des cours de l'Orient et des citoyens romains enrichis des dépouilles du monde on compare notre luxe moderne, nous avons l'infériorité sur bien des points, excepté pour les diamans. Si dans une des brillantes réunions actuelles des Tuileries on apprécie la valeur des diamans, même en défalquant les parures en strass, on trouve que notre richesse française, quoique plus disséminée, ne le cède en rien à la richesse romaine tant vantée, pas plus que le vin mousseux de Champagne servi aux invités ne le cède aux crus antiques, grecs et romains, qui offraient la même particularité.

L'étude des pierreries, qui peut paraître frivole lorsqu'on ne voit en elles que des objets d'ornement, se relève lorsqu'on les considère du côté de l'importante question du commerce et sous le point de vue de l'optique et de la minéralogie, deux des sciences auxquelles notre époque a fait faire le plus de progrès. Le sévère Haüy, le créateur de la minéralogie cristallographique française, n'a pas dédaigné de composer un livre sur les pierres précieuses, où, fort de toutes les notions de la physique, de la chimie, de la mécanique et de l'optique, il ne laisse aucune place à l'indécision sur les caractères d'une pierre taillée quelconque. Il n'est guère d'ouvrages qui contiennent si peu d'erreurs que ce traité d'Haüy. L'auteur indique dans sa préface qu'il a eu recours aux lumières pratiques de M. Achard, lapidaire et minéralogiste, qui lui a fait connaître toutes les dénominations en usage. « Je dois, dit-il, un témoignage de reconnaissance à M. Achard, l'un des joailliers de cette ville les plus éclairés sur tout ce qui se rapporte aux objets de son commerce. » J'en puis dire autant de

M. Achard fils, que j'ai connu lorsque je me livrais aux études d'optique qui m'ont ouvert les portes de l'Institut, et qui m'avait été indiqué par M. Haüy lui-même. Ce joaillier expert, qui est maintenant à la tête d'une de nos premières maisons de Paris, joint à l'expérience et à la probité de son père une pratique que la science, aidée des notions théoriques, ne trouve jamais en défaut. Je n'aurais même pas écrit avec assurance ces pages sur le diamant et les pierres précieuses, si je n'eusse pu compter sur la collaboration consultative de M. Achard.

Qu'est-ce que le diamant? C'est ce qu'il y a de plus précieux et de plus cher au monde. Qu'est-ce que le charbon? C'est la matière usuelle la plus commune et une de celles que l'on trouve en dépôts immenses dans les entrailles de la terre, en même temps que les plantes, les arbres de toute espèce en contiennent une inconcevable quantité. L'argent peut à peine payer le diamant, car si l'on imagine un diamant pur du poids d'une pièce de 25 francs, il pèsera environ 125 carats et vaudra au minimum 4 millions de francs, tandis qu'un poids pareil de charbon n'aura, même avec les pièces de cuivre les plus petites, aucune valeur assignable. Et cependant le diamant et le charbon sont identiques : le diamant n'est que du charbon cristallisé.

Lorsqu'une substance quelconque tenue en fusion dans de l'eau ou tout autre liquide vient à se déposer tranquillement, il en résulte un produit auquel on était loin de s'attendre. Ce n'est point un corps compacte comme une pierre, un caillou, un morceau de pavé ou de moellon tiré d'une carrière et n'offrant aucune forme déterminée. Si le corps fondu dans l'eau est du sel ordinaire, du salpêtre, du sucre, de l'alun, le dépôt laissé par l'eau en s'évaporant affectera des formes régulières et telles que l'art les aurait produites avec le secours de la géométrie. Le sel offrira des figures carrées en tout sens, et ses grains seront ce que la géométrie appelle des *cubes*. Telle serait la forme d'un livre qui, coupé carrément, aurait autant de hauteur que de largeur, et autant d'épaisseur que de largeur ou de hauteur. Telle est encore la figure connue d'un dé à jouer, que les Grecs appelaient techniquement un *cube*, et même chez eux le mot *cuber* désignait l'action de jouer aux dés. Si c'est du salpêtre, on obtiendra des tiges ou baguettes allongées ayant quatre côtés plats, et terminées par deux bouts sans pointes. Le sucre prendra la forme connue sous le nom de *sucre candi*, et qui se rapporte à un cube écrasé dans lequel les faces sont posées obliquement l'une sur l'autre. Enfin l'alun offrira en tout sens une double pointe carrée, comme si, prenant une petite règle carrée, on lui faisait à l'un des bouts une pointe formée de quatre biseaux aboutissant à un même point. Cette

pointe porte le nom de *pyramide*, par assimilation à la forme géométrique de pyramide carrée qu'offrent les pyramides d'Égypte. Cette même pointe ou pyramide porte dans les arts le nom de *pointe de diamant*, car c'est précisément sous cette forme que la nature nous offre le charbon cristallisé ou diamant. Après que les chimistes eurent découvert que le diamant n'était que du charbon disposé sous forme régulière, on espéra pouvoir répéter dans le laboratoire les opérations de la nature, et faire du diamant avec du charbon; mais jusqu'ici la nature a gardé son secret. Elle triomphe dans l'art de se cacher, comme le dit Lucain de la source du Nil :

Sed vincit adhuc natura latendi.

On appelle *cristaux* ces produits géométriques réguliers de la nature. Ils sont à faces lisses et polies, avec des arêtes droites et bien dressées; ils offrent des plans parfaits, tels que l'acier tranchant ou la roue du lapidaire aurait pu les produire. De plus, ils sont transparens comme l'eau pure, le verre ou le cristal de nos verreries. Leur couleur, quand ils ne sont pas blancs, ne nuit pas à leur limpidité; le rouge du rubis, le bleu du saphir, le jaune de la topaze, le vert de l'émeraude, le violet de l'améthyste, le rose du spinelle, le cramoisi du grenat, n'empêchent pas qu'on voie au travers, et le diamant lui-même, quand il est coloré comme le diamant bleu de M. Hope, unique dans sa beauté, est aussi limpide et aussi pur que s'il eût été sans couleur. La chimie nous offre plusieurs centaines de cristaux de diverses formes variant avec la nature de la substance qui les compose, et que la minéralogie ne nous présente point. En revanche, la nature a produit dans le cours des âges, et sous l'influence d'actions à peine encore soupçonnées, des cristaux que l'art n'a pu jusqu'à ce jour imiter. Tel est expressément le diamant, telle est aussi l'émeraude, tels sont plusieurs autres minéraux, non compris parmi les gemmes. Ce sont ces formes géométriques que le célèbre Haüy étudia pendant un grand nombre d'années avant et depuis le commencement de ce siècle, et dont il créa une science nouvelle, l'un des titres de gloire de l'esprit humain. Bacon disait : « Plusieurs se succéderont, et la science s'augmentera; » *multi pertransibunt, et augebitur scientia.* Espérons qu'un esprit lucide et profond aura l'art d'exposer clairement et complétement ces titres de noblesse de la pensée humaine, en rendant justice à tous les inventeurs. Telle était l'intention exprimée par Napoléon quand il demanda le fameux rapport sur les prix décennaux, dont l'idée sera probablement reprise. Pythagore et Platon avaient sans aucun doute la notion des formes cristallographiques, lorsque dans leurs écoles ils énonçaient ce bel

axiome, que la nature se livre à des opérations géométriques dans les profondeurs de la terre, et que Dieu *géométrise sans cesse*,

Ἀεί Θεὸς γεωμέτρει.

Les anciens alchimistes étaient d'avis que la pierre philosophale devait être faite avec la matière la plus vile possible. Nos ancêtres, plus au fait que nous des rêveries relatives au grand œuvre, riaient aux éclats lorsqu'à la comédie italienne Arlequin alchimiste veut, d'après cette théorie, mettre le vieux Cassandre, adepte nouveau, dans un creuset de grandeur d'homme. Ces plaisanteries seraient aujourd'hui inintelligibles; mais la nature, dans la production des pierres précieuses, semble avoir suivi l'idée des alchimistes en produisant les gemmes les plus belles avec les substances les plus communes. Elle prend un peu de charbon noir, sale et pulvérulent; elle en fait un diamant transparent, d'une dureté et d'un éclat sans pair, et d'un prix au-dessus de toute comparaison. Elle prend un peu de la glaise que le potier de terre et le faiseur de briques façonnent en ouvrages grossiers, puis, la colorant avec un peu de fer, elle produit un rubis, un saphir ou une topaze orientale. Un peu de caillou cristallisé avec quelques légers mélanges accessoires lui donne la topaze proprement dite, l'émeraude et l'améthyste. Plusieurs de ces dernières gemmes ont été reproduites par Ébelmen dans les fourneaux de Sèvres, comme sans doute la nature les avait élaborées dans ses vastes usines volcaniques par une de ces opérations mystérieuses qui ont valu au Vésuve le titre de *fabricant de cristaux*. Tout le monde connaît l'apostrophe chagrine de Jean-Jacques Rousseau, qui reprochait au chimiste Rouelle de détruire la farine en l'analysant, et qui lui demandait de faire de la farine avec les ingrédiens chimiques qu'il y trouvait, plutôt que de détruire de la farine déjà toute produite. Qu'aurait-il dit s'il eût vu les chimistes faire avec un diamant un peu de charbon, comme ils eussent fait avec une petite branche de bois ou un petit morceau de sucre, sans pouvoir avec du charbon faire un diamant de prix?

Les contrées les plus favorisées sembleraient donc être celles qui contiennent des mines de diamant ou de charbon cristallisé. Il n'en est rien. Les mines de Golconde et de Visapour dans l'Inde, du Brésil en Amérique, de l'Oural et de Bornéo, ne valent pas un de ces dépôts de charbon de terre dont la nature, un peu avare pour la France et encore plus pour la vaste Russie, a doté si libéralement la petite Belgique, l'Angleterre au territoire si restreint, et l'immense étendue des États-Unis, auxquels, suivant l'expression grecque, *il ne manque rien*. Là, le charbon de terre est si commun et d'une

exploitation si facile, qu'on trouve de l'avantage à l'embarquer sur l'Ohio pour le transporter à la Nouvelle-Orléans, à près de deux mille kilomètres, plutôt que d'abattre les bois voisins de cette ville, qui sont aussi abondans que peu élevés en valeur. Pour fixer les idées, nous dirons que la riche Angleterre ne reçoit en pierreries (diamans et gemmes) qu'environ pour 12 ou 13 millions de francs chaque année, tandis qu'elle tire de ses mines de charbon de terre, tant en combustible vendu en nature qu'en combustible employé à produire du fer, la somme énorme de 500 millions de francs par an. Quelle mine précieuse que ce charbon, que ce diamant non cristallisé!

On trouve ordinairement le diamant empâté dans une sorte de ciment naturel rougeâtre, assez analogue à nos briques de terre glaise ferrugineuse. Quelquefois on brise la roche qui contient ce ciment; d'autres fois on recueille le sable du fond des torrens ou bien la terre qui a reçu les détritus des roches diamantifères, et au moyen de lavages successifs on exclut les pierres et le sable le plus grossier pour trier ensuite à la main ce qui reste de la quantité primitive soumise au lavage. Les diamans sont toujours voilés d'une espèce de dépoli qui semble attester l'action chimique de la formation cristalline. Presque tous les autres cristaux, et notamment le caillou cristallisé ou *cristal de roche,* ont un aspect infiniment plus brillant. Que M. Achard vous montre une sébile de diamans bruts, tout raboteux et tout ternes : vous ne concevrez de l'estime pour le contenu que quand il vous dira combien de fois 20,000 francs il y a dans cette assiette de bois ou de carton; mais que, vous ouvrant des paquets de papier blanc remplis de diamans travaillés, il fasse briller à vos yeux leurs mille étincellemens et leurs feux d'arc-en-ciel, vous ne reconnaîtrez plus vos petits cailloux ternes de tout à l'heure. Si Socrate, qui considérait l'homme non instruit comme un bloc de marbre dont l'art devait ensuite tirer une belle statue, avait eu sous les yeux la transformation du diamant brut au moyen de la taille, il eût certainement adopté cette comparaison de préférence. Cependant la différence de prix entre le diamant non taillé et le diamant taillé est nulle, car si d'une part un diamant brut perd la moitié de son poids par la taille, il double de prix par cette opération, sans compter que la poudre qui résulte de ce qu'on lui enlève a encore dans les arts une valeur considérable, et qu'on l'emploie à polir plusieurs gemmes et le diamant lui-même.

Les anciens ne paraissent pas avoir soupçonné que le diamant pût être taillé; ils ne connaissaient que le diamant à pointes naturelles, ayant huit faces triangulaires et formant en tout sens une double pyramide. C'est un artiste de Bruges, nommé Louis de Ber-

quen, qui, vers le milieu du xve siècle, eut l'idée de le tailler en usant d'abord deux diamans l'un contre l'autre. En effet, si après avoir monté deux diamans naturels sur deux tiges ou manches en bois, on les frotte pointe contre pointe, on émousse peu à peu celles-ci, et on fait naître en place une face artificielle non polie. Le diamant, dans cette opération, fait entendre un bruit sec et aigre, comme on doit l'attendre d'une matière si dure, qui s'égrène péniblement. Cette face faite, il faut la polir; pour cela, on a une plaque ronde d'acier ou de fonte qui tourne rapidement comme une meule posée à plat. Il va sans dire que, si on appuyait le diamant sur cette espèce de meule, on mettrait plus d'un siècle à en polir une face. Tout ce qu'on obtiendrait, ce serait un sillon profond, une entaille circulaire que le diamant creuserait dans le fer ou l'acier. Pour user et polir la face posée sur la meule, Berquen eut l'heureuse idée de saupoudrer de poussière de diamant mouillée d'huile la surface de la meule sur laquelle le diamant était posé; alors l'effet désiré se produisit. La face obtenue par égrénement devint régulière et plane, puis ensuite elle prit un poli parfait : on fut donc maître de donner à un diamant toutes les facettes désirées. Des essais successifs indiquèrent la forme la plus avantageuse à choisir, et voici les deux tailles principales auxquelles on s'arrêta.

La première est celle qui porte le nom de *taille en brillant*. Il faut, pour cette taille, avoir un diamant à pointes, ou le ramener à cette forme par un travail préliminaire. Ensuite on abat un peu plus de la moitié de la hauteur de la pointe ou pyramide carrée qui est au-dessus, on abat environ un demi-quart de la hauteur de la pyramide d'en dessous, — et alors la lumière, entrant par la grande face que l'on a faite en dessus, allant frapper le fond formé par la petite face, revient en avant, puis, traversant les faces de côté, éprouve l'action connue sous le nom d'*effet prismatique*. On sait en quoi consiste cet effet : la lumière blanche se décompose dans les sept couleurs de l'arc-en-ciel, savoir le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo, le violet, et ces couleurs, venant à l'œil, lui montrent le rayon rejaillissant teint des plus vives couleurs : c'est ce qu'on appelle les *feux* du diamant. Pour que cet effet se produise, il ne faut pas que la lumière éclairante soit trop volumineuse, car il y aurait recouvrement des diverses couleurs et reproduction du blanc. Il ne faut pas non plus que les facettes du diamant soient trop larges, car alors l'œil recevrait toutes les couleurs à la fois, ce qui reproduirait encore du blanc. Les gros diamans taillés à larges facettes, comme *le Régent*, qui appartient à la couronne de France, et le *Koh-i-noor*, qui appartient à celle d'Angleterre, sont taillés à facettes beaucoup trop grandes et trop peu nombreuses. Il aurait fallu remplacer la grande

face d'en dessus, qu'on appelle la *table*, par une série de facettes plus petites taillées en échelons ou en retraite, comme on le fait pour les pierres de couleur. Je n'hésite point à prononcer que le diamant anglais, réduit par la taille à 102 carats 3/4 (1), a été taillé suivant le système désavantageux des facettes peu nombreuses, lequel convient aux pierres de médiocre dimension.

Voici au reste le procédé infaillible par lequel j'étudie l'effet d'un diamant : je perce un carton blanc d'un trou un peu plus grand que la grosseur du diamant à essayer, puis, faisant passer un rayon de soleil au travers de ce trou, j'oppose à ce rayon la pierre à essayer en la mettant à une certaine distance du trou derrière le carton, mais de manière à ce qu'elle reçoive en plein le rayon solaire sur la face antérieure, où est la table. Aussitôt on voit le reflet de la table se marquer sur le carton par une figure blanche semblable à la table elle-même. Tout à l'entour sont de petites bandes irisées des couleurs primitives de la lumière, dont les principales sont le rouge, le jaune, le vert, le blanc et le violet. Alors, si les couleurs sont bien séparées dans ces petites bandes irisées, si le nombre de ces petites bandes est considérable, si elles sont espacées bien également autour du reflet blanc de la table, le diamant est bien taillé. Chacune de ces bandes donne un des feux du diamant, et l'on peut ainsi les compter. On pourra donc désormais exprimer pour un diamant le nombre, la qualité et la symétrie de ses feux, et étudier ultérieurement la taille la plus convenable à lui donner. C'est une étude qu'aucun physicien n'a encore tentée, et que j'ai toujours moi-même ajournée, étant (comme dit Homère) « pressé par un autre travail. »

Ἐπεὶ πόνος ἄλλος ἐπείγε.

Le procédé expérimental que je viens de décrire servira à vérifier l'effet attendu. En l'absence du soleil, une lampe électrique de Duboscq permettra de compter les feux de la pierre et d'en étudier la disposition.

La seconde espèce de taille, que l'on appelle, je ne sais pourquoi, *taille en rose*, consiste à laisser au diamant une large face plane en dessous et à recouvrir le dessus de plusieurs facettes pour obtenir par le reflet sur la face d'en dessous des feux semblables à ceux du brillant. On emploie cette taille pour des pierres de forme plate qu'on aurait trop diminuées de poids en les ramenant à la forme de brillant. C'est ainsi qu'était le diamant indien d'Angleterre, quand il a été présenté à la reine. En le taillant en brillant, on l'a réduit de 186 carats anglais à 103 environ. Je n'ai pas besoin de dire qu'au

(1) Le carat anglais est de 205,4 milligrammes, et le carat français de 205,5 milligr.

moyen de mon procédé on vérifiera l'effet de la taille en rose ainsi qu'on vérifie celui de la taille en brillant. Comme pour la taille en brillant, évitez les trop grandes facettes pour les diamans trop gros.

On n'est pas bien d'accord sur l'identité du diamant qui porte le nom de Sancy, l'un des capitaines de Henri IV. Tous les diamans auxquels on a donné ce nom pesaient de 55 à 70 carats; mais tous étaient taillés en poire aplatie presque ronde ayant la forme dite de *pendeloque*, et facetés en dessus et en dessous, avec une très petite table en dessus. Évidemment les rayons, entrant par les diverses facettes du dessus, vont se refléter sur les facettes du dessous et reviennent, en s'irisant, repasser par les diverses facettes du dessus. Plusieurs strass taillés ainsi m'ont donné d'admirables effets, et je crois que c'est d'après ce modèle qu'on aurait dû tailler, sans grande perte de poids, et le diamant royal d'Angleterre, et le beau diamant brut désigné sous le nom d'*Etoile du sud*, qui a été récemment présenté par M. Dufrénoy à l'Académie des Sciences. Cette taille, que je hasarderai d'appeler *taille Sancy*, mérite autant d'être étudiée que la *taille en brillant* et la *taille en rose*. M. Achard se propose de l'essayer d'abord pour le faux (le strass) et ensuite pour le diamant.

L'industrie de la taille du diamant est complétement nulle en France. Il n'existe aujourd'hui à Paris qu'un seul diamantaire, arrivé récemment de Hollande. Tout se taille à Amsterdam. Cependant les Français semblent être nés pour tout ce qui exige de la dextérité et du goût. C'est ainsi que la fabrication des glaces et des meubles ornés d'incrustations n'a pu nous être enlevée ni par les Anglais, qui, faisant très bien, produisent à un trop haut prix, ni par les Allemands, qui travaillent à bas prix, mais sans élégance. Il nous manquerait, dit-on, les matières premières, et il nous faudrait des traités avec le Brésil, qui produit aujourd'hui presque tout le *brut* arrivant sur les marchés d'Europe, et avec les grandes Indes, qui n'ont guère de princes indépendans de l'Angleterre. Cependant on voit chez M. Halphen des diamans à pleines sébiles, dont la taille pourrait occuper plusieurs ouvriers français. Ne pourrait-on donner à ces ouvriers quelques subventions en logement ou en outils qui leur permissent de travailler à prix convenable pour les importateurs de diamans? Cette idée était déjà celle de M. Achard, qui en a étudié la réalisation. Le travail exquis du strass à Paris est garant de ce que feraient les ouvriers français en fait de taille dure. En attendant, j'apprends que le pauvre Gallais, le dernier diamantaire français, est mort de faim, comme tous ceux qui l'ont précédé à Paris.

Si un seul point lumineux multiplié par les facettes du diamant produit plusieurs feux colorés, il est évident qu'avec plusieurs points lumineux on obtiendra des feux bien plus nombreux et plus agréa-

bles à l'œil. C'est ainsi que l'illumination aux bougies ou aux petits becs de gaz à nu est infiniment plus favorable à l'éclat des diamans que l'illumination par des lampes ou becs de gaz entourés de gros globes de verre dépoli. Il y a quelques années, c'était la mode (qui peut-être subsiste encore) pour les dames parées qui assistaient à l'Opéra d'aller pendant l'entr'acte prendre des glaces dans les salons de Tortoni. La pièce d'entrée, sans doute pour éviter l'effet du vent, était éclairée par des lampes à globe; la seconde l'était par un lustre à bougies. Or, en suivant de l'œil la marche d'une dame couverte de diamans et passant d'une pièce à l'autre, il se faisait à l'entrée de la pièce illuminée par des bougies une radiation telle que l'œil le plus distrait en eût été frappé, et l'on a pu entendre plus d'une fois une exclamation d'étonnement à la vue d'un effet si inattendu. Ajoutons que, dans les soirées de contrat où l'on expose l'écrin de la fiancée à la curiosité du public, on met souvent deux grosses lampes pour éclairer la table sur laquelle est posé cet écrin. C'est une maladresse. Faites apporter deux candélabres de quatre ou cinq bougies chacun, et vous changerez comme par magie l'effet des diamans, dont l'ensemble fera tout de suite ce qu'on appelle *parterre* ou *corbeille de fleurs*.

Lorsque j'ai été invité à voir des collections d'amateur qui renfermaient un beau diamant princier (au-dessus de 10 carats), je me suis donné souvent le plaisir de lui faire produire tous ses feux en allumant devant une glace posée sur une cheminée de marbre huit ou seize bougies. Le reflet de la glace doublait le nombre des bougies; alors, en tournant le dos à la glace et tenant le diamant à la hauteur de la tête, en face de l'œil, on obtenait, en le secouant haut et bas et le faisant miroiter, des effets ravissans et tout à fait inconnus au propriétaire. Si ce bel effet eût été connu du prince Potemkin, qui jouissait en sybarite de la société de ses beaux diamans, avec lesquels, dit-on, il se délassait des ennuis de la grandeur, je ne doute pas qu'il n'eût encore obtenu plus de plaisir de sa contemplation favorite. Je ne pense pas apprendre quelque chose aux dames qui tiennent à faire briller leurs riches parures en leur conseillant de donner la préférence aux salles illuminées par des lustres à bougies. Dans les vastes appartemens des Tuileries, rien n'est plus facile à remarquer que le désavantage des diamans dans celles des salles qui sont illuminées par des globes dépolis. La marche, la danse et tous les mouvemens du corps, quelque légers qu'ils soient, sont aussi très favorables au jeu des feux de cette belle et précieuse gemme.

On a remarqué que le prix des diamans est resté à peu près invariable depuis plusieurs siècles. Le diamant parfait pesant un carat

(205 milligrammes 1/2) se paie environ 200 fr.; s'il pèse le double, on double deux fois ce prix, ce qui fait d'abord 400 fr., puis, doublant encore, 800 fr. Un diamant de 10 carats vaudrait dix fois 200 fr. ou 2,000 fr., puis, décuplant toujours, on aurait 20,000 fr.; ce serait plus qu'un beau solitaire. Quoiqu'il n'entre pas dans notre plan de parler de la mise en œuvre des diamans et de la manière de les monter, ce qui est à proprement parler de la joaillerie ou de la bijouterie, nous dirons que récemment on a obtenu d'admirables effets, et avec une grande économie de prix, en substituant à une pierre très grosse et très chère une pierre de dimensions moindres entourée de huit brillans d'un carat. En supposant au milieu une pierre de 4 carats, dite *milieu de collier,* valant 3,200 fr., et 8 carats à l'entour valant 1,600 fr., on aura pour 4,800 francs un effet égal à la pierre unique de 10 carats, dont la valeur est de 20,000 à 25,000 francs.

Les mines de l'Inde, à Golconde, à Raolconde, à Visapour, ont été longtemps en possession d'approvisionner de diamans le marché du monde entier. Plus tard, le Brésil apporta ses produits, presque toujours marqués d'une légère teinte jaunâtre, qui contrastait avec le blanc parfait des diamans indiens. C'est aujourd'hui le Brésil qui envoie en Europe par l'Angleterre tous les diamans qui, après avoir été portés à la taille à Amsterdam, reviennent à Londres et à Paris, pour être montés et mis dans le commerce. Bornéo fournit aussi quelques centaines de carats. M. de Humboldt avait conjecturé, d'après la nature géologique des monts Oural, qu'il devait s'y trouver des diamans, et l'expérience a justifié la théorie. Il ne paraît pas cependant que ces gisemens soient exploités comme mines productives. L'Algérie avait été signalée comme donnant quelques diamans, et l'on en avait vu quelques-uns entre les mains d'amateurs de minéralogie à Paris; ces envois, provenant de gisemens vrais ou supposés, n'ont point eu de suite. On peut en dire autant jusqu'ici de l'Australie et de la Californie. En général, la quantité des diamans en circulation paraît augmenter dans la même proportion que la population humaine qui est appelée à les posséder, ce qui rend leur prix à peu près constant. Une panique due à la découverte de nouveaux gisemens au Brésil avait, vers 1845, fait baisser momentanément la valeur de cette gemme; mais l'équilibre s'est promptement rétabli, et aujourd'hui à Londres, comme à Paris, le carat a repris sa valeur de 200 fr. environ.

Le nombre des pierres qui surpassent en poids 100 carats est excessivement restreint. On estime que sur dix mille diamans il ne s'en trouve qu'un pesant 10 carats, et par suite méritant le nom de diamant princier. La Russie, la France, la Toscane, l'Angleterre,

ont des diamans d'une grosseur au-dessus de 100 carats. Le premier pour la beauté est de beaucoup *le Régent,* ainsi nommé parce que c'est au régent qu'on en doit l'acquisition. Tous ces diamans viennent de l'Inde. *L'Etoile du sud,* dont nous avons déjà parlé, et dont le *brut* a été montré le 3 janvier dernier à l'Académie des Sciences, est venue du Brésil, et sort de l'une des mines nouvelles qui avaient momentanément fait baisser le prix du diamant. Elle a été trouvée en juillet 1853 et pèse 254 carats 1/2. Ce diamant m'a paru parfaitement limpide et exempt de la teinte reprochée anciennement aux diamans du Brésil. La taille en brillant le réduira à moitié, et le mettra à peu près au poids du *Régent,* qui est de 136 carats 1/2. La taille en forme du *Sancy* lui aurait laissé, je pense, les trois quarts de son poids et lui aurait donné beaucoup plus de feux. Quand j'ai voulu en parler à M. Halphen, *l'Etoile du sud* était déjà partie pour Amsterdam. Elle figurera à l'exposition universelle de Paris cette année. On estime qu'elle pèsera environ 127 carats. Ce sera le cinquième des diamans *souverains* que la nature aura cédés à l'activité intéressée de l'homme. Tout indique sérieusement que le nombre de ces beaux minéraux est très restreint. Si l'on n'en trouve pas plus, c'est qu'il n'y en a guère, ce qui rappelle le mot de Tacite sur les perles d'Angleterre, savoir que la nature manque plutôt à ces produits que l'avidité aux hommes.

Bornéo n'a point encore envoyé de diamant considérable en grosseur. Il est vrai que les impénétrables forêts de cette belle île équatoriale n'en permettent guère le parcours. Le dernier numéro des publications de la société de géographie de Londres indique environ 2,000 carats pour le produit annuel des mines de Bornéo, qui n'ont encore donné qu'un diamant de 36 carats. Le monopole du gouvernement hollandais est indiqué comme peu avantageux (*profitless*) à cette puissance, et sans doute, comme au Brésil, la contrebande soustrait une portion considérable des produits. En vérité, si les Hollandais, comme les Américains des États-Unis, *envahissaient* leur propre territoire, ils décupleraient facilement leur population; mais cette question nous mènerait trop loin : elle n'est pas cependant étrangère à notre sujet, car la valeur d'un produit naturel dépend de ce qu'on appelle si justement aujourd'hui *le marché,* c'est-à-dire du nombre et de la richesse des acheteurs. C'est ce qu'a très bien établi M. de Humboldt dans l'appréciation des métaux précieux. Ainsi les États-Unis auront à la fin de ce siècle cent millions de citoyens, non pas de ces malheureux qu'une industrie surexcitée entasse dans les usines de Londres, de Manchester, de Liverpool, de Birmingham, et dont l'existence est liée à celle de l'industrie elle-même, mais bien de riches conquérans d'un sol fertile et généreux, qui, appelés par

le travail aux jouissances nobles de la vie, entreront en partage des richesses commerciales de l'humanité, et feront hausser la valeur des objets de luxe.

Le rang qu'occupe un diamant souverain ne doit que secondairement être fixé d'après son poids. S'il n'est pas d'une belle eau, parfaitement pur, incolore et limpide, il ne peut prétendre au premier titre. De même, si sa taille est imparfaite et ses feux peu éclatans, il aura besoin d'être retaillé pour être parfait, et il devra perdre de son poids dans cette opération. *Le Régent* et le *Koh-i-noor* sont égaux en beauté; mais *le Régent*, de 136 carats, l'emporte de beaucoup en poids sur son rival, qui, d'après une note manuscrite de M. Tennant, a été réduit de 186 carats 1/16 à 102 carats 1/2 1/4 1/16. Le diamant de Toscane est d'une mauvaise couleur jaune citrin. Le gros diamant de Russie est à peu près informe. On le compare à un œuf de pigeon coupé en deux, avec des facettes sur tout son contour. Ce n'est donc qu'une pierre dégrossie, une espèce de lourde rose infiniment trop épaisse. Si le *Koh-i-noor* et *l'Etoile du sud* eussent été taillés dans la forme du *Sancy*, il est probable qu'ils eussent, avec des feux et une qualité pareils à ceux du *Régent*, conservé un poids supérieur. *L'Etoile du sud*, d'une forme avantageuse et d'une très belle eau, pesait, au moment où je la pris, à l'Institut, des mains de M. Dufrénoy, 254 carats 1/2! On pense la réduire à 127 carats environ. Quel dommage! Qu'on me permette encore de revenir sur la taille en forme de *Sancy*, et de faire observer que cette taille, qui laisse toujours la facilité d'arriver ensuite à la taille en brillant, se prêterait merveilleusement à des essais préliminaires, et qu'il serait prudent, pour des valeurs si considérables, de ne sacrifier qu'à la dernière extrémité l'immense quantité de substance qu'enlève la taille ordinaire dans des pierres qui ont la forme du diamant indien ou du diamant du Brésil. J'ai vu le modèle de la forme que doit prendre par la taille ce dernier diamant à Amsterdam. Ce sera, comme le *Koh-i-noor* dans sa forme actuelle, une *pierre d'étendue*, c'est-à-dire trop peu épaisse pour sa largeur vue de face. En comparant le diamant anglais avec le modèle de 100 carats donné par Jeffries, on trouve que son étendue de face est à peu près le *double* de ce qu'elle devrait être pour un diamant taillé régulièrement.

Ce sera une chose curieuse que de suivre le sort futur de *l'Etoile du sud*. Après avoir brillé à l'exposition française, quel nom prendra ce diamant souverain? S'appellera-t-il Albert ou François-Joseph? Les fiers Américains, estimateurs de toute valeur commerciale, ambitionneront-ils la possession d'une des rares productions du globe? — Comment avez-vous pu mettre un prix si exorbitant à cette belle perle? disait Philippe II à un simple marchand arrivant de l'Orient.

— Sire, je pensais qu'il y avait au monde un roi d'Espagne pour me l'acheter!

Nous avons jusqu'ici fait une bien petite part à la science, et pourtant les pierres précieuses, — et en général tous les cristaux, par leurs formes géométriques, par leurs propriétés mécaniques, par leur nature chimique, par leur poids, leur couleur, leur action sur la lumière, leur électricité, — nous offrent un développement immense d'applications de la physique des plus délicates et des plus savantes. Un cristal s'offre sous une forme régulière; Haüy le conçoit comme un assemblage de petites parties de forme semblable entre elles et disposées d'une certaine manière, à peu près comme on peut supposer un massif ou une pyramide composée de briques d'une certaine forme déterminée assemblées régulièrement. Avec ces petits élémens, il forme le cristal géométriquement; il examine si l'on ne pourrait point les arranger autrement, ce qui donnerait, pour la même substance, un cristal d'une autre structure. La nature lui répond qu'elle a réalisé d'avance sa spéculation théorique, et lui montre un cristal de cette nouvelle forme. Si le calcul et la géométrie trouvent dix, trente, cent figures géométriques possibles avec la forme primitive des briques ou élémens primitifs, la chimie et la minéralogie fournissent des cristaux de la forme prévue mathématiquement. Enfin les formes déclarées impossibles par l'analyse ne se rencontrent jamais dans la nature ni dans les produits du laboratoire. M. Tennant me fournit l'exemple utile que voici : un *gentleman,* en Californie, voit une pierre à six pans avec deux pointes en pyramide aussi sexangulaire. Cette pierre est brillante, blanche et d'un vif éclat; ce ne pouvait être un diamant, puisque celui-ci n'admet que des pointes à quatre pans et non à six. Cette pierre raie le verre. Ne doutant pas que ce puisse être autre chose qu'un beau diamant, le *gentleman* en offre 200 livres sterl. (5,000 francs). Heureusement que le propriétaire de la pierre, tout aussi ignorant et tout aussi honnête que l'acheteur, refuse un si bas prix! Plus tard, le même échantillon, qui était du cristal de roche, fut consigné dans une collection minéralogique au prix de 2 ou 3 francs.

La dureté est encore un caractère mécanique qui distingue les pierres fines, et qui peut être étudié dans les cristaux, ainsi que ses variations, suivant les divers sens où l'on veut entamer la pierre. Dans la taille du *Koh-i-noor,* il y eut des facettes qui demandèrent un jour de travail, tandis que communément on les produisait en trois heures : encore fallait-il augmenter la vitesse de rotation de la roue qui portait la poudre de diamant. Dans un essai fait il y a quelques années aux frais de l'Institut, un diamant noir de Bornéo, dont on voulait éprouver la dureté, fut remis au diamantaire Gal-

lais. Il y usa une roue d'acier et une grande quantité de poudre de diamant ordinaire sans pouvoir l'entamer le moins du monde. La pierre n'y perdit aucune de ses aspérités, quoique chargée d'un poids considérable et chauffée à blanc par le frottement, qui faisait jaillir des étincelles de la roue d'acier, laquelle fut mise hors de service. Il eût fallu, pour cette substance si intraitable, de la poudre d'autres diamans noirs, égrénés l'un contre l'autre. Cette *égrisée* de diamans noirs sera sans doute quelque jour employée avec avantage pour la taille des diamans ordinaires.

Tout le monde a vu un vitrier, armé d'une petite pointe de diamant, tracer sur le verre un imperceptible sillon qui en fend la croûte et qui permet ensuite de le diviser par éclatement. On pense que les anciens, en gravant sur des pierres très dures, telles que le rubis et le saphir, se sont servis de pointes de diamant comme de burin, et le fini de quelques parties rentrantes des camées et des intailles antiques autorise cette présomption. Voilà encore un art perdu pour la France! Qui le fera renaître? Depuis les derniers encouragemens donnés à la gravure sur pierre dure par l'impératrice Joséphine et par Napoléon, tout nous est venu de l'Italie, et il n'y a pas un seul monument glyptique des règnes qui ont suivi l'empire.

Le diamant est plus lourd que le cristal de roche et plus léger que le saphir blanc. Il est à peu près du même poids que la topaze blanche du Brésil appelée *goutte d'eau*. Il est souvent confondu avec ces trois pierres, blanches comme lui. Voyons comment le poids l'en fera distinguer. C'est ici précisément le problème de la couronne proposé par le roi Hiéron de Syracuse au savant Archimède, son parent. Suspectant la fidélité de l'orfévre Démétrius, qui avait été chargé de faire une couronne votive de douze livres en or pour une offrande à Jupiter, le roi Hiéron désira que, sans endommager le travail précieux de l'artiste, on vérifiât si tout l'or fourni avait été employé. Après bien des réflexions, Archimède pensa que plus les corps étaient compactes, moins ils déplaçaient d'eau, et moins ils avaient de tendance à flotter; en d'autres termes, ils devaient perdre dans l'eau une moindre partie de leur poids. Or Archimède trouva que, pour faire l'équivalent de la perte de poids de la couronne pesant douze livres, il fallait peser dans l'eau onze livres d'argent et une livre d'or. Il fut donc constaté que Démétrius, plus habile qu'honnête, avait substitué onze livres d'argent à pareil poids d'or. On ne dit pas s'il fut mis au bagne de Syracuse.

Maintenant on sait qu'en attachant par un fil très fin, au-dessous d'une balance délicate, un diamant véritable, et en équilibrant la balance, on trouve ensuite le diamant moins pesant des deux septièmes de son poids au moment où on le plonge dans un verre d'eau placé

sous cette balance. Il faut donc alors remettre des poids du côté du diamant immergé pour rappeler l'équilibre. Ainsi un diamant qui pèserait 21 centigrammes perdrait dans l'eau environ 6 centigrammes. Un saphir blanc du même poids ne perdrait qu'un quart de son poids dans l'eau, c'est-à-dire environ 5 centigrammes. Un morceau de cristal de roche dans le même cas perdrait 8 centigrammes. Ainsi, dès que la perte dans l'eau pour un cristal quelconque s'éloigne des deux septièmes du poids de la pierre, on peut assurer que ce n'est pas un diamant. Nous verrons tout à l'heure comment le diamant se distingue de la topaze blanche, qui, comme lui, perd dans l'eau les deux septièmes de son poids.

Les opérations chimiques étant en général trop difficiles à faire et occasionnant la destruction de la substance que l'on y soumet, nous ne dirons rien de ces procédés, et nous indiquerons un caractère optique fort délicat, qui trace tout de suite une ligne de démarcation entre le diamant et toutes les gemmes sans couleur. Il s'agit de la *double réfraction*. Ce mot signifie qu'en regardant au travers d'une pierre transparente un objet délié, comme la pointe d'une aiguille ou un petit trou percé dans une carte, on voit quelquefois l'objet double, comme si on eût tenu à la main deux aiguilles au lieu d'une, ou bien que l'on eût percé deux petits trous à côté l'un de l'autre. Or c'est ce que l'on observe avec toutes les gemmes blanches ou incolores, et jamais avec le diamant. Ce caractère exclut donc immédiatement du rang des diamans toute pierre qui double ainsi les objets. Comme il est besoin d'un peu de dextérité et d'exercice pour bien montrer cette curieuse propriété, on pourra fixer la pierre et l'aiguille sur un léger support avec de la cire à modeler, et montrer commodément l'effet aux intéressés. M. Haüy a souvent eu à donner des consultations de ce genre, et il a été aussi appelé quelquefois comme expert judiciaire dans des cas de vente frauduleuse. La topaze blanche du Brésil ou goutte d'eau double les objets, et sa double réfraction la fait reconnaître tout de suite pour un diamant faux. J'ai toujours conservé un pénible souvenir de la visite d'un Anglais de distinction amené chez moi par un cicérone des plus brillans hôtels de Paris. Ce voyageur avait dans un petit écrin une magnifique goutte d'eau, qui eût été un diamant d'un immense prix. Il me fut facile, d'après la taille de la pierre, d'y reconnaître le doublement de l'aiguille vue au travers; mais je ne pus le faire observer au propriétaire de la pierre avant d'avoir fixé l'aiguille et la topaze sur une petite règle de bois avec de la cire verte, tant ses mains tremblaient convulsivement. Au moment où il aperçut l'aiguille doublée, sa vue se troubla complétement, car je lui avais d'avance expliqué la portée de ce caractère optique que le diamant ne possède jamais. Le cicérone, qui

déjà avait très bien vu la double image en tenant la pierre à la main, s'extasiait avec un sang-froid cruel sur la netteté de vision et la parfaite certitude de la duplicature annoncée. Après être resté assis quelque temps dans un état d'insensibilité maladive, le *gentleman* prit congé tout à coup de moi, sans doute parce qu'il se trouvait mal. Quelques minutes plus tard, le cicérone m'apporta sa carte et ses excuses de son brusque départ, en disant que celui qu'il m'avait amené se trouvait un peu remis de son émotion. Je n'ai jamais su quel intérêt si grand j'avais compromis en déterminant la nature de sa pierre. On voit dans l'ouvrage de Mawe que le saphir blanc et la topaze blanche ont un prix plus élevé à cause de l'intention quelque peu frauduleuse (*somewhat fraudulent*) de les faire passer pour des diamans. Mawe aurait pu y ajouter le zircon blanc, qui ressemble bien mieux au diamant, mais qui est encore plus lourd que le saphir. Faire passer un saphir blanc ou un zircon que l'on porte en bague pour un vrai diamant, c'est une vanité peu sincère; mais le vendre pour un vrai diamant, c'est un vol.

J'appelle un chat un chat, *ce vendeur* un fripon.

Et, malheureusement pour ces honnêtes vendeurs, les tribunaux sont de mon avis.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que le zircon blanc a, comme la topaze et le saphir, la double réfraction qui manque au diamant, et même cette pierre la possède à un très haut degré. Ce caractère d'exclusion a de plus ceci de très avantageux, qu'il s'observe sans démonter la pierre, sans aucun appareil compliqué. Il ne s'agit que d'un peu d'exercice pour apprendre à voir. C'est payer bien peu une certitude bien importante.

Les diamans sont susceptibles d'être colorés de diverses manières, quoiqu'ils soient le plus ordinairement incolores. Une teinte légère en diminue beaucoup le prix : tel est le cas du diamant de Toscane et un peu du gros diamant russe; mais, quand les couleurs sont vives et riches, ils sont très recherchés comme pierres curieuses. Le marquis de Drée en possédait plusieurs de ce genre, et notamment un diamant d'un très beau rose. Les pierres qui ont cet avantage spécial sont assez bien nommées *pierres d'affection,* et réellement leurs propriétaires éprouvent pour elles un sentiment qui ne peut guère admettre d'autre nom. Il y avait dans les diamans de la couronne de France un diamant bleu triangulaire de plus de 60 carats, qui était signalé comme de la teinte saphir la plus exquise et la plus pure. Ce diamant a disparu au moment du vol des diamans de la couronne, parmi lesquels *le Régent* seul a pu être recouvré, sans doute

à cause de la difficulté de le vendre secrètement. On cite, comme un fait remarquable dans les singularités de l'esprit humain, que l'auteur de ce vol jouissait au bagne parmi ses confrères d'une considération proportionnée à l'importance du vol qui l'y avait conduit. Où la considération va-t-elle se *nicher?*

Mais la merveille des diamans colorés, c'est le diamant bleu de M. Hope, dont la figure a été gravée dans le livre de l'exposition de Londres. Mawe qualifie cette pierre de *superlativement belle*. Elle pèse 44 carats 1/4, et, suivant M. Tennant, unit la belle couleur du saphir aux feux prismatiques et à l'éclat du diamant. Tous ceux qui, dans nos brillantes assemblées de nuit, ont étudié le jeu et l'effet des pierres précieuses ont dû remarquer que le saphir, si beau dans le jour et sous les rayons du soleil, devient, ainsi que le grenat, terne et sans éclat à la lumière des lampes, des bougies et du gaz. Il serait curieux d'observer si le même effet se produit avec le diamant bleu de M. Hope, dont je n'hésite pas à placer la valeur à côté de celle des diamans souverains, qu'il surpasse, sinon en poids, du moins en rareté. Ce serait trop peu d'appeler, avec les amateurs, ce diamant une *pierre d'affection;* il faudrait aller avec lui à la tendresse, à la passion même! J'ai vu, il y a fort longtemps, chez M. Bapst un diamant désigné sous le nom de *diamant noir*. Il avait la teinte bistrée du jus de tabac, et ne se recommandait guère que par la singularité. Il avait été retenu par Louis XVIII pour la couronne au prix de 24,000 fr.; mais il n'avait pas été livré. Ces diamans sont toujours taillés très minces, car à quoi servirait l'épaisseur à une pierre qui n'est pas transparente? Du reste, l'éclat superficiel en était fort vif. Si ce diamant était devenu pour un amateur une pierre d'affection, on conviendra qu'il ne faut pas disputer des goûts. Il est curieux de voir Pline employer le même mot à l'occasion de Nonius, possesseur d'une belle opale, qui aima mieux quitter Rome comme proscrit que de céder à Antoine sa pierre d'affection. « C'est une étonnante férocité de la part d'Antoine, dit Pline, que de proscrire un citoyen à cause d'une gemme; mais l'entêtement de Nonius n'est pas moins prodigieux, car plutôt que de s'en dessaisir il *affectionnait* sa proscription (*proscriptionem suam amantis*). » En lisant du reste les interminables listes des propriétés merveilleuses des gemmes dans les compilateurs qui ont précédé le XVIIe siècle, on s'expliquera le prix que certaines personnes pouvaient autrefois attacher à la possession d'une pierre. Parmi les curiosités que les princes indiens, grands amateurs de diamans, recherchent avec soin, j'ai vu un petit diamant naturel, à pointes vives et à surfaces brillantes, enchâssé dans le ciment rouge qui enveloppe ordinairement les diamans dans la mine. Ce ciment, de la grosseur d'une petite noisette, portait à son

milieu le petit diamant enchâssé. C'était en même temps un curieux échantillon minéralogique.

Mawe établit par plusieurs exemples que de toutes les valeurs la moins variable est le diamant. Il cite diverses crises dans la quantité des diamans que reçoit l'Angleterre, crises qui, quant au prix, ont été assez légères ou peu durables. On a eu deux exemples de paniques plus graves depuis 1840. Le premier, ce fut à l'époque de la découverte des nouvelles mines du Brésil, vers 1843 et 1844; le second fut en France la secousse financière amenée naturellement par la république de 1848. Le prix des diamans suivit alors exactement le cours de la rente, haussant et baissant dans la même proportion. Ce prix est maintenant au-dessus de 200 francs le carat, prix indiqué par Jeffries, car il atteint 250 francs environ. M. de Castelnau, dans son voyage à travers l'Amérique du Sud, semble indiquer, comme cause de l'abaissement du prix des diamans à cette époque, un moindre goût de la société pour des parures frivoles. Si pour voir déprécier le diamant il faut attendre que le goût du luxe, l'ostentation, les rivalités jalouses et envieuses, le désir de briller, la cupidité même, aient disparu des âmes, le riche commerce des diamans à Paris et à Londres peut être rassuré pour bien des siècles.

Sans recourir aux *Mille et Une Nuits* et aux légendes du moyen âge, où l'on voit les gnomes et les griffons, gardiens jaloux des trésors de la terre, forcés par la puissance de la *cabale* d'en faire part aux mortels privilégiés, il est évident qu'une valeur considérable attachée à une petite quantité de substance matérielle doit occasionner de singulières péripéties. Je ne sais sur quel fondement Mawe dit que Sieyès, ambassadeur à Berlin, obtint une alliance offensive et défensive en faisant briller aux yeux du roi de Prusse les feux du *Régent*, dont il laissait espérer la cession. Plusieurs fois les pierreries des souverains et des républiques ont été engagées et mises en dépôt comme garanties de sommes prêtées ou de dépenses faites. Ces transactions n'offrent qu'un médiocre intérêt. On aime mieux voir un pauvre jardinier de Golconde trouver dans la terre de son jardin un beau diamant qui lui donne l'aisance, à lui et à sa famille, et qui ouvre à toute la contrée une source de richesses. On aime mieux voir une pauvre négresse découvrir *l'Etoile du sud* en juillet 1853, en lavant les sables de la mine brésilienne de Bagagen. Les anciens avaient préposé leur Hercule à la découverte des trésors. Peut-être avaient-ils voulu dire que la force active et la patience infatigable nous conduisent à de vrais trésors. Quoi qu'il en soit, jamais chez eux la découverte d'une gemme ne

fut mise au rang des trouvailles dues à la faveur d'Hercule; *dives amico Hercule.*

Une anecdote de fidélité honorable s'attache au *Sancy,* rapporté de Constantinople dans une ambassade par un seigneur de ce nom et payé 600,000 livres. Pendant les nombreuses années où Henri IV, après la mort de son prédécesseur, fut plutôt prétendant au trône de France que roi en réalité, plusieurs des seigneurs de son parti vinrent à son secours par des services pécuniaires, et entre autres le baron de Sancy. Le diamant de ce nom fut remis à un domestique, qui, avec d'autres valeurs, fut dépêché vers Henri IV. Au milieu de la confusion et du brigandage qui désolait alors la France, ce messager fut attaqué et assassiné. Son maître fut longtemps sans savoir ce qu'il était devenu. Enfin, à force de recherches, on apprit qu'il avait péri dans une commune rurale, et que par les soins du curé il avait été enterré dans le cimetière de la localité. Des témoignages de condoléance furent adressés au baron de Sancy sur la perte du diamant confié à son domestique. « Détrompez-vous, messieurs, leur dit-il; dès que je sais où est le corps de mon homme, mon diamant est sauvé. » En effet, on retrouva dans le corps du fidèle domestique le diamant qu'il avait avalé pour le mettre en sûreté.

Je puis citer un autre fait qui m'est personnel. Un jeune commerçant en objets de curiosité, que j'avais prié de faire retailler pour moi un assez beau diamant à Amsterdam, y fit ce qu'on appelle de mauvaises affaires, et revint à Paris dans un tel état de détresse, que durant les derniers jours de son voyage, au retour, il fut obligé de manger des fruits sauvages et de coucher en plein air. J'allai le voir quelques jours après, et le trouvai dans un logis parfaitement dénué de tout meuble, couchant à terre sur un peu de paille, avec quelques débris de vieilles tapisseries pour couvertures. L'entrevue eut lieu debout, faute de siéges. Après une assez longue conversation, il réclama le prix que lui avait coûté l'amélioration de mon diamant, et me le rendit le plus simplement du monde. Au reste, la fortune lui a souri depuis cette triste époque, et je désire y voir une récompense providentielle de sa probité et de sa délicatesse.

Avant de passer à la question de la possibilité de faire artificiellement du diamant, je dirai que ces beaux produits de la nature sont sujets à être fort dépréciés par des corps étrangers, par une cristallisation imparfaite, enfin par tout ce qui peut nuire à la limpidité de la pierre. On doit admettre que des diamans choisis par un connaisseur auront une valeur double de celle des pierres imparfaitement taillées ou remplies de défauts intérieurs. Il importe donc beaucoup à ceux qui veulent acheter de ces parures si chères

de s'adresser à des lapidaires ou à des joailliers habiles et incapables de tromper ceux qui leur accordent leur confiance.

On a presque recherché avec autant d'activité l'art de faire du diamant que celui de faire de l'or. La question n'est pas la même en principe; car faire du diamant, c'est seulement faire cristalliser le carbone ou charbon, comme on fait cristalliser tant d'autres substances, tandis que les alchimistes prétendaient changer la nature même des corps et faire de l'or de toutes pièces. Dès que la chimie moderne eut brûlé le diamant et que les produits de la combustion se trouvèrent les mêmes que ceux de la combustion du carbone, on dut espérer qu'en choisissant des composés convenables de charbon, qui abandonneraient lentement et dans un grand calme le charbon qu'ils contiennent, celui-ci se déposerait en formes régulières et cristallines. C'est ainsi que le sel ordinaire, le sucre, l'alun, se déposent au fond de l'eau qui les contient, quand celle-ci s'évapore lentement et sans trouble. A ce point de vue, il existe une substance curieuse qui donnait de grandes espérances. On ne se figure pas en général qu'en unissant ensemble du charbon et du soufre, il en résulte un liquide incolore tout à fait semblable à de l'eau et ne contenant expressément que du charbon et du soufre. Si donc par un procédé quelconque on eût pu retirer lentement le soufre en tout ou en partie, on pouvait s'attendre à voir le charbon se déposer à l'état cristallin. Cet espoir a été déçu. Bien d'autres tentatives n'ont pas eu un plus heureux succès, en sorte qu'aujourd'hui la question, pour beaucoup de personnes, paraît désespérée. Un de nos confrères de l'Institut, M. Despretz, n'en a pas jugé ainsi. Au moyen de la pile de Volta, il a obtenu, sur des fils de platine, de légers dépôts cristallins qui semblent, par leur forme et leur dureté, être de vrais diamans embryonnaires. Ces cristaux, — disons mieux, cette poussière de diamant a poli les pierres dures, comme le fait la poudre ordinaire de diamant appelée *égrisée*. La question scientifique est donc à peu près résolue; mais l'actif académicien n'en est pas resté là : il a organisé, on peut dire par centaines, des appareils propres à faire précipiter et cristalliser le charbon sous l'influence électrique, agent qu'il est habitué dans ses recherches à faire obéir et fonctionner à son gré. Tout porte donc à croire que le résultat de travaux si persévérans et si consciencieux sera la cristallisation du charbon ou la fabrication du diamant.

Quand bien même ce résultat ne serait pas utile au commerce, il le serait beaucoup à la science, que cette substance semble défier. De plus la nature ne nous offre nulle part le diamant en place : il est toujours dans des terrains de transport, ce qui ne nous donne aucune

lumière sur sa formation en cristaux dans le principe. Une chose qui semble confirmer les vues de M. Despretz, c'est qu'au Brésil, à côté des diamans, on trouve la curieuse substance, aussi dure que le diamant, que les Portugais appellent *carbonado*. Le commerce de Paris appelle tout simplement cette substance du *carbone*. Voici ce qu'en dit M. Tennant à l'occasion des mines du Brésil : « On y trouve une quantité considérable d'une substance noire, d'une pesanteur spécifique semblable à celle du diamant, mais lamellaire, ou plutôt composée d'une suite de plaques lamellaires, mais en général brisée en fragmens séparés. Cette substance est trop imparfaitement cristallisée pour être taillée, quoiqu'elle possède par places l'éclat du diamant, et on peut la réduire en poudre pour polir les autres pierres. Ceux qui l'ont découverte l'ont nommée *carbonade* à cause de son apparence analogue à celle du charbon. » Ne serait-ce point là le produit naturel obtenu artificiellement par M. Despretz, indépendamment des parties cristallisées de ses produits chimiques, lesquelles sont sans doute de vrais diamans très petits? Tout le siècle de Louis XIV a cru à la possibilité de faire croître en grosseur des diamans naturels déposés dans certains liquides, comme on fait croître des cristaux de sel dans une solution de cette même substance. M. Despretz a sans doute pensé à cette influence bien connue qu'exerce un cristal déjà formé pour appeler autour de lui et faire déposer régulièrement des particules analogues aux siennes. Voilà le passé, le présent et l'avenir de la science en ce point. Attendons.

Il y a déjà plusieurs années que des annonces prématurées, relatives à une production de diamant prétendue facile, mirent en émoi tout le commerce de Paris. Le baron Thénard, notre célèbre chimiste, rassura par un examen expérimental les marchands et les familles alarmés sur les valeurs considérables ayant pour base cette reine de toutes les gemmes. Depuis cette époque, la richesse de la France s'est beaucoup accrue et s'accroît chaque jour. Les diamans, plus encore en France qu'en Angleterre, représentent un immense capital. Suivant la remarque de M. Achard, il n'est aucune valeur mobilière qui, étant revendue, éprouve une aussi faible perte, une aussi petite dépréciation, en même temps que le marché est toujours ouvert pour ces valeurs. C'est presque une monnaie courante. Il est donc agréable d'avoir à déclarer que, dans l'état actuel de la physique et de la chimie, rien n'autorise à craindre que les diamans artificiels viennent faire concurrence aux produits de la nature. D'ailleurs, si j'en juge par ce que je puis avoir entendu dire, ce serait vouloir rassurer des gens qui n'ont aucunement peur. Tout le monde sait l'histoire des pièces d'or de M. Sage, dont la matière avait été ex-

traite des cendres des végétaux brûlés. C'était un beau résultat scientifique, mais peu lucratif, puisque chaque pièce de 20 francs lui revenait à 125 francs de frais d'extraction. A voir les résultats obtenus, il se passera bien des années encore avant qu'un diamant d'un carat sorte d'un laboratoire.

Encore un mot sur une question intimement liée à celle du haut prix justement attaché au diamant à cause de la beauté et de la rareté de cette parure : je veux dire la question du luxe considérée au point de vue des agrémens de la vie élégante, *the high life*. Quand un pays laborieux, actif, intelligent, comme la France, l'Angleterre ou l'Union américaine, a conquis les élémens des jouissances délicates de la civilisation, ne serait-il pas absurde de vouloir le priver de ces biens qui n'ont rien de contraire à ce que j'appellerai son hygiène politique? Les premiers de ce peuple, les *possédans*, laisseront-ils de côté leurs avantages pour aller disputer aux moins favorisés par la fortune ce que ceux-ci consomment dans une sphère inférieure? Les manufactures perfectionnées qui tissent à grands frais les vêtemens du riche font économiquement le vêtement du pauvre, et dans les contrées sans industrie manufacturière, où les premiers d'entre le peuple sont grossièrement habillés, la classe inférieure ne porte que des haillons. Il y a une solidarité forcée dans toute société humaine. L'intelligence et le travail, la pensée et l'action, la tête et la main, tout est coordonné, et, suivant la belle idée de Fontenelle, après avoir bien raisonné sur toute chose, on arrive toujours à ce résultat, que ce qui est a une raison d'être, et qu'on serait fort embarrassé non-seulement de faire mieux, mais encore de faire autrement. Un prélat rigoriste, trouvant un jour de jeûne Charlemagne assis, longtemps avant le soir, à une table abondamment servie, blâma et son repas peu frugal et l'heure à laquelle il le prenait. « Ne voyez-vous point, lui dit le sage empereur, que si je ne mangeais pas à cette heure, les derniers de mes gens n'arriveraient à prendre leur repas qu'au milieu de la nuit, et que si ma table était moins bien servie, il ne resterait rien pour eux? »

BABINET, de l'Institut.

LES

CHEMINS DE FER

EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE.

II.

SECONDE PÉRIODE.

LES CHEMINS DE FER SOUS LE GOUVERNEMENT DE JUILLET.

C'est seulement en France que la seconde période de l'histoire des chemins de fer, — la période des discussions et des études, — se présente sous des traits assez profondément tranchés pour former une époque tout à fait distincte entre la période des origines et celle des exploitations. Partout ailleurs, elle se confond plus ou moins avec l'une ou l'autre de ces deux phases. En Angleterre, par exemple, on discute et on étudie, mais en même temps on agit; on exécute les *railways* de Stockton à Darlington et de Liverpool à Manchester. Quelques années s'écoulent à peine, que déjà les entreprises se multiplient de tous côtés. En Belgique, en Allemagne, les recherches préliminaires, les débats publics se prolongent beaucoup moins que dans notre pays, et cèdent plus rapidement la place à de vivantes réalités. Quant aux États-Unis d'Amérique, sans aucun préambule, ils se lancent dans la carrière pour ainsi dire à pleine vapeur.

En France, au contraire, la question des chemins de fer a eu besoin d'un très long terme pour mûrir. Nous avons vu notre pays marquer un moment sa place à côté de l'Angleterre durant la période originelle (1); cet esprit d'initiative ne se révéla malheureusement que par quelques essais isolés. Dès

(1) Voyez la livraison du 15 janvier 1855.

que la question des chemins de fer passa du domaine des expériences particulières dans celui des intérêts publics, dès qu'elle fut soumise à l'épreuve de la discussion parlementaire, une sorte d'indécision s'empara des esprits, indécision profitable à l'étude du problème, mais peu favorable à la prompte solution qu'il eût réclamée. Le gouvernement, de son côté, s'attachait trop longtemps à éclairer l'arène avant de s'y engager. Tantôt certains partis-pris et des méfiances opiniâtres sur l'avenir des voies ferrées, tantôt les alarmes conçues par des intérêts puissans et les prétentions rivales des localités, venaient se jeter en travers du mouvement. On s'avançait et on revenait sur ses pas; on visait à un système général, et on l'abandonnait quand on l'avait choisi. Au milieu de ces hésitations et de ces retours, au milieu d'expériences utiles et de déceptions cruelles, il s'opéra cependant un travail d'élaboration considérable. Les études topographiques furent entreprises sur la plus large échelle et conduites avec une remarquable habileté. Le jour se fit peu à peu sur toutes les faces du problème, et l'esprit public finit par s'ouvrir à l'intelligence d'une question d'abord mal posée et mal comprise.

Cette longue et laborieuse initiation forme l'intérêt réel et le caractère singulier de l'histoire des chemins de fer à l'époque et sur le théâtre où nous nous plaçons pour l'étudier, c'est-à-dire en France, sous le gouvernement de juillet. Il y a là un vivant ensemble qui peut fournir autant d'enseignemens solides que de curieux aspects. Si on n'avait pas examiné d'ailleurs les évolutions diverses qu'a parcourues la question des chemins de fer, telle que les chambres, l'administration et le pays eurent à la débattre de 1830 à 1848, il serait impossible d'apprécier l'impulsion donnée à ces entreprises soit en France soit dans le reste de l'Europe durant la période des grandes exploitations, et les changemens que peut réclamer dans le régime adopté chez nous l'intérêt de l'avenir.

I. — LA QUESTION DES CHEMINS DE FER EN 1837 ET EN 1838.

Au moment où le gouvernement de juillet commença à s'occuper des chemins de fer, il trouvait le champ libre de tout engagement systématique. Les lignes concédées sous la restauration avaient été attribuées, il est vrai, à des compagnies et sans aucune coopération de l'état; mais ce n'était là qu'un simple fait qui n'avait point été donné pour une règle, et qui ne gênait en rien les décisions du pouvoir nouveau. La restauration avait pris la question telle qu'elle s'était présentée, naissante, toute locale, enveloppée de ténèbres. Ce ne fut que deux ou trois ans après la révolution de juillet, quand les expériences accomplies en Angleterre et en Amérique eurent retenti dans le monde entier, qu'il devint nécessaire de s'interroger sur les applications plus générales dont ce nouveau moyen de communication pourrait être susceptible. Alors surgirent en foule des questions naguère imprévues, dont l'une domina bientôt chez nous toutes les autres; on se demanda par qui les chemins de fer seraient établis. Serait-ce par l'état? Serait-ce par l'industrie privée? Envisagée dans toutes ses généralités, la question se reproduisit par trois fois, en 1837, en 1838, en 1842, dans le champ-clos des débats parlementaires. Quoique roulant sur un même sujet, quoiqu'il s'agit toujours des

moyens de doter la France de ces créations nouvelles dont l'établissement était la grande tâche du XIXe siècle, chacune de ces discussions mémorables a eu son caractère particulier. A chaque époque, un point distinct forme le principal objet des délibérations.

En 1837, il s'agit de savoir à quelles lignes on doit donner la préférence. En 1838, la lutte éclate directement entre le système de l'exécution par l'état et le système des compagnies. En 1842, l'intérêt s'attache aux débats relatifs à ce qu'on appelait le *système* des *tronçons* par opposition à celui d'une *ligne unique*.

Quand la question se posa pour la première fois en 1837, quand les systèmes commencèrent à s'afficher avec des prétentions d'universalité, la France, il convient de le rappeler, n'avait ajouté que de très courts rameaux aux trois lignes ferrées entreprises sous la restauration. Peu connues du public et consacrées au service de grandes exploitations industrielles, cinq lignes seulement avaient été ouvertes : c'étaient les lignes d'Épinac au canal de Bourgogne, des carrières de Long-Rocher au canal de Loing, d'Abscon à Denain, de Saint-Waast à Denain, de Villers-Cotterets au Port-aux-Perches, tête du canal de l'Ourcq. Six autres chemins avaient été autorisés : ceux de Montpellier à Cette, de Montrond à Montbrison, d'Alais à Beaucaire, et ceux de Paris à Saint-Germain et à Versailles (rive droite et rive gauche); mais ces chemins n'étaient pas encore exploités. En présence des travaux entrepris dès cette époque au-delà de nos frontières, on commençait à sentir combien il importait de se mettre plus résolument à l'œuvre. L'opinion publique, éveillée par le récit des merveilles dues aux chemins de fer, se préoccupait des retards qu'éprouvait l'expansion de ces voies nouvelles. Le pouvoir était alors entre les mains du ministère du 15 avril, de ce cabinet qui fut en butte à tant d'orages parlementaires, qui ne demandait pas mieux que de s'associer aux élans de l'opinion, et, en écartant les questions politiques, d'appeler l'attention sur les questions d'affaires. Quoique présidé par un homme éminent, qui dépassa, dans les luttes de tribune, les espérances mêmes de ses amis, ce ministère était assez mal placé pour conduire à bon port, à travers mille écueils, les questions d'intérêt matériel. Sous un régime comme celui de 1830, on ne pouvait pas dire : Laissons la politique et occupons-nous d'affaires. Il aurait fallu pour cela supposer dans les partis une abnégation qui est encore plus rare en eux que chez les individus. Les esprits dans le parlement, ou au moins dans une notable partie du parlement, étaient d'ailleurs peu disposés à s'associer aux intentions ministérielles, au moment où le ministre des travaux publics, M. Martin (du Nord), vint, le 8 mai 1837, présenter à la chambre des députés six projets de loi relatifs à l'établissement de six chemins de fer. Il s'agissait des chemins de Paris à Orléans, de Paris à Rouen, de Mulhouse à Thann, de Lyon à Marseille, de Paris à la frontière de Belgique, et du chemin de fer d'Alais à Beaucaire, déjà autorisé en 1833, mais repris dans de nouvelles conditions. Avec le cadre étroit de nos lignes ferrées, ces propositions étaient par elles-mêmes un fait très considérable; elles devenaient plus graves encore comme essai de la politique du cabinet en matière d'affaires.

A ces premiers pas dans une arène soudainement élargie, quel système

avait adopté le gouvernement? Revendiquait-il pour l'état l'établissement des lignes ferrées comme celui des routes ordinaires? Ou bien, ainsi qu'on l'avait fait jusqu'à ce jour, en abandonnait-il l'exécution à l'industrie privée? La méthode suivie en Angleterre et en Amérique venait à l'appui du premier système; la Belgique avait au contraire choisi le second pour l'exécution de son réseau. Le ministère du 15 avril se prononçait pour les compagnies, — sous diverses formes, il est vrai, avec ou sans subvention du trésor, par des concessions directes ou par des adjudications, mais sans hésiter sur le fond du système. On avait pris le terme de quatre-vingt-dix-neuf ans pour maximum de la durée des concessions; on s'était réservé la faculté de réviser les tarifs à l'expiration des trente premières années, et ensuite après chaque période de quinze ans. La faculté de rachat avait aussi été stipulée au profit de l'état. Le plus important de tous les chemins proposés, celui dont le gouvernement avait l'exécution le plus à cœur, c'était le chemin du Nord. En nous rapprochant de l'Angleterre comme de la Belgique, ce chemin était destiné à servir de trait d'union entre les trois capitales de l'Europe occidentale, Paris, Londres et Bruxelles. Des considérations empruntées à l'ordre politique et stratégique, comme à l'ordre commercial et industriel, militaient hautement en sa faveur. On disait chez les amis du gouvernement qu'il était une expression fidèle de sa politique au dedans comme au dehors. D'après le projet, le chemin était concédé à un entrepreneur anglais, M. John Cockerill, qui le prenait à sa charge, moyennant divers avantages secondaires et une subvention égale au quart de la dépense totale, sans que cette subvention pût dépasser 20 millions de francs.

Quoique le ministère se fût abstenu de procéder par voie d'exposition de principes, quoiqu'il n'eût point groupé ses chemins dans un seul acte, la présentation simultanée des projets, l'analogie des idées qui leur servaient de base, ne permettaient guère de les envisager isolément les uns des autres. La plupart des questions qu'on pouvait appeler des questions de principes se trouvaient d'ailleurs engagées dans le débat par les termes même de ces projets. En vain, justifiant les tracés adoptés, discutant les prétentions des divers intérêts entendus dans les enquêtes préliminaires, le ministre avait évité d'articuler aucune intention systématique et d'aborder les généralités; en vain l'initiative semblait-elle se restreindre, comme pour offrir moins de prise à l'attaque : la question d'ensemble, la question générale revenait impérieusement d'elle-même. Pourquoi donc, si l'on tenait à resserrer le débat dans le cercle de chaque ligne, avait-on apporté les six projets à la fois? C'était là une erreur de tactique que le ministre des travaux publics sembla prendre à tâche d'aggraver encore. Au milieu de l'examen de ces premiers projets, il vint inopinément proposer des lignes sur Le Hâvre et sur Dieppe, et en outre du chemin de Paris à Orléans, un autre de Paris à Tours par Versailles et par Chartres, enfin deux lignes fort secondaires sans doute, qui ne pouvaient soulever des difficultés bien sérieuses, mais qui n'en contribuaient pas moins à grossir la question pendante, les lignes de Bordeaux à La Teste, et d'Épinac au canal du Centre. C'était trop d'affaires à la fois, même pour une politique qui s'intitulait une politique d'affaires.

Cette pluie de projets inattendus produisit sur la chambre un effet singu-

lier : elle refroidit l'enthousiasme qui se prononçait naguère en faveur des chemins de fer. On était tout prêt à renvoyer à l'année suivante et la discussion générale et les discussions relatives à des chemins soulevant quelques objections. Si jamais un débat général avait été utile cependant, c'était à un moment où personne ne semblait fixé sur les bases fondamentales de l'œuvre. Le gouvernement, pour sa part, ne paraissait pas avoir de vues arrêtées, comme ne le prouvaient que trop ces projets introduits confusément, et dont M. le comte Jaubert disait avec justesse, quoique sous une forme un peu triviale, qu'on *semblait les jeter à la tête de la chambre.* Dans le sein du pays, l'absence d'idées nettes était encore bien plus évidente. Un examen approfondi de la question pouvait éclaircir plus d'un doute, rectifier plus d'une fausse appréciation, ou dissiper plus d'une crainte chimérique. Il n'en fallut pas moins un déploiement inusité de tactique parlementaire pour provoquer au sein des chambres la discussion sérieuse que la question réclamait.

Comme il était facile de le prévoir, dès que le débat s'ouvrit, on ne vit plus telle ou telle ligne isolément, on vit le classement général des lignes destinées à former le réseau national; on demanda où le gouvernement voulait en venir avec tous ces projets et quelles étaient ses vues d'ensemble. M. Martin (du Nord) n'était point préparé à suivre les orateurs sur ce terrain. Aussi, lorsqu'un membre de l'assemblée qui avait de l'autorité devant ses collègues dans les questions de finances, M. Benoît Fould, signala avec une amertume profonde, quoique contenue, l'insuffisance des études faites et l'incertitude trop visible du gouvernement sur les relations d'une ligne à l'autre, M. Martin (du Nord) ne put-il dissimuler son mécontentement ni sa déconvenue. Le côté faible des projets ministériels était dévoilé; mais le tort de M. Fould, le tort de l'opposition, c'était d'appliquer à toutes les grandes lignes une critique qui, pour être juste, n'aurait dû en atteindre que quelques-unes. Quand le ministre adjurait la chambre de voter au moins la ligne de la Belgique, autour de laquelle se groupaient des intérêts si sérieux, en sus des petits chemins concédés sans subvention, sa demande aurait dû échapper aux critiques dirigées contre la masse des projets primitifs. Il n'en fut pas ainsi malheureusement, et l'intérêt de la lutte se concentra bientôt sur le chemin belge. On pouvait rejeter telle ou telle autre ligne ou même toutes les autres lignes à la fois sans être positivement contre le cabinet, mais on prenait place parmi ses adversaires dès qu'on repoussait le chemin de la Belgique. Plus cette préférence du gouvernement éclatait, appuyée d'ailleurs sur d'excellens motifs, et plus les opposans redoublaient d'efforts pour faire échouer sa proposition favorite. Les moyens les plus divers étaient mis en œuvre. Sur quelques bancs, on condamnait le chemin à cause du parcours adopté, et on lui reprochait de prendre par Amiens au lieu de se diriger par Saint-Quentin. Dans d'autres parties de la chambre, on attaquait le plan ministériel d'une autre façon : on réclamait la priorité pour une ligne différente. On s'en prenait encore au système de la concession directe avec subvention employé à l'égard de M. Cockerill. La subvention de l'état, disait-on, impliquait de plein droit la voie de l'adjudication Erreur manifeste qui provenait de la jalousie du pouvoir délibérant envers le pouvoir exécutif!

Poser ici une règle absolue, c'était se lier d'avance les bras en face de nécessités essentiellement variables. L'une et l'autre méthode, la concession directe et l'adjudication, ont leurs avantages et leurs inconvéniens, et le choix entre les deux doit dépendre des circonstances. L'adjudication n'est souvent qu'une trompeuse mise en scène, où manque toute concurrence sérieuse (1). Dans la concession directe, on sait avec qui l'on traite, et alors seulement on peut compter sur la persévérance des efforts, apprécier l'étendue des garanties morales. La forme employée à l'égard de M. Cockerill n'était donc pas une raison suffisante pour rejeter le chemin belge. On ne le pouvait pas davantage en prétendant, comme on le fit, qu'au lieu d'une subvention, il aurait mieux valu accorder l'aide de l'état sous la forme de la garantie d'un minimum d'intérêt. La garantie d'un chiffre d'intérêt possède sans doute une sorte de puissance magique; elle donne aux actionnaires sérieux une sécurité plus réelle, et permet de venir en aide à un plus grand nombre d'entreprises. Souvent même elle revient à un simple appui moral donné à des opérations naissantes. Certes c'est un malheur qu'on n'ait pu décider l'administration, sous le gouvernement de juillet, à recourir à ce mode fécond qui aurait singulièrement favorisé l'essor des entreprises sans rien coûter ou presque rien au trésor public; c'est un malheur qu'on n'en ait vu alors qu'une seule application, et encore une application introduite à titre d'essai par la chambre élective. Cependant le système de la prestation directe peut dans certains cas former un stimulant plus actif, parce que l'aide prêtée est plus immédiatement sentie, et qu'elle diminue la somme de capitaux à demander aux bourses particulières. Ceux qui, en 1837, s'élevaient contre la subvention fixe en disant qu'elle favorisait l'agiotage n'avaient pas pénétré bien avant dans l'examen des causes propres à surexciter l'humeur du monde financier. L'agiotage est un mal inhérent à tout grand mouvement d'affaires; il existera aussi longtemps qu'il y aura des gens peu honnêtes prêts à profiter d'une heure d'engouement pour attribuer à certains titres une valeur exagérée, et des gens simples, mais avides de gain, pour se laisser allécher par l'appât d'un gros bénéfice. L'agiotage dépend moins du régime de telle ou telle entreprise que de la disposition des esprits à un moment donné. On l'a vu sévir aussi violemment dans des opérations entièrement privées que dans celles où intervenait l'état. Que résulta-t-il en dernière analyse de cette passe d'armes de 1837 sur la prestation directe et la garantie d'intérêts, passe d'armes dans laquelle la cause de la garantie fut brillamment défendue par M. Berryer, tandis que M. Duchâtel apporta l'autorité de ses travaux en matière d'économie politique et de son expérience administrative en aide à la subvention directe? Ce qu'il en résulta, c'est évidemment que si, à un point de vue général, il ne fallait renoncer ni à l'un ni à l'autre

(1) On sait à quoi s'en tenir aujourd'hui à ce sujet depuis qu'on a vu de nombreuses compagnies s'entendre secrètement à la veille du jour fixé, et anéantir ainsi tout l'effet de la mesure. L'idée de ces fusions sur une grande échelle effectuée en 1845 lors de l'adjudication du chemin de Lyon appartient, assure-t-on, à l'ancien chef de l'école saint-simonienne, M. Enfantin, qui a eu dans sa vie plus d'une conception originale, mais qui n'en a guère eu dont le succès ait été aussi complet. Dès qu'il eut jeté la planche, tout le monde voulut y passer. L'adjudication dès lors ne fut plus qu'un vain mot.

mode, au point de vue restreint de la question actuelle, la subvention ne pouvait pas être sérieusement regardée comme entachant de nullité la convention passée avec les concessionnaires du Nord.

Malgré la prise qu'elles offraient à des objections de détail, les critiques dirigées de tant de côtés contre le chemin de la Belgique avaient pourtant un résultat général des plus fâcheux pour le gouvernement. Elles permettaient d'englober plus de monde sous le drapeau de la résistance. Tel que le tracé n'inquiétait pas était ramené sous l'étendard de l'opposition par sa répugnance au mode de la concession directe; tel autre y était conduit par son goût pour l'adjudication ou pour le minimum de la garantie d'intérêt. Le débat aboutissait toujours à cette conclusion, que les études faites n'étaient pas suffisantes, et que les projets n'étaient pas en état d'être utilement examinés. Ainsi motivée, la proposition d'un ajournement devenait offensante pour l'administration : elle l'accusait d'imprévoyance et de précipitation. Le directeur général des ponts et chaussées, M. Legrand, crut la réputation du corps si distingué dont il était pour ainsi dire la personnification — intéressée dans le débat. C'était à tort : les critiques ne s'adressaient pas aux études faites par les ingénieurs des ponts et chaussées, mais à l'usage hâtif et confus que le ministère faisait de ces études.

M. Legrand a exercé une influence prépondérante sur la destinée des chemins de fer durant la monarchie de 1830. Aussi ne suffit-il point de mentionner en passant sa participation aux débats de 1837, en qualité de commissaire du roi : il faut caractériser le système dont il fut l'âme. Partisan déclaré et inflexible de l'exécution par l'état, il avait eu soin d'ailleurs de faire ses réserves pour son idée systématique en disant que, s'il acceptait les compagnies, c'est qu'il ne croyait pas possible de demander au trésor les fonds nécessaires pour l'exécution des voies nouvelles. M. Legrand n'avait pas deviné dès l'abord le succès réservé aux lignes ferrées; il avait eu des doutes sur la possibilité de les introduire dans notre pays. Quand des faits patens eurent triomphé de ces doutes, il n'en resta pas moins hostile à l'exécution par l'industrie privée, et il usa de toute l'influence que lui donnaient et sa position officielle et ses connaissances spéciales pour faire écarter cette combinaison. Fort tenace dans son opinion qu'il avait conçue avec une entière bonne foi, il l'a gardée jusqu'à la fin de sa vie. On a dit qu'en faisant présenter par le ministre des travaux publics, dont il dominait souvent l'initiative, de si nombreux projets de loi en 1837, il avait eu la pensée d'étouffer le système des compagnies sous la pression d'un poids effrayant. Pour notre part, nous n'ajoutons pas foi à cette supposition, et nous avons pour preuve de la sincérité du directeur général des ponts et chaussées la vigueur même avec laquelle il défendit les lignes proposées. Qu'il dût néanmoins se consoler promptement de l'échec essuyé, nous le croyons aisément, puisque cet échec pouvait faciliter l'avénement de son propre système. C'eût été une erreur de croire que le corps des ponts et chaussées était intéressé au triomphe des idées de son chef suprême. Quel que fût le mode adopté, il n'y avait de chemins de fer possibles en France qu'avec le concours des ingénieurs de l'état. L'essentiel pour eux, c'était donc seulement que les chemins fussent entrepris.

On peut se demander si, en définitive, M. Legrand, qu'on reverra souvent en scène, a nui à la cause des chemins de fer, ou bien s'il l'a servie. Les longs ajournemens qu'éprouva cette question en France ont été plus d'une fois, à coup sûr, la conséquence de son parti pris, soutenu par l'espérance que la chambre élective finirait, de guerre lasse, par accéder à son idée. Supposez un directeur général des ponts et chaussées aussi éclairé que lui, connaissant aussi bien dans ses nombreux replis la topographie de la France au point de vue des travaux publics, et qui eût été en même temps favorable à l'intervention de l'industrie privée : l'œuvre aurait assurément marché plus vite. En revanche, M. Legrand a rendu des services qui suffisent pour lui valoir une place honorable dans l'histoire de nos chemins de fer. On lui doit sur diverses questions d'innombrables études faites ou provoquées par lui; on lui doit une action de tous les jours, de toutes les heures, pour éclairer le côté technique du problème. De plus, il a eu la haute main dans l'arrangement méthodique des grandes artères du réseau national, dans cet arrangement qui forme, malgré quelques erreurs de détail, un tout si complet et si harmonieux.

La majorité de la chambre était loin, quand elle refusa d'accueillir les propositions de 1837, de songer, comme on affecta ensuite de le croire, à proclamer sa préférence pour le système du directeur général des ponts et chaussées. Elle n'avait considéré que les projets dont elle était saisie, soit dans leur état intrinsèque, soit dans la relation qui devait exister entre eux et les autres chemins destinés à sillonner le territoire de la France. Lorsque M. Dufaure vint, à la fin du débat, mettre en doute que la chambre, avec les documens produits, pût se former une opinion raisonnée sur l'ensemble de l'œuvre, il indiquait du doigt une cause d'hésitation planant au-dessus de toute l'assemblée. Assurément il était incontestable que les projets du ministère avaient été présentés au hasard, comme à la débandade; ce n'était pas un motif pour rendre un verdict négatif aussi radical que celui qui fut rendu pour ajourner en masse toutes les lignes. Quand autour de nous d'autres états de la famille européenne s'avançaient à pas rapides dans la carrière, il était triste de nous voir fermer une longue discussion par une déclaration d'impuissance.

A la suite de ce vote, il ne restait plus au ministère qu'à prendre ses mesures pour renouveler le débat dans de meilleures conditions à la session suivante. Une commission spéciale fut chargée d'examiner toutes les questions relatives aux voies ferrées, et, par l'autorité de ses études et de ses jugemens, de préparer des points d'appui pour les discussions ultérieures (1). Il fallait d'abord se fixer sur le mode d'exécution et savoir si on persévérerait à concéder les grandes lignes à l'industrie privée, ou si désormais on les réserverait à l'état. Dès la première séance, on put juger de l'ascendant que les opinions de M. Legrand exerçaient sur une commission qui en réalité était son œuvre : le système de l'exécution par l'état fut admis presque à

(1) Parmi les membres de cette commission figuraient MM. le comte d'Argout, Dufaure, Dumon, baron de Fréville, Grétetin, Legrand, Mathieu de la Redorte, Odier, Passy (Hippolyte), Réal (Félix), de Rémusat (Charles). MM. Dufaure et Dumon ne prirent aucune part aux travaux de la commission.

l'unanimité. Dans le cours des neuf séances suivantes, qui furent toutes présidées par le ministre lui-même, les plans préparés sous la direction de M. Legrand sortirent à peu près intacts des délibérations de la commission. M. Legrand doit être regardé comme le véritable auteur du projet si vaste, si homogène, mais si inflexible, qui fut présenté à la chambre des députés dès les premiers temps de la session de 1838.

Cette fois il n'était plus possible de reprocher au ministre des travaux public d'avoir manqué de vues d'ensemble. Au lieu de chemins épars sans rapport les uns avec les autres, le projet embrassait la France tout entière. Attribuant à l'état l'exécution de toutes les grandes lignes, il ne laissait aux compagnies que les chemins d'embranchement ou ceux d'une importance secondaire. Les lignes classées étaient celles de Paris à Rouen, au Havre et à Dieppe; à la frontière de Belgique par Lille et par Valenciennes avec embranchement sur Abbeville, Boulogne, Calais et Dunkerque; à la frontière d'Allemagne par Nancy et Strasbourg avec embranchement sur Metz; à Lyon et Marseille avec embranchement sur Grenoble; à Nantes et à la frontière maritime de l'ouest par Orléans et Tours; à la frontière d'Espagne par Orléans, Tours, Bordeaux et Bayonne; à Toulouse par Orléans et Bourges; enfin les deux lignes de Bordeaux à Marseille par Toulouse, avec embranchement sur Tarbes et sur Perpignan, et de Marseille à la frontière de l'est par Lyon, Besançon et Bâle. Ce réseau offrait un développement d'environ 4,400 kilomètres; mais l'exécution n'en devait être que partiellement entreprise. Si on avait déterminé avec tant de précision le parcours de chemins indéfiniment ajournés, c'était visiblement parce qu'on avait tenu à donner au moins des espérances là où les effets devaient le plus longtemps se faire attendre. Il y avait pourtant un écueil dans une telle méthode. Le projet allait prêter le flanc à cette objection, qu'en réservant à l'état un si énorme faisceau, on lançait le trésor dans des entreprises écrasantes. La première impression était produite quand le ministre se restreignit ensuite à moins d'un tiers du réseau et d'un tiers de la dépense. Après les mécomptes si considérables qui avaient signalé à une autre époque l'exécution des canaux, les esprits étaient d'ailleurs très sceptiques à l'endroit des devis officiels. Les évaluations du ministère, qui ne portaient la dépense totale qu'à un milliard, étaient en effet démesurément au-dessous des exigences véritables.

Les quatre lignes de Paris en Belgique, de Paris à Rouen (1), de Paris à Bordeaux et de Lyon à Marseille étaient les seules qu'on dût commencer tout de suite; encore sur les deux derniers chemins ne devait-on attaquer d'abord que les sections de Paris à Orléans et de Marseille à Avignon. Si la ligne de Paris au Rhin avait trouvé place dans ce premier classement, les choix du ministère eussent été à l'abri de toute attaque sérieuse.

Ce système si absolu de l'exécution par l'état, dont le ministère du 15 avril saisissait la chambre, ne se trouvait-il pas en contradiction avec celui que le même cabinet avait présenté l'année précédente? Ses adversaires ne se

(1) Le tracé proposé alors pour le chemin de Rouen n'est pas celui qu'on a exécuté depuis en passant par la vallée de la Seine; il suivait *les plateaux* et passait par Saint-Denis, Pontoise et Gisors.

faisaient pas faute de le soutenir, mais la contradiction n'était qu'apparente. De même que la chambre ne s'était pas prononcée en 1837 contre le mode des compagnies, de même le ministère n'avait point entendu contracter avec ce système une union indissoluble. M. Martin (du Nord) avait nettement exprimé que si le mode de l'exécution par l'état lui avait paru avoir chance de réussir devant l'assemblée, il n'aurait pas hésité à le proposer : pourquoi croyait-il aujourd'hui la chambre disposée à voter des crédits qu'elle eût refusés en 1837? — Voilà tout ce qu'en bonne conscience on pouvait lui demander. — Il n'y avait donc pas là une de ces situations fausses comme il s'en rencontre trop souvent dans nos annales parlementaires, et qui gênent la liberté de l'esprit en abaissant l'autorité de la parole. Cependant venir, devant une assemblée dont la moitié au moins était ouvertement hostile, trancher d'un seul coup un problème aussi controversé, c'était peut-être téméraire. N'aurait-il pas mieux valu, quand on proposait l'exécution immédiate de quatre lignes classées au premier rang, laisser au moins à l'avenir le soin de décider comment seraient exécutées les autres? La méthode à suivre devait dépendre en effet des circonstances au milieu desquelles on se mettrait à l'œuvre. Dans une société aussi complexe que la société française, les opinions absolues ne gagnent rien à se placer en évidence, surtout sans nécessité.

Ainsi formulé avec une précision rigoureuse, le système de M. Legrand ne resta pas longtemps maître du terrain. La chambre avait accueilli l'exposé des motifs avec une froideur marquée, qui se manifesta à peu près sur tous les bancs, et qui devait promptement amener le ministère à des tentatives de conciliation. Le gouvernement alla même jusqu'à renier cet exposé, en le faisant qualifier de pièce accessoire. C'était pourtant à cette pièce ainsi caractérisée que l'opposition allait s'attacher avec une ténacité croissante. L'intention hostile de la majorité s'était décelée dans le choix de la commission chargée d'examiner la loi, et qui, tout en comprenant ce qu'on pouvait appeler l'élite des divers partis, empruntait à l'opposition ses noms les plus saillans, tels que ceux de MM. Odilon Barrot, Thiers, Billault, Arago, de Rémusat, Berryer, Duvergier de Hauranne, etc. M. Arago fut nommé rapporteur, et les raisons qui avaient engagé la commission à prendre sur les bancs les plus extrêmes de la gauche l'organe chargé d'exprimer sa pensée n'étaient pas difficiles à découvrir. N'ayant rien à ménager du côté de la monarchie et jouissant, sous le rapport scientifique, d'une incomparable autorité, M. Arago était merveilleusement placé pour accomplir une mission qui n'avait d'ailleurs rien d'offensant pour son caractère politique. Une opposition systématique faisait le fond de son rapport, mais elle était couverte par une sorte de cours de technologie appliqué aux voies ferrées et par les plus curieux détails sur l'état actuel de l'art. M. Arago n'était pas heureux toutefois dans ses conjectures sur l'avenir des chemins de fer, et il reléguait dans la région des rêves certaines espérances qu'il a vu lui-même dépassées par la réalité. La partie la meilleure de son travail est celle où, en face de l'accaparement de toutes les grandes lignes pour le compte de l'état, il défendait la cause de l'association. Mais pourquoi, lui qui savait mieux que personne comment les sciences grandissent, comment la pratique des sciences se per-

fectionne, pourquoi exprimait-il cette idée que, dût le gouvernement rester chargé de l'exécution des grandes lignes, le classement proposé ne pouvait être adopté, parce qu'il ne permettait pas de profiter des découvertes, des perfectionnemens ultérieurs? Les chemins de fer attendront probablement, tant qu'ils existeront, des améliorations. Où en serions-nous si nous avions voulu posséder le dernier mot de la science avant de l'appliquer sur une grande échelle? On avait reproché au gouvernement de pencher trop d'un côté, et voilà que, par une inconséquence trop fréquente dans l'histoire des partis politiques, on se jetait complétement de l'autre. A une solution étroite et absolue on opposait une autre solution non moins absolue et non moins étroite.

Le débat entre les deux systèmes ne pouvait être du reste plus nettement posé qu'il ne l'était. Durant tout le cours de cette mémorable discussion, où la plupart des orateurs mirent tant de soin à cacher le mobile politique qui agitait le fond des âmes, la question de l'exécution par l'état et de l'exécution par les compagnies occupa seule toute la scène. Après avoir réduit autant qu'il l'avait fait le concours de l'industrie privée dans son exposé des motifs, M. Martin (du Nord) dut se trouver un peu gêné pour proposer une transaction. Il déclara pourtant que l'état ne revendiquait pas d'une manière également inflexible les quatre lignes pour lesquelles des crédits avaient été demandés. Le chef du ministère, M. le comte Molé, détermina en des termes plus clairs sur quel terrain la conciliation pouvait s'opérer. On n'a point oublié avec quel bonheur d'expression M. le comte Molé, en se déclarant prêt à accepter le concours des associations privées, rappela qu'il avait regretté de ne pas avoir eu un pareil concours au début de sa carrière, à une *époque de glorieuse, d'immortelle mémoire*, alors qu'il avait dans les mains la direction des travaux publics, de ces *grands ouvrages qui s'exécutaient depuis Rome jusqu'à Hambourg*. Il acceptait effectivement ce concours, au moins pour les chemins d'Orléans et de Rouen, et ne réclamait pour l'état que l'exécution de la ligne de la Belgique, dont l'urgence était incontestable, et de celle d'Avignon, où le terrain présentait des difficultés extrêmes. Comme il ne restait plus rien dès lors de la raideur de l'exposé des motifs, un accord devenait facile. Deux ans après ce débat, en 1840, sous le ministère du 1er mars, le ministre des travaux publics, M. le comte Jaubert, présentant quelques projets de loi relatifs à différens chemins de fer, disait qu'en 1838 on était unanimement d'avis que ni l'état ni l'industrie particulière ne pouvaient s'emparer exclusivement des voies ferrées. C'était rappeler un fait vrai; mais c'était aussi avouer implicitement que des considérations étrangères au sujet même avaient seules empêché de s'établir l'entente proposée par le ministère du 15 avril. La majorité de 1838 fut implacable. Vainement le ministre des finances, M. Lacave-Laplagne, essayait de rassurer la chambre sur les ressources du trésor; on ne voulait pas être rassuré. Vainement M. de Lamartine, qui défendait l'idée de l'exécution par l'état, sans s'attacher pourtant au projet ministériel, cherchait au contraire à effrayer l'assemblée sur les dangers de l'agiotage et sur le despotisme des compagnies; on ne voulait pas avoir peur.

Aujourd'hui que des expériences répétées ont singulièrement éclairé la

question des chemins de fer, il n'est pas difficile de reconnaître qu'une solution exclusive, soit dans un sens, soit dans un autre, était également erronée. Dans l'état de la France, de ses idées, de ses habitudes, avec les institutions spéciales qu'elle possède en matière de travaux publics, avec l'inexpérience de l'esprit d'association, c'était un rêve que de repousser absolument l'intervention de l'état. Dans toutes les grandes affaires, la France a coutume de voir agir son gouvernement, c'est-à-dire de compter sur l'appui de cette unité morale qui sert à concentrer les forces éparses du pays. Est-ce un mal? Ici, comme en tout, l'excès est possible, et certes cette disposition de l'opinion publique serait extrêmement funeste, si elle allait jusqu'à étouffer l'initiative individuelle. Contenue dans de sages limites, il peut au contraire en résulter et il en résulte effectivement de grands biens. Dans tous les cas, il y avait là un fait, un fait palpable, dont il était nécessaire de tenir compte. Seulement la masse des dépenses à effectuer ne permettait pas non plus d'en charger le trésor seul, à moins de renvoyer l'achèvement de nos grandes lignes à une époque beaucoup trop lointaine. Ce n'est pas que notre situation financière fût aussi inquiétante qu'on le prétendait : nos finances ont une élasticité que des faits ultérieurs ont mise hors de doute; mais la France ignorait l'étendue de ses ressources, et dans l'état du crédit des opérations trop hardies n'auraient pas manqué de répandre l'effroi. Au point de vue politique, n'était-il pas utile d'ailleurs d'intéreser la masse des petits capitalistes dans des entreprises pour lesquelles le maintien de la paix sociale est une condition absolue de succès? Rien ne pouvait enfin être plus favorable au développement de la puissance économique du pays que les encouragemens donnés aux entreprises particulières. Dans le cours de la discussion, quand M. Billault revendiquait le droit de l'industrie privée fécondée par l'association, opposant ce droit à la prérogative de l'état exaltée comme un axiome par M. de Lamartine, il invoquait la meilleure raison peut-être pour que le gouvernement n'assumât pas seul l'accomplissement de la tâche. Aucune objection sérieuse n'était possible d'ailleurs contre son intervention limitée. Le mal ne pouvait être grand, aux yeux mêmes des partisans les plus déclarés de l'industrie privée, si l'état exécutait un ou deux chemins. Pour le moment, l'essentiel, c'était qu'on se mît à l'œuvre. Satisfaite du sacrifice que le gouvernement avait consenti et laissant de côté ses préoccupations politiques, l'opposition aurait dû voter au moins le chemin de la Belgique. Elle se serait honorée et fortifiée par un tel acte, car la meilleure preuve que les partis, comme les hommes, puissent donner de leur énergie, c'est de montrer qu'ils savent maîtriser leurs propres entraînemens. On sait ce qui arriva : tous les articles du projet furent successivement repoussés, et l'ensemble rejeté ensuite de la façon la plus dédaigneuse. Triste exemple des abus que peut occasionner le jeu des majorités parlementaires!

Malgré le complet avortement de cette loi, qui s'était annoncée comme devant former la grande charte des chemins de fer, la discussion n'avait pas été stérile. Un résultat était acquis, un résultat qui nous portait fort loin de ces formules absolues dont étaient empreints et le premier exposé ministériel et le rapport de M. Arago. On ne savait encore sous quelle forme on réussirait à concilier l'action du gouvernement et l'action des compagnies; mais

il était devenu évident que cette conciliation formait désormais le but à poursuivre. Quand le cabinet du 15 avril se retira, la question des chemins de fer n'était plus aussi lourde à porter qu'elle l'avait été durant les dernières années. S'il ne l'avait pas résolue, il avait du moins déblayé le terrain à ses propres risques. C'est à un ministre dont la modération et les lumières inspiraient une juste confiance, à M. Dufaure, qu'échut la mission de continuer l'œuvre commencée. Dans le fâcheux état de désarroi où le rejet des deux plans de 1837 et de 1838 avait mis le travail officiel, il fallait préparer de nouvelles propositions. Nous ne pouvions pas continuer à donner au monde le spectacle de nos stériles ardeurs. Dans l'impuissance de tracer les lignes d'un réseau, on avait d'ailleurs concédé à l'industrie quelques chemins de fer isolés. Regardées avec une sorte d'envie et trop étroitement constituées, les compagnies étaient en proie à une gêne des plus inquiétantes. Il était nécessaire de prendre quelque parti, soit pour venir à leur secours, soit pour liquider leur ruine. M. Dufaure, imitant en cela M. Martin (du Nord), institua une commission, mais il eut soin de lui assurer de réelles conditions d'indépendance en y appelant des représentans des ponts et chaussées, de l'administration proprement dite, de la haute banque et du commerce (1). Quand on compare les procès-verbaux des deux commissions, on constate tout de suite que cette fois on s'applique davantage à étudier les questions en elles-mêmes, pour les juger sans parti-pris. Sur le débat élevé entre le gouvernement et l'industrie privée, on déclare qu'il n'y a lieu d'exclure d'une façon absolue ni l'un ni l'autre des deux modes proposés, et que le choix à faire dépend des circonstances. La plupart des avis exprimés alors sont devenus des règles, et sont encore en vigueur aujourd'hui. Les procès-verbaux de la commission peuvent être regardés comme un des documens les plus curieux et les plus importans que nous possédions sur la matière. Le rôle de M. Dufaure comme ministre n'alla pas au-delà de ces travaux préparatoires. Le cabinet si laborieusement enfanté dont il faisait partie, le cabinet du 12 mai, avait quitté les affaires avant que la législature n'eût été saisie des nouveaux projets; mais le ministère du 1er mars n'eut ensuite qu'à mettre en œuvre les élémens réunis, lorsqu'il présenta aux chambres, en 1840, diverses mesures qui n'engageaient pas la question d'un système général.

II. — SYSTÈME DE 1842.

La situation générale du pays avait profondément changé en quelques mois. L'attention publique se détournait des entreprises d'intérêt matériel pour se porter sur les redoutables problèmes soulevés tout à coup en Orient, et que nous devions voir renaître quatorze ans plus tard sous une autre forme, mais dans des conditions plus sainement appréciées par l'Europe. Il fallait attendre désormais que la tempête qui menaçait d'exciter une conflagration universelle se fût calmée. En 1841 seulement, on put reprendre les études re-

(1) Cette commission avait parmi ses membres MM. Legrand, Baude, Rivet, d'Argout, Legentil, le comte Jaubert, etc. — M. Smith, dont nous avons mentionné les études spéciales à propos des chemins de fer de la Loire, en était secrétaire.

latives au réseau national. Les progrès toujours croissans des chemins de fer au dehors contrastaient de plus en plus péniblement avec notre inertie prolongée. L'Amérique du Nord n'avait pas moins de 15,000 kilomètres de lignes ferrées exécutées ou en cours d'exécution, et près de 6,000 complétement exploitées. L'Angleterre en avait tracé près de 4,000 kilomètres, sans parler de nombreuses entreprises en projet. A nos portes, la Belgique terminait son réseau. Une émulation extraordinaire s'était emparée des grands comme des petits états de la confédération germanique. Quant à nous, nous n'étions pas même fixés sur le tracé de nos principales lignes, ni sur le mode d'exécution.

En 1842, nous avons hâte de le dire, ce ne fut plus, comme en 1837 et en 1838, une fin de non-recevoir qui vint clore de longs débats. Il sortit une loi des propositions faites par le ministère du 29 octobre. C'est M. Teste, dont la fin a été si triste, qui l'avait présentée comme ministre des travaux publics. Avec une parole plus souple et une imagination plus vive que M. Martin (du Nord), M. Teste convenait mieux pour débattre une question qui affectait des intérêts délicats et ouvrait de mystérieuses perspectives. Quoiqu'il n'adoptât point l'exécution par le gouvernement dans les termes proposés en 1838, le cabinet du 29 octobre se rapprochait beaucoup plus du système de cette époque que les cabinets intermédiaires. L'exposé des motifs était tout imprégné de cette idée, que l'état devait, en ce qui regarde les grandes lignes, rester chargé sinon de la totalité, du moins de la plus forte partie de la dépense. On renouvelait les argumens tirés de l'impuissance de l'industrie privée.

Légitime en lui-même, puisqu'il s'exerçait dans des entreprises d'une incontestable utilité, et qui n'étaient pas alors réputées susceptibles de donner des profits suffisans, le concours de l'état ne devait pas comprendre tous les frais nécessaires. Le plan ministériel classait les travaux en trois catégories. On avait imaginé d'associer à l'exécution les localités traversées par les chemins de fer, le trésor public et l'industrie particulière. Aux localités on imposait une contribution équivalente aux deux tiers du prix des terrains. Outre le dernier tiers restant, l'état prenait à sa charge les terrassemens et les ouvrages d'art. Il laissait à l'industrie privée l'achat et la pose des rails, l'achat du matériel et l'exploitation. Dans ce système, les compagnies n'obtenaient plus de concessions proprement dites : propriétaire du chemin, l'état le donnait simplement à loyer; mais quelle dépense devait entraîner sa participation? Le ministre ne l'estimait qu'à 150,000 francs par kilomètre, et pour un total de 2,400 kilomètres, qu'à 360 ou 400 millions, évaluation infiniment trop réduite comme celle de 1838. La part laissée à l'industrie particulière était estimée à 125,000 francs par kilomètre, c'est-à-dire à un sixième seulement au-dessous de l'évaluation de la part de l'état; mais si les élémens d'appréciation présentaient encore ici quelques causes d'incertitude, les dépenses du trésor étaient bien plus éloignées d'une estimation précise. Certains partisans absolus de l'exécution par l'état ne manquèrent pas de signaler le rôle de dupe que semblait ainsi jouer le gouvernement; les sacrifices des compagnies avaient des limites connues, les siens n'en avaient pas. On savait ce qu'on demandait; on ignorait le poids des charges qu'on

assumait sur soi-même. Quant au fardeau mis au compte des localités, et qu'on portait à une moyenne de 24,000 francs par kilomètre, un des principaux avantages qu'on y avait vus, c'était que ce mode engagerait les jurys locaux à restreindre dans de justes bornes l'estimation des terrains.

Les grandes lignes, les lignes qualifiées de lignes *gouvernementales* et classées dans le projet, partaient de Paris et se dirigeaient vers la frontière de Belgique, vers le littoral de la Manche, vers la frontière d'Allemagne par Strasbourg, vers la Méditerranée par Marseille et par Cette, et vers l'Océan par Bordeaux et Nantes (1). Si vaste que fût ce système, ce n'était pas son étendue qui, dans les dispositions où se trouvaient les esprits en 1842, devait soulever des critiques. Le projet sortit même assez notablement agrandi des délibérations de la commission nommée par la chambre élective. On y ajouta la ligne de la Méditerranée au Rhin par Lyon, Dijon et Mulhouse, et celle d'Orléans sur le centre de la France, ainsi que le prolongement de Bordeaux à Bayonne, sans parler d'un autre prolongement de Toulouse à Marseille. Le crédit demandé par le ministère pour les deux premières années fut ainsi porté de 33 millions 50,000 francs à 42 millions 500,000 francs, et le chiffre total de la dépense prévue, de 400 à 600 millions.

A l'encontre de cette propension à élargir le cercle des chemins classés, il s'en produisit, dans le cours des débats, une autre complétement opposée qui voulait concentrer sur une seule ligne toutes les forces disponibles du trésor. Cette motion allait former le côté le plus vif et le plus neuf de la discussion en 1842. Le rapport que M. Dufaure fut chargé de présenter au nom de la commission se distinguait à la fois par des vues solides et par la vivacité avec laquelle s'y exprimait le désir de voir enfin commencer une œuvre trop longtemps différée. La commission avait unanimement formulé le vœu que la création d'un réseau de chemins de fer fût considérée sur tous les bancs de la chambre comme une grande œuvre nationale et en dehors des querelles ordinaires des partis. Quelques détracteurs envieux du rôle de la capitale avaient plus d'une fois prétendu qu'on sacrifiait la France à une seule ville en fixant à Paris le point de départ du plus grand nombre des chemins : on ne faisait pourtant que reconnaître ainsi le travail de plusieurs siècles qui avaient formé la capitale de la France pour le profit de la patrie tout entière.

La discussion générale fut écoutée avec distraction par la chambre. Le sujet manquait de nouveauté; les questions fondamentales étaient sinon résolues, du moins éclaircies. De plus on se réservait pour la lutte, soit sur le parcours des divers chemins, soit sur la ligne unique opposée aux lignes simultanées. Comme les questions se groupaient autour de deux sujets principaux, d'une part le classement et le tracé des chemins, d'autre part l'exécution et les moyens financiers, la discussion forma pour ainsi dire deux grands actes. On trouva moyen de reproduire dans l'un et dans l'autre le système de la ligne unique; mais la première proposition, tendant à rem-

(1) La ligne de Paris au Hâvre ne figurait pas dans ce plan; le chemin de Paris à Rouen ayant été déjà concédé à une compagnie, le gouvernement considérait qu'il appartiendrait naturellement à cette compagnie de prolonger le *railway* jusqu'au Hâvre.

placer le réseau par un seul chemin de Lille et Valenciennes à Marseille et à Cette par Paris, était prématurée et peu habile. Elle confondait le classement des lignes et le vote des fonds, comme s'il n'avait pas été possible, tout en arrêtant en principe la construction d'un réseau, de n'affecter ensuite des crédits qu'à un seul chemin. Cet amendement, dont M. de Mornay avait pris l'initiative, impliquait le rejet absolu de toute classification. « C'était (comme le disait M. Legrand, devenu sous-secrétaire d'état aux travaux publics, et qui se résignait au système mixte du projet à cause de la très grande part attribuée au gouvernement), c'était se refuser à marquer, dans le présent et dans l'avenir, quelle serait la direction des efforts de la France. » On comprit sans peine, même sur les bancs de l'opposition, que l'amendement de M. de Mornay, vainement adouci par un sous-amendement, aurait pour résultat de mécontenter un grand nombre de localités en leur enlevant une satisfaction impatiemment attendue. L'amendement fut rejeté, et le principe d'un réseau se trouvant implicitement admis, les ambitions de chaque district purent se donner carrière. Ce fut un débordement général. Point de représentant qui ne tînt à faire preuve de dévouement aux intérêts de son collége (1). L'influence à laquelle on se laissait emporter sur les bancs parlementaires, et qui rendait si difficile, au milieu des ardeurs de la mêlée, de régler l'ordre même des délibérations, fut mise à nu par un mot échappé à un député qui n'y entendait pas malice. Comme on discutait sur le tracé de la ligne de Bourges, M. Durand (de Romorantin) proposa de dire *par Romorantin*. M. Durand ne faisait qu'obéir à la même inspiration que bon nombre de ses collègues, et ce n'était pas sa faute s'il était député de Romorantin, au lieu de tenir son mandat de telle ou telle autre cité plus illustre. Au lieu de provoquer l'hilarité, la motion aurait dû, sous sa forme un peu pittoresque, éveiller l'attention de l'assemblée sur les empiétemens, de plus en plus regrettables, du patriotisme de clocher.

La discussion, dont le niveau s'était abaissé, ne reprit de la grandeur qu'au moment où l'on aborda le mode d'exécution. Le système qui attribuait à l'état une si large part ne s'accordait guère avec les vues émises soit en 1838, soit dans diverses circonstances postérieures. En 1840 notamment, la majorité, appelée à se prononcer sur quelques propositions isolées, avait paru poser en principe que le gouvernement ne devait entreprendre des chemins de fer qu'à défaut de l'industrie privée, sur les points où l'établissement en était réclamé par des intérêts réels. Aujourd'hui le projet ministériel s'écartait beaucoup de cette pensée, et il était impossible de l'en rapprocher à

(1) Dans ce flot de motions qui auraient dénaturé le projet de loi, si elles avaient été acceptées, il en est quelques-unes cependant qui se distinguaient des autres par une portée plus haute et qui méritent une mention particulière. L'une des plus dignes d'examen, ce fut l'amendement de M. Muret de Bort en faveur d'un chemin vers les frontières d'Espagne par les plateaux du centre, au lieu du chemin par Tours, Poitiers, Angoulême, Bordeaux et Bayonne. Cette proposition, que l'intérêt de la ligne de Bordeaux ne permit pas d'accepter, provoqua du moins un débat utile qui répandit de vives clartés sur l'état économique trop peu connu de la France centrale. Un mobile plus élevé que l'intérêt local recommandait aussi la motion de M. de Carné, tendant à ce que le point extrême de la ligne sur l'Océan par Nantes fût fixé à Brest.

moins de le bouleverser dans toute son économie et de provoquer un nouvel ajournement. M. Duvergier de Hauranne demanda seulement qu'il fût exprimé dans un paragraphe additionnel que les lignes classées pourraient être concédées plus tard, s'il y avait lieu, à l'industrie privée, en vertu de lois spéciales. C'était là en apparence du pur platonisme législatif, puisque le droit de la loi restait intact même sans cet amendement; mais les mots ont souvent un sens de convention qui en dépasse le sens réel. L'amendement était une utile protestation en faveur de l'industrie privée. La chambre, en l'adoptant, fit entendre que, si elle n'écartait pas le système actuel, son assentiment était acquis d'avance aux mesures qui agrandiraient la part laissée aux associations particulières. D'abord qualifié d'inutile par le gouvernement, qui ne l'acceptait ni ne le repoussait, l'amendement eut des résultats ultérieurs favorables à l'intervention des compagnies.

La question des voies et moyens, qui donnait lieu à cette addition, transportait le débat entre la ligne unique et les chemins simultanés sur un terrain plus brûlant encore que celui où l'avait placé la question du classement. Après l'épanouissement des passions de localité, on devait avoir ici l'épanouissement mal dissimulé des passions politiques. La nouvelle motion en faveur d'une seule ligne, tenue en réserve depuis l'échec de la proposition de M. de Mornay, et que M. Just de Chasseloup-Laubat se chargea d'introduire, laissait aux localités le bénéfice du classement; mais elle proposait de consacrer tous les fonds disponibles au chemin de la Mer du Nord à la Méditerranée. C'était une manière détournée de reprendre dans sa base le projet de loi. L'hostilité envers le ministère, qui, dans les évolutions relatives au classement et au parcours, n'avait guère eu l'occasion de se manifester, paraissait s'être concentrée sur le dernier acte de cette longue pièce. Le terrain n'était pas mal choisi : tous les élémens dissidens pouvaient s'y rallier sans se compromettre. Parmi les meilleurs esprits de l'assemblée, parmi les hommes les plus expérimentés, il s'en trouvait plusieurs qui adoptaient la ligne unique pour elle-même, pensant qu'on arriverait ainsi plus sûrement à des conséquences pratiques. D'autres redoutaient les embarras financiers qui pouvaient naître d'essais multiples. Sans cesse reproduit depuis 1837, l'argument tiré de l'état de nos finances était rendu plus spécieux aujourd'hui par suite des découverts résultant des nécessités de l'année 1840.

A l'appui de son projet de chemins de fer, le gouvernement n'avait pas manqué toutefois de produire un plan financier. Évaluant les charges du trésor à un chiffre de 1,200 millions, en y comprenant 400 millions pour les lignes ferrées, il avait calculé qu'en dix années on pouvait disposer de 1,229 millions, dont 300 sur un emprunt à négocier encore en partie, et 829 sur le produit des réserves de l'amortissement; mais l'exactitude de ces calculs, qui certes n'exagéraient pas la puissance financière du pays, soulevait diverses contestations. La réserve de l'amortissement, disait-on, était plus qu'absorbée d'avance par les découverts du trésor. L'ancien président du cabinet du 1er mars, M. Thiers, qui dirigeait l'opposition dans cette circonstance, et dont la vive dialectique se trouvait d'autant plus libre qu'il s'était dès longtemps prononcé en faveur de la ligne unique, demandait au moins quatre années pour liquider une situation grevée par des travaux civils en-

trepris presque tous à la fois, et par des travaux militaires trop longtemps différés. Avec des finances qu'il avouait être les plus puissantes de l'Europe après les finances anglaises, mais qui lui paraissaient loin de leur état normal, c'eût été à ses yeux *une imprudence impardonnable* que d'aborder l'exécution de la totalité des chemins classés. Dès qu'on ne pouvait dépenser qu'une somme réduite, n'était-il pas sage de l'appliquer exclusivement à une ligne traversant le pays dans sa plus grande étendue?

A une époque où nous ne comptions encore qu'un si petit nombre de chemins de fer, quand nous ne pouvions avoir aucune idée des produits que ces exploitations donneraient en France, on conçoit sans trop de peine le prestige qu'exerça cette idée de la ligne unique, habilement développée, appuyée d'ailleurs sur de graves considérations d'économie politique et de stratégie. Les partisans de la ligne unique formèrent dans les deux chambres une minorité considérable. Nous sommes mieux placés aujourd'hui pour reconnaître qu'il y avait là cependant une illusion d'optique. Qu'on s'en rendît compte ou non, le triomphe de cette proposition, alors même qu'il n'eût pas entraîné le rejet de la loi tout entière, et, en compliquant l'état politique par une crise ministérielle, ajourné encore la question des voies ferrées, aurait eu pour résultat infaillible de restreindre déplorablement l'initiative du pays. La plus grande partie de la France eût été privée pour longtemps de ces créations destinées à développer sa puissance économique, et qui, suivant une expression de M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, *porteraient avec elles leur paiement*. Sans le système des entreprises simultanées, nous serions restés encore en arrière de la plupart des autres pays de l'Europe. La France n'en était pas réduite néanmoins, quand il s'agissait d'une dépense éminemment utile, éminemment productive, à ne pouvoir emprunter, s'il le fallait, 40 ou 50 millions chaque année, pendant huit ou dix ans. Rien de plus juste d'ailleurs que de demander à l'avenir les moyens d'accomplir cette tâche colossale, car c'était en réalité à l'avenir qu'il appartiendrait d'en recueillir les fruits. Comme le fit observer M. Billault, qui défendait les lignes simultanées, on ne réclamait de crédit que pour six lignes du réseau national, et trois de ces lignes étaient des sections dépendant de la ligne unique : Paris à la frontière de Belgique, Dijon à Chalons, Marseille au Rhône. Les sommes affectées aux trois autres chemins, celui de Paris au Rhin, celui de Tours, tête des lignes de Bordeaux et de Nantes, celui d'Orléans à Vierzon, tête des lignes centrales, ne diminuaient pas sensiblement les ressources à porter sur la grande voie de la Mer du Nord à la Méditerranée, qui ne formait pas d'ailleurs un tout aussi compacte qu'on voulait bien le dire. Les deux lignes distinctes dont cette longue voie était l'assemblage, — la ligne de Paris à la frontière de Belgique et la ligne de Paris à Marseille, — avaient moins de relation entre elles que la ligne du Hâvre, par exemple, n'en avait avec la ligne de Strasbourg. L'intérêt positif de la situation, c'était de favoriser l'essor des chemins de fer sur plusieurs points à la fois, en se réservant de surveiller et de diriger le mouvement. La majorité qui se rencontra au scrutin contre la ligne unique (222 voix contre 152), la majorité plus forte qui adopta le projet de loi (255 contre 83), avait eu à coup sûr le sentiment de nécessités très réelles. La législation de 1842 fut l'expression de ce sentiment. Elle formait un sytème complexe d'une exécution difficile peut-être,

et dont la rigueur dut être tempérée dès l'abord; mais elle avait l'avantage d'être un point de départ. C'était un terrain où on pouvait se donner rendez-vous pour agir.

Après trois débats mémorables et six années d'études, la législation des chemins de fer était donc créée en France. Des abîmes nous séparent aujourd'hui des discussions de 1842, de 1838, de 1837. Sur la question technique, l'ère des grandes exploitations a livré aux regards de l'économiste et de l'homme d'état des faits nombreux et des expériences décisives. Il est beaucoup d'opinions qui ne seraient plus avouées aujourd'hui par ceux-là mêmes qui les émettaient naguère avec le plus d'assurance. Sous le rapport politique, la situation est encore plus profondément changée : les préoccupations, les intérêts, les calculs secrets ou visibles du temps ont disparu de la scène. Après les commotions politiques que nous avons éprouvées, les hommes même sont pour la plupart méconnaissables. Il n'est pas besoin d'un grand effort pour juger avec impartialité l'attitude qu'avaient prise et le gouvernement et l'opposition. Sur un terrain où la nouveauté du sujet rendait faciles certaines illusions, la position du gouvernement était beaucoup plus favorable que celle de ses adversaires. D'abord il possédait des moyens d'information plus sûrs, puis il proposait d'agir, tandis qu'en face de lui on s'efforçait le plus souvent d'ajourner les actes. C'est en 1837 que le gouvernement fait la partie la plus belle à l'opposition, alors que les projets de loi pleuvent au hasard sur l'assemblée stupéfaite. En 1838, si le ministère a le tort de vouloir englober tout le réseau national dans les mains de l'état, il rachète bien vite cette erreur en offrant une transaction qui satisfait aux nécessités présentes sans compromettre l'avenir. L'opposition obéit à des sentimens étrangers à la question, contraires au bien du pays, quand elle rejette en bloc le projet ministériel. En 1842, la solution proposée par le ministère est meilleure que le projet rétréci en faveur duquel l'opposition brûla sa dernière cartouche. Ainsi, sur les trois épreuves que la question générale des chemins de fer a subies pendant la durée de la monarchie de 1830, le gouvernement eut au moins deux fois la raison de son côté. Quant aux débats jugés en eux-mêmes, c'est en 1838 qu'ils revêtent le caractère le plus général et qu'ils ont la plus haute portée. En 1837, personne n'avait encore suffisamment étudié le problème à résoudre, et en 1842 le débordement des intérêts locaux imprime aux délibérations un cachet qui les amoindrit.

Ces discussions longues et répétées, ces tiraillemens en des sens opposés attestaient que, soit par la faute des hommes, soit en raison de la situation même, l'unité faisait ici défaut dans la direction des forces vives du pays. Il nous reste à voir quels faits cependant ont pu se produire, quels résultats positifs ont été obtenus sous le gouvernement de juillet, c'est-à-dire à mesurer la part réelle que l'histoire doit faire à ce gouvernement dans l'exécution des voies ferrées.

III. — L'EXÉCUTION, LES CRISES ET LES PREMIERS RÉSULTATS.

L'esprit de système, qui s'était manifesté dans les discussions relatives au mode d'exécution de nos chemins de fer, et qui s'accordait, il faut le dire, avec diverses tendances du caractère français, s'introduisit dès l'origine dans

le propre domaine de l'exécution. Les premières études topographiques aspiraient visiblement à faire tout plier sous une règle uniforme. Dès que la fameuse loi du 27 juin 1833, qui consacrait près de 100 millions à des travaux publics extraordinaires, eut affecté 500,000 francs à l'étude des voies ferrées, on se mit à explorer en tout sens le territoire national. Des nivellemens eurent lieu sur une étendue de plus de 10,000 kilomètres; les lignes ferrées qu'on esquissa s'étendaient sur 3,600 kilomètres, et les dépenses projetées atteignaient un milliard de francs. Pour arriver à des résultats aussi vastes avec des moyens financiers aussi restreints, les ingénieurs des ponts et chaussées avaient dû procéder avec autant d'économie que d'activité; mais, pour un début, le travail n'embrassait-il pas un ensemble trop considérable? Une tâche conçue dans des proportions aussi gigantesques ne pouvait manquer d'effrayer de nombreux intérêts. Plus elle était grande et plus on serait enclin à en reléguer l'exécution dans la région des rêves. Certes c'est alors ou jamais qu'il aurait été utile de concentrer ses efforts sur des points très circonscrits. Rien de moins propre à déterminer l'action des volontés que de placer trop loin le but à atteindre.

La cause de lenteur provenant de l'immensité de ces plans fut encore secondée dans son action par nos habitudes nationales en fait de travaux publics. Nous n'étions pas autant que d'autres peuples, les Anglais par exemple, façonnés à la pratique de l'association; nous ressentions au contraire, à l'endroit des compagnies, des défiances traditionnelles fort jalouses dont nous ne sommes pas encore affranchis. Nous semblions préoccupés non de la pensée que les compagnies pourraient se trouver dans l'impuissance de conduire à bonne fin la tâche par elles entreprise, mais de la crainte que ces compagnies ne gagnassent trop. En France plus peut-être qu'ailleurs, on voit avec une certaine peine les autres s'enrichir, même quand ils s'enrichissent en nous rendant service. De plus, très craintifs de leur nature, quoique très susceptibles d'engouement quand les esprits sont surexcités par l'appât d'un gain immédiat, nos capitaux répugnaient à se lancer dans des spéculations aussi nouvelles que les chemins de fer, et dans lesquelles le bénéfice devait naturellement se faire attendre. Sous d'autres rapports, notre situation n'était pas non plus aussi favorable que celle de nos voisins les Anglais. Le taux de l'intérêt de l'argent était chez nous plus élevé, le fer coûtait davantage. Traversé çà et là par des chaînes de montagnes, et à chaque pas par des coteaux et des collines, le sol de notre pays n'offrait pas autant de facilité que le sol de l'Angleterre pour le tracé des lignes et la pose des rails. Les populations anglaises sont plus agglomérées, puisque sur une étendue de 9,721 lieues carrées l'Angleterre proprement dite compte 16 millions d'habitans, c'est-à-dire 1,645 habitans par lieue carrée, tandis que la France, sur 34,512 lieues, ne renferme que 35 millions d'habitans, c'est-à-dire 1,014 habitans par lieue carrée. Ajoutez des appréhensions plus répandues en France sur les dangers que présenteraient les nouveaux moyens de communication; ajoutez l'influence des rivalités locales, qui ne pouvaient naître là où les compagnies choisissaient elles-mêmes, comme au-delà du détroit, leurs tracés et leur parcours, et vous comprendrez pourquoi nous avons été bien plus longtemps que le peuple anglais à nous mettre sérieusement à l'œuvre.

Quand on suit la filière de nos tergiversations, on nous voit d'abord déclarer que les chemins de fer sont impossibles, puis nous les regardons comme une coûteuse inutilité, ensuite comme une nécessité fâcheuse, et ce n'est que dans les dernières années du règne du roi Louis-Philippe que nous consentons à y voir un élément de prospérité. Ces préventions successives ne furent pas seulement l'apanage de la foule, elles envahirent toutes les classes de la société et les plus hautes régions du pouvoir.

Comme en Angleterre, mais au point de vue d'un intérêt plus général, nos chemins de fer ont eu à soutenir une lutte contre les voies navigables. On n'a point oublié la vive discussion que provoqua un ingénieur des ponts et chaussées d'un mérite distingué, M. Collignon, lorsqu'il proposa non pas de renoncer absolument aux voies ferrées, mais de mener de front la construction des canaux et celle des *railways* (1). Regrettant que nos canaux n'eussent pas été finis, comme ils l'étaient dans la Grande-Bretagne et en Belgique, avant l'introduction des voies nouvelles, cet ingénieur demandait qu'on regagnât le temps perdu en reprenant l'œuvre inachevée. Son raisonnement ne manquait pas d'un caractère spécieux. Les canaux, disait-il, grâce au bas prix des transports, facilitent l'essor de la production; dès lors le perfectionnement et l'extension de ces voies sont la condition vitale des chemins de fer, qui ne peuvent subsister qu'avec un large développement de la richesse publique. A coup sûr, la création des routes ferrées ne devait pas faire combler les canaux déjà existans, qui avaient produit presque partout les plus heureux effets, on pouvait même concevoir certaines situations où l'établissement d'un canal offrirait encore des avantages réels; mais qu'en présence des projets formés on allât de gaieté de cœur dépenser de larges capitaux pour constituer une concurrence aux *railways*, c'était un calcul détestable. On aurait ainsi préparé des guerres à coups de tarifs entre les compagnies rivales, ou bien, en cas de concert entre elles, justifié des droits de péage élevés et fort onéreux pour le commerce. Plus la masse des transports effectués par un chemin de fer s'élève, et plus il devient facile de réduire les tarifs, pourvu que la loi ait assujetti à des règles l'exercice du monopole. La thèse soutenue par M. Collignon eut un effet fâcheux, en ce qu'elle contribua à perpétuer l'hésitation.

En face de ces difficultés accumulées, la cause des chemins de fer ne manqua pas, grâce à Dieu, de défenseurs prévoyans et résolus qui ont fini par lui assurer la victoire. Des efforts se sont produits successivement et sans relâche, soit pour hâter le commencement des travaux, soit pour en éclairer la marche et en étendre le cercle, en un mot pour ouvrir une nouvelle source de richesse dont notre pays ne pouvait se priver sans se condamner lui-même à la plus funeste infériorité vis-à-vis d'autres grands états de l'Europe. Comme toutes les œuvres qu'impose la civilisation d'une époque, les chemins de fer ont reçu, sous des formes infiniment variées, tantôt avec éclat, tantôt obscurément, l'aide nécessaire à leur triomphe. On ne pourrait pas plus citer les noms de tous les hommes qui les ont servis qu'on ne peut recueillir dans l'histoire les noms de tous ceux qui, sur un champ de bataille,

(1) Voyez son ouvrage intitulé *Du Concours des Canaux et des Chemins de fer.*

ont versé leur sang pour une noble cause. On doit se contenter d'indiquer les traits proéminens au milieu du travail commun et des sacrifices collectifs.

Ce qui importait le plus à l'origine, c'était de diriger les esprits vers les questions relatives à l'établissement des chemins de fer. On n'aurait point obtenu le concours des capitaux, si on ne s'était auparavant emparé des intelligences. En Angleterre, il avait suffi de parler aux intérêts; en France, il fallait commencer par s'adresser à l'esprit. Une sorte de mouvement intellectuel pouvait seul donner l'impulsion aux opérations effectives. Or ce mouvement, auquel nous sommes redevables des résultats obtenus, a eu sa source dans des écrits où l'on examinait le système de transport nouveau, soit dans les conséquences, soit dans les conditions techniques de sa réalisation. Une prodigieuse activité fut déployée dans l'étude du problème sous ses deux faces également vastes et nouvelles. Dans l'ordre des appréciations générales, un écrivain éminent, qui joignait aux connaissances de l'ingénieur un vif talent d'exposition, M. Michel Chevalier, comprit dès le principe les exigences de notre situation et le caractère de nos tendances. Qu'il ait aussi abordé la matière par son côté technique, son important ouvrage sur *les Voies de communication aux États-Unis* est là pour en témoigner; toutefois son rôle le plus fécond a été de familiariser l'esprit public avec la connaissance générale du sujet. Dès l'année 1832, M. Michel Chevalier esquissait à grands traits les lignes du réseau européen. Depuis lors, il n'a point cessé de marcher en avant du débat qu'il éclairait par ses travaux (1). Il faut citer aussi les écrits de M. Edmond Teisserenc, qui, après avoir recueilli d'utiles observations sur les routes ferrées dans divers pays de l'Europe, en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, a contribué à tenir l'opinion en éveil sur les données générales de la question. De plus, M. Teisserenc a vivement défendu les chemins de fer contre la rivalité des canaux, que prétendait leur opposer M. Collignon (2).

Les ouvrages de MM. Séguin et Bineau rentrent dans le cadre des écrits techniques, cadre fort riche que des ingénieurs éminens du corps des ponts et chaussées et d'autres hommes du métier ont contribué à remplir. Les publications de MM. Paulin Talabot, Lechatellier, Jullien, Minard, Eugène Flachat, Courtois, Stéphane Mony, Jules Petiet et autres encore se lient de fort près, quoique avec des nuances diverses, au mouvement progressif des voies ferrées (3). La presse périodique a également rempli, durant les phases

(1) Voyez notamment son ouvrage *Des Intérêts matériels en France.*

(2) Voyez *les Travaux publics en Belgique et les Chemins de fer en France; — la Politique des Chemins de fer,* etc.

(3) Voyez surtout *de l'Achèvement du réseau des chemins de fer*, par M. Paulin Talabot; — *Chemins de fer de l'Allemagne*, par M. Lechatellier; — *Mémoires sur l'importance du parcours partiel,* par M. Minard; — *Observations sur les Mémoires relatifs au parcours partiel,* par M. Courtois; — *Notes sur les Chemins de fer en Angleterre, en Belgique et en France,* par M. Jullien; — *Projets de Chemins de fer de Metz à Sarrebruck et de Sedan à la Frontière de Belgique,* par M. Eugène Flachat. — Citons encore, au milieu de tant d'autres écrits qui servirent plus ou moins à répandre des données utiles, *Des Chemins de Fer*, par M. le comte Daru; — *De la Construction des Chemins de fer par l'état,* par M. Smith, secrétaire de la commission de 1839; — *Essai sur*

diverses que le problème des chemins de fer a traversées sous le gouvernement de 1830, un rôle utile dont il est juste de consacrer ici le souvenir. Trop souvent, nous le savons bien, la polémique passionnée de certaines feuilles eut pour effet de ralentir les travaux; mais ces inconvéniens s'effacent devant le service qu'a rendu la presse périodique, collectivement considérée, en revenant presque chaque jour, sous une forme ou sous une autre, à un sujet alors ignoré. C'est ainsi seulement qu'on pouvait faire pénétrer dans les cerveaux des idées sans lesquelles on n'aurait pu trouver l'accès des bourses individuelles. Contentons-nous de rappeler ici comme exemple que cette *Revue* a largement payé son tribut à la cause nouvelle (1).

A côté de ces efforts cherchant à populariser l'œuvre et à répandre du jour sur ses différens côtés, il se produisit des combinaisons ayant pour but d'en rendre l'accomplissement plus facile. Tantôt on voulait que sur les chemins où la circulation ne devait pas être très active, c'est-à-dire sur presque tous les chemins en dehors d'un rayon resserré autour de la capitale, on se contentât d'établir une seule voie, idée concevable alors, mais que les rapides accroissemens de la circulation auraient presque partout déjouée; tantôt on tâchait d'amener l'administration des ponts et chaussées à se départir de sa rigueur en fait de pentes et de courbes, et on soutenait de longues luttes pour obtenir, sous ce double rapport, des adoucissemens qui ont seuls rendu possible, sans aucun inconvénient, la construction de plusieurs chemins placés dans des conditions spéciales. D'autres fois on proposait de relier les voies fluviales avec les chemins de fer, non plus pour créer une concurrence, mais pour diminuer la longueur des voies ferrées. Ainsi, sur le chemin de Paris à Lyon, Chalons aurait été le point extrême, et on se serait servi de la Saône comme d'un prolongement naturel; mais ces changemens de voies eussent entraîné des retards fâcheux, retards bien longs surtout quand il aurait fallu remonter le cours des rivières. Enfin, en vue d'appeler les capitaux, on vit surgir cent combinaisons financières, parmi lesquelles l'émission de bons dits *bons de chemins fer*, productifs d'intérêt et placés sous la garantie du gouvernement, n'était pas le mode le moins ingénieux et le moins propre à seconder le prompt achèvement des ouvrages confiés à l'état. Appuyées souvent sur des calculs erronés, ou impliquant des conditions in-

les Chemins de fer, par M. Prosper Tourneux; — *Lettre à M. le ministre des travaux publics sur le Projet de loi des Chemins de fer*, par M. Émile Pereire, etc. — On peut consulter aussi pour le côté financier de la question le *Journal des Chemins de fer*, rédigé par M. Blaise (des Vosges).

(1) Nous citerons les travaux suivans : *Des Chemins de fer comparés aux lignes navigables*, par M. Michel Chevalier, livraisons des 15 mars et 15 avril 1838; — *Du réseau des Chemins de fer tel qu'il pourrait être établi*, par le même, 15 avril 1838; — *Les Chemins de fer, l'État et les Compagnies*, par M. V. Charlier, 1er janvier 1839; — *Réseau complet des Chemins de fer pour la France*, avec une carte, par MM. R. Morandière et Sagey, 1er février 1842; — *Des Projets de loi sur les Chemins de fer*, par M. Léon Faucher, 1er mai 1843; — *Les Chemins de fer et les Canaux en France, en Angleterre et en Belgique*, par M. Ch. Coquelin, 15 juillet 1845; — *De la Crise des Chemins de fer*, par M. A. Cochut, 1er juin et 1er août 1847; — *Les Chemins de fer atmosphériques*, par M. Lamé-Fleury, 1er août 1847; — *Les Travaux publics en France depuis février*, par M. Collignon, 1er décembre 1349.

acceptables, ces élucubrations révélaient du moins un infatigable esprit de recherche. On pouvait espérer qu'une matière ainsi travaillée finirait par se plier à nos convenances et à nos intérêts.

Ce n'est qu'à partir de 1833 que l'attention du pays s'était portée sérieusement vers les questions de chemins de fer. Un moment, il est vrai, on avait parlé sous la restauration du projet de réunir Le Hâvre à Paris à l'aide d'une ligne ferrée : c'était le vieux thème de la mer à Paris repris sous une forme nouvelle par le génie industriel moderne; mais cette idée, quoique accueillie favorablement par quelques hommes sérieux, avait été bientôt reléguée dans la région des chimères. Le mouvement qui suivit le vote du crédit de 500,000 fr. en 1833, et que l'exploitation des chemins de la Loire et quelques autres concessions toutes locales commençaient à seconder, fut d'abord lent et presque imperceptible. Qu'il dût bientôt triompher de la distraction et des préjugés publics, on n'aurait guère pu le soupçonner jusqu'au moment où la concession du chemin de fer de Saint-Germain, en 1835, vint étaler le problème au grand jour, sous les yeux de la capitale. Ce fut là un pas immense et si, l'on veut, une seconde étape dans la marche du nouveau système de locomotion. Aucun autre chemin de fer n'avait été d'ailleurs jusque-là créé en France pour le transport des personnes.

L'initiative de l'opération appartient à M. Émile Pereire. L'influence que M. Pereire a eue sur l'expansion de nos voies ferrées, la situation qu'il s'est faite de ses propres mains, et qui est une des plus hautes situations financières constituées dans ce temps-ci, nous autorisent à entrer dans quelques détails sur l'origine de cette curieuse fortune. Issu d'une famille portugaise que des persécutions contre les israélites avaient forcée de quitter son pays, et qui s'était fixée à Bordeaux, où elle exerçait le commerce, M. Émile Pereire est venu comme tant d'autres chercher fortune à Paris, il y a une trentaine d'années, à l'âge d'environ quinze ans. Il se dirigea vers la branche d'industrie qu'on peut aborder le plus facilement sans capital, vers la commission et le courtage. Il se maria fort jeune dans la famille d'un courtier de marchandises jouissant sur la place d'une très honorable réputation. On aurait pu croire que cette union allait fixer sa vie dans un milieu très positif; mais elle l'avait rendu le très proche allié d'un des adeptes principaux de l'école saint-simonienne, M. Olinde Rodrigues, qui l'initia à la nouvelle doctrine. Les vives analyses du saint-simonisme dans l'ordre économique plurent à une âme agitée par d'ardentes aspirations. M. Pereire fit partie de l'émigration de Ménilmontant. Dans ses rapports avec la secte de Saint-Simon, son intelligence prit goût aux questions spéculatives. Il écrivit ensuite dans plusieurs journaux, soit seul, soit de concert avec son frère, M. Isaac Pereire, qui l'avait rejoint à Paris et qui l'a constamment secondé depuis dans toutes ses affaires industrielles. Ce fut même à l'occasion d'articles sur des questions financières que M. Émile Pereire fut mis en relation avec le principal banquier de l'Europe, M. de Rothschild, que la communauté de religion servit à lui rendre favorable. M. de Rothschild prêta un concours inappréciable, un concours que rien ne pouvait remplacer, à l'exécution du chemin de fer de Saint-Germain, comme à d'autres œuvres de même nature conçues plus tard par M. Émile Pereire. Financier essentiellement prudent,

M. de Rothschild avait besoin d'être pressé et convaincu pour s'engager dans des opérations aussi nouvelles et alors aussi incertaines que les chemins de fer. L'active impulsion de M. Émile Pereire agissait comme stimulant pour déterminer un concours que les résultats ont ensuite largement récompensé. Ce n'en était pas moins alors un grand mérite de la part de M. de Rothschild, ce n'en était pas moins un service précieux rendu au pays, que sa coopération à des œuvres qui ne pouvaient naître sans lui. Les banquiers de Paris ne sont venus pour la plupart se mêler aux chemins de fer que lorsqu'il y a eu des primes à recueillir; ces entreprises furent longtemps frappées d'une telle défaveur, que les agens de change dédaignaient d'en négocier les titres (1). M. de Rothschild, au contraire, y engagea dès l'origine des capitaux importans, et grâce à lui, et à lui seul, M. Émile Pereire put réaliser ses idées. Un jour vint où ce dernier fut en état de les mettre en pratique tout seul. Quelles que soient les circonstances particulières qui ont pu se mêler à cette scission, nous devons recueillir dans l'histoire de nos chemins de fer les traces de l'union à laquelle on dut la création de plusieurs chemins et entre autres celle du *railway* de Saint-Germain.

M. E. Pereire montra là tout de suite le côté pratique de son esprit, qui s'est révélé de plus en plus depuis cette époque. Jamais on ne le trouve chimérique, parce qu'il n'agit jamais comme s'il croyait que dans une affaire l'homme puisse tout créer et tout devoir à lui-même. Il s'applique toujours avec une rare sagacité à découvrir et à combiner les élémens réels fournis par les circonstances ou par les besoins du temps. M. Pereire a eu d'ailleurs, il faut le reconnaître, la main heureuse. Le *railway* de Saint-Germain a été le point de départ d'une série d'opérations presque toujours suivies de succès. On sait que les actions de la compagnie de Saint-Germain, émises à 500 fr., ont un moment quadruplé presque de valeur, et sont encore, après avoir été dédoublées, au lendemain de la fusion de ce chemin avec les compagnies normandes, à plus de 750 francs. L'exploitation de la ligne, dont les travaux avaient été activement et habilement conduits par MM. Eugène Flachat, Stéphane Mony et Clapeyron, a pu commencer le 24 août 1837, c'est-à-dire deux ans seulement après l'autorisation. Ce chemin, qui partait à Paris de la place de l'Europe, et qui n'a été poussé que plus tard jusqu'au quartier Saint-Lazare, dont il a transformé l'aspect, n'allait pas d'abord jusqu'à Saint-Germain. Il s'arrêtait aux bords de la Seine, en face du Pecq; mais en 1846 l'application du système atmosphérique permit d'escalader le coteau abrupt sur lequel est bâtie la ville de Saint-Germain (2).

Les conditions introduites dans le cahier des charges de la compagnie de

(1) Un banquier célèbre, trop mêlé à la politique du temps, mais dont le caractère est toujours resté honorable, M. Jacques Laffitte, se souvint dans les dernières années de sa vie qu'à une autre époque il avait été le patron des idées neuves, et il fut un des premiers à prendre intérêt à des études de chemins de fer.

(2) Le chemin atmosphérique, dont l'exécution fait honneur à M. Eug. Flachat, et qui s'étend sur une longueur de 2,500 mètres seulement, a coûté environ 6 millions et demi. C'est 2,600,000 fr. par kilomètre. L'état a donné à la compagnie pour cette expérimentation une subvention de 1,790,000 francs, et la ville de Saint-Germain, une autre de 200,000 fr. On conçoit que des essais aussi dispendieux ne se soient pas renouvelés.

Saint-Germain ont en général servi de type pour la formation des sociétés ultérieures. On doit cependant noter dans les statuts de la première compagnie une clause essentielle que l'autorité cessa bientôt d'admettre : je veux parler de l'attribution d'actions d'industrie aux fondateurs (1). Ce mode de rémunération, qu'on a vu déjà pratiquer par les concessionnaires du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon, n'avait en soi rien d'absolument illégitime, d'autant plus que les coupons de fondation ne venaient au partage des bénéfices qu'après que les actionnaires avaient reçu un intérêt raisonnable de leurs capitaux. Le système qui laisse en dehors la question de rétribution et qui établit pour tous les associés d'une affaire, quant à leur apport du moins, des conditions analogues, nous paraît néanmoins plus équitable dans des entreprises auxquelles l'état accorde un privilége. Le système actuel n'est pas exempt d'inconvéniens, nous le savons, surtout en ce qui touche à la première négociation des titres; mais l'existence d'actions de fondation n'aurait point suffi pour empêcher le jeu artificiel des primes.

Un chemin de fer de Paris à Versailles, dont la concession fut demandée pendant qu'on travaillait à celui de Saint-Germain, semblait appelé à une destinée au moins aussi brillante que celle de ce dernier. Par malheur on eut l'idée d'en créer deux, l'un par la rive droite et l'autre par la rive gauche de la Seine (2). Cette idée eut les suites les plus fâcheuses pour la cause des chemins de fer en général. Le sort de la compagnie de la rive gauche a été durant de longues années comme un épouvantail pour les capitalistes, qui n'osaient plus aborder des opérations du même genre. A qui faut-il imputer la faute de cette double concession ? Elle vient moins de la lutte des deux compagnies qui se disputaient le chemin, — et dont l'une, celle de la rive droite, avait à sa tête M. E. Pereire appuyé sur M. de Rothschild, et l'autre MM. Fould, — que de la rivalité même des localités. Les trois arrondissemens parisiens de la rive gauche réclamaient un embarcadère que la rive droite ne voulait pas céder, et que des personnages influens croyaient en effet mieux placé dans le voisinage des quartiers les plus actifs de la capitale. A Versailles, les deux quartiers de Notre-Dame et de Saint-Louis luttaient l'un contre l'autre avec une ardeur plus vive encore. Le gouvernement, c'est une justice à lui rendre, n'avait pas pris l'initiative d'un double *railway*. Le projet de loi ne parlait que d'un seul chemin, et la combinaison des deux routes fut introduite à la chambre des députés sur la proposition d'une commission dont M. de Salvandy était l'organe. « Nous avons cru au succès des deux entreprises rivales, » disait M. de Salvandy dans son rapport. Le tort principal revient donc à la commission chargée d'élaborer le projet; mais le gouvernement a eu à se reprocher de n'avoir pas su repousser une pareille conclusion (3). Commencés en 1836, les chemins de Versailles furent

(1) Deux mille coupons de fondation avaient été réservés aux concessionnaires du *railway* de Saint-Germain.

(2) La loi du 9 juillet 1836 autorisa le gouvernement à procéder par la voie de la publicité et de la concurrence, le même jour et séparément, à la concession des deux chemins.

(3) On sait que l'état a été obligé de prêter 5 millions pour l'achèvement des travaux à la compagnie de la rive gauche (loi du 1er août 1839); au moment où cette ligne a

livrés à la circulation, celui de la rive droite en 1839 et celui de la rive gauche en 1840.

Ces deux lignes, comme celle de Saint-Germain, n'étaient que des chemins d'agrément, de simples échantillons, et, quoique fort utiles, ces essais ne pouvaient guère servir à résoudre la question de savoir si l'exploitation commerciale des chemins de fer sur une grande échelle était possible dans notre pays. On en pouvait dire autant des petites lignes toutes locales, autorisées sur divers points du territoire, et que nous avons mentionnées au début de la lutte parlementaire de 1837. Les entreprises qui parviennent à se faire jour à la fin de la session de cette même année, après le rejet des grandes lignes, n'impriment point à l'action un caractère plus décisif. Il ne s'agissait en effet que des chemins de Mulhouse à Thann, de Bordeaux à La Teste, d'Épinac au canal du Centre, d'Alais à Beaucaire et aux mines de la Grand'Combe. Pour la première fois en 1838, quand le réseau projeté par le gouvernement eut été repoussé, deux concessions importantes faites à l'industrie privée vont nous faire arriver à une troisième phase de cette histoire commencée par les chemins de la Loire, agrandie par la ligne de Saint-Germain, et qui voit s'ouvrir enfin l'ère des entreprises vraiment industrielles. Ces deux concessions furent celles des chemins de Paris à Orléans et de Paris à Rouen, au Hâvre et à Dieppe. Quelques autres lignes sont encore autorisées, les lignes de Strasbourg à Bâle et de Lille à Dunkerque, puis, un peu plus tard, celles de Montpellier à Nîmes, de Lille et de Valenciennes à la frontière de Belgique, qui sont — les premières accordées à l'industrie particulière, — les secondes exécutées pour le compte de l'état. Mais la plus saillante de toutes les concessions antérieures au régime de 1842, la concession qui doit de préférence attirer les regards, soit à cause des conséquences qu'elle a eues sur le développement de nos voies ferrées, soit à cause des circonstances qui en ont marqué l'exécution, c'est évidemment la ligne de Paris à Orléans. L'autre ligne commerciale, celle de Rouen, dont le tracé suivait les plateaux, fut promptement abandonnée par la compagnie concessionnaire, réduite à entrer en liquidation. L'autorisation accordée ensuite à une seconde société, qui adopta le tracé par la vallée de la Seine, est postérieure de deux ans à la concession du chemin d'Orléans. En outre de son antériorité et de la résistance qu'il sut opposer à la tourmente où périt la première compagnie de Rouen, le chemin d'Orléans avait d'autant plus d'importance, qu'on prévoyait déjà qu'il deviendrait bientôt le support de puissans rameaux et le véritable tronc de toutes les lignes de la France centrale. C'était là une des voies auxquelles on avait le plus anciennement songé.

Concédé d'abord sans aucune aide de la part de l'état, et avec des conditions accessoires très dures, à une société dont M. Casimir Leconte, l'un des administrateurs des messageries royales, était fondateur, ce chemin éprouva à ses débuts, comme celui de Rouen, des embarras provenant et de la méfiance générale qui s'attachait aux voies ferrées, et de fausses mesures prises pour la négociation des titres. Heureusement il se trouva dans la compagnie,

été acquise par la compagnie de l'Ouest, la dette envers le trésor montait, avec les intérêts, à plus de 7 millions.

et bientôt à la tête du conseil d'administration, dont la composition fut modifiée par suite de démissions volontaires, un homme qui s'occupait depuis longtemps des questions relatives au nouveau moyen de locomotion, et qui, en soutenant le poids des jours difficiles, sut préparer les moyens de faire face aux nécessités ultérieures, — M. François Bartholony. Un nouvel échec, arrivant après celui de la compagnie de Rouen, eût produit un effet moral désastreux pour la cause des chemins de fer et pour celle de l'industrie privée. Il fallait à tout prix l'éviter, il fallait à tout prix triompher des obstacles actuels et conquérir de nouvelles conditions de sécurité. Ces résultats furent obtenus. Par son action décisive sur la destinée du chemin d'Orléans, par son rôle dans une foule d'opérations ultérieures, M. Bartholony a mérité d'être placé, comme M. Émile Pereire, au nombre des véritables créateurs de l'industrie des voies ferrées en France. Son action dans notre pays n'est pas sans analogie avec celle de Stephenson en Angleterre.

M. Bartholony est un Genevois qui s'était lancé d'abord dans les affaires de banque en débutant dans une maison de Paris au rang le plus modeste. Après des spéculations heureuses, il se retira de cette carrière à l'âge où l'on y entre ordinairement. Lié avec le fondateur du chemin de Saint-Étienne à Andrezieux, M. Beaunier, il songeait en même temps que lui aux moyens d'introduire en France le système de locomotion dont les districts houillers de l'Angleterre offraient seuls encore des exemples. Il s'était associé aux études faites vers l'année 1825 sur le projet d'un *railway* de Paris au Havre. Il faisait partie d'une des sociétés qui soumissionnèrent en 1827 le chemin de Saint-Étienne à Lyon, en concurrence avec MM. Seguin. En 1833, il présentait au gouvernement, mais en vain, une proposition pour un chemin de Paris à Saint-Denis, et puis une autre plus tard pour le *railway* du Nord. Esprit porté aux larges combinaisons dans les affaires, qu'il saisit tout d'abord par leurs grands côtés, M. Bartholony s'est également montré dans les détails profondément habile à déterminer les conditions du succès. Après avoir, à l'origine, sauvé le chemin d'Orléans d'un échec, il l'a agrandi dans des proportions colossales; il a eu le premier la pensée des agrégations qui ont constitué le vaste faisceau de l'ouest et du centre. Quand elles sont indiquées par le rapprochement même des lignes, quand elles ne dépassent point certaines limites hors desquelles il serait difficile de maintenir l'unité dans les services, ces réunions sont éminemment favorables, non pas seulement aux compagnies qu'elles concernent, mais encore et surtout aux intérêts généraux du pays. Au lieu de petites individualités vivant péniblement et ne pouvant guère procéder à des essais utiles dès qu'ils sont coûteux, il vaut infiniment mieux des sociétés puissantes, en mesure de compenser des pertes essuyées sur tel ou tel point isolé par des bénéfices réalisés sur d'autres, et de marcher résolument dans la carrière des améliorations. Supposez même que des compagnies de cette dernière espèce aient de leurs intérêts une idée assez fausse pour reculer devant des études, des perfectionnemens reconnus nécessaires; le gouvernement peut toujours les y pousser hardiment sans avoir à s'arrêter devant leur impuissance. L'idée de composer ainsi des unités fortes était donc en elle-même une idée juste qui a été imitée depuis avec avantage, et qui ne pourrait être compromise que par des applications exagérées.

Durant la longue lutte dont le mode d'exécution de nos chemins a été l'objet, M. Bartholony a été le champion opiniâtre et clairvoyant de l'exécution par l'industrie privée. Il a été l'antagoniste déclaré des idées de M. Legrand (1). Comme moyen d'aider les compagnies, il a constamment préconisé le système de la garantie d'un minimum d'intérêt; mais la répugnance de l'administration pour cette combinaison était invincible, et M. Legrand, craignant sans doute qu'on ne prît trop légèrement des obligations dont le poids ne se faisait pas immédiatement sentir, ne cessa d'opposer le mot *jamais* à toutes les sollicitations qui lui furent faites. Dans l'épanchement des audiences particulières, il était sur ce point absolument intraitable. Le projet de loi présenté en 1840 pour prêter à la compagnie d'Orléans l'appui qu'elle avait eu le courage d'attendre adoptait, au lieu du mode si simple de la garantie, la participation de l'état sous forme de prise d'actions jusqu'à concurrence des deux cinquièmes du fonds social. Ce mode embrouillé ne réussit pas auprès de la chambre élective. Le rapporteur de la commission chargée de l'examen du projet, M. Gustave de Beaumont, comprit mieux le mécanisme de la garantie d'intérêt, et il sut l'exposer à l'assemblée de manière à rallier la majorité des suffrages pour une innovation si utile et si combattue.

Il est une autre condition plus essentielle encore pour le succès de l'industrie privée, condition que soutint résolument M. Bartholony, et qui n'a pas non plus triomphé sans peine. Il s'agit de l'intérêt à payer aux actionnaires pendant la durée des travaux. Si on attend les revenus de l'exploitation pour servir l'intérêt, on se prive de l'aide des petits capitaux, incapables de sacrifier leurs revenus pendant plusieurs années consécutives. Les actions de chemins de fer n'auraient dès lors convenu qu'aux riches capitalistes, qui, l'eussent-ils voulu, n'auraient pu suffire seuls à l'accomplissement de l'œuvre.

Grâce à la garantie d'un minimum d'intérêt et à la prolongation de jouissance qui lui fut en même temps accordée, la compagnie d'Orléans reprit bientôt une vigueur nouvelle. Les travaux dirigés par M. Jullien, ingénieur en chef des ponts et chaussées, marchèrent vite, et l'exploitation de la ligne entière commença dès le 1er mai 1843. L'incertitude avait été si profonde chez beaucoup de gens, que les actions de la compagnie perdirent jusqu'à 20 pour 100 de leur valeur d'émission. Une issue fâcheuse eût paralysé pour longtemps l'essor de nos voies ferrées. Le succès fut une réponse éclatante à ceux qui prétendaient encore que les longues lignes, les lignes commerciales étaient inexécutables en France. Aussi un des ministres du dernier règne disait-il avec justesse, dans une occasion solennelle, au président du conseil d'administration de la compagnie : « Vous avez prouvé la possibilité des chemins de fer comme on a prouvé le mouvement, en marchant. »

Les règlemens de la société du chemin de fer d'Orléans offrent, depuis 1845, une particularité qu'il nous paraît convenable de signaler. Les employés sont admis à participer aux bénéfices nets en une certaine proportion après que les actionnaires ont reçu 8 pour 100. Juste dans son principe et

(1) M. Bartholony a publié plusieurs écrits contenant l'exposé de ses vues : *Du meilleur Système à adopter pour l'exécution des travaux publics, et notamment des chemins de fer; — Lettres sur le système adopté par le gouvernement en* 1842 *et sur l'exécution de la loi du* 11 *juin; — Résultats économiques des chemins de fer.*

libérale dans sa tendance, cette mesure n'a pas été maintenue sans peine contre les réclamations de certains actionnaires qui ne voyaient là qu'une diminution des dividendes. Une équitable rémunération des services rendus, la création d'un lien plus intime rattachant à une entreprise chacun de ses agens, n'ont jamais préjudicié cependant au résultat final des opérations. La disposition dont il s'agit, pourvu qu'on la maintienne dans de justes limites, peut être à la fois un excellent calcul et une mesure de justice. Qu'aucune autre compagnie de chemin de fer n'ait fait application d'un pareil procédé, qui répond si bien aux aspirations de notre temps, on pourrait s'en étonner, si on ne savait pas que les calculs superficiels sont ceux qui frappent le plus les assemblées générales d'actionnaires.

A dater de l'inauguration du chemin de Paris à Orléans, un nouvel horizon semble s'ouvrir pour les chemins de fer en France. L'achèvement de la ligne de Rouen par la vallée de la Seine, qui fut l'œuvre d'une seconde compagnie à laquelle l'état accordait un prêt de 14 millions, vient aussi seconder le mouvement qui s'annonce (1). On se met en marche suivant les conditions de la loi de 1842, mais en les mitigeant dans la pratique. M. Legrand, qui avait obtenu une large satisfaction en conservant sous sa main l'exécution des travaux d'art et les terrassemens, M. Legrand, il faut lui rendre cette justice, se prêta avec zèle à l'application du nouveau mode. Les ingénieurs des ponts et chaussées s'y consacrèrent avec un talent au-dessus de tout éloge, et si on eut quelque chose à regretter, ce furent seulement certaines constructions trop splendides. En 1843, sur les lignes d'Orléans à Tours et d'Orléans à Vierzon, l'administration prend possession des terrains. Le chemin de Marseille à Avignon, dernier anneau de la longue chaîne de Paris à Marseille, est concédé à une compagnie avec une subvention de 32 millions. C'était là une première application de l'amendement de M. Duvergier de Hauranne, taxé d'abord d'inutile, et qui en ce moment avait pour effet d'empêcher que la mesure adoptée ne fût ouvertement en contradiction avec la loi récente.

En 1844, on avance davantage dans la carrière. De fortes sommes sont affectées aux grandes lignes du réseau national : 88,700,000 francs à la ligne de Paris à Strasbourg, 71 millions à la ligne de Paris à Lyon, 54 millions à la ligne d'Orléans à Bordeaux, 28,800,000 francs à celle de Tours à Nantes, 15 millions aux chemins de Calais et de Dunkerque, 13 millions à celui de Paris à Rennes. Au même moment, des crédits supplémentaires sont ouverts pour des travaux anciennement commencés sur quelques autres lignes. De plus, on met en adjudication les chemins d'Amiens à Boulogne et de Monte-

(1) Il n'est pas sans intérêt d'indiquer ici quel a été le prix de revient des deux chemins d'Orléans et de Rouen. Les frais de premier établissement et de mise en exploitation du chemin d'Orléans, dont l'étendue comprend, avec l'embranchement de Corbeil, 133 kilomètres, se sont élevés à 49 millions : si on tient compte de divers travaux effectués après l'ouverture, on peut même les porter à environ 60 millions, ce qui donne 461,500 fr. par kilomètre. Sur le chemin de Rouen, le prix de revient est de 526,000 fr. le kilomètre (67 millions pour 128 kilomètres). Dans l'exécution des travaux habilement conduits par M. Locke, ingénieur de la compagnie, on a eu à vaincre des difficultés considérables pour le percement de quatre tunnels d'une longueur totale de 5 kilomètres 266 mètres, et cinq ponts à construire sur la Seine.

reau à Troyes; on décrète la prolongation du chemin du Centre à partir de Vierzon, d'une part sur Châteauroux et Limoges, d'autre part sur Bourges et Clermont. Enfin on concède le chemin de Sceaux, et on livre à l'industrie privée l'exploitation du chemin de Montpellier à Nîmes, construit par l'état.

Ces mesures si nombreuses, ces additions si importantes, ces crédits si considérables, témoignaient déjà en 1844 d'un mouvement qui ne se maîtrisait plus guère. L'année suivante, le débordement est complet. On venait de passer des années dans la torpeur, et l'on va s'abandonner tout à coup à de fiévreux élans. Les compagnies naissent de tous côtés, prêtes à se disputer les concessions, mais prêtes aussi à vendre leur silence à des compagnies rivales. La formation de sociétés qui ne visent qu'à prélever une dîme sur les adjudications projetées devient une sorte d'industrie. On concède alors à des compagnies l'exploitation de la ligne de Belgique, avec les embranchemens de Lille sur Calais et Dunkerque, de Creil sur Saint-Quentin, de Fampoux sur Hazebrouck. Il en est de même de la ligne de Tours à Nantes, de celle de Paris à Strasbourg, avec embranchement sur Reims, sur Metz et sur la frontière de Prusse, et des deux chemins de Paris à Lyon et de Lyon à la Méditerranée. Enfin on autorise des embranchemens sur la ligne du Hâvre vers Dieppe et Fécamp, et sur le chemin d'Avignon vers la ville d'Aix. Des crédits sont alloués soit pour de nouvelles études, soit pour l'achèvement de lignes commencées et exécutées par l'état. Par suite de ce grand déploiement d'activité, il devint nécessaire de réunir en un seul corps les dispositions fondamentales qu'on imposait habituellement aux compagnies, et alors fut rendue la loi, encore en vigueur aujourd'hui, du 15 juillet 1845, sur la police des chemins de fer.

Pendant qu'on réglementait ainsi, et quelquefois même avec une prudence trop minutieuse, l'exploitation des lignes, on ne cherchait ni à régler ni à diriger l'esprit d'association violemment surexcité. Les spéculateurs se souciaient peu des chemins de fer en eux-mêmes, ils y cherchaient seulement un sujet de trafic et de bénéfice immédiats. On n'a qu'à voir les conditions offertes et les conditions imposées, et l'on se convaincra que tout le monde perdait de vue le but à atteindre. Alléché par le gain que promettait le mouvement artificiel des actions, le public se lançait inconsidérément dans des spéculations aventureuses. Le sentiment général de notre pays fut un moment comme altéré par cette fièvre, qui s'emparait non-seulement des imaginations, mais encore des consciences. Si on eut plus tard à déplorer quelques grands scandales, perfidement exploités contre le gouvernement de 1830, il faut en rechercher la première source dans cette soif d'entreprises et de profits qui vint pour ainsi dire énerver le sens moral. Le gouvernement aurait pu sans doute imposer quelques digues au torrent, mais il y avait autour de lui des gens qui s'imaginaient que l'état faisait de bonnes affaires quand les compagnies acceptaient des conditions ruineuses, et qui ne prévoyaient pas que le public, en dernière analyse, paierait les frais des folles entreprises. Il y en avait d'autres, et dans des rangs élevés, qui manquaient de la volonté nécessaire pour exercer une direction supérieure, et ouvraient trop aisément leur esprit à de mobiles suggestions.

De sinistres pronostics n'arrêtèrent pas en 1846 l'impulsion donnée. On

autorisa le groupe des chemins du nord-ouest sur Caen, Cherbourg et Rennes, les chemins de Bordeaux à Cette, de Dijon à Mulhouse avec embranchement sur Gray et de Saint-Dizier à Gray, les prolongemens d'Asnières à Argenteuil, de Castres sur le chemin de Bordeaux à Cette. Une somme de 66,900,000 fr. fut affectée aux deux rameaux du chemin du Centre au-delà de Vierzon; une autre de 3,500,000 francs, à l'achèvement des travaux entre Orléans et Vierzon; enfin une autre somme de 500,000 francs, à la liquidation des travaux de la ligne de Montpellier à Nîmes. Ce n'est pas l'expansion des chemins de fer qui nous paraît avoir été regrettable. Ni le nombre des compagnies, ni l'étendue des lignes n'auraient même été de nature à donner des inquiétudes, si le jeu ne s'était emparé des titres et si les sociétés avaient été constituées dans de réelles conditions de solidité. L'année 1846 n'était pas encore écoulée, que de nombreux embarras surgirent et que l'horizon s'assombrit. On sentit le besoin de s'arrêter. L'année suivante ne compte plus guère dans le bilan des chemins de fer que par quelques crédits pour l'achèvement des travaux mis à la charge de l'état.

La crise qu'éprouvèrent les chemins de fer à la suite des entraînemens de 1845, et que la commotion de 1848 accrut et prolongea, n'était pas la première épreuve de ce genre que traversaient chez nous les nouvelles voies de communication. Jusque-là cependant, les difficultés ressenties avaient été la conséquence de faits étrangers à ces entreprises, et dont elles recevaient seulement le contre-coup. Ainsi, dès l'origine, au lendemain presque des concessions de Saint-Germain et de Versailles, les tiraillemens industriels et financiers de 1837 étaient venus peser lourdement sur le cours des titres émis et rendre plus difficile toute émission nouvelle. Il fallut un long délai, il fallut, pour ainsi dire, toucher du doigt des succès réels pour que la confiance éteinte pût enfin se ranimer; mais alors, comme on l'a vu, la méfiance fut remplacée par l'engouement, et on mit autant d'empressement à engager ses capitaux qu'on avait mis de soin à les tenir en réserve. On ne s'effraya pas même de l'abaissement de la durée des concessions dont le terme descendait parfois jusqu'à vingt-huit années. Que cette fureur de la spéculation exaltant toutes les têtes dût être suivie d'une prompte panique, il était aisé de le prévoir; malheureusement la crise qui éclata fut aggravée par la mauvaise récolte de 1846 : une masse de capitaux furent détournés de leur emploi ordinaire. L'ébranlement fut général, et les plus solides compagnies s'en ressentirent. Le public, qui avait été leurré de l'espoir de bénéficier de tout ce que perdraient les compagnies en acceptant des contrats trop onéreux, se trouva, comme il arrive toujours en pareil cas, la première victime des faux calculs; car, outre le retard qu'éprouva l'exécution des chemins de fer, il fallut bien revenir sur les engagemens contractés, et tantôt prolonger la jouissance et réviser les tarifs, tantôt prêter une aide effective aux sociétés pour assurer l'achèvement des travaux. Le désarroi du monde financier amena l'abandon des lignes de Bordeaux à Cette, de Lyon à Avignon, de Fampoux à Hazebrouck, c'est-à-dire de plus de 900 kilomètres de chemins de fer. S'il fut impossible de trouver des concessionnaires pour d'autres lignes autorisées par la loi, c'est à la même cause qu'il faut s'en prendre.

Quoique cruellement atteinte par ces vicissitudes de la spéculation, l'œuvre

des *railways* n'en avait pas moins gagné un terrain considérable depuis 1842. Le dernier ministère de la monarchie, le ministère du 29 octobre, que présidèrent successivement le maréchal Soult et M. Guizot, avait imprimé aux chemins de fer une impulsion dont il n'est pas permis de méconnaître les résultats. Les opérations de cette époque, reprises dans de meilleures conditions, ont en définitive servi de base à plusieurs des développemens ultérieurs, et elles composent la meilleure partie de l'actif du gouvernement de juillet dans son bilan des chemins de fer.

Voici, en résumé, où nous en étions à la veille de la révolution de 1848. Sur vingt-quatre compagnies autorisées, sans parler des trois anciennes compagnies de la Loire, quatorze avaient terminé leur tâche; mais les chemins exécutés par ces compagnies n'embrassaient à eux tous que 825 kilomètres; les plus notables d'entre ces lignes, en outre des chemins d'agrément rayonnant autour de la capitale, étaient celles de Paris à Orléans, de Paris à Rouen, de Rouen au Havre et de Strasbourg à Bâle. Cinq autres sociétés, dont les concessions atteignaient un total de 1,557 kilomètres, les sociétés du Nord, d'Orléans à Bordeaux, du Centre, de Boulogne à Amiens, d'Avignon à Marseille, n'avaient encore livré au public qu'une faible partie de leur parcours. Aucune section n'était ouverte sur d'autres lignes importantes auxquelles on travaillait avec une activité trop souvent ralentie, à savoir les lignes de Paris à Strasbourg, de Paris à Lyon, de Tours à Nantes, de Montereau à Troyes, de Rouen à Dieppe et à Fécamp. Considérés dans leur ensemble, les chemins de fer autorisés, déduction faite des concessions auxquelles les soumissionnaires eux-mêmes avaient renoncé, formaient un total de 3,924 kilomètres, dont 3,110 résultaient du système adopté en 1842. Il restait encore les lignes autorisées par la loi et s'étendant à 1,295 kilomètres, pour lesquelles on avait inutilement cherché des soumissions, et dont les plus importantes étaient celles de Versailles à Rennes, de Paris à Caen, de Dijon à Mulhouse.

Le capital social des vingt-quatre compagnies concessionnaires s'élevait à 927 millions, et la somme totale affectée aux chemins de fer à 1,376 millions, si on tient compte des subventions en argent, des subventions en travaux et en prêts du trésor, ainsi que du montant des emprunts contractés par les sociétés. Tel n'était pas cependant le chiffre réel du capital alors engagé dans les voies ferrées, car une partie, qu'il faut évaluer à plus d'un tiers, n'avait point encore été versée par les intéressés. Pour qu'on puisse juger ces chiffres par comparaison, disons que le capital absorbé par nos chemins de fer en 1855 s'élève à environ 2,140,000,000, et que l'étendue des lignes concédées comprend plus de 10,000 kilomètres.

L'œuvre accomplie ou préparée sous le gouvernement de 1830 était, on le voit, bien au-dessous du niveau qu'elle a atteint durant ces dernières années. De riches et vastes provinces restaient entièrement privées des avantages du nouveau système de communication. Cependant il y avait déjà là un faisceau imposant. Lorsqu'on songe aux obstacles qu'avait rencontrés un pouvoir harcelé constamment par d'implacables critiques, on s'étonne moins de l'existence des lacunes que de l'étendue des réalisations. Certes on aurait été plus avancé, si l'on avait su plus tôt recourir à l'industrie privée,

tout en modérant le flux et le reflux de la spéculation; mais une méfiance ou une condescendance également excessive apparaît presque toujours au fond de la politique du gouvernement de juillet à l'égard des associations particulières.

Quelques excellens principes néanmoins furent posés et maintenus avec constance. L'un des meilleurs est celui qui concerne la durée des concessions. Le système des concessions temporaires a été substitué au système des concessions perpétuelles, dont la restauration avait donné l'exemple. On devait choisir un moyen terme entre des limitations trop restreintes, nuisibles à l'accomplissement de l'œuvre, et des aliénations formelles, qui eussent appauvri le domaine de l'état. Ce point exact où il convenait de s'arrêter, le gouvernement de juillet ne le rencontra pas toujours, mais sa préoccupation semble avoir été de le chercher.

Les chemins de fer, n'étant concédés qu'à temps et comme par bail emphytéotique, constituent un fonds réservé dont la valeur appelée à grandir offrira certainement un jour d'immenses ressources. On ignore à coup sûr aujourd'hui ce que l'avenir décidera de l'exploitation des chemins de fer; tout ce qu'on peut entrevoir en ce moment, c'est que les chemins de fer pourront fournir un des meilleurs moyens d'exonérer le trésor d'une partie de sa dette perpétuelle. En supposant qu'à l'approche de l'expiration des concessions actuelles, le gouvernement juge utile de consentir un nouveau bail avec l'industrie privée pour un terme pareil au terme primitivement fixé, n'est-il pas évident qu'il serait à même d'exiger de larges compensations? N'est-il pas même présumable que ces compensations lui seraient offertes à l'envi? Or, s'il donnait aux rentiers de l'état, en attachant quelque avantage à cette novation, la faculté d'échanger leurs coupures de rente contre de nouveaux titres de chemins de fer, ne pourrait-il pas diminuer d'autant les inscriptions au grand-livre? D'une manière ou d'une autre, le retour des lignes ferrées dans les mains de l'état, malgré quelques difficultés inhérentes à ce retour, produira des ressources propres à dégrever cet avenir, qu'on hésitait à charger du poids d'un emprunt lors des discussions de 1842.

Quant aux résultats économiques des chemins de fer, on ne peut encore les apprécier sur une assez grande échelle au moment où disparaît le gouvernement de 1830. A peine ouvertes sur quelques espaces très limités, ces voies nouvelles n'ont pas eu le temps de produire toutes leurs conséquences. Les changemens qu'elles vont entraîner dans de nombreuses branches de l'activité publique ne font que de s'annoncer. Les effets larges et positifs appartiennent à l'ère des exploitations développées. C'est en parcourant cette période que nous aurons à examiner l'organisation et le régime des grandes compagnies. Nous reviendrons alors sur les travaux qui s'accomplissaient au-delà de nos frontières, pendant que la France consumait sa principale activité dans le cercle des discussions. C'est la part prise par le gouvernement de juillet à l'œuvre des chemins de fer que nous avons surtout tenu à préciser. Ce gouvernement avait à donner l'impulsion, à diriger un laborieux mouvement d'études et de recherches : il laissait à l'avenir le soin de mener à bien l'œuvre commencée en disciplinant les compagnies et en terminant le réseau national.

A. Audiganne.

POÉSIES

LES HURLEURS.

Le soleil dans les flots avait noyé ses flammes;
La ville s'endormait au pied des monts brumeux;
Sur de grands rocs lavés d'un nuage écumeux
La mer sombre en grondant versait ses hautes lames.

La nuit multipliait ce long gémissement.
Nul astre ne luisait dans l'immensité nue;
Seule, la lune pâle, en écartant la nue,
Comme une morne lampe oscillait tristement.

Monde muet, marqué d'un signe de colère,
Débris d'un globe mort au hasard dispersé,
Elle laissait tomber de son orbe glacé
Un reflet sépulcral sur l'océan polaire.

Sans borne, assise au nord sous des cieux étouffans,
L'Afrique, s'abritant d'ombre épaisse et de brume,
Affamait ses lions dans le sable qui fume,
Et couchait près des lacs ses troupeaux d'éléphans.

Mais sur la plage aride aux odeurs insalubres,
Parmi des ossemens de bœufs et de chevaux,
De maigres chiens, épars, allongeant leurs museaux,
Se lamentaient, poussant des hurlemens lugubres.

La queue en cercle sous leurs ventres haletans,
L'œil dilaté, tremblant sur leurs pattes fébriles,
Accroupis çà et là, tous hurlaient, immobiles,
Et d'un frisson rapide agités par instans.

L'écume de la mer collait sur leurs échines
De longs poils qui laissaient les vertèbres saillir,
Et quand les flots par bonds les venaient assaillir,
Leurs dents blanches claquaient sous leurs rouges babines.

Devant la lune errante aux livides clartés,
Quelle angoisse inconnue, au bord des noires ondes,
Faisait pleurer une âme en vos formes immondes?
Pourquoi gémissiez-vous, spectres épouvantés?

Je ne sais; mais, ô chiens qui hurliez sur les plages,
Après tant de soleils qui ne reviendront plus,
J'entends toujours, du fond de mon passé confus,
Le cri désespéré de vos douleurs sauvages.

LA JUNGLE.

Sous l'herbe haute et sèche où le *naja* vermeil
Dans sa spirale d'or se déroule au soleil,
La bête formidable, habitante des jungles,
S'endort, le ventre en l'air, et dilatant ses ongles.
De son muffle marbré qui bâille, un souffle ardent
Fume; la langue rude et rose va pendant,
Et sur l'épais poitrail, chaud comme une fournaise,
Passe par intervalle un frémissement d'aise.
Toute rumeur s'éteint autour de son repos :
La panthère aux aguets rampe en arquant le dos;
Les pythons musculeux, aux écailles d'agate,
Sous les nopals aigus glissent leur tête plate,
Et dans l'air, où son vol en cercle a flamboyé,
La cantharide vibre autour du roi rayé.
Lui, baigné par la flamme, et remuant la queue,
Il dort tout un soleil sous l'immensité bleue.

Mais l'ombre en nappe noire à l'horizon descend;
La fraîcheur de la nuit a refroidi son sang;
Le vent passe au sommet des bambous. Il s'éveille,
Jette un morne regard au loin, et tend l'oreille.
Le désert est muet. Vers les cours d'eau cachés,
Où le lotus fleurit sous les roseaux penchés,
Il n'entend point bondir les daims aux jambes grêles,
Ni le troupeau léger des nocturnes gazelles.
Le frisson de la faim creuse son maigre flanc.
Hérissé, sur soi-même il tourne en grommelant;

Contre le sol rugueux il s'étire et se traîne,
Flaire l'étroit sentier qui conduit à la plaine,
Et se levant dans l'herbe, avec un bâillement,
Au travers de la nuit il miaule tristement.

LE VASE.

Reçois, pasteur des boucs et des chèvres frugales,
Ce vase enduit de cire, aux deux anses égales.

Avec l'odeur du bois récemment ciselé,
Le long du bord serpente un lierre, entremêlé
D'hélichryse aux fruits d'or. Une main ferme et fine
A sculpté ce beau corps de femme, œuvre divine,
Qui, du *péplos* ornée et le front ceint de fleurs,
Se rit du vain amour des amans querelleurs.
Sur ce roc où le pied parmi les algues glisse,
Traînant un long filet vers la mer glauque et lisse,
Un pêcheur vient en hâte, et, bien que vieux et lent,
Ses muscles sont gonflés d'un effort violent.
Une vigne, non loin, lourde de grappes mûres,
Ploie. Un jeune garçon, assis sous les ramures,
La garde. Deux renards arrivent de côté
Et mangent le raisin par le pampre abrité,
Tandis que l'enfant tresse, avec deux pailles frêles
Et des brins de jonc vert, un piége à sauterelles.
Enfin, autour du vase et du socle dorien,
Se déroule en tous sens l'acanthe corinthien.

J'ai reçu ce chef-d'œuvre au prix, et non sans peine,
D'un grand fromage frais et d'une chèvre pleine.
Il est à toi, berger dont les chants sont plus doux
Qu'une figue d'Ægile et rendent Pan jaloux.

FULTUS HYACINTHO.

C'est le roi de la plaine et des gras pâturages.
Plein d'une force lente, à travers les herbages,
Il guide en mugissant ses compagnons pourprés
Et s'enivre à loisir de la verdeur des prés.
Tel que Zeus sur les mers portant la vierge Europe,
Une blancheur sans tache en entier l'enveloppe;
Sa corne est fine, aux bouts recourbés et polis;
Ses fanons florissans abondent à grands plis;

Une écume d'argent tombe à flots de sa bouche,
Et de longs poils épars couvrent son œil farouche.
Il paît jusques à l'heure où du zénith brûlant
Midi plane, immobile, et lui chauffe le flanc.
Alors des saules verts l'ombre discrète et douce
Lui fait un large lit d'hyacinthe et de mousse,
Et couché comme un dieu près du fleuve endormi,
Pacifique, il rumine et clôt l'œil à demi.

LES DAMNÉS DE L'AMOUR.

La terre était immense, et la nue était morne,
Et j'étais comme un mort en ma tombe enfermé,
Et j'entendais gémir dans l'espace sans borne
Ceux dont le cœur saigna pour avoir trop aimé :

Femmes, adolescens, hommes, vierges pâlies,
Nés aux siècles anciens, enfans des jours nouveaux,
Qui, rongés de désirs et de mélancolies,
Se dressaient devant moi du fond de leurs tombeaux!

Plus nombreux que les flots amoncelés aux grèves,
Dans un noir tourbillon de haine et de douleurs,
Tous ces suppliciés des impossibles rêves
Roulaient comme la mer, les yeux brûlés de pleurs;

Et sombre, le front nu, les ailes flamboyantes,
Les flagellant encor de désirs furieux,
Derrière le troupeau des âmes défaillantes
Volait le vieil Amour, le premier-né des dieux.

De leur plainte irritant la lugubre harmonie,
Lui-même consumé du mal qu'il fait subir,
Il chassait à travers l'étendue infinie
Ceux qui, sachant aimer, n'en ont point su mourir.

Et moi je me levais de ma tombe glacée;
Un souffle au milieu d'eux m'emportait sans retour,
Et j'allais, me mêlant à la course insensée,
Aux lamentations des damnés de l'Amour.

O morts livrés aux fouets des tardives déesses,
O Titans enchaînés dans l'Érèbe éternel,
Heureux! vous ignoriez ces affreuses détresses,
Et vous n'aviez perdu que la terre et le ciel!

LECONTE DE LISLE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1855.

Il n'y aurait qu'une manière de caracteriser l'état singulier où se trouve l'Europe depuis quelques jours au milieu de la crise émouvante qui s'est ouverte pour elle : c'est une heure d'indécision et d'attente, une espèce d'armistice d'hiver, où l'on pourrait chercher moins des faits éclatans que des symptômes, moins des assurances positives que des indices, mais d'où peut sortir tout à coup le mot qui dessinera toutes les situations. Les opérations de la guerre, comme les négociations de la diplomatie, en allant au même but, semblent avoir le même caractère. La lutte n'est point sans doute interrompue en Crimée; chaque jour au contraire, ou plutôt chaque nuit, les combats se renouvellent dans nos tranchées devant Sébastopol, et entretiennent l'héroïsme de nos soldats. Ce sont là cependant des conflits partiels, des sorties incessantes des Russes à repousser, plutôt que des opérations réelles et décisives. Les armées alliées ont eu d'ailleurs à combattre un autre ennemi que la Russie : c'est une saison terrible, qui a fait fondre, pour ainsi dire, les bataillons anglais, et contre laquelle nos soldats n'ont pu tenir que par la puissance d'une organisation supérieure. Par le fait donc, depuis deux mois, la guerre transportée en Crimée s'est réduite moins à poursuivre une offensive sérieuse qu'à ne point perdre de terrain, à fortifier nos positions et à attendre le moment d'un suprême effort proportionné à la défense. Là en est encore aujourd'hui cette lutte ingrate.

L'hiver n'influe point certainement au même degré sur le travail diplomatique, et il n'y a pas moins là aussi une sorte de halte après le grand mouvement qui a suivi la signature du traité du 2 décembre. Une transaction provisoire adoptée par la diète de Francfort est venue soulager l'Allemagne de la menace d'une scission redoutable et de l'obligation de se décider immédiatement, d'opter entre les propositions de l'Autriche et celles de la Prusse. Quel est l'état réel des rapports diplomatiques généraux? Il y a des questions posées entre la Prusse et les puissances occidentales, elles sont encore en

suspens. Il y a des négociations de paix admises en principe, elles ne sont ni commencées ni rompues; elles restent une énigme, un mythe qu'on semble craindre d'interroger. Ici donc encore on attend; mais à travers cette sorte de suspension diplomatique et militaire, il est évident qu'on se confie beaucoup moins à une paix problématique qu'on ne se prépare à de plus grands événemens. Ce sont là les signes les plus manifestes et les plus actuels. L'Autriche elle-même, sur qui la Prusse cherche à peser de son propre poids et du poids de la confédération germanique, l'Autriche se met chaque jour en état de combattre. Le ministère anglais vient de se reconstituer dans la pensée avouée de donner à la guerre une impulsion vigoureuse. Le parlement de Turin, après une brillante discussion, vient d'approuver l'accession du Piémont à l'alliance occidentale. La France vient d'ajouter à ses armemens une légion étrangère, placée sous le commandement de M. Ochsenbein, l'ancien colonel fédéral suisse, qui a reçu le titre de général français. La Russie de son côté multiplie ses moyens de défense, renvoie ses princes en Crimée et fait avancer ses troupes vers la frontière de Pologne. Dans ce mélange de traits divers, n'aperçoit-on pas la situation réelle de l'Europe avec ses perplexités, avec ses confusions périlleuses, avec toutes les perspectives d'une lutte gigantesque prête à sortir de cette attente redoutable qui semble régner en ce moment?

La crise actuelle de l'Europe prendra-t-elle en effet ce caractère plus général, qu'il est permis d'entrevoir avec un sentiment d'anxiété légitime? Et s'il en est ainsi, quelle sera l'attitude définitive de chaque pays? Ces deux questions, à vrai dire, impliquent celle de savoir quelle influence triomphera en Allemagne, quelle politique prévaudra dans les conseils de la confédération. C'est un débat qui se poursuit depuis longtemps à travers toute sorte d'obscurités, et qui n'en devient pas plus clair. Par la situation qu'elle s'est faite avec une persistance aussi peu calculée qu'inattendue, la Prusse se trouve séparée de l'Autriche en ce qui touche la direction à imprimer à la politique allemande, et elle se trouve en désaccord avec les puissances occidentales sur les points les plus graves de la politique européenne. Il en résulte qu'après s'être associée à tous les actes de l'Autriche, la Prusse en vient aujourd'hui, par des interprétations chimériques ou par un fanatisme véritable d'inaction, à exposer l'Allemagne à un déchirement violent, et qu'après être entrée d'abord, comme grande puissance, dans les conférences de l'Europe, elle est en ce moment en dehors des délibérations qui peuvent s'ouvrir pour le rétablissement de la paix et pour le règlement des questions d'ordre général suscitées par la Russie. Comment se dénouera cette situation? Voilà l'étrange problème que le cabinet de Berlin s'est donné à résoudre, et qui ne peut être évidemment résolu sans péril que par une accession nouvelle et plus efficace de la Prusse à la politique qui a prévalu le 2 décembre à Vienne. Ce n'est qu'ainsi que le cabinet prussien peut à la fois rejeter loin de lui la responsabilité terrible d'une dissolution de la confédération germanique et reprendre son rang dans les conseils de l'Europe.

On sait, en ce qui touche particulièrement la politique de l'Allemagne, comment la diète de Francfort s'est trouvée saisie du dangereux conflit élevé entre l'Autriche et la Prusse. Le cabinet de Vienne réclamait la mobilisation d'une portion des contingens fédéraux; le cabinet de Berlin combattait cette

mesure. Il se fondait principalement, à ce qu'il paraît, sur les dispositions conciliantes manifestées par l'empereur de Russie, sur ses assurances réitérées, d'où l'on pouvait conclure que les intérêts allemands n'avaient pas besoin d'une protection armée. Le cabinet de Berlin parlait ainsi tandis que l'Autriche montrait les soldats russes à ses frontières. Dans ces circonstances, qu'est-il survenu? Avec cet esprit de ressource propre à la diplomatie allemande, la Bavière a découvert un moyen de conjurer une scission imminente, en proposant à la diète, non de décréter la mobilisation réclamée par l'Autriche, mais d'ordonner la mise en état de guerre de tous les contingens fédéraux, mesure qui précède d'habitude la mobilisation. Comme on voit, la difficulté est moins résolue qu'ajournée; elle se reproduira infailliblement. Il est seulement un point à noter : c'est que si l'Autriche, en acceptant cette proposition, a consenti pour le moment à ne point réclamer davantage, la Prusse, en y adhérant également, est allée au-delà de ce qu'elle demandait à la diète, puisqu'elle lui demandait de ne rien faire. Est-ce là un symptôme, quelque faible qu'il soit, d'une disposition nouvelle de la politique prussienne? Ce pas qui sépare de la mobilisation la mise en état de guerre des contingens fédéraux, le cabinet de Berlin le franchira-t-il, comme il a franchi le premier? Tout est là aujourd'hui.

Du reste, il y a pour le gouvernement prussien un moyen bien simple de manifester une politique qui épargnerait à l'Allemagne la plus périlleuse des épreuves, et qui le ramènerait lui-même dans le concert des grandes puissances : ce serait d'adhérer nettement aux stipulations du 2 décembre. Le cabinet de Berlin n'a plus même à objecter que le traité de Vienne contient des clauses qui sont dans l'intérêt particulier de l'Autriche. Pour écarter toute objection, la France et l'Angleterre ont paru disposées à traiter séparément. Ainsi la Prusse se trouverait mise en demeure de se prononcer. Est-elle prête à prendre une résolution sérieuse? C'est ce que ne semblent pas avoir révélé encore la mission du général de Wedel à Paris et celle de M. d'Usedom à Londres. Malheureusement la Prusse a trop eu l'air de vivre jusqu'ici sous l'empire d'une illusion singulière : c'est qu'il lui était possible de conserver cet équilibre qui a paru longtemps être le dernier mot de sa politique, d'aller de l'un à l'autre, d'expédier partout des envoyés chargés d'aller porter l'assurance de ses excellentes dispositions, et en définitive de couvrir son inaction d'un amour chimérique de la paix. Elle a fait plus : signataire des premiers protocoles qui ont été la sentence de l'Europe sur la politique russe, elle n'a cessé par le fait, en toute circonstance, de garantir la parfaite innocence de l'empereur Nicolas et de seconder ses plans — de dessein prémédité ou involontairement. La Russie, qu'elle a condamnée, lui doit l'immobilité de l'Allemagne. Que lui doivent les puissances occidentales, avec lesquelles elle est restée tant qu'il ne s'est agi que de faire un cours de *politique consultante*, comme on l'a dit spirituellement? La Prusse s'est arrêtée dès qu'il a fallu passer de cette politique consultante à des actes. Elle s'est éloignée elle-même, de son plein gré, du concert qui s'est établi d'abord le 8 août, puis le 2 décembre, entre la France, l'Angleterre et l'Autriche. A quel titre pourrait-elle être admise dans des délibérations nouvelles, à moins qu'elle ne contracte l'engagement positif de contraindre la Russie à accepter les conditions fixées par l'Europe, si la paix ne sort pas des négociations qui

vont s'ouvrir? A vrai dire, c'est là le doute le plus grave aujourd'hui : avec ou sans le concours de la Prusse, que sortira-t-il de ces négociations? Nul ne semble fort empressé de les commencer, tant on a peu de foi en leur efficacité, tant on redoute peut-être de voir la première explication devenir le signal d'une rupture nouvelle. L'acceptation des quatre garanties par la Russie ressemble étrangement à quelqu'une de ces habiletés par lesquelles elle a su déjà plus d'une fois troubler la défense de l'Europe. Supposez qu'elle n'ait eu d'autre but que de rejeter l'Allemagne dans l'incertitude : elle y a réussi en partie pour le moment; elle a offert à la Prusse un prétexte pour empêcher la mobilisation des contingens fédéraux, et comme d'un autre côté sa situation militaire ne s'est point aggravée, il est fort douteux qu'elle ait accepté sérieusement, qu'elle accepte encore le principe de l'abolition de sa prépondérance dans la Mer-Noire. Quelque faibles que soient cependant les chances de la paix, il n'est pas moins nécessaire que ces négociations s'ouvrent, afin de montrer ce qu'elles cachent, ce qu'elles signifient, afin que l'inutilité des conférences, si la paix ne se peut conclure, dissipe toutes les illusions, mette l'Allemagne et la Prusse en demeure de faire un choix, transforme en une réalité sérieuse et efficace l'alliance de l'Autriche, de l'Angleterre et de la France, et devienne le principe même de la confédération de l'Europe, coalisée pour sa sécurité et pour son repos.

Certes, s'il est un spectacle saisissant au milieu de telles conjonctures, c'est celui qu'offre en ce moment l'Angleterre, et ce spectacle est curieux non-seulement au point de vue de l'état actuel des affaires générales de l'Europe, mais encore comme indice des conditions intérieures des partis. Un ministère se dissout, un ministère nouveau se forme : quelle est au fond la véritable pensée de tous ces changemens? C'est un sentiment d'amertume patriotique excité par les désastres de l'armée anglaise de Crimée, joint au désir de voir la guerre prendre un caractère nouveau de décision et de vigueur. Le nom de lord Palmerston a eu la singulière fortune de devenir le drapeau de tous ces sentimens et de tous ces désirs. Est-ce à dire que, membre de l'ancien cabinet, lord Palmerston l'ait troublé de ses dissentimens? Il n'en est rien; lord Palmerston a eu la plus grande des habiletés, il s'est tu. Il affectait même, dit-on, de se renfermer dans les affaires spéciales de son département. Au dernier moment encore, il combattait la motion de M. Roebuck, et il en venait à traiter assez aigrement lord John Russell, dont la démission frappait de mort le ministère. Il n'en est pas moins vrai que, quand le cabinet a reçu le dernier coup dans la chambre des communes, lord Palmerston s'est trouvé désigné par tout le monde comme l'homme qui pouvait relever les affaires de la guerre par l'impulsion de sa volonté, et c'est ainsi que s'est formée sa candidature au poste de premier ministre. Ce n'est point chose facile d'ailleurs depuis longtemps que de créer un ministère en Angleterre. Au milieu de tous les services que l'illustre Robert Peel a rendus à son pays, il a contribué plus que tout autre à une dissolution véritable des anciens partis. Entre les opinions anciennes, il s'est formé une fraction puissante par l'intelligence et par le talent, qui ne se suffirait pas elle-même au pouvoir, mais avec laquelle il est fort difficile de ne pas compter. Il en résulte que les cabinets de coalition sont en quelque sorte la condition forcée de cette situa-

tion. Ils ont le caractère précaire des pouvoirs sans homogénéité, et en compensation ils réunissent plus de forces et de talens, comme on l'a vu dans le dernier cabinet. Le ministère qui vient de se former ne modifie point cette situation. Ce qui en fait un ministère nouveau, c'est moins sa composition générale, qui est restée à peu près la même, que le changement de son chef, le remplacement de lord Aberdeen par lord Palmerston. Lord Clarendon garde le portefeuille des affaires étrangères; M. Gladstone reste chancelier de l'échiquier; sir James Graham n'a point quitté le poste de premier lord de l'amirauté; M. Sidney Herbert passe du secrétariat de la guerre à l'intérieur. Le membre le plus réellement nouveau du cabinet est le ministre de la guerre, lord Panmure, autrefois M. Fox Maule, qui passe pour un homme d'expérience et d'une grande puissance de travail.

Dans son ensemble, le ministère anglais qui entre aujourd'hui au pouvoir a le double caractère d'être la combinaison la plus naturelle et la plus simple, et d'avoir été le fruit d'un très pénible enfantement, qui finissait même par indisposer l'opinion. Quelque prix que puissent avoir les usages constitutionnels, ils paraissaient cette fois n'être plus de saison. C'est par respect pour ces usages que la reine a chargé successivement de la formation d'un cabinet lord Derby et lord John Russell, le chef du parti tory et le chef du parti whig; mais quelles chances pouvait avoir dans les circonstances actuelles une combinaison exclusive? Lord Derby l'a si bien senti, qu'il est allé tout droit à lord Palmerston pour lui offrir le portefeuille de la guerre et la direction des débats dans la chambre des communes, en même temps qu'il consentait à s'entendre avec quelques membres de la fraction *peelite*, tels que M. Gladstone et M. Sidney Herbert. C'est la répugnance de ceux-ci qui paraît avoir fait échouer lord Derby. Quant à lord John Russell, il n'a pu se dissimuler dès le premier moment que, par l'étrangeté de sa conduite récente, il s'était mis dans une position à ne s'entendre avec personne, et dès lors se trouvait naturellement indiquée la combinaison qui a prévalu. Lord Palmerston est devenu l'homme nécessaire, l'âme de l'administration nouvelle. C'est moins un changement radical qu'une transformation de l'ancien cabinet, transformation à laquelle l'opinion attache un sens caractéristique : elle y voit le dénoûment d'antagonismes qui existaient jusque-là dans le gouvernement et paralysaient son action. Après avoir fait peser sur lord Aberdeen et sur le duc de Newcastle la responsabilité des cruels mécomptes de la campagne de Crimée, c'est à lord Palmerston qu'elle remet cette immense charge de réparer les désastres et de conduire la guerre à son but. On ne saurait le méconnaître, il y a dans toutes ces affaires militaires comme un cauchemar pour la fierté britannique. On s'est trouvé heureux d'avoir là un ministère à pulvériser comme le coupable universel; il n'est point jusqu'au commandant de l'escadre de la Baltique, sir Charles Napier, qui n'ait attaqué avec la plus étrange violence l'ancien gouvernement dans un discours récent. Hélas! voilà à quoi aboutissent parfois ces entreprises dont on attend trop! Sir Charles Napier partait, il y a bientôt un an, pour la Baltique, et on ne craignait qu'une chose, c'est qu'il n'accomplît quelque acte extrême d'audace et de témérité. Il n'a pris, il est vrai, ni Cronstadt ni Svéaborg; mais ce n'est pas un motif pour tout rejeter sur l'amirauté,

moins encore pour publier son impuissance et la force de l'ennemi. Quoi qu'il en soit, la reconstitution du ministère anglais devient aujourd'hui un des élémens de la situation générale, de cette situation où tout est un symptôme, où toutes les politiques tendent à prendre un caractère plus tranché.

C'est l'honneur du Piémont de n'avoir pas attendu d'être sommé par les événemens pour manifester sa politique, et d'être intervenu à un moment où cette accession était un titre pour lui en même temps qu'un acte d'intelligente adhésion de son gouvernement. L'alliance avec l'Occident n'est plus aujourd'hui l'œuvre propre du cabinet de Turin seul, elle est l'œuvre du pays, l'œuvre du parlement, qui vient de la sanctionner de son vote à la suite d'une des plus brillantes discussions des chambres piémontaises. En dehors du résultat même, qui donne un caractère définitif à la politique nouvelle du Piémont, cette discussion a été instructive et curieuse à plus d'un point de vue : elle a laissé voir les pensées secrètes, les tendances des partis; elle a montré où était le véritable instinct libéral, quels étranges auxiliaires pouvait trouver la Russie. En général, les observations du représentant principal du parti conservateur, de M. de Revel, ont moins porté sur le principe de l'alliance que sur les détails et sur les circonstances. Ainsi, aux yeux de M. de Revel, le jour où sont entrés au ministère des hommes tels que M. Ratazzi, qui a été l'un des promoteurs de la triste campagne de Novare, le Piémont a été exposé à ce que les puissances occidentales réclamassent comme une garantie une adhésion bonne en elle-même. En outre l'ancien ministre conservateur eût préféré à un emprunt un subside de l'Angleterre. Dans le fond, ce traité conclu par le cabinet, M. de Revel a dit qu'il n'eût point hésité à le signer plus tôt, s'il eût été au pouvoir.

Mais où l'alliance avec l'Angleterre et la France a-t-elle rencontré l'opposition la plus vive? C'est dans le parti révolutionnaire. Il s'est trouvé une touchante unanimité parmi ces chauds partisans de la liberté et de la civilisation, sinon pour défendre la Russie, du moins pour soutenir une politique qui lui viendrait indirectement en aide. La pensée des révolutionnaires italiens, il est bien facile de la voir : ils ne veulent pas d'une alliance qui assure à leur pays des moyens réguliers d'influence, qui offre à ses forces un noble but, parce qu'ils veulent pour le Piémont une influence irrégulière, parce qu'ils veulent tenir ses forces disponibles pour révolutionner l'Italie.— A quoi bon, disent-ils, envoyer nos forces militaires en Crimée? Leur destination, leur but véritable, c'est l'Italie. Que la guerre se poursuive, et le moment viendra où le drapeau de 1848 pourra se relever. — Voilà la pensée, voilà le plan! Et comme le résultat de cette politique serait de neutraliser la défense de l'Europe en appelant une partie de ses forces, il s'ensuit que les révolutionnaires italiens, sous prétexte de ne point se trouver auprès de l'Autriche, peuvent passer pour les meilleurs auxiliaires de la Russie. Quelle raison sérieuse, quel intérêt pousse le Piémont à la guerre? dit-on. Cela est bien clair. La première de toutes les raisons, c'est qu'une neutralité absolue, désarmée, est impossible dans la situation du Piémont, et qu'une neutralité armée est encore plus impossible par des motifs qu'il est facile d'apercevoir, justement par ces motifs qu'invoquent les partis révolutionnaires. La raison de son intervention, le Piémont la trouve dans son histoire, dans ses traditions, dans sa formation même, qui est le produit de ses coopérations à toutes

les guerres générales du continent. La grande raison enfin, le général Durando l'a dit avec une rare éloquence, c'est une raison de civilisation, c'est que la question qui s'agite aujourd'hui est une question de sécurité et d'indépendance pour l'Europe, pour les petits pays comme pour les états plus considérables. « Si vous n'approuvez pas ce traité, a dit avec entraînement le général Durando, vous pourrez vivre politiquement parlant; mais vos enfans ou les enfans de vos enfans mourront au pied des Alpes, sans honneur, et avec eux sera ensevelie la dernière espérance de l'Italie! » Ainsi apparaît partout dans ses vraies proportions la crise actuelle, et c'est ce qui fait qu'on ne saurait nourrir d'illusions. Il faut désirer la paix, il faut l'accepter, si elle est possible; mais il ne faut croire à sa possibilité que si elle est l'expression de la victoire de l'Occident. N'est-ce point assez pour l'Europe d'acheter cette victoire au prix de sa sécurité violemment troublée, de tous ses intérêts ébranlés, de son repos transformé en une lutte déjà féconde en sacrifices, et dont les conséquences peuvent s'étendre encore en s'aggravant?

Quant à la France, en suivant avec la fermeté d'une grande puissance une crise dont elle n'a point été la dernière à pressentir le caractère et la portée, elle consacre ce qui lui reste de temps et de préoccupations à ces intérêts et à ces travaux d'un ordre intérieur qui dans les momens de calme sont l'aliment de l'activité publique. Le corps législatif, sans sortir de la sphère modeste et tranquille qui lui est assignée, n'en poursuit pas moins des œuvres utiles dans ses discussions. Il a été saisi de divers projets de loi, dont l'un, comme nous le disions récemment, tend à transformer le système de remplacement militaire. Un autre a pour but de réformer dans un sens plus libéral la législation sur la détention préventive pendant les instructions judiciaires. Un dernier projet enfin refond la législation municipale, et ce n'est pas le moindre malheur du pays qu'il faille toucher périodiquement à des institutions qui devraient être les plus durables en raison même de leur caractère pratique, local, élémentaire. La loi nouvelle reproduit la plupart des dispositions des lois anciennes, surtout de la loi de 1831, en les mettant en harmonie avec l'esprit d'où sont nées les institutions politiques elles-mêmes, c'est-à-dire en étendant et en fortifiant les prérogatives de l'autorité exécutive. C'est ainsi que tout se concentre dans le pouvoir, et que disparaît l'intensité de la vie politique. Les changemens ministériels eux-mêmes ont un caractère moins politique qu'administratif, comme on a pu le voir récemment. M. Magne a succédé à M. Bineau au ministère des finances, et il est lui-même remplacé à l'agriculture et aux travaux publics par M. Rouher. Ce n'est point là certainement une crise ministérielle, il n'y a point de crises de ce genre aujourd'hui.

Avant de quitter le ministère des travaux publics, M. Magne a publié un rapport où il expose l'état dans lequel il laisse les grandes entreprises de chemins de fer. Il en résulte que, dans l'année qui vient de s'écouler, plus de six cents kilomètres de voies ferrées ont été livrés à la circulation, et qu'à la fin de l'année actuelle les chemins de fer français construits jusqu'ici offriront un parcours total de près de six mille kilomètres. A cela il faut joindre les travaux en voie d'exécution et les concessions nouvelles. Du nombre de ces derniers sont notamment la concession d'un chemin de fer de Nantes à

Brest, par Lorient et Quimper, celle du réseau qui doit relier Clermont à Toulouse, Limoges à Agen, Lyon à Bordeaux, enfin la concession d'une ligne de Nevers à Paris. Ainsi marchent ces travaux, qui vont bientôt envelopper la France. Du reste, l'extension qu'ont prise les chemins de fer ressort du tableau même de leurs produits. Les seize lignes principales des chemins de fer français forment un total de 4,676 kilomètres. Elles ont produit en 1854 196 millions, et ce résultat dépasse de 30 millions celui de 1853. Il y a même cette particularité, que le revenu par kilomètre s'est augmenté d'une année à l'autre. Au même instant se poursuivent sur tous les points, par le concours de tous les capitaux, des travaux du même genre qui vont sillonner l'Europe, rapprocher ses extrémités en effaçant les distances, et multiplier les alimens de l'activité publique en fécondant les industries.

Ce mouvement de tous les intérêts positifs, qui va toujours croissant, et qui mêle en quelque sorte les peuples par tous les rapports de leur commerce et de leur industrie, n'est que l'indice, l'image matérielle de cet autre mouvement qui enlace leurs relations morales, et rapproche sans cesse les intelligences en répandant une civilisation commune. Dans quelle mesure s'opèrent ces échanges permanens d'idées? quel est leur effet sur l'originalité diverse des esprits et des races? quel est le cours, quelle est la loi de ces mystérieuses influences intellectuelles qui s'exercent d'une façon invisible et s'étendent partout? Ce sont là les questions les plus délicates et les plus profondes qui puissent s'élever de notre temps. On a fait une histoire de ce qu'on nommait la littérature française hors de France. Cette littérature se composait de tous les écrivains des derniers siècles qui sont allés vivre en Suisse, en Angleterre, en Hollande, qui y ont porté notre langue, notre esprit, et qui ont été en certains momens comme le lien de ces divers pays avec le nôtre, comme un moyen par lequel le génie de la France a rayonné sur l'Europe. Il y aurait peut-être une autre histoire aussi curieuse : ce serait celle des esprits étrangers qui sont venus vivre dans notre pays, qui ont respiré longtemps dans notre atmosphère morale et intellectuelle sans se dépouiller de leur originalité propre. Ce serait, si l'on veut, l'histoire de la littérature étrangère en France. Le jour où cette histoire se fera, une des premières places sera réservée sans nul doute à M. Henri Heine, qui, en devenant le plus Français de tous les Allemands, n'en est pas moins resté à coup sûr le plus Allemand de tous les Français.

N'est-ce point là le double caractère indélébile de ces œuvres qu'on publie aujourd'hui, et qui, sans être dépaysées dans notre langue, conservent encore néanmoins toute la saveur de leur originalité germanique? Il a été un jour où M. Henri Heine a cru avoir sérieusement à se plaindre des tableaux de Mme de Staël, qui a eu le mérite, au commencement de ce siècle, d'introduire parmi nous le goût de la littérature allemande, et alors, comme il le dit lui-même, « après avoir cherché à faire connaître la France en Allemagne, » il a voulu « expliquer l'Allemagne aux Français, » ce qu'il a fait en vérité dans son livre *de l'Allemagne* avec toute sorte de prodiges de verve, de pénétration, d'esprit et d'irrévérence. M. Henri Heine nous a fait entrer surtout dans ce monde de l'hégélianisme, où on devient dieu à peu de frais, et qui présageait de si terribles catastrophes le jour où il ferait irruption dans la réalité. L'Allemagne ressemble un peu à un homme qui se lasserait

d'être appelé le paisible et le sage. De tous les hommes, c'est le plus dangereux le jour où il s'émancipe et secoue tous les freins. Ainsi M. Heine parle un peu au figuré de l'Allemagne et de son tonnerre prochain. « Le tonnerre en Allemagne, dit-il, est bien à la vérité allemand aussi : il n'est pas très leste, et vient en roulant un peu lentement; mais il viendra, et quand vous entendrez un craquement comme jamais craquement ne s'est fait encore entendre, sachez que le tonnerre allemand aura enfin touché le but. » Hélas! le tonnerre est venu, et à quoi a-t-il abouti? M. Heine a-t-il jamais cru à l'hégélianisme, lui cet amoureux des formes grecques, ce poète pénétrant et passionné, ce railleur universel? Cela est douteux. Toujours est-il qu'après avoir été quelque peu dieu, il s'est dépouillé de bonne grâce de sa divinité, dont il se moque. Il ne lui est resté que son ironie, cette ironie impitoyable et étrange qui fait l'essence de sa nature, et qu'il promène un peu sur toute chose, sur les conseillers auliques et sur les philistins, sur les poètes romantiques et sur ses amis d'autrefois, qui étaient dieux avec lui, mais qui ont oublié de redevenir des hommes. Aristophane singulier qui, sous cette raillerie universelle, cache un fonds d'émotion et de tendresse saisissante! Ce qui manque à ce livre *de l'Allemagne*, reproduit aujourd'hui, c'est un soin vigilant, qui eût été du goût, à effacer la trace des licences anciennes, et surtout à n'en point ajouter de nouvelles. Malheureusement telle est cette ironie, qu'elle s'enivre d'elle-même et fait du sarcasme une sorte de poésie brillante et cruelle. Il ne faudrait point, après tout, se fier à ce scepticisme universel, qui peut être la fantaisie de la plus vive imagination, mais qui a exercé de nos jours de tristes ravages. Il a laissé sa trace dans les âmes comme dans la vie des peuples, dans la politique comme dans la littérature, et il n'y a point souvent d'autres causes de tant d'efforts inutiles dont on s'étonne et que l'histoire constate.

Mais c'est là l'histoire conjecturale, l'histoire morale et intellectuelle, et à côté reste toujours cette histoire positive qui se compose de tous les faits et du mouvement de chaque pays. Le Piémont, comme nous le disions, vient d'avoir une brillante discussion parlementaire où a été posée et résolue la question de l'alliance avec les puissances occidentales. Pour peu que dans un tel débat on cherchât l'éclat de la parole, on le trouverait certainement dans les discours du président du conseil, M. de Cavour, et du général Durando.

Si le Piémont, dans sa vie publique, ne comptait que des faits comme celui qui vient de le lier aux puissances de l'Occident, s'il ne s'agitait que de telles questions dans sa politique, ce serait une situation aussi heureuse que nette et habilement conduite; mais tout a-t-il ce caractère de bonheur et d'habileté dans les affaires de ce petit royaume? A cet acte d'alliance qui vient d'être l'objet de la plus remarquable discussion dans le parlement de Turin se mêlent malheureusement aujourd'hui de douloureuses épreuves domestiques pour la maison royale de Sardaigne, ou des difficultés de politique intérieure qui ne peuvent que compliquer l'état du Piémont et affaiblir dans une certaine mesure son action extérieure. Ce sont assurément des événemens publics ressentis par tous que ces deuils successifs qui frappent cruellement en cet instant la maison de Savoie. Il y a peu de jours encore, la mère du roi, la reine Marie-Thérèse, la reine régnante Marie-Adélaïde, mouraient à un court intervalle, laissant des souvenirs différens et égale-

ment chers. Aujourd'hui c'est le frère du roi, le duc de Gênes, qui vient de succomber jeune encore et emporté par une maladie implacable. Le duc de Gênes était le second fils de l'illustre et malheureux Charles-Albert, qu'il rappelait à beaucoup d'égards. Passionné pour la gloire de son pays, il avait fait la guerre de 1848 comme son père, comme son frère le duc de Savoie, maintenant Victor-Emmanuel II, et il s'était distingué au siége de Peschiera, qu'il dirigeait. Il avait été nommé grand-maître de l'artillerie, et lorsque la mort est venue l'enlever, il nourrissait encore, dit-on, l'ambition de commander les soldats piémontais qui doivent aller en Crimée. Il avait trente-deux ans à peine. L'impression douloureuse qu'éveillent dans tout le pays ces deuils royaux s'explique naturellement par la popularité de la maison de Savoie, l'une des plus anciennes de l'Europe, et par une longue tradition de sentimens communs entre ce petit peuple et ces princes militaires. L'instinct des services que pouvait rendre le duc de Gênes à son pays ne fait qu'ajouter à la vivacité de cette impression universelle au moment où le Piémont entre activement dans la confédération de l'Europe.

Malheureusement, comme nous le disions, à côté ou en dehors de ces incidens d'un caractère en quelque sorte domestique, il reste encore aujourd'hui pour le Piémont une grande question politique qui ne fait que s'aggraver : c'est la question religieuse, la question des rapports du gouvernement piémontais avec Rome, à laquelle la discussion récente d'une loi sur la suppression des couvens et sur la dépossession du clergé est venue fournir un nouvel et périlleux aliment. Depuis quelques années, on le sait, les relations du gouvernement piémontais avec le saint-siége sont de la nature la plus délicate et la plus difficile. Le cabinet de Turin, placé sous l'empire du *statut*, a voulu mettre certaines parties de l'ordre ecclésiastique en harmonie avec les principes constitutionnels, notamment en soumettant le clergé à la juridiction laïque ordinaire dans toutes les affaires civiles et criminelles, en supprimant les dîmes dans l'île de Sardaigne, en prenant diverses autres mesures. Le saint-siége a vu dans ces mesures une atteinte aux droits de l'église. Le clergé piémontais a protesté et agi contre les lois nouvelles. Il s'en est suivi des conflits qui ont eu même pour résultat l'exil de plusieurs prélats. Des négociations ont été plusieurs fois entamées, elles n'ont rien produit. La lutte cependant n'avait encore rien d'extrême, lorsque le cabinet de Turin a proposé récemment aux chambres la loi qui supprime les couvens et met au pouvoir de l'état les propriétés ecclésiastiques. Le souverain pontife, à son tour, a répondu par un *monitoire* où il menace le Piémont des peines de l'église. Maintenant, dans cette situation extrême, trouvera-t-on un moyen de reprendre toutes ces affaires et de les placer sur un meilleur terrain? Là est la question. Que le gouvernement piémontais ait eu la pensée, depuis 1848, d'opérer des réformes dans l'organisation temporelle du clergé, d'assurer au pouvoir civil ses prérogatives essentielles, rien n'est plus simple et plus naturel. Que ces réformes aient rencontré des difficultés, de ces difficultés qu'on ne surmonte qu'avec un peu de temps et avec beaucoup d'esprit de conciliation, il ne faut pas s'en étonner sans doute. Il est évident toutefois que le jour où l'état, de son autorité propre, mettrait la main sur les propriétés de l'église, ce jour-là ces complications s'aggraveraient singulièrement.

La meilleure preuve que cette affaire était mal engagée, c'est que la présentation de la loi sur les couvens motivait la démission d'un homme cependant fort libéral, M. Buffa, intendant de Gênes; c'est que l'envoyé piémontais à Rome, M. de Pralormo, devait croire sa mission terminée, et se retirait; c'est que le ministère se croyait obligé de nommer un certain nombre de nouveaux sénateurs pour la circonstance. On a négocié, dit-on, et on n'a point réussi. Cela est vrai, mais il y a négociations et négociations, et le gouvernement piémontais nous paraît avoir toujours négocié beaucoup plus pour faire reconnaître des faits accomplis que pour arriver par des accords mutuels à un règlement amiable de toutes les affaires religieuses. Si la question eût été placée sur ce dernier terrain franchement et sans faiblesse, comment la cour de Rome aurait-elle pu refuser au Piémont ce qu'elle accordait à de petites républiques de l'Amérique du Sud, par exemple l'abolition du *foro ecclesiastico?* La loi sur la dépossession du clergé est à coup sûr infiniment plus grave, car au fond, en dehors même de toute considération religieuse, il reste une question de propriété qui ne peut être tranchée que par l'accord des deux pouvoirs. M. de Cavour, qui est un esprit remarquable et qui vient de montrer une rare décision en signant le traité d'alliance avec la France et l'Angleterre, pourrait être éclairé par un symptôme caractéristique, par l'adhésion qu'il obtient des révolutionnaires les plus extrêmes dans les affaires religieuses. M. Brofferio appuie la loi sur l'expropriation du clergé, et il combat l'alliance du Piémont avec les puissances occidentales : preuve évidente que ce n'est point dans les deux cas la même politique. On pourrait même ajouter que l'une de ces mesures est incompatible avec l'autre. Là est en effet, dans les circonstances actuelles, la gravité de cette loi sur les biens ecclésiastiques, dont la discussion n'est point encore achevée dans la chambre des députés, et qui n'a point passé au sénat. Si la lutte est poussée jusqu'au bout, si le trouble entre dans les consciences, si les passions s'irritent, il en résultera une division de toutes les forces morales du Piémont dans le moment où le pays a le plus besoin d'être uni, de conserver sa cohésion. Et, qu'on le remarque bien, les avantages financiers que le gouvernement attend de cette mesure seront compromis par cela même. L'état se trouvera avec des propriétés dépréciées et une lutte religieuse, avec des ressources très douteuses et une guerre des consciences. Il n'y aura que péril là où une pensée libérale, obstinée dans la conciliation, finirait par trouver les élémens d'une transformation équitable et acceptée par tous, — gage de nouveaux et sages progrès pour le Piémont.

Il est n politique des situations qui ont presque fatalement leurs conséquences. Dès qu'on est entré dans une certaine voie, le difficile est de s'arrêter et même de conserver toute sa liberté. La crise dans laquelle se débat l'Espagne n'en est-elle pas le plus saisissant exemple? Voici sept mois déjà qu'on s'occupe, au-delà des Pyrénées, à résoudre cet étrange problème de faire de l'ordre avec du désordre, non-seulement dans les questions politiques, mais encore dans les questions financières et économiques. On ne réussit guère à résoudre ce problème, comme cela est naturel, et les efforts les plus sages ne peuvent arriver, en fin de compte, qu'à pallier un instant les effets les plus immédiats et les plus périlleux de cette situation forcée. Le parti progressiste espagnol a un grand malheur : dès qu'il arrive au pouvoir, tout

est mis en doute, rien ne reste debout; les institutions fondent en quelque sorte sous les hommes, dominés par leurs entraînemens. Lorsque les hommes les plus considérables de cette assemblée constituante qui siége à Madrid se mettaient d'accord, il y a bientôt trois mois, pour consacrer par un vote solennel le principe monarchique et la dynastie d'Isabelle II, ils obéissaient sans nul doute à la plus sage pensée. Il n'est pas moins vrai que depuis ce moment la royauté n'a point cessé d'être mise en question. Une première fois une proposition singulière a été faite pour refuser à la reine le droit de sanctionner les lois, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le gouvernement lui-même a consenti à restreindre le droit de sanction aux lois ordinaires. Dans la discussion plus récente de la constitution, on a proclamé de nouveau le principe de la monarchie; mais qu'a-t-on vu? On a vu des orateurs comme M. Olozaga mettre en doute la légitimité héréditaire d'Isabelle II, en ajoutant qu'en droit le fils de don Carlos était le vrai roi légitime, et de plus, à côté du principe de l'institution monarchique, on a inscrit dans la constitution un principe vague et abstrait de souveraineté nationale qui est une menace perpétuelle. Ces jours derniers encore, il a fallu une nouvelle manifestation des cortès pour déclarer que la reine avait le droit de sanctionner un certain nombre de lois votées depuis quelque temps. Le fait est que la monarchie est une fiction. Et cependant, si le pouvoir n'est pas là, est-il dans l'assemblée constituante? Il y est si peu, que les cortès ne peuvent rien, qu'elles se débattent dans leur impuissance et dans un tourbillon de propositions oiseuses ou contradictoires. Le pouvoir est-il donc dans le ministère? Si le duc de la Victoire conserve un certain ascendant, il n'en est pas moins obligé de disputer sans cesse le peu d'autorité qu'il exerce; car les cortès, qui n'ont pas assez de force pour rien faire par leur propre impulsion, ni même pour renverser le ministère, ont cependant encore la ressource de l'ébranler en détail en toute occasion. Et à quoi une telle politique conduit-elle l'Espagne? Elle aboutira prochainement peut-être à une nouvelle levée de boucliers du parti carliste.

C'est là un des côtés de la situation de la Péninsule, et l'état de ses finances est loin d'être plus rassurant. Les cortès, comme on sait, ont aboli, il y a quelque temps, les droits de consommation et d'octroi. L'Espagne n'a point cessé d'être sous le poids de ce vote, qui a tari subitement une des sources du revenu public, sans lui substituer des ressources nouvelles. L'abolition des droits de consommation a eu un plus triste effet encore : elle a supprimé une recette du trésor, et elle n'a nullement tourné au profit des consommateurs, ce qui était facile à prévoir. Il faut cependant songer à remédier à une telle situation, qui s'aggrave chaque jour, car toutes les recettes du trésor diminuent, et le déficit dans les recettes pour 1854 est de plus de 60 millions de réaux. C'est sous l'empire de ces complications inextricables que le nouveau ministre des finances, M. Madoz, a imaginé un projet qui consiste dans la vente de tous les biens du clergé et des communes. D'abord c'est là une question qui peut soulever les plus graves difficultés politiques. La vente des biens communaux est loin d'avoir jamais été populaire, et elle peut rencontrer une hostilité qui la rendra impossible ou illusoire. La vente des biens du clergé soulèvera moins d'embarras, si elle s'accomplit conformément au concordat, qui la prévoit et en détermine les conditions; mais

il y a une considération supérieure, c'est que jamais des aliénations de ce genre, accomplies dans la détresse, n'ont sauvé les finances d'un pays. Il arrive le plus souvent ce qui est arrivé à l'Espagne elle-même : c'est que les biens n'existent plus, et que leur prix se trouve dévoré sans résultat, sans avoir comblé un déficit. Telle est pour le moment, au double point de vue politique et financier, la situation de l'Espagne, et elle offre peu de gages de sécurité.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Depuis *la Fonti*, dont l'agréable succès se continue, l'Opéra n'a rien donné de nouveau. On y prépare la reprise de *la Juive* pour Mlle Cruvelli, et celle du *Prophète*, où Mme Stoltz doit jouer le rôle de Fidès. Ce sera une curiosité qui ne manquera pas d'intérêt que de voir la fougueuse *prima donna* aux prises avec un caractère savant et compliqué. Au théâtre de l'Opéra-Comique, où *l'Etoile du Nord* a atteint la centième représentation, on a donné un petit ouvrage en un acte de M. Grisar, *le Chien du Jardinier*, qui mérite d'être signalé. Il s'agit d'une coquette de village dont le bonheur consiste à troubler celui des autres, et qui ne se résout à accepter la main d'un soupirant émérite que parce qu'il paraît vouloir ne plus se soucier d'elle. Sur ce canevas assez ingénieusement disposé par MM. Lockroy et Cormon, M. Grisar a composé une musique spirituelle et parfois charmante. Quel dommage que M. Grisar, que l'auteur heureusement doué de *l'Eau merveilleuse*, de *Gilles le ravisseur*, des *Porcherons* et même de *Bonsoir, M. Pantalon*, se soit trop attardé à l'école buissonnière, et qu'il n'ait point appris suffisamment l'art de développer une idée, qui est l'art musical tout entier! Avec la gaîté naïve dont ses fraîches mélodies sont empreintes, avec le naturel et la grâce propre à sa muse, qui,

> Telle qu'une bergère au plus beau jour de fête,
> De superbes rubis ne charge point sa tête,

M. Grisar aurait pu devenir, s'il l'eût voulu, l'espoir de l'école française, le digne successeur de Grétry, dont il possède le parfum mélodique, de Boïeldieu et de M. Auber, dont il a l'entrain et la désinvolture. C'est la réflexion que nous faisions l'autre soir en écoutant le joli quatuor du *Chien du Jardinier*, dont l'*andante* serait digne de Cimarosa par la suavité des contours et les bouffées d'harmonie sereine qui s'en exhalent, si la fin répondait au commencement. Toute cette agréable partition est remplie de jolis motifs et d'étincelles qu'une main plus industrieuse aurait transformés en un véritable petit chef-d'œuvre. L'exécution en est assez bonne; M. Faure surtout chante avec rondeur et avec une voix de baryton qui a du timbre, la chansonnette du *Chien du Jardinier*, qui forme la morale de l'apologue.

Un opéra en un acte, *Miss Fauvette*, qui a été représenté depuis à l'Opéra-Comique, n'a pas été, à beaucoup près, aussi bien accueilli que *le Chien du Jardinier*, et M. Victor Massé, l'auteur de la musique, aura même de la peine à se faire pardonner ce nouveau péché d'une jeunesse qui se prolonge un peu trop.

Le Théâtre-Italien nous offre cette année un spectacle assez curieux. N'ayant obtenu de succès réel qu'avec deux seuls ouvrages, *Matilde de Shabran*, de Rossini, et *Il Trovatore*, de M. Verdi, il n'y a rien qu'il ne fasse pour en suspendre la représentation! Tantôt il donne la *Linda di Chamouni*, de Donizetti, opéra ennuyeux que le public parisien n'a jamais agréé, et tantôt il va exhumer des catacombes de l'histoire un de ces ouvrages de circonstance qui ont vécu ce que vivent les caprices et la bravoure d'un chanteur à la mode. Où était la nécessité, par exemple, de monter *Gli Arabi nelle Gallie*, de M. Pacini? Ne sait-on pas que dans les arts il n'y a d'immortalité possible que pour les génies véritablement créateurs, et que tout ce qui est intermédiaire entre une époque qui finit et une autre qui commence est irrévocablement destiné à la mort? Pendant les trente années qui s'écoulent entre la mort de Mozart et l'avénement de Weber, il s'est produit en Allemagne un assez grand nombre de compositeurs dramatiques, parmi lesquels nous citerons seulement Spohr et Winter, l'auteur célèbre du *Sacrifice interrompu*. Eh bien! aucun des ouvrages postérieurs à *la Flûte enchantée*, dernier opéra de Mozart, ne pourrait soutenir l'attention du public qui a entendu le *Freyschütz*, *Eurianthe* et *Oberon*. J'en excepte, bien entendu, le *Fidelio* de Beethoven, conception à part où l'auteur de la symphonie avec chœurs s'essayait comme Hercule dans un ordre de travaux où son génie n'a pu se contenir.

M. Pacini, qui n'est plus jeune, puisqu'il est né à Palerme en 1796, est un compositeur facile et intelligent, qui n'a jamais eu une originalité propre et qui s'est mis toujours à l'unisson des goûts du public qu'il a servi de son mieux. Avec M. Carafa, Puccita, Mosca, Generali, et au-dessous de Mercadante, M. Pacini, qui a écrit un assez grand nombre d'*opera seria*, aussi bien que d'*opera buffa*, entre autres l'*Ultimo giorno di Pompeia*, *Safo* et la *Niobe*, doit être classé parmi les imitateurs de Rossini qui n'ont pas eu, comme Bellini et Donizetti, assez d'initiative ou de talent pour se dégager du milieu lumineux où resplendit l'astre de Pesaro. Un ou deux morceaux, tels que le duo du troisième acte et la prière qu'on peut remarquer dans *les Arabes dans les Gaules*, dont la première représentation a eu lieu à Turin le 25 décembre 1828, ne pouvaient suffire à soutenir cet opéra à Paris. Mais il vaut mieux nous occuper de la reprise de *Robin des Bois* au Théâtre-Lyrique, événement musical qui n'est pas sans importance.

Voilà déjà trente ans que le chef-d'œuvre de Weber a été introduit sur la scène française par deux hommes d'esprit, MM. Castil-Blaze et Sauvage, qui ont eu le bon sens de ne pas trop compter sur la reconnaissance de la critique. La première représentation, qui a eu lieu sur le théâtre de l'Odéon le 7 novembre 1824, fut un champ-clos où le Français né malin, les vaudevillistes, les défenseurs de la charte et de la poésie de M. Scribe, qui était à son aurore, accablèrent de sifflets et de railleries aussi spirituelles que celles de Geoffroy contre Mozart ou de M. J. Janin contre le *Pré aux Clercs*, l'œuvre divine de l'ami et du condisciple de Meyerbeer. A cette première représentation, la partition du *Freyschütz* n'avait subi que des modifications insignifiantes. M. Cas-Btil-laze, qui professe une grande estime pour la philosophie du sage Sancho Pança, et qui croit, en son âme et conscience, qu'un âne qui broute et qui vit vaut mieux que le cheval de Rolland *che non camina più*, prit alors une

résolution extrême. Il remania l'œuvre originale, écarta ce qui lui paraissait compromettant aux oreilles d'un public aussi spirituel, ajouta quelques lazzi de son cru pour adoucir la pilule, et se présenta de nouveau au théâtre de l'Odéon le 16 décembre de la même année. Cent représentations furent la récompense de cette opération césarienne, et M. Castil-Blaze pourrait répondre à ses accusateurs comme Scipion l'Africain : Allons rendre grâce aux dieux d'avoir vaincu les vaudevillistes et popularisé en France et dans toute l'Europe une œuvre aussi étrange, où respire le génie tendre et mystique de la poésie teutonique. — Sans vouloir excuser toutes les témérités que s'est permises M. Castil-Blaze, il y a pourtant une justice à lui rendre : c'est que ses traductions ou ses arrangemens, s'ils ne brillent pas par l'élégance du texte, sont faciles et toujours subordonnés à la phrase musicale, dont il suit l'allure rhythmique avec une adresse incroyable. Or ce n'est pas là une petite difficulté.

On a pu voir, par le *Freyschütz* qui a été représenté à l'Opéra, ce qu'il fallait penser de ces esprits superbes qui s'écrient comme Danton : *Périssent les colonies plutôt qu'un principe!* Dans cette traduction, où les récitatifs, fabriqués de la main de M. Berlioz, ne sont pas le moindre défaut, on ne trouve plus le sentiment intime et légendaire de l'œuvre originale; car enfin il ne faut pas oublier que le *Freyschütz* est un véritable mélodrame, et que la suppression du dialogue qui se mêle à la symphonie et repose de la continuité de ses effets lui donne un caractère héroïque qui n'est point conforme à l'inspiration du musicien. *Robin des Bois*, tel qu'il vient d'être repris au Théâtre-Lyrique, est à peu de chose près conforme à la partition du maître, car M. Castil-Blaze a pu cette fois rétablir tout ce qu'il avait éliminé et retrancher tout ce qu'il y avait ajouté. Lorsque parut en France, sur la fin du siècle dernier, la traduction de Shakspeare par Letourneur, quelques rares esprits, et Voltaire n'était pas de ce nombre, qui appréciaient le poète anglais, jetèrent les hauts cris contre *il traditore* d'un si grand génie. Trente ans après, lorsque Letourneur et Ducis eurent popularisé le nom de Shakspeare, des traductions plus fidèles trouvèrent aussi un public préparé à les comprendre. C'est là la meilleure réponse que M. Castil-Blaze puisse faire à ses contradicteurs.

On a beaucoup écrit sur le *Freyschütz*, aussi bien en France qu'en Allemagne. Comme le *Don Juan* de Mozart, le chef-d'œuvre de Weber est devenu un thème à commentaires philosophiques; les poètes s'en sont emparés et l'ont illustré de leurs fantaisies diverses. C'est qu'en effet *Don Juan* et le *Freyschütz* ne sont pas deux opéras ordinaires, je ne parle pas seulement au point de vue exclusif de l'art musical : il faut les considérer comme des conceptions d'un génie particulier, d'un peuple et d'une époque donnée. Le *Freyschütz*, pas plus que *Don Juan*, n'est le fruit d'un caprice de musicien, le fruit de circonstances fortuites. Il est sorti vivant de l'harmonie préétablie, comme dirait Leibnitz, de deux organisations qui l'ont doué en naissant de toutes les tendresses d'un amour profond et longtemps rebuté. En d'autres termes, le *Freyschütz* renferme plus que le génie musical de Weber : c'est son âme, son imagination, ses aspirations secrètes, celles de son pays et de son temps, qui s'y trouvent fondues dans une fable touchante, d'une naïveté profonde. Avant le *Freyschütz*, Weber se cherchait et n'existait pas encore; depuis l'ap-

parition de son bien-aimé chef-d'œuvre, il n'a fait que le compléter, et puis il est mort, épuisé par ce laborieux enfantement.

On sait que le collaborateur de Mozart, Lorenzo da Ponte, dont nous avons le premier ici signalé les mémoires intéressans, a raconté avec complaisance tous les détails qui se rattachent à la création de *Don Juan*. Il résulte des aveux de Da Ponte que le sujet de *Don Juan* était depuis longtemps dans son esprit comme un idéal de sa propre existence, et qu'en s'adressant à Mozart, pour donner la vie éternelle à son poème de prédilection, il n'avait pas seulement apprécié le génie du musicien, mais l'esprit et le caractère de l'homme, son âme simple, élevée et toute remplie de pressentimens religieux. Eh bien! l'auteur du *libretto* du *Freyschütz*, Frédéric Kind, a publié également un petit volume que nous avons sous les yeux (1), où il expose avec bonhomie les circonstances de sa vie intime qui l'avaient préparé dès l'enfance à s'occuper d'un pareil sujet. Lorsque Weber lui fut présenté pour la première fois à Dresde dans l'automne de l'année 1816, le poète et le musicien s'entendirent à demi-mot et tombèrent dans les bras l'un de l'autre, comme les deux moitiés errantes d'un âme divine, qui confondent leur essence dans un baiser ineffable.

Weber avait trente et un ans, lorsqu'il fut nommé maître de chapelle du roi de Saxe, au commencement de 1817. Il venait de Prague, où il avait rempli les fonctions de chef d'orchestre depuis 1810. Déjà connu par différentes compositions et surtout par des chants populaires qui étaient devenus des chants et des hymnes patriotiques pendant l'insurrection de l'Allemagne en 1813, la réputation de Weber ne s'élevait pas au-dessus de celle d'un musicien distingué, d'un chef d'orchestre intelligent et d'un homme éclairé. Présenté au poète Kind par un nommé Schmiedl, Weber lui demanda un poème d'opéra. Après différens pourparlers et une certaine résistance de la part de Kind, qui, ne s'étant jamais essayé dans ce genre de travail, craignait de ne pas réussir, le poète dit un jour à Weber en lui montrant un recueil de légendes : « — Il y aurait bien dans ce livre quelque sujet qui pourrait nous convenir, et surtout à vous, qui avez déjà traité le genre de la poésie populaire. — Je lui montrai un recueil de légendes en lui citant particulièrement *le Franc Tireur* d'Apel. *Il le connaissait et fut saisi de la proposition. — Divin, divin! s'écria Weber avec enthousiasme*, et je me mis aussitôt à l'ouvrage. » Kind raconte aussi que dès l'enfance il avait l'imagination remplie de contes fantastiques et de récits merveilleux dont la scène se passait dans les bois, et il prend pour épigraphe de son livre ces deux vers qui en résument l'esprit : « J'aime les bois sombres, la forêt est l'objet auquel j'ai promis un éternel amour. »

Mein Lieb ist die Haide, der Wald ist mein Lieb,
Dem ich mich auf evig zu eigen verschrieb.

Quant à Weber, on peut affirmer que la poésie de la nature, que ce souffle panthéistique qui traverse la littérature allemande depuis le temps de Tacite et les *minnesingers* du XIIIe siècle jusqu'à nos jours, était le fond même de son âme rêveuse, l'arcane de son génie. Déjà il avait préludé à cette évocation

(1) *Freyschütz-Buch* (*le Livre du Freyschütz*), Leipzig, chez Joescher, 1843.

des esprits invisibles de la nature dans son opéra de *Sylvana* et dans *Preciosa*, autre rêve d'une nuit d'été, où la légende espagnole s'unit à l'instinct voyageur de la race allemande; mais c'est dans le *Freyschütz* qu'il devait atteindre le but entrevu et éterniser son rêve de poésie. Cet opéra, qui lui a coûté quatre années de veilles, et qui résume, à vrai dire, les travaux de sa vie entière, fut représenté pour la première fois à Berlin, au théâtre nouvellement reconstruit de Kœnigstadt, le 15 juin 1821. L'Allemagne jeta un cri d'admiration à l'apparition de cet ouvrage, qui lui révélait son propre génie, et où sont traduits ses rêves, ses aspirations, et cette religion de la nature qui la caractérise et la distingue des races latines et du monde occidental. *Eurianthe*, représenté à Vienne en 1823, et *Oberon*, donné à Londres en 1826, complètent la physionomie de Weber.

Si l'exécution de *Robin des Bois* au Théâtre-Lyrique n'est pas tout ce qu'on pourrait désirer, elle est au moins suffisante. Mme Deligne-Lauters dit le rôle si difficile d'Anna avec l'instinct et l'émotion d'une véritable cantatrice. Elle est tellement supérieure à tout ce qui l'entoure, sa voix de mezzo-soprano est d'un timbre si franc, si chaud et si pénétrant, que cette qualité même lui a valu les attaques des beaux-esprits dont elle a refusé sans doute d'interpréter les divagations musicales. Qu'elle s'en console et qu'elle travaille à mériter les suffrages des vrais connaisseurs, qui ne sont pas si difficiles, quand ils trouvent, comme dans Mme Lauters, les espérances d'un brillant avenir. En attendant, nous signalons cette jeune cantatrice à l'attention de M. Meyerbeer, en ajoutant que si nous étions directeur de l'Opéra, nous l'enlèverions bientôt au Théâtre-Lyrique. Le reste du personnel laisse beaucoup à désirer, surtout l'orchestre, qui ne sait trop à quel dieu se vouer.

Le *Don Juan* de Mozart et le *Freyschütz* de Weber sont les deux plus parfaits chefs-d'œuvre de la scène allemande. Créés à trente-quatre ans d'intervalle, l'un en 1787, au déclin d'un siècle plein de pressentimens, l'autre en 1821, au milieu d'une civilisation nouvelle, ils portent témoignage non-seulement du génie qui les a conçus, mais ils résument la vie de l'homme et les préoccupations du temps où il sont apparus; car c'est le propre d'un véritable chef-d'œuvre de n'être pas sorti, comme Minerve, uniquement du cerveau de Jupiter, mais d'avoir été enfanté par l'amour aux sources les plus profondes de la vie morale. Aussi, quelque vaste et varié que soit le génie d'un artiste, on peut affirmer qu'il y a telle partie de son œuvre qui contient le miel le plus pur de la ruche. Chaque homme porte cachés dans les replis de son âme les élémens épars d'un chef-d'œuvre unique dont la réalisation sera le but de ses efforts.

Sans entrer aujourd'hui dans une analyse technique qui nous mènerait trop loin, on peut dire que le caractère esthétique du *Don Juan* de Mozart, c'est d'être l'expression sublime de l'âme et de ses tristesses au spectacle de la réalité. Ainsi que nous l'avons prouvé dans l'étude que nous avons consacrée ici même au chef-d'œuvre de Mozart, — laquelle, pour le dire en passant, n'est point une paraphrase du conte d'Hoffmann, encore moins une copie de la biographie de Mozart par Oulibichef, comme on nous l'a reprochée avec autant de goût que d'esprit, — le *Don Juan* de Mozart est le drame de l'idéal, la peinture d'un monde aristocratique et religieux, la cité divine de l'amour, tandis que le *Freyschütz* est le poème de la légende populaire,

de ses terreurs et de ses naïves croyances, où la nature interpellée répond à l'homme qui l'évoque, et mêle ses murmures aux accens de la passion. Dans le *Don Juan*, l'âme solitaire et absolue s'exprime par la mélodie vocale que l'orchestre suit et accompagne comme un esclave, tandis que dans le *Freyschütz* l'homme est en communion avec la nature qu'il invoque dans ses souffrances, et qui lui répond par l'organe de l'orchestre, particulièrement des instrumens à vent, qui sont, comme l'a admirablement entrevu Lamennais dans le troisième volume de son *Essai d'une philosophie*, la voix de la matière vivifiée par le souffle de la poésie et de la science.

Oui, tel est le caractère du chef-d'œuvre de Weber, qui est, non-seulement le produit d'une révolution musicale, mais le résultat d'une phase nouvelle de l'esprit humain. Dans l'ouverture, dans l'introduction, dans l'air de Max, dans celui de Gaspard, dans le duo adorable des deux jeunes filles au second acte, dans l'air si passionné d'Agathe, dans le trio, dans la fonte des balles, enfin dans toute cette œuvre touchante, le pittoresque se joint à l'expression des sentimens, c'est-à-dire que la nature inorganique intervient dans le drame comme un personnage nouveau de la vie universelle. Un jour nous prouverons l'évidence de ces idées, la partition du *Freyschütz* à la main. P. SCUDO.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, par M. V. Duruy (1). — Les annales de la France se distinguent par des traits particuliers qui saisissent dès le premier aspect, et qui en facilitent singulièrement l'intelligence. Elles sont variées et simples; elles ont un caractère à la fois national et humain; on y voit la vie se développer sous toutes les formes que peuvent revêtir l'idée et la passion, et cependant on y est frappé surtout d'une merveilleuse unité. Dans le progrès successif de la nation française et jusque dans ses révolutions, il y a un enchaînement naturel et une puissance de logique qui ne se rencontrent peut-être chez aucun autre peuple au même degré.

Cette suite logique du mouvement de la civilisation dans l'histoire de France est précieuse pour celui qui entreprend de l'étudier. Cependant il a fallu bien du temps pour qu'on pût tenter cette étude avec succès. On peut même dire que, pour produire une révolution historique, il a fallu une révolution politique. Toujours est-il que nous avons retrouvé le véritable sens de notre histoire, et que, pour l'écrire aujourd'hui, il n'est plus besoin que de suivre les directions tracées par les maîtres. Notre société, en devenant démocratique, en se partageant dans une proportion de jour en jour plus grande entre le travail proprement dit et les préoccupations de l'intelligence, a moins besoin d'une œuvre monumentale destinée aux esprits d'élite que de résumés succincts et substantiels, à la fois assez courts pour être lus promptement et assez nourris de faits pour que rien d'essentiel n'y soit omis, et que le lecteur ordinaire y trouve du profit et de l'agrément. Dans cet ordre d'idées, l'ouvrage de M. Duruy est incontestablement l'un des meilleurs essais qui aient été tentés. Écrivant pour une collection à l'usage de l'enseignement, l'habile professeur avait du premier coup atteint à un degré de clarté rare dans ces sortes d'ouvrages qui en ont tant besoin, et à un degré d'intérêt

(1) Deux volumes in-8° avec illustrations, Paris, Hachette.

non moins nécessaire et encore plus rare peut-être. Encouragé par le succès de quatre éditions en deux ans, il a refondu son travail en retranchant dans l'ensemble ce qu'il pouvait y avoir de technique et en insistant au contraire sur les points qui, par leur caractère plus philosophique que ne le comporte l'enseignement des écoles, pouvaient par cela même intéresser davantage les esprits déjà mûrs.

Cette heureuse alliance des principes généraux, qui forment les grandes lignes de l'histoire, avec les faits qui en sont la vie même est l'un des mérites principaux du résumé de M. Duruy. Tel est aussi le but qu'il s'agissait d'atteindre. Loin de nous la pensée de dédaigner les idées générales, et d'encourir le reproche qu'un illustre historien, rappelant de très belles paroles de M. Royer-Collard, adressait il y a peu de temps, en pleine Académie, à ceux qui méprisent la métaphysique et s'exposent à ne savoir se rendre compte ni de ce qu'ils disent ni de ce qu'ils font. Il n'y a de véritable lumière dans les faits que par les idées. Notre époque cependant, sachons le reconnaître, a singulièrement abusé de cette grande vérité. Il y a eu un moment où l'esprit de généralisation et d'abstraction a dominé tout le mouvement politique et littéraire, et où la pensée, en se concentrant presque exclusivement sur les principes, a fini par ne plus tenir compte des faits, et par perdre le sentiment de la réalité. Ce règne absolu des idées générales a produit ses conséquences, et il a mis aux plus cruelles épreuves la société qui en était éprise.

Pour tirer de ces considérations une conclusion appropriée au sujet qui nous occupe, la philosophie de l'histoire n'est pas l'histoire, et s'il fallait faire un choix entre le simple récit des faits, la chronique proprement dite, et les brillantes généralisations où la vie disparaît sous les formules, nous n'hésiterions point. La vraie méthode historique, c'est celle que M. Augustin Thierry a pratiquée avec un si complet succès dans les *Lettres sur l'histoire de France*, dans les *Récits mérovingiens* et dans l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*. C'est à cette école qu'appartient évidemment M. Duruy. Il n'avait point de découvertes à faire pour écrire son intéressant résumé; mais il avait un plan à se tracer, une forme à trouver, et c'est en s'inspirant des meilleurs maîtres qu'il a poursuivi sa tâche. Aucun travail du même genre n'est plus propre à populariser les résultats de la science moderne. L'abrégé de M. Duruy offre encore un autre avantage, qui a son prix à nos yeux : il fait aimer la France. Il est presque de mise depuis assez longtemps de dire que notre pays est traditionnellement dépourvu d'esprit politique, qu'il est dévoyé, épuisé, réduit à l'impuissance. Les conclusions de M. Duruy sont beaucoup plus en harmonie avec les faits. En nous décrivant les vicissitudes d'une nation toujours à la tête des nobles causes depuis quatorze siècles, il nous fait sentir également toutes les raisons de confiance qui nous restent, et c'est avec le sentiment de l'admiration pour le passé, de l'espérance pour l'avenir, que l'on quitte cette lecture.

H. DESPREZ.

V. DE MARS.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8632